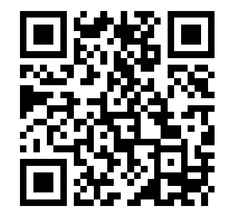
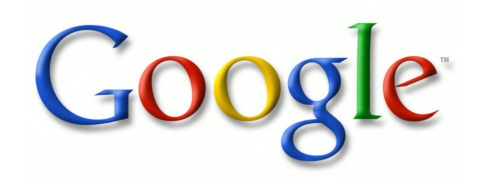
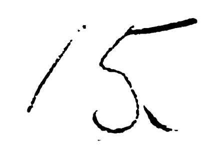












LE PAYS LORRAIN

(15e ANNÉE 1923)



LE PAYS LORRAIN

ET LE

PAYS MESSIN

Revue mensuelle illustrée

Littérature, Beaux-Arts, Histoire, Traditions populaires

Fondé en 1904



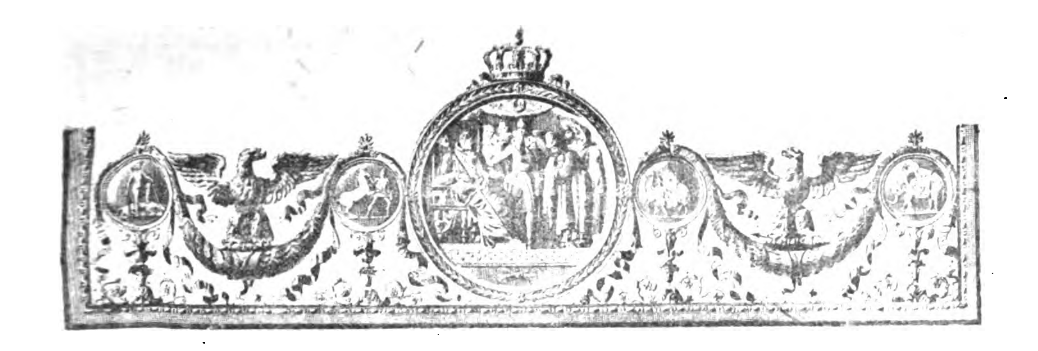
QUINZIÈME ANNÉE



1923

NANCY - 29, Rue des Carmes

Un an : France, 12 fr. — Etranger, 15 fr.



UNE CARRIÈRE AVENTUREUSE

LE GÉNÉRAL BRICE

CHEF DE PARTISANS LORRAINS (1814-1815)

CHAPITRE PREMIER

UNE MISSION DE L'EMPEREUR

Au bivouac de Saint-Dizier

Dans l'après-midi du 27 mars 1814, devant Vitry, Napoléon apprit que les armées alliées, se dérobant à ses coups, marchaient sur Paris. Les ordres saisis sur un courrier cosaque, les rapports des batteurs d'estrade, les aveux des prisonniers concordaient : l'ennemi, laissant derrière lui un rideau de cavalerie, pour abuser un adversaire qu'il était incapable de vaincre, voulait s'emparer de la capitale.

Abandonnant l'attaque qu'il projetait, l'Empereur revint, bride abattue, à Saint-Dizier. Il avait besoin d'être seul, de compulser à loisir les rapports, d'étudier la carte.

Sa destinée dépend de la décision à laquelle il s'arrêtera. Quel parti prendre ? Gagner Paris en toute hâte, ou bien, s'appuyant sur les Vosges et les forteresses de Lorraine, agir sur les derrières des coalisés ? Il pourrait rallier les garnisons des places fortes, leur adjoindre les contingents de paysans révoltés, et, avec ces forces nouvelles, couper les communications de l'ennemi qu'il emprisonnerait dans sa conquête...

Il avait sous les yeux un rapport de Drouet, du 25 mars (1) : « Sept cent

(1) Archives Nationales. A. F. IV. 1670.

cinquante partisans déterminés tiennent les défilés de l'Argonne, six mille paysans ont répondu à l'appel du tocsin », des lettres de Defrance et de Piré. Il lisait : « Je suis assailli par des paysans qui me demandent des armes et de la poudre pour marcher à l'ennemi. Le sang français se fait sentir dans toutes les veines, et je crois le moment arrivé où l'Empereur se servira de la Nation... Rien ne serait si facile que d'établir dans trois jours l'insurrection dans tout le Bassigny. Le feu se communiquerait rapidement à la Lorraine, à l'Alsace, à la Franche-Comté, à la Bourgogne. Toutes les têtes sont montées. On a vu passer des colonnes immenses emmenant le résultat des pillages. Les paysans veulent reprendre leurs bestiaux, leurs effets ; ils veulent se venger des coups qu'ils ont reçus, des outrages faits à leurs femmes et à leurs filles... (1) » Oudinot rendait compte que les populations de la Meuse, de la Moselle et des Vosges, déjà en partie armées et insurgées, attendent et réclament le signal de la levée en masse pour se délivrer des troupes qui ravagent leur territoire. Il demandait même l'autorisation de se mettre à leur tête.

Depuis le 15 mars, Napoléon avait envisagé de sacrifier Paris. Son instinct de général l'incitait à prendre ce parti. Mais, pressentant que le sort de l'Empire était lié à celui de sa capitale, il résolut de prendre le conseil de son entourage. Caulaincourt et Maret exposèrent de puissants arguments politiques ; Berthier, Ney, les généraux, appuyèrent leur avis sur des considérations militaires et peut être personnelles : il fallait sauver Paris.

Napoléon céda.

Mais, tandis qu'il donnait l'ordre de mise en marche de l'armée, il n'abandonnait pas l'idée de cette insurrection paysanne sur laquelle il avait fondé ses espoirs. Comme il se demandait quels hommes seraient capables de la réaliser, il se souvint d'un officier lorrain réputé pour sa bravoure : c'était le porte-étendard du régiment de Chasseurs à cheval de la Vieille-Garde, Joseph-Nicolas-Noël Brice. Il le fit venir, lui exposa ses vues et le chargea d'ameuter ses compatriotes. J.-N. Brice accepta, sans hésiter, la mission qu'on lui confiait. Il demanda seulement que son frère, Charles-Nicolas, officier au même régiment, fut appelé à l'honneur de partager son sort.

La nuit même de ce 27 mars, les deux frères, déguisés en voituriers, la blouse bleue cachant l'uniforme, la casquette remplaçant le colback, quittaient le bivouac de Saint-Dizier, sur une carriole de paysans. C'est dans cet équipage que, passant audacieusement au travers des détachements ennemis, ils parvinrent à leur village natal.

(1) Arch. Guerre. Piré à Berthier ; 26 mars.

Une famille de soldats

Les frères Brice étaient de Lorquin, dans l'arrondissement de Sarrebourg, en Lorraine.

Lorquin est un chef-lieu de canton, simple village bâti en bordure des prés où se rejoignent la Sarre Blanche et la Sarre Rouge. La côte qui le domine au nord, conduit à un plateau au-delà duquel de vastes étangs sommeillent à l'ombre des bois. Vers le Sud, la vue s'étend vers le moutonnement infini de la montagne vosgienne. C'est une succession de croupes gréseuses qui montent, coiffées de forêts, jusqu'à la puissante masse du Donon. La grand'route de Sarrebourg à Blâmont, une des voies d'accès qui conduisent d'Allemagne en France, passe à quelques kilomètres de Lorquin. Elle se modèle sur les plis d'un sol capricieux, car la contrée qu'elle traverse est tourmentée et d'aspect plus maussade que pittoresque.

Nicolas Brice, le père des deux officiers de la Garde impériale, quittant le village de Létricourt, sur les bords de la Seille, où était le berceau de sa famille, était venu, en 1780, s'installer à Lorquin, comme régent des écoles, chantre et marguillier de la paroisse. Ces titres s'appliquaient à une situation modeste. Régent des écoles, cela signifiait simplement magister d'une classe mixte où il instruisait, de la Toussaint à Pâques, dans une même salle, les filles et les garçons dont les parents consentaient à payer cinquante sous l'an pour leur faire apprendre à lire, à écrire et à compter. L'été, les écoliers glanaient à la moisson ; l'automne, ils menaient le bétail à la vaine pâture. Les loisirs du régent lui permettaient de cultiver son jardin et un champ dont les produits l'aidaient à vivre. Comme il tenait l'orgue à l'église et chantait aux mariages, aux décès, il ajoutait quelques écus à ses maigres émoluments. Il n'était cependant pas à plaindre, car il avait fait un heureux mariage. Il avait épousé Jeanne-Ursule Thiry, fille d'un marchand tanneur de Lorquin, qui apprêtait les peaux de bêtes, dans sa tannerie de la Guinguette, sur la Sarre Blanche. Seulement la famille Thiry était nombreuse, ce qui excluait la fortune. Un de ses beaux-frères, laissant la tannerie à son aîné, avait même dû s'enrôler à dix-sept ans, comme canonnier au régiment royal de Grenoble-Artillerie. Ce beau-frère, Nicolas-Marin Thiry, ainsi lancé dans l'aventure militaire, devait exercer une influence capitale sur la destinée des enfants du régent des écoles.

Car le ciel bénissait l'union de cet excellent homme. Un fils lui naquit, le 24 décembre 1783, à une heure du soir. Le curé de Lorquin et Laneuveville le baptisait, le même jour, sous les noms de Joseph-Nicolas-Noël. Le parrain était son oncle maternel, Joseph-Marin Thiry, le tanneur, et la marraine, la fille de

celui-ci, Anne Thiry. Un second fils. Charles-Nicolas, était inscrit, le 23 juin 1785, au registre de la paroisse comme filleul de Charles Aubry, notaire royal, contrôleur des actes à Badonviller, son oncle par alliance, et de son épouse, Marie-Rose Thiry.

Ces enfants sont les frères Brice, les partisans (1).

Ils grandirent au milieu de l'effervescence révolutionnaire. Les idées républicaines s'étaient répandues dans les villages de la campagne lorraine. Les gamins qui écoutèrent leurs parents répéter et commenter les mots magnifiques de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen devaient, toute la vie, les entendre résonner à leurs oreilles.

Au voisinage de la frontière, l'enthousiasme populaire se traduisait surtout par des manifestations belliqueuses. La création de la milice citoyenne, en août 1789, souleva d'unanimes transports de joie, car elle signifiait que les citoyens sauraient défendre leur liberté. Les hommes valides se mirent à jouer au soldat. Quel passionnant spectacle, quel fertile exemple pour des bambins que de voir les gens d'âge faire l'exercice, chaque dimanche, sous les ordres des vétérans !

Un des instructeurs de la compagnie de Lorquin était Marin Thiry. Rentré dans ses foyers sans avoir pu dépasser le rang de simple canonnier, il sut se faire valoir dans cette troupe improvisée lorsqu'elle marcha, en septembre 1790, contre les régiments révoltés de la garnison de Nancy (2). Bientôt, cédant à la nostalgie du métier, il reprenait du service au régiment de Royal-Liégeois, à Phalsbourg. Dès lors, sa carrière connut un rapide essor. Sergent-major au régiment devenu la 101ᵉ demi-brigade, il passait, le 9 novembre 1792, comme maréchal des logis chef aux Hussards-Egalité qui formèrent le 14ᵉ chasseurs. Peu après, il était nommé adjudant sous-lieutenant. Le 1ᵉʳ février 1793, il obtenait le grade de capitaine. Sa vocation s'était révélée en changeant d'arme : Marin Thiry était un *sabreur*. A Quiberon, il tailla en pièces une colonne de quatre à cinq cents émigrés et mérita, pour cet exploit, l'arme d'honneur que la République décernait aux braves. Sa renommée emplissait le village de Lorquin. Sa famille s'enorgueillissait de compter un héros. Les enfants du régent apprirent à lui vouer une admiration magnifique.

Cependant le pays lorrain vivait dans une constante angoisse. Dès les premiers

(1) Un dernier fils, Nicolas-Louis, né le 7 janvier 1791 devait suivre la trace de ses aînés ; mais sa carrière militaire fut courte. Vélite chasseur à cheval, le 18 juillet 1809 ; sous-lieutenant, le 12 août 1810 au 22ᵉ chasseurs à cheval ; lieutenant au 24ᵉ chasseurs, le 7 mars 1813 ; tué le 27 décembre 1813, près de Nimègue ; décoré le 1ᵉʳ janvier 1814.

(2) Arch. Guerre. Dossier Thiry. Attestation des habitants de Lorquin.

mois de 1792 on s'attendait à la guerre. Le 26 avril, les cloches sonnèrent pour convoquer les populations à la lecture de la déclaration des hostilités. Le 11 juillet, l'Assemblée Nationale déclarait la patrie en danger : le décret fut solennellement proclamé dans toutes les communes. Les volontaires s'inscrivirent en masse aux cris de : Vivre libres ou mourir ! — Leurs bataillons, à peine formés, furent dirigés sur la frontière. Nombre d'entre eux prirent la route de Blâmont à Sarrebourg qui passe près de Lorquin (1). Les habitants du village se portaient à leur rencontre ; les enfants les escortaient jusqu'à l'étape. L'anxiété croissait d'heure en heure. Le 16 août, le Directoire de la Meurthe faisait savoir que vingt mille Autrichiens entraient en France par Sarreguemines. Bientôt celui de la Meuse annonçait la chute de Longwy, la capitulation de Verdun et le glorieux suicide de Beaurepaire. C'est alors que le Conseil général de la Meurthe prescrivit la mise en activité des citoyens de quinze à soixante ans. Certains districts organisèrent des compagnies de *Bons Chasseurs* ou de *Francs Chasseurs*. La victoire de Valmy, les succès de Dumouriez apaisèrent les inquiétudes. Les cloches sonnaient encore à toute volée, mais leurs accents célébraient le salut de la patrie.

L'année suivante, la France courut le plus grand péril. Les ennemis l'attaquaient par toutes ses frontières. La Convention ordonna la levée en masse : elle prescrivit la mise en réquisition permanente de tous les hommes et même des femmes, des vieillards, des enfants. On entendait partout le cri répété de : Vive la Nation ! et le chant du : Ça ira ! Chaque village arborait son drapeau coiffé d'un bonnet de paysan en laine rouge. Ce n'étaient qu'embrassades, acclamations, serments. Des gamins pleurèrent parce qu'ils n'avaient pas l'âge d'entrer dans les tambours et les trompettes.

Nos armées purent épargner au territoire les outrages de l'ennemi. Mais les générations qui vécurent leur enfance au milieu de ce branle-bas de combat devaient garder dans leur cœur la passion de l'héroïsme. La République, chassant devant elle les rois et les princes, agrandissait le domaine de la Liberté. Les noms des victoires et des généraux qui les remportaient battaient le rappel dans les cerveaux. Les fils du régent des écoles de Lorquin, éblouis par la fortune militaire de Marin Thiry, le sabreur de Quiberon, brûlaient de s'engager pour conquérir leur part de gloire et d'honneurs. Et c'est ainsi qu'un paisible magister de village fit souche de soldats.

Ce fut le cadet, Charles-Nicolas, qui se présenta le premier à l'enrôlement. Il n'avait pas dix-huit ans quand il se fit inscrire, le 13 février 1803, à la 83e demi-

(1) Le 6e et le 7e bataillon des Vosges la suivirent le 14 et le 15 août 1792. (Félix Bouvier).

brigade d'infanterie. Il fut réformé, cinq mois après, lorsqu'on s'aperçut qu'il n'avait pas l'âge réglementaire.

L'aîné, Joseph-Nicolas-Noël, entrait comme volontaire au 14e chasseurs à cheval, le 9 mars 1803. Il comptait à peine dix-neuf ans. Le régiment qu'il avait choisi était celui où son oncle tenait, depuis le 1er brumaire an VIII, un emploi de chef d'escadrons.

Le nouvel engagé était un garçon robuste, de belle taille et de bonne mine. Son visage, légèrement marqué de la petite vérole, présentait des traits réguliers et fins. Ses yeux gris brillaient d'un éclat net qui signifiait la décision et la franchise. On vantait la douceur de son caractère, mais on ne manquait pas d'ajouter qu'elle se doublait d'une résolution et d'une tenacité assez communes chez les Lorrains. A défaut de fortune, le régent des écoles lui avait transmis son savoir. Aussi pouvait-il passer pour cultivé au milieu de soldats qui maniaient plus aisément le sabre que la plume. Son écriture, parfaitement régulière, non sans élégance, dénote la spontanéité de la pensée, la rectitude du jugement, l'égalité d'humeur.

Sa prestance, son instruction, l'ardeur qu'il apportait au métier militaire, et, certainement, l'appui de son oncle, lui permirent de franchir rapidement les premiers grades. Au bout de quatre mois, le 6 juillet 1803, il était brigadier; le 17 septembre, fourrier ; le 23 novembre, maréchal des logis. Il se trouvait à l'armée des Côtes de l'Océan, à l'époque de sa nomination au grade de maréchal des logis-chef (29 juillet 1804). C'est en cette qualité qu'il fit, l'année suivante, sa première campagne de guerre à l'armée d'Italie. Il combattit à Caldiero et figura à la prise de Vicence. En juillet 1806, Marin Thiry, ayant été nommé chef d'escadrons au régiment de Chasseurs de la Garde, avec rang de major dans la ligne, Joseph Brice dut faire la remise de ses galons pour l'y suivre. Mais cet abandon de grade était presque un avancement, tant il était difficile d'être admis dans ce corps d'élite.

Chasseurs à cheval de la Garde Impériale

Le régiment des Chasseurs à cheval constituait la Garde particulière de l'Empereur. Il provenait des Guides de l'Armée d'Orient, que Napoléon avait attachés à sa personne pendant la campagne d'Egypte. Ces guides étaient devenus, en 1800, les Chasseurs à cheval de la Garde consulaire. En 1804, ils formèrent le régiment des chasseurs à cheval de la Garde impériale, portant la culotte de peau de daim, le dolman vert à brandebourgs aurore, la pelisse écarlate, bordée de fourrure noire et garnie de quatre-vingt-seize boutons d'or.

En campagne, les chasseurs assuraient le service d'honneur et reprenaient, à cette occasion, leur ancien nom de *guides*. Un lieutenant, un maréchal des logis, deux brigadiers, vingt-deux chasseurs et un trompette escortaient Napoléon. Un brigadier et quatre chasseurs, dont l'un chargé du portefeuille, l'autre, de la longue-vue, galopaient devant lui. S'il mettait pied à terre, les chasseurs l'imitaient et l'encadraient, baïonnette au canon. Au cantonnement, les chasseurs d'escorte stationnaient, bride au bras, à la porte du logis impérial. Leur officier se tenait dans la pièce la plus rapprochée, prêt à répondre au premier appel. C'était donc le poste le plus envié de l'armée qui était confié aux chasseurs. Ils veillaient jalousement sur leur Empereur. Ils en répondaient sur leur propre vie, mieux encore, sur leur honneur. Comme ils se tenaient dans le rayonnement de sa lumière, ils participaient à son éclat et s'estimaient supérieurs à tous leurs camarades de l'armée. On sait que Napoléon exerçait sur ses soldats une sorte de pouvoir magnétique. Un regard posé droit dans les yeux, un mot affectueux, une louange suffisaient à lui consacrer à jamais ceux qu'il avait distingués. Les chasseurs, qu'il connaissait tous, subissaient plus que quiconque cette fascination. J. Brice, pris du vertige sacré, se donna, lui aussi, corps et âme à son Empereur.

La seule façon d'honorer ce Maître était de faire acte de bravoure. Le 25 décembre 1806, à l'affaire de Pultusk, le chasseur Brice s'empara de deux cosaques, porteurs de dépêches adressées à un général, et les amena lui-même devant Napoléon. Félicité, porté pour l'avancement, il était nommé fourrier le 16 janvier 1807. Bientôt, il devait mériter mieux encore. A Eylau, bataille de la neige, la victoire parût abandonner nos armes. La colonne du maréchal Augereau, aveuglée par une tourmente, ayant perdu sa direction, les Russes purent un moment menacer le centre français. Il fallut, pour le dégager, faire charger quatre-vingt escadrons de cavalerie sous la conduite de Murat. L'infanterie russe fut culbutée, perdit son artillerie et n'échappa qu'en s'appuyant aux bois, le long du village de Klein-Sausgarten. Dans son ardeur, le général Dahlmann, qui commandait les chasseurs de la Garde, traversa jusqu'à deux fois les lignes adverses. Blessé si gravement qu'il en devait mourir quelques jours après, il fut fait prisonnier. Le fourrier Brice se précipita pour enlever son chef des mains de l'ennemi. Dans la lutte engagée autour du corps inerte du général, il reçut un violent coup de sabre à l'épaule droite. L'arme, fracturant l'acromion et l'apophyse coracoïde, pénétra profondément dans le muscle. Mais le fourrier ne lâcha pas prise. Il parvint, avec l'aide du chasseur Dufour, à hisser le général sur le cheval du lieutenant Venières, des grenadiers à cheval de la Garde, et à le ramener dans nos lignes.

L'Empereur connut cet exploit et se fit nommer celui qui l'avait accompli.

J. Brice, sitôt sa blessure guérie, reçut la Légion d'honneur, le 14 avril, pendant une revue au camp de Finkenstein. En accrochant lui-même la décoration, Napoléon demanda :

— De quel pays es-tu ?

Brice déclara fièrement :

— Du pays des braves, Sire.

— Tu es donc Lorrain ?

— Oui, Sire, — répondit-il.

Et, par-dessus les plaines et les fleuves d'Allemagne, sa pensée dut s'envoler au village natal. Il imaginait la joie de ses parents apprenant que leur fils aîné avait gagné, à vingt-trois ans, la Croix d'honneur.

Marin Thiry pouvait estimer que son neveu était digne de lui. Il s'était, lui aussi, vaillamment conduit à Eylau. Il avait été blessé : un boulet l'avait contusionné à la jambe. Quelques jours après la bataille, l'Empereur l'avait promu major, ce qui lui attribuait le rang de colonel. Charles-Nicolas, son deuxième neveu, vint le rejoindre comme simple chasseur, en août 1807. Trois ans auparavant, il avait obtenu de s'engager au 4e hussards et son ancienneté permettait son admission dans la Garde. Ainsi, les deux frères et l'oncle se trouvaient inscrits au même régiment.

Malgré la Croix et les citations, Joseph Brice ne dépassa le grade de fourrier qu'à la fin de 1808. C'est en Espagne, le 20 décembre, qu'il fut nommé maréchal des logis-chef.

A la bataille de Wagram, engagé au fort d'une mêlée, il reçut deux coups de sabre à la main droite. L'une des blessures, ayant atteint l'articulation du pouce, ne guérit que par ankylose ; l'autre, qui tranchait sur le dos de la main les tendons extenseurs des doigts, fractura deux métacarpiens et causa l'impotence définitive de l'annulaire et de l'auriculaire. Ses doigts intacts pouvaient tenir une arme à la parade, ils n'avaient plus la force d'en serrer la poignée. Incapable de porter des coups ou de parer ceux de l'adversaire, J. Brice ne devait plus figurer utilement dans un combat de cavalerie.

Malgré cette mutilation, il fut nommé lieutenant en second le 3 août 1809, mais fut appelé aux fonctions d'officier payeur. Il demanda à être maintenu aux escadrons de guerre du régiment et tint son emploi pendant l'expédition de Russie, en 1812. La désastreuse retraite de Moscou ayant vidé les cadres, J. Brice fut promu, le 27 janvier 1813, lieutenant en premier, sans changer de situation. Ce n'est pas qu'il l'affectionnât. Aux jours de combat, il enrageait de rester auprès de sa caisse et de ses registres. A la bataille de Dresde, il ne put se retenir de prendre place auprès de ses camarades. Le régiment des chasseurs de

la Garde n'eut pas l'occasion de donner, ce jour-là. Il se borna à subir une pluie battante et les boulets de l'ennemi. Par malchance, l'un de ceux-ci frappa le cheval du téméraire payeur qui eut à en déplorer la perte. C'était une bête superbe qu'il n'eut pas donnée pour trois mille francs. Ce désagrément ne fut pas le seul, car J. Brice se vit durement réprimander par son colonel, le général Lefebvre-Desnouettes qui jugeait, non sans raison, que la place d'un comptable n'était pas sur le terrain, mais à Dresde, avec la caisse du corps. L'amateur de dangers ne manqua que de peu d'être mis aux arrêts. Il demanda d'être relevé de son emploi. Sa seule punition fut qu'on l'y maintint jusqu'à la fin de la campagne.

Le 21 décembre 1813, J. Brice était désigné comme porte-étendard du régiment et, peu après, il recevait les galons de capitaine.

Son frère Charles avait suivi une carrière parallèle. Maréchal des logis, le 21 août 1809, chef, le 3 janvier 1810, lieutenant en second, le 27 février 1813, il avait été promu capitaine dans la jeune garde, le 15 mars 1814, quelques jours avant de participer au soulèvement de ses compatriotes lorrains.

En dépit de leurs états de service, les deux frères n'avaient obtenu qu'un modeste avancement. Outre qu'il était difficile de progresser dans un corps comme les Chasseurs de la Garde où abondaient les concurrents de mérite, ils avaient perdu l'appui immédiat de leur oncle Thiry. En effet, le *sabreur* était monté en grade et avait dû quitter le régiment. Le 5 juin 1809, après Essling, il avait été nommé général de brigade dans la ligne. L'Empereur l'avait envoyé commander la cavalerie légère de l'armée d'Illyrie. En 1811, le général Thiry recevait le titre de baron de l'Empire.

Cette noblesse, gagnée sur les champs de bataille par le fils d'un tanneur, était vraiment d'épée. Le général baron Thiry la faisait ratifier par d'incessants exploits. Pendant la campagne de Russie, il eût, au-delà de Smolensk, « une affaire de cavalerie des plus avantageuses » ; à la Moskowa, les Russes l'entaillèrent de deux coups de sabre ; un coup de biscaïen, qui tua son cheval entre ses jambes, manqua de l'entamer plus sérieusement. En 1813, il contribua, pour une large part, à la bataille d'Hanau, en forçant le défilé à la tête d'une brigade de cuirassiers et en chargeant, avec sa fougue habituelle, l'artillerie bavaroise.

Seulement, l'oncle Marin Thiry, promu général et titré baron, n'était plus pour ses neveux qu'une étoile lointaine dont leur lente carrière ne reflétait point l'éclat.

Les Partisans des Vosges

Au moment où J. Brice exécutait la mission que Napoléon lui avait confiée, il était trop tard pour qu'elle influençât la marche des événements. L'Empire

agonisait. Il allait recevoir le coup de grâce à la prise de Paris par les alliés, le 30 mars 1814.

J. Brice avait foi dans la destinée de son Empereur. Il ne supposait pas qu'elle pût jamais faillir. Avant de quitter Saint-Dizier, il avait composé une proclamation grandiloquente aux habitants de la Meurthe pour les inviter à se réunir sous sa direction et à apporter les armes qu'ils détenaient. Puis il était parti, dédaignant les obstacles de la route, uniquement soucieux de justifier par sa conduite le choix dont il venait d'être l'objet.

Il n'eut pas à attendre que les hommes de bonne volonté vinssent le rejoindre. Il trouva dans la région de Blâmont, son pays, des groupements de paysans et d'anciens soldats qui, exaspérés par les pillages et les violences, s'étaient armés de fusils de chasse pour abattre les ennemis comme des bêtes malfaisantes. Ils se tenaient à l'affût à la lisière des bois ou aux abords des défilés, surveillant les routes, dans l'attente des isolés ou des faibles détachements. Le capitaine Brice se fit connaître, montra la lettre de service signée du major général Berthier, prince de Wagram, et rassembla les partisans sous son commandement.

On ne sait à peu près rien des coups de main qu'ils avaient pu accomplir avant la venue des frères Brice. Cependant une bande, qui avait à sa tête un nommé Boulanger, avait fait prisonnier, le 22 mars, près de Blâmont, un major russe du nom de Kriwsky. Les partisans, embarrassés de sa personue, le relâchèrent, mais se saisirent de ses bagages où ils trouvèrent, parmi de nombreux objets volés, des vases pieux dérobés aux églises. Le gouverneur russe de Lorraine, comte d'Alopeus, condamna, le 13 avril 1814, Brice, de Lorquin, et sa famille à payer 23.236 fr. d'indemnité au major Kriwsky ; en cas d'insuffisance, les habitants de la commune devaient être déclarés solidaires. Le maire de Lorquin fut incarcéré jusqu'à ce que l'amende fut acquittée. Les communes de Lorquin et de Blâmont la payèrent, chacune par moitié ; mais, en 1818, le gouvernement la leur remboursa au titre des frais de guerre (1). Ainsi, Brice était considéré comme responsable des actes auxquels, par la force des choses, il ne pouvait être qu'étranger.

Il n'exerça qu'un commandement éphémère sur les partisans de la Meurthe. Comme il n'a écrit aucun compte rendu, ni laissé aucune note sur ses opérations, il est difficile de le suivre dans sa brève campagne. Elle se déroula à l'est de Blâmont et de Badonviller, dans un pays bosselé de monticules, que recouvre un manteau continu de forêts, et creusé de profondes vallées — des *basses* — où des ruisseaux coulent de rochers en rochers. Chaque détour des routes y est

(1) Archives Nationales, Fl. t. II 5.

favorable à l'embuscade et l'épaisseur des bois assure la sécurité des retraites.

Quelques documents d'archives jettent une brève lumière sur les exploits des partisans de J. Brice. Le 8 avril, à trois kilomètres de Blâmont, ils attaquèrent un convoi de vivres qui suivait un chemin de traverse de la forêt. Le détachement prussien, qui l'escortait, comptait un sous-officier et treize soldats. Ils furent tués, à l'exception de deux qui purent s'enfuir. Les charretiers durent suivre les vainqueurs à deux lieues du combat jusque dans une clairière où se tenaient J. Brice et une troupe de paysans armés qu'ils estimèrent à trois ou quatre cents hommes. Brice les interrogea : ils lui répondirent qu'ils avaient été réquisitionnés par l'ennemi et qu'ils venaient de Pistorf, de Zollingen et de Zimsdorff. A son tour, il leur déclina sa qualité d'officier des Chasseurs à cheval de la Garde, commandant une troupe régulière qu'il appelait le *régiment des Eclaireurs de la Meurthe*. Après avoir fait décharger les voitures, il rendit la liberté aux charretiers, non sans retenir six chevaux pour les besoins de ses hommes.

Le lieutenant-général badois, comte de Hochberg, commandant du blocus de la Basse-Alsace, connut, le jour même, la capture du convoi. Il résolut de détruire la bande de partisans qui troublait la sécurité de ses lignes d'étapes. Il prescrivit au capitaine de Blarer de rechercher Brice et sa troupe. Pour cette mission, le capitaine disposait d'une compagnie d'infanterie ; un peloton de dragons commandé par le lieutenant Hilbert devait lui servir d'éclaireurs.

Le 9 avril, Blarer était à Lorquin. Il questionna le maire. Celui-ci, terrorisé, déclara que, le matin même, un détachement de cent cinquante hommes avait quitté le village ; il assura qu'ils s'étaient dirigés sur la commune du Val, au sud de Cirey.

Blarer fait reposer sa troupe et part le lendemain à la poursuite des partisans. La route est accidentée ; la contrée n'est pas sûre : le capitaine badois prend ses précautions pour éviter une surprise. A deux kilomètres du Val, près du château de Châtillon, les dragons d'Hilbert aperçoivent un groupe d'une dizaine de paysans dont l'un porte un fusil. Ils les chargent, mais les paysans se jettent dans le taillis et échappent. Le maire du Val, à qui Blarer, demande de révéler le refuge des partisans, prétend qu'il ne les a pas vus depuis quatre ou cinq jours et qu'ils doivent camper auprès de Badonviller. Mais le maire de cette bourgade lui affirme que les partisans ont gagné la montagne. Blarer qui, dans la journée, a fait faire trente-cinq kilomètres, par de mauvais chemins, à ses fantassins, décide de coucher à Badonviller et d'y attendre des renseignements plus précis sur son insaisissable adversaire. Dans la journée du 11, un espion lui rapporte que la bande de Brice est à Neufmaisons, à deux lieues au sud-ouest. Blarer y court et n'y trouve personne.

On le bernait. Le 9 avril, Brice était passé à Saint-Quirin, sur la Sarre Rouge, dans la direction opposée à celle qui avait été indiquée à Blarer, vers le nord-est. Trente kilomètres à vol d'oiseau par-dessus les monticules des Basses-Vosges le séparaient de l'ardente meute du capitaine badois ! Mais le chef des partisans avait reçu la nouvelle de l'entrée des alliés à Paris et de l'abdication de Napoléon. Il avait décidé de licencier sa troupe. Les partisans regagnèrent leurs fermes, leurs scieries ou leurs maisons forestières. Blarer en rendait compte, le 29 avril, au général de Hochberg (1).

Le rôle joué par Brice s'était réduit à peu de choses. Quel contraste entre le vaste espoir napoléonien et cette simple échauffourée où un convoi prussien tomba entre les mains des partisans ! Mais l'effet de cette guerre de harcèlement ne se mesure pas à l'importance des combats. Il se traduit par l'inquiétude que cause le manque de sécurité ; elle épuise le moral des soldats. La troupe de Brice commençait à alarmer l'ennemi. La preuve en est donnée par la correspondance des lieutenants de Hochberg. Ils voyaient Brice partout à la fois. L'un d'eux, Mentzingen, chef d'escadron des Chasseurs volontaires Vadois, le signale, le 10 avril, comme se trouvant auprès de Phalsbourg, dans la région de Buchelberg. Il est certain qu'il n'y parut jamais.

Brice avait fait de son mieux avec de faibles ressources. Il avait essayé de se concerter avec le chef de partisans Wolff qui opérait dans la vallée de la Bruche ; mais ils étaient trop éloignés l'un de l'autre pour pouvoir s'entr'aider.

Quoiqu'il en soit, Macdonald rapporte dans ses Mémoires, un curieux propos du Csar Alexandre sur les pertes que les alliés auraient subies, dans les Vosges, en 1814, du seul fait des attaques de partisans. Le chiffre de trois mille tués es de beaucoup exagéré. Il donne cependant la mesure d'une terreur qui avait pris des proportions légendaires.

(*A suivre*) Raoul Brice.

(1) Archives de Carlsruhe, citées par Chuquet. *L'Alsace en 1814*.





LA MEUSE A PAGNY-LA-BLANCHE-COTE. (Tableau de A. Renaudin)



LE CHAMP

(SAYNÈTE VILLAGEOISE)

SCÈNE I

La Mère Bachu. — Y paraît que le Joseph Thomas vient de casser sa pipe et que leurs affaires seraient bien embrouillées. C'est pas étonnant, sa femme, la Lisbeth, n'a jamais économisé le beurre que quand il n'y avait plus rien au fond du pot...

Le Père Bachu. — C'que te dis là, c'est bien vrai... on va vendre jusqu'aux cendres du feu... Dans un ménage comme chez nous aut', l'homme a beau s'escrimer si la femme met tout l'argent sur son dos, ça ne peut pas marcher... c'est dommage qu'y n'ait pas mieux tombé en se mariant, s'il avait eu une paroissienne un peu honnête, y ne s'aurait pas mangé les sangs et y serait enco' du monde...

La Mère Bachu. — Des femmes comme ça qui ne cherchent qu'à brouiller les ménages, ça mériterait la potence... D'abord pourquoi que le Gouvernement ne les met pas en prison comme des bêtes enragées...

Le Père Bachu. — Au jour d'aujourd'hui, l'en faudrait des prisons pour loger tout ça... Y paraît que dans les villes, c'est enco' pis que dans les villages paç'qu'on peut mieux se cacher... Sais-tu à quoi que je pense du moment-ci...

La Mère Bachu. — Ma foi non...

Le Père Bachu. — Eh ben, v'là la chose... Du moment que le Joseph va s'en aller, au cimetière, reposer à côté de ses gens et qu'on va faire un encan de son bien, ça sera le moment d'acheter son champ de la Louvière qu'est à côté du

N° 1°, janvier 1923.



not'... Tu parles si ça ferait une belle pièce, trois jours et des ares d'une seule rayure... Y aurait pas plus beau dans tout le confin...

La Mère Bachu. — Ça, c'est vrai, ça ferait un beau morceau de terrain... Mais y a bien des jaloux au pays... je pense que le Boquin, qui est joindant de l'aut' côté, va y mettre son grain de sel... Te verras c'que j'te dis...

Le Père Bachu. — C'est bien c'que je ramine depuis que je sais qu'on vendra... Je cherche comment qu'on pourrait arranger la chose sans trop se faire harpouiller par les marchands de bien... Est-ce que t'es dans les papiers de la femme du Boquin...

La Mère Bachu. — La Zélie... Elle a une si bonne réputation que j'aurais peur de me salir en la touchant seulement avec mon petit doigt... Te te rappelles bien qu'on l'a attrapée à voler des prunes dans la vigne du Timothée...

Le Père Bachu. — Ben oui, mais ça c'est pas voler censément... Probable qu'y aisait chaud et qu'elle avait soif... Elle en aura pris quéqu'unes pour se rafraîchir...

La Mère Bachu. — Toi, y ferait bon que tu soyes portier dans l'aut' monde, y aurait pas beaucoup de gens qu'iraient en enfer... Qu'est-ce que te voulais dire, à propos de la Zélie...

Le Père Bachu. — Je voulais dire que quand on a besoin des services de quéqu'un, faut pas être si regardant... Une supposition, quand te veux manger une pomme, est-ce que te te rebutes paç'que la pelure est un peu tachée, dis voire...

La Mère Bachu. — Pas besoin de tant de paraboles... qu'est-ce que te veux à la Zélie...

Le Père Bachu. — Je vois ça, faut que j'te mette le nez au-dessus de la marmite pour que te sentes le goût du bouillon. Te penses bien que c'est pas pour faire des grimaces que je voudrais que t'ailles chez le Boquin... C'est pour les sonder et voir si z'ont l'envie de danser quand la musique jouera...

La Mère Bachu. — T'avais qu'à le dire au lieu de tant jouer la comédie...

Le Père Bachu. — Je croyais, le Bon Dieu me pardonne, que t'avais un peu plus d'entendement dans les affaires... Enfin... Je ne pense pas qu'y en ait des autres, au village, pour chercher à nous faire des mistouffes à propos du champ-là...

La Mère Bachu. — T'y fie pas, les hommes, c'est de la graine qui ne vaut pas cher... Y a le Noirot qui a une fringale de terrains... Il achète pour faire de la poussière... Sa femme, qu'est vilaine comme les sept péchés capitaux, veut aussi faire la huppée... C'est des gens à craindre dans les encans, te verras voire à te méfier d'eusses...

Le Père Bachu. — J'ai pas trop peur du Noirot... D'abord on est bien ensemble, j'y vends des semences et, te le sais bien, il aime not' espèce de petits cochons... J'y dirai que s'y m'embête, eh ben, y pourra se passer le doigt devant le nez pour avoir quéque chose de chez nous... Te vas aller trouver la femme du Boquin pour assavoir s'y z'ont envie du champ... Mais te tâcheras de ne pas te découper... T'auras l'air d'y faire croire qu'à not' âge on ne veut pas se donner plus de mal qu'on n'en a et qu'on ne veut plus rien acheter...

La Mère Bachu. — Pour qui que te me prends, je suis pas si bête que je suis mal habillée... J'vas y aller demander si elle a des escaroles à repiquer...

SCÈNE II

La Mère Bachu. — En passant devant chez vous, ce tantôt, y m'a pris une idée... Vot' voisine, la Léonie Bichon, chante partout que vous avez des si bonnes escaroles, qui sont tendres comme de la rosée et qu'y fondent dans la bouche que, ma foi, je m'ai dit que j'allais vous en demander une douzaine de toquées... Bien sûr que je ne serai pas regardante su' le prix pisque vos escaroles, ça vient de loin et que ça vous a coûté... Pas plus au roi qu'au berger, je ne veux d'obligation à personne, je vous payerai c'que ça vaut...

La Zélie. — C'est que je vas vous dire la chose... Si j'en vends, comme vous me demandez, une douzaine de toquées qui ont déjà pris racines, mon homme va m'agoniser, l'est capable d'en râler pendant des jours et des nuits... quand il est hors de ses gonds, c'est moi qu'en supporte les conséquences... Y n'est pas doux comme du sirop de framboises... Hier, au soir, après avoir mangé du saupiquet, l'était de bonne humeur, paç'qu'y s'en avait reléché les bobines, j'y avais mis une bonne cuillère de saindoux, faut tout dire, le v'là qui m'entreprend su' nos escaroles : « Vois-tu Zélie, qui me fait comme ça, j'ai eu le nez creux d'en rapporter du cousin Victor quand je suis allé au Sablon... Tout le monde en veut dans le pays, on va les laisser monter à graine et on vendra la semence... Te verras combien qu'on fera d'argent... » Maintenant, une supposition, si je vous en vendais après ce qu'y m'a dit, je serais propre. L'en faudrait du savon pou' me blanchir... Je verrais plus souvent son dos que sa figure...

La Mère Bachu. — Faudrait que je soye bien dénaturée pour mettre la brouille dans vot' ménage à propos d'escaroles... J'aime mieux m'en passer... On mangera de l'endive et, pour l'hiver, je ferai pousser de la barbe de capucin dans not' cave... Comme il a été bien vite remballé, le pauv' Joseph Thomas ; quand j'ai su ça, les bras m'en ont tombé, mes jambes ne voulaient plus me porter, on aurait cru qu'elles étaient comme de la laine d'agneau...

La Zélie. — Et moi donc, m'ame Bachu, c'est l'Annette du Père Christophe,

qu'est venue m'apporter la nouvelle un peu avant l'angélus... Je pélais des pommes de terre pour not' souper... J'en ai été si remuée depuis le haut jusqu'en bas que je m'ai enfoncé le couteau dans le gros doigt jusqu'à l'os... J'ai perdu plus de sang que quand on tue un nourrain de six semaines... Qu'est-ce qu'elle va devenir la pauvre Lisbeth, après un pareil accident, surtout elle qu'a jamais attrapé d'ampoules...

La Mère Bachu. — L'aimait bien de regarder les ouvrages, mais pas de les faire... Me parlez pas de femmes comme ça qui se mettent des onguents su' les joues pour plaire aux hommes...

La Zélie. — Bien sûr que celles qui font ça, c'est pas naturel, elles cherchent après les coups d'encensoir... Ça sera bien fait pour la Lisbeth, si elle n'a plus que des sons à manger au lieu de farine...

La Mère Bachu. — Y paraît qu'on va vendre tout le saint frusquin, les bêtes, les denrées, les terres...

La Zélie. — Avec tout ça y en aura pas pour des mille et des cents...

La Mère Bachu. — Ça c'est vrai, leurs bêtes ont toujours l'air d'être en temps de carême et leurs champs, on dit qu'y sont empoisonnés d'herbes depuis que le pauv' Joseph est tombé dans la raie... Y aura guère d'amateurs...

La Zélie. — Faut pas vous y fier... Des acheteurs de terrain, y en a toujours... Plus qu'on a de mal dans les villages, plus qu'on en veut...

La Mère Bachu. — Alors, vous croyez, par exemple, que vot' Boquin se mettra su' les rangs... Tiens, j'y pensais plus, vous êtes voisin à la Louvière, ça vous conviendrait...

La Zélie. — J'sais pas, mon homme m'a enco' pas desserré les dents à ce propos-là... Et vous aussi, vous êtes joindant et vous avez les reins solides pour acheter...

La Mère Bachu. — Vous n'y pensez pas, la Zélie... A not' âge. quand bientôt six pieds de terrain, ça sera assez pour nous loger jusqu'à la fin des siècles... Faudrait qu'on soye bien bêtes pou' se mettre enco' plus la corde au cou... D'abord les terrains de la Louvière, ça ne vaut pas les quatre ers d'un chien...

La Zélie. — Que vous dites... Ça m'étonnerait bien si le Père Bachu n'en avait pas l'envie... Tant qu'à nous, ça ne nous gêne pas... Nous en avons déjà une indigestion de terrains...

La Mère Bachu. — C'est comme nous... La Lisbeth ne pourra pas se défaire de ce qu'elle a... ce sera bien fait... Je m'en vas...

SCÈNE III

La Zélie (à son homme). — Je viens de recevoir la visite d'une belle dame... Devine voire qui que c'est...

Le Boquin. — C'est bien sûr la Cayatte... Paç'qu'elle a les côtes en long, elle voudrait empêcher les autres de travailler pour qu'on voye pas sa paresse...

La Zélie. — Mais, ma foi non, c'est la Mère Bachu...

Le Boquin. — Pas possible... L'est comme les renards quand y z'entrent dans les maisons, c'est pas pour y faire du bien... Qu'est-ce qu'elle t'a dit...

La Zélie. — J'ai pas eu besoin de mettre des lunettes pour voir où qu'elle voulait en venir... Elle a essayé de me tirer les vers du nez à propos du terrain de la Louvière... Elle l'a déclabaudé pour que te ne mises pas dessus et afin que le Père Bachu l'achète pour des grimaces...

Le Boquin. — Je m'en doutais, c'est des avale tout crû... C'est pis que des chiens enragés, ça mordrait partout... Et qu'est-ce que t'as dit à la vieille...

La Zélie. — J'n'ai rien dit pour pas me tromper... D'abord c'est toi que ça regarde...

Le Boquin. — Oui, ça me regarde... J'aime pas que les blancs bonnets mettent leurs si et leurs quoi hors de leur cuisine... Elle t'a bien sûr raconté que son homme ne voulait plus rien acheter...

La Zélie. — Mais oui...

Le Boquin. — Et t'as avalé ça comme du lait doux...

La Zélie. — Pour qui que te me prends... J'voudrais que te leur tendes un piége parce qu'y sécheraient comme des pruneaux si on avait le terrain...

Le Boquin. — C'est bon, je verrai le marchand de biens... S'y avait moyen de les endormir et de les prendre au lacet sans qu'y s'en doutent... Ça me ferait plus plaisir qu'un écureuil qui mange des noisettes... Tâche toujours pas d'en parler... Les cancans des femmes, ça se répand plus vite que l'éclair...

La Zélie. — C'est bon, quand j'ai envie de me taire, je ne parle pas plus qu'un morceau de bois...

SCÈNE IV

Le Père Bachu. — Alors, te l'as vue, la Zélie...

La Mère Bachu. — Oui, elle faisait l'âne pour avoir des sons... Elle m'a dit qu'elle ne savait rien, que son Boquin ne lui en avait pas parlé, qu'y n'en voulaient point, eccœtera...

Le Père Bachu. — V'là ce qui me tracassait... J'étais comme une âme en peine en piochant nos lisettes... Je sentais le goût comme un furet... s'y t'on dit qu'y n'en veulent point, c'est qu'y z'en veulent... C'est comme les chats qui se cachent pour attraper les souris... Eh ben, pisqu'y sont francs comme des bourricots qui aiment mieux reculer que d'avancer, foi de Père Bachu, c'est pas pour eusses le terrain de la Louvière, faudrait qu'y z'aient beaucoup de foin dans leurs bottes pour me l'enlever... t'entends, c'que j'te dis, Victorine...

La Mère Bachu. — Oui, mon homme... Si t'arrive à tes fins, j'te le promets... On fera la fête... Je tuerai une poule qu'a le croupion fermé... Mais ne t'endors pas su' l'mastic... Le Boquin est plus remuant qu'un chat à qui on marche su' la queue...

Le Père Bachu. — Je l'attends à la vente... Faudra bien qu'y montre ses cartes pour jouer...

La Mère Bachu. — Méfie-toi... J'ai pas plus de confiance en lui que dans une buse qui guette des volailles...

Le Père Bachu. — Fais pas la grimace avant d'être brûlée... Le Boquin, c'est un sournois et un renfermé; mais y n'est pas si bête qu'il est vilain; y ne payera jamais un champ au-dessus de ce qu'y vaut... T'en fais pas, Victorine, j'aurai le terrain de la Louvière... L'en faudrait des Boquin pour me le souffler...

SCÈNE V

Au cabaret des deux Reinettes, chez la Rosine Bajolet, a lieu la vente du Joseph Thomas; tous les cultivateurs, tous les manœuvres du village s'y trouvent car une pluie abondante a noyé la terre et interrompu tous les travaux. L'encan est dirigé par le crieur Golin, un petit bossu qui connaît tout le monde et qui a la langue bien pendue.

Le Crieur. — Nous mettons en vente 17 ares 90 centiares au lieu dit La Rayée, entre Bertrand et Maclu... A 150 francs... C'est des terres où qu'y a pas besoin de fumier, ni d'engrais... Tout y pousse, le blé, la pomme de terre, les lisettes et même le chiendent, tellement que c'est bon...

Le Baptiste Renaud. — Moi, je prends à 150 francs.

Le Crieur. — Ça ne m'étonne pas qu'on dit, dans tout le canton, que t'es le plus rusé du pays... T'as déjà la plus belle femme... Tu veux encore avoir le meilleur terrain... Allons les amateurs... Je parle bien entendu pour ceux qui comprennent les choses, pas pour les pochetées... Personne ne dit mot, adjugé...

Nous passons maintenant au terrain de la Louvière, 31 ares 10 centiares entre Bachu et Boquin, ça c'est une terre à petits pois de conserve... Je la mets à 300 francs...

Le Père Bachu. — 350...

Le Père Noirot. — Je mets 400...

Le Crieur. — Allons, le Boquin, décide-toi voire... Ne te laisse pas marcher sur tes cors aux pieds. Dis 500 francs et t'auras la préférence...

Le Boquin. — Vous me le donneriez pour rien que je n'en voudrais point, vu que j'en ai plein les bretelles de vos terrains... Vendez-le au Père Bachu, l'est plus fort qu'un baliveau de forêt...

Le Crieur. — Si te n'as l'envie de rien, avec ta figure de poire tapée, te

devrais au moins clore ton ouverture et laisser parler les amateurs... On n'est pas ici pour entendre des choses qui défrisent les gens de bonne famille...

Le Père Bachu. — 450...

Le Père Noirot. — 500...

Le Crieur. — N'allez pas si fort, vous allez faire déraper l'auto... M. Cahin vous payera à boire tout à l'heure avec son bénef... Attention à vos entonnoirs... Eh ben, Père Bachu, faut pas que je vous arrête... Dites 550... j'aime pas de poireauter des heures entières... C'est bon quand j'allais voir ma petite Caroline...

Le Père Bachu. — Je mets les 550, mais c'est fini... Du moment que le Boquin n'en veut pas, je ne veux pas me ruiner...

Le Crieur. — Te vois Boquin, le tort que ta mauvaise langue a fait à not' commerce... Te vas mettre les marchands de biens su' la paille... S'y a une justice dans ce bas monde, te seras foudroyé, un de ces quatre matins, par le tonnerre et par les éclairs et te ne me verras pas à ton enterrement... Allons, c'est bien dit, bien fini... Le terrain n'atteint pas sa valeur, il est retiré de la vente...

SCÈNE VII

La Mère Bachu. — Alors te v'las revenu baguettes blanches... C'est pas naturel... Y a à boire et à manger dans c't'affaire-là...

Le Père Bachu. — C'est moi qui ai donné le plus, je l'aurai...

Le Père Noirot arrive tout essoufflé.

SCÈNE VIII

Le Père Noirot. — Eh ben, en v'là enco' une histoire qui n'est pas piquée des vers... Figurez-vous que le Boquin avait donné, avant la vente, 650 francs du terrain au marchand, en sournois, pour l'avoir sans miser... Et il lui a donné...

Le Père Bachu. — Ah le salaud... quel toupet...

La Mère Bachu. — J'te l'avais bien dit qu'y fallait se méfier... Les gens-là ne sont pas catholiques...

Le Père Noirot. — Y ne le payera pas dans l'aut' monde... Avec les frais, c'est plus salé que de la saumure...,

Le Père Bachu. — A not' âge on a assez de terre...

La Mère Bachu. — Bien sûr, pisqu'on peut plus se faire servir... Mais je l'aurais voulu pour faire enrager le Boquin et la Zélie...

Julien PÉRETTE.





FAUSSES NOUVELLES DE LA GUERRE (1)

Mon article sur les fausses nouvelles de la guerre m'a valu de nombreuses communications. Je ne puis les publier toutes, le sujet serait inépuisable, mais en voici quelques-unes, un peu au hasard.

Fin 1914, plusieurs dépôts du 21e corps avaient été réunis à Châlon-sur-Saône. Un jour, on vit circuler au milieu des chasseurs du 17e un caporal de tirailleurs algériens portant encore l'ancienne tenue bleu-clair des turcos. Dès son apparition, la ville s'affola. Instantanément, le bruit courut que les régiments de tirailleurs avaient été décimés aux environs de Baccarat, et que les rares survivants (à Châlon, il n'y en avait qu'un) avaient été versés dans les chasseurs.

Le caporal, cause de tout ce trouble, était tout simplement un réformé temporaire qui venait d'être rappelé à l'activité. Jamais les régiments de tirailleurs n'avaient paru dans la région de Baccarat.

Si j'ai choisi cette fausse nouvelle, que me communique le capitaine Klipfel, ce n'est point qu'elle soit particulièrement sensationnelle, mais elle montre bien comment prend naissance la rumeur qui se répandra avec la rapidité d'un éclair. Un fait minuscule, souvent vrai, est le point de départ. Immédiatement, il est dénaturé, grossi, amplifié et au bout de quelques heures personne ne saurait plus reconnaître l'enfant qui vient de naître. Le tirailleur de Châlon-sur-Saône est un symbole.

Autre exemple de transmission rapide et aussi inexacte.

Dans les premiers jours d'août 1914, à Nancy, un sergent de territoriale, pris d'un accès subit de folie, tira sur ses hommes et fit malheureusement plusieurs victimes. Ce drame se déroula sur la place de la Carrière. Un de mes amis se

(1) Voir le *Pays Lorrain* 1922, p. 481.

trouvait près de Saint-Epvre, l'on entendait encore le bruit des coups de feu, quand un homme passa près de lui, en courant et lui cria : Sauvez-vous, les Allemands sont à la Pépinière ! ! !

On me rappelle une fausse nouvelle que j'avais eu tort de négliger, ce sont les gendarmes de Verdun, surpris par des soldats pillards, égorgés, pendus à l'étal d'une boucherie. Cette sinistre histoire, colportée partout, a peut-être bien fait le tour du monde.

Un officier de gendarmerie m'affirme énergiquement qu'elle est de tous points inexacte. Je n'ai point la prétention de mettre fin à la légende, mais j'ai tout de même quelque plaisir à la démentir. Vraiment, il y a mieux à dire des soldats de Verdun.

Cette légende, comment a-t-elle pris naissance ? Nul ne le saura jamais. Je l'entends assez volontiers, imaginée par un soldat vantard et quelque peu farceur, dans un train de l'arrière, faisant frémir des auditeurs naïfs au récit de ce sombre drame, la nuit, dans un bouge de Verdun bombardé. Il y avait bien de quoi terrifier les âmes sensibles et crédules ; le récit ne pouvait s'arrêter là.

La dépêche du général de Castelnau, annonçant en septembre 1915 la percée victorieuse sur le front de Champagne, n'est décidément pas une fausse nouvelle.

Elle a bien été envoyée.

On me communique copie du message adressé aux troupes par une armée, le 29 septembre 1915, à 13 heures. « Le général en chef téléphone : Trois divisions sont passées par la brèche, et le général de Castelnau ajoute : *Non nobis, sed tibi gloria, Domine* » (Ce n'est pas à nous que la gloire revient. Seigneur, elle vous appartient tout entière).

A retenir un détail assez cocasse, c'est qu'une heure après une autre dépêche était lancée : « Dans le message téléphoné, n° 1156, du 29, 13 heures, ne tenir compte que de la première phrase ainsi conçue : Le général en chef téléphone : Trois divisions sont passées par la brèche ». Le G. Q. G., à la réflexion, s'était dit que les psaumes du roi David n'avaient rien à voir avec un communiqué officiel et il laissait au général de Castelnau la responsabilité du souvenir biblique.

Je sais aussi que le général, évidemment trompé par les renseignements trop optimistes qu'il avait reçus, a téléphoné lui-même aux chefs de certaines armées la nouvelle du grand succès qu'il entrevoyait. A la N^{e} armée, on a même fait sauter quelques bouchons de champagne. Même par téléphone et de vive voix, il n'a pas manqué d'ajouter la citation latine. Elle seule d'ailleurs donne un petit cachet inattendu à cet incident très compréhensible.

Il semble que les signaux lumineux ont fait leur temps et qu'on n'y croit plus guère. Voilà une histoire que je rapporte parce qu'elle se place en plein Nancy.

En septembre 1914, à la Pépinière, un monsieur, d'apparence assez raisonnable cependant, racontait à un cercle de badauds qu'il avait vu la veille, vers 10 heures du soir, d'étranges lueurs monter et descendre d'un arbre qu'il désignait. Sûrement, il y avait dessous un espion qui communiquait avec les Allemands, mais il n'avait pu l'apercevoir. Un auditeur essaya bien d'expliquer à la foule que les signaux depuis la Pépinière ne pouvaient pas aller bien loin, en tout cas pas jusqu'aux lignes allemandes. Il n'eut aucun succès.

Le soir il voulut vérifier. Sans aucun doute, il y avait dans l'arbre des lueurs anormales. La lune, brillant dans son plein, se jouait dans les feuilles que la brise agitait légèrement.

Du plateau de Malzéville, on apercevait souvent des lumières bizarres et qui semblaient suspectes. Le service d'aviation en vérifia un bon nombre. Il en découvrait tous les soirs sur la côte de Vandœuvre, mais assez vite il s'aperçut que les phares d'automobiles lançaient dans les tournants de la route d'étranges lueurs qui sillonnaient la nuit.

Des signaux qui semblaient plus précis l'intriguèrent longtemps du côté du bois de Pulnoy. Il en repéra la direction par les moyens les plus scientifiques et finalement installa des postes de surveillance.

Ceux-ci purent transcrire des dépêches en alphabet Morse. C'était grave, mais quand on les déchiffra, on ne lut que des nouvelles ahurissantes, un peu cocasses et souvent même salées. C'étaient des soldats du génie, s'ennuyant au coin de leur bois, qui pour passer le temps entretenaient avec leurs voisins, qui ne s'amusaient guère plus, une conversation de troupiers.

La question des signaux lumineux est, je crois, jugée et bien jugée.

Je m'arrête, car je ne veux point donner une suite à mon premier article. Si j'étais jamais tenté de continuer, je collectionnerais les fausses nouvelles de la paix et la chasse serait aussi fructueuse. Je ne serais point obligé de remonter jusqu'au temps de Louis-Philippe et au célèbre serpent de mer dont le « Constitutionnel », le journal à la mode, annonçait l'apparition chaque fois qu'il était à court de copie. Jadis les Américains ont fait mourir bien des fois une vieille négresse qui avait été la nourrice de Washington, elle avait fini par atteindre plus de cent cinquante ans.

J'ouvre aujourd'hui mon journal et j'y retrouve la même rubrique qu'hier et avant-hier : Les poêles qui explosent. Chacun sait que depuis un mois tous les fourneaux de France ont concurrence aux obus à qui mieux mieux. Un tas de gens trient leur anthracite pour y chercher une grenade mystérieuse, il ne semble point d'ailleurs qu'ils en aient jamais trouvé. Le jour où on ne parlera plus d'eux, les fourneaux redeviendront bien sages sauf ceux qui ont un mauvais

tirage ou des retours de flamme un peu violents et tout le monde sera rassuré. Le temps d'imprimer ces lignes, et ce sera sans doute chose faite. Les poêles explosibles seront oubliés.

Il en sera probablement ainsi des piqûres mystérieuses qui inquiètent Paris, quelque peu la province, et alimentent la chronique. Il s'agit des personnes, presque toujours des femmes, cruellement lardées à coups d'épingle. C'est même arrivé, disent les feuilles du jour, à une concierge toute seule dans sa loge et à la femme d'un gardien de la paix, sur le pas de sa porte, alors qu'il n'y avait personne autour d'elle. Elle a retrouvé une aiguille de dentellière plantée dans son cou. Les journaux sérieux ajoutent d'ailleurs qu'il n'y a qu'une chose à faire : fermer la rubrique des piqûres mystérieuses et alors elles s'arrêteront. Il y a sans doute quelque individu, farceur, idiot ou maniaque impulsif et malade, qui a pu piquer des femmes. La police finira bien par le retrouver. Elle a déjà arrêté quelques innocents. Le reste, disent les médecins, n'est que de l'auto-suggestion.

Comme celle des signaux lumineux, l'histoire des poêles et des piqûres élaire la psychologie des foules. Tout cela est phénomène archi connu, depuis le temps des possédées du diable et le sabbat des sorcières, dansant la nuit, sur la bruyère, à cheval sur un vieux balai. Des imaginations vives, il y en aura toujours, même en France, le pays de Descartes et de Voltaire. Quelles histoires, mon Dieu, peuvent bien se colporter en Russie, la patrie de Raspoutine.

Louis Sadoul.





Les dernières années du peintre Maréchal

racontées par l'un de ses amis

Dans son recueil manuscrit sur les arts et les artistes à Metz, Auguste Migette a écrit une importante notice sur la vie et les œuvres de son ami le peintre Maréchal. Dans cette longue étude remplie de souvenirs personnels, l'un de nos collaborateurs messins, a bien voulu extraire quelques-unes des pages émouvantes rappelant la vie mouvementée de l'éminent artiste pendant l'année terrible, son départ de sa ville natale et son installation à Bar-le-Duc, ses confidences à son ami Migette, son dernier voyage à Metz, etc.

Le 14 février 1870, M. Maréchal laissait voir dans ses ateliers, entre différents vitraux, un grand portrait du pape, richement encadré, destiné à l'Exposition de Rome. A partir de ce moment, à la veille des événements les plus déplorables, jusqu'au 31 août, je n'ai rien trouvé dans mes notes concernant M. Maréchal. Ce jour-là, je l'ai rencontré vers 8 heures du soir, il allait en ville, suivant lui, le triomphe de la Prusse serait une fatalité et une menace pour l'Europe entière, mais il espérait encore qu'on en viendrait à bout... Maintenant nous savons à quoi nous en tenir sur la supposition, quant à la première, le temps qui amène l'imprévu, nous l'apprendra.

Le 12 septembre, à 8 heures du soir, M. Maréchal est venu me voir. Il ne s'est nullement occupé des misères qui nous entourent. Son esprit s'était affranchi pour le moment de ces préoccupations pour s'occuper des plus hautes questions de l'humanité qu'il expliquait avec une facilité d'élocution des plus remarquables. Il parvenait ainsi par des entretiens aimables et consolants à nous faire oublier avec lui pendant quelques heures les angoisses de la situation.

Le 29 octobre 1870, après 2 heures, le temps était sombre, froid et pluvieux. La ville était sillonnée de régiments prussiens, allant dans diverses directions, prenant possession des portes, des places, des casernes, des postes, des forts. Les soldats français désarmés et délabrés, étaient massés hors de la ville dans des terrains défoncés et humides pour être dirigés comme des troupeaux vers



l'Allemagne. Les camps bouleversés, les voitures, les caissons, les selles, les harnais, les chevaux morts ou éclopés étaient abandonnés et jonchaient les routes. Les officiers français, sans épée, parcouraient la ville au milieu de leurs vainqueurs (*sic*), pour se loger, en attendant leur départ. Toute la nuit, de nouveaux régiments arrivaient ; les soldats étaient logés par compagnies, par bataillons dans les monuments publics, au Théâtre, à l'Hôtel de Ville, au Lycée, à la Bibliothèque, dans les marchés, etc., et par escouades chez les bourgeois ahuris.

Le lendemain 30 octobre, à 5 heures du soir, M. Maréchal est venu me voir. Tout courage l'avait abandonné, il pleurait...

Le 18 novembre, je suis allé chez M. Maréchal, trois ou quatre peintres avaient recommencé à travailler. De l'atelier des auxiliaires, nous allâmes dans l'atelier particulier du maître, où il commençait quelques cartons, en autres la *Vie de saint Vincent de Paul.* Notre entretien eut surtout pour objet l'immortalité de l'âme et nous donna pour solution : que cette immortalité découle naturellement de notre existence. Je suis, donc je dois continuer ; la personnalité donnée dans ce monde, pourquoi serait-elle détruite ailleurs ? Puisqu'elle a été jugée nécessaire ici-bas, moins par nous que par celui qui nous a créé. Il avait donc un but ; ce but nous l'ignorons, il nous reste à le connaître.

Le 24 novembre, nouvelle visite à M. Maréchal. Il était indisposé, souffrant et découragé. Cela peut finir par la mort, me dit-il. Si j'étais seul, j'irais au devant avec plaisir, mais ma position ne me permet pas de la désirer, j'ai une femme, une belle-fille, des petits-enfants et un grand établissement à soutenir. Que deviendrait tout cela après moi ? (1).

Le 28 décembre, je reçus une nouvelle visite de M. Maréchal, il souffrait toujours de son indisposition ; sa santé demandait les plus grands soins. Son fils séjournait alors à Constantinople où, loin des tracas qui torturaient son père, il jouissait d'une vie agréable, au milieu des arbres verts et des fleurs. Que faisait-il là ? Il s'y était réfugié, loin de Paris, chez des parents de sa femme....

1871. Vers le soir du 9 janvier, par 10 degrés de froid, M. Maréchal est venu me voir. Il craint que le nouveau gouvernement français, la République, ne nous enlève les sympathies des autres états plus ou moins monarchiques. Le 21 du même mois, il est revenu me voir, pour me dire qu'il allait partir pour Genève, où il devait retrouver son fils qui revenait de Constantinople.

Le 30 janvier, j'ai revu M. Maréchal dans son atelier, lui et tout son personnel paraissaient préoccupés et abattus. On avait exposé l'ensemble des vitraux destinés à la chapelle des évêques de la Cathédrale. Deux prêtres, attachés à l'Evêché,

(1) M. Maréchal avait alors près de 71 ans, étant né à Metz le 27 janvier 1800.

sont venus les voir. Ils nous ont dit que les Prussiens avaient demandé de se servir de la Cathédrale pour le culte protestant des militaires. L'évêque avait refusé de donner cette autorisation. M. Racine, l'architecte diocésain, qui est venu ensuite, était résolu de quitter Metz, il avait remercié l'administration allemande qui lui demandait de continuer ses fonctions ; il ne voulait par voir ses fils, dans quelques années, porter les armes contre la France.

Le 18 février, on finissait dans les ateliers de M. Maréchal deux grands vitraux commandés par l'ex-impératrice, avant sa déchéance, pour une église de Nancy (Saint-Epvre). On tenait à les faire voir au public le plus tôt possible, pour avoir par les journaux, la constatation publique de leur achèvement et pouvoir ensuite les faire solder.

Le 28 avril, j'ai revu M. Maréchal dans l'atelier de M. Pètre, le sculpteur. Il faisait partie d'une commission qui s'y était réunie pour voir la maquette d'une statue représentant la ville de Metz qui devait compléter le tombeau de M. Maréchal, maire de Metz (mort le 29 mars précédent). Deux critiques furent faites, l'une par M. Prost, l'autre le fut en ces termes par M. Maréchal, le peintre : il n'approuvait pas cette statuette figurant la cité et couronnant le buste de M. Maréchal dont on n'avait pas encore désigné la place.

D'ailleurs cette statue qui représente une jeune fille inspirée par une autre figure qui orne le tombeau d'un cimetière de Paris, ne donne aucune idée d'une ancienne ville comme la nôtre qui remonte à l'époque gauloise. Il aurait préféré à tout ce symbolisme M. Maréchal, le maire, représenté à son dernier moment, tombant et expirant en rentrant chez lui et encore enveloppé dans son manteau.

Le 29 mai, on est venu me chercher de la part de M. Maréchal pour voir complètement terminé, le troisième vitrail destiné à la chapelle des évêques, représentant *saint Sébastien* secouru par trois femmes.

M. Champigneulle était dans l'atelier (1). Comme toujours, depuis nos malheurs, après avoir examiné les objets exposés, échangé à leur sujet, quelques mots, quelques réflexions et souvent de sincères admirations, notre conversation revint naturellement à notre triste situation.

C'est vers le 10 juin 1871, que M. Maréchal a fait mettre en place les verrières actuelles de la chapelle des Evêques, enfin complètement terminées.

Le 2 juillet, M. Maréchal est venu me chercher pour aller voir dans son atelier le *portrait de M. Sérot*, président de la chambre à Metz avant la guerre,

(1) M. Champigneulle était alors le directeur de la maison Maréchal. Par acte notarié du 7 mai 1868, cet industriel avait formé, avec M. Maréchal fils, une société en nom collectif sous la raison sociale : Maréchal et Champigneulle.

Par un autre acte du 19 avril 1871, cette société fut dissoute à partir dudit jour et M. Champigneulle, seul chargé de liquider ladite société, fut autorisé à continuer, pour son propre compte, le même genre d'indusirie.



alors conseiller à la Cour de cassation. Ce portrait peint à l'huile est bien fait, clair partout et d'une coloration admirable. Comme mouvement, il laissait à désirer plus de naturel, il montrait assez gauchement un passage sur un livre des lois.

Le 18 septembre, j'ai eu la visite de M. Maréchal. Il était malade, souffrait surtout de l'estomac et ne pouvait travailler. Il était désolé, accablé de soucis, d'inquiétudes et voyait avec effroi sa position incertaine dépendre complètement d'un industriel très inquiet lui-même, dont la fortune était bien compromise et qui ne savait quel parti prendre dans ces moments si difficiles pour les habitants de ce malheureux pays, dont les capitaux étaient engagés dans de grandes entreprises.

Invité par M. Maréchal à passer chez lui, j'y suis allé le 29 octobre. Il venait de repeindre complètement et avec succès le portrait du maréchal Ney. Ce portrait avait été fait en 1834 pour l'Hôtel de Ville, je venais de le faire placer au Musée, à la place qu'il occupe toujours. En le voyant, il trouva qu'il avait poussé au brun. Il me le demanda de le lui envoyer dans son atelier pour dévernir et le retoucher.

Il s'occupait alors à revoir ses anciennes peintures et dessins faits depuis sa jeunesse. De sa première époque, j'ai surtout remarqué une étude à l'huile, faite d'après lui, dont il s'est servi pour son vitrail de l'*Artiste*. Le portrait de sa mère, admirable peinture à l'huile, et celui de M. Laquiez, ancien juge de paix, dont il a reproduit la tête dans le vitrail du *Bourgmestre*. De nombreuses études au pastel, faites d'après ses plus jolies élèves, étaient étalées de tous côtés, pour être réparées après avoir été trop longtemps abandonnées sans soin dans un coin de l'atelier.

C'est ce jour-là, que j'ai prié M. Maréchal de me donner quelques renseignements sur ses parents et sa jeunesse, pour ne pas reproduire en faisant le travail qui m'occupe, les erreurs de beaucoup de ceux qui ont parlé de lui dans divers ouvrages. Il y consentit volontiers, et mon album se couvrait de notes.

Cet intéressant travail fini, le célèbre artiste parla de notre art, du coloris surtout. Il pensait que les Italiens et les Flamands s'étaient servis pour la coloration de leurs tableaux de fleurs et de fruits; chez les premiers, c'étaient les tons des figues, des oranges, des citrons, des raisins et des feuilles aux tons si variés qui dominaient sur leurs toiles; chez les autres, la pomme, la poire, les prunes, les produits de l'Inde étaient étudiés et utilisés.

M. Maréchal ne parlait jamais de la composition, de l'arrangement des scènes, de leur symétrie dissimulées par leurs mouvements pittoresques, de leur harmonie, de la disposition des lignes, de l'équilibre des groupes, d'une

brillante et pompeuse ordonnance, etc. Ces questions, si importantes cependant ne semblaient jamais l'occuper, aussi ses tableaux qu'il évitait de composer de plusieurs personnages laissaient cependant à désirer sous ce rapport.

En nous quittant, M. Maréchal a été fort bienveillant envers moi, en me disant qu'il m'estimait beaucoup, que j'avais mené une vie honorable et utile et que mon œuvre artistique était le résultat d'une idée noble et patriotique. Je lui fit remarquer que mon talent n'avait faiblement secondé que les petits comme moi, aidaient bien peu le progrès général... Si, si, me dit-il, ils sont les intermédiaires entre les grands artistes et le public, ils font l'éducation de ceux qui ne peuvent comprendre les plus élevés, ils se font mieux comprendre des ignorants, ce sont les bas officiers de l'armée, ils sont toujours en communication avec les soldats.

1872. Le 14 janvier, l'après-midi, j'allais chez M. Maréchal, sur le Pont-des-Morts, je l'ai rencontré se promenant avec sa belle-fille. Il me parut abattu et en effet, il était encore une fois malade, il souffrait physiquement et surtout moralement, sa position était de jour en jour moins belle. Il avait formé des élèves habiles, presque tous l'avaient abandonné, il était seul pour soutenir et faire aller une machine formidable et cependant malgré cette triste situation, il n'avait jamais éprouvé plus vivement le besoin de produire et de laisser d'autres œuvres que des vitraux.

Il retouchait toujours ses anciennes études et préparait ainsi quelques ressources à sa famille en cas de malheur. Il avait bien avancé deux grands cartons au fusain, l'un représentant dans une nacelle le Christ avec quelques disciples, l'autre, un hérésiarque prêchant dans une petite assemblée composée de trois groupes. Ces tableaux étaient bien composés, le maître avait enfin pris le parti de s'affranchir du modèle en commençant, il en était résulté plus de liberté dans l'arrangement des groupes, plus de naturel dans les mouvements et les gestes de ses personnages qui exprimaient mieux sa pensée. Il ne se servait plus du modèle que pour finir, pour rectifier les formes et les détails.

On voyait dans l'atelier, autour de lui, gisant par terre, plusieurs fusains, des paysages et des vues de Metz, reproduits de souveuir quand la lune par sa lumière discrète donne de la grandeur à tout en laissant les parties ombrées sans détails et en donnant aux masses éclairées toute l'importance que ne viennent pas amoindrir les petits effets, les papillotages des reflets.

Le 21 janvier, M. Maréchal est venu me dire une fois de plus, croyant amoindrir ses peines, combien étaient grandes ses afflictions. Il souffrait de la gorge et de la poitrine. Si je pouvais, comme je vous l'ai déjà dit, travailler à ma guise, donner suite à diverses idées, terminer quelques tableaux que je rêve,

oh ! alors j'irais mieux, mon ardeur et mon courage me reviendrait, mais être continuellement occupé d'une grande affaire dont je ne suis plus maître, abandonné de mes meilleurs auxiliaires, je suis à chaque instant dérangé pour aller retoucher, refaire les travaux exécutés par des hommes plus habiles; consacrer mon temps à donner quelque peu de tournure d'art à des œuvres qu'il faut livrer et que je voudrais repeindre d'un bout à l'autre... c'est là une existence pénible et pleine d'amertume.

Le 20 février, M. Maréchal m'a appris que Weber, mon ancien élève de l'Ecole municipale s'était enfin décidé à venir le seconder en remplacement de M. Devilly, il devait être chargé comme lui de composer des cartons.

Après, pour se débarrasser du poids accablant de la situation présente, au moins pendant quelques moments, il me parlait en appelant à lui les gais souvenirs d'autrefois, de ses jeunes années. Il allait à l'école avec les défunts camarades Maurice et Piquant chez le père Mathieu, ancien moine défroqué, qui demeurait rue Taison, l'enseignement y était bien fait, mais le maître était sévère, n'importe on s'y amusait; dans la cour de récréation se trouvait un grand mûrier dont les élèves se partageaient les fruits qu'ils pouvaient atteindre, cependant malgré l'avidité générale on en conservait une part pour l'élève Gaudré le plus retardataire et le plus gourmand de tous. En 1855 Gaudré, l'ancien élève de M. Mathieu était curé de la paroisse Saint-Simon au Fort-Moselle et M. Maréchal, son paroissien et son voisin, un artiste de premier mérite. Le respectable curé ne payait pas de mine, malgré sa taille extraordinaire. Il était maigre, la tête fortement jetée en avant par un cou trop allongé, branlant à droite et à gauche et semblait à peine soutenu par un torse qu'elle traînait en avant et que ses grandes jambes et ses formidables pieds avaient peine à suivre. M. Gaudré avait un peu de fortune, il la dépensa pour orner son église de beaux vitraux que son malicieux camarade d'autrefois lui fit à moitié prix des tarifs de la maison.

Un jour une députation des sœurs du Sacré-Cœur de Montigny, M[lles] Doncières, Desoudin et une autre, trois fines mouches vinrent trouver M. Maréchal afin de s'entendre avec lui pour l'ornementation de leur chapelle, mais avant, ces Dames désirèrent voir les travaux faits récemment à Saint-Simon et l'on se dirigea vers le presbytère, le curé Gaudré reçut avec politesse les religieuses, leur fit un grand éloge des travaux de M. Maréchal, de son désintéressement, de ses qualités de bon paroissien au point de vue des vitraux, mais que comme chrétien on ne voyait malheureusement pas assez souvent à l'église... eh ! bien,

mais alors dit M[lle] Desoudin, qui voulait détourner la conversation et éviter des reproches à leur peintre-verrier, faites faire son portrait sur une de vos verrières. — Oui, sans doute, dit le curé, mais ce n'est pas comme cela que je l'entends, je désire que de sa personne, il nous visite davantage, le dimanche au moins, au lieu de travailler, comme il le fait, sans péché, il est vrai, grâce à une autorisation que je ne puis approuver.

Vers ce temps mourait M[lle] Paigné (1). La veille de sa mort, elle fit prier M. Maréchal de venir la voir pour le consulter sur différents legs de tableaux qu'elle désirait faire à notre Musée ou à d'autres. Pour faciliter l'écriture d'un codicille sur son testament le professeur souleva et soutint la tête de son élève mourante.

Le 24 mars, je suis allé voir M. Maréchal dans son atelier, il m'a fait don de deux petits croquis au pastel de M[lle] Paigné. Il finissait pour l'exposition de Nancy différents pastels entre autres une *Deborah* et une *Magdeleine défaillante*, ces deux tableaux étaient grands comme nature, d'une superbe tournure et d'une couleur étonnante, à nulle autre pareille, surtout celle de *Deborah* évidemment inspirée par des fruits.

22 avril 1872. MM. Maréchal et Champigneulle sont décidés à quitter Metz, plusieurs causes les obligent de le faire, ils ne veulent pas perdre leur nationalité ni leur clientèle française qui est de beaucoup la plus importante, seulement ils ne savent encore où aller. M. Maréchal est allé voir la ville de Blois. Le soir, en venant me voir, il m'a dit que la ville lui plaisait assez, mais que ce déplacement, cet abandon de sa ville natale le désolaient : « Mes travaux devenus tout à fait industriels m'obsèdent, me dégoûtent, cela m'embête de surveiller continuellement ce qui se fait dans les ateliers, d'être dérangé sans cesse pour les travaux des autres et de revenir fatigué aux miens, à ceux qui m'intéressent. J'ai plein le dos de tout cela ! que ne puis-je travailler à ma guise, faire quelques tableaux, aller et venir librement sans être continuellement astreint à des occupations fatigantes pour mon âge... Ah ! si j'avais conservé ce que j'avais... si mon fils parvenait enfin à bien terminer sa grande affaire » (2).

(A suivre). A. MIGETTE.

(1) Mélanie Paigné, née à Metz le 19 février 1817, morte en cette ville le 30 décembre 1871.

(2) A cette époque M. Maréchal espérait encore que son fils associé à M. du Mottay, chimiste et inventeur d'un nouveau gaz qui devait être employé à l'éclairage de Paris, lui donnerait la fortune.



Chronique du pays messin

Les premiers jours de décembre ont vu voter à la Chambre des députés le budget d'Alsace-Lorraine. La discussion, on se le rappelle fut très vive, voir véhémente entre nos représentants eux-mêmes. Les députés alsaciens et lorrains ont montré qu'ils savaient se mettre au ton de leurs collègues et n'ignoraient rien du vocabulaire parlementaire moderne. Devra-t-on suivre l'exemple de Pierre le Grand, en la première Douma convoquée par ce prince, encadrer chaque député par deux gardes républicains chargé de le maintenir sur son siège et au besoin de lui fermer la bouche ? On espère que cette extrémité est encore lointaine. Du moins les injures du deux décembre montrent-elles que nos frères recouvrés ne badinent pas sur le chapitre du patriotisme. Une allusion même rétrospective à leurs compromissions possibles avec l'ennemi les met hors d'eux-mêmes. Dont acte. Et cette attitude fait un pendant, somme toute, satisfaisant, quoiqu'un peu bruyant aux bras croisés et au morne silence des premiers députés protestataires du Reichsland au Parlement d'Empire.

Sans doute me faudrait-il vous dire ce que pense la Lorraine de l'*assimilation* sans cesse entrevue et toujours reculée, — fatale cependant. Mais mes réflexions auraient la seule valeur d'un avis personnel, et d'ailleurs il serait bien difficile, je pense, de traduire avec vraisemblance et précision les aspirations du pays. Seul un plébiscite pourrait trancher la question, et encore ? chacun n'a pas son siège fait : La Moselle entend-elle redevenir intégralement un département français ? ou bien accepte-t-elle le maintien du régime actuel, avec la sujétion qu'il comporte vis-à-vis de Strasbourg ? Sollicite-t-elle enfin son retour au foyer, avec cette restriction que quelques-unes des lois françaises n'y seront pas appliquées pour l'instant ? Je hasarderai que cette tierce et moyenne solution rallierait sans doute la majorité des suffrages. L'opinion n'est point faite à une intégrale assimilation et quiconque juge sans parti pris doit l'avouer.

Ce serait une autre erreur de se figurer que le nombre des « ennemis de Strasbourg » a beaucoup cru en Moselle depuis un an : le problème du détachement a évolué en ces douze mois. Tant qu'il ne s'est agi que d'abroger certains articles du code et d'uniformiser les impôts, l'avis fut unanime. C'est un scandale de marier aujourd'hui les Lorrains, au nom de Guillaume II, empereur allemand, comme c'est un danger de les obliger longtemps à payer deux fois leurs impôts, au titre des lois du Reich puis à celui de la République. Mais à ces questions primordiales s'ajoute l'épineux problème des lois dites « de laïcité ». Les partis de gauche qui réclament la réintégration totale de la Moselle ne cachent pas qu'ils estimeront n'avoir rien obtenu tant que ces lois ne seront pas introduites. Ce sera de plus en plus leur revendication essentielle et la plate-forme

de leur action électorale. Or une importante fraction de la population lorraine ne considère pas ces lois comme susceptibles d'application présente. Pour obvier à ce danger, la droite s'est donc rejetée vers Strasbourg qu'elle était prête de maudire il y a un an ; elle réclame maintenant l'intégrité du commissariat, considérant que sa disparition ouvrirait la voie à des mesures qu'elle déteste. La manœuvre des gauches paraît donc avoir plutôt enrayé le discrédit de l'organisme alsacien qui nous gouverne présentement. La situation politique sans avoir beaucoup varié est donc cependant plus nette, le conflit se précise et le démembrement du commissariat en signalera l'ouverture. Il est vraisemblable que l'année 1923 ne passera pas sans qu'on sache enfin de quel côté penche la balance.

Le malaise politique est-il d'ailleurs si aigu en Moselle que le prétend certaine presse? Exception faite de deux ou trois villes et de quelques centres industriels, on croirait volontiers ces inquiétudes très exagérées. Les préoccupations économiques sont autrement graves. En dehors de la question capitale des impôts, dont le gouvernement paraît méconnaître la brûlante acuité, il s'en faut que le commerce et l'industrie locales soient pleinement satisfaits. Les discours prononcés lors d'une récente visite du ministre du commerce permettent de s'en rendre compte.

Le 18 décembre en effet, M. Dior est venu inaugurer avenue Maréchal Foch le nouvel immeuble où vient de s'installer la Chambre de commerce messine. Cet hôtel n'est autre que celui de la Banque d'Empire émigrée sous d'autres cieux, bel édifice de pierre rose copié sur une maison française de Trèves et qui coûte un demi-million à ses nouveaux acquéreurs. L'organisme qui va s'installer dans ces murs a une origine plus que centenaire. C'est en effet par décret du 12 germinal an XII (2 août 1804) que fut créé à Metz, comme dans nombre d'autres futures *bonnes villes* impériales une « Chambre consultative des manufactures, fabriques, arts et métiers ». Pendant les Cent-Jours, l'attention de l'Empereur, attirée a nouveau sur les moyens de rallier au régime industriels et commerçants, valut à la Chambre de prendre sa forme actuelle (décret du 19 mai 1815). Après avoir paisiblement fonctionné durant cinquante-cinq ans, la Chambre de commerce de Metz survécut aux malheurs de l'année terrible et joua même son rôle dans la protestation lorraine. Dès 1872, elle s'éleva contre le court délai accordé aux annexés pour l'option d'une nationalité ; en 1907 pour la première fois seulement était élu un président allemand , durant la guerre, trois de ses membres, dont le secrétaire actuel furent déportés comme suspects. Institution française, la Chambre de commerce mérite donc d'être rangée au nombre des institutions menant le bon combat pour l'abolition des vestiges d'un passé honni.

Au cours de la réception de M. Dior, M. Humbert de Wendel présenta au ministre les principales doléances de ses collègues, et plusieurs de ces plaintes ont un caractère général qui mérite d'être relevé. Il s'agit d'abord du rôle économique joué par le territoire de la Sarre, dont le département de la Moselle forme la limite du côté français. Par suite de l'insuffisance des mesures douanières, cette frontière au dessin capricieux est le siège d'une contrebande intense. La présence de fortes associations industrielles limitrophes comme Sarrebrück (120.000 habitants) rend plus difficile encore le contrôle douanier. La dépréciation du mark, que la hausse des prix suit toujours avec un certain retard, attire des foules d'acheteurs. L'on a vu l'an dernier des Messins faire le voyage pour rapporter un parapluie ou une paire de chaussures acquis à bon compte. L'élévation des tarifs, la création de « cartes de consommation » réservées aux seuls Sarrois ne paraissent pas avoir annulé ce trafic clandestin. Mais, bien entendu, c'est la contrebande organisée sur une grande échelle par d'habiles spécialistes qui est surtout néfaste à l'industrie lorraine. D'où viennent les marchandises introduites en fraude? pour beaucoup d'entre elles, toute hypothèse de provenance sarroise doit être exclue : ce sont en

réalité des produits allemands qui, par le territoire des mines domaniales, pénètrent subrepticement en France. Prévoyant le danger, le traité de Versailles avait pourtant tenté d'y parer. Le § 31 de l'annexe à la partie III prévoit que seront fixés les contingents de marchandises en provenance d'Allemagne nécessaires au territoire de la Sarre et admises à y pénétrer en franchise jusqu'en 1925. Or jamais n'ont été publiés les chiffres des contingents autorisés, la clause paraît être complètement négligée. Il en résulte que d'ici 1925 nos commerçants appréhendent de voir la Sarre devenir « un immense entrepôt de marchandises allemandes qui après être entrées en Sarre en franchise avant le terme du régime actuel, seront ensuite déversées sur toute la France sans payer de droits de douanes. » Cette éventualité n'est pas moins menaçante en effet pour les commerçants de l'intérieur que pour ceux d'Alsace-Lorraine.

Certaines industries, telles que la céramique et la verrerie se plaignent également de la concurrence sarroise. Le moindre taux des salaires (malgré le paiement en francs) et la réception en franchise des matières premières handicapent nos fabriquants. L'industrie métallurgique lorraine, elle non plus, n'a pas encore repris tout son essor pourtant son rétablissement d'après-guerre paraît avoir un peu précédé celui des usines similaires des bassins de Briey et de Nancy. L'insuffisance des livraisons allemandes de coke métallurgique maintient les usines mosellanes dans une sorte de dépendance vis-à-vis de nos voisins. La mauvaise volonté du fournisseur peut avoir d'inquiétantes répercussions sur la marche régulière des fabrications : on le vit bien l'été dernier au lendemain des fameuses « mesures de rétorsion », quand les arrivages cessèrent presque durant quelques jours. D'autre part la position excentrique des usines à la lisière du territoire français rend plus grave pour elles la question des tarifs de transport restés très élevés.

Malgré la belle étoile de voie ferrée qui déversent de la gare de Metz dans toutes les directions, le réseau de transports ne donne pas en effet toute satisfaction. Les marchandises, notamment les grains, arrivant d'Anvers par la voie fluviale Givet-Sedan, subissent des surtaxes d'entrepôts, supprimées pour les autres voies d'accès, mais, plaçant les minoteries dans une situation défavorable. Surtout s'impose la canalisation de la Moselle depuis Metz, actuellement tête de trafic seulement vers l'amont, jusqu'à l'aval de Thionville, en attendant la jonction Thionville-Coblence. Le travail était déjà décidé en 1867 ; il fait partie du projet de grands travaux déposé par le gouvernement sur le bureau de la Chambre le 18 octobre 1921. La difficulté de mettre à exécution, en cette époque de crise financière, un programme si étendu, risquait de retarder encore indéfiniment la canalisation projetée. Le ministre, consulté, promit d'en détacher le projet concernant la Moselle s'il se trouvait en présence d'un consortium susceptible de négocier les emprunts nécessaires. C'est aujourd'hui chose faite : l'acte constitutif du consortium a été signé le 25 novembre dernier à Metz ; il a pris la forme d'une société à responsabilité limitée, au capital de 500.000 francs groupant la Chambre de commerce de Metz, le conseil général de la Moselle, les municipalités de Metz et Thionville, l'association minière d'Alsace-lorraine. Il faut donc espérer que rien ne retardera plus désormais le début des études préliminaires et des travaux. La nouvelle voie navigable se détachera sans doute de la Moselle près de la digue de Wadrineau, et le port de Metz, dont le minuscule bassin de la Comédie n'est que la médiocre ébauche sera creusé hors ville. Le « bras navigable » dédaignera les vieilles arches du Moyen Pont, et celles plus périlleuses encore, si surbaissées du Pont des Roches. La proue du Jardin d'Amour, dûment cadenassé, car Metz est vertueuse, n'en présidera pas moins au rassemblement des péniches de dragage égarées parmi les herbes ; la *Madelon* pimpante, au ronflement de sa machine tudesque, continuera toujonrs à conduire à Moulins, les

beaux dimanches d'été, des bandes de gamins extasiés et de midinettes alanguies... Mais que de flots, verts et jaunes tour à tour, reflèteront encore les vieilles maisons du quai des Roches, avant qu'un beau steamer de 1200 tonnes, comme on nous le promet, nous emporte vers Thionville, Trèves, les méandres de l'Hunsruck et les bords du vieux Rhin où veillent nos soldats ?

Metz 2 janvier 1923. André GAIN.

Chronique des Vosges

LA MUSIQUE A EPINAL

Depuis quelques semaines, il n'est question que de musique à Epinal, les concerts y abondent, ses habitants sont devenus parfaitement mélomanes.

Il faut constater, en effet, qu'une vague de sympathie pour la musique a déferlé sur notre ville avec une force tout à fait inattendue.

Lorsqu'il y a deux ans, les fondateurs de l'Association des Concerts classiques prirent la très heureuse initiative d'offrir aux Spinaliens quelques heures d'excellente musique, une fois par mois, pendant la saison d'hiver, ils ne pouvaient pas supposer que leur tentative atteindrait au degré de faveur dont elle a joui depuis. Encore moins pouvaient-ils être certains que, par la suite, le même succès couronnerait leurs efforts, l'attrait de la nouveauté ayant pu être cause de la réussite du début.

Avec eux, il y a lieu de se réjouir du résultat obtenu, et pour leur troisième année d'existence, les concerts classiques ont déjà subi à trois reprises le jugement d'un public fidèle et sympathique.

Peut-être est-ce là le fait de l'éducation et du développement de la sensibilité. Il en est de l'oreille comme de l'œil : on apprend à entendre comme on apprend à voir.

Quoi qu'il en soit, et ces heureuses constatations faites, les Spinaliens ont pu goûter, depuis la fin du mois d'octobre, quatre auditions de musique classique, deux de musique religieuse et une de musique populaire russe. Celle-ci fut donnée tout dernièrement par le Chœur ukrainien, trop connu et trop célèbre pour qu'il y ait lieu d'insister à son sujet, et qui eut un si fort beau succès.

Un quatuor de la Chapelle Sixtine a offert aux amateurs de musique sacrée deux concerts successifs d'une maîtrise incontestable.

Lors de la première soirée classique de la saison, nons avons eu le plaisir d'entendre le célèbre pianiste José Sturbi, dans les œuvres de Bach, de Mozart, de Chopin et de Liszt, et une cantatrice de talent Madame Marinelli, a interprété des compositions de maîtres divers, depuis Haendel jusqu'à Duparc et Debussy, en passant par Pergolèse et Schubert. Le second concert a réuni Robert et Marius Casadesus et le violoncelliste Maurice Maréchal, dans les trios de Beethoven et de Schumann et une sonate de Locatelli.

Je dois dire que personnellement, c'est lors de la troisième audition que j'ai ressenti la plus intense émotion. Trois œuvres, interprétées par deux artistes formaient tout le programme, mais les sonates de Bach, de Beethoven et de Brahms, la maîtrise pondérée et prenante du violoncelliste Gérard Hekking et du professeur Lazare Lévy en ont fait un programme de premier ordre.

J'ai parlé, il y a quelque mois, de la résurrection de l'Orchestre Cosmopolite, — du Cosmo, Quitte à me répéter, je tiens à y revenir à-propos du concert que ce gronpe symphonique a récemment offert à ses abonnés qui sont à la fois ses amis, et qui ont tenu, à venir nombreux prouver leur sympathie aux exécutants et à leur chef.

Bien que les manifestations d'art soient beaucoup moins goûtées et encouragées que certaines brutalités dites sportives, et qu'elles jouissent auprès du public d'une moindre

faveur, j'ai pu constater cependant ce soir là que le pain et les jeux du cirque n'étaient pas encore devenus sans partage l'idéal commun.

Le concert eut lieu au gymnase transformé en salle des Fêtes, et à ce propos, il y a lieu de savoir gré à la Municipalité de l'effort qu'elle a fait pour doter la ville d'Epinal d'un lieu de réunion convenable, et qui pût s'adapter aux différents genres de manifestations qu'elle aurait à abriter. Il a fallu transformer un vaste hall, le plafonner, y dresser une scène, et surtout en modifier l'acoustique qui était naturellement déplorable. C'est chose faite, et les résultats obtenus lors du concert ont été trés satisfaisants.

Ne faisant pas ici de critique musicale et n'ayant plus à rendre compte de cette soirée — la presse le fit en temps opportun, — je ne ferai que donner quelques impressions personnelles.

Une pieuse pensée avait fait mettre en tête du programme la Marche funèbre de la symphonie héroïque de Beethoven, et ce fut un bel hommage rendu à à la mémoire des dix-sept membres de l'orchestre morts pour la France.

Uue charmante et parfaite artiste, Mme Louise Matha a été très goûtée notamment dans la Procession, de Brizeux et César Franck, et dans le délicieux poême de Leconte de Lisle, les Roses d'Ispahan, enveloppé de la mélodie de G. Fauré.

Je citerai, afin de montrer toute l'ampleur et toute la variété de ce concert ; les airs de ballet de l'*Hippolyte et Aricie* de Rameau, la *Romance Sérénade* de Lalo, exécutée par l'excellent violoniste spinalien Rietschler, l'ouverture d'*Euryanthe* de Wéber, et des fragments de la très originale musique de scène composée par M. Bagot pour l'*Anneau de Sakountala* de Maurice Pottecher, musique qu'avait déjà exécutée le Cosmo, sous la direction de l'auteur, au Théâtre de Bussang, l'été dernier.

Ce fut un concert excellent et de belle tenue ; l'impression générale fut des plus favorable. Tous ceux qui savent ce que représentent d'efforts et de travail soutenu, la préparation et la mise au point d'un tel programme par un orchestre d'amateurs ne peuvent que féliciter le Cosmo et son chef Henry Najean de l'œuvre entreprise et des résultats déjà obtenus.

Epinal 1er Janvier 1923. André PHILIPPE.

Cartes postales illustrées

Dans sa très judicieuse chronique du 4 novembre, notre collègue d'Epinal, M. André Philippe, expose avec une grande précision ce que devrait être la carte postale illustrée pour rendre des services et instruire. Les exemples qu'il cite sont presque tous relatifs au département des Vosges. Nous voudrions montrer qu'en Meurthe-et-Moselle aussi il y a beaucoup à réformer.

Nous avons eu, dans ces derniers temps, l'occasion d'aller plusieurs fois à Vézelise et d'en parcourir les environs. Nous devons reconnaître que les principaux édifices de cette curieuse petite ville, halles, église, vieilles maisons, sont reproduits en cartes illustrées, et convenablement. Mais à quelques kilomètres de Vézelise, on a le plaisir de rencontrer trois églises en partie romanes et bien conservées, celles de Laloeuf, Parey-Saint-Césaire et Forcelles-Saint-Gorgon, et quatre églises gothiques, celles de Vitrey, Goviller, Thelod, Houdreville. Nous avons en vain cherché chez tous les papetiers de Vézelise, des cartes les reproduisant. En revanche, ils ont des stocks de cartes figurant la gare et la brasserie de Vézelise, pas plus laides que d'autres, mais pas plus belles non plus.

Tout près de Vézelise également s'élève un beau château de la Renaissance, d'un style très pur et pas trop endommagé, celui d'Etreval. Il en existe une reproduction, mais elle est la propriété des chapelains de Sion ; on ne la trouve pas dans le commerce. Tant pis pour ceux qui voudraient avoir un souvenir de ce remarquable édifice et le

comparer à d'autres constructions de la même époque. Qu'ils achètent l'image de la gare pour se consoler.

Ce que nous disons de ce canton, on pourrait le constater en bien d'autres. Dans celui de Bayon, Rozelieures possède une église du XVe siècle digne d'attention. Dans le village voisin de Saint-Boingt, l'église est quelconque, mais on y voit d'anciennes peintures et de beaux objets en bois sculpté. Nous doutons fort qu'on trouve des cartes postales figurant tout cela ; ces deux communes sont fort loin du chemin de fer ; il serait trop pénible pour un photographe de s'y rendre, et on suppose au reste qu'aucun touriste n'y passera jamais. Mais là aussi, il est des compensations : nous savons un village du même arrondissement de Lunéville qui a été honoré d'une carte postale, une route à la sortie du village avec une laide auberge d'un côté et quatre peupliers déplumés de l'autre. C'est laid à faire pleurer.

Inutile de multiplier les exemples ; on n'en finirait pas. Mieux vaut conclure en priant très humblement MM. les éditeurs de cartes postales illustrées de vouloir bien, dans l'intérêt même de la vente, s'informer des objets et monuments qui méritent d'être divulgués. Qu'ils s'amourachent moins des gares, des crassiers, des cheminées d'usines, des peupliers, et qu'ils recherchent davantage les œuvres d'art, anciennes ou récentes, même s'il faut parcourir quelques lieues pour les atteindre.

Une collection de cartes illustrées composée avec goût et méthode serait aussi utile qu'agréable. Elle remplacerait en quelque manière, ou du moins elle aiderait à attendre ce répertoire archéologique de Meurthe-et-Moselle qui est ébauché depuis plus d'un demi-siècle déjà et dont on ne voit pas trop quand et par qui il sera terminé.

E. DUVERNOY.

Les livres

Editions des « Belles Lettres », 157, boulevard Saint-Germain, Paris (6e). — Poursuivant son courageux effort, la Société d'Edition « Les Belles Lettres », vient de faire paraître, sous le patronage de l'Association Guillaume Budé, les *Discours* d'Isée ainsi que les *Olympiques* et les *Pythiques* de Pindare.

Le texte d'Isée a été établi et traduit par M. Roussel, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg. Dans cette nouvelle édition, chaque détail touchant le texte et la traduction a été mis au point. Dans ces discours, le maître de Démosthène donne de curieux renseignements sur le droit hellénique et sur les mœurs du siècle de Périclès.

Pindare a connu dans l'antiquité une gloire incomparable. M. Aimé Puech, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, publie une nouvelle édition de l'œuvre du plus grand des lyriques grecs. Une biographie, des notes substantielles sur les *Jeux* et sur chaque ode, permettent au lecteur de comprendre et de goûter pleinement la poésie étrange et puissante du chantre des grandes fêtes helléniques.

Sous les auspices de l'Association « France-Pologne », la même maison vient d'inaugurer une collection de littérature polonaise. Traduits et commentés par Paul Cazin, les Mémoires de *Jean Chrysostome Pasek*, gentilhomme polonais (1656-1688), sont l'un des plus précieux monuments de la littérature polonaise. L'auteur de « l'Humaniste à la guerre » et de « Decadi ou la pieuse enfance » présente le personnage dans une étude magistrale où se déroule comme une fresque largement brossée le fond historique et littéraire de l'œuvre de Pasek. Document d'histoire, ce livre constitue une des pages les plus curieuses du long roman de cape et d'épée que fut l'histoire de la Pologne. C'est un roman de mœurs et d'aventures étincelant de verve et de fantaisie. Dans la même collection paraîtra prochainement la correspondance inédite de Mickiewicz.

Dans la collection des Universités de France, la *Constitution d'Athènes* d'Aristote et

les *Opera Minora* de Tacite (*Germanie*, *Vie d'Agricola*, *Dialogue des Orateurs*) vont également paraître, immédiatement suivis du *De Oratore* de Cicéron, du *Satyricon* de Pétrone et des Poèmes de Catulle.

Maurice TOUSSAINT.

ABBÉ FONTAINE. *Vrécourt. Pages d'histoire*, impr. de Balan-Sedan, 1922 VIII-467 pages in-8°. — L'histoire des Vosges vient de s'enrichir d'un important ouvrage dû aux patientes et consciencieuses recherches de M. Fontaine, premier vicaire de Gérardmer. Le volume (1), d'une impression serrée, documenté de nombreuses photographies, rempli de notes compactes, consacré à redire ce qu'a été Vrécourt (2) à travers les âges, porte le sous-titre modeste de « Pages d'histoire ». Loin d'être un simple carnet de notes plus ou moins suivies, il forme au contraire une monographie complète, je dirais presque trop complète, de Vrécourt. Après avoir compulsé les archives paroissiales et communales, consulté les vieux contrats épars dans les familles, recueilli les traditions locales, feuilleté les auteurs, M. Fontaine a demandé aux archives d'Epinal, Nancy et Bar-le-Duc ce que les dépôts publics pouvaient lui fournir sur Vrécourt et sa baronnie. Il s'est peut-être trop attardé à recueillir des détails qui alourdissent son récit, ou qui sembleront oiseux à certains lecteurs, mais qui en définitive dépeignent au vif une localité qui a eu son importance par sa proximité de la forteresse de La Mothe. De ces détails faut-il faire un reproche à l'auteur, qui a voulu trop dire ? Je ne le pense pas.

Ces « Pages d'histoire » ne sont pas à analyser, disons, pour en donner une idée exacte, qu'elles ont cinq partie d'inégale importance. La première, traitant du régime féodal, fournit de nombreux renseignements sur les Choiseul, La Vaulx, Labbé de Beaufremont, Brunet-Neuilly, etc., qui furent barons de Vrécourt. On y trouve une bonne étude de l'administration seigueuriale avec ses charges, ses œuvres de bienfaisance, ses divers fonctionnaires. Enfin un chapitre montre une singulière usurpation de noblesse. Par suite de manœuvres plus ou mois habiles, des descendants de vulgaires roturiers du XVIII[e] siècle se faisaient encore passer en 1907 pour les derniers rejetons des ducs de Bar, comtes de Ferrette et Montbéliard !!.

La seconde partie nous fait entrer dans la vie paroissiale sous tous ses aspets ; elle étudie l'église, dont plusieurs parties accusent l'architecture romane du XII[e] siècle, quelques portions du mobilier qui ne manque pas d'une réelle valeur archéologique ; elle donne une esquisse substantielle des ressources dont le culte était doté et pour finir elle présente les biographies rapides des curés de Vrécourt depuis 1655.

Après avoir consacré onze chapitres à la noblesse et au clergé, les « Pages d'histoire » étudient le tiers-état avant 1790. Cette troisième partie, la moins considérable, se termine par deux remarquables aperçus consacrés aux œuvres scolaires dûes aux Labbé de Beaufremont et de La Vaulx. Ces écoles ont mené aux carrières libérales plus d'un entant du pays ; elles en ont donné au clergé, à la magistrature, à l'armée, au professorat, et le célèbre géographe Jean-Baptiste Poirson en est sorti.

Inévitablement M. Fontaine a été amené à traiter longuement de la Révolution. A Vrécourt elle a été fort mouvementée dès les débuts ; l'on suit avec curiosité les diverses péripéties par lesquelles, pendant dix années, passèrent les Brunet-Neuilly derniers seigneurs du lieu ; les phases de la vente des biens nationaux, des biens des émigrés ; l'enrôlement des volontaires ; les réquisitions pour les armées de la république ; l'abolition du culte, etc. Cette quatrième partie n'est pas la moins attrayante.

Enfin M. Fontaine termine ses « Pages d'histoire » par quatre chapitres, sorte de chronique sur les personnes et les choses contemporaines, où il relate les événements

(1) En vente chez l'auteur.
(2) Vrécourt, Vosges, arr. de Neufchâteau, cant. de Bulgnéville.

dont Vrécourt a été le théâtre depuis la Révolution. Il raconte spécialement ce que fut le singulier « camp de la délivrance » dans les forêts de la région lors de l'invasion allemande de 1870. Pour finir il consacre quelques pages émues aux enfants de Vrécourt qui ont bien mérité de la patrie et qui ont versé leur sang sur les nombreux champs de bataille de la Grande Guerre.

Comme dernier mot je dirai que les « Pages d'histoire » méritent de trouver bonne place dans une bibliothèque de monographies, parce qu'elles apportent notable contribution à l'histoire générale et à l'histoire des Vosges en particulier; parce qu'un lotharingiste ne dédaignerapas de les consulter, et qu'un chercheur, qui se spécialise dans les études locales, y découvrira plus d'un horizon inattendu, y trouvera plus d'un jalon précieux. M.-C. Idoux.

Trémisot (E.) *Les Poèmes du Rudlin.* — Sous ce titre, la librairie musicale A. Leduc, 3, rue de Grammont, Paris, a récemment publié cinq morceaux pour chant et piano :

Princesse de Légende. — Les Fontaines. — Visage d'automne. — Ulric. — Rêve d'Amour. Il ne faut chercher aucun lien musical entre ces mélodies; elles en sont nullement construites sur une forme « cyclique », parfaitemeut indépendantes les une des autres, elles offrent cependant ceci de commun, qui est bien certainement unique dans l'histoire de la musique : c'est leur composition dans une « cagna » du Rudlin (Vosgcs), au pied du col de Luchbach, sous six pieds de neige, alors que l'auteur comptait au 54e territorial. En l'automne 1916, le secteur était calme ; pour tromper la solitude infinie et l'ennui mortel du désœuvrement, le musicien perdu dans la campagne glacée put revivre pendant quelques heures son existence d'avant-guerre; aussi ne serait-ce que par la force du souvenir qui s'y attache, l'auteur considère-t-il ces poèmes comme ses mélodies de beaucoup préférées. Pierrot.

Gabriel Jeanton, *Le Mâconnais traditionaliste et populaire, Fêtes du terroir et Coutumes du foyer*, Protat, Mâcon 1922, grand in-8 de 104 pages, avec 6 pl. et 8 gravures — Erudit distingué, apôtre en son pays du régionalisme, membre associé-correspondant de l'Académie de Stanislas, M. Gabriel Jeanton publie sous ce titre le tome III de ses savants travaux sur le folklore mâconnais, les précédents traitant du peuple, de la maison, du costume, des pèlerinages et légendes sacrées.

Au seuil de cet ouvrage, portant à 49 le chiffre de ses publications, tant volumes que brochures, M. Jeanton déplore, avec les fervents amis de la tradition, la disparition générale et progressive de ces antiques coutumes, donnant à la province sa figure et à la France son unité, diverse mais, pourtant, harmonieuse. « Le costume, dit-il, s'en est allé ou s'en va, le patois disparaît ou s'altère... Les toits moussus de chaume, de laves ou de tuiles creuses s'effondrent et ne se reconstruisent point. Les pèlerins aux blouses bleues ne s'acheminent plus vers les oratoires des montagnes et des sources. La chaîne qui nous reliait au passé semble s'être rompue ».

Puis, sous sa plume sobre mais expressive, ressuscitent les vieilles fêtes, avec les antiques symboles, retrouvés aussi au fond de nos campagnes lorraines : les Rois, la Saint-Antoine ou fête des porcs, la Saint-Vincent, la Chandeleur, le Carnaval ou carême entrant (carmentrant), les Brandons, parfois licencieux, interdits vers 1530 par le cardinal de Lenoncourt, abbé lorrain de Tournus, les œufs de Pâques, le Mai, planté à la cour de Lorraine, la Saint-Jean, avec ses plantes cueillies et pendues, la fougère notamment, les *herbes de la Saint-Jean*, la fête des moissons, la fête des vendanges, enfin la Saint-Nicolas, fête des garçons, répliquant à la Sainte-Catherine des filles, et non, comme en Lorraine, fête des enfants, remarque M. Jeanton. Suit un Noël en

patois « moconnai », avec des détails curieux sur la bûche de Noël flambant toujours dans nos âtres lorrains. Comme illustrations, la maison à galerie du Mâconnais, des landiers, pelles à feu et la vieille lampe à longue tige, brûlant dans les étables pour la veillée, le « crésieu ». Ce livre, évocateur de mœurs en voie de disparition, dégage un parfum pénétrant, quoique mélancolique, celui des souvenirs retrouvés, où flotte un peu de notre âme.

Hippolyte Roy.

Jacques de Lacretelle. *Silbermann*, éditions de la *Nouvelle Revue française*, in-16. — Le Prix Fémina-Vie-heureuse vient d'être attribué à Jacques de Lacretelle, nouveau venu dans la littérature, de vieille souche lorraine. Une rue de Nancy porte ce nom et son aïeul, avocat à Metz, avait déjà l'occasion, en 1775, de plaider en faveur d'un certain nombre de juifs de cette ville.

Cette sympathie, Jacques de Lacretelle semble l'avoir fait sienne. Son Silbermann est un petit juif, qui a réuni toutes les qualités et tous les défauts de sa race. Il est intelligent mais sans tact, éloquent mais désire briller et ne recule devant aucun intrigue pour se faire valoir auprès de ses professeurs. Il aime que l'on s'occupe de lui, même quand il peut lui en cuire. Il apporte dans ses études, dans ses discussions, ces merveilleux dons d'assimilation, d'analyse et de critique qui font des juifs de grands savants, de grands philosophes et de piètres romanciers. Même vaincu, il se redresse et la vieille espérance qui fit errer ses ancêtres dans le désert, le réconforte et lui dicte le mot qui blesse et qui venge. Bref, il déplaît et ses camarades le molestent, lui rendent intolérable la vie au lycée. Mais Silbermann veut y rester et narguer par sa seule présence ceux qui voudraient le voir disparaître.

Il est aidé dans cette lutte par un protestant qui, lui aussi, apporte au lycée le vieux caractère huguenot. Il est sensible à l'excès, se croit placé auprès de Silbermann pour le défendre. Il subit cet attrait qui incite un protestant à préférer un juif à un catholique. Il croit, en défendant Silbermann accomplir un apostolat et plus tard, quand son ami, contraint de quitter la France, lui découvrira une âme lointaine, un esprit ingrat, il en restera blessé jusqu'au moment où, repris par la vie de famille, il oubliera et même reniera son camarade.

Ce livre est-il vraiment sympathique aux juifs? Qu'importe. Jacques de Lacretelle a voulu étudier un caractère et une sensibilité, il y a réussi et son œuvre est très belle. Elle a, de plus, le mérite de poser nettement le problème juif, problème vieux comme le monde et à la solution duquel un de nos concitoyens, M. André Spire, a consacré une large part de son activité.

M. B.

Gaston Varenne : *Introduction à la Vie Artistique*. Editions de la Cloche, Le Havre. in-16. — « Qu'on ne s'imagine pas, dit l'auteur au début de son livre, qu'on ne s'imagine pas, comme on le fait le plus souvent, que juger une œuvre d'art est la chose du monde la plus facile. C'est une opinion très répandue, hélas! et qui ne va pas sans un certain ridicule. Il n'y a rien — a-t-on dit — qui ait entendu dire plus de bêtises qu'un tableau. — Rien, sinon une statue ajouterions-nous volontiers ». C'est pour nous éviter de dire ces bêtises, ou pour en diminuer le nombre, tout au moins, que l'*Introduction à la vie artistique* a été écrite. L'excellent critique d'art, bien connu et apprécié d'ailleurs de la plupart de nos lecteurs, s'efforce de nous y donner un minimum de connaissances techniques, historiques, ou plus purement artistiques, qui nous permettront de juger avec plus de compétence d'un vase ou d'un bas-relief. Il a, volontairement, condensé ces notions indispensables, en des chapitres courts, mais nourris et précis, qui parcourent les principales branches des arts : la sculpture, la peinture, la gravure, et les arts appli-

qués, si improprement appelés arts décoratifs. Les principes qu'il nous donne, par exemple, sur les modes d'expressions des diverses matières : marbre, bronze, terre cuite, biscuit, etc. ; en sculpture, sur les différents procédés de la gravure : cuivre, lithographie, eau-forte, bois, etc., sont hélas trop généralement ignorés du public qui prétend juger sans appel dans les expositions. En outre il définit, chose également indispensable, les différentes tendances actuelles de la peinture moderne, trop peu connues, surtout en province, et termine, dans son chapitre consacré par des principes de simple bon goût, souvent oubliés par les acheteurs comme par les fabricants.

Une suite de reproductions fort bien choisies, illustrent cet ouvrage, court, mais excellent et utile.

Georges Sadoul.

Abbé Eugéne Martin. *La dévotion à la Sainte Vierge dans le Diocèse de Toul.* Nancy, ancienne imprimerie Vagner, 1922, 281 pages, petit in 8°. — M. l'abbé Eugène Martin auquel déjà nous devons de nombreux et remarquables ouvrages sur l'histoire religieuse de la Lorraine, étudie dans le présent volume avec son érudition, sa compétence et sa conscience coutumières comment fut pratiquée dans le diocèse de Toul la dévotion à la Sainte-Vierge et comment celle-ci se manifesta. Le plus ancien Sanctuaire qui fut dédié à la Mère de Dieu dans le diocèse de Toul, semble bien avoir été la cathédrale établie au siège du diocèse. Sa dédicace peut être reportée au ve siècle. D'autre part le pèlerinage qui fut visité le premier fut Sion. Dès le viie siècle, les sanctuaires dédiés à la Vierge-Mère se multiplient : Remiremont, Saint-Dié, Bouxières-aux-Dames, Écrouves doivent, selon l'auteur, être classés parmi les premiers. A côté de ces églises florissent d'innombrables pèlerinages comme la Maix et Malfosse qui remontent au xie siècle, peut-être au delà. Marie en son Annonciation devient sous René II, la patronne reconnue des duchés elle figure sur l'étendard ducal, sur la porte de la Craffe et c'est à ce Mystère qu'est dédiée plus tard la Primatiale de Nancy. Dans d'autres chapitres M. l'abbé Martin nous renseigne avec précision sur les prières, les fêtes en l'honneur de la Sainte-Vierge, sur les époques auxquelles elles furent établies, sur les congrégations et les confréries, sur les principaux pèlerinages parmi lesquels les plus eélèbres furent Sion, Saint-Dié, Bonsecours, N.-D. des Vertus de Ligny ; quant aux chapelles on en trouvait dans presque toutes les paroisses. La dévotion à N.-D. de Pitié invoquée dans l'affliction fut une des plus répandues, sans doute à cause des calamités qui affligèrent notre pays aux xvie et xviie siècles.

De nombreuses planches sont insérées dans le volume et en appendice une iconographie donne la description et l'histoire des anciennes images de la Sainte-Vierge en Lorraine. Il en est de fort curieuses et de fort belles. La plus vénérable est certainement la Vierge du Trésor, à Remiremont, buste en bois de cèdre dans lequel Charlemagne aurait fait enchâsser huit cheveux de Marie. Hélas, à travers les siècles que de statues remarquables on été détruites, non seulement par la méchanceté des hommes mais aussi par leur négligence, combien récemment ont pris le chemin de l'étranger pour garnir des collections particulières? Ont-elles au milieu des richesses le même charme que dans nos pauvres églises villageoises ? L'excellent livre de M. l'abbé Eugène Martin sera lu et consulté avec le plus grand profit par tous. Il est intéressant aux divers points de vue, religieux, historique et artistique.

Almanach du Combattant, édition des Vosges, 1923-448-48 pages, in-8° (3 fr.). — Comme le dit le Maréchal Foch à la première page de ce livre. « Il y a le plus grand intérêt pour la paix du monde à ce que les liens de camaraderie qui ont uni les combattants alliés dans la guerre soient entretenus dans la paix ». Le silence sur ce qui s'est passé de 1914 à 1918, que certains préconisent, ne risquerait-il pas de produire l'oubli et

de dénouer ces liens ? Il faut savoir gré aux survivants de nos héros de venir raviver le souvenir. Dans cet almanach, conçu selon le mode traditionnel ils y ont réussi parfaitement. Les éditeurs ont eu l'heureuse idée d'ajouter au volume une partie spéciale aux Vosges, composée sous la direction du commandant Camps. On y trouvera notamment des poésies et des souvenirs en prose de notre collaborateur G. Baumont, des renseignements pratiques, etc.

FLORANGE (J.). *Jetons des maisons de Lorraine-Vaudémont et de Lorraine-Guise.* Paris 1922, 55 pages, fig. in-8°. — Les jetons étaient de petites médailles qui avant l'invention du système métrique étaient indispensables pour la comptabilité. Les grands les offraient aussi en cadeaux ou se les faisaient offrir. Longtemps les amateurs de monnaies et de médailles dédaignèrent de les recueillir dans leurs cartons. Ces jetons sont cependant une partie intéressante de la numismatique. Ceux de Lorraine forment une suite des plus curieuses. Pour être renseignés sur eux il fallait avoir recours jusqu'ici à des catalogues de vente ou de collections, forcément incomplets. On les trouvera tous réunis dans ce volume. M. Florange dont on connaît la compétence en la matière les décrit avec précision et exactitude, indiquant avec soin leur degré de rareté, donnant des références, renvoyant à d'autres ouvrages. Son texte est semé de nombreuses reproductions soigneusement dessinées qui permettront aux plus ignorants d'identifier facilement les jetons qu'ils pourront rencontrer, des tableaux généalogiques fort bien établis aident à se reconnaître dans la généalogie assez embrouillée des branches collatérales de la maison de Lorraine. Ce livre est un guide des plus sûrs dont profiteront les amateurs débutants comme les plus avertis. Puisse-t-il contribuer à mettre à la mode les collections de numismatique si instructives et d'un intérêt artistique bien plus grand que les collections de timbres-poste beaucoup plus coûteuses.

Ch. SADOUL.

Nouvelles lorraines

Nos compatriotes. — Le 17 décembre dernier, la très florissante Association vosgienne, de Paris, avait organisé une grande et brillante fête, en l'honneur des compatriotes restés fidèles au pays. Elle débuta par un hommage au soldat inconnu. Le cortège, dans lequel on remarquait le général Tanant, commandant l'Ecole de Saint-Cyr, était précédé du capitaine Fonck, portant le fanion de l'Association. Une gerbe fut déposée sur la tombe. Le soir, à 7 h. 1/2, 250 convives étaient rassemblés à l'hôtel du quai d'Orsay. Le dîner était présidé par M. Paul Léon, de l'Institut, directeur des Beaux-Arts, qui, après un discours très applaudi de M. H. Lafosse, président de l'Association, rappela en termes émus de vieux souvenirs spinaliens et célébra le régionalisme, qui entend servir la grande patrie.

— Le 23 décembre, les Alsaciens-Lorrains, de Tunis, se sont réunis pour fêter les décorations dans l'ordre de la Légion d'honneur, accordées à deux lorrains, MM. Wiriot et Coanet. Des discours ont été prononcés, par MM. Tremsal, Wiriot et Coanet.

— La *Société des Lorrains,* a réuni il y a quelques semaines son Assemblée générale, sous la présidence de M. Lebrun, ancien ministre, sénateur de Meurthe-et-Moselle.

Les sociétaires ont constaté la prospérité de la société ; de nombreuses adhésions sont venues de Paris, de Lorraine, et du pays Messin. Parmi les membres nouveaux, MM. : le colonel Deville ; Geay, sous-préfet de Metz-Campagne ; Feschotte, chef de cabinet du Préfet de la Moselle ; les représentants lorrains de la Presse, ont également donné à la société, leur concours le plus complet et le plus empressé. Devant ces résultats très satisfaisants, les sociétaires ont adressé leurs félicitations au conseil et au comité exécutif. L'assemblée générale a été suivie d'un dîner-réception sous la présidence de



M. Lebrun, ancien ministre : c'était un Messin qui présidait et qui, au dessert, a évoqué les souvenirs ds sa ville natale, la poésie du pays messin, les souffrances de Metz, le courage de Verdun, et le lien puissant qui unit les départements lorrains, et il ajouta : une union étroite s'impose entre nous, amoureux de notre petite Patrie, nous devons être plus ardemment encore, les dévôts de la grande Patrie : c'est ce noble sentiment qui anime notre président, M. Poincaré, dont nous sommes si fiers ; en saluant notre grand Lorrain, nous glorifions la Lorraine toute entière.

Nos collaborateurs. — M. René Lauret vient d'être choisi par le journal le *Matin* comme son correspondant, à Berlin.

— Dans *Polonia*, chaque semaine, Maurice Toussaint donne d'intéressantes études sur la Pologne d'aujourd'hui, aux points de vue économique et politique.

— Dans le numéro du 23 décembre du *Manuel général de l'Instruction primaire* on lira, avec intérêt, d'amusants souvenirs d'enfance, de M. Paul Humbert.

— La *Pensée française* (13 janvier), publie une excellente étude de M. G. Gobron, sur le terroir dans la littérature classique.

— Dans *la Pologne* (15 décembre) M. Albert Cim consacre une notice émue au regretté Wlodimir Konarski qui, quoique né dans l'Yonne, peut être revendiqué par la Lorraine, puisqu'il vécut plus de 25 ans à Bar-le-Duc. Il consacra on le sait son talent de dessinateur et d'écrivain délicat au Barrois dont il avait fait sa seconde patrie. Son père le général Konarski, avait été décoré par Napoléon à Leipzig, il mourut à 88 ans après avoir été quelque temps directeur de l'Ecole polonaise de Paris.

Dieuze. — D'après l'*Immeuble*, la ville de Dieuze va enfin honorer deux de ses enfants illustres : le romancier et journaliste, Edmond About et le savant mathématicien Charles Hermite, dont Nancy a glorifié les noms au coin de deux rues. L'hommage de Dieuze consiste en une plaque commémorative sur la maison natale de chacun avec médaillon et inscription.

Régionalisme. — Le vœu suivant se passe de commentaires. Il montre, une fois de plus, combien notre organisation administrative aurait besoin d'être modifiée :

« Le syndicat des commerçants de la ville de Saint-Dié et de l'arrondissement considérant que le courant économique se dirige plutôt vers Nancy que vers Epinal ; que, du reste, les relations avec cette dernière ville se font de plus en plus difficiles ; que l'arrondissement de Saint-Dié possède une chambre et un tribunal de commerce détachés de ceux d'Epinal ne peut comprendre que l'établissement de la Banque de France à Saint-Dié soit sous la dépendance complète de celui d'Epinal. Emet le vœu que le bureau auxiliaire de Saint-Dié soit transformé en succursale et qu'un bureau auxiliaire soit créé à Raon-l'Etape. »

Revues et journaux. — Depuis le 1er janvier, paraît chaque semaine l'*Est illustré*, revue de grand format qui publie de nombreux clichés d'actualités. On y trouve, en outre, une chronique des arts, des théâtres et concerts, de la mode, etc. Cette publication comble heureusement une lacune dans notre région de l'Est. Elle nous paraît appelée à un grand développement.

— *Politica* (décembre) publie une courte mais excellente notice, de M. Fernand Hauser, sur M. Raymond Poincaré. A lire aussi, dans le même numéro, un article de M. Fernand Maurette, sur la question de la houille blanche en France.

Ch. SADOUL.

Le dîner du "Pays Lorrain"

Reprenant une tradition d'avant-guerre, les collaborateurs et amis du *Pays Lorrain* se sont réunis, le 27 décembre, à Paris, en un dîner que présidait M. Maurice Barrès. Assistaient à ce dîner, qui était servi par la Taverne de Paris : MM. E. Beauguitte et son fils, Louis Bertrand, Dr Raoul Brice, R. Brongniart, P.-E. Colin, Jean Colin, Ch. Daudier, Albert Denis, ancien député et conseiller général de Meurthe-et-Moselle, Georges Dinago, Marcel Drouin, Paul Dumont et Madame, A. Godart, Marcel Knecht, secrétaire général de la Direction des services au *Matin*, Dr F. Lamaze, René Lauret, Louis Madelin, Jean Malye, Henry Poulet, conseiller d'Etat, Léon Renaut, conseiller général des Vosges et secrétaire général de l'Association vosgienne, Charles Sadoul, Georges Sadoul, A. Saladin, sculpteur, André Spire, Maurice Toussaint, Gaston Varenne, C. Verlot, député des Vosges.

S'étaient fait excuser : MM. Albert Cim, Albert Lebrun, ancien ministre, Désiré Ferry, député, général Dennery, Louis Forest, Maurice Pottecher, Dr P. Dorveaux, Philippe Barrès, Georges Simette, G. Grillet, L. Lespine, George Chepfer, Pierre Waidmann, Dr P. Hartenberg, Jacques Gruber, Dr Georgel.

Des toasts ont été portés, par MM. Maurice Barrès, C. Verlot, Louis Madelin et Charles Sadoul. On y rappela la mémoire des collaborateurs disparus, notamment de ceux qui tombèrent pour la Patrie et on y souhaita au *Pays lorrain* plus de prospérité et plus de diffusion encore.

La Lorraine et la Sarre

Comme le constate dans le dernier numéro de la *Revue du Rhin et de la Moselle*, M. Fernand Engerand, député, et comme l'ont montré différents articles publiés par l'*Union économique de l'Est*, la Sarre est le complément économique de la Lorraine ; elle fait partie de cette Lorraine également au point de vue historique. Plus que dans toute autre région française, nous devons donc, ici, suivre avec la plus grande attention ce qui se fait là-bas, et le *Pays lorrain* a le projet d'y intéresser ses lecteurs. Pour l'instant, bornons-nous à leur signaler, dans l'espoir qu'ils lui donneront leur adhésion, l'*Association des amis de la Sarre*, qui vient de se créer à Sarrebrück, 19 Bismarckstrasse. Elle se propose : 1° De rechercher et d'assembler tous les documents historiques, géographiques, économiques, sur les pays de la Sarre ; 2° Publier les documents des archives françaises, sarroises, rhénanes, ainsi que tous les travaux originaux intéressant cette région ; 3° Grouper en une association d'études tous ceux qui s'intéressent à la Sarre ; 4° En outre et ultérieurement, faciliter sur le terrain intellectuel, le rapprochement entre Sarrois et Français. La Société, qui dispose d'une bibliothèque, s'efforcera de créer un musée provincial. Le montant de la cotisation est fixée à 10 francs.

Notre appel

Dans un prochain numéro, nous donnerons l'exposé financier de notre revue pour 1922. Il comportera encore, croyons-nous. un déficit ; aussi, sommes-nous tout particulièrement reconnaissants à ceux de nos abonnés qui, comprenant que le prix de revient de l'abonnement est supérieur à 12 francs, veulent bien y ajouter un supplément. Nous avons reçu les sommes suivantes :

Exercice 1922. — Abonnements à 100 fr. : M. L. Bertrand, à Oakley (Kansas, U. S. A.). Abonnement à 50 fr. : anonyme du pays de la Seille ; à 25 fr. : Dr Barachon,

à Nancy ; à 20 fr. : MM. P. Amos, Ch. Martin-Dorget, à Raon-l'Etape ; abbé Lévêque, à St-Laurent (Vosges), Berlet, E. Corbin, Ch. Bruneau, Auberger, Japiot, Ch. Jeanpierre, Bardet, Dr Ganzinotty, Maure, Poimiro, Dr Michel. A versé 5 fr. en sus de son abonnement : M. Tisserand, à Maubeuge.

Exercice 1923. — Abonnement à 100 fr. : M. Lagrange, à Paris ; abonnement à 70 fr. : M. H. Gaudel, à Bayon ; abonnements à 50 fr. : Dr Froelich, G. Elie, E. Ambroise, tous à Nancy, A. Saladin, à Paris, anonyme du pays de la Seille ; à 40 fr. : M. H. Poulet, à Paris ; Buzon, à Metz ; à 30 fr. : M. Ferry, à Villers-la-Montagne, anonyme, à Nancy ; à 25 fr. : MM. V. Demange, à Merviller, A. Ferry, à Marseille ; à 20 fr. : Mmes Prevel, à Paris H. Perrout, à Epinal ; Mlle Bourguignon, institutrice à Seichamps ; MM. Deckherr, à Bettainvillers-Mont, E. Trombert, à Angers, Naudin, à Charleroi (Belgique), abbé Lévêque, à St-Laurent, E. Diderrich, à Mondorf-les-Bains, Gœury, à Vittel, Dr Baseil, à Frouard, Dr Brice, à Fontainebleau, Legrand, R. Braun, à Pont-à-Mousson, Gardeil, à Strasbourg, Paris à Bru, A. Marot, à Nijon, Maechler, à Bruyères, Lévy-Schneider, à Lyon, R. Grandjean, à Neuilly, E. Mathis, instituteur à La Chapelle-aux-Bois, M. Hug, à Epinal, J. Frécaut, à Liocourt, abbé Huriet, à Sion, Honnorat, à Villerupt, Dr F. Lamaze, à Paris ; Méa, à Maisons-Laffitte, colonel de Conigliano et anonyme, à Lunéville, comt d'Arbois, Ch. Bruneau, Ch. Jeanpierre, Schutz, Thirion, comt Delcominète et deux anonymes, tous à Nancy, anonyme à Bar-le-Duc, Antoine de Rozières, à Mirecourt. A versé en sus de son abonnement : MM. A. Besson, instituteur à Epinal, l'instituteur de Maidières, chacun 5 fr., E. Martin, à Lunéville, 4 fr.

A tous, merci.

La vie artistique à Nancy

L'abondance des matières nous contraint, à notre grand regret, de remettre au prochain numéro la chronique artistique qui parlera des dernières expositions d'art à Nancy et de la très spirituelle revue de M. C.-A. Doley, jouée en ce moment avec tant de succès au Casino de Nancy.

Avis à nos abonnés

Nous rappelons que les abonnements continuent sauf avis contraire. Ils partent de janvier.

Nous serions reconnaissants à nos abonnés pour éviter des frais de recouvrement et des écritures inutiles de bien vouloir nous faire parvenir le montant de leur cotisation par versement à notre compte chèque postal 2042, Nancy. Les frais ne sont que de 0 fr. 15 quelque soit la somme.

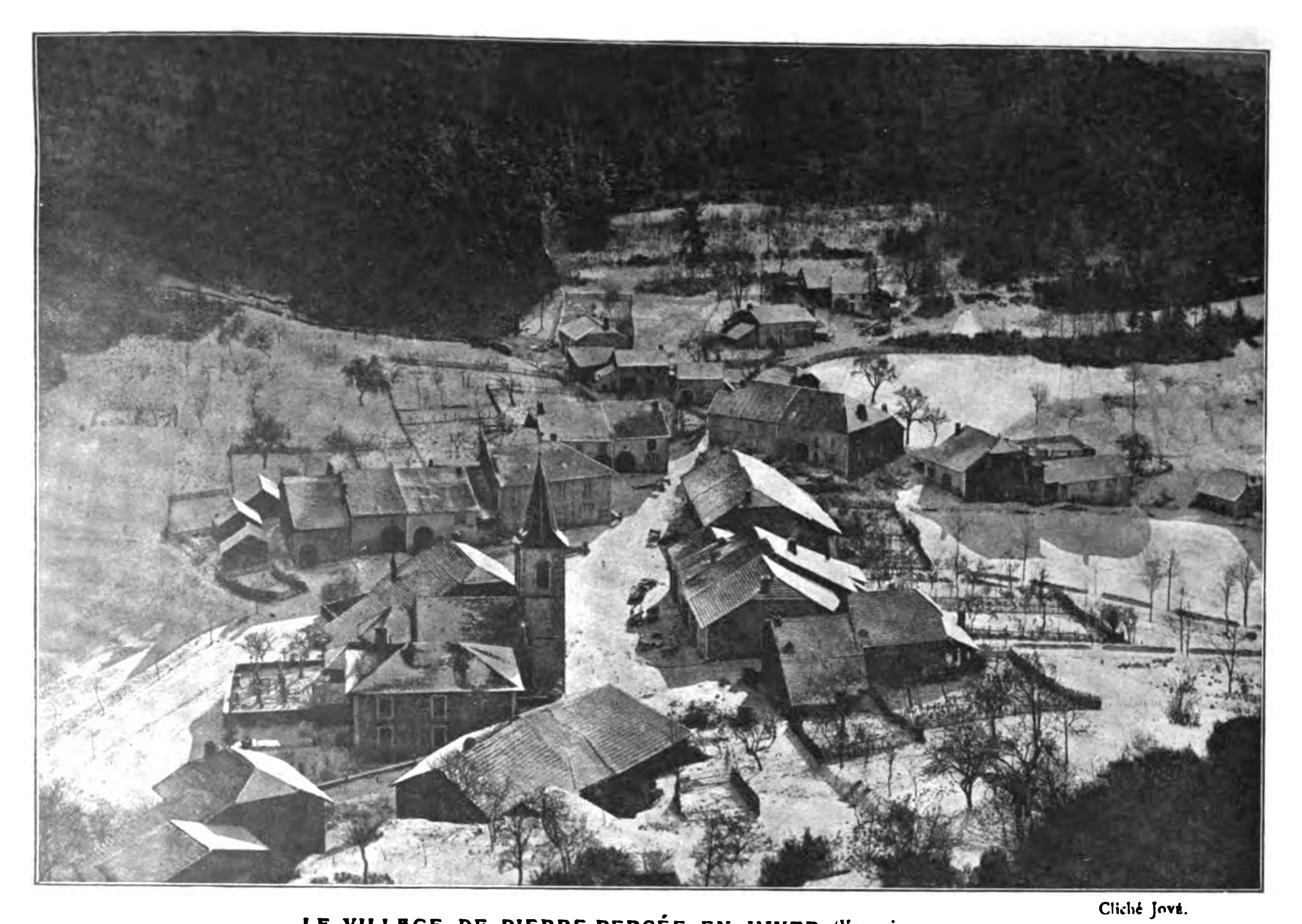
L'agenda du « Pays lorrain » est entièrement épuisé.

Le « Pays lorrain » ne publie que de l'inédit.

Le directeur-gérant : Charles Sadoul.

Ancienne Imprimerie Vagner, 3, rue du Manège, Nancy.





Cliché Jové.

LE VILLAGE DE PIERRE-PERCÉE EN HIVER (Vue prise en 1913).



L'HIVER A TARQUIMPOL

A la mémoire d'André Jalliot.

De grands souvenirs sont enfouis sous les plateaux qui s'étendent entre les sources de la Seille, celles des deux Nied et le cours de la Sarre. Les archéologues discutent du tracé des voies antiques et de l'emplacement des stations d'où les légions romaines, maîtresses des dociles tribus indigènes, regardaient grandir vers l'Orient la menace des hordes barbares, en préparant la barrière qui devait même au siècle où nous sommes, marquer la limite jusqu'où le goût latin, sans violence, sait triompher.

Une sorte de linceul est tombé sur ces lieux où poussèrent les racines de nos pensées profondes. Les colonisateurs avaient souvent fixé les postes militaires sur les sommets dénudés d'où les sources s'épandent vers des directions contraires, et d'où les patrouilles surveillaient avec facilité, des territoires étendus. Ainsi la station de Grand pouvait régner sur la Meuse, la Marne et l'Ornain, ainsi la mystérieuse cité de Décempagi, que l'on dit prolongée par les masures de Tarquimpol se dressait, sentinelle active, aux lieux qui voient naître la Seille, en arrière du sillon de la Sarre et formait une des articulations de la souple chaîne qui liait dit-on l'Autriche lointaine et l'Alsace aux pays où prospéraient, au pied des vignes fragiles, les cités qui sont aujourd'hui Metz, Thionville et Trêves. Trop d'invasions passèrent pour qu'un ensemble monumental ait subsisté d'une ville où s'arrêtèrent et vécurent les légions romaines, et par une sorte de complicité les eaux recouvrent et peut-être protègent, sur le tracé des voies célèbres, les derniers débris de la cité défunte.

Ainsi l'attrait d'une énigme nous attire, au temps où les brouillards pèsent sur les routes lorraines, vers le pays presque désert où, près des fumées déclinantes



de Dieuze, se resserrent, éloquents dans leur indigence, les foyers rustiques des fermiers et des pêcheurs, humbles gardiens fidèles des sillons noirs et des sources, et qui perpétuent l'exemple, cher au vieux Caton, du soldat laboureur.

***

Depuis Dieuze, à travers le bois Saint-Jean, un bon chemin serpente jusqu'à la presqu'île dont Tarquimpol semble défendre l'entrée. Autour c'est un grand paysage fait de faibles reliefs, dénudés vers le Nord, par ailleurs couverts de forêts que l'hiver assombrit, qui partagent deux domaines d'une pareille et grise transparence et pour le regard, presque d'une égale étendue : le ciel nourri de brumes légères, lavé, sans nuage, et plein de cette lumière qui fait penser à celle qu'un miroir d'étain renvoit, et l'étang de Lindre immobile, d'un gris plus ferme sur ses bords, qui regarde, répète et reproduit le ciel. Il y a si peu de détails dans un tel paysage, l'ordonnance en est si grande et si simple, qu'il semble qu'une conspiration se soit établie, où les hommes ont leur part, tout mouvement étant aboli dans l'air et sur les eaux, même dans les lumières, pour que la grise Tarquimpol nous apparût sœur négligée d'Ys la légendaire que sa pauvreté sans doute préserva mais sur qui pèsent toujours d'étranges et voluptueux enchantements.

Tarquimpol est fondée sur un monticnle que l'église et son cimetière dominent faiblement. Autour du clocher cylindrique, trois voies rayonnent et dessinent comme une étoile. L'une de ces voies est le seul accès que l'on ait à présent depuis la terre pour atteindre le village ; les deux autres, bordées de maisons de ferme assez basses, descendent chacune vers un horizon des étangs. En face des étables, des tas de roseaux pourrissent sous une couche de terre grasse ; les compagnons qui furent ceux de saint Antoine trottinent sur le sol détrempé en jetant volontiers le désordre dans les nobles troupes des oies que Rome, un jour, sut honorer, mais que Tarquimpol, plus fidèle que Rome, sait encore nourrir. Trois débris, dont un presque informe, encastrés dans les murs de l'auberge et d'une ferme, rappellent les origines et font regretter l'ampleur et la perfection du désastre.

Derrière le mur bas qui de sa courbe enveloppe le cimetière, sous une pierre rongée par la mousse que deux tombes blanches, œuvre d'un marbrier de grande ville encadrent d'un dessin connu, mêlant ses cendres à celles qui fertilisent en l'ennoblissant le promontoire, jeune génie triste dont la lyre est brisée, près des rives couvertes de roseaux, dort Stanislas de Guaïta. Le monument porte d'autres noms qui rappellent les familles de Guaïta, d'Alteville, alliée à celle des

comtes Lobau, de Barthélemy issue du pays de Toul, et parmi eux les titres de deux chefs morts sous les cieux plus ardents de nos colonies lointaines. Ils prouvent que le flambeau porté jusqu'ici par les consuls, fut relevé par des mains vigoureuses et que, par un juste reflux, l'ordre latin établi dans les Gaules sut rejaillir sur les rivages proches de ceux qui l'avaient enfanté.

***

Depuis la chaussée qui surmonte la digue de Lindre — où nous sommes venus demander du poisson aux pêcheurs — l'étang apparait plus majestueux malgré que cette année, pour aider à la pêche, les eaux soient maintenues plus basses qu'à l'habitude. Cette digue, avec la forte bâtisse au toit saillant qui s'y appuie prend au crépuscule l'aspect puissant que tous les siècles surent donner aux architectures des ports. Malgré l'étrangeté que puisse avoir un pareil rapprochement, une parenté s'établit dans notre souvenir entre le vieux pont de Socoa, ou cette maison de l'Infante que l'on visite à Saint-Jean-de-Luz et les assises larges des constructions qui remplacèrent, sans doute au XVII[e] siècle, la forteresse qu'on appelait la tour de Lindre.

Mais le spectacle est de jouir de la perspective étonnante des eaux sur qui la lumière décline. Un chaland noir monté de cinq ou six pêcheurs rentre chargé et se prépare pour atterrir ; loin, à droite, un autre bateau à fond plat poursuit la relève des filets et soudain, de ce côté, presque à l'horizon, passe un vol craintif de canards sauvages. Sur la petite plage une barque renversée peinte en gris pâle mais dont le bordage est marqué d'une bande de couleur orangée, se détache vivement sur le sol au ton neutre qui s'arrondit et se relève pour former une falaise couronnée de pins maigres dont les aiguilles retiennent déjà les ombres. L'étendue liquide semble disputer au ciel sa lumière et là-bas, sortant d'elle, c'est Tarquimpol, ses maisons mystérieuses, son petit clocher rond qui prend depuis ici, à cause peut-être de sa forme de pigeonnier, comme un air lamartinien.

***

Le chef des pêcheurs nous rappelle aux idées claires en nous criant le poids, marqué par la bascule, des belles carpes que nous devons emporter. Nous aurions cependant voulu savoir si les pionniers de Rome, après avoir maçonné les routes à travers ce plateau boisé, où des étangs durent toujours combler les bas-fonds, furent les précurseurs des évêques de Metz et des ingénieurs du Roy dans la création de ces bassins à demi artificiels.

L'étang de Lindre et la couronne des étangs plus modestes qui l'environnent fait à la fois la richesse et la poësie d'une terre qui, sans eux, n'aurait à

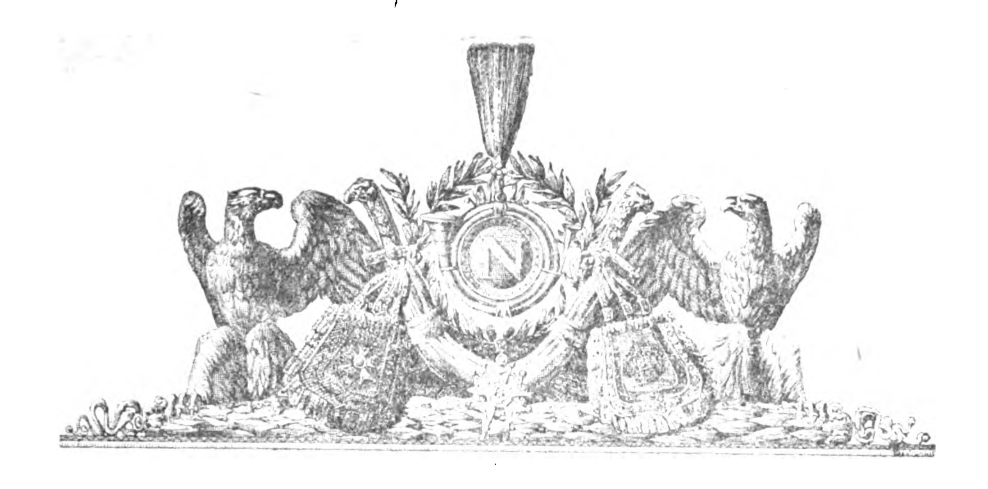
nous offrir que le spectacle de villages modestes bâtis sur des ruines dispersées. Nous imaginons, pendant que la nuit nous chasse de ces rives, les sobres maisons blanches et les simples temples de Décempagi, rassemblés au confluent des routes, qui par place furent peut-être des digues ; un long reflet les prolonge sur ces bassins limpides sur qui notre regard aujourd'hui s'est posé.

* * *

Vous dédierai-je ces pages mon Ami, vous dont l'adolescence fut sœur de la mienne et qui fûtes si brutalement appelé hors de ce monde par vos Dieux. Il me vient parfois de ressusciter l'émotion qui fut notre partage aux jours de plein été quand nous lisions, sur des papiers médiocres, Tibulle ou bien Virgile, campés dans l'herbe drue, sur le penchant d'un coteau dont la douce Meurthe ou la faible Amezule venait mouiller l'assise. Le vent rude qui souffle en Lorraine nous aidait à tourner les pages, mais nous respirions, mêlé aux brises inégales, le grand souffle latin qui sait être éternel. Vous me disiez souvent quel regret vous nourrissiez de ne point avoir connu la caresse et l'éclat du ciel romain : dans Liverdun vous évoquiez Tibur, sa cascade et ses grottes, et notre rue Saint-Jean, vous la nommiez votre Corso. Grande Rome maternelle, ainsi de nos terres effleurées par un soleil affaibli, un chant de fidélité nuancé de tristesse et de regrets monte sans cesse, et même des esprits qui t'approchent le moins, vers ta forte et lumineuse image comme au temps où tes fils s'arrêtèrent, pleins du souvenir des lacs Insubres, devant les rives des étangs nostalgiques où notre Seille prend sa force et règle son cours.

Henri Petit.





LE GÉNÉRAL BRICE [1]

CHEF DE PARTISANS LORRAINS (1814-1815)

CHAPITRE II

1815. — LA DERNIÈRE ENVOLÉE DES AIGLES
La conspiration des Chasseurs royaux

Un arrêté du roi Louis XVIII, à la date du 6 mai 1814, prescrivit la dissolution des corps de partisans créés conformément au décret impérial du 4 janvier. Les officiers, sous-officiers et soldats de l'armée active, qui avaient fait partie de ces formations, devaient rejoindre leurs régiments d'origine ; les autres volontaires étaient renvoyés dans leurs foyers. C'est ainsi que J. Brice reprit sa place, le 30 juillet, dans son ancien régiment devenu *Corps royal des Chasseurs à cheval de France*.

Cette superbe dénomination ne suffisait pas à rallier au nouveau régime les ex-guides de l'Empereur : c'est à contre-cœur qu'ils portaient la cocarde blanche. De nombreux rapports signalent le mauvais esprit qui régnait dans leurs escadrons. Ainsi le comte Beugnot écrivait, dans le bulletin de police du 29 juin, qu'à une revue passée la veille au Champ de Mars les chasseurs avaient, pour la plupart, crié : Vive le roi ! mais que plusieurs s'y étaient refusés. Loin d'oublier leur idole, ses grognards l'appelaient de tous leurs vœux ; ils prétendaient même que Napoléon avait quitté l'île d'Elbe et qu'il était en route pour se mettre à la tête des armées de l'empereur d'Autriche. L'indiscipline ne faisait que croître. Durant tout le mois de juillet, l'appel de onze heures ne manqua pas de se terminer par les cris de : « Vive l'Empereur ! » Le ministre s'émut,

(1) Voy. *Pays lorrain*, n° 1-1923, p 5 .

prit des sanctions et prononça des renvois ; puis, désespérant de ramener le régiment à des sentiments loyalistes, décida de le déplacer à telle distance que ses acclamations ne parvinssent plus aux oreilles du Roi : l'ex-Chasseurs à cheval de la Garde fut désigné pour tenir garnison à Saumur.

J. Brice s'y retrouva sous les ordres du général Lefebvre-Desnouettes. C'était un fervent adorateur de Napoléon dont il était le parent par alliance. Son adjudant-major sacrifiait au même culte : ils s'entendirent à merveille.

Dans le salon de Mme Lefebvre-Desnouettes « on s'exprimait sur la cour de la manière la plus démesurée » ; la générale, elle-même « tenait des propos inconvenants sur la famille royale ». Non contents de dauber sur les Bourbons, les habitués « prédisaient le retour prochain de Napoléon. » (1). Cet ardent foyer de bonapartisme inquiétait le ministère qui prescrivit des licenciements d'officiers et de soldats. Un délégué de la Direction Générale de la Police rendait compte, le 21 août, de l'enquête à laquelle il venait de procéder : « Depuis la réorganisation qui en a été faite par le maréchal Ney, l'opinion s'est beaucoup améliorée. Mais on a été obligé, par mesure de sûreté, de morceler en cantonnements dans l'arrondissement de Baugé les cinq à six cents hommes qui en ont été extraits et cessent d'en faire partie... La masse réorganisée paraît bonne... »

Les princes ne savaient que faire pour se concilier cette troupe réfractaire. Le duc d'Angoulême vint passer le régiment en revue, et, comme témoignage de satisfaction, augmenta de cinq sous la paye, ce qui la portait à dix-huit sous. Les chasseurs acceptèrent l'argent, mais ne se laissèrent pas séduire : ils regrettaient le *Tondu*.

L'encouragement à la résistance leur venait d'en haut : leur colonel ne perdait aucune occasion de manifester ses opinions bonapartistes. Le 4 novembre, jour de la Saint-Charles, Mme Lefebvre-Desnouettes donna un repas de deux cents couverts en l'honneur de la fête de son mari. Le sous-préfet de Saumur n'osa pas assister à ce banquet « où il n'aurait pu porter le toast réglementaire à la santé du roi ». Aussitôt après avoir salué la générale, il se retira, dans la crainte d'être le témoin d'un esclandre. Débarrassés de sa fâcheuse présence, les invités avaient tenu des discours séditieux. Ils furent dénoncés. Le régiment, qui causait de tels scandales, dut quitter Saumur pour Cambrai au début de 1815.

Cependant Lefebvre-Desnouettes ne s'en tenait pas à des protestations verbales. De concert avec Fouché, quelques hommes politiques et de nombreux généraux, il préparait le retour de l'Empereur. La conspiration était purement militaire. Les garnisons du Nord devaient descendre sur Paris et s'emparer du pouvoir au nom de Napoléon.

(1) Bulletins de police du comte Beugnot.

J. Brice, qui, le 14 novembre, avait été promu adjudant-major (rang de chef d'escadron dans la ligne) était devenu l'auxiliaire du colonel dans le commandement du régiment. Lefebvre-Desnouettes le mit, des premiers, au courant du complot. Il le chargea de préparer le soulèvement des escadrons. Brice était aimé de tous les vieux chasseurs ; il n'eut pas de peine à recueillir l'unanimité des adhésions. Le régiment n'attendait que le signal. On sait qu'il fut donné à contre-temps et que la conspiration échoua ; mais ce ne fut pas la faute des chasseurs de la Garde qui, abandonnés de tous, risquèrent cependant l'aventure.

Le général comte Drouet d'Erlon devait partir de Lille à la tête de sa division, forte de seize mille hommes. Le général Lallemand, l'aîné, se chargeait d'amener la garnison de Laon et le détachement des Dragons du Roi. Le rendez-vous fixé était à Senlis, au lieu dit La Patte d'Oie. L'arrivée imprévue à Lille, le 8 mars, du maréchal Mortier déjoua les projets de d'Erlon. Il donna contre-ordre et les régiments restèrent dans leurs casernes.

Lefebvre-Desnouettes et ses chasseurs persistèrent dans la tentative de marcher sur Paris. Ils quittèrent Cambrai, le 9 mars, et vinrent coucher à la Fère. Ils y furent rejoints, dans la matinée, par les deux généraux Lallemand (1). Mais ce fut en vain qu'ils essayèrent d'entraîner la garnison. Le général d'Aboville et le major Pion des Loches, du 2e d'artillerie à pied, surent retenir les troupes dans l'obéissance. Les chasseurs se rabattirent vers Chauny, sans réussir à entamer la fidélité du 2e escadron des Dragons du Roi qui tenait garnison dans cette ville. Le 11, les chasseurs royaux entraient dans Compiègne. Le 7e chasseurs, qui s'y trouvait, fut inébranlable. Son colonel, de Talhouet, soustraignit, par un départ brusqué, le régiment à l'action des rebelles. Ceux-ci ne purent que briser les enseignes décorées de fleurs de lys et bousculer les habitants qui refusaient de crier : Vive l'Empereur ! Ces manifestations ne suffirent pas à apaiser leur déconvenue. La plupart des officiers se rendaient compte que le coup de main était manqué, puisque le régiment ne parvenait pas à rallier d'autres corps. Les chasseurs murmuraient leur mécontentement. Le général Lion, major, et les chefs d'escadron décidèrent d'arrêter cette course stérile. Ils déclarèrent à Lefebvre-Desnouettes qu'ils ne voulaient plus le suivre et qu'ils retournaient à Cambrai. Le colonel les supplia de tenter, pour le moins, de rejoindre Napoléon sur la route de Lyon ; mais il ne fut pas écouté. Le régiment fit demi-tour.

Lefebvre-Desnouettes s'était entêté dans sa résolution de courir, coûte que coûte, au devant de l'Empereur. Abandonné de ses soldats, il groupait encore autour de lui quelques fidèles : les deux généraux Lallemand, le colonel Marin, ex-chef d'escadron de l'artillerie de la Garde, l'adjudant-major Brice et un aide

(1) Nés tous deux à Metz en 1774 et 1777.

de camp. Ils gagnèrent d'abord Soissons, puis se dirigèrent sur Châlons. Une troupe de gendarmerie, envoyée à leur poursuite, arrêta, près de La Ferté, les deux Lallemand et l'aide de camp qui furent conduits à la prison de La Fère. Lefebvre-Desnouettes parvint à se réfugier chez son ami le général Rigaud, commandant la subdivision de Châlons. Quant à l'adjudant-major Brice, il eut la chance d'échapper aux recherches. Après s'être caché quelques jours dans Epernay, il regagna audacieusement Cambrai. Là, il apprit qu'une dépêche ministérielle ordonnait son arrestation. Il ne s'en effraya pas. Confiant dans la noblesse d'âme de ses vieux camarades, il se rendit à la caserne et déclara qu'il se mettait sous la protection du régiment. Les chasseurs lui firent ovation. Ils jurèrent, sabre au clair, de le défendre, si bien que l'autorité supérieure, dans la crainte d'une révolte, n'osa pas exécuter l'ordre venu de Paris.

Le 17 mars, le duc d'Orléans et le maréchal Mortier passèrent en revue le Corps royal des Chasseurs à cheval. L'adjudant-major Brice était à son rang réglementaire. Il soutint avec calme le regard du prince qui feignit de ne pas remarquer sa présence. Le but de la revue était de gagner le régiment à la cause royale. Quelqu'efforts que fissent le duc d'Orléans et le maréchal pour obtenir des cris de : Vive le Roi ! un seul officier leur fit écho. Ils se retirèrent en hâte. La troupe grondait.

La patience des soldats avait été mise à une dure épreuve. Sitôt rentrés à la caserne, au feu des propos subversifs, les esprits s'échauffèrent. Les plus excités des chasseurs s'écrièrent qu'ils allaient se porter à l'assaut de l'archevêché où était logé le prince, et qu'ils sauraient bien obliger « le d'Orléans » à acclamer leur Empereur. Brice, dans sa générosité, oublia les menaces officielles dont il était l'objet. Grâce à son ascendant sur les hommes et grâce surtout à l'affection qu'il leur avait inspirée, il parvint à rétablir le calme. Il fut aidé dans cette tâche par le chef d'escadron Assant. Le duc d'Orléans put quitter Cambrai sans avoir eu à subir les injures, sinon les brutalités, d'une troupe furieuse.

La levée des corps francs

Si, pendant la première Restauration, J. Brice avait, en toutes circonstances, affirmé sa ferveur napoléonienne, le général baron Thiry (1), son oncle, s'était montré très opportuniste. Le « sabreur » avait déjà servi plusieurs régimes. Canonnier du Roi, hussard de la République, chasseur de la Garde Impériale, il était avant tout soldat de carrière. Peu lui importait le maître aux ordres duquel il se trouvait, si celui-ci le payait en honneurs et en argent.

(1) Il existait un autre baron Thiry, peut-être parent éloigné du nôtre, François-Mansuy Thiry, né à Nancy le 16 novembre 1765, il avait épousé vers 1790 une fille de Régnier, plus tard duc de Massa, et fut député de la Meurthe sous le Ier Empire. Deux de ses fils furent généraux d'artillerie. Le baron F.-M. Thiry a encore de nombreux descendants en Lorraine.

Tandis que ses neveux guerroyaient en Lorraine, à la tête de partisans, le général Thiry avait commandé, sous Bordesoulle, une brigade de grosse cavalerie. Il fut compris dans la capitulation du corps de Marmont, au lendemain de la prise de Paris. Les soldats du duc de Raguse, apprenant qu'ils avaient été livrés à l'ennemi, se révoltèrent et tentèrent de rejoindre à Orléans l'impératrice Marie-Louise. Le baron Thiry fut un des généraux qui intervinrent pour les en empêcher. Aussi estima-t-il, lorsque Louis XVIII eut pris possession du trône, que l'appui donné à la trahison de Marmont devait lui valoir la reconnaissance royale. Il demanda un emploi dans la maison militaire du Roi. Le « sabreur » négligeait volontiers, dans l'exposé de ses services, la colonne d'émigrés qu'il avait taillée en pièces à Quiberon ; mais il est certain que le ministère s'en souvenait. Marin Thiry obtint seulement la croix de Saint-Louis, et, le 31 août 1814, le commandement de l'arrondissement de Sarrelouis. Il s'attendait à mieux ; mais, satisfait d'être replacé dans les cadres, il n'estima pas qu'il dût se plaindre.

Napoléon, relégué à l'île d'Elbe, ne pouvait plus lui dispenser ses faveurs. Le général Thiry, n'ayant d'autre politique que son ambition, ne voulait pas risquer de la compromettre par un attachement intempestif. Les sentiments de l'oncle et du neveu étaient trop dissemblables pour ne pas les séparer. Le général, rallié aux Bourbons, apprit avec peine les écarts bonapartistes de J. Brice. Il les blâma parce qu'il en craignait la répercussion. Son neveu, d'un naturel plus droit et d'un caractère plus ferme, détestait les variations de ce parent qu'il avait pris naguère pour modèle. Il était près de le considérer comme un renégat parce qu'ils ne sacrifiaient plus au même Dieu.

Cependant la roue du destin vint à tourner. Napoléon, débarqué au golfe Juan le 1er mars 1815, entrait le 20 mars aux Tuileries dont Louis XVIII venait de s'enfuir. Le baron Thiry ne savait pas résister à l'ascendant du pouvoir. Dès les premiers jours d'avril, il s'empressait d'accourir à Paris. Le général Gérard, qui était à la tête des 3e et 4e divisions militaires, l'avait proposé pour le commandement d'une brigade ou d'une division de grosse cavalerie. Il s'agissait d'appuyer cette candidature par une profession de foi d'autant plus solennelle qu'elle pouvait entraîner la promotion au grade de lieutenant général. N'ayant pu être reçu en audience privée, Thiry écrivait, le 25 avril, à Napoléon : « J'ai toujours fait preuve de dévouement envers votre personne sacrée... » et il sollicitait la nomination si désirée. Le 29 avril, le ministre lui répondait en le désignant pour le commandement du département de la Meurthe, mais, hélas, la suscription de la lettre adressée : hôtel du commerce, rue Ventadour, portait simplement : au maréchal de camp baron Thiry.

Pour mieux faire sa cour à l'Empereur, Marin Thiry avait offert de lever un corps franc dans son pays « ... Quant à la demande que vous faites d'être autorisé de lever un corps franc en Lorraine, je vous engage, ajoutait le ministre, à lire le décret de S. M. sur ce sujet inséré dans le Moniteur d'hier et à me faire connaître ensuite vos idées. J'ai l'honneur, en outre, de vous prévenir que le colonel Viriot a déjà obtenu une commission pour le departement de la Meurthe et des Vosges. »

Le retour de Napoléon en France, c'était en effet, non seulement la guerre inévitable, mais la guerre imminente. Ni l'Empereur, ni le pays ne la désiraient, mais il était certain que les alliés l'imposeraient. Une des premières mesures prises par Napoléon avait été le rappel des hommes en congé ; elle fut aussitôt suivie du décret de mobilisation de la Garde Nationale. La France toute entière était en recrutement. En outre des bataillons et batteries de forteresse constitués en groupant dans les places fortes les retraités, officiers et soldats, en outre des bataillons de tirailleurs fédérés formés des ouvriers de Paris et de Lyon, la levée en masse était envisagée dans l'Aisne, les Ardennes et tous les départements de l'Est. C'est ainsi que le colonel Viriot avait déjà obtenu l'autorisation de lever un corps ranc de quatre mille fantassins et douze cents cavaliers. Il s'intitulait : *Commandant en chef les 1ers corps francs des quatre départements Meurthe, Meuse, Moselle et Vosges.*

Le général Thiry, rempli de zèle et plus encore d'ambition, tenta de le surpasser. Il entreprit d'organiser trois autres corps francs dans la Meurthe et de les mettre sous les ordres de ses deux neveux, Joseph et Charles Brice, et de son aide de camp, le chef d'escadron Verlhac. J. Brice, l'aîné, était redevenu capitaine adjudant major aux chasseurs à cheval de la Garde Impériale par le fait que le « Corps royal » avait repris son nom glorieux (13 avril 1815). Le cadet avait été réintégré le 30 avril au même régiment de la vieille Garde comme lieutenant en premier sous-adjudant major (grade de capitaine dans la ligne). Ils furent détachés de leur arme et nommés commandants des 2e et 3e Corps des Chasseurs volontaires de la Meurthe ; le chef d'escadron Verlhac commandait le 4e. Ainsi furent constitués, d'une façon assez paradoxale, les quatre corps francs de la Meurthe, le 1er étant celui de Viriot qui avait, en même temps, autorité sur trois autres 1ers corps rancs, dans trois autres départements.

Cette situation embrouillée devait causer de sérieuses difficultés dans la création des corps de partisans. Ce n'est pas que l'enthousiasme manquât parmi les populations lorraines. L'opinion publique ne s'y était jamais montrée favorable à la Restauration. Le retour de Napoléon signifiait, croyait-on, le renouveau de la Liberté escamotée par les nobles et les prêtres. Le plébiscite sur

l'Acte additionnel avait réuni, dans la Meurthe, la presque unanimité des suffrages. Jamais la politique impériale n'avait connu autant d'approbateurs. Leur sincérité n'était pas de surface ; ils se préparèrent à défendre généreusement leur pays menacé d'une nouvelle invasion. Le décret du 14 avril avait ordonné, dans le département, la formation de quatorze bataillons de garde nationale active et de vingt-huit bataillons de garde sédentaire. En un mois, les quatorze bataillons actifs étaient sur pied ; mais, faute d'armes, les bataillons sédentaires ne purent être organisés. Ce ne furent pas les hommes qui manquèrent, mais les moyens de les utiliser.

Ceux qui voulaient se battre à tout prix s'enrôlèrent dans les corps francs. Le décret impérial du 22 avril, qui convoquait la population entière à la défense de la patrie, les avait réglementés. Leurs chefs recevaient de l'Empereur une « commission » pour lever des troupes de partisans composées de cavaliers et de fantassins entièrement équipés à leurs frais. Mais, si les bonnes volontés se manifestaient nombreuses, rares étaient ceux qui possédaient des ressources suffisantes pour se procurer l'armement et l'uniforme. Les partisans se recrutaient, en effet, dans le peuple, et, pour la plupart, parmi les anciens soldats et les paysans. Il s'ensuivit que les chefs de corps francs eurent quelque difficulté à racoler leurs effectifs. Lorsqu'ils étaient plusieurs à opérer sur le même territoire, comme le colonel Viriot et le général Thiry, leur rivalité ne pouvait que dégénérer en conflits.

Un ordre du jour du maréchal de camp, baron de l'Empire Thiry, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de la Couronne de fer, commandant en chef dans le département de la Meurthe, daté de son quartier général, le 17 mai 1815, prévenait ses concitoyens qu'il était chargé de l'organisation des corps francs pour la défense du pays : « .....Les volontaires des arrondissements de Château-Salins, Lunéville et Sarrebourg devront se mettre sous les ordres du chef d'escadron Brice. Ceux des arrondissements de Toul et de Nancy sous ceux du chef d'escadron Verlhac, aide de camp du général... » Les anciens soldats et gardes forestiers devaient conserver l'uniforme. Les autres volontaires devaient avoir l'habit veste vert ; les fantassins, le fusil de voltigeur et le collet jaune, le chapeau rond repoussé de côté à défaut de schako, la capote grise à collet jaune ; les cavaliers devaient avoir la tenue des lanciers, les boutons à la hussarde et le collet écarlate. Les uns et les autres porteraient la cocarde tricolore relevée par une ganse noire et un bouton à la hussarde (1).

Aux deux corps francs dont la levée avait été décidée, de prime abord,

(1) En rapportant la description de la tenue des Chasseurs volontaires de la Meurthe, il convient d'ajouter qu'elle ne fut jamais portée.

par le général Thiry, vint bientôt s'en ajouter un troisième provenant du dédoublement du corps de Joseph Brice. Le frère de ce dernier, le capitaine Charles Brice fut chargé de le recruter dans la région de Château-Salins.

Ainsi, le général Thiry, en parfait accord avec ses neveux, espérait s'attirer par la création de ces troupes de volontaires les bonnes grâces de Napoléon. Il mettait une telle ardeur à mener son entreprise à bien qu'il n'admettait pas que le colonel Viriot se permit de poursuivre son racolage dans le département de la Meurthe. Le général Gérard, commandant la 4e division militaire, écrivait au ministre de la guerre : « ...Le général Thiry persiste à se plaindre de ce que le colonel Viriot en continuant de recruter pour son propre compte lui enlève les moyens de recruter pour le sien et établit une concurrence dangereuse. On propose à Votre Excellence de lui répondre qu'il ne faut pas se passionner ainsi ; que, par la place qui lui a été donnée, il n'est pas plus chef des corps francs de messieurs Brice, ses neveux, que de ceux du colonel Viriot, et que, pourvu que des corps francs se lèvent et s'organisent, peu doit lui importer si cela a eu lieu pour tel chef ou pour tel autre... » Le ministre répondait qu'il avait reçu, de son côté, les doléances du colonel Viriot : « ... Interposez votre autorité pour faire cesser cet espèce de schisme. Dans ce moment, il faut mettre toute prétention de côté ; notre but à tous doit être de défendre l'Etat et d'avoir une union parfaite pour pouvoir résister aux ennemis. »

Des trois corps de Chasseurs volontaires de la Meurthe levés à l'instigation du général Thiry, celui que commanda J. Brice, l'aîné, eut seul quelque importance et joua un rôle effectif dans la défense du pays. Ceux de Ch. Brice, le cadet, et de Verlhac ne peuvent figurer que pour mémoire dans un exposé de la guerre de 1815 en Lorraine. Leurs faits d'armes sont incertains. Il n'est guère question des partisans de Charles Brice. Le corps de Verlhac qui s'appuyait sur la place de Toul, tint la campagne dans les bois environnant la ville. Il paraît que ses détachements firent prisonniers, à diverses reprises, des officiers ennemis et les conduisirent au gouverneur de la forteresse. On n'en sait rien de plus.

Le deuxième corps de Chasseurs volontaires de la Meurthe

La « commission provisoire de chef de corps franc » délivrée au « sieur Brice (Nicolas) (sic) chef d'escadron, capitaine aux Chasseurs à cheval de la Garde » lui accordait l'autorisation de lever, dans l'arrondissement de Sarrebourg, un corps de partisans composé de mille hommes à pied et de trois cents hommes à cheval. Elle était datée du 12 mai et portait la signature du lieutenant général comte Gérard, commandant l'armée de la Moselle. On ne possède aucun papier

officiel donnant l'effectif exact du 2ᵉ corps de Chasseurs volontaires de la Meurthe. Il est à présumer qu'il se monta au moins à trois ou quatre cents combattants. Le général Heudelet de Bierre, chargé en août, d'assurer la dissolution des corps francs, écrivait (1) « ...Celui commandé par le chef d'escadron Brice est le seul qui eût quelque importance... »

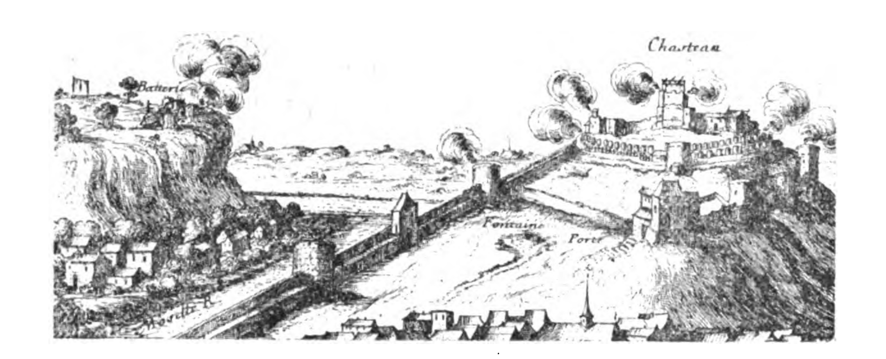
Non seulement J. Brice recrutait dans son pays natal où sa famille était fort connue, mais la notoriété qu'il avait acquise pendant sa courte campagne des Vosges en 1814 facilitait sa tâche. A cheval, vêtu de son brillant uniforme de chasseur, il était allé de village en village prêcher la lutte à outrance contre le Prussien et le Cosaque. Il se faisait suivre d'un ancien mamelouck de l'Empereur, nommé Pierre, qu'au pays on appelait « le Pierre de Lagardé » du nom du village où il s'était retiré dans le canton de Vic. Ce vieux soldat avait repris son costume à la turque, le turban de soie, la veste brodée, le large pantalon. L'apparition de ces deux splendides cavaliers, le chasseur vert et or, le mamelouck écarlate, frappait l'imagination paysanne. Leur souvenir est resté longtemps légendaire en Lorraine. Dans les veillées d'hiver où l'on racontait, en les amplifiant comme il convient, les exploits des partisans, le narrateur ne manquait pas d'évoquer ces images coloriées à la façon des estampes d'Epinal : Brice, le commandant, et Pierre, son mamelouck.

Les cadres du corps franc avaient été faciles à constituer. Il y avait dans l'arrondissement nombre d'officiers en retraite ou à demi-solde qui, manquant d'emploi, s'offrirent d'eux-mêmes à exercer les commandements subalternes. A l'époque du licenciement du 2ᵉ corps de Chasseurs volontaires on relève les noms de quatre capitaines, sept lieutenants, trois sous-lieutenants et un maréchal-des-logis.

La troupe ne manquait pas ; mais beaucoup de volontaires s'inscrivirent qui ne purent rejoindre utilement le corps franc parce qu'ils n'étaient pas armés. Ils avaient néanmoins promis de prêter main forte en cas d'attaque. Les prescriptions générales portaient qu'à défaut de fusils, les hommes de la levée en masse se muniraient de pistolets, de faulx et de fourches et se porteraient dans des retranchements ou abattis préparés à l'avance. Les autorités savaient que de tels défenseurs ne pouvaient faire l'office que de figurants ; mais elles estimaient que l'ennemi concevrait certaine inquiétude en voyant du monde dans les ouvrages et qu'il n'oserait s'avancer qu'avec précautions. Ainsi J. Brice était assuré d'une aide nombreuse ; il ne pouvait, en réalité, compter que sur quelques centaines de vrais combattants.

(*à suivre*) Raoul BRICE.

(1) Lettre de Nancy en date du 2 août 1815 (A. G.)



La douce Histoire de « Coq Hardi »

Six heures sonnaient à la cloche Catherine-Eléonore lorsque les magistrats municipaux gagnèrent l'estrade élevée pour eux place du Poiron. Ils furent, pour leur exactitude, bruyamment acclamés par une foule impatiente de dôner. Tout Epinal était présent ; il y avait des curieux jusque sur les toits.

Chacun bavardait ferme. Tous les regards convergeaient vers le bûcher élevé entre les premières maisons de la rue de l'Eglise et le vieux poirier qui avait donné son nom à la place. Jeunes filles et jeunes gens avaient entassé là les fagots les plus gros afin que la fête durât longtemps. Les plus pauvres, même, ceux d'Ambrail, avaient gaiement sacrifié une journée pour aller « faire » du bois mort dans la forêt de Razimont. A la rouge clarté de la flamme qui allait jaillir et au cri de : « Qui dône ? Qui dône ? Qui marie ? » les amours secrets, espoirs souvent trop timides, seraient révélé par des confidents indiscrets et par les curieux qui, cachés derrière leurs volets, épient du premier janvier à la Saint-Sylvestre le va et vient des passants. On rirait, on s'embrasserait, et, en mars, le curé Bessette aurait plus d'un mariage à bénir, puis, vers la Noël, plus d'un enfant à baptiser.

Cependant, agile comme un chat, le dôneur vint prendre sa place. A sa vue, chacun s'apprêta à s'amuser, ayant reconnu ce vagabond qui ne répondait plus qu'au sobriquet de « Coq Hardi » et qui avait été jadis clerc chez maître Chaussonnet, le tabellion. Paresseux, mais jeune, intelligent et beau, le Coq Hardi improvisait des chansonnettes et, sur des airs de sa façon, raillait les infortunes conjugales de M. le Bailly, les aventures les plus secrètes des dames du Chapître et les manies paperassières de Messieurs les Echevins. Il allait d'estaminet en estaminet, égayant les buveurs, recueillant ici quelques sols, là, un quignon de pain ou une bonne pinte de vin de Charmes ou de Girecourt. La prébende était maigre, mais l'empêchait de mourir de faim.

Pourtant, sous les arcades, une jeune fille, Blanche Noué, avait rougi. Elle aimait le Coq Hardi depuis que, une nuit, une romance doucement soupirée l'avait éveillée. A travers les petits carreaux sertis de plomb de sa chambre, elle avait reconnu le vagabond qui chantait son amour malgré la bise qui le mordait sous ses vêtements percés aux coudes et aux genoux. La fauvette s'était laissée prendre au chant du rossignol, et depuis, dans l'ombre, chaque nuit, le Coq Hardi s'en venait chanter devant le logis de la belle, riche magasin qui portait orgueilleusement cette enseigne « Au Drap d'Or ».

Mais les flammes commençaient à grésiller et le Coq Hardi jeta le cri : « Qui dône ? Qui marie ? » Un groupe de jeunes filles répondit « A toi le premier dônage ». Coq Hardi connaissait sa tâche. Un instant il parut se recueillir, puis il dit avec onction : « Je dône la Grenouille au Casse-Noisette ».

Un immense éclat de rire monta. Depuis dix ans, la Grenouille et le Casse-Noisette étaient en guerre. Le Casse-Noisette avait fait vainement la cour à la Grenouille, puis, vexé et furieux d'avoir été éconduit, il s'était vanté partout d'avoir eu ses faveurs, mais qu'elle était trop laide pour qu'il consentit jamais à la revoir. La Grenouille l'avait su. Elle touchait à la cinquantaine. Elle était courte et grasse. Sur ses hanches robustes sa robe prenait la forme d'une cloche à melon et son corsage paraissait trop étroit pour sa poitrine débordante. Jaune de teint, elle avait de gros yeux à fleur de tête et une bouche si grande qu'elle ressemblait au batracien dont, bien malgré elle, elle portait le nom. Elle habitait impasse de la Rochotte en face de la boutique du Casse-Noisette qui était cordier. Le Casse-Noisette eut paru grand s'il n'avait semblé toujours prêt à se plier en deux, ce qui lui avait valu son sobriquet. Ses oreilles étaient si vastes que, les jours de grand vent, on croyait les voir flotter de chaque côté de sa tête comme deux feuilles de laitue. Quant à son nez, il était si long et si rouge qu'il eut pu servir d'enseigne au Cabaret « Le Cep Lorrain », sis place du Tripot, où le Casse-Noisette pérorait des journées entières.

Au dônage du Coq Hardi, la Grenouille avait crié de rage et le Casse-Noisette tendu ses mains grises vers le dôneur. Le hasard avait placé non loin l'un de l'autre les deux valentins. Ils s'injuriérent et tout à coup se prirent aux cheveux ; mais le sergent aux gardes Belhomme, dit Guorguelotte, les sépara sans aménité et les conduisit se réconcilier au corps de garde. On ne les revit plus.

Mais maintenant les visages étaient élargis par la gaieté. On allait rire comme Spinalien n'avait jamais ri. L'atmosphère était créée. Ah ! ce Coq Hardi, était-il drôle ? Il n'y avait vraiment que lui pour mettre les gens en train, et les bourgeois se disaient en essuyant leurs yeux : « Peut-on être à la fois aussi fin et aussi gueux ? »

Le « Coq Hardi » n'admit point de trêve. « Qui dône ? Qui marie ? Je dône Marie Lescornet à Goëry Bocquillon » crièrent une demi-douzaine de voix. Cette fois les valentins s'embrassèrent de si bon cœur et si longuement que, malgré les quolibets, les parents voulurent les séparer. Mais la foule se fit complice des amoureux et leur permit de gagner les arcades où, cachés, derrière un pilier, ils jasèrent d'amour tout à leur aise.

Et les noms se succédèrent : Louise Daillot fut dônée avec François Heyant, Louis Rados avec Simone Blue, Lise Ramine avec Joseph Cropion, et d'autres, d'autres encore qui se donnaient des rendez-vous pour le lendemain.

La nuit depuis longtemps était tombée. Le bûcher n'était plus qu'un amoncellement de braise ardente d'où naissaient furtives comme des feux follets, de petites flammes bleues. Le Coq Hardi criait toujours. Il se sentait le héros de l'amour et il était tout fier de son rôle.

Quelle fut la voix railleuse qui lui répondit soudain : « Je dône Blanche Noué au Coq Hardi ? » Je ne sais. La vieille chronique est muette sur ce détail.

Une acclamation énorme salua le nouveau dônage. Le Coq Hardi était devenu plus rouge que la braise. Comme il ne bougeait pas la foule cria : « Faudra-t-il brûler les deux amoureux en effigie » ce qui était un bien gros affront.

Alors timide, le Coq Hardi s'approcha de Blanche, et, comme l'usage le voulait, il effleura de ses lèvres les joues pourpres de la jeune fille; puis il tira de sa poitrine une petite croix d'or : « C'est le seul souvenir qui me reste de ma mère, dit-il, en saluant gauchement, je vous le donne en gage d'une affection fidèle ».

Cependant, à côté d'eux, le père Noué souriait. Il s'était d'abord irrité de voir dôner un gueux avec sa fille, mais il était bourgeois prudent. Il ne voulut point d'un scandale. Il ferait bien les choses : il inviterait le Coq Hardi à dîner, le rhabillerait, l'emménerait même le lendemain avec Blanche à la Pierre Danse-rosse, sur la colline de Saint-Antoine, où les autres valentins se réjouissaient d'aller danser. Il le congédierait ensuite simplement. Chacun louerait sa charité et le chanteur n'oserait se gausser de lui pour les relations qu'il entretenait avec une mercière de la rue des Forts, veuve intéressante et jolie.

*
* *

Oh ! Il fut gai le lendemain...

Un soleil printanier laissait glisser sa chevelure blonde sur les cimes altières des sapins. L'ermite avait, du seuil de sa chapelle, blottie dans la verdure, béni les couples qui gravissaient la colline et venaient, en signe de reconnaissance,

glisser leur obole dans le tronc de chêne cloué à un arbre sur le bord du sentier. Puis, sur la Pierre Danserosse, les âmes des violes s'émurent et les jeunes gens gracieux et rieurs, dansèrent un menuet depuis longtemps démodé à Paris.

Le Coq Hardi et Blanche Noué étaient, par leur beauté, les rois de la fête. Le Coq Hardi était grand danseur, il portait à merveille le bel habit couleur de tabac d'Espagne que le père Noué avait tiré pour lui de sa garde-robe. On eut dit un gentilhomme. Blanche, illuminée par la joie, se révélait la plus jolie fille d'Epinal, laissant à peine deviner un pied de marquise sous la plus galante robe à panier qu'on put voir...

Et ce beau jour passa comme un rêve...

Les deux amoureux, le soir, dirent ensemble une prière dans la petite chapelle, unissant leurs voix à celle du solitaire; puis ils s'embrassèrent tendrement. Ils étaient loin des effleurements de la veille : en ce chemin, jeunesse va vite. « Tu es ma femme devant Dieu. — Je n'aurai d'autre époux que toi » balbutiaient-ils en revenant vers la ville.

Ils ne se revirent plus que la nuit au clair de lune.

* * *

Vous êtes curieux, lecteurs, et je gage que vous aimerez à connaître la fin de cette histoire. Elle vous satisfera cependant peu.

En septembre suivant, Blanche, pressée par son père, consentit à se marier avec un cousin, qui, il est vrai, était aussi riche héritier qu'elle était riche héritière. On fit bombance trois jours et l'on rit beaucoup à ses noces.

Quand au Coq Hardi, il composa dans la douleur de son abandon, un poème d'amour en douze chants qui fit pleurer d'attendrissement toutes les jeunes filles qui voulurent bien l'entendre.

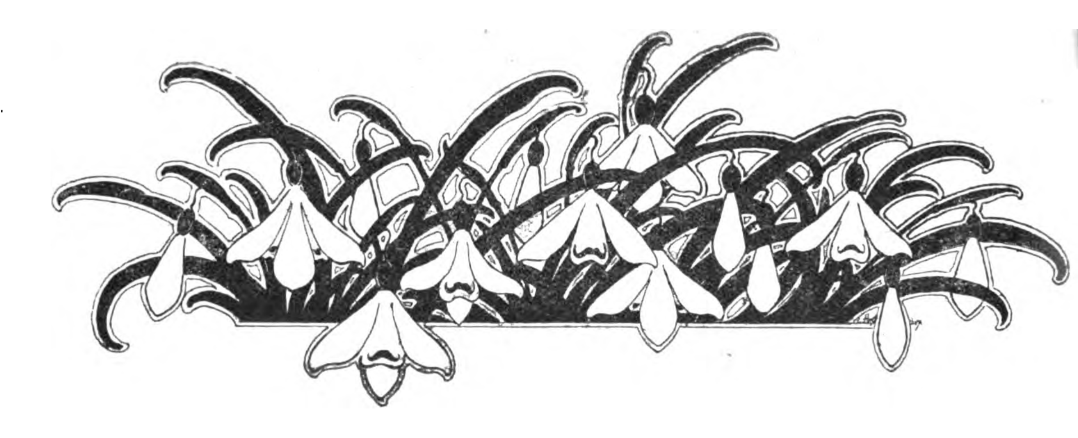
Et puis, un beau matin de décembre, l'Ermite de Saint-Antoine trouva, couché sur la Pierre Danserosse, le cadavre du poète à demi recouvert de neige, et ce cadavre était si léger, si léger qu'on ne put savoir si c'était de faim ou de froid que le pauvre hère était mort.

Les badauds vinrent en foule. Le Coq Hardi n'avait pas un sol. Pourtant, il ne fut point enseveli dans la fosse commune. Il eut sa croix de granit au cimetière et trois messes furent dites pour le repos de son âme.

On ne sut jamais de qui vinrent ces largesses.

On glosa...

René BARET.



UN ROMAN LORRAIN

LES ÉLÈVES DE M. PROBUS

Les Élèves de M. Probus : tel est le titre simple, paisible et sans prétentions — comme le fût la vie de son auteur, — d'un roman qui vient de paraître (1).

Ce titre n'a qu'un défaut : il renseigne imparfaitement sur le contenu d'un livre qui mérite d'intéresser à la fois l'éducateur, l'ami du beau style et le lecteur curieux d'histoire locale. M. l'abbé Thoni y a mis son expérience d'observateur pénétrant, son goût de lettré aux lectures nombreuses et variées (2), son imagination et sa sensibilité, délicates et disciplinées, avec une note de mélancolie et de rêve, tout son cœur enfin, qu'il avait large, un cœur de patriote et de prêtre.

M. Thoni achevait cet ouvrage tout en continuant son enseignement au Petit-Séminaire de Bosserville. C'était en 1914-1915. Réformé, puis repris dans le service auxiliaire par le conseil de révision, il recevait son ordre d'appel, en août 1915 et il était affecté à l'infirmerie d'un dépôt de Hussards, aux environs de Poitiers. Trois mois plus tard, en allant chercher du secours pour un soldat malade, épuisé lui-même dans sa médiocre santé, il mourait, seul, sur une route.

Un de ses confrères du Petit-Séminaire, qui l'a bien connu pendant ses dix années de professorat et de dévouement (1905-1915), a pieusement rassemblé ces feuilles qu'il livre aujourd'hui à la publicité et nous laisse espérer l'impression d'autres pages inédites.

* * *

Sous la forme du roman, l'auteur nous présente un problème d'éducation, qu'il enchâsse et développe dans un cadre historique approprié.

(1) *Jacques Thoni : Les Elèves de M. Probus*. In-12 175 p. Anc. imp. Vagner, 3, rue du Manège, Nancy, et chez les principaux libraires : 5 fr. Franco, 5 fr. 50.

(2) M. l'abbé Thoni, outre l'allemand qu'il enseignait, lisait couramment l'anglais et l'italien.

Deux enfants, de race et de patrie inconnues, — sont-ce deux frères ? — grandissent en serre chaude, sous le regard un peu trop naïf d'un curé de campagne, qui les a recueillis. Le prêtre, M. Probus, est pieux, savant, candide, un peu chimérique. Il a trop lu dans les livres pour savoir lire dans les âmes. Il manque des deux qualités essentielles à tout éducateur : la pénétration et le sens du possible. Cependant ses généreuses qualités obtiennent d'abord quelque succès sur l'atavisme douteux de ses pupilles. Ah ! s'il arrivait à comprendre la différence des caractères ! S'il savait orienter le besoin d'activité de Pierre, discipliner sa fierté, briser son égoïsme, comme il a su — mais n'est-ce pas l'effet d'une heureuse coïncidence ? — gagner le cœur de Jean et affiner sa sensibilité ! Mais M. Probus rêve. Qu'importe la variété des tendances et des goûts ? Pierre et Jean seront d'Eglise, comme le veut doucement et obstinément M. Probus. Jean accepte : c'est un être de candeur et d'innocence ; Pierre regimbe, s'inquiète et peu à peu s'émancipe. Les années passent. M. Probus sourit à son espoir, en se délassant de ses labeurs dans la belle littérature.

Mais voici que, sur ces âmes d'adolescents, passe tout à coup le souffle tentateur des époques troublées. N'est-ce pas le moment propice pour s'élever, s'enrichir vite et goûter à toutes les jouissances ? Pierre a dressé la tête ; il a reconnu ces voix ; il cède. Tandis que son cœur proteste, il se laisse emporter jusqu'au crime par cette fièvre d'activité dévorante et d'ambition inassouvie. Jean s'inquiète, tremble, mais trouve dans la délicatesse et la reconnaissance de son âme, de quoi rester fidèle. La mort lui épargne d'autres combats, peut-être plus redoutables et M. Probus le rejoint presque aussitôt, sans connaître — et c'est, sans doute, la récompense de sa générosité — la faillite de ses illusions.

*
* *

Tels sont les éléments essentiels du drame, mais analysés jusqu'à la sécheresse. dépouillés de leur riche vêtement, et de leur vie, privés de ce charme de terroir et de chronique, de cet art du détail évocateur, qui donnent un singulier relief aux personnages et au milieu dans lequel ils s'agitent.

M. Thoni, qui aimait notre histoire locale, avait rassemblé quelques documents sur les malheurs de la Lorraine, pendant la guerre de Trente ans. Il s'intéressait spécialement à ce pays de Woëvre, dont il était et dont il connaissait les légendes héroïques ou malignes, qu'on raconte, le soir, à la veillée. C'est en pleine Woëvre et à l'époque de la guerre de Trente ans qu'il reporte le développement de son récit.

Avec une émotion de connaisseur, il a su dégager la grâce subtile et mélancolique de la vaste plaine, pendant les soirs d'été :

« Le soleil venait de disparaître derrière les côtes de Meuse, habillées de vignes, où les villages faisaient des taches claires. Au-dessus des étangs et des forêts de la Woëvre, le ciel tout rempli de lumière suspendait de légers nuages d'or, d'argent et de pourpre. On apercevait, derrière les bois, Jonville entouré de pruniers, La Chaussée au bord de son étang, le château de la Tour qui domine l'Yron, plus proche, Xonville, Sponville, Dontaine, qui n'avaient pas d'église... A l'est, le firmament très pur se teintait lentement de vert et de gris. Des boqueteaux et des bouquets d'arbres coupaient la perspective. Mais l'œil exercé des familiers reconnaissait, à un peuplier, à un buisson, les routes qui mènent à Mars-la-Tour et à Chambley et, sur l'autre versant du plateau à Vionville, à Gorze et vers la Moselle » (p. 19).

Ici et là, le narrateur nous fait explorer plus minutieusement quelques coins du pays. C'est le bois, où Pierre :

« Se faufilait entre les troncs emmêlés, écartant avec son gourdin les ronces et les églantiers, caressant, au passage, l'écorce lisse des charmes, jouant avec les souples coudriers. Dans cette immense forêt semée d'étangs, il était partout à l'aise. Il la connaissait dans tous ses recoins, savait la direction de Woël, Saint-Maurice, et comment on peut gagner le sommet des côtes sans sortir des fourrés, ou descendre, là-bas, vers la Meuse. Les bûcherons ne travaillaient guère que sur les bords et près des villages. A l'intérieur, jamais personne que quelques braconniers, quelques rôdeurs isolés, parfois un convoi de faux-sauniers » (p. 37).

C'est l'étang de Minuit :

« Entre l'étang de la Chaussée et l'étang de Parois, dans un repli de terrain marécageux, où les grands arbres ne prospèrent pas mais où les épines blanches, les ronces et les saules font des fourrés impénétrables, se cache l'étang de Minuit. Il paraît tout petit, parce que les deux tiers de sa surface sont recouverts par les joncs et les roseaux à longs panaches tremblants » (p. 37).

Pierre était chez lui, dans ce coin de forêt :

« Il savait les pentes où dévalent les lièvres au clair de lune, les prés où poussent les champignons blancs, qui ont une saveur de noisette, les champs où l'on déterre les tubercules parfumés du *macujon*. Ses nasses étaient fournies de carpes et de tanches et, quand il n'avait rien à faire, il allait explorer tel trou du ruisseau de Parois qui se creuse un lit capricieux sous la ramure des chênes, pour en extraire des perches au ventre rouge ou quelque vorace brochet » (p. 130).

Qu'on nous pardonne la longueur de ces citations, en faveur de l'élégante simplicité de leurs lignes. Mais, à part ces plus larges descriptions, mille et mille traits épars nous replacent, d'un seul mot, dans la fraîcheur du cadre.

Entre ces vallons silvestres, sur cette terre humide qui respire l'abondance et le calme, vit une population de médiocre ou étrange venue, race de frontière qui souffre de toutes les guerres mais qui se durcit, se résigne et se tait.

« Il y avait des hommes gigantesques, au cou trop long, au dos courbé, aux bras collés le long du corps et de petits hommes trapus, le nez en trompette, les jambes arquées. Leur costume, de coupe barbare, était fait de drap grossier, de teinte grise ou brune, de la couleur de la terre où se portaient tous leurs efforts, où traînait tout leur idéal. On remarquait peu d'hommes jeunes, quelques vieillards au visage mal rasé, des laboureurs parcheminés, aux membres noueux comme des arbres mal venus, des jeunes

gens timides et craintifs... Ces paysans avaient l'air taciturne ou résigné. Ils n'étaient pas gais, bruyants et vantards, comme les vignerons des côtes de Meuse ou de Moselle. Ils marchaient toujours comme s'ils tiraient quelque fardeau invisible. Les gestes étaient rares et gauches, le parler hésitant et sentencieux. Sur les visages, rien de confiant ni d'épanoui, mais de l'inquiétude ou de la soumission. Parfois, les soirs de printemps, à l'entour des villages, des bruits de gaieté lourde montaient dans l'air tiède mais, le matin, les figures avaient repris leur expression morne et douloureuse » (p. 27).

Sur cette grisaille uniforme se détachent quelques figures aux traits saillants, où s'est complue la verve observatrice de l'auteur.

C'est Coliche, le sonneur du village :

« Coliche était très vieux, très sourd, chargé d'infirmités. Sonneur et fossoyeur, il gardait de bons rapports avec ses clients d'outre-tombe et quelquefois les gens du village venaient le consulter mystérieusement, à la nuit tombante. Il n'ignorait rien des choses de l'au-delà et ses yeux clairs, perdus dans la brique d'un visage ridé et broussailleux, voyaient plus loin que le présent » (p. 25).

Ou bien, c'est la Collignonne, la fermière :

« C'était une femme vigoureuse qui disait, d'une voix retentissante, ce qu'elle pensait de tout et de tous. Sa maison, dont la fenêtre et la porte étaient toujours ouvertes, retentissait sans cesse de ses discours et des cris des trois marmots abondamment talochés » (p. 26).

Enfin, c'est la Fanchette :

« Il y avait encore, dans une chaumière toujours fermée, la Fanchette, timide, paresseuse et plaintive, qui versait, chaque dimanche, des torrents de larmes sur la tombe de son époux défunt. Elle vivait avec sa fillette des larcins qu'elle commettait impartialement au détriment de ses trois voisins. Il ne disparaissait pas une poule ou une javelle, à deux lieues à la ronde, sans qu'elle en fût accusée » (p. 26).

* * *

Ainsi se meuble de vivantes silhouettes la scène sur laquelle vont évoluer les personnages. Ils ont l'avantage d'être eux-mêmes nettement individualisés et faits de réalité.

N'est-ce pas un fruit trop juteux et trop tendre de l'humanisme décadent que ce bon M. Probus, curé charitable, mais orateur trop livresque, homme des jours paisibles, quelque peu dilettante, hésitant et candide ?

En face de lui, se dresse la haute figure du chevalier de la Tour, sorte de vieux reître adouci, peu docte, peu sentimental, dur à l'occasion, irascible et dépourvu de diplomatie. M. de la Tour a sa doublure, en moindre qualité, dans le routier Houzel, patriote devenu brigand et qui conserve un reste de chevalerie. Mais voici Fabert, le futur maréchal de France, qui s'érige au-dessus de tous les désordres, comme la statue impassible de la légalité.

Les jeunes gens ont aussi leur physionomie nettement frappée, Pierre surtout, qui demeure, en somme, le personnage principal du récit. « Nature de soudard affinée par l'éducation cléricale, il lutte avec lui-même », sans pouvoir jamais,

faute de cœur et de franchise, de direction aussi, imposer un frein à son orgueil violent et un but franchement honnête à son ambition indocile et sauvage.

Dans son ombre, mais sans subir son influence, se meuvent des caractères plus effacés : Jean, souriant et affectueux, Gérard, timide et jaloux, Claude, petite damoiselle très douce, Madame de la Tour, une dame distinguée, qui pleure sans cesse, enfin Godi, la servante de M. Probus, dont les étranges manies et les appétits d'omnipotence animent d'une note si pittoresque et si gaie — pour les lecteurs seulement — la solitude du presbytère de Neulan, Godi, dure à la besogne mais maussade et revêche.

« C'était une sexagénaire replète aux yeux ronds et vifs, à la face rouge, serrée dans un bonnet d'un blanc douteux. La tête enfoncée dans les épaules, le dos bossu plus saillant que la poitrine, les hanches trop larges, d'où partait, en s'élargissant, une jupe aux plis raides, lui donnaient une physionomie disgracieuse et pesante » (p. 23).

Godi redoute les sorts et pour fuir les apparitions du démon sous forme de chat noir, elle suscite à son maître trop patient de terribles difficultés.

Et pourquoi ne pas présenter, en sa compagnie, l'involontaire héros de toutes ces diableries, le chat noir Agénor, le sympathique et mystérieux compagnon des jeunes enfants, le sphinx du foyer, le gourmet de la cuisine, le pirate de cheminée, à l'âme aérienne et lunaire. Ses aventures achèvent de donner à la modeste demeure, où s'exerce le dévouement de M. Probus, l'intime caractère du « chez soi ».

*
* *

Intimité, plaisirs des champs, joies de l'esprit et du cœur, occupent la première tranche du récit. C'est une vie calme et heureuse, en somme, malgré d'inévitables tracasseries et quelques alertes. C'est le beau temps.

Mais peut-on rêver de s'établir dans le bonheur tranquille, sur cette terre de Lorraine qui subit périodiquement les horreurs de l'invasion ? A peine est-elle sortie du chaos de la féodalité qu'elle devient un objet de conflit entre les princes de la terre. Voici qu'en ce premier tiers du XVIIe siècle se dessinent sur l'horizon les silhouettes équestres du Suédois aux blonds cheveux, du routier du Roi, du partisan de Son Altesse et du Croate de l'Empereur, tous également rapaces, féroces, cruels aux hommes et aux choses.

Ici le roman côtoie l'histoire : il lui emprunte, pour les traduire en évocations de tragiques souffrances, ses scènes de batailles, de pillages et de massacres.

« C'étaient des passages de troupes, des réquisitions, des escarmouches continuelles, des famines et des pestes. Un bruit courait maintenant : on s'agitait, on se battait. Une fois de plus, le malheureux pays allait servir de champ de bataille... Peu importait le nom des bandes armées : ce qu'on craignait, c'était le soldat » (p. 28).

Que pouvait-on, en effet, attendre de bon ? Les soldats étaient souvent sans

foi, comme sans attaches et sans patrie. Dans la petite garnison de Chambley on voyait des

« Lorrains du duché parlant un rude français, Lorrains d'Allemagne qui usaient entre eux d'un patois germanique, quelques déserteurs de l'armée du roi, quelques Ecossais, deux Suédois, énormes et solennels, enfin des gens de nationalité indécise. La plupart vicieux, abrutis et sales, faisaient la guerre depuis près de vingt ans, se mettaient à la solde de n'importe quel chef et se reposaient d'une expédition malheureuse, à l'abri de quelque terrier, en attendant un nouvel engagement. Plusieurs paraissaient avoir complètement perdu l'usage de la parole. Les uns étaient sombres, défiants préoccupés surtout de ne rien révéler d'un passé sur lequel planait, sans doute, l'ombre menaçante dn gibet. Les autres étaient joyeux et bruyants, loquaces et cyniques » (p. 87).

Les soldats « chauffaient » et suppliciaient les paysans apeurés, pour connaître leurs cachettes.

« Dans une cuisine, un vieillard gisait, les bras ligotés, les pieds nus et carbonisés, tournés vers le foyer, tandis que sa femme, pendue à une solive, s'était effondrée avec la charpente et était tombée, la corde au cou, dans la huche éventrée. Un puits était plein, jusqu'au bord, de corps entassés et tellement bourrés que les jambes du dernier pendaient au-dessus de la margelle » (p. 11).

De jour en jour, on apprenait que le plat pays était dévasté. Où se réfugier ? On s'en allait en lamentable convoi pour trouver un abri derrière les murailles de la ville forte voisine. Mais alors il arrivait que la garnison, faute de solde et par besoin d'aventures, se transformait en troupe de brigands.

« Bientôt, sous prétexte de reconnaissance, le capitaine risqua des expéditions. Tantôt on descendait vers Novéant, pour surveiller la route de Pont-à-Mousson à Metz ; tantôt on remontait le plateau jusqu'aux environs de la Tour.

« — C'est de bonne guerre, disait Houzel, il faut inquiéter les communications des Français.

« — Ceci n'est pas acte de guerre et je m'y connais, s'écria M. de la Tour, la première fois qu'on ramena du butin. Et vous allez nous faire tous pendre et brûler, comme brigands et routiers » (p. 92).

Il arriva à Chambley et en vingt autres endroits ce que M. de la Tour avait prédit et, avec les soldats ce furent les pauvres paysans qui souffrirent.

Dans ces âmes tourmentées, brutales ou naïves, âmes de soldats et âmes de rustres, un mal étrange — autre signe des temps — sévissait secrètement : le désir de mettre a son service les forces cachées du mal qui, croyait-on, peuvent dominer le monde. Ici et là, dans l'ombre travaillaient les sorciers.

En quelques touches énergiques, l'auteur nous trace le portrait de l'un d'eux :

« C'était un petit homme roux, bouffi de graisse, dont les yeux de chat dissimulés sous d'épais sourcils jaunes, se dérobaient constamment. Pierre l'apprécia d'après la peine qu'il eût d'en tirer quelques mots... Ce fût par d'autres soldats qu'il apprît que Houchard avait servi dans les bandes de Mansfeld, qu'il était assez couard et félon... El le lansquenet couvert de cicatrices, qui lui donnait ces renseignements, ajoutait, en crachant à terre :

« — Cet homme me répugne. A quoi cela lui sert-il d'être garanti contre les balles et les coups, quand c'est pour se cacher ? Si j'avais eu le courage de vendre mon âme au diable, je serais autrement crâne » (p. 89).

Houchard pratiquait les poudres de succession et l'envoûtement. Le récit montre qu'il fût victime de ses maléfices : la scène, telle qu'elle est racontée, répand une odeur de sabbat. Combien, pour se consoler, se défendre ou attaquer, se laissaient tenter par ce capiteux poison de l'occultisme! Misère morale s'ajoutant à tant de misères physiques !

Sur tous ces agissements ténébreux le passage de la bande des routiers répand des lueurs d'incendie :

« La campagne s'étendait, obscure, remplie de formes étranges, traversée de souffles mystérieux. Mais, par derrière, au-dessus des arbres, le ciel s'empourprait. De gros nuages s'éclairaient de reflets sanglants. Chambley brûlait » (p. 121).

C'est parmi toutes ces traverses que s'accuse, en se pervertissant, l'ambition du jeune Pierre, que s'épanouit l'innocence de Jean et que se renforce le tenace et naïf optimisme de M. Probus. On comprend maintenant que l'intérêt s'alimente, non moins qu'aux péripéties de ce drame familial, à ces larges évocations d'un régionalisme historique et géographique.

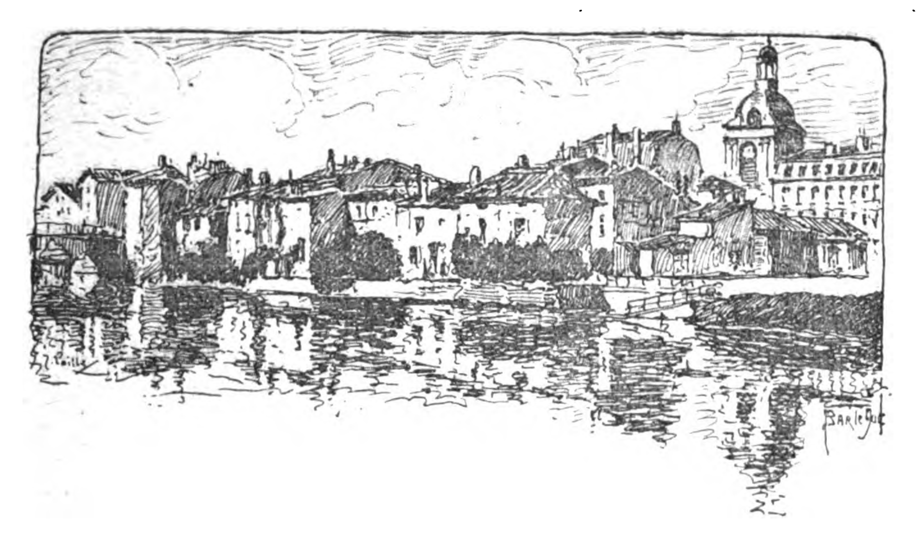
***

Il resterait beaucoup à dire du style : de nombreuses citations l'ont déjà fait connaître! C'est d'une langue simple, sobre et nuancée, qui rappelle la manière des grands maîtres. Elle met au service d'une belle intensité de couleur et de vie, un vocabulaire abondant et sans recherche, une élégante et souple précision. C'est une langue, en quelque sorte, transparente et plusieurs de ces pages mériteraient de figurer dans les recueils de morceaux choisis.

Nous souhaitons que ce petit livre, qui a déjà reçu les suffrages de juges autorisés, trouve un large accueil auprès du public. Il a sa place marquée, non seulement parmi les livres de lecture à l'usage de la jeunesse, mais encore dans la bibliothèque des lettrés délicats et de tous ceux qui s'intéressent à la terre lorraine et au passé de notre pays. Il inspirera le regret de la mort prématurée d'un écrivain qui n'a pu donner toute sa mesure, mais il éveillera peut être, dans de jeunes cœurs, le désir de célébrer quelque paysage trop peu connu de notre Lorraine ou de faire revivre quelque épisode héroïque de notre longue et douloureuse histoire.

Abbé E. Hatton.





Les dernières années du peintre Maréchal

racontées par l'un de ses amis (1)

Le 15 juin 1872, j'ai vu M. Maréchal dans son atelier, il retouchait des pastels de la défunte Mlle Paigné, avant de les placer au Musée.

Il continuait à compléter ou à réparer ses anciennes études, à en faire quelques nouvelles.

Il m'a dit que son fils qu'on voit rarement à Metz allait se remettre à faire de la peinture, et pour le faire voir, il m'a montré, comme étant de lui deux pastels d'après ses grands fusains *Le Naufrage* et *Le Simoun*, je crois que ces deux études de couleur étaient tout bonnement du père qui se consolait par des suppositions. On comptait toujours partir pour Blois, cependant on hésitait devant les prétentions exagérées du Conseil municipal de la ville, pour un terrain sur lequel M. Champigneulle devait faire élever les nouveaux ateliers.

Le 15 septembre suivant, j'ai rencontré M. Maréchal, au commencement du Pont-des-Morts, il venait chez moi. Il est revenu sur ses pas et ensemble nous sommes remontés dans son atelier. Tout était en désordre dans la maison, les employés affairés et tristes s'occupaient d'un immense et coûteux emballage.

Après bien des hésitations, c'était enfin la ville de Bar-le-Duc que M. Champigneulle venait de choisir pour y installer son important établissement. M. Maréchal était désolé, tourmenté par bien des causes, mais surtout par le manque d'argent, il me pria de proposer à l'administration municipale l'achat d'un grand fusain la *Prière dans le désert*, qu'il voulait bien attribuer à son fils, il

(1) Voir le *Pays Lorrain*, 1923, n° 1, p. 28.

en demandait 1.000 francs. Le Conseil municipal, après une certaine indécision consentit cependant à cet achat dont la ville n'aura jamais à se repentir, c'est une des œuvres de M. Maréchal pére.

A Bar-le-Duc, il venait d'acheter une assez belle maison dans la ville haute pour la somme de 12.000 francs, qu'il était loin de pouvoir payer en ce moment. Sa femme en avait pris possession et s'occupait alors de l'arrangement intérieur.

Après plusieurs voyages à Bar-le-Duc, M. Maréchal a fait définitivement, le 24 novembre 1872, ses visites d'adieu aux connaissances qui lui restaient à Metz. Il est venu me voir dans mon atelier du Théâtre, je l'ai trouvé plus triste et plus accablé que jamais, ce départ, l'abandon de sa ville natale le désespèrent. Que de peines semblables, que d'obscurs désespoirs, que de victimes se manifesteront encore pendant bien des années par suite de cette malheureuse guerre si sottement entreprise.

1873. M. Maréchal est venu de Bar-le-Duc passer la journée du 30 mai. Il est resté un quart d'heure chez moi, puis est allé voir ses anciens ateliers, sa maison de campagne qui n'est pas encore vendue. La vue de tous ces lieux, témoins d'un temps plus heureux, a mis au vif tous ses chagrins, il est parti le cœur navré, en sanglotant. A Bar-le-Duc, il vit très retiré et sort à peine de son atelier.

1875. Le 6 octobre, M. Maréchal est venu à Longeville pour me voir, malheureusement j'étais à Metz. Il a parcouru la maison, causé assez longtemps avec ma servante Marguerite. Il paraît qu'il ne se plaint plus de son déplacement, que sa position est supportable ou qu'il l'accepte philosophiquement.

1876. Le 28 septembre, M. Maréchal m'a fait une seconde visite à Longeville, ses tristes préoccupations des dernières années semblaient un peu moins le tourmenter. En nous promenant dans le jardin, il m'a parlé avec admiration du sépulcre de Saint-Mihiel et d'un grand bas-relief plus remarquable encore que l'on voit dans la chapelle d'un ancien prieuré du même pays. Il attribuait ces œuvres au même auteur, à Ligier.

M. Maréchal m'a dit que les affaires de la Maison Champigneulle étaient moins florissantes qu'à Metz, que cependant il était très occupé sinon pour la peinture sur verre, mais par d'autres travaux.

Depuis cette dernière visite, depuis bientôt quatre années, je n'ai plus vu M. Maréchal, c'était probablement notre dernière réunion, il est à peu près certain que dans ce monde nous ne devons plus nous revoir, en nous quittant nous avons échangé sans nous en douter alors, notre dernier regard et notre dernière poignée de main. Depuis, il a encore bien souffert et bien travaillé : une chute en retouchant un vitrail l'a gravement blessé à la main droite, désolé

de cette interruption de travail, il a su avant sa guérison sc servir de la main gauche pour ne pas rester désœuvré.

A la grande exposition parisienne de 1879, M. Maréchal fit paraître diflérents vitraux très remarquables, entre autres deux figures dans le genre de l'*Artiste*, dont toutes les personnes qui les ont vus m'ont fait le plus grand éloge, et cependant les journaux de Paris, autrefois si favorables à ce grand artiste ont perdu l'habitude de le mentionner comme, plus que jamais, il le mérite. Il est vrai que bien peu d'artistes modernes ont, comme MM. Ingres et Corot, conservé jusqu'à leur dernier moment la réputation de leurs plus beaux jours, surtout quand, comme M. Maréchal, ils ne sont pas toujours restés en évidence à Paris et ont mis des intervalles très longs entre l'exhibition de leurs œuvres; d'autres talents apparaissent et font bien vite oublier leurs devanciers, en attendant que la postérité mette à peu près chacun à sa place.

Dans le courant de décembre 1879, M. le curé de Saint-Martin, de Metz, M. Cuny, trésorier de la fabrique et M. Jacquemin fils, architecte sont allés à Bar-le-Duc recevoir les nouveaux vitraux. Ils ont trouvé M. Maréchal bien abattu et triste, leur présence semblait le ranimer, elle lui rappelait ses beaux jours et son pauvre Metz qu'il ne peut oublier. Il ne pouvait plus se séparer de ces Messieurs et enfin quand il le fallut ses yeux se mouillèrent de larmes.

M. Champigneulle ne prenait plus guère de ménagement avec M. Maréchal, on peut le voir ci-après. On lit dans le *Courrier de la Moselle* du 30 octobre 1879: « L'église Saint-Martin, de Metz, vient de recevoir trois magnifiques vitraux à double scène, représentant divers épisodes de la vie de saint Martin. Ces vitraux sont placés dans le chœur, ils sont de M. Maréchal, de Bar-le-Duc et remplacent les vitraux que le même auteur avait posés à la même place en 1840. L'effet de cette nouvelle œuvre de l'éminent artiste messin est réellement splendide et contribue largement à embellir l'église qui se distingue déjà des autres églises de Metz par la sévérité majestueuse de son style et le bon goût de ses décorations.

« Nous avons vu aussi dans l'atelier de M. Maréchal, à Bar-le-Duc, un fusain d'exécution récente et qui est certainement une des plus belles productions du Maître. Ce fusain représente *Galilée regrettant son parjure*. Galilée est assis, en face du spectateur, la tête dans ses mains, et dans une attitude d'indicible souffrance et d'amère tristesse.

« Dans un genre tout à fait opposé un gracieux petit fusain intitulé : *La Groseille de Bar* met en scène une jeune fille qui se fait prendre par une colombe une groseille sur les lèvres.

« Nous rappelons que M. Maréchal est octogénaire, on est confondu de voir tant de talent et de vigueur à un âge aussi avancé. »

L'article que nous venons de reproduire froissa l'orgueil du propriétaire de l'établissement de peinture sur verre dont dépend malheureusement M. Maréchal.

L'indústriel écrivit la lettre suivante au rédacteur du *Courrier :*

« MONSIEUR,

« Je vous prie de vouloir rectifier ce qu'a de préjudiciable pour ma maison l'article que votre journal a publié sur les vitraux récemment posés à l'église Saint-Martin, de Metz, et que vous attribuez entièrement à M. Maréchal. Ces vitraux m'ont été commandés et ils ont été exécutés dans mes ateliers avec le concours du personnel de la maison à laquelle M. Maréchal se trouve attaché. Qu'il lui en revienne une part plus considérable qu'à d'autres, soit, mais ces vitraux sont le produit de mon établissement, et je dois pour lui en revendiquer la paternité. Je vous prie de vouloir bien insérer dans votre journal une note rectificative dans ce sens, à chacun ce qui lui revient et ce à quoi il a droit.

« Ch. CHAMPIGNEULLE. »

Bar-le-Duc—Salvanges, 4 Novembre 1879.

« La rectification faite, M. Champigneulle, nous permettra de maintenir tout ce que nous avons dit du merveilleux talent de M. Maréchal que Metz s'honore d'avoir vu naître et que Bar-le-Duc ne s'honore pas moins de posséder aujourd'hui. » Comme à l'ordinaire, sans doute, ces vitraux ont été composés par M. Maréchal, il en a fait les cartons de grandeur d'exécution, et à des auxiliaires il en a indiqué les couleurs pour les fixer sur le verre. La revendication brutale de M. Champigneulle a froissé tout le monde à Metz, où l'on connaît la manière de procéder de M. Maréchal pour les travaux importants comme ceux de Saint-Martin.

M. Maréchal avait une rare facilité d'élocution. Il développait ses connaissances en toutes choses avec un talent remarquable. On doit regretter qu'il n'ait pas jugé convenable de faire part au public et surtout aux artistes de ses pensées si élevées et des nombreuses observations faites en pratiquant son art. Je ne connais de lui qu'un rapport sur les œuvres d'Auguste Rolland qu'il a publié dans les *Mémoires de l'Académie de Metz* (1863-1864), lorsqu'il en était membre titulaire.

Plus tard, à Bar-le-Duc, il a fait paraître une brochure dans laquelle il engage l'administration de la ville d'y établir une école de dessin (1). Il doit aussi exister de M. Maréchal de nombreux mémoires manuscrits, bien disposés, dans lesquels il soumet à ses clients un programme savamment motivé d'un ensemble de vitraux dont ils désiraient orner un monument.

Je désire ne pas être trop resté au-dessous de la mission que je me suis donné de réunir tous les documents concernant un artiste aussi éminent que M. Maréchal.

Je n'ignore pas que mon essai reste bien incomplet, bien des faits, beaucoup de pensées et de nombreux travaux me sont encore inconnus et malgré ma bonne volonté et mes recherches, on ne trouvera relaté ici qu'une partie des choses faites par l'homme de talent qui sera l'une des plus belles gloires de la ville de Metz.

Longeville-les-Metz, le 6 août 1880. Auguste MIGETTE.

L'auteur de cette étude, M. Auguste Migette, mourut à Longeville-les-Metz, le 30 octobre 1884. Son ami, Maréchal, est mort à Bar-le-Duc, le 17 janvier 1884, âgé de 87 ans. Dans le *Pays Lorrain* de 1912, M. Alexandre Martin a rappelé quelques souvenirs sur l'éminent peintre-verrier et pastelliste (*N. D. L. R.*).

(1) *Rapport sur l'enseignement du dessin à Bar-le-Duc, communiqué à la Société des Lettres, Sciences et Arts*, par M. Maréchal, officier de la Légion d'honneur, membre honoraire de l'Académie de Metz, membre de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, correspondant de l'Institut (Académie des Beaux-Arts, 4, rue Chavée, à Bar-le-Duc, le 20 avril 1872.





LO POUOTEU DE L'ESPRIT

Lė grande Catherine, enne bïn brauve fomme, ot mouaute quėques oneis dėvant lė Grande Guerre, vei, bïn vei maime, elle aipreuchorre dė centainne. Elle knonhei au pô prai torto ceu quė n'otorre mi nâturel. On d'hei don lo payïs quė ç'otei enne j'touse et enne erraitouse dė sorts, enne ermouauouse do s'cret. Elle ottei aussi erbouteuse et y n'y en ovei quė l'écusinent dė s'vantai d'ovou aissitai o sebbet... Ost-ce qu'elle n'ovei mi r'mauï lė Fanchon do Loisy qu'évei lo scorbu, ein li motant su lė bouche sept jouons ein forme dė creu, et ein d'hant ein li pessant su lė figure enne peusse dė vingt sous, dis paurôles cabalistiques... Et lo perre Dodé, quė tremblei don torto so corps enne dépeu dis oneis, ottei vėnu lė trovai. Elle l'ovei mouonnai prai dė Narre-Caute daivan ïn abe. Tolai, ėlle ovei dit dis paurôles qu'i n'compernei mi. To d'ïn cô, l'abe ovei tremblai, et lo Dodé ottei ermouauï... — On lė knonhei ė vingt houres don lis ėlontous; lis offants lė dottinent, met lis grandes gens lė r'ceuvinnent chu zioles, et braumont ėrinnent bïn vru knonhe sis s'crets qu'elle nė livrayė ė pouohonne.

Enne dépeu dis oneis je ne l'ovei mi vu, quand pouo hésard, ïn jô j'lė rencontreu don lo bô do Hhantz. Jė morchines einsennes, et j'errivons daîcôte le pouoteu de Lesprit. Ç'ottei ïn eindrâ vou-ost-ce qu'on n'aimei mi dė s'erraitai, posquė on d'hei qui s'ottei pessai tolai dis chôses sinistres. — Ç'ottei don so pouoteu quė lo Sire dė Maix ch'tei lis cadaves dis porres gens qui touaye quand y feyïė sis chesses ė traiviai lis grands bôs. — Ç'ottei dė tolai qu'ai mainneu sinnant, lo diabe, t'ti ein chessou, ottei montai su so nare chouau, et quė saivi pouo sis infernals chïns, il ovei couoru pendon enne onei ė traiviai lis Vôges, lė Nare-Fouorėt, et lis Alpes.

Os qué té jé pessai toci é mainneu, mé d'heu to dïn cô lé grande Catherine, ein s'erraitant ? — Nani qué jé daiheu, jamais é l'houre-lai, su so chaimïn, o borre dé so pouoteu. — Et bïn, t'ai bïn fai, posqué mi, qué n'dotte mi, quand jé posse é lé neu qué j'ai pessai toci, j'in not co toute ertonnaye, et pourtant y n'y é quarante ans dé celet. Jé vu té derre çu qu'met errivai, et pu té mé crarais sé t'vu. » J'no mottennes aiheutes ô bord do nare pouoteu, évonne notis pies qué podinent. Voici c'quelle mé raiconteu :

« Té sai bïn qué j'vouaiche sovent lé neu, et y lo fau bïn sé j'vu r'mouauï lis gens qué son molèves, posqué y n'y é braumont d'mis s'crets que jé n'pu faire qué quand on né vou mi kiai. Et dolai, enne neu (ç'ottei lo vingt daicembre) vouo enne heure do métïn, j'me trovaye su lo chaimïn-ci ; y feyïe kiaie d'lûne. Ein pessant, jé rouaite do cotai do pouoteu d'Lesprit, et jé vou, aiheute, vou ost-ce qué j'son, enne nare fôrme qué r'movouaye. Jé m'aipreuche, lé fôrme tonne lé taite, et jé vou enne figûre dé cire qué m'fixaye don lo fond dis eux. Enne voi qué s'neihe sauti fieu d'ïn tombeau mé d'heu : « Ç'o ti Catherine, jé t'aitondorre, béy meu lé main, et vïn évonne mi. » — Lé fôrme sé l'veu, jé lé knonheu bïn, ç'ottei ïn curé, note curé Lomouaine, qué t'é knonhu comme mi, et qu'ottei mouaut enne dépeu hai mouets. Y m'sorraye to' fouohe lé main pou qué j'eune payïeune mi m'sauvai ; sé main ottei tellemont frade, qué torto mo corps ovei lé châ d'geline... Jé vraye pouaulai, d'mandi évou ost-ce qué j'nollinent, met aucune paurôle né payïeu sauti fieu d'mai bouauche, et lu-maîme né m'déhaye pas ïn mon. — Eprai qué j'unes mouorchi au pô prai enne démai-houre, j'ottines daivon lo mota d'Piennes ; y tireu enne grosse kiai dé sé soutône, et déviarreu l'euch. Y mé mouonneu don lo chœur, vouosse qué s'trovei ïn vaiheu qu'ottei dévia, évonne quoite cierges ellemais. — « J'ô mouaut, Catherine, mé d'heu lo curé, t'lo sai bïn « do reich, met jé n'pu mi ontrai don lo pairaidis. Et Noué, chéque curé pu daire « trà mosses, y m'éin frô nieuf lé jonei-lé pou qué saint Pierre m'déviaireusse « s'n heuch, sé tè n'trove mi é mai lis faire derre o Noué-ci, j'sérai obligé dé « r'véni écot chéque neu o pouoteu d'Lesprit pendon dis oneis put-aite, jusqu'ai « c'quai j' trove quéqu'ïnque qué vraye bïn m'serre. Jé compte su ti pou « l'onei-ci... » Et y sé r'moteu don so vaiheu don lé position qué j'l'ovei vu lo jô dé s'n étorremont.

Jé soteu fieu do motai, jé n'sais commont, lo corps tot ai fait guiaici. — Pou lo jô dé Noué, jé treuveu don lis vilèches dis élontous plusieurs praites qué vreunent bïn derre zo très mosses pou lo r'pô d'l'âme do curé Lomouaine !

Enne dépeu, j'ai estu r'vénue plusieurs fous é lé maîme houre enne daicôte so

pouoteu, et j'n'ai pu rïn vu. Pourtan lé peurmerre fou, j'oyieu enne voix joyeuse qué d'hei : « Merci Catherine »...

Elle sé l'veu, et jé contunieunnes not' route. — Jé r'vu bïn dis fous lé grande Catherine enne dépeu, posqu'elle démouorayïe enne daicôte chu mi, met elle né mé j'ma r'paulai dé ceite histouaire. »

Quéques jos dévan sé mouaut, elle mé fayieu d'mandai. Jé vé mouri, qu'elle mé d'heu, j'ai fai mé pouau, j'ot essai vei pou faire enne mouaute. J'ai pessai pou enne sorcierre, met j'ai fai pu d' bïn qué d'mau. J'ai détru torto c'que mé servei don mo métier : lo Grand et lo p'tit Albert, lé hand'leure évonne laiquaile jé d'vei nolai o sebbet, lé pomade évonne laiquaile jé d'vei mé froyï lo corps pou nollai chu lo diabe... Jé m'su confessaye, j'ai dit torto o curé lo bïn et lo moau. Pourtan jé dotte bïn dé n'pouvor mi entrai to drâ o Pairaidis... Vénan éprai mé mouaut, enne fou seulemon daicote lo pouoteu d'Lesprit, éprai mainneu, j'tai dairai si j'ai b'son d'ti, et j'espaire qué t'mé rodrai servisse comme j'lai fai pou lo curé Lomouaine... J'lis peurmotteu c'qu'elle mé d'mandei, elle feu raissuraye, et elle mé d'heu édieu.

Pouo enne kiaire neutei, j'ai estu o pouoteu d'Lesprit, met j'nai rïn vu, né rïn oyï... Aossi, ç'ot bïn sûr qué lé grande Catherine né mi évu b'son dé nieuf mosses dé Noué pou ontrai do lo Pairaidis !...

(*Patois des environs de Sâales*) F. G. DE CHAMPENAY.

TRADUCTION

LE TROU DE L'ESPRIT

La grande Catherine, une bien brave femme, est morte quelques années avant la Grande Guerre, vieille, très vieille même, elle approchait de la centaine. On disait dans le pays qu'elle connaissait tout ce qui n'était pas naturel. Ainsi elle passait pour une jeteuse et une arrêteuse de sorts, une guérisseuse du secret. Elle était aussi rebouteuse, et quelques-uns l'accusaient de se vanter d'avoir assisté au sabbat... Est-ce qu'elle n'avait pas guéri la Fanchon du Loisy, qui avait le scorbut, en lui mettant sur la bouche sept joncs en forme de croix, et en récitant, en lui passant sur la figure une pièce de vingt sous, des paroles cabalistiques !... Et le père Dodé, qui tremblait de tout son corps depuis des années était venu la trouver. Elle l'avait conduit à la Noire-Côte devant un arbre. Là, elle avait dit des mots incompréhensibles pour lui. Tout à coup, l'arbre avait tremblé, et le Dodé était guéri...

On la connaissait à vingt lieues à la ronde ; les enfants en avaient peur, mais les grandes personnes la recevaient chez elles, et beaucoup auraient bien voulu connaître ses secrets qu'elle ne livrait à qui que ce soit.

Depuis des années, je ne l'avais vu, quand, par hasard, un jour je la rencontre dans la forêt du Hantz. Nous marchions ensemble, et nous arrivions près du trou de l'Esprit. C'était un endroit où on n'aimait pas de s'arrêter, car on disait qu'il s'était passé là des choses sinistres. C'était dans ce trou, qu'autrefois le sire de la Maix jetait les cadavres des pauvres gens qu'il tuait pendant ses chasses à travers les grands bois. C'était de là, qu'à minuit sonnant, le diable habillé en chasseur, était monté sur son cheval noir, et que, suivi d'une meute infernale, il avait couru, pendant une année, à travers les Vosges, la Forêt-Noire et les Alpes.

« As-tu déjà passé ici à minuit, me dit tout à coup en s'arrêtant la grande Catherine ? — Non, répondis-je, jamais à cette heure, sur ce chemin, au bord de ce trou. — Eh bien, tu as bien fait, car moi qui ne suis pas peureuse, quand je pense à la nuit que j'ai passée ici, j'en suis encore toute retournée, et pourtant, il y a quarante ans de cela !... Je vais te dire ce qui m'est arrivé, et puis tu me croiras si tu veux. — Nous nous assîmes au bord du trou noir, les pieds pendants, et voici ce qu'elle me raconta : « Tu le sais, je voyage souvent la nuit, et il le faut, si je veux guérir les gens malades, car il y a beaucoup de mes secrets que je ne peux faire que dans l'obscurité... Donc, une nuit (c'était le vingt décembre), vers une heure du matin, je me trouvais sur ce chemin ; il faisait clair de lune. En passant, je regarde du côté du trou de l'Esprit, et je vois, assise où nous sommes, une forme noire qui semblait remuer. Je m'approche ; cette forme tourne la tête, et je vois une figure de cire qui me fixait dans le fond des yeux. Une voix, qui semblait sortir du tombeau, me dit : « C'est toi, Catherine, je t'attendais, donne-moi la main, et suis-moi ».

« La forme se lève ; je la reconnais bien, c'était un curé, notre curé Lemoine, que tu as connu comme moi, et qui était mort depuis six mois. Il me serrait la main avec force, pour que je ne puisse pas me sauver ; sa main était tellement froide que tout mon corps en avait la chair de poule... Je voulais parler, demander où nous allions, mais aucun son ne pouvait sortir de ma bouche, et lui-même ne me disait pas un mot. Après avoir marché environ une demi-heure, nous étions devant l'église de Plaine ; il tire une grosse clé de sa soutane et ouvre la porte. Il me conduit dans le chœur où se trouvait un cercueil ouvert avec quatre cierges allumés.

« ...Je suis mort, Catherine, tu le sais du reste, me dit le Curé, mais je ne puis entrer au Paradis...
« A Noël, chaque prêtre peut dire trois messes, il m'en faudrait neuf ce jour-là pour que saint
« Pierre m'ouvre sa porte. Si tu ne trouves pas à me les faire dire à cette date-là, je serai obligé de
« revenir encore, chaque nuit, au trou de l'Esprit pendant des années peut-être jusqu'à ce que je
« trouve quelqu'un qui veuille bien me suivre. Je compte sur toi pour cette année... » Et il se remit dans son cercueil dans la position que je l'avais vu le jour de son enterrement...

« Je sortis de l'église, je ne sais comment, le corps tout glacé. — Pour le jour de Noël, j'avais trouvé dans les villages environnants plusieurs prêtres qui voulurent bien dire leurs trois messes pour le repos de l'âme du curé Lemoine. Depuis, je suis revenue plusieurs fois, à la même heure, près de ce trou, mais je n'ai plus rien vu. Pourtant, la première fois, j'entendis une voix joyeuse qui disait : « Merci Catherine !... »

Elle se leva, et nous continuâmes notre route. J'ai revu bien des fois la grande Catherine, car elle était venue habiter non loin de chez moi, mais elle ne me reparla jamais de cette histoire. — Quelques jours avant sa mort, elle me fit demander. « Je vais mourir, me dit-elle, j'ai fait ma part, je suis assez vieille pour faire une morte. J'ai passé pour sorcière, mais j'ai fait plus de bien que de mal. J'ai détruit tout ce qui me servait dans mon métier : le grand et le petit Albert, le balai sur lequel je devais aller au sabbat, la pommade avec laquelle je devais me frotter le corps pour aller chez le diable... Je me suis confessée, j'ai tout dit au prêtre, le bien et le mal, mais j'ai encore peur de ne pas entrer tout droit au Paradis. Viens, après ma mort, une fois seulement, après minuit, au trou de l'Esprit, je te dirai si j'ai besoin de toi, et j'espère que tu me rendras service comme je l'ai fait pour le curé Lemoine »... Je lui promis ce qu'elle me demandait, et, rassurée, elle me dit adieu... Par une nuit claire, je suis allé au trou de l'Esprit, mais je n'ai rien vu ni entendu... Aussi, c'est bien certain que la grande Catherine n'a pas eu besoin de neuf messes de Noël pour entrer au Paradis !...

« *Patois des environs de Saâles* » F.-G. de Champenay.





LA LORRAINE BELGE [1]

Archéologie. — On suppose que la Lorraine belge fut habitée dès l'époque de la pierre taillée. On a trouvé, dans la terre, des outils variés en silex et aussi des armes. Armes et outils parfaitement polis. Des haches et d'autres instruments tranchants ou piquants ont été rassemblés au musée d'Arlon. Actuellement encore, près du village de Saint-Mard, au lieu dit « Bruzel », il existe plusieurs polissoirs qui — au dire des savants qui les ont examinés — ont servi à polir les outils et les armes dont se servaient les néolithiques.

A l'époque de l'*Age de bronze,* il existait une agglomération assez importanet d'habitants dans les régions de Saint-Vincent et de Bellefontaine. On rencontre là plus de 100 tumulus.

Le personnel du Musée du Cinquantenaire de Bruxelles en a fouillé une bonne douzaine. Dans chacun, se trouvait une urne remplie de cendres et d'ossements calcinés avec un petit morceau de bronze ayant également subi l'action du feu. On peut soutenir que plusieurs autres endroits de la *Lorraine belge* étaient habités à cette époque; des savants même y placent les débuts de l'industrie du bronze, quinze cents ans environ avant l'ère chrétienne.

Ces urnes ont été découvertes dans des grottes naturelles ou artificielles. Lors des fouilles faites au *Trou des Fées*, près de Croix-Rouge, on y a trouvé des débris de vases faits de cette même pâte qui servit à la fabrication des vases trouvés dans les tumulus des bois de Saint-Vincent et de Belle-Fontaine.

On trouve encore en *Lorraine belge* de très beaux restes de cabanes gauloises, dans des creux rocheux, dans des enfoncements de terrains que les constructeurs gaulois savaient assez bien utiliser pour abriter leurs maisons rudimentaires, et auxquels les archéologues ont donné le nom de *mardelles*.

(1) [*Fin*] Voir le *Pays Lorrain* 1920, p. 128-267-464; 1922, p. 559.

On a découvert récemment une jolie mardelle entre Rulles et Villers-sur-Semois. On trouve aussi, en *Lorraine belge*, des beaux vestiges de routes romaines, notamment entre Floranville et Arlon, et de Gérouville à Virton-Athus.

Lorsque les Belgo-Gaulois abandonnèrent leurs cabanes pour les habitations solides dont les Romains leur avaient apporté le modèle, la région se couvrit d'habitations construites à la manière des Romains. Aussi, de nombreuses traces de villas et de constructions gallo-romaines se rencontrent un peu partout, dans le Luxembourg méridional. Plusieurs cimetières de cette époque ont été découverts, notamment à Marbehan, près d'une carrière, en face de la ferme Huombois.

Il y avait là des auges ayant contenu des cendres et des ossements humains calcinés, et aussi des pièces de monnaie datant du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Et quelques urnes vides jonchent le sol.

Dans une petite vallée partant de la ferme de Bar, à quelques kilomètres de Croix-Rouge, on a constaté des emplacements de forges gallo-romaines. Sur ces emplacements, on a relevé des tás de crasse (fonds de creusets) contenant encore environ 45 à 50 % de fer.

Non loin du village de Frantin, ce sont des tombes franques. Des églises se sont élevées sur l'emplacement de temples païens.

A l'église romane — si intéressante — de Villers-sur-Semois, un autel romain, orné des figures de quelques divinités (Apollon, Diane, Pallas et Hercule) se voit encore sous l'autel principal. La même chose se remarque sous l'autel principal de l'église de Latour, près de Virton—Saint-Mard. Il y a aussi des traces très caractéristiques du passage des Huns et des Francs à ces endroits.

Des archéologues affirment que l'épopée des *quatre fils Aimon* eut pour théâtre la *Lorraine belge*. Plusieurs lieux dits de la région : Château-Renaud, Montauban, aux environs des Fonds de Buzenol, et plus loin Merlanvaux en sont des souvenirs.

Au moyen âge, la Lorraine belge était divisée en deux parties : le quartier wallon et le quartier allemand. Ce dernier eut comme haut seigneur le comte, puis le marquis d'Arlon ; leur château-fort couvrait, à très peu près, toute la colline d'Arlon, à l'endroit où se trouve actuellement l'église de Saint-Donat.

Le quartier wallon appartenait au comte de Chiny, dont le château-fort se trouvait en la ville de Chiny, qu'il avait fondée. Ces deux parties correspondent presque à ces divisions, toutes modernes de la province du Luxembourg ; la zone arlonaise et la Gaume, ou pays gaumais.

Quelques mots d'histoire. — La Lorraine belge — comme, du reste, les deux Luxembourg — est riche en ruines de manoirs féodaux, de couvents très anciens et d'antiques églises. Les couvents semblent avoir prospéré surtout

vers le XIIIe siècle. La population rurale était, au contraire, misérable et victime de l'humeur batailleuse de ses maîtres. On attribue à cet état de choses le fait que la région qui nous occupe n'a pas participé, non plus que le Bas-Luxembourg, à l'évolution économique prodigieuse qui s'est opérée à cette époque dans les Pays-Bas belges.

Au XVe siècle, la Lorraine belge, comme les autres parties du Luxembourg, passe à la maison de Bourgogne, puis à l'Autriche et à l'Espagne. Elle a sa part des conséquences désastreuses des guerres de cette époque. La tourmente passée, toute son énergie se porte vers le relèvement de ses ruines. Tâche ardue, si l'on remarque qu'après la seule guerre de Trente Ans, « la province de Luxembourg était dépeuplée au point qu'il n'y restait en vie pas même (*sic*) la trentième personne de celles qui étaient avant la guerre. (*Extrait d'un Acte de représentation adressé, en 1648, par les Etats au Gouvernement général des Pays-Bas*).

En 1659, à la suite de la guerre entre la France et l'Espagne, la Lorraine belge fut démembrée. En effet, aux termes de l'article 38 du Traité des Pyrénées, elle dût céder à la France Thionville, Montmédy, Damvillers, Ivoix (Carignan) Chauvency, Marville.

Sous la première Révolution française, la Lorraine belge eut beaucoup à souffrir. Ethe, par exemple, fut ravagé et pillé et ses habitants fusillés — tout comme en 1914 — (garde du comte de Briey). L'annexion de la Lorraine belge à la République française est comprise dans le décret de la Convention du 1er octobre 1795. Le 30 mai 1814, le coin lorrain qui nous occupe est cédé à la Hollande. En 1830, la Révolution belge le rendit indépendant.

En août 1914, la nouvelle invasion des barbares sévit en Lorraine belge dans toute son horreur. Musson a eu 123 maisons incendiées, 149 civils emmenés, comme otage, en Allemagne et 9 fusillés ; Baranzy, 83 maisons incendiées, 24 fusillés, 5 morts de faim et 29 prisonniers civils ; Latour n'est qu'un monceau de décombres ; sur 85 hommes que comptait le village, 71 ont été fusillés ; Gomery, 53 maisons incendiées ; ici les morts furent peu nombreux ; Ethe, 156 maisons incendiées, 211 fusillés, 90 déportés.

Tintigny a eu 184 maisons incendiées et 89 fusillés ; Jamoigne, 24 maisons détruites et 2 hommes et une femme fusillés ; Izel, avec ses deux sections ; Pin et Moyen ont eu 158 maisons détruites, 6 fusillés, 30 déportés ; Rossignol, 73 maisons détruites, 109 fusillés dont 64 pères de familles, sur une population de 957 habitants.

Ces pauvres et bonnes gens de Rossignol ont été conduits et martyrisés jusqu'à Arlon, où ils ont été fusillés sans jugement. 64 veuves et 124 orphelins

âgés de moins de 16 ans, tel fut le triste bilan, pour Rossignol seulement, de cette effroyable journée du 26 août 1914.

Rulles a eu 28 maisons brûlées et un fusillé. Houdemont, 12 fusillés, 64 maisons détruites sur 98 incendiées ; Saint-Léger, 7 hommes tués, quelques maisons brûlées ; Freylange, 34 maisons et dépendances incendiées ; Etalle, 12 hommes fusillés, 22 maisons brûlées.

D'autres localités encore ont eu de nombreux habitants déportés ou fusillés et des immeubles détruits par des incendies allumés en ricanant par la soldatesque allemande, que les chefs enivrait pour qu'elle commît plus de forfaits, et pour qu'elle se fît plus cruelle.

La plupart des déportés ont souffert énormément et sont revenus dans un état lamentable. Beaucoup sont morts en Allemagne, de faim et de mauvais traitements. Quant aux maisons sinistrées, elles se relèvent lentement. Les difficultés matérielles sont grandes. La région est appauvrie. Le roi, qui a visité tout le pays dévasté, y a laissé une somme importante, à répartir entre les localités sinistrées, selon l'importance de leurs dégâts.

Cela, et un amour ardent du coin natal, donne aux jeunes beaucoup du plus beau courage. Ceux qui sont revenus d'Allemagne, encore valides, reconstruiront le pays. Il y a chez eux une belle ardeur, une énergie toute neuve — après les moments de découragement — qui ne demande qu'à s'employer à la réédification des foyers.

Jean LUSAMONT.





Monsieur Albert Collignon

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris au *Pays lorrain* la mort de notre excellent et dévoué collaborateur, M Albert Collignon. Dès la création de notre revue, il s'y était intéressé et, en 1905, il nous donnait un premier article qui fut suivi de nombreux autres où l'on trouvait toujours ses mêmes qualités de lettré et d'érudit sans pédanterie. Jusqu'au bout il nous sera resté fidèle. Peu de jours avant sa mort, il nous apportait une étude sur Jean Barclay et des pages où il rappelait les souvenirs de son enfance passée à Verdun, que nous publierons prochainement.

M. Albert Collignon était né à Sarreguemines, le 29 mai 1843. Il commença ses études au collège de cette ville, dont son père, originaire de Metz, était principal. Il suivit celui-ci au collège de Verdun et termina ses études à Bar et au Lycée Louis-le-Grand. Entré à l'Ecole normale supérieure en 1862, il en sortit en 1865 pour devenir professeur au Lycée de Bourg. De là, attiré par sa chère Lorraine, il vint au Lycée de Bar-le-Duc, puis, en 1873, à celui de Nancy où, jusqu'en 1888, il vit passer dans sa classe de rhétorique de nombreuses générations d'élèves. Devenu maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy, il y fut nommé professeur titulaire en 1897, et prit sa retraite en 1913.

Il n'est aucun de ses anciens élèves soit du Lycée, soit de la Faculté des lettres, qui n'ait gardé le meilleur des souvenirs de son enseignement si vivant, où l'érudition savait se faire aimable et souriante. Innombrables sont ceux qui ont gardé l'amour des belles-lettres qu'il avait su leur inspirer. Combien, après avoir été ses élèves, sont devenus ses amis. Malgré un état physique qui aurait pu le rendre misanthrope, aigrir son caractère, M. Albert Collignon était le plus affable et le plus accueillant des hommes. Indulgent et bon, cœur généreux et sensible, tous ceux qui l'approchaient subissaient le charme de cet esprit alerte, charmant et élégant, de ce causeur plein de verve et de malice sans causticité.

En dehors de sa chaire, M. Albert Collignon voulut encore enseigner. Il publia de nombreux travaux sur la littérature latine, entre autres de remarquables études sur Pétrone et son Satyricon. Les études locales devaient tenter ce Lorrain si fermement attaché à sa petite patrie qu'il n'avait jamais voulu quitter. Des volumes et des brochures furent consacrés par lui à d'anciens auteurs lorrains : Pierre de Blarru, Jean Barclay et tout récemment à Jacques de Longuyon et à son long poème le *Vœu du Paon*. Chaque année il apportait à la *Bibliographie lorraine* que publie notre Faculté des Lettres, une importante et précieuse collaboration, en même temps qu'il donnait de nombreux articles aux revues lorraines et aux *Mémoires* des Sociétés savantes de notre région. La retraite n'avait pas été pour lui le repos Dégagé des obligations professionnelles, il profita de ses loisirs pour tirer de ses notes et de ses lectures des études variées Plus que jamais il s'intéressa à la production littéraire, suivant avec attention les revues, lisant tout ce qui paraissait, toujours prêt à encourager et à conseiller les jeunes, donnant un concours dévoué à diverses commissions ou sociétés.

Lors de ses obsèques, auxquelles assistait une foule nombreuse et émue, MM. Souriau, au nom de la Faculté des Lettres, Henri Mengin, maire, au nom de la Ville de Nancy, Pierre Boyé, au nom de l'Académie de Stanislas, et Paul Villemin, au nom de l'Alliance française, ont retracé avec éloquence la carrière de cet homme de bien, de ce lettré délicat, et exprimé les regrets que cause unanimement sa perte.

Charles SADOUL.

Chronique du pays messin

Comme en bien d'autres contrées le mois de janvier fut pour les esprits une période d'attente qui causa quelque appréhension. Les mouvements de troupes vers la Rhénanie et la Ruhr, la nouvelle de la suppression de plusieurs unités militaires de la garnison, la menace d'une augmentation d'impôts, venant se superposer à ceux qui surchargent déjà les départements recouvrés par rapport à ceux de l'intérieur eussent fait couler en d'autres temps des flots d'encre. Tous ces événements ont été accueillis avec une froide prudence qui fait honneur au patriotisme lorrain. Il en sera récompensé par la liberté d'esprit qu'il laisse à nos autorités départementales pour reporter toute leur plus vigilante attention sur les menées des fauteurs de troubles qui cherchent à créer quelques mouvements dans les milieux populaires. Il faut espérer que la déplorable surprise qu'éprouvèrent les Messins le 17 décembre dernier à la vue du drapeau rouge promené dans la ville en toute liberté servira d'avertissement. Les mêmes meneurs s'emploient activement à la propagation de fausses nouvelles. Ce sont du reste en grande partie des éléments allemands plus nombreux en Lorraine que partout ailleurs, comme l'ont prouvé les révélations apportées à la tribune de la Chambre des députés : 30.000 naturalisés allemands (sans compter le nombre de ceux qui ne le sont pas), tel est le chiffre officiel pour la Moselle ; la faute commise apparaîtra seulement dans toute sa gravité lors des élections après 1925.

Mais toutes ces préoccupations n'ont pas empêché la vie de suivre son cours ; fêtes, bals, concerts, conférences se sont succédés sans interruption. Mal réparties dans le courant du mois, ces distractions se sont fait tort les unes aux autres. Plusieurs sociétés bien inspirées ont offert au Syndicat d'initiative messin d'assumer la tâche ingrate de proposer les dates les plus propices pour l'organisation de ces solennités. Espérons que le geste de ces quelques sociétés sera approuvé par toutes les autres. Le Syndicat d'initiative prendrait ainsi plus d'importance ; il pourrait s'en servir au mieux des intérêts de la cité. Une collaboration réciproque et permanente entre les syndicats messins et nancéiens serait l'amorce d'une union plus étroite entre les deux villes. Ce que furent autrefois les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun au point de vue politique, il faut que les deux capitales lorraines le réalisent dans les divers domaines industriels, économiques et intellectuels pour le plus grand bien du pays et de toute la région du Nord-Est. Sur tous ces terrains l'action des Syndicats pourrait se faire sentir. N'en prenons qu'un exemple aujourd'hui : une association d'intérêts entre les théâtres de Metz et de Nancy n'aurait-elle pas pour résultat des dépenses moindres, et des éléments d'exécution supérieurs à ceux qui existent à cette heure dans les deux villes. C'est ainsi qu'à un autre point de vue une des plus jeunes sociétés messines, le Cercle Dupont-des-Loges, donne l'exemple d'une collaboration qui peut devenir très féconde avec Nancy par l'organisation de cours-conférences qui auront lieu successivement toutes les semaines à Nancy et à Metz. Pourquoi d'autres conférences ne seraient-elles pas faites dans le même esprit ? Les dépenses seraient moins élevées.

La Société de Géographie commerciale pourrait ainsi étendre le cycle de ses conférences si intéressantes déjà. Elles ont obtenu un gros succès à Metz cet hiver avec

MM. Lorin et Ronguette. La fin de la saison va consacrer sa réputation déjà bien établie. En outre l'organisation de voyages d'études dans le Dauphiné et dans la Sarre au cours de l'été prochain rendra des services appréciables à tous ceux qui s'intéressent aux beautés naturelles du pays, au développement de ses richesses industrielles.

Après les éloges sur l'activité intellectuelle messine, quelques critiques serviront peut-être d'avertissement. Les cours universitaires du Lycée de Metz tendent à prendre une orientation fâcheuse. Dans certaines séances le conférencier s'étend un peu trop complaisamment sur les particularités scabreuses des personnages dont il parle, émet aussi des théories plus ou moins paradoxales sur la vie conjugale, sur l'amour, sur ses conséquences, etc... Quelques familles ont dû, à leur grand regret, en écarter les jeunes filles aux esprits encore peu avertis par l'expérience de la vie. Certes tous apprécient, comme il le mérite, le talent et les boutades fort spirituelles du conférencier, mais les cours universitaires s'engagent ainsi dans une voie où ils pourraient rencontrer des écueils dans l'avenir.

D'un autre côté l'apport théâtral n'eut de particulièrement intéressant que la manifestation organisée en l'honneur du compositeur P. Bruneau. Un interméde — l'ouverture de *Messidor* — avait été intercalé dans le spectacle. Le maître tint à honneur de s'asseoir lui-même devant le pupitre du chef d'orchestre pour en diriger l'exécution. On put ainsi se rendre compte de la puissante originalité du musicien, qui se dégage si peu dans la pièce choisie à tort pour le caractériser.

Mais je ne voudrais pas terminer sur des critiques, aussi ai-je gardé quelques mots élogieux pour la revue : « la Queue du Chien est bien venue... » qui a obtenu un si légitime succès. Les auteurs n'en sont pas officiellement connus mais la malice légère des propos, les allusions spirituelles qui parsèment la pièce permettent facilement de percer leur anonymat. Ils ont su du reste garder la juste mesure et leurs badinages bien anodins ne peuvent avoir blessé même les plus susceptibles.

A. LALLEMAND.

Chronique luxembourgeoise

Après avoir fêté avec dignité le centenaire du grand Pasteur dans une réunion publique organisée par la Société des naturalistes luxembourgeois, à laquelle assistèrent tous les dignitaires de l'Etat, ainsi que la plupart des diplomates accrédités auprès de S. A. R. la grande-duchesse Charlotte, le Grand-Duché s'apprête à célébrer avec éclat le centenaire de Dicks, notre plus grand auteur dramatique et poète national.

Dicks, de son vrai nom Edmond de la Fontaine, naquit à Luxembourg le 24 juillet 1823. Il était le fils de Gaspard-Théodore-Ignace de la Fontaine, gouverneur du Grand-Duché de 1842 à 1848 et président du gouvernement en 1848. En 1837 Dicks, à l'âge de 14 ans, fait sa première poésie, inspirée probablement par le génie de son grand homonyme, une fable : *De Wellefchen an de Fischen* (le loup et le renard). *Eng âl Séchen nei a Reimen gesât fum Dicks* (Une vieille fable mise en vers par Dicks).

En 1848 *D'Vulle parlement am Grengewald* (le parlement de la gent plumée au Grengewald) (belle forêt aux arbres majestueux à proximité de la ville de Luxembourg), satire sur le Gouvernement et la Chambre due à la plume du jeune avocat Edmond de la Fontaine, est publiée sans nom d'auteur.

En 1855, les Luxembourgeois entendirent parler pour la première fois *leur propre langue* (bravo, Babert !) dans des pièces de théâtre : Dicks dénomme ses pièces comédies « Kome' desteck », quoique elles aient des allures de vaudeville : elles n'ont toutes, à l'exception de *Op der Juocht* (à la chasse), qui seul a deux actes, qu'un seul acte et sont entremêlées de couplets. Le 25 février 1855 il débuta par le *Scholtschein* (la reconnais-

sance) ; le 22 avril première de *De Koseng oder Schwarz oder Blont* (le cousin ou noir ou blond) ; le 11 novembre, première de *d'Mumm Ses oder de Gescht* (la mère Suzanne ou le fantôme) ; le 30 août 1856, à l'occasion de la kermesse, première de *D'Kirmesgescht* (les invités de la kermesse).

En 1857 Dicks publie un recueil de proverbes luxembourgeois. En 1858 un supplément à ces proverbes luxembourgeois et les locutions proverbiales luxembourgeoises. Les deux brochures contiennent 653 proverbes luxembourgeois (proverbes proprement dits, sans compter les locutions proverbiales etc...)

En 1863, le 22 novembre, première de *De Ramplassang* (le remplaçant). Le Grand-Duché faisant partie encore de la Confédération germanique du Nord devait fournir chaque année un certain contingent de conscrits choisis par tirage au sort ; les jeunes gens reconnus bons pour le service pouvaient fournir un remplaçant ; de là, la comédie de Dicks. Le 18 avril première de *Op der Juocht*, pièce en deux actes.

Toutes les premières de ces six premières pièces du théâtre luxembourgeois furent organisées par la « Gym » qui a ainsi gravé son nom dans les annales de notre théâtre national. De nombreux couplets devinrent rapidement populaires, sans jamais rien perdre de leur charme ; ils restent en vogue comme à la première heure.

En 1877 Dicks publie des chansons enfantines et populaires. Le 22 janvier, l'Union des jeunes gens donne la première de « De Grengor » (Gringoire ou Gringore). En 1879, huitième comédie de Dicks : « Den Hèr an d'Madamm Tulepant » (M. et Mme Tulipe).

En 1882, ce sont des légendes et contes luxembourgeois.

En 1883, Dicks publie les mœurs et usages luxembourgeois.

En 1885, Comédie « En ass rosen » (d'après le français : Il est enragé). En 1890, Edition complète du théâtre de Dicks chez Guill. Stomps. Ses dernières créations furent « Eng Stemmonk » (Une élection). « Nondikass » (Sacre bleu)

Dicks décède à Vianden (ancienne résidence de Victor Hugo pendant son exil), le 24 juin 1891. Il y avait siégé comme juge de paix les dix dernières années de sa vie et se serait illustré par ses seules boutades à défaut de son talent de poète et d'auteur dramatique.

Sa mémoire se trouve perpétuée à Luxembourg dans un monument érigé à sa gloire, ainsi qu'à celle de son ami le poète Michel Lentz, né à Luxembourg le 21 mai 1820, auteur de nombreuses poésies et surtout de nos deux chants nationaux « *l'Hemecht* » (la patrie) et le *Feierwôn* (le char de feu) avec son célèbre refrain *Mir welle bleinwen wdt mir sin* (Nous voulons rester ce que nous sommes) transformé par le populaire en *Mir welle jo keng Preise gin* (Nous ne voulons pas devenir Prussiens).

Aucune célébration officielle du centenaire de Michel Lentz n'ayant eu lieu en 1920, à part une manifestation discrète des partisans de la « Natio'n » sombrée depuis lors dans l'oubli, il est à souhaiter que les organisateurs des festivités en l'honneur de la mémoire de Dicks n'oublient pas la mémoire de son compagnon de route.

Les données sur la vie artistique de Dicks sont puisées dans l'*Almanach Babert* (pseudonyme de M. Albert Klensch, publiciste) qui atteint à l'heure actuelle une jolie série et répond à un véritable besoin. L'originalité de sa composition consiste dans une grande variété des matières dont l'ensemble, malgré le développement réduit des articles, forme une véritable encyclopédie.

Voici encore quelques renseignements d'après l'Echo de l'Industrie sur le nouvel Hôtel de l'administration centrale de l'A. R. B. E. D. qui forme une des curiosités de la ville de Luxembourg :

« Une construction monumentale représentant dignement notre importante industrie

métallurgique, méritait bien d'être placée dans l'artère principale de la ville de Luxembourg. Aucun endroit ne s'y prêtait mieux que la somptueuse Avenue de la Liberté qui relie, par le Pont-Adolphe et le Boulevard royal, la gare au centre de la ville.

Les plans de ce vaste hôtel, style Louis XIV ont été conçus par M. René Théry, l'architecte bien connu de Bruxelles, auquel malheureusement une mort prématurée n'a pas permis de voir l'achèvement de son œuvre. La direction des travaux a été confiée à l'architecte de la Société M. Sosthène Weis.

Le bâtiment y compris la grande cour couvre une superficie d'environ 5.000 mètres carrés. Les travaux ont été commencés en avril 1920.

L'ensemble rappelle la disposition classique des hôtels français du XVIII[e] siècle : cour intérieure flanquée de trois corps de bâtiment, le quatrième côté formé par des arcades avec terrasse. Le bâtiment comprend deux sous-sols, rez-de-chaussée, 1[er] étage et mansardes.

L'aile gauche du côté de la ville est occupée dans ses quatre étages par les services du Comptoir Métallurgique Luxembourgeois; la surface utile des locaux servant de bureaux à la « Columeta » seule est d'environ 2.000 mètres carrés. Les bureaux de la Direction générale avec entrée spéciale par la cour sont installés au rez-de-chaussée dans l'aile droite s'y rattachant à la grande salle des séances du Conseil d'Administration. Au rez-de-chaussée et au premier étage de l'aile principale côté cour se trouvent les grands bureaux du service financier flanqués de quatre chambre-fortes. Deux lifts et un ascenseur desservent les étages supérieurs.

Le bazar de charité organisé par les Colonies de Vacances et l'Union des Femmes de France eut lieu dimanche dernier et le succès fut énorme. Nos petits protégés des régions dévastées s'en réjouirent avec nous.

Luxembourg, le 12 février 1923. Gust. GINSBACH.

La vie artistique à Nancy

L'activité artistique ne s'est pas ralentie, à Nancy, dans ces deux derniers mois : des expositions ont succédé aux expositions, et une nouvelle galerie, spacieuse et bien éclairée, la galerie Mosser, s'est ouverte au Point-Central, dans le fond d'une cour, au rez-de-chaussée du vieil et charmant hôtel des chargés d'affaires de France à la Cour de Lorraine. C'est là que nous avons pu admirer les grès des frères Mougin, qui disaient adieu à Nancy, où ils luttaient pour l'art depuis si longtemps. Tout leur long labeur d'artistes et d'artisans s'est montré là, tout leur bel effort. Partis avec l'école de Nancy, ils en gardèrent longtemps les formes tourmentées, les contours imprévus et maladifs, sur lesquels ils faisaient couler les reflets bleus et blancs de leurs émaux. Puis ils s'en dégagent. La forme se simplifie, la beauté et la profondeur de la matière sombre et brillante force l'admiration. Une splendeur non point éclatante et superficielle, mais forte et calme, un peu cachée, comme celle du paysage lorrain lui-même. Enfin, dans les œuvres les plus récentes. la grande découverte des frères Mougin, le décor au grand feu, aboutissement de plusieurs années de labeur. Certes les résultats des premiers essais ne sont point encore parfaits, mais l'on devine les merveilles qui sortiront des mains de ces parfaits artistes, lorsqu'à Lunéville, ils exécuteront les commandes des grands ateliers parisiens *Primavera* et *la Maîtrise*.

***

Aux galeries Curé, Lurçat a fait scandale, comme ses tapisseries et sa conférence jadis au Cercle artistique. Son parti-pris décoratif de peindre délibérément contre nature

des journaux violets, des fruits mi-poires mi-raisins et des poissons tricolores, a fait hurler le public nancéien peu habitué aux expositions ultra modernes.

A côté, Guillaume a paru sage, à ceux même qui, hier encore, le dénonçaient comme un dangereux révolutionnaire. L'excellent maître de Lay-Saint-Christophe continue de chercher et de trouver souvent. Il se plait à regarder la Moselle bleue entre les rives brunes et rousses, couleur d'automne, un peu triste, du haut de Liverdun. Il voit passer le train, suivi de larges pans de fumée, sur le pont du chemin de fer. Et souvent il dessine son village natal avec une grâce toute classique. C'est un des meilleurs interprètes du charme un peu mélancolique de notre plateau lorrain aux approches de l'hiver.

Wittmann, que l'on avait bien du mal à voir, tellement toute l'attention était attirée par la bruyante fanfare de Lurçat, sur l'autre côté du mur, excelle dans la peinture des coins pittoresques de Lorraine et d'Alsace ? Son pressoir a été très remarqué. Quand reviendra-t-il plus souvent à la Lorraine. Que de coins pittoresques il trouverait dans le vieux Nancy !

* * *

Ernest Ventrillon a fait une exposition au Cercle artistique, ce mois-ci. On sent que son art est voisin de celui de son frère Gaston, mais néanmoins avec de nombreuses et profondes différences. Ils se ressemblent un peu à la façon de leurs deux visages. Ernest a plus de facilité, d'habileté, de malice que Gaston, mais aussi moins de force, de calme. Il peint au pinceau, et aisément, alors que son frère peint au couteau, employant des couleurs dures et difficiles à étaler. Ses couleurs ont plus d'apprêt, mais aussi moins de profondeur. L'ensemble était agréable et solide, des vues de Lorraine, volontairement tristes, quelques portraits au caractère hallucinant, des natures mortes, douces et enveloppées, des fleurs, des « soucis » brûlants et simples, quelques vues de l'Ile-de-France, le composaient. Nous avons été heureux de connaître là le second frère Ventrillon. Nous attendons avec impatience que le troisième membre de cette belle famille d'artistes, Georges, nous soit révélé.

* * *

Ch.-A. Doley a donné, comme l'année derniène, une revue au Casino. Parmi les ballets et pas mal de scènes lestes, quelques scènes locales réussies. Comme à l'ordinaire le chansonnier avocat a cinglé les conseillers municipaux, le grand théâtre, le mauvais état des trottoirs, le maire et les régions libérées. Peut-être aurait-on pu demander au ballet « Fête chez la Galaizière » un peu plus d'exactitude historique et de couleur locale. Mais le public n'y regarde pas de si près, et la Revue a fait le maximum durant toute sa longue carrière. De beaux décors de Paul Colin l'encadraient, et ont contribué à ce succès.

Georges SADOUL

Note complémentaire sur les armoiries de Neufchâteau

Récemment, à la suite de longues recherches, M. l'abbé Louis Chéron, bibliothécaire municipal de Neufchâteau, a cru pouvoir affirmer que cette ville n'a pas fait usage d'armoiries avant le commencement du XVIIIe siècle. Dans une courte étude (1), rédigée rapidement à l'occasion de la publication d'un ouvrage qui touchait indirectement la même question, j'ai accepté l'opinion de M. Chéron, d'autant plus facilement qu'elle

(1) Voir mon article *Sur les Armoiries de Neufchâteau*, dans *le Pays Lorrain* de novembre 1922, p. 499-503.

était conforme à ce que dit Constant Lapaix en l'article de son *Armorial des villes de la Lorraine* relatif à cette localité : il paraît donner l'écu urbain simplement d'après le « Livre de hérauderie » de Claude Charles, entrepris au début du règne du duc Léopold et continué lentement. Pensant que M. Chéron avait lu soigneusement mon travail sur les armoiries de la maison de Lavaulx, où incidemment je me suis occupé du même sujet, je m'étais abstenu de m'y reporter. C'est ce que j'ai à regretter, et un fâcheux défaut de mémoire, car j'y rappelle que Lapaix, en un autre endroit de son livre, cite Neufchâteau parmi les villes qui envoyèrent un délégué pour l'entrée solennelle, à Nancy, du duc Henri II. Ces délégués sont représentés sur l'une des planches de la *Pompe funèbre* du duc Charles III, portant chacun au bras un panonceau où se trouve l'écu de la ville. Celui de Neufchâteau offre très nettement la *bande* chargée de 3 tourelles ; il n'y a pas de hachures, ni de pointillés ; mais, à cette époque, n'existait pas encore le système adopté pour marquer les émaux du blason.

Ainsi peut-on dire qne la ville de Neufchâteau avait en 1608 le même écu héraldique qu'à présent. Mais l'a-t-elle inventé pour la circonstance, et quelle est l'origine de sa composition ? Il se peut, en effet, que la ville n'eût pas encore d'armoiries, qu'elle les ait créées pour la cérémonie ducale et n'en ait plus fait usage jusqu'au commencement du règne de Léopold, ce qui expliquerait la conclusion de M. Chéron. Quant à l'origine, il me semble que deux cas seraient à examiner : 1° S'il a existé au moyen âge une famille appelée *de Neufchâteau* et portant l'écu à la *bande* chargée de trois tourelles, la municipalité a pu croire que cette famille était celle d'anciens seigneurs de la ville de ce nom et qu'il convenait d'en reprendre les armoiries. 2° Dans le cas contraire, il est permis de penser que, répondant à une invitation du duc, elle a fait choix de l'écu de Lorraine, en y remplaçant les alérions par des tourelles, en rapport avec l'idée de château. D'autre part, elle a peut-être prié le souverain de lui donner des armoiries, et celui-ci en aura décidé de même.

S'il en était de la sorte, on serait amené à se poser cette question : est-il certain que la famille *de Neufchâteau* portait l'écu dont il s'agit ? Ne lui aurait-il pas été attribué par des auteurs relativement modernes, qui ont pensé que cette famille avait dominé sur Neufchâteau et qu'à elle en remontaient les armoiries ?

On voit combien de problèmes curieux sont soulevés par la planche des cérémonies de 1608. Certains lecteurs, je le crains, trouveront que ce sont là des sujets futiles. Certes le Blason n'est pas l'Histoire, surtout à la manière dont on l'entend aujourd'hui ; mais il est, pour les quatre derniers siècles du Moyen Age et les temps plus modernes, l'une des sciences auxiliaires très importantes de l'histoire. Le raisonnement de ses problèmes dépasse le but fixé ; il réclame de l'érudition ainsi que des recherches sérieuses et étendues sur beaucoup d'autres sujets connexes ; il est donc fort instructif et présente un intérêt très réel.

17 décembre 1922 L. GERMAIN DE MAIDY.

Les livres

Fernand BALDENNE. *La Croisée des routes. Poésies (1901-1914)* (1). Paris, Librairie académique Perrin, in-16. — Il me semble, écrit l'auteur, qui a toujours aimé unir à l'observation directe — chez lui ingénieuse et fine — le sens second du symbolisme, il me semble :

> « Que je suis à la croix des routes de ma vie
> Chacune délaissée et chacune suivie... »

(1) Paris. Librairie académique Perrin, 1923.

Mais, ces routes, qui sait si nous ne les avons pas prises, nous aussi, au moins en esprit ? Certainement plus d'une nous est connue ; en plus d'une nous avons éprouvé ce que ce poète des Vosges et de l'Alsace a ressenti, peut-être plus profondément, plus implacablement.

Cette pensée nous rend donc son livre fraternel et nous voici partis avec lui « Vers les lointains », tout d'abord. Le mystérieux Japon, la belle Italie de Florence, qu'ont toujours aimée les Lorrains, la Hollande aux carillons musicaux, et jusqu'à une certaine Allemagne : « Allemagne d'antan », beaucoup plus d'antan encore que ne le pensait M. Fernand Baldenne, en écrivant son livre, retiennent un instant notre attention, intéressée et amusée.

Le Poète nous emmène aussi vers ces coins de France, tels que la Touraine, qui ont, à la fois, quelque chose d'un autre ciel — grâce aux architectures de la Renaissance — et cependant une si locale élégance.

Puis, après un repliement intime « Cœur à cœur », nous revoici dans le rustique décor des Vosges, que M. Baldenne peint fort bien, en vers comme dans ses contes en prose bien connus des lecteurs du *Pays lorrain ;* parce qu'il le peint avec abandon et sans chercher ses mots qui viennent d'eux-mêmes se ranger sous sa plume, dans l'ordre des poèmes traditionnels :

« Septembre, la rosée, au matin est plus lente
Les traineurs de bois mort dévalent par les sentes
Et les vols de corbeaux s'abattent sur les prés. »

A la fin du livre, M. Fernand Baldenne a rassemblé des poèmes, plus graves ou d'un tour plus didactique. Car, ce n'est pas seulement à travers les régions pittoresques de l'Univers que voyage l'esprit aimable de cet universitaire. M. Fernand Baldenne n'est autre, en effet, que M. Ferdinand Baldensperger, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg et originaire de Saint-Dié. Il voyage donc aussi à travers les littératures, les esthétiques, les philosophies. Et, sans doute, y puise-t-il « Quelque sagesse ».

Aujourd'hui que, depuis le dernier vers la « Croisée des routes », l'aile noire d'un deuil très cruel s'est appesantie sur le visage de l'auteur, ce n'est pas sans un sentiment d'affectueuse angoisse, que nous nous demandons s'il rencontre, sinon l'impossible consolation, du moins un passager adoucissement dans les harmonies du vol de la Muse.

René d'Avril.

Robert Laverny. *La Folle Etoile.* Nancy, impr. Wender 1923, 63 p. in-12. — Nous avons reçu avec plaisir dernièrement le petit volume de vers, admirablement présenté, de Robert Laverny. A notre joie s'est mêlé un peu d'étonnement. Il y a si longtemps en effet que nous entendions murmurer tout bas par les privilégiés qui entourent le poète qu'une œuvre de lui allait paraître, que nous n'osions plus guère l'espérer.

Ce petit livre renferme des pièces d'un tour original et varié. Ses vers sont bien venus, bien frappés. Ils ont du rythme et du mouvement. Les sentiments qu'ils expriment sont ceux du bohême un peu désabusé qu'est Laverny. Et c'est ce qui fait qu'ils sont beaux parce que nous les sentons sincères et vrais.

Oserons-nous souhaiter un nouveau recueil ?

Adrien Sadoul.

Commandant Lalance. *Trois questions d'histoire messine*, Nancy, impr. Colin, 1922, 32 pages in-8°, carte (3 fr.). — Le fervent Messin qu'est M. le commandant Lalance a rassemblé dans cette brochure trois études dont les développements et les conclusions ne sont pas toujours d'accord avec ce que l'on trouve habituellement exposé ailleurs. La première traite des origines de la ville de Metz. Elle a paru dans le *Pays*

lorrain (1922, p. 258). Nous nous bornerons donc à y renvoyer le lecteur. Dans la seconde, mémoire lu à l'Académie de Metz dont il est membre correspondant, s'appuyant sur la topographie, la géologie, l'archéologie, l'histoire, les documents et la tradition, l'auteur démontre que jadis la Nied française se jetait dans la Seille. Le rû Saint-Pierre actuel suit en partie son ancien lit. Le changement de cours de la rivière, qui eut lieu probablement du IVe au Ve siècle de notre ère, amena un changement dans le tracé des voies romaines allant de Metz à Strasbourg. Ce tracé fut reporté vers le sud et les stations également. A défaut de carte, nous ne pouvons faire comprendre les ingénieuses déductions et explications de M. le Ct Lalance. On les lira *in-extenso* avec intérêt. Dans la 3e étude sont détruites quelques-unes des légendes qui ont cours depuis longtemps à propos des armoiries de Metz, accréditées surtout par les chroniques rimées, qui ne doivent inspirer aucune confiance. Ce sont elles notamment qui ont inventé cet imaginaire chevalier Metius, fondateur de la ville, et propagé cette légende de la Pucelle, dont faussement l'image surmonte quelquefois, en cimier, les armoiries de Metz.

Leçon d'ouverture du professeur Gaston Michel, le 8 novembre 1922 (Clinique chirurgicale). Nancy 1922, 28 pages in-8°. — Nommé récemment professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Nancy, le professeur Gaston Michel a eu l'heureuse idée de consacrer sa leçon d'ouverture à l'histoire de la chirurgie en Lorraine. Dès longtemps il avait recueilli sur celle-ci de nombreux et intéressants documents. Après avoir rendu hommage à ceux qui furent ses maîtres, le professeur G. Michel rappelle les origines de la chirurgie chez nous et retrace son évolution. Elle était exercée, on le sait, par les barbiers dont plusieurs étaient fort habiles et qui devaient, pour pratiquer leur art, offrir certaines garanties, leur profession ayant été soigneusement réglementée par les ducs. En 1572, six ans seulement après celle de Strasbourg, fut fondée la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson, qui sera transférée, en 1768, à Nancy. Une chaire de chirurgie y était établie. M. Michel cite quelques chirurgiens qui ont honoré leur profession, comme Moreau, de Bar-le-Duc, qui pratiqua les premières résections osseuses, Rivard, de Neufchâteau et N. Saucerotte, de Lunéville, spécialistes de la taille. Sur la taille, à laquelle spécialement était affecté l'hôpital de Lunéville, sont donnés de curieux détails. Le savant professeur termine par l'historique de l'enseignement de la médecine à Nancy après la Révolution qui avait supprimé la Faculté. Il fut libre jusqu'à 1822, année où fut créée une école secondaire, devenue faculté en 1872. Souhaitons que le Dr Gaston Michel, reprenant ce sujet qu'il a magistralement ébauché dans sa leçon d'ouverture nous donne bientôt une histoire complète de la chirurgie lorraine.

Abbé MOREL. *Au service des pauvres. Pierre Nicole, sa sœur Antoinette et l'hospice de Vichibure.* Saint-Dié, imp. Sutter. 1922. XI-153 pages in-8° (4 fr.) — Pierre et Antoinette Nicole, d'une famille venue de la vallée de Celles à Vichibure, commune de Corcieux, en 1848, s'établirent en 1882 dans une ferme voisine du moulin paternel. A peine y étaient-ils installés qu'un soir, un vieux mendiant frappa à leur porte. Ils l'accueillent pour la nuit et le gardent deux ans, jusqu'à sa mort. D'autres miséreux sans abri l'apprennent, se présentent et ne sont pas repoussés. Granges et greniers se transforment en dortoirs, et cela durera 36 ans. Ceux qu'on recueille de préférence sont ceux dont on ne veut nulle part, les abandonnés de tous, les idiots, les incurables, et des épaves comme cet ordonnance de Lamoricière, cet ancien instituteur de la Martinique ou ce ci-devant secrétaire de député. Chacun selon ses moyens s'employe à être utile à la communauté. En 1886, l'Académie française accorde aux Nicole un prix de 1500 fr. et en 1889 un autre prix de 1000 fr. Des secours particuliers arrivent, toujours inférieurs aux besoins grandissants. Une somme de 42.000 fr. attribuée sur les fonds du Pari Mutuel ne peut

être délivrée aux Nicole par suite de difficultés administratives. Elle va à un hospice officiel qui reste vide. L'œuvre vit néanmoins et durant la dernière guerre seront accueillis à Vichibure, les malheureux qui ont dû fuir devant l'ennemi leurs foyers dévastés. Ce ne sont pas seulement contre des difficultés matérielles que les Nicole eurent à lutte , mais contre les entraves administratives. Ils apprirent qu'on ne fait pas impunément le bien, si l'on méprise la routine et les règles bureaucratiques. Mais leur foi d'apôtre surmonta tous les obstacles et quand, le 27 novembre 1922, not'Pierre, comme tous l'appelaient, alla rejoindre sa sœur morte dix ans auparavant, il peut s'endormir tranquillement sachant que son hospice embelli, restera ouvert à ces misérables qu'il a tant aimés.

C'est cette belle histoire de deux braves gens, qu'avec la simplicité qui convenait au sujet M. l'abbé Morel conte dans ce livre, pour lequel il a recueilli des documents et des témoignages aussi certains qu'émouvants. Après l'avoir lu on ne pourra se défendre d'admirer ces deux montagnards vosgiens à l'âme pure, dignes d'avoir vécu dans l'Ombrie au temps de saint François. N'était-il pas aussi digne de son compatriote Pierre Fourier, ce Nicole « héros doublé d'un saint » qui disait : « il faut que, quand je mourrai, mon corps soit complétement usé au service des pauvres ».

Charles Sadoul.

Nouvelles lorraines

Nos collabarateurs. — M. Paul Dumont vient d'être promu officier de l'Instruction publique.

— M. Pierre Lyautey a fait dernièrement à Nancy une très belle conférence sur la Syrie sous les auspices de la Société industrielle de l'Est. On la lira avec intérêt dans l'*Opinion* du 8 février.

— Le volume contenant « les fiançailles de la Sidonie Çolas et les Elections à Jaloncourt-aux-Pots » de Julien Pérette vient de paraître. Nous le tenons à la disposition de nos lecteurs (4 fr. ; franco, 4 fr. 50).

— Le 21 février, à 21 heures, aux mercredis régionalistes du Caméléon, organisés à Paris, 146, boulevard Montparnasse, par M. Alexandre Mercereau, notre collaborateur M. Charles Daudier fera une conférence sur la Lorraine, son terroir, ses écrivains, ses artistes. ses coutumes. Les concours de Mlles Madeleine Roch, de la Comédie française ; Lucy Vauthrin, de l'Opéra Comique ; Paulette Pax, Lucie Migevant et de notre collaborateur M. George Chepfer, contribueront à donner à cette fête lorraine un éclat tout particulier.

Nancy. — A la galerie Mosser, rue Saint-Dizier, a lieu en ce moment une exposition des œuvres de Victor Prouvé et Michel Colle ; au Cercle artistique, une exposition des peintures de R. Laferrière. Nous reparlerons de ces manifestations artistiques.

Les Lorrains à Paris. — Cent dix agriculteurs de la Moselle ont été conviés par *le Matin* à visiter Paris ; à leur passage à Nancy ils ont été salués par M. Henri Mengin, maire de la Ville, et diverses personnalités. Le programme de leur réception à Paris était fort bien compris. Nul doute que nos compatriotes lorrains ne remportent le meilleur souvenir de leur voyage. *Le Matin* a eu l'heureuse idée de faire participer à la réception les Sociétés de Lorrains et les Associations vosgienne, messine et meusienne de la capitale.

Revues et journaux. — Vient de paraître le premier numéro du *Courrier Musical lorrain* qui « veut contribuer à travailler au maintien de la réputation artistique de notre belle

province, et, par contre coup, du beau renom de notre grande patrie à travers le monde ». La revue qui sera non seulement musicale, mais poétique, paraîtra tous les mois. Le prix du N° est de 1 fr., de l'abonnement 10 fr. Rédaction et administration 128, rue Mac-Mahon, Nancy

— *L'Est illustré* a augmenté le nombre de ses pages et devient chaque jour plus intéressant.

— Dans *Menorah (illustration juive)* André Spire parle de Pierre-Louis Lacretelle, né à Metz en 1751, avocat au Parlement de Nancy. Il plaida pour trois juifs auxquels on refusait le droit de s'établir à Thionville. Son plaidoyer en faveur de l'émancipation des juifs sera réédité par *Menorah* d'après un exemplaire conservé à la Bibliothèque municipale de Nancy.

— Dans *la Pensée française* (10 février) M. L. Charles Baudouin, rappelle des souvenirs d'enfance, alors qu'il était écolier de dixième au Lycée de Nancy. Ce sont de fort jolies pages. Mais pourquoi l'auteur trouve-t-il que la rue Blondlot, baptisée il y a une une trentaine d'années, porte un nom vieillot (?).

— Nous avons reçu les premiers numéros de *la Vie en Alsace*. On ne peut qu'en louer le fond et la forme. Signalons dans le N° de février un article sur Erckmann-Chatrian. Formulons sur cet article une légère critique. Nos romanciers lorrains n'ont pas situé leurs œuvres que dans la partie de l'ancienne Meurthe où on parle l'allemand, mais aussi, et beaucoup, dans la région Lorquin-Abreschwiller qui est de langue française et n'a aucun point commun avec l'Alsace. *L'Invasion* entre autres est entièrement lorrain. Nous serons heureux de lire les souvenirs annoncés par la *Vie en Alsace* que doit publier M. Maurice Lange, souvenirs si largement mis à profit dans un livre récent où l'auteur a oublié de citer ses sources. Le prix d'abonnement à *la Vie en Alsace*, mensuelle, est de 25 fr. ; 18, rue du Dôme, Strasbourg. C. S.

Les fausses nouvelles de la Guerre

M. Edmond Guérin, de Lunéville, nous écrit : « Gendarme est le sobriquet populaire du hareng saur. Un troupier confie mystérieusement à un ami qu'il a vu quinze gendarmes pendus dans une cave. Un tiers par malheur, surprend la conversation, croit qu'il s'agit d'agents de la maréchaussée et s'empresse de colporter la grande nouvelle. Voilà comment on m'a expliqué la légende rapportée dans votre dernier numéro. Elle a fait le tour de France et a effrayé bien des gens. C'était au plus mauvais moment des manœuvres défaitistes. »

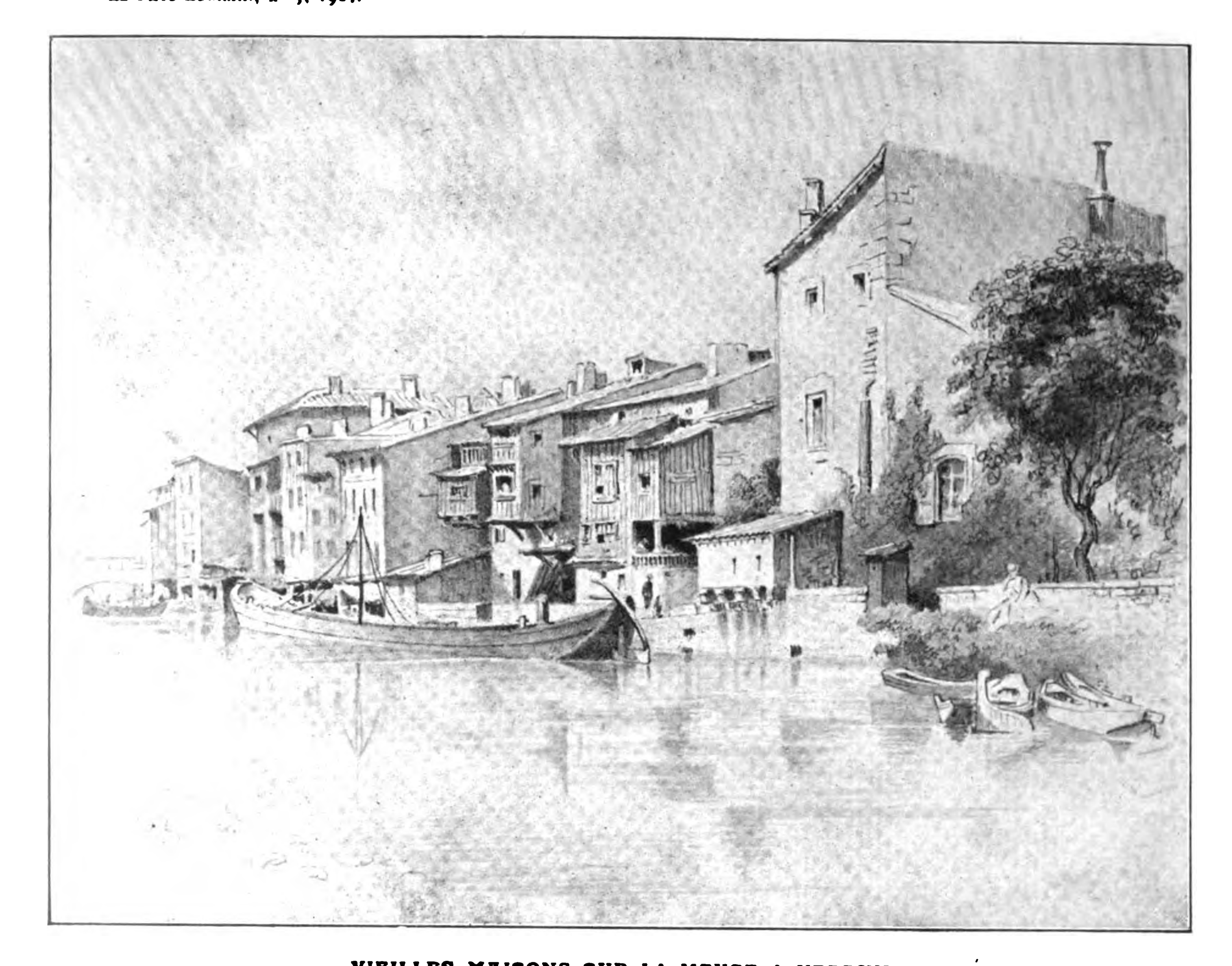
L'origine de la légende paraît bien être celle-là. Mais il restera encore des gens qui certifieront avoir vu de leurs yeux ces 15 gendarmes de la prévôté pendus !

Fin décembre 1914, un brave territorial de Toul me racontait l'horrifique histoire du commandant d'un fort avancé de la place. Celui-ci était, selon lui, le beau-frère d'une femme qui commandait le zeppelin qui bombarda Nancy. En raison de sa parenté, il s'était refusé à tirer sur le ballon qui survolait son fort. Aussi il avait été traduit devant un conseil de guerre et fusillé. Comme je me montrais incrédule et pouvais assurer que le conseil de guerre de Toul n'avait pas été saisi et qu'au surplus j'avais aperçu le jour même le dit commandant, le territorial affirma la chose en ajoutant : « C'est si vrai que je faisais partie du peloton d'exécution. » Et il n'en démordit point.

C. S.

Le directeur-gérant : Charles SADOUL.

Ancienne Imprimerie Vaguer, 3, rue du Manège, Nancy.



VIEILLES MAISONS SUR LA MEUSE A VERDUN
Dessin de M. Claude Collignon, 1857



QUELQUES SOUVENIRS DE VERDUN
D'IL Y A SOIXANTE ANS

O mémoire qui joins à l'heure
La chaîne des temps révolus,
Je t'admire, étrange demeure
Des formes qui n'existent plus (1).

On sait que dans la mémoire du vieillard ce sont les plus anciens souvenirs qui reviennent avec le plus de netteté : ce sont les choses et les figures vues par lui au temps de son enfance et de son adolescence qui, du fond du passé, répondent le plus fidèlement à son appel et revivent en des images d'une singulière précision. Ces images, je me plais, à l'âge où je suis arrivé, à les faire défiler devant mes yeux comme sur un écran. Je revois la maison où j'ai grandi, les parents, les maîtres, les camarades au milieu desquels j'ai vécu. Je me promène dans les rues familières, je salue des visages connus, je ris des plaisanteries puériles qui me divertirent ainsi que mes amis d'enfance, je refais avec eux les promenades accoutumées dans la campagne prochaine, j'assiste aux cérémonies religieuses, aux revues de la garnison. Devant moi à une extrémité de la ville se dresse le collège où j'ai été élevé ; non loin est une caserne peuplée d'alertes fantassins ; dans les rues étroites circule une population paisible, d'humeur malicieuse, cordiale et accueillante à l'étranger ; des remparts entourent la ville que domine, une citadelle. Mais tout est calme en France à l'intérieur, où l'Empire fait fortement subir sa poigne, comme à l'extérieur où notre armée vient de terrasser le formidable « colosse russe » pour parler le

(1) Sully-Prudhomme.

langage du temps. Je suis à Verdun où j'ai vécu de 1849 à 1859 les meilleures années de mon enfance et de mon adolescence.

Mes parents habitent le collège dont mon père a été nommé principal en 1849 après avoir rempli les mêmes fonctions à Sarreguemines. C'est donc avec le collège que je fais tout d'abord connaissance (1). J'ai six ans et suis fier d'entrer dans la classe primaire où enseigne Monsieur Loubleau, dont l'aspect imposant m'impressionne tout d'abord. Grand et fort il a le visage rubicond ; sur son ventre rebondi brillent la large chaîne d'or et les breloques de sa montre ; une haute cravate entoure son col dont les deux pointes se redressent, des lunettes d'or chaussent son nez, sa voix est grasse et profonde. Il me fait songer aujourd'hui à son illustre confrère, Joseph Prudhomme, professeur d'écriture, élève de Brard et St-Omer. Il maintenait manifestement une discipline sévère dans sa classe où se trouvaient réunis une quarantaine de gamins. Mais, il savait aussi marquer sa satisfaction de leur travail et de leur conduite en leur racontant quelques belles histoires, que nous écoutions suspendus à ses lèvres, telle que le récit de l'évasion d'un prisonnier enfermé dans les plombs de Venise, par lequel nous étions prodigieusement captivés. M. Loubleau étant appelé à d'autres destinées, je passai dans la classe de M. Bohin située dans une annexe dont on venait d'agrandir le collège. Ce bâtiment donnait sur une cour sur laquelle prenait également jour deux classes où se faisaient les cours français dont les professeurs étaient MM. Ponsart et Brouville. On appelait ainsi une sorte d'école primaire supérieure dont le cours n'était que de deux ans. Dès ce moment, il régnait parmi les élèves même tout jeunes un dédain aussi stupide que peu dissimulé à l'égard de ceux de leurs camarades qui n'apprenaient ni latin ni grec et qui, au temps de l'enseignement spécial seront bien spirituellement baptisés des noms de : pas latins (*palatins*), *fromages* ou *bestiaux*.

Sur un des côtés de la cour où nous sommes et faisant face à la porte cochère par laquelle entraient les fournisseurs du collège, une étable abritait trois ou quatre cochons sous la haute surveillance de Joseph, dit *Biou*, domestique d'origine belge, au parler bredouillant. Parfois nous avions les oreilles déchirées par les cris aigus d'un malheureux porc que *Biou* saignait lorsque l'heure était venue de le convertir en grillades, boudins, etc., pour le repas des pensionnaires. *Biou* était d'ordinaire taciturne et peu communicatif, un jour cependant je le vis accourir à moi tout joyeux pour me dire : Eh bien ! il les a f.... à la porte et il a joliment bien fait. — Qui cela ? demandai-je. — Les députés donc. C'est ainsi

(1) J'ai déjà publié dans le *Pays Lorrain*, année 1906, p. 485 un article sur l'ancien collège de Verdun auquel je me borne à renvoyer pour plus amples détails sur cette maison et sur ses maîtres. Je n'en reproduis ici que quelques indications relatives aux bâtiments du collège.

que j'appris le coup d'état du 2 décembre qui, à cette époque, je dois l'avouer, me laissa, vu mon âge, assez indifférent.

Ne quittons pas cette cour sans rappeler que la salle où se donnait l'enseignement français annexe servait aussi aux leçons de dessin, dont le professeur était M. Fouquet, peintre et dessinateur de mérite, qui avait eu le baron Gros pour maître à l'Ecole des Beaux-Arts. M. Fouquet eut, entre autres, un élève admirablement doué et devenu justement célèbre, Bastien-Lepage. « Ce fut lui qui, émerveillé des croquis du jeune dessinateur, lui donna le conseil de se faire peintre (1) »

Dans le même corps de logis que la salle des cours annexes nous trouvons au premier étage les dortoirs et l'appartement du principal, au rez-de-chaussée la cuisine et le réfectoire dont les fenêtres s'ouvrent sur la cour d'honneur. En face la chapelle, à l'aile gauche, au rez-de-chaussée les études, au premier le cabinet d'histoire naturelle et la bibliothèque ; à l'aile droite au premier, le logement des sœurs et l'infirmerie ; au rez-de-chaussée, le parloir, l'économat, le cabinet du principal.

Ce sont trois sœurs de Saint-Charles qui ont la charge de la lingerie, de l'infirmerie et de la cuisine. Mais, à la suite de certaines difficultés survenues avec l'évêché, les sœurs furent retirées et remplacées par des laïques. On mit à la tête du nouveau personnel la femme de l'économe. Madame Briclot formait avec son mari le plus uni des ménages et mon souvenir aime à se reposer sur ce couple d'excellentes gens. Courte, boulotte, avec la poitrine très développée, Mme Briclot avait des traits fins, de beaux yeux et la physionomie la plus avenante. Le rire était prompt à jaillir chez elle à la première occasion et cette bonne humeur constante ne contribuait pas peu à maintenir l'autorité qu'elle s'était acquise sur les élèves. Survenait-il quelque différend entre eux et les domestiques, quelques plaintes trop vives au sujet des repas, sa jovialité conciliante apaisait les querelles naissantes et son intelligente activité portait remède aux défectuosités signalées. J'ai grandi à côté de ses deux jeunes filles, Laure, aujourd'hui disparue, Marie, femme d'un conseiller municipal de Verdun qui a rendu à sa ville des services très appréciés.

Aux côtés de Mme Briclot il faut placer son inséparable auxiliaire qui était sa vivante antithèse, longue, maigre, sèche, avec le bras gauche plus court que l'autre, vieille demoiselle que tout le monde indifféremment au collège appelait *tante Madeleine*. Sérieuse et taciturne presque autant que Mme Briclot était expansive et gaie, elle vaquait avec le soin le plus scrupuleux aux

(1) Fourcaud. *Préface du Catalogue de l'Exposition des œuvres de Bastien-Lepage*. Paris, mars-avril, 1885.

occupations de sa charge où rentrait principalement la lingerie. Les écoliers n'étaient pas sans lui faire souvent des niches qu'elle acceptait sans mauvaise humeur.

En nous dirigeant vers l'entrée du collège nous trouvons le cabinet du principal où il reçoit les parents et les élèves et où il convoque périodiquement le conseil d'administration. Ce cabinet est meublé sans l'ombre de luxe, un bureau que surmontent les médaillons obligatoires de l'empereur et de l'impératrice, une longue table que recouvre pour les séances officielles l'inévitable tapis vert, deux ou trois fauteuils pour les grosses légumes et des chaises pour les seigneurs de moindre importance. C'est là que mon père a dû livrer maint combat pour obtenir d'une autorité municipale extrêmement avare de ses deniers les crédits supplémentaires que nécessitait le développement du collège. Déjà, dès son arrivée, il avait dû lutter pour arriver à la reconstruction d'une aile d'un corps de logis. Il avait en face de lui un maire fort courtois assurément, mais dur à la détente et qui s'était mis en tête que le collège, puisqu'il était prospère, devait subsister par ses propres ressources avec un minimum de subvention. C'était un gros meunier qui nourrissait l'ambition, d'ailleurs déçue, de devenir député. Il succédait à un vieux militaire, le commandant Cartier, vrai type du soldat de l'Empire, avec moustache et barbiche blanches, aux manières franches et cordiales, brave homme mais sans grand esprit d'initiative, très pieux au demeurant et au mieux avec l'évêché. Au conseil d'administration du collège appartinrent les sous-préfets qui se succédèrent à Verdun. Le plus ancien dont je me souvienne est M. de Malartic, grand, mince, très élégant, très poli, très souriant. Puis M. Ségaux, un autoritaire qui devint rapidement préfet et préfet à poigne dans l'Ain et ailleurs, M. Janvier de la Motte, futur préfet de l'Eure, où il mérita le surnom de « père des pompiers », enfin M. de la Bouillerie, d'une vieille famille légitimiste distingué, courtois et très dévot.

Touchant le cabinet du principal et celui de l'économe, M. Briclot, ancien maréchal des logis de cuirassiers, puis employé à la mairie, la municipalité lui avait à bon droit témoigné toute sa confiance en le nommant économe du collège. Ce fut un fonctionnaire modèle, d'une conscience scrupuleuse, absolument dévoué à sa tâche. Mais ce n'est pas là ce qui, à l'âge que j'avais, pouvait m'intéresser en lui. C'était sa bonté pour moi, les preuves qu'il me donnait d'une affection presque paternelle, l'art qu'il possédait de me distraire et de m'instruire en même temps. Que de fois, la journée de travail finie, il m'emmenait avec lui en promenade ! Nous allons le plus souvent à son jardin situé sur la côte Saint-Barthélemy, prenant tantôt la rue Mazel, la rue de Rû et la Porte-Neuve, tantôt la porte de France et les glacis de la citadelle. Ce jardin se

trouvait sur un versant assez raide de la côte entre celui du père Dresch, greffier du tribunal de commerce, arrière grand-oncle du président Poincaré, et celui du père Sarrazin, professeur au collège dont M. Briclot avait baptisé la *calogette* du nom de Castel-Sarrazin. Chemin faisant, il me donnait de bons conseils de sagesse pratique, me contait quelques histoires drôles de son régiment, me faisait remarquer ce qu'il pouvait y avoir de curieux sur la route. Devant une auberge où était peinte cette enseigne : écurie pour dix *cheveaux*, il me donnait une leçon d'orthographe sous cette forme : ils se sont trompés, ils ont voulu écrire : écurie pour dix *chevreaux*. Dans le jardin de M. Briclot il y avait aussi une *calogette*, ou plutôt une maisonnette assez spacieuse où l'on pouvait trouver un abri confortable et prendre ses repas par le mauvais temps. C'était fête quand certains soirs d'été ma famille était conviée à y venir dîner. Nous nous y retrouvions avec le père de Mme Briclot, M. Julot et de sa mère que nous appelions tous familièrement maman Julot. Quelle aimable vieille dame toujours gaie, serviable, d'un optimisme que rien ne déconcertait ! Et quelle cuisinière experte et comme elle triomphait dans la confection du pâté bien croustillant qui devait être le plat de résistance des dîners à la calogette ! Ses tartes ne lui faisaient pas moins d'honneur. Mariée à un digne homme qui était comptable aux grands moulins, elle fit avec lui le meilleur ménage. Quand elle le perdit, elle trouva chez ses enfants et petits-enfants une consolation à son chagrin et vécut au milieu d'eux. L'heure vint aussi, où chargée d'années, elle dut songer à quitter ce monde. Atteinte d'une fluxion de poitrine, elle sentit ses forces décliner rapidement et ne conserva plus d'illusion sur sa fin prochaine. Mais sa bonne humeur coutumière ne s'altéra pas et jusqu'au dernier moment son intelligence demeura lucide. Tandis que sa fille et ses petits et arrière petits-enfants groupés autour de son lit s'efforçaient de dissimuler leur émotion, elle, s'adressant à Mme Briclot, lui dit : « Allons ! à quoi bon t'affliger ? Tiens, il y a encore à la cave une bouteille de cet excellent vin que ton père appréciait tant. Va la chercher. Je veux, avant de m'en aller, boire à votre santé à tous. » Et elle but, en effet, et trinqua avec tous ceux qui l'entouraient en leur donnant rendez-vous dans un monde meilleur.

Retournons maintenant au collège où, à côté de l'économat, est un parloir assez exigu orné de quelques fusains exécutés par les élèves, une tête d'empereur romain et un fragment de la prise de la Smalah par Horace Vernet. Puis, nous arrivons à la loge du concierge, M. Cabrillac. J'ai parlé ailleurs de ce vieux serviteur très zélé, un peu ronchonnant, l'échine courbée presque en deux par les rhumatismes (il a fait la dernière campagne de la grande armée), et aussi de son modeste auxiliaire, M. Mathieu qui, sous d'humbles vêtements et dans une

position subalterne, conservait des allures pleines de dignité et un langage d'une parfaite politesse. J'ai dit aussi quelle gardienne fidèle de sa loge était Mme Cabrillac, et combien obligeante, toujours prête à rendre aux élèves toute espèce de petits services, à soigner leurs bobos, à leur vendre au plus juste prix sucres d'orge et tartelettes. J'avais un malicieux plaisir à retrouver dans sa conversation avec les commères ses voisines les *ne dites pas* de ma grammaire de Noël et Chapsal, *colidor*, *castonade*, une personne *asthme*, *jouir* d'une mauvaise santé, un ustensile *casuel*, etc. C'étaient de fort braves gens que ces Cabrillac dont l'arrière petit-fils s'est conduit héroïquement pendant la bataille de Verdun. Sous la fureur des bombardements il est demeuré le dernier habitant civil de la glorieuse cité, comme employé à la mairie et n'a quitté son poste que sur un ordre formel.

En face de la loge du concierge est une porte de la chapelle, bel édifice du XVIIIe siècle dont le portail donne sur la rue Saint-Paul. Cette chapelle, de style jésuite, spacieuse, à la voûte élevée, assez sobre d'ornements, est la seule partie du collège qui ait été respectée lors de la reconstruction de cet établissement il y a quelque trente ans.

C'est là que les élèves assistaient aux offices sauf pendant une période de temps assez longue où ils durent aller à la Cathédrale, le collège étant privé d'aumônier en suite d'un désaccord, dont les causes m'échappent aujourd'hui, survenu entre l'administration universitaire et l'évêché. Mais d'ordinaire, quoique n'étant pas une paroisse, la messe du collège réunissait de nombreux fidèles surtout quand elle était célébrée en musique pour quelque fête solennelle ou donnée dans un but charitable. L'orchestre s'installait sur la haute tribune : il était dirigé par un musicien convaincu, M. Loison, professeur de violon, plein d'entrain, aux yeux vifs, à la figure colorée tel que l'a peint son neveu Bastien-Lepage sur un portrait qu'on peut voir au musée de Verdun. Très bon garçon, très sanguin, il avait des accès de colère brusque qui s'apaisaient bien vite. Parmi les artistes qui lui prêtaient leur concours, je revois son fils, violoncelliste de talent, le père Ravaudé, contre-basse qui ressemblait à un de ces rois de France figurés dans la petite histoire de Mme de Saint-Ouen et paraissait en jouant accomplir un véritable sacerdoce ; M. Benoît, qui était vice-président de la Société chorale et adjoint à la municipalité et avait une jolie voix de ténor et Mlle Montosé, fort belle personne qui conduisait avec talent une voix de contralto puissante. Un duo unissait souvent, soit dans les salons, soit dans les messes en musique, sa voix à celle de M. Benoît, duo qu'ils devaient poursuivre plus tard sur le terrain matrimonial. M. Benoît fort galant homme, était appelé à devenir maire de Verdun, puis député de la Meuse en 1871.

Après la chapelle, passons à l'aumônier, le très savant abbé Clouët, qui cumu-

lait ce ministère avec les fonctions de professeur de logique et d'histoire naturelle au collège et de conservateur de la Bibliothèque municipale. Pour quiconque l'a connu, sa physionomie est restée inoubliable. De haute taille, maigre, sec, courbé, le cou penché en avant avec une pommette saillante, une large bouche, de grosses lèvres, très myope, le nez toujours chaussé de lunettes, quelques rares touffes de cheveux s'échappant de sa calotte, la voix un peu sourde, un air de bonté répandu sur un visage aux traits assez communs, tel je revois le grand abbé, comme nous l'appelions. L'impression qu'il m'a laissée a été profonde. J'avais de fréquentes occasions de le voir, et souvent pendant la belle saison je l'accompagnais à son jardin de la côte Saint-Barthélemy à la suite de mon père et d'un vieux médecin de marine retraité, assez original, le Dr Pàris. Le jardin était vaste, avec des plates-bandes de fleurs variées, un potager, un rucher, une pièce d'eau, une sorte de petit parc et des arbres fruitiers où il ne m'était pas interdit de picorer, tandis que ces messieurs assis sous l'auvent de la *calogette* devisaient ou se faisaient à tour de rôle la lecture. Pendant que nous cheminions le long des remparts, je ne craignais pas de faire appel à tout propos à la science complaisante de l'abbé qui me renseignait sur les fleurs ou les insectes que je recueillais en route, me faisant connaître leur nom, et leur espèce, ou encore m'apprenait quelques faits concernant le passé de Verdun, dont il écrivait l'histoire.

Je rencontrais aussi l'abbé Clouët dans le salon d'une dame amie de mes parents dont il était un des habitués. Là, une société choisie se plaisait à écouter sa conversation pleine de substance et d'esprit. Son savoir était fort étendu. Il avait fait de fortes études poursuivies au séminaire de Saint-Sulpice, avait été professeur d'Ecriture sainte au Grand-Séminaire de Verdun, possédait plusieurs langues, lisait dans le texte Kant et Hegel. Historien, exégète, philosophe, naturaliste, il était tout cela. Professeur, il faisait des cours excellents, mais dont malheureusement peu d'élèves profitaient. Il y avait dans ses classes un grand laisser-aller. Il manquait de l'énergie nécessaire pour maintenir la discipline et la douzaine d'élèves qui constituait sa classe de logique abusait de sa trop grande bonté. En hiver, ils se groupaient autour du fourneau et ne se gênaient pas pour fumer. Quand l'abbé les réprimandait et menaçait de punir, ces polissons lui affirmaient que la fumée provenait du fourneau, que le portier Cabrillac, surnommé le père *Pouf*, l'avait mal allumé et que le tuyau était engorgé. Passe encore pour l'hiver. Mais l'été les mêmes fumeries recommençaient et il y avait des drôles assez imprudents pour prétendre de nouveau que c'était le poêle qui fumait C'est Cabrillac, répétait-on. A bout de patience, un jour l'abbé mit à la porte celui qui était le plus près de lui. Mais celui-ci une fois dehors criait encore

par le trou de la serrure : « C'est Cabrillac ! C'est Cabrillac. » Quelle pitié ! Et combien ont dû regretter plus tard de n'avoir pas mieux profité des leçons d'un tel maître.

J'ai dit que l'abbé Clouët joignait à ses fonctions de professeur celles de conservateur de la bibliothèque municipale qui occupait au premier étage du collège trois grandes salles prenant jour sur la cour des classes et la cour de récréation. C'est là que vinrent certaine année deux inspecteurs généraux de l'Instruction publique, MM. Glachant et Faurie qui visitaient le collège. L'abbé se présenta devant eux vêtu d'une soutane tachée et rapiécée, sans rabat, dans une tenue en un mot fort négligée. Ils le prirent pour un employé subalterne, et le prièrent de les laisser parcourir les salles et examiner quelques volumes. Surpris des explications que, sans nulle affectation, leur donnait leur guide, ils reconnurent bientôt leur méprise, puis entamant avec l'abbé une longue conversation, demeurèrent confondus de trouver dans cet homme si simple et si modeste d'aspect, un véritable puits de science. Ils se promirent de lui laisser un souvenir de leur passage et à peu de temps de là, en effet, l'abbé Clouët reçut la croix de la Légion d'honneur.

Je ne dirai qu'un mot de l'abbé, envisagé en tant qu'aumônier du collège. Pendant des années, il s'acquitta des devoirs de son ministère a la satisfaction de tous. Mais un jour vint où il perdit la confiance de l'Evêché — à la suite de quels incidents ? Je ne saurais le dire avec précision. — On a parlé de certains miracles locaux révoqués en doute par l'abbé dans son *Histoire ecclésiastique de la province de Trèves*, ce qui avait fortement déplu en haut lieu. Au surplus, il passait pour un esprit assez indépendant et l'Université n'était pas en odeur de sainteté auprès de Monseigneur Rossat, prélat très pieux, mais têtu et d'un esprit assez étroit. Bref, l'abbé cessa d'être aumônier du collège, et un vicaire de la cathédrale fut chargé de l'instruction religieuse jusqu'au jour, où, l'apaisement s'étant fait, un aumônier fut rétabli en la personne de l'abbé Gabriel, prêtre instruit, éclairé et d'un agréable commerce.

Je ne m'attarderai pas plus longtemps dans mon vieux collège de Verdun tout peuplé de mes plus anciens souvenirs, mais dont j'ai déjà suffisamment parlé dans un autre article. Il me suffira de rappeler, accompagnés des surnoms dont les élèves les avaient affublés d'après un antique usage, les noms des principaux professeurs d'alors. Voici M. Sarrazin, dit le *brave homme*, plus aimé que respecté ; M. Dubreuil, le *lynx*, redouté pour sa sévérité ; M. Fauconnier, le *faune* sec, maigre, aux gestes anguleux, routinier et solennel ; le père Rebstock, vieil alsacien, dit le *vieux cep*, traduction de son nom ; M. Lambert, professeur de physique.

Appelé le *petit Thiers* à cause de sa taille exiguë et d'une certaine ressemblance avec l'illustre homme d'Etat, M. Chaux, dont le sobriquet était *Boîte à vis*, sans doute en raison de sa jambe de bois ; Chaux n'était que la première syllabe de son nom qui, conservé dans son intégralité, eût été mal sonnant pour les oreilles pudiques. Je revois encore M. Thirion, dit le *gendarme*, probablement à cause de ses moustaches, puis parce qu'il avait été surveillant général ; M. Dequick, professeur d'escrime, de gymnastique, sergent de pompiers, qui en été conduisait les internes à la *baignade* dans la Meuse, à la grande gravière. J'en passe, mais je dois dire cependant un mot du professeur d'écriture, M. Goujon, qui en imposait peu à ses élèves et était fréquemment l'objet de leurs gamineries. Comme la leçon d'écriture réunissait plusieurs classes, on avait dû choisir pour les y rassembler la salle la plus vaste de l'établissement, ce qui rendait la surveillance plus difficile. Aussi avait-on dû adjoindre à M. Goujon, qui sans cela eût été débordé, un maître d'étude chargé spécialement de la police, pendant qu'il faisait copier à ses disciples peu zélés ses modèles de ronde, d'anglaise ou de bâtarde. Le prestige qui lui faisait défaut au collége, il le retrouvait dans la pension Vauquois, où se donnait un enseignement primaire supérieur et à la direction de laquelle il était associé. Là, jour de la distribution des prix, c'est à lui le plus souvent qu'était confié le discours. Car, comme professeur d'écriture au collège, il jetait un certain lustre sur la pension Vaucois. Ces discours analysés dans la feuille locale faisaient ma joie et celle de mes camarades. C'était un véritable rapetassage de lieux-communs mêlé de réclames pour la maison Vaucois. Il y traitait par exemple des avantages d'une bonne éducation, sujet d'une rare originalité. — Et il ne manquait pas de rappeler que, si les racines de la science sont amères, les fruits en sont doux. Excellent homme au demeurant et ne ménageant pas son temps pour les œuvres de bienfaisance.

(*A suivre.*) Albert COLLIGNON.





LE GÉNÉRAL BRICE (1)

CHEF DE PARTISANS LORRAINS (1814-1815)

CHAPITRE III

1815. — LA GUERRE DES PARTISANS

Aux aguets

Le prince de Schwartzemberg, qui commandait l'armée des alliés sur le Rhin, resta dans l'expectative jusqu'à ce qu'il sût le résultat de la poussée de Napoléon vers Bruxelles. Il se contenta d'ordonner que le corps bavarois du maréchal de Wrède s'approchât de la Sarre. Le mouvement commença le 19 juin. Ce même jour, un chasseur, échappé du champ de bataille de Waterloo, apportait à Nancy la nouvelle de la défaite de l'Empereur. Le prudent Schwartzemberg n'allait plus tarder à mettre en marche ses corps d'armée.

J. Brice se tenait aux aguets dans le massif boisé qui domine la vallée de la Sarre, entre Fénétrange au nord et Sarrebourg au sud. L'expérience de 1814 lui avait appris que, pour une troupe irrégulière comme un corps franc, une seule tactique était possible : l'attaque par surprise ; et, qu'au cas où elle ne réussissait pas, il n'y avait qu'un seul lieu de retraite : les forêts. Il avait habilement choisi sa position. Selon les événements, il pouvait se porter rapidement sur la route de Nancy par Fénétrange, Dieuze et Château-Salins ou descendre sur celle de Sarrebourg à Lunéville par Blâmont. L'ennemi devait suivre nécessairement l'un ou l'autre itinéraire, soit qu'il passât la Sarre, au-dessus de Fénétrange, à Wolfskirch, soit qu'il franchit les Vosges par Phalsbourg. Brice avait reconnu les chemins qui sillonnent la région des grands étangs de Lorraine; ils étaient familiers à la plupart de ses partisans. Les bois lui servaient de forteresse. Leurs épaisses futaies dissimulaient les approches des patrouilleurs et facilitaient la préparation des coups de main. Le pays tout entier participait à la réussite de ses

(1) Voy. *Pays lorrain*, 1923, p. 5 et 53.

opérations : chaque paysan était prêt à le renseigner sur les mouvements et sur la force de l'ennemi. Le ravitaillement de sa troupe était assuré dans les fermes. Les partisans n'avaient qu'à se présenter. On ne leur marchandait ni la miche de pain, ni le lard, ni les pommes de terre. Et pour leur donner du cœur à la chasse du kaiserlick ou du cosaque, le maître remplissait leur gourde de vin ou bien la maîtresse leur versait la goutte d'eau-de-vie de questch.

En outre des mesures à prendre pour gêner le passage de la Sarre, les ordres du général Belliard (1) prescrivaient de donner aux officiers des corps francs la surveillance des « points à défendre ». Ils devaient se tenir en relations avec les maires et les habitants des villages, et, en cas d'alerte, faire sonner le tocsin qui appellerait aux armes les défenseurs du pays. Les émissaires du 2ᵉ corps de chasseurs volontaires observaient le cours de la Sarre jusqu'à Sarreguemines et les défilés de la Zorn entre Phalsbourg et Saverne. Brice apprit par leurs rapports, le 22 juin, que l'armée bavaroise se concentrait au delà de la Sarre, en face de Sarreguemines, dans l'intention de franchir la rivière et de prendre la direction de Nancy, soit par Morhange et Château-Salins, soit par Sarre-Union (Bouquenom), Fénétrange et Dieuze.

Schwartzemberg rassuré par le désastre de Waterloo, se croyait désormais assez fort pour en venir à l'offensive. Le 23, le maréchal de Wrède attaquait simultanément à Sarrebruck et à Sarreguemines et forçait le passage. Le combat livré à Sarreguemines fut à peine une escarmouche. La division d'infanterie Raglowitch et la division de cavalerie du prince Charles ne s'étaient heurtées qu'à une faible compagnie de douaniers, et, malgré la canonnade de 25 pièces d'artillerie mises en batterie devant la tête de pont, la « bataille » de Sarreguemines ne coûta la vie à personne. La division Raglowitch déboucha sur la route de Sarre-Union, précédée de la cavalerie du prince Charles qui poussa jusqu'à Sarralbe.

Le feld-maréchal prince de Wrède s'installa à Sarreguemines. Il y publia, à la date du 24 juin, un ordre du jour au peuple français ; il s'y montrait particulièrement menaçant à l'égard des partisans : « ... *Considérant que cette canaille armée qui, sous la dénomination de corps francs, court la campagne pour piller leurs concitoyens sans contribuer à leur défense, est un fléau avec lequel Bonaparte afflige la France*, j'ordonne :

« 1° Que tout individu appartenant à ces corps francs ou pris les armes à la main sans faire partie de la troupe de ligne, soit mis devant une commission militaire et jugé dans les vingt-quatre heures ;

(1) *Arch. guerre*, « Prescriptions générales » du lieutenant-général comte BELLIARD, 17 juin 1815. — Le général Belliard avait succédé au général Gérard, comme commandant de la 4ᵉ division militaire.

« 2° Que toute ville ou commune sur le territoire de laquelle un individu des armées alliées est assassiné, soit punie, pour la première fois, d'une contribution de 200.000 francs la ville, 50.000 francs le village. En cas de récidive, la ville ou le village sera abandonné au pillage et dévasté par le feu... »

Par cet avertissement de Wrède espérait empêcher l'intervention de ces bandes armées qui avaient tant inquiété les alliés en 1814. Si terribles qu'elles fussent, les menaces ne produisirent aucun effet.

Brice avait reçu, apportés par des paysans des environs de Sarreguemines, et la proclamation de de Wrède et des renseignements sur la progression des troupes ennemies. Le 24 juin, les Bavarois, remontant la vallée de la Sarre, se dirigeaient sur Sarre-Union pour gagner de là Fénétrange et la route de Nancy. Il crut n'avoir affaire qu'à une avant-garde avec laquelle il pourrait se mesurer. Il résolut de lui interdire le passage de la rivière au pont de Wolfskirchen entre Pistorf et Niederstinzel. Il lança son appel aux armes. Ses envoyés se rendirent en hâte dans toutes les directions pour déclarer la *levée en masse* (1).

La Gabel Armée

Le rendez-vous était à Fénétrange, le dimanche 25 juin, au matin. Et des villages, des hameaux, des fermes accoururent des laboureurs, des charretiers, des bûcherons, des charbonniers, des artisans. C'étaient des hommes de la terre ou de l'atelier, à la peau tannée, au poil rude, aux mains calleuses. Quelques-uns étaient armés de fusils, la plupart ne portaient que des piques, des fourches ou des haches. Certains avaient amené leur chevaux de charrue. Misérable troupe, mais pleine d'ardeur. Elle surgissait du sol comme une haie de ronces ou d'épines pour déchirer l'envahisseur. Il était bien sûr que ces gens ameutés n'auraient pas le pouvoir d'arrêter la marche de l'ennemi. Ils étaient presque sans armes et, du reste, ils ne savaient pas se battre ; mais ils n'admettaient pas que l'étranger pût fouler impunément leurs champs, profaner leurs maisons, maltraiter les enfants et les infirmes, inquiéter les femmes, sans qu'ils se fussent dressés devant lui, même les poings vides.

Ils étaient un millier, au matin du 25 juin, dans cette petite ville de Fénétrange où Brice les avait convoqués. Le juge de paix Gebell était à cheval au milieu d'eux ; d'anciens officiers, Westermann, Renard, Midavaine, Hertz s'efforçaient de les ranger et de les grouper en compagnies dont ils prenaient le commandement. Cette foule de volontaires où voisinaient les casquettes de peau et les chapeaux de feutre, les blouses de toile bleue et les vestes de bure, formait

(1) Arthur Benoit, *Les Corps francs du commandant Brice en Lorraine* (souvenirs de 1815). Vitry-le-François, 1868.

une cohue si disparate qu'on en garde encore le souvenir sous le nom de la *Gabel Armée,* l'armée des fourches. Dans la fièvre de l'impatience, elle attendait des ordres.

Brice avait couché, la veille, avec son corps de partisans à Berthelming, à une lieue au sud de Fénétrange. Il avait logé lui-même chez un de ses officiers, le lieutenant adjudant-major Klein. Il en était parti à la pointe du jour. Traversant Fénétrange avant que la *Gabel Armée* y fut rassemblée, il se dirigea vers Sarre-Union pour déterminer la situation de l'ennemi. Il laissa le gros de sa troupe à Wolfskirchen dont il comptait défendre les abords; puis, prenant avec lui vingt-cinq de ses éclaireurs montés, il s'avança jusqu'à Sarre-Union.

A cette heure matinale les ennemis n'avaient pas encore paru dans la ville. Lorsque Brice y pénétra avec son peloton, les habitants se mirent aux fenêtres et l'acclamèrent; mais il se souciait peu des applaudissements : ce qu'il voulait, c'était alarmer l'ennemi et retarder sa marche. Il s'avisa d'une vieille ruse de guerre. Il prétendit qu'il précédait l'armée française en fourrier et il fit battre à son caisse, par toutes les rues, qu'on préparât des vivres pour un effectif de 16.000 hommes. Cependant la patrouille, qu'il avait envoyée dans la direction de Sarralbe épier la progression des Bavarois, vint lui rendre compte que l'ennemi s'avançait en une colonne serrée de la valeur d'un corps d'armée. Devant pareille force, le seul parti raisonnable était de se replier. Brice reprit la route de Fénétrange; mais, avant de rejoindre la *Gabel Armée* à Wolfskirchen, il plaça son mamelouck Pierre en vedette sur la hauteur plantée de vignes, qui domine Pistorf. De cet endroit, la vue s'étend par la coulée sinueuse de la rivière, jusqu'à la sortie de Sarre-Union. Il était aisé de surveiller les agissements des Bavarois. Brice sut ainsi que l'infanterie occupait la ville et paraissait devoir y séjourner, mais qu'un gros détachement de cavalerie avait été vu se dirigeant vers l'ouest par la vallée de la Naubach. Il semblait probable que son intention fût de tourner les troupes françaises en prenant à travers bois par la Bonne-Fontaine et en se rabattant sur Fénétrange par la route d'Albestroff.

De Wréde était, en effet, entré dans Sarre-Union. Il y avait appris de la bouche du maire la fausse nouvelle que le chef de partisans avait si bruyamment proclamée. Il y ajouta foi, sans même penser qu'il eût été logique de la faire contrôler. N'osant pas se risquer à poursuivre sa route, il avait fait prendre position à l'infanterie de Raglowitch tandis que la cavalerie du prince Charles poussait des reconnaissances sur les points où il craignait de voir déboucher l'armée française. Mais l'arrêt des Bavarois ne fut que de quelques heures. Rassuré par les rapports de sa cavalerie, de Wréde décida, dans la soirée de reprendre sa marche. L'artifice de Brice avait retardé d'un jour l'avance de tout un corps

bavarois. Vingt mille hommes s'étaient tenus sur le qui-vive, en formation de combat, prêts à repousser un adversaire chimérique! Les habitants de Sarre-Union en firent longtemps des gorges chaudes.

Au moment où le chef de partisans et ses éclaireurs reprenaient le contact, à Wolfskirchen, avec l'infanterie du corps franc grossie de la *Gabel Armée*, un peloton de cavalerie ennemie survint au grand trot par la route. Brice fit demi-tour et chargea les Bavarois, qui, bousculés, se dispersèrent dans un galop éperdu. Comme il était inutile d'attendre le retour offensif d'une troupe plus importante, Brice décida de renvoyer la *Gabel Armée*. L'ordre de dislocation produisit une panique. Les paysans crurent qu'ils risquaient d'être cernés et massacrés. Ils abandonnèrent sur place leurs armes de fortune et se sauvèrent dans les vignes et dans les bois. Cependant quelques coups de feu furent tirés sur des patrouilles de cavaliers qui s'approchaient trop audacieusement. Ils suffirent à les maintenir en respect.

Brice dirigea le repli de son corps de partisans sur la forêt du Freywald. Les éclaireurs montés protégeaient à distance le mouvement des fantassins. Quelques-uns d'entre eux se trouvaient encore dans Fénétrange lorsque la tête de la colonne de cavalerie venant de Bonne-Fontaine apparut sur la place des Halles. Ils la reçurent à coups de carabine. Les Bavarois s'élancèrent pour les sabrer; mais les partisans n'attendirent pas leur choc. Abandonnant prestement leurs chevaux, ils se glissèrent dans les maisons où les habitants les cachèrent. Ils purent échapper aux recherches et, la nuit tombée, rejoindre leurs camarades.

La cavalerie bavaroise, quittant Fénétrange, se dirigea sur Dieuze où elle cantonna. Un peloton de ses hussards se présentait le lendemain soir, à 7 heures, à l'Hôtel de Ville de Nancy. Le 27 juin, de Wréde, à son tour, traversait Fénétrange. En manière de représailles ses soldats cassèrent au passage quelques vitres; mais leurs manifestations hostiles se bornèrent à cet acte anodin.

Cependant le feld-maréchal, furieux de sa ridicule mésaventure, lançait du quartier-général de Nancy l'ordre du jour suivant daté du 30 qui devait être affiché dans toutes les communes des départements de la Meurthe, de la Moselle et des Vosges :

« Le nommé Brice, domicilié à Lorquin, s'étant, encore hier, trouvé à la tête d'une bande de brigands, est, conformément à l'article 1er de ma proclamation du 24 juin, déclaré *hors la loi*. Il sera arrêté partout où il sera trouvé, traduit devant une commission militaire et jugé dans les vingt-quatre heures. Ses biens seront confisqués pour la caisse des hôpitaux militaires des armées alliées, sa maison sera rasée dans les vingt-quatre heures par les habitants de Lorquin que je rends responsables de l'exécution... »

Les trois empereurs

Le chef de partisans n'avait pas été découragé par l'insuccès de son premier contact avec l'ennemi. Sa troupe, allégée de la *Gabel Armée* n'était plus composée que d'officiers, d'anciens soldats, de forestiers, de gardes-champêtres ou de chasseurs qui, habitués au braconnage, n'avaient pas peur des coups de fusil. Ils étaient tous prêts à le suivre où qu'il les conduisit.

De la forêt du Freywald, Brice avait gagné Dolving, au creux d'une profonde vallée où coule le Landbach, ruisseau affluent de la Sarre. Il y passa une courte nuit, réfléchissant sur le parti à prendre. Il eut d'abord l'intention de se rendre à Lunéville pour y rassembler les gardes nationaux de la ville et ceux de Blâmont. Il espérait, avec son corps franc grossi d'éléments nouveaux, pouvoir jouer un rôle plus efficace. Il envoya, le 26 juin dans la matinée, un de ses officiers prévenir de son dessein la municipalité de Lunéville (1). Celle-ci fut effrayée de cette démarche. Elle venait de recevoir, le même jour, à 9 heures, deux officiers du prince Charles de Bavière qui « annonçaient des intentions amicales » pourvu que la ville assurât la sécurité des troupes alliées. Le maire de Lunéville ne sut que répondre à l'émissaire du chef des partisans. Ses explications embarrassées démontrèrent à Brice que son projet était difficile à réaliser. Il y renonça. Ce fut une heureuse inspiration, car il risquait de se faire prendre au piège. La pusillanime municipalité le trahissait par peur des représailles de l'ennemi : elle avait adressé une requête à « S. A. R. le prince Charles » pour implorer sa protection sous la forme d'une garnison bavaroise.

Délaisser l'appoint des gardes nationaux de Lunéville et de Blâmont, c'était renoncer aux opérations de quelque envergure. Brice se rendait compte qu'elles seraient dangereuses et stériles. Avec sa poignée d'hommes déterminés il pouvait harceler l'ennemi, mais non le combattre. De Wrède le traitait de chef de brigands, il agirait comme tel, mais ses brigandages ne s'exerceraient que sur de petits détachements, sur les convois et les courriers de l'envahisseur.

Sa parfaite connaissance du pays lui permit de découvrir un admirable repaire. Il établit son poste de commandement en pleine forêt, à la ferme des Hautes-Maisons, qui est un écart de la commune de Languimberg. Du côté de la route de Sarrebourg à Blâmont, il était couvert par la ligne des étangs de Stock et de Gondrexange. Elle livre passage à la seule route de Château-Salins, encore celle-ci, traversant le bastion boisé où se tenaient les partisans, se trouvait-elle sous leur contrôle. Derrière les étangs, épousant leurs bords dentelés, se dresse une épaisse bande de forêts qui se succèdent à peu près sans interruption de

(1) *Archives municipales* de Lunéville D., 26 juin 1815.

public et fusillé sur le champ ; les villes et villages dont les habitants prendront les armes pour leur défense seront réduits en cendres ; les maisons d'où partiront des coups de feu seront rasées et les habitants tenus en prison jusqu'à ce qu'ils aient nommé le coupable.

Des colonnes mobiles devront parcourir tout le pays. Si un soldat allié est tué, il y aura dix mille francs d'amende pour la commune... » (3 juillet).

Cet écrit, qui est l'expression d'un mouvement de rage ne constitue-t-il pas la meilleure preuve de l'audacieuse entreprise tentée par Brice et ses partisans ? Le séjour à Sarrebourg, le 3 juin, séjour nécessité par l'attente du régiment de Cosaques qui désormais encadrera les équipages des souverains alliés, la lenteur du voyage dans le pays accidenté et peu sûr (1) [ils mirent deux jours pour arriver à Nancy] viennent apporter des arguments secondaires qui, néanmoins, ne sont pas négligeables.

Quelles conséquences auraient pu résulter de l'enlèvement des « Trois Empereurs » par Brice et son corps franc ? Quel roman ne pourrait-on pas bâtir sur cette fantastique hypothèse ?

Embuscades et surprises

Il convient de revenir à la simple histoire, si incertaine soit-elle, puisqu'elle ne s'appuie sur aucune pièce d'archives. Brice, d'autre part, n'a pas écrit le compte rendu de sa campagne. Trop modeste pour se glorifier dans ses mémoires, il estimait même n'avoir accompli que son devoir en combattant l'envahisseur de son mieux et le plus longtemps possible. Dans une réclamation adressée, en octobre 1832, au ministre de la Guerre, il rappelait sa conduite comme « commandant d'un corps de chasseurs volontaires de la Meurthe, corps qui, pendant la campagne, a été plus particulièrement connu sous le nom de corps franc et qui a agi, jusques un mois après la bataille de Waterloo, avec *quelque succès* (sic) contre l'ennemi... ». Il ne dit rien de plus sur ses faits d'armes. L'expression « quelque succès » ne suffit guère à évoquer cette ardente chasse où tantôt le partisan surprenait le Bavarois ou le cosaque, tantôt traqué lui-même, rusait pour échapper à leurs poursuites.

Une polémique de presse et une instruction judiciaire qui seront exposées par la suite révèlent certains exploits du 2e corps de chasseurs volontaires. A l'attaque d'un convoi russe auprès de Héming, le corps franc de Brice remporta un succès marqué. La garnison de Sarrebourg, prévenue par des feux de paille allumés au

(1) Dépêche chiffrée du comte Belliard au ministre de la Guerre. *Arch. Guerre* « Les troupes ennemies, d'après tous mes rapports, marchent avec beaucoup d'incertitude, se gardent avec une précaution extrême et craignent beaucoup les habitants. »

sommet de hautes perches, accourut sur le lieu du combat. Elle n'y trouva que les traces d'une lutte acharnée : des morts, des blessés et des voitures brisées. Au voisinage, Maison-L'Evêque, la propriété de M. Benoist de Zuffal, était en feu. Les partisans avaient disparu, emportant tous les objets de valeur et entraînant les chevaux dont ils avaient coupé les traits.

Brice ne s'appropriait jamais le butin. Ce jour-là, une somme de trente mille francs avait été saisie dans un caisson. L'argent fut compté sur un manteau déployé à terre ; puis, les hommes ayant fait le cercle, la prise fut partagée rigoureusement entre tous.

Les prisonniers qu'il captura ont rendu hommage à sa générosité. Il interdisait de les maltraiter, et, bien souvent, il se contentait de les désarmer en leur rendant la liberté, car il ne pouvait ni les conduire dans une place forte, ni les garder à son bivouac. Des officiers supérieurs qui tombèrent entre ses mains, le remercièrent même de ses bons procédés envers eux et leurs soldats, tels le major prussien baron Mertens et un colonel anglais attaché à l'état-major du prince de Schwartzemberg. Cependant il n'était pas aisé, dans tous les cas, d'imposer aux partisans le respect de la discipline. Ils se livrèrent plusieurs fois à des actes de représailles dont, par la suite, Brice fut considéré comme responsable. Il devait l'être d'autant moins que ses subordonnés ne commirent jamais leurs excès qu'en l'absence de leur chef. Encore ne furent-ils coupables ni de pillages, ni de violences qui ne puissent se justifier.

Les partisans de Brice ne molestèrent (1) jamais l'habitant qui, du reste, admirait leur bravoure. Bien qu'ils fussent des hôtes dangereux, ils reçurent presque partout l'hospitalité et des vivres. Jamais leurs mouvements ne furent dénoncés (2), jamais leurs cachettes ne furent révélées à l'ennemi malgré l'appât de fortes primes. Souvent même le paysan chez lequel les partisans étaient passés, décrochait son fusil de chasse du manteau de la cheminée et prenait part à leurs expéditions.

Le terrain battu par le corps franc s'étendait de Sarrebourg à Lunéville, Blâmont et jusqu'aux alentours de Badonviller. Brice connaissait parfaitement le physique et le moral de cette contrée qu'il avait étudiée au cours de ses incessantes pérégrinations. Il avait appris à mesurer les sentiments des habitants et leurs ressources. Négligeant les peureux et les tièdes, il s'appuyait sur l'assistance et la générosité des patriotes. C'est ainsi qu'il parvenait à se maintenir en campagne, malgré que sa situation devint de jour en jour plus difficile.

(1) On ne saurait donner la même assurance au sujet des autres partisans qui, en réalité, se comportèrent souvent comme des bandits. Ainsi, à la date du 4 août 1815, le général Belliard transmettait au colonel Viriot les plaintes formulées contre ses hommes par les habitants de Montigny. *Arch. Guerre.*

(2) A l'exception d'un seul cas dont les partisans tirèrent vengeance, ainsi qu'il sera relaté plus loin.

Il avait craint qu'une partie de sa troupe fasse défection lorsque furent connus le désastre de Waterloo, puis l'effondrement définitif de l'Empire. Quelques-uns de ses hommes l'abandonnèrent, il est vrai ; mais la plupart lui restèrent fidèles. L'armée régulière pouvait regagner ses garnisons, la garde nationale pouvait rentrer dans ses foyers, puisque, Napoléon ayant abdiqué, les Alliés avaient rempli leur buts de guerre. Eux, les partisans, n'oubliaient pas qu'ils étaient des volontaires, et que, s'ils s'étaient enrôlés de leur plein gré, c'était pour protéger le pays contre l'invasion. Ils ne devaient pas déposer les armes tant que l'ennemi foulerait le sol de la France.

La convention de Frémonville

Les Russes, qui occupaient la Lorraine, s'irritaient de ce que leurs détachements fussent sans cesse alertés par ces adversaires insaisissables. L'empereur Alexandre avait nommé gouverneur général de la province M. d'Alopeus, qui avait déjà exercé pareilles fonctions en 1814. C'était un homme d'esprit libéral et de jugement pondéré auquel les historiens locaux se plaisent à rendre hommage. A peine fut-il en possession de son emploi qu'il résolut de faire cesser cette guerre de surprises et d'escarmouches. Il exhorta les habitants à se tenir tranquilles et il leur interdit de prêter assistance aux partisans qui sont, disait-il « nuisibles au repos public et aux voyageurs (sic) ». Il comptait surtout obtenir un résultat décisif d'un procédé d'intimidation dont il fit immédiatement l'essai. Il invita les maires à recenser les habitants de leurs communes et à lui signaler les absents. Il ne doutait pas que ce moyen ne lui fournisse la liste des partisans contre lesquels il avait décidé de sévir (11 juillet).

La méthode fut inefficace. Les maires mirent de la mauvaise volonté à se transformer en délateurs de leurs administrés. Beaucoup d'entre eux assurèrent qu'ils ne connaissaient pas les partisans, pour la plupart, anciens soldats, qui étaient devenus étrangers à leurs propres villages parce que le service les en avait longtemps éloignés. L'excuse n'était peut-être pas très valable ; mais elle s'accompagnait d'explications qui donnèrent à réfléchir au gouverneur : il était impossible d'exercer une contrainte sur les partisans, ces vétérans des grandes guerres n'ayant aucune famille et ne possédant aucun bien. De fait la menace de confiscation des fortunes ou même celle de la destruction des maisons fut à peu près inopérante.

M. d'Alopeus modifia sa tactique. Il essaya d'amadouer ces combattants volontaires qui s'obstinaient à poursuivre une lutte disproportionnée. Au lieu de les traiter en bandits, il leur offrit la paix sans restrictions. Il leur reconnaissait la qualité légale de combattants, et, de ce fait, les absolvait de toutes accusations

criminelles. Le document qui est daté de Nancy, le 12 juillet, mérite d'être reproduit :

« Le ministre de l'armée impériale de Russie, gouverneur général des départements de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle, des Vosges et de la Marne déclare au chef d'escadron Brice, aux capitaines Rioux, Parmentier, Georgel, à l'adjudant-major Klein, aux sous-lieutenants Deveney et Conrad, au sergent Jacquot (de Lorquin), qui se trouvent à la tête des partisans, que le but de la guerre ayant été atteint par la chute de celui contre lequel elle avait été particulièrement dirigée, ils aient à rentrer dans leurs foyers dans l'espace de dix jours et à dissoudre les corps sous leurs ordres. Aussitôt qu'ils auront déféré au présent ordre, ils se présenteront aux maires de leurs communes qui constateront leur retour et nous en donneront avis sur le champ par la voie de M. le Sous-Préfet de l'arrondissement (1). Nous promettons alors aux individus ci-dessus désignés protection et garantissons de les faire respecter dans leurs personnes et dans leurs propriétés... »

Le texte se complète des menaces habituelles dans le cas où « contre toute attente (sic) » Brice et ses officiers resteraient « sourds à cette invitation ».

Ne pas prêter l'oreille à des offres de paix et d'amnistie eut été déraisonnable. En effet, Brice était seul à continuer la guerre en rase campagne. Son héroïque entêtement devenait paradoxal. Il n'en pouvait rien espérer d'utile pour le pays, puisque Paris avait ouvert ses portes, puisque Louis XVIII était rentré aux Tuileries et puisque l'armée de la Loire avait fait sa soumission. Toutes ces circonstances lui avaient été signifiées en même temps que les offres d'Alopeus. Il savait aussi qu'en Lorraine, Marsal s'était rendue le 7 juillet, qu'à Toul, le colonel Fruchard avait signé, le 6 juillet, une convention de *statu quo* avec le général russe Radetski. Phalsbourg tenait encore ; mais toutes les villes ouvertes du département étaient occupées par l'ennemi. Le colonel Titoff était à Sarrebourg, le lieutenant-colonel Ouguenoff à Lunéville. Fénétrange, Château-Salins, Blâmont, Lixheim, Moyenvic, Vic, Dieuze, Einville avaient des garnisons. Les mouvements des partisans se trouvaient, sinon paralysés, du moins très gênés. Ils ne pouvaient guère quitter l'abri des bois. Enfin, Brice était certain que Napoléon, de nouveau déchu du trône impérial, n'aurait plus besoin de son sabre. On assurait que, cette fois, l'exil serait si lointain qu'il ne permettrait plus de retour. Et personne ne parlait de l'ancien roi de Rome, en faveur duquel son père avait abdiqué vainement.

Brice ne devait pas risquer inutilement la vie de ses compagnons de combat.

(1) Le sous-préfet de Sarrebourg était un avocat de la ville, nommé Gide, qui n'était pas titularisé dans ses fonctions.

Il lui fallait se résoudre à déposer les armes. Sa conscience était tranquille. Elle lui disait qu'il avait accompli tout ce que l'honneur militaire lui commandait; mais, dans un sursaut de fierté, il entendit n'accepter qu'à son heure et à sa manière les conditions qui lui étaient offertes.

M. d'Alopeus avait rédigé sa lettre dans des termes autoritaires. Il prétendait pouvoir exiger la soumission de Brice et de son corps franc. Un mot était de trop : *Ordre.* Brice consentait à faire un pas vers la conciliation, mais il se refusait à obéir aux injonctions d'un gouverneur civil et russe. La formule blessait ce soldat. Il ne s'inclinait pas devant un ennemi qu'il avait constamment tenu en échec. Il avait décidé de traiter, mais avec un soldat comme lui-même. Il voulait pouvoir discuter les conditions selon lesquelles il mettrait fin aux hostilités. La reddition pure et simple aux mains d'un maire de village lui apparaissait comme une humiliation. Il ne la subirait pas. Peut-être pressentait-il qu'on pourrait désavouer un tel intermédiaire et qu'il aurait à regretter de ne l'avoir pas récusé ?

Il répondit qu'il était prêt à entrer en pourparlers, d'égal à égal, avec un chef russe, sinon qu'il continuerait à tenir la campagne. Comme il était toujours redoutable, il fut écouté.

Le colonel Alexis Orloff fut chargé des négociations. Il rencontra le commandant du corps franc au village de Frémonville, près de Blâmont. Brice avait abandonné depuis quelques jours la forêt de Réchicourt ; il avait traversé la grand' route de Sarrebourg à Lunéville et était venu camper dans les bois de Tanconville d'où il pouvait, sous le couvert des hautes futaies, gagner le massif du Donon qui lui offrirait des abris inexpugnables. Sa troupe était réduite. La difficulté de se procurer des vivres s'accroissant de jour en jour, car le pays était parsemé de détachements ennemis, il avait autorisé ceux des volontaires qui le désiraient à rentrer chez eux. D'autre part, la mort, les blessures et les maladies avaient diminué les effectifs. Enfin il fallait bien reconnaître que l'enthousiasme guerrier déclinait. Le temps héroïque des partisans était révolu.

Brice obtint des conditions qui devaient le satisfaire. On le reconnaissait comme chef légitime d'une troupe légalement constituée, c'est-à-dire ayant la qualité et les droits des belligérants. L'ennemi rendait hommage à sa valeur : Brice conservait ses armes et ses officiers jouissaient du même privilège.

Le texte même de cet accord est à lire en son entier :

Convention conclue entre le Colonel Orloff, Commandant un détachement du 7e Corps d'armée de S. M. I. de toutes les Russies dans les Vosges, au nom des hautes puissances alliées d'une part, et le Chef d'escadron Brice, Commandant le 2e Corps de Chasseurs volontaires de la Meurthe, au nom du gouvernement français, d'autre part.

1° Dès ce moment, toutes hostilités cessent entre les troupes alliées et celles commandées par le chef d'escadron Brice ;

2° Le chef d'escadron Brice s'engage à déposer les armes à Frémonville et à dissoudre son corps dans les vingt-quatre heures de la ratification de la présente convention par le Commandant du 7° Corps, lieutenant général Sabaneief; quant aux parties détachées de son corps, M. Brice enverra les ordres en conséquence et nommera les chefs qui les commandent et les lieux où ils se trouvent ;

3° M. le Chef d'escadron Brice et MM. les officiers sous ses ordres, savoir : le capitaine Rioux, le capitaine Georgel, le capitaine Golzard du Vivier, le capitaine Litté (1), le lieutenant adjudant-major Klein (2), le lieutenant Schmidling, le lieutenant Garnier, le lieutenant Conrad, le lieutenant Devenay (3), le lieutenant Gauthier, le lieutenant Maréchal, le sous-lieutenant Parmentier (4), le sous-lieutenant Servin, le sous-lieutenant Rauch, et le maréchal des logis Jacquot (5), s'engageront chacun sur leur parole d'honneur, en rentrant dans leurs foyers, autres que les places fortes qui n'ont pas encore arboré le drapeau blanc, à ne rien entreprendre contre les hautes puissances alliées, à moins qu'ils ne soient autorisés par leur gouvernement légitime, reconnu des hautes puissances alliées ; ils conserveront leurs armes.

4° Le chef d'escadron Brice et les officiers sous ses ordres désigneront les endroits de leurs domiciles où ils désirent rentrer après la dissolution de leur corps ; et si quelques-uns de MM. les officiers préféraient se retirer ailleurs que dans leurs domiciles, il leur sera délivré des passeports à Nancy.

5° Le délai de vingt-quatre heures expiré, ceux qui seraient trouvés en armes, attaquant quelques individus appartenant aux hautes puissances alliées, seront regardés comme brigands et traités comme tels.

6° Il ne sera fait aucune recherche contre ceux qui ont servi dans le 2e Corps des chasseurs volontaires, non plus contre leurs parents, soit dans leurs personnes, soit dans leurs propriétés.

Fait à Frémonville le 7-19 juillet 1815, à midi.

Signé : BRICE,

Chevalier de la Légion d'honneur et de la Réunion

Signé : ORLOFF (Alexis)

Colonel Commandant dans les Vosges un détachement du 7e Corps d'Armée de S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

Vu et approuvé

Par moi, Commandant le 7e Corps d'Armée

Signé : le général SABANEIEF

Par Son Excellence : le lieutenant général Commandant le 7e Corps d'Armée russe

Signé : le général major ORLOFF (Michel)

chef d'Etat Major

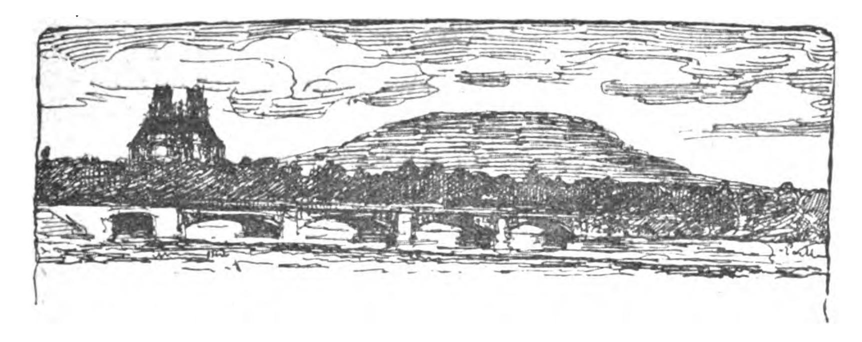
(1) Litté (ou Leté) du 8e hussards.
(2) Klein (de Berthelming).
(3) Devenay (de Héming) du 55e régiment de ligne.
(4) Parmentier (de Parroy) mort retraité à Lunéville après 1830.
(5) Jacquot (de Lorquin).

Cette pièce constitue un splendide témoignage de la résolution et de la bravoure de J. Brice. Avec des combattants de fortune, mal équipés, à peine armés, sans solde, souvent sans vivres, il avait tenu tête à l'ennemi, en pleine campagne, du 24 juin au 19 juillet. Isolé au milieu du flot montant de l'envahisseur, ne pouvant espérer aucune aide des troupes régulières enfermées dans les places fortes, ne recevant pas d'ordres, en butte aux pires menaces, sollicité par de nombreux motifs de découragement, cet énergique Lorrain avait su résister pendant vingt-six jours et faire passer dans le cœur de ses soldats improvisés sa dure volonté de résistance.

Ce court espace de temps suffit à lui assurer désormais, dans son pays, une mémoire glorieuse.

(*A suivre.*) Raoul Brice.





MON VOISIN [1]

(FRAGMENT DE JOURNAL — 22 AOUT 1913)

J'AI un voisin, un vieux vigneron dont la maison accotée à la mienne semble une petite fille blottie dans les jupes d'une aïeule. Il s'appelle Alix Morquin, il est célibataire. Il vit dans cet étroit logis qui comprend deux pièces en enfilade, et dont l'unique fenêtre donne sur un petit jardin planté de laitues, de poireaux, de choux ayant monté en graines. Un rosier qui donne ces minuscules roses blanches qu'on appelle bouquet de mariée est la seule concession que mon voisin veut bien faire à l'élégance, au superflu, au luxe qui embellit la vie.

Il avait à l'extrêmité de son clos le plus magnifique paysage lorrain, d'une douceur à la fois noble et reposante, de grasses chenevières, la Moselle bordée de saules où glisse parfois la banderole d'un chaland comme la bannière d'une lointaine procession, et la côte boisée vêtue selon les heures du jour d'une parure d'or blond ou d'une chape de brumes bleues. Il est si peu sensible à la beauté émouvante de ces choses, qu'il les a masquées par la vilaine bâtisse qui contient à la fois ses cabanes à lapins, le réduit du porc et une chambre à four. Il est bien de cette race âpre et prosaïque, qui ne se nourrit pas de phrases creuses, et porte dans toute sa conduite, dans tous ses actes, dans toutes ses productions, un sens implacable de la réalité.

Il a même une petite treille de tokaï et de fils d'argent, qui s'abrite frileusement contre le crépi blanc de mon mur. Mon père, quand il le fit bâtir, lui donna généreusement le droit d'appui. Comme je le félicite sur la grosseur des grappes, sur la couleur ambrée des grains et sur leur maturité précoce, j'ajoute :

— Cela vous fera un excellent dessert.

Une stupéfaction écarquille ses yeux, bientôt nuancés d'une finesse narquoise :

— « Du dessert... je fais du vin blanc avec ma treille. L'année dernière, elle m'en a donné au moins quinze litres... »

(1) Inédit. voy. le *Pays lorrain* 1921, p. 463.

Il a des lèvres fines, des joues soigneusement rasées, une toison rude de cheveux blancs, raides comme des soies de sanglier, des pommettes striées d'un réseau de fibrilles rouges, qui ont ces ramifications sinueuses qu'on voit aux cours d'eau sur les cartes des atlas. Ses yeux jettent une lueur un peu terne derrière ses lunettes énormes, car on a dû l'opérer de la cataracte et il ne voit plus très clair.

Je vais quelquefois causer avec lui, dans sa chambre étroite et nue, où je retrouve les mêmes objets, à la même place depuis mon enfance, rangés en vertu d'habitudes anciennes, qui viennent de sa mère. J'aime les grandes flambées de sarments, qui réchauffent les murs, à la fin des jours frileux de mars, à l'heure où le petit jardin, vu par les vitres sans rideaux, a l'air de s'endormir.

J'essaie de me représenter la vie de mon voisin, et songeant à sa solitude, aux jours sombres de l'hiver, aux grandes veilles interminables, où il est abandonné dans sa petite chambre, je ressens pour lui une commisération secrète. Je le plains de vivre là, comme une taupe dans sa motte de terre, confiné dans ce trou par la pluie de novembre, et les grands froids rigoureux qui gèlent la rivière voisine. Mais, à la réflexion, je m'aperçois que j'ai tort, je prête à mon voisin mes nerfs délicats, mes terreurs d'homme civilisé, mes besoins de citadin à qui il faut, pour égayer l'hiver, des causeries, des lectures, de grandes clartés dans une chambre. Il n'a pas la notion du temps et il ne sait pas ce que c'est que l'ennui.

Assis près de son fourneau de fer, où il glisse de temps à autre une bûche, sommeillant dans son grand lit lorrain couvert d'un édredon de toile bleue, il écoute sans hâte les battements de la grande horloge et attend sans fièvre le moment où le chant du coucou tintant dans la côte de la Rochotte annoncera le retour du printemps.

Vie simple, pareille à une journée, soumise à la nature, docile aux grandes volontés cosmiques comme l'eau qui coule sur la pente et comme le nuage qui vole dans l'air. Envisagée ainsi, elle perd sa médiocrité apparente et prend quelque chose de la majesté des forces élémentaires. Elle n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan des êtres, mais comme la goutte d'eau, elle subit les forces qui gonflent les marées et déchaînent les tempêtes.

Dans cette existence, les grands événements sont des faits d'apparence insignifiante qui se sont gravés dans la mémoire de mon voisin avec une inexorable précision.

Nous autres, les civilisés, nous vivons avec trop de trouble, nous avons trop de choses à enregistrer, et nous comptons nos années par des deuils cruels, et

des joies éclatantes, qui ont bouleversé notre vie. Lui n'a vu qu'une chose, le progrès des saisons, les intempéries du ciel et leurs atteintes à la végétation.

Il dit :

« En 1865, au mois de septembre, la queue des raisins ne pouvait se couper avec l'ongle. Il fallait prendre la serpette, et cela dès les premiers jours du mois. En 1872, il neigea sur les javelles d'avoine. L'hiver de Septante fut un hiver de gros brouillards ».

Il dit septante et nonante, ce qui fait rire les jeunes qui l'écoutent.

Mais il est un témoignage vivant de la complexité d'artiste de la nature, lui seul suffirait à démontrer combien nos généralisations, artistiques ou philosophiques, sont arbitraires et fausses.

Par bien des côtés, c'est le paysan du roman réaliste, muré dans sa routine, fermé au monde extérieur, conduit par l'instinct sur les chemins de la vie, comme l'animal guidé par son flair, mais la richesse de la vie, créatrice inépuisable, se rit de nos formules. Ce paysan, quand il avait de bons yeux, fut un liseur acharné. Tous les dimanches, ayant mangé sa soupe, il revenait de la ville, portant à son bras un panier d'osier noir, où il enfermait quelques denrées nécessaires à son ménage, et des livres qu'il empruntait à une bibliothèque populaire. Ces lectures lui ont meublé le cerveau de connaissances entassées, une sorte de bric-à-brac menu et disparate, explorations de continents inconnus, anecdotes sur la vie de souverains, légendes, contes de fée, souvenirs historiques qu'il a gardé avec le soin jaloux d'un maniaque et d'un avare. Avec quel orgueil parlant du duc de Berry et du comte de Chambord, ajoutait-il :

— J'ai lu cela dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*.

Le magnifique mausolée de Chateaubriand, avec sa prose de granit, ses allégories superbes soutenant le buste orgueilleux du grand homme, tout ce chef-d'œuvre plus durable que l'airain évoqué par les lèvres rustiques avait une expression indéfinissable.

Dans la régularité de cette vie, une seule infraction à la loi. Il braconnait dans la rivière, quand les grandes crues d'automne, faisant sortir la rivière de son lit, amenait près des haies de roseaux, et sous les saules au tronc vaseux, les bancs de barbillons et les brochets aux yeux sombres cerclés d'or. Il avait dans son grenier une trouble, sorte de grand filet posé sur une fourche de coudrier cueillie soigneusement dans la forêt. Engin destructeur, qu'il maniait avec une souple adresse, qu'il posait sur la surface des eaux sans faire de bruit, qu'il relevait rapidement après lui avoir imprimé un tour de main, pour emmailler plus sûrement le poisson.

Jadis, j'ai pris part à ces sorties aventureuses. J'aimais ces nuits de maraude,

où l'on marche en retenant son souffle, en suspendant le bruit de ses pas, où les murmures de la nuit, pour toucher qui les cueille prennent insensiblement une hallucinante netteté, où l'être entier tressaille pour un poisson qui saute, pour une loutre qui rôde dans les herbes, où les formes qu'on croit voir semblent menacer, épier, surgir du fond des ténèbres où grouillent toutes sortes de terreurs. Que de fois nous sommes restés blottis au creux d'un sillon, entre deux champs de pommes de terre, terrifiés par la vue d'une silhouette debout dans les ténèbres, qui avait l'air d'un garde nous épiant, et qui devenait un saule étêté, quand, lassés d'attendre, nous approchions de lui en rampant parmi les luzernes, comme des Peaux-Rouges.

Parfois, la flamme des forges lointaines de Neuves-Maisons, quand on coulait la fonte des hauts-fourneaux incendiait tout le firmament nocturne, et réverbérée par des nuages, dessinait un moment les eaux brillantes, les berges noires, les arbres droits et immobiles. Alors nous nous arrêtions, saisis de peur, effarés à l'idée d'être surpris par cette illumination soudaine. Quels sursauts ! quels frémissements ! quelles alertes ! Et comme nous en riions de bon cœur, quand nous nous retrouvions, notre expédition terminée, dans la chambre bien close, assis à la petite table où le vin gris moussait dans nos verres, pendant que sur la pierre d'eau, c'est ainsi qu'on nomme l'évier, se tordait en grouillements convulsifs la masse des anguilles, des tanches, des barbeaux et des perches aux nageoires sanglantes.

Alors j'étais heureux, d'une joie qui me dépassait, qui était la joie des braconniers et des bribeurs.

Mon voisin Alix a cessé ses nocturnes randonnées depuis qu'il est devenu vieux et que ses rhumatismes lui font craindre l'eau. Et puis ses yeux, ses pauvres yeux lentement pétrifiés par l'inexorable maladie, l'ont rendu plus craintif et inhabile à cette course de bête poursuivant sa proie fuyante dans la complicité muette des ténèbres.

Une grande douleur s'est abattue sur sa vie, si pesante, qu'elle semble l'âme d'une pierre tombale, et qu'elle est comme une mort anticipée, je veux dire la mort de ses vignes et la destruction du viguoble. La vigne était toute sa vie. Depuis qu'il a pu marcher, agiter ses petites mains, comprendre, la joyeuse guirlande des pampres, tour à tour chargés de bourgeons, de grappes vertes, de raisins mûrs, a couru comme un feston sur tous les moments de sa vie. Enfant il a arraché de ses petits doigts les feuilles inutiles qui poussent sur le sarment et empêchent la grappe de se gonfler, par leur luxuriance ; il a coupé de sa serpette les raisins noirs, alors que les coteaux retentissaient du chant des vendangeuses, chanson toujours avinée comme le ramage des grives soûles. Jenne homme,

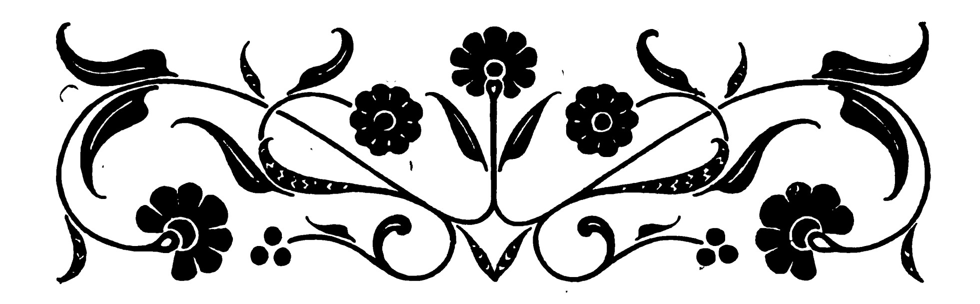
à mesure que ses muscles prenaient de la force et sa taille de la souplesse, il a connu l'orgueil de faire les gros ouvrages, de planter les provins, de porter la terre, de rentrer les lourds tendelins, dont la bretelle scie l'épaule, et qu'on verse dans le bouge avec un soupir de soulagement et de satisfaction. Toutes ses rêveries, toutes ses adorations, toutes ses ambitions ont tourné vers la vigne et vers le vin, comme l'âme d'un musicien s'oriente vers la musique, et l'œil d'un peintre étudie complaisamment les couleurs. Etre riche, c'était pour lui posséder des arpents de terre, sur les coteaux ensoleillés, plantés de rangées d'échalas où s'appuie le pampre nourricier, être heureux, c'était pour lui entendre craquer la douve du pressoir sous la poussée vigoureuse de la vis, qui fait gicler des marcs un ruisseau de vin rouge, être comblé, c'était pour lui dans sa vieillesse s'asseoir dans sa maison sur une bonne chaise, devant une cruche où pétillait le vin des bonnes années, ou bien se pencher dans sa cave et frapper d'un doigt les futailles pleines qui attendent le marchand.

Et de toute cette moisson de rêves, il ne reste rien. La terre mauvaise semble refermer son sein et tarir ses mamelles fécondes. Elle tue le jeune cep, et sur les coteaux arrondis comme des ventres poussent maintenant l'avoine, la luzerne et le seigle.

Alors il ne sait plus, il ne comprend plus, et fixant ses yeux de jour en jour plus vitreux sur ce soleil, brillant, ce soleil illusoire, ce soleil qui ne sert plus à rien, puisqu'il ne fait plus mûrir la grappe, ce résigné et ce simple, dans une attitude détachée, attend paisiblement la mort.

Emile MOSELLY.





NOTE SUR UNE ANCIENNE COUTUME POPULAIRE

LE HUNAGE OU LA HOLMÉE

DANS un intéressant article sur les anciens usages de nos campagnes, paru tout récemment (1), M. Gobron en rappelle entre autres, sans en fixer l'époque, deux fort curieux : les *brandons*, qui avaient lieu le premier dimanche de carême, et ce qu'il appelle le *pesage :* j'ai entendu ailleurs *hûnage* et *holmée.* Il dit bien, mais sans préciser, que le pesage se faisait après les brandons : on le verra, en effet, se pratiquer pendant le cours du mois de mai. C'est sans doute par suite d'une distraction, comme il m'en arrive trop souvent, que M. Gobron donne aux brandons la date de la Saint-Jean, ce qui serait le 24 juin, considéré autrefois comme le solstice d'été : il a probablement confondu les bures du Carême-entrant avec les feux de la Saint-Jean, qui sont tout autre chose. Ces feux, dans chaque localité, représentaient le soleil, parvenu à son apogée et qui, de ce moment, commence à décroître ; aussi, dans les villages situés au bout d'une côte, on établissait le foyer sur le bord de la plus forte déclivité et, lorsqu'il était complètement enflammé, on le précipitait au bas. Parfois, on y plaçait une roue, qui, par sa forme ronde, symbolisait encore mieux le soleil. L'Eglise chrétienne, cherchant à s'adapter les usages païens auxquels les peuples étaient très attachés, conserva cette fête, en la joignant aux trois autres étapes de l'astre majeur pour placer à ces époques la conception et la naissance du Christ et de son Précurseur, saint Jean le Baptiste : le solstice d'été marquait sa naissance parce qu'il devait s'effacer devant la vraie Lumière, Jésus, de six mois plus jeune et dont la naissance fut mise au 25 décembre (2) : c'est le solstice d'hiver,

(1) Gabriel GOBRON, *Les Amours de nos grand'mères*, dans *le Pays lorrain et le Pays messin*, octobre 1922, p. 454-458.

(2) Les choses ne se sont pas produites si simplement : la Nativité du Christ a d'abord été fixée à d'autres dates, qui ont varié ; mais, une fois adopté, le jour de Noël, 25 décembre, n'a plus été changé, de même qu'à six mois auparavant, le jour de la conception ou Annonciation, 25 mars. Le rapprochement symbolique avec les étapes du soleil, s'il n'a pas été voulu primitivement, ne pouvait manquer de s'établir.

le jour le plus court de l'année, mais à partir duquel le soleil reprend sa carrière triomphale.

Il n'a pas existé, pas que je sache, d'essai d'adaptation de ce genre à l'égard des brandons, trop connus pour que je m'y arrête, ni du hûnage, qui ne rappellent pas, ce semble, des pratiques religieuses antiques. Les coutumes populaires des dimanches de carême peuvent s'expliquer, surtout quant au choix de leur date, par le désir de placer des divertissements en ce temps de saison généralement mauvaise ; il faut cependant faire exception pour le « dimanche des fontaines », celui de la mi-carême : la dévotion aux sources, aux fontaines, avait un caractère religieux. L'Eglise, elle-même, a fait de ce dimanche une sorte de trêve dans la pénitence du Carême ; l'office y a une velléité joyeuse et l'*Introit* de la messe commence par ces mots : *Lætare, Jerusalem* (1).

Le hûnage est une coutume singulière et peu louable : les jeunes garçons guettent les filles dans les rues ; fait à fait que l'une se laisse saisir, deux d'entre eux la prennent par les épaules et par les pieds, puis la balancent, tandis qu'un autre ou plusieurs passent au-dessous. Ce jeu peut être amusant pour des jeunes filles folâtres ; il est fort désagréable pour celles qui sont sérieuses ou peuvent parfois être indisposées ; il l'est surtout pour les vieilles demoiselles, que ce manque de respect blesse profondément. M. Gobron ne l'a pas connu aussi étendu : il le restreint, chose plus convenable encore que blâmable, à une expérience de jeune amoureux sur sa valentine ; peut-être en était-il ainsi aux origines, puis il y a eu des altérations et des variations ; cette coutume a heureusement disparu de presque partout.

Dans ma jeunesse où j'allais, chaque année, passer plus ou moins de temps à Cons-la-Grandville, entre Longuyon et Longwy, je n'avais jamais entendu parler du hûnage. Mais, vers (je crois) la fin du siècle dernier, il me fut raconté que la jeunesse y avait rénové un vieux divertissement, celui dont il s'agit, et cela aurait duré pendant quelques années. Il avait lieu, comme ailleurs, au mois de mai, ce qui permettait de profiter des allers et retours des femmes aux offices de la paroisse. Le nom ne m'en avait pas été donné ; je l'ai trouvé, quant au même arrondissement, dans une découpure, à laquelle manque le commencement, d'un journal de Nancy, l'*Est Républicain*, vers les premiers jours de mai 1903 ; l'auteur, qui n'a pas signé, rapprochait évidemment cette coutume d'une autre, plus générale, apparemment les Trimazos du 1er mai ; après qu'il en avait parlé, venait ce qui suit :

(1) Chacun sait qu'anciennement les dimanches se dénommaient d'habitude par les premiers mots de l'*Introit* de la messe ; le 4e des dimanches de carême était appelé *Lætare Jerusalem* ou « dimanche des fontaines ».



« Ici, dans la région de Briey, nous avons une coutume tout au moins singulière : c'est le *hûnage*.

« Dans les trois premiers jours de mai, les garçons de nos villages se réunissent et rusent de finesse pour surprendre les jeunes filles, qui mettent non moins de finesse à ne point tomber entre les mains des joyeux drilles. Si, par malheur, une d'entre elle s'est départie de sa prudence, elle est vite saisie. Pierre la soulève par les épaules, Paul par les jambes, et Jacques, tout fier, passe sous elle à trois reprises différentes. Après quoi nos bons lurons ont le droit de déposer un baiser sonore sur les fraîches joues de la belle confuse. Cela s'appelle *hûner*.

« On m'a assuré que les jolis minois avaient plus à redouter le hûnage que les laiderons. Je le crois sans peine... »

J'ai noté qu'il existe quelque chose d'analogue, au 1er mai, dans le Luxembourg (1), et qu'à Breux, près de Montmédy, durant le même mois, « on pèse les filles (2) ». Enfin, j'ai retrouvé à peu près la même coutume, sous le nom de *Holmée* dans un article, signalé par M. Ch. Sadoul, de M. Léon Maujean, *la Holmée, coutume du Pays-Haut*, extrait des *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1912 (11 p. in-8°). Pour abréger, je me borne à ces indications sommaires, mon but n'étant pas de traiter à fond un sujet peut-être vaste et pour lequel d'autres sont sûrement mieux préparés.

On doit se demander quelles ont pu être l'origine et la signification de cet usage étrange : le mot de *pesage* que l'on a lu précédemment donnerait facilement naissance à cette idée : pour se marier une jeune fille doit avoir acquis un certain poids matériel, comme un certain degré de sagesse ; le pesage serait, prise en plaisanterie, la vérification de ce poids. Il y a là, aux yeux des paysans un témoignage de force physique auquel ils attachent une grande importance. J'ai entendu des gens du peuple déclarer le poids de leurs enfants adultes dans l'éloge qu'ils faisaient d'eux.

Quoi qu'il en soit, ce sujet me paraît mériter une enquête ample et une étude raisonnée.

29 octobre 1922 L. GERMAIN DE MAIDY.

(1) *Annales de l'Institut archéol. du Luxembourg* (Arlon), t. XXXII, p. 19.

(2) H. LABOURASSE. *Anciens us, coutumes, légendes, superstitions, préjugés, etc., du département de la Meuse*, dans les *Mém. de la Soc. des lettres de Bar-le-Duc*, IVe série, t. I (1902), p. 94-95.







CONTES DE LA MONTAGNE

LI MARDCHANDS D'PEUDCHATES (1)

C'irr'nt dus anci'ns mardchands d'pettes
Qu'avouant stu è Dgirâmè
Po gaiï duss' trâ plaquettes,
I's visitaut lo dchaumé
Pa li dchemis, pa li sates
O répètant to lo ta :
« Vala lo mardchand d'peudchates
— Vala lo mardchand d'mouadchas. »

Lûs hèbits, c'irr'nt di guenilles,
Di vés nippes do ta pessé
Li pouateus s'comptant pa mille ;
I n'y avou jamais essé
Si bi'n que d'das lè braïatte
Li bot'nir's et li gossats
I's écreudchant li peudchates
I's écreudchant li mouadchas.

Pa lo Grand-Véti, Naregotte,
I's d'valeun'nt n'esqu'è Piétaing
O vadant po bour' lè gotte
Lue's ustensil's, li mâtins
Si bi'n qu'i's fir'nt mêm' di dattes
Et qu'o tot déré moma
I's n'avouaut pus qu'enn' peudchatte
I's n'avouaut pus qu'i'n mouadcha.

Tos li duss's foutus è l'euh'he
I'n graud cô d'pi da lo cu
Li vala pouatis è r'veuh'he
Po lè gotte qu'is avouaut bu,
Comm' dus djôs, r'drossant lè crate
I's n'se n'è peurneun'nt qu'è z'as
I's s'béteun'nt è côs d'peudchates,
I's s'béteun'nt è côs d'mouadchas.

I's fradcheun'nt lûs ustensiles
Pi, comme i's n'avouaut essè,
I's s'installeun'nt bi'n tranquilles
Po lè neu, da lo fossè.
Lo lend'main, i's fir'nt lè quate
Quomandant toçi, tolà,
Por allè r'quoir' di peudchates
Por allè r'quoir' di mouadchas.

(*Patois de Fraize.*)

J. VALENTIN.

(1) On fabriquait jadis, à Gérardmer, des louches, des cuillers, des pilons et de la vaisselle en bois de hêtre.

N° 3**, mars 1923.

TRADUCTION

C'étaient deux anciens marchands de chiffons
Qui avaient été à Gérardmer
Pour gagner deux ou trois décimes,
Ils visitaient le chaumé
Par les chemins et les sentiers
En répétant sans cesse :
« Voilà le marchand de louchons
— Voilà le marchand de pilons. »

Leurs vêtements n'étaient que guenilles
De vieilles nippes du temps passé
Des trous se comptaient par milliers.
Cependant, il n'y en avait pas assez
Et jusque dans la brayette,
Les boutonnières et les goussets
Ils accrochaient les louchons,
Ils accrochaient les pilons.

Par le Grand-Valtin, Noiregoutte,
Ils descendirent jusqu'à Plainfaing
En vendant pour boire la goutte
Leurs ustensiles, les mâtins,
Si bien qu'ils firent des dettes
Car au dernier moment
Il ne leur restait qu'un louchon
Il ne leur restait qu'un pilon.

Tous les deux mis à la porte
Avec un coup de pied au derrière
Ils partirent à la renverse
Pour la goutte qu'ils avaient bu,
Comme deux coqs redressant la crête,
Ils ne s'en prirent qu'à eux
Et se battirent à coups de louchons
Ainsi qu'à coups de pilons.

Ils brisèrent leurs ustensiles
Puis, comme ils en avaient assez,
Ils s'installèrent bien tranquilles
Pour la nuit, dans le fossé.
Le lendemain, ils firent la quête
Quémandant par çi, par là
Pour aller rechercher des louchons
Ainsi que des pilons.





LE GÉNÉRAL RICHEPANCE AU MUSÉE DE METZ

Un grand tableau du Musée de Metz (2e salle, no 123), consacre le souvenir d'un fait d'armes des plus remarquables accompli par notre compatriote le général Antoine Richepance, l'un des plus intrépides guerriers de la République. Il naquit le 25 mars 1770, du mariage d'Antoine Richepance, fourrier au régiment de Conty (cavalerie) à la caserne du Fort-Moselle, à Metz et de Marie Coquel. Il débuta comme enfant de troupe, devint officier à la Révolution et colonel en 1795. Les campagnes d'Allemagne, d'Angleterre, des Alpes et d'Italie urent témoins de la valeur de Richepance ; à la bataille d'Altenkirchen, à la tête du 1er chasseurs à cheval, il combattit, selon l'expression de Kléber, comme un lion enragé et fut grièvement blessé ; le général en chef le nomma général de brigade sur le champ de bataille. A Bassano (an VIII) il gagna par de nouveaux exploits le grade de général de division. Un peu plus tard, il aidait puissamment à la victoire de Hohenlinden en tournant l'armée ennemie et en tombant sur elle dans les défilés où elle s'était engagé. Dans cette bataille, Richepance prit à l'ennemi 87 pièces de canon et plus de 300 voitures.

Dans l'*Indépendant de la Moselle* du 4 juillet 1836, nous trouvons la note suivante : « On annonce l'arrivée à Metz d'un grand tableau représentant la bataille de Hohenlinden où le général Richepance, à la tête de 3.000 hommes, disperse la colonne autrichienne de l'archiduc Jean. Ce tableau est de Schoppin. »

Dans son numéro du 6 juillet, le même journal dit : « C'est à titre de don gratuit que M. Schoppin offre à la ville de Metz son tableau qui était d'abord destiné à la galerie du Musée de Versailles. Quand ce tableau fut terminé, on fit observer à M. Schoppin qu'en choisissant pour scène principale l'épisode qui a si puissamment contribué à la gloire de notre illustre concitoyen le général Richepance, il plaçait le général en chef Moreau dans une attitude secondaire. Frappé de ce que ces observations avaient de plausible, M. Schoppin résolut de refaire son tableau. M. Parant, notre député, instruit de ce duplicata, fit des ouvertures à l'artiste pour qu'il dota la ville de Metz du tableau qui consacre la gloire de l'un de ses enfants. »

M. Schoppin mit pour condition que la ville l'accepterait à titre de don, après avoir cependant soumis son idée au roi.

Le 19 septembre 1836, *l'Indépendant de la Moselle*, annonce que M. Chaumas, adjoint au maire, vient de faire savoir aux journaux du département que le tableau de Schoppin est exposé à la Bibliothèque.

Dans ses notes manuscrites sur les arts et les artistes à Metz, M. Auguste Migette donne les explications suivantes : « Cet immense tableau a été fort mal exposé pendant 35 ans à une trop grande hauteur dans la grande salle de la Bibliothèque, ancienne église des Petits-Carmes, plus haut que la galerie au-dessus de la porte de la salle de lecture. Dans le courant du mois de juillet 1871, on l'a descendu, roulé et transporté, non sans quelques avaries, dans le nouveau Musée, où il est enfin convenablement placé et bien vu. Mais après un hiver humide 1871-1872, dans une salle dont les murs n'étaient pas encore assez secs et pour laquelle on n'avait pas établi de chauffage, on aperçut une déchirure sur la tête du cheval du général Richepance et quelques autres petites dégradations. Ces accidents fâcheux étaient sans doute occasionnés par l'humidité qui avait détaché et fait tomber derrière le tableau un morceau de toile mal collé qui maintenait les deux bords de cette déchirure, faite on ne sait quand et qui la fit reparaître béante. Cet état de chose dura quelques années. Ce n'est qu'en 1879 que M. Hussenot en entreprit la très difficile réparation à cause de la grandeur du tableau si peu maniable. Maintenant tout est parfaitement réparé. Le tableau de Schoppin a 15 pieds de haut sur 17 de large ; il a été exposé au Salon de Paris en 1836. »

En termes modernes disons qu'il a une hauteur de 4 m. 75 et une largeur de 5 m. 50. « A l'entrée du défilé de la forêt, une vive canonnade arrête un moment la tête de la colonne, un instant d'hésitation peut tout perdre ; Richepance se retournant alors vers les grenadiers de la 48ᵉ : « *Que pensez-vous de ces gens-là ?* leur demande-t-il en montrant l'ennemi, *ils sont morts*, s'écrie-t-on de toutes parts, et les Hongrois, chargés à la baïonnette, se retirent dans toutes les directions. »

Encore quelques mots sur le héros de Hohenlinden : Nommé en 1802, commandant en chef de l'armée expéditionnaire de la Guadeloupe où les noirs venaient de se soulever, Richepance brisa la révolte et rétablit partout le calme. Il allait rentrer en France lorsqu'il mourut de la fièvre jaune le 3 septembre 1802.

Une rue de Paris avait reçu le nom du général Richepance, la ville de Metz a rendu le même hommage à la mémoire de ce brave, l'une de ses illustrations militaires. En vertu de l'arrêté municipal du 6 février 1861, approuvé par décret du 9 mars suivant, le quai du Fort-Moselle a reçu le nom de quai Richepance.

JEAN-JULIEN.



Chronique du pays messin

Février eut été fort terne en Moselle, sans la grève persistante des mineurs au pays houiller. La douceur anormale de la température, des pluies tièdes et précoces, le début du carême ont rendu plus court encore un mois par lui-même déjà si mal partagé. Les ménagères qui voient diminuer leur provision de charbon sans possibilité de la renouveler, acceptent sans déplaisir ces symptômes d'un printemps hâtif. L'occupation de la Ruhr a en effet des répercussions économiques dont la Moselle souffre plus que tout autre département français. Les circonstances actuelles prouveraient, s'il en était besoin, combien il est urgent de voir les départements reconquis nouer des relations nouvelles avec « l'intérieur » et non plus vers l'Est seulement.

Le mouvement gréviste déclenché dans les mines de la Sarre le 4 février — singulier *mouvement* vraiment, qui consiste à se croiser les bras — a revêtu dès l'abord une certaine gravité Très vite le nombre des chômeurs atteignit 75.000 et le travail fut interrompu dans presque tous les puits. L'agitation se réclame de mobiles économiques. Il n'est que trop vrai malheureusement que le prix de la vie augmente au lieu de baisser, mais le prétexte ne saurait tromper personne : le synchronisme des résistances allemandes et des complications sarroises est indéniable. Il n'a pu surprendre que les Français — nombreux, il est vrai — pour qui la Sarre est un beau fruit mûr, prêt à nous échoir, quelque jour sans effort et sans peine. un domaine privé dont la population acclame nos troupes et frémit de joie a l'espoir d'être française. Pour ceux-là sans doute, la déception est un peu rude. La suite des événements n'a pu que l'accentuer. Malgré les nouvelles rassurantes d'après lesquelles le mouvement ne devait point franchir la frontière, la grève éclatait deux jours plus tard dans les charbonnages de la Moselle : 6 à 7.000 mineurs quittaient le travail. Le voyage à Forbach du préfet M. Manceron fut sans résultat, les ouvriers avaient pris leur décision et les concessions patronales en matière de salaires se heurtèrent à de nouvelles exigences. Depuis lors, et malgré la détente qui a causé en France la reprise du travail dans les mines du Nord le 21 février, la situation est à peu près sans changement. La grève continue.

Au bout de peu de jours, la disette de coke métallurgique s'est fait sentir et les industries mosellanes ont dû envisager des mesures de restriction. Fonderies et aciéries ont été naturellement les premières atteintes. Dans nombre d'usines on a bouché les hauts-fourneaux en activité à l'exception d'un seul qui continue à fonctionner pour donner du travail aux ateliers annexes. Cette paralysie industrielle atteint naturellement les ouvriers à leur tour, et la grève des mineurs entraîne le chômage de plusieurs centaines de métallurgistes dans chaque grand centre. Comme le bassin de la Ruhr n'est pas en mesure à l'heure actuelle de fournir aucun concours sérieux à l'approvisionnement en combustible, il a fallu faire appel à des régions plus lointaines. Des wagons de houille et de coke tchécoslovaques sont arrivés jusqu'à ces derniers jours malgré l'élévation presque prohibitive des frais de transport (3.000 francs par wagon). Mais on annonce

maintenant que les Allemands s'opposent au passage de ces trains à travers leur territoire. Les houilles anglaises arrivent d'autre part par Rotterdam. On peut voir en ce moment des trains entiers de wagons néerlandais transitant par la Belgique et le Luxembourg à destination des usines de la Fentsch.

Les consommateurs industriels ne sont pas seuls à souffrir. Durant quelques jours après le début de la grève, le prix des briquettes dont l'usage domestique est si général en notre région a accusé une hausse très marquée, puis il devint impossible de s'en procurer ; les usines messines ayant acheté les derniers et médiocres stocks. Les diverses centrales électriques de la Moselle ont dû jumeler leurs réseaux pour ménager réciproquement leurs réserves de combustibles. L'éclairage public a été restreint et un arrêté préfectoral a invité la population a économiser la lumière. On souhaite la fin d'une crise qui nous vaut des restrictions dont la tradition était perdue depuis 1918 On espère que la minorité franco-polonaise de mineurs hostiles à la grève cessera quelque jour d'être terrorisée par la majorité germano-sarroise. La situation actuelle soulève en effet le problème des naturalisations, du travail des Allemands en Moselle et du danger que constitue la présence de noyaux germanophiles encore très compacts. Elle amène à envisager la question de la propagande française dans les départements recouvrés. Je compte vous en dire prochainement quelques mots.

Depuis le 20 février, l'administration des chemins de fer d'Alsace-Lorraine a introduit la tarification en vigueur sur les autres réseaux. Pour les voyageurs, cette unification s'est traduite dans l'ensemble par une augmentation parfois assez sensible du prix des billets ; par contre les taxes d'express sont supprimées dans la plupart des cas. Pour les marchandises dont le trafic aura lieu désormais à l'unisson de ce qui se passe à l'intérieur, la nouvelle réglementation, plus souple, paraît avantageuse. Est-ce là le prélude du fameux rattachement à la compagnie de l'Est qui fit couler tant d'encre, il y a peu de mois ? On sera sans doute fixé à ce sujet avant la fin de l'année. Puisse du moins nos trains mosellans ne pas emprunter à la compagnie voisine la tradition des retards classiques, qu'on leur sait gré d'ignorer presque complètement.

La vie intellectuelle est toujours active à Metz. Le troisième concert classique a été très applaudi, les cours universitaires du lycée touchent à leur fin. La Moselle déborde. Sur l'Esplanade, le socle jaune du poilu est pris d'une sueur verte assez inquiétante, due sans doute aux retards de l'Allemagne, et qui, selon certains, présage une colère bleue.

André GAIN.

Chronique des Vosges

A PROPOS DE GUIDES ARCHÉOLOGIQUES

J'ai, naguère, fait le procès de la carte postale illustrée mal éditée, estimant qu'il est maladroit et blâmable de laisser s'accréditer, en France et à l'étranger, des erreurs plus ou moins graves, quelquefois ridicules et qui feraient croire que, lorsque nous nous mêlons d'enseigner notre histoire ou notre art national, nous ignorons l'un et l'autre.

L'archéologie n'est pas une science d'amateur; elle étudie le passé, à l'aide des souvenirs matériels qu'il nous a légués, monuments religieux, civils et militaires, ustensiles, objets d'art proprement dits. Aidée par l'histoire ou lui apportant son concours, elle est toujours en étroite collaboration avec elle.

Sauvé de l'oubli ou de la destruction, identifié, classé dans le temps et dans l'espace, le plus petit détail devient une contribution, jamais négligeable, à l'intelligence de ce que furent les générations qui nous ont précédés, et à la connaissance du patrimoine moral, intellectuel et artistique qu'elles ont constitué, y ajoutant leur part les unes après les autres.

Ce passé que l'on prend soin de reconstituer se compose de souvenirs instructifs et éducateurs, qu'il est indispensable de faire connaître, mais dont il ne faut pas, sous peine d'aller à l'encontre du but poursuivi, altérer la valeur, de quelque manière que ce soit. A l'intention des touristes, des curieux, des amateurs, on a consigné, dans des guides, les résultats déjà acquis. Ces ouvrages sont nombreux, de valeur variable, et il y a lieu de ne pas toujours accepter aveuglément les renseignements que fournissent certains d'entre eux

Tout récemment, j'ai eu le loisir, en voyage, de parcourir le volume mis à la disposition du public dans les trains qui circulent sur le réseau des chemins de fer de l'Est. J'y ai lu des notices instructives sur les industries régionales, mais j'ai par contre été quelque peu déçu en constatant combien la partie descriptive des pays parcourus avait été sacrifiée. Le titre du livre : *Guide album illustré, touristique, industriel et commercial,* semblait promettre davantage. Les itinéraires sont scrupuleusement jalonnés et kilométrés, mais à part quelques localités un peu importantes, les noms des stations défilent sèchement, ne donnant au voyageur guère plus de renseignements que n'en offre un indicateur, ne signalant qu'à titre exceptionnel les sites et monuments qui se trouvent sur sa route ou à proximité. Même si l'on m'objecte le manque de place, je regretterai que le nom de Domremy ne figure pas à la table et que, lorsqu'il en est question dans le texte, on omette de rappeler au lecteur, à qui on signale la basilique moderne, que dans le village même existe la maison natale de Jeanne d'Arc, classée parmi les monuments historiques. Puisque ce même ouvrage mentionne la petite chapelle de Girovillers-sous-Montfort, sise à deux lieues de la station de Remoncourt, il eut été aussi rationnel d'indiquer que cette dernière localité possède une église gothique du XVIe siècle avec un intéressant clocher roman. Pourquoi passer sous silence les deux beaux monuments de Rambervillers, son église du XVe siècle et son Hôtel de Ville de 1581 ? J'abrège. Ce ne sont là que des omissions auxquelles des renseignements puisés ailleurs peuvent suppléer.

Les erreurs sont plus graves ; puisées à des sources non contrôlées, elles se perpétuent et sont difficiles à détruire. Je prends par exemple, l'église de Charmes-sur-Moselle, que plusieurs auteurs et le guide dont je parle, après eux, ont datée du XIIIe siècle, faute, par les premiers, d'avoir su lire un millésime peint sur un vitrail, et qui fut en réalité commencée entre 1486 et 1493. La description de l'église Saint-Maurice d'Epinal en fait un monument du Xe siècle dont les murs auraient été conservés lors de la construction de l'église gothique ; il faut ainsi rectifier : transept du XIe siècle, tour et nef des XIIe et XIIIe siècles, chevet et portail du XIVe.

Certaines indications sont insuffisantes : la courte note sur Grand ne fait pas connaître au lecteur que cette localité fut un centre important à l'époque gallo-romaine, qu'on y voit les ruines et l'emplacement d'un amphithéâtre et que l'une des plus importantes mosaïques trouvées dans l'Est de la France y est encore en place.

L'ancienne église abbatiale d'Etival, en grande partie du XIIe siècle, construite sur un plan caractéristique de l'ordre de Prémontré, et monument historique, se cache modestement derrière cette note insignifiante : *belle église à trois nefs en grès rouge.* Du même ordre est la description du Musée départemental des Vosges, à Epinal : *Le Musée départemental, dans l'ancien hôpital, à la pointe de l'île, contient des statuettes et des tableaux intéressants.* Malgré cette dernière épithète, c'est peu, mes lecteurs en conviendront, et c'est par suite inexact.

Je m'en suis tenu, pour ces quelques constatations, aux limites du département des Vosges.

Je terminerai en disant quelques mots d'un autre ouvrage également répandu : la

petite géographie des Vosges de Joanne. J'estime qu'il est indispensable de reviser et de mettre à jour les indications archéologiques qui figurent dans le dictionnaire des communes placé à la fin du livre. Les erreurs et les omissions y sont fort nombreuses : édifices mal datés ou qui n'existent plus, édifices importants non signalés.

Sans vouloir exiger des publications du genre de celles dont je viens de parler, une copieuse documentation qui en ferait de véritables répertoires archéologiques, on peut cependant désirer que les renseignements qu'elles renferment soient, en dépit de leur nécessaire briéveté, exacts et puisés aux bonnes sources.

Les Sociétés scientifiques locales sont bien qualifiées pour fournir toute documentation utile, et l'on fait rarement en vain appel à leur concours.

Epinal, 6 mars 1923 André PHILIPPE.

Chronique sarroise

La grève des mineurs. — Cette grève est en apparence une conséquence de l'introduction du franc en Sarre, qui, incontestablement, a eu pour résultat d'élever le prix de la vie en Sarre. Sans doute les indices de la cherté de vie n'ont que peu augmentés dans le Saargebiet, mais l'augmentation pour n'être pas égale à celle qui s'est faite en France, est très supérieure proportionnellement à celle qui s'est faite en Allemagne non occupée. La baisse du mark en effet n'est jamais suivie immédiatement par la hausse des denrées, il y a toujours un écart de temps plus ou moins grand entre les deux mouvements. En réalité la grève qui a éclatée le 5 février dans le personnel ouvrier des mines domaniales françaises. a certainement été déclenchée par ordre de Berlin. L'Administration des mines, en effet, après arbitrage de la commission de gouvernement, avait accordé une augmentation de salaires de 3 fr. par poste pour le mois de février. Elle acceptait également que des pourparlers nouveaux aient lieu en février pour fixer d'un commun effort les salaires en mars

Les syndicats ouvriers, le syndicat des mineurs allemands et le syndicat des ouvriers chrétiens, avaient en principe accepté ces offres, et, le 3 février au soir, on pouvait croire la grève évitée. Le 4 au soir on apprenait qu'après une réunion générale, la grève des mineurs serait déclenchée le lendemain 5 février et que seules les équipes du travail de sécurité seraient autorisées à travailler.

Or un grand nombre de mineurs ont laissé entendre qu'ils obéissaient à un mot d'ordre, qu'ils reprendraient volontiers le travail aux conditions offertes, mais qu'ils craignaient des vengances. Les mines ont été occupées militairement, les mineurs ont protesté menaçant de suspendre le travail de sécurité ; mais ces menaces ne semblent pas avoir été suivies d'effet, malgré les excitations de la *Saarbrücker Zeitung*.

Quel a été exactement dans cette affaire le rôle des syndicats? N'ont-ils pas été réellement suivis ou ont-ils voulu simplement dégager leur responsabilité pour éviter des poursuites? A la tête de ces syndicats il y a des gens qui ne sont pas Sarrois et qu'il serait facile d'expulser s'ils troublaient l'ordre. L'avenir dira probablement laquelle de ces deux suppositions est la vraie.

Le franc. — On sait que le traité de Versailles a introduit la dualité des monnaies en Sarre. Aucun obstacle ne doit être mis à la circulation du franc et du mark. Jusqu'en 1922, le mark subissait des alternatives de baisse et de hausse. Mais il n'était pas encore une monnaie dépréciée. En 1922 le mark allemand allait s'effondrer, vers la mi-juillet il atteignait 500, remontait un instant pour reprendre sa chute, mais cette fois avec beaucoup plus d'ampleur. A la fin de janvier 1923, le franc valait 3.000 marks.

Cette chute vertigineuse, prévue d'ailleurs depuis longtemps a eu pour résultat d'améliorer l'introduction du franc en Sarre. Le journal le plus pangermaniste, celui

qui fait une guerre à mort à l'influence française et cela avec une mauvaise foi qui mériterait souvent une leçon sévère, la *Saarbrücker Zeitung* se vend aujourd'hui en francs, et ses annonces sont payables dans cette monnaie.

Les tramways de la vallée de la Sarre, qu'exploitent les lignes de Sarrebrück ont à leur tour abandonné le mark auquel ils s'efforçaient de rester fidèle pour prendre le franc. Une section coûte o fr. 20.

Quelle est à l'heure actuelle la situation.

1° Les mineurs, la majorité des ouvriers métallurgistes, les employés et cheminots des chemins de fer, touchent leurs salaires en francs.

2° Tous les magasins de détail continuent à vendre en marks, mais affichent tous que les paiements en francs au cours du jour sont acceptés.

3° Les mines domaniales françaises vendent le charbon en francs, aussi bien en Sarre qu'en France.

4° Les chemins de fer, se règlent également en francs.

5° Un certain nombre de sociétés par action qui ont accepté des participations françaises, ont transformé leurs capitaux en francs, et ce mouvement tend à s'étendre.

On voit donc en résumé qu'en fait le franc a peu à peu chassé le mark. Y a-t-il lieu de déclarer que l'influence française a suivie la monnaie. Nous croyons que non. Les résultats des liens économiques qui s'établissent peu à peu entre France et Sarre, ne peuvent se mesurer qu'au bout d'un temps assez long.

Il ne faut pas oublier que l'Allemagne, ou plutôt la Prusse, n'a pas du tout supprimé l'action, l'emprise qu'elle exercait ici par la terreur et l'espionnage savant.

Moyens qu'emploie l'Allemagne :

1° *Les sociétés privées.* — Avant 1918, l'Allemagne entière était couverte de sociétés privées qui, en apparence, poursuivaient les buts les plus divers, mais qui étaient toutes plus ou moins rattachées à une société-mère ayant son centre à Berlin. La Prusse avait compris de bonne heure l'influence que de telles associations peuvent exercer sur l'esprit public, elles les a donc puissamment aidées, et surtout a veillé à leur centralisation. Sans doute quelques-unes de ces sociétés ont été dissoutes en 1918-1919, mais elles se sont reformées sous d'autres noms.

Les sociétés littéraires, de chanteurs, de gymnastes, de sports, les syndicats ouvriers, etc., tous sont dirigées par des gens souvent nouveaux venus en Sarre.

2° *Les fonctionnaires.* — La plupart des fonctionnaires de la Sarre en 1918 étaient originaires de la rive droite du Rhin et même probablement de la Prusse. La Commission de gouvernement qui ne pouvait du jour au lendemain se passer de leurs services exigea bien qu'ils lui prêtent le serment de fidélité, mais pour obtenir ce résultat, il fallut de longues et laborieuses négociations. Le gouvernement allemand autorisa ses fonctionnaires à faire ce geste, mais beaucoup de ceux-ci restent des espions à la solde de l'Allemagne. Pour être éclairé sur ce point il n'y a qu'à lire le livre blanc que le gouvernement allemand a publié en 1921. Il renferme de nombreux documents secrets de la Commission de gouvernement. Cette dernière s'efforce de recruter un personnel sarrois, mais ce personnel est encore noyé dans la masse du personnel ancien.

3° *La presse.* — Un journal allemand publié à Berlin, le *Saarfreund*, qui n'est envoyé que sous enveloppe à ses abonnés, entretient la haine française et aussi le feu sacré pour l'Allemagne.

Deux grands journaux sont surtout lus en Sarre, le *Saarbrücker Zeitung*, organe des pangermanistes et protestants, dont nous avons dit un mot plus haut et la *Landeszeitung* journal des catholiques. Ce dernier est plus courtois, moins menteur que le premier,

mais il mène contre la Commission de gouvernement et la France la même campagne systématique.

4o *La librairie.* — Tous les livres lus en Sarre par la population qui a pour langue maternelle l'allemand, sont des livres édités en Allemagne non occupée, Berlin, Leipzig, Munich tiennent le record.

Il est à remarquer que la censure qui sévit sur les livres dans les territoires occupés ne peut exister en Sarregebiet.

Les grandes librairies allemandes nombreuses en Sarre, vendent à un grand nombre d'exemplaires des livres où la revanche est prêchée ouvertement.

En un mot la Prusse continue à faire peser sur les consciences ici, en Sarre, les méthodes qu'elle a inaugurées en 1815, au lendemain du traité de Paris.

Elle s'appuie d'ailleurs sur un noyau d'hommes riches, énergiques, ambitieux, qui s'étaient donnés corps et âme à la Prusse, qui d'ailleurs les avait laissé s'enrichir en paix. Roechling, Hopelacs, sont les têtes de ce groupe d'hommes qui a voué à la France une haine d'autant plus féroce qu'ils ont cru leurs intérêts privés menacés par l'arrivée des Français en Sarre.

Ce groupe s'appuie lui-même sur un noyau prussien, qui vit à Sarrebrück où il a été pour ainsi dire transplanté en bloc de la Prusse ici de 1870 à 1890 Quand on parcourt les rues de la ville surtout celles du quartier neuf on est étonné du nombre de celles qui rappellent les généraux prussiens de 1813-1814.

On nous permettra de ne pas opposer à ce tableau des forces qui travaillent contre nous, celui de celles qui travaillent en faveur de l'influence française.

XXX.

La vie artistique à Nancy

EXPOSITION COLLE ET PROUVÉ AUX GALERIES MOSSER

L'art de Prouvé est comme une vie heureuse et pleine de force. Ainsi un corps humain vigoureux, calme et beau, dissimule sous la peau lisse, sous ses membres arrondis, toutes les luttes de cellules, toutes les combustions d'aliments, toutes les destructions de microbes qui s'accomplissent en lui pour le créer, le conserver et le continuer, ainsi l'artiste, sous l'apparente facilité des arabesques du pinceau, cache toutes les difficultés qu'il a pu rencontrer. Ce n'est point une forme un peu fruste, qui laisse soupçonner chez la plupart de nos jeunes peintres, comme en une statue qui se souvient encore du bloc primitif, tous les obstacles qu'il a fallu vaincre, toutes les luttes qu'il a fallu mener contre la matière, mais une forme pleine d'aisance, qui a toutes les bonnes couleurs de la santé, non des tons profonds ou cherchés. La santé, c'est bien là la caractéristique de toute l'œuvre de Prouvé ; à ses débuts, son art jeune se plaisait à des imaginations d'enfant bien portant : fantasias où les couleurs tourbillonnent et éclatent comme des coups de fusil — plus tard, adolescent, il rêve de femmes belles et bien nourries, même quand il les dessine et qu'il dessine telles avec une incomparable maîtrise ou peint son ami Gouttière-Vernole, truculent et rose, qui rit de son éternelle jeunesse en pinçant ses joues — enfin, homme mûr, il montre sa famille, nombreuse, drue et forte comme lui-même. Dans cette récente exposition aux Galeries Mosser la sanguine « Portrait de Jean Prouvé », ses crayons « Têtes de jeune fille, de jeune garçon », l'eau forte en couleurs « Enfant riant », sont autant d'aspect des fils et des filles du peintre, aussi nombreux — et c'est beaucoup — que les branches d'art qu'il a pratiquées, depuis Jean, à sa forge, qui continue là son père, jusqu'au dernier garçon, qui rit avec toute l'insouciance de ses quatre ans.

La peinture n'occupe pas une très grande place dans cette exposition. Le portrait du

général de Mondésir, cependant, est un morceau de maître, plein de l'habituelle manière franche et saine de Prouvé. La place la plus importante est tenue par l'eau forte et la manière noire, où l'artiste particulièrement excelle. Œuvres malheureusement un peu éparpillées au hasard des galeries, on eut aimé les voir mieux groupées. Des Baigneuses, en manière noire sont une des choses les plus belles et les plus fortes qu'a produit le graveur — ces deux femmes, l'une assise, l'autre debout, équilibrent leurs volumes sombres avec une étonnante maîtrise qui rappelle d'autres nus, ceux de Courbet.

Paysagiste il déroule ses pins avec l'aisance aérienne de volutes de fumée; tout un frémissement agite leurs branches et leurs troncs si hauts; — deux vaches hennissent au pied d'un arbre, parmi les vagues souples des herbes — un chataignier mort semble, avec ses grosses branches, qui seules subsistent encore entières, un gibet multiple.

Dans ses eaux fortes en couleurs il peint l'éclatant spectacle des courses de taureaux: le picador rouge et or, dressé sur son cheval prêt à être éventré, cherche à toucher le taureau furieux sous la piqure. Ces courses de taureaux, qui les a mieux vues que Prouvé? De prodigieuses esquisses accompagnent ces eaux fortes : un taureau cherche à se dégager des banderilles qui sur sa nuque sont piquées comme de lourdes plumes — son dos courbé par l'effort est suggéré d'un seul trait de pinceau, extraordinairement rapide, juste et précis — plus loin, tête baissée, il attend un toréador, qui agite devant lui un linge et prépape son épée pour le coup de grâce. Quelques traits, une ou deux taches, mais les traits et les taches qu'il fallait, et voilà la bête ou l'homme qui vivent et bougent, bougent surtout. L'art de Prouvé, avec sa spontanéité et sa santé n'éclate nulle part mieux que dans ces prodigieuses esquisses. Toute une suite d'eaux fortes suggérées par la guerre, plusieurs détrempes rapportées de Bretagne, quelques esquisses de femmes complétaient cette belle exposition.

Michel Colle, à côté de Prouvé, a su réunir, lui aussi un ensemble intéressant. Colle est un terrien lorrain, tanné par le hâle du sol natal, mais dont les yeux pétillent de ruse contenue. Sa peinture lui ressemble, ce qui est, après tout, bien naturel. Elle garde dans certains coins la saveur et l'attrait du terroir, mais la malice, l'ingéniosité y triomphent le plus souvent. Colle a su peindre avec un égal bonheur la Lorraine et la Bretagne, terres lointaines en géographie, mais proches en réaliié, par bien des caractères. Ses paysages sont profonds, fuyants, agréables — les lointains de notre pays sont particulièrement bien rendus.

Une suite d'aquarelles, peut-être un peu nombreuse, accompagnait les peintures. Elles ont certainement aidé à montrer le métier et la préparation de l'artiste. Colle rencontre d'ailleurs depuis ces dernières années les succès les plus mérités, deux médailles aux Salons, des toiles au Luxembourg, aux musées de Nancy, de Nantes, de la Guerre, etc. C'est là le couronnement et le but de sa carrière d'artiste.

*
* *

Le Cercle artistique nous a donné une exposition Laferriére, qui a plu à certains Nancéiens. Il a continué la série de ses concerts. Le dernier, le 5 mars, a réuni Mademoiselle Carré, premier prix du Conservatoire de Nancy de l'an dernier, qui a su interpréter avec un superbe brio la Sonate en Si mineur de Chopin et la Polonaise en Mi de Liszt; M. Venant-Paucke, baryton à la voix profonde et bien timbrée particulièrement remarquable dans les *Cloches de la mer*, de Saint-Saëns; enfin M. Heng, premier prix de diction au Conservatoire de Nancy, qui sut dire avec art *le Chat*, de Baudelaire. H. Hunziker acccompagna avec son habituelle maîtrise M. Paucke.

Georges Sadoul.

Les livres

Sur les traces de Pausanias, A travers la Grèce ancienne, par Sir JAMES GEORGE FRAZER, traduction française par M. ROTH, avec une préface de MAURICE CROISET (Les Belles Lettrrs, 157, Boulevard Saint-Germain, Paris). — Pausanias, écrit M. Maurice Croiset, est le guide indispensable, non seulement des archéologues, des savants, mais même des simples voyageurs tant soit peu curieux des témoignages de l'antiquité. Sir James Frazer étudie la vie et l'œuvre du périégète. Pour vérifier l'exactitude des descriptions de Pausanias, il a suivi les traces de l'itinéraire de son voyage à travers la Grèce Il s'est appliqué à se représenter exactement ce que Pausanias avait pu voir et interpréter fidèlement ce qu'il avait vu et entendu. M. Croiset ajoute : « Je voudrais que ce livre devint familier surtout aux professeurs, historiens et littérateurs, qui ont à parler de la Grèce devant leurs élèves... ».

Indispensable aux professeurs et aux élèves, ce volume est nécessaire à tous ceux qui désirent connaître la Grèce ancienne. Le grand public cultivé lira avec plaisir et avec fruit cet ouvrage évocateur des sites et des monuments de l'Hellade : merveilles d'Athènes et du Pirée, de la salle d'initiation à Eleusis, des Bains d'Aphrodite, de la statue de Zeus Olympien, évocateur également des grands souvenirs : Marathon, Mantinée et enfin des mystères religieux des stations de la Voie Sacrée, des cérémonies de Delphes et d'Olympie.

Maurice TOUSSAINT.

GROSDIDIER DE MATONS (M.), *Le comté de Bar des origines au traité de Bruges* (vers 950-1301). Paris, A. Picard, 1922, vol. in-8° de VIII-741 pages, avec une carte. — *Catalogue des actes des comtes de Bar de 1022 à 1239*. Paris, A. Picard, 1922, vol. in-8° de 172 pages. — On n'avait sur le Barrois que des ouvrages vieillis ou trop succincts. Aussi tous les lotharingistes salueront ils avec joie l'apparition de la grande thèse de M. Grosdidier de Matons, consacrée aux comtes de Bar. Parti du milieu du x[e] siècle, l'auteur s'est arrêté au traité de Bruges (1301), ou, plus exactement, à la mort d'Henri III (1302). On voit ainsi le comté de Bar naître, se développer, parvenir, sous Thiébaut II, à son apogée, puis recevoir, au temps d'Henri III, une blessure dont il ne guérira jamais.

Les notes placées au bas des pages prouvent que M. Grosdidier a fait des recherches consciencieuses dans de nombreux dépôts d'archives, qu'il a utilisé toutes les sources imprimées connues et consulté la plupart des travaux de l'érudition contemporaine qui touchaient de près ou de loin au sujet qu'il traitait. L'histoire des comtes est présentée dans le plus grand détail ; l'auteur trace le portrait de chacun d'eux, raconte les événements de sa vie, parle des mariages qu'il a contractés, énumère les enfants qu'il a eus. Enfin un chapitre est consacré aux institutions du Barrois. Au cours de son exposé, M. Grosdidier a élucidé bien des problèmes, rectifié bien des erreurs historiques, généalogiques ou autres. L'ouvrage de M. Grosdidier rendra donc les plus grands services aux lotharingistes.

Est-ce à dire qu'il soit sans défauts ? Je me garderai de le prétendre. Les détails généalogiques y occupent à mon avis une place trop considérable. Par contre, M. Grosdidier a laissé de côté l'histoire économique, littéraire et artistique du Barrois durant les XI[e], XII[e] et XIII[e] siècles. S'il a relevé plusieurs des inexactitudes commises par ses devanciers, il lui est arrivé d'en laisser échapper quelques-unes.

Comme thèse complémentaire, M. Grosdidier présentait un *Catalogue des actes des comtes de Bar jusqu'en 1239*, répertoire utile de 567 numéros. Si M. Grosdidier n'a pas poussé jusqu'en 1302, c'est qu'en raison du nombre considérable des chartes qui émanent des comtes Thiébaut II et Henri III, son catalogue aurait pris des dimensions exagérées.

Nous croyons savoir — et nous nous en félicitons — que M. Grosdidier de Matons a l'intention de continuer son Catalogue et de poursuivre l'histoire du Barrois jusqu'à l'union définitive de ce duché avec la Lorraine, sous le règne de René II, en 1484-1485.

GAIN (A.), *L'école centrale de la Meurthe à Nancy* (1º messidor an IV, 30 germinal an XII [19 juin 1796-20 avril 1804]). Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1922, in-8º, XI-240 p. (1). — La réhabilitation des écoles centrales, entreprise depuis quelque temps, se continue. Un jeune professeur du lycée de Metz, ancien élève de notre faculté des lettres, a mené à bien cette tâche pour l'école centrale de la Meurthe. Quand on a lu son travail, on n'ignore plus rien de ce qui concerne cet établissement. organisation matérielle, enseignement, professeurs et élèves. Tandis que, dans les collèges d'avant 1789, on sacrifiait aux langues mortes le français, l'histoire et les sciences, les écoles centrales étaient tombées dans l'excès contraire. En outre, et c'est là certainement le reproche le plus grave que l'on puisse adresser aux écoles centrales, le plan d'études était mal conçu, on pourrait même presque dire qu'il n'y avait pas de plan ; une liberté excessive était laissée aux élèves, qui choisissaient à leur gré les matières qu'ils étudiaient. Cette absence de méthode, de progression, ne pouvait dans bien des cas donner de bons résultats.

L'école centrale de la Meurthe n'en a pas moins formé de nombreux élèves, dont plusieurs, de Caumont, Coriolis, Hugo, un oncle du poète, fournirent une carrière honorable. Le mérite en revient, pour une bonne part, au savoir et à la conscience des professeurs. Quelques-uns de ces maîtres jouissaient déjà d'une réputation méritée, lorsqu'ils entrèrent à l'école centrale de la Meurthe. Citons parmi eux Coster, l'auteur des *Lettres d'un citoyen à un magistrat*, livre qui fit du bruit lors de son apparition en 1762, Thieriet, d'une ancienne famille de jurisconsultes, jurisconsulte lui-même, deux fois maire de Nancy durant la Révolution, enfin Haldat, le physicien, qui descendait d'un frère de Jeanne d'Arc. C'est donc avec raison que M. Gain, parlant de ces professeurs, a pu dire (p. 227) : « A ces ancêtres vieux d'un siècle seulement qui, parmi le fracas de l'Europe en armes, inclinèrent sur les livres le front d'une jeunesse frémissante, va notre souvenir, notre curiosité, notre respect ».

L'école centrale de la Meurthe, qui avait connu des jours prospères à la fin de la période directoriale, vit la décadence se produire sous le Consulat. Comme on voulait tuer les écoles centrales, on leur trouvait toutes sortes de défauts, quelques-uns réels, d'autres imaginaires. La condamnation prononcée alors contre elle devait, en général, être acceptée comme juste durant le XIXe siècle, et c'est de nos jours seulement qu'on a révisé le procès de ces établissements. Il importe toutefois de ne pas aller trop loin dans la voie où l'on s'est engagé et de reconnaitre que, dans les écoles centrales, l'enseignement n'était pas donné d'après un plan méthodique et rationnel.

DELÉPÉE (V. et J.), *La Lorraine et la France, Histoire et Géographie*. Metz, librairie P. Even, 1920, in-8º, 198 p. — MM. Delépée avaient publié en 1913 des *Leçons d'histoire de la région lorraine*, qui ont, trois ans plus tard, été presque entièrement détruites lors du bombardement de Verdun. Le livre qu'ils ont donné en 1920 n'est pas la reproduction pure et simple du précédent. Les auteurs ont eu l'heureuse idée de placer au début quelques chapitres sur la géographie physique, politique et économique de la région. Vient ensuite l'histoire même du pays. Comme l'ouvrage a été écrit plus spécialement pour les instituteurs et pour les enfants de la Moselle, MM. Delépée se sont efforcés de réagir contre la façon tendancieuse dont les Allemands avaient présenté aux Lorrains le

(1) Le volume de M. A. Gain fait partie de la collection des *Annales de l'Est*, que publie la Faculté des lettres de l'Université de Nancy.

passé de leur petite patrie ; ils ont insisté sur les rapports de la Lorraine avec la France. Peut-être ont-ils parfois dépassé la mesure. Nous regrettons aussi que les auteurs n'aient pas accordé une place suffisante à l'histoire religieuse du pays. MM. Delépée ont fait suivre chacun des chapitres d'un questionnaire et de lectures appropriées. Des cartes et des gravures illustrent le volume, qui a reçu, croyons-nous, un accueil favorable du public auquel il était destiné.

R. PARISOT.

Léo BOULOGNE. *Les trésors de l'Ecrin. Poésies.* A Foug, chez l'auteur. — Lisez-les et vous ne regretterez point votre peine. Il y a dans ces poésies de l'observation parfaite : c'est du « très vu », du très étudié, du très vivant fort bien rendu. Un bon film de cinéma ne peindrait pas mieux une « *Retraite aux Flambeaux* ». Nulle description ne montrerait aussi bien « *l'Oiseau blessé, le Chat, les Vieux Papiers, le Monastère, Noël Vieillot, le Poète, le Croquis de Nancy, Mariage de Fleurs, la Sirène, le Naufrage,* etc... Quelle originalité dans ces *Rimes en échos ;* quel contraste dans cette *Fonderie* avec cette bousculade de torses nus si pleins de vie, son arrêt par la chute de l'obus et cette évocation d'autre torses — ceux des Héros — couchés nus dans leur dernier glorieux sommeil — quelle émotion et quel sentiment dans *Ma Mère, Deux par Deux, 1er Novembre* — quel rêve et quelle haute philosophie dans *la Goutte d'Eau.* Et chacun connaît dans les *Couarails lorrains villageois* bien des monstres enjuponnés à qui le portrait de *la Commère* pourrait exactement s'appliquer : Celui-là certes est bien touché. *La Nonne,* l'*Hétaïre maudite* sont de petites merveilles. Et bien d'autres encore, il faudrait tout citer ! L'auteur révèle en son esprit

« Un jardin secret, un parterre magique
Un coin tout retiré, bien coquet, bien enclos
Qui charme et nous émeut..... ».

Et dans son gentil poème, de belle envergure

« Il a fait frissonner les oiseaux, la verdure
Et l'onde mille fois redit son murmure.
Chaque vers est un chant.....
.....une mélopée
Née des harpes d'or par la corde frappée.....
...Etoile d'or au loin piquant l'épaisse nuit »,

de notre siècle de sang, de confusion, de platitude, d'arrivisme et de mercantilisme.

Docteur Pol SERRIÈRE.

Jean NESMY. *L'Amour dans le brouillard.* Bloud et Gay, Paris, in-16 (7 fr.). — Vous ne connaissez pas ces jolies fleurs bleuâtres noyées dans une vapeur verte et que les Anglais nomment d'un nom charmant plein de mélancolie : « L'Amour dans le brouillard » ? Tristesse d'être seul, invincible et remontant besoin d'une tendre amitié, cœur qui cherche à saisir un autre cœur comme à colin-maillard, désirs qui s'appellent en vain, espoir entrevu et qui échappe, lueur qui tremble et se perd dans la nuit, amour qui ne parvient pas à se dégager et reste enveloppé de brume, soit qu'il aille se dissimuler au cœur même qu'il habite, soit qu'il se voile simplement aux yeux de qui en est l'objet, c'est tout cela à la fois qui palpite et qui sonne sous ce nom d'une fleur oubliée ; c'est tout cela aussi que M. Jean Nesmy a voulu évoquer. Est-il besoin de dire qu'il y a réussi au-delà de toute espérance, que son art si délicat, si fin, si nuancé a fait merveille en un pareil sujet et qu'une fois de plus les fidèles et toujours plus nombreux admirateurs du talent de l'auteur du *Roman de la Forêt* ne seront pas déçus ? C. E.

Lieutenant colonel M. CHAVANNE. *Un coin de vieille France : Vaucouleurs*. Bar-le-Duc, impr. Contant-Laguerre, 1923. 43 p. in-8. — Notre collaborateur M. le lieutenant-colonel Chavanne, auquel on doit déjà d'intéressantes et consciencieuses études sur diverses localités meusiennes, entre autres sur Saint-Mihiel, nous parle aujourd'hui de Vaucouleurs; il n'existait pas de notice d'ensemble sur cette charmante et curieuse petite ville. Elle fut jadis à la pointe extrême de l'avance française à l'Est, amorçant en quelque sorte l'expansion de notre pays vers sa frontière naturelle, le Rhin. Elle a donc une haute importance dans notre histoire. On peut même penser que sans ce poste français placé près de Domremy, Jeanne d'Arc n'aurait pas été amenée à changer les destinées de la France. M. le lieutenant-colonel Chavanne, s'aidant des travaux et des notes de quelques historiens locaux, entre autres de ceux du regretté M. Chevelle, a très bien exposé ce rôle important de Vaucouleurs et en a retracé l'histoire de façon aussi complète qu'il se pouvait en ce petit nombre de pages. Il nous parle de ses seigneurs, qui furent les sires de Joinville, des églises, des fondations, des enfants célèbres du pays avec Claude de l'Isle, le chanoine-géographe Vosgien, le général de Roberval et la du Barry. Sur cette dernière il aurait été curieux d'avoir plus de renseignements en ce qui concerne ses origines et ses jeunes années passées à Vaucouleurs. La brochure est fort joliment présentée et illustrée de bonnes photographies.

Charles SADOUL.

Nouvelles lorraines

Nos collaborateurs. — M. Chr. Pfister, doyen de la Faculté des lettres de Strasbourg, vient d'être promu commandeur de la Légion d'honneur.

— Dans la *Pensée française* (8 mars), à lire un curieux article de M. G. Gobron, sur l'idée de la réincarnation à travers les âges.

— Dans la *Revue du Rhin et de la Moselle* (5 mars), le général Dennery consacre un intéressant article au général Reneauld qui fut, en 1815, le dernier maire français de Sarrelouis. Il y était né en 1760 et y mourut en 1826. Maire depuis 1812 après l'avoir été déjà en 1800. Il avait été mis en disponibilité en 1796 et à cause de son amitié pour Pichegru ne fut pas réintégré dans ses fonctions de divisionnaire.

— L'Académie de Stanislas qui avait décerné à M. Henry Gaudel le prix Stanislas de Guaita vient de l'élire comme associé correspondant.

Nancy. — C'est la Société de la Grande Taverne qui a acquis l'hôtel O'Gorman, ci-devant de Mahuet, œuvre de Boffrand. On doit y établir une salle de fêtes. Souhaitons que nous n'ayons pas à déplorer un acte de vandalisme semblable à celui qui a détruit ce bijou qu'était la maison de Clodion transformée en cinéma. Il aurait été à souhaiter que ce bel édifice ait été acquis par une administration. On aurait eu là, par exemple, une caisse d'épargne et cela à moindres frais que par une construction place Dombasle.

— Le Comité du monument de la Victoire, après avoir écarté comme emplacement le bastion de Vaudémont trop à l'écart et trop coûteux à niveler, a décidé que le monument serait érigé sur la place Carnot, à la place du Château d'eau. On peut croire que ce choix n'est pas définitif. Il y aurait en effet sur le Cours Léopold et la place un entassement disparate de monuments avec les trois déjà existants. Et comment placer dans la perspective de ces derniers celui qu'on élèverait ? Ne serait-il pas coûteux de démolir le vieux Château d'eau qui, lorsque fonctionnent les grandes eaux, est quoi qu'on en dise, d'un bel effet décoratif. Certains pensent qu'une fondation charitable ou



artistique serait le plus beau des monuments (un Musée de la victoire, par exemple).

— Au Cercle artistique sont exposés des paysages du regretté Lucien Quintard. Ils sont vendus au profit de notre Ecole des Beaux-Arts pour la fondation d'un prix.

— Ont été nommés associés correspondants de l'Académie de Stanislas MM. Mirman et de la Boullaye.

— Le *Courrier musical lorrain* dont nous avons signalé l'apparition publie d'intéressants numéros.

Metz. — Ont été élus membres associés résidents de l'Académie de Metz : MM. le Dr Job, médecin principal en retraite ; A. Chapelier, directeur des travaux de la ville de Metz et le général Guinot.

La Neuveville-les-Raon. — Le jury du monument aux morts a choisi, pour être excuté, le projet de M. Pierre-Dié Mallet de Rambervillers. Ont obtenu des mentions : MM. Broquet, Bachelet et Ehlinger. A ce concours réservé aux artistes lorrains avaient été présentées une douzaine de maquettes. Le monument sera exécuté en grès rose du pays et non en granit comme on l'a dit à tort.

Revues et journaux. — A lire dans le *Bulletin trimestriel de la Société d'Emulation des Vosges*, le très beau discours de notre collaborateur M. René Baret sur les écrivains vosgiens et les Vosges. Dans la *Révolution dans les Vosges* (janvier) outre la suite des notices déjà signalées un intéressant et curieux travail de notre collaborateur M. G. Baumont, sur le Comité de Salut public de Saint-Dié. G. S.

Notre appel

Nous avons reçu les sommes suivantes : abonnements à 50 fr. : MM. Nicou à Paris (en 1922 et en 1923) ; E. Ambroise à Nancy. A 30 fr. : M. Saby à Saint-Dié. A 25 fr. : MM. G. Keller à Lunéville; abbé Bodenreider à Saint-Dié; Vélin à Saulxures-sur-Moselotte. A 20 fr. : MM. A. Petit à Tamatave; Tourenq à Lamarche; le colonel Blaison à Saint-Avold; le colonel Richard à Strasbourg ; Beckler à Vitry-le-François; J. Florange à Sierck; Viardin à Domremy ; Steph. Mougin à Remiremont; Roggy à Vacon (Meuse); le duc de Massa, Combeau, G. Grillet, P. Grandemange, Peultier, tous à Paris; Paul Vilmain, Kayser à Raon-l'Etape; L. Noël à Saint-Max; Cuny à Granges; Fery à Angers; Job à Homécourt; Adr. François, Gustave Freisz à Saint-Dié; Boulanger à Thorigny; le commandant Berntzwiller, le commandant Gauthier à Epinal; Ed. Salin à Montaigu, Laneuveville-devant-Nancy; G. Rouyer à Saint-Mihiel; L. Schaudel à Badonviller; G. Janot, P. Michelon à Bruyères-en-Vosges; G. Hanra à Mancieulles; Uriot-Louis à Belfort; P. Delaval, A. Grandjean, P. Laprévote, Joly, le Dr Vernier, Bernanose, Géminel, de Montbel, P. Baheux, G. Hottenger, L. Petit, Em. France Lanord, R. Bertin, deux anonymes, tous à Nancy; Mme G. Abram à Aix-en-Provence. Nous ont versé en sus de leur abonnement : MM. G. Tourdes à Nancy, 30 fr.; l'abbé Tondon à Jalaucourt, 6 fr.; H. Lalevée, instituteur à Fraize; Renard, instituteur à Chaudeney; Mlle Gérard, institutrice à Bois-de-Champ (Vosges), chacun 5 fr.

A tous merci.

Le directeur-gerant : Charles Sadoul.

Ancienne Imprimerie Vagner, 3, rue du Manège, Nancy.





LE SECRET DU PAYS NATAL

CHAPITRE PREMIER

Le silence du père

La sonnerie du téléphone retentit, stridente et brève.

Dans ce cabinet de travail, aux tentures sombres, aux meubles sévères, un jeune homme était assis au bureau et, la tête appuyée sur ses deux mains, semblait méditer ou pleurer.

A l'appel du timbre électrique, il se leva, fit un pas vers le mur et, d'un geste brusque, saisit le récepteur :

— Allo...

— C'est bien la famille du Dr Mauthi ?

— Oui. C'est son fils.

— Ici, ce sont les Pompes funèbres qui vous parlent. Devons-nous faire la déclaration de décès à l'Etat-civil ?

— Oui, nous vous chargeons de la déclaration.

— Veuillez nous donner les noms du défunt.

— Dr Jean-Pierre Mauthi-Dorlan.

— Né... ?

— Le 27 janvier 1862.

— A... ?

— Je n'en sais rien.

— Vous n'avez pas l'acte de naissance ou de mariage ?

— Non. Je vais chercher.

— Bien. Téléphonez dans une demi-heure.

Le jeune homme courut à la chambre voisine.

— Mère, sais-tu où il était né ?



La veuve, affaissée sur une chaise, n'ôta pas le mouchoir avec lequel elle comprimait ses sanglots et fit « non » de la tête.

— Je te demande pardon. C'est pour la déclaration. Où étaient ses papiers ?

Sans relever la tête, la femme écarta légèrement le mouchoir de ses lèvres et répondit avec peine :

— Cherche dans le secrétaire de la chambre, dans le tiroir d'en bas.

Il fallait pénétrer près du mort que deux religieuses achevaient de draper sur son lit de parade. Paul et Monique, les deux cadets, pleuraient à genoux. Robert chercha les clefs, ouvrit nerveusement le meuble.

Tout était rangé dans un ordre méticuleux. Il prit la grande enveloppe jaune sur laquelle étaient inscrits ces mots : *Papiers de famille* et revint au bureau.

Quatre heures sonnaient et déjà le jour gris et pluvieux de cette fin d'octobre refusait la lumière. Robert s'approcha de la fenêtre :

— *Famille Dorlan... Famille Mauthi :* Comme cette liasse est mince !... *Acte de mariage de Pierre Mauthi et Madeleine Dorlan... Acte de naissance de Pierre Mauthi :* C'est mal écrit, brouillé... *Le 27 janvier 1862...* C'est bien cela... *à...*

Une tache d'encre, d'un noir plus vif que les lettres fanées, empêchait de lire le mot suivant. Le jeune homme eut un geste agacé. Il alluma l'électricité.

— ... *arrondissement de Sarreguemines, département de la Moselle...* Mais le nom du village ?...

C'était un mot très long : treize ou quatorze lettres ; quelque chose comme un *B* majuscule pour commencer ; trois *h* ou trois *l* ou trois *b* émergeaient à l'intérieur ; un *g* ou un *y* descendait au-dessous de la ligne.

Robert passa au salon où sa mère, dans les ténèbres commençantes, sanglotait.

— Maman, je te demande pardon. Je sais combien ces détails sont pénibles. Impossible de lire le lieu de naissance. C'est un nom de village de l'arrondissement de Sarreguemines.

— Ton père était d'une excellente famille de Metz ou des environs, complètement disparue, du reste. Je ne sais rien d'autre. Tu comprends, je n'y suis jamais allée.

Robert retourna au secrétaire et ne trouva rien qui put le renseigner.

La sonnerie du téléphone retentit.

— Allo...

— Les Pompes funèbres. Avez-vous trouvé ?...

— Oui... C'est-à-dire...

Puis, reculant devant la difficulté à expliquer, le jeune homme dicta :

— ... Né à Bléchigny, arrondissement de Sarreguemines, département de la Moselle.

— Bien. Le cercueil arrivera demain matin, vers 9 heures.

* * *

L'enterrement fut imposant. Robert conduisait le deuil avec Paul. Quelques Dorlan étaient venus, pour la circonstance, du Périgord. Du côté des Mauthi, personne. Et, pour la première fois, cela frappa Robert, cette indifférence du père pour la famille.

Sans doute, la funeste guerre de 1870 avait passé. Amené tout jeune d'un coin obscur du pays annexé, où il disait n'être jamais retourné, M. Mauthi s'était fait sa position à force de travail. Boursier au Lycée, boursier à la Faculté de médecine, il avait connu la vie âpre et dure, jusqu'au jour où, après une soutenance de thèse très brillante, il était entré dans la famille Dorlan qui l'avait submergé. M. Dorlan était notaire à Bergerac où il jouissait d'une situation enviée. On avait voulu emmener le jeune homme dans la Dordogne. Il avait demandé un an de répit, pour achever un travail scientifique qu'il ne pouvait mener à bien qu'à Paris. Puis, la clientèle était venue, assez abondante pour faire hésiter. M. Mauthi était resté à Paris. Seulement il allait passer deux mois d'été à la campagne. Robert avait grandi au milieu de toutes les facilités de la vie. Jamais interne, jamais gêné, doué d'une robuste santé et d'une belle intelligence, il suivait la carrière de son père, sans rencontrer le moindre obstacle sur sa route.

Pendant le *Dies iræ*, Robert repassait, avec un goût amer dans la bouche, cette existence laborieuse du défunt, si heureux comme médecin, si humble comme homme, tout effacé dans le sillage de sa femme. Celle-ci, grande et impérieuse, parlait volontiers des siens et de son pays. Lui avait quelques formules dont il usait rarement : *Au pays annexé... Nous autres, gens de Metz...*

Pourtant, Robert avait ressenti une véritable gêne de ne pouvoir envoyer aucune lettre de faire-part aux connaissance du côté paternel. Pas une adresse dans le livre du docteur qui trahit quelque relation avec le pays natal. Qui donc représentera Metz ?... Lise, peut-être ? Il soupira. Lise était de la Lorraine annexée, mais d'où ? On ne sait jamais dans ce pays frontière, où les éléments germaniques sans cesse avancent ou reculent. La mère n'avait-elle pas un nom allemand ?

Lise était dans l'assistance. En descendant la nef, à la suite du cercueil, Robert aperçut, à l'entrée d'une chapelle latérale, sa silhouette élégante et mince. Elle priait, la tête dans les mains. Le jeune homme pensa tristement que la seule consolation qui put lui être de quelque réconfort eût été d'entendre sa voix claire parler d'un monde meilleur, de lire dans ses yeux l'assurance d'une vie éternelle et que cette consolation lui serait refusée.

*
* *

Au sortir du cimetière, Robert installa sa famille dans les voitures qui attendaient, prétexta une affaire urgente et fit à pied le long trajet du retour. Il allait morne, égaré, comme perdu dans un songe douloureux.

Il voyait les deux grands amours de sa vie désormais brisés : son père, emporté trop tôt par la mort; Lise à jamais séparée de lui. Et il repassait la mélancolique histoire de ce rêve de jeunesse subitement écroulé.

Il avait connu la jeune fille à un cours sur les maladies nerveuses qu'ils suivaient, lui, comme médecin, elle, comme étudiante de philosophie. Malgré leur grande réserve, les deux jeunes gens, avaient eu plusieurs fois l'occasion de se parler. Il avait offert son expérience à cette laborieuse qui avait l'air d'avoir besoin de réussir et qui travaillait dans des conditions défavorables. Puis, il avait été présenté à la vieille dame, qui faisait de la dentelle, tout le jour, dans un petit appartement de la rue de Tolbiac où s'abritaient quelques vestiges d'une ancienne splendeur. Veuve d'un officier de douane, elle avait connu la gêne, presque la misère, et pourtant gardé les apparences de l'aisance disparue, donné à sa fille une éducation distinguée, solidement chrétienne. Et Lise sachant la vie, s'était soumise à la destinée.

Quand Robert s'était ouvert à son père de son amour, il avait rencontré une intelligence et une bonté dont le souvenir l'émouvait profondément.

— Laisse-moi prendre quelques renseignements et voir Lise. Je n'ai pas de préjugés contre cette jeune fille. Elle doit être intelligence et l'adversité n'est pas une mauvaise école pour former des âmes. Mais je veux juger.

Mme Mauthi fit une belle résistance. Bien qu'elle fut judicieuse, elle ne concevait pas le bonheur sans relations ni fortune. Cette sorte d'institutrice pauvre, dont on la menaçait comme bru, lui parut un danger de déshonneur et de ruine. Il y eut une période difficile dans la paix du ménage.

Le docteur tenait bon :

— J'ai gagné assez d'argent pour permettre à mon fils d'épouser autre chose qu'une dot. Il aura quelques rentes, cette maison et ma clientèle. S'il veut gagner davantage, il travaillera.

— Mais ne comprends-tu pas qu'il peut, avec une alliance brillante, augmenter sa clientèle, se faire un nom et, qui sait ? jouer plus tard un rôle dans la politique ? Ne te rappelles-tu pas comme les Dorlan t'ont aidé à tes débuts ?

M. Mauthi se souvenait visiblement.

Toute la famille fut divisée. Monique chevaleresque, tenait pour son grand frère. Paul, dans la superbe assurance de ses dix-sept ans et la fièvre d'ambition

que développait en lui sa première année à la Faculté de Droit, montrait tout ce que le romanesque d'une telle alliance avait de peu conforme aux conditions de la vie moderne.

Et Robert fut autorisé à faire sa cour à Mlle Lise Humbert.

L'inexplicable se produisit. Au moment où Mme Mauthi commençait à apprécier le jugement sûr, la parfaite distinction de sa future belle-fille et ne considérait plus ce mariage que comme un malheur pécuniaire, au moment où une amitié étroite se nouait entre Monique et Lise, où Robert qui venait de passer son doctorat, voyait approcher l'heure de fixer sa vie, M. Mauthi avait subitement changé d'avis.

Un soir, il avait demandé à son fils aîné de sortir avec lui. Il l'avait conduit jusqu'au jardin du Luxembourg. Et là, sur un banc, dans la douceur de l'air printanier, il lui dit :

— Mon enfant, je vais te faire de la peine, une grosse peine. Tu sens bien que j'y suis obligé, que rien de ce qu'on appelle le monde et l'esprit du monde ne pèse sur ma décision... Ton mariage avec Lise n'est pas possible. Ne me demande pas pourquoi : je ne puis te le dire. Médecin, j'ai peu de préjugés ; chrétien, je crois au devoir. C'est mon devoir de t'arrêter sur le bord d'un abîme. Il y a dans le passé de la famille Humbert, ou dans celui de notre famille, un obstacle insurmontable. Vous n'y pouvez rien.

Brisé par ce coup inattendu, Robert laissa échapper un cri de détresse :

— Mon père, c'est le bonheur de ma vie que vous me demandez de sacrifier. A quoi, mon Dieu ?

— A ton devoir. Tu ne vois pas les raisons de ton devoir : cela est mieux. Je les vois. Ne peux-tu juger avec ma conscience ? Longtemps j'ai lutté avec elle : elle a été victorieuse. J'ai songé à laisser faire. J'ai pensé à disparaître pour ne pas m'opposer à ton bonheur. Je ne puis pas.

— Mais, mon père... ?

En même temps le jeune homme levait les yeux sur le visage paternel. Celui-ci était tellement fatigué et vieilli ! Pour la première fois, Robert remarquait les paupières lourdes, le ton mat de la peau, les cheveux gris.

Après un silence, M. Mauthi reprit :

— Tu es médecin. Tu verras par le monde des fatalités héréditaires, des tares de famille, dont le secret ronge les cœurs. Ne peut-il y avoir des difficultés morales, des impossibilités à suivre telle carrière, à conclure tel mariage ? Les victimes sont innocentes. Elles ne deviendraient coupables que si, connaissant la vérité, elles s'obstinaient à passer outre.

— Mais je ne la sais pas ?

— Tu ne dois pas savoir. J'ai fait ce que j'ai pu pour toi. Tu es intelligent et vigoureux. Ton éducation t'a préparé une existence noble et pleine. Tu as choisi librement une carrière que tu aimes. Tu peux te marier comme tu voudras. Il n'y a qu'un mariage qui soit impossible, celui-là.

Robert répondit, avec un accent désespéré :

— Si je n'épouse pas Lise, je ne me marierai pas.

— Soit ! J'aime beaucoup mieux cette solution que l'autre. Moi qui sais, je choisis pour toi la douleur que tu éprouves maintenant plutôt que celle qui t'attendrait, si tu enfreignais mon désir.

Entre ces deux consciences d'homme, que la vie tout-à-coup dressait l'une contre l'autre, la lutte se poursuivait ardente et tragique.

— Au moins me direz-vous pourquoi ?

— Jamais. Et si tu aimes ton père, ta mère, ton frère, tu ne chercheras pas à savoir. La vie est sûre devant toi. J'use de mon autorité paternelle pour t'écarter de la seule voie dangereuse qui te menace.

— Mon père je respecte votre autorité. Mais vous ne m'avez pas habitué à la trouver aussi aveugle ni aussi despotique.

— Pourquoi juger, mon enfant ? Sais-tu ce que j'ai supporté ? Sais-tu ce que m'a coûté le bonheur de faire de toi un homme libre et honoré ?

— C'est donc de notre famille que viendrait l'obstacle ?

— De la nôtre ou de celle de Lise, qu'importe !... Tu vas passer quelques mois à Bergerac. Tu oublieras.

— Jamais.

— Alors tu t'habitueras. Promets-moi de rompre sans délai avec les dames Humbert.

— Mais quel prétexte leur donner ?

— Je leur expliquerai... Je t'en prie, pour le bonheur, pour la dignité de Lise : ne cherche pas à savoir ! Une démarche imprudente de ta part pourrait provoquer une catastrophe.

Robert vécut des jours d'indicible souffrance. Mais dans l'accent de son père, il avait reconnu la voix austère et inflexible du devoir. Il n'hésita pas. Avec une abnégation héroïque, il fit le sacrifice de son amour.

Dans le petit salon de la rue de Tolbiac, il prit congé des deux femmes. La mère paraissait croire à l'histoire d'une hérédité dont les premiers symptômes, se manifestant chez le jeune homme, rendaient le mariage impossible. La jeune fille ne comprenait pas :

— Ah ! Robert, qu'y a-t-il ? Tout allait si bien ! Le docteur s'était pris d'amitié pour ma mère. Il n'y a pas quinze jours, ils parlaient si gaiement de Metz. Vous

savez, maman est une Lorraine, elle aussi. Elle lui racontait ses souvenirs d'enfance. Et lui paraissait ressentir quelque joie à cette évocation du pays natal. Et puis, aujourd'hui... Et savoir qu'un danger vous menace ?...

— Un grand danger me menace, Lise : celui de n'être pas heureux, de traîner, loin de vous, une existence solitaire et vide.

— Mon ami, ne dites pas cela. Dieu vient en aide à qui fait son devoir.

— Résignons-nous.

A Bergerac, Robert avait trouvé toute la famille maternelle au courant de l'affaire. Tantes et cousines le tenaient trop évidemment pour un cœur brisé et s'ingéniaient à le distraire. Et il souffrait à comparer leurs petites âmes, bourgeoises et mondaines, à la grave orpheline dont il était inexorablement séparé. Il devint farouche, s'isola. Les oncles intervinrent. L'un deux l'obligea à quelques promenades, agrémentées de conférences sur l'histoire locale. Un autre l'entraîna dans une partie de pêche, sur les bords de la Dordogne. La route, par hasard, passait près d'une villa où il y avait une jeune fille qui avait les plus belles qualités. Le pauvre garçon était à bout de forces quand arriva une dépêche de sa mère : « *Reviens vite — Père malade.* »

Le voyage fut long, hanté d'inquiétude rongeuse. Jamais le docteur n'avait été arrêté. N'y avait-il pas une relation entre la peine si visible qu'il avait confiée à son fils et son mal soudain ? Robert ne devait jamais savoir.

Quand il eut sauté de l'automobile et gravi en hâte l'escalier, le docteur était à toute extrémité. Un confrère murmura : « *Maladie de cœur avancée. Il devait se soigner depuis longtemps, sans rien dire.* » Le visage décomposé annonçait un dénouement prochain.

Le malade ne parlait plus. Il avait fait quelques recommandations à Monique et à Paul. Il prit la main de son aîné, fit un effort, le regarda longtemps. Puis il se rejeta en arrière et ferma les yeux. Les dernières minutes ne furent plus qu'une lutte pour appeler l'air dans ses poumons.

L'abbé Muel, un vieil ami, qui était resté près du malade, après lui avoir donné les derniers sacrements, prit Robert à part :

— Ses affaires sont dans l'ordre le plus rigoureux. Il vous recommande de ne pas oublier, de ne pas chercher à savoir.

Et d'un ton plus grave encore, le prêtre ajouta :

— Il y a des secrets qui sont mieux dans la tombe. Dieu nous aide toujours à porter la destinée qu'il nous impose. Pouvons-nous être sûrs de lui, si nous nous chargeons nous-mêmes ?

(à suivre) Jacques Thoni.





QUELQUES SOUVENIRS DE VERDUN
D'IL Y A SOIXANTE ANS (1)

Franchissons maintenant la grande porte d'entrée du Collège ; nous sommes dans la rue Saint-Paul. En face de nous est le logis d'un médecin qui répond au nom, peu encourageant pour les malades, de Péridon. Ce n'est pas lui qui est le médecin du Collège, mais le docteur Madin, un type original, praticien expérimenté et esprit indépendant. Dans cette ville épiscopale très pieuse il est considéré comme un libre-penseur. On raconte que, assistant dans je ne sais quelle circonstance exceptionnelle à une messe à la Cathédrale, il sortit au milieu du sermon, en disant assez haut pour être entendu : Comédie ! Comédie !

Parmi les autres médecins verdunois je me rappelle le docteur Labarre, ancien médecin militaire, qui avait une nombreuse clientèle, et le docteur Neucourt, auteur de recherches appréciées en gynécologie, très correct, portant toujours la cravate blanche, mêlant à la gravité professionnelle l'amabilité de l'homme du monde. J'ai déjà parlé du docteur Pâris, homme d'esprit et de service, qui, comme médecin de marine, avait beaucoup voyagé, beaucoup vu et beaucoup retenu.

·Egalement en face du Collège, joignant la maison du docteur Péridon est la demeure de M. Charles Buvignier qui, à tort ou à raison, passait pour être sous la surveillance de la police comme républicain et être interné à Verdun. Il menait une existence fort retirée, se livrant à des travaux d'érudition. De ses deux frères, l'un Isidore Buvignier avait été un des membres les plus ardents de la

(1) (*Suite*) Voir le *Pays Lorrain* 1923, n° 3, p. 97.

gauche à l'Assemblée de 1848, un *rouge*, comme on disait alors. L'autre, Armand Buvignier, était adjoint de la ville et vivait en bonne harmonie avec le gouvernement impérial. Géologue d'une réelle valeur il avait publié une *Statistique de la Meuse* (1) qui fait encore autorité. Sa fille, Mlle Madeleine Buvignier se fit connaître par diverses publications relatives à l'histoire de Lorraine et aussi par sa vive polémique avec l'abbé Frizon, successeur de l'abbé Clouët à la direction de la Bibliothèque municipale, et ne recula pas devant des procès répétés pour défendre la mémoire de son oncle contre des imputations qu'elle jugeait calomnieuses. Quant à Charles Buvignier il reçut, après la fondation définitive de la République, comme tant d'autres victimes du 2 décembre, la compensation qui lui était due et termina sa vie, qui fut longue, comme sénateur de la Meuse.

La rue Saint-Paul se prolonge par la rue Mazel, après avoir laissé à gauche la rue Chaussée qui conduit à la porte de ce nom, et à sa droite la rue Saint-Pierre. Gravissons celle-ci qui nous mène à la ville haute. Elle est peu commerçante et ce sont de bons bourgeois qui l'habitent. Je salue au passage M. Ayet, juge de paix, Duprat, officier en retraite, Brandeis, notaire, dont les fils sont mes camarades, M. Chardin, avoué, descendant d'un personnage qui a joué un rôle assez important à Verdun, lors du siège de 1792.

Par la rue Saint-Pierre nous gagnons la place d'Armes, puis de là, par la rue de la Belle-Vierge, la place de la Cathédrale. Ces souvenirs n'ayant aucun caractère archéologique, je ne fais de la Cathédrale ni la description, ni l'histoire dont j'étais d'ailleurs assez ignorant au temps de mon adolescence. Je me rappelle surtout les beaux offices qui s'y célébraient et les prêtres qui nous y donnaient l'instruction religieuse. Le curé Barrois, âgé déjà, d'un caractère doux et bienveillant, était de ceux qui savent se faire aimer tout en inspirant le respect. Mais son vicaire, avec lequel nous avions surtout affaire, l'abbé Desgodins, formait avec lui un frappant contraste. Vif, passionné, d'un véritable tempérament d'apôtre, il est allé comme missionnaire évangéliser le Thibet et a publié sur ce pays de très intéressantes relations.

Sur la place de la Cathédrale et dans les rues avoisinantes habitent principalement l'aristocratie et la vieille bourgeoisie. C'est le faubourg Saint-Germain de Verdun. On lit sur les plaques de sonnettes les noms du comte Dessoffy de Cserneck, de Madame de Bollemont, de M. Petitot-Bellavène, de M. de Saint-Amand, de Madame Catoire de Moulainville. De cette dernière qui fut une amie de ma famille j'ai conservé précieusement le souvenir. Très charitable, artiste et

(1) *Statistique géologique, minéralogique, métallurgique* et *paléontologique de la Meuse*, Paris, 1852, avec un atlas de 32 planches.

lettrée, elle faisait avec beaucoup de bonne grâce les honneurs de son salon. J'ai déjà dit que l'abbé Clouët était un des fidèles des réunions qui s'y tenaient et auxquelles assistait aussi la mère de Madame Catoire, Madame Cantry, une des plus aimables et souriantes vieilles dames que j'aie connues, mais que sa surdité enpêchait de prendre une grande part à des conversations souvent fort intéressantes où intervenaient, à côté de son fils et de sa petite fille, un savant officier du génie, le commandant Marchand. Le bon abbé s'efforçait de consoler philosophiquement Madame Cantry de son infirmité en lui disant que, grâce à sa surdité, elle entendrait moins de sottises. On rencontrait aussi chez Madame Catoire, Madame Géminel, née d'Anglemont, femme du juge d'instruction et diverses personnes appartenant pour la plupart à la société aristocratique de la ville haute.

La maison voisine est celle qu'habitaient M. Pein, avoué et sa femme, née de Senocques, ainsi que ses fils Théodore et Prosper qui furent de mes bons amis d'enfance. Le second, professeur honoraire de mathématiques au Lycée Henri IV et docteur en médecine est un des bien rares survivants de l'époque lointaine dont j'esquisse quelques souvenirs. Avec quel plaisir nous nous revoyons de temps à autre pour parler de Verdun et suivre mélancoliquement la destinée de tant de camarades et de connaissances d'autrefois aujourd'hui disparus ! Nul ne connaît mieux que lui l'histoire contemporaine de sa ville natale. Nul n'a ressenti plus profondément les émotions et les angoisses des jours tragiques où, en 1870 et en 1916, Verdun a opposé un si magnifique courage aux barbares attaques d'un ennemi abhorré. Comme tant d'autres sa maison a été en grande partie ruinée par le bombardement.

De la place de la Cathédrale nous arrivons par la porte Châtel appelée aussi porte Noire à l'Esplanade de la Roche. Nous avons laissé à notre droite la rue des Prêtres ou habitent en effet un certain nombre d'ecclésiastiques, vu la proximité de la Cathédrale et la rue Mautroté où se trouve la maison de M. Raget, ancien inspecteur des forêts dont la physionomie était populaire. A le voir, avec son allure décidée, la pipe à la bouche, faisant sonner sur le pavé le pilon de sa jambe de bois, on se serait cru en présence d'un mutilé de la grande armée, il avait été blessé à 22 ans, en Espagne, presque à sa sortie de Saint-Cyr, amputé, puis nommé alors inspecteur des forêts. Il avait une petite voix de fausset très aiguë qui surprenait chez cet homme vigoureux et qui avait des éclats bizarres quand il s'emportait ; car il n'avait pas le caractère très commode. Sa femme, très bonne personne, née Mellin de Rocan, était la petite fille de Sophie Tabouillot, une des deux vierges de Verdun qui furent épargnées à cause de leur jeune âge lors du terrible verdict qui conduisit à la guillotine leurs compagnes coupables d'avoir porté au roi de Prusse des dragées et des fleurs.

L'Esplanade de la Roche est une place quadrangulaire, entourée d'allées d'arbres qui bordent sur une de ses faces les jardins de l'Evêché, sur l'autre la Citadelle. Un des côtés s'ouvre sur un horizon étendu. On a sous les yeux la ville basse, Saint-Victor et le Pré-l'Evêque, et on aperçoit la côte Barthélemy toute verdoyante de jardins et de bosquets. On accède à l'autre côté soit par la rue Mongault, soit par une petite promenade que l'on appelle le Jardin des Soupirs, sans doute parce que c'est là que les amoureux exhalent à l'ombre des platanes leurs tendres aveux.

Sur l'Esplanade se donnent deux fois par semaine les concerts des musiques militaires. Ils sont très courus et la société, comme on disait, s'y donne fidèlement rendez-vous, surtout lorque l'on doit entendre la musique d'infanterie. La fanfare de la cavalerie a moins de succès. Les mélomanes ou ceux qui se piquent de l'être se communiquent leurs impressions sur la valeur artistique des exécutions. Mais le gros public est toujours content. Les programmes paraîtraient aujourd'hui singulièrement démodés et ne comprenaient guère que des œuvres tombées plus ou moins justement dans le déni. Ils commençaient invariablement par un allegro militaire que les loustics ne manquaient pas de traduire ainsi : *Allez ! grôs militaire.* Suivait une ouverture, le plus souvent d'Auber : le *Domino noir*, les *Diamants de la Couronne*, la *Sirène*, *Fra Diavolo*, ou d'Hérold : *Zampa*, le *Pré-aux Clercs;* de Bazin, *Madelon ;* de Carafa, le *Solitaire.* Puis venait une fantaisie ou un pot-pourri sur des airs d'opéra : la *Favorite*, la *Fille du Régiment*, le *Trouvère*, la *Muette de Portiçi*, à laquelle succédaient une valse, ou une polka, ou un quadrille, et on finissait par un galop ou un morceau destiné à faire valoir la virtuosité d'un flûtiste ou d'un cornet à piston. Je me rappelle cependant qu'en 1859 on exécuta une grande nouveauté, la marche et le chœur des soldats de *Faust* qui firent sensation. Mais jamais je n'entendis une note de Beethoven, de Mozart ou de Berlioz. Quant à la musique des régiments de cavalerie, ses programmes étaient plus sommaires encore et se composaient surtout d'allegros, d'airs de danse et de solos de trombone et de petit bugle.

C'est aussi sur l'Esplanade de la Roche que pendant longtemps furent passées les revues du 15 août, jour de la fête de l'Empereur. Tout Verdun s'y portait avec empressement ; la population qui eut de tout temps l'esprit militaire, acclamait avec un égal enthousiasme fantassins et cavaliers, gendarmes et pompiers. Même affluence et même enthousiasme quand la Roche s'illuminait de pièces d'artifices et de fusées. Parfois encore un cirque s'installait sur l'Esplanade ou un carrousel y était donné par la garnison au profit d'une œuvre de bienfaisance.

Nous pouvons descendre de la Roche dans la ville basse en longeant cette

citadelle qui devait, par la suite, recevoir de si vastes agrandissements, devenir une véritable ville souterraine et pendant la grande guerre, tenir invinciblement.

En suivant la rue du Rû, nous rentrons au cœur de la ville et rencontrons le Marché couvert. Cet édifice rappelle avant tout à mon souvenir d'écolier, la cérémonie de la distribution des prix. C'est là en effet qu'on installait une estrade pour les autorités et les professeurs. Mais, la disposition des lieux n'était guère commode : les bancs et les tables d'étal rompaient fâcheusement l'unité de la salle et de vagues parfums de choux et de fromage flottaient dans l'air. On cuisait d'ailleurs dans ce marché couvert par la température torride du 13 ou 14 août (les vacances ne commençaient qu'après le 15) ; mais on n'avait pas à sa disposition une autre salle assez vaste pour la cérémonie.

Tout près du marché couvert se trouvait le théâtre, transformé depuis en bibliothèque. Là, je connus pour la première fois les émotions dramatiques, pénétrai dans ce monde imaginaire où un poète nous transporte, provquant à son gré la joie ou la tristesse, et commençai à goûter le charme de cette bienfaisante illusion qu'est une représentation théâtrale. Oh ! ce ne furent encore que des impressions un peu vagues, un plaisir qui ne se définissait pas avec précision. Mais quelque médiocre que fussent la plupart des acteurs et la mise en scène, c'était déjà pour mes camarades et pour moi une véritable révélation d'un monde nouveau. On ne jouait guère que des comédies, des vaudevilles et des drames, parfois quelques petites opérettes ; un piano et un violon formaient tout l'orchestre accompagnant les couplets que contenaient en abondance les vaudevilles de ce temps. Je vis représenter *Dalila*, d'Octave Feuillet ; le *Gendre de Monsieur Poirier*, d'Emile Augier ; la *Petite Fadette*, de Georges Sand ; mais surtout des vaudevilles fort oubliés à présent : l'*Oncle Baptiste*, l'*Abbé galant*, l'*Amour qué qu'c'est qu'ça ?* le *Gamin de Paris*, de Bayard, etc. Faute de points de comparaison, tous les acteurs nous semblaient bons et toutes les actrices séduisantes.

C'était la troupe Dupontavisse qui desservait le théâtre de Verdun et réussit pendant plusieurs années à y retenir le public. En été, elle devenait la troupe du Camp de Châlons. Les vieux Verdunois ont conservé le souvenir d'une jeune première, Marie Becker, qui avait du talent et du charme, et d'un acteur, du nom de Rousset, qui fut le concurrent de Got, pour l'entrée au Théâtre Français et dont il est question dans la biographie de Got, par Sarcey.

De l'ancien théâtre, on suit le quai où a été élevé le nouveau et on passe la Meuse sur le pont Sainte-Croix, qui aboutit à la place du même nom. Au centre se dresse, en bronze, un bras levé faisant le geste du commandement, un illustre

enfant de la cité, Chevert, dont sont fiers tous les Verdunois. Sur un des côtés, se trouve le bureau des messageries, et de l'autre, formant le coin avec la rue de l'Hôtel-de-Ville, l'hôtel des Trois-Maures, dirigés tous deux par M. Quintaux, petit homme grassouillet, jovial et courtois. A l'époque dont je parle, le chemin de fer n'a pas encore pénétré jusqu'à Verdun. Pour le rejoindre, il y a deux services de diligence : l'une, qui conduit à Châlons, c'est la Châlonnaise ; l'autre, assez médiocre guimbarde, qui vous mène à Bar-le-Duc. Le départ et l'arrivée de ces véhicules incommodes et surannés, avec claquements de fouet et solos de cornet, des postillons réunissent toujours un certain nombre de badauds, indépendamment des parents et amis des voyageurs qui prennent le coche ou en descendent. Pour retenir sa place, il faut le plus souvent s'y prendre plusieurs jours à l'avance : heureux quand on a négligé cette précaution, si l'obligeant, M. Quintaux vous découvre au milieu des bagages un coin étroit où vous fourrer. En route maintenant, mais non sans un arrêt plus ou moins long à la porte de l'enceinte fortifiée. Le portier-consigne de la porte de France, le père Genais, ancien soldat du premier Empire, passe en revue les voyageurs, et si le départ a lieu le soir, promène lentement sur eux la lumière de sa lanterne.

La place Sainte-Croix avoisine l'Hôtel de Ville où j'ai eu peu l'occasion d'entrer dans les années de mon adolescence.

Je me souviens d'une réception organisée dans les jardins de l'Hôtel de Ville, illuminés *a giorno*, en l'honneur de Canrobert, retour de Crimée et à laquelle je fus conduit par mon père. Je revois le maréchal avec ses longs cheveux qu'il ne voulut jamais faire couper, afin que rien ne fût changé au caractère historique de sa tête, portant beau, aimable au surplus et souriant. Je crois bien que c'est à Verdun, dans la présentation qui lui fut faite des autorités de la ville, qu'un personnage officiel, le louant de l'abnégation qu'il avait montrée en Crimée, en laissant le commandement de l'armée à Pélissier, lui dit cette phrase authentique : « Vous avez noblement reconnu votre insuffisance ». Cette gaffe m'en rappelle une autre, d'un député de la Meuse qui, dans une adresse à l'Empereur, lui souhaitait la longue descendance d'Auguste. C'est-à-dire Tibère, Caligula, Claude, Néron. Charmante postérité en vérité !

Le Musée qu'on a constitué à l'Hôtel de Ville n'y existait pas encore au temps de ma jeunesse. Mais le très zélé M. Liénard, naturaliste et archéologue, avait commencé à en rassembler les premiers éléments qui étaient exposés dans une salle de la mairie. Figure essentiellement sympathique que celle de M. Liénard, qui s'était dévoué de tout cœur à la tâche qu'il s'était imposée de doter sa ville natale d'un musée. Il y faisait entrer un peu de tout, collections d'histoire naturelle, numismatique, archéologie, armures anciennes, sculptures, peintures,

dessins, et c'était plaisir de voir avec quel air de béatitude il faisait à ses visiteurs les honneurs de ce musée embryonnaire, s'arrêtant presque à chaque objet, en faisant ressortir l'intérêt et la valeur artistique avec une conviction touchante. Grâce à cette ardeur communicative et cette foi, il arriva à créer un musée en somme assez riche, qui continua à s'accroître.

A une courte distance de l'hôtel de ville on rencontre une longue allée d'arbres bordant d'un côté un bras de la Meuse, de l'autre les jardins de l'hospice Sainte-Catherine qui sont en contre-bas. C'est la petite Digue qui, après avoir côtoyé l'usine à gaz, rejoint à angle droit la grande Digue qui mène à la porte Saint-Victor. La Digue est une des promenades favorites des Verdunois. Par les belles soirées d'été les familles viennent y chercher la fraîcheur et rentrent en ville par la rue Saint-Victor et le pont du Brachieul. La promenade est sans horizon et quelque peu monotone. Aussi certains préfèrent-t-ils soit la Roche, soit, hors ville, les beaux ombrages de la route de Jardin-Fontaine, joli nom évocateur de sources et de verdure.

La partie de la ville dont Saint-Victor et Saint-Sauveur sont les paroisses, le Puty, et le quartier des tanneries et du moulin, m'étaient beaucoup moins familiers que le reste de la ville. On s'y promenait très rarement et la population y était assez mêlée. J'en ai conservé peu de souvenirs. Je refais donc le chemin parcouru, franchis de nouveau le pont Sainte-Croix et me voici sur une petite place qu'animent des figurent familières. Au milieu est une fontaiue surmontée d'une pyramide qu'on prendrait pour un tombeau et qui est l'œuvre de l'architecte Cauyette. Sur un des côtés m'apparaît la boutique du perruquier Heulot, réputé pour son habileté, et auquel étaient immanquablement confiées aux jours de soirées et de fêtes les coiffures des dames de la société. Extrêmement poli, d'une irréprochable correction, il s'applique à ne s'exprimer qu'en des termes choisis. Mais il commet d'amusants pataqués qui se colportent en ville. Toujours au courant des nouvelles comme tout bon perruquier, il annonce à ses clients, pendant la guerre d'Italie, que notre armée va bientôt se trouver en présence du fameux général « Quadrilatère ». C'est lui qui, un jour qu'on s'entretenait devant lui de la rage, intervint pour dire finement : « Si les chiens sont hydrophobes, je ne les crois pas, pour ma part, hydrovins. » En face de chez Heulot, le magasin de librairie de Mme Butin et son cabinet de lecture étalent et mettent en circulation les livres nouveaux. Des deux autres libraires de Verdun, M. Laurent tient principalement les ouvrages de piété, M. Ténot a pour spécialité la reliure et les livres classiques.

Bien que Verdun contienne des personnalités de haute valeur comme l'abbé Clouët et M. Armand Buvignier et que la Société philomatique y publie des travaux

ayant surtout pour objet l'histoire, l'archéologie et les sciences naturelles, la vie intellectuelle n'y est pas cependant très intense. La presse est représentée par l'unique *Courrier de Verdun*, que publie l'imprimeur Lallemand, modeste feuille de petit format, qui paraît deux fois par semaine et qui donne, avec les dépêches officielles, les actes de l'Etat-civil, les faits divers, les annonces, un feuilleton, de rares articles détachés d'une feuille parisienne. Il y joint de temps à autre, pour exercer l'ingéniosité de ses lecteurs, des charades, rébus et logogriphes. Les journaux de Paris ne comptent qu'un nombre assez restreint d'abonnés. On se passe de main en main le *Constitutionnel* ou le *Journal des Débats*, *l'Indépendance belge*, ou on va les lire au Cercle où les bourgeois les plus avancés font leurs délices du *Siècle*.

Notons encore sur la petite place où nous sommes la pharmacie bien achalandée de M. Destival dont le fils est un de mes meilleurs camarades et que maintes fois nous avons parcourus de la cave au grenier. Dans cette maison hospitalière notre petit groupe d'amis s'est à diverses reprises risqué à jouer la comédie devant un public bienveillant composé principalement de nos parents et de nos sœurs. Une petite sauterie terminait la représentation. On était très sociable à Verdun. En dehors de quelques grands bals officiels ou aristocratiques, on se recevait très simplement. Les soirées, les dîners étaient fréquents. Pas de cérémonies, mais beaucoup de cordialité et de bonne humeur dans ces agapes bourgeoises. Ou bien de concert avec quelque famille amie, on s'en allait déjeûner ou dîner au bois, à Baleicourt ou au bois de la Caillette auquel la guerre devait donner un renom si tragique et si sanglant.

La rue la plus commerçante est la rue Mazel où s'alignent les magasins les plus importants. Basinet, tapissier, Binda, opticien, Mistrie, pharmacien, Lagarde, marchand de nouveautés, dont le physicien Branly, deviendra le gendre, Boivin, pâtissier, Verdun, épicier, etc... Dans une petite rue contiguë l'hôtel du Coq-Hardi est renommé pour sa bonne cuisine et les voyageurs de commerce en sont les clients fidèles. La rue Mazel nous reconduit au collège notre point de départ, où nous nous arrêtons, non sans avoir salué au passage quelques bons types verdunois, tels que le père Morin, professeur de violon, qui marche le nez en l'air, les pieds en dedans, promenant autour de lui sous ses lunettes d'or du regard de myope, interpellant les gens d'une voix nasillarde, au plus pur accent lorrain, ou de bons rentiers flâneurs, faisant leur marche tous les matins, au courant de tous les commérages, connaissant tout le monde, tel que ce bon M. Gueubin, qui, une fois rentré chez lui, rue Chevert, ne perdait pas le contact avec le dehors, mais accoudé à sa fenêtre, semblait appeler les coups de chapeau qui ne manquaient pas de le saluer au passage. Nous répétions entre nous qu'il

était d'accord avec les chapeliers pour provoquer par la fréquence des salutations une usure plus rapide des couvre-chefs.

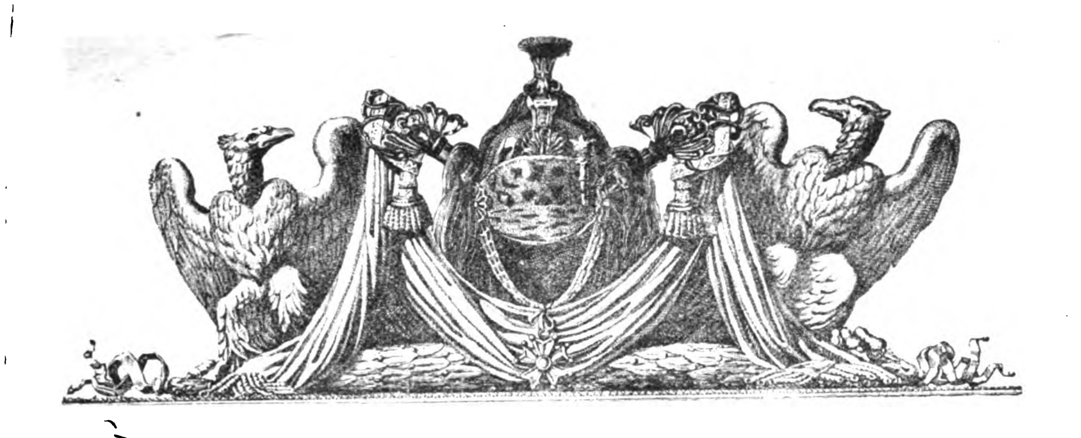
J'arrête ici cette promenade dans un lointain passé où je me suis plu à rappeler certaines choses et certaines gens tels qu'ils me sont apparus en mes années d'adolescence passées en la vieille cité militaire et épiscopale. Ce court exposé ne prétend nullement rivaliser avec la peinture beaucoup plus détaillée et d'une couleur brillante ou poétique que Mlle Peultier a faite naguère dans une série d'articles publiés par le *Pays lorrain* sous ce titre : *Mon vieux Verdun* (1). Ses souvenirs datent d'une époque plus récente que celle à laquelle se reportent les miens.

D'autre part il n'entrait nullement dans mon dessein de toucher à l'histoire de Verdun ou d'en décrire les monuments. C'est là proprement le sujet qu'ont traité l'abbé Gabriel (2), et plus récemment M. Pionnier (3) qui a écrit sur Verdun une notice fort intéressante et d'une érudition solide. On sait que malheureusement l'œuvre capitale (4) entreprise par l'abbé Clouët et dont il n'a pu écrire que deux volumes a été interrompue par sa mort et que son histoire de Verdun s'arrête au milieu du XVe siècle.

Albert COLLIGNON.

(1) Berthe Peultier. *Pays lorrain*, 1920, pages 337, 402, 444.
(2) Abbé Gabriel. *Verdun. Notice historique*, Freschard, 1888.
(3) Edmond Pionnier. *Verdun. Promenade historique et pittoresque*. Illustration de Wlodimir Konarski. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1901.
(4) Abbé Clouët. — *Histoire de Verdun et du pays verdunois*. 3 vol. in-8°. Verdun. Laurent, 1867-1870.





UNE CARRIÈRE AVENTUREUSE

LE GÉNÉRAL BRICE [1]

CHEF DE PARTISANS LORRAINS (1814-1815)

CHAPITRE IV

LA PERSÉCUTION ROYALISTE

La légende des partisans

La légende ne tarda pas à s'emparer des exploits des partisans et à les grossir démesurément. La presse du temps, elle-même, amplifiait leur importance dans le but de louanger ceux qui avaient réussi à dissoudre les Corps francs. Le « Moniteur » du 9 août 1815 imprimait que la force réunie des troupes franches dans les Vosges pouvait se monter à vingt-cinq mille hommes. Il ajoutait cependant « qu'à la vérité ils n'étaient pas rassemblés, mais qu'ils pouvaient se réunir au premier signal ».

Ce journal officiel voulait surtout démontrer le danger que de pareils groupements pourraient faire courir à l'Etat. Les Corps francs étaient fort mal vus des royalistes qui les considéraient comme des bandes d'insurgés, parce qu'ils avaient été formés avec d'anciens soldats de l'Empereur et parce qu'ils avaient été créés pour la défense de l'Empire.

Le lendemain même de la convention de Frémonville Louis XVIII signait, au palais des Tuileries, l'ordre de dissolution des Corps francs. Ce décret, loin

(1) Voy. *Pays lorrain*, 1923, p. 5, 53 et 106.



de féliciter de leur patriotisme les défenseurs du pays, articulait des menaces semblables à celles qu'avaient formulées les de Wrede et les Schvartzemberg, nos ennemis.

« Art. 1er — Tous les Corps francs seront licenciés. »

« Art. 2 — Les officiers, généraux et soldats, qui ne se conformeraient pas à la présente ordonnance ou qui s'opposeraient au licenciement des Corps francs, seront arrêtés et traduits devant les conseils de guerre pour y être jugés conformément aux lois militaires... »

Aux yeux du Roi et de son entourage les partisans n'étaient que des rebelles (1).

Les anciens adversaires de Brice étaient loin de le juger de cette manière injurieuse. Ils l'avaient craint ; ils ne cessèrent jamais d'apprécier son caractère et d'admirer son courage. Le 25 juillet, le général-major Michel Orloff, du 7e Corps d'armée russe, l'engageait à se rendre à Nancy au quartier général où le général Sabaneief « lui témoignerait l'estime qu'il faisait de sa personne ». Des ordres étaient donnés au commandant russe de Sarrebourg pour lui fournir une escorte. En même temps, le général Orloff priait le chef d'escadron Brice d'indiquer « comment il désirait que fussent conçues les cartes patentes de sureté destinées à ses officiers. »

L'intérêt que portait Michel Orloff au valeureux partisan ne se démentit jamais. Lorsque, quelques mois plus tard, Brice, de passage à Paris, lui rendit visite, le général le conduisit à l'Elysée Bourbon où il le présenta au prince Volkonsky, major-général de l'armée russe. Il le qualifia de termes si élogieux que le prince Volkonsky offrit à Brice d'entrer « avec avantage » au service de la Russie et voulut le faire agréer immédiatement au czar Alexandre qui logeait dans le même palais. Le chef de partisans fut flatté de la proposition ; mais, soldat de Napoléon et avant tout patriote, il refusa d'accepter les honneurs et la fortune de l'étranger (2). Pareille tentative qui fut faite par un général autrichien de la part du prince de Schwartzemberg aboutit à un semblable refus.

Mais, tandis que les alliés ne marchandaient pas leur admiration à celui qui, avec de si faibles moyens, avait su longtemps les tenir en échec, certains Français

(1) Dès le 26 juillet 1815, le juge de paix Petitbon du canton de Dieuze dénonçait :

Vosgien, maire, élu par la canaille souveraine (*sic*)... a fait sonner le tocsin toute la nuit qui a précédé l'arrivée des Alliés, a ordonné de son autorité privée aux habitants de la ville et des villages voisins de prendre les armes, les a forcés de marcher contre les Alliés... etc...

Bailly, commissaire du gouvernement près les salines... s'est fait chef de partisans, a reçu les Brice magnifiquement chez lui, s'est jetté (*sic*) avec eux lors de l'entrée des Alliés, de retour chez lui depuis le 8 juillet.

Guyon, inspecteur des forêts, a reçu et traité les Brice, s'est enrôlé pour les partisans, etc...

Archives Nationales, A. F., 9.680.

(2) Lettre de Brice écrite en 1840 au maréchal Soult, ministre de la Guerre. Arch. Guerre.

lui vouèrent une haine implacable. Les royalistes n'admettaient pas qu'on pût l'absoudre du crime d'avoir défendu son pays au nom de Napoléon, l'Usurpateur.

Lorsque Brice parvint à Nancy, sous la protection d'une escorte russe, il se présenta au lieutenant-général comte Heudelet de Bierre qui commandait, au nom du roi, la 4ᵉ division militaire. Il lui demanda de le faire diriger sur son régiment à l'armée de la Loire. Le général Heudelet de Bierre n'osa pas prendre de lui-même une aussi grave décision et en référa au ministre. Celui-ci donna l'ordre de renvoyer le chef d'escadron Brice dans ses foyers. La réponse ne satisfaisait pas le commandant de la 4ᵉ division. Au lieu de la transmettre à l'intéressé, il écrivit de nouveau au ministre : « M. Brice paraît s'être soumis de bonne foi, *mais il est l'objet de la haine, de l'inquiétude et des récriminations des serviteurs du Roi* et il pourrait facilement se mettre en correspondance avec les officiers de son corps dissous qui, presque tous, sont retirés dans les environs de Nancy... On pense que, dans les circonstances actuelles, il ne serait pas sans inconvénient de l'envoyer à Lorquin. On propose qu'il rejoigne le dépôt de son ancien corps jusqu'à ce qu'il soit définitivement statué sur son sort. » Le ministre écrivit sa décision en marge : « maintenir le renvoi dans ses foyers. »

Mais le général Heudelet ne se souciait pas de conserver en Lorraine un officier du renom de Brice. Il craignait l'influence de l'ancien chef de partisans sur une population manifestement réfractaire au régime des Bourbons. Feignant de n'avoir pas reçu la réponse ministérielle, il se hâta d'expédier Brice sur son corps d'origine. La lettre par laquelle il attire l'attention de l'autorité sur le danger qui pourrait résulter de la présence de Brice dans son village natal est du 26 août. Dès le 5 septembre, le général avertit le ministre que, ne recevant pas d'ordres, il a « permis à M. Brice de se rendre à son ancien régiment ». Or, la décision ministérielle lui était signifiée par lettre datée du 30 août. Il est à supposer qu'elle lui parvint, mais qu'il résolut de n'en pas tenir compte. Le lieutenant-général comte Heudelet de Bierre était un homme prudent.

Peut-être son désir d'éloigner Brice était-il justifié par certains bruits, parvenus à ses oreilles. On disait que les gens des cantons de Blâmont, de Baccarat et de Bayon étaient agités par d'étranges propos répandus dans les villages (1). Il était question d'un prochain retour de Napoléon qui, assurait-on, aurait échappé des mains des Anglais. A Sarrebourg des factieux avaient souillé l'écusson royal aux cris de : « Vive l'Empereur ! A bas les Bourbons ! ». Et les adversaires du régime parlaient, en guise de menaces, de la réorganisation des

(1) Arch. Dep. Meurthe. M. Police. Rapports des maires.

Corps francs. Un bûcheron de Bertrambois, convaincu d'avoir tenu un discours de ce genre, fut condamné à trois mois de prison et à trois ans de surveillance.

Cependant Brice était parti rejoindre les Chasseurs à cheval de la Garde. Il apprit, chemin faisant, que le régiment était dissous. Il séjourna trois semaines à Paris en attendant qu'on lui désignât un emploi : c'est à cette époque que le général Michel Orloff le présenta au prince Volkonsky.

On était en pleine Terreur Blanche. Comme il avait quelque crainte d'être englobé dans les poursuites, Brice pria Michel Orloff de faire intervenir en sa faveur le général Pozzo di Borgo. Celui-ci entretint les ministres du cas du commandant de partisans et, leur montrant le texte de la convention de Frémonville approuvée par le maréchal Barclay de Tolly, leur déclara que le signataire se trouvait sous la sauvegarde du czar Alexandre. Les ministres affirmèrent à Pozzo di Borgo qu'il pouvait rassurer Michel Orloff sur le sort réservé à son protégé.

Brice, soulagé de toute inquiétude, reçut la mission de liquider la comptabilité de son régiment. Les bureaux de licenciement du corps étaient installés à Etampes. Il prit ses nouvelles fonctions le 1er novembre et s'y consacra avec son zèle habituel. La perte de nombreuses pièces d'archives rendit sa besogne longue et délicate. Il venait à peine de la terminer, lorsqu'il apprit qu'il allait être traduit en justice devant la Cour d'appel de Nancy.

Représailles judiciaires (1)

Pendant que Brice vivait courbé sur les registres de caisse, l'animosité des royalistes s'acharnait sur les anciens partisans. Ils ne se contentaient plus de les qualifier de rebelles, ils les accusaient d'assassinats et de vols à main armée.

Comme l'époque incitait aux représailles, les dénonciations des ultra amenèrent, en janvier 1816, devant la Cour de Nancy, d'anciens compagnons de Brice, le lieutenant Devenay, le sous-lieutenant Parmentier et J.-B. Ména, de Lorquin. Ils étaient prévenus de vol avec violences et port d'armes. Les faits pour lesquels ils étaient incriminés auraient dû prouver le sang-froid et la modération de ces hommes ; mais les esprits surexcités par les passions politiques ne pouvaient apprécier raisonnablement leur conduite. Le vol à main armée se réduisait à ceci : une reconnaissance d'officiers envoyée par Brice au château habité par un avocat du nom de Regnault de Châtillon, ancien maire de la commune du Val (Meurthe) fut prise pour une patrouille d'Autrichiens. Le châtelain leur fit fête. Il était royaliste avant tout et ne savait que se réjouir de la venue d'un ennemi

(1) Sur cet épisode des représailles judiciaires paraîtra en appendice un article de M. Louis Sadoul.

qui était l'allié de son roi. Non seulement il offrit aux partisans des rafraîchissements et des vivres, mais il leur révéla qu'il recélait dans ses caves des armes et de la poudre. Il était heureux, déclarait-il, de mettre à leur disposition une vingtaine de fusils et deux pièces de canon. Le capitaine Litté et le sous-lieutenant Parmentier qui ne s'attendaient pas a cette bonne fortune, s'empressèrent de rendre compte de leur découverte à leur chef. Brice envoya le lieutenant Devenay, avec son peloton, se saisir de l'arsenal de M. de Châtillon. Celui-ci, furieux de sa méprise, essaya de protester. Les partisans indignés l'auraient mis à mal si Brice ne l'eut pris sous sa protection (1).

Honteux de s'être laissé sottement surprendre, exaspéré d'avoir été obligé de livrer à des Français les armes qu'il destinait à l'ennemi, M. Regnault de Châtillon ne pensa plus qu'à la vengeance. Il dut faire taire son ressentiment jusqu'au départ des Russes qui, fidèles à leur signature, n'auraient pas toléré que les partisans fussent poursuivis pour des faits de guerre. Le quartier général russe ayant quitté Nancy, le 28 septembre 1815, pour se porter sur le Rhin, les dénonciations ne tardèrent pas à se produire. Celle de l'ancien maire du Val aboutit à faire condamner le lieutenant Devenay à la marque et aux galères, ses soldats à la marque et à vingt ans de travaux forcés. Parmentier, sur la seule inculpation d'avoir decouvert le dépôt clandestin d'armes, fut puni d'une année d'emprisonnement.

L'avocat Bresson, défenseur du lieutenant Devenay, fit valoir que son client n'avait fait qu'obéir aux ordres du chef d'escadron Brice, commandant le Corps franc. Il n'en fallait pas plus pour que celui-ci fut inculpé à son tour.

Il était déjà prévenu d'autres crimes, car tous les actes de son commandement n'étaient considérés que comme actes de brigandage. Un cultivateur de la commune de Neuviller (2), Jean-Baptiste Gérard, avait été convaincu de délation. Alléché par les primes offertes, il avait révélé à l'ennemi le repaire des partisans. Il fut décidé qu'on le punirait de cette trahison. Des partisans pénétrèrent de nuit dans la maison de Gérard ; ils s'emparèrent du misérable et l'amenèrent devant leur chef. Brice ordonna de lui infliger une sérieuse volée de coups de bâton, puis de le renvoyer chez lui. Ses ordres furent trop bien exécutés. La correction devait être simplement sévère : elle entraîna la mort du traître dont le cadavre fut abandonné en plein bois. Cette scène n'a qu'une excuse : elle se passait les 15 et 16 juillet, alors que les partisants, traqués de toutes parts, tenaient difficilement la campagne.

(1) Lettre de Brice au *Mercure Surveillant*. 16 mai 1816.
(2) Arrondissement de Lunéville.

Les auteurs de cette exécution trop complète furent recherchés, arrêtés et inculpés d'assassinat, arrestation illégale et vol. Pour justifier leur conduite, ils prétendirent avoir reçu du commandant du Corps franc l'ordre de tuer le délateur Gérard. Le ministre de la justice écrivait, le 6 décembre 1815, au ministre de la guerre (1) : « ... La procédure lève en effet de fortes présomptions contre ce commandant ; en conséquence le juge d'instruction du tribunal de première instance de Lunéville à décerné, le 8 novembre dernier, un mandat d'amener contre le sieur Brice... » Le désordre dans lequel se trouvait l'armée ne permettait pas de renseigner la justice sur le lieu où résidait l'ancien chef des Chasseurs volontaires de la Meurthe. Le procureur du roi prétendait que Brice était chef de l'état-major du général comte Lion, désigné pour le licenciement de l'armée de la Loire. Le 7 février 1816, Clarke, duc de Feltre, écrivait à Barbé-Marbois, garde des sceaux, qu'il y avait lieu de distinguer entre les deux frères Brice, l'un et l'autre ex-officiers aux chasseurs de la Garde et ex-commandants de corps de partisans, mais, qu'au reste, leur domicile était inconnu.

L'ignorance du ministre de la guerre mettait fort heureusement Brice l'aîné à l'abri des poursuites de la justice, car il aurait eu à répondre d'une nouvelle accusation : il avait, prétendait-on, « fait essuyer des traitements vexatoires au nommé Ernest-Timothée Kampemann, lui avait volé ses habits et son argent ». Ce Kampemann, canonnier au 2e régiment d'artillerie, n'était autre qu'un fuyard de Waterloo qui avait déserté avec armes et bagages. Il avait vendu son cheval à un paysan et s'en retournait dans son village en Alsace, lorsqu'il fut arrêté aux avant-postes du Corps franc. Brice lui fit administrer par ses hommes « une correction fraternelle », et, ne pouvant le faire passer au conseil de guerre, le déclara indigne de porter l'uniforme. Il le fit dépouiller de ses vêtements militaires qu'il distribua aux « braves de sa troupe ». Kampemann fut renvoyé, « déshonoré », chez lui. Lorsqu'il s'y sentit en sûreté, il ne manqua pas de porter plainte. Les rôles étaient renversés. Les patriotes qui s'étaient emparés d'un déserteur n'étaient plus que des détrousseurs de grand chemin exerçant leurs sévices sur un voyageur paisible.

Moins heureux que leur commandant, d'anciens partisans, paysans de Desseling, de Nonhigny, de Bertrambois, d'Imling et d'Abreschwiller furent arrêtés dans leurs villages, conduits à Nancy où ils passèrent devant la Cour d'assises, le 9 mars 1816. L'un d'eux fut condamné à la peine de mort (2), un autre aux travaux forcés à perpétuité et les autres à diverses peines.

Brice fut, deux jours après, jugé par coutumace. Le tribunal se montra impla-

(1) Dossier Brice. *Arch. Guerre.*

(2) Dominique Brisset, d'Imling, condamné à la peine de mort pour violences, tortures, assassinat.

cable. Il débuta par lui infliger une *condamnation à la peine capitale*, puis, dans la même séance, sur une deuxième accusation, il le condamna par surcroît à *quinze années de travaux forcés*, comme si le premier châtiment ne suffisait pas à satisfaire sa haine.

Le chef de corps franc n'avait pas accepté de se présenter devant ces juges partiaux qui siégeaient au nom de la vengeance royale. Certain de ne pouvoir défendre son innocence, il s'était enfui à Bruxelles.

Le reniement du baron Thiry

La liquidation des comptes du régiment de chasseurs de la Garde étant terminée, Brice avait été mis en non activité à la date du 1er février. Mais, au lieu de rejoindre Lorquin, il séjournait à Paris, cherchant quelque emploi qui lui permit de suppléer à l'insuffisance de sa demi-solde. Il s'y trouvait auprès de son oncle Thiry qui s'était installé dans la capitale pour être à portée des faveurs du nouveau régime.

Le général Thiry avait dû quitter Nancy devant l'invasion des Russes et résigner le commandement militaire du département de la Meurthe. Parvenu à Paris le 15 juillet, il avait immédiatement demandé à être replacé et il avait exprimé le désir d'obtenir le commandement du département de la Moselle ou, à défaut, celui de l'Aube. Mais, comme réponse, le ministre lui avait signifié, à la date du 1er août, sa mise à la retraite. Le malheureux « sabreur » ne pouvait croire à pareil désastre. Sa carrière militaire était sa vie : y mettre fin, c'était le frapper à mort. Il écrivit au roi suppliques sur suppliques pour l'assurer de son loyalisme : Il était parfaitement sincère dans ses protestations, puisqu'il n'avait d'autre opinion politique que son obéissance de soldat. Craignant qu'on incriminât le zèle qu'il avait témoigné dans la création des Corps francs de la Meurthe, il crut s'en excuser en déclarant : « Avant de quitter mon département, je licenciai, de mon propre mouvement, les 3e et 4e corps francs; les 1er et 2e l'eussent été de même si les communications n'eussent été interceptées. »

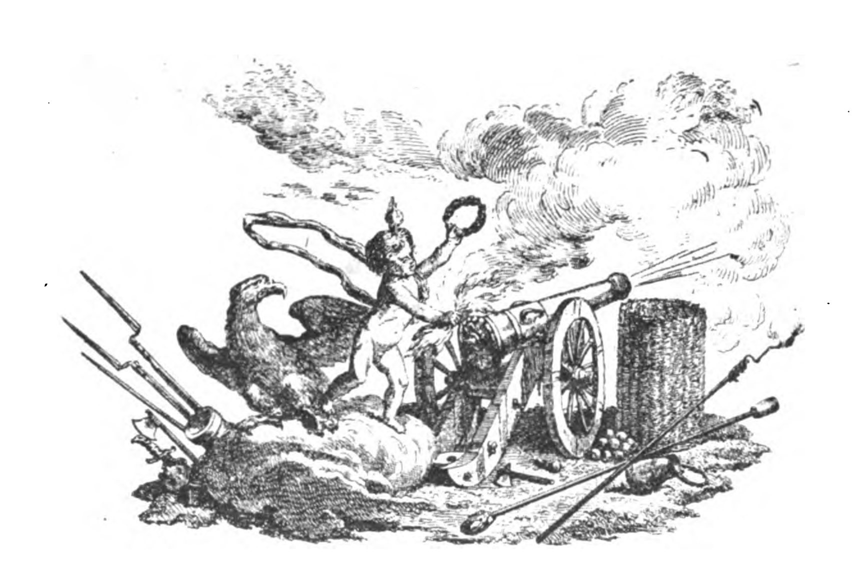
Beau mérite que d'avoir dissous des troupes à peu près inexistantes ! Le 1er corps franc, qui se trouvait enfermé dans Metz avec le colonel Viriot, le 2e qui tenait la campagne sous l'audacieuse conduite de Brice l'aîné, avaient seuls inquiété l'ennemi et les royalistes.

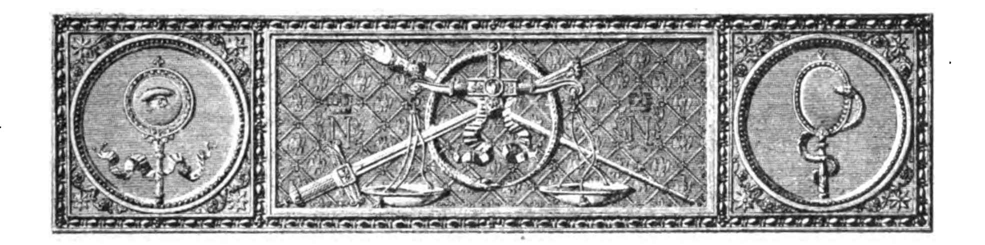
Le ministre ne se laissait pas attendrir. Il faisait savoir, le 18 octobre, au général Thiry qu'un décret royal venait de liquider sa pension de retraite dont le montant s'élevait à quatre mille francs.

Le « sabreur » ne cessa pas de poursuivre ses espoirs dans un retour de fortune. Pour flatter le nouveau pouvoir n'avait-il pas la puérile naïveté de

signer ses demandes : le maréchal de camp baron *de* Thiry, en s'attribuant une particule qui eut étrangement surpris ses ancêtres de la Guinguette de Lorquin. Comme son insistance devenait lassante, le ministre lui rappela la lettre du 25 avril, à Napoléon « ... j'ai toujours fait preuve de dévouement envers votre personne sacrée... » et lui déclara brutalement qu'il devait s'estimer content de n'être pas poursuivi comme traître à la royauté légitime.

J. Brice avait accepté l'hospitalité de son oncle rue Chabanais, numéro cinq. Mais il s'accordait mal avec son parent qui ne savait être brave que sur le champ de bataille. Le général Thiry reprochait à l'ancien chef de corps franc sa fidélité à Bonaparte, fidélité dangereuse qui risquait de compromettre ses propres revendications. Brice désapprouvait les variations de cette « girouette » et préférait fréquenter au café Lemblin, sous la galerie de Chartres du Palais Royal, les anciens camarades qui conservaient une cocarde tricolore dans la coiffe de leur chapeau. Il laissa le pusillanime baron *de* Thiry se lamenter d'une mise à la retraite d'office prononcée avant qu'il eut accompli trente années de services effectifs. Car tel était l'argument qu'exploitait le « sabreur » dans ses réclamations multiples et vaines.





CHAPITRE V

L'EXIL

Les proscrits de Bruxelles

Brice avait choisi Bruxelles comme refuge parce que de nombreux exilés l'y avaient précédé. En 1816, la Belgique, détachée de la France et réunie à la Hollande, formait le royaume des Pays-Bas sous le sceptre de Guillaume Ier, de la maison de Nassau. C'était un prince éclairé. Ses tendances libérales l'avaient porté à octroyer à ses sujets un gouvernement représentatif. La générosité de son cœur l'amena à accorder sa protection aux proscrits de la Restauration. En vain, le séjour des Pays-Bas, principalement du Brabant, leur avait-il été interdit par les conventions secrètes des traités de la Sainte-Alliance ; le souverain faisait la sourde oreille aux remontrances du cabinet des Tuileries. Il déclarait que la constitution hollandaise protégeait également les étrangers et les nationaux. Il résistait même aux instances de son propre ministre des affaires étrangères qui l'exhortait à ne pas mécontenter le gouvernement de ses voisins, les Bourbons. S'il paraissait disposé à lui donner satisfaction, c'était pour obtenir un peu de tranquillité ; mais ses menaces étaient sans effet. Il prévenait les réfugiés qu'ils n'eussent pas à s'en émouvoir.

Bruxelles reçut ainsi L. David, le peintre, Siéyès, Merlin de Douai, l'archichancelier Cambacérès, Thibaudeau, Teste et d'autres fonctionnaires de l'Empire, des généraux comme Gérard, Mouton, Hullin, Vandamme, Lamarque, Berthézène, des colonels : de Faudoas, Desaix, Combes. Ils y vivaient tranquilles, respectant les lois et les autorités du pays où ils avaient trouvé asile. Ils se réunissaient souvent et s'entr'aidaient les uns les autres, donnant ainsi l'exemple de la solidarité dans l'infortune. Cambacérès tenait table ouverte. Le neveu de Thibaudeau, Thomé de Gamond, étaient chargés de distribuer les secours à ceux qui se trouvaient dans la misère. Quelques-uns, comme Ramel et Merlin de Douai, s'étaient fait inscrire au barreau de la ville. Le salon de ce dernier était

un lieu de rassemblement où les exilés s'entretenaient ardemment de la Liberté.

Bruxelles était en correspondance régulière avec Paris. Les allées et venues d'une ville à l'autre étaient fréquentes. A côté des proscrits s'étaient établis des émigrants volontaires, impérialistes ou libéraux, car dans ce pays chacun pouvait étaler ses opinions et les exprimer sans contrainte. La Belgique était le paradis de l'opposition.

Les Bonapartistes, notamment, avaient fait de Bruxelles le foyer où s'entretenait le feu sacré. C'est sous les auspices d'une de leurs sociétés secrètes, composée surtout d'anciens officiers, que Brice, fuyant la justice royale, fut accueilli dans la ville. Il s'était affilié à l'*Epingle Noire*, société dont les membres portaient à la chemise, comme signe de reconnaissance, une épingle à tête d'émail. La plupart des français réfugiés en Belgique en faisaient partie. Par leur intermédiaire, il trouva un emploi de comptable qui lui permit de gagner son pain. Alors, sa vie matérielle étant assurée, il put se consacrer à son œuvre de haine. Car il abhorrait les Bourbons qui, après avoir abattu l'Empereur, assassinaient ses soldats. Quoiqu'il ne fut qu'un pauvre officier fugitif, il jurait une guerre implacable à cette race de rois. Sa ténacité lorraine ne céderait jamais devant leur puissance. Il lutterait par tous les moyens jusqu'à ce qu'ils fussent, de nouveau, chassés du trône de France.

Son premier soin fut de fréquenter assidûment les milieux bonapartistes de Bruxelles. Ils étaient nombreux et divers. L'un des salons où le nom de Napoléon était prononcé avec le plus de ferveur se trouvait être celui d'une anglaise, lady Wallis, femme d'un général anglais et sœur de sir Robert Wilson qui avait aidé à l'évasion de Lavalette. Elle s'était naguère prise d'enthousiasme pour le héros de la campagne d'Italie et n'avait cessé au cours de sa prodigieuse carrière, de lui vouer une admiration passionnée. Consternée par la chute de son idole, elle s'efforçait de conspirer au rétablissement de l'Empire. Elle attirait chez elle tous ceux qui pouvaient servir ses desseins. Ils recevaient de ses mains le signe distinctif des fidèles : une bague tournante dont le chaton portait d'un côté les trois couleurs et de l'autre la devise : Honneur et Patrie. Brice la garda longtemps au doigt.

D'autres réunions étaient plutôt républicaines bien que les bonapartistes y fussent admis. En effet, les proscrits fusionnaient volontiers sans cependant abdiquer leurs opinions. Ils se ralliaient sur un programme commun : la chute des Bourbons. Mais, au contact les uns des autres, ils recevaient l'empreinte des diverses politiques. Les partisans de Napoléon prêtaient l'oreille aux généreuses utopies de la République ; les anciens révolutionnaires se rappelaient que le général Bonaparte avait écrasé les sections royalistes devant Saint-Roch et ils ne

le reniaient pas. L'atelier de David, glorificateur de Marat avant de devenir le peintre officiel du sacre, servait de carrefour aux différents partis. Brice le fréquentait assez régulièrement. On assure que son portrait en officier des Chasseurs de la garde, peint à cette époque, fut retouché de la main même du maître.

Les proscrits qui, tout d'abord, n'avaient été que tolérés à Bruxelles s'acquirent un droit de cité grâce à la protection du prince royal. Le prince d'Orange était un jeune homme fort ambitieux. Il avait combattu contre les Français à Waterloo. Il avait déployé une réelle valeur sur le champ de bataille où il avait même été blessé. La renommée qu'il en acquit lui valut d'épouser la grande duchesse Anne de Russie, sœur du czar Alexandre. Cette alliance le grisa d'orgueil. Il se crut appelé aux plus hautes destinées ; il estima que, tout au moins, le trône de France devait lui échoir. La persécution religieuse qui sévissait dans notre pays depuis le retour de Louis XVIII indignait la cour protestante des Pays-Bas. Le prince d'Orange crut pouvoir projeter une sorte de croisade qui rétablirait la liberté des cultes en France après avoir débarrassé le pays des Bourbons. Comme à un royaume il faut un roi, il jugeait qu'il devait être celui-là. Les réfugiés étaient d'accord sur la première partie de l'entreprise. Ils accceptaient volontiers la deuxième parce que l'essentiel de leurs desseins était d'expulser la dynastie périmée qu'avait ramenée l'invasion. S'il fallait acheter ce résultat au prix d'un roi de famille étrangère ce n'était pas, pensaient-ils, faire un mauvais marché.

Ils s'étaient abouchés avec des officiers de la maison du prince d'Orange qui servirent d'intermédiaires. Le prince entra lui-même directement en rapports avec un exilé du nom de Lorois qu'il rencontrait fréquemment à Tervueren, près de Bruxelles, où il avait un château. Ils établirent de concert un plan d'action. Une armée de cent cinquante mille soldats étrangers, russes et belges, occupaient encore (on était en 1817) les départements du nord de la France. Il suffisait de se mettre à leur tête et de marcher sur Paris.

Le général Woronzoff, qui commandait les troupes russes, fut pressenti. Il répondit qu'il ne pouvait rien entreprendre sans le consentement du czar, son maître. Bien que le prince d'Orange fut le beau-frère d'Alexandre, il n'osa pas lui dévoiler son projet. Il fut résolu, d'accord avec les réfugiés, qu'on enverrait au czar un émissaire de confiance qui eut assez d'influence pour le persuader de laisser intervenir ses soldats. Le choix se porta sur le général Lamarque qui venait de quitter Bruxelles pour Amsterdam. Les réfugiés chargèrent deux d'entre eux de lui proposer cette mission. Brice, qui s'était jeté corps et âme dans la conspiration, fut l'un ; l'autre était J.-B. Teste, ancien commissaire

général de police à Lyon (1). Le général Lamarque n'avait pas le goût de l'intrigue. Il refusa, prétextant que, lié par la reconnaissance au roi Guillaume de Nassau, il ne voulait pas le trahir au profit de son fils. Brice et Teste se remirent en route à la recherche de l'intermédiaire indispensable. Le comité du complot leur avait désigné Carnot, l'ancien ministre. Ils l'allèrent trouver à Magdebourg dont il venait de faire sa résidence. « L'organisateur de la victoire » accepta, sans hésiter le rôle qu'on lui demandait de remplir. Il se déclara prêt à se rendre auprès d'Alexandre ; mais il n'eut pas à tenter la démarche. Brice et Teste venaient à peine de quitter Magdebourg que le czar, averti par le commissaire spécial de la police politique de Bruxelles, M. de Kings, envoyait le général Czernicheff au prince d'Orange pour lui signifier d'avoir à renoncer à toute tentative contre Louis XVIII. « J'ai contribué à le mettre sur le trône, écrivait-il ; je ne souffrirai pas qu'il en soit renversé ; après lui, nous verrons. » Carnot, prévenu, garda le silence.

Les deux émissaires rentrèrent à Bruxelles. La police avait dénoncé le but de leurs démarches : ils reçurent un fort mauvais accueil. Les autorités leur ordonnèrent, au nom de Guillaume de Nassau, de quitter le territoire des Pays-Bas. Brice résolut de se rendre en Allemagne. Au moment de son départ, les proscrits lui adressèrent des adieux, sous la forme d'homélie grandiloquente qu'ils firent paraître dans leur journal, le *Vrai Libéral :* « Adieu ! brave, adieu ! noble et honorable victime d'une persécution qui ne laisse point de repos à ceux que la haine a, une fois, signalés...

« Tu faisais revivre parmi nous les vertus des anciens héros. Nous admirons ton modeste courage, tes actions guerrières dont tu ne parlais jamais, ton âme au-dessus de tous les revers, ta haine généreuse des tyrans, ta noble franchise, ta loyauté pure et ton cœur compatissant... Adieu ! brave. »

Ils concluaient, en manière d'encouragement : «..... que le ciel, témoin de nos regrets, le soit aussi de nos espérances et de nos vœux ! L'adversité ne doit point ébranler des âmes qu'enflamme l'amour de la liberté et de la patrie. Pourquoi notre séparation serait-elle éternelle ?... Adieu, brave ! »

Au conseil de Guerre

Les renseignements que l'on possède sur la vie de Brice en Allemagne sont vagues. On sait seulement qu'il mena une existence très dure et qu'il eut souvent peine à gagner son pain. Jamais il ne parla de cette difficile période, car il avait l'âme fière et portait haut sa misère.

(1) De Vaulabelle. *Histoire des deux Restaurations*. T. V. p. 62.

Il séjourna à Coblentz, puis à Francfort, et, dans chacune de ces villes poursuivit ses menées contre les Bourbons. Les réfugiés de Bruxelles, déçus dans leur projet de se servir du prince d'Orange comme chef de parti, avaient modifié leur plan d'attaque. Ils songeaient à rétablir le fils de Napoléon sur le trône de France, grâce à l'appui de l'Autriche. Teste, le compagnon de Brice dans le voyage de Magdebourg, combina les moyens d'action susceptibles d'amener le prince de Metternich à adopter leurs vues (1). Il s'agissait de traiter par l'intermédiaire du baron de Wessemberg, ambassadeur d'Autriche à la diète de Francfort. Ce personnage avait été pressenti par un Français, du nom de Félix Desportes, établi à Wiesbaden. Les Autrichiens acceptaient en principe de soutenir la cause de Napoléon II, sous la condition de le faire escorter par une armée de cinquante mille hommes et de confier la régence de l'empire français à l'archiduc Charles.

Ce fut le général de Vaudoncourt que l'on chargea d'aller à Vienne négocier l'accord définitif avec le ministre de l'empereur François. Pendant qu'il essayait vainement d'accomplir sa mission, Brice se tenait, à Francfort, en liaison avec le représentant de l'Autriche et ses amis politiques de Bruxelles. Cette nouvelle combinaison n'aboutit pas plus que la précédente, la cour d'Autriche estimant que pareille intervention était, tout au moins, prématurée.

Brice passa un pénible séjour sur ce territoire rhénan que les traités de 1815 avaient donné à la Prusse. En dehors des difficultés de la vie matérielle, il eut à subir les vexations des nouveaux maîtres qui se comportaient en vainqueurs. Il espérait toujours une amélioration de son sort. Il put croire, vers la fin de 1819, que le temps de la délivrance était révolu.

Les Bourbons étaient devenus de plus en plus impopulaires en France. Les exilés de Bruxelles, encouragés par l'opinion, redoublaient d'activité. Ils correspondaient avec Voyer d'Argenson qui présidait un groupement désigné sous le nom de *Comité d'Action*. Ce Comité était issu de la *Société des Amis de la Presse*, créée en novembre 1817 pour obtenir l'abrogation des lois d'exception sur la presse et la liberté individuelle. Mais, tandis que cette société libérale tenait ouvertement ses assises et se bornait à émettre des pétitions aux pouvoirs publics, le comité d'action avait résolu de combattre effectivement. Il se composait des généraux Lafayette, Thiard, Corbineau, Merlin, du colonel Duchand, de Saint-Aignan, Combes-Siéyès et Chevalier sous la direction de V. d'Argenson. N'osant agir par lui-même, le comité reprit le projet du prince d'Orange. L'héritier du trône des Pays-Bas n'avait renoncé qu'avec regret à son coup de main. Aussi accorda-t-il son entier consentement aux nouvelles ouver-

(1) Guillaume de Vaudoncourt. *Quinze années d'un proscrit*. T. II. p. 3:6 et suivantes.

tures qui lui furent faites. Il marcherait sur Paris à la tête de ses troupes en arborant le drapeau tricolore. Proclamé roi à la place de Louis XVIII, il déclarerait la réunion de la Belgique à la France.

Cependant Lafayette n'était pas favorable à l'idée d'une révolution militaire faite au nom d'un prince étranger. Il tergiversa, perdit du temps. Des indiscrétions furent commises. Le roi Guillaume, prévenu des intentions de son fils, ne put admettre que sa propre armée servit à lui enlever la moitié de son royaume. Du coup, les espoirs des proscrits furent encore réduits à néant.

Alors, comme le gouvernement de Louis XVIII paraissait incliner à la clémence, Brice décida de rompre son exil et de se constituer prisonnier. Le geste était audacieux ; mais il était excédé de son séjour en Allemagne. Ses amis politiques s'étaient engagés à soutenir sa cause par tous les moyens et le risque à courir était incapable d'influer sur sa résolution sinon pour la déterminer. Par arrêt de la Cour de Cassation du 23 décembre 1819, la procédure de 1816 fut annulée et Brice fut renvoyé devant le conseil de Guerre de la 3e division militaire, à Metz.

Quelque temps avant qu'il passât en jugement, le préfet de la Meurthe écrivait à son ministre qu'il redoutait le retour de Brice dans la commune de Lorquin au cas où il serait absous, car *il pouvait être un sujet d'inquiétude* (1). Quatre années s'étaient écoulées, les royalistes n'avaient pas encore désarmé leur haine pour l'ancien chef de partisans. Ils exigeaient sa condamnation et, pour l'obtenir, ils cherchaient à peser sur les pouvoirs publics.

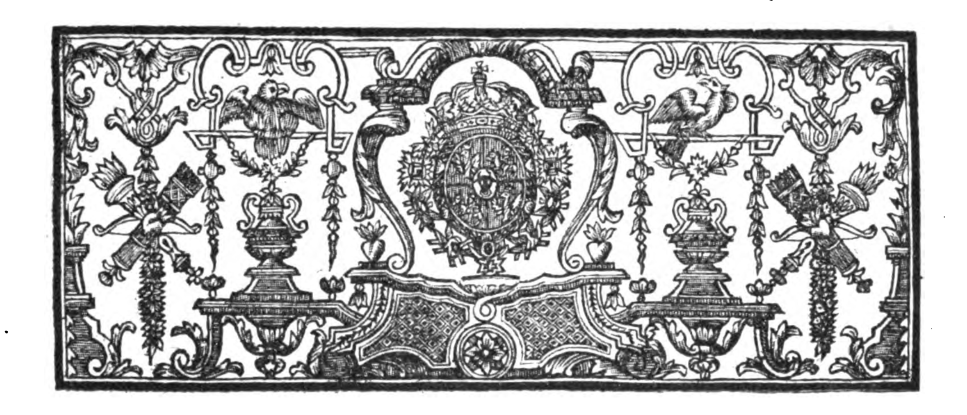
La lettre fut transmise au conseiller d'Etat, directeur du bureau de la justice au ministère de la Guerre ; puis, par ce haut fonctionnaire, elle fut adressée au maréchal de camp vicomte de Foissac-Latour, chargé de la division militaire. Ce fut en vain. Dans sa séance du 22 avril 1820, le conseil de Guerre de Metz acquittait Brice à l'unanimité (2). Le jugement fut applaudi frénétiquement par la foule qui se pressait dans la salle. En rendant compte au ministre de cette défaite, le lieutenant général de Vilatte cherche à s'en excuser : « Je puis assurer, écrivait-il, que les juges n'ont été influencés ni directement ni indirectement. Seulement, au prononcé du jugement il y a eu des marques d'approbation trop marquées et même inconvenantes de la part des spectateurs qui ont été rappelés à l'ordre par le président » (3).

(*à suivre*) Raoul Brice.

(1) Le 28 février 1820, le préfet de la Meurthe, Séguier, demandait au ministre de l'intérieur, dans l'éventualité d'un retour de Brice à Lorquin, qu'une brigade de gendarmerie fut casernée dans le village. *Arch. Nation.* A. F., 9.680.

(2) La cause de Brice fut plaidée par Me Crousse, avocat « qui s'est exprimé avec décence et mesure ». Compte rendu du préfet de la Moselle de Tocqueville. *Arch. Nation.*, *idem.*

(3) Dossier Brice. *Arch. Guerre.*



LE SÉJOUR DE STANISLAS

A DEUX-PONTS

La victoire de 1918, qui a refait l'unité de la Lorraine, ne saurait laisser nos compatriotes indifférents aux événements qui se passent à notre frontière du nord-est. On comprend du reste, par les leçons de l'histoire, l'attention toute particulière avec laquelle est suivie en Lorraine la politique rhénane de la France. L'un des faits les plus curieux à rappeler à cet égard, c'est le séjour que fit le roi Stanislas Leszczinski, dans une petite ville située au seuil même de la Lorraine, à Deux-Ponts.

Colonisée à différentes reprises par des Messins, orientée vers la France par sa position géographique, la ville de Deux-Ponts fut depuis le moyen âge une des étapes importantes de Metz à Francfort. Entretenant avec Metz, avec Bitche et avec Strasbourg des relations commerciales suivies, elle formait avec ses environs un duché gouverné depuis le début du xve siècle par toute une suite de ducs palatins appartenant à des branches différentes. En 1681, le duc Frédéric-Louis, de la famille des Deux-Ponts-Landsberg, étant mort sans postérité, le duché passa à la branche voisine, les Deux-Ponts-Kleeburg. Le prince régnant de cette famille était alors le roi de Suède, Charles XI ; mais il n'était duc que de titre, car le duché appartenait en fait à la France qui le conserva jusqu'au traité de Ryswick. Ce fut donc à partir de 1697 seulement que le duché de Deux-Ponts revint à son héritier légitime, Charles XII, roi de Suède.

Les circonstances dans lesquelles Stanislas vint se fixer à Deux-Ponts sont assez originales. C'est une jolie page à ajouter à l'histoire de ce monarque qui disait « préférer une liberté dangereuse à une servitude tranquille » et de qui

Charles XII disait qu' « il n'avait jamais vu d'homme si propre à concilier tous les partis ».

En 1704, Charles XII qui venait de conquérir la Pologne, reçut à sa cour Stanislas Leszczinski, envoyé par l'Assemblée de Varsovie. Sa physionomie pleine de hardiesse et de douceur n'eut pas de peine à lui conquérir l'amitié du roi de Suède, qui le fit couronner roi de Pologne à Varsovie en 1705. Le nouveau roi suivit Charles XII en Saxe, où fut conclu en 1706 un traité de paix, aux termes duquel le roi Auguste renonçant à la couronne de Pologne, reconnaissait Stanislas pour légitime souverain. Le nouveau monarque resta avec Charles XII, en Saxe, jusqu'en septembre 1707 et revint avec lui en Pologne pour en chasser les Moscovites. Mais le roi de Suède, ayant poussé trop loin les armées du tsar, fut complètement battu en juillet 1709 et Stanislas ne se trouvant plus en sûreté en Pologne fut obligé de se retirer en Suède puis en Turquie. Les affaires politiques de Suède n'ayant pu se rétablir, Charles XII offrit à son protégé pour son entretien et celui de sa famille tous les revenus du Duché de Deux-Ponts et l'invita à s'y rendre. Stanislas accepta l'offre de son généreux ami et, sous le nom de Comte de Kronstein, se mit en route à travers la Transylvanie et la Hongrie pour rejoindre par Vienne sa nouvelle résidence.

Le 4 juillet 1714, escorté du gouverneur suédois, le baron Hennings von Strahlenheim et des hauts fonctionnaires de la ville partis à sa rencontre, Stanislas fit son entrée à Deux-Ponts dans une voiture attelée de six chevaux. Il y fut d'autant mieux reçu qu'il était universellement connu et que la ville, depuis longtemps privée de cour, n'avait jamais vu son souverain. Il fit aux habitants l'impression d'un seigneur aimable et sociable. « Il parlait bien le latin, l'allemand et le français, allait publiquement à pied à travers les rues de la ville, portait un habit bleu et une perruque blonde. Il chaussait constamment des bottes et fumait assidûment le tabac ». Le palais ducal étant occupé par les services du gouvernement suédois, Stanislas fut logé à la maison d'Oxenstiern. Il y fut rejoint au mois d'octobre par la reine Catherine Opalinska et leurs deux filles, Anne et Marie, qui fixées en Suède n'avaient pas revu le roi depuis novembre 1712.

Bien que traité comme un souverain, Stanislas mena la vie la plus calme, partageant son existence entre sa famille et ses amis. Il manifestait son goût éclairé pour les lettres et les arts, s'intéressait à améliorer le bien-être de ses hôtes, faisait le bien dans le pays, justifiant ainsi le mot qu'on lui a prêté : « Le vrai bonheur consiste à rendre les autres heureux ». Cette vie si simple ne l'empêchait pas de faire avec les siens de fréquentes excursions à Hornbach, à Bitche, à Sarreguemines, à Bliescastel et surtout au monastère de Grafenthal en

Bliesgau, où il fit la connaissance de l'évêque de Strasbourg, le futur cardinal Armand de Rohan, qui eut sur sa destinée et sur celle de sa fille Marie une influence décisive. Le prélat fut dès lors en relations épistolaires suivies avec Stanislas et l'un et l'autre se rendirent de fréquentes visites à Elsasshausen et à Deux-Ponts. Et, tout en s'efforçant de connaître et de fréquenter tous les nobles et évêques des environs, le bon roi recherchait volontiers la conversation avec les Bipontins. Il parlait à quiconque l'approchait, mais sa parole avait moins de réserve si son interlocuteur parlait français.

La ville de Deux-Ponts bénéficia des marques d'intérêt que lui portait Stanislas. Il consacra une grande partie de ses revenus à agrandir et à embellir la cité qui avait beaucoup souffert des guerres antérieures. Il dressa un plan de rues plus larges, de maisons en style uniforme rappelant l'Orient et attacha son nom à la Faisanderie (*die Fasanerie*), dont il fit, avec le concours de l'architecte suédois Sundahl, une résidence élégante qu'il baptisa *Tchifflick* en souvenir de son séjour à Bender (Bessarabie).

Son séjour à Deux-Ponts fut pourtant attristé par la mort de sa fille aînée, la princesse Anna, dont la tombe érigée au monastère de Grafenthal a aujourd'hui disparu. L'existence de Stanislas dans cette ville fut également troublée en 1717 par un complot politique dressé contre lui et qui échoua. Les conjurés condamnés à mort comparurent devant Stanislas, qui leur fit grâce de la vie et poussa la grandeur d'âme jusqu'à les rendre à la liberté, en leur intimant toutefois l'ordre de quitter le pays.

Lorsque le 5 janvier 1719, un courrier de la cour de Suède apporta à Deux-Ponts la nouvelle de la mort de Charles XII, ce fut pour Stanislas une perte irréparable. Tout en larmes, il annonça le décès de son protecteur, au comte palatin Gustave-Samuel-Léopold, héritier désigné pour le trône ducal.

Stanislas ne crut pas devoir accepter le petit apanage en espèces que lui offrit le nouveau duc. Il resta encore une année à Deux-Ponts, s'écartant de plus en plus de la cour princière et lui préférant la vie tranquille dans sa maison et dans son jardin. Averti par l'évêque de Strasbourg, devenu cardinal de Rohan, de l'infortune de Stanislas, le duc d'Orléans, régent de France pendant la minorité du Dauphin, lui offrit en France un asile à son choix et une modeste pension. Stanislas accepta l'un et l'autre avec reconnaissance et choisit comme résidence la petite ville de Wissembourg, en Alsace.

Quand la famille royale quitta Deux-Ponts, tous les habitants rassemblés dans les rues, la saluèrent une dernière fois avec émotion et le comte Gustave-Samuel

la fit escorter jusqu'à Pirmasens par un détachement de cavaliers. Ces témoignages de regret étaient sincères, car lors des négociations des fiançailles de Marie Leszczinska avec Louis XV, la population de Deux-Ponts salua avec joie les préliminaires du mariage. Le conseil municipal de la petite ville ayant envoyé une adresse de félicitations à Stanislas, celui-ci y répondit le 20 juin 1725 par une lettre autographe remerciant les Bipontins de la déférence qui lui avait été témoignée par eux pendant son séjour dans leur ville et chaque année la reine de France recevait à Versailles des cerises de Tchilfftck.

Maurice TOUSSAINT.



DIALOGUE PATOIS

— Où est-ce que vous allez comme ça donc? que deheu dans lo corant de l'hiver lo maîte d'ecoûle au Gilot que pesseu su lé route évo sé beile blouse et i cabat su l'bret.

— J'm'en va à S'court, woir note Marie, j'leur zi emporte deux trôis mohés de hatré et de grillade. Et peu, ma fo, que l'éjoute, pisque ç'a lé moude, j'les invitrai é minjeu lé grouatte po dieumanche.

— C'est loin d'ici chez votre Marie? que fait lo maîte d'écoûle?

— Oh, oui, ç'a long! y faut po lo moins doux bonnes houres.

— Et pour revenir, refait lo maîte?

— Oh, mais que répond lo Gilot, ç'a bien pu coh po reveni! on gaïgne au moins treu quaire d'houre.

— Et pourquoi?

— Pasqu'on revient en dehandant, ma fo!

U. NOIREL.

TRADUCTION

Où allez-vous comme ça donc, disait, dans le courant de l'hiver, le maître d'école au Gilot qui passait sur la route avec sa belle blouse et un cabat sur le bras.

Je m'en vais à Secourt (1), voir notre Marie, je leur emporte deux ou trois morceaux de hatré (foie) et de grillade (viande fraiche de porc). Et puis, ma foi, qu'il ajoute, puisque c'est la mode, je les inviterai à manger la grouatte (mou), pour dimanche. — C'est loin d'ici chez votre Marie, fait le maître d'école? — Oh, oui c'est loin! il faut pour le moins deux bonnes heures de marche. — Et pour revenir, refait le maître! — Oh, mais répond le Gilot, c'est bien plus court pour revenir! on gagne au moins trois quarts d'heure. — Et pourquoi? — Parce qu'on revient en descendant, ma foi!

(1) *Secourt*, village de la Moselle, canton de Verny, situé sur l'un des versants de la côte de Delme.



UNE " FIAUVE " DE REVENANTS EN LORRAINE

LES SOTRETS CHEZ LES BÉCHECLOUX

A mon ami Charles Daudier.

Dans la nuit profonde de la vallée du Rupt-de-Mad, une lumière brillait, là-bas, chez les Béchecloux : Assises autour de la lampe, trois commères du village jabotaient. Il n'y avait aucune peine à reconnaître à la façon dont elles tournaient leurs cheveux sous leurs bonnets, que c'étaient la Béchecloux, la Beauvalet et la Nicole Guerrechoux, trois tempéraments de Lorraines. La Béchecloux, de sa gargamelle, disait :

— Si vous étiez des noz, vous ne verriez pas trois fois le soleil se lever sur le Rud-Mont, que vous n'ayez entendu d'abord le beau sabbat des *sotrets* (1) dans notre écurie... Tous nous commençons de verdir comme des Carême-Prenant, comme si on nous brûlait l'estomac avec du verdelet, foi de chrétienne!...

— Moi, interrompit la Nicole Guerrechoux, grasse de chair et rousse de poil, ces histoires de sotrets, c'est le nid de la souris dans l'oreille du chat!... Je ne peux pas croire que les esprits démons reviennent effrayer les chevaux et lâcher nos vaches la nuit!... Aussi j'ai décidé mon grand feigniant d'homme, puisqu'il a été garde-champêtre dans le temps à Vandelainville, à faire sentinelle une bonne fois dans vos écuries... Au moins, c'en sera fini une bonne fois, je pense, avec ces sornettes et diableries qui empêchent maintenant toute la Woëvre de

(1) Bas esprits qui hantent les écuries en Lorraine.

dormir... Le Guerrechoux faisait des façons : « Assez, n'est-ce pas, avec vos manières de demoiselle! Vous irez faire sentinelle, comme je vous le dis! Autrement, vous aurez à compter avec moi! » Il ergotait, disant que son cousin avait été aux écoles, qu'il lui avait dit : « Par le corps Dieu, il n'y a jamais eu de « sorciers, mais des ensorcelés! » qu'on devait s'en rapporter à lui... et patati, et patata... Assez, vous dis-je! Vous irez chez les Béchecloux monter le guet la nuit, ou autrement, vous n'aurez pas besoin de rentrer ici!... Ma chère, il a filé doux comme un mouton!... Voilà comme je mène *le mien!*

— T'as tout de même de la chance de faire tes quatre volontés avec un homme de cette farine-là, toi... Si le mien savait que je viens ici guetter les sotrets, ça serait une révolution dans le logis! exclama la femme Beauvalet, sèche comme un mairain de vigne.

Au même instant, la porte s'ouvrit : Un paysan en sabots fournis de menue paille, à la figure boudeuse et revêche, parut.

— Bonsoir, femmes!...

— Bonsoir Béchecloux!... répondirent les paysannes en tricottant autour de la lampe.

— Rien encore? interrogea la Nicole Guerrechoux...

— Rien!... grommela le vieux, inquiet.

— Pourtant il y a déjà deux heures que ça dure, remarqua la rouquine, une gaillarde ... Moi, je dis et redis que tout ça, c'est le nid de la souris dans l'oreille du chat! Ne m'en croyez?

— Mon Dieu, ne parlez pas comme ça, vous, ils vous entendent, savez-vous? *Ils* jetteront un sort sur nous autres, avec vos imprudences de bouche!...

— Je n'ai peur de rien! fit en se redressant la Nicole Guerrechoux. Attila pourrait reparaître avec ses jaunes devant Scarponne; l'évêque de Metz, ce sacré Etienne, pourrait revenir donner l'assaut aux murailles de Prény, mon cœur ne tremblerait pas plus que quand je corrige mon gueux d'homme... Ce serait le diable en personne, que je ramasserais un paisseau dans une vigne, et le malin sentirait l'échalas voler en éclats sur son échine verte!...

C'était bien vrai que cette gaillarde de femme ne branlait devant rien au monde. Son mari qui parfois s'ivrognait, recevait d'elle des volées de coups de bâtons, et la jeunesse du pays, plusieurs fois, l'avait promené dans les rues, à califourchon sur un bourricot, en lui tournant le dos, comme autrefois dans les villes plaisantes de l'ancienne France. Quand il était soûl, il fallait voir comme elle le faisait filer dret devant elle, en lui donnant de l'échalas dans le dos!

— M' amie, souffla la Béchecloux, ne parlez pas du diable à la légère!... Cela pourrait vous amener de fâcheuses aventures...

La rouquine tordait la bouche, en riant.

— Ma grand' la borgne, qui ne fut mie une bête à foin, par le sang le Dieu! mais qui avait de la jugeotte dans sa tête, nous a souvent redit à la veillée des choses et des choses!... Tant que je crois que plus d'un à l'Académie de Montauville se croit bien malin, et qui en a vu moins que ma grand' la borgne!...

Elle se mit alors à faire débit de faits troublants, de ces légendes comme il s'en colporte encore autour des cheminées que les hivers rallument dans notre vieille Lorraine...

C'était, chez les Vertaillis, seigneur et dame d'Arnaville, une porte qui se mouvait toute seule, la nuit, comme si des pages et des damoiseaux invisibles circulaient dans les corridors sombres du château... C'était, chez les Clotildins, des fleurs du jardin, humides encore de la rosée du matin, qui avaient tombé miraculeusement des lambris en tourbillonnant... C'était chez la Dâdiche, de la ruelle des Fossés-de-Vieille-Ville, une horloge dorée qui s'arrêtait net à l'heure et à la minute où les *hans* (gens) du pays rendaient à Dieu leurs esprits... Chez les Tournebroche, dans la chaussée La Reine-Brunehaut, les chiens, douloureusement, tiraient sur leurs chaînes et aboyaient aux étoiles, chaque fois que des trépassés se glaçaient dans la mort par les nuits lourdes d'angoisse et d'horreur...

Et chacun, emmi ces gens de craintive créance, de sentir frissonner sa chair sur ses os, au récit des diableries épouvantables que la Bécheclou̇x tenait de sa grand' la borgne, qui oncques n'eût la bouche impure d'un seul mensonge!

Seule, la Guerrechoux ricanait :

— Tout ça, c'est le nid de la souris dans l'oreille du chat! Il faut avoir reçu à la tête un fort coup de hache pour donner foi à ces lanterneries!

— Vous parlez, sauf votre respect, comme un tambour! remarqua l'homme Bécheclоux... Au chant du coq, je trouve toutes nos bêtes lâchées dans l'écurie, et pourtant, la veille, c'est moi-même qui solidement les ai attachées...

— Ou avez cru les attacher!... rectifia l'insolente Nicole, forte en gueule.

— Je vois trouble, alors? Dites-moi que je me suis soûlé comme votre homme, j'aime mieux!...

Et tandis que la discussion devenait fielleuse, et que les coups de langue écorchaient et faisaient mal, le Guerrechoux, embusqué par l'ordre de sa femme dans l'écurie des Bécheclоux, pour surprendre les sotrets, s'impatientait dans les ténèbres, où il se tenait comme une statue de pierre. Il pestait et sacrait contre tous ces arriérés qui croyaient aux diables, et contre sa femme qui l'obligeait à faire le factionnaire sous prétexte qu'il avait été dans les temps garde-champêtre à Vandelainville...

D'autres que lui avaient déjà surveillé l'écurie hantée. Des gars du village, qui

n'avaient pas froid aux yeux, racontaient qu'au moment où ils entraient brusquement avec des lanternes dans le lieu hanté, ils avaient eu l'impression que les sotrets, agiles comme des follets et souples comme des couleuvres, déguerpissaient à la diable... Un vent froid avait soufflé : *frou !... frou !...* Les lanternes s'étaient éteintes, et les gars n'avaient rien vu qui ressemblât à quelque humain.

Impatienté, le Guerrechoux allait s'en aller retrouver les commères commérant chez la Bécheclоux, quand une forme, vague, poussa la porte... Etait-ce donc vrai maintenant qu'il y avait des sotrets ? Et sa bête de femme, bête à manger du foin, aurait-elle donc tort de faire la maligne ? Le Guerrechoux entendit le sotret respirer, reprendre même sa salive sur ses lèvres : « Tiens, voilà que les sotrets filent eux aussi de la *crachale !...* (salive) » pensa l'ex-garde. il vit le fantôme passer dans un rayon de lune qui tombait d'une lucarne. « Tiens ! le sotret a une moustache de mousquetaire ! remarqua le Guerrechoux... Il n'y a pas de perruquier là-bas ? » Puis il vit l'esprit se diriger vers un recoin, où grinça le couvercle du coffre à avoine. « Il faut de l'avoine pour les chevaux, là-bas ? se demanda notre homme... Par ma foi, ma femme qui a toujours tort... surtout quand elle me rosse... va-t-elle avoir raison une fois ? » Un bruit pareil à des graines glissant dans un van d'osier, puis crac ! le couvercle qui retombait lourdement, un cri aigu : « Aïe !... », un tressaillement de toutes les bêtes...

— Les sotrets sont pris ! cria la rouquine... Vous entendez ?

L'homme Bécheclоux ouvrit la fenêtre croisée. On entendit un corps à corps terrible dans l'écurie, des cris, des appels. La gaillarde femme se précipita un bâton à la main, et dans la nuit, elle vit son mari cogner dru sur un grand escogriffe, qui à chaque coup de bâton de cornouiller drillait comme un cabri ! Cependant le Guerrechoux avait garrotté le sotret, et le poussait vers la lumière, là-bas, vers le Bécheclоux qui avançait avec sa lampe pour voir le diable en personne...

— Jésus-Marie ! Vous croyez, donc ! C'est pourtant cette sainte Nitouche, ce grand dadais de Florentin ! On lui donnerait le bon Dieu sans confession ! Attendez, voleur d'avoine, tu vas avoir aux yeux du beurre noir pour toute la saison ! Amenez-le par ici ! tempêtait la Nicole Guerrechoux, d'une voix de stentor...

Alors, dans la chambre des Bécheclоux, à la grande joie des commères qui, réveillées par le bruit, affluaient de toutes les maisons, la rouquine, armée d'un bâton de cornouiller, administra au sotret une rossée telle, que jamais, de mémoire d'homme, un mortel n'en reçut d'une femelle !...

Le sang lui pétait des yeux ; et la rouquine lui bourrait les poings dans les

orbites et lui abattait le bâton sur les reins, avec tant de passion, que le grand escogriffe gémissait comme un diable et drillait comme un cabri.

A un moment donné, elle s'arrêta ; et se tournant vers les spectateurs :

— Faut-il que je le tue, puisque je suis en train ?

Mais elle n'attendit pas la réponse :

— Tu le mériterais bien, salaud ! lui cracha-t-elle à la face... Mais tu n'en vaux pas la peine, tiens ! Notre cochon, lui, fait du bien après sa mort ; mais toi, tu viendrais encore nous empuanter !... Attends, que je t'en distribue encore quelques-uns à droite ! Ça n'a pas pris de ce côté-là comme de l'autre ! Tiens, attrape, sotret !...

Et la Nicole lui desserra encore quelques rudes coups de poing qui firent gicler du sang. Cela faisait pitié.

— Donnez-lui une goutte à boire, maintenant ! fit quelqu'un.

Comme le sotret faisait des difficultés pour accepter, la rouquine le saisit au collet :

— Tu vas boire une goutte, hein ? autrement, tu auras encore de la danse ! menaça, colère, la Guerrechoux.

Il ne se le fit pas répéter. Il avala la goutte, d'un air penaud et bien contrit. Les hommes le délivrèrent de ses liens, et lui rendirent sa liberté, avec menace des gendarmes s'il osait proférer seulement la plus petite plainte...

On ne le revit jamais plus dans le village : sa femme et lui décampèrent dans la nuit...

MORALE

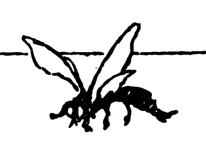
Messieurs les Sotrets, rappelez-vous que si nos écuries sont à vous, vos dos sont à nous !

Gabriel Gobron.





CHRONIQUE



Chronique du pays messin

En écrivant ces lignes, 4 avril, j'aperçois dans le ciel les premières hirondelles : c'est l'annonce du printemps, un signe d'espérance. Que n'en est-il de même des jours de paix qui succèderont à la nouvelle demi-guerre actuelle ? Que nous en sortions plus forts encore et victorieux, aucun doute ne serait possible, si dans tous les évènements humains l'imprévu ne jouait souvent un rôle déconcertant : c'est sur cet imprévu qu'est basée évidemment la résistance du Reich, résistance presque toute de surface d'ailleurs ; l'opinion de nos officiers qui reviennent de la Ruhr est unanime sur ce point. Notre occupation a encore comme résultat fort important de démasquer aux yeux des populations rhénanes les fourberies et les mensonges de leur gouvernement, grâce aux communications parallèles des comptes rendus allemands et français sur tout ce qui se passe sous leurs yeux. Elles jugent ainsi et sévèrement leurs gouvernants, et si elles obéissent et obéiront toujours du reste à ceux qui les dirigent, elles commencent à comprendre : l'avenir se chargera probablement du reste.

La répercussion de la résistance allemande à la livraison de la houille, du déclenchement et de la prolongation anormale des grèves en Sarre et en Moselle dues aux accointances boches, s'atténue petit à petit au fur et à mesure de l'arrivée du coke dans les usines de la Moselle et de la Fensch. Les hauts-fourneaux sont débouchés les uns après les autres, le chômage prend fin d'autant plus vite qu'on est en train de recruter parmi le personnel des mines de fer les travailleurs nécessaires pour aller accomplir dans la Ruhr le travail que refusent les ouvriers allemands : les volontaires ne manquent pas grâce aux avantages offerts et l'horizon s'éclaircit aussi de ce côté

Il n'en est peut-être pas tout à fait de même dans les pays de culture qui avoisinent immédiatement les mines de houille lorraines. Les troubles suscités par les éléments grévistes allemands causent une véritable petite terreur dans les campagnes. J'ai entendu des habitants des environs de Boulay se plaindre de ne pas oser s'absenter de leurs demeures pendant une seule nuit, par crainte des rôdeurs qui parcourent le pays boisé.

C'est le revers de la médaille lorraine. Le pays va certainement traverser dans quelques années une période de prospérité sans précédent par suite de l'extension considérable que prendra l'industrie, mais il faut bien s'attendre à ce que, comme dans tout autre centre industriel, les grèves viendront parfois perturber la vie des populations qui du reste profiteront largement en d'autres temps du développement des rapports commerciaux.

Les commerçants de la Moselle viennent déjà de ressentir les effets du renversement de la situation économique. Ils se plaignaient naguère de voir la plus grande partie des acheteurs lorrains aller dans la Sarre et en Rhénanie acquérir les objets d'un prix trop élevé qu'ils débitaient eux-mêmes, les plaintes ont cessé, car Rhénans et Sarrois affluent dans la région, raflant quantité de marchandises ; d'où hausse anormale des prix et plaintes d'autre genre des consommateurs cette fois. Ainsi les bras du fléau de la balance économique oscilleront longtemps encore avant qu'un équilibre tant soit peu stable ait été établi.

En attendant cette heure, gendarmes et douaniers, aidés cependant par des détachements de troupe, sont sur les dents dans les régions où sévissent les grèves. Il est certain que de l'autre côté de la frontière la gendarmerie elle aussi à fort à faire. Cette situation peu sûre existera toujours dans ces contrées où sont accolés quatre pays différents. Les malfaiteurs et les pêcheurs en eau trouble de toutes sortes auront beau jeu pour passer les frontières les unes après les autres et égarer les poursuites. Le seul remède possible consistera dans la création d'une gendarmerie ou d'une police internationale pour assurer l'ordre et la sécurité publique. Ne serait-ce pas l'amorce d'une union économique fort désirable dans l'avenir entre ces pays qui possèdent chacun une part des richesses d'une valeur inappréciable que renferme le sous-sol des Ardennes, des Vosges, du Hardt et des hauteurs de la Moselle ?

Les événements sont fort hypothétiques, mais ce qui est réel à cette heure, c'est la dissolution d'unités militaires, avec les changements de garnison de certains corps en cours d'exécution. Metz perd son titre de gouvernement militaire, conserve celui de chef-lieu du 6e corps d'armée, acquiert celui de chef-lieu de la 6e région militaire de nouvelle création. Les mutations obligées, qui vont s'en suivre, dans le corps des officiers s'opéreront, paraît-il, dans la garnison elle-même, pour les officiers mariés tout au moins. De cette façon les tribulations des familles militaires seront réduites au minimum, et les habitants de Metz qu'unissent tant de liens de parenté et d'amitié avec le monde militaire ne seront pas atteints dans leurs affections et leurs sympathies.

Bien peu d'autres événements méritent d'être signalés. Avec les beaux jours, les distractions intellectuelles proprement dites se font plus rares, pour laisser du temps libre aux promeneurs et aux admirateurs de nos côteaux couverts un peu prématurément de la neige, des fleurs des arbres fruitiers de toutes espèces. Cependant la société d'archéologie a inauguré une série de conférences-promenades dans le Vieux-Metz, qui cadre avec le besoin de secouer un long hivernage. La première de ces conférences a obtenu un succès auquel on était loin de s'attendre, les autres n'en auront pas moins certainement.

D'autre part, M. le général de Lardemelle, commandant le 6e corps d'armée, toujours prêt à s'attirer les remerciements des Messins par son obligeance inlassable, offre aux excursionnistes la primeur de la visite de plusieurs des forts légués par les Allemands, sous la seule réserve de certaines précautions à prendre à cause des munitions qu'ils renferment encore. Ces visites ne constitueront pas une des moindres attractions messines de la saison d'été. Seule l'entrée prochaine, permise à tous, dans l'île du Saulcy, l'ancienne poudrerie française, pourra leur faire concurrence, quand l'île sera octroyée en location provisoire à la Ville de Metz.

A. Lallemand.

Chronique luxembourgeoise

L'*Alliance française*, fidèle à son programme et consciente de son rôle de défenseur de la culture latine en Luxembourg, nous a offert au cours de sa campagne d'hiver, qui touche à sa fin, des régals oratoires d'une rare saveur.

De toutes les conférences que nous eûmes à entendre je retiendrai comme particulièrement intéressantes celle de M. René Benjamin *sur les quatre faces de l'esprit français* et celle de Mgr Baudrillart *sur la famille française*.

René Benjamin, auteur de l'inoubliable *Gaspard*, de la *Farce de la Sorbonne*, etc., nous a entretenus pendant cinq quarts d'heure de l'esprit de M. Léon Daudet, de M. Maurice Barrès, de M. Courteline et de M. Sacha Guitry et les accès de fou rire du public enthousiasmé fusèrent comme des salves de mousqueterie.

Mgr Baudrillart nous a parlé de la famille française et ses vertus séculaires faites d'esprit chrétien et de tradition.

Les mérites du président actuel de l'Alliance Française M. Charles Dumont, à l'endroit de la pénétration de la langue française en Luxembourg, lui ont valu récemment la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Rarement distinction fut plus méritée, car l'attachement de M. Dumont à l'idée française est aussi ancien que ses premiers pas dans les sentiers de la pensée humaine. On n'a qu'à l'approcher pour être fixé, sa conversation se trouvant émaillée de traits d'esprit qui trahissent le fond de sa culture française vaste et profonde.

Je suis d'ailleurs convaincu que la félicité de M. Dumont et de ses nombreux collaborateurs et adhérents serait portée à son comble, si les efforts convergents de tous les amis de la France nous amenaient enfin cette refonte de l'enseignement primaire, dans lequel l'allemand détient toujours la première place.

Sortis de l'orbite germanique, à tout jamais je l'espère, notre orientation intellectuelle doit nous porter de plus en plus vers l'ouest, c'est-à-dire vers cette France bien-aimée, pour faire contrepoids à l'influence germanique de n'importe quel côté qu'elle vienne.

Les événements en préparation imposent forcément à l'Alliance Française un rôle de mentor auquel elle ne faillira pas, car elle sera le centre de ralliement de tous ceux qui considérent la France comme la fille aînée de la civilisation latine et comme le flambeau éclairant les avenues de l'avenir. Elle dira avec Fustel de Coulanges que « le véritable patriotisme, le véritable amour de la France ce n'est pas l'amour du sol, c'est l'amour du passé, c'est le respect des générations qui nous ont précédées. »

En tenant compte de cette considération, l'Alliance Française restera indépendante et neutre et elle nous assurera comme par le passé, les concours de tout ce que la France compte de noble, de généreux et de désintéressé, sans distinction d'opinion politique philosophique. ou religieuse.

Le 27 mai, l'union sacrée se fera autour du *Monument du Souvenir*, dont l'inauguration solennelle se fera à cette date. Ce monument dû au ciseau du sculpteur luxembourgeois Cito sera érigé sur la place de la Constitution, à la mémoire des engagés volontaires luxembourgeois sous les drapeaux des armées alliées et surtout de la Légion étrangère. Les travaux commencés, il y a quelques mois, avancent très rapidement et, sauf imprévu, tout sera prêt en temps utile. La Société d'Initiative, de Tourisme et d'Embellissement (*Sites*), jeune et fougueuse, a été chargée par le comité de l'organisation des festivités. Tout fait prévoir que la réussite sera complète et qu'une grande affluence de spectateurs du plat pays, de France et de Belgique se pressera ce jour dans le cadre riant de notre belle cité. Sans nul doute nos amis nancéiens viendront partager notre allégresse en bon nombre, mais qu'ils prennent leurs mesures quant au logement, avant qu'il soit trop tard.

A son tour le comité local du Souvenir Français a pris l'initiative de l'érection d'un mausolée destiné à abriter les cendres de tous les soldats français morts en captivité ou après l'armistice en Luxembourg et disséminées dans les cimetières du pays. Ce

mausolée sera construit au cimetière de Notre-Dame, à Luxembourg. Le comité, constitué à cette fin, compte de nombreuses personnalités françaises et luxembourgeoises et ne comprend du côté luxembourgeois que des personnes qui se sont devouées ouvertement et, souvent même au péril de leur liberté, pour la cause française, pendant la guerre. Les sommes recueillies atteignent déjà un très joli montant et il est d'ores et déjà certain que tous ces héros morts pour la France trouveront une dernière demeure digne des sacrifices accomplis en service commandé ou face à l'ennemi.

La saison théâtrale, aussi morne que possible, tire à sa fin. Trompé de trop nombreuses fois, le public est surtout reconnaissant à la Municipalité de Nancy de nous avoir envoyé, à deux reprises, un fort contingent de la troupe du Théâtre municipal de Nancy, pour nous offrir les régals de *Lakmé* et de *Werther*, agrémenté l'un de la *Cavalleria rusticana* et l'autre du ballet *Myosotis* La représentation de Werther eût ceci de spécial que nous eûmes l'occasion de voir notre compatriote Venant Paucké jouer le rôle d'Albert, dont il s'acquitta très honorablement. Cependant la saison théâtrale s'est clôturée par une représentation du *Théâtre royal de la Monnaie* de Bruxelles donnant le *Barbier de Séville* et une autre du *Théâtre du Marais* (réplique belge du *Théâtre du Vieux Colombier de Paris)*, nous donnant *M. Badin*, de Courteline et *Hyménée*, de Gogol. Me référant à mes doléances antérieures, je pourrai donc dire : « *Finis coronat opus.* »

La *Mission alsacienne* conduite par M. de Witt-Guizot, regagnant Strasbourg après une longue randonnée à travers tous les pays de l'Europe amis ou alliés, s'est arrêtée pendant deux jours à Luxembourg. pour visiter toutes les institutions intéressantes, tant scientifiques qu'économiques, et tous ses membres sont partis avec une profonde impression, nous laissant l'espoir d'une extension grandissante de nos anciennes relations, mises en danger par la conclusion d'une union économique avec la Belgique.

La dernière semaine, une forte délégation d'étudiants des diverses universités belges, a rendu visite aux étudiants immatriculés à Bruxelles, Liège, Gand, etc.. Les fêtes et réceptions organisées à cette occasion se sont déroulées sans incident et il faut espérer que des avantages tangibles en résulteront pour le Grand-Duché.

Le dernier recensement a accusé la première fois, depuis longtemps, un recul net de la population. La circonscription rurale du Nord perdra même un député. Malgré notre nouvelle orientation économique, l'élément allemand est encore très fort. La municipalité de la capitale étudie même l'introduction d'une taxe de séjour pour parer à l'infiltration de ces hôtes indésirables.

Quant à la politique intérieure du Grand-Duché, nous nous débattons en pleine crise parlementaire. Il est vrai que la lutte se circonscrit momentanément au seul Parlement, pendant que la grande masse se tait encore.

Luxembourg, le 9 avril 1923. Gust. GINSBACH.

La vie artistique à Nancy

LES PROJETS DE MONUMENTS DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS
EXPOSITIONS GEO CONDÉ ET LUCIEN QUINTARD

Un monument aux morts doit être élevé au cimetière du Sud. La municipalité, toujours pleine de bonnes intentions, en a réservé le concours aux élèves et professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts. Les résultats exposés le mois dernier au Salon Carré de l'hôtel de Ville en sont excellents. Certes l'effort et la reconnaissance des élèves a été a la « hauteur des sentiments qui inspiraient le Conseil municipal » ainsi que le disait, ou à peu près, le règlement. Il y a eu, peut-être, des égarements, des faiblesses chez quelques-uns, mais la valeur de l'ensemble les a amplement rachetés. Les projets étaient anonymes, bien entendu, et désignés par des numéros seulement.

Le numéro 8, attirait la vue, dès l'entrée, par son excellente présentation révèlant un peintre et un décorateur exercé. Une mosaïque relevait l'architecture harmonieuse de cet élégant obélisque, compromis agréable entre les lignes serpentines de l'école de Nancy et les formes rigoureuses et simples de l'actuelle architecture. L'effort fait pour sortir de la banalité ordinaire de ce genre de monument, en en gardant toutefois l'économique sobriété rend ce projet un des plus intéressants. Le numéro 9 est d'une insignifiance absolue. Le 10, confuse chapelle flamboyant dans un rayonnement, est gâté par une frise de tanks. Le 11 a employé la cible tricolore des tirs de foire comme attribut guerrier. Le 12 et le 13 sont d'une belle simplicité de lignes, mais manquent de proportions et sont gâtés, le premier par des urnes trop grandes et l'autre par une inscription trop longue. Le 14, très bien présenté, a pu plaire à certaines gens qui se complaisent dans le style des socles de statues et des défaits de marbriers. Le projet 1, le plus décoratif, représente une femme armée qui barre, de son épée mise en travers, le portique que forme le monument proprement dit. Mais l'auteur a-t-il pensé que, par l'embrasure de sa porte on apercevait, non les ifs idéalisés qu'il y a mis, mais des usines et des terrains maraîchers, ce qui pourrait déplaire à des esprits chagrins. Le 2 combine d'une manière peu heureuse l'obélisque et le mur. Le 3 et 4 sont différentes versions d'une même œuvre et d'une présentation parfaite ; mais la conception est loin d'égaler l'exécution : en haut d'une énorme bonbonnière parsemée d'attributs, un tout petit lion, fils dégénéré de la « lionne blessée » et du « lion de Belfort », s'étrangle en avalant un drapeau de travers. Les projets 5 et 6 se maintiennent dans une honnête moyenne. Le 7 est présenté, sur un fond lamentable d'épicéas mauves et gris en zinc découpé, mais la noblesse de l'idée rachète toutes les faiblesses de l'exécution. Pas de complications inutiles, mais seulement un bloc d'une sobriété égyptienne, très dépouillé, qui se dresse au fond d'un hémicycle où monte un escalier. Le jury, composé de la municipalité et du comité de surveillance de l'Ecole des Beaux-Arts, l'a judicieusement choisi avec les n°s 8, 3, 4, 10 et 14 pour un second concours avant le choix définitif. Les maquettes plus poussées et probablement un peu modifiées qui seront alors présentées, permettront à l'auteur du projet 7 de racheter toutes les négligences d'exécution et de décoration qui gâtent son monument, et d'en faire une œuvre qui saura s'imposer au goût d'un comité soucieux des intérêts artistiques d'une ville comme la nôtre.

* * *

La galerie Curé abrite ce qu'il y a de meilleur dans la peinture nancéienne. Après Ventrillon, Guillaume, et en attendant Goor, voici Geo Condé, un artiste jeune, travailleur et intelligent. Il s'essaye à la peinture au couteau et ses toiles sont comme une terre retournée par la charrue et pas encore hersée. Mais on y devine un grain semé, qui va lever et donner une excellente récolte. Ses paysages sont de beaucoup le meilleur de son œuvre. L'artiste s'est arrêté, par un automne ensoleillé, sur les routes des environs de Nancy et a peint les teintes jaunes paille des champs et des files d'arbres. En hiver il s'est plu à regarder un bachot à demi submergé à travers des branches basses, noires et dépouillées : il en a tiré la meilleure toile de son exposition, dans des tons noirs, argent et bistres ; il s'en dégage une tristesse froide de jours de pluie pénible et forte.

Il sait peindre les eaux avec une simple maîtrise. Il connaît la Moselle, sa vallée, ses laveuses naïves et comme taillées dans du sapin tendre, qui font des cercles dans l'eau en battant leur linge. Il aime Liverdun autant que Guillaume qu'il suit d'ailleurs de très près dans beaucoup de ses toiles et comme lui, il sait rendre son charme sombre.

Quittant le paysage, il s'est essayé dans le portrait. Mais les résultats sont moins heureux : un certain académisme se mêle bizarrement aux souvenirs de Renoir. Son

« 14 juillet au village » surpasse de beaucoup tous ses visages. Ce jeune peintre est un des beaux espoirs du groupe Curé, des « curistes » comme on les nomme déjà.

* * *

Lucien Quintard est un paysagiste d'une toute autre école que ceux-là. Il se rattache au groupe que nous montre le Cercle artistique : Laferrière, Renaudin. Mais il les surpasse l'un et l'autre ; il sait faire chanter les rives brumeuses de la Moselle, les paysages de la Lorraine. Il se souvient de Corot, et surtout de ceux qui le suivirent plus ou moins loin, les Cazin, les Potelin. C'est un artiste probe, consciencieux, qui peignait la nature comme il la voyait, sans simplifications, sans recherches. Lucien Quintard est mort depuis plusieurs années. Ses héritiers ont eu la touchante pensée de faire vendre une partie de ses œuvres au profit de notre Ecole des Beaux-Arts.

La galerie Mosser a exposé les œuvres « des maîtres de la gravure moderne ». A quelle époque du XIXe siècle se place cette gravure moderne ? Des bois de Louis Jou, de Célestini et de Prouvé tranchent heureusement sur cet ensemble, où nous avons été toutefois heureux de ne pas voir les gravures en couleurs des sous-Hérouard et des sous-Millières, qui encombrent la plupart des vitrines de nos encadreurs.

Georges SADOUL.

Les livres

Général A. TANANT : *La Troisième Armée dans la bataille (Souvenirs d'un Chef d'Etat Major).* — La Renaissance du Livre, 255 pages in-16 (7 fr). — C'est souvent besogne aride que de rendre compte d'un livre, elle tourne vite au pensum. Mais aujourd'hui je bondis sur ma plume pour signaler aux lecteurs du *Pays Lorrain* « la Troisième Armée dans la bataille » et si je suis si pressé, c'est d'abord que le général Tanant, qui commande aujourd'hui l'Ecole de Saint-Cyr, est un de mes plus vieux et plus sûrs amis et que j'ai confiance dans ce qu'il écrit. C'est aussi et surtout que son livre est du plus captivant intérêt. Je viens de le lire d'un trait et quand je suis arrivé au point final, je n'ai eu qu'un regret, c'est qu'il n'y eut pas un second volume.

Le livre d'aujourd'hui est consacré à la bataille des frontières, à la Marne et à l'Argonne. Le général Tanant était alors commandant. Il avait quitté les chasseurs de Saint-Dié et de Saint-Mihiel, pour entrer à l'état-major du général Ruffey comme chef du bureau des opérations. Il est resté chasseur dans l'âme, capitaine du 10e ou commandant du 29e, mais il est devenu un remarquable officier d'état-major.

Avec un relief saisissant, une vie intense, sous un style volontairement simple qui ne vise pas à l'effet, revivent les premières journées de la mobilsation et de la guerre.

La 3e armée est concentrée entre Verdun et les frontières luxembourgeoise et belge. Son rôle est de chercher à ébranler et peut-être à percer le centre allemand. Si elle ne put accomplir cette tâche dont la réussite nous eut donné la victoire, du moins elle sut, devant un ennemi puissant, conserver ses forces et la troisième armée ne recula que par ordre, pour suivre le mouvement général de repli qui devait nous conduire à la Marne Elle fit tête et il faut lire le récit du beau combat du 25 août à la manœuvre duquel le commandant Tanant prit la part la plus heureuse. Ce jour-là, les divisions de réserve de Maunoury culbutèrent les soldats du kronprinz qui refluèrent en désordre jusqu'aux portes de Metz. Maunoury dut interrompre la poursuite, il était appelé sous Paris avec la 6e armée. On sait le reste. Mais le soir du 25 août en Lorraine, ne laissa-t-on pas échapper la victoire ?

Puis c'est la bataille de la Marne, la 3e armée entre Bar-le-Duc et Verdun, le 6e corps à la Vaux-Marie, le 15e à Vassincourt, le recul allemand, la victoire encore qui apparaît.

Et après ces espoirs lumineux, la longue et désespérante lutte d'usure, Saint-Mihiel et Chauvoncourt, Montfaucon, Vauquois et enfin et surtout la sinistre forêt d'Argonne, le Four-de-Paris, la Haute-Chevauchée, Bolante.

Ces récits sont captivants ; pour ne pas les affaiblir, il me faudrait copier tout le livre, j'aime beaucoup mieux que le lecteur l'achète, il en aura pour son argent. Bien des leçons se dégagent du livre du général Tanant, il en est une que je ne voudrais pas passer sous silence. Les officiers d'état-major ont eu pendant la guerre une assez mauvaise presse. Que certains n'aient pas toujours eu le tact nécessaire vis-à vis de la troupe qui souffrait, c'est bien possible. Mais à entendre certains officiers de troupe, l'état-major ne servait pas à grand'chose, en tout cas, il avait tous les défauts. L'histoire ne date pas d'hier, c'est celle des membres et de l'estomac qui lui non plus ne servait à rien. Il y a aussi des ouvriers qui pensent que le patron ou l'ingénieur est assez inutile. Il est assis toute la journée, il mange bien, il dort dans un bon lit, il a une maison confortable et, pendant ce temps-là, l'ouvrier seul produit. Il n'y a qu'à supprimer le patron ou l'ingénieur, tout ira aussi bien. L'expérience a été tentée en Russie, elle ne semble pas avoir donné de bien remarquables résultats.

On a dit souvent que si Napoléon avait perdu la bataille de Waterloo, c'est qu'il n'avait plus son chef d'état-major, que Soult avait remplacé Berthier. Que penser alors de la grande guerre et des tâches multiples, inattendues souvent de l'état-major? Insister auprès de gens qui raisonnent serait enfoncer une porte ouverte, ceux qui ne raisonnent pas en penseront ce qu'ils voudront, si même ils pensent quelque chose. Il y a en tout cas une chose qu'ils ne pourront nier, c'est que quand les officiers d'état-major étaient appelés dans la troupe, ils étaient parmi les meilleurs et les plus aimés de leurs hommes. L'exemple du général Tanant est encore là pour le prouver ; la division qu'il commanda brillamment en 1918 ne l'a pas oublié.

En attendant qu'il écrive ses souvenirs de combattant, il nous montre une belle figure d'officier d'état-major, conscient de sa mission et de ses responsabilités et qui n'a qu'un seul guide : l'idée la plus pure du devoir.

Louis Sadoul.

Louis Viardin, *La Maîtrise des Eaux et Forêts de Neufchâteau avant la Révolution*. Epinal, impr. vosgienne, 1923, 96 pages in-8. — A côté de nos archives nationales, départementales et communales, il en existe d'autres, conservées par diverses administrations. On néglige trop souvent de les consulter. Il est vrai qu'elles ne sont pas toujours facilement accessibles aux chercheurs et qu'il n'en existe pas d'inventaires imprimés. C'est sans doute à cause de cela que l'histoire de nos forêts, si importante cependant pour notre province, a été peu étudiée. Nous ne connaissons sur la question que deux ouvrages, remarquables il est vrai : celui de M. Ch. Guyot, *Les Forêts lorraines jusqu'en 1789* et celui de M. P. Boyé, *Les Eaux et Forêts en Lorraine au XVIIIe siècle*, mais l'histoire particulière de nos régions forestières reste à écrire. Il faut donc savoir gré à M. Louis Viardin, de nous renseigner, dans cette brochure, sur la maîtrise des eaux et forêts de Neufchâteau. Celle-ci était fort importante et avait été constituée en 1747, par la réunion des grueries de Neufchâteau et Châtenois, et de Vaudémont ou Vézelise, et avait sous sa juridiction des forêts domaniales, celles de 106 communes, de 9 abbayes et de 6 cures. M. Viardin, décrit toutes ces forêts et rapporte sur elles tout ce qu'il a pu découvrir, non seulement dans les archives forestières, mais aussi dans les archives nationales et celles des départements de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges, commentant judicieusement les documents recueillis. On trouvera, dans cette brochure, œuvre d'un forestier averti et d'un Lorrain fervent, quantité de renseignements précieux.

— *Les Vosges et l'Alsace, guide du touriste, édité sous le patronage du Club vosgien*, tome I.

Strasbourg-Paris, librairie Istra. — Au moment où les excursions reprennent dans nos belles Vosges, bornons-nous à signaler ce premier volume d'une publication qui rendra aux touristes d'inappréciables services. Dans un prochain numéro, quand le second volume nous sera parvenu, nous publierons un compte rendu détaillé.

Charles SADOUL.

Jurisprudence de la Commission supérieure des Dommages de guerre, suivie de la loi du 17 avril 1919 (mise à jour au 1er février 1923), par J. TRAPENARD, docteur en droit. Editeur : Camille Robbe, O. Marquant, successeur, 98, rue Léon-Gambetta, Lille (6 fr.; franco, 6 fr. 75). — Ce volume de 188 pages rendra les plus grands services aux sinistrés, aux associations de sinistrés et à tous ceux qui de par leurs fonctions ou leurs professions, sont chargés de l'examen des dossiers de dommage de guerre. Le meilleur accueil est réservé à ce travail d'une incontestable utilité dans notre région. C. E.

Le Père Ingold

Le Père Ingold, dont la mort attristera bien des érudits, était de la lignée des grands oratoriens du XVIIe siècle, de ces chercheurs passionnés que furent les Richard Simon, les Lecointre et tant d'autres qu'il a contribué pour une bonne part à nous faire connaître. Nombre d'œuvres inédites, nécessaires à l'intelligence des querelles religieuses sous le règne de Louis XIV, lui doivent d'avoir vu le jour ; citons de volumineux *Mémoires domestiques pour servir à l'Histoire de l'Oratoire*, par le Père Batterel et les *Vies de quelques prêtres de l'Oratoire* par le Père Cloysault. Ses études sur le jansénisme au XVIIe siècle sont aussi très remarquables. Attiré par la grande figure de Malebranche, il fit de ce côté des découvertes inappréciables. C'est lui qui retrouva et publia la fameuse *Vie de Malebranche* par le Père André, si longtemps recherchée par Cousin et que l'on finissait par croire définitivement perdue ; c'est lui encore qui publia le testament du grand philosophe et qui fournit les plus curieuses précisions sur ses habitudes et ses goûts intellectuels. Encouragé par Boutroux et le professeur italien Michelangelo Biblia, il avait formé le projet de célébrer solennellement le bi-centenaire de la mort du célèbre oratorien, le 13 octobre 1915. Mais les événements l'en empêchèrent. Retiré à cette époque à la Trappe d'Aicy, dans le Jura, il se contenta de rééditer un opuscule très rare de Malebranche les *Méditations sur l'Humilité et la Pénitence*.

Né à Cernay en 1852, engagé volontaire en 1870, après des études au séminaire de Strasbourg, il était entré jeune à l'Oratoire de Paris; il s'était retiré en Alsace annexée, lors de la dissolution de cette société. Etabli à Colmar, puis au couvent du Mont des Olives, près de Mulhouse, il dirigea avec son frère la *Revue d'Alsace* et étudia de nombreuses questions alsaciennes. Très suspect aux autorités allemandes, il revient en France au début de la déclaration de guerre, prit du service comme brancardier et fut aumônier de la 30e D. I. Comme ses publications dévoilaient plus d'une intrigue, comme elles faisaient taire bien des oracles, il eut des adversaires même parmi les siens. Mais aujourd'hui, tous, je l'espère, sauront rendre justice à cet érudit, qui préféra toujours les documents certains aux plus éloquentes suppositions. L. BARBEDETTE.

Nouvelles lorraines

Nos compatriotes. — Le grand prix de littérature coloniale pour l'année 1923 a été décerné à un Lorrain, M. Gaston Joseph, originaire de Sarralbe, pour son roman *Koffi* qu'on peut considérer comme une vraie peinture de la vie noire, contrairement au détestable *Batouala*, qui a tant servi à la propagande antifrançaise.

— M. Masson, président du Conseil d'administration de la Société des Magasins-

Réunis, né à La Broque (anciennes Vosges), a été promu officier de la Légion d'honneur.

— M. Emmanuel Hannaux termine le monument, qui sera élevé à la Cathédrale de Metz, en l'honneur de Mgr Dupont des Loges. Ce monument sera exposé au prochain Salon.

— C'est avec peine que nous avons appris la mort de M. Edouard Pinot, industriel, conseiller général des Vosges depuis 1910. Son intelligence, sa grande expérience des affaires, sa loyauté et sa droiture lui avaient donné une place de premier plan à l'assemblée départementale. Ses obsèques ont eu lieu à Rupt-sur-Moselle, au milieu d'une affluence considérable, le 10 avril.

Nancy. — Depuis 1892, un comité a réuni des fonds pour l'érection d'un monument commémorant la Bataille de Nancy de 1477. Des articles publiés dans le *Pays lorrain* en 1907 et une brochure éditée par notre revue, ont montré l'importance qu'eut cette bataille sur les destinées de la France. Les événements ont empêché le projet de monument d'aboutir. Voici qu'il est repris et le comité a décidé d'employer les fonds recueillis à la reconstitution, en la modernisant, de la pyramide qui s'élevait à l'étang Saint-Jean au XVIII[e] siècle, conformément à l'idée émise par M. J. Favier.

— Une *Journée Pasteur* aura lieu à Nancy le 27 mai.

— M. René Leblanc, expose en ce moment au Cercle artistique de très jolis dessins et d'intéressantes peintures.

Revues et journaux. — Le numéro du 14 avril de la *Révolution dans les Vosges,* contient, outre la suite des travaux en cours déjà signalés ici, le récit par M. Jean Kastener d'un curieux épisode de l'histoire de Plombières en l'an III ; des pièces inédites relatives au conventionnel Perrin, publiées par M. H. Hauck, etc.

— Dans le *Bulletin mensuel de la Société d'Archéologie lorraine* (janvier-mars), M. Gaston Zeller, édite et commente les lettres inédites de Louvois, Vauban, etc., relatives à l'origine de Sarrelouis.

— A lire dans la *Revue du Rhin et de la Moselle* divers articles sur la Rhénanie ; on y trouvera aussi de nombreuses informations lorraines.

— *Note Terre lorraine* continue à publier d'intéressantes chansons et de savoureux contes en patois des différentes régions lorraines. Cette revue vient de perdre un de ses bons collaborateurs M. l'abbé Chaudeur, qui lui avait donné un curieux roman en patois des environs de Toul.

— Dans les derniers numéros de *Politica*, intéressants articles de MM. Ch. Tardieu, F. Hauser, J. Canu, A. Philip.

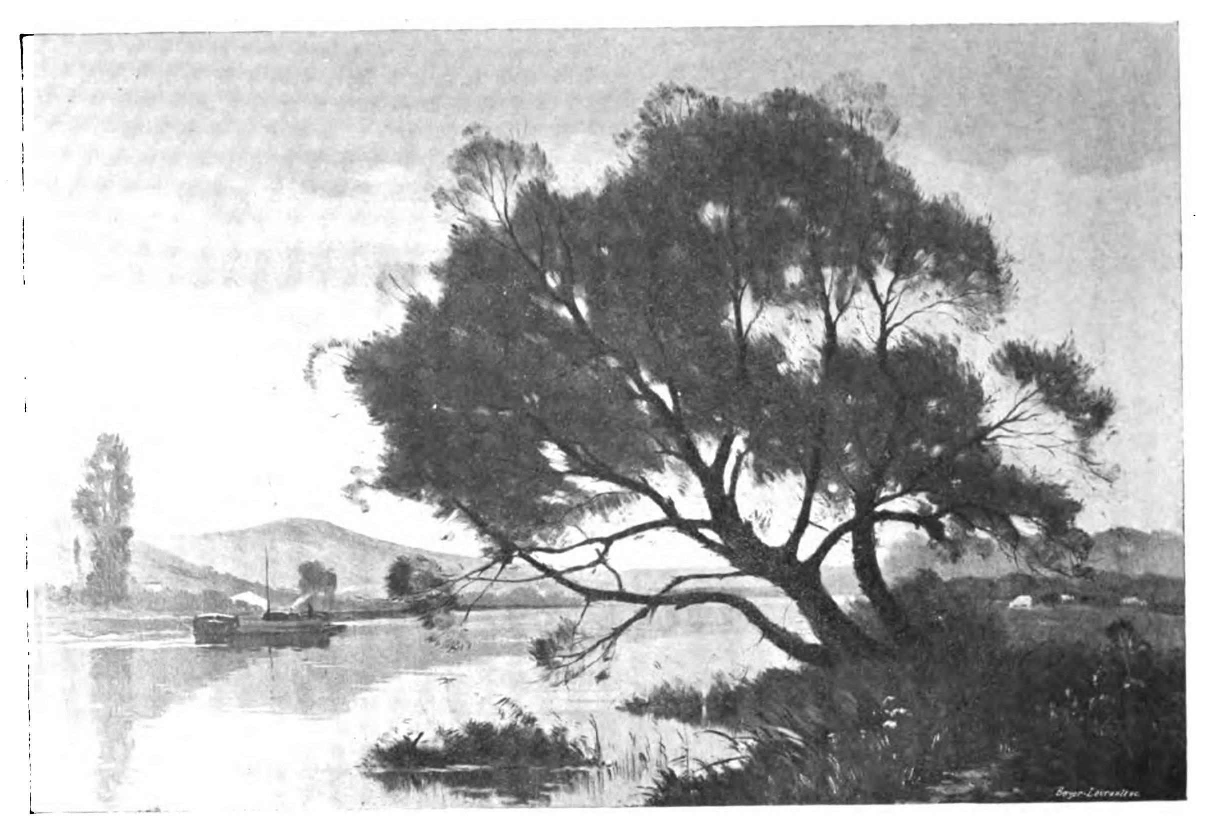
— La *Vie en Alsace* a publié son troisième numéro, en tout point digne de ceux qui l'ont précédé et qui font de cette revue une publication bien vivante et fort bien présentée. Mais pourquoi y place-t-on Bitche en Alsace, alors que l'héroïque petite ville est lorraine et fut même du duché ?

— Dans la *Pensée française* (14 avril), M. Saint-Abin montre la nécessité, pour la sécurité française, de la création d'une Rhénanie, état tampon. On peut relever dans cet article quelques erreurs, notamment lorsqu'il attribue à quelques Français l'idée d'une annexion.

— L'*Est républicain* publie un émouvant feuilleton local : « Réfugiés », dû à M. Paul Ladurelle. C. S.

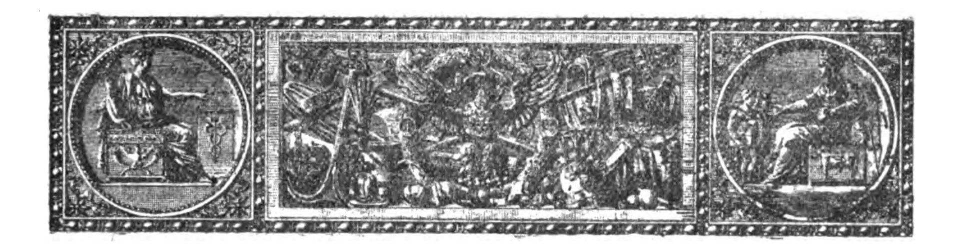
Le directeur-gérant : Charles Sadoul.

Ancienne Imprimerie Vagner, 3, rue du Manège, Nancy.



LA MOSELLE A CORNY, effet du matin

(d'après le tableau d'Albert Marks)



CRIMINALITÉ D'APRÈS GUERRE

La statistique ne passe pas pour une distraction folâtre et les chiffres, d'ordinaire, n'ont rien de réjouissant. Le droit aussi est une science sévère et le titre de mon article semblera peut-être bien morose. Et pourtant la curiosité du public se porte avec une passion, que certains jugent à bon droit excessive, vers les grandes audiences criminelles et les comptes rendus tapageurs. Pourquoi ne s'arrêterait-elle point à une vue d'ensemble sur la criminalité ?

Innombrables sont les problèmes que la guerre a fait naître.

En voilà un qui intriguait bien des gens ; il est dans une certaine mesure le baromètre de la moralité publique : Quel sera l'effet du grand bouleversement sur le nombre des crimes et des délits ? A cette question souvent posée, la réponse n'a guère varié. Le nombre des infractions à la loi pénale va subir une très sensible augmentation, certains disaient même une augmentation énorme.

Les chiffres que j'apporte, ceux des poursuites en 1913 et en 1921, dans les quatre départements du ressort de la Cour d'appel de Nancy, ne semblent point, tout au contraire, justifier ces prévisions pessimistes. Sans doute, chacun le sait, on tire souvent des statistiques des conclusions contradictoires. Qui donc a dit qu'il y avait trois formes de mensonges : le mensonge ordinaire, le moins grave, le parjure et la statistique. Une appréciation pour être vraie doit porter sur un certain nombre d'années et un rayon étendu qui font disparaître les causes locales ou occasionnelles. Les chiffres de quatre départements, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges et Ardennes, qui comprennent des populations assez variées, industrielles et agricoles, des villes grandes ou moyennes comme des villages écartés, ces chiffres ont déjà une incontestable valeur quand ils s'étendent à toute une année. Ils peuvent donner pour le moins un aperçu intéressant. L'avenir seul pourra dire si les constatations d'aujourd'hui seront encore vraies demain.



Ce que maintenant je puis dire, en mettant en garde le lecteur et moi-même contre un optimisme prématuré, c'est que le nombre des délits non seulement n'a pas augmenté, mais se trouve même en diminution marquée.

Ce nombre des délits, il faut tout d'abord l'apprécier par rapport au chiffre de la population et ce premier élément de statistique conduit à une constatation navrante, malheureusement trop connue. La population du ressort de la Cour de Nancy, de 1.595.495 habitants au recensement de 1911, s'est abaissée à 1.372.684 au recensement de 1921. La diminution est de 222.871 unités, soit environ 14 %. Il faut tenir compte, il est vrai, de la diminution sensible de l'élément militaire dans l'Est, de la suppression de nombreuses garnisons et des grandes places fortes, Toul et Verdun, par exemple.

Je crois me rapprocher assez près de la vérité en évaluant à 10 % en chiffres ronds la diminution de la population civile, seule justiciable des tribunaux ordinaires.

Le chiffre des délits aurait donc dû diminuer de 10 %. En fait cette diminution est sensiblement plus considérable. Il semble donc qu'il soit permis de dire, si invraisemblable que puisse paraître cette constatation, que la guerre a amené une diminution des actes criminels.

Nous trouverons peut-être une explication ou du moins j'en proposerai une. Pour la chercher, il est nécessaire d'examiner rapidement les principales grandes classes de délits.

Le problème le plus angoissant était certes celui de la criminalité de l'enfance. Je l'aborde le premier.

Il est superflu de dire que l'éducation de l'enfant a été singulièrement négligée pendant les hostilités. Le départ du père à l'armée, sa mort souvent hélas, la faiblesse de la mère restée seule, le manque de surveillance, la mobilisation des instituteurs, les spectacles peu moralisateurs de tous les jours, tout cela tendait à abaisser singulièrement la moralité de l'enfant. La criminalité a cependant subi une augmentation moins considérable que celle qu'on pouvait redouter. En 1912, dans le ressort de Nancy, 756 mineurs de 18 ans ont été poursuivis, en 1921, il y a 754 poursuites, chiffre sensiblement égal. La diminution de la population indique que, toutes proportions gardées, le nombre des enfants coupables a augmenté, mais ne pouvait-on craindre davantage. Ne peut-on espérer aussi une amélioration et penser que les causes ayant atteint la moralité de l'enfance ont une tendance à s'atténuer. De fait en 1919 et 1920 le nombre des mineurs poursuivis était sensiblement plus élevé, la situation s'est améliorée notablement en 1921. Dans l'arrondissement de Nancy par exemple, 192 mineurs ont été poursuivis en 1921, le chiffre de 1920 était de 250. Je ne puis rapporter tous les

chiffres de 1922, ils ne seront connus que dans quelques mois, mais je sais que dans l'année écoulée le nombre des mineurs poursuivis, à Nancy, a encore fléchi, il n'est plus que de 151. En 1913 il était de 178. Il y a une diminution de 27 poursuites qui est appréciable. Il est possible de faire mieux encore. Les œuvres de protection de l'enfance prennent tous les jours plus d'importance et plus de force. Une loi de 1912 avait institué en faveur de l'enfance coupable un certain nombre de mesures utiles et protectrices, la guerre en a malheureusement interrompu l'application. A Nancy, un comité vient de se constituer et se met énergiquement à l'œuvre. Il espère étendre bientôt son action non seulement au département de Meurthe-et-Moselle, mais encore à tout le ressort (1).

Voilà pour l'enfance et j'arrive à la criminalité générale.

En 1913, quinze mille quatre-vingt-huit individus (15.088) avaient été poursuivis devant les 18 tribunaux correctionnels du ressort, en 1921, ce nombre s'est abaissé à 12.249 soit une diminution de 2.839, donc 18 à 19 °/₀ en moins, alors que la population a diminué de 10 °/₀ seulement.

A regarder les choses de près, la diminution est en réalité plus considérable. Les lois de guerre ont en effet créé un certain nombre de délits nouveaux dont le plus connu est celui de spéculation illicite.

Si quelques-uns de ces délits sont en train de disparaître, ils n'en ont pas moins fait l'objet en 1921 d'un millier de poursuites qui logiquement devraient être déduites du total à comparer. La diminution du nombre des délits en 1921 sur 1913 serait à très peu de chose près de 3.839 soit 25 °/₀ environ. C'est à ce chiffre, je crois, qu'il faut s'arrêter et somme toute il est satisfaisant.

Et même il semble que le nombre des délits continue à fléchir. Je viens de le dire, je n'ai pas encore tous les chiffres de 1922 qui ne sont point encore rassemblés, mais je connais la statistique de Nancy et elle marque un fléchissement notable du nombre des délits. 2.202 prévenus en 1913 et en 1921 : 2.074. En 1922 le nombre des individus poursuivis a été seulement de 1.697. La baisse sur l'année précédente est de 377 ; elle est donc considérable.

Le rapport annuel de la préfecture de police, qui vient de paraître, conduit aux mêmes constatations. Le préfet de police déclare qu'à n'en point douter, la criminalité est en décroissance sensible et régulière, il attribue cet heureux résultat aux mesures énergiques prises tant en matière préventive qu'en matière répressive. 12.942 arrestations avaient été opérées en 1921 dans le ressort de la préfecture de police, en 1922, les arrestations s'abaissaient à 11.895.

(1) Si des lecteurs du *Pays Lorrain* voulaient collaborer à l'œuvre généreuse du relèvement de l'enfance coupable, je leur serais reconnaissant de m'envoyer leur adhésion, 25, rue de Boudonville. La cotisation annuelle n'est que de cinq francs. Inutile de faire remarquer que par le temps qui court, c'est pour rien.

Le préfet de police déclare avec raison que l'énergie est la meilleure sauvegarde contre les actes criminels. La diminution des arrestations n'est donc point le fait d'une police moins bien faite ou trop débonnaire.

Verrions-nous surgir une vague de moralisation ? Je n'ose poser ce point d'interrogation consolant.

Il ne suffit pas de regarder l'ensemble ; pour bien apprécier la criminalité d'après guerre, il faut descendre dans le détail.

Trois délits seulement sont en augmentation, aussi bien à Nancy que dans le reste du ressort, c'est donc une règle générale. Il s'agit, d'une part, des poursuites contre les étrangers dont les papiers ne sont pas en règle et d'autre part, des procès dressés contre des cabaretiers en faute, délits peut-être minimes, mais mieux surveillés que jadis et avec raison. Je ne cite pas de chiffres pour ne pas rendre mon exposé trop aride, il l'est déjà bien assez. Quant au troisième délit en augmentation, j'éprouverais quelque hésitation à le signaler, si on ne pensait généralement que la guerre l'a rendu plus fréquent encore. Donc, c'est presque rendre hommage à la vertu que de dire qu'il y a seulement 54 poursuites de plus pour adultère depuis Rocroi jusqu'au fin fond des Vosges (248 contre 194). Je ne ferai certainement rougir aucune lectrice en précisant que Nancy pour sa part revendique 56 poursuites contre 40 en 1913. Et comme de toute évidence, chaque affaire comprend deux personnes, cela ne fait que 28 femmes coupables pour tout un arrondissement. Ce ne sont toutefois que les constatations officielles, restent les stocks invisibles et pour ceux-là, il n'est pas, que je sache, de statistique sérieuse.

Voyons maintenant les grandes classes de délits.

Je formerai le premier groupe avec les délits contre la probité, vol, abus de confiance, escroquerie. 3.424 poursuites en 1913 et 3.319 en 1921 donc 105 en moins. La régression est peu sensible et si on la rapproche du chiffre de la population, il faut conclure que si l'accroissement n'est pas très marqué, il y a une tendance à l'augmentation des délits contre la probité.

Ma seconde catégorie sera celle des délits de paresse : mendicité, vagabondage, filouterie d'aliments.

Quel a été l'effet de la fameuse vague de paresse dont on a tant parlé. A lire mes chiffres, on se demandera si elle a jamais existé ; ils indiquent une diminution considérable de ces délits pourtant très faciles à saisir. De 847 en 1913, ils sont descendus à 480 en 1921. La diminution est de 367, plus de 40 % ; elle serait plus considérable encore si d'assez nombreuses poursuites pour vagabondage n'étaient exercées contre certains des innombrables étrangers de toute race, de toute origine et de toute couleur qui traînent dans les régions libérées.

Quant au vagabond français, le client habituel et souvent reconnaissant des tribunaux et des prisons d'avant guerre, il est presque devenu un mythe. La mendicité n'existe plus guère qu'à l'état de souvenir. 50 poursuites en 1921 contre 235, à Nancy plus spécialement 11 mendiants au lieu de 70.

On ne voit plus guère de ces types étranges, épaves sociales qui n'avaient pas d'autre domicile que la prison. Rarement ils commettaient des délits graves, mais ils connaissaient à fond toute la gamme des menues broutilles qui leur faisaient passer l'hiver à l'abri et les laissaient libres quand les beaux jours étaient revenus. Ils n'ignoraient pas les noms des magistrats, souvent les particularités de leur vie, ils avaient étudié le caractère des gardiens, les avantages et les inconvénients de chaque prison et, en parfaite connaissance, ils avaient choisi la meilleure. Le Code Pénal et le Code d'Instruction Criminelle n'avaient pour eux aucun secret. Ils les avaient étudiés pour donner à leur existence plus d'agrément ; l'appel et le pourvoi en cassation n'avaient d'autre but que de les laisser plus longtemps à l'état de prévenus et non de condamnés définitifs, car ils avaient alors le droit, recherché entre tous et suprême objet de leur ambition, de fumer à l'heure de la promenade et de profiter de la modeste cantine. A la longue, ils avaient obtenu un petit emploi à la cuisine ou dans les écritures et les gardiens savaient qu'ils pouvaient compter sur leur zèle et leur exactitude. Souvent, à la libération, ce poste de confiance leur était réservé jusqu'au jour très prochain où on les reverrait.

Cette clientèle fidèle et au fond pas très dangereuse a été complètement dispersée par la guerre. Il est rare aujourd'hui d'en voir reparaître aux audiences quelque survivant.

Les causes de ce changement, il serait fort intéressant de les rechercher, mais ce serait une longue étude qui dépasserait et de beaucoup, les limites d'un simple article. A première vue et d'un mot, on peut les apercevoir dans le bien-être général, l'augmentation des salaires et la facilité de se procurer un travail qui donne une vie plus agréable et plus large. On ne peut que s'en féliciter. Le chemineau n'a jamais été intéressant que quand Richepin a fait de lui un poète et un sentimental. Dans la réalité, il n'est qu'un paresseux et trop souvent un candidat au crime.

La même constatation aurait été faite, paraît-il, dans les bureaux de bienfaisance dont la clientèle vraiment nécessiteuse aurait notablement diminué. Ici, je n'ai pas de chiffres à fournir, je me borne à répéter ce qui m'a été affirmé de divers côtés.

Enfin, troisième grande catégorie, celle des délits de violence, coups et blessures volontaires.

S'il est un délit dont chacun avait prévu l'augmentation, c'est bien celui-là. Les habitudes de la guerre devaient se continuer après la paix. Pour faire valoir son droit, on aurait recours à la force. Le soldat avait manié longtemps la baïonnette et la grenade, dans le civil, il les remplacerait par le couteau ou le revolver et celui qui serait sans armes aurait comme argument suprême ses deux poings.

Inanité des prévisions humaines !

Les faits de violence sont en diminution énorme, incontestable. De tous les délits, c'est celui-là qui marque la baisse la plus sensible. Et il n'y a pas à invoquer une police moins bien faite, une répression moins énergique. Les actes de violence sont toujours signalés par ceux qui en sont les victimes, l'enquête se poursuit dans des conditions généralement très simples et qui sont les mêmes que jadis. Il n'y a pas à douter, la guerre a adouci les mœurs.

Je précise.

Il faut mettre à part la rébellion et la violence aux agents de la force publique.

Le poilu avait juré haine à mort au gendarme. Rentré chez lui, il s'est singulièrement calmé et il a bien fait. 1.133 poursuites en 1913 et seulement 709 en 1921. Diminution de 442 délits, soit 35 %.

Pour les faits de violences à particuliers, la chute est plus considérable encore. De tous les délits, c'était en 1913, le plus fréquent, 3.548 prévenus avaient été poursuivis. En 1921, le nombre des poursuites s'abaisse à 2.089. C'est une diminution de 1.459 prévenus, soit plus de 40 %. Elle confirme les chiffres de 1919 et de 1920. Sur ce point la statistique ne semble pas permettre d'hésitation : on se bat moins qu'autrefois ; à Nancy en particulier 408 batailleurs en 1913, 288 en 1921 et 276 en 1922.

Cette constatation ne sera pas sans soulever quelque étonnement, la cause que je crois prépondérante, de cette situation inattendue provoquera peut-être, elle aussi, un peu de surprise. Elle ne m'en paraît pas moins évidente.

Cette cause, je la trouve tout simplement dans la diminution de l'alcoolisme.

Que la consommation de l'alcool ait diminué, c'est un fait dont le grand public ne se doute guère, qui le laissera peut-être sceptique. Mais voilà des chiffres venant de la source la plus sûre, de l'administration centrale, des directions des contributions indirectes, des syndicats et des marchands de vins, ils concordent tous, ils aboutissent à la même conclusion heureuse, ils indiquent non point une diminution légère, mais une chute considérable.

Sur l'ensemble du territoire français, en 1913, il avait été taxé 1.566.858 hectolitres d'alcool pur, en 1921 ce chiffre s'abaisse à 788.839 hectolitres, la diminution semble être exactement de moitié. En réalité, elle doit être plus considé-

rable. La statistique de 1921 comprend la consommation des trois départements recouvrés d'Alsace et de Lorraine qui n'est pas négligeable. Surtout l'impôt ne frappe pas que l'alcool de bouche, il atteint aussi, bien entendu, l'alcool destiné aux laboratoires, à certains emplois industriels, à la pharmacie, enfin aux parfums. Quelle est la part de ces usages en quelque sorte extérieurs, rien ne permet de la déterminer. On peut supposer sans trop de risques d'erreur, qu'elle est restée à peu près constante et même les parfums ne se sont-ils pas développés ? On en a tout au moins l'impression quand on passe devant les magasins ou même plus simplement dans la rue.

Très vraisemblablement, la consommation de l'alcool de bouche a baissé davantage. C'est un beau résultat. Les chiffres de nos quatre départements semblent indiquer une baisse beaucoup plus sensible encore, mais il est assez difficile de comparer les quantités de 1913 et celles de 1921, sauf pour la consommation générale. Depuis 1918, en effet, l'impôt est perçu non plus à l'arrivée chez le consommateur comme jadis, mais au départ chez le producteur. Comme nos départements ne sont pas de gros producteurs, on peut fort bien y consommer de l'alcool qui a payé les droits ailleurs et a été porté par suite au compte d'un autre département. La statistique locale garde cependant une valeur, d'autant plus que les marchands de vins reçoivent l'alcool en franchise et ne paient que quand ils vendent. Tout ce qui sort de leurs caves est compté dans le département même et comme ils alimentent les cafés et surtout les cabarets, les chiffres doivent être tenus comme sérieux.

De source officielle, voici les quantités d'alcool pur imposées en 1913 et 1921 dans nos départements.

En Meurthe-et-Moselle, 22.987 hectolitres pour 1913 ; en 1921, 5.629 hectolitres, diminution atteignant presque les trois quarts. Dans les Vosges le progrès est plus considérable encore : 15.282 hectolitres l'année d'avant-guerre, 3.488 hectolitres en 1921. La diminution dépasse les trois quarts, elle atteint presque les quatre cinquièmes. Les progrès sont surtout sensibles dans les arrondissements de montagne, les plus touchés par l'alcoolisme, par l'abus de l'eau-de-vie d'industrie dans les milieux ouvriers. Dans l'arrondissement de Saint-Dié, 6.283 hectolitres étaient taxés en 1913, le chiffre de 1921 est de 1.205, la diminution dépasse les 4/5.

Je ne résiste pas à citer à cette sorte de tableau d'honneur le canton de Raon-l'Etape, où la diminution atteint presque les 7/8, en hectolitres : 794 en 1913 et pour l'année dernière : 107.

Même situation dans les deux autres départements du ressort. Meuse :

11.609 hectolitres contre 2.205, diminution dépassant les 4/5. Ardennes : 16.665 hectolitres et 3.949, diminution de plus des 3/4.

Je n'ai pas voulu m'en tenir à ces chiffres officiels un peu secs et qui peuvent au surplus prêter à contestation en raison des changements apportés dans la perception de l'impôt. J'ai interrogé des marchands de vins et des cafetiers, tous m'ont fait la même réponse encourageante : leur vente d'alcool a énormément diminué, les uns m'ont dit des 2/3, les autres des 3/4. Dans un canton particulièrement alcoolique des Vosges, je ne le cite pas, car ce n'est point un honneur, — ce n'est pas en tout cas celui de Raon-l'Etape — dans ce canton où femmes et enfants, ouvriers des usines et bûcherons de la forêt buvaient la gouttes à pleines rasades, aux dires des marchands de vins, la diminution atteindrait les 4/5. Beaucoup auraient, m'affirme-t-on. perdu l'habitude de l'alcool. Résultat superbe que je suis heureux de faire connaître.

On me signale toutefois d'un peu partout que la consommation de 1922 marquerait une tendance à l'augmentation, mais augmentation légère et qui n'est pas de nature à faire craindre le retour des habitudes d'autrefois. Cette augmentation tient d'ailleurs, pour une part impossible à fixer, mais qui est certainement importante, à la présence d'ouvriers plus nombreux au cours de l'an dernier sur les chantiers de reconstruction dans les régions envahies.

Si je ne craignais d'alourdir mon exposé par de trop nombreuses citations de chiffres, je pourrais tirer d'intéressantes constatations du célèbre rapport sur l'alcool du sénateur Nicolas Claude (des Vosges). publié en 1887. En gros, je puis dire que depuis 1885 jusqu'en 1913, la consommation de l'alcool dans nos départements de l'Est était restée à peu près constante : 4^{l} 13 par habitant en 1885 ; 4^{l} 16 en 1913. Aujourd'hui cette consommation n'est plus que de 1^{l} 11.

Des progrès sensibles avaient été réalisés déjà avant-guerre, dans un département, celui des Vosges et je ne laisserai certes pas passer l'occasion de mettre fin à une légende trop répandue, qui veut que le département des Vosges soit particulièrement alcoolique. Rien de plus faux. En réalité, les Vosges étaient, en 1913, le département de l'Est où on buvait le moins d'alcool. Voici les chiffres de 1913 : 5^{l} 20 dans les Ardennes par habitant (5 litres en 1885) ; 4^{l} 20 dans la Meuse (3^{l} 58 en 1885) ; 4^{l} 07 en Meurthe-et-Moselle (3^{l} 39 en 1885). La consommation avait augmenté partout. Dans les Vosges, au contraire, la consommation s'était abaissée de 4^{l} 25 en 1885 à 3^{l} 52. La même proportion s'est maintenue après-guerre. La consommation par tête d'habitant est aujourd'hui la suivante, réserve faite à nouveau que les chiffres de la consommation locale peuvent être dans une certaine mesure faussés par la perception de l'impôt à la production depuis 1918 : Ardennes, 1^{l} 42 ; Meurthe-et-Moselle, 1^{l} 11 ; Meuse, 1^{l} 06 ; Vosges, 93 centi-

litres. Parviendrai-je à détruire une tenace légende, faire triompher la vérité et un hommage à la sobriété, relative tout au moins, des vosgiens. Je sais à merveille que les légendes ont la vie dure, je puis tout au moins essayer d'ébranler celle-là. De grands efforts avaient été faits avant-guerre dans les milieux industriels des Vosges. Des patrons, conscients de leur responsabilité et comprenant leur devoir, des femmes dévouées aussi, avaient entrepris contre l'alcool une vigoureuse campagne. Vraisemblablement, c'est en partie à leurs efforts que la diminution de l'alcoolisme dans les Vosges était due.

Si l'alcoolisme diminue, par contre la consommation du vin est en augmentation sensible. Rien de plus naturel. Le pinard a été l'un des facteurs de la victoire, nous lui devons quelque reconnaissance — on a même parlé de lui élever un monument — et comme fort heureusement nous ne sommes pas au régime sec, il fallait bien remplacer par quelque chose l'alcool disparu. Pour toutes sortes de raisons, le vin a pris en partie sa place, ses effets sont moins nocifs, tout paraît pour le mieux.

La consommation générale n'est cependant pas en augmentation très marquée. Je note en 1913 : 39 millions d'hectolitres; en 1921 : 44 millions. A ajouter bien entendu une grande partie de la consommation des vignerons. Dans nos départements de l'Est, l'écart est autrement considérable.

En Meurthe-et-Moselle par exemple, la consommation du vin passe de 715.663 hectolitres à 925.246. L'augmentation de 209.583 hectolitres dépasse légérement 1/4, alors que l'alcool a diminué des 3/4.

Dans les Vosges, l'augmentation est plus sensible : 717.857 hectolitres contre 414.101. L'augmentation est de plus de 300.000 hectolitres, près des 3/4; la diminution proportionnelle de l'alcool, est, il est vrai, plus considérable encore.

Chose curieuse. C'est dans les arrondissements de montagne, là où l'alcool est en plus grande baisse, que la consommation du vin a le moins augmenté. A Saint-Dié, l'augmentation est à peine de 1/5 ; dans le canton de Raon-l'Etape, qui est en train de devenir presque abstinent, la consommation du vin est restée sensiblement la même. Je ne voudrais pas accuser nos compatriotes de la plaine, à Mirecourt et à Neufchâteau, de cultiver un peu trop la bouteille. Mais enfin les chiffres sont là. Tiennent-ils tout simplement au fait que la récolte des vignes encore cultivées a été meilleure en 1921 qu'en 1913, c'est possible, mais je n'insiste pas, ces recherches m'entraîneraient trop loin et n'auraient qu'un intérêt relatif.

Dans la Meuse, l'augmentation du vin n'est pas énorme : 427.538 hectolitres contre 365.645. Dans les Ardennes, par contre, elle est proportionnellement très considérable. Avant la guerre, la boisson ordinaire était la bière, le département

ne consommait que 65.807 hectolitres de vin, en 1921, la consommation du vin a presque quadruplé : elle est de 216.929 hectolitres. Par contre, la bière a diminué des 3/4, il me reste à en dire un mot.

En France, l'usage de la bière a beaucoup diminué. La taxe est perçue non à l'hectolitre, mais au degré de teneur alcoolique et cela à la fabrication, à la brasserie même. Peu importe où va ensuite la boisson fabriquée. Il est donc assez difficile de relever le chiffre de la consommation par département, sauf dans certains cas particuliers que j'indiquerai rapidement.

Pour toute la France, il avait été taxé, en 1913 : 62 millions de degrés-hectolitres (chiffre arrondi); en 1921 : 42 millions de degrés-hectolitres seulement ont été fabriqués. Diminution de 1/3.

La consommation de la bière de luxe paraît s'être maintenue; la fabrication n'a que légèrement diminué dans les trois départements lorrains dont les brasseries travaillent pour l'ensemble du territoire et font de la bière pour les cafés. Par contre, là où la bière était la boisson courante, celle des repas, la consommation a beaucoup baissé.

C'est le cas pour les Ardennes. On y buvait une petite bière légère, fabriquée uniquement dans le pays et n'en sortant guère, car elle supportait difficilement le transport et son goût un peu spécial tentait peu une clientèle extérieure. Les chiffres de la taxe officielle indiquent donc assez fidèlement la consommation locale. Cette consommation a énormément diminué. En 1911, il avait été fabriqué : 2.334.092 degrés-hectolitres; en 1921, la production s'abaisse à : 809.807 degrés-hectolitres. J'ai déjà dit que la consommation du vin passait de 65.000 hectolitres à 216.000.

Le vin triomphe sur toute la ligne. Il n'est pas douteux que la guerre a contribué beaucoup à le populariser, surtout dans les départements consommateurs de bière ou de cidre. Le soldat à l'armée a pris l'habitude du pinard, de même, les nombreux réfugiés des départements envahis, ceux des Ardennes par exemple. En outre, bien des brasseries ont été détruites ou endommagées par les Allemands, il est possible, probable même, qu'elles n'ont pas toutes repris leur exploitation.

Il n'y a donc plus qu'une chose à faire : planter des vignes à force. Ce doit être surtout l'œuvre du Midi, mais on me signale de divers côtés qu'en Lorraine, on replante un peu partout des vignes qui semblaient à jamais abandonnées. Encore une conséquence de la guerre, j'ai déjà dit plus haut, mais je tiens à le répéter, que les effets du grand conflit étaient innombrables et cela parfois dans les domaines les plus inattendus. Je le constate une fois de plus avec la résurrection des vignes en Lorraine.

Après s'être étonné de la diminution de l'alcoolisme, le lecteur curieux, finissant par se dire qu'après tout elle est peut-être bien réelle, se demandera sans doute à quoi elle tient. La réponse me paraît facile.

Les causes de ce progrès, je ne suis pas assez optimiste pour les rechercher dans des sentiments très élevés. Sans doute, l'action des sociétés de tempérance n'est pas à dédaigner, la diminution de l'alcoolisme dans les Vosges avant-guerre semble bien le prouver, mais la diminution actuelle est beaucoup trop considérable pour pouvoir être attribuée à des raisons purement morales.

Les causes principales sont beaucoup plus terre à terre et d'ordre législatif ou économique.

Au premier rang, interdiction de l'absinthe, interdiction aussi de livrer à la consommation de bouche l'alcool d'industrie, l'innommable eau-de-vie de grain, de pommes de terre ou de betteraves, la base de la néfaste goutte à deux sous qui faisait tant de ravages dans la population ouvrière, surtout dans les vallées industrielles des Hautes-Vosges. Reste seule autorisée la consommation des eaux-de-vie naturelles, marc, rhum, mirabelle, eau-de-vie de fruits divers.

Puissent ces deux mesures être maintenues, leur effet a été considérable.

Après elles, est venue en 1920 l'augmentation formidable des droits, portés de 220 francs à 1 000 francs par hectolitre d'alcool pur. Et comme si ce n'était pas assez une légion de taxes diverses, taxe de luxe de 25 % entre autres, s'est abattue sur le petit verre.

Je n'oublie point quelques dispositions accessoires : interdiction d'ouvrir des débits où se vendent des spiritueux, augmentation du coût de la licence, enfin hausse considérable du prix des eaux-de-vie à la production. Les eaux-de-vie de pays ont plus que quintuplé, sans tenir compte des droits et taxes de luxe.

Bref, tout cela a amené le prix du petit verre à des hauteurs vertigineuses. La goutte à deux sous déjà citée — et j'y reviens, car c'était elle le grand fléau — n'est plus qu'un souvenir qui s'estompe déjà. Il y a une quarantaine d'années, je ne sais plus quel homme politique, assez peu clairvoyant, soutenait que, sous peine de révolution, on ne pourrait jamais l'augmenter, fût-ce de 5 centimes. Ce temps n'est plus. On ne prévoit pas plus son retour que celui de la douzaine d'œufs à dix sous ou de la viande à quinze sous la livre. Le petit verre de rhum ou de marc, aux dimensions réduites, coûte dans les cabarets les plus modestes 75 centimes au minimum. Le prix s'élève vite dès que le café prend un peu de façade, le prix moyen est de 1 franc, peut-être même davantage.

La vraie, l'unique cause de la diminution, la voilà. Les salaires ont beau être élevés, ils ne permettent tout de même pas d'absorber les innombrables verres de goutte que certains se payaient jadis avec une désolante régularité.

La vie chère a quelques avantages. A côté de tant d'inconvénients, voilà une consolation qui apparaît et comme il faut toujours voir les choses par le bon côté, sans perdre tout espoir dans la baisse, elle nous aidera peut-être à prendre patience.

L'étude de l'alcoolisme, comme de la criminalité, exigerait bien d'autres développements; il ne peut s'agir ici que d'un aperçu, d'un coup d'œil rapide. Deux ou trois réflexions cependant au hasard. Oui, dira-t-on, la consommation officielle de l'alcool a diminué, mais la fraude. Il est bien évident que l'élévation des droits est un stimulant de plus pour le fraudeur, mais ce fraudeur n'a-t-il point toujours existé ?

Je ne me risquerai certes point à aborder la question brûlante des bouilleurs de cru. J'aurais trop peur, bien que je ne brigue aucun mandat politique, d'attirer sur ma modeste personne les foudres de la société d'agriculture et l'anathème de tous les vignerons et planteurs; mais enfin chacun n'a qu'à rassembler ses souvenirs. Avant la guerre, ce n'était pas une opération très compliquée que de se procurer de la mirabelle sans payer les droits. Le fraudeur semblait bien, déjà à cette époque, donner son effort maximum.

Le vin, diront d'autres, fait de terribles ravages dans certains milieux. La clientèle bourgeoise, le petit rentier, le petit propriétaire ont dû, par dure nécessité, renoncer au vin, le nombre des consommateurs s'est restreint. Est-ce tout à fait exact. Sans doute, la classe moyenne, victime principale, sinon unique, de la vie chère, a dû souvent se mettre à l'eau. Mais l'usage du vin ne s'est-il pas répandu ailleurs, dans les campagnes par exemple, à la suite des habitudes de la guerre, d'une vie plus large et plus facile. Il ne faudrait peut-être point trop généraliser des cas particuliers, ceux de ces ouvriers qui sifflent le vin blanc à tout propos et boivent 7 ou 8 litres de vin par jour. D'ailleurs, la consommation générale de la France n'est pas en augmentation très sensible.

Des ivrognes, des alcooliques, il y en a encore et beaucoup. Très certainement, il y en aura même toujours. N'est-ce pas déjà énorme que leur nombre ait diminué.

On s'étonnera peut-être que je me sois uniquement attaché au nombre des délits et des poursuites correctionnelles, paraissant négliger les crimes et les Cours d'Assises. Je ne les néglige pas du tout; mais je ne crois pas que les statistiques purement criminelles puissent déjà être sérieusement étudiées. Je m'explique. La Cour d'Assises, interrompue pendant toute la durée des hostilités dans le ressort de Nancy, n'a recommencé à siéger qu'en janvier 1920, en janvier 1921 même, dans la Meuse. Ont été alors portés devant le jury un nombre assez considérable de crimes, commis pendant la guerre, dont l'instruc-

tion avait été retardée. Il y en a eu d'autres, venant des régions envahies, du temps de l'occupation allemande. Cette sorte de liquidation des stocks a augmenté notablement le nombre des affaires d'assises. Voici seulement que celles-ci rentrent dans la normale et cette normale semble confirmer les statistiques des poursuites correctionnelles.

En 1913, la chambre des mises en accusation a renvoyé devant le jury 104 affaires, en 1922, le nombre des arrêts de renvoi est de 100.

De fait, il n'y a guère qu'une Cour d'Assises du ressort dont le rôle soit réellement chargé, celle de Meurthe-et-Moselle. Dans les autres départements, le nombre des affaires est assez réduit. Dans les Ardennes et dans les Vosges notamment, en 1922, les Cours d'Assises n'ont connu que des sessions courtes et insignifiantes. La session de novembre cans les Ardennes ne s'est même pas ouverte, faute d'affaires. Session blanche, c'est le terme consacré. Session blanche aussi dans la Meuse, en avril 1923.

Il ne faudrait point oublier non plus qu'un certain nombre de crimes, et aussi de délits d'ailleurs, ont une cause occasionnelle, la présence dans les régions libérées d'une population cosmopolite qui renferme tout naturellement pas mal d'éléments louches. Parmi les crimes, les plus graves ont presque toujours pour auteurs des étrangers, en particulier, semble-t-il, des Arabes ou des Polonais.

Que deviendra la grande criminalité, il faut, je crois, attendre encore quelques années avant de répondre, rien jusqu'à présent n'indique une augmentation, tout au contraire.

Pour toutes mes constatations, je ferai d'ailleurs la même réserve. Elles m'étonnent un peu moi-même et il ne faudrait pas en tirer des conclusions trop fermes et trop absolues. De telles études doivent porter sur une longue période de temps, car il est souvent des causes temporaires qui disparaîtront peu à peu.

Aujourd'hui, deux faits cependant : diminution générale du nombre des affaires et, en particulier, des affaires de violence qui prennent très souvent naissance au cabaret ou entre individus plus ou moins excités. Cause qui ne paraît pas douteuse : diminution de l'alcool consommé, ce qui a pu faire baisser aussi quelques autres délits, les attentats aux mœurs, par exemple.

Ne soyons pas cependant trop optimistes et ne cherchons pas à voir luire l'aurore d'un temps où la vertu seule régnera sur la terre. C'est déjà beaucoup que le vice n'ait pas fait plus de progrès. La crainte du gendarme sera toujours le commencement de la sagesse ; ce gendarme ne doit pas devenir trop « bon enfant ».

Il ne faut pas non plus qu'il soit « sans pitié », le mieux est toujours de garder la mesure.

Louis Sadoul.



LES VIEUX

ILS sont assis devant l'âtre où flambe une bûche de charmille. Voilà près de quarante ans qu'ils sont en ménage et qu'ils triment pour amassèr un peu de bien à leurs enfants. Ceux-ci les ont quittés pour aller à la ville en les laissant seuls, rivés à la glèbe qui achève de tuer leur corps meurtri.

I

ELLE. — Chaque fois que je rêve de la Rosalie, cette fille-là qu'a mal tourné en ville, je suis sûre d'avoir des mauvaises nouvelles dans la journée... Te vas voir... Le facteur va passer chez nous pour nous donner une lettre de not' François...

LUI. — C'est vrai, y ne faut pas s'en réjouir... Chaque fois qu'y met la main à la plume, c'est pour demander... Y n'a pas plutôt le foin qu'y lui faut la paille... Je m'demande c'qu'y fait de son argent... On croirait, le diable me brûle, qu'y le met dans un sac décousu...

ELLE. — Paraît tout de même qu'il en faut pour vivre là-bas... Y me disait qu'un poreau, ça coûte quatre sous... Y a une chose qui m'a toujours resté su' l'estomac et que j'ai pas pu digérer... Pourquoi, dis voire, qu'y s'est marié en ville... Y a tant de zonzons, là-bas, qui volent les hommes... Ça sait les avoir, ça se fait beau, y n'y voient pas plus clair que dans un our... Not' pauv' François a été pris comme ça, bien sûr ; sans ça, je le connais, y ne tirerait pas si souvent la langue... Qu'est-ce que te veux, ça ne s'occupe qu'après leur figure ; faut qu'elles aient bien soif pour aller tirer l'eau du puits...

LUI. — Y n'avait qu'à rester chez nous à cultiver nos terres... Y s'aurait

marié avec la Valérie qui avait l'air de le regarder... Et nous, on serait tranquilles au lieu de courir haut, de courir bas, après des ouvriers qu'on ne trouve pas... Mais, voilà, l'était trop savant, ça le démangeait, l'a ambitionné une bonne place en ville...

Elle. — Qu'est-ce que te dis d'un métier qui ne nourrit pas son maître... L'est bien habillé, mais il a l'estomac creux... C'est comme les renards, en hiver, avec leur belle fourrure, ça crève la faim... Tiens, v'là le facteur... Te vas voir...

II

Le facteur s'arrête et fouille dans son sac.

Le Facteur. — C'est encore une lettre de vot' François... Au moins, c'est un bon enfant; y ne vous oublie pas comme vot' Joséphine...

Lui. — C'est sûr; tant qu'y aura quéque chose à relécher ici, y grattera du papier à not' intention....

Le Facteur. — A vous revoir, Messieurs-damme...

Lui. — A vous revoir, Mait'Noël...

Elle. — Lis voire c'qu'y a dans sa lettre...

Lui. — *Il ajuste ses lunettes et lit :* « Chers parents : Je n'ai que des bonnes nouvelles à vous annoncer aujourd'hui. Le patron vient de m'augmenter de 100 fr. par mois. Ça pourrait déjà compter; mais avec les prix actuels, ça ne nous met pas encore à l'aise et ma femme me dit que si vous pouviez lui envoyer des pommes de terre et des légumes, du jambon et du lard, ainsi que des oignons et des échalottes qui sont à des prix fous, ça lui ferait bien plaisir... Notre petit Justin parle souvent de vous; il est bien content, lui qui réclamait tant une petite sœur, il en aura bientôt une... »

Elle. — Par exemple, v'là du propre... Du moment qu'y ne pouvaient déjà pas en nourrir un, pourquoi qu'y z'en achètent un aut'... Tu vas leur z'y écrire que je ne leur donnerai plus ce qui irait dans une coquille d'œuf de poulette, qu'y n'ont qu'à revenir ici cultiver not' bien, qu'y a à boire et à manger et plus d'ouvrage qu'on n'en peut faire, que tout ce que nous avons s'en va en déroute, vu qu'on est plus élastiques tous les deux.

Lui. — T'as raison, je vas y mettre ça su' la lettre... Mais autant jouer de la flûte pour faire tomber la pluie su' les betteraves... Des zonzons, comme sa paroissienne, ça n'est bon qu'en ville à regarder les boutiques... Qu'est-ce que te voudrais que ça fasse dans un train comme le not'... Vois-tu ma pauv' Catherine, au prix que demandent les ouvriers nous aurons bientôt mangé les sons et la farine... Dire qu'y faudra tout vendre, tout, jusqu'aux cendres du

feu, chez moi qui ai peiné, pire qu'un mercenaire, toute ma vie... Dis-le au Bon Dieu, dans tes prières, dis-lui qu'y m'emmène avant que je voye des choses pareilles...

III

A la ville, dans un ménage étriqué avec, pour tout luxe, un chat qui ronronne et un canari, flambant d'or, qui chante l'éveil des bourgeons et le bruissement du renouveau.

Lui. — Par exemple; en voilà une qui me dépasse... Figure-toi que mon père m'écrit pour me demander de revenir au village cultiver ses terres... Quelle histoire... Comme on en ferait là-bas de belles gorges chaudes si je rentrais au bercail pour y tenir les mancherons de la charrue... On dirait bien vite que je mourais de faim ici...

Elle. — Dame, si tes parents ne nous envoient plus rien, on ne se tromperait guère...

Lui. — Qu'importe ? Je préfère me serrer la ceinture ici que de retourner au village être la risée du populo... Mon père se plaint... C'est de sa faute... Pourquoi a-t-il écouté M. Antoine qui lui a dit qu'avec ma petite instruction et mon goût du travail, j'aurais une belle place en ville et beaucoup moins de peines qu'à travailler la terre... Maintenant, comme le lierre, je mourrai où je suis attaché... Pour toujours, les déracinés sont perdus pour la terre ; ce sont les jeunes qu'il faut retenir aux champs... Bien sûr que si j'étais là-bas, je serais plus heureux qu'ici...

IV

Une année vient de passer et une fois encore les bourgeons ont verdi aux branches des arbres. Les deux vieux sont assis sur le même banc ; ils sont un peu plus ridés, un peu plus affaissés et, pourtant, autour d'eux, la nature semble parée d'une jeunesse éternelle.

Lui. — Il n'a pas voulu revenir... Il n'a pas compris notre misère... C'est la fin... Et qu'est-ce qu'y t'a dit, Mossieu Bertrand...

Elle. — Qu'est-ce que te voulais qu'y me dise... Y m'a fait le compte des intérêts depuis le commencement jusqu'à la fin, puis y m'a donné le conseil d'afficher not' bien tout de suite, de ne pas attendre si on voulait enco' avoir une petite caligeatte pour être logés su' nos vieux jours...

Lui. — Si c'est Dieu possible, un affront pareil à mon âge... Ah, ton Mossieu Antoine, si je le tenais dans mes dix doigts, malgré mes soixante-dix ans, comme je le serrerais à lui faire passer le goût du pain... Qu'est-ce que ça pouvait bien lui rapporter de faire partir mon pauv' François.. .. Des belles

places où on crève de faim... Tous ceux-là qui dépeuplent la terre, qui en dégoutent nos enfants, pourquoi qu'on leur vend du blé pour les nourrir...

V

Un ciel gris noyé d'ombres. Les oiseaux chantent, les aubépines sont toutes fleuries. Sur le chemin, des paysans endimanchés suivent un cercueil; les vieux semblent plus affaissés qu'à l'ordinaire car c'est un compagnon de leur jeunesse qui s'en va.

Le Père Jobin. — C'était sûr qu'y n'irait pas loin du moment qu'on lui faisait l'affront de vendre son bien...

Le Père Benoit. — Bien sûr, des choses comme ça, ça vous retourne tout ce que vous avez dans le corps... V'là c' que c'est, si leur François avait resté, l'affaire-là n'aurait pas arrivé... Les jeunes d'aujourd'hui, ça voudrait toujours s'amuser...

Le Père Jobin. — Au village, y a pas de cinémas, ni des guinguettes où qu'on danse, c'est pour ça qui s'en vont... Mais à ce qu'on prétend, y ne sont pas toujours heureux là-bas; y a des fois que leur estomac gargouille...

Le Père Benoit. — C'est pas moi que je veux les plaindre.

J. Pérette.





UNE CARRIÈRE AVENTUREUSE

LE GÉNÉRAL BRICE (1)

CHEF DE PARTISANS LORRAINS (1814-1815)

CHAPITRE VI

CONSPIRATIONS

Les habitués du Bazar Français

BRICE, absous d'une double condamnation à mort et à quinze ans de travaux forcés, reçut le conseil de ne pas séjourner en Lorraine. Il obéit d'autant plus facilement que ses coreligionnaires politiques l'attendaient à Paris (2).

Il descendit, cette fois encore, 5, rue Chabanais, chez son oncle, le général Thiry. Celui-ci, à force de réclamations, avait fini par obtenir gain de cause. Un décret de Louis XVIII, en date du 9 juillet 1817 (vingt-troisième année de notre règne) l'avait relevé de la retraite. Mais, en dehors d'une amélioration de sa solde, la mesure ne lui apportait qu'une satisfaction toute platonique. Il restait dans le cadre de réserve, sans emploi. Ses réclamations reprirent, l'objet seul en était changé. Il sollicitait une affectation active. Il ne l'obtint jamais.

(1) Voy. *Pays lorrain*, 1923, p. 5, 53, 106 et 161.

(2) Un rapport du vicomte de Villeneuve, préfet de la Meurthe, au directeur général de la Police baron Anglès (24 juin 1820) déclare : « ...Le frère, Charles Brice, mène à Nancy une vie paisible et tranquille et a peu de relations avec son frère. » Il prétend que le colonel est peu aimé à Lorquin, parce que son entreprise audacieuse fut le motif de l'envoi d'un grand nombre de troupes alliées dans cette commune... » J. Brice était venu passer trois jours dans son village après son acquittement. Il avait été fêté dans un grand diner, offert par le sieur Jannequin, riche propriétaire, et où assistaient le maire et son adjoint, le juge de paix, etc. *Archives nationales. A F7 9680.*

Lorsque son neveu vint lui demander l'hospitalité, il l'accueillit d'autant plus volontiers que son enthousiasme royaliste avait singulièrement baissé de ton. Le nom du général Thiry s'était allégé de la particule nobiliaire; il s'avouait baron de l'Empire, et, pour peu qu'on l'en eut pressé, il se serait dit baron de l'Empereur. Il ne craignait plus de se compromettre et ne s'effrayait plus d'un neveu qu'il savait être un conspirateur (1).

Car Brice était rentré en France dans l'intention de poursuivre de plus près ses menées contre les Bourbons. Il ne leur savait aucun gré de son acquittement. Il ne le devait pas à la clémence du Roi, mais à la justice des officiers, ses pairs. Leur droiture seule avait fait révoquer l'inique sentence de la Cour d'assises.

Libre de toute reconnaissance, il pouvait agir. Les amitiés qu'il s'était créées pendant son exil lui donnèrent l'accès des sociétés secrètes. Il s'était lié avec de Corcelles qui avait séjourné en Belgique après les Cent jours. Il avait fait la connaissance de Manuel, lorsque le fameux député était venu, en 1817, conférer à Bruxelles avec le prince d'Orange. Il était entré en relations avec Lafayette et Benjamin Constant dans des circonstances analogues. Ces hommes politiques étaient les chefs du parti libéral. Ils furent heureux de recevoir un soldat dont ils appréciaient l'ardent concours.

Brice retrouvait à Paris un bon nombre de ses anciens camarades. Ils l'instruisirent de l'état d'esprit qui régnait dans l'armée royale. Tandis que les anciens officiers de l'Empire végétaient dans les grades subalternes, les hauts grades appartenaient de droit aux nobles de la monarchie. L'espoir de l'avancement n'animait plus les cœurs. Dans la Garde royale elle-même, les sous-officiers, qui étaient pour la plupart d'anciens grognards de l'Empereur, regrettaient le passé. Les journaux de l'opposition pénétraient dans les casernes, malgré les ordres les plus sévères. On discutait dans les chambres, à voix basse, avec de mystérieuses précautions, la teneur des articles de polémique. Dans les pensions d'officiers, on se gênait beaucoup moins. Les propos subversifs contre le régime étaient la conversation habituelle pendant les repas.

Un des lieux où se réunissaient les mécontents de l'armée était un vaste magasin situé au n° 11 de la rue Cadet, à l'enseigne du *Bazar Français*. Il s'y tenait une exposition de marchandises variées et d'objets d'art qui en faisaient, pour ainsi dire, l'ébauche des grands magasins actuels. Ce bazar était, en réalité, une sorte de « foire perpétuelle » où les négociants et les artistes déposaient les

(1) Le Préfet de la Meurthe déclara dans un compte rendu du 6 juillet, que J. Brice s'est fait remarquer, pendant son séjour en Belgique, par « une conduite qui annonce beaucoup de dispositions à l'intrigue ». *Arch. nat.*, *idem*.

articles qu'ils désiraient vendre (1). L'entrée du magasin était libre, ce qui pouvait expliquer les allées et venues d'un nombreux public de curieux. Le Bazar Français était administré par un sieur Mallent et par le colonel en non activité Sauzet, de l'ex-Garde impériale. Les employés étaient à peu près tous d'anciens militaires, et beaucoup provenaient, comme leur patron, de la Garde.

L'ex-chef d'escadron Maziau, des Chasseurs à cheval de la Garde avait amené son camarade Brice au Bazar Français, dont il était l'un des hôtes habituels. On le reçut chaleureusement. Brice fit ainsi la connaissance de Roy, l'avocat de Grenoble, fondateur de la première société secrète, l'*Union*, de Dumoulin, le gantier, qui fut le fourrier de Napoléon au retour de l'île d'Elbe, et d'autres, parmi lesquels le capitaine Nantil, un lorrain, qui avait juré la mort des Bourbons. Brice entra d'emblée dans le complot qui s'ourdissait au Bazar. Il s'y trouvait en bonne compagnie puisque les conjurés s'appelaient : les généraux Pajol, Bachelu, Eugène Merlin, les colonels Ordener, Dentzel, Combes, Caron, Ferrari, Fabvier (de Pont-à-Mousson) et parmi les officiers subalternes, les capitaines Michelet, Thevenin, les lieutenants Maillet, Ladvocat, etc. (2). Brice reconnut dans cette nombreuse compagnie ses anciens camarades de régiment, les capitaines Charles Parquin et Krettly.

Les conspirateurs du Bazar Français décidèrent de provoquer des mouvements militaires à Paris et en province. Ils se chargeaient de s'aboucher avec les officiers de l'active qui avaient été leurs frères d'armes sous l'Empire. Il partit du n° 11 de la rue Cadet, entre mai et août 1820, plus de sept cents commis-voyageurs qui, en réalité, allaient préparer la sédition des troupes dans les départements. Brice fut certainement chargé de plusieurs missions. Les papiers conservés au Ministère de la guerre prouvent qu'il demanda, le 15 mai, un congé de trois mois pour se rendre en Belgique. Ils ne nous fournissent cependant qu'une présomption sur le rôle qu'il eut à remplir.

L'histoire a donné à cette conjuration le nom de *Complot de Paris*, parce que la légion de la Meurthe, celle des Côtes-du-Nord, une partie des 2e et 5e régiments d'infanterie de la Garde, en garnison dans la capitale, devaient, au signal donné, s'emparer des Tuileries et de la famille royale. Le régiment des Chasseurs du Cantal, à Amiens, la légion de la Seine, à Cambrai, devaient marcher à l'appel de Maziau, la compagnie des vétérans de Vitry à celui de Sauzet. Le complot avait également des intelligences dans l'Est et dans le Dauphiné. Au moment même d'éclater, il fut dénoncé et avorta.

(1) Mémoires du chancelier Pasquier, t IV, p. 445.
(2) Archives Nationales. F7 — 6676 — Dossiers des prévenus.

Le principal délateur fut le commandant Bérard, chef de bataillon à la légion des Côtes-du-Nord. Bien qu'il ait été un des instigateurs de l'affaire, cet homme inquiet céda aux objurgations de sa femme et fit des révélations à l'autorité. Le maréchal Marmont, aussitôt prévenu, prit des mesures de protection (19 août 1820). Les légions suspectes furent déplacées. La police procéda à de nombreuses arrestations. Soixante-cinq personnes furent mises en accusation.

Brice ne figurait pas sur la liste des coupables, soit qu'il n'ait pas été dénoncé, soit qu'il ait été impossible de préciser la part qu'il avait prise dans le complot. En effet, la sédition n'avait pas eu le temps d'éclater ; les papiers saisis chez quelques suspects ne fournirent que des indices sans valeur, car il était de règle de ne jamais écrire. Les faits matériels faisaient donc défaut. Les seules preuves se bornaient à des propos confidentiels échangés entre des sous-officiers, des officiers subalternes et le capitaine Nantil ; mais les témoins de cet ordre ignoraient totalement les noms des promoteurs de l'intrigue. La plupart d'entre eux n'avaient eu de rapports qu'avec Bérard, le colonel Fabvier, Rey et surtout Nantil. Or, Fabvier restait muet ; Bérard n'avait fait que des révélations partielles qu'il avait aussitôt rétractées ; les autres accusés fournissaient systématiquement des renseignements contradictoires.

Comme le capitaine Nantil était en fuite, il servit de bouc émissaire. On alla jusqu'à prétendre qu'il était un agent provocateur aux gages de la police. Il ne protesta point. Il sacrifia son honneur pour que ses amis pussent se sauver en le calomniant. Il fut condamné à mort par coutumace ainsi que Rey, de Grenoble. Cinq inculpés se virent punis de cinq ans de prison, un seul de deux ans. Les autres, dont le capitaine Parquin, furent acquittés.

La Charbonnerie

La situation militaire de Brice avait été réglée par une décision royale du 16 août 1820. Bien qu'il eût porté le titre de colonel du 2° Corps de Chasseurs Volontaires de la Meurthe, le gouvernement de la Restauration refusait de lui reconnaître ce grade. Il fut admis au traitement de réforme en qualité de chef d'escadron. Une note, ajoutée à la décision, montre la suspicion dans laquelle était tenu l'ancien chef de Corps franc : « le sieur Brice devra justifier d'un permis de séjour à Paris. »

Il est certain que Brice ne se trouvait pas dans la capitale au moment de la découverte du complot de Nantil. La permission de se rendre en Belgique, demandée en mai, lui avait été accordée le 21 juillet (1). Qu'allait-il faire dans ce

(1) Brice avait prétexté la nécessité d'accompagner aux eaux le général Thiry, son oncle. La note de la préfecture de Police qui rend compte de son absence, le 14 août 1820, en réponse à une question posée par le Directeur général stipule que « la surveillance sera continuée à son retour en octobre ».

pays sinon établir la liaison entre les conspirateurs de Paris et les proscrits de Bruxelles ? On est réduit à des suppositions qui sont cependant infiniment plausibles, puisqu'un ordre royal du gouvernement des Pays-Bas, en date du 4 octobre 1820, prescrivait son expulsion. Il fut arrêté à Liège, ramené à la frontière et remis entre les mains de la gendarmerie de Givet. Le 23 octobre, le capitaine de la prévôté des Ardennes rendait compte de la capture du chef d'escadron Brice et demandait des instructions au ministre. Comme son seul méfait était d'avoir inquiété la police belge, on lui rendit la liberté. Il revint à Paris pour y conspirer de nouveau : c'est à cette époque qu'il fut affilié au *Carbonarisme.*

Les hommes politiques, qui avait encouragé le complot de Paris, se tinrent prudemment à l'écart tant qu'ils craignirent d'être impliqués dans les poursuites. Dès qu'ils furent assurés de l'impunité, ils reprirent le cours de leurs intrigues.

Une association politique secrète s'était créée à Saumur, en octobre 1820, à la suite d'un banquet que le parti libéral avait offert à Benjamin Constant. La réunion, mal vue des élèves de l'Ecole de Cavalerie, avait suscité des manifestations au cours desquelles la Garde Nationale fut quelque peu malmenée. La fureur des libéraux réclama des représailles. Pour les préparer, ils fondèrent la société des *Amis de la Liberté.* Cette association se propagea si rapidement dans les départements de l'Ouest qu'en quelques mois elle comptait plus de vingt mille membres. Aucune liste n'en était dressée; aucune correspondance n'était permise entre les affiliés. Les ordres se transmettaient verbalement et les Amis de la Liberté ne se reconnaissaient que par un geste de ralliement.

Ce groupement se fondit bientôt avec celui des *Carbonari* parisiens. Ces derniers avaient été organisés par deux étudiants, Joubert et Dugied, qui, ayant fait partie du complot de Paris, s'étaient réfugiés en Italie. Lorsque, rassurés sur leur sort, ils revinrent en France, ils rapportèrent de leur exil volontaire les principes du *Carbonarisme.*

Le Carbonarisme était une société secrète qui datait du moyen âge. Son but primitif était de soutenir le pape dans la lutte contre l'empereur. En traversant les siècles, elle était devenue la ligue occulte du patriotisme italien. Joubert et Dugied s'inspirèrent de sa charte pour fonder une association analogue. La *Charbonnerie* française se composait d'une *Haute Vente*, de *Ventes Centrales* et de *Ventes particulières.* Chaque groupe de vingt carbonari constituait une vente particulière qui élisait un président, un censeur et un député. Vingt ventes particulières formaient une Vente Centrale. Seuls, les députés des Ventes Centrales communiquaient avec la Haute Vente.

Le cérémonial de réception dans la Charbonnerie était simple. Le récipien-

daire se bornait à prêter serment de discrétion absolue. Il ne devait révéler, en aucun cas, quoi que ce soit de la Société, ni de ses agissements; il ne devait conserver aucune trace écrite, aucune liste des membres, aucun règlement, aucun rapport; mais il était pourvu d'un fusil de munition et de vingt-cinq cartouches.

Les membres de la Haute Vente consacrèrent l'importance de la Charbonnerie par l'adhésion de Lafayette dont l'autorité morale était considérable sur le parti de l'opposition. Toujours préoccupé de jouer un rôle influent, Lafayette avait accepté avec empressement les offres qui lui avaient été faites. Il fit agréer ses amis de Corcelles, Voyer d'Argenson, Jacques Kœchlin, l'avocat Merilhou, etc. A leur suite, la plupart des membres des anciennes Sociétés, l'Union, les Amis de la Presse, le Comité d'Action, se hâtèrent de s'affilier à la Charbonnerie. Les ennemis de la royauté se trouvaient groupés sous un nouveau vocable, mais c'étaient toujours les mêmes hommes qui, depuis 1816, avaient résolu la chute des Bourbons.

Le territoire de la France fut partagé en trois grandes divisions de Charbonnerie. Celle de l'est avait à sa tête Buchez, celle du midi Arnold Scheffer, celle de l'ouest Rouen aîné. Comme les Carbonari se recrutaient principalement dans la bourgeoisie, ils auraient été incapables de produire, eux-mêmes, un mouvement insurrectionnel. Leurs chefs s'attachèrent à gagner l'armée dont le concours était indispensable pour passer aux actes. La Charbonnerie s'y développa aisément. Les officiers en réforme, les demi-solde furent les instigateurs des *ventes militaires* qui prirent le nom de *manipules*, de *cohortes* et de *légions*. Ils trouvèrent leurs meilleurs adeptes parmi les sous-officiers « jeunes, résolus, ambitieux de grades, puissants sur les soldats, jaloux de l'officier... » (1). Ralliés au libéralisme « par les journaux, les pamphlets, les chansons patriotiques qui circulaient dans l'oisiveté des casernes », ils étaient acquis au bonapartisme par les souvenirs de gloire militaire.

Car, si nombre de Carbonari rêvaient d'un renouveau de l'ère de la Liberté, beaucoup, comme Brice, ne séparaient pas la France de son passé impérial et n'aspiraient qu'au retour de Napoléon. Mais déjà il était trop tard : l'animateur de tant de héros venait de mourir sur le rocher de Sainte-Hélène. Sa disparition, néanmoins, ne découragea pas les adversaires des Bourbons. En 1821, la querelle ne se débattait plus entre impérialistes et royalistes. Elle avait pris plus d'ampleur. C'était le duel de la Révolution et de la Contre-Révolution.

Parmi les Carbonari qui avaient rêvé le rétablissement de l'Empire avec leur

(1) Lamartine, *Histoire de la Restauration*.

Empereur, il y eut un vif émoi; mais ils se ressaisirent. Ils conservaient leur drapeau : la mémoire de Napoléon c'est-à-dire la personnification de la grandeur de la France et de ses victoires. Ils se rallieraient autour de son fils, le Roi de Rome, captif de l'Autriche. C'est pour lui donner le trône qu'ils conspiraient désormais.

Brice passa la plus grande partie de l'année 1821 à Paris, assistant aux réunions de la Charbonnerie et préparant avec des amis le mouvement qui devait mettre fin à la Restauration. Il y eut cependant une trêve à son ardeur. La guerre ininterrompue, puis l'exil, ne lui avaient pas permis de songer à créer une famille. Il avait trente-huit ans. Il pensa qu'il était temps de se marier. Il avait fait connaissance, au cours d'un voyage au Havre, d'une américaine, miss Williams, fille d'un armateur de New-York qui habitait momentanément la France. Il demanda officiellement l'autorisation de l'épouser. La jeune fille était d'une famille honorable ; elle avait une dot de trois mille francs de rentes et des terres dans la province de Kentucky. Le ministre acquiesça « d'autant, écrivait-il, que cet officier supérieur ne sera jamais réemployé et qu'il demande, en ce moment même, son admission à la retraite. » Cependant (et il est impossible de savoir pour quelles raisons), le mariage ne se fit pas. Brice revint à Paris où la Charbonnerie élaborait un vaste plan de campagne.

Le Complot de Belfort

On était aux derniers mois de 1821. La Charbonnerie se trouvait à son apogée. Elle avait pénétré « partout, dans l'armée, dans les écoles, dans la haute et moyenne industrie, dans la Chambre des Députés et jusque dans la Chambre des Pairs » (1). Parmi les points du territoire où Carbonaristes et Chevaliers de la Liberté, travaillant de concert, s'efforçaient de créer des centres d'insurrection, Belfort était, dans l'Est, celui qui paraissait le mieux préparé. Jacques Kœchlin, un des chefs de l'industrie cotonnière de Mulhouse, député du Haut-Rhin, faisait partie de la Haute Vente. Il avait accueilli dans ses manufactures plusieurs officiers compromis dans le complot du Bazar Français, et qui, acquittés par la Chambre des Pairs, avaient été mis en réforme, sans traitement, par le ministère de la guerre.

Ces officiers avaient fait de la propagande carbonariste dans leur voisinage. Ils avaient, notamment, travaillé le 29ᵉ de ligne dont les trois bataillons étaient répartis entre Belfort, Neuf-Brisach et Huningue. Les intelligences s'étaient étendues de proche en proche. Des ventes avaient été constituées à Strasbourg dans les deux régiments d'artillerie et le bataillon de pontonniers, à

(1) F. de Corcelles, *Documents pour servir à l'histoire des Conspirations et des partis.*

Metz à l'Ecole d'Application et au régiment du génie, à Epinal dans un régiment de cuirassiers. L'espoir des conspirateurs était de faire soulever d'un seul coup l'Alsace, les Vosges et la Lorraine.

La Haute Vente envoya Bazard et Joubert vérifier sur les lieux la préparation de l'insurrection. Le plan d'exécution fut arrêté à leur retour. Le signal devait partir simultanément de Belfort et de Neuf-Brisach où, dans la même nuit, à la même heure, les troupes devaient prendre les armes et déployer le drapeau tricolore. De là, elles devaient se porter sur Colmar où le général de cavalerie en non activité Dermoncourt rallierait son ancien régiment le 7e Chasseurs à cheval. Mulhouse se soulèverait ; les douaniers qui y étaient casernés étaient d'anciens soldats affiliés à la Charbonnerie. On comptait que Strasbourg, Epinal, Nancy et Metz arboreraient à leur tour les trois couleurs. Brice, *réunissant ses anciens partisans*, avait pour mission d'occuper les passages des Vosges et d'intercepter toute communication entre l'Alsace et Paris.

La Charbonnerie voulait créer, en quelque sorte, un gouvernement indépendant. Proclamé à Belfort, son siège devait ensuite être fixé à Colmar. Les députés Lafayette, d'Argenson et J. Kœchlin étaient désignés pour se mettre à sa tête. Ils devaient être secondés par une trentaine de carbonari parisiens dont la résolution était éprouvée. Ces précieux auxiliaires se rendraient à l'avance dans la Haute-Alsace de façon à seconder les événements et à prendre possession des fonctions administratives dès que le moment serait venu. Après avoir organisé les provinces de l'Est, le mouvement insurrectionnel devait gagner de proche en proche les différentes provinces où les ventes de la Charbonnerie préparaient l'avènement de la Liberté.

Le rôle qui était dévolu à Brice comptait parmi les plus importants. Il était chargé de protéger les frontières du nouvel état, pendant le temps nécessaire à son organisation. La vive popularité dont il jouissait en Lorraine garantissait l'efficacité de son concours.

La date du soulèvement était fixée au 29 décembre, dans la nuit. Kœchlin à Mulhouse, Voyer d'Argenson dans sa propriété de Massevaux attendaient Lafayette qui devait prendre part à l'action. Mais, le 28, Kœchlin, qui était venu à Belfort, n'avait aucune nouvelle de ce voyage. Très inquiet, il envoya un des conjurés, le peintre Ary Scheffer, relancer Lafayette dans son château de La Grange, en Seine-et-Marne. La mission nécessitant plusieurs jours, il décida de différer le mouvement insurrectionnel.

Le 31 décembre au soir, Brice et Bazard (1) arrivèrent de Paris dans un cabriolet qui appartenait à Georges de Lafayette, le fils du député. Ils

(1) Etudiant en droit, un des fondateurs de la Charbonnerie.

apportaient l'uniforme de lieutenant général que devait revêtir son père pour se mettre à la tête de la troupe insurgée et l'uniforme de Georges de Lafayette qui avait été officier de hussards et devait faire fonctions d'aide de camp. J. Kœchlin, Joubert, Corcelles fils, le colonel Pailhés, qui étaient déjà réunis à Belfort, tinrent conseil avec les nouveaux venus. Supputant la durée du voyage d'Ary Scheffer, ils arrivèrent à estimer, après bien des discussions, que Lafayette pourrait les rejoindre le premier janvier et que, par conséquent, il y avait lieu de différer le signal de l'insurrection jusque dans la nuit du premier au deux janvier. Ils décidèrent que Brice poursuivrait sa route vers les Vosges où il allait lever ses partisans. Il voyagerait dans le cabriolet qui l'avait amené et passerait par Neuf-Brisach et par Mulhouse où il laisserait Joubert, chargé d'avertir les conjurés du retard de l'entreprise.

Malheureusement, l'excès de zèle d'un sergent du 29e de ligne fit avorter le complot. Il rentrait de congé et n'avait pas été mis dans le secret. Il rendit compte, fort innocemment, à son capitaine de l'exécution des ordres donnés par un conjuré, l'adjudant Tellier. Fort étonné d'apprendre que le bataillon avait pris les armes sans que les officiers eussent été commandés, le capitaine avertit le lieutenant-colonel de Reyniac. Celui-ci prévint le chef d'escadron Toutain, commandant de place. La troupe fut aussitôt désarmée et ramenée à l'obéissance (1).

La plupart des conspirateurs purent échapper aux recherches, car le dénonciateur involontaire avait atténué l'effet de sa sottise en s'excusant auprès de l'adjudant Tellier. L'alerte fut donnée à temps à tous les complices. Lafayette se trouvait avec son fils à peu de distance de Lure, lorsqu'il fut rejoint par un émissaire chargé de lui faire savoir que l'affaire était manquée. Il changea immédiatement son itinéraire et feignit de se rendre à Gray, chez un ami. Voyer d'Argenson était retourné à Massevaux, Kœchlin à Mulhouse. Brice, apprenant l'échec du complot, y avait laissé son cabriolet et avait pris la diligence de Paris.

La police fut lancée à la recherche des conjurés; mais ses enquêtes ne furent guère fructueuses.

Cependant l'adjudant Tellier avait été capturé en Suisse. La justice essaya en vain de lui arracher des aveux. Elle dut dresser la liste des accusés d'après de vagues indications (2). Elle y inscrivit quarante-quatre noms. Celui

(1) Rapport détaillé du général Pamphile Lacroix, commandant la 5e division militaire (5 janvier 1822). *Arch. Guerre. Correspondance générale*

(2) *Arch. nat.* F7. D 6726.



de Brice n'y figurait pas. Aucun témoin ne l'avait dénoncé. Il faillit néanmoins être découvert. La gendarmerie avait saisi le cabriolet abandonné dans un hôtel de Mulhouse. Ses récherches pouvaient révéler les noms de ceux qui s'en étaient servis, établir le but de leur voyage et, même, déterminer le nom du propriétaire. Pour éviter tout désagrément, les frères Kœchlin firent enlever, pendant la nuit, cette voiture compromettante que la justice avait mise sous séquestre. Elle fut transportée sur la rive droite du Rhin et incendiée.

Le mot d'ordre général des Carbonari était de garder le silence quoi qu'il arrive. Bourgeois ou militaires, femmes, enfants même, toutes les personnes qui furent interrogées sur le complot de Belfort, déclarèrent ne rien savoir, n'avoir rien vu, n'avoir rien entendu. Sur les quarante-quatre inculpés découverts à grand'peine par la justice, vingt et un étaient contumaces. Les vingt-trois autres passèrent devant la Cour d'assises de Colmar, le 22 juillet 1822. Faute de preuves, ils furent acquittés à l'exception de quatre qui furent condamnés à quatre ou cinq années d'emprisonnement.

Le complot de Belfort avait été l'œuvre exclusive des Carbonari. Ce fut le dernier auquel Brice prit part sous la Restauration. Il est vrai qu'il ne renonça à la lutte que parce que tous l'abandonnaient. L'année 1822 marqua la fin des conspirations. Elles avaient échoué les unes après les autres. Ce n'est pas que les conjurés fussent pusillanimes, — bien au contraire ils étaient prêts à tous les sacrifices — mais parce qu'une conspiration est impuissante à renverser un ordre politique. Elle peut atteindre un homme, si haut placé soit-il : elle ne frappe que lui. Seule, la foule armée renverse les trônes.

Brice avait pu conspirer impunément sans avoir de compte à rendre à la justice. Il était surveillé par la police royale. Il dérouta ses soupçons parce qu'il ne fut jamais trahi. Vaulabelle a pu écrire en généralisant son cas : « Un fait unique peut être dans l'Histoire, caractérise l'énergie du sentiment moral qui unissait les membres de ces associations : on n'évalue pas à moins de cinquante-cinq à soixante mille le chiffre total des Carbonari et des Chevaliers de la Liberté ; toute délation aurait été achetée au plus haut prix ; le gouvernement, en dehors de quatre à cinq sous-officiers de l'armée active, ne trouva pas un délateur. »

En retraite pour infirmités

Dès septembre 1821, le chef d'escadron J. Brice avait demandé sa mise à la retraite pour infirmités. Sa situation d'officier admis au traitement de réforme, mais toujours soumis aux obligations de l'état militaire, n'était plus, en réalité, qu'une servitude. Elle eut été tolérable avec l'espoir d'une réadmisssion dans les

cadres. Comme il était classé « parmi les hommes dangereux, capables de corrompre l'esprit des troupes », Brice se savait écarté définitivement du service. Il se décida à provoquer sa radiation de l'armée. Il récupérerait ainsi la liberté indispensable à ses desseins.

Ses blessures servirent de prétexte à sa demande. Il comparut, le 21 novembre, devant le Comité de Visite de la 5ᵉ direction du ministère, bureau des pensions. L'ankylose du pouce droit, l'impotence de l'annulaire et de l'auriculaire de la même main, la limitation des mouvements de l'épaule furent considérés par les docteurs Verger et Lacroix comme équivalents à la perte de l'usage d'un membre. Le 17 mars 1822 une ordonnance royale admettait à la retraite le chef d'escadron J. Brice et fixait sa pension à dix-huit cents francs par an qui se décomptaient comme il suit : pour la perte de l'usage d'un membre, neuf cents francs; pour vingt-quatre ans, deux mois et dix-huit jours de service, neuf cents francs.

Ainsi prenait fin une carrière qu'il avait rêvée magnifique : La retraite à trente-huit ans avec le grade de chef d'escadron auquel l'avait ramené l'arbitraire de Louis XVIII. Ce ne fut ni sans amertune, ni sans chagrin que Brice reçut avis de sa radiation des cadres ; mais il éprouva un vif soulagement à être libéré des contraintes qui lui étaient imposées au titre d'officier à la demi-solde : — défense de se déplacer sans un passeport des autorités civiles visé par la place de Paris ; — impossibilité de chercher à gagner sa vie en dehors de l'armée.

L'échec du complot du général Breton à Saumur, l'affaire des quatre sergents de la Rochelle avaient frappé d'impuissance la Charbonnerie. Au mois d'août 1822, les délégués des principales ventes réunis à Bordeaux renoncèrent à toute tentative contre les Bourbons Brice n'eut donc pas à consacrer son indépendance à de nouvelles aventures.

C'est à cette époque, cependant, qu'il se lia d'une étroite amitié avec un de ses anciens camarades des Chasseurs à cheval de la Garde, le capitaine Charles Parquin. Il l'avait retrouvé, à son exil, parmi les habitués du Bazar Français. Ils avaient, l'un et l'autre, participé au complot de Paris et ils avaient partagé les espoirs et les angoisses des conjûrés. Parquin était le type de l'officier de cavalerie légére, séduisant, fougueux, aimant la bataille et brave jusqu'à la témérité. Il a laissé des souvenirs charmants sur sa vie militaire. Comme ils s'arrêtent à la campagne de France, il convient d'ajouter quelques renseignements complémentaires. Leur auteur fut, sous la Restauration, un des dangereux duellistes qui décimèrent les gardes du corps du Roi. Il rossait les mouchards qui avaient mission de l'espionner et les gendarmes qui prétendaient l'empêcher de porter son bel uniforme de chasseur de la Garde. En 1822, Parquin épousa Mlle Louise

Cochelet qui avait été camarade de pension d'Hortense de Beauharnais chez Mme Campan, puis lectrice de la reine Hortense et qui servait de dame de compagnie à la duchesse de Saint-Leu, suivant ainsi fidèlement la belle-fille de Napoléon dans les étapes de son existence. Elle était, à vrai dire, sa meilleure amie, sa plus intime confidente. Le mariage fut célébré dans la chapelle du château d'Arenemberg, en Suisse, résidence d'exil de l'ex-reine de Hollande. Le prince Eugène servit de témoin à la mariée ; Brice assistait son frère d'armes de la Garde. Ce fut pour lui l'occasion de nouer des relations avec la reine Hortense et de connaître ses enfants, Napoléon-Louis et Louis-Charles-Napoléon Bonaparte. Mme Parquin aimait tendrement les fils de son amie. Les deux jeunes princes l'adoraient, car elle était d'une gaiété intarissable et d'une extrême complaisance à leurs jeux. Mais elle avait un favori, le cadet, Louis-Charles.

Au début de son mariage, Parquin fut l'hôte d'Arenemberg. Il voua une paternelle affection au préféré de sa femme. Le prince Louis avait quatorze ans et ne rêvait que du métier des armes. Parquin se fit son éducateur militaire. Il lui apprit l'équitation, l'escrime et le maniement du fusil. Brice vint faire plusieurs séjours chez Parquin, lorsque celui-ci eut acheté le petit château de Wolfsberg, sur les bords du lac de Constance, à quelques minutes d'Arenemberg. Il fut admis dans l'intimité de la reine Hortense.

Par sa grâce et ses prévenances, elle séduisait tous ceux qui l'approchaient. Brice n'échappa pas à son attrait, d'autant qu'elle savait le flatter et qu'elle ne manquait pas de lui donner le titre de colonel auquel il prétendait vainement depuis 1815. A la chaleur des convictions bonapartistes de la société d'Arenemberg, l'ancien partisan reprit espoir dans le rétablissement de l'Empire. Le duc de Reichstadt vivait sequestré à la cour de Vienne. Brice ne reniait pas le fils de son Empereur ; mais il s'intéressait beaucoup à cet adolescent qui prenait avec docilité les leçons militaires de Parquin...

On peut juger des sentiments sympathiques qu'il sut inspirer à la châtelaine d'Arenemberg par la lecture d'une lettre envoyée par celle-ci au lendemain de la mort du prince Eugène :

« J'étais bien sûre, colonel, que vous partageriez ma douleur ; je tenais à vous assurer de toute ma sensibilité pour la part que vous y avez prise : les regrets d'un brave Français sont la plus douce récompense d'une vie utile et honorable... Il me faut bien de la résignation, colonel, car un frère est un ami qui ne se remplace jamais. En vous parlant ainsi, c'est vous prouver que j'ai pu apprécier vos sentiments et que je trouve du plaisir à vous renouveler ceux que je vous porte. »

Arenemberg, ce 2 décembre 1824, HORTENSE.

L'amitié de Parquin orienta la vie de Brice. Elle lui procura diverses relations qui lui permirent d'augmenter sa maigre solde de retraite par l'appoint de plusieurs affaires lucratives. C'est ainsi que Parquin lui fit connaître un ancien fournisseur des armées, le suisse Cervasius, qui s'occupait avec profit de commerce et de banque, et l'ex-inspecteur aux revues Lapenne, qui était un des administrateurs de la Compagnie royale d'assurances.

Ces personnages professaient des opinions politiques qui les rendaient suspects à la police. Leurs allées et venues étaient surveillées. Le dossier nº 9.835 du cabinet particulier du préfet relate les différentes démarches de Parquin pendant ses voyages à Paris. On y signale, par exemple, en mars 1826, les visites du sieur Brice, chef d'escadron en retraite, né dans le « département de la Meurthe » ; mais le mouchard, qui s'est attaché à ses pas, déclare qu'il n'a rien constaté de répréhensible dans sa conduite.

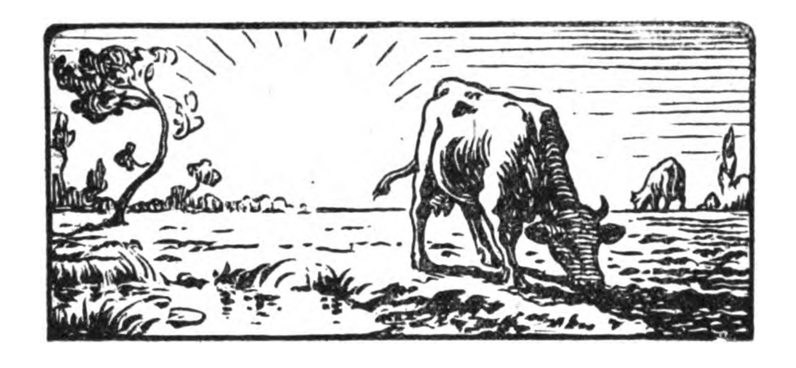
Cette période de la vie de l'ancien chef de partisans n'offre qu'un faible intérêt. Il continuait à fréquenter les milieux d'opposition : Casimir Périer, Benjamin Constant, Manuel, Félix Lepelletier de Saint-Fargeau étaient restés en rapport avec lui.

Il voyait fréquemment son oncle, le général baron Thiry. Le « sabreur » ne décolérait plus contre les Bourbons. Furieux du dédaigneux refus de ses services, il professait des idées révolutionnaires. Il se plaisait à évoquer la fameuse journée de Quiberon où il avait « fauché l'émigré ». Il tenait des propos excessifs. Il regrettait la Montagne et eut volontiers rétabli la guillotine à l'usage de ces gueux de royalistes. Le découragement et l'inaction le vieillissaient prématurément. Il mourut le 31 mai 1827, à l'âge de cinquante-huit ans.

Cependant la Restauration travaillait inlassablement à sa propre perte. Ce que n'avaient pu faire les conspirations militaires, ni les menées des sociétés secrètes, le peuple de Paris, soulevé contre les Ordonnances, devait l'accomplir dans les Trois Glorieuses journées de juillet 1830. Beaucoup d'anciens carbonari ou de vieux soldats de Napoléon se signalèrent sur les barricades. Mais Brice ne figurait pas au triomphe de la liberté reconquise. Tandis que les insurgés arrachaient le drapeau blanc du fronton des monuments, il se trouvait en Angleterre aux eaux de Bath.

(*A suivre.*) Raoul BRICE.





LE SECRET DU PAYS NATAL [1]

CHAPITRE II

Les témoins qui n'oublient pas

Les premiers jours qui suivirent l'enterrement furent lugubres.

Mme Mauthi ne se consolait pas. Elle erra dans la maison comme une âme en peine, jusqu'à ce que l'un des siens — car toute la tribu des Dorlan était restée sur place — vint lui tenir compagnie. Et l'on parlait de l'honorabilité du défunt, de ses vertus, de son habileté aussi. N'avait-il pas réussi à empêcher un mariage auquel on ne s'était résigné qu'avec peine ? Parfois l'entretien s'achevait en passant en revue les riches héritières de Bergerac.

La veuve ne trouvait d'adoucissement à sa douleur qu'à la pensée de toutes les manifestations de sympathie qu'elle avait reçues. Elle projetait un monument digne de l'homme de bien qu'elle pleurait.

Enfin les Dorlan partirent. Ils emmenaient Mme Mauthi. Monique redevint, pour un mois, pensionnaire à son couvent. Paul entra dans une maison de famille fréquentée par les étudiants les plus sérieux. Robert resta seul pour arranger les papiers du mort.

Triste besogne, plus triste à cause de cette énigme qui avait pesé sur la vie du défunt ! Bien des fois Robert avait repassé chaque mot, chaque jeu de physionomie de leur dernier entretien. Il en était arrivé à conclure que son père avait souffert. Il l'en aima davantage. Jamais il ne supposa que ce fut par suite d'une faute personnelle. Il comparait son sérieux profond à la frivolité des Dorlan. Ceux-ci étaient d'une autre race que les Mauthi. Mais qu'y avait-il donc dans l'hérédité paternelle ?

(1) (*Suite*). Voir le *Pays Lorrain* 1923, n° 4, p. 145.

La correspondance du défunt était parfaitement classée : renseignements scientifiques, lettres d'affaires, choses de famille. Dans ce dernier casier, toutes les lettres étaient postérieures au mariage de son père : peu d'amitiés, aucune trace de relations en Lorraine.

Cette lacune frappa le jeune homme. Il ne put s'empêcher de rapprocher ces années de jeunesse solitaire, cette rupture d'avec le passé et la destinée dont avait parlé son père. « Ne cherche pas à savoir » avait dit celui-ci. « Il y a des mystères qu'il vaut mieux ignorer » avait dit l'abbé Muel, qui peut-être savait tout. Mais sans cesse il songeait que le bonheur de sa vie dépendait de Lise et que cette mort pouvait peut-être changer quelque chose. En tout cas, il ne trouva rien, rien que cet acte de naissance maculé par un malencontreux hasard. Il ne saurait même pas le nom du village.

Il repassa son enfance. Tout à coup lui revint à l'esprit un des rares mensonges qu'il avait entendu tomber des lèvres paternelles. Le savant lisait les revues allemandes pour ses travaux. Il avouait qu'il comprenait cette langue à la lecture mais ne pouvait la parler. Or, un jour, Robert sut, par un camarade de collège, que son père soignait gratuitement un Alsacien blessé, dont sa mère s'occupait comme dame de charité. « Il est si bon, disait le pauvre diable ; il parle si bien la langue de chez nous ! »

Mais pourquoi M. Mauthi, si désireux de procurer à ses enfants tout ce qui pouvait favoriser leur avenir, les avait-il détournés même empêchés, d'apprendre l'allemand ? Robert et Paul étaient allés en Angleterre et en Italie. Monique avait eu des leçons d'anglais. Robert réfléchit qu'il n'avait jamais franchi la frontière allemande, jamais vu Metz ni Strasbourg, ce qui est bien étrange pour un jeune homme dont le père est un annexé, jamais vu Leipzig, Munich ou Berlin, ce qui ne se comprend guère d'un médecin qui veut devenir spécialiste. De plus en plus il lui apparut que son père obéissait moins à un caprice qu'à une grave obligation.

L'idée s'empara de Robert, fit son chemin. Il ne consacra plus que le temps nécessaire à la mise en ordre des affaires, se fit donner des leçons d'allemand, acheta quelques livres. Il éprouvait à ces études un goût étrange : il s'y mêlait comme un remords, la crainte de déplaire au défunt, un désir de savoir et la pensée confuse qu'il travaillait à éclaircir le mystère qui le séparait de Lise.

*
* *

En octobre, Mme Mauthi revint à Paris. Elle trouva son fils pâle, nerveux. Elle approuva le projet qu'il lui exposait d'un voyage de distraction avant la rentrée des cours en novembre.

— Je travaillerai encore toute l'année prochaine, disait-il. Puis, je m'installerai... La clientèle de mon père? Non, je préfère hériter de ses travaux scientifiques et poursuivre son œuvre.

Il partit pour Strasbourg.

La ville ne l'intéressa guère. Il n'alla même pas à l'Université, se contenta d'errer à travers les vieilles rues, de rêver sous les voûtes de la cathédrale. Il s'en alla au bout de trois jours. En quittant l'hôtel, il était à peu près décidé à se diriger vers Munich. Machinalement il demanda un billet pour Metz.

Metz lui parut autrement émouvante que Strasbourg. Et, là encore, les vieilles maisons d'autrefois l'attiraient. Laquelle avait été familière à son père? Il consulta l'annuaire. Il n'y avait du nom de Mauthi qu'un marchand de jouets, rue des Ponts. Robert y alla : c'était un Bavarois, assez brave homme, mais qui n'avait aucune parenté en Lorraine. Piqué au jeu, il se mit à feuilleter les annuaires, les listes d'abonnés au téléphone. Il ne trouva rien.

Alors il essaya un autre système. Il trouva, chez un libraire de la rue des Jardins, un dictionnaire des communes du département de la Moselle, de l'année 1860. Il chercha tous les noms de localités de l'arrondissement de Sarreguemines : aucun ne ressemblait à ce Bléchigny qu'il avait cru déchiffrer. Il lui fallut consulter un archiviste. Celui-ci lui expliqua, d'un ton doctoral, que tous ces villages de Lorraine allemande avaient plusieurs noms : un en allemand, un autre en français, parfois un troisième en dialecte local, et que les secrétaires de mairie, sous le régime français, avaient mêlé ces noms, suivant leur éducation et leurs sympathies. Après quoi, il écrivit les trois noms de chacun des villages de l'arrondissement. Il arriva à la conclusion que le document portait, non : *Bléchigny*, mais *Blanche-Eglise* et qu'il s'agissait de *Weisskirchen*, petit village voisin de Volmünster. Il rappela l'anecdote de cet instituteur qui françisait les noms propres de ses administrés et dressa l'acte de mariage d'un pauvre diable, appelé *Kouetsche*, au nom de *Prune*, ce qui nécessita plus tard un recours au tribunal. « Nous autres, nous avons plus d'ordre, beaucoup plus d'ordre » conclut l'Allemand.

Robert relut la légende du dictionnaire au mot : Blanche-Eglise (1) : *Blanche-Eglise. — Village de 240 habitants sur le Schwolb. — Langue allemande. — Forêts. — Quelques moulins sur la rivière. — Belle église du seizième siècle qui a donné son nom au village. — Laboureurs et bûcherons.*

(1) *Dictionnaire du département de la Moselle*, par M. Viville, II, p. 442.



— Blanche Eglise, Weisskirchen : ce doit être cela, pensa Robert. Village de laboureurs, de moulins, de forêts : ces mots évoquaient en lui un paysage idyllique.

*
* *

Le lendemain il partait pour Bitche. Là, il fallut attendre une diligence qui l'emmenât à Volmünster. Quand il descendit de voiture, on lui dit :

— Vous n'aurez plus que quatre kilomètres pour Weisskirchen et par une belle route à travers la forêt. C'est près de l'ancienne frontière, à la limite du Palatinat.

Autant à Metz, il s'était senti optimiste, autant, à cette heure, il éprouvait une sensation de gêne. Pourtant ses yeux se reposaient sur un paysage charmant : la grande route bleue, le petit chemin jaune et bientôt la forêt : des hêtres aux fûts d'orgues, portant déjà les teintes de l'automne. Au sommet d'une légère éminence, il découvrit, dans une échappée, le village : des toits rouges, groupés autour de l'église couverte d'ardoises, quelques prés au delà desquels la forêt recommençait.

Il était 4 heures du soir. Le temps s'obscurcit. Un frémissement passa dans les feuilles ; les cimes des arbres se courbèrent, tandis que la grande voix de la tempête grondait dans le lointain. De grosses gouttes de pluie tombèrent. Robert frissonna. — Bah ! pensa-t-il, à présent il est trop tard pour reculer. Si je n'en finis pas aujourd'hui, je serai obligé de revenir demain.

L'arrivée d'un homme bien mis, à l'allure élégante, sur la place de Weisskirchen, fit sensation. Les enfants qui sortaient de l'école s'arrêtèrent pour le regarder, d'un air méditatif, le doigt dans la bouche. Des paysans apparaissaient à la porte des écuries, appuyés sur leurs fourches. Des réflexions furent échangées.

Le jeune homme marcha vers l'auberge, à la porte de laquelle grinçait une plaque de tôle où était dessiné un cheval blanc. L'hôtesse introduisit ce Monsieur qui avait si belle mine, dans la salle de débit vide, abandonnée aux mouches devenues frileuses et qui collaient des pattes importunes à la chaleur de la peau.

Sur la place, la pluie faisait rage, apportée par rafales. Les oies et les canards acclamaient l'averse ; une carriole passa au trot ; là-bas, une fillette en sabots remorquait une vache rousse, en se retournant de temps en temps, pour la frapper d'une *rame* de fagot.

Robert vint s'asseoir en face de la tasse de chicorée et de lait que la patronne du Cheval-Blanc lui apportait, au lieu du café demandé. C'était une grosse femme, au pas traînant, qui savait à peine quelques mots de français, et parlait le dialecte du pays, un bas-allemand guttural et sifflant.

Péniblement, Robert lui fit comprendre sa question.

— Mauthi ? Non, il n'y avait jamais eu personne de ce nom-là au village, ni dans les villages voisins.

Et comme deux indigènes entraient pour discuter tranquillement quelque affaire, dans l'atmosphère imprégnée de bière et de tabac, ils confirmèrent cette déclaration. C'étaient des hommes âgés, qui avaient toujours vécu là. Ils connaîtraient, pour sûr. — « Un Mauthi qui aurait été à Paris ? » Beaucoup de gens avaient quitté le pays. Mais eux se souviendraient. Et l'un ajouta :

— Vous connaissez ?

Robert hésita. Il n'avait aucune raison de renier son père. Pourtant une pudeur instinctive le retint.

— Pas précisément, répondit-il. On m'a chargé de prendre des renseignements pour un mariage.

Une fois de plus, les hommes hochèrent la tête, secouèrent les épaules et allèrent s'installer à l'autre bout de la salle.

Le mauvais temps continuait. Une impression de fatigue et d'ennui s'était emparée du jeune homme. Il demanda la seule chambre disponible, au premier étage, sous le grenier à foin, et se retira après avoir inscrit sur le registre graisseux de l'auberge le nom de : M. Dorlan.

* * *

Le lendemain, il se réveilla après avoir dormi lourdement d'un sommeil sans rêves, où se traînait un vague sentiment d'angoisse. C'était le petit jour. La pluie avait cessé, mais de gros nuages couraient sous le ciel bas et le vent emportait à poignées les feuilles jaunes ou noires, détachées des arbres.

Robert secoua la torpeur qui l'envahissait.

— Je vais reprendre le train pour Metz et de là partir à Munich où je travaillerai pour me distraire. Je ne suis pas sur la bonne piste. A quoi bon m'entêter ? C'est de la nervosité.

Il était trop tard pour le premier train et le deuxième ne partait pas avant 11 heures. Il avait trois ou quatre heures à tuer dans cette chambre où, sur les murs d'une propreté douteuse, une image de l'Impératrice d'Allemagne destinée aux commis-voyageurs de Francfort, l'irritait par ses couleurs criardes. Dans la paix du matin, une cloche laissa tomber son appel.

— Mais oui, dit Robert, je vais aller à la messe. Cela remettra mon âme d'équilibre. Et, qu'il ait ou non prié dans cette église, mon père recevra le soulagement et la consolation de ma bonne volonté.

Il paya largement le mauvais lit et le lait, au goût d'étable, que l'hôtesse lui apporta dans un bol fleuri de tulipes écarlates et se dirigea vers l'église.

— Vous voulez aller à la messe ? dit la femme. Mais c'est l'Angelus qui vient de sonner. Elle ne commence qu'à 8 heures.

— Avez-vous le journal ?

— Non, il n'arrive qu'à midi. Mais je vais vous conduire à la bibliothèque. Cela vous distraira. C'est de mon père. Il était hôtelier au Cheval-Blanc, avant nous.

Il n'osa refuser, regrettant l'impulsion qui l'avait arraché à son lit, si matin.

C'était au-dessus du grenier à foin. Sur les planches d'un vieux bahut, des volumes et des brochures gisaient sous une épaisse couche de poussière. Robert avait toujours eu la curiosité des livres : il fouilla dans ce tas, voulant voir de quoi se composait la bibliothèque d'un paysan lorrain avant l'annexion. Il y avait un Buffon, le *Voyage du jeune Anacharsis*, le dictionnaire de Bescherelle, le *Magasin pittoresque*... Robert allait quitter dédaigneusement toute cette vieillerie quand son attention fut attirée par un cahier. Des articles de journaux y étaient collés. Sans doute, du *Courrier de la Moselle*.

Il ouvrit au hasard et lut : *On nous écrit de Blanche-Eglise : La population de notre petit village est terrifiée par un meurtre qui a été commis, le soir du 26 novembre, à la maison forestière de la route de Nussweiler. Le garde Karcher, sa femme Anne, âgée de 26 ans et la mère de cette dernière, une dame Barsch, de Faulquemont, étaient assis autour de la cheminée, quand un malfaiteur tira, par l'interstice des volets, deux coups de feu. Karcher est mourant; sa femme a succombé pendant la nuit. On a retrouvé la grand'mère légèrement blessée et les deux fillettes de Karcher réfugiées dans l'écurie. On imagine la terreur causée par cet événement dans une population paisible et laborieuse...*

— Tiens, dit Robert, avec la désinvolture du Parisien blasé sur les drames criminels, quelque vieille histoire d'argent et de sang. Cela se passe aussi parmi les bûcherons et les paysans.

Il regarda, avec un bâillement, les livres poudreux et se décida à emporter le cahier aux extraits variés.

(*A suivre*). Jacques THONI.





Au Maroc avec le « Matin »

Nous avons déjà signalé les heureuses initiatives prises par le *Matin* pour mieux faire connaître la France à nos frères retrouvés de Lorraine et d'Alsace. Il a conduit l'année dernière à Paris des groupes d'industriels, de commerçants, d'agriculteurs et de journalistes de ces provinces pour leur apprendre ce qu'est l'effort français dans la capitale. Cette année, il convie les journalistes lorrains et alsaciens à visiter notre admirable Afrique du Nord. Comme l'année dernière, ils ont joint aux représentants de la Lorraine ci-devant annexée, ceux du reste de la Lorraine.

J'ai pu me rendre compte, en retrouvant ici mes confrères, de l'impression profonde qu'avait laissé en eux ce voyage à Paris, organisé l'année dernière par le *Matin*. Ils y avaient vu, non cette ville d'amusement qui fait trop de tapage, mais cette cité laborieuse où se concentre tout le travail du pays, et ils avaient su le dire aux lecteurs de leurs journaux. Que de raisons nouvelles n'auront-ils pas pour célébrer la grandeur française, lorsque, grâce au *Matin*, ils auront visité toute cette Afrique du Nord où se sont manifestées au plus haut point les qualités diverses de notre race?

Le prologue de ce beau voyage fut la traversée — trop rapide, hélas — de cette France dont toutes les provinces ont apporté à l'œuvre coloniale leur intelligence et leurs méthodes de travail particulières.

Le 27 avril au soir, M. Alapetite, commissaire général d'Alsace et de Lorraine, salua à Strasbourg les membres de la mission au moment de leur départ. Le lendemain à Moulins, à Montluçon, à Limoges, à Périgueux, dans les gares pavoisées, au milieu des fanfares, des ovations et des fleurs, eurent lieu des réceptions cordiales. A Moulins, M. G. Vidal, sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique, à Montluçon le chef de cabinet du ministre du Travail, accompagnés l'un et l'autre des autorités locales, vinrent dire aux membres de la mission avec quelle sympathie le Gouvernement avait encouragé l'initiative du *Matin*.

A leur arrivée à Bordeaux, le 28 au soir, ils furent reçus par le maire de la ville, les groupements vinicoles et les journalistes leurs confrères; puis ils furent conduits dans cette splendide région du Médoc aux crus renommés. Le soir, à l'Hôtel de Ville, un grand dîner leur était offert, présidé par M. Arnault, préfet de la Gironde, assisté de MM. Philippart, maire de Bordeaux, de Huyard, président de la Chambre de Commerce et des hautes personnalités de la région. Divers toasts furent portés, parmi lesquels celui de M. Goutière-Vernolle, au nom des Nancéiens.

Le 30, ils visitèrent les ateliers et les chantiers de la Gironde, dont le matériel puissant utilise pour la construction des bateaux, le fer de nos hauts-fourneaux lorrains. Avant l'embarquement sur le *Volubilis* de la Compagnie générale transatlantique, un déjeuner réunit les membres de la mission économique et leurs confrères bordelais.

Nous avons dû, alors, nous séparer de notre ami Marcel Knecht, grand organisateur de cette belle manifestation et qui, à son vif regret ne pouvait nous accompagner. Il

nous a confié au plus charmant des conducteurs, M. José Germain, que vont aider deux aimables Nancéiens, MM. Jean de Meixmoron, délégué du ministre de l'Agriculture, et Robert Grante, délégué du ministre des Travaux publics. Charles SADOUL.

Dans un prochain numéro nous donnerons des détails sur le voyage de Casablanca à Azenmour, Mazagan Marrakech, Settat, Rabat. Dans cette dernière ville, la Mission fut reçue de façon grandiose. Nous dirons l'aimable accueil que lui réserva le Maréchal Lyautey. Nous nous bornerons aujourd'hui à donner la sténographie de l'allocution qu'au nom de nos compatriotes le directeur du *Pays Lorrain* adressa au Maréchal, après avoir regretté que M. Marcel Knecht organisateur de ce merveilleux voyage ne soit pas là pour parler au nom des Lorrains à Monsieur le Maréchal.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

C'est un grand honneur qui m'est fait d'avoir à vous saluer respectueusement au nom de vos compatriotes lorrains. Je n'aurais pas osé assumer cet honneur, car je sens toute mon insuffisance à vous exprimer nos sentiments, si je ne savais avec quelle indulgence vous accueillerez ce que je dirai sèchement, à la Lorraine, comme les gens de chez nous qui ne savent pas faire sortir de leur cœur leurs sentiments, peut-être parce qu'ils sentent trop profondément.

D'autres loueront mieux que moi l'œuvre admirable que vous avez accomplie ici. Ce que je veux vous dire seulement, c'est quelle fierté nous ressentons que cette œuvre ait été accomplie par un Lorrain. — Vous synthétisez à nos yeux les qualités de notre race dans ses vertus militaires comme les Beauvau, les Duroc, les Oudinot, les Lobau, les Ney, pour citer seulement ceux qui portèrent le même titre que vous. Dans ses qualités d'homme d'Etat, comme Choiseul, le Baron Louis-Raymond Poincaré, et Jules Ferry qui a compris le premier quel rôle devaient jouer pour la grandeur de la Patrie les France d'outre-mer. Et même nous retrouvons en vous nos artistes. Notre petite patrie n'est-elle pas celle des Callot, des Claude Gelée et de ce grand architecte Héré auquel nous devons cette merveille de charme que sont la place Stanislas et la place de la Carrrère près desquelles vous êtes né.

Il nous plaît à penser que c'est là que vous avez puisé ce goût si sûr dont à chaque pas dans Rabat et ailleurs nous avons retrouvé les marques.

Ce qui nous touche surtout en vous, Monsieur le Maréchal, c'est de voir quelle pieuse affection vous conservez à votre terre natale. Ces pays de féerie, ces horizons grandioses ne vous ont point fait oublier le charme discret de nos collines où s'étagent les vignes et les mirabelliers aux fruits d'or. — Lorsque votre maison familiale de Crévic, où tant de souvenirs vivaient pour vous, fut détruite par les Barbares, vous avez voulu élever chez nous un autre foyer au pied de notre Colline sainte. Et si vous l'aimez, cette Lorraine, c'est que vous connaissez tous les replis de son sol, tous les incidents de son histoire. Ne retrouvez-vous pas dans celle-ci quelques-uns de vos ancêtres qui furent de grands ministres d'un petit duché. Ils ont mis dans votre sang l'énergie, la tenacité qui vous ont aidé à accomplir l'œuvre splendide que trop brièvement nous avons contemplée.

Et en terminant, saluant respectueusement Madame la Maréchale, nous nous permettons de souhaiter le prompt rétablissement de votre santé qui vous sera donné, nous en sommes persuadés par l'air natal.

La vie artistique à Nancy

MNAZIDIKA. — LES COMPAGNONS DU GRIFFON. — CONCERTS DE LA SCHOLA CANTORUM ET DU CERCLE ARTISTIQUE. — EXPOSITION RENÉ LEBLANC. — AFFICHES

Les jeux de lumière, pendant un ballet, les projections de couleur sur les danseuses contiennent tout un art nouveau. Les élèves de la Loïe Fuller ont déjà fait des tentatives très intéressantes dans cette voie. Malheureusement, une fâcheuse esthétique de fontaines lumineuses d'exposition universelle gâche les plus belles danses et les plus beaux effets. En outre, l'excessive ingéniosité des moyens employés provoque plutôt un étonnement admiratif qu'une véritable émotion esthétique. Cela sent encore, malgré tout, le spectacle de music-hall.

C'est une tentative du même genre, mais infiniment plus moderne, si la technique en était moins savante, qu'a faite E. Garandeau dans *Mnazidika*, le ballet qu'il a fait représenter à la salle Poirel, le samedi 21 avril. Un seul projecteur éclairait la scène, et la salle était complètement obscure. On y faisait passer une partition de verres dessinés, en étroit synchronisme avec la partition musicale. Leurs couleurs vives se peignant à la fois sur les danseuses et sur la toile de fond, les liaient l'un l'autre, faisant des personnages une partie mouvante du décor. L'effet était parfois très curieux : une sorte de grille foncée donnait en se projetant l'impression d'une barrière étrange et mouvante ; un verre crané de noir faisait l'effet de cônes dressés au milieu de la scène. Le public — et l'on ne saurait suspecter celui de la Ligue de l'Enseignement de sympathies excessives pour le mouvement d'avant-garde — a fait à *Mnazidika* un succès immense. Une part doit certainement en revenir aux interprètes — les élèves de M. Charmoille et G. Legey, Pan souple et harmonieux — aux musiciens dirigés par H. Hunziker avec son ordinaire habileté, et aux opérateurs de projection, les verres jouant un rôle essentiel dans cet intéressant « essai d'esthétique ». L'œuvre si intéressante et si neuve d'E. Garandeau était précédée d'une conférence sur la danse de M. Hermann, professeur au Lycée, et lors de la reprise, le 27 avril, au Théâtre des Nouveautés, d'une causerie de René d'Avril, sur le grand musicien Berlioz.

***

Un groupe de jeunes acteurs, les Compagnons du Griffon, qui ont remporté à Paris des succès mérités, la saison dernière, au Théâtre de l'Atelier, notamment, se sont déplacés pour la première fois en province et sont venus à Nancy. *L'Embellie*, d'Yvan Noé — pseudonyme d'un Nancéien, d'ailleurs — formait la première pièce de ce spectacle. C'était un acte court, mais bien construit dont le sujet noble et élevé était traité avec un extraordinaire mépris des conventions théâtrales généralement admises, avec un naturalisme extrême et très émouvant. On avait l'impression de la vie même, et non d'un spectacle. L'autre pièce, *L'Image du Héros*, de Liausu, était plus théâtrale, plus proche des ordinaires conventions ; mais la thèse, remarquablement exposée, en faisait l'intérêt et l'originalité. Les trois actes étaient à peu près composés ainsi : un jeune homme, plein encore des hauts sentiments que lui a inspiré la guerre, a concentré tout son idéal dans l'image de son frère aîné, mort en combattant ; à la suite de querelles avec la venve du mort, dont il veut empêcher le remariage, celle-ci lui apprend toutes les turpitudes, toutes les hontes du héros. Son image resplendissante s'écroule, et avec elle tout son idéal. Mais le troisième acte rebâtit cette gloire détruite en excusant toutes les fautes passées et en évoquant à nouveau la mort admirable du soldat. Liausu incarna le rôle du jeune homme, bouillonnant d'idéal juvénile, et heurté douloureusement par

les événements. Jean d'Id composa avec une extraordinaire vérité celui du père, homme vieilli, fini, et plein d'une immense indulgence sceptique et désabusée. Le Théâtre municipal ne nous avait pas habitué à des spectacles si jeunes, et d'une telle qualité. Réjouissons-nous du retour des Compagnons du Griffon à la saison prochaine, avec un nouveau programme; ils retrouveront le public qui leur a fait un immense succès, cette fois-ci, et sans doute bien d'autres personnes encore.

***

La Schola Cantorum, que dirige avec tant d'autorité M. Raftat de Bailhac, et dont la réputation, dépassant Nancy, a gagné la région entière, a donné, le 4 mai dernier, au grand salon de l'Hôtel de Ville, son grand concert annuel. Les chœurs ont interprété avec un jeu souple, ample et nuancé, la « *Cantate pour tous les temps* », de J.-J Bach, quelques chansons populaires bretonnes, et *Sur la Mer*, de Vincent d'Indy. Ils s'étaient adjoint, pour cette tâche Mlle Guédon, une artiste remarquable et pleine d'émotion, assistée de M. Plamondon qui, malgré son extraordinaire maîtrise, ne sut peut-être pas toujours rester dans le sentiment exact, et de deux autres solistes. Ce concert a eu le même succès que les précédents, c'est-à-dire très grand. Mlle Germaine Adrien se montra une fois de plus une accompagnatrice exceptionnelle.

***

Le Cercle artistique de l'Est a donné, salle Poirel, son premier grand concert. Mlle Melin, Mlle Moulin, Georges Chepfer, Mlle Thiébaut de l'Opéra-Comique, M. Brunot et Berthe Bovy, ces derniers de la Comédie française, y avaient prêté leur concours. Georges Chepfer, si apprécié des Nancéiens, eut l'immense succès dont il est coutumier, dans ses imitations et ses paysanneries. Il n'en eut pas un moindre, lorsqu'avec Mlle Thiébaut, il vint chanter, en costume du temps, des chansons de 1880, dont la grâce démodée rappela leur jeunesse à bien des membres du Cercle.

Espérons que le succès qui a accueilli ce concert, encouragera l'active société à le renouveler l'an prochain.

***

René Leblanc a fait une exposition, au Cercle artistique, ce mois-ci. Le jeune artiste est toujours en progrès. Ses croquis d'enfant sont pleins d'une fraîche saveur, ses portraits remplis de vie. Des croquis de théâtre, habiles et rapides, ont rappelé les grâces des incomparables danseurs russes Sakharoff qui vinrent au Théâtre municipal, la semaine de Pâques. Enfin, quelques portraits-charge, parmi lesquels celui du peintre Colle, sont tout à fait réussis.

***

Depuis toujours, une rivalité emplit Nancy et Metz. Actuellement les deux villes luttent à qui fera la plus belle foire, et aura l'affiche la plus laide pour attirer le public dans ces foires. Elles sont arrivées à des résultats vraiment surprenants. L'an dernier, Nancy avait remporté, sans conteste, la palme : on se souvient avec un légitime émoi de cet invraisemblable placard avec piste de cirque sans cirque. éléphant en sac de pommes de terre, monuments célèbres, clownesses démodées Metz s'était modestement contentée d'une inscription rouge entourée de vermicelle vert. Mais cette année, jalouse de sa rivale, elle a sorti une serveuse habillée en Lorraine, comme on en voyait dans les brasseries louches du quartier Latin, sous le président Carnot, qui apporte sur un plateau un tobbogan, un cirque, des barraques, le tout réduit aux dimensions de jouets d'enfant.

Nancy a fait des efforts désespérés pour trouver une affiche plus laide : elle a acheté à Paris une sorte d'arlequin mal bourré de son, évident laissé pour compte d'une réclame de teinturier. Elle a réussi, mais tout juste, à égaler la laideur de l'affiche messine.

Il est vraiment affligeant qu'une ville qu'on dit avoir été celle de Héré et de Jean Lamour aille chercher à Paris une telle chose, alors que nous avons ici tant d'excellents artistes. Et pourquoi la ville n'imiterait-elle pas les Amis des Arts qui mettent en concours l'affiche de leur prochaine exposition entre les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts? Un placard est-il plus difficile à faire qu'un monument aux morts?

Georges Sadoul.

Chronique des Vosges

L'Exposition des dessins de Claude Lorrain au musée du Louvre (1)

Claude Gellée qui fut, non seulement un grand et bel artiste, mais un artiste fécond, est très pauvrement représenté — quant au nombre de ses œuvres — dans les collections publiques françaises. Le catalogue du Louvre, établi par Villot en 1858, mentionne seize peintures du maître; Mme Patisson, en 1884, reproduit intégralement cette liste et y ajoute les deux tableaux du musée de Grenoble; notons quelques œuvres isolées conservées à Amiens, Bordeaux, Langres, Lyon, Strasbourg; la liste sera à peu près close quand nous aurons signalé, pour la Lorraine, le tableau de Nancy et celui d'Epinal, ce dernier provenant d'ailleurs des collections nationales.

Par contre le nombre des œuvres peintes du Lorrain qui existent dans les galeries étrangères s'élève à près de cent cinquante; l'Angleterre, à elle seule, en détient plus de la moitié, réparties dans les collections publiques ou privées.

Si nous passons aux dessins, la proportion est encore plus défavorable à notre pays. On en compte plus de quatre cents en Angleterre; les collections autrichiennes en renferment une cinquantaine, des quantités variables en sont conservées dans d'autres musées d'Europe. Or, notre grand musée national n'en a connu que dix-neuf jusqu'en ces dernières années; en 1919, une libéralité des Amis du Louvre, comprenant trente-huit unités, a permis de constituer un fonds sinon considérable, du moins honorable de l'œuvre dessiné du maître vosgien.

Ce sont ces cinquante-sept dessins que M. L. Demonts, conservateur adjoint des peintures au Louvre, a rassemblés en une exposition particulière, dans une des salles de son département, et pour laquelle il a rédigé un catalogue critique. L'avertissement dont il l'a fait précéder est une substantielle et fort intéressante étude à la fois de la vie du Lorrain, de l'évolution de sa manière et des influences qui peuvent l'expliquer. Le catalogue qui est un guide sûr pour la visite de l'exposition est également un excellent instrument de travail.

Les dessins exposés sont pour la plupart traités à la plume ou au roseau avec lavis de bistre ou d'encre de Chine; pour quelques-uns l'artiste a adopté la pierre noire ou le crayon, mais toujours avec addition de lavis; un certain nombre sont rehaussés de blanc.

M. Demonts a établi une distinction entre les études d'après nature de Claude et les compositions exécutées en vue de ses tableaux. Les premières, qui datent de sa jeunesse, frappent par la vérité et la sensibilité de l'expression, la légèreté et la transparence des lavis, et la gamme infinie des tons que l'on y découvre; elles expriment, écrit M. Demonts « les qualités les plus subtiles de l'air, de la lumière et des ombres, de l'heure et de la saison, et donnent l'impression presque tactile des rosées matinales, des raîcheurs du soir ou de l'éventement des arbres légers ». On ne peut mieux apprécier

(1) De janvier à juin 1923.

les effets de lumière surprenants des couchers de soleil ou des aurores, la sensation de calme dans l'atmosphère humide et tiède des vallons ombragés.

Parmi ces délicieux petits chefs-d'œuvre, — ils sont tous à admirer — nous noterons particulièrement un *Paysage de plaine bornée par des montagnes aux environs de Rome*, dont la description du catalogue suffira à montrer les qualités : « la lumière heureuse et calme d'un bel après-midi baigne la pente des monts, et déjà dans la plaine, s'amasse un peu d'ombre ». *Le château de Bracciano au soleil couchant* est d'une tout autre conception : l'artiste a accentué les effets du couchant par la préparation de son papier à la sanguine, et il a obtenu dans les premier plans des oppositions de tons cuivrés, dorés et violacés, d'une richesse et d'une intensité auxquelles un simple dessin peut rarement atteindre.

Les dessins où se sentent la composition et l'arrangement, et qui datent de la maturité de Claude, présentent presque tous le type du décor de théâtre, écran formé de deux portants à gauche et à droite, arbres ou édifices, avec terre-plein sur le devant, le tout dans la pénombre, encadrant une large percée sur des arrière-plans et des lointains inondés de lumière. On y retrouve les qualités des études d'après nature. *Le Paysage boisé au bord d'un lac* montre ce lac en pleine lumière entre deux grands bouquets d'arbres; dans le *Gué*, l'artiste a employé, pour obtenir son effet, des procédés divers : plume, crayon, bistre, encre de Chine, blanc. Nous préférons peut-être encore, traitée avec les mêmes nombreux procédés, la *Vue de lointain*, dont l'atmosphère d'une merveilleuse limpidité se voile au loin d'une brume légère. Mais où le « divin » Claude atteint à une poésie et à une vérité inouïes, c'est d'abord, dans *Enée conduit par la Sibylle de Cumes vers le lac Averne* : le soleil qui sort de la mer, fait jaillir ses rayons, derrière de gros nuages, à hauteur de l'horizon, et profile longuement au premier plan les ombres des personnages. Dans *Pégase*, un papier bleu, préparé à la gouache, a permis à l'artiste d'argenter la mer d'une lumière de lune que M. Demonts qualifie très justement d'étrange et paisible.

Outre la poésie qu'exhalent tous ces dessins, on y admire la variété et la vérité des aspects de la nature traités avec le minimum d'artifices et la plus grande simplicité de procédés.

On comprend mieux, en face de ces œuvres groupées, combien Français, qui était un admirateur passionné de Claude, s'est pénétré et inspiré de lui. Certaines de ses études d'Italie notamment, ne laissent aucun doute à cet égard.

L'exposition du Louvre comporte, à côté des œuvres du maître lorrain, soixante dessins ou reproductions de dessins d'artistes, dont les uns furent des précurseurs dans la peinture de paysage, dont d'autres furent les contemporains de Claude et travaillèrent à Rome en même temps que lui, et dont les derniers furent ses imitateurs. Cette juxtaposition est un complément indispensable à l'étude de l'œuvre du Lorrain, elle permet de le situer parmi les peintres de paysage du XVIIe siècle, et elle fait ressortir ses qualités et son originalité qu'une phrase de M. Demonts synthétise fort bien : rêve d'Italie dans une âme du Nord.

Epinal, 5 mai 1923. André PHILIPPE.

Chronique du pays messin

Si la grève des mineurs, commencée le 7 février est terminée en Moselle depuis le 6 avril, il n'en est pas de même dans le bassin de la Sarre où, le 12 courant, 5.000 mineurs travaillaient seuls à l'entretien des mines, 67.000 n'ayant pas encore repris le travail. Les millions fournis par Berlin permettent cette prolongation inattendue du chômage Il est satisfaisant de constater qu'ils ne paraissent pas du moins avoir franchi la frontière.

Est-ce à dire qu'ils seraient partout les mal-venus et que l'unanimité absolue des travailleurs se prononce, dans le conflit actuel, en faveur de la France ? Non certes : les 60.000 individus de pure nationalité allemande que compte notre département ne peuvent pas changer en quelques mois leur âme germanique contre une âme française. C'est vers l'est que longtemps encore iront leurs sympathies. En dehors même de ces Français médiocres dont seule la casquette a changé de couleur, il y a partout des timides ou des grincheux qui dénigrent parfois inconsciemment la France et sèment le découragement par leur incessant parallèle des choses d'hier avec celles d'aujourd'hui.

Pour circonscrire et résorber ces noyaux germanophiles, pour apaiser les rancœurs et relever les courages, doit-on compter sur le seul rayonnement des idées françaises ou travailler plus activement à créer cette communauté de sentiments et d'espoirs qui seule fait l'unité d'une nation ? En un mot, la propagande est-elle nécessaire au triomphe de la France dans les cœurs, à l'assimilation ?

A tous ceux qui connaissent notre Lorraine et veulent la fusion, la propagande paraît indispensable. Représentez-vous la situation d'un village rural un peu écarté, peuplé de 300 à 400 habitants, et redevenu français depuis quatre ans et demi. Que connaît-il de la France ? Sans doute, s'il est sur quelque grande route, il aura vu passer nos soldats aux beaux jours d'automne 1918. Mais après ? On a repeint les écriteaux et les enseignes, changé l'instituteur, le buraliste, le chef de station, expulsé peut-être deux ou trois indésirables aux familles nombreuses dont le départ a souvent fait baisser d'un huitième ou d'un dixième l'effectif de la population. Après quoi les choses s'en sont allées comme par le passé, puisque les lois n'ont point changé, ou si peu... J'entends bien qu'on chante la Marseillaise à l'école, que le vieux curé, otage pendant la guerre, lance en chaire l'anathème contre ses tortionnaires de la veille, et que le garde-champêtre aux moustaches blanches ose de nouveau compter à la veillée ses vieilles histoires de francs-tireurs en 1870. Mais c'est tout, et franchement c'est trop peu.

Il ne suffit pas de dire à ces braves gens : vous êtes Français, soyez heureux ! et de leur tendre, de la lointaine capitale, des bras maternels, mais trop courts. La France, hélas, combien l'ignorent ! quarante-huit années de séparation font plus d'une génération et demie. Les petits Lorrains d'aujourd'hui n'ont guère connu leurs grands-pères. Les vaincus du Second Empire, et ceux qui restent sont bien rares. Qui donc leur aurait parlé de nous, quand le maître d'école était allemand, le père souvent rallié et la France volontairement muette. Combien de petits messins, même d'élèves de notre lycée, de fils de bourgeois n'ont jamais dépassé Novéant ou Gorze, ou Gravelotte et pour lesquels le sol même de leur patrie est quasiment inconnu. Ignorance déconcertante et parfois navrante, si facile à justifier pourtant : pour résister à l'invasion. La population annexée s'est repliée sur elle-même, s'est ancrée au sol et réfugiée dans l'amour du pays natal. Il faut maintenant la faire passer de ce patriotisme provincial à la connaissance des institutions et des hommes, du labeur et des œuvres de leur patrie retrouvée.

Large programme sans doute, mais qu'il convient d'entreprendre au plus tôt, ou bien en appelant les Lorrains à visiter « l'intérieur », ou bien en allant leur parler chez eux. Il y a eu, depuis l'armistice, à Paris surtout, des visites de maires, de journalistes, de prêtres, de pasteurs, d'instituteurs lorrains. C'est fort bien, et les résultats, étudiés sur place, apparaissent excellents. Les voyageurs reviennent enchantés. Il faudrait pouvoir multiplier les excursions, tournées scolaires, pèlerinages, au delà de l'ancienne frontière. Mais les bénéficiaires seront toujours assez rares s'il s'agit de voyages lointains, et les groupes plus importants ne pouvant atteindre que des objectifs rapprochés, en tireront moins d'enseignements. C'est donc sur place qu'il faut agir pour faire connaître et aimer la France. Le journal, le livre, la conférence seront les vrais instruments d'une propagande efficace.

La presse, malheureusement, n'a pas toujours conscience de ce rôle éducateur. Le journal local s'inspirera plutôt, pour choisir ses articles, des intérêts du parti politique qu'il représente que des bénéfices problématiques d'une œuvre d'instruction populaire. Au lieu de commenter les faits divers de l'arrondissement, d'insérer les vers informes d'un poète en herbe, que n'explique-t-il à ses lecteurs l'histoire de France depuis 1870, le fonctionnement de nos institutions, la signification et le programme des partis. On s'étonne parfois du résultat inattendu de telle ou telle élection, mais qui donc s'est chargé de préparer le citoyen lorrain à la vie politique française? Représentez-vous un paysan de Meurthe-et-Moselle appelé du jour au lendemain à se faire représenter au Reichstag et demandez-lui ce qu'il sait de cette assemblée, de la géographie et des ressources du pays voisin.

Sans doute, c'est une tâche difficile d'éduquer en peu de jours et d'initier à la vie française contemporaine une masse de près de 600.000 habitants qu'enserrent trois pays étrangers, que bornent trois frontières par où s'infiltrent toutes les propagandes, toutes les insinuations, tous les découragements. Et cette population parle deux langues! des milliers et des dizaines de milliers de Lorrains, n'entendent pas un mot de français, ne l'apprendront jamais, leurs enfants et leurs petits-enfants ne l'emploieront que comme seconde langue, car la limite presque deux fois millénaire des idiomes ne saurait sans doute s'ébranler. Or, parler allemand avec un cœur très français, c'est être la proie désignée des meneurs germanophiles, des gazettes sarroises et du curé d'Outre-Rhin, du feuilleton tudesque que, faute de mieux, le journal lorrain offrira à ses lecteurs.

C'est donc la conférence en la langue du pays qui apparaît le meilleur moyen d'agir sur les masses parce que plus souple, plus vivante que le livre toujours coûteux mais pas toujours coupé. La conférence gradue ses efforts d'après le but poursuivi et choisit ses points d'attaque. Elle se gardera de négliger les villages les plus difficiles à atteindre et où précisément le besoin de la bonne parole se fait le plus sentir. C'est ce qu'ont bien compris les œuvres françaises qui ne manquent pas en Moselle. Toutes utilisent la conférence et souvent comme principal moyen d'action. Le *Souvenir français* est un ancêtre qui, de 1914 à 1923 a vu passer ses membres de 8.000 à 15.000. La *Ligue française* qui se vante de compter 600 sections et 45.000 adhérents (1) fait le service d'un bulletin, envoie surtout des livres, mais agit relativement par la parole. La *Ligue patriotique des Françaises* (catholique) comprend 405 sections et 24.000 ligueuses dans le département (accroissement en un an : 6.800). Elle a fait faire 261 conférences durant son dernier exercice, dirigé 20 ouvroirs, créé plusieurs bibliothèques roulantes. La *Conférence au village*, avec des ressources plus limitées entretien environ 45 sections où elle prend la parole deux ou trois fois durant la saison d'hiver (au total 100 à 120 conférences, presque toutes avec projections). La *Société nationale des Conférences populaires* a fondé récemment une section mosellane et s'efforce de multiplier les conférences faites par les instituteurs. Et c'est encore l'*Action populaire* (politique), l'*Œuvre du Livre français* qui pour une somme infime (1 fr. par volume), distribue dans les communes de bons livres de chez nous, etc., etc. Je n'ai pas le souci d'être complet, mais il faut mentionner que quelques-unes des grandes sociétés industrielles travaillent aussi à la propagande, soit en subventionnant les œuvres précédentes, soit en fondant elles-mêmes des œuvres particulières (à Creutzwald, par exemple, le Comité de l'*Idée française*).

Les œuvres ne manquent donc pas, les efforts non plus; c'est la coordination qui fait défaut. Une direction commune ne serait sans doute qu'un organe surnuméraire et

(1) En 1870, le département comptait 630 communes. Les Allemands ont porté ce chiffre à 758 Sur ce total, 675 ont rang de paroisses.

coûteux, mais il serait souhaitable de voir plusieurs des œuvres rivales fusionner. Des considérations assez mesquines d'amour-propre s'y opposent jusqu'à présent ; le but politique ou parfois le caractère confessionnel de certaines manifestations est un autre obstacle qu'il sera plus difficile de tourner si quelque jour on essaye d'arriver à une entente. Celle-ci serait sans doute profitable à un autre point de vue : celui des ressources budgétaires. Celles-ci, très inégalement réparties, sont faibles dans l'ensemble. Les subventions du commissariat général ne témoignent plus de la prodigalité passée, celles du département sont en général infinies eu égard aux efforts déployés et aux difficultés matérielles à vaincre. De fait, ce sont les sections qui paient elles-mêmes les frais dont elles sont l'objet, or cette ressource est fatalement insuffisante quand il s'agit de conférences lointaines dont le prix de revient est toujours fort élevé. Les généreux mécènes ferment peu à peu leur bourse, largement ouverte au lendemain de l'armistice. La propagande française en Moselle, celle qui est étrangère à toute visée politique, qui ne veut même pas soulever la question du détachement d'avec Strasbourg, risque prochainement de subir une crise dont profitera l'adversaire. On aimerait d'apprendre que les erreurs peut-être commises au début dans l'attribution des premiers crédits n'ont point détourné le gouvernement de poursuivre une propagande dont les récents événements ont montré l'urgente nécessité L'œuvre est nationale au premier chef qui veut effacer la frontière, fermer enfin le fossé que tant d'obus n'ont point comblé. Que nos petits enfants ne sachent plus où passa son sillon brun, cicatrice sur laquelle les branches neuves se seront depuis longtemps refermées.

Metz, 30 avril 1923. André GAIN.

Chronique luxembourgeoise

Dans ma chronique du 9 avril, j'ai signalé la construction au cimetière de Notre-Dame, à Luxembourg, d'un mausolée destiné à abriter les cendres des nombreux soldats français disséminées dans les cimetières du pays.

Le Comité du Souvenir français, celui du Monument du Souvenir, le commandement des troupes françaises à Luxembourg, les autorités gouvernementales, ont fait transférer, pour être déposés, les premiers, dans ce mausolée, les restes d'un *légionnaire inconnu de nationalité luxembourgeoise*. La translation solennelle des restes glorieux de ce héros, retrouvés dans un cimetière du front, en Champagne, au Bois-du-Sabot, a eu lieu le 18 avril. Les ministres de l'Entente accrédités à Luxembourg, de nombreuses personnalités, une escorte militaire, une grande foule d'anciens légionnaires, drapeau en tête, l'accompagnèrent jusqu'à sa tombe définitive.

On avait remarqué l'absence du comte de Laubespin, ministre de Belgique à Luxembourg, qui n'était pas représenté, mais il a déposé le 3 mai, au nom de son Gouvernement, une magnifique couronne. MM. Mollard, le comte Della Torre, au nom de leurs Gouvernements, de nombreuses délégations l'avaient fait le jour de la cérémonie

Certains journaux belges, font croire à un public non prévenu que notre population souhaite le *départ des troupes françaises* et leur remplacement par des troupes belges. Ce remplacement n'est souhaité par personne, car ce serait là un véritable non-sens. Ce n'est pas de leur propre gré que les Français prolongent leur présence à Luxembourg, mais bien sur la volonté expresse du Gouvernement luxembourgeois. Dès la signature du Traité de Versailles, les troupes françaises, cantonnées au Luxembourg, furent prêtes à quitter le pays, au premier signal. Ce fut alors que M. Reuter intervint, pour que les troupes françaises restassent. « Et elles resteront, comme il l'a récemment répété, aussi longtemps que la Chambre et le Gouvernement le voudront ». Le projet de réorganisation militaire semble enfin prendre forme. Une fois votée et mise en

œuvre, cette loi indispensable nous rendra notre liberté entière et nous dispensera définitivement de toute occupation étrangère.

Le *traité de commerce entre la France, la Belgique et le Luxembourg*, négocié depuis de longs mois, vient enfin d'être signé. Un journal parisien, des plus importants, qualifie cette formalité de véritable événement, car le traité annoncé en 1916 entre la France et la Belgique, abandonné, repris en 1919 et réabandonné, de nouveau repris en 1922, après la conclusion de l'accord économique belgo-luxembourgeois, consacrera définitivement la bonne amitié politique franco-belgo-luxembourgeoise, dont il formera le complément économique indispensable.

Le *centenaire de Pasteur* déjà célébré il y a quelques mois, dans des conditions modestes, mais cordiales, sur l'initiative de la Société des Naturalistes luxembourgeois, a donné lieu ces jours-ci à des solennités magnifiques qui durèrent plusieurs jours et finirent en une apothéose inoubliable du célèbre savant. Toutes ces manifestations se déroulèrent en présence de M. Paul Strauss, ministre de l'Hygiène et Madame et d'une nombreuse délégation, composée de membres du cabinet ministériel et de membres du corps enseignant de l'Université de Strasbourg. M. Strauss conféra à cette occasion, au nom du Président de la République, la dignité de Commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur aux directeurs généraux, MM. Veyens et Bech et la Croix de chevalier à MM. de Rœbé, chambellan honoraire et Esch, professeur. La distinction accordée à ce dernier fait particulièrement plaisir à tous les amis de la littérature française.

M. Jos. Bech, directeur-général de l'Instruction publique, vient d'instituer une Commission appelée à organiser les fêtes publiques, en l'honneur du *poète national Dicks* dont le centenaire tombera le 24 juillet prochain. La composition de cette commission nous est un sûr garant de la pleine réussite du programme qu'on compte réaliser à cette occasion. La ville d'Esch organisera un festival Dicks les 12 et 13 mai prochain. Il en sera ainsi, peu à peu, dans toutes les grandes agglomérations du pays.

L'Union des Femmes de France commence en ce moment son troisième exercice et déjà vingt petits enfants débilités des régions dévastées sont hospitalisés aux Colonies de Vacances de Walferdange et au Couvent des sœurs du Sacré-Cœur au Mont Saint-Lambert. Souhaitons que, malgré les temps très durs que nous traversons actuellement, aucun des secours prodigués à cette œuvre, depuis deux ans, ne feront défaut cette année.

Dans sa séance du 25 avril, la Chambre des Députés a voté enfin droite contre gauches, le *Budget pour 1923* à une majorité de 23 voix contre 14, sur 48 députés. C'est là un record de lenteur peu enviable. Comme je l'ai déjà signalé précédemment, ce retard est imputable à la crise parlementaire qui couve sous les cendres depuis l'introduction du suffrage universel et féminin, et particulièrement depuis la gestion déficitaire de nos finances.

La crise économique sévit toujours, malgré les arrivages nombreux de coke pour hauts-fourneaux qui permettent d'envisager l'avenir avec un peu moins de découragement.

Le pèlerinage en l'honneur de la *Vierge miraculeuse de Luxembourg*, commencé le 24 avril et clôturé le 6 mai par la célèbre procession publique qui se déroule, chaque année, avec grande pompe, à travers les principales rues de la vieille cité a, comme toujours, attiré des milliers de pèlerins de toutes les contrées rattachées au duché de Luxembourg. La procession de clôture fut rehaussée par la présence de Mgr Nicotra, ancien nonce à Bruxelles et Luxembourg, et des abbés mitrés de Clairvaux et de Solesmes.

La visite des élèves du *Lycée Poincaré* a fait une orte impression sur nos populations si francophiles et le succès du concert symphonique donné par la phalange musicale de cet établissement, dirigée par M. Stoltz, a été très grand.

Luxembourg, le 7 mai 1923. Gust. GINSBACH.

Nouvelles lorraines

Statistiques. — Le *Journal Officiel* a donné la statistique détaillée du mouvement de la population de la France en 1922. Nous en extrayons les chiffres suivants pour nos départements lorrains : Meurthe-et-Moselle (503.810 habitants en 1921), 10.985 naissances, 8.494 décès, 5.023 mariages, 392 divorces; Meuse (207.309 habitants), 4.735 naissances, 3.692 décès, 2.037 mariages, 154 divorces; Moselle (589.120 habitants), 14.434 naissances, 8.111 décès, 5.351 mariages, 148 divorces; Vosges (383.684 habitants), 7.900 naissances, 6.328 décès, 3.623 mariages, 252 divorces. Il y a donc chez nous surtout dans la Moselle, excédent de naissances sur les décès, alors que dans 34 départements des vallées de la Garonne et du Rhône, dans le Bourbonnais, le Nivernais et la Bourgogne, la proportion est renversée.

Nos collaborateurs. — Le bulletin de l'*Union du Commerce et de l'Industrie pour la Défense sociale* (février), donne le texte du discours prononcé, le 22 février, au déjeuner de l'Association, par M. Désiré Ferry, député de Meurthe-et-Moselle. Notre collaborateur y examine la situation qui nous est faite dans la Sarre par le traité de paix, les droits que nous y avons, l'action que nous pouvons y mener. Une fois de plus, il montre combien ce territoire, qui fut lorrain en grande partie, est nécessaire à la prospérité de notre région et de la France.

— M. Poincaré, président du Conseil, vient de faire don, à chacun des quatre départements lorrains, de 60 ouvrages, *Fêtes lorraines,* de notre collaborateur Georges LIONNAIS. Rappelons que ce volume a été couronné par la Société nationale d'Encouragement au Bien et déjà honoré d'une souscription du ministère de l'Instruction publique. En vente chez l'auteur, instituteur à Haraumont (Meuse); franco, 3 fr. 50.

— Dans l'*Ame gauloise* (15 avril), M. René Ferry, directeur des *Voix lorraines*, consacre une importante étude à notre collaborateur M. Gabriel Gobron.

— La Société lorraine des Amis des Arts, sur la proposition du peintre Victor Guillaume et de Georges Sadoul, a décidé d'inviter à son exposition annuelle, en octobre prochain, Signac, président du Salon des Indépendants, Luc-Albert Moreau, vice-président de cette société, Matisse, Dufrène et Georges Bracque. Ces cinq peintres sont choisis parmi les plus représentatifs du mouvement contemporain. Nous comptons revenir prochainement sur cette initiative, dont il faut vivement féliciter la Société des Amis des Arts.

— Le peintre Claudin fait au Cercle artistique une intéressante exposition. Nous en reparlerons.

— Le vendredi 11 mai, a eu lieu à la Grande Taverne, la première de *La Formule 10,7* ou *L'Horrible Nuit du Dr Kingoor*, de Georges Legey et Henry Hunziker. Cette représentation qui a rencontré le plus légitime succès de la part d'un public choisi, était donnée au profit des laboratoires de Lorraine. Nous en donnerons un compte rendu détaillé dans la prochaine chronique.

— Nous avions déjà signalé, lors de son apparition, le si important journal hebdomadaire les *Nouvelles littéraires* que dirige notre compatriote, Maurice Martin du Gard,

Depuis son premier numéro, c'est-à-dire depuis à peine six mois, cet important organe n'a cessé d'augmenter l'intérêt de ses articles, comme le nombre de ses pages et l'importance de son tirage. Une rubrique provinciale qui y a été ouverte récemment gagne sans cesse en importance. C'est là une œuvre de centralisation particulièrement intéressante et dont nous ne saurions trop féliciter le jeune directeur des *Nouvelles littéraires*. — Signalons parmi les récents articles « Une Douceur casquée » d'Henry de Montherlant, « L'Avenir du Français » de l'ingénieux et profond P. Lasserre, « Ma première Rencontre avec Claudel » de Francis Jammes, les si intéressantes interviews de Frédéric Lefèvre, et spécialement la dernière « Une Heure avec J. et J. Tharaud », et, comme intéressant plus particulièrement la Lorraine « Voltaire chez le roi Stanislas » de Jules Bertaut, paru en mars dernier, et que nous regrettons de ne pas avoir signalé en son temps.

— Le cinéma Majestic, qui nous a déjà donné récemment « La Femme de nulle part », le beau film de Louis Delluc, nous promet. « Nosferatu le Vampire » un des bons films expressionnistes allemand, va prochainement, sous les auspices de la municipalité et de la préfecture, faire passer « Pasteur » de Jean Epstein. Nous reviendrons sur cette manifestation. Qu'il nous soit permis de regretter que nul cinéma ici ne songe à mettre à son programme « Don Juan et Faust » de Marcel l'Herbier, « Fièvre » de Louis Delluc, « La Charette fantôme » ou « Genuine » de Robert Wiene.

Le *Matin*, dont on connaît déjà les initiatives aussi nombreuses qu'excellentes, a invité à Paris, après bien d'autres sociétés ou corps de métiers, les Etudiants d'Alsace et de Lorraine. 13 délégués nancéiens se sont joints aux 140 Strasbourgeois qui composaient la Caravane. Après une cordiale réception à leur arrivée à la gare de l'Est, le mardi 22 mai, ils descendirent en cortège au *Matin* où leur fut offert un vin d'honneur accompagné de nombreux discours, parmi lesquels ceux de MM. Marcel Knecht, et Gérard, ancien président de l'Association générale, à Nancy, actuellement président de l'Association internationale des Etudiants. Le lendemain, 23 mai, après une visite des Invalides et de la Butte Montmartre, les étudiants se rendirent en troupe de la Statue de Strasbourg au Tombeau du Poilu inconnu où une couronne fut déposée. L'après-midi ils furent reçus par le Maréchal Foch, qu'harangua M. Forter, au nom des étudiants nancéiens, et à M. Millerand, Président de la République, M. Gauthier, de Nancy, récemment élu membre du comité de l'Association générale, lui répondit, ainsi que M. Jacques, président de l'Association de Strasbourg.

Nous parlerons dans notre prochain numéro de la fin de cette importante manifestation.

G. S.

Notre appel

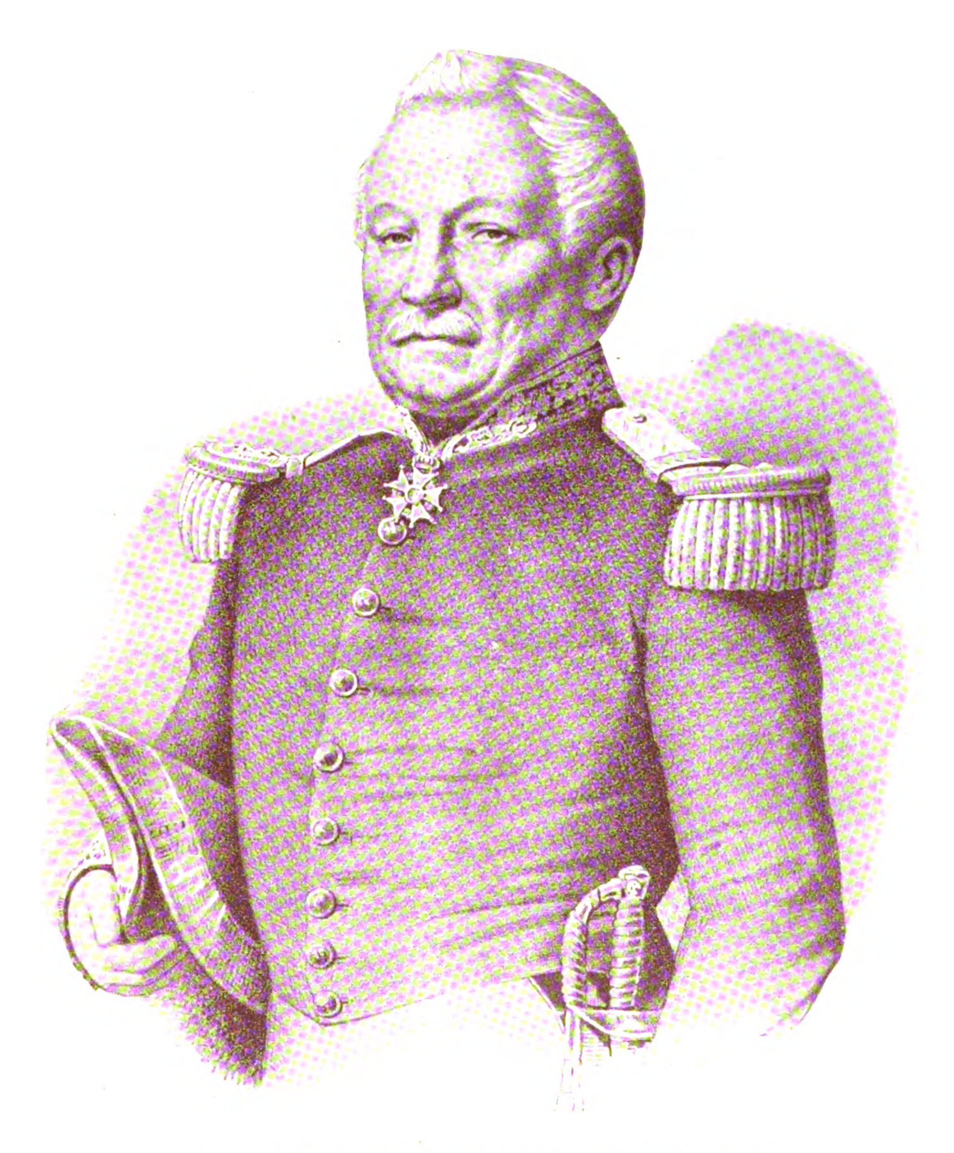
Nous avons reçu les sommes suivantes : abonnement à 50 fr. : Baron de Ravinel, à Villé, par Ménil-sur-Belvitte. Abonnements à 20 fr. : M. P. Malé et L. Mundwiller, à Saint-Dié; E. Robert, à Villerupt ; P. Etienne, à Bruyères-en-Vosges ; Dr Jacques, commandant Lalance, colonel Lyautey, L. Noirtin, tous à Nancy ; nous ont envoyé en sus de leur abonnement : MM. Jacquot, instituteur à Fraize, 10 fr. ; Degavelle, instituteur à Trieux, 5 fr.

A tous merci.

Le directeur-gérant : Charles Sadoul.

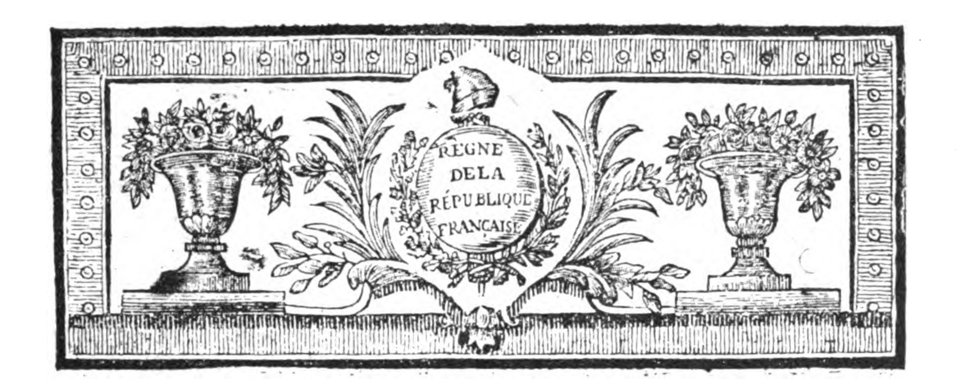
Ancienne Imprimerie Vagner, 3, rue du Manège, Nancy.





Le Général BRICE (1783-1851)

(D'après la lithographie de Thorelle)



QUELQUES LETTRES DE SOLDATS
DE LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE (1793)

En cherchant dans les dossiers de la Police révolutionnaire les pièces relatives aux prêtres déportés, nous avons rencontré par hasard quelques lettres écrites par des soldats meusiens, enrôlés dans les armées de la République. Une enquête plus approfondie permettrait sans doute d'en retrouver davantage, et nous souhaitons vivement qu'un érudit bien au fait des guerres de la Révolution entreprenne un jour cette recherche.

Peu de documents, en effet, sont plus suggestifs et plus sincères que ces lettres de soldats. A côté de la version officielle des événements militaires, souvent sujette à caution (ne disait-on pas sous le Premier Empire, « menteur » comme un Bulletin de la Grande-Armée ?) elles nous livrent l'appréciation des simples combattants, humbles acteurs sans doute, mais acteurs intéressés et par suite toujours intéressants de ce grand drame, qu'est une bataille. En bonne critique, le billet confidentiel écrit sous la tente, au soir d'une affaire sanglante, pour rassurer un parent ou un ami, mérite plus de créance que le « Journal » ou le « Carnet d'étapes » soigneusement revu et corrigé à la fin de la campagne. Il est surtout plus véridique que les « mémoires » soigneusement arrangés par l'auteur, de longues années aprés les événements, pour en imposer à la postérité.

Enfin, tandis que nous sommes renseignés, ou à peu près sur les dispositions des généraux de la Révolution, nous sommes bien moins avertis de l'état d'âme où se trouvaient leurs soldats. De là les jugements contradictoires qui font de ces derniers, selon les auteurs ou selon les circonstances, des héros ou bien des



lâches. Des ouvrages soigneusement nuancés, comme ceux de M. A. Chuquet, sur « Les Guerres de la Révolution », ont déjà démontré que ces dispositions si contradictoires de bravoure héroïque et de lâche indiscipline avaient pu coexister dans les armées de la Première République. En particulier entre la défection de Dumouriez et l'arrêt de la seconde invasion, c'est-à-dire de Neerwinden à Wattignies (second tiers de 1793), il y eut, même chez les troupes les plus aguerries, un état de dépression morale, dont témoignent (après beaucoup d'autres documents) les lettres intimes que nous publions.

C'est ce qui en fera, croyons-nous, le principal intérêt. En les lisant on comprendra, du moins pour trois d'entre elles, que le Cabinet noir les ait interceptées. Ne renfermeraient-elles pas, avec des propos fort peu « civiques », des renseignements capables d'alarmer les populations meusiennes? Après plus d'un siècle écoulé, il nous sera permis de nous féliciter de la mesure policière, qui, en privant de ces lettres leurs légitimes destinataires, nous laisse entrevoir l'état d'esprit d'un soldat de Dumouriez ou de Custine.

LETTRE I

Elle a été écrite par un soldat, ou même un gradé de l'armée de Dumouriez. Par prudence sans doute, son auteur a jugé inutile de la signer, et il a dû l'expédier de Tournai ou des environs immédiats de cette ville. C'est là en effet, que le 30 mars 1793, Dumouriez et son armée accomplirent leur dernière étape en territoire belge, avant de repasser la frontière (31 mars). Cette retraite, qui nous faisait perdre la Belgique, était la conséquence de la malheureuse bataille de Neerwinden, livrée le 18 mars précédent.

La lettre, que nous reproduisons ici, nous montre dans quel désarroi se trouvait alors l'armée naguère victorieuse à Jemmapes. L'état d'esprit de son auteur est exactement celui de l'entourage de Dumouriez et en particulier du général Valence, qui est mentionné en *post-scriptum*. Ces lignes nous font prévoir leur défection prochaine (1).

Au citoyen Rougeot, ancien militaire, Ville-Haute, à Bar-sur-Ornain (2)
[30 mars 1793]

« Il n'est pas possible, mon cher Parrain, que nos affaires aillent plus mal. On nous a chassés de tous les Pays-Bas, on nous a tué beaucoup de monde, pris la plus grande partie de notre artillerie. Il ne nous reste que très peu de magasins et munitions. Les Autrichiens, et non pas les Prussiens comme on le

(1) Voir *Les Guerres de la Révolution*, par A. Chuquet, t. V : « La Trahison de Dumouriez. »
(2) Archives dép. de la Meuse, Ln. 243.

débite, ont tout ramassé. Le général Werneck vient de nous enlever 70 bateaux, chargés de canons et munitions, venant de Namur. Nous les avions fait mettre sur des bateaux, pour les sauver au moyen de la Meuse, le tout parce que les Brabançons n'ont pas voulu nous fournir des chevaux pour les conduire.

« S'il est vrai, comme on le débite dans notre armée, que la guerre civile soit déjà établie dans le centre même de la République, que plusieurs départements se refusent à exécuter les ordres de la Convention, que la Convention soit en guerre ouverte avec les Jacobins, tout est perdu en un mot, qu'il y ait un parti qui grossisse et se montre dans la Bretagne, au nom de Monsieur (1), en l'annonçant comme régent.

« Le général de Cobourg vient de rendre une ordonnance, qui condamne à être pendus tous ceux qui ne reporteront pas sous 24 heures les effets, qu'ils ont pris ou achetés venant des Emigrés, qui étaient réfugiés dans les Pays-Bas. Gare qu'il n'en arrive autant dans la République.

« L'assassinat du roi occasionnera sûrement de gros malheurs, car nos ennemis paraissent avoir à cœur de le venger, et ils disent tout haut, qu'ils ne feront aucun quartier. Dieu veuille, que tous les maux dont nous sommes menacés ne retombent que sur les scélérats, qui nous ont mis dans la cruelle position, où nous nous trouvons. S'il en est autrement notre patrie est perdue pour jamais. Tout ce que je vous dis est le langage de la vérité. Adieu.

« Armée de Dumouriez ce 30 mars [1793] [P. S.]. On dit Valence (2) fort maltraité de plusieurs coups de sabre. »

LETTRE II

L'auteur de cette lettre est un cavalier, vraisemblablement une ordonnance appartenant au 17e régiment de dragons. Elle a été écrite vers la fin de la retraite, qui ramena l'armée de la Moselle à travers le Palatinat jusqu'à la Sarre; tandis que l'armée de Custine, également repoussée par les Austro-Prussiens, se retirait de Mayence sur la Lauter. On verra dans cette lettre, quelle impression avait faite sur l'armée de la Moselle, la nouvelle alors récente (4 avril) de la défection de Dumouriez, et celle des premiers succès remportés par les Vendéens.

(1) Le comte de Provence, frère de Louis XVI.

(2) Jean-Baptiste, etc., comte de Valence (1757-1822), général en chef de l'armée des Ardennes (1792), suivit Dumouriez dans sa défection. Il était gendre de Mme de Genlis.

Au citoyen Christophe Crouët, à Woël, par Saint-Mihiel (1)

A Verden (2), le 8 avril 1793.

Mon cher Père,

« Je vous écris ces lignes, pour vous donner de mes nouvelles et vous dire que je me porte bien. Depuis que nous sommes partis de Saint-Mihiel, nous avons toujours voyagé. Nous avons été à l'affaire d'Onbourg (3), après que les dragons de Conti en ont été chassés. Mais quand notre régiment a été arrivé, nous avons repoussé l'ennemi vivement et nous nous sommes emparés de la ville. Mais nous n'y avons pas été longtemps. Nous n'y avons fait que dîner, et puis nous en sommes repartis pour revenir à deux lieues de Sarlouis (sic), qu'il y a un quart-d'heure que nous sommes arrivés. Mais je crois que nous n'y serons pas longtemps. Vous savez que le général Dumouriez est émigré avec douze mille hommes de son armée, et que le général de Lignéville (4), qui commande notre armée, est accusé et qu'il est parti pour Paris. Je crois, que toutes les armées qui sont dessus le pays ennemi rentrent en France, qui est celle de Custine et celle de la Belgique. Je crois que nous aurons de la peine à réussir, car la France perd de tous côtés, et puis il y a cinq départements qui ont arboré la cocarde blanche et qu'ils ont formé une armée de quarante mille hommes, qui sont encore contre nous. Il s'y est fait aussi une attaque dernièrement à la Belgique, que les Autrichiens ont perdu 200 hommes et nous 2.000 hommes, et nous avons beaucoup perdu de nos magasins et beaucoup de pièces de canon et quelques-unes d'enclouées. Je dois dire aussi qu'à une demi-lieue de Sarlouis, il y a une armée d'Autrichiens très nombreuse dessus la hauteur campée. Je ne sais pas si c'est leur désir d'attaquer Sarlouis. Mais il est bien fortifié et on a déjà coupé le pont. Je vous prie, s'il vous plaît, de m'écrire votre situation...

« Portez-vous bien, je vous prie de dire bien des choses à ceux qui me feront l'honneur de vous parler de moi. Mon adresse est chez le citoyen Boyer, officier au 17e régiment de dragons à Sarlouis. »

LETTRE III

Comme la précédente, cette lettre est due à la plume inexpérimentée d'un dragon de l'armée de la Moselle, également ordonnance d'officier. Elle nous

(1) Archives départ. de la Meuse. Ln. 322, Woël (Meuse, arr. de Verdun, cant. de Fresnes).

(2) Probablement Wehrden, localité située sur la Sarre, entre Sarrebrück et Sarrelouis.

(3) Hombourg, près de Deux-Ponts (Bavière rhénane).

(4) René-Charles-Elisabeth de Lignéville (1760-1813), général de division en 1792, avait remplacé en janvier 1793 le général de Beurnonville à la tête de l'armée de la Moselle. Arrêté comme suspect au mois d'avril, il fut acquitté par le conseil de guerre.

paraît intéressante, tant à cause de l'état d'esprit de son auteur, qu'en raison des renseignements d'ordre militaire qu'elle renferme. Le dragon français est patriote sincère, comme les soldats, qui, un mois plus tard, arrêteront l'invasion à Wattignies, et il semble croire au succès final des armées françaises.

Le combat, dont il nous donne un récit abrégé, n'est autre que l'attaque dirigée le 13 septembre 1793 par le général Moreaux, du camp d'Hornbach contre les Prussiens retranchés à Pirmasens, et qui aboutit à un échec (1). Si cette lettre a été interceptée par la police, c'est moins en raison de la fâcheuse nouvelle qu'elle raconte, qu'à cause de son destinataire, le chanoine Ant.-Nicolas de La Morre, principal du collège de Bar. Celui-ci, en effet, était déjà suspect en 1793, et, en 1794, il ira mourir en déportation sur les pontons de Rochefort (2).

Au citoyen La Morre, principal du collège de Bar, Ville-Haute
Département de la Meuse (3)

Bitche, le 16 septembre 1793, l'an 2 de la République française.

Liberté. Egalité.

Citoyen,

« Souffrez que j'use de cette prépondérance, que vous avez eu la bonté de me permettre. Je vous importunerais plus souvent, si je ne craignais d'abuser de votre indulgence à me lire. L'état où je me trouve dans ce moment-ci me devient ennuyeux. Mais cet ennui n'est pour la plus grande partie provoqué que de l'éloignement de la maison à laquelle j'ai juré un attachement inviolable. Je désire ardemment en savoir des nouvelles, s'il n'y a point de changement et quel pourrait être, je ne m'étends pas plus loin sur cet objet.

« Le 12, nous avons commencé d'essayer le courage de la Classe; elle n'a encore fait aucune victoire, mais ça viendra, car dans le courant de ce mois il faut la vaincre ou mourir. Le 14, jour de remarque pour les ennemis et pour nous. Le 13 au soir, nous recevons des ordres du général Morot (4) pour chasser les ennemis de Burmessance (5), à une lieue de Deux-Ponts. Nous partîmes à dix heures du soir, du cantonnement de Mittelbach, pour nous rendre au champ de bataille devant ce dit Burmessance. Nous attaquâmes à six heures du matin

(1) Voir le récit complet du combat de Pirmasens (Palatinat), dans Chuquet, *Les Guerres de la Révolution*, t. VIII : « Wissembourg », chap. x.

(2) Voir sa biographie par le chanoine J.-B. Gillant, *Semaine religieuse* de Verdun, 16 mai 1914.

(3) Archives dép. de la Meuse, Ln. 243, dossier intitulé : « Lettres suspectes adressées à La Morre ».

(4) Jean-René Moreaux (1758-1795), d'abord commandant de la fraction de l'armée de la Moselle postée à Hornbach, plus tard (1794) général en chef de la même armée.

(5) Serait-ce Blümesthal près de Deux-Ponts, ou bien Pirmasens ?

les avant-postes; on tire 40 coups de canon. Les lâches n'ont point répondu. Nous avançâmes sur le camp. Là nous fûmes répondus d'une force à ne pas pouvoir vous l'expliquer entièrement. Nous avons voulu monter [à] l'assaut. Nous avons été repoussés avec un peu de perte. Les ennemis ont perdu au moins 15.000 hommes. Jugez quelle bataille. Je m'en suis tiré avec peine. Je ne croyais jamais avoir le plaisir de vous revoir. Mais grâce à Dieu, je m'en suis tiré. Mais en revanche les ennemis ont voulu prendre le camp d'Ornebach (1). Nous avions 6 pièces de canon à leur passage, à 4 de charge, nous leur avons tué 1.500 hommes. Ils se sont retirés sur le champ. Nous sommes on ne peut pas plus heureux dans notre cantonnement. Nous sommes avec de bons citoyens. Tous les cantonnements s'étaient rendus au camp pour y bivouaquer, et moi je suis venu à Bitche avec nos équipages. Dans peu nous attaquerons en grande force. Et moi dans peu j'attaquerai la ville de Bar. Je suis en deuil j'ai obtenu un certificat du général Radot (2) pour rejoindre le dépôt, pour reconduire nos équipages. Mon maître est resté sur le champ de bataille. Il m'a été impossible de le sauver. Je me suis sauvé moi-même; c'est tout ce que j'ai pû faire. J'ai obtenu un certificat du général Radot, pour aller faire les affaires de mon maître d'Epinal à Nancy chez sa famille, de là à Vaucouleurs, de Vaucouleurs à Bar. Je resterai quelques jours d'après cela. Je rejoins l'armée pour entrer chez le général Radot; il veut m'avoir absolument. Je lui ai promis de rejoindre si tôt que mes affaires seraient terminées. Je voudrais pouvoir vous être utile aux vendanges. Faites-moi réponse à Epinal, sitôt ma lettre reçue et dites-moi à peu près le temps des vendanges. Je terminerai mon voyage d'après votre réponse. Mes respects à mademoiselle Titiche, à toute la famille en général. Mes compliments à Manon, à Salomon. Le frère de Manon se joint à moi pour assurer la maison de son respect. Il se porte bien. Il ne va pas aux coups, puisqu'il n'est pas monté. Il embrasse sa sœur. Il était hier avec moi à Bitche. Je suis, en attendant le plaisir de vous voir (j'attends des nouvelles aujourd'hui). S. citoyen, votre serviteur. »

François.

[P. S.]. J'ai fait mon affaire en régle. J'ai fait faire un inventaire des effets de mon maître par le général Radot, pour que la famille n'ait rien à me reprocher. Mon maître m'a tout donné son butin et toutes ses affaires à mon usage, en entrant en campagne. Je laisse tout à la disposition de ses parents. J'irai vous voir en habit de dragon, avec permission du général de servir comme tel, pour pouvoir voyager avec sûreté. Je ferai le service de dragon au dépôt, d'ici à ce

(1) Hornbach (Palatinat bavarois).
(2) D'abord colonel du 14e régiment de dragons.

que je rejoigne l'armée. Mon adresse est toujours : chez le citoyen Jacquemin au dépôt à Epinal. Je vous écris très mal; je suis obligé de vous écrire dans mon lit. Je suis d'un ennui à ne pouvoir vous expliquer de l'affaire de mon pauvre maître. On vient d'envoyer un ordonnance chez les ennemis, pour voir si toutefois il n'est pas prisonnier. »

LETTRE IV

L'auteur de cette lettre, dont le ton dut paraître bien « incivique » à la police révolutionnaire, appartenait à l'armée des Ardennes. Celle-ci, à la date du 6 octobre, était subordonnée au général Jourdan. Ce dernier prélevait sur les troupes établies à Sedan, Carignan, Montmédy, des détachements destinés à l'armée du Nord, avec laquelle il allait bientôt remporter la victoire de Wattignies (15-16 octobre). On remarquera l'appréciation sévère du soldat Durand, sur les recrues fournies par les réquisitions de 1793.

A la citoyenne Veuve Durant
de Commercy en Lorraine, département de la Meuse (1).

Du camp de Carignan, ce 6 octobre, [l'an] deuxième [1793] de la République.

« C'est pour répondre à votre lettre, qui m'a fait un sensible plaisir, que vous êtes en bonne santé aussi bien que mon frère et ma sœur, que toute notre famille. Pour moi, Dieu merci, je m'en porte bien. Je vous dirai que je suis de retour au camp à présent ; comme je vous avais marqué, que j'étais du côté de Montmédy. Mais je vous dirai, qu'il y a parti le 1er du mois vingt-cinq hommes par compagnie, pour aller à la grande armée du côté de Valenciennes et de Maubeuche (*sic*) et du Quesnoy, dont le François et l'Arnould est du nombre. Mais il n'y a que le François de parti. Mais pour à l'égard du certificat, que vous me demandez, il y a deux mois que je travaillais pour en avoir un. J'étais toujours en détachement de côté et d'autre, que je n'en pouvais le faire faire. Mais, s'ils sont faits, ce n'est pas sans mal. Mais ils n'en serviront peut-être de rien, par ce que si la Nation donnait des pensions à tous les soldats de la République, ce serait bien de l'ouvrage. Si toutefois ils n'en servent pas, ils n'en nuiront pas. Car tout ça, ce n'est que pour engager les garçons à partir pour périr. Car depuis peu ça va bien mal. Les trahisons de toutes parts, que l'on voit et que l'on entend des généraux, la prise que l'on a faite aux Anglais et rendue, et la Vendée toujours pire que jamais. Et il n'y a pas d'apparence que ça finira bientôt. Il y a moins d'avance que l'année passée. Il n'y a pas mention de vous voir

(1) Archives départ. de la Meuse, Ln. 278.

bientôt pour être parrain, comme vous me l'avez marqué. Mais je ferai mon possible pour vous aller voir, et ce sera avec un grand plaisir, que je le serai. Je vous remercie bien de l'honneur, que vous m'en faites. Si je peux venir, ce sera avec plaisir. Depuis que nos grands sont partis, nous sommes toujours de garde. Nous avons bien du mal de coucher au bivac par le mauvais temps. Nous avons beaucoup de soldats, mais ils ne savent pas l'exercice. On ne peut pas se fier dessus eux. Ils ne nous avancent à rien du tout, au contraire. Nous fournissons une garde pour les garder, car ils désertent tous les jours par bandes. Je vous dirai que les citoyens de Sedan ne sont pas très patriotes. Ils ont cloué leurs pièces de canon et [font] des révoltes de temps en temps, que ça ne va pas bien du tout, voyant qu'il n'y a pas d'apparence que ça va finir. Le temps est bien rude à passer, jusqu'à [ce] que nous irons en garnison. Mais ce ne sera de si tôt, ou bien il y aurait bien du changement. L'on fait des réjouissances chez nous, mais on devrait plutôt faire dire des prières pour la paix, et pour les trahisons qui s'y font, et qui périt (*sic*) tant de monde dans les armées. Je n'ai rien de nouveau de notre camp à vous dire, que notre avant-garde est rapprochée du camp de ces jours-ci, et voici que nous [ne] sommes plus guère de monde. Ils se montraient de près (1) et nous auront des attaques ces jours-ci. Je finis ces lignes en vous embrassant de tout mon cœur, aussi bien que mon frère et ma sœur, mes oncles et tantes et toute notre famille, aussi bien que les voisins et voisines....... (2) et tous ceux qui me feront l'honneur de parler de moi ».

Votre humble et très obéissant fils pour la vie,

Jean DURAND.

Réponse si tôt présente reçue.

CH. AIMOND.

(1) Il s'agit des Autrichiens établis aux environs d'Arlon.
(2) Nous supprimons ici plusieurs lignes de noms propres sans intérêt.





LE SECRET DU PAYS NATAL (1)

CHAPITRE II (SUITE)

Les témoins qui n'oublient pas

Ce recueil avait été fait évidemment par un homme du pays, curieux des choses locales, qui estimait son journal, perdait le moins possible de l'imprimé quotidien, découpait les feuilletons pour les soirées d'hiver, les recettes pour la cuisine, les remèdes faciles dans la vie domestique et consignait les rares articles relatifs au village.

Sur les pages de ce cahier jauni s'étalait toute l'histoire tragique. Un Martin, un ouvrier des bois, avait été arrêté. C'était un ancien garde forestier, qu'on avait cru honnête et qui avait mené une vie paisible jusqu'à la mort de sa femme. Ensuite il s'était abandonné; une malchance l'avait fait révoquer. Il vivait du métier de bûcheron et traitait fort mal son petit garçon âgé de 5 ans. Quel drame s'était déroulé entre le garde et lui ? Quelles inimitiés avaient germé dans cette tête hirsute ? On interrogea l'enfant qui répondit que son pére était sorti entre 8 et 9 heures du soir, avec un fusil. La défense récusa le témoignage du petit Jean et reprocha amèrement à l'instruction cette déposition d'un enfant contre son père. Les experts vinrent s'en mêler. On retrouva chez Martin des plombs semblables à ceux qui avaient tué. Les empreintes relevées sur le sol détrempé correspondaient aux chaussures du bûcheron. Martin fut condamné.

(1) (*Suite*). Voir le *Pays Lorrain* 1923, p. 145, 223.

* * *

Cette fois, c'était bien la messe qui sonnait, Robert secoua la mélancolie qui lui venait de cette lecture. Il prit son manteau et sortit. Quelques femmes vêtues de couleurs sombres se dirigeaient vers l'église. Les enfants repassaient leur catéchisme, en chemin.

L'église était entourée d'un ancien cimetière. Et quand Robert sortit de la messe, l'âme rassérénée, décidé à jeter le caprice étrange qui le poussait à la solution d'un problème sur lequel le ciel restait muet, il voulut donner un souvenir aux morts. Il suivit, du reste, l'exemple des pieuses paysannes dont la plupart allaient vers quelque tertre. Peut-être un espoir subsistait en lui de rencontrer quelque trace du nom de Mauthi.

Sur une tombe très vieille, abandonnée, et dont un coin s'enfonçait dans le sol, comme si elle était prête à chavirer, un autre nom le frappa : celui de Martin. Il se souvint. Puis il lut attentivement :

Marie-Barbe Hochfelder, épouse de Stéphan Martin, ancien garde forestier, née à Bitche le 2 février 1828, morte à Weisskirchen, le 31 mars 1857.

C'était la femme du condamné. Robert pensa : elle est morte jeune ; elle était bonne, sans doute, puisqu'elle avait empêché les mauvais instincts de son mari ; elle s'est vue mourir, peut-être ; elle a pensé à l'enfant qu'elle laissait. Ni lui ni le père ne reposent auprès d'elle et, sur la tombe, personne n'apporte ni prière ni souvenir. Et lui s'approcha, donnant cette suprême aumône.

Il se retourna brusquement. Il avait l'impression qu'un regard pesait sur lui. En effet, une jeune fille, debout près d'une tombe, un peu plus loin, considérait l'étranger. Elle contemplait ce Parisien dont l'hôtelière avait répandu l'éloge et qui était arrêté devant les tombes abandonnées. Peut-être, pour elle, l'oubli était-il plus difficile que pour d'autres ? Il y avait presque de l'indignation sur ses traits délicats.

Mais ce ne fut pas ce qui frappa le plus le jeune homme et lui fit continuer sa promenade dans l'enclos funèbre. Il avait trouvé à l'étrangère comme une ressemblance avec Lise Humbert. Elle était moins grande peut-être, plus trapue. La figure avait un hâle dû au grand air. Mais quelque chose dans le port de tête et dans la démarche, rappelait la fiancée perdue. Robert entendit son pas léger crisser sur le gravier. Il fit le tour du cimetière, pensif, ramené vers ses vagues espoirs par cette coïncidence fortuite, par cette ressemblance envoyée comme une caresse du hasard. Il s'arrêta devant chaque tombe pour avoir le droit de rester un instant à la place où la jeune fille avait prié.

Il regarda machinalement :

Famille Karcher

Pierre Karcher et Lise Karcher, son épouse, morts le 26 novembre 1869

— Les deux victimes, pensa Robert. Elle s'appelait Lise. Lise... ? Mais...

Il porta la main à son front. Il revoyait une scène du printemps précédent : sa fiancée le taquinant parce qu'il se faisait appeler : Mauthi-Dorlan. — « Si je voulais me faire appeler : Humbert-Karcher, vous trouvez que ce serait mieux ? »

— Karcher... Elle avait dit : Karcher... La mère était du pays annexé... Et cette ressemblance avec la jeune fille aperçue tout à l'heure ?... Qu'avait-il donc répondu ? — « Oui, je trouve ce double nom encombrant, prétentieux, mais mon père y tient... » Pourquoi son père, l'homme simple et droit, tenait-il tant à cette frivolité ? Pourquoi disait-il être de Metz, alors que ce village perdu était à plus de cinquante kilomètres de Metz ? Pourquoi ne voulait-il pas parler l'allemand ?Et quel était enfin cet obstacle dont il avait parlé ? C'est au moment où il avait connu davantage la vieille Mme Humbert, où il avait fait une enquête sur la famille, que son père avait prononcé la terrible sentence.

*
* *

Robert rentra à l'auberge, dans un tumulte d'âme. Il touchait au secret. Son père n'avait-il pas dit : « C'est elle ou c'est toi : qu'importe ? Si elle savait, elle refuserait ; si tu savais, tu ne la demanderais pas. » Il remonta dans sa chambre et soudain, comme avec du feu, des caractères se gravèrent dans ses yeux.

Ce Martin de la tombe, comme cela ressemblait à Mauthi ! *Martin* peut devenir *Mauthi* sur un acte. On creuse l'*r*, on allonge l'*i*, on met un point sur le dernier jambage de l'*n*.

Il s'assit, le cœur battant, la sueur aux tempes, devant la table de bois blanc et écrivit : *Martin*, qu'il transforma en *Mauthi*, plusieurs fois de suite. Alors, résolu, il saisit son portefeuille, en tira l'acte de naissance, déplia le vieux papier jauni, l'examina froidement dans le jour cru versé par la fenêtre.

La lumière se fit aveuglante. Il y avait deux prénoms — ce qu'il n'avait pas remarqué encore — Jean et Pierre. L'*r* du nom propre avait été creusé, gratté peut-être ; *hi* était évidemment une déformation de *in*. Les dates concordaient. Il n'y avait plus de doute : son père était le petit Jean du procès, le fils du meurtrier de Lise Karcher.

Il était très calme maintenant, presque heureux. Il alla vers la fenêtre. Il emplit ses yeux du paysage champêtre, des prés déteints par les pluies d'automne, de la forêt dont la ligne rougie barrait l'horizon. Il pensa retourner sur la petite

tombe qui paraissait vouloir rentrer sous terre, dire une prière à la grand'mère, morte assez tôt pour ne pas voir l'ineffaçable honte mais qui avait emporté la paix du foyer.

Il n'osa pas. Cette jeune fille de la famille Karcher, dont le clair regard l'avait toisé ce matin, pouvait concevoir des soupçons. Il ne fallait pas que l'on sache. Il devait à sa mère, à ses cadets, de continuer le pieux mensonge. Et ce fut de cette chambre d'auberge qu'il envoya vers les places mal connues, mais toutes proches, où les siens avaient vécu et souffert, où ils avaient trouvé le repos et l'oubli, sa prière filiale.

Il pensait au meurtrier surtout, à l'homme des bois, qui gîte l'hiver dans une petite chaumière à côté du village, qui ne connaît et n'aime que la forêt vivante. Il l'imaginait travaillant à quelque grand chêne ou guettant, la nuit, le gibier. C'était la lutte inévitable, le choc fatal avec ce jeune garde le père des deux fillettes, un homme, sans doute, ambitieux et remuant, qui lui avait pris son gagne-pain, peut-être sa maison, en tout cas, sa forêt. Et la haine s'emparait du solitaire. Elle lui martelait le crâne de coups que scandait le choc de la hache sur le bois. Elle lui suggérait des attaques rampantes et sournoises, comme celles des bêtes de proie qui glissent dans les halliers. Quelque jalousie s'y mêlait encore : il comparait la maison commode et proprette à la hutte où il s'était réfugié, la famille complète et heureuse à son foyer vide et glacé. Et la fureur, un soir d'hiver lui avait mis en main le fusil, l'arme qui ne le quittait guère, avec laquelle il s'était nourri et défendu pendant des années.

Mais la douleur qui avait abandonné un instant le jeune homme, plongeant dans le rêve pour lui échapper, revint et du coup lui arracha un nouveau lambeau de chair. Il existait d'autres Martin : il y a plusieurs tombes qui portent ce nom. Un homme ne devient pas subitement un meurtrier. Que valaient les autres ? Il souffrit d'avance et le désir le prit de savoir et de souffrir encore davantage.

— Ce ne sont pas des commères qui peuvent me renseigner discrètement, pensa-t-il. Et je comprends si mal le jargon ! Je m'adresserai au prêtre qui disait la messe ce matin. Il paraît assez âgé pour savoir et pour être de bon conseil. Il quitta la chambre où il laissait son bonheur.

L'hôtesse du Cheval-Blanc fut émue de l'air souffrant de son voyageur :

— Il était mieux hier soir, se dit-elle. Et mon lit est excellent. Il ne paraît pas malade... Quelque artiste, sans doute, que les idées empêchent de dormir. Ce n'est pas étonnant, à Paris !

Elle fut plus étonnée encore quand le jeune homme lui demanda où était le presbytère.

— Mais nous n'avons pas de presbytère, répondit-elle. M. le curé reste à Volmünster. Ici, c'est une annexe. D'habitude, c'est le vicaire qui vient. Ce matin, c'était un service. Alors M. le curé a tenu à célébrer lui-même.

***

Robert partit. Et, de nouveau, des têtes se montrèrent aux enêtres, dans l'entrebâillement des portes d'écurie, pour voir ce Parisien qui daignait visiter le pays. Cette fois, il se sentit gêné par tous ces regards braqués sur lui. Il pensa : « Si on savait ! » et marcha plus vite.

Le ciel s'était découvert. Un pâle soleil inondait de blancheur quelques nuages attardés dont le vent achevait la déroute. La forêt, où bientôt le piéton avait pénétré, était pleine de craquements et de voix. Un goût de terre humide, de mousses et de fougères, dilatait les poumons. Comme cette contrée lui paraissait différente des environs de Bergerac ! Elle était rude et froide, pauvre, embrumée de germanisme et de brouillard. Hier, malgré ses pressentiments, il s'y sentait un étranger, perdu sur un sol lointain, mais qui va revenir vers le pays tiède et lumineux. Aujourd'hui il ressentait comme un amour obscur, et dont il avait honte, pour ces champs et ces bois. Il éprouvait, pour la première fois, et mêlée de combien de tristesses, la joie instinctive du retour au pays des lointaines origines.

Volmünster, la paroisse, le chef-lieu de canton, la capitale sauvage et pauvre de ce misérable coin de terre, est un bourg de moins de mille habitants. Quelques grosses maisons de fermes, avec leurs dépendances, occupent les deux tiers du village. Dans le reste, de petites maisons modestes de bois et de torchis. Sans doute, l'ancêtre y est venu bien des fois. Son service l'amenait à la gendarmerie. Et c'est à la gendarmerie qu'il fut traîné avant d'être conduit à Sarreguemines et à Metz. Robert n'en sait rien. Ses yeux se brouillent.

Voici l'église, elle est grande et sans ornements, très propre. Robert s'y arrête un instant. Il y a, au fond, une image de la Mère des douleurs devant laquelle des femmes sont agenouillées. L'étranger n'ose se joindre à elles. Il sort et va sonner à une maison voisine, surmontée d'une croix.

On l'introduit dans le salon très simple. Le curé entre : c'est un sexagénaire de forte taille, aux gros traits, pleins de bonté et de réserve. Il salue Robert en langue française et lui demande l'objet de sa visite.

— Je voudrais des renseignements : c'est à propos d'un mariage. Il s'agit d'une famille de Weisskirchen, Blanche-Eglise, comme on disait autrefois, qui s'est fixée à Paris.

Le prêtre attend.

— Quelques mots, entendus ce matin au village, m'ont fait croire qu'il s'y trouve des questions très délicates. Mais je comprends à peine le dialecte du pays. Il m'a semblé que je pourrais m'adresser à vous.

Nouveau silence.

Il s'agit de la famille Martin. Jean-Pierre, le fils de l'ancien garde forestier est venu en France. Il a des descendants.

— C'est très délicat, en effet, dit le prêtre lentement. Ce que vous me dites me fait supposer que vous n'êtes pas sans connaître l'essentiel. Repassez donc par Metz. Vous demanderez, à la Bibliothèque de la ville, communication des journaux de l'époque.

— Je le ferai. Mais il est un autre point plus important qu'ils ne me diront pas. Je suis médecin, très préoccupé, naturellement, des questions de tempérament et d'hérédité. Comment savoir si, dans ce cas particulier, le crime est simplement une anomalie, un de ces accidents provoqués par l'alcool, où il faut voir plutôt la folie de l'individu qu'une tare familiale, ou s'il y a pire ? Je voudrais être renseigné sur la valeur morale de la famille Martin.

— Je pourrais, répondit le prêtre, objecter le recul dans le passé, vous dire que je ne suis dans cette paroisse que depuis quinze ans. Ce ne serait pas franc. Je connais ce pays, étant né tout près d'ici, ayant tenu longtemps une cure plus modeste, dans les environs. Donc, je sais. Mais permettez-moi de vous le dire : je ne veux pas parler. En certaines circonstances, un prêtre peut répondre à une question comme la vôtre, quand la personne qui interroge a un tel intérêt à savoir que cela lui crée un droit. Ce n'est pas le cas présent, puisque, depuis la guerre, on n'a plus connu de Martin ici et que l'hérédité ne peut être qu'assez lointaine. Laissons à leurs descendants le bénéfice de l'incognito où ils se sont réfugiés. Le nom est assez commun en France. A chacun selon ses œuvres ! J'espère que les Martin actuellement existants sont de très braves gens.

— Monsieur le curé, reprit Robert après un moment de silence, je comprends vos résistances. Elles vous font honneur et m'engagent à une entière confiance. Pourtant elles vont m'obliger à vider le calice d'amertume jusqu'à la lie.

Il tendit sa carte.

« J'ai cru, jusqu'à ce jour, être le Dr Robert Mauthi-Dorlan, né à Paris, d'un père émigré, venu de Metz après l'annexion. Ce matin, j'ai acquis la certitude que le nom de mon père était Martin, Jean-Pierre Martin, le fils du condamné.

Le prêtre tressaillit et regarda longuement le jeune homme. Celui-ci continua :

— Je vous ai parlé d'un mariage : je ne vous ai pas trompé. J'avais connu, à Paris, une jeune fille, Lise Humbert, et nous étions fiancés. Mon père apprit que cette jeune fille était, par sa mère, la petite-fille de Pierre et de Lise Karcher,

les deux victimes. Il m'obligea à rompre, sans me dire pourquoi. Il est mort depuis. Et dans ses papiers, j'ai trouvé les éléments de la vérité. Croyez-vous maintenant que j'aie quelque droit ?

Le prêtre se leva et vint à Robert, la main tendue.

— Mon enfant, dit-il, le Dr Mauthi-Dorlan était un homme de bien et son fils est le bienvenu sous mon toit. Vous savez que cette paroisse est pauvre. Le docteur, dont j'ignorais l'origine, m'a envoyé plus de vingt mille francs pour mes œuvres. Il s'est chargé, aussi souvent qu'il a fallu, indirectement d'ailleurs, de rendre service à des enfants de ce pays que la vie avait jetés sur le pavé de Paris. Il prétendait être le mandataire d'une dame messine, attachée, par des liens qu'il ne m'expliqua pas, à ce petit coin de terre. Je comprends. Je vous redis ce que vous savez mieux que moi : c'était un grand cœur. Dieu a dû lui faire la grâce d'une bonne mort.

— Il est mort saintement, dit Robert, qui ne put contenir ses larmes, et il nous a élevés dans la pratique de la foi et de la charité.

— Il avait plusieurs enfants ?

— J'ai un frère et une sœur, tous deux plus jeunes que moi.

— Prenez d'autant plus de précautions. Vous avez charge d'âmes. Personne ne se doute ?

— Personne. Moi seul, tourmenté par l'obstacle qui me séparait de Lise, ai suivi un fil conducteur assez ténu et qui repose sur un document que je suis seul à posséder.

— N'importe. Revenu à Paris, soyez prudent. Dieu ne fait pas toutes les âmes assez fortes pour supporter vaillamment les coups que vous venez de recevoir, les autres qui vous attendent encore. Car vous avez bien posé le problème. Et la solution que je suis obligé de lui donner, conformément à ce que je sais, est la moins favorable pour vous. Mais je suis obligé de vous demander ma liberté pour aller remplir un devoir de mon ministère. Revenez dans l'après-midi et je vous dirai tout au long l'histoire des Martin.

(*A suivre.*) Jacques Thoni.





COLAS-DES-CUCHES

(NOUVELLE)

Je vous le présente : c'est moi! Et je vous demande la permission de me confesser publiquement d'un péché qui, j'en ai honte, ne m'a pas encore conduit à la contrition parfaite; j'ai même bien peur de mourir dans l'impénitence finale.

Si, à mes concitoyens des bords fleuris qu'arrose le Madon, où paissent, en fait de « chères brebis », des ruminants de tous poils et des équidés assagis, vous demandiez à qui s'applique ce surnom transparent, personne ne vous répondrait, parce que tout le monde l'ignore absolument; je tiens même à ce que cette ignorance persiste et je vous demande de respecter le secret de ma confession.

Je fus appelé Colas-des-Cûches un matin de Pâques, à la grand'messe — je précise — par un petit vieux boîteux qui ne pouvait facilement supporter nos puériles récréations.

A cette époque lointaine, j'avais un penchant marqué pour les cloches, — celles de chez nous, évidemment, qui, gaiement, se mettent à trois pour chanter les baptêmes, les mariages, les grandes fêtes religieuses et qui, à trois toujours, pleurent les morts plus sincèrement que ne le font certains héritiers.

J'avais, tout petit, trouvé ma vocation par la clochette de l'autel que j'agitais, au cours de la messe, avec un certain ravissement; ceci me valait déjà les moqueries du père Fâpeur qui, toutes les fois qu'il me rencontrait, ne manquait pas de me dire, avec une colère plus feinte que réelle, mais qui m'impressionnait toujours : « Vèt o don foirou, s'net tet cûchotte au (1)... do curé! »

(1) Ici, un mot que je supprime.

Vous voyez que je réussissais assez mal dans ma carrière de sonneur aux yeux de mes compatriotes et j'aurais fatalement lâché pied devant leurs sarcasmes si le chant des cloches ne m'avait payé de toutes les contrariétés que, passagérement, je subissais.

C'est que j'aime entendre, dans le silence de nos campagnes qu'ils peuplent agréablement, ces sons argentins qui volent de clocher en clocher, signalant aux humains les phases de leur existence journalière. L'angelus du matin ouvre la période du labeur tandis que la ferme celui du soir; à midi, la cloche fixe la suspension du travail pour une restauration nécessaire et à la veille d'une grande fête, un gai carillon annonce les joies du lendemain.

J'étais souvent chargé, par mon vieil et bon instituteur, de le suppléer dans ce travail et j'en étais fier, parce qu'un écolier est toujours satisfait quand son maître lui accorde publiquement sa confiance, ce qui fait « bisquer » les autres.

Si, comme le *Carillonneur* de Béranger, je disais :

> Ah! que j'aime
> A sonner un baptême!

Je n'avais pourtant pas l'idée d'ajouter, ainsi que lui :

> Aux maris j'en demande pardon
> Dig, din, don, din, digue, digue, don.

Je sonnais pour le plaisir de sonner sans m'arrêter aux causes et à leurs contingences, regrettant seulement que le calendrier se montrât si chiche de fêtes importantes. A force de me voir accroché à l'extrémité inférieure de la corde, le père Diodiche avait cru plaisant de m'appeler Colas-des-Cûches. Cela me mortifiait bien un peu sur le moment, mais une fois les cloches en branle, j'oubliais tout pour m'absorber dans ma fonction que je considérais comme artistique et qui, avec un peu de chance, devait me conduire tout droit au Conservatoire national de musique.

Je m'arrêtai en chemin malheureusement, peut-être parce que mon instrument musical, d'un emploi limité parce que peu portatif, n'a pas encore trouvé sa place dans les classes de notre grande école de virtuoses.

Quoi qu'il en soit, et grâce au curé d'Entre-deux-Eaux, auteur d'un recueil de carillons, j'eus souvent quelques heures de bonheur quand, grimpé au clocher, je demandais à l'airain un petit air de circonstance. Et voyez comme l'âme est perfide : j'affectionnais tout particulièrement, sans souci de vexer mon bon



maître, un carillon que la malice populaire avait affublé de paroles peu flatteuses pour les instituteurs ; et c'est de tout cœur que je lançais dans l'espace ce chant :

Tintet, godots,
Les mâtes d'eicôle,
Tintet godots,
Ont toujou so.

Puis je fignolais lentement la fin pour la faire mieux pénétrer dans l'esprit de mes auditeurs :

Quand ç'no me lo métin
Ço lo sot.

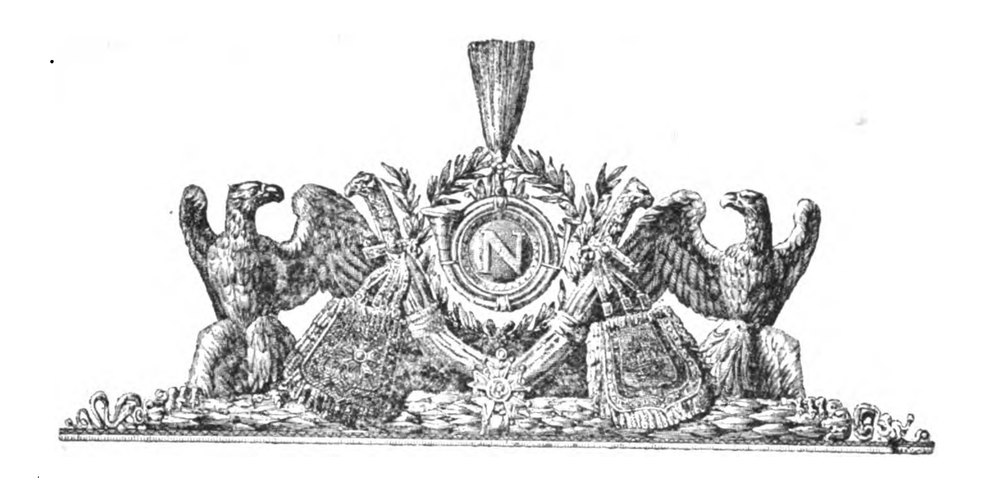
C'était d'une belle rosserie, je l'avoue, et d'une grande inexactitude ; mais les cloches la chantaient si bien !

Au fond, si j'étais content de carillonner, je ne l'étais pas moins de sonner les décès ; mais on mourait si peu, là-bas ! Rares, très rares étaient les occasions de « sonner en mort ». Par exemple, on se rattrapait copieusement dans la soirée de la Toussaint, au cours de laquelle on sonnait durant des heures entières, écoutant la voix des clochers voisins afin de pousser plus loin qu'eux la plainte nocturne des cloches.

Enfin, une dernière satisfaction me fut procurée avant de quitter mon village : mon *parrain*, le père Diodiche, mourut un beau matin : lors, je mis en œuvre, pour son décès et pour ses obsèques, toute la science que j'avais acquise. Je vous garantis qu'il en eut pour son argent, le pauvre vieux ! Et si mon surnom partit avec lui dans la tombe, il eut ainsi une belle fin.

G. Boulanger.





LE GÉNÉRAL BRICE [1]

CHEF DE PARTISANS LORRAINS (1814-1815)

CHAPITRE VII

LES AVATARS D'UN COLONEL DE CAVALERIE

Le 3e Cuirassiers

Sitôt qu'il apprit le soulèvement révolutionnaire, Brice se hâta de rentrer en France. Dès le 2 août, il était à Paris. Déjà, le mouvement insurrectionnel avait pris fin. Les trois couleurs flottaient sur les Tuileries. Charles X avait abdiqué et s'apprêtait à fuir son royaume. Le duc d'Orléans allait recevoir le titre de Roi des Français qui consacrait la monarchie constitutionnelle. En vain, les Carbonari avaient essayé de faire proclamer la République, tandis que, seuls, deux fervents bonapartistes, Ladvocat et Dumoulin, avaient tenté d'acclamer Napoléon II.

Brice adhéra, sans arrière-pensée, au régime qu'il voyait adopter par la plupart de ses amis politiques : Lafayette, B. Constant, Lafitte, entre autres.

Le général Gérard, qui venait d'être nommé ministre de la guerre, s'occupa aussitôt de réorganiser l'armée et de lui donner des chefs susceptibles de soutenir le nouveau gouvernement. Gérard avait fait partie de l'opposition libérale où Brice avait de puissants appuis. Un de ses premiers actes fut de rappeler à l'activité, malgré ses huit années de retraite, l'ancien chef de Corps francs. Et, bien mieux, à titre de dédommagement des injustices qu'il avait subies, le

(1) Voy. *Pays lorrain*, 1923, p. 5, 53, 106, 161 et 210.

ministre le nommait, à la date du 20 août, colonel commandant le 3e régiment de cuirassiers. Quelques jours après, Félix Lepelletier de Saint-Farjeau écrivait au général Gérard pour le remercier : « Mon jeune ami Emmanuel de Las Çases m'a fait connaître ce que votre excellent intérêt a fait pour aider le brave colonel Brice... que l'on peut bien qualifier avec raison *sans peur* et *sans reproche*, spolié avec une impudence sans exemple par les Bourbons », etc...

A ce début d'un régime encore trouble, les anciens adversaires de la Restauration restaient groupés sous le même drapeau. Républicains, bonapartistes, orléanistes étaient encore grisés de leur commune victoire; mais ils sentaient que l'union était nécessaire pour la confirmer. On croyait que la Sainte-Alliance interviendrait pour replacer Charles X sur le trône. Chacun s'attendait à la guerre, surtout parmi les populations de l'Est qui ont, plus que toutes autres, des raisons de la craindre. Sitôt que la nomination de Brice fut connue en Lorraine, les habitants manifestèrent leur joie : ils retrouvaient leur légendaire défenseur.

Un journal de Nancy imprimait : « On nous écrit de Dieuze : Au premier bruit de guerre, on a répété avec enthousiasme le nom de Brice, chef de Corps francs en 1815, tant redouté des alliés et condamné à mort par la Cour royale de Nancy. Tous les jeunes gens, tous les chasseurs sont prêts à suivre sous lui les conseils de Paul-Louis Courier. Beaucoup sont déjà fournis d'armes et de munitions... »

L'indifférence des alliés aux événements intérieurs de la France écarta toute inquiétude. Le colonel Brice avait rejoint à Lille son régiment de cuirassiers. C'était l'ancien régiment de Bordeaux-Cuirassiers dont le colonel, le comte de Saint-Belin, trop légitimiste pour servir sous un d'Orléans, venait de démissionner. En prenant le commandement, Brice passa la revue de sa troupe; puis, ayant fait former le cercle, il adressa à ses soldats une allocution qui fleurait fort le libéralisme. Il avait trop fréquenté certains milieux politiques pour que ses discours n'en conservassent pas la marque. Il débutait par recommander la fidélité et le dévouement au roi-citoyen Louis-Philippe Ier que la France avait choisi. Il prêchait, lui, l'ancien conspirateur, l'obéissance aux lois, le respect de l'ordre. Il exposait la nécessité de la discipline et les devoirs réciproques des officiers et des soldats. Il conseillait enfin la bonne harmonie entre militaires et habitants des garnisons; et il osait dire : « N'oubliez jamais que vous êtes citoyen avant d'être soldat et, qu'étant soldat, vous ne perdez pas ce titre. » Mais aussi, il proclamait bien haut le culte de l'Honneur, cette religion à laquelle il avait voué sa vie.

En ce temps-là, les régiments étaient essentiellement nomades. Le 3e Cuirassiers, aux parements couleur aurore, quitta Lille, le 30 octobre 1830, pour

Lunéville où il arriva le 21 novembre. Le passage du colonel Brice à Nancy fut l'occasion d'une grande manifestation. Trois mille gardes nationaux, conduits par le général Drouot et par le maire de la ville, se portèrent à sa rencontre. Il y eut des discours, des acclamations, un vin d'honneur. Le régiment fut fêté par la population entière. Jamais la réputation du chef des Partisans n'avait été aussi considérable en Lorraine. Son nom était célèbre comme celui d'une des illustrations du pays.

Pendant son séjour à Lunéville, le régiment fut appelé à Strasbourg, en juin 1831, pour être passé en revue par Louis-Philippe. Le colonel Brice fut fait, à cette occasion, officier de la Légion d'honneur. Le roi se rappela-t-il, en le décorant, de la revue des Chasseurs royaux, en mars 1815, à Cambrai, et des circonstances qui avaient failli la suivre ?

De Lunéville, le 3e Cuirassiers s'en fut à Beauvais, le 5 avril 1833. Le colonel Brice partait avec 40 officiers, 707 sous-officiers et soldats, 11 enfants de troupe, 61 chevaux d'officiers et 563 chevaux de troupe.

Le 28 juillet, il assistait, à Paris, à l'inauguration de la statue de Napoléon enfin rétablie sur la colonne de la place Vendôme. Pendant la Restauration, le fut n'avait porté que le drapeau blanc. Et voilà que, de nouveau, selon le vœu du peuple français, l'homme au petit chapeau et à la redingote grise (1) s'érigeait au sommet de cette colonne faite du bronze de douze mille canons ennemis. Lorsque Brice défila, en tête de ses cavaliers dont les casques et les cuirasses étincelaient au grand soleil, il se dressa sur ses étriers, saluant son idole d'un large geste du sabre et il se retint, à grand'peine de lancer le cri : Vive l'Empereur ! La foule qui se pressait à ce spectacle remarqua l'élan de son salut. Le soir même, les chefs des corps, qui avaient figuré à cette cérémonie, étaient reçus aux Tuileries. « Prince, dit Brice au jeune duc d'Orléans, si j'avais su, c'est à mon régiment tout entier que j'aurais commandé le salut militaire. » Et le jeune prince de répondre : « Vous auriez bien fait, colonel. » Son approbation était sincère. La famille d'Orléans préférait s'annexer la gloire de l'Empereur plutôt que de se risquer à combattre son formidable souvenir.

Cependant le 3e Cuirassiers poursuivait ses pérégrinations de garnison en garnison. En février 1834, il arrivait à Tours. Il se rendit de là à Gray qu'il quittait aux premiers jours de 1836 pour aller occuper les casernes d'Haguenau.

Le hasard seul amenait le colonel Brice dans cette petite ville, au voisinage de la frontière badoise. Une sorte de fatalité allait l'entraîner à de nouvelles aventures.

(1) La statue actuelle en empereur romain lui a été substituée en 1865 par Napoléon III.

L'échauffourée de Strasbourg

Depuis qu'il avait été replacé dans l'armée avec le grade de colonel, Brice s'était désintéressé de la politique. Il conservait certainement dans son cœur le souvenir passionné de Napoléon ; mais ce n'était qu'une pieuse fidélité au passé, ce n'était que le culte d'un mort magnifique.

Il acceptait, sans répugnance, le règne de ce prince d'Orléans qui se prétendait libéral. Du reste, nombre de ses amis suivaient la même conduite. Le bouillant Parquin, lui-même, s'était décidé, au lendemain des Trois Glorieuses, à reprendre du service. Il avait été nommé chef d'escadron de gendarmerie. Il est vrai qu'il se faisait mettre en congé l'année suivante ; mais, en 1835, il était admis avec le même grade dans la Garde municipale de Paris. Sa femme mourut au début de 1836. Parquin demanda un congé pour se rendre à Arenenberg où il avait à liquider la succession conjugale. Il s'y rencontra avec Louis Napoléon-Bonaparte.

Le fils de la reine Hortense avait alors vingt-huit ans. La mort du duc de Reichstadt, celle de son frère aîné Napoléon-Louis, l'indifférence de ses oncles, lui laissaient le droit de briguer la problématique succession de l'Empire. Conseillé par une mère ambitieuse, il s'y était préparé de longue date. Un apprentissage dans l'armée suisse l'avait consacré artilleur comme l'avait été Napoléon. Il avait répandu ses idées politiques dans nombre d'articles et de brochures où il s'efforçait de se poser en sincère républicain. Enfin, affilié au Carbonarisme, il avait noué des relations avec les mécontents qui projetaient de renverser le Gouvernement de Juillet.

Les événements qui s'étaient succédé au cours de l'année 1836, émeutes de Paris, manifestations de Grenoble et de Lyon, licenciement de la Garde nationale de Strasbourg et d'autres villes, excitèrent sa fièvre de conspiration. Il gagna aisément à ses projets son vieux mentor Parquin que l'âge n'était pas capable d'assagir. Il lui confia le rôle de recruter des adhérents dans l'armée. Parquin ne pouvait manquer de faire appel à son intime ami, son ancien camarade de la Garde impériale qui commandait un régiment à quelques kilomètres de la ville où Louis Napoléon voulait tenter un coup de main. Il est certain que les conjurés comptèrent, non seulement sur l'adhésion du colonel Brice, mais aussi sur son intervention à la tête de sa troupe.

Le prince se tenait à Bade. Il y surveillait les événements politiques et y recevait ses fidèles. Parquin amena Brice chez la chanteuse Eléonore Gordon où se préparait la conjuration. Tout d'abord le colonel refusa de jouer un rôle actif et déclara se borner à une bienveillante neutralité. Il adressait au prétendant ses vœux de réussite, mais il ne pensait pas que ce jeune homme, encore qu'il fut

sympathique, put relever le sceptre impérial. Argumenté par Parquin, il se laissa peu à peu gagner. Son vieil ami lui représenta que le prince était décidé à réussir ou à tomber victime de sa foi politique. Sans aucun doute, l'armée vibrerait au nom de Napoléon. Le neveu de l'Empereur entraînerait à sa suite les garnisons. De proche en proche, par les Vosges, la Lorraine, la Champagne, il renouvellerait la marche fameuse qui fit flotter l'aigle aux tours de Notre-Dame.

Parquin fit valoir, d'autre part, les ressentiments que le gouvernement de Louis-Philippe avait accumulés dans le cœur de Brice. Il lui rappela les démarches et les réclamations qu'il avait faites pour que le Ministère de la Guerre reconnût valable sa nomination de colonel en 1815 et lui donnât rang de cette époque dans son grade : dans sa séance du 29 mars 1833, le Comité de Guerre et Marine avait sèchement répondu que pareille prétention ne se justifiait pas et ne pouvait être accueillie. Brice, touché à son point faible, se laissa convaincre. Cependant sa nombreuse expérience des complots lui conseillait, cette fois, la prudence. Il accepta, non pas d'entrer dans la conjuration, mais de lui prêter son appui au cas où la garnison de Strasbourg se déclarerait pour Louis-Napoléon. Il se tiendrait, pour ainsi dire, en réserve, prêt à intervenir si les événements le permettaient.

Le 30 octobre 1836, le colonel Brice recevait deux lettres. La première, qui le trouvait dans la matinée à Haguenau, lui était apportée par un émissaire du prince :

Colonel,

« Je viens de me rendre maître de Strasbourg. La France va enfin secouer le joug honteux du juste milieu. Dans un jour aussi solennel, le concours d'un vieux soldat comme vous le rendrait plus éclatant.

« Accourez donc avec votre beau et brave régiment, la liberté et la Patrie vous appellent par ma voix ».

Napoléon-Louis.

L'hésitation n'était pas permise. Brice résolut d'exécuter sa promesse d'intervention. Il donna des ordres pour que le régiment fut rassemblé, à cheval, sitôt après la soupe du matin. Le prétexte d'une marche militaire devait permettre de le diriger sur Strasbourg.

La deuxième lettre l'atteignait au moment où il venait de se mettre en route. Elle était écrite de la main même du lieutenant-général Voirol, commandant la 5e division militaire. C'est par elle que Brice apprit l'avortement de la tentative de Louis-Napoléon. Le général lui en faisait part pour prévenir l'intempestive venue des cuirassiers d'Haguenau :

« ... Je m'empresse de vous donner cet avis pour que vous teniez votre régiment dans la main et que vous soyiez prêt à exécuter les ordres que je serais dans le cas de vous donner... »

Encore un coup de main infructueux! Décidément les conspirations n'étaient dangereuses que pour leurs auteurs! Avec un soupir, Brice prescrivit de modifier l'itinéraire de la promenade régimentaire.

Il se jugeait parfaitement innocent puisqu'il n'avait pas eu le temps d'agir conformément à son intention. Mais les enquêtes auxquelles se livra la justice à la suite de « *l'échauffourée* » de Strasbourg établirent qu'il avait été en relations avec le prince et que, s'il n'avait pas trempé dans le complot, il avait dû en avoir connaissance « de manière à pouvoir être impliqué moralement ». Le général Bernard, ministre secrétaire d'Etat de la Guerre, écrivait, le 17 novembre 1836, un rapport au Roi, basé sur les renseignements fournis par M. Persil, garde des Sceaux. Il y déclarait que « désormais le colonel Brice ne pouvait plus inspirer la confiance qui doit être inséparable de la position qu'il occupe dans l'armée ». Sa conclusion était qu'il y avait lieu de proposer la mise en non activité par retrait d'emploi. Le rapport était accompagné d'un compte-rendu du lieutenant-général Lalaing d'Audenarde, inspecteur général du 6e arrondissement de cavalerie, sur la manière de servir de Brice. Tout naturellement, le jugement de l'inspecteur était accablant pour un officier devenu suspect au gouvernement : « Ancien militaire qui n'a plus toute l'énergie nécessaire pour commander un régiment. Son caractère doux et communicatif est cause du laisser-aller qui existe dans le corps... ». Et cependant il le déclarait encore « vigoureux et commandant bien ». Après ces diverses appréciations, il ne faut pas s'étonner que Louis-Philippe ait écrit : *Approuvé* — au-dessous de la proposition de mise en retrait d'emploi.

L'amour-propre d'un cavalier

La mesure fut signifiée, le 26 novembre, au colonel Brice, en même temps que l'ordre de se rendre à Paris pour fournir des explications sur sa conduite. Il emportait une pétition des notables habitants et du corps d'officiers de la Garde nationale d'Haguenau au Ministre de la Guerre. Ces braves gens se portaient garants de sa « probité politique » et demandaient qu'on leur rendit « leur ami » et « le père du régiment ». Les justifications de Brice parurent impressionner le ministre, néanmoins il ne fit pas droit à sa demande de réintégration. Après avoir été autorisé à retourner à Haguenau pour régler ses affaires, le colonel vint se fixer à Paris, à l'hôtel de l'Europe, rue de Valois.

Il était très abattu par le coup qu'il venait de recevoir. La vie ne l'épargnait guère. Il se retrouvait seul, maussade, trop vieux pour se créer une famille, trop

las pour se bâtir une existence nouvelle. Son ami Lepelletier de Saint-Farjeau avait tenté, en 1831, de le marier à une demoiselle Pauline Pariset de Thian, une de ses parentes. Ils s'étaient fiancés ; mais le mariage avait dû être ajourné parce que le futur, atteint de rhumatismes, devait prendre les eaux de Barèges. La saison finie, sa fiancée tombait malade, et bientôt, Brice, appelé à son chevet, assistait à sa mort. Cette tragédie intime l'avait profondément impressionné. Elle le détourna à jamais du mariage. Mais, forcé de quitter l'armée qui lui tenait lieu de famille, il se sentait isolé et sans but.

Cependant, l'ancien chef de partisans n'était pas homme à se laisser dominer par le mauvais sort. Il mit tout en œuvre pour obtenir l'annulation de la mesure dont il avait été l'objet. Déjà, au procès des conjurés devant la Cour d'assises de Strasbourg, Me Parquin l'avocat, frère du commandant, avait réfuté un entre-filet du journal l'*Estafette* qui incriminait le colonel des cuirassiers d'Haguenau. Sa parole avait suscité dans l'auditoire une approbation unanime dont l'écho parvint au gouvernement.

Le 13 mai 1837, le colonel Brice était replacé dans les cadres et nommé au commandement de la place de Bône. Il accepta une désignation qui l'envoyait en Afrique où on se battait, mais il prétendit conserver son titre de colonel de cavalerie, bien qu'il fut affecté au service d'une place. Il demanda d'être inscrit dans les cadres de son arme, et non pas à l'état-major des places, ce corps décrié d'officiers que l'armée surnommait les *vert-de-gris*. Comme il n'obtenait pas satisfaction, il protesta avec véhémence, sans se lasser de n'être pas écouté. Entêté dans l'idée que la situation où le gouvernement le plaçait avait le sens d'une déchéance, il affecta de dédaigner son service.

Lors de l'inspection passée à Bône, à la fin de l'année 1837, le général Trézel, commandant la division militaire, notait : « Je n'ai pu juger de la capacité du colonel Brice comme commandant un régiment ; mais quant au service de place, je la croirais absolument nulle, si je ne savais que cet officier supérieur est mécontent de sa situation et ne veut pas la conserver ». La feuille d'inspection, parvenue au ministère provoqua l'observation suivante : « Examiner si ce colonel réunit les conditions pour être remis à la retraite et joindre son dossier au rapport dont il sera l'objet ».

Mais déjà Brice, trop entier pour céder, reprenait l'offensive. A une dernière demande d'être employé comme colonel de cavalerie en Algérie, le ministre avait répondu que la nomination au commandement de la place de Bône avait pour effet d'admettre définitivement le titulaire dans l'état-major des places. Brice riposta qu'il était venu à Bône parce qu'on préparait l'expédition de Constantine, mais que s'il avait su les conditions de son acceptation, il aurait refusé

ce poste. Il déclara hautement qu'il préférait être mis en non activité par retrait d'emploi plutôt que de perdre sa qualité de colonel de cavalerie. Et il faisait suivre sa signature du titre qu'il prétendait ne pas abdiquer.

Son ferme caractère de Lorrain n'admettait aucune concession lorsqu'il estimait défendre une juste cause. Le ministre, enchanté de se débarrasser d'un officier aussi intraitable, mettait de nouveau, le 5 mars 1838, le colonel Brice en non activité par retrait d'emploi. Mais, cette fois, c'était sur la demande expresse de la victime.

Brice s'était sacrifié à son orgueil. Il revint se fixer à Paris. Désœuvré, aigri, ne cessant de se plaindre de l'injustice qui le frappait à coups redoublés, il fit appel à l'opinion publique par la voie de la presse. Des articles parurent dans le *National*, la *Sentinelle de l'Armée*, etc., pour exposer les malheurs de sa carrière. Sa biographie fut publiée dans la série des *Hommes du Jour* (1). Le panégyrique aboutissait à une protestation contre la sévérité gouvernementale.

Le prince Louis Napoléon, épargné par la faiblesse de Louis-Philippe, avait regagné l'Europe après un court séjour en Amérique. Il venait de perdre sa mère, la reine Hortense, et s'était installé à Londres où il avait repris ses projets politiques. Il crut que Brice, maltraité par le Gouvernement de Juillet, n'hésiterait plus à embrasser sa cause et deviendrait un des meilleurs auxiliaires de l'action qu'il méditait.

Il lui écrivit de Londres, le 14 décembre 1838 : « On m'a dit que vous vous souveniez de moi et que vous n'étiez pas comme ces hommes timides qui ne mettent plus le pied sur un bateau lorsqu'une fois ils ont fait naufrage. Je n'ai jamais douté de vos sentiments et de votre caractère, car je connaissais toute votre vie passée. Quelle sera maintenant notre destinée à tous ? Voilà ce que je me demande souvent. Resterons-nous dans l'oisiveté ? Passerai-je ma vie à végéter sur la terre étrangère et à traîner mon nom comme un fardeau à travers le monde, preuve affligeante de l'inconstance et de l'instabilité des principes populaires ? Non, telle ne saurait être mon idée de l'avenir, car une cause ne meurt pas, et la cause pour laquelle vous et des milliers de Français ont versé leur sang depuis quarante ans est la plus grande qui existe... »

Mais Brice ne se laissa pas prendre à cette amorce. Il se borna à répondre au prince, en des termes vagues qui étaient loin de formuler l'offre de service espérée par le tenace prétendant. L'affaire de Strasbourg avait porté un coup sérieux à son enthousiasme bonapartiste. Les commentaires du public la tournaient en ridicule. Le prince était décrit comme un téméraire écervelé. Le

(1) *Biographie des Hommes du Jour*, par Germain SARRUT et B. SAINT-EDME. Paris, chez Pilout, 22, rue de la Monnaie.

reproche le plus grave que lui faisait Brice était d'avoir abandonné ses compagnons. En effet, sans se soucier de leur sort, Louis Napoléon avait accepté la grâce royale. Et, tandis qu'il faisait voile pour l'Amérique sur la frégate l'*Andromède*, ceux qui l'avaient aidé à tenter la fortune subissaient le jugement de la cour d'assises. Ils furent acquittés, mais Brice ne pardonna pas au prince de s'être séparé d'eux pendant qu'ils couraient le risque d'une condamnation capitale.

Du reste, l'ancien carbonari avait perdu le goût des complots. La longue suite de ceux auxquels il avait pris part lui avait démontré l'inanité de ces entreprises, magnifiques au moment où elles sont conçues et piteuses en leur dénouement. Le dernier, auquel il n'avait adhéré qu'à regret et de loin, lui valait la perte de son beau régiment de cuirassiers à parements aurores. Il regrettait, chaque jour, de plus en plus ce commandement dont il avait été si fier; et il multipliait ses démarches pour être réaffecté à la cavalerie.

Il obtint à demi-satisfaction, après une année d'instances. Le 29 avril 1839, il était mis en activité hors cadres et employé dans le service de la remonte générale. C'était consacrer son maintien dans son arme d'origine, mais sans lui confier un régiment dont il aurait pu faire mauvais usage. Il fut chargé d'une mission à Nantes et dans les départements de l'Ouest, et s'en acquitta très honorablement.

Brice avait répudié toute participation à l'aventure bonapartiste. La tentative de Boulogne, en 1840, s'opéra sans lui. Il était resté sourd aux propositions de son ami Parquin qui, arrêté aux côtés du prince et condamné à vingt ans de détention, devait mourir quelques années plus tard dans un cachot de la citadelle de Doullens.

L'âge avait assagi l'ancien chef des Partisans lorrains. Il avait appris la vanité des agitations politiques, mais le culte de Napoléon restait implanté dans son cœur par de puissantes racines. Il ne manquait aucune occasion de manifester sa foi. Le 15 décembre 1840, par un terrible froid de — 14°, le corps du glorieux exilé de Sainte-Hélène était triomphalement transporté aux Invalides. Dans le cortège qui suivit le char funèbre le long des Champs-Elysées, au milieu d'une foule innombrable, figurèrent les « revenants » de la Grande Armée, dans leurs vieux uniformes. Parmi les grenadiers légendaires au bonnet d'ourson, les houzards multicolores, les lanciers rouges, les cuirassiers au casque bordé de sanglier, se trouvait le colonel Brice en culotte de daim, dolman vert et or, et portant sur l'épaule gauche la pelisse écarlate des Chasseurs de la Garde. Il était accouru au retour triomphal des cendres de son Empereur.

Campagnes d'Afrique

Le zèle dont Brice avait fait preuve dans ses missions de remonte lui valut d'être appelé à jouer un rôle plus actif. Le 20 avril 1841, il était mis à la disposition du gouverneur général de l'Algérie qui, peu après son débarquement, le désignait pour remplir les fonctions de commandant du Cercle de Philippeville. Ce n'était pas un fier régiment de cavalerie qui obéirait à sa voix, c'était mieux, puisque son autorité s'étendait sur toutes les troupes qui occupaient le territoire de guerre dont il avait la charge.

Le commandement supérieur de la province de Constantine était exercé par le général de Négrier qui méritait la réputation d'une sévérité souvent excessive. Le pays, quoiqu'éloigné de la zone d'opérations d'Abd-el-Kader, n'était pas sûr. Un cheick rebelle du nom de Sidi Zerdoud occupait avec une bande d'insurgés le massif montagneux de l'Edough. Après avoir échappé aux poursuites du général Randon, commandant du Cercle de Bône, il vint prêcher la révolte aux alentours de Philippeville.

Le colonel Brice fut impatient de montrer que l'âge — il avait cinquante-huit ans sonnés — n'avait pas atténué sa valeur combative. Il ambitionna de mieux faire que son collègue de Bône. Ayant reçu du général de Négrier l'ordre d'aller régler un différent survenu dans la tribu des Radjetas, il quitta Philippeville, le 17 avril 1842, à la tête d'une colonne d'un millier d'hommes et, se dirigeant vers l'est en pleine région montagneuse, pénétra dans la vallée que dominent les douars des Radjetas. Plusieurs centaines de Kabyles accoururent à sa convocation; ils écoutèrent ses paroles conciliantes et acceptèrent de se soumettre à son jugement.

Cette petite expédition avait parfaitement rempli son but; mais il parut à l'ancien soldat de l'Empire qu'elle était trop insignifiante pour qu'il en pût tirer gloire. Il se souvint que le général de Négrier l'avait autorisé à agir dans l'Ouest contre l'agitateur Si Zerdoud. Au lieu de reprendre le chemin de son chef-lieu, il décida de gagner Bône. Il y parvint sans rencontrer d'ennemis et rentra avec tout son monde à Philippeville, le 24 avril. Cette audacieuse excursion n'avait jamais été tentée avant lui. Il espérait en recevoir des éloges : elle lui valut une réprimande de l'impitoyable général de Négrier. Dans son rapport au ministre, celui-ci accusait le colonel « d'avoir risqué de compromettre les dispositions proposées de longue main par le général Randon dans le Cercle de l'Edough ». Le ministre répondit : « Vous blâmerez cet officier supérieur de ma part des imprudences qu'il a commises. » Le trésorier des Chasseurs de la Garde n'avait-il pas manqué d'être mis aux arrêts pour avoir figuré sans raison à la bataille de Dresde ? Les années avaient respecté sa témérité.

Le colonel Brice était à peine de retour à Philippeville qu'il reçut mission de se porter sur Souk-el-Tleta où s'étaient rassemblés les insurgés. Il partit avec huit cent cinquante hommes du 19e léger, deux cent cinquante zéphirs du 3e bataillon d'Afrique, une quarantaine de spahis, un détachement de sapeurs et deux pièces de montagne. Comme il arrivait dans les environs de Souk, les caïds alliés lui conseillèrent de prendre position avec ses forces et d'attendre l'attaque des gens de Si Zerdoud. Cette sage expectative n'était pas dans la manière du vieux brave. Il poursuivit sa route jusqu'à la place du Marché qu'il trouva vide ; mais toutes les hauteurs qui l'entouraient étaient garnies d'hommes en armes, abrités derrière des murs de toub. Pour les en déloger, il engagea le combat. Son avant-garde gagna rapidement du terrain parce que l'ennemi rompait devant l'attaque. La tactique des Kabyles était d'allonger la colonne française pour se porter sur ses flancs et la couper en plusieurs tronçons. L'intrépide colonel, entraîné par son ardeur, faillit se laisser abuser par l'adversaire. Il sut cependant se reprendre, regrouper son monde et faire face à l'ennemi qui le harcelait. Le 4 mai, il ramenait sa colonne à Philippeville. Elle comptait neuf morts et cinquante-six blessés (1).

L'affaire ne pouvait être considérée comme un succès. Néanmoins le général de Négrier écrivait à Brice, le 11 mai, du camp d'Aïn-Babbouch : « J'apprécie la vigueur dont les troupes sous vos ordres ont fait preuve et la manière dont vous avez su les conduire. » Cette favorable appréciation se modifia, lorsque le général apprit que, de son côté, Si Zerdoud se vantait d'avoir remporté une brillante victoire. La prétention du cheick était certainement injustifiée, mais il avait quelque motif de croire que le combat de Souk-el-Tleta avait tourné à son avantage.

Quoi qu'il en soit, cette affaire ne procura pas à Brice les bénéfices qu'il escomptait. Colonel, sinon depuis 1815 comme il le soutenait, du moins depuis 1830, les années passées dans ce grade le mettaient en droit d'obtenir les étoiles de maréchal de camp. Au lieu de la promotion attendue, il reçut une affectation nouvelle. Le 2 mai 1843, il était nommé commandant de la place et des forts d'Oran. Cette désignation à un poste éloigné de la zone des combats signifiait que le gouverneur de l'Algérie ne le croyait plus apte à diriger une colonne.

L'ancien chef de Partisans touchait à la soixantaine. Il était encore apprécié de ses chefs. Les notes que lui donna, en 1843, le lieutenant-général de Lamoricière, commandant supérieur de la province, en sont la preuve. Les voici : « Mœurs : très bonnes. — Conduite : très bonne. — Principes : bons. —

(1) Camille Rousset, *La Conquête de l'Algérie*, t. I, p. 246.

Connaissances : très bien. — Manière de servir : sert très bien et avec zèle et exactitude. » On dirait le bulletin d'un excellent élève. Malheureusement le colonel Brice avait atteint l'inexorable limite d'âge. Une ordonnance royale du 21 octobre 1844 le mettait à la retraite par ancienneté de services.

Deuxième mise à la retraite

On pourrait supposer qu'après une carrière marquée par tant de vicissitudes, Brice devait s'incliner devant cette mesure. Il n'en fut rien. Elle l'indigna plus qu'aucune de ses précédentes mises en retrait d'emploi. En guise de protestation, il écrivit au maréchal Soult, ministre de la Guerre, une lettre de menaces et d'insolences qu'il faut transcrire, au moins en partie, car il est impossible d'en imaginer le ton : « ...Je me trouverai donc, à mon bien grand regret, dans la nécessité de publier un mémoire sur l'affaire de Strasbourg, mémoire qui, du reste, ne renfermera qu'un exposé succinct et vrai, sans commentaire aucun, sur la partie ignorée de cette affaire et dont la connaissance ne sera pas sans intérêt pour l'opinion publique. En cela, Monsieur le Maréchal, je ne ferai qu'imiter votre exemple ; car, il me souvient qu'après la seconde Restauration, le parti qui applaudissait à nos désastres vous accusait d'avoir, étant ministre, favorisé le retour de l'Empereur de l'île d'Elbe et, à cette occasion, vous fîtes un mémoire que j'ai lu, dans le temps, avec intérêt... L'affaire de Strasbourg, j'insiste toujours à le dire, et je n'avance rien qui ne fut vrai, y a des ramifications dans votre ministère, bien qu'alors, Monsieur le Maréchal, vous ne fussiez pas ministre... »

Ce cri de rage fut entendu avec beaucoup de calme. Soult aurait pu s'indigner et foudroyer l'impudent officier qui menaçait sa haute autorité d'une sorte de chantage. Il préféra s'en tenir à une fermeté indulgente dont l'expression ne manque pas d'ironie : « Je n'ai aucun motif d'empêcher le colonel Brice de publier le mémoire qu'il m'annonce sur l'affaire de Strasbourg. Quant à ses services, je suis dans la pensée qu'ils ont toujours été honorables et j'éprouve le regret que des circonstances qui me sont étrangères en aient arrêté le cours, mais ils ont eu une si longue durée qu'il doit trouver tout naturel que, dans l'impossibilité où j'étais de le proposer pour l'avancement, je l'ai proposé pour la retraite. » Le flegme de cette réponse fit tomber la colère du colonel. Non seulement le mémoire ne fut pas publié, mais il ne fut jamais écrit.

Brice se résigna à la retraite. C'était un état dont il avait la pratique. Seulement, il pensa que, cette fois, sa séparation de l'armée était définitive. Il avait soixante ans et huit mois. Il ne songea pas à se retirer à Paris. Il prit le parti de ceux qui n'attendent plus rien de la vie. Son frère l'engageait à se fixer à Nancy

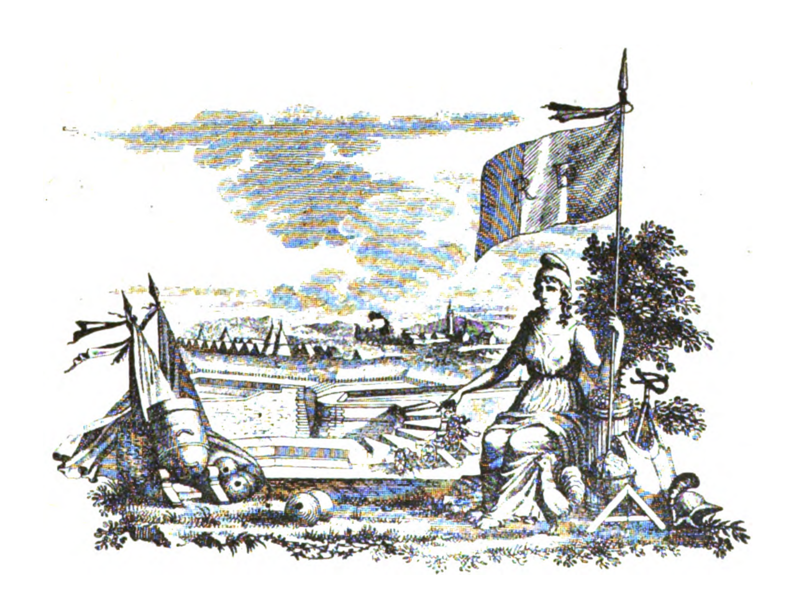
auprès de lui. Il décida de revenir dans son pays natal pour y achever ses jours.

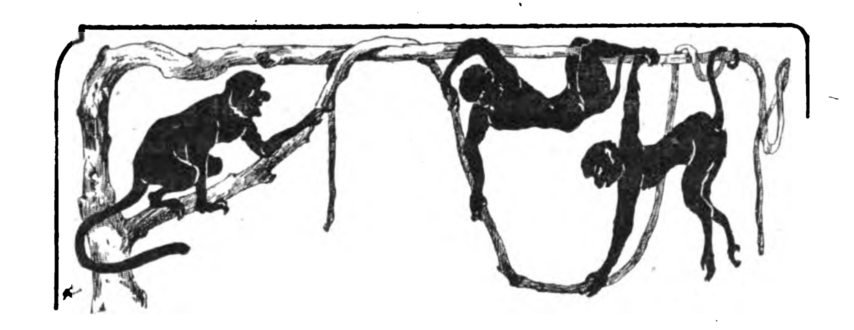
A l'encontre de son aîné, Charles Brice avait mené une existence paisible. Licencié dans le grade de capitaine en 1815, il était retourné à Lorquin; il s'y était marié l'année suivante avec une fille du pays, puis il s'était installé à Nancy. La royauté de Juillet l'avait replacé dans l'armée; il avait demandé sa retraite à la fin de 1838, alors qu'il était chef d'escadrons de cuirassiers et il était venu habiter Nancy.

Le colonel Brice l'y rejoignit. Il y vécut trois années dont il n'y a rien à dire. Il se plaignait du malheur des temps, des injustices qu'il avait subies : ce sont les propos habituels des vieux soldats dont l'ambition a été déçue.

Le prince Louis Napoléon ne l'oubliait pas. Quelque temps après son évasion de la forteresse de Ham, il lui écrivit de Londres un mot d'affectueux souvenir. Mais Brice se désintéressait de la cause bonapartiste à laquelle il attribuait ses déboires militaires et, en haine de Louis-Philippe qui lui avait fendu l'oreille, il s'affirmait républicain.

(*A suivre.*) Raoul Brice.





LAI CHANTRAINE DOU PÈRE BONTUS

Lo père Bontus otô bin lo pu daigne gaidhe foureisteil dou canton d'au Neufchâté.

Si q'ment lâs aut' gaidhes l'aimô bin baiguenaudai to-ci, to-lai, côtenai pou paissai lo temps, se reposai dâri lâ bochon pou oyi lâ petiots auji que gringoton ai lai bole châjon ai lai quiche dâ féïsse, é n'âmô-me bâquai lâ berconeils et co moins loû fâre lai campousse.

Seulemo quand l'aivô chîtai terto lai vipreye aivou sâ compâre, étauilli devé lâ grand méri-jeanne dou bouchon de lai mère Bastringue, l'aivô in poû crainte éd rentrai ai lai mouâjon, raipoû ai sai fomme qu'otô aine ergueunesse, teujo fouéchi quand s'n homme otô in poû en riolle.

— Ç'o ti, bovou ; ç'o ti, oignâ ! ç'o ti, ouèt bambaume ! Te v'lai bé ! te ne devrô-me osai te montrai.

— Merci, mai fomme ! dijô lo poure Bontus qu'otô in vrai saint de patience.

— Te me ferâ meri de chaigrin aivou tâ soûleries, téjon d'auborge, tieuvé de vendinge.

— Je vo remercie bin, mai fomme.

— Dâ foû, l'aitraipô se violon ; et drin drin drin ! et zon zon zon !

Ai ce moument lai Josoune étringuiô, pouffô de colère quement in dindon quand on li fâ : pu roûche que ti !

Ma bintoû lai chantraine dou père Bontus l'aipiâjô ; il li jouô lai polka de sâ noces :

Vout' chin, madame,
Vout' chin, madame,
Mord-ty ?

Lai Josoune tiôjô lâs œils au coin dou feuil et ne pensô pu ai rin.

Lai voille de lai saint Nicolas, v'lai lo père Bontus que revin rouge quement in coucho. L'aivô du brâment pompai ai l'honnou dou paitron de lai Lôrraine, dasse qu'ai chintô quement in loriot.

Dou coup là brai de lai Josoune li cheyon.

Ce n'otô-me lai colère qui li minquô. Mâ quoué dire ? Quement fâre oyi lai râjon ai in pairoil ivrogne ?

Lai Josoune prend aine grand résolution. L'ovre l'euche.

— Je m'en en vai me noyi, qu'ale crie ai s'n houme.

Bontus ne s'a pas abeilli. I prend se violon, paisse devant sai fomme, et le v'lai que joue in p'tiot âr de dinse in bouâlant in musique :

Ale vai se noyi,
Se noyi !
Se noyi !

Lai fomme venô poué dâri, si fouâchi que lâs œils li sôtin fû de lai tête.

Qualle aifâre din lo v'laije ! Lâs éfan pernon lai suite de lai Josoune, et zoûnon terto aivou Bontus :

Ale vai se noyi,
Se noyi !
Se noyi !

Et terto lo monde, là fommes, là veuils, gaichons et gaichottes se motton ai lai fileile.

Le long dâ rues, là quénâ féjin dâ can-can d'émotion ; lâs ouilles aivincin dâ cous queuriou.

En airive ai lai riviare. Lai marmaille bouâlô pu foû que Bontus :

Ale vai se noyi !!

Lai Josoune otô to-lai que rouâtô l'eave, là gensse, s'n houme.

Alle ôte se devanteil, défâ sâ saibots, et fâ cause de rentrai in s'par-dedans comme pou fâre aine orâjon.

— Ailon ! mai fomme, dépêchons-no. Je n'on-me le temps de demourai aine houre to-ci. Ai-tu oblié ièque ?

— Lai poure Josoune n'aivô pu qu'ai pairaichovai s'n entreprise.

Ale s'aichite su l'harbe et lai velai que défâ sâ chausse.

— Je gaidhe me cottion, qu'alle dit.

— Gaidhe ce que te vouré ; ma dépêche-ti. Ce ne serô-me fini aivan meillenent.

— Y aivô pu ai testicotai.

Ale se love, tote résou, et mot lo pî drô din lai riviâre.

Et to d'in co :

— Aille ! ç'o trop frô. Ce n'o-me lai châjon.

N° 6**, juin 1923.

« Et pis que l'aijote, in jetant su Bontus in œil choûnâ, te n'en vaux-me lai pouène. Je m'en en vas ».

Lou père Bontus fâ signe ai lai proucession de reprenre lai quoue ; et les velai que revenon au v'laige, père Bontus in tête, chantant su se violon :

Alle y ai renoncî,
Renoncî,
Renoncî.

Et terto lai mairmaille chintan in chœur évou lu, ai rintron ai lai mouâjon.

Et terto lo monde quemince aine danse, làs homme claiquant loû saibots din às entrechai, là fomme fejant vis ai vis in tenant loû devante ls dou bout dà dô.

Aivant meilleneut lai Josoune dansô itou, et fejô risotte ai s'n homme.

Depu lai joûneille-lai, quand lo père Bontus revin en riolle de sà touneilles, ai q'mince pa jouai su lo violon lai mirelaridaine de lai noyade :

Alle vai se noyi,
Se noyi,
Se noyi.

Et lai Josoune, ben ai yahhe d'ête ensauvie de l'eave, vin l'imbraissi aivou de l'eave d'aimou pien làs œils.

(*Patois du Bassigny.*) Alc. Marot.

TRADUCTION

LA SÉRÉNADE DU PÈRE BONTUS

Le père Bontus était bien le plus digne garde-forestier du canton de Neufchâteau. Si, comme les autres gardes, il aimait bien flâner ici et là, bavarder pour passer le temps, se reposer derrière les buissons pour écouter les petits oiseaux qui fredonnent à la belle saison à la cime des hêtres, il n'aimait point guetter les braconniers et encore moins leur faire la poursuite.

Seulement quand il était resté assis toute la soirée avec ses compères, attablé devant les marie-jeanne de l'auberge de la mère Bastringue, il avait un peu crainte de rentrer à la maison, à cause de sa femme qui était une ronchonneuse, toujours fâchée quand son homme était un peu en ivresse.

— C'est toi, buveur ; c'est toi, paresseux ! c'est toi, sale rôdeur ! Te voilà beau ! tu ne devrais pas oser te montrer.

— Merci, ma femme, disait le pauvre Bontus qui était un vrai saint de patience.

— Tu me feras mourir de chagrin avec tes soûleries, tison d'auberge, cuveau de vendange.

— Je vons remercie bien, ma femme.

Quelquefois il prenait son violon, et drin drin drin ! et zon zon zon !

A ce moment la Josoune étranglait, pouffait de colère comme un dindon quand on lui dit : plus rouge que toi !

Mais bientôt la sérénade du père Bontus l'apaisait ; il lui jouait la polka de ses noces :

Vot' chien, madame,
Vot' chien, madame,
Mord-t-il ?

La Josoune fermait les yeux au coin du feu et ne pensait plus à rien.

La veille de la Saint-Nicolas voilà le père Bontus qui revient rouge comme un coq. Il avait dû beaucoup boire à l'honneur du patron de la Lorraine, parce qu'il chantait comme un loriot.

A ce coup les bras de la Josoune lui tombent.

Ce n'était pas la colère qui lui manquait. Mais quoi dire ? Comment faire entendre la raison à un pareil ivrogne ? La Josoune prend une grande résolution. Elle ouvre la porte.

— Je vais me noyer, crie-t-elle à son homme.

Bontus ne s'est pas ému. Il prend son violon, passe devant sa femme, et le voilà qui joue un petit air de danse en criant en musique :

Elle va se noyer,
Se noyer !
Se noyer !

La femme venait par derrière, si fâchée que les yeux lui sortaient de la tête.

Quelle affaire dans le village ! Les enfants prennent la suite de la Josoune, et fredonnent tous avec Bontus :

Elle va se noyer,
Se noyer !
Se noyer !

Et tout le monde, les femmes, les vieux garçons et filles se mettent à la file.

Le long des rues les canards faisaient des *coin-coin* d'émotion ; les oies avançaient des cous curieux.

On arrive à la rivière. La marmaille criait plus fort que Bontus : Elle va se noyer !

La Josoune était là qui regardait l'eau, les gens, son homme. Elle ôte son tablier, défait ses sabots, et fait semblant de rentrer en elle-même comme pour faire une prière.

— Allons, ma femme, dépêchons-nous. Nous n'avons pas le temps de rester une heure ici.

As-tu oublié quelque chose ?

La pauvre Josoune n'avait plus qu'à exécuter son entreprise.

Elle s'asseoit sur l'herbe, et la voilà qui défait ses bas.

— Je garde ma jupe, dit-elle.

— Garde ce que tu voudras ; mais dépêche-toi. Ce ne sera pas fini avant minuit.

Il n'y avait plus à hésiter. Elle se lève toute résolue et met le pied droit dans la rivière. Et tout d'un coup :

— Aïe ! c'est trop froid. Ce n'est pas la saison.

Puis, ajoute-t-elle en jetant sur Bontus un regard sournois :

— Tu n'en vaux pas la peine. Je m'en vais.

Le père Bontus fait signe à la procession de reprendre la queue ; et les voilà qui reviennent au village, le père Bontus en tête, chantant sur son violon :

Elle y a renoncé,
Renoncé,
Renoncé.

Et toute la marmaille chantant en chœur avec lui, ils rentrent à la maison.

Et tout le monde commence une danse, les hommes faisant claquer leurs sabots dans les entrechats, les femmes faisant vis-à-vis en tenant leurs tabliers du bout des doigts.

Avant minuit la Josoune dansait aussi et faisait risette à son homme.

Depuis cette journée-là, quand le père Bontus revient en ébriété de ses tournées, il commence par jouer sur le violon le refrain de la noyade :

Elle va se noyer,
Se noyer,
Se noyer.

Et la Josoune, bien aise d'être sauvée de l'eau, vient l'embrasser avec de l'eau d'amour emplissant ses yeux.





A LA MÉMOIRE DE CHARLES GUÉRIN

LA MUSE

L'amour n'a plus d'échos. La gloire dure un jour ;
La mort, hélas, est immortelle.
Mais je veux te chanter une gloire fidèle,
T'aimer d'un éternel amour.

LE POÈTE

Ah ! pécheurs naïfs que nous sommes,
Rien ne vaut la gloire, vois-tu,
De vivre pour léguer aux hommes
Un haut exemple de vertu.

LA MUSE

Rassure-toi ; mon cœur est celui d'une mère.
Qui console pour endormir
La douleur du poète étonné de gémir
Quand il découvre sa misère.

LE POÈTE

Objet du labeur entêté
Qui tient ta jeunesse asservie,
L'incertaine immortalité
Vaut-elle une heure de ta vie ?

LA MUSE

Ma vie et ma jeunesse ornent la paix du soir,
Du soir qui précède l'aurore :
Vivre jeune à jamais, mourir et vivre encore...
Je suis la Muse de l'espoir.

LE POÈTE

Chaque feuille morte qui tombe
Nous découvre un peu plus de ciel ;
Quand l'amour descend vers sa tombe
On voit mieux le jour éternel.

LA MUSE

C'est là que j'ai voulu t'apprêter une couche.
La prière des bienheureux
Calmera sur mon cœur l'angoisse de tes yeux
Et l'amertume de ta bouche...

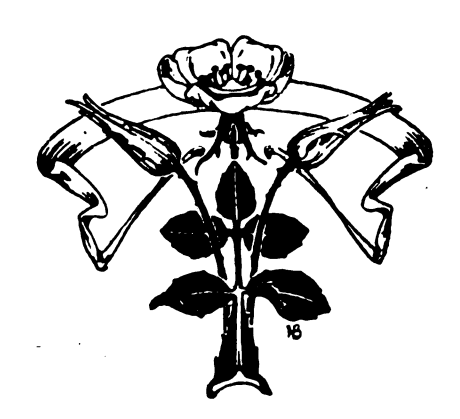
LE POÈTE

Car la prière est douce aux vrais voluptueux.

Nancy, 25 *mai* 1922. Pierre XARDEL (1).

N. B. — Les réponses du Poète sont de Charles Guérin.

(1) Ces vers sont la préface d'un recueil de poésies « Les Vœux secrets » que notre collaborateur Pierre Xardel va publier chez Berger-Levrault et Cie.





Chronique du pays messin

ERRATUM. — Le lecteur aura remarqué, dans ma chronique du mois dernier, plusieurs fautes typographiques qu'il aura facilement rectifiées, mais il en est une, moins facile à déceler, que je crois devoir signaler. On m'a fait dire, page 236, fin du 2e alinéa, que les populations lorraines de langue allemande sont « la proie désignée... du *curé* d'Outre-Rhin ». Or, je n'ai pas écrit cette phrase qui supposerait les paroisses de cette région aux mains de prêtres allemands. Le manuscrit de ma chronique portait *livre* allemand et non *curé* allemand, ce qui n'est pas du tout la même chose. Ceci dit, j'avoue que ma mauvaise écriture est la cause de l'erreur de lecture du compositeur, erreur qui n'a pas été corrigée par le directeur du *Pays lorrain*, absent de Nancy à ce moment.

André Gain.

* * *

Au hasard d'une lecture je trouve dans un journal de Metz en date des premiers jours du mois de mai, les lignes suivantes :

« Si les citadins ne demandent pas la pluie, la population suburbaine la désire ardemment; les prairies n'ont pas atteint leur plein développement qu'un soleil d'août dessèche la terre et tout est sur le point de périr, aussi demande-t-on de la pluie... de la pluie... »

Ce vœu n'a-t-il pas été surabondamment exaucé?... Les mêmes campagnards qui formaient ce souhait au début de mai gémissent à cette heure sur le manque de rayons solaires. Le soleil ne se déroberait-il à nos regards avec tant de soin et de constance que pour protester contre les desseins de nos concitoyens qui se sont cette année donnés pour tâche de lui faire concurrence et de transformer le mois de mai en une période de fêtes ininterrompues? Les cérémonies solennelles en l'honneur de Jeanne d'Arc, le cortège et le concert organisés par la Société des Jeunes Ouvriers, pour les fêtes franco-belges de la Pentecôte, avec le concours de l'Harmonie royale belge la « Concorde », la commémoration sous bien des formes diverses du Centenaire de Pasteur, entre autres la conférence-concert donnée à l'hôtel des Mines, avec le concours de M. le Dr Faultrier, professeur de la Faculté de Strasbourg, des chœurs de l'Ecole normale d'instituteurs et la musique militaire ont mis heureusement un peu de gaieté et fait contraste avec la température presque hivernale et le ciel maussade de cet humide printemps.

N'oublions pas la foire de mai qui a attiré à Metz tant de promeneurs dans la première dizaine de mai, pas très longtemps du reste, car forains et baladins nous ont presque tous vite délaissés pour aller animer à la Pentecôte la foire nancéienne. Avant leur départ ces mêmes forains ont par deux fois fait connaître leurs doléances à la municipalité messine et suggéré les conditions auxquelles devrait désormais satisfaire l'organisation de la foire messine, si on voulait lui faire garder un rang honorable entre celle de Troyes qui la précède et celle de Nancy qui la suit : meilleur aménagement du champ de foire, choix plus judicieux des dates d'ouverture et de fermeture, moindres exigences pour la location des places d'un prix trop élevé, enfin un peu plus de complaisance de la part des administrations relevant de la ville. Ces mesures bien appli-

quées accroîtraient l'importance de la foire, et le nombre des visiteurs, au grand bénéfice des commerçants messins. Un grand nombre de ceux-ci, du reste, si l'on en croit des employés municipaux, ne paraissent considérer la foire que comme un concurrent dangereux, — et il ne faut pas oublier que notre Conseil municipal est composé en grande partie de commerçants; ceux-ci d'un autre côté accusent bien des employés municipaux, trop soucieux de leur tranquillité, de ne pas mettre toute la complaisance voulue pour organiser les divers services nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble. Sans prendre parti ni pour les uns, ni pour les autres, il faut bien reconnaître qu'il sera indispensable l'an prochain de prendre des mesures spéciales, si l'on ne veut pas laisser la foire perdre le rang qu'elle a reconquis avec tant de peine depuis l'armistice.

Quelques améliorations notables sont d'autre part susceptibles d'attirer ici les excursionnistes de la contrée et les touristes étrangers. Grâce aux pelouses verdoyantes et aux parterres fleuris, créés aux alentours de la gare, Metz adresse maintenant aux visiteurs un sourire de bienvenue. Souhaitons que d'autres embellissements viennent s'y ajouter. De nouvelles constructions d'un bel aspect vont s'élever sur bien des espaces par trop déserts jusqu'ici; elles compléteront les perspectives de nos larges avenues où peuvent se dérouler dans un cadre imposant les cortèges officiels et les défilés militaires. On a pu craindre quelque temps de voir ces derniers obligés de se contenter de musiques militaires par trop mesquines, faute d'instrumentistes exercés. La réunion en un seul orchestre, dit musique de garnison, des différentes fanfares et musiques régimentaires a sauvé la situation, mais en partie seulement. En effet, lors du défilé des troupes de la garnison devant le président de la République, on a dû reconnaître l'effet déplorable qui résultait de l'absence de fanfare à la tête de nos bataillons de chasseurs à pied. Nos deux bataillons durent défiler à la cadence des fantassins, avec la musique de la garnison, gênés par cette cadence anormale pour eux; malgré tout leur bon vouloir, ils parurent guindés et presque sans entrain. Le contraste fut d'autant plus remarqué que les bataillons de chasseurs venus dss autres garnisons défilèrent avec leur propre fanfare, et gardèrent ainsi la cadence qui leur donne une allure si dégagée et si particulière. La leçon, espérons-le, portera ses fruits.

Il n'est pas possible de passer en revue dans un court article, les divers et nombreux événements qui se sont succédé à Metz dans ce mois de mai; cependant on ne peut passer sous silence la séance solennelle de l'Académie de Metz, tenue sous la présidence de M. le colonel Deville, dont le discours a été si apprécié de tous les assistants. La jeune association des littérateurs messins a cherché de son côté à persuader le public que sa création était d'une utilité incontestable, nous verrons si l'avenir lui donnera raison. Parmi les autres sociétés, celle d'archéologie a offert aux nombreux amateurs des antiquités messines une visite à la chapelle des Trinitaires qui vient d'être donnée par l'Etat à la ville de Metz et à l'hôtel Saint-Livier, avec conférence de M. l'abbé Bour, dont la compétence et l'habileté oratoire nous réservent encore d'autres agréables surprises, avec le concours du conservateur du Musée, M. Clément, qui a présenté une toile de Jules Trayer, — peintre né à Metz — don tout récent de son fils M. Paul Trayer.

Enfin, le Conservatoire a clos la série de ses concerts d'hiver en montant une œuvre inédite : un poème de M. Moussat, « Les Tilleuls de Metz », mis en musique par M. Delaunay, directeur du Conservatoire. Un jeune violoncelliste du plus grand talent et déjà fort connu, M. Henri Maréchal, prêtait son concours à cette soirée qui obtint le plus grand et le plus légitime succès.

Pendant ce temps la Chambre des Métiers de la Moselle, tout récemment détachée de celle d'Alsace, grâce à son attitude énergique, était créée à Metz et marquait ainsi un

nouveau progrès dans l'assimilation de la Lorraine à la mère-Patrie. De plus en plus les événements démontrent qu'il importe de hâter la fusion complète. Une étude fort documentée et du plus haut intérêt de M. William Onalid, professeur d'Economie politique à l'Université, vient de prouver dans l' « Alsace française » que l'Alsace a « dérivé vers le marché de l'intérieur une partie du trop-plein de sa production que n'absorbait plus le marché allemand. Elle a créé un courant que « l'avenir ne pourra qu'accentuer au fur et à mesure que se noueront les relations et se consolideront les habitudes ».

Quant à la Lorraine, M. William Onalid préconise « une politique d'entente — avec l'Allemagne — que commande au surplus la situation présente. Certes l'Allemagne demeure encore tributaire de notre minerai — de Lorraine — mais elle en a moins besoin que nous de son coke tant que nous n'aurons pas perfectionné nos procédés techniques par une meilleure utilisation de nos combustibles nationaux ». Comment réaliser cette entente? Participation volontaire des capitaux français aux entreprises allemandes?... Participation obligatoire grosse de dangers pour les résistances et les subterfuges à prévoir?... Quel que soit le mode de participation, il comportera le retour en Lorraine de bien des éléments germaniques aujourd'hui disparus. C'est bien là certainement ce que sentent inconsciemment la grande majorité des Lorrains qui réclament l'assimilation immédiate, absolument indispensable en Moselle, afin que la fusion soit complète quand l'ère de l'exploitation économique commencera. Traiter sur le même pied l'Alsace et la Lorraine, comme on le fait à Paris, est une profonde erreur. La fusion de l'Alsace avec la France s'opérera automatiquement; l'assimilation de la Lorraine à la France risque d'être arrêtée en chemin dans quelques mois, peut-être après les nouvelles négociations de paix.

A. LALLEMAND.

P.-S. — Metz prépare en ce moment les fêtes du meeting d'aviation des 9, 10 et 11 juin. M. Thiry a exposé à cette occasion un projet d'affiche dont la valeur artistique est encore supérieure à celle des œuvres similaires qu'il nous a présentées jusqu'ici. Le comité des fêtes a été, semble-t-il, bien mal inspiré en ne retenant par cette œuvre magistrale et en donnant la préférence à une affiche, — moins coûteuse probablement — mais dont la banalité frise le mauvais goût, avec des erreurs héraldiques.

Chronique luxembourgeoise

Les fêtes organisées à l'occasion de l'inauguration du monument du souvenir se sont déroulées dans une harmonie des plus parfaites pour finir dans une véritable apothéose patriotique. Malgré la prépondérance de l'élément militaire franco-belgo luxembourgeoise, ce fut un hommage de la population civile aux légionnaires morts pour leur petite patrie, et aux survivants revenus indemnes de la fournaise.

Mais il était naturel que les armées alliées et notamment la glorieuse armée française participassent à l'allégresse générale et emportassent leur part de la reconnaissance des populations luxembourgeoises, jugulées pendant quatre ans par le barbare teuton.

La journée du 26 mai ayant été plutôt une réplique des journées de fraternisation belgo-luxembourgeoise de Bruxelles d'il y a quelques mois, la journée du dimanche fut plus spécialement une fête du patriotisme et d'amitié franco-luxembourgeoise.

C'est qu'en effet il s'agissait de rendre hommage aux engagés volontaires de la grande guerre dans les armées alliées et notamment dans la légion étrangère.

Les liens qui nous unissent à la Belgique sont bien des liens de sang; seulement cette parenté vivait sous une forme cachée depuis 1839. Economiquement séparés de la Belgique, nous vivions, pour des raisons indépendantes de notre volonté, sous les lois

économiques de l'Allemagne, et ainsi, la Belgique était devenue pour nous, peu à peu, la grande ignorée. En ce qui concerne les liens avec la France, nous nous ressentions toujours des influences historiques, nous reconnaissions en elle notre mère spirituelle.

Voilà ce qui explique notre situation de 1914, tout aussi bien que celle d'aujourd'hui. Voilà ce qui explique pourquoi nos volontaires coururent surtout et avant tout au secours de la France protectrice de tous les opprimés. Voilà la signification des manifestations d'aujourd'hui, auxquelles l'armée française a si largement participé.

Une première cérémonie se déroula le matin au cimetière Notre-Dame, pour la remise de la médaille commémorative des volontaires de la grande guerre, de la croix de chevalier de la Couronne de Chêne, de la croix de guerre française et de la croix de guerre belge au légionnaire inconnu, dont la tombe occupe le centre du futur mausolée destiné à abriter les cendres de tous les soldats français morts en captivité boche, pendant la guerre, dans le Grand-Duché.

Les armées française, luxembourgeoise et belge y participèrent à forces égales et la remise des insignes distinctifs eut lieu par les mains du prince Félix de Luxembourg, du duc de Brabant et du général de Lardemelle, gouverneur militaire de Metz et commandant du 6e corps d'armée.

On nota en outre la présence du général belge Gillain, assisté d'un nombreux état-major, celle de nombreux officiers français, d'officiers d'état-major des armées anglaise, italienne et américaine, sans omettre tous les diplomates accrédités auprès de la grande duchesse Charlotte et tous les hauts dignitaires de la Cour et de l'Etat.

Le cérémonial suivi fut celui de toutes les prises d'armes, en usage dans les pays continentaux de l'Entente. Inutile d'ajouter qu'un très nombreux public assistait à cette cérémonie.

A midi précis, une seconde cérémonie, exclusivement luxembourgeoise, se déroula à la caserne des Volontaires, pour la remise de la médaille commémorative luxembourgeoise aux survivants de la grande guerre. Deux ou trois cents volontaires répondirent à l'appel et reçurent la médaille les uns des mains du prince Félix, les autres du major-commandant Beck.

A seize heures enfin, se déroulèrent les cérémonies d'inauguration du monument du souvenir, qui s'élève au centre de la place de la Constitution. Rarement on vit une telle assistance à pareille cérémonie, citer tous les noms seraient impossible. Disons cependant que la France fut largement et dignement représentée.

Après le défilé de plus de cent sociétés luxembourgeoises, accourues de tous les coins du pays, M Larue, président du comité, retraça l'historique du comité et la haute signification du monument, puis fit la remise de l'œuvre à la municipalité.

On entendit une magistrale cantate, œuvre de M. Mertens, exécutée par la musique militaire luxembourgeoise qu'il dirige et la musique des Guides belges, et précédée d'une salve de vingt et un coup de canon, de la nouvelle artillerie luxembourgeoise, composée de deux canons de 75 français.

M. Gaston Diderich, maire, répondit à M. Larue, en un discours d'une envolée superbe et d'un patriotisme intense.

Suivirent d'autres discours du général Gillain et du général de Lardemelle. Ce dernier, où était rendu un éloquent hommage à la France, à la bravoure des légionnaires luxembourgeois, fut haché d'applaudissements et couronné par des acclamations frénétiques et interminables et de nombreux : « Vive la Franee ! »

On entendit encore des allocutions prononcées par les délégués des différentes associations de volontaires luxembourgeois, par le maire de Dormans (Marne) filleule de la ville de Luxembourg, et enfin un vibrant discours de M. Reuter, ministre d'Etat, qui

termina en quelques phrases adressées en luxembourgeois aux volontaires. De magnifiques couronnes furent déposées au pied du monument par les délégations d'officiers des diverses armées représentées.

La délégation de la ville de Verdun conduite par M. Schleiter, premier adjoint, déposa un superbe mémorial en bronze.

Le Luxembourg a prouvé, en cette journée mémorable, qu'il sait honorer ses morts et remercier du fond du cœur tous ceux qui furent ses hôtes d'une journée aussi solennelle.

— Aux fêtes organisées par la ville de Strasbourg à l'occasion du centenaire de Louis Pasteur, le Gouvernement luxembourgeois qui participe d'ailleurs officiellement à l'exposition d'hygiène de cette ville fut représenté par M. Reuter, ministre d'Etat. A Metz, M. Millerand, président de la République, fut salué au nom de la grande duchesse Charlotte, par M. de Colnet d'Huart, maréchal de la Cour.

Luxembourg, le 13 juin 1923. Gust. GINSBACH.

Chronique artistique

EXPOSITION CLAUDIN AU CERCLE ARTISTIQUE. — LA FORMULE 1.037 OU L'HORRIBLE NUIT DU Dr KINGSOR

M. P.-R. Claudin a exposé au Cercle Artistique, le mois dernier, de nombreuses natures mortes. Cet artiste a évolué assez nettement, semble t-il, depuis les dernières toiles que nous avons vues de lui, en octobre dernier, au Salon des Amis des Arts. Ses coloris étaient plus chauds, sa matière, plus rugueuse que maintenant. Aujourd'hui il se plait beaucoup dans les blancs, et une de ses toiles, véritable symphonie en blanc majeur, semble caractériser tout à fait son actuelle manière. Ses tableaux, très agréables, sont crèmeux et lisses comme un bol de lait caillé, ou plutôt — car il y a si peu de couleur qu'on voit presque la toile par transparence — à du lait renversé sur de la toile cirée. Tant dans sa matière que dans sa façon de disposer les objets, de comprendre la perspective, Claudin se rapproche de Desch, surtout du Desch de la dernière saison d'octobre. Il sait d'ailleurs faire jouer les couleurs et les ors aussi bien que les blancs, ainsi que le montrent ses tableaux représentant l'un, un service à thé de Vieux Sèvres, et l'autre, un coin d'atelier de modiste. A ces peintures étaient jointes une suite d'images commandées par les Arts Graphiques de Jarville, et se rapportant à la locomotion à travers les âges. Elles étaient conçues selon une bonne tradition, et exécutées selon un mode anecdotique amusant. Ce sont de bons panneaux, clairs et fort propres à faire l'éducation des enfants.

— *La Formule 1.037 ou l'horrible nuit du docteur Kingsor*, de Georges Legey et Henry Hunziker, est un drame construit selon la meilleure formule qui inspire le répertoire du Grand Guignol. Dans une maison isolée, entouré de sa femme, qu'il maintient à l'écart, d'une infirmière et d'un préparateur, seul confident, parmi son entourage, de ses mystérieux travaux, le docteur Kingsor recherche une formule miraculeuse, la formule 1.037, qui doit ressusciter les morts. Mais il n'a pu encore tenter une expérience définitive sur un cadavre refroidi. Un de ses vieux amis, en mourant, lui lègue son corps ; enfin le docteur va savoir, mesurer toute sa puissance. Malgré la fatigue de la journée, malgré une panne d'électricité occasionnée par l'orage qui a éclaté dans la journée, dès que le cadavre lui est apporté, il tente l'expérience au milieu de la nuit. Est-ce une illusion ? Le cœur bat. Kingsor oppressé va reprendre sa respiration à la fenêtre ouverte, sans entendre un coup de sifflet qui s'élève au dehors. Et soudain on parle, pas d'erreur possible, Kingsor est seul dans la pièce, le mort a parlé ; le docteur se

croit un demi-dieu. Sa femme soudain force la porte du laboratoire, inquiète, autant des mystérieuses expériences de son mari, que des bruits suspects qui emplissent le jardin. Devant le corps, ils se disputent; mais tout à coup, l'électricité revient. Une étincelle éclate dans la cabine à haute tension qui se trouve dans un coin de la pièce ; on écarte le rideau : un cadavre crispé git là et Madame Kingsor explique à son mari, qui se révolte encore, l'erreur qu'il a faite : c'est un voleur qui s'est réfugié dans cette cabine, qui a parlé et non le cadavre. Le docteur, accablé, s'écroule.

La première représentation de cette comédie, dramatique et prenante a été donnée à la Grande Taverne, le mois dernier, au profit des laboratoires lorrains. La pièce, qui est restée à l'affiche plus d'une semaine, avait été montée avec un soin remarquable. Elle était également fort bien jouée. M. Paulin, acteur excellent, surtout dans ce genre de pièces — on se souvient de la maîtrise avec laquelle il interpréta jadis le *Système* du docteur Goudron et du professeur Plume — tint, d'une façon digne de tout éloge, le rôle du docteur Kingsor. La pièce a reçu, tant du public d'élite de la première représentation, que de celui, plus populaire, des représentations suivantes, un accueil enthousiaste Elle le méritait bien. Tout au plus, peut-on regretter que les auteurs n'y aient pas davantage condensé l'action, ce qui eut encore ajouté à l'horreur du sujet.

Georges SADOUL.

Dans l'Afrique du Nord avec « Le Matin »

De ce merveilleux voyage, tous nous avons rapporté des souvenirs inoubliables et en avons retiré des enseignements multiples. Il avait été soigneusement organisé dans ses moindres détails, par le journal *Le Matin*, sous la direction de l'extraordinaire metteur en œuvre qu'est notre compatriote Marcel Knecht, avec la collaboration des Compagnies de chemins de fer, de la Compagnie générale Transatlantique, des résidences du Maroc et de Tunisie et du Gouvernement général de l'Algérie. MM. José Germain, Jean de Meixmoron de Dombasle Robert Grante et Lucain furent pour les membres de la mission les guides les plus avertis, les camarades les plus cordiaux et les plus aimables. Au Maroc, ils furent principalement secondés par MM. Leroy, directeur des Services agricoles ; Homo et le capitaine Jean Renaud, qui, avec une inlassable complaisance, documentèrent les excursionistes. Que tous reçoivent ici nos remerciements.

Sur tout le parcours, ce ne furent que réceptions cordiales, souvent enthousiastes, dans des villes pavoisées, au bruit des fanfares et des acclamations. Partout nous avions la joie de retrouver des compatriotes, bons ouvriers de la grande œuvre de la colonisation française.

Dans les pages dont je dispose ici, je ne puis, hélas ! raconter en détail cette admirable randonnée. Ce fut Casablanca, où l'on a su éviter la laideur des cités trop rapidement élevées, et dans l'édification de laquelle des Lorrains ont contribué pour une si large part. Ce fut Azenmour pittoresquement bâtie au bord d'un fleuve, au seuil de laquelle nous accueillirent des fantasias étincelantes. Mazagan, le vieux port portugais, où le pacha du lieu nous fit servir une délicieuse *diffa*, avec le *méchoui* (mouton rôti à la flamme), les ragoûts de volaille, qu'on doit arracher au plat avec trois doigts, le cous-cous mangé dans des cuillères de fer battu des Vosges. Ce fut Marrakech, la ville il y a peu encore mystérieuse, avec ses mosquées et ses souks, entourée de forêts de palmiers, avec l'Atlas neigeux à l'horizon. Ce fut Settat où nous entrâmes aux acclamations des femmes agitant des drapeaux de soie multicolores sur les terrasses des maisons. Ce fut Rabat, où le Sultan nous reçut — vision des Mille et une Nuits — entouré de sa garde noire en costumes écarlates, de ses innombrables

serviteurs, dans un palais de rêve ; Rabat, où le maréchal Lyautey nous accueillit avec une cordialité et une bonne grâce qui se fait plus particulièrement souriante à ses compatriotes de l'Est. Ce fut K'nitra, port bientôt important, où se concentrera le commerce du liège. Ce fut Meknès la blanche avec son école militaire indigène et sa chambre de commerce active ; Volubilis la romaine, Mouley-Idriss la sainte, accrochée sur une âpre montagne, où des milliers d'indigènes acclamèrent la mission dans des rues aux maisons ornées de fleurs et de verdure Fez la magnifique, jadis sauvage, maintenant aimable et familière transformée par le génie de notre France. Taza, sur son rocher, qui vit aujourd'hui dans la sécurité, au bruit lointoin des batailles qui achèvent la pacification des montagnes qui l'environnent. C'est Oudjda, si tranquille à côté de la zone espagnole où l'on se bat sans cesse ; la vallée de la Moulouya, où les riches récoltes se dressent au milieu des bosquets de citronniers et d'orangers. En Algérie, c'est la terre française depuis de longues années : Tlemcen, bâtie au flanc de collines où bruissent les cascades, semble, dans sa partie européenne, une sous-préfecture de notre Midi ; Oran, Alger, grandes villes qui se diffèrencient peu de nos grandes villes. Le Camp-du-Maréchal, Haussonviller (ainsi nommé en l'honneur de notre compatriote, le comte d'Haussonville), centre de colonisations alsaciennes-lorraines, après 1870, où nous pûment parler patois avec de vieux colons venus des Vosges il y a 45 ans. Constantine, nid d'aigle qui surplombe les gorges profondes où coule en torrent le Rhummel. Enfin ce fut la Tunisie, que le Lorrain Jules Ferry donna à la France, malgré les sarcasmes et les critiques haineuses dont on l'accablait : Tunis, l'enchanteresse avec ses musées, riches des souvenirs des Romains dont nous avons repris l'œuvre ; Carthage, si pleine d'histoire ; Sfax, jadis entourée de plaines arides, aujourd'hui couvertes, sur des kilomètres carrés, d'oliviers plantés pour la plupart par des Lorrains.

Mais ce n'est pas seulement des spectacles pittoresques ou curieux qu'il faut se souvenir. De ce voyage d'étude, les membres de la mission ont retiré un enseignement. Ils ont pu, en comparant les trois régions : le Maroc, occupé depuis moins de 15 ans, dont 5 ans de guerre ; la Tunisie, où nous sommes installés depuis moins de 40 ans ; l'Algérie, où nous entrâmes il y a plus de 90 ans, ils ont pu constater la grandeur d'une œuvre française, le résultat fécond de méthodes parfois un peu différentes, mais toujours admirablement adaptées aux circonstances, et se convaincre que, quoi qu'on dise, le Français savait coloniser. Quelles sont les conclusions qu'on doit tirer de ce que nous avons vu ? Cela sera dit dans un prochain article.

Charles SADOUL.

Les écrivains régionalistes à Paris

La Société des Gens de Lettres avait convié les écrivains des provinces, le 9 juin dernier, à une réception des plus brillantes, qui devait avoir lieu dans les salons du ministère de l'Instruction publique, sous la présidence de M. Léon Bérard ; mais en raison de l'affluence des invités, la fête qui fut charmante, de bon ton et de cordialité, se déroula dans les salons plus vastes du ministère des Travaux publics.

Des artistes de la Comédie française et de l'Opéra comique — citons en particulier la gracieuse Mme Dussane — récitèrent ou chantèrent les plus beaux poèmes du terroir, ceux que nous savons par cœur, mais que de jolies voix ressuscitent et rehaussent.

Ce fut pour tant d'amis, qui ne s'étaient jamais vus, l'occasion de s'aborder, de se parler, de se lier.

Le lendemain, un banquet de 300 couverts, présidé par M. Georges Lecomte, rassemblait à Lutétia les invités de la veille, autour de MM. Henri Bordeaux, Charles le Goffic, Claude Farrère, Rosny, Jérome Tharaud, etc.

M. Georges Lecomte, qui est le président le plus affable et le plus éloquent, célébra les vertus trop modestes, mais si sûres, dont s'inspirent les poètes et les romanciers attachés à leur sol et à leur soleil; mais tous les écrivains, dont Paris consacre le renom, ne sont-ils pas encore les hommes de leur province, et ceux que Paris découvre, chaque année, ne se laissent pas griser par une gloire éphémère, et demeurent les piliers et les lumières fidèles de leur petite patrie. La figure de Mistral évoquée souleva l'enthousiasme.

Puis notre grand ami, Charles Brun, qui fut l'inspirateur le plus audacieux et le plus utile de la renaissance régionaliste, se leva au milieu des applaudissements unanimes de l'assemblée. Sa voix magnifique et si convaincante porta l'encouragement dans tous les cœurs. Peu après la même voix, le même cœur, ne nous assuraient-ils pas d'une admiration toute particulière pour l'œuvre du *Pays lorrain ?*

Et comme les provinces eussent été nombreuses à prendre la parole, seuls, Hansi au nom de l'Alsace et Madelin au nom de la Lorraine (en l'absence de Maurice Barrès souffrant, mais dont le nom fut chaleureusement acclamé), confirmèrent l'unité de pensée qui dominait la variété des sentiments de la plus grande France.

L'heureuse initiative de la Société des Gens de Lettres sera suivie d'autres manifestations, dans lesquelles il nous plaira de constater, une fois de plus, que la Lorraine tient une si grande place. Pierre XARDEL.

Les étudiants lorrains à Paris

Après avoir, le 23 mai, été accueillis à l'Élysée par le Président de la République, comme nous l'avons déjà mentionné dans notre précédent numéro, les étudiants lorrains et alsaciens continuèrent la visite de Paris, tout le début de la journée du 24 mai. A 16 heures, ils furent reçus par le ministre de l'Instruction publique, M. Léon Bérard, puis ils se rendirent à un lunch que Madame Langweil, une grande bienfaitrice de l'Alsace, leur avait offert dans son hôtel de la rue de Varennes, ancienne demeure du prince de Talleyrand, où se trouvent réunies, dans de superbes appartements empire, de merveilleuses collections orientales. A ce lunch, où les étudiants lorrains et alsaciens furent particulièrement bien reçus par l'aimable maîtresse de maison, assistaient l'écrivain Daniel Halévy, le dessineur Hansi et nos collaborateurs André Spire et André Hallays. Après cette charmante réception, la plupart des étudiants nancéiens se rendirent à la soirée donnée à l'Élysée, par le Président de la République, aux délégués des fêtes de Pasteur qui eurent lieu le lendemain; puis à minuit, un souper à la brasserie Wepler réunit toute la délégation.

Le lendemain, 25 mai, ils furent reçus par M. Raymond Poincaré, leur compatriote, qui répondit en termes émus à l'allocution que lui fit M. Gauthier, trésorier de l'Association générale de Nancy. Le début de l'après-midi fut occupé, pour une partie des étudiants, par la visite des Archives, pour l'autre, à assister aux fêtes de Pasteur. A 17 heures, une réception leur fut offerte par le Touring Club ; à 20 heures, ils étaient conviés, au restaurant du Rat-Mort, à un souper charmant, suivi d'une soirée à l'Hôtel Lutétia, offerte par la Renaissance alsacienne.

Le samedi, 26, le voyage se termina par une visite du magnifique château de Versailles, sous la conduite de M. Peratté, son conservateur, un Lorrain d'ailleurs. Dans la galerie des Glaces, une allocution fut prononcée par M. Adrien Sadoul, à laquelle répondirent le préfet de Seine-et-Oise et le maire de Versailles.

A midi, au restaurant Tourtel, M. Reibel présida le dernier diner que devaient faire en commun les étudiants alsaciens et lorrains. M. Knecht, l'animateur de toutes ces manifestations, réunit dans un même hommage les deux recteurs de Nancy et de Strasbourg.

M. Reibel, à son tour, prit la parole et salua avec émotion la mémoire des Lorrains et des Alsaciens tombés au champ d'honneur. Après avoir assisté au Trocadéro, à un grand gala organisé par Gémier, à l'occasion des fêtes du cidre, les étudiants lorrains retournèrent à leurs centres universitaires, gardant un souvenir ému des inoubliables réceptions qui leur avaient été faites, et une profonde reconnaissance au *Matin* et spécialement à M. Marcel Knecht, à qui ils devaient, en grande partie, d'avoir accompli ce suberbe voyage.

Georges SADOUL

Les livres

José GERMAIN et Stephan FAYE. *Le général Laperrine, grand saharien*. Paris, Plon-Nourrit. 276 pages in-16 (7 fr.). — Après 70 ans d'occupation de l'Algérie, le Sahara, placé aux confins de celle-ci, restait toujours la grande terre mystérieuse qu'on regardait de loin avec une crainte, une terreur même, superstitieuse. Un homme, hardiment affronta le mystère et voulut assurer la liaison entre nos possessions du Nord africain et celles du Soudan. Nommé commandant des oasis sahariennes, Laperrine continue la tâche commencée lorsqu'il était capitaine. Il réorganise les troupes spéciales qui avaient été créées, il sait trouver auprès des indigènes des appuis précieux, se ménager des amitiés auprès des caïds touaregs, utiliser tous les moyens qui lui sont donnés, surtout, il sait se faire aimer de ces Touaregs et de ses subordonnés français. Il trouve dans le Père de Foucauld, si averti des choses du Sahara, le collaborateur le meilleur et le plus dévoué. Rappelé en France en 1910 pour commander le 18e chasseurs à cheval, à Lunéville, il peut partir l'esprit tranquille : la conquête de la terre mystérieuse et inconnue semble assurée. Mais voici la grande guerre. De Tripolitaine, des chefs et des troupes viennent aider les insoumis. La rébellion s'étend. Au seuil de 1917, la situation est des plus critiques. Le père de Foucauld vient d'être assassiné. L'œuvre semble tout à fait compromise. Laperrine, alors à la tête d'une division sur la Somme, est rappelé en Algérie et nommé commandant supérieur des territoires sahariens. L'espoir renait chez nos soldats. Grâce à ce chef la situation va être rétablie. Quand, en 1919, le général est désigné pour commander la division d'Alger, le grand désert est à nouveau pacifié. Mais, pour maintenir cette pacification, il est essentiel que des moyens de liaisons faciles et nombreux soient établis entre l'Algérie et le Soudan. C'est à cela que va se consacrer Laperrine. Il multiplie les postes de T. S. F., fait tracer des pistes automobiles, essaye de l'avion. Lui-même il veut montrer que par l'avion le désert sera vaincu. Hélas ! le Sahara prend sa revanche, et le général Laperrine meurt dans sa randonnée, de la façon que l'on sait. C'est avec une émotion poignante qu'on lira ici les chapitres où est racontée cette fin tragique. C'est cette œuvre si profitable à la France qui est retracée dans ce beau livre avec une simplicité qui convient au sujet. Est-il besoin de grands mots et de grandes phrases pour raconter de grandes choses ? Les faits bien exposés par MM. Germain et Faye y suffisent. Les auteurs ont eu à leur disposition d'excellents documents et ils ont su en tirer le meilleur parti. Ils narrent cette histoire d'un grand Français dans un style élégant, clair et nerveux sans vaine recherche. L'ouvrage qui en est à sa 22e édition a rencontré le succès qu'il méritait. C'est un livre qui restera.

Musée de Metz. 12 cartes illustrées, édit. E. Prillot. — Ici même M. A. Philippe puis M. E. Duvernoy ont déploré la banalité des cartes postales présentées aux acheteurs et exprimé le désir que les éditeurs cherchent plus souvent à reproduire les richesses artistiques de notre région. Dès longtemps, M. E. Prillot avait édité de remarquables séries de cartes où figuraient les monuments les plus curieux et les coins les plus pittoresques de la contrée mosellane. Il présente aujourd'hui au public une nouvelle série où sont reproduits onze tableaux du Musée de Metz et, complétant la série, la *Victoria Augusta*

trouvée au Sablon en 1881. Cette série éditée avec le plus grand soin, d'après de très beaux clichés, trouvera le même succès que les précédentes. Elle sera, nous l'espérons, suivie d'autres.

Ch. SADOUL.

Nouvelles lorraines

Nos collaborateurs. — M. Hippolyte Roy va publier un très intéressant volume sur *La Vie, la Mode et le Costume au XVIIe siècle* (époque Louis XIII). C'est une étude fortement documentée sur la cour de Lorraine, établie et composée exclusivement avec les mémoires et factures des fournisseurs de cette cour. Cet ouvrage précédé d'une préface de M. Christian Pfister, formera un beau volume grand in-8 de 475 pages environ avec 20 planches hors texte en noir ou en couleurs dont une aquarelle de Maurice Leloir. Le prix de la souscription est de 30 fr.

— Partie du Prix Prost a été attribuée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à notre dévoué collaborateur Jean-Julien Barbé, pour son ouvrage sur les Municipalités de Metz. L'autre partie a été attribuée à M. Grosdidier de Matons, pour son travail sur le Comté de Bar.

Nos compatriotes. — M. Emile Friant a été élu membre de l'Académie des Beaux-Arts (section de peinture), en remplacement de M. François Flameng.

— Le comité des amis d'Emile Gentil, présidé par M. Albert Lebrun, ancien ministre, sénateur de Meurthe-et-Moselle, a fait élever au Père-Lachaise, à Paris, un monument à la mémoire de notre éminent compatriote, Emile Gentil qui, comme explorateur, gouverneur général des colonies, rendit tant de services à la France. L'inauguration du monument a eu lieu le 22 juin, sous la présidence du ministre des Colonies.

Nancy. — Dans l'*Immeuble et la Construction dans l'Est* (27 mai), M. Emile Badel montre une fois de plus la nécessité de donner tout le Palais ducal au Musée lorrain, « gloire de Nancy et de toute la région de l'Est, qui étouffe dans ses salles bondées » alors que les 500 élèves de l'Ecole supérieure sont fort à l'étroit dans les locaux voisins occupés par eux. Ces locaux de l'Ecole supérieure sont mal compris pour leur destination actuelle alors qu'ils s'adapteraient fort bien à un musée. Il est à souhaiter que le vœu de notre confrère se réalise bientôt. Il y va de l'avenir, et de l'Ecole supérieure, et du Musée lorrain. L'Ecole supérieure fait honneur à Nancy. Depuis sa création, en 1835, le nombre des élèves n'a cessé d'augmenter, il en est sorti des élèves distingués qui ont rendu de grands services et se sont fait une belle place dans l'industrie, le commerce et les grandes administrations régionales. A côté de l'Ecole professionnelle, elle doit donner cet enseignement technique dont on parle tant aujourd'hui, mais encore faut-il qu'on mette à sa disposition des locaux convenables. Quant au Musée lorrain, il renferme de merveilleuses richesses artistiques et historiques. On peut mal les apprécier parce qu'elles ne peuvent être mises en valeur. Elles sont entassées et dernièrement il n'a pas été possible d'exposer comme il l'aurait fallu la splendide collection Thiéry-Solet, donnée à la ville par la famille Renauld. Le musée du 69e vient d'être déposé au Palais ducal et une petite partie seulement peut être montrée au public. Beaucoup d'objets sont à la réserve faute de place et il est impossible de faire des reconstitutions d'intérieurs, où meubles et bibelots prennent tout leur intérêt. Le musée de l'Armée et de la Grande Guerre pour lequel tant d'éléments ont déjà été réunis ne peut être organisé. Les jours d'entrée publique, la Galerie des cerfs et la salle du rez-de-chaussée sont seules ouvertes, à cause du manque de crédit pour le gardiennage. Il faut espérer qu'un jour on comprendra que ce musée attire l'étranger plus que d'autres œuvres largement subventionnées, qu'il a une valeur éducative pour tous les Lorrains, et qu'on lui donnera les locaux et les subventions nécessaires à son développement. Rappelons que les crédits

alloués aux musées de Strasbourg sont de près de 300 000 francs annuellement, plus 1 million réparti en 5 ans. Le Musée lorrain reçoit 2.500 francs, il y a deux ans, il en recevait 1.500. La création d'une société des Amis du Musée, comme il en existe une à Metz, ne serait-elle pas un moyen de trouver partie des ressources nécessaires?

Lunéville. — Au cimetière de Lunéville existe une chapelle édifiée pour une princesse de Hohenlohe, qui habita longtemps cette ville, dont elle fut la bienfaitrice en aidant à la construction de l'hospice des vieillards. Cette chapelle qui abrite également le cœur d'une princesse de Salm, a vu sa toiture de verre détruite par un bombardement au cours de la guerre. Depuis, les intempéries détériorent le monument qui menacera bientôt ruine. Ne pourrait-on trouver les crédits nécessaires et peu importants d'ailleurs, pour réparer cette chapelle? Ce serait un devoir de reconnaissance, envers une femme de bien. L'Allemagne d'autrefois, dont elle était originaire, ne ressemblait pas à celle d'aujourd'hui et le prince de Hohenlohe, populaire chez les vieux Lunévillois, portait le titre de général français.

Bussang. — Le Théâtre du Peuple de Bussang annonce pour cette année cinq représentations. Le 29 juillet et le 5 août : *L'Anneau de Sacountala*, le chef-d'œuvre du poète indou, Kalidasa, adapté par M. Maurice Pottecher, musique de M. Maurice Bagot, dont le succès fut si grand l'an dernier. Les spectacles du 12 août et du 26 août seront consacrés à Molière dont on jouera *Le Malade imaginaire*, interprété par la troupe du Théâtre de Bussang, avec une pièce en un acte du fondateur de ce théâtre : *Molière et sa Femme*. Le 19 août, reprise de *L'Héritage*, drame rustique en 3 actes et du *Lundi de la Pentecôte*, comédie en un acte de Maurice Pottecher. Les représentations ont lieu de 2 heures à 5 heures. Les demandes de places sont inscrites à partir du 1er juin (sauf pour la représentation du 5 août qui sera gratuite).

Revues et journaux. — Signalons dans les numéros de mai et de juin de la *Revue du Rhin et de la Moselle*, à côté d'intéressantes chroniques : Jean de Pange, *L'Œuvre de M. Goyau et la Politique rhénane;* Georges Blondel, *Pourquoi sommes-nous dans la Ruhr?* Jean Julien, *Vieux poètes mosellans;* une enquête sur la suppression du Commissariat général en Alsace et Lorraine, etc.

— La *Terre wallonne* (mai), publie une très intéressante étude de M. E. Simonet, sur le *Pays gaumet*, plus lorrain que wallon, véritable Lorraine belge, dont a parlé ici-même M. Jean Lusamont.

— Vient de paraître le premier numéro de la *Revue de Pologne*, qui veut faire connaître la France à la Pologne et la Pologne à la France. Ce premier numéro qui renferme des articles de fonds bien documentés et une chronique abondante, montre que le programme que s'est donné la revue sera bien rempli. Elle est dirigée par MM. J. Langlade et Neibecker, professeurs aux Universités de Poznan (Posen) et Cracovie. M. Neibecker est originaire de Metz. La *Revue de Pologne*, peut particulièrement intéresser les Lorrains. Elle est trimestrielle et le prix de l'abonnement est de 16 fr. (on souscrit chez M. Neibecker, Grodzka 64, à Cracovie et dans tous les bureaux de poste).

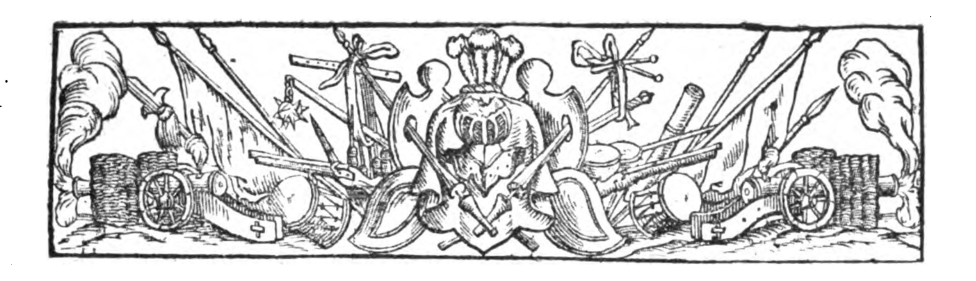
— Les *Voix lorraines* viennent de publier leur nº 11. On y trouvera entre autres un travail érudit, tiré des papiers du regretté E. Sauer, sur Henry de Ranconval (ou Ranguevaux), l'architecte de l'élégant clocher qui surmonte la tour de Mutte à la cathédrale de Metz.

Les Ecrivains lorrains. — Une association des écrivains lorrains est en formation. Nous aurons prochainement l'occasion d'en reparler. Ch. SADOUL.

Le directeur-gérant : Charles SADOUL.

Ancienne Imprimerie Vagner, 3, rue du Manège, Nancy.





SUR LE PALAIS DUCAL DE NANCY

Incendie du " Château " dans la nuit du 7 juillet 1627

Restituons au Palais ducal de Nancy, dont il reste sur la Ville-Vieille une seule aile, celle du duc Antoine, son vocable plus modeste mais plus intime de *château ducal*. Au XVIIe siècle, partout et toujours, sur les mémoires des fournisseurs ou artisans, comme sur les registres, mandements et certificats, prévaudra la forme *chasteau*, parfois aussi la forme *hostel*. Palais ducal : cette appellation, consacrée avec une certaine emphase de nos jours, est donc, pour ces bâtiments, où vécurent de nobles princes et où, maintenant, regrettent, meubles ou pierres, les témoins déchus de leur grandeur, un non-sens historique, sinon plutôt, depuis cette amputation, une ironie. Ainsi de ces souverains amoindris, qui croissent en titres, perdant province par province de leurs Etats.

Le mot, du castel, flanqué de tours à ses quatre angles, aux bâtiments de brique et de pierre élevés sous Louis XIII, est, sans prétention, français, vraiment français. A ce mot, surgissent, sous la délicate ciselure des lucarnes et des pilastres, Meillant, Ussé, Marchais, Chenonceaux, Valençay, Josselin, Azay-le-Rideau, comme, sous leur armure féodale, empanachée de giroflées vert et or, Vitré, Angers, Combourg, Fougères, Falaise, Lavardin, Montrichard et, dans le pays toulois, Manonville, épargné par la guerre. La cour de nos rois tint ses résidences successives aux *châteaux* de Loches, de Chinon, de Langeais, puis de Blois, Chaumont, Chambord, Amboise, plus tard encore, Saint-Germain ; celle du Béarnais au *château* de Pau, mi-féodal, mi-Renaissance ; comme celle des ducs de Bretagne au *château* de Nantes, arrachant à Henri IV un *Ventre-saint-gris !* de surprise admirative.

Palais, au contraire, ce mot, en son orgueil, accusera une désinence et une origine italiennes, le *palazzo* dérivant du *palatium :* palais Doria à Gênes, palais Farnèse à Rome, palais Pitti à Florence. Sans cadrer toujours avec les chroni-



ques, mais pour satisfaire à un vocable, hostile, cependant, à la tradition, nommons en France le palais de Versailles, le palais de Fontainebleau, et, modestes bâtisses au regard des châteaux fameux, le Palais-Royal, le Palais-Bourbon, le Palais de l'Elysée, le palais du Trocadéro, puis, ouvrant une large et belle avenue au vieil Hôtel des Invalides, le Grand Palais et le Petit Palais. De-ci de-là, Palais de Glace, Palais des Fêtes, Palais des Beaux-Arts, Palais d'Eté, Palais d'Hiver, Palais de la Danse, du Commerce ou de la Musique. La pierre, de nos jours, a pris un titre, comme fleurissent, académiquement, les boutonnières...

Loin de nous la pensée stérile et chétive de résumer doctement un historique déjà connu du château ducal; de répéter, comme un élève pour la leçon, apprise de ses maîtres, Lionnois, Henri Lepage et, de quelle autorité, M. Christian Pfister. Mais, sans viser en ces quelques pages à une étude complète, que de scènes, que de tableaux, toujours ignorés, dont nous voulons fixer ici un coin, un aspect, un mouvement ! Il faudra traiter à fond certain sujet; glisser, inversement, sur un point, acquis par des travaux antérieurs, au détriment, on le confesse, de cette unité, exigée par une belle et bonne œuvre littéraire.

Imaginons, pour le restituer sommairement, ce château ducal, ouvert à la plus large et la plus simple hospitalité, un quadrilatère de bâtiments irréguliers mais harmonieux, opposant dans leur unité des styles et des dates, pourtant divers. Livre de pierre, livre des siècles, où, comme à Blois, la page succède à la page, joliment illustrée, toute blanche ici, là déjà patinée. Et, comme à Blois, voici sur la rue la Porterie, répliquant à celle de Louis XII, puis le vestibule, accusant une pareille genèse, avec son pilier central, où tombent de souples et sveltes nervures; voilà, au fond de la cour, les appartements seigneuriaux, tendus, intérieurement, des plus nobles tapisseries. A un angle, la tour du « Rond », développant son immense spirale de verre ; à un autre, la fine aiguille, pointant toujours sur la ville, avec son horloge, âme vivante et sonore du château, obéissant, en 1579, à la main de Jacques Lalleman (1). Au nord, un peu en dehors, la chapelle des Cordeliers, abritant la dépouille auguste de nos ducs ; au sud, la chapelle Saint-Georges, attenant sur la rue au château. Cet état succinct des lieux, levé sur le plan de Deruet, permettra de mieux évoquer et de mieux figurer la scène, reconstituée plus loin en cette étude, nous voulons parler du tragique incendie, allumé dans la nuit du 7 juillet 1627. Laissons passer les cortéges de chasse ou de guerre ; rouler, sous la Porterie, les splendides carrosses, allant, mantelets relevés, « au » Saurupt, alors distant de la ville, à Blâmont, à Plombières ou à Nomeny.

(1) « A Jacques Lallemand, qui conduit l'orloge du chasteau de Nancy, cinquante frans pour ses gages de ladicte année ». *Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle*, B. 1182, fol. 165 V°.

Dans la cour, où, maintenant, les élèves de notre Ecole Supérieure prennent, entre une épure et un problème, leurs ébats récréatifs, les petites princesses jouaient jadis au « voletoir », les jeunes princes à la « teste de moine » (1), cette vulgaire et fidèle toupie de nos gamins. Et nous voyons, tour à tour, Nicolas-François de Vaudémont abattre sans bruit les quilles en ivoire achetées du sieur Errard Papillon, joaillier nancéien (2), puis, irritant le bon duc Henri II, son oncle, de dolente mémoire, rythmer sans fin un air de marche sur un méchant tambour de 12 gros (3). Cet enfant, devenu cardinal, jouera bientôt contre un partenaire, expert pourtant à tenir et à mouvoir son échiquier, et, en un jour de détresse publique, sans façon comme sans scandale, à la fureur de Richelieu, perdant son coup, déposera tranquillement la pourpre, auguste mais contraire, pour prendre femme en la personne de la douce Claude de Lorraine, sa cousine germaine, et sauver ainsi la dynastie menacée.

Après les jeux, ce sont, maintenant, les réjouissances carnavalesques, dont nos pères, ici comme à Paris sur la Place Royale, théâtre de la course dite *de la bague*, se montraient avides. En haut, dans les grandes salles splendidement illuminées, les ballets dansés, les combats *à la barrière*, menés avec la plus prodigue magnificence ; en bas, sur le sable, épandu en nappe dorée (4), la course dite *à selle dessanglée*, transformant, au vent des panaches et des aigrettes, ces écuyers de race en équilibristes de cirque. Il en fut ainsi, en 1613, pour les jours gras, dans la cour du château ducal, tendue au « mytant » de toile « rouce », sur une longueur, pour les deux côtés, de 200 aunes (5). Les princesses lorraines, frileuses dans la gloire toute fraîche de leurs pompeux atours, contemplaient cette scène de chevalerie des mêmes fenêtres, où, tour à tour, nous les voyons, jeunes femmes ou augustes « relictes », regarder, comme sur une estrade, le « may » plantant sa verdure nouvelle ; le dais de la Fête-Dieu vacillant, sous le « glay », jeté fleur à fleur, sous les tapisseries de haute lisse, drapées par Laurent de la Périnière, garde-meuble de Son Altesse (6). Ces dites fenêtres, appartenant à la belle salle Saint-Georges, sise au sud, la lice, où tournaient les alezans, magnifiquement caparaçonnés, était orientée, apparemment, du levant au couchant.

En ces lieux, aujourd'hui, diverses épaves du *Musée lorrain*, portique du XVII[e] siècle, sauvé de la démolition, ou calvaire antique, détaché au carrefour de ses quatre tilleuls, ces vieilles pierres, effritées par le temps, constitueront, pour

(1) B. 1416, Lalleman, 31 déc. 1617. C'est le *sabot*. Le nom de *moine* est resté dans le langage populaire.
(2) B. 1381, compte de la Hutterie, 5 sept. 1616.
(3) B. 1381, compte de la Hutterie, 4 mai 1616. — (4) B. 7760, fol. 65. — (5) B. 7719, fol. 58.
(6) B. 7723, Collonnet, 29 janv. 1615 ; B. 7732, de la Périnière, 18 janv. 1617.

nos œuvres, si superbes parfois mais si fragiles toujours, un symbole mélancolique et inéluctable. Un jour vint, où, de par la mode, pliant à son joug la demeure comme le costume, le « Rond », ayant cessé de plaire, tomba sous la pioche, puis la galerie Renaissance, opposée à la galerie ogivale, toujours debout avec son alignement de nobles taques, enfin, les deux ailes latérales. Que de charmants logis, que de vestiges augustes de son art comme de son histoire aura perdu la France, par cette rage folle de transformation, aboutissant, sur les devis restés souvent lettre morte, faute de fonds suffisants, à une morne et sèche uniformité !

Evanouis les jardins fameux du château ducal, dessinés en 1609 par Métezeau, architecte du roi, comme un tapis de fleurs jeté sur les pas des nobles dames, et reproduits, avec de factices terrasses, sur une planche rare de Jacques Callot ! Comblés les fossés profonds, où voguaient, paresseusement, les cygnes de Son Altesse, envolés, dans une nostalgie subite et fréquente, vers un lointain étang, puis ramenés, tristement encagés, à leurs bastions, soit par Nicolas Fortespice, de Frouard, soit par Jean Lescaille, soldat doublé en un service facile du batelier ! (1). Tombés, ici comme ailleurs, les remparts ceignant notre bonne ville, dont la figure, au temps du duc Henri II, développait, témoin le plan, levé en 1611 par Claude de la Ruelle, la géométrie de ses polyédres militaires ! Au dernier fossé, naguère encore, verdissait le dernier jardin. De ces remparts, où les princesses lorraines faisaient, comme de tranquilles bourgeoises, fidèles à une vieille habitude, leur tour de ville, non sans souiller parfois leurs bas de soie couleur pastel, minime, colombin, isabelle ou incarnadin (2), subsistent pour notre indifférence quelques briques, accotées à la porte Notre-Dame, aujourd'hui de la Citadelle, comme, vers le pont de Mon-Désert, le mur du duc Charles III, donnant à ce quartier, hormis la grisaille, substituée aux tons chauds de la palette, une figure aveugle de cité orientale.

* * *

Le temps se chargera cependant, soit de détruire pierre à pierre, soit de renverser, en un jour de soudaine et tragique calamité.

Le 7 juillet 1627, sur les 9 heures du soir, le feu prit au château ducal, causé par une imprudence, imputable, selon le père Donat, à une lavandière de la duchesse Marguerite, douairière : accident relaté, avec de nombreux détails, dans le bel ouvrage de MM. Albert Barbier et Henri Mengin, *Histoire des*

(1) B. 7731, fol. 58 V° ; B. 7740, fol. 59 V°.
(2) B. 1496, Philippe, 9 juin 1622.

Sapeurs-Pompiers de Nancy (1). Apportons à ce travail deux fois autorisé le complément, fourni, soit sur un registre, soit sur un mémoire, par les Archives de Meurthe-et-Moselle.

Le feu ravagea les ailes sud et est du château, savoir, le « quartier » de Vaudémont, et, au fond de la cour, le « quartier » de Leurs Altesses, avec quelques annexes, jeu de Paume, salle des Assises, galerie des Peintures. Les cloches de Saint-Georges, dont nos princesses lorraines étaient, comme à Saint-Epvre, les marraines augustes (2), fondirent; les verrières du « Rond » éclatèrent. Les textes, relatifs au déblaiement, comme à la restauration, restent vagues toutefois. On lirait pourtant, avec une certaine précision, sur le registre, tenu par Charles Jean, cellerier de Nancy :

« A maistre Aulbin Larcher trois centz soixante et quinze frans, pour avoir l'an 1627 reffectionné le cabinet de Madame la princesse, après avoir esté bruslé... (annulé, figurant sur le compte de 1627);

« A Jean de Lenoncourt, maistre masson à Nancy, la somme de neuf centz cinquante frans deux gros, pour avoir deposez touttes les marches et parpignons (3) bruslez de la petitte tour joindant et allant au dessus du Rond ;...

« A maistre Aulbin, bricquier et blanchisseur, la somme de deux centz soixante neuf frans quatre gros, pour avoir arrazé le dessus des murailles bruslées de la salle Sainct-Georges » (4)...

Les religieux, à cette époque, incarnaient sous la bure le corps reluisant et dévoué de nos bons et beaux pompiers, sortis de la chanson, entrés dans la légende. Le couvent, par sa discipline organisée et réglementée, devenait, sous le commandement spirituel du père supérieur, une caserne, où nous trouvons garé le matériel à extinction, parfois aussi emmagasinées, comme en notre ville même, les fournitures nécessaires à la réfection de quelque muraille ou de quelque toiture. Car il fallait prévoir ; faire face aux difficultés, pouvant surgir du sinistre. Après un incendie, dévorant un ilot parfois de maisons, comment trouver, chez le maçon, le « bricquier », le « recouvreur » ou le charpentier, les pierres, les planches ou les tuiles, requises par la reconstruction ? Et ils allaient au feu, traditionnellement, comme, au tintement argentin de la cloche sainte, à la petite chapelle du monastère.

« A frère Dominic, Minime du couvent de Nancy — continue sur son registre le cellerier — la somme de deux centz soixante et dix sept frans cinq

(1) Albert Barbier et Henri Mengin, *Histoire des Sapeurs-Pompiers de Nancy*, Barbier, Nancy, 1909, grand in-8 de 166 pages, avec 26 planches.

(2) B. 1378, Philippe, 14 oct. 1616.

(3) En vieux français *parpeigne*, pierre de taille, formant saillie (Trévoux).

(4) B. 7762, fol. 59 V°, 60, 60 V° et 61 V°.

gros huict deniers pour deux centz vingt deux livres de laitton en table, qu'il a fourny pour les chanlettes des reparations du chasteau ez sallettes de Son Altesse et au dessus, à raison de 14 gros 8 deniers la libvre » (1).

Un certificat, répétant à peu près le même texte, livre à notre curiosité le nom, toujours porté, du bon religieux : frère Dominic Louyot (2). La quittance a été donnée du couvent, dont les bâtiments, enclavés aujourd'hui dans le lycée, voisineront avec la caserne modèle de nos Sapeurs-Pompiers.

Dans les appartements de Leurs Altesses, les dégâts, causés par cet incendie, paraissent minimes, grâce au sauvetage, opéré, non sans quelques accrocs, précipitamment. On se borna, en effet, à restaurer un lit, des dais et des tentures, « qui ont esté reschirés et descousus — écrit Gabriel Beaulieu, garde-meuble du Château — lors que le feu arriva à la court ». Ce sont, à la chambre de Madame, 9 pièces de velours rouge et de toile d'or, « mi party », avec le dais ; à son grand cabinet, 8 pièces de velours bleu et de toile d'argent, « mi party » ; à la chambre de Son Altesse, 6 pièces de haute lisse ; à sa salle, 4 pièces de même ; à l'antichambre de Mgr de Vaudémont, père du duc Charles IV, 7 pièces de même, avec le dais ; à la chambre de la duchesse Marguerite, douairière, 6 pièces de même, représentant, comme sujet, un paysage ; à la chambre de la jeune Claude de Lorraine, sœur de la duchesse Nicole, 8 pièces de haute lisse, avec le lit et le dais, et 4 à son antichambre ; à la « sallette » de Madame, quelques pièces de même, avec le dais ; enfin, à la chambre de Madame de Barbançon, 4 pièces de « juillianne » (3). Ce mémoire, fidèlement analysé, ouvrira une claire et large échappée sur ces intérieurs seigneuriaux du XVIIe siècle.

Ce fut, pourtant, un tragique et lugubre événement, dont nos pères, de veillée en veillée, perpétueront le souvenir effrayé. Dans le brasier, périrent deux courageux sauveteurs : le premier, Boura Demange, manouvrier, cité par MM. Henri Mengin et Albert Barbier ; le second, Demenge Grosdidier, manouvrier également, *alias* bourgeois de ce lieu, dont le nom figure sur un placet de la dame Catherine Geoffroy, sa veuve, et sur deux mandements, signés par Son Altesse. « Il seroit arrivé — est-il écrit — que, travaillant pour empescher et l'esteindre, il seroit tombé dedans le feu et bruslé vif » (4). Sa veuve devait toucher, comme indemnité, une somme de 350 francs, savoir : 150 francs pour elle-même et 200 francs pour ses deux belles-filles, Anne et Françoise, servantes, « filles à marier » (5). Ces chiffres, combien modestes, nous renseigneront sur le prix, à cette époque, de la vie humaine, fort peu cotée, sous la menace constante des épidémies, de la famine et de la guerre, décimant les malheureuses populations.

(1) B. 7762, fol, 64 V° et 65. — (2) B. 7763, cert. 22 sept. 1628. — (3) B. 7422, cert. 6 avril 1682. — (4) *Ibid.*, placet, s. d. — (5) *Ibid.*, mand. 17 juillet 1627.

Le secours, donné par un généreux prince, pitoyable à une navrante supplique, était tenu alors, non comme un droit, mais comme une faveur. A Roch Lallement, jardinier nancéien, blessé dans le sauvetage, échut une somme de 30 francs, pour se médicamenter (1). Enfin, une jeune fille, Chrétienne Fenestre, fille de François Fenestre, tailleur, recut pour sa vaillante conduite, une somme de 24 francs. « Elle se jecta — lit-on sur un placet — de toute sa puissance, tant de nuict que de jour, à faire son debvoir, pour faire estaindre le feu, quy estoit à vostre cour » (2). A la caserne de nos sapeurs-pompiers, la table des sauveteurs, victimes de leur dévouement, attend, sur le grain noir du marbre, le nom, maintenant retrouvé, de Demenge Grosdidier.

Le duc, selon le père Donat, stationnait sur la Carrière, entouré de ses gardes : nous le voyons plutôt prenant la hache ou faisant la chaîne, comme, dix-huit mois plus tard, à un incendie, relaté en ces termes par le mercier Henri Philippe, sous la date, au jour le jour, du 22 février 1629 : « Délivré au tailleur de Son Altesse une aulne ung quart satin blan grand drap de Florance, à faire des manches et aultre pièce au pourpoint de Sadicte Altesse, pour avoir esté perdue, lors que le feu fut proche son logis » (3). Pompier auguste, pompier splendide, roussissant à la flamme son bel habit, serti de fin or, mêlé de fin argent ! Et, avec une précision, touchant le lieu : « Délivré au tailleur de Son Altesse — continue, à la date, maintenant, du 5 mars, Henri-Philippe — quatre aulnes drap gris-bure, à faire pourpoint, chausse et batz à un gerson qui a aydé au feu proche les Cordellier » (4). Quant au duc François II, père du duc Charles IV, brûlé — comme aurait écrit Racine — de plus de feux que la lavandière en avait allumés, il prit un clystère, nous apprennent MM. Henri Mengin et Albert Barbier. Car la notation « Mgr le duc » désignera, non Son Altesse régnante, mais bien Mgr de Vaudémont, portant dans les comptes le titre de son duché fictif.

Cependant, hommes et femmes, de dévoués citoyens, laissant la foule et, dans ses rangs, les princesses lorraines processionner à la Ville-Neuve, coopérèrent, avec les religieux, au sauvetage. On vit un officier, dont le nom sera béni des chercheurs lorrains, Claude Peltre, conseiller et secrétaire ordinaire de Son Altesse, « destourner » les papiers de la Chambre des Comptes, en reconnaissance de quoi, une somme de 600 francs, constituant la finance dudit état, lui fut remboursée (5). On vit Claude Marchal, Laurent Mathieu, Bastien Hube-

(1) B. 1458, fol. 222 V°.
(2) B. 1460, placet, mand. 18 juillet 1627.
(3) B. 1473, Philippe, 16 mai 1629.
(4) *Ibid.*
(5) B. 1463, fol. 197 V°.

lot et Nicolas Saulnier, manouvriers, transporter un coffre, plein de ces papiers, au prochain hôtel de Salm, sis, on le sait, sur la Carrière (1) ; des quidams, enfin, remiser, en leur logis, divers objets, des meubles même, convenant, il le faut croire, à la bourgeoise, gardienne économe et vigilante, du foyer...

Mais de les ravoir, ces tables, ces sièges ou ces armoires, faisant honneur aux modestes solives, ce fut, comme on disait déjà, une autre paire de manches. Les traits de la figure humaine ont-ils donc beaucoup changé ? Deux jours après, le 9 juillet, le Duc, dans la crainte, apparemment, que possession, selon la formule légale, ne vaille titre, fit, à son de caisse, publier « haultement », par tous les carrefours des deux villes, Vieille et Neuve, une ordonnance, tranchante comme un arrêt, dont suit la teneur :

« De par Son Altesse :

« Il est ordonné à toutes personnes, de quelle qualité elles soient, de rendre et restituer tous les papiers et documens de noz Chambres des Comptes de Lorraine et des Aydes generaulx et autres importans nostre service, comme aussy tous meubles et autres choses, dont l'on se seroit peu saisir pendant l'embrasemeut arrivé mercredy dernier en nostre chasteau de Nancy, et remettre le tout, scavoir, lesdictz papiers ez mains de nostre greffier desdictz Comptes, et lesdictz meubles en celles du controlleur en quartier de nostre hostel ; à peine de la vie contre ceulx qui, estant descouvertz en avoir vers eulx, ne les auront renduz ny en donné advis » (2).

Un petit frisson, à la lecture, vers midi, de cette formidable ordonnance, courut sur la peau de certains bourgeois, dont le zèle, vraiment extraordinaire, avait connu la rumeur légère et flatteuse des foules. Mais, à tout considérer, une bonne conscience. visitée par la grâce, est, dans les prémisses terrestres de la béatitude, préférable à la possession vaine et fausse des choses périssables, fût-ce une table de noyer, tournée avec amour par Jacques Lallemant, ou bien une chaise percée, dévêtue, pour ne point faire honte aux pauvres meubles, de son satin ou de son velours. A cette vacation, Jean Thiéry, huissier en la Chambre des Comptes de Lorraine, crieur public pour la circonstance, François Lespine et Louis Lespine, tambours de la garnison, dont la caisse roula, comme à une exécution, les plus terribles menaces, touchèrent ès mains du receveur Florentin, préposé au Domaine, une somme, chacun, de 4 francs (3).

(1) B. 7420, cert. 3 août 1627.
(2) B. 7420, cert. 9 juillet 1627.
(3) *Ibid.*, cert. 13 juillet 1627.

Le feu couva longtemps, avec de furtives reprises, sous les charpentes effondrées ; il couva, au jeu des seringues, au va-et-vient des « seilles », perdant leur eau, dans la crainte affolante et excessive de le voir, soudain, rallumé. Quel incendie, de mémoire de sapeur-pompier, aura jamais dicté, pour les lendemains, de pareilles mesures ? Pendant trois fois 24 heures, cent personnes, moyennant une somme, à partager, de 150 francs, furent, selon les propres termes du mandement, « commandez et employés, pour prendre garde et veiller de jour et de nuict dans l'hostel de Son Altesse » (1). Et que font, durant cette faction, archers, gardes suisses et mousquetaires ?

Le cauchemar dissipé, les papiers de la Chambre des Comptes, abrités audit hôtel de Salm, rentrèrent en leur dépôt, menés par une nombreuse équipe, comprenant : Jean Henry, Pierre Robert, Noël Ferry, François Gallois, Hugo Aubry, Charles Babel, Didier Henry, Didier Thiébault, Jean Ferlauguel, Hanus Carmouche, Thiébault de Hey, Sobole Aubertin, Phillippe Bertaud, Nicolas Javeline, Demenge Gérardin et Ferry la Taxe, messagers ordinaires de Son Altesse, auxquels échut, à titre de gratification, une somme de 96 francs 9 gros, accordée, sur la caisse du receveur Florentin, par les président, conseillers et auditeurs de cette Chambre (2). Les archives de la Cour avaient déjà, on le voit, une importance considérable. Il en fut de même pour les tableaux, transférés du « galatas » au logis de M. Deruet par six manouvriers, dont André Nicolas, auxquels revint, comme salaire, une somme de 9 francs (3). Nous avons connu depuis, en notre bonne ville, de ces évacuations et de ces réintégrations...

Les jours se suivent, dans la vie, sans se ressembler cependant : à quoi devaient songer, vaquant à une « besongne » nouvelle, et ces manœuvres, et ces messagers. Hier, des meubles, tirés du « Rond » pour les venues ; aujourd'hui, des dossiers, légués depuis aux savantes recherches des historiens. Le transport, sur les lieux, des coffres, lourds aux bras bientôt lassés, après les allègres voyages, pour le service facile de Son Altesse, à Bar, à Plombières et, comme Nicolas Javeline, à Paris, où, naguère encore, on le voyait, portant au roi de ces frais, de ces bons fromages de « bergeries », dont nos ducs, toujours attentionnés, faisaient à leurs amis la candide surprise (4).

Cependant, à cette tragique alerte, succédèrent, comme en tel cas, de sages, de tardives précautions. Il fallut compléter et réparer le matériel à incendie, passablement défectueux. On lit, en effet, sur le registre de la cellérerie :

(1) B. 7422, mand. 19 mai 1628.
(2) B. 7420, cert. 17 août 1627.
(3) B. 7760, fol. 62 V°.
(4) B. 1462, fol. 68 V°.

« A Claude Parise, graveur, demeurant à Nancy, douze frans pour avoir raccommodé trois grandes seringues de cuivre pour le chasteau ;

« Audict Parise autre somme de soixante frans et ce pour deux seringues à double cors, que, de l'ordonnance de Monsieur le grand maistre, il a fourny et delivré ez mains du sieur concierge du chasteau, pour subvenir aux accidentz de feu ;

« A maistre Jean de Pulligny, cordonnier, et Estienne Mathis, sellier à Nancy, la somme de cent soixante neuf frans six gros, pour avoir fourny quattre cuyres de bœufz, le suifz, poix noire et blanche, cercles et charbons, pour raccommoder les quatre vingtz dix huict seilles du chasteau ;

« A maistre Jean Cabillet, charpantier, demeurant à Nancy, la somme de cinquante cinq frans, et ce pour avoir faict huict eschelles, tant grandes que petites, pour subvenir aux accidentz de feu, comme aussy ung rattellier de bois pour pendre les douze grandes haches cy-devant mentionnées » (1).

Claude Parise, fournisseur des deux seringues nouvelles, figure de liasse en liasse, comme graveur sur pierre et sur cristal (2). Quand au concierge, ainsi armé, nommons Jean Callot, héraut de Lorraine au titre de Vaudémont, frère de Jacques Callot. Il avait succédé, en cette charge, à Marie Collonnet, sa belle-mère, dont les mémoires, écrits avec une plume inexperte, mais pittoresque, nous devaient livrer, sur la vie de ces princes, les plus piquants détails.

Le château de Son Altesse aura bientôt relevé les ruines, causées par cet incendie, sauf pour la galerie des Peintures, « reffectionnée » en 1630 seulement (3). Moins de cinq mois après, la chapelle castrale de Saint-Georges récupérait une de ses cloches, dont fut marraine, apparemment, la duchesse Nicole, et nous voyons, pour la bénédiction, le bronze des fondeurs lorrains tinter sous une belle robe de damas à 4 fleurs, couleur changeant pastel cramoisi, un bleu de deux tons, opposant sa note claire aux ors des lourdes chapes (4). Les fêtes reprirent, et les carrousels, et les ballets dansés. Deux ans plus tard, lors du séjour, à Nancy, de Monsieur, frère de Louis XIII, le château ducal retrouvera sa splendeur merveilleuse et souveraine, offrant à ses hôtes, charmés du décor, mais souriant, à la dérobée, des mœurs comme des manières, la fidèle image, en réduction, du Louvre, de Saint-Germain et de Fontainebleau.

Hippolyte Roy.

(1) B. 7760, fol. 66 et 66 V°.
(2) B. 7771, quittance du 14 mai 1632.
(3) *Ibid.*, registre non folioté.
(4) B. 1470, Phillipe, 15 février 1628.



LA TENTATION DE JEAN CRÉMEL



L y avait des mirabelles en Lorraine, cette année-là. Dans les jardins, dans les vergers et le long des routes, les arbres pliaient sous le poids des fruits ; et des branches, çà et là, s'inclinaient vers la terre, accablées par le fardeau.

Les courtiers, les gros acheteurs sillonnaient le pays, étudiaient le rendement, estimaient la récolte. Les cours s'établissaient ; on discutait les prix, prudemment, avec des réticences, et l'on ne traitait qu'en tremblant, craignant la hausse après marché conclu. Déjà, au feu des enchères, Froville avait vendu ses routes à dix mille francs, Saint-Germain, à onze mille ; Rozelieures, à quinze... Et, tout à coup, le cours une fois arrêté à soixante francs, presque tous se mirent à vendre ; la récolte commença. De la gare du canton jusqu'aux vergers les plus éloignés, ce fut, le long des routes et des chemins, l'incessant va et vient des voitures, chargées de caissettes et de petits paniers.

Parmi les nombreux acheteurs, on se montrait surtout « Monsieur Gaston », un monsieur de Paris qu'on appelait, depuis huit jours, « le roi des mirabelles ». Il avait acheté les trois quarts de la récolte et sa rondeur en affaires, ses manières de bon garçon lui avaient gagné toutes les sympathies. C'était un homme courtaud, gras et replet, avec une figure poupine, éclairée de deux yeux malicieux et rieurs. Il avait une bouche minuscule, sous l'ombre d'une moustache à l'américaine. Des mains potelées de baby terminaient ses bras courts. Vêtu d'un cache-poussière gris, coiffé d'un panama posé en arrière et découvrant une calvitie avancée, il riait à tout venant, la main tendue, avec toujours le mot pour rire et la bouteille facile. Aussi, quand il passait, tout le monde lui disait bonjour : « Salut, Monsieur Gaston ! Ça va, Monsieur Gaston ? » Et lui répondait chaque fois : « Ça va ! les enfants, ça va toujours ! »

Mais on était plus réservé avec *Jacqueline,* sa « demoiselle », dont la grâce et la joliesse parisiennes avaient fait sensation. C'était une grande fille de dix-neuf ans. Très blonde, très rose aussi, avec des yeux mauves, élancée et souple, elle accompagnait son père à travers la campagne. Un large feutre blanc abritait son joli visage ; elle était vêtue d'un paletot de couleur vive qui tranchait sur la jupe courte de piqué blanc, tandis que des bottes, fauves et lacées haut sur la jambe fine, achevaient de lui donner un chic incontestable. Autant le père était banal, malgré sa faconde, autant la fille, plus distante, avait de charme et de cachet. Les jeunes

paysannes la sentaient bien loin d'elles et en éprouvaient une secrète jalousie. Mais les gars des alentours l'admiraient beaucoup. A dire vrai, elle n'était pas trop fière, mais ne mettait jamais la main à la besogne. Flânant au milieu de la cueillette, faisant des bouquets de fleurs des champs, elle apportait, au milieu du travail, le charme prenant de sa jeunesse et le sourire enjôleur de ses jolies dents.

A la ferme des Romains, Jean Cremel avait remarqué, lui aussi, la jeune parisienne. Il l'avait rencontrée plusieurs fois et lorsqu'il eut traité la vente de ses mirabelles, avec « Monsieur Gaston », il vit arriver le jour de la récolte avec un secret plaisir. Ses trois cents pieds d'arbres croulaient sous les fruits dorés et la cueillette s'annonçait longue et fructueuse.

C'est que peu de fermiers des environs « avaient du bien » comme Jean Cremel : deux vastes parcs, des champs superbes, une écurie nombreuse, un bétail de choix. Malheureusement, Jean avait perdu son père et sa mère et demeurait seul, à 25 ans, avec une jeune sœur. Leur tâche était formidable ; ils y suffisaient cependant, elle, soutenue par son immense amour pour son frère ; lui, par une indomptable énergie, une santé de fer, une puissance de travail incomparable. Aidé par deux gamins de culture, il assurait, de façon magistrale, l'exploitation de la ferme.

De grand matin, au petit jour, Monsieur Gaston arriva avec son équipe, ses voitures et ses paniers. La récolte commença tout aussitôt. Les gamins furent dans les arbres en un instant. Bavardant, criant et riant, s'interpellant, ils étaient parmi le feuillage, comme une bande de moineaux pillards, sur des cerisiers. Monsieur Gaston les surveillait avec un sourire indulgent, se contentant de dire, de temps à autre : « Allons, les enfants, mettons-en un coup ! »

Et tous de cueillir de plus belle. En bas, sur le pré tondu par la faulx, les vieilles et les vieux démêlaient l'or pâle des mirabelles, écartant les feuilles et remplissant les paniers. Jean passait et repassait au milieu de tout cela, disant un mot à chacun, à droite et à gauche, mais instinctivement, il se rapprochait chaque fois de Jacqueline. Elle le regardait chaque fois d'un air un peu narquois, avec un sourire qui découvrait l'émail de ses dents éblouissantes, et Jean, chaque fois aussi, détournait la tête en rougissant comme un enfant pris en faute. On eut dit qu'elle prenait un plaisir malin à le troubler par son aguichante coquetterie. Les moindres mots qu'elle lui adressait, le remplissaient d'un indéfinissable émoi. Le lendemain, ce jeu silencieux continua et Jean sentait grandir en lui, pour la jeune fille, un sentiment profond qu'il pouvait à peine dissimuler. A la fin de la semaine, la cueillette approchait de sa fin ; depuis trois jours il voulait parler à Jacqueline et lui ouvrir son cœur, mais une incoercible crainte le retenait

chaque fois. Un hasard le servit : Jacqueline, en cueillant, dans un talus, quelques branches fleuries, avait accroché sa veste aux ronces du buisson ; Jean s'empressa, venant à son aide et cherchant à la dégager. Mais il le faisait si gauchement qu'elle se moquait encore en voyant son émoi :

— Vous êtes tout pâle, Monsieur Jean ; seriez-vous malade ? »

— Peut-être bien, fit-il avec effort et la voix basse, mais depuis que je vous connais, c'est bien vrai que je ne suis plus le même. Et tenez, Mademoiselle Jacqueline, autant vous dire cela tout de suite : je vous aime bien, allez, et si vous vouliez devenir ma femme, je serais le plus heureux des hommes... »

Il avait dit cela tout d'une traite et des gouttes de sueur perlaient à son front. Elle eut d'abord un éclat de rire qui lui fit mal :

— Votre femme, dit-elle, ah ! que vous êtes drôle !

Puis soudain, redevenue sérieuse, fixant sur lui ses prunelles mauves où passait une lueur songeuse, elle dit :

— Et pourquoi pas, Monsieur Jean ? Vous êtes joli garçon, vous êtes riche... Mais par exemple, nous irions à Paris, car moi je ne peux pas vivre à la campagne ; vous viendrez avec nous ; vous ferez le commerce avec papa ; il gagne de l'argent, papa ; il est épatant, vous savez, papa. Donc c'est entendu, si nous sommes d'accord, venez ce soir lui en parler au « Cheval Blanc » ; c'est notre dernière nuit ; demain, à cinq heures, nous partons ; à ce soir, Monsieur Jean. Elle dit, et légère, lui disant au-revoir de la main, elle sauta du talus sur la route et s'en fut vers le village.

Parlait-elle sérieusement ? Se moquait-elle ? Jean ne le sut jamais et quand il rentra, le soir, à la ferme, il portait en son cœur le douloureux problème.

Il fallait pre-dre un parti. C'était l'ultime soirée ; il devait se décider maintenant, puisque le lendemain, au premier train, Jacqueline et son père rentraient à Paris. Une lutte cruelle se faisait en lui ; une angoisse l'étreignait ; irait-il à l'auberge, tout à l'heure, décidant cette chose énorme : partir, partir pour Paris, vers ce Paris mystérieux et immense, vers l'inconnu ? Et laisserait-il la ferme, les terres, tout ce que le père et la mère avaient payé de leur fatigue, de leur sueur et de leur mort prématurée, peut-être ? Et Marie, sa jeune sœur, que deviendrait-elle ? Il la placerait sans doute... Mais où ? Auprès de qui ? Il lui semblait que ce serait là une chose maudite. Au repas du soir, sombre et lointain, il ne mangea point et n'osait pas la regarder en face. Elle, inquiète, ne disait rien et le comtemplait, à la dérobée, de ses yeux tristes et doux.

La nuit venait, avec un ciel clair où s'allumaient, une à une, les étoiles. Jean sortit brusquement sans un mot et à grands pas, il s'enfonça dans la campagne. Il marcha longtemps ainsi, la tête en feu, le cœur oppressé, et ses pas, à deux

reprises, le ramenèrent au village, sous les fenêtres de l'auberge où Jacqueline avec son père passaient la dernière nuit. Sa souffrance était telle qu'il sanglotait comme un enfant et il ne trouvait point de remède à sa peine. Toute la nuit, il erra ainsi sous la clarté du ciel ; et puis l'aube blanchit au-dessus des bois ; une lueur d'incendie parut à l'horizon ; déjà, le jour, victorieux des ténèbres, chassait les ombres nocturnes. Un vent frais s'élevait un peu et Jean en éprouvait un bien-être, dans sa fièvre douloureuse. Des coqs chantèrent au village ; on entendit des bruits vers les maisons et, tout à coup, la cloche, le cœur de bronze du vieux clocher, se mit à battre, à grands coups, l'angelus. Par habitude, Jean se découvrit et regarda vers l'église ; émergeant du brouillard humide, les croix de pierre, en rangs serrés dans le vieux cimetière, étendaient leurs bras gris ; la chère image des vieux passa devant ses yeux et, de nouveau, Jean pleura.

Mais soudain, un long sifflet monta de la vallée, vers la gare. Uu panache de fumée blanche déroulait ses volutes dans une large courbe et le train s'en allait lentement. Jean, frémissant, les yeux fixes, regardait de toute sa volonté, de toute sa souffrance. Peu à peu, comme une silhouette fantômatique, imprécise, qui se tord et se fond pour disparaître tout à fait, la fumée blanche s'évanouit. Jean demeura immobile quelques minutes, la gorge serrée par une indicible émotion. Son rêve était mort. D'un revers de sa main, il essuya son visage baigné de larmes ; mais déjà une grande paix lui venait et l'énergie reparaissait en son âme. A grands pas, il s'en fut vers la ferme et, sans hésiter, entra par les écuries. A sa venue, les chevaux hennirent de plaisir ; il leur tapait sur la croupe, amicalement, et l'ambiance l'avait ressaisi. Il attela, et comme il allait partir, on marcha derrière lui. C'était Marie ; elle était toute pâle et tenait son cœur à deux mains.

— Mon Jean ! fit-elle, mon Jean ! Je croyais que tu ne reviendrais plus !

Un grand remords lui vint devant son pauvre visage ravagé par l'insomnie et les larmes. Il comprit le mal qu'il aurait pu lui faire et combien c'eût été une lâcheté, une désertion.

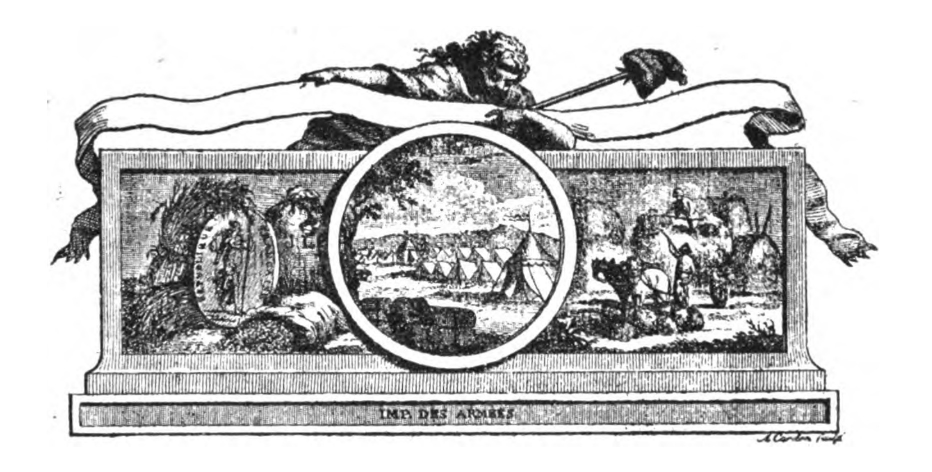
— Me voici, dit-il, la voix étranglée par l'émotion, et il l'étreignit avec tendresse.

Une lueur de joie infinie passa dans les yeux de l'enfant. Avec passion, elle lui rendit son baiser et elle répétait ces mots qui, pour elle, étaient toute sa vie :

— Mon Jean !

Lui ne l'entendait déjà plus ; le soleil maintenant embrasait le ciel ; les oiseaux chantaient ; la vie et le travail reprenaient partout. Dans un large coup de fouet, Jean Cremel enleva son attelage et il allait tout droit vers le devoir et le labeur. La terre lorraine avait vaincu.

Henri Gaudel.



LE GÉNÉRAL BRICE (1)

CHEF DE PARTISANS LORRAINS (1814-1815)

ÉPILOGUE

La Mythologie a créé un personnage, Antée, qui reprend de nouvelles forces chaque fois qu'il touche la terre. La mise à la retraite produisait le même effet miraculeux sur la carrière de J. Brice. Il était retraité quand la Révolution de juillet en fit un colonel de cuirassiers, la Révolution de février 1848 devait le rappeler encore une fois à l'activité et lui donner enfin ce grade de général qu'il avait tant désiré.

Le 28 février, le Gouvernement provisoire siégeant à l'Hôtel de Ville arrêtait que « le colonel de cavalerie Brice (Joseph-Nicolas-Noël) est nommé général de brigade ». Une lettre autographe du ministre de la guerre Subervie lui annonçait l'heureuse nouvelle. Elle spécifiait que cette nomination récompensait « les honorables services militaires et le patriotisme dont il avait donné des preuves réitérées ». En réalité, le Gouvernement provisoire ne se souciait pas uniquement de réparer les injustices de la royauté constitutionnelle, il désirait surtout s'appuyer sur ceux qu'elle avait mécontentés. Les nombreuses protestations du colonel Brice le désignaient à l'attention des adversaires de Louis-Philippe. Elles lui valurent des étoiles qu'il avait, par ailleurs, bien méritées.

Appelé d'abord au commandement militaire du département des Vosges (3 mars) le général Brice fut bientôt désigné (4 mai) pour exercer le commandement de la 4e subdivision de la 3e division militaire à Verdun. Le 10 dé-

(1) Voy. *Pays lorrain*, 1923, p. 5, 53, 106, 161, 210 et 259.

cembre 1848, le prince Louis-Napoléon était proclamé par un plébiscite Président de la République. Le général Brice ne parut pas se réjouir de cet événement. Il n'était décidément pas bonapartiste, car sa rancune de l'équipée de Strasbourg ne s'effaçait pas devant le succès du prétendant. Le vieux soldat alliait le culte de Napoléon et les convictions républicaines selon la formule des premières années de l'Empire : République Française : Napoléon Empereur. Il avait passé de trop nombreuses années à maugréer contre le sort, à grogner contre les gens au pouvoir pour adresser au nouveau Président des félicitations enthousiastes. La lettre qu'il lui écrivit de Verdun, le 22 décembre 1848, est caractéristique de sa manière : «... Vous avez une sublime et immense mission à remplir. Aussi ai-je la conviction qu'en vous entourant d'hommes politiques probes, *nouveaux surtout*, vous ne ferez pas défaut au mandat que vos concitoyens vous ont décerné à une si grande majorité. Contribuez de tous vos efforts à faire triompher la prédiction lancée du haut du rocher de Sainte-Hélène par le Grand Homme, pour que l'Europe, dans un temps donné, soit plutôt républicaine que cosaque. En agissant en vue de la réalisation de ce pronostic, vous aurez un jour droit à la reconnaissance du monde entier... ».

Ce sermon ne pouvait pas être agréable au prince ambitieux qui n'avait jamais considéré la Présidence de la République que comme un accès au trône. Les représentations du grognard ne furent pas de son goût. Il comprit qu'il ne pourrait pas l'utiliser pour le coup d'État qu'il projetait et il s'en désintéressa.

Cependant, le général Brice se faisait encore illusion sur son avenir. Rappelé deux fois de la retraite, nommé officier général alors qu'il avait dépassé depuis deux ans la limite d'âge fixée par la loi, il croyait poursuivre le nouvel envol de sa carrière. Il éprouva une première déception lorsqu'il se présenta, en mai 1849, aux élections législatives dans la Meurthe. Il se flattait d'être populaire, et, à ce titre, comptait sur la réussite. Le comité dit napoléonien l'avait présenté en première ligne. Une circulaire faisait valoir ses mérites dans ces termes : « Le Souvenir des Corps francs de 1815 l'a placé haut dans l'estime de tous les hommes qui ont admiré les derniers efforts du peuple français pour défendre le sol de la patrie contre l'envahissement de l'étranger ; l'estime particulière que lui porte Louis-Napoléon, son exil, ses services en France et en Algérie depuis 1830 sont à la fois le meilleur éloge de son passé et la garantie de son avenir ».

Malgré ces titres, le général Brice n'obtint que 20.163 voix sur 84.134 votants. L'échec était honorable ; mais il s'en irrita. L'ingratitude de ses compatriotes s'ajoutait à la série nombreuse de ses ressentiments.

Sa mise à la retraite d'office, le 15 mars 1850, dès qu'il eut accompli deux années dans le grade de général de brigade, fut le dernier coup qui l'accabla. De

même que le gouvernement avait violé la loi en le nommant au-delà de la limite d'âge, de même Brice espérait une nouvelle promotion qui le maintiendrait dans les cadres. Le général d'Hautpoul, ministre de la guerre, lui écrivit une lettre de condoléances, expliquant qu'il était impossible de faire plus longtemps exception en sa faveur. Ce fut en vain : le vieux brave crut à une disgrâce. Il l'attribua à la rancune du Prince-Président et déclara tout haut qu'il était victime de sa franchise.

La croix de commandeur de la Légion d'honneur qui lui fut donnée par décret, le 4 avril 1850, ne suffit pas à le consoler d'une retraite qui allait être la dernière.

Il revint à Nancy. Il prit un logement au n° 84 de la rue de l'Equitation et y vécut dans une paix bourgeoise. Il avait cessé de se plaindre des temps et des hommes. Ce soldat qui, au cours de trente-trois années de services, comptait dix-huit ans et demi de guerre, ne parlait jamais de son passé. Il ne souffrait pas qu'on l'interrogeât sur ses exploits. Il était devenu un grand silencieux. Peut-être ses heures de recueillement lui permettaient-elles de repasser les épisodes de sa vie — la charge d'Eylau dans la tourmente de neige, l'aride Sierra espagnole et les glaces meurtrières de la Bérézina, les partisans embusqués dans les forêts ombreuses, les mystérieuses réunions des carbonari, le grand soleil d'Algérie éclairant le blanc minaret des mosquées ? — Peut-être ne marquaient-elles que l'immense fatigue de celui qui, ayant vécu cette émouvante destinée, attendait de sang-froid l'assaut victorieux de la mort.

Elle ne tarda pas. Une année ne s'était pas écoulée depuis sa retraite qu'il décédait, le 3 février 1851, dans cette maison sur laquelle le Souvenir Français a apposé, depuis, une plaque commémorative. L'inscription qu'elle porte est la plus brève des biographies. On aurait pu la compléter ainsi :

« Ce Lorrain au cœur ferme fut un ardent honnête homme et un héroïque soldat ».

Octobre–décembre 1922. Raoul Brice.



N° 7*, juillet 1923.





LES PARTISANS EN COUR D'ASSISES

Dans sa très intéressante histoire des corps francs en 1814 et 1815, Raoul Brice signale que deux poursuites criminelles furent exercées contre des Partisans, devant la Cour d'assises de la Meurthe, au début de 1816. Des condamnations sévères furent prononcées.

J'ai eu la curiosité de me reporter aux archives judiciaires et les détails que j'y ai trouvés intéresseront peut-être. Ils éclairent, à la fois, la physionnomie des partisans et les habitudes judiciaires d'alors.

Je dois dire qu'à la lecture des dossiers, l'allure de l'affaire est assez différente de celle qu'a trouvée Raoul Brice dans les documents militaires ou administratifs et qu'il rapporte dans son récit.

Le 12 juillet 1815, le commandant Brice et le corps franc tenaient le grand massif forestier qui va de la vallée de la Plaine au plateau lorrain Cirey-Badonviller. Cette forêt profonde, aux rares sentiers, leur assurait, pour quelque temps du moins, la sécurité. C'était un impénétrable réduit.

Dans la matinée du 12 juillet, Théodore Parmentier, âgé de 43 ans, capitaine pensionné à Parroy, se présente, avec 5 ou 6 partisans, chez un sieur Regnault qui habite le château de Châtillon, alors commune de Val-Bon-Moutier, aujourd'hui Val-et-Châtillon. Le château, perdu dans la forêt, est très écarté, loin de tout village.

Parmentier demande des vivres pour 200 hommes, qui sont immédiatement fournis par Regnault, sans doute peu rassuré; il exige ensuite la remise des armes et on lui remet un fusil double et une paire de pistolets. Vivres et armes, c'était là, sans doute, l'objet de sa mission. Mais Parmentier a vu, dans l'écurie, un petit cheval blanc, à longue queue, dont la description minutieuse semble bien indiquer qu'il s'agissait d'un cheval arabe. Ce cheval appartient à Mme de Klopstein, fille de M. Regnault. Parmentier le détache et s'en va. Brice, aussitôt avisé de ce qui se passe, garde les vivres et les armes, mais fait renvoyer immédiatement le cheval, en priant Mme de Klopstein de vouloir bien agréer ses excuses.

Dans l'après-midi, 10 à 12 partisans reviennent au château de Châtillon. Ils sont à peine là, que Brice arrive à son tour, les rabroue, les fait sortir et, essayant de rassurer les habitants, leur dit que ses hommes agissent sans ordre et que s'ils reparaissent, il faut les chasser.

C'était plus facile à dire qu'à faire, la discipline ne paraît pas avoir été la vertu dominante des partisans. Sur le soir, malgré les ordres du commandant, ils reviennent pour la troisième fois au château et alors en force et assez excités. Parmentier est toujours là et, avec lui, Jean-Claude Deveney, sous-lieutenant à demi-solde, à Héming ; Jean-Baptiste Ména, serrurier à Lorquin ; Chaudron, d'autres encore et « un individu déguisé en mameluck » dont l'identité ne paraît pas avoir été établie au procès.

Deveney, menaçant, somme Regnault de lui livrer, dans les cinq minutes, les soixante armes qu'il possède, sinon on mettra le feu au château. Regnault résiste, parlemente et alors Deveney prend une botte de paille et l'allume sur le seuil de la porte. Regnault se sauve, fermant derrière lui toutes les portes de la maison. Ména et un autre le suivent, un sabre et un pistolet à la main, enfoncent les portes et, finalement, rattrapent le malheureux Regnault. Ils lui mettent la pointe du sabre et le pistolet sur la poitrine et se font remettre 7 ou 8 fusils. Ils savent que deux canons en fer de fonte (?) sont cachés, depuis un an, dans le jardin. Ils les déterrent et les emmènent triomphalement sur deux charriots attelés de trois chevaux pris dans les écuries.

Les émotions de ce pauvre M. Regnault n'étaient pas encore terminées. Peu après, Parmentier revenait tout seul et, pour la seconde fois, volait le cheval de Mme de Klopstein. C'est ce qui le perdit. Parmentier abandonna Brice et les partisans, alla à Sarrebourg cacher le cheval, dans l'auberge d'un certain Kintzel. Mais celui-ci reconnut le cheval et le renvoya à Mme de Klopstein. Quant à Parmentier, il fut arrêté par des soldats russes qui le conduisirent devant leur chef, le général Langeron. Par la suite, il prétendit qu'il était allé à Sarrebourg uniquement pour faire sa soumission, c'est assez peu vraisemblable.

Tous ces gens là comparurent devant la Cour d'assises de la Meurthe, le 13 janvier 1816. Les débats se prolongèrent et l'arrêt ne fut rendu que le 14 janvier, à 1 heure et demie du matin.

Chose curieuse, cette affaire, dont les faits étaient incontestablement graves, ne paraît pas avoir été prise très au sérieux, ou du moins, on devine, sous la sécheresse d'un procès-verbal de débats, que la bienveillance des jurés, et même des magistrats, était acquise aux accusés. La Cour d'assises d'il y a cent ans n'était cependant pas une juridiction débonnaire. J'en ai compulsé souvent les arrêts, j'ai trouvé des condamnations effrayantes, il n'y a guère d'autres mots. La

rigueur et une répression impitoyable étaient alors les seules règles de justice. Victor Hugo n'a pas inventé de toutes pièces le personnage de Jean Valjean.

Les vols du château de Châtillon étaient entourés de multiples circonstances aggravantes. C'étaient, en particulier, des vols avec violence, commis par des individus porteurs d'armes et qui avaient menacé d'en faire usage. La peine que prononçait et que prononce encore le Code pénal est celle des travaux forcés à perpétuité. Mais en 1816, les circonstances atténuantes n'existaient pas. C'était tout ou rien, l'acquittement ou le bagne à jamais.

Par 7 voix contre 5, le jury condamna Parmentier, l'homme au cheval blanc, mais écarta toutes les circonstances aggravantes, ce n'était plus qu'un vol simple : un à cinq ans d'emprisonnement. La Cour appliqua le minimum de la peine : un an d'emprisonnement. Au bout de quelques mois, le 1er novembre, le roi accorda sa grâce à Parmentier.

Par 7 voix contre 5 aussi, Deveney et Ména furent reconnus coupables de vol avec violences. A une voix près, c'était l'acquittement ; faute de cette voix, les travaux forcés à perpétuité, seuls, pouvaient être prononcés. Et alors on vit la Cour renvoyer le jury délibérer de nouveau, en lui demandant d'expliquer son vote. Le même verdict est rapporté. Deveney et Ména sont condamnés aux travaux forcés à vie. Ils ne devaient jamais les subir. Le 15 mai, la peine est commuée dans des proportions inusitées : celle de Deveney, en deux ans d'emprisonnement ; celle de Ména, en 5 ans. Le 11 août 1819, remise fut faite à Ména du reste de sa peine.

Cette indulgence, si rare dans les habitudes de l'époque, les accusés de la seconde affaire ne devaient pas la retrouver.

La Cour se réunit à nouveau dans une session extraordinaire, en mars 1816. Elle est composée des mêmes magistrats : le président Magny, ancien conseiller à la Chambre des comptes de Lorraine ; quatre assesseurs, Estivant, un original dont je raconterai peut-être un jour les excentricités ; de Roguier et de Bouvier, anciens membres du Parlement, en 1789 ; Leseure, un magistrat de l'Empire. Le procureur général, baron de Metz, occupe le siège du ministère public. Au banc de la défense, un jeune avocat connu par ses idées libérales, Me Fabvier ; les noms des autres avocats ne figurent pas à l'arrêt.

Neuf accusés sont cités, deux sont en fuite, le commandant Brice et le partisan Dominique Brisset. L'accusation est celle d'assassinat et vol. Les deux principaux accusés sont Nicolas About, 47 ans, vitrier à Nonhigny ; Joseph Piercy, 19 ans, manœuvre à Soldatenthal.

Le 15 juillet, les partisans se trouvaient dans la forêt d'Allencombe, à l'est de Badonviller, au pied de la Chapelotte. A tort ou à raison, ils soupçonnaient

de les avoir trahis un certain Gérard, habitant Neuviller, près Badonviller. Ce jour donc, About, avec Jean-Claude Vécheder de Bertrambois, se présente chez Gérard et l'arrête fort brutalement. Ils ne cherchent en rien à dissimuler leurs intentions et, à Gérard qui demande à frotter, sur du pain, une gousse d'ail « pour s'exciter l'appétit », ils repondent, sans ménagement, qu'on ne donne pas à manger aux cochons qu'on va tuer.

Puis ils emmènent Gérard dans la forêt et le présentent au commandant. Le rôle de Brice, en la circonstance, est assez mal éclairci. Ordonna-t-il de tuer Gérard ? Se contenta-t-il de dire à ses hommes de lui administrer une sévère correction. Cette hypothèse paraît plus probable. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un groupe de partisans, About et Piercy en tête, attachent Gérard à un canon et le frappent à tour de bras, tant et si bien que le malheureux en mourut. Les partisans, qui ne manquaient ni d'audace, ni d'imagination, ont alors une idée qui serait fort cocasse, si elle ne leur était venue dans ces sanglantes circonstances. About, Piercy et Vécheder retournent à Neuviller chez la dame Gérard et lui annoncent la mort de son mari. Puisque Gérard est mort, il faut maintenant partager sa succession ; les partisans se sont proclamés ses héritiers, ils viennent chercher leur part. La veuve de Gérard était une femme énergique, elle ne se démonte pas, elle proteste et finalement les partisans s'en vont, emportant seulement une bouteille et des verres. Ils se rendent alors tout droit chez deux débiteurs de Gérard, dans les poches duquel ils ont trouvé des reconnaissances de dettes. Ils expliquent à nouveau aux deux paysans qu'ils sont les héritiers de Gérard et que maintenant, il faut faire les reconnaissances en leur nom. Les deux débiteurs, qui se disent qu'au fond ils ne risquent pas grand'chose à changer de créanciers, ne font aucune difficulté et signent des billets au nom des partisans. C'est la note comique qu'on retrouve toujours dans les affaires criminelles les plus tragiques.

L'affaire fut appelée le 9 mars 1816 et, ce jour-là, il ne fut pas question d'indulgence. Un certain vague demeura sur les détails de l'affaire, les accusés cherchèrent, comme d'usage, à diminuer leur responsabilité, à la rejeter sur le voisin et surtout sur ceux qui n'étaient pas là.

Deux partisans, Simonin et Roch, furent acquittés. Vécheder fut condamné à 8 ans de travaux forcés ; Marchal, charbonnier à Abreschwiller, à 10 ans de réclusion, et François Chrétien, journalier à Desseling, à 2 ans d'emprisonnement ; Joseph Piercy bénéficia sans doute de son jeune âge, il n'avait que 19 ans ; le jury ne retint pas la préméditation et il fut condamné, pour meurtre, aux travaux forcés à perpétuité. La peine ne pouvait être diminuée, puisque les circonstances atténuantes n'existaient pas.

Nicolas About fut condamné à mort pour assassinat, arrestation illégale et vols. L'exécution aura lieu à Blâmont.

Au bas de l'arrêt, un procès-verbal dressé par Thimothée Thomas, greffier de la justice de paix de Blâmont, porte que le 13 mai 1816, à 5 heures du soir, le condamné About a subi sa peine et a été exécuté sur la place principale de la ville. Le lendemain, 14 mai, à 10 heures du matin, Joseph Piercy fut exposé, pendant une heure, sur la place du Marché, à Nancy, ayant au-dessus de la tête un écriteau portant ses nom, prénoms, domicile et les causes de la condamnation. Puis le bourreau lui marqua sur l'épaule, au fer rouge, les deux lettres T. P. (travaux forcés à perpétuité). Piercy subit sa peine au bagne de Toulon ou de Brest. La révolution de juillet le rendit à la liberté. Des lettres de grâce du 26 septembre 1830, que la Cour entérina le 24 décembre, lui firent remise du reste de sa peine. L'avocat de l'affaire de 1816, Me Fabvier, était devenu Procureur général. Depuis le mois d'août, il avait remplacé, au Parquet de la Cour, le baron Saladin, suspect de légitimisme.

On a dit souvent que l'histoire aboutissait toujours au Palais de Justice. Où trouver un miroir qui reflète mieux les passions du jour, les préoccupations du moment, un tableau qui retrace, avec plus de précision, les mœurs, les hommes ou les choses. Dans les dossiers poudreux du greffe, Brice et ses partisans revivent avec un relief et une vérité de vie dont je n'ai pu donner qu'une pâle esquisse. Je n'ai point voulu entrer dans les détails qui seraient vite devenus monotones ; peut-être ceux que j'ai recueillis compléteront-ils utilement l'histoire des corps francs de 1814 et de 1815, que la légende populaire n'a point oubliée et qu'elle fait revivre à côté de Wolf, dans les Vosges, du *Fou Yegof*, au Donon, et des francs-tireurs de Fontenoy. On s'est toujours battu en Lorraine et il est des lieux prédestinés. En 1815, on se battait autour du château de Châtillon et les partisans y volaient le cheval blanc de Mme de Klopstein. En 1914, on s'y battait encore, M. de Klopstein était tué devant son château, par une balle allemande, un jour que les troupes françaises essayaient de délivrer Cirey.

Louis Sadoul.





LE SECRET DU PAYS NATAL (1)

CHAPITRE III

L'héritage du sang

Robert ne se sentit pas le courage de retourner dans la forêt, ni même de suivre le cours rapide du Schwolb, gonflé par les pluies récentes. Il alla se mêler humblement aux femmes qui disaient leur douleur à la Reine des martyrs. Longtemps il pria, exhalant, lui aussi, ses angoisses et ses supplications. En quittant l'église, il avait l'âme apaisée et capable de supporter le choc des douloureuses révélations.

Quand il se présenta au presbytère, le curé l'accueillit avec une bienveillance marquée. Il le fit entrer dans son cabinet de travail, une chambre étroite et austère, qu'ornait seul un grand Christ suspendu à la cheminée. Ils s'assirent, le jeune homme, dans l'unique fauteuil, le vieillard, devant une table surchargée de de livres et de papiers. Après un instant de recueillement, le prêtre commença d'une voix lente :

— Je suis né en 1854, à Boussewiller, à sept kilomètres, de l'autre côté de la forêt. J'avais des cousins à Weiskirch où je venais plusieurs fois par an. Je savais donc tout ce qui s'y passait.

« Le père Martin était un ancien soldat de l'Empire. D'où était-il originaire ? Comment avait-il échoué dans ce coin perdu ? Il y vint, en tout cas. Il épousa la fille unique du meunier de Schwolbfurt, à une lieue en amont de la rivière. C'était une douce enfant qui donna trois fils à son mari et mourut après avoir été assez maltraitée.

« Tant que les enfants furent petits, les choses se passèrent sans bruit. Le beau-père et la belle-mère gémissaient bien. Malheureusement, la race est dure ici et l'on ne s'émeut pas facilement. On trouva pourtant qu'ils avaient disparu rapi-

(1) (*Suite*). Voir le *Pays Lorrain* 1923, p. 145, 223, 249.

dement, l'un après l'autre, par suite d'accidents sur lesquels la lumière ne fut jamais faite. A cela, du reste, on ne pensa que plus tard.

« Les garçons, Hans, Pier et Stéphan, comme nous disons ici, grandirent comme des herbes folles. Ils poussèrent au hasard et le père ne garda même pas une servante pour les élever. Il leur interdit l'école et le catéchisme. Leur unique société fut celle des garçons meuniers, qui se succédèrent rapidement dans ce moulin où il n'y avait pas de cuisine, où le maître imposait un travail inhumain, les jours où on travaillait, c'est-à dire quand il n'était lui-même ni à Sarreguemines ni à Metz, car il sortait beaucoup sous prétexte d'affaires.

« Les trois frères devinrent des garçons farouches, rapineurs et débauchés. Le moulin gagna une triste réputation. Je me rappelle encore la terreur qu'il nous inspirait, quand une partie de pêche nous amenait à proximité ou qu'il fallait, pour se rendre à Rheding, traverser la passerelle. Insultes, jets de pierre, menaçaient le voyageur inoffensif. Une vache faillit se noyer dans le bief du moulin où ils la firent tomber. Un cheval, auquel ils avaient jeté une corde enflammée, se brisa une jambe.

« Le père Martin payait les dommages et laissait faire. Je me souviens d'avoir admiré plusieurs fois sa haute stature, pendant que, les mains dans les poches de son gilet de laine, il contemplait, muet et fier, les eaux qui tombaient sur les palettes de la grande roue. Une fois, je fus poursuivi par les trois démons. Pier me saisit au collet. Mais Hans lui fit lâcher prise : « Il a une bonne tête, celui-là, dit-il ; laisse-le. » Et comme je pleurais à gros sanglots, Stéphan, pour me consoler, me donna des œufs de jeunes corbeaux qu'ils avaient dénichés.

« Quand la conscription arriva, le père Martin eut la faiblesse de racheter son aîné. Il ne pouvait agir plus mal : seul le régiment aurait pu faire, je ne dis pas l'éducation, mais le dressage de ces forbans. Et puis, cela fit jaser : où avait-il pris l'argent ? les affaires périclitaient. Las de sa nonchalance, écœurés de ce qu'ils voyaient au moulin, les clients prenaient d'autres chemins. Le désert s'était fait à Schwolbfurt. On ne passait plus là que quand il le fallait. Des histoires de voyageurs disparus furent colportées. Je crois facilement qu'elles étaient inventées, mais on ne prête qu'aux riches et chacun jugeait les trois Martin capables de tous les forfaits.

« Affranchi du service militaire, Hans se mit pendant quelques mois, à courir les foires avec son père. Puis il devient casanier et finalement introduisit au moulin une fille de rien qu'il était allé chercher dans le Palatinat. Le père se révolta : il y eut des scènes et des batailles. Un matin, on trouva le vieillard noyé dans le bief du moulin. Comme il buvait depuis quelque temps, la justice

n'osa poursuivre. Hans disparut du pays en emportant tout l'argent. C'était en 1862.

« Pour échapper à la misère, Pier s'engagea. Il fut longtemps en garnison à Thionville et il était sergent au moment de la guerre. Pour un motif inconnu, il fut, dès le début des hostilités, fusillé à Strasbourg par les Français. Vous le voyez : c'ést assez triste !

« Le plus jeune, Stéphan, donnait meilleur espoir. A son tour, il quitta, la maison vide qui, depuis, n'a plus été habitée et dont il ne reste aujourd'hui que deux pans de murs. Il s'engagea dans les troupes d'Afrique, fut bien noté, revint au pays comme garde forestier. Malgré l'exécrable réputation des siens, il réussit à épouser une jeune fille de Bitche, douce et bien élevée, qui jamais ne se repentit de son dévouement. Tant qu'elle vécut, il fut régulier, économe, très attaché à son devoir. Mais elle mourut. Il se livra passionnément à la chasse, cette tentation perpétuelle de tout bon forestier, et il fut dénoncé. A l'enquête, il ne put se disculper et répondit avec hauteur : il fut révoqué. Il émigra vers le village de Weiskirch, où il traîna, pendant deux ans, avec son fils, votre père, jusqu'au jour du meurtre.

« Le petit Jean-Pierre fut recueilli par un professeur de l'Ecole d'artillerie de Metz qui, paraît-il, le fit placer à Paris. On n'avait jamais eu de nouvelles de lui.

— Ceci est exact, dit Robert. J'ai vu, tout jeune, au salon, le portrait de M. Lamarzelle. C'esi un des rares noms que mon père prononçait. Il nous faisait, chaque jour, prier pour lui, murmurant quelquefois que c'était l'homme qui lui avait fait le plus de bien au monde. Je sais que mon père fut élevé dans un collège de province, puis admis comme boursier à Louis-le-Grand.

Et Robert raconta la carrière laborieuse, les succès incessants, la vie toute de dévouement de cet homme modeste et charitable.

— Vous voyez, mon enfant, dit le curé, votre père vous a montré la voie. Toute sa vie, il a été poursuivi par le souvenir des tragédies de son enfance, par la menace des hérédités qu'il sentait en lui. Il a résisté ; il a vaincu. Quand il a cru le passé tellement enseveli dans ce cataclysme que fut la guerre pour nos pays, il a fondé une famille. Le fils des bandits de Schwolbfurt est devenu un époux modèle, un père vigilant et tendre. Je l'absous de ces perpétuels silences auxquels il fut condamné : ils étaient salutaires. Ses précautions étaient bien prises. Qui se doute, en France, que Blanche-Eglise et Weiskirch sont un même village, que Volmunster appartint jadis à l'Empire français ? Il a fallu que le coup inattendu de votre amour pour Lise vint lui rappeler le passé. Ce dut être pour lui le signe avant-coureur de la fin. Il a redoublé de précautions. Et

puisque Dieu voulait continuer par un de ses enfants le tourment du souvenir et l'expiation de la faute, il vous a sacrifié. Il l'a fait dignement et, sans la comprendre, vous avez accepté sa décision. D'ailleurs il n'a pas survécu longtemps à votre sacrifice. Et celui-ci n'aurait pas été si dur, si vous n'aviez cherché et trouvé.

— J'aime mieux savoir, murmura le jeune médecin.

En tout cas, vous devrez être seul à savoir. Il faut quitter ce pays pour n'y jamais revenir, vous taire absolument en face de votre mère, de vos frère et sœur, des dames Humbert.

— De Lise aussi ?

— De Lise surtout. Les femmes ne portent pas certains secrets.

— J'avais espéré...

— Il ne faut pas espérer. Vous êtes à l'abri derrière la volonté, implacable, sans doute, mais sacrée, de votre père. Lise ne pourra pas vous mépriser, tant qu'elle pensera à vous. Un jour, elle vous oubliera.

Et voyant l'air accablé du jeune homme, il continua plus doucement :

— Vous aviez espéré peut-être réparer le meurtre ancien, en faisant à une descendante de la victime, une vie large et heureuse. C'est une chimère. Il vous faudrait tout avouer à Lise, à sa mère, à votre mère. C'en serait fait de votre secret, de votre bonheur, de la sécurité des plus jeunes, dont la tête et le cœur ne sont pas capables de porter le fardeau. Et puis, votre père avait vu juste. Plût au ciel que vous eussiez accepté d'autorité sa manière de voir ! Il y a un obstacle infranchissable entre Lise et vous... Dieu a été bon pour vous et les vôtres. Acceptez ses indications ; ne le tentez pas ! Ne mettez pas Lise à une épreuve trop forte. La grand'mère a, dans l'éternité, pardonné à son meurtrier. La petite-fille, tant qu'elle ne sera qu'une fille d'Eve, ne peut être sûre de son cœur. Elle se dresserait tout entière contre vous, quelque jour.....

Déjà la nuit tombait. Ecroulé dans son fauteuil, soutenant d'une main son front abattu, Robert écoutait en silence. Le prêtre conclut :

— Vous êtes mon hôte ce soir. Demain vous prendrez le courrier du matin. Vous serez à Metz à midi, à Munich après-demain. De là, vous écrirez aux vôtres une lettre pleine de gaîté. Et vous ne reviendrez jamais plus en Lorraine. Vous oublierez que Volmunster existe. Mais vous vous souviendrez que Dieu est miséricordieux, qu'il juge chacun selon ses œuvres et qu'on reçoit de lui ce qui fait la force et la grandeur du chrétien. Et vous ne reverrez jamais, jamais, votre fiancée.....

***

— Monsieur le curé, dit Robert, le lendemain, j'ai réfléchi. Lise Humbert est pauvre. Je crois que les Karcher de Weisskirchen sont pauvres. Ne pourrais-je faire quelque chose pour eux ?

— Que voulez-vous dire ?

— Je dispose, depuis la mort de mon père, d'environ deux cent mille rancs : je n'en ai pas besoin. Je ne me marierai pas. Je vais renoncer à la clientèle et me spécialiser dans quelque hôpital : j'aurai un traitement et peu de besoins. Lise est obligée de préparer des examens pénibles et, en même temps, de gagner sa vie. A supposer qu'elle réussisse, elle ne peut attendre qu'une place assez maigre, où elle aura de la peine à sauvegarder sa dignité de femme et de chrétienne. Soixante-quinze mille francs, qui ne me serviront pas, seraient pour elle la fortune. Vingt-cinq mille francs, donnés à ses parents d'ici, feraient du bien.

— Sans doute, dit le prêtre hésitant. Ses cousines-germaines risquent fort de ne pas se marier.

— J'en ai vu une ce matin : elle lui ressemble.

— C'est Georgette, une vaillante fille. Il y en a trois autres et le père, un bon chrétien, si j'en connais, a eu, pendant ces années dernières, de la malchance avec son bétail.

— Eh bien, monsieur le curé, je suis décidé à donner la moitié de mon patrimoine aux enfants des deux fillettes, à qui, jadis, deux coups de feu ont enlevé leur père et leur mère. Voulez-vous être mon intermédiaire discret ?

— Vous êtes sûr de ne jamais vous repentir de votre inspiration ?

— J'en suis sûr.

Eh bien ! nous arrangerons cela. Nous dirons que c'est une restitution. C'en est une après tout... Mon enfant, vous êtes digne de votre père. L'esprit des vieux Martin est bien mort. L'âme des Mauthi est noble et droite. Ne craignez rien : votre père et vous, vous avez réparé le passé et préparé un nouvel avenir ; vous avez relevé la race...

Et, prenant sur sa table une Bible aux feuillets jaunis, il s'arrêta sur une page et lut avec une voix où passait un accent inspiré :

« *Pourquoi dites-vous ce proverbe dans le pays d'Israël : les pères ont mangé des raisins verts et les dents des enfants ont été agacées ? Je suis vivant, dit le Seigneur, l'Eternel. Vous n'aurez plus lieu de dire ce proverbe en Israël. Voici la vérité : toutes les âmes sont à moi, l'âme du fils comme l'âme du père. L'âme qui pèche est celle qui mourra. L'âme qui est juste est celle qui vivra, dit le Seigneur, l'Eternel* (1).

(1) Ezéchiel XVIII, 1-10.

CHAPITRE IV



La famille en paix



QUAND Robert rentra à Paris de son voyage à Munich et à Heidelberg, les siens hésitèrent à le reconnaître. Le visage avait maigri ; le teint était hâlé ; quelques cheveux gris se mêlaient, sur les tempes, à ses boucles noires.

La mère, atterrée, parla immédiatement d'un séjour à Bergerac. Il se défendit :

— Mais non. J'ai fait la réaction de cette mort si brusque. J'avais besoin de solitude. Maintenant je suis dispos : je vais travailler. Tu sais ? je me suis spécialisé. Je reprends les travaux du père.

— Comment ? Ne voulais-tu pas faire de la clientèle ? Mme Landouzy me disait, hier encore, qu'avec tous les appuis que tu as, ta fortune était assurée. Dans les spécialités, il faut si longtemps attendre et tellement travailler !

— J'ai le temps d'attendre et j'ai besoin de travailler.

— Comme tu changes, mon Dieu !

— Oui, j'ai beaucoup changé depuis un an. Mais je crois qu'à partir de maintenant je ne changerai plus.

— Fais comme tu voudras... Et l'Allemagne, est-ce un beau pays ?

— Le père avait raison, comme toujours. Te souviens-tu de son conseil : « Ne laissez jamais vos enfants aller en Allemagne que dans un but scientifique « bien déterminé ? »

— Il n'y a pas de danger avec Paul. Ce n'est pas un savant ; ce sera un homme heureux.

— Espérons. Je te laisse t'habiller. Voici Mme Delmas. Je me sauve.

Et Robert rentra dans le bureau sombre où Jean-Pierre Martin avait travaillé et souffert.

Au dîner, il répondit de bonne grâce aux questions interminables de Paul et de Monique sur le pays et les hommes qu'il avait visités. Il écouta leurs bavardages, sourit à leurs projets et Monique, s'arrêtant soudain, s'écria :

— Mon Dieu ! Comme tu ressembles au père ! Voici que tes yeux sont calmes comme les siens et que tu souris sans rien dire, au lieu de répondre.

— Je veux être comme le père, répondit Robert avec émotion.

Il n'eut plus qu'un tressaillement de son cœur meurtri sous son masque impassible.

*
* *

Le neuf janvier suivant, la famille Mauthi-Dorlan était réunie au salon avec quelques intimes. La conversation allait bon train quand la bonne apporta le courrier du soir.

Parmi d'autres cartes, Robert reconnut une écriture bien connue et lut ces lignes :

Lise Humbert vous exprime son meilleur souvenir et s'empresse de vous annoncer que, par un hasard inespéré, elle est devenue petite rentière.

Un rêve le reprit dont il fut tiré brusquement par la voix de sa mère, qui déclarait avec conviction :

— Mon mari, qui était d'une excellente famille messine, disait toujours...

Jacques THONI.





Aux fêtes villageoises d'autrefois

Chevaux de bois — Sur la fête — Au bal

Joûtes sur les chevaux de Bois

Le temps est déjà lointain où, à nos fêtes de villages, les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans se groupaient en deux équipes pour faire montre d'adresse sur les « carrouzelles » en des joûtes suivies de rendez-vous au café, le prix des consommations devant y être réglé par l'équipe perdante.

Il s'agissait d'enfiler au fuseau le plus grand nombre possible de bagues (sortes d'anneaux à queue), étant monté sur les chevaux de bois tournant à toute vitesse.

Ces manèges d'alors étaient construits de la plus simple façon et ne comportaient ni franfreluches, ni plancher ; l'éclairage consistait en deux lanternes d'écurie alimentées à l'huile de colza. La musique était tournie par une serinette d'assez grand calibre ; la force motrice l'était par deux manouvriers qui exerçaient de vigoureuses poussées sur deux barres de bois fixées à la charpente et dont la partie pendante s'arrêtait à hauteur d'épaule d'un homme de taille moyenne.

Les deux employés du carrousel pratiquaient la mise en mouvement en poussant les barres, d'abord en marchant, puis ils s'installaient en se tournant le dos de façon à les saisir au passage ; ils leur imprimaient une poussée à la force du poignet, en se le renvoyant de l'un à l'autre.

Tout contre la piste est posée une estrade sur laquelle le propriétaire-directeur du tournoi va tout à l'heure se tenir debout ; elle sert d'appui à une sorte de potence pourvue à son extrémité d'une glissière verticale contenant les bagues ; cette glissière se meut comme une girouette sous la main du directeur, il l'oriente selon la tenue en selle plus ou moins correcte des cavaliers novices, dans le sens qui leur est le plus favorable.

Il nous faut dire que souvent des joueurs maladroits manquaient la bague qui leur était présentée ; en ce cas ils atteignaient la glissière par un choc violent du

fuseau, choc capable de les désarçonner et quelquefois de culbuter l'homme de son estrade.

Moitié de la cavalerie était peinte de couleurs claires ; on voyait des chevaux blancs et des gris-pommelés ; les autres étant bais ou noirs. Une des équipes choisissait les bêtes de robe foncée ; les cavaliers de la seconde enfourchaient celles de poil clair, puis le manège s'ébranlait aux sons de la serinette.

Un vieux Lorrain était passé maître dans l'organisation des tournois de ce genre ; c'était le père Chatton, de Crévic, qui installait son carrousel aux fêtes des environs ; on se plaisait à l'entendre haranguer son monde en de savoureuses expressions dont on a gardé le souvenir et que nous allons rapporter succinctement :

— Attention !... Au chapeau pointu à commencer : Une pour les gris... Manqué !... Manqué !... Une pour les noirs ; c'est aux noirs. Manqué !... A vous la bague, carabinier ; au suivant. (Le suivant ayant mal visé, heurte violemment la glissière en ébranlant tout l'appareil). — N... de D... ! — vous voulez me faire cambouler !... Manqué !... A vous, les grand'*chouchettes* (rouflaquettes). Une pour les rouges... Deusse pour les noirs... Manqué !... — Vous penchez dont pas si fort, à cause de « l'aquilibre ».

(*La coiffure d'un cavalier s'envolant*). — C'est du vent, Fanfan, mettez votte jugulaire..

« Au p'tit gris là-bas à reprendre ; Manqué !... Troisse pour les noirs ; deusse pour les gris.

(*Un joueur à l'estomac trop rempli vient-il à pâlir*) : Tenez-vous ferme ; vous ne serez pas *entuné* (étourdi) et vous, les manœuvres, pas si fort ! on n'a pas le temps de viser.

La partie continue jusqu'à épuisement des bagues ; elle cesse sur l'appel : Partie pour les gris ; les blancs ont perdu ; ce sont les noirs qui ont gagné (*Tendant ensuite un picotin vers les joueurs*). Rrrrendez-moi les bagues ! »

A peine les cavaliers ont-ils mis pied à terre qu'ils sont remplacés par des garçonnets à qui les parrains, les *nonons*, veulent procurer un peu d'agrément en leur offrant quelques tournées sur le manège.

Sur la fête

Sous l'influence d'un copieux dîner, nos anciens se montraient généreux envers la jeunesse, en même temps que les visages s'épanouissaient à la rencontre de vieilles connaissances ; on s'abordait familièrement. — Ç'a bin lo Josa, lo Couliche ; tint ! vas-ce lo Ghiodat éco lo Fanfan ; comment, ço vos, Maithiu ?...

Où as-ce qu'a lo tops où-ce que j'feyins thieure des peummes de tarre ensagne en voignant les vaiches ?... Comment que v'alés tortus ? (1).

Et la promenade continuait en l'agrémentant en fumant du tabac en rôle dans un brûle-gueule dûment culotté : c'était l'occasion de renouveler le matériel du fumeur : briquet, pierre à fusil, amadou et couvercle de pipe, dont les forains étaient approvisionnés.

Les *nonons*, que l'on désignait aussi sous le nom de *thiyn-thiyn* (onclin) rejoignaient leurs petits-neveux arrêtés devant le jeu *A tous les coups l'on gagne*, ou en contemplation devant le *Juif-Errant*, *Damon et Henriette* et autres « saints » d'Epinal exposés en plein vent, sous la pression d'un gros caillou.

De tout temps et en tous lieux, on a connu d'aimables personnes demeurées célibataires à la suite de quelque déception en amour, dont la tendresse se reporte sur la jeunesse féminine, ces vieilles filles se fendaient aux fêtes de quelques liards, de quelques sous, pour procurer du bon *jujus* (pâte de jujube) aux fillettes. Elles éloignaient les gamins malicieux qui tiraient des pétards dans la direction de celles-ci, elles les houspillaient de la bonne façon au profit de leurs protégées.

Lorsqu'un de ces espiègles demandait à son père de lui acheter un petit couteau, il lui était généralement répondu : On t'en fourniret, des piats coutés, po les péthies (On t'en fournira, des petits couteaux, pour les perdre).

Au tir à l'arbalète, les plus habiles ressuscitaient un Napoléon de son tombeau, ce qui leur valait l'approbation de médaillés de Sainte-Hélène, au souvenir doux, vivace pour le restant de leurs jours. A la suite d'une telle résurrection, la conversation de ces vieux guerriers roulait jusqu'au coucher, sur le grand homme dont ils avaient fait leur idole.

Au bal

Dans la plupart des villages on trouvait un homme de profession sédentaire : cordonnier, tailleur, tisserand ou autre, qui râclait du violon en faisant danser filles et garçons ici chaque dimanche, là tous les quinze jours ; c'est en vain que le curé de la paroisse prêchait contre la fréquence des bals ; aussi vit-on un desservant d'une petite paroisse rapprochée de la Seille, qui résolut un jour de couper l'arbre dans sa racine ; on l'avait surnommé Goliath en raison de sa haute taille ; il était renommé pour son audace autant que par sa robustesse. Un

(1) C'est bien le Joseph ; le Nicolas ; tiens ! voici le Claude, encore le François ; comment, c'est vous, Mathieu ?... Où est le temps où nous faisions cuire des pommes de terre ensemble en gardant les vaches ?... Comment allez-vous tous ?...

jour Goliath se rendit au bal et voulut de force s'emparer du violon, tout comme l'abbé Bridaine, il fut mis en chanson ; c'est ainsi que vers l'année 1840, aux jours de fête chômée en chantait au dessert :

.....A venir un jour de fête, prendre notre violon ;
Zon, zon, zon ; zon, zon, zon.
Malgré vous nous danserons ! etc...

Au bon vieux temps, on dansait principalement le quadrille, le ménétrier criait : En place pour la contredanse, les couples se formaient ; le crin-crin se faisait entendre ; le violoneux clamait : chaîne anglaise ! Beaucoup de danseurs marquaient la cadence au départ par un fort coup de talon.

C'était à voir celui qui exécuterait le mieux les « ailes de pigeon » (entrechat).

A la Pastourelle, le violoneux ne manquait pas l'avertissement : Balancez vos pucelles ! ni celui de : Chassez à huit ! Ceux des communes des environs de Rosières-aux-Salines, tout en jouant de leur instrument, chantaient la ritournelle :

Chantons, fêtons, célébrons
Le caprice et la sottise
D'une vieille en son manchon
Cachant le malin Cupidon.

Vers Haroué ils attaquaient cette ritournelle par un vibrant *staccato* en accompagnant du chant patois :

Thitienne, Thitienne, Thitienne, Thitienne
Thitienne, Thitienne, Béghuinette :
Thitienne, etc...
Thitienne, Béghuinette et Fanchon !

(Etiennette, Béguine et Françoise).

A la reprise de la figure, ils rabâchaient avec entrain une vieille chanson :

Connaissez-vous cette brodeuse ?
Qui demeure au numéro dix ;
On la nomme un peu paresseuse, etc...

puis ils reprenaient la ritournelle avec Thitienne, etc...

Aux fêtes des grosses communes, l'orchestre comprenait trois ou quatre instrumentistes ; quelquefois on y voyait un de ces anciens tambours de Lorraine dont la hauteur exagérée n'amplifiait en rien la résonnance ; la partie de basse s'exécutait sur l'ophicléide ou bien sur le trombone à coulisse ; c'est le jeu de ce



dernier instrument à un bal de fin de septembre, au village de Haraucourt, qui a donné lieu à une méprise comique dont le récit a souvent égayé nos péres; ils nous l'ont transmis de génération en génération, nous allons rapporter de mémoire :

Aux bals de cette époque, on ne se livrait pas encore à des batailles de confetti, mais les danseüses avaient à se garer de ces « renards » (fleurs séches de la bardane) qui leur étaient lancées par des taquins; ces fleurs s'accrochent si facilement et avec tant de ténacité aux vêtements, que ces demoiselles avaient beaucoup de peine à les détacher de leurs robes.

A cette fête, un garçonnet s'adonnait malicieusement à ce jeu en lançant des *renards* à travers les interstices de l'entourage du bal; il fut aperçu par sa mère, ayant un œil appliqué à la clôture pour juger de l'effet produit par sa gaminerie; si bien que le soir, à l'heure du souper, il fut tancé vertement par la maman :

— Te vasce! menre auteur, menre sujet... espèce de mervelu (morveux)... (haussant les épaules). C'n'ame ca rehhouet derrî les arrooyes et cet vue déjait faire ènseutti les baisselles en jettant des rnaîds aiprès zou cottes!... mo paure macrot, je n'sais çu que te baierâ pu taîd.

— Me?... j'n'aî pois fait de moo.

— Qu'os-ce que fiaut za? dis lo dont.

— J'ervoîtaus les musiciens.

— C'a tant meuye, passe que j't'airaus f... eune bonne morniffe po t'aippanre et vîve.

— J'aî vu lo trombol que thieupaut das so machin; c'et l'y sootaut fue d'let bouche d'in grand bout, pu y raivailaut, pu y r'thieupaut, pu y raivailaut ca en lo fiant rentret das so vatte... c'ataut trop farce.

La Mère. — Celet, ç'a ca pus drôle qu'eune serpatte (expression fréquemment employée). Ç'a bon; tot et l'houre t'airai di let taîque èca di hhoodé; ahhoute-te eînneconte to pairrîn (1).

Vital Collet.

(1) *Traduction.* — Te voici! mauvais auteur, mauvais sujet... espèce de morveux (haussant les épaules). Cela n'est pas encore ressuyé derrière les oreilles et cela veut déjà faire « ensotter » (taquiner) les filles en lançant des renards contre leurs jupes... mon pauvre « macrot » je ne sais ce que tu donneras par la suite.

— Moi?... Je n'ai pas mal fait. — Que faisais-tu? Dis-le donc. — Je regardais les musiciens. — C'est tant mieux, parce que je t'aurais fichu une bonne mornifle pour t'apprendre à vivre.

Le Jeune Homme. — J'ai vu le trombol (pour trombone) qui crachait dans son machin; ça lui sortait de la bouche d'une grande longueur, puis il r'avalait encore en le faisant rentrer dans son ventre... c'était trop comique.

La Mère. — Cela, c'est encore plus drôle qu'une serpette... (expression fréquemment employée dans le patois). C'est bien; tout à l'heure tu auras de la tarte encore du gâteau; assieds-toi près de ton parrain.



Chronique du pays messin

Le mois de juin a été très animé à Metz et dans le département de la Moselle. Ce fut d'abord la visite du Président de la République à Sarrebourg, Metz et Château-Salins (1er et 2 juin). Le train présidentiel venant de Strasbourg s'arrêta d'abord à la nouvelle gare de Sarrebourg édifiée en style badois et dont la construction est sur le point d'être terminée. Le maire de la ville obtint de M. Millerand la promesse que la ligne reliant ses administrés à Druling serait promptement achevée et mise en service. De là, M. Poincaré regagna Paris, tandis que le Président se rendait à Metz. Il y fut très acclamé, et la population lorraine s'est montrée particulièrement cordiale. Le soir, à l'hôtel de ville, le corps municipal offrait à M. Millerand un banquet de deux cent vingt couverts à l'issue duquel de nombreux toasts furent prononcés. Bien que le but du voyage présidentiel ne fut pas politique, on attendait avec une curiosité légitime les paroles du chef de l'Etat. Il faut avouer que cette attente fut un peu déçue. Le Président a d'abord rappelé ses souvenirs de l'armistice et l'émotion des premières heures vécues en terre reconquise ; il a dit ensuite quelques mots de l'attitude prise par le Gouvernement en ce qui concerne l'assimilation : il a fallu très vite « renoncer à l'esprit de système et compter avec la réalité ». De là l'utilité du Commissariat général, et surtout du Conseil supérieur d'Alsace-Lorraine, dont l'orateur fit le plus vif éloge. Dans la législation locale, M. Millerand fait trois parts : celle qui doit être abolie sans réserves, celle que des « ajustements » suffiront à rendre supportable, enfin celle qu'il faut soigneusement conserver avec l'espoir d'en étendre prochainement les dispositions à l'ensemble du territoire (tels sont, par exemple, le régime hypothécaire local, basé sur le *Livre foncier*, et le statut des assurances sociales). Enfin, au-dessus de toute atteinte sont placées les libertés religieuses que « de solennels et réitérés engagements » ont déclarés intangibles. Cette classification est en somme logique, mais elle n'apporte rien de nouveau et continue à traiter l'Alsace-Lorraine comme un tout. M. Millerand ne veut pas distinguer la Moselle des deux départements rhénans. C'est sur ce point qu'il n'a pas donné pleine satisfaction à tous ses auditeurs. Plutôt qu'un exposé historique, c'est un programme qu'attendaient beaucoup de Lorrains. Ceci dit, d'ailleurs, sans méconnaître les efforts déjà faits dans le domaine des codes, ainsi qu'en matière administrative. Mais ce qui ressort surtout du discours présidentiel, c'est que M. Millerand à tort ou à raison, n'est toujours pas gagné à la cause de l'assimilation rapide.

Le lendemain, le chef de l'Etat inaugurait la Chambre des Métiers (nous aurons l'occasion d'y revenir) et visitait la Chambre de Commerce. Au cours de la réception, M. de Wendel, dans un discours énergique, attira l'attention du président sur les conséquences de l'occupation de la Ruhr pour l'industrie lorraine : du 15 janvier au 15 mars 1923, par suite de la raréfaction des arrivées de coke métallurgique, le nombre des hauts fourneaux à feu en Moselle est tombé de 40 à 13. Durant cette période, les

effectifs ouvriers sont restés à peu près au complet. De là une surcharge financière qui grève lourdement le budget de toutes les compagnies. En mai les usines n'ont encore reçu que 165.000 tonnes contre 365.000 en décembre. Or, le Gouvernement n'a rien fait pour aider les industriels lorrains en ces circonstances. Il ne leur a prêté aucun appui pour l'achat des charbons étrangers qu'ils ont dû faire venir à grands frais d'Angleterre ou des Etats-Unis. Il est piquant, et pénible, d'opposer cette réserve aux efforts considérables faits par le Gouvernement allemand pour prêter main-forte aux industriels westphaliens. Ainsi que le font d'ailleurs remarquer nos maîtres de forges, l'industrie régionale atteinte par les conséquences de l'occupation était déjà dans un état précaire ; la crise actuelle risque de ruiner les firmes les moins solides.

Le lendemain 2, M. Millerand partait en auto pour Château-Salins et traversait au milieu des ovations les villages de la Seille. Les populations, maires et curés en tête, étaient accourues pour saluer le cortége officiel ; ça et là, des arcs de triomphe avaient été dressés. A l'arrivée, le Président décora de la Croix de guerre les villes de Château-Salins, Delme et Vic, ainsi que trois autres communes de l'arrondissement. Puis le train présidentiel gagna Chaumont. La principale leçon de ce voyage semble être le parfait loyalisme de nos populations lorraines. L'enthousiasme messin, lent à se déclencher, toujours un peu grave, était bien visible au cours des cérémonies des 1er et 2 juin. Metz d'ailleurs avait bien fait les choses. Civils et militaires s'étaient entr'aidés pour orner et illuminer la ville. La tour de Mute prise sous le feu des projecteurs, la cathédrale embrasée de feux rouges, l'architecture de Blondel dessinée par des milliers de lampes électriques faisaient un spectacle vraiment très beau. Les illuminations de l'Esplanade étaient dignes d'une capitale. Enfin c'était plaisir de glaner dans la foule, partout respectueusement découverte au passage du Président, d'amusantes comparaisons entre les allures démocratiques de M. Millerand et la parade hautaine qui entourait naguère, en ces mêmes rues, la silhouette altière de l'empereur allemand.

Le dimanche 10 juin eut lieu, au château de Frescaty, une autre manifestation patriotique. C'est là que, le 27 octobre 1870 fut signée, dans une pièce qui est aujourd'hui la salle d'honneur du 11e régiment d'aviation, la honteuse capitulation qui livrait Metz à l'ennemi. M. Maginot, ministre de la Guerre, assisté du maréchal Fayolle est venu assister à la pose d'une plaque commémorative effaçant ce douloureux souvenir. En même temps, les maires de quarante villes de France étaient reçus par la municipalité, et un grand meeting aérien attirait à Frescaty, deux jours durant, une foule immense. Plusieurs centaines d'appareils français et étrangers évoluèrent par séries, suivant un programme original et varié. Les régiments d'aviation de Thionville, Strasbourg, Metz, Neustadt, Nancy et Châlons étaient présents, ainsi que le dirigeable de la Marine V. Z. 14. Le dimanche on évaluait à 60.000 au moins le nombre des spectateurs. Il y avait onze cents autos au garage, et les recettes montèrent à 90.000 francs. L'affluence était telle qu'il a fallu refuser le baptême de l'air à 4.000 personnes qui le sollicitaient. Ces résultats font le plus grand honneur au Syndicat d'initiative de Metz, principal organisateur d'une manifestation à laquelle le département tout entier s'est intéressé. Le déploiement de nos forces aériennes a fait sur les populations une impression profonde. Depuis cinq ans bientôt, Metz s'endort chaque soir au ronflement de nos avions en manœuvre nocturne ; mais elle n'est point blasée : le passage de nos escadrilles au-dessus de l'ancien repaire des « Zeppelins » est toujours pour elle un signe de confiance et de sécurité. Aucun accident ne fut à déplorer, du moins à Metz, au cours de cette exhibition géante. Les pilotes des deux appareils qui tombèrent à Marly et à Marange eurent la chance de s'en tirer indemnes. Mais il n'en fut malheureusement pas de même pour un avion militaire qui, quittant Malzéville pour Metz, s'abattit en flammes et dont les deux occupants furent carbonisés.

Le 21 juin c'était au tour de Nancy d'accueillir des visiteurs de la Lorraine désannexée. Sous les auspices du « Cercle pédagogique » de Montigny-les-Metz, 600 instituteurs et institutrices de la Moselle, venus des cantons les plus reculés du département, visitèrent l'ancienne capitale ducale. A l'arrivée du train spécial, il y eut réception à la Salle Poirel. En termes très énergiques Me Mengin, maire de Nancy, souhaita la bienvenue aux excursionnistes. Puis M. Laurent, professeur à la Faculté des Lettres, fit sur la nation française et son caractère propre une conférence très fine, extrêmement goûtée d'un auditoire, vite mis en confiance et bientôt vibrant. Après une trop rapide visite, par groupes, de la ville et des musées, la caravane se reforma place Stanislas pour monter en tramways jusqu'à Gentilly, colonie scolaire de la ville de Nancy, où un banquet fut servi. Les toasts furent nombreux, l'on écouta plusieurs d'entre eux avec une particulière émotion : M. Houmel, directeur d'école à Merlebach, apporta à Nancy un message « de paix, de concorde, d'union » et s'adressa à ses collègues : « N'oublions pas que nous faisons partie d'un grand pays dont l'histoire englobe la nôtre, et que toute idée de régionalisme poussée trop loin conduit au particularisme. » M. Renault, directeur de l'Instruction publique en Moselle qui, avec ses dix inspecteurs primaires, avait amené à Nancy la caravane, prononça un très beau discours, véritable salut de Metz à Nancy, jetant comme les bases d'une nouvelle fraternité lorraine. « Où ironsnous, éducateurs alsaciens et lorrains, chercher... des inspirations purement françaises ? Evidemment ce n'est pas vers le Nord ou vers l'Est que nous devons nous tourner, mais plutôt vers l'Ouest ou vers le Sud ; nous autres, habitants du plateau lorrain, en remontant nos rivières, dans les hautes vallées, nous finirons par trouver des sources limpides; qu'aucun germanisme jamais ne troubla... » M. Adam, recteur de l'Académie de Nancy, lui répondit avec une égale émotion et rendit à Metz le salut de la cité voisine qui ne l'oublia jamais. Une fois encore on sentit passer sur l'auditoire, debout pour chanter « La Marseillaise », le frisson des lendemains de l'armistice et l'enthousiasme de la libération.

Les conséquences d'une telle visite peuvent être grandes pour l'union des cités et l'accord des deux départements. Ce fut une de ces manifestations qu'ici même, nous souhaitions voir nombreuses, il y a deux mois. Mais était-il nécessaire, au cours de la cérémonie, d'évoquer un instant, même pour le déclarer terminé, le schisme qui naguère séparait en deux clans le corps enseignant primaire de la Moselle ? A la plupart des Nancéiens, l'allocution du représentant des instituteurs « du cadre général » venus de l'intérieur a paru singulière. Les membres « du cadre local » qui ont visité Nancy n'ont pas entendu faire une manifestation politique, mais seulement prouver leur bonne camaraderie. C'est sur ce terrain solide de l'entente entre instituteurs qu'il faut maintenir le sens d'une telle excursion. Des commentaires précipités ne feraient qu'affaiblir sa portée réelle. Il est certain, d'autre part, qu'on a bien fait d'éviter au cours de cette journée, toute parole qui put paraître inamicale pour la capitale de l'Alsace. Nul n'ignore que c'est de l'Académie de Strasbourg et non de celle de Nancy que dépend le département de la Moselle. Maintenons donc à l'excursion du 21 juin son caractère historique et amical et n'imaginons pas qu'elle suffira à cimenter une Grande-Lorraine (où l'Alsace n'aurait rien à voir), ni à faire cesser toute trace de dissension dans le personnel enseignant. C'est en aimant la France avant tout, en s'abreuvant aux mêmes sources, que les instituteurs de la Moselle, sans distinction d'origine, finiront par se sentir vraiment frères, et fils de la même mère.

Il a gelé le 25 avril et le 18 mai ; le 15 juin, aux environs de Metz, il faisait o degré à deux mètres du sol. Les vignes, déjà si éprouvées par la température, sont dévastées par le rougeot. Mais depuis, le soleil rattrape le temps perdu, et du moins nous avons

des fraises ! On en a même rarement tant vu. Partout circulent en ville des voitures chargées des petits paniers neufs où les fruits sont transportés, les vanniers sont sur les dents. On voit revenir le lendemain les voitures chargées et les paniers maculés et parfumés à souhait. Il y a des fraises partout : aux étalages, chez les fabricants de conserves d'où s'échappent des buées odorantes, sur le tablier des commères et la bouche des petits enfants. Metz tout entier sent la fraise, de la gare centrale à Woippy. Le marché de la place Saint-Etienne est la cassolette centrale d'où émanent tous ces parfums. Chassés par la brise ils s'en vont même caresser les narines du vieux Guillaume de pierre au portail de la cathédrale. Peut-être songe-t-il aux bonnes fraises de Metz et d'Urville, décidément trop vertes pour son impérial gosier, et qui mûrissent si bien depuis qu'il préfère les tulipes.

Metz, le 5 juillet 1923. André GAIN.

Chronique des Vosges

Les troublantes et pénibles affaires de ventes et de truquage dont la presse nous entretient depuis quelque temps, me font revenir à nouveau sur un sujet dont mes lecteurs ont dû trouver que j'abusais un peu — bien que je ne l'aie pas encore épuisé — mais que les événements semblent justifier. J'ai, en effet, déjà préconisé ici le respect des vieux papiers et des vieilles pierres ; j'ai signalé l'indifférence dans laquelle somnolaient, trop souvent, ceux à qui est confiée leur sauvegarde, et j'ai même stigmatisé le vandalisme moderne, ignorant ou intéressé, destructeur de notre patrimoine artistique.

Deux maux, je le répète, sont à conjurer, l'ignorance et la cupidité : pour celle-ci c'est l'affaire à la loi ; pour l'autre, le remède est plus délicat à appliquer, car il faut que le malade veuille bien s'y prêter, et que l'ignorant consente à s'instruire.

Bien que parmi les souvenirs du passé, il y ait lieu de distinguer, les belles choses, les œuvres d'art, dont la vue procure une jouissance, qui provoquent un sentiment d'admiration pour leurs auteurs, et les monuments archéologiques, d'une esthétique moins parfaite, quelquefois rudes, naïfs, moins compréhensibles pour tous, les uns et les autres ont une incontestable utilité.

L'Administration des Beaux-Arts a cru devoir maintenir dans le cadre de la localité où elles avaient été, sinon conçues, du moins conservés depuis des siècles, les objets mobiliers, les œuvres d'art civils ou religieux qu'elle déclarait monuments historiques ; elle a estimé, à juste titre, que les exiler dans les musées où ils voisineraient avec d'autres qui leur eussent été parfaitement étrangers, eût été un non-sens. Ils conservent, dans le milieu historique qui les a fait participer à la vie morale et matérielle de la cité, une saveur qu'ils perdraient dès qu'ils seraient placés sur un socle ou dans une vitrine.

Mais cette concession à la vérité historique et à la tradition, ce respect topographique ont pour conséquence de créer des obligations à ceux qui ont la garde de ce passé local. Les administrations municipales, qu'il s'agisse d'archives, de monuments sis sur le territoire de la commune, ou d'objets d'art et d'antiquité que l'Etat a placés sous la protection de la loi, ont le devoir impérieux de veiller à leur intégrité et d'apporter à la conservation de cette propriété collective, un soin aussi jaloux que s'il s'agissait d'un bien privé.

Mais tout ne peut être classé, et il existe dans presque toutes les communes, des fragments de sculpture, des pièces de mobilier religieux ou profane qui n'ont pas, jusqu'alors, obtenu le titre officiel et protecteur de monuments historiques. Il ne doit pas s'ensuivre que ces pierres sculptées ou ces meubles puissent être à la merci d'entreprises commerciales, et il serait à souhaiter qu'un autre sentiment que la « crainte du gendarme » s'opposât à des offres pécuniaires, même tentantes.

Malheureusement, je sais, par expérience, que les vieux papiers comme les vieilles pierres ne provoquent trop souvent que des sourires ironiques ou des haussements d'épaules, et que ce dédain va également à ceux qui s'y intéressent et en prennent la défense. L'ignorance enfante l'indifférence.

Pour secouer la seconde, il faut commencer par remédier à la première et je conviens que ce n'est pas chose très aisée. Les lectures sont à écarter à priori. Il ne faut pas songer davantage à organiser dans la campagne des conférences sur un sujet aussi spécial ; en supposant même que l'on suscitât des bonnes volontés pour en assumer la charge, je douterais fort de leur succès ; des préoccupations plus absorbantes et issues d'un intérêt plus immédiat en détourneraient les auditeurs.

Mais sans aller si loin, je verrais fort bien les personnes instruites du village ou du bourg, en l'espèce, l'instituteur ou le curé, tous les deux même, signalant, lorsque l'occasion s'en présente, à leurs compatriotes, l'existence d'abord et l'intérêt de tel ou tel monument, de tel ou tel objet, indiquant leur date approximative lorsqu'un millésime n'y est pas gravé, leur rôle, leur place dans l'histoire locale, et provoquant par ce moyen, un mouvement de curiosité.

A l'école même, où pendant un moment, on préconise, très sagement, l'introduction de l'histoire locale, ne serait-il pas opportun de dire aux élèves ce que l'on sait de leurs ancêtres, de les emmener, par, exemple, voir le tronçon de voie romaine qui subsiste, de leur « montrer » l'église de leur village, lorsqu'elle est ancienne et de style, — je dis montrer, parce que nombreux sont ceux qui y entrent depuis des lustres sans l'avoir même regardée, — leur faire comprendre la science et l'habileté du maçon et de l'appareilleur qui ont su tailler, élever et assembler les piliers et les voûtes, leur vanter la conscience et le « métier » qu'a déployés le vieux « huchier » qui a fait le confessionnal, la chaire ou les stalles, leur faire admirer l'art prestigieux du peintre-verrier qui a, en une mosaïque de verres de couleur, composé dans la fenêtre du sanctuaire les tableaux translucides qui y sont enchâssés. Je crois cette pratique féconde en résultats : la curiosité, éveillée dans de jeunes cerveaux par ces notions toutes nouvelles pour eux, se changera rapidement en intérêt ; ayant appris à connaître ces souvenirs du passé local, ils seront plus enclins à en prendre plus tard la défense, et leur résistance sera un moyen plus efficace peut-être que bien des mesures légales, à opposer au vandalisme et aux aliénations scandaleuses.

Je crains d'avoir émis une opinion bien subversive. Et cependant. je ne vois pas là un surcroît de besogne pour les maîtres ; au lieu de leçons de choses uniquement données sur des objets inertes, ce seraient des causeries vivantes, familières, en présence de souvenirs historiques également familiers, et un hommage rendu à un passé fécond.

Qu'on me permette de reprendre ici, en l'appliquant et en le réduisant à l'échelle de la petite patrie, sans toutefois en amoindrir la portée, ce que le Ministre de l'Instruction publique disait, il y a deux ans, à la cérémonie du Centenaire de l'Ecole des Chartes, et qui synthétise parfaitement la valeur des souvenirs du passé. C'est honorer la France, en montrant non seulement ce qu'elle a fait depuis quatorze siècles, mais aussi ce qu'elle a pensé, ce qu'elle a senti, ce qu'elle a exprimé, dans la langue forte et précise des légistes, dans l'émouvante poésie des chansons de geste, dans l'envolée des cathédrales et la grâce élégante des châteaux, dans ce fourmillement merveilleux d'œuvres d'art, où la patrie tout entière est racontée et exaltée, depuis la douceur de ses paysages jusqu'à la probe ingéniosité de ses artisans et la grandeur de ses héros.

Or, faire connaître et aimer la petite patrie, n'est-ce pas apprendre à faire aimer la grande, et notre patrimoine artistique n'est-il pas une des raisons d'être de cet attachement ?

Epinal, 10 juillet 1923. André PHILIPPE.



Chronique luxembourgeoise

Les lettres et le théâtre luxembourgeois sont en grand deuil. Demy Schlechter fut enlevé, le 13 juin, à l'affection de sa femme, de ses cinq enfants et de son vieux père, à l'âge de 39 ans, par une pneumonie, après quelques jours de maladie seulement. Tous les journaux sans distinction furent unanimes à déplorer la disparition prématurée de ce poète des humbles. Son talent fut réel et le volume de ses *Vio'leu* (violettes) atteste une grande maîtrise de notre langue abâtardie par l'infiltration de nombreuses expressions étrangères. Il ne vivait que pour le beau et sa force de persuasion fut prodigieuse. Il y a à peine une douzaine d'années qu'il fut connu, lorsqu'il entra dans les rangs de la *Letzeburger Nationalunio'n* (union nationale luxembourgeoise) au sein de laquelle il assuma le rôle de régisseur des soirées artistiques et littéraires, dont la carence actuelle est vivement déplorée par tous les amateurs de poésie et de théâtre luxembourgeois. L'enterrement du pauvre Demy, comme tout le monde le nommait, fut une manifestation de sympathies des plus ardentes, car ce fut accompagné d'une assistance innombrable qu'il fut conduit à sa dernière demeure dans l'après-midi du 15 juin.

A ses obsèques, au milieu d'une foule émue, deux discours furent prononcés. Le premier par M. René Hemmer, au nom de la Fédération des Sociétés dramatiques luxembourgeoises, dont il fut le promoteur et le premier président. Un second discours fut prononcé, au nom de la *Letzeburger Nationalunio'n*, par le Dr Lucien Konig, professeur de langues à l'Ecole industrielle et commerciale. Ce discours d'une tenue impeccable et d'une envolée superbe est un des plus beaux que les Luxembourgeois aient entendus prononcer dans leur parler national. Mon excellent ami Konig retraça la carrière poétique de l'inoubliable poète des *Vio'leu*, dont il fut l'ami intime. Un numéro spécial de la *Natio'n* consacré à la mémoire de Schlechter a été publié. Une souscription est ouverte pour l'érection d'un monument sur cette tombe trop tôt ouverte.

A propos du centenaire de *Louis Pasteur*, la Société des Naturalistes luxembourgeois a publié une plaquette de 92 pages du Dr Ed. Pierret et donnant, outre la biographie de Pasteur, les discours prononcés par MM. Médinger, Heuerte, Guot, Faber, le docteur Knaff et Klein lors de la célébration du centenaire de Pasteur par les naturalistes.

Les fêtes d'amitié franco-luxembourgeoise qui se déroulèrent à Thionville, le 17 juin, avaient attiré une foule considérable. La plaque commémorative placée dans l'église paroissiale et inaugurée à cette occasion, sous le parrainage de Mme Guy de Wendel et du Président de la Chambre luxembourgeoise, M. Franz Altwies, perpétuera la mémoire des enfants de Thionville morts pour la France de 1914 à 1918.

L'amitié franco-luxembourgeoise a été définitivement consacrée par un geste inoubliable de M. Millerand. Le 28 juin, S. E. M. Armand Mollard, ministre de France à Luxembourg, accompagnée du lieutenant-colonel Nogués de la maison militaire du président de la République a remis à Leurs Altesses Royales, Mme la grande-duchesse Charlotte et Mgr le prince Félix de Bourbon-Parme et de Luxembourg, de la part de M. Millerand, les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur. La grande-duchesse a conféré au ministre de France, M. Mollard, le grand-cordon d'Adolphe de Nassau et au lieutenant-colonel Nogués, la croix de commandeur de l'ordre national de la Couronne de Chêne.

Dans une de mes précédentes chroniques, parlant de la présence prolongée des troupes françaises à Luxembourg et de leur départ prévu pour un avenir plus ou moins rapproché, j'ai émis l'hypothèse que la question de la *réorganisation de notre armée nationale* devait avoir fait de grands progrès. Mes suppositions n'étaient pas trop mal fondées, car depuis trois semaines la Chambre des Députés se trouve saisie d'un projet en ce sens, sur lequel je reviendrai.

La ville de Dudelange, la première du pays en ce qui concerne la prophylaxie antituberculeuse a inauguré, le 1er juillet, le premier sanatorium pour femmes, sous les auspices et avec le concours effectif de la Ligue luxembourgeoise contre la tuberculose. Cette ville possède maintenant tous les services désirables pour combattre avec efficacité le terrible fléau.

L'Office de statistique du Grand-Duché communique les résultats du recensement de la population du pays opéré fin décembre 1922. D'après ces renseignements, la population totale serait de 261.985 habitants dont 33.436 étrangers. A titre d'information, nous donnons les chiffres de la répartition de la population suivant les nationalités : De nationalité luxembourgeoise : 227.331 ressortissants. Le reste se répartit comme suit : Allemands 15.501 ; Belges 3.695 ; Français 4,335 ; Italiens 6.170 ; Autrichiens 358 ; Danois 13 ; Anglais 38 ; Espagnols 67 ; Hongrois 93 ; Norvégiens 2 ; Hollandais 164 ; Polonais 485 ; Portugais 8 ; Roumains 8 ; Russes 188 ; Suédois 4 ; Suisses 181 ; Tchécoslovaques 165 ; Turcs 9 ; Yousgoslaves 13 ; etc. etc..

Ces chiffres sont ceux du 1er décembre 1922. A remarquer le nombre particulièrement considérable de ressortissants de nationalité allemande.

La disposition de la Foire sera complètement changée cette année. En outre la ville a pu s'assurer l'appareillage d'éclairage électrique qui a fait de la foire de Nancy une des plus réussies de France.

A l'occasion du *centenaire de Dicks*, le grand poète national, le ministre de l'Instruction publique, M. Bech, vient d'envoyer aux administrations communales une lettre-circulaire disant que « le centième anniversaire du poète national Michel Lentz a été célébré le 21 mai 1920 par une fête scolaire. Il est nécessaire que le 24 juillet prochain le centenaire de la naissance d'Edmond de la Fontaine, qui est devenu sous le nom de Dicks le poète favori du peuple, soit célébré également dans les écoles de manière digne. A cet effet, l'après-midi du 24 juillet devra être consacré dans toutes les écoles primaires et primaires-supérieures du pays à la langue et à la poésie de la patrie. L'instituteur ou l'institutrice commémoreront avant tout le poète par quelques paroles de gratitude, puis seront lus des fragments choisis de l'œuvre du poète. Il est souhaitable que les administrations communales se fassent représenter à cette fête scolaire pour en rehausser l'éclat.

Luxembourg, le 9 juillet 1923 Gustave GINSBACH.

Association des écrivains lorrains

Une intéressante association vient de se fonder à Nancy dans le but de réunir les écrivains lorrains et d'étudier les conditions et les moyens qui permettront d'aider à leur développement et à la diffusion de leurs œuvres.

Cette association, dont les statuts ont été débattus mardi dernier dans une des salles de l'ancien couvent de la Visitation, devant une assistance nombreuse et choisie, recevra sur la présentaaion de deux parrains et sur la justificaton de leurs titres, les écrivains de la région lorraine (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges, Bassigny lorrain), auxquels pourront se joindre les écrivains de langue française du grand-duché de Luxembourg.

Association essentiellement régionale et exclusivement professionnelle qui aura son siège à Nancy, sous la direction d'un comité composé de vingt membres choisis dans toute la Lorraine et d'un bureau qui comprendra un président, quatre vice-présidents (un par département), un secrétaire général, un secrétaire adjoint, un trésorier et un archiviste. Ce nouveau groupement est appelé par son importance, son étendue et son utilité, à rendre les plus grands services tant au point de vue des relations des écrivains lorrains entre eux qu'à celui du renom des lettres dans la région et hors de la région.

Nous reviendrons sur les décisions qui seront prises au cours de la prochaine assemblée générale. Qu'il nous suffise d'annoncer que le bureau provisoire est ainsi composé : MM. Charles Sadoul, directeur du *Pays lorrain*, président ; Pierre Boyé, vice-président ; Pierre Xardel et André Rosambert, secrétaires ; André Hanus, trésorier ; René d'Avril, archiviste.

Le Comité sera complété lorsque les sections locales auront désigné ceux qui devront faire partie de ce comité :

Remarqué dans l'assistance, la présence de MM. Robert Parisot, Emile Duvernoy, commandant Lalance, Hippolyte Roy, Goutière-Vernolle, Emile Chantriot, Léon Tonnelier, Mauljean, chanoine Eugène Martin, Emile Nicolas, capitaine Garçot, Georges Legey, Jacques Riston, Amand Terrière, Charles-André Doley, L. Davillé (Bar-le-Duc), Moussat (de Metz), abbé Chatton, Gérardin, Bouchot, Arthur Diderrich, H. Dassigny (Mirecourt), etc.

Plus de cent adhésions ont été déjà recueillies dans la région lorraine et parmi les écrivains d'origine lorraine habitant Paris.

Les livres

Souvenirs d'un officier de la Grande Armée, publiés par Maurice Barrès, son petit-fils (Paris, Plon-Nourrit, in-16, 1923). — Notre éminent compatriote vient de publier les Mémoires de son grand-père, « tableau succinct des journées de marche et de séjour dans nos villes et villages de garnison et de passage dans les camps et les cantonnements, tant en France qu'en Allemagne, en Pologne, en Prusse, en Italie, en Espagne et en Portugal ». Ce volume qui depuis longtemps était annoncé par Maurice Barrès à ses amis était attendu des lettrés. L'ouvrage embrasse la période du 27 juin 1804 au 6 juin 1835 ; la préface qui le précède ajoute des pages d'un lyrisme très noble et très profond à l'ensemble de l'œuvre de celui que nous considérons comme le premier écrivain français de l'heure présente.

Avec un accent d'émouvante sincérité, Maurice Barrès évoque le temps où son père lui montrait, écrit-il, « ces cahiers olivâtres, couleur de l'uniforme des chasseurs de la garde et couleur aussi des lauriers d'Apollon que j'admirai, il y a huit ans, au vallon de Daphné, près d'Antioche, de Syrie ». Le maître-écrivain ajoute que c'était l'époque où il ne connaissait pas tout le prix de ces feuillets et où il ne sentait pas sa profonde parenté avec son grand-père. « Il faut du temps, dit-il, pour que nous discernions le fond de notre être. A cette heure la reconnaissance est complète ; je ne me distingue pas de ceux qui me précédèrent dans ma famille, et certainement les meilleurs moments me sont plus proches qu'un grand nombre des jours et des années que j'ai vécus moi-même et qui ne m'inspirent que l'indifférence la plus dégoûtée » Avec ce don puissant de styliste qui augmente sans cesse notre admiration, avec ce talent original et personnel qui continue de servir la cause de la Lorraine liée aux destinées de la France éternelle, le professeur d'énergie nationale magnifie le fond de silence tragique des paysages mosellans. « Près de la rivière, quelques cris d'enfants effrayaient les poissons ; les oiseaux chantaient, sans auditoire ; les cloches des villages sonnaient à toute volée et semaient à tout hasard leurs appels séculaires... Ainsi je songe, au cimetière, près de la tombe de mes parents. Quelques hauts peupliers décorent ce champ du repos et je les regarde frissonner sous le vent. Dans la campagne, au loin, le même coup de vent met en émoi les bois des côtes et les vergers des mirabelliers. Chacun de nous est pareil à l'une quelconque de leurs feuilles. Ardeur pour conquérir un surcroit de sève et de lumière et puis, soudain, le détachement et la mort... ».

Le grand père paternel de Maurice Barrès est né en 1784 à Blesle, en Auvergne, d'une cienne famille de notaires et de médecins. Après sa carrière militaire bien remplie, il

vint prendre place, à Charmes, au foyer d'une famille lorraine aussi sédentaire que la sienne et devenu veuf ne songea même pas à rejoindre sa province natale. Quand il eut achevé de recopier son *Itinéraire,* il se mit à écrire successivement une histoire de la province d'Auvergne et une histoire du duché de Lorraine. « C'était un homme, nous dit encore son petit-fils, qui avait plus d'éducation que d'instruction, mais une vive curiosité d'esprit... On croirait son attention toute enfermée par les soins du service et dans l'horizon de son étape, mais çà et là une note nous révèle ce qu'il avait en outre dans l'esprit ». On songe en lisant ses *Souvenirs* aux *Mémoires* de Marbot et aux *Cahiers* du Capitaine Coignet, mais il n'a, poùr son honneur, ni le défaut de vantardise du premier, ni l'esprit un peu simpliste de l'autre.

La carrière de Jean-Baptiste-Auguste Barrès fut aussi simplement que noblement remplie. Admis aux vélites de la garde, le 18 mai 1804, il arriva à Paris le 7 juillet. Le 2 décembre, il assista à la cérémonie du sacre de Napoléon Ier et ce spectacle « resta gravé dans sa mémoire toute sa vie » ; le 6, il fut à la distribution des aigles sur le Champ-de-Mars. Le 15 janvier 1805, J.-B. Barrès fit partie des détachements de vélites dirigés sur l'Italie. A Milan, il assista le 26 mai au couronnement de Napoléon et quitta cette ville le 11 juin pour rentrer à Paris, d'où il partit bientôt pour la campagne d'Allemagne. Il prit part à la bataille d'Austerlitz et rentra à Rueil le 20 février 1806 pour y rester sept mois. Le 20 septembre, il fit partie des troupes dirigées contre la Prusse et se battit à Iéna. Avec l'Empereur il entra, le 27 octobre, à Berlin où il resta près d'un mois. J.-B. Barrès décrit ensuite la marche de l'armée française à la rencontre des Russes et la sanglante bataille d'Eylau. A Finckenstein, Napoléon visita le camp et adressa la parole à J.-B. Barrès, après avoir goûté la soupe. Le vaillant soldat se battit ensuite à Heilsberg, à Friedland et à Tilsitt. Après la rentrée triomphale de la Grande-Armée, à Paris, J.-B. Barrès eut enfin la satisfaction d'être nommé sous-lieutenant le 1er janvier 1808. De Neuf-Brisach, où il avait rejoint le dépôt du 16e léger, le jeune officier fut brusquement envoyé à Rennes en mai 1808 et dirigé de là sur Belle-Ile-en-Mer. Nommé lieutenant, il fit la campagne d'Espagne et de Portugal de 1810 et ne rentra en France que le 27 avril 1811. Détaché à l'île de Groix, Barrès fut promu capitaine le 19 avril 1812 et rejoignit la Grande-Armée au début de 1813. Capitaine des voltigeurs, il reprit pour la troisième fois la route d'Allemagne, assista au combat de Lutzen, reçut le 18 mai 1813 la Croix de la Légion d'honneur, participa à la bataille de Bautzen et à celle de Leipzig qui marqua la fin de l'apogée napoléonienne. Puis ce fut la retraite jusqu'au Rhin, le siège de Mayence, la rentrée en France, la première Restauration. Mis en congé de semestre en novembre 1814, Barrès rejoignit le 44e de ligne en Bretagne, où, pendant les Cent-Jours, son régiment fut chargé de la défense de Brest contre une une attaque toujours possible des Anglais.

Du régime de terreur blanche qui marqua la seconde Restauration, J.-B. Barrès a fait un émouvant récit. Il montre les transformations profondes de l'esprit des Français après la chute de l'Empire et les vexations multiples dont furent victimes les officiers soupçonnés de tiédeur à l'égard de Louis XVIII. « Il fallait alors, écrit-il, être chaud royaliste, chaud jusqu'à l'extravagance ». Poursuivi à la suite d'une dénonciation, il fut cependant promu capitaine de grenadiers, puis, en octobre 1815, commandant de la légion de la Haute-Loire, il rejoignit celle-ci en mars 1817 à Strasbourg et tint successivement garnison en 1818-1819 au Puy, à Grenoble et à Montlouis. Puis comme tant d'autres officiers, Barrès fut mis en demi-solde en décembre 1820. En 1823, il revint tenir garnison à Paris fit des séjours à Dunkerque, Lille, Gravelines, puis fut envoyé à Nancy, où il arriva le 17 octobre 1827 et où l'attendait l'événement qui allait transformer son existence. « C'est la garnison la plus agréable et une des meilleures de

France. Les femmes de Nancy sont citées pour leur bon goût, la recherche dans la composition de leurs toilettes et l'art de les bien porter ».

Le grand-père de Maurice Barrès se maria le 3 juillet 1827 et fut nommé commandant le 18 novembre de la même année, mais il ne quitta pas la capitale lorraine qu'il « affectionnait pour son agrément et son voisinage de Charmes ». Le 12 mai 1828, le jeune ménage put se réjouir de la venue d'un fils. En mai 1829, le chef de bataillon partit avec son régiment pour Paris où il se trouva pendant la Révolution de 1830. Il a fait de ces événements tragiques un récit douloureux et émouvant. Après l'avènement de Louis-Philippe, J.-B. Barrès partit pour l'Alsace le 1er octobre, alla à Wissembourg, puis à Strasbourg, où les journées révolutionnaires de Paris avaient eu un grand retentissement.

Bien que proposé pour le grade de lieutenant-colonel, J.-B. Barrès vit venir avec joie ses trente années révolues de service. « Ainsi s'est terminée une carrière qui, si elle n'a pas eu un grand éclat, a été du moins utile à la France et honorable pour moi. » J.-B. Barrès se retira définitivement à Charmes, pour se consacrer à l'éducation de son jeune fils ; il y mourut quatorze ans plus tard, en janvier 1849.

Tel est dans ses traits essentiels le précieux et intéressant manuscrit que Maurice Barrès a bien fait de publier. Ces mémoires abondent en souvenirs utiles ; le récit est captivant et à un siècle de distance, on ne peut se dérober à l'attrait de ces feuillets. Que révèle cet *Itinéraire ?* C'est qu'aux insuffisances d'organisation et d'administration dont souffraient les soldats du Premier Empire sur les routes d'Europe suppléaient une parfaite camaraderie des dons d'initiative et d'ingéniosité individuelle, que nous avons nous aussi utilisés pendant la grande guerre. L'ouvrage montre également à quel degré les troupes de Napoléon avaient le sentiment de l'honneur et du devoir et de l'auteur, nous dit Maurice Barrès, en bon fils de Lorraine, « c'était un soldat de la Grande Armée, un de ces hommes grandioses et simples, un éternel trésor pour notre race. » A cent ans d'intervalle, les deux Barrès ont marqué leur place dans l'histoire nationale.

Maurice TOUSSAINT.

Henri GRAPPIN, *Histoire de la Pologne* (Paris, librairie Larousse). 446 pages in-16, cartes. — Le souvenir de Stanislas Leszczinski est assez populaire en Lorraine pour qu'une histoire de la Pologne soit favorablement accueillie par nos compatriotes. Le travail de M. Henri Grappin, professeur à l'Ecole des langues orientales, qui comble du reste une véritable lacune historique, offre une remarquable vue d'ensemble sur le nouvel Etat, dont la victoire de 1918 a provoqué la résurrection politique.

En portant son attention sur le XIXe siècle, l'auteur s'est efforcé de démontrer que si, après les scandaleux partages de 1792, 1793 et 1795, l'Etat polonais a disparu, la question polonaise a subsisté et a joué dans les événements continentaux du dernier siècle un rôle considérable que l'influence de l'historiographie allemande et russe a cherché à diminuer. Dans cet ouvrage, M. Grappin a indiqué l'importance du problème polonais dans les événements de 1870 et les vices fondamentaux de l'alliance franco-russe. L'éminent historien rappelle avec intérêt la place énorme qu'ont tenue les affaires de Pologne dans les préoccupations de Bismarck, l'attitude britannique systématiquement favorable à la politique prussienne du côté de la Vistule et la constante soumission de Petrograd aux vues de Berlin.

C'est un très beau livre qui éclaire d'un jour nouveau la genèse des faits qui ont abouti à la catastrophe européenne de 1914 et où sont définies les nécessités profondes qui ont engendré l'alliance franco-polonaise, dont tous les Lorrains désirent la consolidation et le resserrement dans l'Europe de demain.

Maurice TOUSSAINT.

Charles RENEL, *Le Décivilisé* (roman), Paris, Flammarion. 247 pages in-16 (6 fr.). — Le bagage littéraire de notre compatriote spinalien, M. Charles Renel, est déjà fort important. Directeur de l'Enseignement à Madagascar, il a consacré à cette île, un peu mystérieuse encore, plusieurs volumes. De l'un d'eux, René Perrout, son ami, a rendu compte ici-même (*P. L.*, 1910, p. 714) et en a dit tout le charme et tout l'intérêt. C'est à Madagascar aussi que M. Renel a situé ce roman. On y trouve l'histoire d'un jeune licencié ès lettres, Adhémar Foliquet, qui, débarqué pour coloniser, échoue dans un village indigène et y enseigne les jeunes Betsimisarak. A leur contact, il comprend que l'Européen s'encombre de besoins inutiles. Sous un climat plein de douceur, sur une terre qui ne ménage pas ses dons, il mène une vie calme et sans ambition. Il n'est pas loin du bonheur qu'on poursuit en vain dans l'agitation des villes. Mais voici la grande guerre, la France le rappelle et Adhémar Foliquet rejoint le 37e d'infanterie. Cette simple aventure est contée joliment, dans un style alerte, non sans une ironie doucement voilée, par M. Renel. On trouvera, dans ce livre, de délicieux paysages, des tableaux charmants, des peintures pittoresques des mœurs de la grande île. Ce livre, publié sous le parrainage de M. Louis Bertrand, c'est un des meilleurs de notre littérature coloniale.

Lieutenant-colonel Albert CARRÉ. *Les engagés volontaires alsaciens-lorrains pendant la guerre.* Paris, E. Flammarion, 159 pages in-16, 66 illustrations (6 fr.). — Cet ouvrage pourrait avoir pour sous-titre « le livre de la fidélité ». J'en conseille fortement la lecture à certains esprits chagrins qui trouvent que, de l'autre côté des Vosges, l'assimilation complète se fait trop lentement, ou qui s'émeuvent exagérément à l'écho de petits incidents qui, le plus souvent, ne sont que de superficiels et légers malentendus. Après avoir lu dans ce volume le récit des actes d'abnégation ou d'héroïsme, accomplis par nos frères séparés pour servir leur vraie patrie, on ramènera ces petits incidents à leur valeur. Nul n'était mieux qualifié pour écrire ce livre que M. Albert Carré, lieutenant-colonel du cadre de réserve, originaire de Strasbourg. Dès 1913, sur ses indications, l'état-major général de l'armée avait prévu les mesures permettant aux Alsaciens-Lorrains de trouver en cas de guerre, les moyens de servir la France. Dès cette époque, M. Carré avait entrepris aux pays annexés, une discrète propagande, s'y était ménagé des intelligences et avait fait donner aux autorités de la frontière les instructions voulues. Aux premiers bruits de guerre, affluaient à Nancy, à Epinal et surtout à Besançon les évadés d'Alsace. Parmi eux se trouvaient le Dr Bucher, Spinner, Jean, collaborateurs du lieutenant-colonel Carré dès 1913, Hansi, Zislin et d'autres qui, au cours de la guerre, rendirent de si utiles services. Au total, de 1914 à 1918, 17.500 Alsaciens-Lorrains signèrent un engagement dans nos armées. Au cours des hostilités, l'œuvre devint plus compliquée. Un service spécial fut créé au ministère de la Guerre et sa direction fut confiée au lieutenant-colonel Carré. Il eut à s'occuper de nombreux déserteurs ou prisonniers alsaciens-lorrains qui bénéficièrent d'un régime spécial dans les dépôts de Saint-Rambert ou de Lourdes. Il eut à pourvoir au rapatriement de 5.861 prisonniers alsaciens-lorrains qui, de 1916 à 1918, furent ramenés de Russie en France. Il eut à susciter l'organisation de bataillons de zouaves, pour recueillir les *annexés* qui ne pouvaient être maintenus sur le front français où leur accent ou bien leur ignorance de notre langue les auraient désignés aux représailles. Ce service sut être à la hauteur de sa tâche. C'est tout cela qui est raconté dans cet excellent livre qui est loin d'être un sec rapport. On ne peut se défendre d'une poignante émotion en lisant quelques-uns des épisodes qui y sont racontés et fort bien racontés. Comme le dit M. le général de Castelnau dans sa préface : « Ces pages si vraies et si émouvantes... seront lues et relues avec le plus vif intérêt, que dis-je, un intérêt passionné, sur les deux versants des Vosges ; elles seront un sujet d'édification et d'exaltation patriotique au regard des générations présentes et à venir. »

Georges GRANDJEAN, *Les Dépravées. Satire.* Paris, Editions « Roman nouveau », 190 pages, in-16. — Comme le dit l'auteur dans son avertissement, ce « livre ne satisfera point les goûts de ceux qui l'achèteront avec le secret espoir d'y trouver des pages licencieusee ». On n'y lira que des dissertations philosophiques sur le rôle de la femme. Selon notre compatriote M. Grandjean, elle ne doit pas sortir de celui qui lui a été assigné depuis des siècles par la nature même. Est-ce bien la nature ? En allant jusqu'au bout des conclusions de l'auteur, il faudrait dire que Jeanne d'Arc, Madame de Sévigné, Madame Curie, et tant d'autres, eurent grand tort de ne pas se confiner dans les besognes du ménage. Au demeurant, livre curieux avec des dissertations érudites, appuyées de nombreuses références, comme aimaient à en faire les philosophes de la Renaissance. Le volume se termine par des extraits d'*Antinéa*, suite qu'a donnée M. Grandjean au livre de Pierre Benoît.

Annales de la Société d'Emulation du département des Vosges. XCVIIIe année. 1922. Epinal, 279-96, pages in-8°. — Ce volume que la Société d'Emulation publie en la 98e année de sa fondation lui fait grand honneur. Il ne contient que deux études, mais elles sont d'importance. L'une est cet excellent travail de M. Viardin sur *La Maîtrise des Eaux et Forêts de Neufchâteau*, dont nous avons déjà rendu compte, l'autre est la la deuxième partie de l'*Histoire du Chapitre de Saint-Dié*, par M. Pierre Boudet, ancien élève de l'Ecole des Chartes, directeur des archives et bibliothèques de l'Indo-Chine. Cette deuxième partie est consacrée au temporel du Chapitre. Elle est fort intéressante et d'une documentation soignée. Des renseignements précieux y sont donnés sur de nombreuses localités lorraines et sur la façon dont était administré ce riche temporel. Dans un appendice sont publiés des diplômes, bulles, chartes et documents relatifs au Chapitre de Saint-Dié. Il en est d'inédits, d'autres étaient dispersés dans divers recueils, sous une forme parfois fautive. Il était bon de les réunir ici pour la plus grande commodité des chercheurs et de rétablir leurs textes souvent mal lus autrefois. Il reste à souhaiter que cette histoire, arrêtée au XVIe siècle, soit continuée par M. Boudet, jusqu'à la disparition du Chapitre.

— Vient de paraître le fascicule II du dictionnaire du patois roman de la Moselle, par M. Léon Zeliqzon. Lettres F à M (prix : 13 fr.). On y trouvera, comme dans le premier, quantité de renseignements non seulement linguistiques mais folkloriques. C'est un livre que tout bon Lorrain doit avoir dans sa bibliothèque.

Ch. SADOUL.

Nouvelles lorraines

Nos collaborateurs. — L'Académie française a décerné partie du prix Archon-Despérouse à notre collaborateur, M. Fernand Baldenne, pour son beau recueil de poèmes : *La Croisée des routes.*

— Dans l'*Est littéraire* (juin), M. Gabriel Gobron étudie Moselly et son œuvre. Cette étude est excellente à bien des points de vue, mais nous nous refusons à voir avec notre collaborateur la moindre parenté entre l'âme lorraine et l'âme slave. On loue notre ténacité, notre réalisme, qualités (ou défauts) qui semblent assez étrangères aux Russes.

— M. Albert Depréaux vient de donner au Grand Palais, sous le patronage de la Société des Artistes français, deux conférences sur le costume de l'armée française du XVIIIe siècle à nos jours. Y assistaient notamment M. le maréchal Franchet d'Espérey, MM. les généraux Balfourier, de Monard, Brocard, etc...

— M. Jean-Julien Barbé a fait il y a quelques jours, sous les auspices des *Amis des Musées*, une intéressante conférence sur l'Hôtel de ville de Metz avec visites du bâtiment.

— L'Académie française vient d'attribuer le prix Jules Janin de 3.000 francs à l'Association Guillaume Budé, pour sa collection de traductions grecques et latines. Nous avons déjà eu occasion de signaler ici ces éditions publiées sous la firme des Belles Lettres que dirige notre collaborateur M. Jean Malye.

Nos compatriotes. — D'un interview de M. Roland Dorgelès publié par les *Nouvelles littéraires* (7 juillet). « Naturaliste ? Suis-je un naturaliste ? C'est possible, mais cela m'étonne, en tout cas mes maîtres ne sont pas là. J'ai dans le cœur l'amour de la vérité. Tenez, on m'a comparé encore à Erckmann-Chatrian : eh bien ! cela m'a rendu très fier, car je tiens l'*Histoire d'un Conscrit, Madame Thérèse*, l'*Invasion*, pour autant de chefs-d'œuvres. ».

Revues et journaux. — *Les Voix lorraines* annoncent dans leur nº 12 leur transformation en un journal d'action.

— *L'Austrasie* vient de faire paraître un nouveau numéro. On y lira avec intérêt des études du baron de la Chaise sur *un grand messin : Maurice du Coëtlosquet* ; de M. G. Betsch, sur *Trèves et le Pays de Trèves* ; de M. le capitaine Klippfel, sur *l'Esplanade et la Place Royale.* En hors texte on trouvera la reproduction d'une très curieuse statue de la Vierge (XIe siècle), jadis incrustée dans une maison de la rue Saint-Gengoult à Metz. Cette statue a été achetée par un antiquaire, le sieur Joret, probablement qui, il y a quelques jours, se trouvait encore à Metz. On dit qu'elle a pris, comme tant d'autres œuvres d'art françaises, le chemin de l'Amérique.

— M. le Dr G. Michel, à propos du centenaire de Jenner, rappelle dans la *Revue médicale de l'Est* (1er juin), le souvenir du Dr Valentin, de Nancy. Ce fut un apôtre de l'inoculation. Après une carrière aventureuse, il revint à Nancy, où il avait fait ses études médicales, en 1800. Dès cette année il expérimenta la vaccine à Nancy. Il se lia avec Jenner et entretint des relations suivies avec lui.

— Le *Bulletin de Notre-Dame de Sion*, publie d'intéressants souvenirs du grand pèlerinage de 1873.

— Le numéro de juillet des *Idées françaises* renferme des articles variés, illustration de sa devise : en dehors des partis pour la défense du génie français. (Paris, rue de Meaux, 39. Un an, 20 fr.)

— A signaler, dans la Révolution dans les Vosges (14 juillet), un curieux travail de M. E. Froment, sur l'état des propriétés de Mandres-sur-Vair, avant la Révolution. A Mandres on constate aujourd'hui, comme ailleurs, une forte diminution de la population rurale, qui a pour conséquence la constitution de grandes propriétés. M. J. Kastener indique de quelle façon furent brûlés, en 1792, les titres généalogiques dans les Vosges. Des documents très précieux disparurent ainsi.

— *La Revue Rhénane* toujours luxueuse, bien présentée, avec des études d'un haut intérêt, continue la publication du journal d'un bourgeois de Sierck où l'on trouve les documents les plus précieux pour l'histoire des mœurs à la fin du XVIIIe siècle dans notre région.

— A propos des lettres de soldats de la Révolution éditées par M. Ch. Aimond dans notre dernier numéro, signalons que des documents analogues ont déjà été publiés par M. Léon Schwab dans la *Révolution dans les Vosges* (octobre 1910) Le même a donné dans la même revue (juillet 1912) des lettres d'émigrés extraits des dossiers de la Police générale.

Charles SADOUL.

Une exposition d'Art franc-comtois

Luxeuil-les-Bains, l'antique citée si fameuse à l'époque mérovingienne et si pittoresque, aujourd'hui encore, avec sa Tour de Ville gothique et ses monuments anciens, sera prochainement le théâtre d'une imposante manifestation d'art franc-comtois.

Le peintre Jules Adler, originaire de Luxeuil et qui vient d'obtenir, cette année même, la médaille d'or du salon des artistes français, exposera ses œuvres les plus importantes. A. Muenier, membre de l'Institut et nombre d'artistes déjà célèbres enverront leurs toiles les plus remarquables. Les dentelles et les broderies de la Haute-Saône et des Vosges auront aussi leur place, ainsi que l'ameublement d'art franc-comtois. Cette exposition durera du 5 août au 20 septembre.

Puisse la vieille citée des Colomban, des Ebroïn et des Jouffroy revivre quelques-uns des beaux jours de sa splendeur passée. On sait que l'abbaye de Luxeuil fut, au début du moyen âge, l'une des écoles les plus célèbres de toute la Gaule. Au XVII[e] siècle, sa riche bibliothèque attirait encore des hommes tels que Bossuet et Mabillon. Aujourd'hui même, peu de villes offrent un tel ensemble de monuments de valeur. Les artistes franc-comtois ne pouvaient mieux choisir.

L. BARBEDETTE.

Les Lorrains à Paris

La Société des Lorrains a convoqué ses membres, à un dîner intime, le 11 juillet, à l'hôtel Lutétia, pour entendre M. Blondel, l'éminent professeur au Collège de France, qui a bien voulu accepter de donner ses impressions sur ses derniers voyages en Rhénanie et dans la Ruhr. En une causerie de quelques instants, et qui serait la meilleure réponse possible à la propagande allemande, M. Blondel a démontré que la France, ne pourra obtenir les réparations qui lui sont dues, qu'en persévérant dans la voie de la contrainte patiente, vis-à-vis d'un pays qui a oublié la défaite militaire de 1918, et qui compte sur des concours extérieurs, pour réaliser la revanche économique qu'elle a préparée avec une grande maîtrise. Sa péroraison, sur la belle phrase d'un grand Français : « La paix doit être une vertu continue », a été accueillie par les applaudissements des nombreuses personnalités lorraines, qui se sont groupées autour de M. Reibel, pour adresser à leur éminent président, M. Raymond Poincaré, l'assurance de leur profonde admiration et de leur inaltérable dévouement. Les sociétaires présents ont exprimé le désir que de nouvelles causeries, sur des sujets d'actualité, leur soient données dès la rentrée, aussi, les personnes désireuses de faire partie de ces réunions, et en même temps de donner leur adhésion à la Société, devront s'adresser à M. George Simette, secrétaire général, 28, rue Boissy-d'Anglas, à Paris (VIII[e]).

L'exil de nos œuvres d'art

La grande presse parisienne et principalement le journal *Le Matin* a entrepris une vigoureuse campagne contre certains spéculateurs qui ont pu faire entrer des sculptures habilement truquées dans nos musées nationaux, des bas-reliefs informes provenant de Mognéville, achetées à Contrisson, dans la Meuse, ont été dit-on entièrement sculptés à nouveau et ont été achetés par le Louvre. L'antiquaire Demotte, compromis dans cette affaire, a fait passer en Amérique un grand nombre de nos joyaux artistiques. La *Revue lorraine illustrée* a autrefois publiée, sous la signature de M. Emile Ambroise, une étude sur le château d'Herbéviller avec de nombreuses reproductions de sculptures de la fin du moyen âge qui ornaient cet édifice. Signalons que ces vieilles pierres : encadrements de portes, cheminées, etc., ont été acquises, il y a dix ans environ, par M. Demotte Elles ornent, sans doute aujourd'hui, quelque demeure d'un milliardaire transatlantique. Hélas ! les maigres budgets de nos musées ne leur permettent pas de lutter contre les spéculateurs et en doit assister avec résignation à l'enlèvement des vieux souvenirs artistiques de notre région.

Le directeur-gérant : Charles SADOUL.

Ancienne Imprimerie Vagner, 3, rue du Manège, Nancy.





VOYAGE DE DEUX CARMES

AU TRAVERS DE LA LORRAINE EN 1722

DANS notre bibliothèque se trouve, par voie d'héritage, un volume manuscrit datant du premier quart du XVIIIe siècle. Il contient le récit d'un voyage de Douai à Rome et retour. L'écriture en est fine, assez lisible; le style est très familier, l'orthographe capricieuse; par suite nous n'avons pas jugé utile de la reproduire en publiant la partie de cet ouvrage concernant la région lorraine.

Le volume, relié en plein veau, compte 305 pages de texte; il mesure 145 × 185 mill. et a pour titre : « *Journal du voïage de Douay à Rome et de Rome à Douay fait par les Pères Nicolas de Sainte-Rose et Aubert de Saint-Florent; Carmes* ».

L'auteur de la relation est le premier de ces deux carmes : le R. P. Nicolas de Sainte-Rose. Nous l'avons identifié : c'était, dans le monde, Gaspard Lanvin, fils de Lambert Lanvin et de sa seconde femme, Rose Deruelle.

A l'*Armorial général* de 1696, conservé a la Bibliothèque nationale, à la page 215 du volume : *Picardie* se trouve mentionné Jean-Ignace Lanvin, écuyer, seigneur de Plancques, apparemment de cette famille : *de gueules d'une fasce ondée d'argent, chargée de deux autres fasces, aussi ondées, d'azur et accompagnée en chef d'une étoile d'or à dextre et d'un croissant de même à senestre et en pointe d'une fleur de lys aussi d'or.*

Né à Douai et baptisé en la paroisse Notre-Dame de cette ville le 7 janvier 1684, Gaspard était le deuxième enfant du ménage. Sa sœur ainée, Marie-Marthe, avait épousé Antoine Tilloy et son frère cadet, Claude-Ignace avait



contracté avec Ernestine Dubreucq. Le dernier et quatrième : Vaast, né le 6 février 1688, était mort à deux ans le 25 juillet 1690 (1). Gaspard, en religion R. P. Nicolas, carme chaussé (2) du Couvent de Douai, mourut certainement avant 1751, car une suscription latine, qui se lit au feuillet de garde du volume, nous apprend que le R. P. Raphaël de Saint-Ange, humble prieur des Carmes de la Province de Gaule Belgique, avait reçu mission, du P. Nicolas, de remettre le présent récit à ses deux neveux (Arnould-Ignace-Joseph et Gabriel-Ignace-Joseph), cette relation avait été rédigée sur les instances de leur père (Claude-Ignace Lanvin précité). Cette intention fut exécutée, à Douai, le premier décembre 1751.

Les points principaux de l'itinéraire de ce voyage de dix mois, commencé le 10 août 1722 et terminé le 16 juin 1723, sont les suivants : Douai, Valenciennes, Mons, Namur, Arlon, Longwy, Thionville, Metz, Nancy, Lunéville, Baccarat, Raon, Saint-Dié, Fraize, le Col du Bonhomme, Colmar, Ensisheim, Bâle, Olter, Lucerne, le Gothard, Côme, Milan, Parme, Florence, Sienne, Viterbe, Rome, retour par Spolète, Lorette, Ancône, Rimini, Bologne, Parme, Crémone, Milan, Turin, le Mont-Cenis, Chambéry, Lyon, Beaune, Dijon, Auxerre, Sens, Melun, Paris, Senlis, Compiègne, Noyon, Ham, Péronne et Douai.

Au volume sont annexés quatre passeports ou plutôt « billets de santé ». Le premier, donné à Douai le 9 août 1722 a été « veu à Lunéville, en Lorraine, où, grâce à Dieu, il n'y a aucun danger de maladie contagieuse », le 13 septembre, par Chevrier, secrétaire. Ce même Michel Chevrier, greffier et secrétaire du Conseil de la Ville et Police de Lunéville, délivre, à la même date, un nouveau passeport, tour à tour visé à Colmar le 19, à Huningue et à Bâle le 23 et, à partir de cette date, presqu'à chaque étape en Suisse. Le troisième, de Milan, du 16 octobre, porte aussi de multiples visas, enfin le quatrième, donné à Rome, le 5 décembre 1722, par l'abbé de Tencin, chargé des affaires de Sa Majesté auprès de Notre Saint Père le Pape, permit de rentrer dans leur pays aux deux Carmes de la Gaule Belgique.

Sans qu'elle contienne rien de bien notable, la partie de ce récit concernant la traversée de la Lorraine nous a cependant paru valoir la peine d'être publiée. C'est une sorte de guide avec remarques culinaires et bachiques.

(1) De précieux renseignements généalogiques nous ont été fournis par M. Paul Denis du Péage. Qu'il en reçoive ici nos remerciements sincères.

(2) Les Carmes chaussés ou Grands Carmes comptaient en France, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, en 1768, les huit provinces dites : de Narbonne ou de Lyon, de France, de Provence, d'Aquitaine, de Touraine, de Gascogne, de Toulouse et de Flandre ou de Gaule Belgique. Cette dernière province comprenait sept maisons : celles de Douai, de Bonne-Espérance, de Valenciennes, de Trélon, de Lille, de Saint-Laurent et de Saint-Martin.

En voyage, sur leur vêtement brun, les Carmes portaient, comme manteau, une chape blanche.

* * *

Voici le commencement de la relation et les préliminaires du voyage : « Après plusieurs difficultés, tant pour obtenir une certaine permission que pour d'autres choses, nous sommes enfin partis, au nom du Seigneur, le dix du mois d'août, jour dédié à saint Laurent, par un lundi l'an 1722.

Après avoir souhaité l'adieu au R. P. prieur et autres religieux, nous sortîmes du couvent (1) sur les huit heures, avec une bonne pluie qui nous mouilla joliment et allâmes dire adieu à ma sœur Tilloy (2) et ensuite déjeuner une tranche de jambon chez mademoiselle Plouvain où il y avait quelques parents.

Après avoir dîné chez mon frère Lanvin (3), nous sortîmes de la ville sur les deux heures, nous bûmes quelques bouteilles de vin au faubourg et remplîmes, pour la première fois, la calebasse. Mon frère Tilloy (4), qui avait besoin en ville, voulait retourner, mais nous fîmes en sorte qu'il vint avec nous jusqu'à Marcq (5). Mon frère Lanvin portait de quoi nous divertir. Nous commençâmes à réciter, pour la première fois, notre itinéraire (6), pour prier le Seigneur nous donner bon voyage, à quoi mes frères répondirent aussi, le chapeau bas. Etant sur les monts d'Erchin (7) nous dîmes le dernier adieu aux clochers de Douai. Nous eûmes en chemin un peu de pluie et une chaleur étouffante ; heureusement que nous ne fîmes que trois lieues pour la première journée de notre grande route !

Nous arrivâmes à Marcq vers les sept heures, où nous trouvâmes monsieur Dubreucq (8) en bonne santé ; mademoiselle Christine, absente, revint pour le souper avec un certain *quidam* qui, après avoir mangé, nous servit de grand divertissement, ce qui dura jusqu'à la pointe du jour (9) et fut la cause que nous bûmes plus d'eau-de-vie que nous n'avions envie, ce qui ne me plaisait guère, ayant grand besoin de dormir, étant fatigué des jours précédents de nos adieux.

Lanvin et Tilloy voulaient passer la nuit à se divertir aux dépens du drôle qui était dans la chambre où nous devions coucher, mais j'ai tâché de les empêcher en disant mes prières et me déshabillant, ce qui ne les embarrassa pas beaucoup. Nous fûmes obligés de les pousser hors de la chambre et en fermer la porte.

(1) Le couvent des Carmes chaussés de Doui se composait, en 1768, de 38 religieux.
(2) Marie-Marthe Lanvin, épouse d'Antoine Tilloy.
(3) Claude-Ignace Lanvin, marié à Ernestine Dubreucq.
(4) Antoine Tilloy, son beau-frère.
(5) Marcq-en-Ostrevant, actuellement Nord, arr. Douai, canton Arleux.
(6) Ce sont les prières que doivent réciter les ecclésiastiques quand ils commencent un voyage.
(7) Erchin, village du même canton que Marcq.
(8) Famille de sa belle-sœur.
(9) Ce terme paraît ici être improprement employé pour fin du jour.

Après mon premier sommeil le *signor grenadier* (1) ronflait et soufflait si fort du nez, qu'il aurait fait tourner un moulin à vent, ce qui m'empêcha de dormir davantage.

Le 11, mardi, nous nous levâmes d'assez bonne heure et après avoir dit nos heures et la sainte messe nous allâmes prendre le chocolat de Pologne (2) et le reste de la matinée se passa à se divertir de ce qui s'était passé la nuit. Nous dinâmes encore avec mes frères et, sur les trois heures, voulant partir pour Douai, nous les allâmes conduire jusqu'à la croix où nous nous sommes encore embrassés pour faire les derniers adieux, non sans peine, puisqu'ils avaient tous deux les larmes qui voulaient pousser, ce qui fut cause que je finis bientôt en me recommandant à leurs prières pendant mon abscence. Etant éloignés de nous d'un coup de fusil, ils nous souhaitèrent encore un coup l'adieu du chapeau, poursuivant leur chemin en compagnie de monsieur de Rode, vicaire de Marcq et nous retournâmes à Marcq avec M. Dubreucq.

En attendant le souper nous allâmes voir monsieur de La Pierre, seigneur de Marcq (3) pour lui offrir nos services pour l'Italie. Il nous donna une lettre pour monsieur le comte d'Archint (4), son parent à Milan. Après avoir rafraîchi et lui souhaité l'adieu nous retournâmes souper, après quoi ou nous donna du *rosoli* (5), mais mademoiselle avait été trop prodigue des fleurs d'oranger de son bouquet de sainte Christine, ce qui le rendait un peu trop amer. Il est temps d'aller dormir pour récupérer le sommeil de la nuit passée (6) !

Le 12, après avoir dit la sainte messe, nous partîmes sur les neuf heures en souhaitant l'adieu à monsieur et à mademoiselle Dubreucq. Passant par Denain, nous présentâmes nos services à Madame de Nédoncel (7), chanoinesse, pour son neveu, M. le comte d'Archint, qui nous fit rafraîchir et ensuite enfilâmes la présente de Bonne-Espérance (8) pensant y trouver le R. P. provincial pour achever nos affaires, mais il n'y était point. Nous y couchâmes pourtant et nous eûmes l'honneur de souper avec mon bon ami, le P. Ambroise. Etant

(1) D'après le contexte c'est un sobriquet donné, à plusieurs reprises, par le P. Nicolas au P. Aubert, son compagnon de route, sobriquet même associé dans un certain passage, non reproduit ici, parce que relatif au passage des Alpes, à une plaisanterie d'un goût douteux.

(2) Probablement façon d'accommoder le chocolat ou marque réputée de cette douceur.

(3) La famille de La Pierre, posséda la seigneurie de Marcq de 1653 à la Révolution ; elle portait : *d'argent à trois aigles éployés de sable, posées 2 et 1.*

(4) Forme française du nom de l'importante maison milanaise des comtes Archinto.

(5) Rosoli : ancienne liqueur stomachique à base d'eau-de-vie brûlée, sucre et canelle. Il en existait des recettes plus compliquées, se rapprochant de ce que nous appelons maintenant la liqueur des chartreux.

(6) Un certain nombre de phrases comme celles-ci indiquent que ce récit de voyage fut rédigé au jour le jour.

(7) Notable famille de l'Artois et du Tournaisis qui portait : *d'azur à la bande d'argent.*

(8) Couvent des Grands Carmes, Nord, arr. et cant, Valenciennes.

mercredi on nous servit des œufs, que je n'aime pas, heureusement que le P. Adrien, notre compatriote, nous donna un dessert assez joli qui consistait en petites tartes, biscuits, échaudés et fruits, ce qui me fit souper ; nous avons *ruchonné* (1) jusqu'à onze heures et, après avoir récité nos prières ensemble, nous nous mîmes au lieu de repos.

Le 13, nous dormîmes grasse matinée pour nous délasser du jour précédent que nous avions fait cinq lieues. Après avoir récité matines et nous rasés l'un l'autre, je pus dire la messe et prier la Sainte Vierge de Bonne-Espérance, qui est miraculeuse, de me prendre sous sa protection pendant mon voyage. Après notre action de grâce, le P. Augustin, sacristain, nous présenta, fort agréablement, un verre de bon *rosoli*. Sortant de sa chambre nous allâmes voir le R. P. Cajetan, assistant, qui travaillait avec deux Pères pour nos commissions au Révérendissime Père général. Nous pensions de partir le matin ; mais, étant récréation, on nous y invita et nous ne nous sommes guère fait tirer l'oreille ! Le R. P. Provincial y survint qui nous dit que les affaires n'étant pas encore achevées, nous pouvions partir pour Valenciennes l'après-midi. Ce que nous fîmes sur les trois heures après avoir embrassé mon bon ami, le P. Ambroise et lui ai souhaité l'adieu.

Etant arrivés en notre couvent de Valenciennes, nous bûmes un verre de bière et allâmes souhaiter l'adieu à nos amis en ville. La pauvre Clercq, femme de Carlier, me le souhaita les larmes aux yeux, disant qu'elle ne me reverrait plus. Nous retournâmes souper au couvent et, après nous être divertis assez tard, nous nous couchâmes. Voici la fin de la quatrième journée de notre voyage.

Le 14 d'août, je dis la sainte messe au couvent avec le calice de monseigneur de Briselot, archevêque d'Arbor, confesseur de Charles-Quint, abbé d'Haumont et carme profés de Valenciennes et allâmes ensuite chez la pauvre Carlier boire un verre de *cachou* (2) et, de là, acheter des petits meubles de voyage comme tricots, jarretières et boucles. C'était marchand mercier, sachant raser, voulant vendre des boucles dix patars (3) qui n'en valaient pas deux ! L'après-midi, revenant de faire visite, j'eus le malheur d'avoir la chape gâtée de boue dont j'eus de la peine à nettoyer. Le R. P. provincial entrait au couvent en même temps que nous, nous pensions qu'il apportait nos dépêches, mais elles n'étaient pas encore achevées, tellement que nous fûmes obligés de coucher encore à Valenciennes.

(1) *Ruchonner*, sans doute pour causer, deviser.
(2) *Cachou*, sans doute boisson analogue au coco.
(3) Le patar était une monnaie de peu de valeur, encore usitée au XVIIIe siècle en Flandre et dans les Pays-Bas.

Le 15 d'août, jour de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, nous assistâmes à la procession et ensuite à la grand'messe, que l'on chanta sur l'orgue, qui fut parfaitement belle. Après midi le P. assistant arriva de Bonne-Espérance avec le paquet et mémoires pour le Révérendissime Père général. Le R. P. provincial nous donna les instructions nécessaires et la manière que nous nous devions acquitter de nos commissions.

Il nous donna des obéissances (1) fort honorables étant comme commissaires pour les affaires présentes de notre province au Révérendissime Père général.

Nous partîmes vers les quatre heures après avoir souhaité l'adieu au R. R. provincial et reçu sa bénédiction, nous venant conduire jusqu'à la porte du parloir avec plusieurs autres religieux qui étaient en chape, la cloche ayant déjà donné pour la procession du roi (2).

« Enfuyons-nous, la grenade (3), allons faire une autre procession qu'eux ! »

Pour lier le récit nous indiquerons les étapes et gîtes successifs de Valenciennes à Longwy où nos deux carmes entrèrent en terre lorraine.

Le 15 au soir, à l'abbaye de Saint-Crépin (4) ; le 16, à Mons (5) ; le 17, à l'abbaye de Saint-Denis (6) ; le 18, à l'abbaye de Reux (7) ; le 19, à Orival (8) ; le 20, à Nivelles (9) ; le 21, à Masy (10) ; les 22 et 23, à Namur (11) ; le 24, à Ciney (12) ; le 25, à Marche (13) ; le 26, à Roumont (14) ; le 27, à Martelange (15) ; et le 28, à Arlon (16).

Le 29, samedi, nous dîmes la messe de bonne heure ; après avoir bu le *rosoli* nous partîmes pour Longwy, distant de cinq lieues. A mi-chemin nous rafraîchîmes chez un homme de Saint-Pol ; le reste du chemin, nous cueillîmes des noisettes et dîmes toutes nos heures.

(1) C'est la pièce d'identité délivrée par un Supérieur à un de ses religieux envoyé en mission ; de nos jours on dirait plutôt : lettres d'obédience.

(2) La procession dite du vœu de Louis XIII dont le troisième centenaire a été célébré à Abbeville en 1922.

(3) C'est une variante du sobriquet déjà donné au P. Aubert ; voir plus haut.

(4) Crespin, abbaye de l'ordre de saint Benoît, Nord, arr. Valenciennes.

(5) Gite au couvent de leur ordre.

(9) Saint-Denis-en-Brogueroie, abbaye de l'ordre de saint Benoît, en Belgique actuelle, comme toutes les autres localités qui vont suivre jusque et y compris Arlon.

(7) Le Reux, abbaye de l'ordre de Prémontré, dit aussi des Norbertins, de saint Norbert, fondateur de l'ordre.

(8) Orival au couvent des Trinitaires.

(9) Nivelle, au couvent de leur ordre.

(10) Au château de Masy.

(11) Namur, aux Recollets.

(12) Ciney, aux Recollets, également.

(13) Marche, au couvent de leur ordre.

(14) Roumont, chez le curé du lieu, mais en l'absence de celui-ci.

(15) Martelange, premier village de langne allemande, chez le mayeur qui cumulait les fonctions municipales avec celle de cabaretier.

(16) Arlon, au couvent de leur ordre.

Nous arrivâmes à cinq heures (1), passant par la maison de madame Herman, notre bonne amie. Nous goûtâmes de son vin.

Nous vîmes le P. François Vervorte qui présidait. Les R. P. prieur et sous-prieur étaient absents. Ils étaient tous au réfectoire avec le sieur Morla, ils furent ravis de voir des confrères du pays. Après avoir pris quelques rafraîchissements, nous conduisirent à la chambre d'hôte où on nous donna fort bien à souper en la compagnie de toute la communauté. Le Père vicaire envoya chercher du vin en ville et ensuite le sieur Morla ; étant en plein divertissement, messieurs les curés Gentil et Agaran arrivant profitèrent de l'occasion. Nous en eûmes jusqu'à minuit. M. Gentil coucha dans un lit et moi dans l'autre et M. le grenadier à l'infirmerie. Le P. Luc nous fit endêver, il ne se retira qu'à une heure.

Le 30, dimanche, après avoir dit la messe nous déjeûnâmes des visages de cochon avec le sieur Morla et le prince de la Confrérie du Saint-Scapulaire, nouvellement érigée en notre couvent. Nous dinâmes au réfectoire avec les religieux et M. Gentil qui devait prêcher aux soldats allemands de la garnison. Le P. vicaire nous fit donner chacun chopine de vin quoique les religieux n'en avaient ; nous passâmes l'après-midi à boire un verre de vin. Le soir nous soupâmes en communauté avec M. Gentil et nous nous divertîmes bien tard.

Ce 31, le P. vicaire nous pria d'aller dire la messe en la ville haute pour un homme qui avait été tué de la foudre, en l'église, le jour saint Barthelémy, après quoi nous allâmes déjeuner chez le sieur Morla. Nous retournâmes assez tard au couvent, mais il y avait encore de quoi bien souper et nous fîmes laver nos linges et blanchir nos chapes.

Septembre

Le 1er, mardi, j'ai profité de l'occasion d'un bourgeois de Longwy pour écrire au pays notre bonne arrivée. Le R. P. Agabe, prieur, revint que nous étions à dîner ; après qu'il eut mangé, il nous fit appeler à la chambre d'hôte, envoya chercher du vin et nous caressa (2) parfaitement bien, nous témoigna la joie qu'il avait de nous voir et le plaisir qu'il avait de ce que nous allions à Rome. Nous nous divertîmes ainsi toute l'après-midi. Après souper nous envoyâmes

(1) Les Carmes de Longwy occupaient, depuis 1683, les bâtiments où la Révolution les surprit, c'est-à-dire, les locaux qui abritent la faïencerie actuelle.

Dès le xve siècle ils possédaient une maison au château et, détachés alors du couvent d'Arlon, venaient prêcher le carême à Longwy. Puis ils s'établirent dans la ville basse, à peu près à l'emplacement de la gare actuelle. Ce premier couvent, au bord de la Chiers, était insalubre et souvent envahi par les eaux au moment des crues Ils le quittèrent pour aller s'installer, de 1683 à 1686, dans un immeuble beaucoup plus confortable, au pied de la côte de Mexy. (Note obligeamment fournie par M. Lucien Hubert).

(2) Caresser est fréquemment employé au cours de ce récit à son ancien sens propre, c'est-à-dire : faire démonstration d'amitié ou de bienveillance par accueil gracieux ou parole obligeante.



chercher quelques pots de vin, pour reconnaître les caresses du R. P. prieur et des autres Péres ; mais, à peine commençions-nous le train, que le P. prieur dut aller recevoir deux recrues : le P. Basile et P. Jean-Philippe et il leur tint compagnie.

Sur les 8 heures, nous allâmes trouver les nouveaux venus avec le reste de notre vin ; ils furent ravis de nous voir encore dans un couvent de notre province ; nous nous sommes fort bien divertis jusqu'à minuit : il est temps de dormir.

Le 2, mercredi, on nous reporta nos linges et nos chapes bien blanchies, ce qui nous coûta un chapelet pour nous deux. Aprés midi les R. P. Jean-Philippe et Basile payérent leur bienvenue à tous les Péres, nous priérent aussi d'être de la compagnie et nous nous sommes fort bien divertis.

Le 3, jeudi, après avoir dit la messe nous allâmes à la ville basse souhaiter l'adieu à nos amis. Sortant de dîner, le P. prieur nous appela à la chambre d'hôte où il paya six bouteilles pout nous souhaiter l'adieu. Ayant mis la chape et le bâton en main, il envoya encore chercher une bouteille pour boire le coup de l'étrier et remplir notre calebasse.

Il nous vint conduire jusqu'à la porte de derrière avec les autres religieux et nous embrassa pour le dernier adieu.

Sur les quatre heures nous grimpâmes la côte de Metz qui est assez haute. Le F. Robert nous vint conduire et porta notre sac, ce qui me soulagea beaucoup. Quand nous fûmes au bout de la montagne, nous fîmes rencontre du P. Etienne, avec qui nous bûmes le vin de notre calebasse à la santé du R. P. prieur et sa communauté.

A trois lieues de Longwy nous nous rafraîchîmes chez le curé de Crusnes (1) il soupait, il nous fit donner de la bière et du vin, voulait nous retenir pour coucher, mais notre conducteur nous savait un autre logis, il avait pourtant un bon souper : poulets rôtis et un bon pâté de marcassin dont j'ai voulu tâter, n'en ayant jamais mangé, j'en ai fort bien mangé ; après quoi nous nous mîmes en chemin pour une heure. Nous arrivâmes à Serrouville (2) assez tard, notre père Meunier était couché et son fils, le prêtre nous entendant accourut les bas moitié ôtés des jambes, qu'il allait coucher, nous embrassa et nous témoigna mille caresses de même que sa bonne mère qui criait de ce que nous n'étions pas venus plus tôt ; qu'ils avaient traité à midi et le soir, que nous eussions été de la fête. Nous fûmes saluer notre père, en son lit, qui voulait absolument se lever. Il fit dresser la table en sa chambre, on nous servit pigeons, poulets rôtis,

(1) Crusnes, Meurthe-et-Moselle, arr. Briey, cant. Audun-le-Roman.
(2) Serrouville, de même.

artichaux, tarte, pâté et du très bon vin ; notre mère et l'abbé quoique fatigués d'avoir caressé leurs hôtes nous tinrent compagnie et burent avec nous. Notre guide avait raison, voici un bon village de Lorraine, si les autres vont ainsi, ça ira bien !

Le 4, vendredi, après avoir dit la messe, nous dînâmes vers les neuf heures, après quoi nous nous divertîmes jusqu'à trois ou quatre heures que nous partîmes pour Sancy (1), distant d'une lieue, que nous y arrivâmes sur le soir par un fort fâcheux temps. M. le curé et définiteur, nommé Watrin, nous reçut très agréablement comme vieil ami du P. Aubert et nous donna fort bien à souper et nous nous sommes fort bien divertis le reste de la journée. Nous couchant la pluie continuait avec force.

Le 5, samedi, après avoir dit nos heures, nous allâmes dire la messe à l'église paroissiale qui était presque toute ruinée d'un tourbillon de vent, de même que la plus grande partie des maisons du village, des gros arbres déracinés et autres fracassés. Nons avons commencé à dîner à 11 heures et y restâmes jusqu'à 4 heures à boire du bon vin et, M. le curé nous ayant donné des indulgences à renouveler, nous partîmes pour Hayange (2), distant d'une lieue et demie. M. le curé Chottin avait déjà soupé, nous reçut pourtant fort agréablement, nous donna la salade, le pain, je veux dire la soupe. Elle était de lait, j'en ai mangé trois assiettes et s'il n'y avait pas eu trop de poivre, j'en aurais mangé davantage. Nous causâmes une bonne partie de la nuit de notre voyage, ce qui faisait plaisir à M. le curé ; il nous donna un bon lit en sa chambre.

Le 6, dimanche, après avoir dit la messe nous avions fort bonne volonté à boire la *roquille* (3), mais il n'y avait que du barrois que je ne saurais souffrir. Après avoir dîné nous partîmes pour Thionville, distant de trois lieues. Nous y arrivâmes vers les 3 heures et allâmes saluer M. Guislain Merlio, natif de Fechain, à trois lieues de Douai, riche marchand. Il nous reçut fort bien, de même que sa femme, sa fille et son fils qui nous firent mille caresses. Après nous être rafraîchis par quelques verres de bon vin, il nous mena en son jardin hors la ville, j'y ai mangé quelques prunes d'altesse. Pendant que nous y étions, nous eûmes le plaisir de voir faire l'exercice par un régiment de cavalerie avec timbale et trompettes. Nous retournâmes sur le soir chez lui, il y avait un très bon souper qui nous attendait comme une bonne salade de chicorée blanche,

(1) Sancy, de même.
(2) Hayange, Moselle, arr. et cant. Thionville.
(3) Le contenant est ici pris pour le contenu : la roquille valait un quart de chopine ou un demi-setier.

étuvée de pigeons, un membre de mouton et deux bons poulets rôtis aux endives, le fruit et d'excellent vin. Nous célébrâmes ainsi la *ducasse* (1) de Marcq et bûmes la santé de ceux qui la faisaient en son lieu, nous imaginant bien qu'ils faisaient aussi la noce !

Le 7, lundi, après avoir dit la messe nous allâmes saluer M. Clause, j'étais un peu incommodé, mais quelques tasses de thé et une de chocolat, qui nous fit présent me remirent assez bien. Après avoir déjeuné chez M. Guislain qui voulait absolument nous retenir, nous partîmes, à 12 heures, de Thionville, qui est une place qui n'est pas grande mais jolie et forte, qui a bonne garnison. Il y a trois portes, des augustins, capucins, des religieuses et une église paroissiale. Il y a assez beau monde, elle est bâtie sur la Moselle que nous laissâmes sur notre gauche en sortant pour Metz qui en est éloigné de cinq grandes lieues. Nous bûmes une bouteille de vin chez le curé de Richemont (2) âgé de 80 ans, qui n'est pas janséniste. Nous étions tellement échauffés que nous fûmes obligés, à deux lieues de là, de rafraîchir chez le curé de Maizières (3).

(*A suivre*). Edmond des Robert.

(1) Ducasse, synonyme de kermesse, fête patronale.
(2) Richemont, Moselle, arr. et cant. Thionville.
(3) Maizières, Moselle, premier canton de Metz.





LA MORT DE LA MÈRE ADÈLE

L'abbé Noël m'attendait sur le seuil de la cure. La joie de nous revoir après un an de séparation mouillait nos yeux et nous dispensait de toute parole banale.

Nous avons usé nos manches de veste sur les mêmes pupitres alors que nous étions deux écoliers turbulents. La vie n'a pu nous séparer et notre amitié s'est développée chaque année comme un bel arbre aux ramures profondes qui offre un refuge contre les bourrasques et dont l'ombre paisible vous incite à vous asseoir et à vous recueillir.

L'abbé me fit entrer dans sa petite salle à manger. J'en reconnus les tapisseries fanées et, sur la table, les assiettes de faïence peinte, les couverts d'argent (seul trésor de la maison) et les serviettes pliées en bonnet d'évêque.

Mais un souci m'obsédait : Tout à l'heure, à la messe, je n'avais pas vu la mère Adèle.

Qu'était donc devenue la vieille paysanne ?

Je le demandai à mon ami.

Le front de l'abbé s'assombrit : « Elle est morte, il y a huit jours » me dit-il.

La mère Adèle morte... J'en restai tout étourdi.

Il n'y avait pas meilleure conteuse à la veillée. Pas une fois je ne venais au village sans bavarder quelques heures avec elle.

La pauvre vieille, je la revis soudain.

Les rides semblent parfois figer le visage dans son expression la plus familière. Chez la mère Adèle, elles avaient buriné le plus accueillant des sourires. La bonne femme souriait toujours, sous son bonnet blanc bien tuyauté, en tripotant de ses mains flétries son tablier de toile raide et bleue.

Elle n'avait pas eu d'enfant. Son mari, qui aimait trop la bouteille, était mort d'une congestion un soir de ribote, après l'avoir rossée comme de coutume.

Ce fut sa punition, disait-elle, mais je gagerais qu'il a su amadouer le diable et que, chaque matin, il boit sa goutte avec lui.

« Il était si finaud le vieux !

Toutefois, elle ne semblait pas disposée à l'aller rejoindre dans les flammes éternelles. La mère Adèle tenait au Paradis. Elle ne manquait pas un office. Dans l'église, pauvre comme elle, elle venait, égrenant en chemin son chapelet. Elle avait sa place réservée et se montrait si scrupuleuse dans l'accomplissement de ses devoirs de chrétienne qu'en plaisantant l'abbé Noël me dit un jour : « Si je manquais un mot, elle me ferait recommencer ma messe ».

La mère Adèle était la meilleure des paroissiennes.

L'abbé, cependant avait pris sa barrette. « Nous allons revenir dans quelques minutes » cria-t-il à sa servante Gertrude.

Nous sortîmes. Nos pensées communes nous conduisirent au cimetière.

« Je me souviendrai longtemps, me dit mon ami, de la mort de la mère Adèle. Midi sonnait lorsque des voisins vinrent me chercher en hâte. Arrivé dans la chambre de l'agonisante, je vis debout, dans le coin le plus obscur, le père Dodo, le sorcier du village.

Sentant la mort présente, je ne lui dis pas un mot.

Le père Dodo est un petit vieillard cassé, bossu, vêtu d'un tricot de laine violette et d'un pantalon de velours râpé, rapiécé aux genoux avec de la toile de sac. Une casquette de peau de lapin lui cache le front et les oreilles et ne laisse voir du visage que deux yeux vifs, un nez pointu et un menton en galoche où la barbe pousse en touffes inégales comme une mauvaise herbe.

Nul ne sait l'âge du père Dodo. Voici dix ans que je suis curé ici et ce diable d'homme ne me paraît pas vieillir. Ses rides sont si fines qu'elles semblent être la trace des griffes des sorcières que, raconte-t-on, il conduit tous les ans au sabbat.

Bref, tandis que je récitais les prières des agonisants, le père Dodo le visage fixe et grave guettait le dernier soupir de la pauvre mère Adèle.

A peine le cœur cessa-t-il de battre que le père Dodo se précipita vers la pendule et en arrêta le balancier. Il courut vider tous les vases de la maison ; puis je le vis, par la fenêtre, gagner à toutes jambes le rucher, frapper trois fois de sa main ouverte chacune des ruches, disant à haute voix : « Abeilles, votre maîtresse est morte ! Vous allez avoir une nouvelle maîtresse ». Il tint le même discours aux lauriers. Le lendemain il jeta au feu l'aiguille qui avait servi à coudre le linceul. Seulement alors il parut satisfait.

Toutes ces manigances m'avaient intrigué. J'appelai le père Dodo et lui dis : « Quoique votre place ne soit jamais vide à l'église, vous êtes un bien mauvais paroissien. Qu'est-ce que toutes les simagrées que vous avez faites hier et aujourd'hui ? »

Mais le père Dodo se redressa. Une fierté que je ne lui connaissais pas sembla le grandir. Ce n'était plus le même homme.

« Vous ne connaissez pas, Monsieur le Curé, toutes les forces du ciel et de la terre. »

« Cette pendule que j'ai arrêtée aurait pu en sonnant, réveiller la morte ou lui causer souci. Quel scandale, jugez plutôt, si la mère Adèle s'était relevée soudain, avait déchiré son linceul et était allée elle-même arrêter les aiguilles.

« J'ai vidé les seaux et les terrines pour que l'âme (Dieu la reçoive en son Paradis) ne se noie pas en cherchant sa route. Les âmes sont maladroites comme des petits enfants lorsque tout à coup la vie éternelle s'ouvre devant elles.

« Si je ne les avait prévenues, les abeilles se seraient enfuies d'ici. Quant aux lauriers, ils se seraient vite flétris.

« Que m'auraient dit alors les héritiers ?

« Il fallait jeter au feu l'aiguille qui a servi à coudre le linceul. Elle aurait porté malheur à la maison. Qui s'y serait piqué serait mort avant la Chandeleur.

« Je suis bon catholique, Monsieur le Curé. Regardez, j'ai toujours mon chapelet sur moi. Je vous respecte beaucoup, mais je respecte aussi la sagesse infaillible des aïeux.

« Nous autres paysans, nous aimons bien le Bon Dieu, mais nous ne voulons pas nous fâcher tout à fait avec le Diable ».

Que pouvais-je répondre à ce beau sermon ?

*
* *

« Tout le village suivit le cercueil. Dans cette simple et modeste cérémonie, je mis toute mon âme de prêtre. La pauvre mère Adèle pouvait dormir tranquille, les prières ne lui manqueraient pas.

Au crépuscule, une lueur rouge fit flamber mes carreaux. Craignant un incendie, je sortis.

Là-bas, au carrefour, le père Dodo à genoux et marmottant quelque diabolique oraison, venait de mettre le feu à la paillasse de la morte. Les paysans réunis autour de lui, regardaient attentivement de quel côté fuyait la fumée noire. Par elle, m'ont-il dit, ils devaient apprendre où la mort allait de nouveau s'abattre ».

Nous étions arrivés au cimetière. L'abbé m'arrêta devant une tombe toute fraîche, mal garnie de deux maigres couronnes de perles noires. Il s'agenouilla.

Moi, le cœur plein de rêve, je regardait au loin la montagne vosgienne qui offrait aux derniers rayons du soleil de novembre ses flancs dépouillés de la parure sombre de ses forêts.

Dans les prairies, inondées de brume par l'automne, le Sotré revenait-il danser comme autrefois ? Au détour de ce sentier, là-bas, le Culà guettait-il à la nuit tombante les paysans qui s'attardent trop au cabaret ? Les fées tissaient-elles encore, assises à l'abri de roches aux mantes de lierre et de mousse, leurs robes magiques, avec des fils de la Vierge et des rayons de lune ? Cette vieille femme, dans ce champ, n'était-elle pas une sorcière, venue pour nous jeter le mauvais œil.

Mais non, ces esprits vivaces n'avaient pu mourir. La hache avait pu détruire leurs paisibles retraites. Ils ont trouvé depuis un asile plus sûr dans les cœurs des paysans. Ils ne mourront qu'avec le dernier sapin, qu'avec la dernière ferme, qu'avec le dernier pâtre.

Et je me pris à admirer le père Dodo qui, dédaigneux du bruit et des tentations des grandes villes, s'était fait le prêtre de ces dieux humbles et rustiques qui durant les veillées d'hiver dansent dans l'âtre parmi les flammes du foyer familial.

* * *

« Monsieur le Curé, Monsieur le curé et la compagnie, la soupe est sur la table ». C'était Gertrude, la servante, qui respectueuse des traditions domestiques, nous annonçait que le dîner était prêt et que toute soupe n'est bonne que bien chaude.

René Baret.





DEPUIS LE CHATEAU DE NOMENY

OU LA PATIENCE LORRAINE

*Pour M. Louis Marin, élu de la Seille qui,
depuis Lutèce, la protège.*

Il faut s'adosser à l'un des derniers débris du château pour contempler à loisir les éléments stables et ceux mouvants qui par leur union composent le paysage de Nomeny, de la moyenne vallée agricole de la Seille. Il y a peu de terres sur le monde qui eussent été, dans les derniers siècles, plus disputées, plus piétinées, plus ravagées que celles-ci. Ça et là le laboureur découvre les restes d'une route, des tombes, un boulet de pierre ou des armes et les cartes désignent les places de plus d'un village à présent anéanti. Les maisons-fortes que le temps, aidé des hommes, n'a pas su abattre, sont transformées pour des usages agricoles ou bien ont servi d'assise et d'appui à de simples résidences. Il en survit, il est vrai, si peu de chose qui soit curieux : vestige de tour d'angle, fragment de fossé, ogive martelée surmontant une porte basse, qu'elles ont perdu toute prétention architecturale et le plus souvent toute silhouette militaire. Seul, le château d'Aulnois, livré aux maçons, apparaît, clair entre les arbres, comme un prince voltairien égaré dans un vieil enclos janséniste.

Plusieurs églises anciennes avaient survécu jusqu'au dernier cataclysme. Il y avait l'église de Nomeny avec ses cinq nefs charmantes, l'église de Port-sur-Seille, riche de tombeaux, et beaucoup faisaient leur parure d'une abside basse mais voûtée en ogive, aux fenêtres géminées, qui les préservait d'être banales. La dernière guerre a broyé les églises. Les calvaires, vieux ceps noués au sol, ont mieux résisté. L'un, vers Clémery, porte un nom simple et beau qui fait rêver : c'est la Croix-aux-Ames ; proche l'antique Morville on peut s'arrêter à une table de pierre qu'une croix basse et cependant élégante surmonte, et

ressusciter, rangées autour d'elle, face Esply-aux-deux-Tours, les troupes du maréchal de Créqui.

Enfin, les villages gris et roux qui marquaient le cours de la Seille ont tant souffert d'être pendant quatre ans l'appui des avant-postes que, devant nous, commencent de s'élever du sein des terres brunes, des villages tout neufs, blancs et rouges, aux toits dispersés, entourés des fragiles maisonnettes, de loin bleuâtres, où s'abritent les ouvriers du sol et les artisans du chantier.

Mais ce champ de bataille, perpétuellement réparé, est fait d'une terre, immobile dans ses vertus comme dans sa forme. Au creux de la vallée ce sont des prairies, sur les premières pentes quelques vergers et jusqu'à l'horizon des labours coupés parfois de houblonnières, des bois d'étendue modérée et de noirs labours encore. Quand on regarde un des plans directeurs où les moindres « boyaux » sont tracés, le pays qui nous entoure apparaît comme une fourmilière immense, semée de pièges et d'embûches ; un dur labeur a comblé déjà bien des rides au visage de la terre, mais en échange de combien d'autres rides inguérissables au front obstiné des hommes penchés indéfiniment sur elle.

Devant l'étendue où peinent les êtres pour la continuité des sillons et pour la résurrection des foyers, seuls témoins un peu solennels que les désastres, sans les épargner, ont laissés debout, s'élèvent, ici, marquées d'ombre, les vieilles pierres messines du château de Nomeny, là-bas, contre les lumières, les murailles trouées de la forteresse de Mousson, et vers le sud, citadelle lorraine et française, le haut promontoire d'Amance.

Entre les sommets inégaux sur qui s'effritent les squelettes des vieux donjons, la Seille lente, sous une chenille de brouillards, laisse couler ses eaux que les moulins ne peuvent plus retenir. Elle nous dit, la rivière fidèle, qu'une poésie peut ainsi se former avec des matériaux rustiques, sur un rythme qui voudrait être régulier, mais que viennent interrompre des éclats tragiques pareils à ceux qui donnèrent au grand Florentin, l'âpre cadence et les couleurs de son Enfer. Mais que demain nous gravissions l'une des pentes de l'autre rive et peut-être, longue châsse de pierre brillante sous les derniers rayons d'une traînée de soleil, la cathédrale Saint-Etienne, sous qui s'assemblent les pignons de Metz, nous apparaîtra ferme sur l'horizon comme le symbole des espoirs pour qui ce pays, une fois encore, accepta d'être torturé.

Dans son histoire, Nomeny ne cesse d'être attirée tantôt vers les Evêchés ou l'Empire, tantôt vers la Lorraine ou la France, pour voir enfin signer dans cette période de luttes confuses qui marque à la fois la fin de l'indépendance messine et le déclin de l'autonomie lorraine, le traité malheureux de 1663 qui laissait à Charles IV, seulement l'usufruit de son duché. Depuis les fenêtres du château,

peut-être depuis la place où nous sommes, une future reine de France a regardé souvent les mêmes couleurs fortes du soir s'inscrire dans les grandes lignes du paysage sévère avant que d'aller connaître les grâces finissantes d'une cour dont Madame de La Fayette nous a fait cette peinture à la fois solide et touchante que tout le monde connaît. Songeait-elle la jeune princesse, quand les douces fumées des foyers montaient jusqu'au pied des murailles, avec cette odeur de bois vert que les fagots répandent, que son destin troublé serait un peu l'image du destin promis à la terre où sa jeunesse si lentement, si tristement même, s'écoulait.

* * *

L'impérissable richesse de cette vallée tient dans la fertilité du sol et dans la qualité de la race qui la peuple. Les gens de la Seille, de plus en plus, se croient voués aux tâches agricoles. Combien de nos fermiers ont exigé que l'étable, l'écurie et la grange soient relevés, tandis qu'ils habiteront avec leur famille, la mauvaise cabane que chaque hiver ébranle et disloque un peu plus. Aux planteurs de houblon, de tabac, demandez quels soins ils prodiguent à leurs récoltes fragiles et de quelle surveillance ils entourent leurs greniers précieux. Les ateliers, les tanneries, les teintureries, les moulins même, ont disparu ; il y eut à Phlin une fabrique d'aiguilles, à Morville, des fours à chaux ; avant la dernière guerre, les doigts des femmes s'exerçaient aux broderies les plus délicates. Nomeny possède cependant une saboterie toute neuve et prospère, et là-bas, au pied des côtes, Jeandelaincourt, qui façonne et cuit l'argile, semble avoir hérité des Romains la seule industrie importante que cette moyenne vallée de la Seille semble pouvoir fixer. Mais n'oublions pas, prisonnières du sol fertile, les couches de charbon dont les sondages ont décélé la présence et mesuré l'épaisseur. Le trésor est bien caché ; mais si notre génération néglige de le prendre, nos successeurs un jour s'y essaieront-ils ?

* * *

« Cela n'est point que nous eussions à nous plaindre », nous dit avec l'accent local l'aimable vieille dame qui nous accueille sur le pas de sa porte « mais, tout de même, on a eu du mal à s'y faire ». En effet, la voici revenue au pays depuis trois hivers et devant la cabane qu'elle occupe il y a, ma foi, un bon pied de boue gluante qui ne s'affermira qu'aux approches de l'été. Elle a fait mettre une sorte de passerelle en lattis pour atteindre sans accident le petit hangar où sont ses cases à lapins. Nous pénétrons dans la cuisine, où le chat noir veille sur la marmite depuis l'avancée du buffet ; puis dans la chambre à coucher qui sert de « belle chambre ». Le plancher de sapin touche presque le sol, le plafond est fait d'un gros papier d'emballage ; malgré les fourneaux qui ronflent, on sent

que certains jours le vent pénètre par toutes les fentes de la baraque. C'est là qu'il faut entendre, si on le sollicite, le récit des terribles journées.

Ce sont d'abord les semaines d'attente et d'angoisse, la première quinzaine d'août, alternatives d'inquiétude et d'espoir ; l'orage lentement se prépare. Il éclate brusquement le jeudi 20 août 1914. C'est le bombardement, l'envahissement, l'incendie, la fusillade et le massacre. Le lendemain, le surlendemain, faisant des cortèges lamentables, les femmes et les enfants quittent les caves. Enfin, les derniers survivants, protégés et conduits par l'éminent professeur Muller, atteignent avec peine les lignes françaises ; Nomeny livrée aux pillards, aux incendiaires, n'est déjà plus qu'un souvenir..... (1).

Le crépuscule s'est abattu ; dans la chambre, où tout s'assombrit, luit un petit cadre ovale et bombé, sauvé de l'incendie, protecteur d'une Vierge en ivoire. Les meubles de pitchpin, le lit de fer, l'armoire à glace étriquée, font un étrange mobilier. Sur une sellette en bambous, vendue par des bohémiens de passage, trône, veuve de son globe, la pendule dorée qui représente Moïse. Au travers des vitres apparaissent, étagés sur les pentes qui vont vers la Seille, les tristes baraquements tous pareils, plus bas, dans la rue qui mène à la gare, les lourds camions américains qui reviennent en lançant des nuages violets d'essence, et puis la colline, ses maisons neuves, ses terrasses et ses vieilles ruines.

Seule notre hôtesse semble indifférente à la tristesse lourde qui pèse, le soir, sur la petite ville détruite et ne pas sentir quel ensemble absurde elle compose, elle que nous connûmes alerte, maîtresse d'un logis qui fut une des quatorze maisons franches, avec cet intérieur improvisé. Cependant, quand les formes s'effacent et quand sa parole, nette et forte, nous jette un adieu courageux, presque moqueur, dans la ruelle périlleuse, n'est-ce point l'âme même de la Lorraine, résistante comme un ressort dur, que nous avons entendue, avec son timbre éternel, vibrer.

* * *

Terre des laboureurs, terre des artisans, Seille antique ravagée par les guerres, qui reprend chaque fois la même vie au rythme large et simple, marqué par les saisons, nous te connaissons mal pour t'avoir trop aimée. Il est partial peut-être l'éloge que nous avons fait de ta vocation et peut-être, plus tard, par la force de ton destin, serons-nous démenti. Souvent de beaux nuages somptueux depuis le matin, suspendus au plus haut des airs, commencent à se déformer pour le spectateur attentif. Nous sommes le passant qui, de sa courte contemplation, ne peut conclure si demain s'éveillera sous le même ciel immobile ou sous d'autres vapeurs que les vents auront, d'une autre façon, modelés.

Henri Petit.

(1) Consulter : André Viriot. *Les Allemands à Nomeny.* Préface de M. Louis Marin. Nancy, Imprimerie Lorraine, 1916.



LES MIETTES DE L'HISTOIRE

LES LÉGIONNAIRES DE LA MOSELLE
SOUS LE PREMIER EMPIRE

A Henry Poulet.

A la date de 1793, la Convention avait supprimé les décorations créées par la Royauté; de tous ces ordres, il importe de retenir surtout les quatre suivants qui ont marqué suffisamment dans notre histoire nationale pour mériter d'être remémorés : l'ordre de Saint-Michel, créé en 1469 par Louis XI; l'ordre du Saint-Esprit, créé en 1578 par Henri III; l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, institué par Louis XIV, en 1693, destiné à récompenser les services militaires : il n'était accordé qu'aux officiers catholiques. Mais, en 1759, Louis XV, pour récompenser les services des officiers protestants, des soldats suisses et étrangers, qui servaient en grand nombre dans l'armée, créa pour eux l'ordre du Mérite militaire.

Tous les ordres étant abolis, la Convention décida en décembre 1799, de distribuer des armes d'honneur comme récompenses nationales pour actions d'éclat. On décernait un fusil aux fantassins; une grenade d'or aux artilleurs, des baguettes d'honneur aux tambours, des trompettes, des haches, etc.; enfin un sabre d'honneur aux officiers. Mais aucune marque ne distinguait plus le titulaire d'une arme d'honneur quand il était rentré dans ses foyers; dès lors la récompense ne semblait plus avoir qu'un effet honorifique passager.

D'un autre côté, le monde des savants, écrivains, artistes, ingénieurs, commerçants et industriels, etc., ayant rendu d'éminents services, se plaignait d'être laissé en dehors des manifestations de la reconnaissance nationale.

Le Premier Consul songea alors à créer une institution qui, d'après lui, devait « effacer les distinctions nobiliaires qui plaçaient la gloire héritée avant la gloire acquise, et le descendant des grands hommes avant les grands hommes. » « C'était en effet une grande pensée, dit un historien, que celle d'exciter et

SOURCES : Commandant GÉLINET, l'*Ordre de la Légion d'honneur* (le *Lorrain*), 7 mai 1919. — Henry POULET, *Les Légionnaires de la Meurthe* (*Pays Lorrain*), 1905. — Liste manuscrite des membres de la Légion d'honneur de la Moselle (1804-1813), Archives municipales de Metz, Série H. 1. — *Annuaires de la Moselle*, par VERRONNAIS. — Registres de recensement de la Ville de Metz, 1804-1815. — Biographies par BÉGIN, NÉRÉE-QUÉPAT, Dr ROBINET, etc.

d'entretenir l'émulation parmi les citoyens en ouvrant à tous également la carrière des distinctions et des fonctions. Désormais le mérite était tout, et le hasard de la naissance n'était plus rien. »

Le nouvel ordre qui devait constituer la vraie égalité sur la base de la récompense selon le mérite, était l'ordre de la Légion d'honneur, récompensant à la fois la bravoure militaire et le mérite civil.

L'exposé des motifs rédigé par le conseiller d'Etat Rœderer (de Metz) disait : « La Légion d'honneur paie aux services militaires comme aux services civils le prix du courage qu'ils ont tous mérité ; elle les confond dans la même gloire comme la nation les confond dans sa reconnaissance. » L'établissement de la Légion d'honneur ne passa pas sans opposition, surtout de la part des partisans des distinctions héréditaires ou de ceux qui voyaient une aristocratie nouvelle dans la distinction cependant bien légitime qui allait être créée. D'aucuns ne voulaient faire de la Légion d'honneur qu'un ordre exclusivement militaire. Bonaparte défendit énergiquement ses idées au Conseil d'Etat : « Nous sommes trente millions d'hommes réunis par les lumières, la propriété, le commerce ; trois ou quatre cent mille militaires ne sont rien auprès de cette masse. Les soldats ne sont que les enfants des citoyens. L'armée, c'est la nation. Si l'on distinguait les hommes en militaires et en civils, on établirait deux ordres, tandis qu'il n'y a qu'une nation. Si on ne décernait les honneurs qu'aux militaires, cette préférence serait encore pire, car dès lors, la nation ne serait plus rien. »

Le 29 floréal an X (19 mai 1802), le Corps législatif vota la création de l'ordre de la Légion d'honneur. Ce n'est qu'en 1804 que fut créée la décoration : une étoile à cinq rayons doubles suspendue à un ruban moiré rouge. Le centre de l'étoile entouré d'une couronne de chêne et de laurier présente d'un côté la tête de l'Empereur, de l'autre l'aigle tenant la foudre avec la légende : « Honneur et Patrie. » La première promotion, comme la première distribution de la Croix eut lieu en grande pompe en juillet 1804 à l'Hôtel des Invalides où l'Empereur remit lui-même aux titulaires les décorations déposées dans des bassins d'or au pied du trône.

En août de la même année, l'Empereur distribua les Croix destinées aux soldats titulaires d'armes d'honneur lesquelles conféraient de droit la Légion d'honneur. La cérémonie eut lieu près de Boulogne-sur-Mer où se trouvait rassemblée l'armée destinée à la descente d'Angleterre. L'histoire rapporte que Napoléon assis sur le fauteuil de Dagobert puisait, dans les casques et cuirasses de Bayard et de Duguesclin, les croix à distribuer.

Nous voulons rappeler brièvement les noms de quelques-uns des légionnaires de la Moselle qui reçurent la croix lors des deux distributions de 1804, ainsi

que ceux qui l'obtinrent dans la suite pendant le règne du grand empereur. Commençons d'abord par les civils. Ils sont peu nombreux : en 1814, sur 30.747 légionnaires vivants, on n'en comptait guère que 1.200 pour les carrières civiles. Dans la Moselle, nous pouvons mentionner le préfet Jean-Victor Colchen, né à Metz en 1752, chevalier en 1804, officier en 1811, qui devint sénateur, pair de France et mourut en 1830 Rœderer, conseiller d'Etat, sénateur, né à Metz en 1754, chevalier en 1804, grand officier en 1806. Barbé de Marbois, né à Metz en 1745, conseiller d'Etat, ministre du Trésor public, légionnaire en 1804, grand aigle en 1805. Jean-Pierre Pécheur, né à Luppy en 1751, président de la Cour d'appel de Metz, légionnaire en 1804. Colchen, frère du préfet, président de chambre à la Cour impériale de Metz, légionnaire en 1804. Emmery (Jean-Louis-Claude), conseiller d'Etat, sénateur, né à Metz en 1804, qui fut commandant dès 1804. Dans l'administration on doit encore citer Dupin, né à Metz en 1762, nommé préfet des Deux-Sèvres en l'an VIII, qui fut légionnaire en 1804 et officier en 1808. Bouvier du Molart, de Bouzonville, préfet du Finistère en 1810 et légionnaire la même année. Vallet de Merville, né à Metz en 1767, chef de bureau, puis secrétaire de la préfecture de la Meurthe, qui, aux Cents-Jours occupa la préfecture abandonnée par le préfet de la Restauration.

A la mairie de Metz nous trouvons M. Goussaud d'Antilly, maire depuis 1800 qui reçut sa nomination de chevalier après le couronnement de l'Empereur, cérémonie à laquelle il avait assisté. Son successeur en 1805, le baron Marchant fut chevalier dès 1804 et officier en 1806. L'évêque de Metz, Mgr Jauffret, aumônier de S. M. l'Empereur était officier de la Légion d'honneur. Sganzin, né à Metz en 1750, ingénieur des ponts-et-chaussées fut fait chevalier en 1804. Mentionnons aussi Lacretelle jeune, né à Metz en 1766, historien, littérateur, membre de l'Académie française, qui était chevalier. Duquesnoy, né à Briey en 1739, que Bonaparte nomma chef de bureau au ministère de l'Intérieur et membre de la Légion d'honneur en 1804. Bonaventure, né à Thionville en 1753, juge au tribunal d'appel de la Dyle, puis président du tribunal criminel de ce département, créé membre de la Légion d'honneur et baron de l'Empire.

Si les légionnaires civils sont peu nombreux, les militaires le sont tellement qu'il nous serait matériellement impossible de les mentionner tous. Notre pays n'est-il pas celui qui a donné le plus de soldats à la France ? Combien de foyers mosellans gardent, accrochée au mur auprès des portraits de famille ou serrée dans quelque tiroir avec les bijoux précieux cette croix d'argent portée par l'ancêtre, véritable titre de noblesse qui vaut bien des parchemins !

Ne pouvant reproduire les noms de tous ces braves, nous nous bornerons à citer ceux qui sont inscrits sur nos listes. Nommons d'abord les Messins, nous grouperons les autres par localités.

A Metz on trouve les généraux : Baltus (1766–1845), qui gagna la Croix d'officier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille d'Austerlitz; Burthe (André) [1772-1830], qui fut promu commandeur sur le même champ de bataille; Simon de Faultrier (1763-1832); Grandeau d'Abeaucourt (1762-1832); Kellermann (François-Etienne) [1770-1835], qui fut récompensé de sa bravoure à Marengo par le grade de général de division et le grand cordon de la Légion d'honneur; Lalance (Alexandre) [1771-1822]; Lallemand (François-Antoine) [1774-1839] et son frère Henry-Dominique (1777-1823); Lasalle (1775), l'un des plus illustres Messins, grand officier de la Légion d'honneur en 1808, qui trouva une mort glorieuse, le 6 juillet 1809, à Wagram où un boulet le tua, sur le champ de bataille, à la tête de ses cavaliers; Semellé (1773-1839); Schreiber (1752-1833); Beauregard dit Woirgard, né en 1764, qui se battit courageusement en Espagne où il fut tué à la bataille de Valverde, le 19 février 1810.

Les colonels : de Bony de la Vergne (1782-1823); Buzelet (1740-1823); Jean Catelot (1770); Nicolas-François de Curel (1739-1824); François Henrion (1770–1849); Liédot (1775), tué à l'ennemi à Moscou en 1812; Mallet (1780-1836).

Les chefs de bataillon : Louis Bosquet (1773); Joachim-Jacques de Faultrier (1755-1823); Jacquesson (1770-1821); Nicolas Jacob (1747); Lehaut (1761); Perbal (1754-1843); Jean-Louis Protche (1771-1847).

Les capitaines : Pierre Alexandre (1768); Joseph Bastien (1769-1838); Jean de Bony de la Vergne (1784-1864); René-François Boyer (1770-1858), mort général de division; Nicolas Clause (1760); Nicolas Cune; François Deshayes (1761); Pierre-Alexandre Duménil (1768); Etienne Dumoulin (1783-1849); Joseph-Emmanuel de Fischer (1782); François François (1781); Augustin Grenier; Lannoy; Louis Damas Laurent (1781); Jacques Bettinger (1777-1843).

Les lieutenants : Dominique Antoine, Forfert, Félix Rambourg.

Claude Ranc (1777), sergent-major; Louis Tobie (1775), sergent-major; Pierre-Paul Boyer (1787), maréchal des logis, nommé légionnaire pour sa bravoure à la bataille d'Austerlitz, mort général en 1864; François Gusse, maréchal des logis; Philippe Cadet, maréchal des logis; Pierre Petermann, maréchal des logis; Nicolas Serrier, tambour-major; Pierre Cuny, sergent; Joseph Revire, sergent; Joseph Launoy, caporal; Jacques Richard, caporal; Mathieu Burte, grenadier de la garde; J.-B. Chavaux, tambour; Thomas Delacour, sapeur; Jean-Pierre Desbuissons, chasseur à cheval de la garde; Pierre Dubuisson, grenadier de la garde; Jean-Remy Escouard, artificier; Charles Godfrin, brigadier; Jean Henry, canonnier de la garde; Louis Leroux, fusilier; Nicolas Moreau, fusilier de la garde; Jean Palée, canonnier de la garde.

Dans l'intendance nous trouvons Joseph Barte (1765-1837), qui termina sa carrière comme sous-intendant dans sa ville natale en 1821. Citons encore : Ambroise Willaume (1772-1863), chirurgien principal du 6e corps de la Grande-Armée, nommé légionnaire après Austerlitz ; Georges Capiomont, chirurgien-major et Georges Geib, chirurgien-major.

Un grand nombre de villes et villages de la Moselle ont fourni leur contingent de légionnaires, nous suivrons l'ordre alphabétique des noms de lieux, les descendants de ces braves soldats liront, avec plaisir, nous l'espérons, leurs noms et leurs grades.

Affléville : Le sergent Jean Monpeurt. *Altroff* : le général de brigade Vagnair de Marisy (1764), mort à Talaveyra (Espagne), le 2 janvier 1812. *Amanvillers* : le capitaine Antoine Léonard (1778), le brigadier d'artillerie Charles Godfrin (1769). *Ancy* : le chef de bataillon Berthe (1775-1847), fut maire de cette commune. *Antilly* : le chef de bataillon Dominique Lallier (1754). *Bérig* : le sergent Nicolas Gaspard. *Bistroff* : le lieutenant Jean Klein. *Bitche* : le colonel Lanten (1769). *Boulay* : le général de division Joseph-Victor Newinger (1783-1808), le colonel Cuny (Claude-François-Auguste), le lieutenant-colonel de Ligniville (1782), le sergent J.-B. Muller (1775), le caporal Charles Muller. *Bousse* : le général de division Antoine Morlot (1766-1809). *Burtoncourt* : le capitaine Jean-Louis Thuillier 1767-1836). *Châtel-Saint-Germain* : le sergent-major François-Antoine Poincelet. *Cheminot* : le général de brigade Jean Thomas (1770-1853), le capitaine Claude Taison. *Chérisey* : le général de brigade Louis-Charles-Prosper de Chérisey (1786), mort en cette commune en 1837. Dans les plaines de Leipzig, il avait été créé chef d'escadron et officier de la Légion d'honneur. *Corny* : le général de division Dominique Joba, né en 1759, qui fit, en 1809, partie de l'armée d'Espagne, se battit glorieusement à San-Grégorio et tomba sur le champ de bataille, le 6 septembre 1809 ; l'adjudant Philippe Kesler. *Coume* : le capitaine Pierre Chir. *Courcelles* : le lieutenant François Léonard (1776). *Creutzwald* : le général Antoine-Christophe Cochois (1755-1830). *Devant-les-Ponts* : le sergent d'artillerie J.-N. Lambinet (1775-1850). *Diffembach-les-Hellimer* : le chef de bataillon Cherrer. *Dourd'hal* : le sous-lieutenant Nicolas Klam (1780), porte-étendard du 9e chasseurs à cheval. *Faulquemont* : le sergent Henry Heckenroth. *Fléville* : le lieutenant François Legendre. *Flévy* : le chef de bataillon Dominique Husson (1767-1831) ; le lieutenant Jean Husson, frère du précédent ; Buisson, le plus beau sapeur porte-hache des grenadiers de la garde, mort en 1829. *Fontoy* : le chirurgien en chef Jean-Pierre Gama (1775). *Grening* : le sergent Pierre Vingler (1794). *Hayange* : le général de division Molitor (Gabriel-Jean-Joseph) [1770-1849], fait comte de l'Empire en 1808,

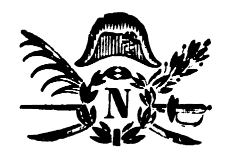
grand officier de la Légion d'honneur depuis 1806, maréchal de France en 1823, et grand chancelier de la Légion d'honneur en 1848, le capitaine d'artillerie Nicolas Schneider, mort en 1841. *Hellimer* : le général de brigade de Schauenburg (1748-1832), inspecteur général d'infanterie en 1810, baron de l'Empire et grand officier de la Légion d'honneur en 1814. *Hemmering* : le général de brigade Nicolas Schmitz (1768), créé baron de l'Empire en 1814. *Hettange-Grande* : le capitaine Pierre Strallen (1781). *L'Hôpital* : le général de division Michel Ordener (1755-1811). *Jouy-aux-Arches* : les capitaines Lhuillier Jean-Pierre) et Collin (Jean). *Jussy* : le grenadier de la garde François Chareaux. *Kédange* : le capitaine Louis Remy. *Lessy* : le maréchal des logis d'artillerie François Gusse. *Longeville-les-Metz* : le sergent Claude Mines. *Longuyon* : le colonel Custine 1771); le colonel Jean Courtois (1767-1836), nommé officier de la Légion d'honneur après la campagne d'Italie; le chef de bataillon M.-F. Courtois; le sous-lieutenant Philibert Duchateau (1765-1806). *Longwy* : le général de division Eugène-Casimir Villatte (1770-1834), fait commandeur en 1807; le colonel François-Jean Villatte (1785-1829), frère du précédent; le colonel d'Aubrespy de Courcelles (1752-1821); le chef de bataillon Beaudouin Crépy, tué à Lutzen le 2 mai 1813; le chef d'escadron Barthélemy Salesse (1762-1836); le chef de bataillon Arnould Duclos; le capitaine François Nicolas. *Lorry-devant-le-Pont* : le général de division M.-D. Roget de Belloquet (1760-1832), créé commandant en 1804. *Louvigny* : le sergent Jean-Louis Lenoir (1778). *Maizières-les-Metz* : le sergent d'artillerie Nicolas Petitjean. *Malancourt* : le capitaine Jean-François Gautier (1769). *Mondelange* : le capitaine François Léger (1758-1857). *Montigny-les-Metz* : le colonel de cavalerie Jean-Nicolas Poiré (1770-1848); le maréchal des logis Nicolas Cramoisy (1769); le sergent Charles Villeman. *Morhange* : le chef d'escadron Cheiber (1755-1832). *Moyeuvre-Grande* : le chef de bataillon Antoine Adam (1760), le brigadier de la garde Martin Taillandier (1773). *Mussy-l'Evêque* : le capitaine Pierre Communaux (1756-1812). *Novéant* : le brigadier de la garde Louis Forfert. *Ottonville* : le lieutenant Philippe Champlon (1768-1823). *Pommerieux* : le lieutenant Nicolas Gérardin. *Rémilly* : le colonel J.-G. Lapointe (1767); le colonel L.-Ch.-N. Lapointe (1773), frère du précédent. *Rodemack* : le général de division François-Martin-Nicolas Simmer (1776-1847), créé commandant en 1813; le colonel d'artillerie Quarante (J.-B -F.) [1759-1829]. *Rombas* : G.-R. Flamelle, sous-inspecteur aux revues. *Rosselange* : le sergent Armand Etienne (1766-1836). *Rurange* : le sergent Jean-Jacques Mirolle, qui fut, depuis 1809, portier à la Citadelle de Metz. *Saint-Avold* : François d'Avrange d'Haugerainville (1745-1823), général de brigade, inspecteur aux revues; Jean-François d'Avrange du Kermont

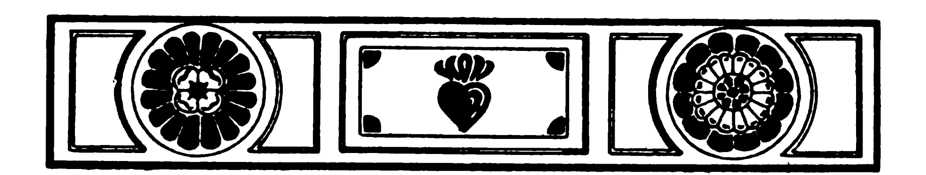
(1753-1822), commissaire des guerres, puis intendant des Invalides ; le capitaine Metzinger (1768). *Saint-Jean-les-Rohrbach* : le général Jean-Baptiste Eblé (1758), créé baron de l'Empire en 1806, mort à Kœnigsberg le 31 décembre 1812 des fatigues de la guerre. *Saint-Jülien-lee-Metz* : le lieutenant Louis Fournier (1772). *Sainte-Marie-aux-Chênes* : le colonel Anselme Fournier (1740-1820). *Saint-Pancré* : le chef d'escadron Jean-Louis François (1776-1849). *Sarralbe* : le colonel du génie Bexon (F.-H.-Ch.) [1741], mort à la Martinique le 7 octobre 1806. *Sarreguemines* : le général de brigade Georges Kister (1755), commandant de la Légion d'honneur en 1804 ; le général Jean-Baptiste Lauer (1739-1818), il avair été chef d'état-major du général Moreau ; le chef de bataillon Joseph Thomas (1758) ; le capitaine Nicolas Hager. *Sarrelouis* : le maréchal Ney (Michel), duc d'Elchingen, prince de la Moskowa, la figure la plus populaire peut-être de l'épopée impériale, le soldat le plus brave qui donna partout des preuves éclatantes d'une bravoure qui lui fit donner le surnom de « brave des braves », né en 1769, maréchal de l'Empire en 1804, chef de la 7ᵉ cohorte de la Légion d'honneur la même année, grand Croix en 1805. Condamné à mort le 6 décembre 1815, et, le lendemain, fusillé sur la place de l'Observatoire a Paris. Ce fut là uue des plus grandes fautes commises par la Restauration qui en commit tant. Le général de division Paul Grenier, l'un des plus illustres soldats du pays mosellan, né en 1768, sa conduite à Wagram lui valut la dignité de grand Croix et le titre de comte. Mort le 17 avril 1827. Le général Jean-Georges Grenier (1771-1835), frère du précédent. Le général de brigade Laurent Schobert (1763), créé baron de l'Empire en 1810 et commandant de la Légion d'honneur en 1805. Le général Jean-François Toussaint, vicomte (1772-1827). Le colonel de la garde Mathias Leistensschneider (1762-1813). Le général François Muller (1764-1817). Le chef de bataillon J.-B. Chartener (1768-1839), après sa retraite il commanda la Garde nationale de Metz. Le capitaine Charles-Nicolas Fauconnier (1770-1831). Le lieutenant Leistensschneider. *Scy* : le capitaine Nicolas-François Paquin (1768-1806). *Sierck* : le caporal Michel Bintz (1767). *Stuckange* : le capitaine Joseph Schlincker (1768), *Téting* : le général de brigade Pierre d'Ismert (1768-1826). *Thionville* : le général de brigade Nicolas Dahlmann (1769), qui termina prématurément sa carrière par une mort héroïque à la bataille d'Eylau, le 10 février (1807) ; le général de division Christophe-Antoine Merlin (1771-1839), qui eut une carrière des plus brillantes et conquit tous ses grades par des blessures ou des actions d'éclat ; le général de brigade J.-B.-Gabriel Merlin (1768-1842), frère du précédent, qui avait été nommé général après Wagram ; le général de division Jacques-Léonard Muller (1749-1824) ; le général de brigade Joseph Paradis (1741-1824) ; le général de brigade

Jean-François Mathis (1773-1857); le colonel Nicolas Lenoir (1741); le capitaine de vaisseau Prigny de Querieux (1774-1827); le chirurgien-major J.-P. Léonard (1774-1834); le commandant de gendarmerie Nicolas Maurice (1762-1839; le chef d'escadron Colasse (1776-1834); le chef d'escadron Gay (1779-1836); le chef de bataillon Nicolas Lenoir (1741-1815); le chef de bataillon V.-D. Belcourt (1775-1832); le capitaine François-Guillaume Leclerc; le lieutenant Louis Conseil. *Uberkinger* (arr. de Sarreguemines) : le capitaine Pierre Potier (1759). *Varize* : le lieutenant-colonel Philippe Spickert (1763-1848). *Vaudoncourt* : le général de brigade Frédéric Guillaume (1772-1845). *Velving* : le colonel Jean Rosé, mort en 1814. *Verny* : le lieutenant Joseph Poiret. *Volmestroff* : le maréchal des logis Pierre Clausse, mort en avril 1809. *Volmunster* : le général de brigade Joseph Bexon d'Ormescheville (1738-1814), après sa retraite il fut maire de Sarralbe, puis préfet de la Sarre.

Cette liste des légionnaires de la Moselle, conservée aux Archives municipales de Metz est sans doute incomplète, nous l'avons rapportée comme telle, en y ajoutant les dates et lieux de naissance de ces héros qui d'étapes en étapes visitèrent en vainqueurs les capitales de l'Europe. Les uns sont tombés glorieusement sur les champs de batailles, où sont morts dans les ambulances, les autres, sont rentrés dans leurs foyers rapportant chez eux une parcelle de l'auréole du Grand Empereur et vivant, après leur retraite, entourés de la considération de leurs compatriotes. Sur leur vieil uniforme, éclate le rouge de leur croix d'honneur, symbole de cette armée qui, pendant plus de vingt années, combattit pour la gloire de la France. La légende : Honneur et Patrie inscrite sur ces croix entretiendra parmi leurs descendants le feu sacré et lorsque la France sera de nouveau en danger, on verra les petits enfants des héros de la Grande Armée emportés par l'admirable élan qui caractérisait les braves de 1792 et de l'épopée napoléonienne.

JEAN-JULIEN.





LO ROCHOT DOU GRAND-PÈRE

GLODI Josenot aivô bin vingt-huit ans quand l'ô zeuil l'ideille de prenre omme. Lai Marilotte qu'aivô étai dôneille aivou lu dedepu trôje ans ne lu otô pas indifférente. Bin teilleille, bin aiviseille, ole traivaillô q'ment in houme poué lâ champs, l'aitai ; et l'hivar point de filouse qui lai vailô. Glodi aivô longtemps bailaincet s'il l'épouserô ou non.

« Je q'neuil bin terto sâ quélitet, qu'i d'jô ; ma l'ai lo neil trop pointu et las œils trop petiots in coulisse. Je mo méfie... »

Sai mère li aivô peurtan fâ oyi râjon :

« Si te n'ai que las œils et lo neil ai li reprouchai, v'lai bin ièq. Te n'en troverâ-me aine pairoille, ç'o mi que te le dis. »

Glodi hochô lai tête. Ai fouce de bonne râjons, l'aivô to de même fini par aissinti au mairiaige, tant et si bin que lo jou étô pris, terto lâ geune inviteille.

Lâ v'lai paiti au Neuchâté pou aichetet das ôreries. Glodi aivô teujo aitai glorioux ; l'ai volu aichetai, en plus de lai bague, dâ bouques d'airoille et in bé Saint Esprit pou penre au cou de lai Marilotte.

Ma lai manre guèchotte n'aivô volu ni Saint-Esprit ni bouque d'airoille, ni bague en or, mâ seulemo in airgent. Pas moyen de lai fléchi.

— C'o trop chi, c'o bin trop chi, qu'ale raigonô.

Glodi ai raicontai celai ai s'mère en revenant au v'laige. Et i ne poillô se fâre ai l'ideille que sai fomme serô q'ment ai paurosse.

— Et pu ve ve plaindet ? que li d'jô sai mère... Ce que ve ne dépenserâ-me, ve l'airô !

Mâ Glodi n'oillô-me de l'airoille-lai. Même qu'on ai dit qu'i n'aivô-me deurmi lai neuil d'aivant lo grand joû.

Au maitin le v'lai que vai quouère din lai huche lo rochot dou grand-pére, in bé rochot de drap que poillô co deurai cent ans. (Din nout'pays, on n'o-me trop in soci de lai môde ; in bé rochot in bon drap pû teujo fâre lâ cérémonies cent cinquante ou dusse cents ans.) Not' homme l'aivô d'jai essayi... L'ollô on ne pû meuil. Glodi se carre, se rouâte dans lai diaice, se toûne ai drôte, ai gauche...

— Pou ête bé, on pû dire que je sû bé.

Mâ queume ai mottô lai main din aine peuche, le v'lai que rincontre in veuil pairchemin que dermô to-lai depu au moins septante ans.

— Qu'o-ce que ç'o ?,.. qu'o-ce que cé pû ète ?

L'ai déplié l'écrit; l'ai rouâteil aitintivemin.

« Recommandation pou mâs èfants.

« Je fâ auj'd'heuil mâ noces d'airgent. V'lai lai peumire foû que je mange me soûl dedepu vingt-cinq ans que je sû aivou Théron, pace que ce n'o qu'aine râquiouse. L'ai raimaissai dou butin ; mâ mi je n'ô-me raimaissai de lai graiche. « Mâ chi èfants, aivan de motte lou rochot de mairiaige su vout' dos, pernet bin guèdhe que vout' preumise ne sin râquiouse. C'o l'infer su tarre. »

Glodi ai lu ; l'ai relu ; et lâ brai li cheyon.

Quoué fâre ai présent ? Lo mare l'aitîndô ai lai mârie, lou curé au moteil. Et d'jai lai moilleti dâs inviteil otin to-lai que riyin de piâji.

Quoué fâre, mon Diû ! quoué fâre ? En faudrô-t-y disqueutai, confaibeulai, testicotai, meurguenai pou se dépêtrai de lai Marilotte ? Glodi otô in homme de résolution. I ne dit rin, se mo din lo cortège, et en aivan dûs !

Lo violon baitô dâs intrechai de bonhou ; et terto lo lon dou v'laige lâ couchots de Nijon répondin. Lai Marilotte coulô de terto lâ cotai dâs œils choûnâ ; alle pinço lai bouche aivou l'âr de comptai : dus et dus fejon quouèt.

Lai mère de Glodi aivô mis se bé bounot ai rebans ; même qu'aine veuille arquebuse détonô pu foû qu'in quainon.

— Glodi Josenot, verai-vo pou vot' fomme lai Marilotte Harouè ?

— Nian.

Lo mare ovre to grands lâs œils ; ai requeumince, rimpliet in aivan, lai paume ai l'airoille.

— Nian... Nian... et Nian...

Queu taipaige ! queu bacchanal ! quel escandale !

— Poquoué cé ?

— L'o trop râquiouse.., l'o trop râquiouse...

Et déjai Glodi s'o insauveil ; l'ai infourcheil sai jument nôre ; et le v'lai paiti se pourmouènai devè lo Neuchâté aivou se bé rochot.

Lou festin otô prêt ; lâs inviteille aivin moult faim ; en ai fâ lai neuce to de même ; et lai Marilotte ai dit en rouâtan lai bole robe, et l'aineau d'airgent de Glodi : « C'o teujo cé. »

(*Patois du Bassigny.*) Alc. Marot.



TRADUCTION

Claude Josenot avait bien vingt-huit ans quand il eut l'idée de prendre femme. La Marilotte, qui avait été « dônée » avec lui depuis trois ans, ne lui était pas indifférente. Bien taillée, bien avisée, elle travaillait comme un homme dans les champs l'été ; et l'hiver, pas de fileuse qui la valût. Claude avait longtemps hésité sur le point de savoir s'il l'épouserait ou non.

« Je connais bien toutes ses qualités, disait-il ; mais elle a le nez trop pointu, et les yeux trop petits en coulisse. Je me méfie. »

Sa mère lui avait pourtant fait entendre raison : « Si tu n'as que les yeux et le nez à lui reprocher, voilà bien de quoi ! Tu n'en trouveras pas une pareille ; c'est moi qui te le dis. »

Claude hochait la tête... A force de bonnes raisons, il avait tout de même fini par consentir au mariage, si bien que le jour était pris, tous les gens invités. Les voilà partis au Neufchâteau pour acheter des bijoux. Claude avait toujours été « glorieux » ; il voulut acheter, en plus de la bague, des boucles d'oreille et un beau Saint-Esprit pour le pendre au cou de la Marilotte.

Mais la mauvaise jeune fille n'avait voulu ni Saint-Esprit, ni boucles d'oreille, ni bague en or, mais seulement en argent. Nul moyen de la fléchir.

— C'est trop cher, c'est bien trop cher, répétait-elle.

Claude raconta cela à sa mère en revenant au village. Et il ne pouvait se faire à l'idée que sa femme serait comme une pauvresse.

— Et vous vous plaignez ? lui disait sa mère. Ce que vous ne dépenserez pas, vous l'aurez...

Mais Claude n'entendait pas de cette oreille. On dit même qu'il n'avait pas dormi la veille du grand jour. Dès le matin, le voilà qui va chercher dans la huche l'habit du grand-père, un bel habit de drap qui pouvait encore durer cent ans. Dans notre pays on a peu souci de la mode ; un bel habit de bon drap peut toujours faire les cérémonies cent cinquante ou deux cents ans. Notre homme l'avait déjà essayé... Il allait on ne peut mieux. Claude se carre, se regarde dans la glace, se tourne à droite, à gauche.

— Pour être beau, on peut dire que je suis beau.

Mais comme il mettait la main dans une poche, voilà qu'il trouve un vieux parchemin qui dormait là depuis au moins septante ans.

— Qu'est-ce ?... qu'est-ce que cela peut être ?

Il a déplié l'écrit ; il le regarde attentivement.

« Recommandation pour mes enfants : Je fais aujourd'hui mes noces d'argent. Voilà la première fois que je mange à ma faim depuis vingt-cinq ans que je suis avec Thérèse parce qu'elle n'est qu'une avare. Elle a ramassé du butin ; mais moi je n'ai pas ramassé de graisse. Mes chers enfants, avant d'endosser l'habit du mariage, prenez bien garde que votre promise ne soit avare. C'est l'enfer sur terre. »

Claude a lu ; il a relu ; et les bras lui tombent.

Quoi faire à présent ? Le maire l'attendait à la mairie, le curé à l'église. Et déjà la moitié des invités étaient là qui riaient de plaisir. Quoi faire, mon Dieu ? quoi faire ? Et faudra-t-il discuter, confabuler, hésiter, récriminer pour se dépêtrer de la Marilotte ? Claude était un homme de résolution. Il ne dit rien, se met dans le cortège, et en avant deux ! Le violon battait des entrechats de bonheur ; et tout le long du village les coqs de Nijon répondaient. La Marilotte jetait en-dessous de tous côtés des coups d'œil sournois ; elle pinçait la bouche avec l'air de compter : deux et deux font quatre. La mère de Claude avait mis son beau bonnet à rubans ; même une vieille arquebuse détonait plus fort qu'un canon.

— Claude Josenot, voulez-vous pour votre femme la Marilotte Haroué ?

— Non.

Le maire ouvre les yeux tout grands ; il recommence, penché en avant, la paume à l'oreille.

— Non... non... et non.

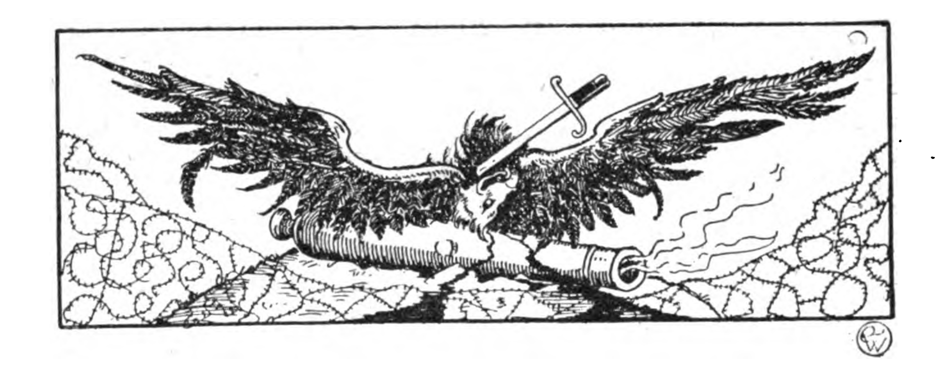
Quel tapage ! quel bacchanal ! quel scandale !...

— Pourquoi cela ?

— Elle est trop avare... elle est trop avare...

Et déjà Claude s'est enfui ; il a enfourché sa jument noire ; et le voilà parti se promener du côté du Neufchâteau avec son bel habit.

Le festin était prêt ; les invités avaient grand faim ; on fit la noce tout de même, et la Marilotte dit en regardant la belle robe et l'anneau d'argent : « C'est toujours cela. »



Les artistes lorrains camoufleurs

Le camouflage, dont on a tant parlé pendant la grande guerre dernière, est vieux comme le monde, quoique le mot soit d'origine assez récente, puisque, dit-on, il est emprunté à l'italien avec l'acception de *grimer*, qui est bien celle que nous lui donnons dans la circonstance.

Il y a bien longtemps que l'homme et la femme se griment, se camouflent ; il y a bien longtemps qu'à la guerre, les combattants ont recouru au camouflage. Le cheval de Troie, d'antique mémoire, en était une application ; les ruses que l'on prête aux Peaux-Rouges, ne sont pas autre chose, le plus souvent. Dans tous les temps, sous toutes les latitudes, on a camouflé ; mais peut-être jamais sur une échelle aussi grande qu'en ces derniers temps.

La guerre a d'ailleurs pris et tend à prendre de plus en plus une allure scientifique qui, sans exclure la forme brutale, fait appel à toutes les ressources de l'esprit. La poudre sans fumée, le combat à grandes distances et surtout l'observation aérienne devaient faire recourir aux subterfuges, dans une lutte menacée d'une longue durée, où chaque parti comptait bien user l'autre avant de pouvoir en venir à l'action finale, à la décision.

Il fallait pour s'approcher, pour observer, recourir aux ruses d'Apaches, employer des moyens qu'auraient réprouvés nos anciens. Le temps n'est plus où l'on pouvait être brave à bon compte : le tir est rapide, précis, par suite extrêmement meurtrier, même à de grandes distances et les armes sont le plus souvent abondamment pourvues sur les points à attaquer. Braver individuellement la mort ne vaut qu'autant qu'il y a chance de réussir dans la mission ; dévoiler une position ne doit se faire qu'au dernier moment et, toujours, la conservation des vies humaines doit guider le chef au combat. Il est donc indispensable, devant les moyens dont dispose l'ennemi, de recourir au camouflage,

non seulement contre l'observation terrestre, mais, chose nouvelle, contre l'observateur aérien, qu'il occupe un de ces ballons captifs d'où il scrute l'horizon ou l'un de ces avions qui survolent le champ de bataille et toute la région environnante. Disons plus, le camouflage est devenu une nécessité.

* * *

Dès les premiers mois de la campagne de 1914, l'artillerie de position, quoique judicieusement dérobée aux vues directes de l'ennemi, se sentit observée par ses avions. Elle ne tarda pas à se dérober aux vues d'en haut en confondant son matériel avec les arbres des vergers ou en le recouvrant de branchages et en gardant l'immobilité au passage des avions de reconnaissance. Halte au feu. Abritez-vous. La ruse lui réussit, le moyen était trouvé : il s'agissait d'en régulariser l'emploi. Le but à atteindre était de créer des motifs capables de dissimuler les objectifs attirant spécialement le tir de l'artillerie ennemie, d'autres, lui en créant de factices pour attirer ses coups dans le vide.

C'était à l'époque, début de 1915, où l'on commençait à reconnaître que la guerre ne se terminerait pas en quelques mois, ainsi qu'il avait été prévu dans l'élaboration du plan de mobilisation, que l'on cherchait à réparer l'imprévoyance première en mettant, dans une certaine mesure, chaque homme à la place qui lui convenait. Sous l'impulsion donnée par MM. Corbin et Guirand de Scævola, mobilisés au 6e R. A. P., un noyau d'artistes s'était constitué à Toul qui, après quelques essais heureux, avait conquis la faveur du grand quartier général, où des hommes intelligents avaient entrevu ce que pouvait donner un camouflage raisonné exécuté par des artistes de talent.

Du noyau de Toul se détachèrent des essaims qui allèrent fonder des ateliers régionaux. Il en vint un à Nancy, au mois de juillet 1915, qui s'installa d'abord dans la Salle de la Renaissance, rue du Ruisseau, émigra en septembre dans un local plus vaste, une fabrique du quai Claude-le-Lorrain et, au mois d'octobre, dans cette maison de campagne de la ville, colonie de vacances, nommée Gentilly, où l'espace ne faisait pas défaut.

Une pareille extension résultait d'un véritable engouement : on camouflait tout ; on camouflait inutilement ; on camouflait même beaucoup trop. Des artistes de grand talent offrirent leur concours : les uns dégagés de toute obligation militaire, comme Emile Friant, opérèrent isolément, d'accord avec des commandants d'armée ; les autres, soumis aux lois de recrutement, entrèrent dans une section de camouflage, dont le commandement fut confié à M. Guirand de Scævola, nommé sous-lieutenant pour la circonstance. Des artistes lorrains

dispersés dans les formations territoriales, on vit arriver Henri Royer, Auguste Desch, Lévy, Henri Marchal, Mathias Schiff, Jules Wielhorski, Finot, Malespina, Lambert, de Turgy, Guingot, Ringenbach, etc.

Le triage ne portait pas seulement sur les peintres ordinaires, mais plutôt sur les peintres-décorateurs, les architectes, les sculpteurs-modeleurs, les teinturiers, les tapissiers, auxquels furent adjoints des ouvriers du fer, du bois, des terrassiers. Tous quittaient la pioche ou le fusil qu'ils manœuvraient maladroitement pour reprendre le crayon où ils excellaient, le crayon qui allait dessiner les croquis, le pinceau qui allait produire des décors fallacieux.

Venue au monde dans l'artillerie à pied, la section de camouflage émigra dans l'arme du génie où elle essaima, formant de nouvelles sections qui furent dispersées tout au long du front, de la Manche à la Suisse, toutes commandées par des lieutenants sous les ordres d'un chef unique, le capitaine Guirand de Scævola. Celle de Nancy exerça son action de la Woëvre aux Vosges, en trois secteurs dont les travaux étaient confiés à des sous-officiers quant aux reconnaissances et aux exécutions sur place. Le sergent Desch opérait entre la Woëvre et Pont-à-Mousson, le sergent Marchal entre Lunéville et les Vosges. Henri Royer avait été nommé sous-lieutenant pour être attaché à l'armée britannique.

*
* *

Une des premières applications du principe du camoufflage fut l'emploi de cagoules pour reconnaissance.

Voit-on un homme revêtu des pieds à la tête d'une toile imitant un tronc d'arbre, se glissant à l'orée d'un grand bois ou s'y plaçant avant l'aurore, pour observer ce qui se passe dans la plaine, malgré les sentinelles et les petits postes terrés à moins d'une centaine de mètres ?

Voit-on une patrouille en reconnaissance, ses hommes camouflés suivant le milieu, rampant dans la plaine au lever du jour et surprenant un petit poste qui n'a rien vu, ou évitant l'attention par sa seule immobilté, à la rencontre d'une autre qu'elle arrive ainsi à surprendre ?

Mais l'objectif principal du camouflage devait être la dissimulation d'un matériel d'artillerie que l'on ne pouvait dérober aux vues d'en haut et même de la levée de terre qui, en la protégeant contre le tir, révélait son emplacement. Il s'agissait pour lui, de faire disparaître les masses géométriques des canons et de leurs affûts, les arêtes rectilignes des tranchées protectrices, leurs reflets, leurs ombres portées, d'imaginer des masques paraissant naturels pour des petits postes, pour des nids de mitrailleuses, des guérites d'observation, etc.

Le moyen employé fut la tache appliquée sur le matériel pour en rompre l'uniformité de ton, la toile de teinte appropriée à l'emplacement, d'après le sol naturel voisin..

Comme il fallait s'y attendre, les premières tentatives furent marquées d'excés ; il fallut des observations aériennes pour mettre les choses au point, car la visibilité d'en haut est fort différente de la visibilité horizontale, toutes choses égales d'ailleurs, quant à la température et à l'état de l'atmosphère ; et c'était surtout pour tromper l'avion que l'on travaillait.

La toile ne tarda pas à révéler de graves défauts : la pluie, la neige, la tempête amenaient des désordres irréparables. On eut l'idée d'employer un treillis métallique à larges mailles tissé de raphia teinté en vert de tons différents allant du clair à la feuille morte capable de répondre à tous les besoins. Le tissu obtenu remplissait mieux le but de trompe-l'œil que l'on recherchait. Moins soumis aux changements de température, il offrait moins de prise au vent et, avec tous ses brins en brosse, donnait l'apparence de la vie ; en revanche, il exigeait une main-d'œuvre bien plus considérable.

A l'aide de femmes surtout, les ateliers fabriquèrent un grand nombre de pièces de dimensions courantes se prêtant à une manipulation facile que l'on juxtaposait suivant les besoins. Le raphia de nos colonies devenait un auxiliaire précieux. On en fit une consommation fabuleuse dans les divers ateliers, son emploi ayant été adopté partout.

* * *

Nos camouflages opérés sur les premières lignes ne furent pas toujours vus d'un bon œil par les combattants et il arriva même plus d'une fois que l'intervention des camoufleurs détermina un accueil plutôt froid. N'étaient-ils pas des embusqués ces demi-soldats qui, pendant des périodes d'accalmie et parfois de branle-bas, venaient avec quelques instruments inoffensifs, toucher à une installation à laquelle les occupants avaient donné tous leurs soins, badigeonner leur canon qu'ils soignaient amoureusement ? Plns d'une fois il leur fallut insister près du chef, exhiber l'ordre d'exécution, évoquer le principe d'obéissance ! On raconte même qu'un jour, un chef d'équipe ne retrouvant plus son ordre d'exécution, se vit sur le point d'être traité en espion avec tous ses hommes. Il arriva heureusement à le sortir du fond d'nne poche et tout s'arrangea. Un officier allemand, camouflé en capitaine français de l'artillerie, s'était fait prendre l'avant-veille dans une reconnaissance de nos lignes et il avait été passé par les armes ! On ne badine pas à la guerre sur la ligne de bataille !

Les combattants ne tardèrent pas cependant à reconnaître les services rendus par les camoufleurs et la suspicion cessa; il y eût même collaboration intime entre les uns et les autres, les premiers devenant exigeants, les seconds même renseignés par l'aviation, tenus de modérer les désirs. C'est que l'observation aérienne, pratiquée à une hauteur qui tenait le photographe hors de la portée des balles du fusil, avait démontré l'inutilité d'une reproduction exacte des accidents du terrain et même de ses tons dans la plupart des cas. Telle batterie est enterrée dans la plaine nue, recouverte d'une voile de raphia au ton à peine fané, paraissait trancher sur le sol jauni du terrain, alors que la tache ne se révélait par la photographie qu'à un œil averti.

On en était venu à reconnaître que des travaux de terrassement étaient inutiles, pour des batteries dont le séjour ne devait être que de faible durée sur certains emplacements. On en fit l'expérience dans le cas suivant. Pour des raisons d'ordre tactique qui n'étaient pas à discuter, une batterie de quatre pièces de 75 dut occuper un emplacement non défilé. Le chef camoufleur, envoyé en reconnaissance, fit admettre la simple protection d'un filet de raphia soutenu en son milieu par une charpente légère de $2^{m}50$ de hauteur, dont les extrémités se raccordaient de toutes parts avec le sol en pentes très douces. On aurait dit une légère ondulation dans la plaine. L'arrière, en se relevant, permettait l'entrée, l'avant était pourvu de quatre sabords ouverts seulement pendant le tir. Cette batterie tira là pendant environ un mois, sans avoir jamais été en butte au tir de l'artillerie ennemie. La photographie aérienne ne la faisait pas remarquer.

*
* *

Non seulement on camoufla les batteries, les petits postes, les cagnas, les magasins à munitions, mais on imagina des observatoires de tir ou de surveillance, les uns souterrains, les autres aériens, en remplacement des grandes échelles, dont l'inventeur naïf avait omis de prévoir que le premier soin de l'ennemi serait de les détruire. Personne n'ignore que, dans ces sortes de lutte, une artillerie sans observateur est à peu près inoffensive.

Les premiers étaient formés d'une galerie débouchant sur le versant d'une crête, d'où se découvrait la zone à battre, le débouché à peine visible dans une touffe d'ajoncs ou entre deux mottes de terre disposées comme il convient ; il en fut un, œuvre d'un sculpteur de talent, qui simulait un cheval mort et tombé sur le flanc. Les autres furent des miradors ou des arbres camouflés. Au milieu de la forêt de grands sapins, à 25 ou 30 mètres du sol, dépassant les cimes, juste pour découvrir un objectif déterminé, une plate-forme de quelques mètres carrés était établie avec appareils de visée et de transmission, que l'on surmon-

tait de cimes imitées par le raphia. Là, un observateur opérait tout à son aise et sans grand danger. Un gros tronc de chêne ou de hêtre, situé dans un emplacement convenable, se voyait mutilé en une nuit comme par l'effet du canon ennemi ; dessiné sous toutes ses faces le lendemain matin, il était immédiatement reproduit à l'atelier au moyen de cylindres métalliques creux se superposant, une échelle étant ménagéee à l'intérieur. En une nuit, la substitution se pratiquait : le faux arbre prenait la place de son modèle à la barbe de l'ennemi qui ne s'était aperçu de rien. Un observatoire pour un homme assis se trouvait à la naissance des branches. Quand les arbres en situation de faire ce service ne présentaient pas un diamètre suffisant, on recourait au périscope. Un baliveau truqué, articulé sur son pied et muni d'un périscope, venait se placer au-dessus d'une cagna pratiquée dans le sol. Il aurait fallu que l'ennemi d'en face fut prévenu pour s'apercevoir du camouflage.

Ces observatoires n'ont-ils pas été un progrès marqué et n'ont-ils pas épargné la vie de plusieurs observateurs, tout en rendant leur tâche plus facile et leurs renseignements plus sûrs.

*
* *

Avec les longues portées de l'artillerie actuelle, les communications en arrière de la première ligne sont devenues très exposées à ses coups. Nombreux et parfois assez longs sur les passages dangereux battus par des pièces en position, toujours prêtes à lancer des bordées sur les relèves, les ravitaillements. Il fallait les masquer à la vue de l'observateur probable, sans quoi le marmitage ne se faisait pas attendre. Des haies factices furent confectionnées, que soutenaient des fils de fer tendus d'un arbre à l'autre de la route ou à des piquets convenablement placés. On fit aussi usage de toiles ou de paillassons formant écrans.

Les masques de ce genre les plus ingénieux furent ceux des ponts de Saint-Dié, passage dangereux surveillé par une pièce allemande, dont le tir se déclenchait à l'apparition de la moindre voiture. La rampe du côté ennemi fut surmontée, pour chacun d'eux, d'un trellis léger reproduisant grossièrement un paysage, dont le ton général se confondait avec celui du fond. La photographie donne une illusion complète, celle que dut partager l'ennemi car, de ce jour, il ne tira plus. Sans doute, les artilleurs allemands ont-ils cru que nous avions renoncé à l'usage de ces ponts, alors que, enhardi par leur silence, personne ne s'en privait.

*
* *

Les camoufleurs abriquèrent à de véritables œuvres d'art quand il s'est agi de dissimuler des pièces d'artillerie à longue portée que devaient particulièrement

surveiller les avions ennemis. Plusieurs étaient installées dans la forêt de Champenoux qu'ils n'ont jamais pu découvrir, pas plus que cette voie de garage pour trains de munitions qui les desservait. Toutefois, il n'en fut pas de même pour la pièce de Dieulouard.

On avait eu l'exemple d'une pièce allemande tirant sur Nancy. Celle-ci, abritée dans un tunnel, n'en sortait que pour lancer quelques projectiles et vite, sur ses rails, regagnait son antre dès qu'un avion était signalé à l'horizon. On cru pouvoir faire de même en installant une pièce similaire à Dieulouard, ayant pour objectifs certains ponts sur la Moselle ; mais, ô surprise, il lui fut répondu presque immédiatement ! Ce n'était pas le camouflage qui pêchait, c'était le choix de l'emplacement qui manquait d'astuce. Le repérage au son n'avait pas tardé à faire reconnaître que les coups partaient d'un point très voisin de Dieulouard, un village qui est situé dans le couloir formé par la Moselle et l'escarpement des côtes de Haye, où passe la ligne de Frouard à Metz. De toute évidence, on avait profité de celle-ci pour amener le monstre et un épi y avait été greffé, non point du côté de la rivière où l'espace manque, non point non plus pour gravir la falaise, par conséquent, pour rester à son pied. On ne doit pas s'étonner si Dieulouard éprouva quelques atteintes.

*
* *

La partie artistique du camouflage offrait un grand intérêt et ne manquait pas non plus de présenter des risques sérieux dans les reconnaissances et les mises en place, la plupart sur la ligne de feu. Plusieurs de nos artistes se distinguèrent, devinrent chefs d'équipe et reçurent des galons de sous-officiers. Comme tels, ils occupèrent des postes où ils eurent à faire montre d'intelligence, de talent, d'autorité et aussi de sans-froid, tout autant que les véritables combattants. C'est peut-être mieux encore la tenue dont ils firent preuve qui leur valut la considération.

La section de Nancy, qui opérait sur le front de Lorraine, forma une sous-section, bientôt transformée en section indépendante qui ouvrit un atelier régional à Epinal. Sa direction fut confiée à l'excellent peintre Henri Marchal, nommé adjudant d'abord, puis, peu après, sous-lieutenant. Il figure encore avec ce grade parmi les officiers de complément.

La réorganisation de l'armée en divisions constituées en troupes de toutes armes fit attribuer à chacunes d'elles un détachemenr de camoufleurs que commandait un sous-officier. L'armistice qui suivit de près, n'a pas permis de juger de l'importance des services que l'on en attendait. Tous sont alors rentrés

dans leurs ateliers et, sans bruit, ont repris leurs places devant les chevalets qui supportaient des œuvres commencées depuis plus de quatre ans.

Il faut espérer que, dans l'élaboration du nouveau plan de mobilisation, il est mieux tenu compte des aptitudes de chacun et qu'en particulier nos artistes sont désignés pour rejoindre, dès les premiers jours, les ateliers prévus du camouflage, car ce procédé de défilement doit être moins que jamais négligé, doit même être étudié et organisé pendant la paix. Le cadre des camoufleurs, formé surtout de réservistes, doit être tenu en haleine et préparé à une guerre où son rôle paraît devoir être bien plus important que dans la dernière, en raison de la forme aérienne qu'elle prendra certainement.

Nous avons donc à préciser que c'est en Lorraine, à Toul, sous l'inspiration et l'impulsion d'un Nancéien et dans un atelier de Nancy que le camouflage organisé à pris naissance.

Commandant LALANCE.





Chronique du pays messin

Les sifflements du vent de la tempête qui passe sur la Lorraine, en ce jour, ne parviennent pas à étouffer les malédictions, les cris, les menaces des contribuables lorrains et surtout messins, sur qui se sont abattues les feuilles bleues des contributions annuelles. Les uns, venus ici depuis la désannexion, se plaignent, avec quelque raison du reste, d'être obligés de liquider un passé lourd de dettes et de charges imposées par le gouvernement allemand, et menacent de refuser de payer l'impôt tant qu'il ne sera pas réduit au taux des autres départements ; les Lorrains, de leur côté, prétendent qu'ils sont traités en Français de deuxième catégorie, taillables et corvéables à merci. Quel remède à une situation aussi compliquée ?

Evidemment, après l'armistice, les négociateurs du traité de Versailles ont été mal renseignés sur le régime fiscal de l'Alsace-Lorraine. D'après les clauses financières, les deux provinces ont été rendues à leur patrie avec des dettes qui, en France, étaient supportées par le gouvernement et non par les communes et les départements, avec des charges considérables dues à la surabondance d'employés qui encombrent encore à cette heure les administrations — communales en particulier. Le budget des départements recouvrés doit même — sauf erreur — être équilibré par des prélèvements sur le budget de l'intérieur. Bien d'autres éléments de la vie économique sont aussi empruntés au reste du pays : par exemple la récolte des céréales, que bien des Lorrains eux-mêmes croyaient être assez importante pour procurer un excédent et venir en aide à l'intérieur, est en réalité insuffisante pour assurer les besoins de la région. Tous ces éléments réunis ont comme résultante l'existence d'une charge assez lourde pour le budget général du pays. En l'état actuel de nos finances, il ne semble guère possible de répartir le fardeau fiscal de l'Alsace et de la Lorraine sur les contribuables de l'intérieur.

Evidemment cette question des impôts est un des gros embarras du moment, mais il en est d'autres encore. Trouverait-on en Lorraine un seul habitant qui ne récrimine pas amèrement sur la situation actuelle ? Certes les Lorrains du terroir ont le grand tort de comparer cette situation à celle d'avant-guerre. La réintégration à la France ne leur a pas procuré la prospérité et l'aisance, et ils ne veulent pas se donner la peine de rapporter ces troubles économiques à la situation mondiale ; mais n'ont-ils pas raison quand ils dénoncent la façon vraiment étrange dont ont usé et usent encore envers eux les représentants du gouvernement ? Conversez quelques instants avec un Lorrain ancien ou nouveau, et vous serez édifié par les révélations qu'il vous fera sur la répartition des

récompenses, des croix, des médailles, etc..., par exemple, dans la population du département de la Moselle. Un cri unanime, — mais qu'on ne veut pas entendre à Paris, — retentit dans les villes et dans les campagnes, s'élève contre les faveurs administratives qui, en grande partie, vont de préférence aux plus compromis sous le régime allemand par leur zèle excessif ou leur complaisance vis-à-vis des maîtres de l'heure. Ce sont de malhonnêtes gens au regard de la population lorraine pour la plus grande part honnête mais clairvoyante. *Persona grata* vis-à-vis des représentants du pouvoir, tel en profite souvent pour continuer auprès des nouveaux maîtres l'œuvre de délation qui lui avait si bien réussi autrefois. Espérons-nous attirer de nouveaux partisans ? Nous payons seulement des gens douteux, et nous nous aliénons un grand nombre de Lorrains droits et honnêtes qui n'admettent aucune excuse à de tels procédés. Le rôle de ceux qui détiennent le pouvoir en Moselle est certes plus ardu et plus délicat que partout ailleurs. De grosses fautes ont été commises par eux le plus souvent par ignorance ou par mauvais conseils intéressés. Ceci est le passé ; sans tenter une réaction toujours dangereuse, ne pourrait-on pas ehanger peu à peu cette ligne de conduite ? On a ainsi créé en Lorraine un état d'esprit qui pourrait devenir grave avant peu d'années.

Malheureusement, il n'existe aucun remède radical applicable à cette situation, je le crains du moins, mais il ne faut pas désespérer de l'avenir. J'ai ioujours été persuadé et je le suis encore que ce malaise général peut être atténué par des méthodes de gouvernement plus habiles. Le temps passera ; la crise économique sera surmontée petit à petit, la sécuriié du pays sera assurée vis-à-vis de l'Allemagne, les pertes matérielles seront réparées et la France retrouvera au moins sa prospérité d'antan. La population lorraine qui reste profondément française de cœur et d'âme, allégée des préoccupations matérielles actuelles, se laissera alors entrainer à son penchant naturel, et manifestera encore, comme après l'armistice, sa joie de son retour dans le sein de la mère-patrie.

Les Messins s'efforcent de hâter l'avènement de cette ère prospère en attirant à eux les touristes et les étrangers. Le congrès des notaires a servi de prétexte à des réceptions et à des fêtes qui ont dû laisser aux visiteurs le meilleur souvenir.

Le Syndicat d'initiative a organisé une fête nautique de nuit qui a même été plus réussie que celle de l'année dernière. A l'occasion de son assemblée générale annuelle, ce syndicat a passé en revue les efforts accomplis et les résultats obtenus dans le cours de cette première année de fonctionnement. L'action qu'il a exercé sur le rayonnement de la cité messine sur toute la région est indéniable et le commerce local peut lui en savoir beaucoup de gré. Malheureusement un des éléments appelés à profiter encore plus directement que d'autres de l'initiative du syndicat, se refuse à l'aider si peu que ce soit : les hôteliers de la ville de Metz s'abstiennent absolument de soutenir ces efforts. Cet égoïsme est fort regrettable et cause un préjudice sérieux à l'extension de l'action du syndicat.

Metz, 31 juillet 1923. A. LALLEMAND.

Chronique des Vosges

L'ANNEAU DE SAKOUNTALA AU THÉATRE DE BUSSANG

J'étais allé au Théâtre de Bussang pour la première fois il y a une dizaine d'années, et j'avais eu un grand plaisir à voir et à entendre le Mystère de Judas Iscariote.

Depuis la guerre, des circonstances imprévues m'ont retenu loin des Vosges pendant les vacances, et c'est seulement cette année que j'ai pu reprendre contact avec le théâtre de Maurice Pottecher. Je l'ai repris avec l'Anneau de Sakountala. J'avais lu et

apprécié la très belle adaptation poétique de la légende de Kalidasa. J'avais goûté cet hiver, à une audition de l'orchestre cosmopolite, plusieurs fragments de la partition, mais je ne soupçonnais pas tout ce que la mise en scène et l'interprétation pouvaient apporter à l'ensemble de charme, de beauté et de grandeur.

Je me souvenais d'un modeste théâtre à ciel ouvert ; j'ai retrouvé une véritable salle de spectacle à l'abri des intempéries fréquentes dans notre région, mais cependant une salle conçue d'une manière si joliment rustique, qu'elle a toujours droit à son titre de Théâtre du Peuple et de la Nature.

En ce théâtre du peuple, tout est art simple, naturel, sans prétention ; les interprètes ne sont pas des professionnels ayant cultivé la manière d'émouvoir le public, mais des amateurs d'art qui, en disant les beaux vers de Maurice Pottecher, passionnent leur auditoire parce qu'ils vivent, sentent et souffrent ce qu'ils expriment. Douchanta est un jeune roi également prenant quand il rêve, aime, oublie ou pleure ; le brahmane Madhavia est un philosophe d'un aimable scepticisme et sait être à la fois comique, sensible et bon ; Sakountala qui, comme ses compagnes, possède, au début du drame, la grâce touchante des très jeunes filles, est plus tard une attendrissante épouse délaissée, soit qu'elle cherche à convaincre celui qui l'a oubliée, ou qu'elle caresse son enfant.

Il y a entre l'action et la musique, entre la mise en scène et le drame une cohésion, une intimité si parfaites, que l'on ne saurait définir d'où provient la grande émotion qui étreint le spectateur ; l'esprit et les sens sont impressionnés à la fois et de façon aussi intense. En vérité, l'œuvre de Maurice Pottecher et de Maurice Bagot est une très belle œuvre et l'émotion qui s'en dégage ne peut qu'éveiller de grands et nobles sentiments.

J'ai vu à Bussang un public élégant de passage, venu même de très loin. Et ce public, qui n'est pas à proprement parler le peuple, a autant besoin que celui-ci de cette éducation artistique et morale, qui s'acquiert d'elle-même dans toute atmosphère d'art et de beauté.

A tous les interprètes, à tous les collaborateurs du maître, que je ne nommerai pas, puisqu'ils veulent conserver l'anonymat et sacrifier leur succès personnel à celui de l'œuvre collective, va notre admiration sans réserves ; ils ont le droit de faire leur cette pensée de Maeterlinck : tout ce qu'il y a de meilleur en nous-même, tout ce qu'il y a de pur, d'heureux et de limpide dans notre intelligence, dans nos sentiments, prend sa source en quelques beaux spectacles.

Epinal, 9 août 1923. A. PHILIPPE.

Chronique luxembourgeoise

Depuis le 25 juillet le Grand-Duché vit sous le signe du plus éminent de nos poètes nationaux, Edmond de la Fontaine, plus connu sous le pseudonyme de Dicks. L'union sacrée conclue à l'occasion du centenaire de cet homme extraordinaire n'a été troublée par aucune note discordante. Tous les journaux du pays lui ont consacré des chroniques enthousiastes. Et à la célébration officielle du centenaire de Dicks dans la capitale assistaient le représentant de la Cour grand-ducale, le Ministre de France, M. Mollard et le Ministre de Belgique, M. le comte de Laubespin, qui ont certainement voulu manifester une fois de plus, l'un et l'autre, leurs symphathies les plus sincères pour un Luxembourg libre et indépendant.

La foule recueillie qui assista, le 24 juillet, au dévoilement de la plaque commémorative apposée sur la maison natale de Dicks, sise au coin des place et rue Guillaume, a honoré de la façon la plus digne la mémoire de cet écrivain qui a réussi, le premier,

à exprimer l'âme populaire luxembourgeoise dans la langue maternelle. C'est que malgré son origine aristocratique Dicks, n'a jamais situé ses actions dans des milieux cossus ou fictifs, mais toujours dans les milieux populaires. En cela, il fut un véritable Luxembourgeois ennemi né de tous les parvenus et présomptueux, comme d'ailleurs, sa vie journalière le prouve, sans conteste. Avocat, industriel, juge de paix, il entretenait dès l'âge de vingt ans des relations journalières avec les petites gens de la ville et de la campagne et son théâtre, dénué de tout artifice, ne connaît qu'une seule et même morale, la récompense du bien et le châtiment du mal. Et cela se conçoit. Utilisant dans une large mesure les dictons populaires que nous appelons paroles de vérité « Wo'erwirder », il laissait constamment opérer son talent sur un canevas immuablement le même.

Tout cela fut souligné, lors de son centenaire, par les deux orateurs, M. Batty Weber, écrivain du crû, président du Comité des fêtes et M. Joseph Bech, Directeur général de l'Instruction publique, délégué du Gouvernement. Dicks fut le librettiste et le compositeur de ses nombreuses pièces qui tiennent de l'opérette et du vaudeville. Ses mélodies d'une simplicité exquise ont été recueillies sous le nom de Dicksiana et nul Luxembourgeois ne les ignore.

Il était donc tout naturel qu'elles figurassent au programme. Et officiels et invités chantèrent à la fin de la cérémonie, avec une véritable ferveur, la première strophe du chant national écrit par un autre poète du terroir Michel Lentz.

Dicks fut le réformateur de l'orthographe luxembourgeoise, c'est toujours lui qui fait loi. Véritable innovateur, il rompit délibérément avec la méthode du professeur A. Meyer qui publia une des premières, sinon la première plaquette de vers en 1829, chez J. Lamort, à Luxembourg, sous le titre de : *E' Schrek ob de' Letzeburger Parnassus.* (Un pas sur le Parnasse luxembourgeois), dont je viens de déposer un exemplaire au Musée lorrain par l'entremise du directeur du *Pays Lorrain.* Ceux que la chose intéresse pourront l'y consulter utilement. Une autre curiosité qui y figurera désormais également, c'est le programme des fêtes du centenaire imprimé au verso d'une gravure publiée en 1855, à titre de réclame par un fabricant de tabac et représentant un des personnages légendaires de Dicks, le « Schochtegfe'er vum Roscht », le ramoneur du Rost. Ces gravures ont été cédées gracieusement au Comité des fêtes par les héritiers de feu Auguste Cary. A remarquer qu'en 1855, où la pruderie fut encore énorme, comme disait Gustave Flaubert, les rôles de femme furent tenus par des jeunes gens de la *Gym.* Le vieux cercle, dont parle le programme, a été remplacé depuis lors par le majestueux Palais municipal qui décore aujourd'hui si avantageusement la place d'armes.

Le riant village de Stadlbredimus (Brême-le-Gué) sur Moselle où Dicks est enterré, a célébré officiellement le centenaire de sa naissance le 29 juillet. La municipalité a déposé sur sa tombe une plaque portant l'inscription suivante : « *Zur Eronnerong un de Nationaldich er Edmond de la Fontaine — Dicks — vun 1867-1870 — Borgermeschter, vun 1858-1881 Schlassharvu'Briedemes. Op sein honner schte Geburstdag, 24 Juli 1923, gestefft fu senger aler Gemen Stadtbriedemes* », ce qui veut dire en français : A la mémoire du poète national Edmond de la Fontaine — Dicks — de 1867-1870 bourgmestre, de 1858-1881 châtelain de Bredimus. Créé à l'occasion de son centenaire, le 24 juillet 1923 — par son ancienne commune de Stadtbredimus ». D'autres cérémonies eurent lieu dans toutes les communes du pays.

Le premier congrès d'éducation physique de caractère national s'est tenu à Luxembourg les 28 et 29 juillet. *L'Indépendance luxembourgeoise* constate qu'il résulte de ce congrès que sous le rapport de l'éducation physique, le Luxembourg se trouve fort ne retard et qu'il faut réagir vigoureusement et que les promoteurs n'auront pas une besogne facile et se heurteront à l'inertie.

Alors que des innovateurs aux sentiments généreux, mais trop ouvertement sportifs, déplorent l'état actuel de l'éducation physique trop défectueuse, à leur avis, du Luxembourgeois, le problème de la natalité et de la dépopulation se pose brusquement. Le programme des distributions de prix de la commune de Luxembourg montre la diminution de la fréquentation scolaire :

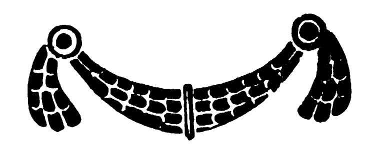
Avec 4.313 élèves en 1922-23 contre 4.648 en 1921-22, soit 335 élèves en moins. Pour la première et la deuxième années seules, 1.212 élèves contre 1.438, soit 246 élèves en moins.

Sans vouloir rechercher les causes morales de cette diminution, sur lesquelles je me propose de revenir plus tard, je puis dire que si cette proportion est la même pour tout le pays, le Luxembourg se trouve dans une situation aussi peu enviable que la France et qu'un jour viendra, où la Belgique, notre allié économique pour cinquante ans, aura tous les loisirs pour transformer cette alliance en une absorption pure et simple, en déversant méthodiquement l'excédent de sa population, en âge de produire, sur le territoire déserté du Luxembourg, entité économique de la plus haute importance et base stratégique de premier ordre. Il est à espérer que le problème de la natalité posé si brutalement, et contre toute attente, ne laisse pas indifférents les pouvoirs, d'autant plus que le mal semble déjà avoir pris des proportions inquiétantes et difficiles à enrayer, du moins en ce qui concerne la capitale et les communes suburbaines récemment incorporées.

Après une passe d'armes assez vive, aboutissant à l'ajournement des débats sur la convention franco-belgo-luxembourgeoise déjà votée par le Parlement français, la Chambre luxembourgeoise s'est ajournée *sine die*, sans qu'on puisse prétendre qu'elle ait fait œuvre utile au cours d'une session interrompue, à bien des reprises, faute de projets suffisamment étudiés. Le malaise que j'ai déjà signalé, différentes fois, est de nature fort complexe. Il est politique et économique à la fois. Cela explique donc suffisamment l'ajournement d'une convention qui ne tient presque aucun compte des multiples revendications luxembourgeoises. Les viticulteurs luxembourgeois surtout sont exaspérés. Coupés de leur ancienne base d'écoulement, ils ne trouvent qu'un médiocre débit pour leurs produits sur le marché belge. L'abaissement des droits d'entrée en Belgique, consenti aux viticulteurs français, leur enlèverait là tout débouché. D'autres branches se trouveront dans une situation analogue, ou plus difficile qu'actuellement, après la mise en vigueur de la convention incriminée, qui sera certainement votée prochainement, faute de mieux. Mais il est certainement déplorable que dans des questions d'un pareil intérêt vital nos délégués ne puissent jouer qu'un rôle muet, alors que ceux de Belgique jouissent de prérogatives illimitées.

La crise industrielle continue de sévir. Sur 47 hauts-fourneaux, il n'y en a que 26 en activité et on prévoit un nouveau ralentissement pour un avenir très prochain, à moins que la crise de la Ruhr ne prenne fin sous peu.

Luxembourg, le 8 Août 1923. GUST. GINSBACH.





SEPTIME GORCEIX. *Le Miroir de la France (Géographie littéraire des grandes régions françaises).* Collection Pallas. 1 vol. in-16 broché, 7 fr. Delagrave-Paris. — Ce volume, qui débute par une savoureuse préface des Tharaud nous offre, pour chacune des grandes régions françaises, — à quelques omissions près cependant, — un choix de textes empruntés surtout aux auteurs contemporains et qui en reflètent comme un miroir (de là le titre) la physionomie aussi fidèlement que possible. C'est en quelque sorte une anthologie de littérature régionaliste. Si simple qu'apparaisse la confection d'un tel recueil, elle n'est pas sans présenter néanmoins de réelles difficultés, car rien n'est plus ingrat que de faire un choix judicieux parmi tant d'œuvres d'inégale valeur qui constituent actuellement notre « flore » régionaliste. Il faut donc savoir gré à M. Gorceix d'avoir entrepris ce travail. Quelque incomplet qu'il puisse être, il est appelé à rendre de grands services à tous ceux qui s'intéressent au régionalisme littéraire et surtout aux maîtres et maîtresses de nos écoles qui y trouveront de quoi illustrer leurs leçons de géographie.

En ce qui concerne notre Lorraine, la matière toutefois est un peu maigre. Theuriet, Barrès, Moselly auraient pu être mis plus largement à contribution. On eût aimé également trouver quelques extraits de Mézières, Louis Bertrand, Madelin et même de poètes tels que Charles Guérin et Léon Tonnelier. M. Gorceix était évidemment limité par l'étendue de son volume et il a dû forcément s'en tenir aux auteurs les plus représentatifs.

Qui nous donnera un choix plus complet de lectures lorraines ?

Emile MOSELLY. *Ioson Meunier* (de la collection : « Les romans des provinces françaises »), avec huit hors-textes dessinés par Mlle Germaine Moselly. Librairie Ollendorff, Paris (4 fr.). — Ce volume est une réédition du beau roman de Moselly que connaissent certainement tous les lecteurs du « Pays lorrain » et dont le compte-rendu a paru ici-même à son heure. Je n'y reviendrai pas.

Ce que je tiens à signaler, ce sont les huit dessins qui illustrent ce roman et qui sont l'œuvre de la fille même de l'auteur, Mlle Germaine Chénin-Moselly, déjà connue par sa collaboration artistique à notre revue.

Outre la couverture en couleurs, sorte de synthèse symbolique du roman représentant avec les deux personnages principaux les armes de Lorraine, voici dans l'ordre où ils se présentent ces hors-textes qui sont des reproductions de gravures sur bois ou sur lino :

1° La cathédrale de Toul et le Mont Saint-Michel ; 2° Un groupe intitulé : Paysans lorrains ; 3° Le Bouvade à Valcourt ; 4° Toul. Le porche de l'église Saint Gengoult ; 5° Une rue de village (Chaudeney) ; 6° Laveuse au bord de la Moselle ; 7° Le chemin des bois au printemps ; 8° Paysanne préparant la quiche.

Le talent descriptif de l'écrivain, sa tendre dilection pour les paysages qui avaient charmé son enfance, nous les retrouvons en sa fille qui a su si bien interpréter, par le dessin, la douce poésie et le charme pénétrant du terroir mosellan. Ces premières réalisations sont déjà mieux que des promesses.

Ch. DAUDIER.

A. CIM, *Petit manuel de l'amateur des livres*. Nouvelle édition. Paris, Flammarion, in-16 de 254 pages avec gravures, (3,50). — L'infatigable bibliophile qu'est notre collaborateur Albert Cim a fait paraître, de 1905 à 1908, une véritable encyclopédie en 5 volumes intitulée *Le Livre,* concernant l'historique, la fabrication, l'achat, le classement, l'usage et l'entretien des livres ; il en tira ensuite un volume de « renseignements *pratiques* » qui fut rapidement épuisé et qui, souvent réclamé depuis la guerre, vient d'avoir sa seconde édition.

Ce « petit manuel » comprend tout ce qu'il est indispensable à connaître sur le livre. Ses 6 chapitres se succèdent dans un ordre logique sur le papier, le format, l'impression, la reliure (le plus développé de tous), les bibliothèques et le rangement des livres, la classification bibliographique. Il fixe ou précise bien des notions ; il renferme, en outre, bien des conseils pratiques, tirés du bon sens et de l'expérience, aussi bien sur la nature, la teinte et la valeur du papier que sur le choix des formats, de l'impression, des reliures et les modes de classement des livres Les renseignements y sont condensés en tableaux (p. ex. les feuilles et les formats, les caractères et l'impression, les reliures et les classifications) ou illustrés par des gravures (p. ex. les diverses parties d'un caractère d'imprimerie ou d'une reliure, les systèmes de bibliothèques).

L'ouvrage fourmille d'anecdotes ou de remarques curieuses : le papier *de Hollande* est dû à des réfugiés français et c'est un imprimeur de Toul, Joseph Carez, qui perfectionna les procédés de *clichage* ou *stéréotypie* dûs à l'écossais William Ged ; si la correction typographique absolue est une chimère, la correction courante devient de plus en plus rare ! Nous ne saurions trop recommander ce guide pratique, si commode et si vivant, qui doit devenir le *vade-mecum* de tous les amateurs de livres.

Bibliographie lorraine (*1er janvier - 31 décembre 1921*). *Revue du Mouvement intellectuel, artistique et économique de la Région* (*Annales de l'Est*, *37e année*). Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1923, gr. in-8° de XI - 285pages. — Comme la collection même des *Annales de l'Est* dont ils font partie, les volumes de la *Bibliographie lorraine* se suivent à intervalles irréguliers sans se ressembler. Après avoir été annuels de 1909 à 1913, puis avoir exposé d'ensemble la période de 1913 à 1919, ces *Bibliographies* vont désormais paraître régulièrement tous les deux ans : le travail est ainsi moins morcelé et plus aisé à préparer. Le présent volume comprend les années 1920 et 1921, sauf pour la géographie, l'histoire des opérations militaires, le mouvement économique, l'archéologie et l'histoire de l'art ; mais ces lacunes seront comblées dans le suivant.

La Librairie de la région lorraine y occupe la place d'honneur. M. Grenier a traité l'archéologie préhistorique et gallo-romaine ; M. Parisot, l'histoire générale et l'histoire particulière des origines à 1766 ; M. Bræsch, l'histoire contemporaine ; M. Bruneau, la guerre 1914-18, le dialecte lorrain et la littérature populaire ; M. Estève, l'histoire et le mouvement littéraire. Les parties les plus développées concernent la Lorraine française et la dernière guerre. Parmi les ouvrages principaux, citons le t. II de l'*Histoire de Lorraine,* de M. Parisot ; les thèses de M. Grosdidier de Matons sur *le Comté de Bar* au moyen âge ; *la Garde nationale dans le département de la Meurthe..* (1789-1802), du lieutenant-colonel Tournès ; *la Lorraine sous l'occupation allemande*, de M. E. Chantriot ; *la Guerre de 1914-18 dans la Meuse,* du chanoine Aimond, et

la Guerre dans les Vosges, de L. Sadoul, parus ici-même, deux ouvrages qui sont des modèles. Tout l'ouvrage est à lire et la consultation en est facilitée par une table alphabétique des noms d'auteurs, de personnes et de lieux ; mais pourquoi n'y a-t-on pas joint les noms communs (p. ex. d'institution ou de langage), pourquoi aussi les *Bibliographies lorraines*, l'instrument de travail indispensable à tout lotharingiste, ne portent-elles pas un numéro d'ordre ou de tomaison (ici tome IV), qui y faciliterait les renvois bibliographiques ?

Louis Davillé.

André Philippe. *Inventaire des Archives communales postérieures à 1789. Ville d'Epinal. Période révolutionnaire.* Epinal, imprimerie Fricotel, 1923, IV, 98 pages in-4°. — Pendant longtemps les inventaires d'archives, en vertu des circulaires ministérielles, étaient soigneusement arrêtés à 1789. Il en résultait, pour ceux qui voulaient étudier l'histoire de la Révolution, une grande gêne. Il n'était pas facile de se retrouver dans le fatras des pièces non inventoriées et souvent sans classement. De là vient l'insuffisance de quelques monographies publiées sur cette période, il y a 20 ou 30 ans. On a très heureusement réagi et depuis un certain nombre d'années on a classé ces archives, leurs inventaires commencent à être publiés et même beaucoup de documents sont reproduits *in extenso*. Pour les Vosges, où existe une très vivante revue d'études révolutionnaires, voici que l'actif et érudit archiviste départemental, âme de cette revue, fait paraître l'inventaire des archives de la ville d'Epinal, postérieures à 1789. Il a dressé cet inventaire avec son soin et sa conscience habituels et on y trouvera quantité de renseignements précieux sur la vie dans le chef-lieu du département des Vosges — qualité qui lui avait été disputée par Mirecourt. La série D, avec ses trente registres de délibération du Conseil général de la Commune est particulièrement importante. Les préoccupations économiques s'y montrent nombreuses. C'est dans ces registres qu'on pourra le mieux apprécier ce que pensaient et ce que faisaient les Spinaliens d'alors. Dans la série H on pourra se renseigner sur les volontaires, les gardes nationaux, les passages et les mouvements de troupe, leur équipement, les secours aux défenseurs de la patrie. Les fêtes dans tout leur détail se révèlent dans les pièces justificatives des comptes de la série L. Il y a dans ce volume une mine de documents et il reste à souhaiter que l'inventaire de nos archives départementales ou communales de la même époque soit dressé avec la même compétence.

Martin de Briey. *Les Vosges, choses et gens de chez nous*, ouvrage édité par l'*Association vosgienne*, 60, rue Saint-Lazare, Paris, 316 pages in-8°. — Parmi les nombreuses associations provinciales qui existent à Paris, il en est peu d'aussi prospère, d'aussi nombreuse et d'aussi vivante que l'Association vosgienne. En 1828, sous la présidence du duc de Choiseul se réunissaient en un dîner à Paris quelques Vosgiens. Des généraux et d'anciens officiers de l'Empire, s'y rencontrèrent avec de hauts fonctionnaires, des médecins, des artistes, des poètes et des étudiants. En 1842, au même restaurant, 58 Vosgiens se retrouvaient. Désormais, la tradition est établie, et chaque année nos compatriotes se réunissent pour parler du pays avec Albert Montémont, Garcin, Louis Buffet. En 1866, sous l'impulsion de Maurice Aubry, les liens se resserrent en une véritable association qui ne va pas cesser de se développer. En 1868, il y a 179 sociétaires. Aujourd'hui, ils sont plus de 1.300 et aux dîners qui ont lieu plusieurs fois par an, se retrouvent Vosgiens de Paris et Vosgiens de Lorraine. Sous la direction de son président, M. Henri Lafosse, et de son actif secrétaire général, M. Léon Renaut, elle deviendra plus nombreuse encore. Sa bienfaisance s'étend sur les Vosgiens déracinés comme elle s'est étendue pendant et après la guerre dans les régions dévastées des

Vosges. C'est cette belle histoire, qu'il faut connaître dans ses détails, qu'on trouvera dans ce livre que vient de publier M. Martin de Briey. Il est précédé d'une préface de M. Jules Méline, président d'honneur et l'un des plus anciens membres de l'Association. On y trouvera aussi des souvenirs et impressions du pays, des contes plein de saveur et d'intéressants documents sur la vie de la Société. Souhaitons que ce volume soit le premier d'une série, car la matière ne manque pas et il y a encore beaucoup à dire sur nos Vosges. Ch. SADOUL.

Nouvelles lorraines

Nos compatriotes. — Nous avons été heureux d'apprendre que la santé de M. le maréchal Lyautey était aujourd'hui rétablie. Il viendra dans quelques jours achever sa convalescence à Thorey.

— M. Davillé, ancien élève de l'Ecole des Chartes, fils de notre collaborateur Louis Davillé, vient d'être nommé archiviste du Jura. Sa thèse de sortie de l'Ecole était une étude de géographie historique, sur les comtés de Bar et de Verdun jusqu'au milieu du XIIe siècle.

Nos collaborateurs. — Quelques amis et anciens élèves de Pierre Braun se proposent de rappeler son souvenir, par une plaque qui serait placée au Lycée de Metz. Nous aurons à reparler de ce projet.

Nancy. — M. Georges Goury, avocat à la Cour d'appel de Nancy, vient de faire don à notre faculté des Lettres d'un titre de rente de 1.200 francs, affecté à la création d'un cours d'archéologie préhistorique. On sait que les années dernières, M. Georges Goury assura le service de ce cours dans de savantes leçons qui furent très suivies. Ces leçons ont été complétées par des excursions dirigées par lui. La dernière eut pour but le beau menhir de Pierre-Borne, près Raon-l'Etape et l'enceinte gauloise de la Pierre-d'Appel.

— Dans l'*Immeuble et la Construction dans l'Est* (12 août), M. Emile Badel donne un court historique du pavillon Toustain de Viray, bâti au haut de l'avenue de Boufflers, qui vient d'être restauré avec goût. En passant, il signale la propriété du peintre Senémont où, le 22 septembre 1768, fut déposé le cœur de Marie Leszczinska avant son transfert à Bonsecours. En souvenir de cet événement, Senémont peignit pour sa propriété un tableau allégorique où l'on voyait la France remettant à la France le cœur de la reine. Il en disparut il y a quelques années. Il vient d'être retrouvé et acquis par le Musée lorrain.

— L'Université de Delaware (Etats-Unis), va envoyer chaque année en France un certain nombre d'étudiants, dirigés par M. le professeur Kirckbride, pour y suivre des cours à nos Universités. Celle de Nancy a été choisie parmi celles-ci et des étudiants de Delaware, qui seront plus nombreux les années suivantes, ont reçu les leçons de nos professeurs de cours de vacances pour étrangers. A cette occasion, un banquet a été offert le 7 août, par le recteur de l'Université de Delaware, entouré de ses professeurs, à quelques personnalités nancéiennes.

Epinal. — La Société d'Emulation des Vosges décernera cette année : 1° Le prix Henri et René Perrout, d'une valeur de 100 francs, destiné à des œuvres littéraires présentées par des auteurs vosgiens ou traitant de sujets vosgiens; 2° Le prix Masson (300 fr.), à attribuer tous les cinq ans, à partir de 1926, au meilleur ouvrage de statistique ou à défaut d'archéologie, d'histoire, de littérature concernant le département des Vosges.

Revues et journaux. — Signalons dans le luxueux numéro d'août-septembre de la *Revue Rhénane*, des études de M. Raymond Escholier sur Victor Hugo et le Rhin, de M. J.-B. Belin sur Voltaire aux bords du Rhin, de M. Daniel Halévy sur Vauban. Dans le même numéro, M. Jean Plattard parle du séjour de Rabelais à Metz (1546-1547). Il s'y réfugia, on le sait, après que son Pantagruel eut été censuré par la Sorbonne. S'il choisit cette ville où rien ne semblait l'attirer, c'est qu'un de ses meilleurs amis, Etienne Loreur, seigneur de Saint-Aye au bailliage d'Orléans, agent diplomatique au service des du Bellay pour les alliances allemandes contre Charles-Quint, y possédait un logis. La tradition veut que Rabelais ait séjourné en Jurue, près de la Synagogue. Rabelais fut choisi par la ville comme médecin, aux appointements de 120 livres. Il garda cette fonction peu de temps et partit pour l'Italie avec Jean du Bellay. De son séjour à Metz, on peut trouver trace dans les œuvres de Rabelais, où l'on rencontre çà et là des mots de patois lorrain.

— On trouvera dans le numéro de juin-juillet de *Notre Terre lorraine* de jolies chansons populaires avec la musique notée, des contes patois, etc. Cette intéressante revue va se transformer par une fusion avec les *Cahiers lorrains*.

— A lire dans le numéro d'août de la *Revue du Rhin et de la Moselle* le beau toast prononcé par M. Louis Madelin, au nom de la Lorraine, lors du dîner régionaliste de la Société des gens de lettres, une étude sur l'avenir de la Rhénanie où l'auteur, bien renseigné, constate que les idées séparatistes gagnent chaque jour du terrain, surtout dans les campagnes.

— La *Revue des Deux Mondes* a commencé la publication d'une attachante étude de M. Louis Bertrand, extrêmement documentée, sur Louis XIV, qu'il considère comme une des plus grandes figures de notre histoire.

— Dans l'*Express de l'Est* (1er août), M. Léon Malgras rappelle quelques souvenirs sur Louis Ganne, le compositeur de la Marche lorraine, qui vient de mourir. Le thème en a été pris par Ganne dans une vieille chanson populaire bien connue, qui lui fut communiquée par le compositeur Louis Thomas de Lay-Saint-Christophe, qui l'avait recueillie dans le Saintois. Jouée pour la première fois aux fêtes de Nancy en 1892, la Marche lorraine est devenue presque un second chant national, et au Maroc, notamment, il n'est guère de cérémonie où elle ne se fasse entendre après la Marseillaise.

— Dans *Politica* (juillet). Une étude sur la répartition des dommages de guerre, intéressera particulièrement nos lecteurs ; à y lire également un article de M. Léon Bourgeois, sur le droit de pétition dans les constitutions françaises.

— Sommaire du nº d'août du *Courrier Musical Lorrain*. Revue mensuelle (128, rue Mac-Mahon, Nancy) : Création à Nancy du diplôme d'émission vocale (Jean Klein). Nouveautés musicales ; puis de l'histoire de la musique par Paul Bertrand ; la page des poètes, le tennis (Albert Bauvil). Mon cours (Jean Messalier). Revue des livres, professeur Plume, première partie d'une grande nouvelle édite : les trois blessures, par Marc Tulli. Morceaux de musique : Les phares, chanson dramatique avec accompagnement de piano, musique de J. Simon et B. Devaux. Paroles de Lucien Cologne.

— Nous avons reçu un nouveau numéro des *Idées françaises*, qui montre que cette revue remplira bien son programme.

— *Lemouzi* et la *Revue de Franche-Comté* continuent à se montrer des plus vivantes parmi nos revues provinciales.

C. S.

A propos du procès des partisans

Nous avons reçu l'intéressante lettre suivante de M. Edmond Guérin, qui donne de curieux renseignements sur l'incident du château de Châtillon rapporté dans notre dernier numéro :

« Cher Monsieur,

« Le cheval de Mme de Klopstein joue un rôle important dans l'intéressant article de M. Louis Sadoul sur « les partisans en Cour d'Assises », peut-être lui serait-il agréable de savoir son nom : Il s'appelait « Mouton ». Je l'ai appris il y a bien deux tiers de siècle et ce nom n'est jamais sorti de ma mémoire. Les aventures de « Mouton » étaient une des plus belles parmi les *histoires* que nous contait le soir, au coin du feu, la fille de Mme de Klopstein, Mme de Metz, alors veuve du Premier Président de la Cour de Nancy et belle-fille du Baron de Metz, le Procureur Général de 1816. Ces aventures chevalines avaient à nos yeux un caractère plus plaisant que tragique.

« D'après les souvenirs de sa petite-fille, Charles-Gabriel Regnault, baron de Châtillon, ancien capitaine d'infanterie au service de France, était un vieillard plutôt rude : il aimait à arpenter ses bois, ceint d'un tablier de cuir, avec une hache en bandoulière et ne passait pas pour avoir froid aux yeux.

« La triple ou quadruple invasion de Châtillon n'avait pas dû être prise par lui très au sérieux. Sa fille était, par son mari, la nièce de M. de Bouteiller, ancien Premier Président du Parlement de Nancy où il mourut en 1820. Il ne devait pas être en mauvais termes avec le Procureur Général, originaire de Badonviller, dont le fils devait épouser sa petite-fille, en 1822. Les habitants de Châtillon étaient donc en bonne posture pour intervenir utilement et empêcher les magistrats de prendre les choses trop au tragique : c'est peut-être là une des causes de l'indulgence générale.

« D'ailleurs il n'y avait eu, dans cette équipée, ni morts ni blessés et, en fin de compte, Mouton avait été rendu à sa légitime propriétaire.

« Veuillez agréer, etc.

Edm. Guérin. *5 août 1923.*

Notre appel

Nous avons reçu les sommes suivantes : abonnements à 100 fr. : MM. Flayelle, député des Vosges ; à 50 fr., Baron Eug. de Turckheim, à Lunéville ; à 25 fr., Octave Elie, à Nancy ; à 20 fr. : MM. le Dr Chaudron, à Celles-sur-Plaine ; de Lesseux, député des Vosges ; Dr Nilus, à Abreschwiller ; Toussaint, à Saint-Germain-en-Laye ; Dr Calbat et H. Dassigny, à Mirecourt ; abbé Heckmann, à Thionville ; de Roche, à Toul ; J. Valentin, à Saulxures-sur-Moselotte ; A. Germain, à Ventron ; Hertzog, à Rambervillers ; Albert Cim, à Paris ; Bellot, à Verdun ; Decoux, à Nancy ; Morel, à Amiens. Nous ont envoyé en sus de leur abonnement. MM. Henri Gaudel, à Bayon, 10 fr. (deuxième versement) ; Marlet, instituteur à Essey-les-Nancy ; capitaine Hervieux, à Neuf-Brisach, chacun 5 fr.

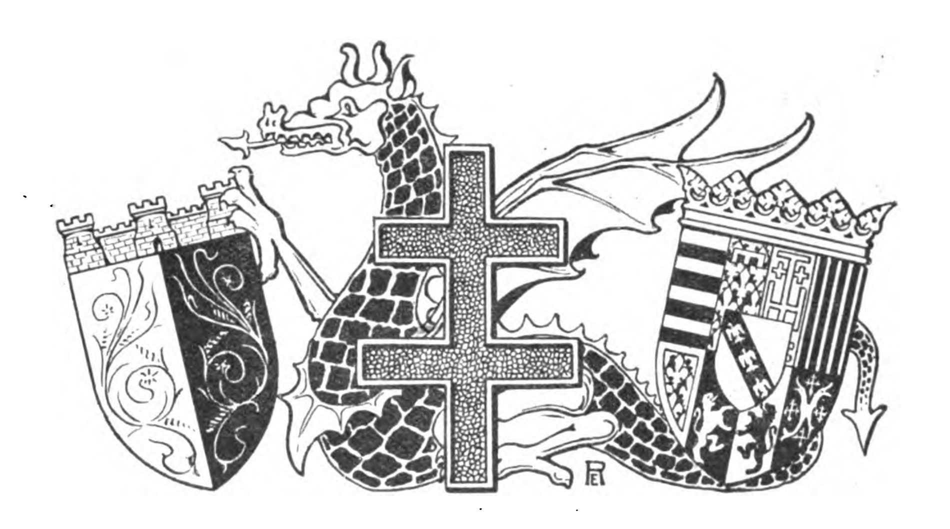
A tous, merci.

De nombreux abonnés n'ont pas encore réglé leur abonnement pour 1923 ; nous leur serions reconnaissant d'en opérer le versement à notre *compte chèque postal 2.042, Nancy.*

Le directeur-gérant : Charles Sadoul.

Ancienne Imprimerie Vagner, 3, rue du Manège, Nancy.





LES LÉGENDES DE L'HISTOIRE
DE LORRAINE

Il y a des légendes qui se glissent dans l'histoire, qui prétendent se faire passer pour de l'histoire vraie, et qui ne sont que le produit de l'imagination, parfois même de la volonté de tromper. Ces légendes historiques ne doivent être confondues, ni avec les légendes pieuses, ni avec celles où interviennent fées, lutins et génies, dont les prétentions sont bien moindres, et dont il ne sera pas question ici.

L'histoire de Lorraine est encombrée de légendes dont plusieurs ont été longtemps prises au sérieux, dont quelques-unes ont encore des fidèles obstinés. Elles rendent plus difficile à retracer le passé de notre province, parfois même elles le faussent. Aussi croyons-nous utile de réunir ici les principales de ces légendes et de dire brièvement pourquoi on ne doit pas y croire ; il ne suffit pas en effet de les tuer une fois pour les faire disparaître et déblayer le terrain. En même temps qu'utile, cet exposé ne laissera pas aussi, croyons-nous, d'intéresser le lecteur, en lui faisant voir la crédulité de beaucoup de personnes, le peu de véracité de quelques-unes.

Dirons-nous que cet exposé le charmera autant qu'il l'instruira ? Non, car ces légendes manquent en général d'ampleur et de richesse. Le Lorrain, homme de peu d'imagination, plus porté à l'action qu'au rêve, — on n'a guère le loisir de rêver dans un pays frontière, — n'a pas su donner à ses créations les chaudes et



éclatantes couleurs, le développement varié et ingénieux, le tour poétique qu'ont en général les légendes du Midi, surtout les incomparables légendes de l'ancienne Grèce, qu'ont aussi, dans les pays du Nord, certaines légendes celtiques et germaniques. C'est un peu terne, c'est un peu froid, c'est de l'invention assez raisonnable, mais d'autant plus dangereuse, parce qu'il est plus malaisé de distinguer cette invention de la vérité.

I. — La légende des ducs

Commençons par les dieux, dit André Chénier dans un de ses plus beaux poèmes. Nous commençons, nous, par les ducs de Lorraine. La plupart des récits légendaires qui les concernent se trouvent dans trois recueils justement suspects : le *Mémorial* qui serait l'œuvre de Louis d'Haraucourt, évêque de Verdun au milieu du xve siècle ; les *Coupures* qui auraient été écrites par un notable magistrat lorrain de la fin du xvie siècle, Jacques Bournon ; les *Mémoires* dont nous serions redevables à Florentin Le Thierriat, avocat et jurisconsulte lorrain assez renommé du même temps (1). L'illustre dom Calmet a complètement ignoré ces recueils et n'en a fait usage dans aucun de ses ouvrages ; mais tout de suite après sa mort, survenue en 1757, alors qu'il n'y a plus en Lorraine aucun savant capable de discerner et de signaler un faux, ils paraissent brusquement et tout le monde en est dupe. Il est assez probable qu'ils ont été confectionnés à cette date par quelque mauvais plaisant. En ce siècle, on ne se faisait guère scrupule de falsifier des documents historiques et, d'autre part, on connaissait déjà assez bien le vieux français pour le pasticher sans trop de peine. Nous allons montrer du reste que ces faux, en ce qui concerne les ducs de Lorraine, sont plutôt maladroits.

Mathieu Ier, qui fut duc trente-sept ans, au milieu du xiie siècle, est surtout connu pour avoir fondé près de Nancy l'abbaye cistercienne de Clairlieu. Louis d'Haraucourt en sait bien davantage : il avait, dit-il, pour maîtresse Grésille Allain, fille de son argentier ; celle-ci était parfaitement désintéressée et aimait le duc pour lui-même ; elle ne chercha pas à faire reconnaître les deux enfants qu'elle en avait eus et ne demanda pas, comme on le lui conseillait, de lettres de noblesse pour son père. Nous ne lisons ce nom de Grésille Allain nulle part ailleurs que dans Haraucourt. Que cette femme fût désintéressée pour elle-même, cela peut s'admettre. Il est moins croyable qu'elle ait été désintéressée pour ses enfants jusqu'à ne pas songer à régulariser leur naissance. Mais le dernier trait

(1) La Société d'Archéologie lorraine a fait beaucoup d'honneur à ces écrits fantaisistes en les publiant, en 1868, dans le t. XIII de son *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*. On n'avait encore, à cette date, aucun doute sur leur véracité.

achève de nous révéler une supercherie, et commise par quelqu'un qui ne savait pas beaucoup d'histoire : l'idée d'anoblir un roturier par lettres était tout à fait étrangère au XII[e] siècle. En France, les rois ne délivrent de lettres de noblesse qu'à la fin du XIII[e] siècle, quand leur puissance est devenue incontestée et s'impose à tous leurs vassaux ; dans le duché de Lorraine, qui suit toujours d'assez loin l'évolution des idées et des mœurs du royaume voisin, il n'y aura pas de lettres de noblesse avant la fin du XIV[e] siècle, ou même le commencement du XV[e], quand un prince de la maison de France, René d'Anjou, gouvernera la Lorraine. L'anachronisme est flagrant et lourd.

Un siècle plus tard, régnait le duc Ferry III, renommé pour avoir favorisé l'émancipation du Tiers-Etat en répandant en Lorraine la célèbre charte de Beaumont qui assurait aux petites villes et même aux simples villages des libertés étendues. Sur lui, c'est plus qu'une simple anecdote, c'est tout un récit que nous trouvons, et assez romanesque pour avoir excité la verve d'une femme écrivain dont Nancy s'honore avec raison : le roman de M[me] Elise Voïart, *Or, devinez !* paru en 1838, narre cette aventure du duc Ferry III, et il la narre en deux volumes, ce qui prouve que la matière était ample. Nous allons essayer de résumer en quelques lignes, non pas le roman de M[me] Voïart, où il y a beaucoup d'enjolivements, mais les anciens récits.

Ils nous disent que les nobles lorrains en voulaient fort à leur duc d'avoir aidé la bourgeoisie à s'affranchir. Plus irrité que tous les autres était le seigneur de Maxéville, Andrian des Armoises, parce qu'au grief de caste s'ajoutait chez lui un grief personnel : il soupçonnait le prince de faire la cour à sa femme et celle-ci d'être sensible à ces attentions. Un jour que Ferry s'était perdu en chassant dans les profondeurs de la forêt de Haye, plusieurs de ces nobles qui le guettaient se saisirent de lui et l'enfermèrent dans la tour de Maxéville où le sire des Armoises devint son geôlier. Des mois et peut-être des années se passèrent ainsi, puisque le peuple, très attristé de la disparition de son bon prince, eut le temps de mettre ses regrets en complainte, comme nous l'allons voir. Un jour que le vent avait fort endommagé la toiture de la tour de Maxéville, on fit venir un couvreur pour la réparer. Tout en travaillant, il chantait cette complainte disant que le duc était allé au loin chercher place pour guerroyer ou femme assez belle pour lui plaire, parce qu'il n'en trouvait pas à son gré dans son duché. Le prisonnier entendit la chanson, se fit connaître du chanteur et l'envoya prévenir la duchesse de sa mésaventure. Celle-ci dépêcha aussitôt un de ses gentilshommes, le sire de Tillon, avec une troupe de cavaliers qui délivrèrent Ferry et rasèrent la tour.

On ne trouve aucune mention de ces faits dans les documents du XIIIe siècle, c'est-à-dire contemporains. Cette légende n'en est pas moins assez ancienne, car on la voit, mais contée avec moins de détails, dans deux historiens du milieu du XVIe siècle, qui ont accueilli beaucoup de fables du même genre, Richard de Wassebourg et Jean d'Aucy (1). C'est là que l'auteur, quel qu'il soit, mais à coup sûr plus récent, du *Mémorial* de Louis d'Haraucourt est allé en prendre l'idée ; il l'a développée, enjolivée, dramatisée ; il a introduit une intrigue d'amour dans l'affaire ; puis, sachant que les détails précis inspirent de la confiance, il a ajouté les noms du sire des Armoises et du sire de Tillon. Or, ces deux additions ne sont pas heureuses et, — comme plus haut la mention des lettres de noblesse, — prouvent l'ignorance de l'auteur : la famille des Armoises, originaire du Luxembourg, ne s'établit en Lorraine qu'à la fin du XIVe siècle, longtemps après la mort de Ferry III, et elle n'acquit le fief de Maxéville qu'au XVe. L'anachronisme est encore pire pour les Tillon : cette famille est angevine et une de ses branches s'établit en Lorraine au milieu du XVe siècle seulement, quand René Ier, surnommé le bon roi René, régnait à la fois sur l'Anjou et la Lorraine, sans parler de la Provence et du royaume de Naples.

D'autre part, on a dressé deux catalogues très complets, le second surtout, des actes de Ferry III (2) ; il y a des chartes de ce duc, soigneusement datées à la manière du XIIIe siècle, pour toutes les années et pour presque tous les mois du règne. Où donc pourrait se placer cette captivité qui aurait duré assez longtemps pour que, désespérant de revoir leur duc, les Lorrains aient fait une complainte sur sa disparition ? Et comment aucune de ces chartes si nombreuses — le second catalogue en relève environ quinze cents — ne contiendrait-elle pas l'indication d'un fait aussi important ?

Le travail de Lepage n'avait pas encore paru quand un spécialiste de la littérature populaire et des anciennes légendes, le comte Théodore de Puymaigre, s'avisa de rapprocher la captivité de Ferry III, tenue par lui pour réelle, de celle d'un prince encore plus célèbre, Richard-Cœur-de-Lion (3). Ce roi d'Angleterre, revenant de la troisième Croisade en 1192, fut arrêté par l'archiduc d'Autriche qu'il avait gravement offensé en Terre-Sainte, et enfermé dans

(1) *Les Antiquités de la Gaule-Belgique* de WASSEBOURG ont été publiées en 1549 ; *L'Epitome des gestes des ducs de Lorraine* par d'AUCY, composé un peu après, est resté inédit et se trouve dans le manuscrit 727 de la bibliothèque de Nancy.

(2) L'un, colligé par Henri Lepage, a été publié dans les *Mém. de la Soc. d'Archéol. lorr.* de 1876, à la suite d'une savante étude sur la non réalité de l'emprisonnement ; l'autre est encore inédit, mais son auteur, M. Jean de Pange, a publié en 1905 une introduction à ce catalogue où il adopte l'avis de Lepage. Citons encore sur cette curieuse tradition de la prison de ce duc une dissertation très concluante de M. Pfister dans son *Histoire de Nancy*, t. I., p. 179-187.

(3) *Revue des questions historiques*, 1er vol. de 1876.

divers châteaux, en dernier lieu dans le château de Trifels, non loin de Wissembourg ; là, un troubadour, nommé Blondel, qui lui était dévoué, serait venu le retrouver pour aider à sa libération. La captivité de Richard est un fait certain, mais il n'est question de Blondel que dans des relations de la fin du XIII[e] siècle, donc composées cent ans après l'événement. Or, selon Puymaigre, ces relations ne seraient qu'une déformation du récit de la captivité, alors toute récente, de Ferry III ; on aurait attribué à tort au monarque anglais ce qui était arrivé au duc lorrain, sauf à faire du couvreur un troubadour parce que c'est plus beau ainsi. Explication fort ingénieuse, mais qui tombe devant ce fait qu'au XIII[e] siècle, ni même au XIV[e] et au XV[e], il n'est question nulle part de la prison de Ferry III.

Puisque Puymaigre nous incite à rapprocher des légendes, en voici deux autres, prises dans la Lorraine même, qui sont tout à fait analogues à celle que nous venons de résumer. Ce Jean d'Aucy qui, l'un des premiers, a rapporté la captivité de Ferry III, mène aussi en prison ce même duc Mathieu I[er], dont nous avons parlé plus haut. Très pieux, nous assure-t-il, ce prince voulut réformer le clergé ; les prêtres et les moines irrités excitèrent contre lui les nobles qui l'arrêtèrent, ainsi que sa femme et trois de ses enfants, et le détinrent trois mois à Sarrebrück. Ici, la prison du duc est notablement abrégée et de plus adoucie, puisqu'il n'y est pas seul, enfin l'intervention romanesque du couvreur est supprimée.

Dans l'autre légende, la victime n'est plus un duc de Lorraine, mais un évêque de Metz d'origine allemande, Conrad Bayer de Boppart, qui vivait au milieu du XV[e] siècle : de mœurs peu ecclésiastiques, comme quelques prélats de ce temps, Conrad, nous dit-on, poursuivait de ses assiduités la femme du sire de Widranges ; celui-ci se saisit de l'évêque de Metz et le détint quelque temps dans son château de Widranges, aujourd'hui Videlange, non loin de Dieuze. Rendu à la liberté, Conrad se vengea à son tour en rasant le château (1).

Que conclure de tout ceci, sinon qu'en Lorraine, à la fin du moyen âge, on parlait d'un grand personnage, sur le nom duquel on ne s'accordait pas, qui aurait été incarcéré par un ou plusieurs de ses vassaux, soit pour des motifs politiques, soit pour des raisons passionnelles. Cette tradition a-t-elle son origine dans un fait réellement arrivé en Lorraine ? C'est possible, mais ce n'est pas nécessaire, car la légende peut très bien n'être que la localisation en Lorraine d'un événement survenu ailleurs. Sans parler de Cœur-de-Lion qui n'est pas prisonnier dans son pays, mais à l'étranger, il est deux princes carolingiens, Louis-le-Débonnaire et Charles le-Simple, qui furent détenus par leurs sujets ;

(1) Rapporté par Henri Lepage dans ses *Communes de la Meurthe*, t. II, p. 675.

et, à une date plus récente, quand Jean-le-Bon se rendit au Prince Noir sur le champ de bataille de Poitiers, il était en somme le captif de son vassal.

Passons au XIVe siècle : le duc de Lorraine le plus connu d'alors est Raoul, qui mourut pour la France à la bataille de Crécy où

Trouvé fut le plus approuchié
Des Anglois,

dit fièrement son épitaphe en vers. Comme la légende s'attache volontiers aux héros, elle a choisi Raoul et de ce vaillant soldat a voulu faire un amoureux modèle. Haraucourt et Thierriat nous racontent à l'envi sa passion pour une belle veuve, Alix de Champé, dame de Vandières. Celle-ci avait quarante-un ans, plus que son amant, mais elle avait si heureusement conservé tous ses charmes, elle avait en outre tant d'esprit et parlait si bien que le duc oubliait pour elle sa jeune femme. Il l'avait établie dans le parc de Saurupt, tout près de Nancy, afin de la voir plus aisément ; quand il était en voyage, Alix lui écrivait et Haraucourt a pris soin de nous conserver trois de ses lettres. On trouvera que cet évêque de Verdun avait là de singulières et peu théologiques curiosités, mais nous avons dit qu'il n'est qu'un prête-nom.

Ces lettres d'Alix de Champé sont fort jolies, malgré une certaine affectation de naïveté et l'abus continuel des diminutifs, mais il ne faut pas les regarder de trop près... C'est ce qu'a fait indiscrètement M. René Harmand, un connaisseur de notre ancienne langue (1). Dans ces lettres qui devraient avoir été écrites avant 1346, date de la bataille de Crécy, il relève nombre de mots et d'expressions qu'on ne trouve pas avant le XVIe siècle : acoutrement, décrépit, souciance, soyez mien, etc... ; de plus, bijoterie, contrefaçon de bijouterie, mot créé au XVIIIe siècle seulement. Il estime que ces lettres sont l'œuvre d'un mystificateur du XVIIIe siècle qui avait beaucoup lu Marot, Montaigne et autres auteurs du XVIe, et ne se rendait pas compte qu'une langue évolue sans cesse, qu'elle n'est pas la même, non seulement d'un siècle à l'autre, mais d'une génération à la suivante.

Il n'y a gens si osés que les demi-savants et, en ceci comme en bien d'autres choses, le XVIIIe siècle n'avait qu'une demi-science. C'est l'époque où le comte de Tressan, un Lorrain d'adoption, — il passa des années à la cour de Stanislas et fut de l'académie fondée par ce prince, — jugeait tout naturel de refaire de chic, et il s'en vantait, la *Chanson de Roland* dont on connaissait l'existence, mais dont le manuscrit n'avait pas encore été retrouvé. Qui sait s'il n'est point pour quelque chose dans la rédaction des lettres de la dame de Vandières ?

(1) *Mém. de la Soc. d'archéol. lorr.*, 1909.

Quoiqu'il en soit, ces lettres sont un anachronisme linguistique d'au moins deux siècles. Ce n'est pas tout à fait aussi hardi que ces faux qui ont rendu célèbre le nom de Vrain-Lucas, lettres de Marie-Madeleine et de son frère Lazare, d'Antoine et de Cléopâtre, toutes écrites en vieux français, mais c'est encore suffisant pour refuser à ces lettres d'Alix de Champé le caractère de documents historiques.

On l'a remarqué, ces récits fantaisistes sur nos anciens ducs ont tous le même caractère : ils font une large place à l'amour, et à des amours illicites. En cela encore, ils portent bien la marque du XVIII[e] siècle. Or, si l'on tient à conserver la note galante dans l'histoire de notre Lorraine, point n'est besoin d'imaginer Grésille Allain et Alix de Champé. Ces autres femmes aussi authentiques que peu estimables qui s'appellent Alison Dumay et Béatrix de Cusance, les marquises de Craon et de Boufflers, suffiront à contenter les partisans de la galanterie comme à contrister les partisans de la morale.

(*à suivre*). Emile DUVERNOY.





LES GENÊTRES DU THANASE

Ah bon Dieu de bois ! Voilà t'y pas que ça recommence ?

Athanase Cunin — le Thanase — s'était arrêté, et de son bâton écartait les genêts touffus qui bordaient le chemin.

— Tiens, vois là, Télesphore... On en a arraché il n'y a pas deux heures de temps.

Télesphore, le fils du Thanase, tira sa casquette sur l'œil — pour se préserver du soleil — et pencha maladroitement son grand corps maigre. Lentement il promena la main dans les petites mottes fraîchement remuées, où se mêlaient quelques débris de racines et de branchages.

— Y a pas. On en a arraché — conclut-il.

S'étant redressé, il remit sa casquette d'équilibre, haussa les épaules, et attendit — l'œil fixé sur l'étroite bande de terrain, toute verte de genêts, qui escaladait la colline devant eux, entre deux petits bois de sapins.

Le Thanase se tourna. Là-bas, au bout de la vallée, le tissage Blaison dressait la masse blanche de ses murs où scintillait un alignement de fenêtres régulières. La cheminée, à demi-cachée par un bouquet d'arbres, crachait un lourd nuage de fumée qui montait avec lenteur dans le ciel calme. Et l'on entendait un roulement sourd, lointain, qui ne parvenait pas à dominer le bruit clair de la rivière toute proche.

Le Thanase branla la tête dans la direction de l'usine.

— Je vais vous apprendre, moi, à arracher mes genêtres...

Ayant tendu son poing, il ajouta :

— Tas de manniquins que vous en êtes tous !

Puis il donna une brusque poussée à Télesphore.

— Viens-t'en !... On verra voire à mettre de l'ordre dans ce commerce.

Les deux hommes s'enfoncèrent, d'un pas égal, dans le chemin creux.

Ils allaient, en silence, ruminant des pensées maussades. Ces quelques pieds de genêts arrachés leur avaient brutalement ravi tout contentement. Ils ne songeaient plus à la jeune forêt du Banbois, dont ils venaient — au cours de leur tournée matinale — d'admirer la belle venue. Ni à leurs défrichements du Faing, qui marchaient bon train sous la pioche des frères Mauffray, les journaliers. Ni aux regains, qui s'annonçaient abondants (cette succession de jours de pluie et de soleil était pain bénit !). Ni aux patates des champs Collin dont on dirait, cette année encore, qu'elles n'avaient pas leurs pareilles dans toute la cense. Ce coin de terrain inculte, emprisonné entre les deux bois de sapin du tissage Blaison, importait seul à présent.

— Bon Dieu de bois ! — grogna le Thanase. C'est-y pas malheureux ! Y n'ont qu'à en chercher ailleurs, des genêtres. Elles sont à moi, celles-cittes ! On n'est plus maître de rien, avec tous ces manniquins du diable.

— Ça c'est vrai — appuya Télesphore.

Et il ajouta, en crachant avec mépris :

— C'est de la petite denrée, les gens-là.

— On verra voire à mettre de l'ordre là-dedans ! — affirma de nouveau le père.

Et redevenus silencieux ils continuèrent leur route, sans hâte.

Lorsqu'ils arrivèrent à la ferme — adossée à mi-côte à la lisière du bois — ils furent interpellés vivement par Mélie, la femme du Thanase :

— Mon Dieu donc ! c'est t'y que vous avez été jusqu'au bois Grillot ?... Il est midi, à c't'heure ! Ça me retourne les sangs de vous attendre, à la fin des fins... C'est t'y au moins que les patates sont belles grosses là-bas ?

Le Thanase haussa les épaules, pour signifier que les patates lui importaient peu. Puis, pointant son bâton vers le fond de la vallée, il déclara d'une voix brève :

— Ceux de chez Blaison nous volent nos genêtres, à la Combe.

La fermière jeta ses bras maigres vers le ciel.

— Voilà du beau bénéfice. Qué malheur !... Va falloir prévenir le garde, nemme ?

On verra voire — dit encore une fois le Thanase.

Et suivi de son fils il pénétra dans la cuisine. Derrière eux la Mélie barricada l'entrée d'une claie. Et les poules de la ferme, conduites par son maître coq bariolé de rouge et de vert, vinrent se heurter — avec de bruyants caquetages —

à l'obstacle que l'on opposait ainsi chaque jour, à l'heure des repas, à leurs invasions effrontées. Un jeune poulet, plus hardi ou moins expérimenté que les autres, tenta de voler par-dessus la barrière. Mal lui en prit. Car la Mélie lui administra de grands coups de tablier en criant de sa voix pointue :

— Chuut!... Chuut!... Voyez-vous le criquet-là qui veut faire comme les manniquins ?

*
* *

Le lendemain, le père Hippolyte — le concierge du tissage Blaison — vit arriver le Thanase flanqué de la Mélie. Le fermier portait son feutre noir à larges bords des dimanches, et une blouse toute raide s'arrondissait autour de son corps maigre — laissant voir, par-dessous, les pans garnis de grosse ganse, d'une jaquette surannée. Sa femme, la tête enveloppée d'un fichu de laine blanc qui se terminait par un gros nœud, sous le cou, tenait un imposant panier soigneusement recouvert d'un linge immaculé.

— Bonjour Polyte !

— Ah! Ah! C'est monsieur et madame Cunin, des « Hauts »... Bonjour la compagnie. Qu'y a-t-il pour votre service ?

— C'est t'y qu'on pourrait parler à votre monsieur ?

— M. Blaison ? Il vient justement de monter au bureau. Je vais vous conduire.

Ils traversèrent la cour, et pénétrèrent dans le grand bâtiment de l'usine que la marche des métiers emplissait d'un roulement sonore ininterrompu. L'étroit escalier de fer tremblait, et lorsqu'ils furent au premier étage le Thanase et sa femme constatèrent que le plancher vibrait étrangement sous leurs pas. Ils échangèrent un regard un peu inquiet — que le père Polyte surprit et souligna d'un sourire.

— Vous n'êtes pas habitués hein ? Il faudrait voir dans les salles du 3e alors... On sent bouger les murs. Les ouvriers ont la « dansotte » toute la journée...

Le Thanase fit « ah ? » avec un air de surprise réelle. Et la Mélie se dit pour la première fois que tout n'était peut-être pas rose dans le métier de ces « camps volants de manniquins-là ».

Mais ils venaient d'arriver devant le bureau. Le père Polyte frappa, puis ouvrit la porte, et fit entrer les fermiers.

— Bien le bonjour monsieur Blaison ! — fit le Thanase en tortillant son chapeau. — Voilà qu'on est venu moi et puis ma femme. Vous excuserez le dérangement.

Le père Polyte s'était retiré. M. Blaison — petit homme trapu, chauve et lunetté d'or — se leva de sa table, encombrée de paperasses, et serra sans

façon la main des visiteurs. Il avait la voix ronde et des manières volontiers joviales. Conseiller municipal et conseiller d'arrondissement, il songeait à pousser plus loin encore ses succès électoraux. L'écharpe de maire le tentait. Pour la décrocher il lui fallait soigner sa popularité tout particulièrement.

— Enchanté de vous voir, monsieur et madame Cunin. Asseyez-vous donc. Tout le monde va bien chez vous ?... Parfait !... A la bonne heure. Et les patates, donneront-elles cette année ?... Un peu ?... Ah les farceurs ! Ne dites pas de mal de vos champs Collin, allons ! Ce sont les meilleures terres que je connaisse. Citez-moi donc une plus belle cense que la vôtre, hein ?

Flatté, le Thanase balançait son chapeau entre ses genoux — largement écartés.

— Vous êtes ben honnête... Eh oui !... Peut-être que oui...

La Mélie, femme d'action, souffrait de tous ces préambules bien qu'ils ne fussent certes pas de nature à lui déplaire. Aussi se décida-t-elle à prendre les devants. Elle saisit son panier, le découvrit et en tira un superbe lapin — tout noir — qu'elle tendit, avec une satisfaction nuancée d'un peu de regret, vers M. Blaison.

— Ça vous ferait-y rien de l'accepter !... Il pèse lourd, allez. On vend les tout mêmes vingt-cinq francs au marché du Thillot.

Lorsqu'on eût palpé et repalpé le lapin noir, que M. Blaison se fut suffisamment extasié sur sa grosseur et sa belle allure, la bête reprit sa place dans le panier, et le Thanase en arriva enfin à ce qui lui trottait par la cervelle depuis un long jour.

— C'est rapport aux genêtres, monsieur Blaison. Les genêtres de mon hagis de la Combe... Plus ça va et plus c'est pire... Y m'en ont déjà arraché censément la moitié l'année dernière. Et voilà que ça recommence l'année-ci... C'est une vraie misère de voir ça, allez !... Il ne restera bientôt plus rien...

La Mélie s'empressa d'ajouter :

— J'ai dit comme ça à mon homme : « Voilà du beau bénéfice ! »

Et elle se mit à expliquer avec volubilité à l'industriel — qui l'écoutait poliment — les mille usages auxquels elle destinait les « genêtres de la Combe ». Bois de chauffage, clôture pour les jardins, protection des plate-bandes fraîchement semées contre les oiseaux — que sais-je encore ? Pour conclure à un chiffre de dommages impressionnant.

— On a perdu cent francs comme un sou avec ces voleries !

M. Blaison s'était composé un visage de circonstance.

— C'est évidemment tout à fait regrettable, madame Cunin. Mais voyons, quels seraient d'après vous les auteurs de ces mauvaises plaisanteries ? Soupçonnez-vous quelqu'un ?

La Mélie regarda son homme. Celui-ci regarda la Mélie. Ils eurent le même petit rire ambigu. Puis le Thanase se caressa lentement le menton et lâcha, les yeux rivés au plancher :

— Des fois oui... Des fois non...

— Vous comprenez, entre voisins, on n'aime pas les histoires... — continua prudemment la Mélie.

— Dame oui ! — approuva le Thanase. — Oh ! on n'a vu personne — continua-t-il en mettant une main sur sa poitrine comme pour se défendre d'une mauvaise pensée. — Pour ça non... Mais tout de même, monsieur Blaison... la fabrique n'est censément qu'à une petite demi-heure de la Combe...

— Y passent beaucoup par là pour aller au bois et au lait nemme ?... — précisa la Mélie.

— Et y a des genêtres tout plein leurs cités — conclut le Thanase en respirant longuement, heureux d'être arrivé à ses fins. — Alors vous comprenez... monsieur Blaison...

Le fabricant sourit.

— Ce seraient donc ces coquins de tisserands les coupables ?

— On n'a pas dit ça !... s'empressa de déclarer le Thanase. — Non, on n'a pas dit ça, pour sûr !... Mais des fois... Y a des gens déraisonnables partout, n'est-ce pas ?

M. Blaison approuva aimablement de la tête puis fouilla dans son tiroir dont il sortit une large enveloppe jaune :

— C'est bien, monsieur Cunin. C'est parfait. La cause est entendue. Et puisque ce sont mes ouvriers qui vous ont causé des ennuis, je me ferai un devoir de vous dédommager.

Il se leva et vint frapper amicalement sur l'épaule du fermier.

— Au reste, ne serait-il pas préférable de régler une fois pour toutes notre petite affaire de la Combe ?... Voyons ! Vous ne tenez pas particulièrement à ce hagis, hein ? Ça n'a pas grande valeur. C'est sec, étriqué, rocailleux. Quand mes forêts de sapins seront grandes, de chaque côté, votre terrain sera mangé par l'ombre et ne vaudra plus rien du tout. Je vous l'achète si vous voulez — parce que vous êtes de bons voisins, et pour vous être agréable. Comme ça vous n'aurez plus d'histoires avec mes ouvriers. Qu'en dites-vous ?

Le Thanase et la Mélie ne répondirent pas tout de suite. Ils ne se souvenaient pas, au juste, de la superficie du hagis, et d'autre part leur tête était rebelle aux calculs compliqués. Or il s'agissait de multiplier par un chiffre convenable proportionné à la taille de l'amateur, le nombre d'ares de leur terrain. Finalement le fermier se décida :

— Ça peut se faire, monsieur Blaison...

— Tout dépend du prix ! — se hâta d'ajouter la Mélie. — C'est pas grand, ben sûr, mais c'est du bien de famille le hagis-là. On l'a eu en héritance du grand oncle Elysée. On y tient quand même...

M. Blaison tira un billet de 500 francs de l'enveloppe et le tendit au fermier :

— Votre terrain, évalué au mieux, vaut 300 francs, monsieur Cunin. Avec les 100 francs de dommages ça fait 400. Je vous en donne 500. Je suis large, vous voyez. Cela va-t-il ainsi ?

Le Thanase interrogea sa femme du regard. La Mélie répondit par une moue qu'il connaissait bien.

— Mon Dieu... C'est tout juste le prix monsieur Blaison... Tout juste, pour du bien de famille comme le lopin-ci... Mais on est arrangeant... Puisque le hagis-là vous fait plaisir... Ma foi, c'est pas la peine de se haspouiller plus loin...

Il saisit le billet, le plia délicatement en quatre, et par la fente de la blouse, le glissa dans la poche de son gilet.

— On vous remercie bien, monsieur Blaison — dit à son tour la Mélie. Mais tout de même, c'est une bonne affaire pour vous... Et un petit morceau de calicot par-dessus le marché, nemme, pour faire une chemise, ça ne serait pas de refus.

Le fabricant tira une sonnette. Un commis parut.

— Vous conduirez cette dame au magasin des pièces, Emile — dit M. Blaison. Et vous lui mesurerez six mètres de 22 fils -- du blanchi. Pas de facture à faire.

Il accompagna ensuite jusque dans le corridor le Thanase et sa femme. Le Thanase, qu'enhardissait l'amabilité familière de M. Blaison, dit en lui serrant la main :

— C'est bon. On pensera à vous quand y faudra voter le prochain coup... On est des gens d'esprit.

Il fit encore :

— Rapport au notaire, on signera l'acte quand vous voudrez...

Quant à la Mélie, elle avait tant hâte, sans doute, de recevoir son coupon de calicot, qu'elle partit avec son panier, sans songer que celui-ci renfermait encore le lapin noir de M. Blaison.

* * *

Lorsque, une heure plus tard, le Thanase et la Mélie passèrent dans le creux de la Combe, le fermier s'arrêta, promena son regard sur la maigre étendue de genêts et de buissons chétifs qu'il venait de vendre, et déclara à sa femme :

— Mélie, le grand oncle Elysée s'a moqué de nous quand y nous a laissé le terrain-ci. Ça ne vaut pas un pet de coucou... Tout de même, si t'avais pas tiqué si vite en me regardant, j'aurais demandé six cents ! Le manniquin nous vole de cent francs.

— Mais j'ai rapporté le lapin...

— Eh ben... Y nous redevrait encore septante-cinq francs à c't'heure...

Et ils repartirent — côte à côte — dans l'étroit chemin, où descendaient paisibles les premières ombres du soir.

André ZWINGELSTEIN.





LES PROTESTANTS MESSINS ET LA FORTUNE DE DEUX-PONTS

Le rôle de premier ordre que jouèrent les protestants français en Allemagne, en particulier après la Révocation de l'Edit de Nantes, est bien connu. On sait comment ce furent des Français qui civilisèrent l'Allemagne, qui firent de la Prusse un véritable état et lui créèrent la plupart des ressources qui devaient faire sa prospérité.

Il est certainement intéressant de connaître dans le détail quelles régions, quelles villes de France fournirent des émigrants et aussi quelles régions de l'Allemagne ils choisirent comme lieu d'asile.

A ce point de vue, il est curieux de noter la part que Metz et le pays messin prirent dans le développement d'une petite ville allemande toute voisine et qui si longtemps devait être une ville presque française, je veux dire, Deux-Ponts, ancienne capitale du duché de Deux-Ponts, aujourd'hui petite sous-préfecture de ce qu'on est convenu d'appeler le Palatinat bavarois.

Les premiers huguenots messins apparurent à Deux-Ponts pendant les années qui suivirent le début de la guerre de Trente Ans. Jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle, jusqu'au seuil de la Révolution même, les protestants du pays de Metz continuèrent à aller se fixer dans la petite ville rhénane.

La raison principale de cette émigration, au début surtout, était due à l'intolérance religieuse de l'époque. Nombre de huguenots quittèrent le pays pour pouvoir pratiquer librement leur religion. Il était naturel qu'ils allassent à Deux-Ponts où régnaient des princes protestants.

Cependant d'autres raisons devaient les pousser, car au XVIII[e] siècle les ducs étaient devenus catholiques et cela n'empêcha jamais les huguenots lorrains de continuer à se diriger vers la capitale du petit duché allemand.

C'est que la ville, la cour et la région offrirent aux protestants français comme d'ailleurs à tous les Français qui voulurent bien y venir, des occasions excellentes pour s'établir. Il y eut en particulier au xviii[e] siècle, sous les ducs Christian et Charles II-Auguste une période si brillante et si française, que Mannlich dans ses « Souvenirs vécus » pouvait écrire : « Vraiment on aurait pu croire que Deux-Ponts ne se trouve qu'à un petit mille de Paris. »

Cette colonisation fut telle qu'aujourd'hui plus de 300 familles habitant la ville de Deux-Ponts et la région immédiate portent des noms nettement français; tous ces gens ont conservé le souvenir précis de leurs origines et ils n'hésitent pas, à l'occasion, à les rappeler et à en tirer quelque fierté.

Il est très intéressant de relever les noms des huguenots lorrains qui allèrent se fixer à Deux-Ponts. Un travail fort utile a été rédigé à ce sujet par le « Verein » des huguenots allemands qui ont consacré un cahier de leurs « Geschichtsblätter » à Deux-Ponts. La liste de ces noms est longue, bien qu'il n'ait pas été possible de l'établir pour la période qui précède la guerre de Trente Ans. A cette époque, en effet, les archives étaient inexistantes ou si incomplètes que les renseignements précis ne datent guère que du milieu du xvii[e] siècle.

Les relations entre les huguenots messins et les réformés bipontins sont anciennes. Déjà en 1560 un seigneur de Clervant, qui possédait la plus grande partie de Courcelles, Montoy et Butoncourt avait dû fuir et se réfugier à Deux-Ponts. Le 30 juin 1599, le seigneur de Batilly, commis-président à Metz, faisait baptiser son enfant à l'église réformée : les parrains étaient Jean et Casimir, fils du duc Jean I[er] de Deux-Ponts et la marraine M[me] de Rohan. Jean, plus tard le duc Jean II, envoyé en 1600 en France pour faire son éducation, avait épousé en 1604 à Saint-Brieuc, Catherine de Rohan qui emmena avec elle à Deux-Ponts le ministre protestant messin François de Comble.

Une communauté protestante française s'organisa rapidement. Elle se maintint distincte des communautés allemandes jusqu'en 1816. Pendant plus d'un siècle elle prospéra et ne cessa de rester française, et ceci à tel point que, d'après ses statuts, le pasteur devait toujours être un Français né en France. Lorsqu'en 1816, la suppression de la communauté française fut décidée malgré les protestations de ses membres, le dernier pasteur français Tachard quitta Deux-Ponts et retourna à Metz.

Si nous voulons nous rendre compte de ce qu'était cette population messine protestante dans la petite capitale rhénane, il suffit de jeter un coup d'œil sur les registres de l'église, en 1700. Par exemple, nous y trouvons une foule de noms avec indication d'origine. En voici quelques-uns :

Abel, de Vantoux; Adam; Ancillon; Arnoud, de Silly; Bertin; Bertrand, de Courcelles; Bouchon (très nombreuse famille); Braconier, de Courcelles; Caillat ou Cayard; Charbonnet; Chassoir; Clausse ou Close, de Franquy-aux-Champs; Collin, de Courcelles-Chaussy; Couturier (en 1798, un Couturier fut maire de Deux-Ponts); Cordier; Daré, de France; Didlot; Dubois ou du Bois; Dubouisson, de Courcelles-Chaussy; Etienne, de la Grange-aux-Dames; Fontaine; Foville; François, de Jouy-aux-Arches; Gachot (très nombreuse famille); Gérard ou Girard; Guérard; Guillaume, de Courcelles-Chaussy; Guissons; Hallin; Hallancy, de Metz et Ladonvillers, famille d'imprimeurs célèbres et qui existe encore aujourd'hui; Hott; Jambour; Jolage; Julien; Lavalle, de Semécourt; Lebois; Leclaire ou Claire ou l'Eclaire, de Courcelles; Le Clerc; de la Grange-d'Any (un membre de cette famille Jacques devint, en 1760, peintre de la cour et épousa la fille du recteur Crollius); Le Maire; Malaisé; Mangeot, de Metz; Maréchal, de Courcelles-Chaussy; Marion; Maroll, de Douzy; Mathieu; Noireaux; Petit; Pillard (nombreuse famille du pays messin); Rabeur; Rabillon; Rabiron, de Courcelles-Chaussy; Robert; Roussel; Rousselet; Saumon; Septsous; Tacheron, d'Yverdon; Tambour; Thévenot, de Metz; Toussaint, de Lory-devant-les-Ponts; Vernet; Véry, de Courcelles-Chaussy (cette famille fut la plus nombreuse); Villemin, de Courcelles-Chaussy; enfin, Charles-Francois du Mars de Vaudoncourt, seigneur de Varise, ancien conseiller, chevalier d'honneur au bureau des finances de Metz et d'Alsace, qui habita Deux-Ponts à partir de 1751, où il épousa Anna Collin, qui était originaire de Courcelles-Chaussy.

Comme on a pu le remarquer, certains noms de lieux reviennent fréquemment, en particulier Courcelles-Chaussy et il serait, sans aucun doute, extrêmement intéressant de connaître les raisons pour lesquelles tant de Lorrains de ce petit village ont émigré : il y aurait là un chapitre curieux d'histoire locale à écrire !

Quels métiers, peut-on se demander, exercèrent ces émigrants ? quel appoint apportèrent-ils à la ville qui les accueillait ? D'une manière générale ces Français ne représentèrent pas une main-d'œuvre inexperte, mais bien au contraire ils venaient avec des métiers où ils étaient passés maîtres et qu'ils développèrent pour le plus grand bien de la cité. Ils étaient cordonniers, fondeurs, tanneurs, couteliers, armuriers, serruriers, bourreliers, forgerons, ébénistes, horlogers, relieurs, imprimeurs, cloutiers, artificiers, hôteliers, fermiers, jardiniers.

On trouve aussi parmi eux des prêtres, des professeurs, des avocats, des officiers, des médecins, des architectes, des acteurs, des danseuses, enfin des

familles nobles qui avaient pris du service à la cour ducale. Celle-ci, d'ailleurs, avait un nombreux personnel français, intendants, domestiques, servantes.

Ainsi les huguenots messins contribuèrent efficacement au développement de la petite ville palatine et à sa prospérité. De cette manière ils surent maintenir entre Metz et Deux-Ponts les relations qui existaient depuis des siècles. Il y avait un mouvement d'affaires important entre les deux villes : dès le moyen âge, les marchands messins passaient par Deux-Ponts pour se rendre à la foire de Francfort.

Jusqu'à la Révolution, Metz fut l'entrepôt des marchandises de Paris, exportées en Allemagne. Il s'y faisait surtout un commerce d'objets de grand prix qui, de la cité messine étaient expédiées à Sarrebruck, à Mayence, à Deux-Ponts, à Mannheim, à Francfort.

Bien des Bipontins allaient à Metz ou à Strasbourg s'initier aux choses de France. Ils couraient en grand nombre à Paris et s'arrêtaient à leur passage à Metz. Enfin un lien précis s'était établi entre la Lorraine et le duché de Deux-Ponts, depuis que Stanislas Leszczinski était devenu duc de Lorraine après avoir été l'hôte de Charles XII à Deux-Ponts. Et on sait combien l'ex-roi de Pologne avait su gagner la sympathie de la population bipontine par ses manières simples et affables.

Il y aurait de longs chapitres à écrire sur les relations qui existèrent entre Metz et le Palatinat, et sur l'influence qu'exerça notre ville française.

Mais avant tout il y a un enseignement profond à tirer de l'histoire de cette émigration des huguenots messins à Deux-Ponts. Metz redevenue française ne doit pas seulement être sentinelle avancée, elle ne doit pas se considérer comme une forteresse qui défend la France et qui a pour mission d'arrêter le flot envahisseur. Metz est une ville d'offensive, c'est-à-dire un centre d'activité et d'influence française. Elle se doit de rayonner pacifiquement au dehors, de porter au-delà de nos frontières la civilisation française. Sa mission est de renouer les vieilles relations commerciales et intellectuelles avec les pays rhénans, notamment avec ceux que l'histoire et la géographie ont toujours orienté vers elle et de les aider à dégager et à affermir leur personnalité de peuples vraiment civilisés et libres.

Jean MALYE.





LA DIOUTE (1)

Le curé Carême est enterré au cimetière de Bayonville, dans cette riante vallée du Rupt-de-Mad toujours si verdoyante, et couronnée par les bois drus qui poussent sur les côtes. Le pauvre saint homme est mort après 52 années de ministère dans sa très aimée paroisse, où il baptisa, maria, enterra (le cas s'est répété plusieurs fois) les mêmes gens du ban! Cinquante-deux années au milieu de ses ouailles, pensez donc! Aussi vais-je régulièrement le saluer dans cette nécropole ombragée de doux tilleuls, quand je viens m'incliner sur cette tombe chère où reposent les miens, et où je reposerai moi-même quelque jour, loin de l'enfer des villes! Je lui tais ma visite, bien que je ne l'aye jamais connu, le pauvre homme, que par la légende pieuse que les couarroïls ont ourdie dans le secret des tendresses délicates des mères-grand, autour de son nom évangélique. « Notre vieux curé » dit-on encore de lui, pour le distinguer du curé Henry, très populaire et un peu « curé de la Ligue », et du curé Bertrand qui, répète-t-on avec des chuchotements mystérieux, « parlait avec les morts »...

Et les bonnes vieilles que vous accompagnez dans les sentes des vignes, la tête fleurie d'une *hâlette* que le vent fait palpiter comme l'anémone des bois, la hotte au dos, vous racontent volontiers l'émotion qui étreignait le curé Carême, quand aux grands jours de fêtes et aux communions, ces premières noces blanches, il prêchait à ses bonnes ouailles ses paroles d'amour. Et le pauvre saint homme s'arrêtait pour pleurer, et l'assistance avec lui pleurait. Et à la donnée d'eau bénite, au sortir de l'église, tandis que le *Charlasseur* (2) [Charles-la Sœur]

(1) Cet usage était encore connu à Bayonville sous ce nom entre 1870-1880.

(2) Curieux sobriquet donné à une vieille famille de sonneurs que j'ai encore connue; ce *Charles-la Sœur* rappelle-t-il les vieilles formes du génitif comme : la Chaussée-la Reine, le Bourg-la Reine, le chevalier-le roy, l'épée-le preux, etc...? C'est là un curieux problème, que j'abandonne à la sagacité des romanisants.

faisait chanter ses moult vieilles cloches, les hommes à blouse bleue ouverte, et les femmes du pays se disaient :

— Avô-t-y vu, la Bibi ? Avô-t-y vu, lé Colin ? *lo prât' é cô brâ !...* (le prêtre a encore pleuré !)

Mais ce qui le bouleversait le plus, ce pauvre curé Carême, c'étaient les premières communions. Quand il eut passé les soixante-dix ans, il se dit que nécessairement, il faudrait une fin, et que les unes ou les autres de ces premières communions qui allaient se faire, seraient inexorablement les dernières. Alors, adieu à ses pauvres chères ouailles ! Adieu au Nicolas Malgaigne avec lequel il aimait boire un *champoreau* aux veillées d'hiver ! Adieu à tous les Moyne qui avaient toujours été des si bonnes gens pour la cure ! Mais surtout, le pauvre vieux, même rappelé par le bon Dieu, ne pouvait se résigner à ne plus faire les beaux mariages blancs, où, aux accents du *Veni Creator*, l'âme goûte aux noces très pures, au vin mystique si suave que l'Eglise répand dans l'allégresse et les larmes ! Ce serait donc fini ? Ces vierges innocentes, filles de la glèbe qui ne se parent qu'aux premières communions, et aux mariages ensuite quand elles n'ont point fauté, ces pauvres âmes simples et bonnes de la terre de Lorraine, ne pleureraient plus en ce jour solennel où leur bon pasteur pleurait ingénûment ?... Ah ! tiens, mon pauvre curé Carême, à peu que le cœur ne me fende en écrivant ces lignes, tant je sens ce qu'il y avait d'atroce, pour ta grande âme aimante à s'arracher de ta bonne paroisse, où les chastes épousées de Dieu, en blanches théories, descendaient aux accents émouvants du *Veni Creator* de la cure du Moncel à notre église paroissiale ! Depuis 52 ans que tu menais dans le giron de l'Eglise ces processions d'amour pour le fils de Dieu, un jour, inexorable, allait venir, où tu ne dispenserais plus à nos pauvres gens du terroir la première grande et persistante joie de leur vie, la première et vivace étincelle d'amour... Ce serait fini, et l'on t'emporterait là-bas, où je vais parfois m'incliner jusqu'à toi...

Le dernier sacrement qu'administra le saint homme, ce fut le baptême du Chenillot, vous savez bien, celui qui se battait à toutes les fêtes du pays ? « Quand le Chenillot ne s'est pas battu, la fête n'était pas belle ! » disait-on. Vous souvient-il de la lutte qu'il engagea avec le grand Schumaker, long comme une perche à houblon, sur la place de Wandelainville, l'année où les camps-volants ont dévalisé tous les jardins ? Petit, maigre, vif comme un furet, le Chenillot s'agrippa au long Schumaker, et d'un coup rapide de couteau-tonnelet, coupa la ficelle qui lui serrait le pantalon à la taille. Au milieu des gens de la fête, ce fut une belle rigolade ! La culotte du grand flandrin tomba dans ses jambes en accordéon, entrava ses mouvements, et, en chemise, le grand

dadais fut terrassé en cinq secs, et reçut une copieuse distribution du petit Chenillot, un vrai vif-argent ! Quand le pauvre curé Carême l'avait baptisé, ses yeux n'y voyaient plus guère, et il avait fallu guider la main du prêtre pour qu'il versât l'eau juste sur la tête du Chenillot. Mais le *manre* bougea, et n'eut pas la tête bien lavée, et les gens répétèrent longtemps que le diable avait toujours eu plus de prise sur le Chenillot, à cause qu'il avait été mal baptisé !

Ma mère avait été choisie par les Chenillot pour être la *dioute*, rapport à ce que le cousin des Chenillot avait été marié avec la Valladolid de Noviant. Le parrain était un grand marquemal, à poil rouge, de dessous les Côtes, qui venait vendre des oiseaux au pays quand on « tendait », dans les temps, quoi ! Et la marraine, c'était une fille bien roulée d'Arry, mignonne, ma foi ! à peupler les anberges d'Arry, tous les dimanches, des gars de Pagny-sous-Prény, de Champey, d'Arnaville, de Dornot même, qui tous venaient dans l'espoir de la rencontrer. Ma mère m'a raconté que ç'avait été un rude baptême, que celui du Chenillot, et que les agapes s'étaient faites dans leur grange du Moncel, rapport à l'affluence qui venait faire ses politesses aux compère et commère, et surtout à cette mâtine de fille d'Arry, qui n'avait qu'à tourner les yeux pour tourner sens dessus dessous tous les hommes. Et ma mère, la *dioute* — songez un peu — était fière de marcher à côté d'une si belle personne, derrière le petit Chenillot qui braillait comme un chat qu'on écorche vif, dans les bras de la matrone, la Nicole Caillou ! Ah ! le drôle a bien montré qu'il faisait trop frais à l'église pour lui ! Il aime mieux maintenant se battre aux fêtes, que de prier pour que Dieu ait son âme !

Quand le baptême avec le vieux curé tout chenu fut fini, la *dioute* reprit sa cruche d'eau et sa serviette, laissant le marquemal des Côtes et la fille d'Arry, blanche de chair, aller signer sur les registres de la paroisse. Elle ouvrit le lourd portail, cependant que, selon l'usage, toute la cohue assemblée des gosses du village, et de ceux de Wandelainville que Bayonville avait en vain essayé de refouler sur leur ban, criait :

— La *dioute !* la *dioute !* la *dioute !*

En attendant les poignées de dragées qui allaient cingler tout-à-l'heure leurs figures hâlées, les gosses trouvaient dans la *dioute* un intermède qui faisait agréablement passer le temps. Car on savait qu'à la sacristie, le bon vieux curé débouchait parfois une bouteille « de doux », et au baptême de la Pompey, la Nicole Caillou avait tellement sucé « du doux » qu'elle était Pompette dans la rue ! Les gosses bravaient donc la dioute, en réclamant d'elle, dans un geste de défi, qu'elle lançât à la figure du plus effronté, la goutte d'eau qui restait toujours au fond de la cruche à baptiser. Ah ! cet âge est bien insolent...

— La *dioute!* la *dioute!* la *dioute!*

Quand enfin les cloches du *Charlasseur* carillonnaient dans l'air un « J'ai du bon tabac... », la *dioute*, d'un geste vigoureux et sec, aspergeait un *manre* drôle, mieux que ne sut jamais le faire la main toujours bénissante du curé Carême. C'était généralement un *peut* rouge que la dioute choisissait pour cette aspersion. Cette année-là, elle éclaboussa à la figure le Jules... celui avec lequel elle devait se marier, et qu'elle ne pouvait pas sentir, de près ni de loin, depuis le jour où il l'avait fait mettre à genoux, au chœur, un dimanche de fête!... Mais la vie est ainsi faite! Est-ce que depuis la Chandeleur, le Chenillot et le Schumaker ne sont pas redevenus amis à pot et à feu? Ils sont toujours à grenouiller dans les auberges du village...

Et il paraîtrait que le marquemal des Côtes s'est pourtant marié avec la fille si blanche d'Arry! Si c'est des avisions, ça!...

Et tout cela se fit autour du baptême du Chenillot, le dernier sacrement qu'administra notre saint homme de Bayonville, le bien bon curé Carême... Depuis, il dort dans les saintes terres.

Gabriel Gobron.





VOYAGE DE DEUX CARMES (1)

AU TRAVERS DE LA LORRAINE EN 1722

Nous arrivâmes en notre couvent de Metz (2) vers les 7 heures du soir. Le R. P. prieur nous reçut lui-même fort honnêtement. On nous donna des légumes, des œufs et du fruit, étant maigre. Les religieux étant retirés, il nous resta une bouteille de vin que nous bûmes à la santé des parents et amis qui célébraient la fête à Marcq ; nous nous couchâmes vers minuit.

Le 8, jour de la Nativité de la Vierge, nous dinâmes fort bien au réfectoire et après avoir causé quelque temps avec le P. prieur, je vis leur église qui est fort belle et passablement grande : il y a trois nefs, la voûte est d'une hauteur merveilleuse, l'autel est de pierre mais travaillé à treillis ainsi que la plus fine sculpture. Cette église est une des plus anciennes de la ville. Dans la nef de la droite du grand autel il y a, sous une arcade, la sépulture de Conrard Baier, évêque et suffragant de Metz et religieux de ce couvent, mort l'an 1529. Sa posture est en relief en habits pontificaux. Ils ont un beau jardin qui confine avec ceux des juifs. Leur maison est peu de chose ; nous assistâmes aux vêpres, complies et procession.

Le 9, nous allâmes voir la ville et la cathédrale qui est une belle pièce par sa structure et son antiquité, elle est fort grande. La voûte est d'une hauteur prodigieuse. Nous vîmes, à côté de la grande nef, un grand bassin de marbre qu'on appelle bassin de César, où il se baignait. A présent il sert à baptiser les juifs

(1) Voy. le *Pays lorrain*, 1923, p. 337.

(2) Le couvent des Carmes de Metz se trouvait derrière Sainte-Ségolène, à l'emplacement de l'angle formé maintenant par les rues Marchand et Paixhans. Voir E. de Bouteillier : *Notice sur les Grands Carmes de Metz et leur célèbre autel. Mém. Acad. Metz*, 1859-1862. Ce couvent au n° 19 de la pl. n° II de l'*Atlas historique du diocèse de Metz*, de l'abbé Dorvaux.

qui se convertissent. Nous passâmes par la rue des Juifs et allâmes pour voir leur synagogue qui était fermée. Ce peuple maudit de Dieu, n'a presque que deux rues dans la ville, mais si multiplié qu'on en compte jusqu'à douze mille et d'autres jusqu'à quinze. La ville de Metz est fort grande, on la dit plus grande que Lille, mais je n'y ai point remarqué la magnificence de Lille, ni dans les bâtiments, ni dans le peuple. Il y a plusieurs beaux ponts sur la Moselle qui conduisent dans la ville. Nous en sortimes vers les 2 heures. A une lieue de Metz nous vîmes le château (1) de l'archevêque qui est magnifique. Une lieue plus avant nous passâmes sous des grandes arcades (2) qui servaient probablement d'aqueduc d'une montagne à l'autre sur la Moselle. On en voit encore les fondements dans la rivière. Les paysans nous dirent que ces arcades étaient plus de deux cents ans avant la naissance de Notre Seigneur.

Nous marchâmes par un très beau chemin bordé des deux côtés de montagnes remplies de vignobles et la Moselle au milieu et nous arrivâmes au Pont-à-Mousson, distant de Metz de cinq grandes lieues, à 8 heures. Nos religieux nous reçurent fort charitablement ; il y avait deux religieux étrangers avec qui nous nous sommes bien divertis.

Le 10 jeudi, après avoir dit la messe, nous déjeunâmes fort bien avec ces deux religieux qui devaient aussi partir. La ville est assez belle, la Moselle passe au milieu, il n'y a qu'un pont, mais très beau. Il y a quantité de couvents tant de religieux que de religieuses : les Norbertins y ont une église magnifique (3), nos Pères, qui ne sont que huit, ont une maison (4) passablement belle, un beau jardin, la Moselle bat les murailles. Ayant fait environ deux lieues, nous dînâmes au cabaret et enfilâmes ensuite le chemin de Nancy par un beau chemin au milieu des collines chargées de vignes et plusieurs beaux villages et châteaux, entre autre celui du marquis de Lunati (5), à la suite de Son Altesse de Lorraine, qui est superbe et magnifique. Nous arrivâmes à Nancy, ville capitale du duc de Lorraine, vers les cinq heures. Nous allâmes chez nos Pères déchaussés (6) qui

(1) Le superbe château de Frescati, résidence de l'évêque (et non de l'archevêque, comme l'écrit notre Carme) avait été construit en 1709 par Monseigneur de Coislin. Il fut démoli en 1802.

(2) Les arches de Jouy.

(3) Sainte-Marie majeure, plus tard le petit Séminaire.

(4) Le couvent des Carmes chaussés de Pont-à-Mousson, sous l'invocation de saint Joseph, régulièrement constitué en 1681, existait, depuis 1611 comme séminaire destiné aux religieux de cet ordre suivant les cours de l'Université. Il se trouvait sur la paroisse Saint-Martin où une rue des Carmes conserve leur souvenir. Voir E. Ory, *Causeries sur Pont-à-Mousson*, p. 155 et 416.

Les Carmes déchaussés étaient installés, de l'autre côté de la Moselle, à Montrichard.

(5) Ferdinand, marquis de Lunati-Visconti, colonel des gardes-suisses de Léopold.

(6) Les Carmes de Nancy étaient carmes de la stricte observance, dits carmes déchaussés.

La rue des Carmes actuelle tire son nom de ce couvent qui occupait l'emplacement du pâté de maisons compris entre les rues Gambetta, des Carmes, Dom Calmet et Saint Dizier. Voir Chr. Pfister, *Histoire de Nancy*, t. II, p. 802 et *passim*. un cliché du *Pays lorrain*, représentant le portail de la chapelle de ce couvent y est reproduit.

nous reçurent parfaitement bien ; l'hôtelier, nommé P. Théodore nous caressa joliment ; nous étions fort las de la chaleur et du chemin, il ne compte du Pont-à-Mousson à Nancy que cinq lieues : il y en a bien sept !

Le 11, après avoir dit la messe le brave Théodore nous fit fort bien déjeuner, après quoi, laissant nos paquets chez les bons Péres, nous allâmes voir la vieille et la nouvelle ville et ce qu'il y avait de curieux. La nouvelle ville est très belle, il y a de grandes rues, toutes tirées au cordon et de très beaux bâtiments. Nos Péres déchaux y ont leur couvent qui est fort beau ainsi que leur église, il y a deux autels de marbre. Dans la vieille ville nous vîmes le palais de Son Altesse qui n'est pas encore achevé. Il est des plus magnifiques, la façade sur la rue est faite ainsi qu'un amphithéâtre, les maisons des deux côtés de la rue sont uniformes et magnifiques. Derrière le palais, sur le rempart, il y a un parterre et trois grands bassins pour les fontaines. Nous allâmes ensuite chez les Péres cordeliers où nous vîmes plusieurs sépultures des ducs de Lorraine. Le père Sacristain nous montra, à la droite du grand autel une chapelle ronde sous laquelle tous les princes de la maison de Lorraine sont enterrés. Pour entrer en la cave on léve quelques pierres dans le chœur, il y a ensuite une porte de fer, le duc de Lorraine en tient toujours la clef, excepté quand il y fait inhumer quelque prince qu'il envoie la clef dans une lettre fermée de son scel au P. gardien qui lui renvoie de même. Ayant vu cela nous retournâmes chercher nos paquets et partîmes vers les dix heures. A un quart de lieue de la ville nous laissâmes sur la droite un magnifique palais (1) du duc de Lorraine à quatre façades, il n'est pas encore tout achevé, le prince de Vaudémont y réside ordinairement. A une lieue et demi de Nancy nous passâmes la Moselle sur une barque, voulant m'y asseoir, je fis la culbute, heureusement que ce ne fut pas dans l'eau ! Nous allâmes dîner dans la célébre Chartreuse de Nancy qui est très belle et magnifique et de loin paraît un superbe palais qui a en face quatre marteaux de bâtiments. Leur église est très belle, particulièrement le chœur. L'autel est à la romaine, au-dessus une couronne dorée soutenue par quatre piliers de marbre blanc. Nous eûmes l'honneur de dîner avec deux messieurs de Nancy et Dom procureur. On nous servit plusieurs sortes de bon poisson. Après le dîner, ce religieux nous montra la maison qui est parfaitement belle, particuliérement les grands cloitres qui sont d'une longueur prodigieuse. Le prince de Vaudémont a un beau quartier en ce couvent. Nous sortimes de là fort contents et arrivâmes vers les 4 heures à Saint-Nicolas. Nous allâmes à l'abbaye, qui sont bénédictins réformés, pour y loger, mais il n'y avait place, ils

(1) La Malgrange.

nous donnérent pourtant à rafraîchir et nous montrèrent ensuite leur église qui est très belle et d'une architecture admirable. Nous vîmes les ornements qui sont assez beaux, un entre autres à moitié rouge et violet brodé d'or, qui fut donné par Charles VI, roi d'Angleterre et la reine sa femme. Nous vîmes ensuite leur trésorerie qui est assez riche, mais le principal est un bras d'or, savoir la manche et la main garnies de pierres précieuses et des armes des ducs de Lorraine, qui l'ont donné, où est enchassé un doigt de saint Nicolas, évêque de Myre, auquel j'ai fait toucher un chapelet. Tous les piliers sont chargés de *manottes*, colliers, ceinturés et grosses chaînes de fer, en telle quantité qu'on en pourrait charger plusieurs charrettes, qui y sont mis en actions de grâce à saint Nicolas, entr'autres on nous montra les ferrailles d'un gros seigneur nommé Richecourt, d'un village voisin qui, étant en captivité parmi les Turcs, se trouva miraculeusement transporté le jour de Saint Nicolas, à 8 heures du soir, à la porte du monastère ; ses fers pèsent plus de cent livres !

Nous allâmes demander l'hospitalité aux Pères capucins qui nous reçurent honnêtement.

Le 12, samedi, après avoir dit la messe, nous retournâmes en notre chambre, que nous trouvâmes proprement balayée et la table, couvert prêt de déjeuner. Après quoi nous partîmes pour Lunéville, distant de trois lieues. Sur les dix heures, à peine étions-nous à une lieue de Saint-Nicolas que la pluie commença d'une force épouvantable, heureusement que nous trouvâmes une chapelle qui n'avait que la couverture, qui nous mit un peu à couvert. Pendant que nous y étions, nous vîmes passer quatre carrosses à six chevaux. C'était Madame Royale (1) qui allait dîner à la Chartreuse de Nancy. Nous la saluâmes et elle nous fit une grande inclination en riant. C'est une dame bien faite et fort gracieuse, c'est la sœur du Régent. La pluie nous continua jusqu'à Lunéville. Nous allâmes dîner aux carmes déchaussés, mouillés jusqu'à la chemise. Après nous être un peu séchés, nous allâmes aux Pères capucins qui nous reçurent charitablement et un vénérable Père nous tint compagnie bien tard.

Le 13, dimanche, nous dîmes la messe l'un après l'autre pour leur rendre service, étant peu de prêtres, après quoi nous allâmes chercher un billet de santé au secrétaire (2), en chemin nous vîmes deux princes de Lorraine (3) en carrosse avec leur gouverneur qui nous saluèrent. Nous vîmes la ville, qui est peu de chose, sans fortifications. Le palais du prince est très beau. Il y a deux ailes

(1) Elisabeth-Charlotte d'Orléans, épouse du duc Léopold.
(2) Michel Chevrier.
(3) Les princes lorrains étaient alors au nombre de trois : Léopold, mort de la petite vérole le 3 juin 1723, François-Etienne, le futur François III, plus tard encore François I, empereur, et Charles-Alexandre qui fut gouverneur des Pays-Bas et grand-maître de l'Ordre teutonique.

qui forment une place, dans l'une il y fait sa résidence et l'autre sert pour les ballets et les comédies. Le nouveau palais qui fait face aux deux ailes n'est pas encore tout achevé. Leurs Altesses y sont fort souvent de jour et y mangent. Etant au parloir des capucins nous rencontrâmes Son Altesse Royale qui venait à la messe. C'est un prince bien fait ; l'ayant salué, nous fit une inclination. Après avoir fort bien dîné, nous allâmes aux Pères Minimes où la duchesse devait entendre la messe, les Suisses de la garde étaient en broquille, étant le jour de sa naissance. Nous vîmes toutes les dames et filles de la Cour prendre leurs places selon leur rang et arriver Madame Royale avec deux de ses filles qui sont toutes jolies, précédées et suivies de plusieurs gentilshommes. On commença aussitôt la messe pendant laquelle on chanta quelques motets de musique. Après avoir vu cette cérémonie nous retournâmes aux Capucins chercher nos paquets et partîmes vers les 12 heures pour Baccarat, distant de cinq grosses lieues. Ayant fait deux lieues de chemin nous rencontrâmes un village nommé Saint-Clément (1). Le curé nous reçut le plus agréablement du monde, nous fit *crostiller* et bien rafraîchir, il voulait à toute force nous retenir pour le soir, ayant compagnie. Je vis là, pour la première fois, la pierre de l'hirondelle (2), qui sert pour les yeux. Etant bien rafraîchis nous enfilâmes la présente le long de la rivière de Meurthe et de quelques collines qui n'ont point de vin, mais du grain. Nous arrivâmes à Baccarat qui se devrait plutôt appelé *Bac-à-pourceaux*, la rue étant remplie de fange. Vers les 7 heures nous allâmes chez nos Pères où nous fûmes fort bien reçus ; on nous donna à souper dans la chambre d'hôte. Après le réfectoire le R. P. prieur nous vint faire des excuses de ce qu'il n'était point venu manger avec nous. C'est qu'on était à la fin de la table. Il nous entretint le reste du soir fort joliment et mangeâmes des grives pour la première fois de notre voyage. Nous eûmes chacun un bon lit, ce qui nous fit plaisir pour nous délasser.

Le 14, après avoir dit la messe nous caressâmes l'*hôtelin* et cuisinier d'une roquille ; après quoi je vis le couvent qui est sur une hauteur, fort ancien (3). Il ressemble à un monastère d'anciens bénédictins, leur église est fort belle, il y a trois nefs qui sont toutes voûtées de même que le chœur. Il y a au côté de

(1) Saint-Clément, Meurthe-et-Moselle, arr. Lunéville.

(2) Les bons vieux dictionnaires, comme celui de Trévoux, écrivent : « Dioscoride dit qu'on trouve dans l'estomac des jeunes *hirondelles* de petites pierres de différentes couleurs, nommées par les Anciens *lapides chelidonii*, auxquelles on attribuait des propriétés singulières.

On les emploie particulièrement dans les maladies d'yeux ».

(3) Le couvent des grands Carmes de Baccarat, situé en dehors des murs, à l'ouest du château, avait été fondé en 1433 par Conrad Bayer de Boppart, évêque de Metz. Ce prélat leur avait fait don de l'église Saint-Etienne et de la chapelle Saint-Martin qu'il y avait rattachée. Voir C. Bernhardt : *Deneuvre et Baccarat*, p. 94 et *passim*.

l'Evangile, un jeune prince de Lorraine inhumé. En entrant à droite dans la petite nef, il y a trois chapelles enfoncées de quatorze à quinze degrés ainsi que des catacombes, pourtant bien claires; celle du milieu est de Notre-Dame du Scapulaire. Leurs cloîtres étaient fort beaux, mais sans vitres; ils ont un joli jardin.

Baccarat n'est proprement qu'un bourg; on voit encore les débris d'un beau château appartenant anciennement à l'évêque de Metz, et un autre, à un coup de pistolet, appartenant au duc de Lorraine sur une hauteur appelée Deneuvre et en latin *Danubrium* qui était l'une des plus anciennes villes de la Lorraine, aussi ruiné parce que étant de domination différente ils se sont bombardés l'un l'autre. Après avoir dîné nous allâmes avec le P. Bernardin, sous-prieur, dans un prieuré (1) dont le concierge était de ses amis, ces bonnes gens nous ont caressés fort bien; nous mangeâmes des grives et nous nous divertîmes joliment. Nous retournâmes souper dans le couvent, après quoi nous nous divertîmes encore fort bien avec les Pères prieur et sous-prieur et bûmes du bon vin.

Le 15, mardi, nous partîmes après six heures avec le P. sous-prieur et allâmes à une lieue de Baccarat dire la messe en une église desservie par les carmes, nommée Bertrichamps (2); après avoir déjeuné chez le maire, nous allâmes dîner à Raon, petite ville. Nous allâmes dans un cabaret de ses amis où nous fîmes bonne chère et bûmes d'excellent vin. Le P. Aubert avait payé la dépense, mais le P. sous-prieur n'en fut pas content, il lui rendit une pièce de 49 sols, disant qu'ayant besoin de nos services, il voulait nous caresser, il nous demanda des indulgences pour Bertrichamps et une permission de la Sacrée Congrégation pour faire un échange de bien pour leur maison de Baccarat. De là il nous conduisit chez un bourgeois que nous avions vu au couvent, qui avait apprêté la collation, nous n'en avions pas besoin; nous bûmes pourtant quelques verres de vin et prirent du pain d'épices pour le chemin et, après plusieurs prières de tous ceux de la famille de vouloir coucher le soir chez eux qui nous caresseraient le soir, nous partîmes en leur souhaitant l'adieu et embrassant le bon P. sous-prieur. Après avoir fait deux lieues fort gaillardement, ayant le vin en jambe, nous rencontrâmes un chariot qui nous conduisit jusqu'à la ville. Heureusement, car le P. Aubert n'aurait pu faire les deux lieues qui nous restaient encore. Nous arrivâmes donc à cette ville et les Pères capucins nous firent l'hospitalité le plus gracieusement du monde. Nous soupâmes en la chambre d'hôte avec plusieurs séculiers et deux Pères capucins. Le R. P. gardien

(1) Le Moniet.
(2) Bertrichamps, Meurthe-et-Moselle, arr. Lunéville, cant. Baccarat.

nous tint compagnie fort tard, le vin était très excellent, nous en bûmes aussi plantureusement.

Le 16, après avoir dit la messe et déjeuné, nous nous mîmes en chemin, mais le P. Aubert qui avait le pied enflé ne pouvait marcher. Il le fit voir au chirurgien qui lui dit reposer ce jour, espérant le guérir pour demain. Nous retournâmes aux capucins et le P. gardien nous reçut encore fort honnêtement. Nous voici encore logé une fois en la ville de Saint-Dié qui n'est pas grande mais assez jolie. Il y a une grande rue ayant des arcades aux maisons des deux côtés tellement que l'on peut se promener à couvert quand il pleut. Il y a une collégiale dont le prévôt a juridiction spirituelle sur la ville et sur dix-sept à dix-huit villages; il y a six examinateurs pour admettre aux confessions tant séculiers que réguliers indépendants d'aucun évêque. On qualifie le prévôt de Monseigneur, aussi n'y en a-t-il pas d'autre dans toute la Lorraine qui jouisse de ce titre, n'y ayant point d'évêque. M. le chirurgien vint avec le médecin qui, après avoir bien frotté et *dadouillié* son pied, disant être foulé, lui mit quelques appareils et plusieurs bandes de linge; ce remède lui coûta la pièce de trente sols.

Le 17, jeudi, après avoir dit la messe, le pied étant en assez bon état, nous partîmes. Passant devant la maison du chirurgien, il nous fit boire une bouteille de vin. Nous fîmes une œuvre de charité à la prière de sa femme. Il avait à faire à quelques femmes et filles à qui il avait dit quelques sottises et elles le voulaient attaquer en justice. Il ne voulait se dédire, ce qui alarmait sa femme, mais nous l'avons disposé à leur demander excuse en présence de ceux qui étaient témoins de ce qu'il avait dit. Après quoi, comme j'avais un peu mal à la poitrine, il me donna cinq pilules pour purger. Nous fîmes trois lieues entre les montagnes de la Vôge, nous en dûmes monter une assez haute non sans peine et sueur, parce que le soleil donnait fort âprement ce jour. Nous arrivâmes vers les onze heures au village de Fraize (1) qui est le dernier de Lorraine. Nous allâmes dîner chez M. le curé qui était absent, les servantes nous reçurent fort charitablement; nous y reposâmes jusqu'à deux heures pour laisser passer la grande chaleur du soleil. Ce pays est très agréable, il y a de fort beaux paysages, plusieurs belles prairies arrosées de beaux ruisseaux où des paysans faisaient faner l'herbe. Le beurre y est très bon. Les montagnes sont remplies de sapins. Allons! grimpons! nous avons une montagne d'une heure et trois jusqu'au Bonhomme; le chemin était fort difficile, rempli de pierres, sans rencontrer aucune maison où nous eussions pu boire un coup. Etant au sommet, nous dûmes descendre trois

(1) Fraize, Vosges, arr. Saint-Dié, ch.-l. cant.

bons quarts d'heure, bien fatigués, nous ne buvions que de l'eau des fontaines qui coulaient des montagnes. Nous arrivâmes enfin au Bonhomme, premier village de l'Alsace...

* * *

Nous avons parcouru, avec nos deux bons carmes, d'abord le *pays haut* où ils comptaient pas mal d'amis, ensuite la riante vallée de la Moselle, puis celle de la Meurthe, avant de franchir les Vosges au col du Bonhomme pour descendre en Alsace.

Nous nous sommes arrêtés avec eux dans les couvents de leur ordre, dans d'autres monastères, chez les curés hospitaliers, à la simple maison de poste ou au vulgaire cabaret — avec ces joyeux et candides compagnons, paraissant justifier — en tout bien tout honneur — leur réputation légendaire, nous avons goûté aussi, mais avec un peu plus de discrétion, les bons mets rustiques et les crûs du terroir, sans peut-être faire fi, comme le P. Nicolas, du vin du Barrois.

Edmond DES ROBERT.





SOUVENIRS LORRAINS

Le comte de Ferraris et la carte des Pays-Bas

On sait que le Traité de Saint-Germain a donné le droit à certaines Nations de réclamer à l'Autriche des objets qui leur auraient été enlevés jadis. La France ne bénéficie d'aucune clause semblable, ses négociateurs ayant oublié que nos ducs avaient emporté sans droit de nombreux objets d'art et de riches archives que nous réclamons aujourd'hui. La Belgique plus heureuse a vu revenir chez elle des souvenirs précieux. Parmi ceux-ci il convient de signaler : l'armure de parade damasquinée d'or du premier souverain national des Pays-Bas, l'archiduc Albert, celle du petit prince électoral Joseph-Ferdinand de Bavière, décédé à Bruxelles en 1699, une hallebarde gravée à double pistolet à rouet du XVIe siècle, un curieux bouclier de tranchée, avec lanterne sourde, du commencement du XVIIe siècle, soixante et onze poinçons et matrices de monnaies et médailles gravés par Théodore van Berckel, médailleur du XVIIIe siècle; l'exemplaire de la carte des Pays-Bas, dite carte de Cabinet, dressée par le comte de Ferraris et ayant appartenu à Charles de Lorraine, dont il porte, du reste, l'ex-libris.

* * *

Cette carte des Pays-Bas intéresse la Lorraine. Son auteur, Joseph, comte de Ferraris, naquit en effet à Lunéville, le 20 avril 1726, d'une famille noble du Piémont, établie en Lorraine depuis quelques générations. A l'âge de seize ans, il fut enseigne au régiment de Grune et fut promu lieutenant en 1742 pour sa belle conduite à la bataille de Czaslau, où il avait été blessé. Colonel

au régiment de Charles-Lorraine, il se fit remarquer à Hochkirchen (1758), où il enleva aux Prussiens l'artillerie composée de 36 pièces. Ce fait d'armes fut récompensé par la haute distinction de la croix de l'ordre de Marie-Thérèse.

Entre-temps, l'Impératrice-Reine avait confié le Gouvernement Général des Pays-Bas Autrichiens à son beau-père, Charles-Alexandre de Lorraine, pére de l'Empereur Joseph I[er], né à Lunéville le 12 décembre 1712.

Le prince de Lorraine a laissé dans les provinces autrichiennes sujettes à son gouvernement le meilleur des souvenirs et à Bruxelles, sur la superbe Grande-Place, le fronton de la Maison des brasseurs est décoré de sa statue équestre.

Installé à Bruxelles, Charles y fit venir son compatriote, le distingué colonel de son régiment, le comte de Ferraris, passé général-major depuis. Il le nomma gouverneur de Termonde et lui confia la direction générale de l'artillerie dans les Pays-Bas (1767). Le 25 novembre 1776, à l'église collégiale de Sainte-Gudule à Bruxelles, Ferraris épousa la comtesse Marie-Henriette d'Ursel de Grobbendonck, entrant ainsi dans l'une des anciennes familles patriciennes de la Belgique. M. Alb. Tiberghien, conservateur-adjoint de la Bibliothèque Royale à Bruxelles, donne d'intéressants détails sur ce mariage dans sa notice pleine d'érudition qu'il consacre à « *La carte chorographique des Pays-Bas Autrichiens, par le comte Jos. de Ferraris* », et publiée dans le n° 22 du « Bulletin » du T. C. B. (XXVIII[e] Année, 15 nov. 1922).

A l'époque, César-François Cassini de Fhury, directeur de l'Observatoire de Paris (1714-1784), avait donné à la France la *nouvelle carte des triangles* avec 182 cartes particulières, levées géométriquement et admirables par leur précision. En terre d'Empire, la nécessité d'un document pareil se faisait bien ressentir et Marie-Thérèse y portait beaucoup d'attention. Plusieurs projets et propositions échouèrent. Enfin, le programme du comte de Ferraris fut accepté : il touchera un subside de 12.000 florins d'Allemagne et il aura le droit de vendre, à son profit, la carte gravée des Pays-Bas Autrichiens, dite aussi la carte marchande ou petite carte, qu'il compte publier à la même échelle que celle de France de Cassini (1 : 86.400) et composée de 25 feuilles. En 1777, il en offrit le premier exemplaire à Joseph II.

En plus, il dressera, à l'échelle de 1 : 11.520, la carte manuscrite dite *de Cabinet*, et ce en trois exemplaires, dont l'un pour l'Empereur, l'autre pour le Département des Affaires Belges à Vienne et le troisième pour le Gouvernement à Bruxelles. Ce dernier, muni de l'*ex-libris* de Charles de Lorraine vient de rentrer en Belgique.

Par cette œuvre, Ferraris a jeté la base de la carte d'Etat-Major de ces pro-

vinces qui forment aujourd'hui le Royaume de Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg.

*
* *

A leur entrée dans les provinces autrichiennes, les Français confisquèrent toutes les cartes de Ferraris et les cuivres, qu'ils transférèrent à Paris et, d'après M. Tiberghien, les généraux des Alliés, dans la campagne de 1814, payèrent jusqu'à 600 francs pour en obtenir un exemplaire.

Malgré son âge avancé, le lieutenant-général de Ferraris assista encore au siège de Valenciennes. Ensuite, il passa avec l'armée en Autriche et mourut à Vienne, le 1er avril 1814, grand'croix de l'ordre de Marie-Thérèse, vice-président du conseil aulique de guerre et feld-maréchal.

Emile DIDERRICH.





CHANTS DE FRAIZE

PARFUM DE FANES

. . . .

Voici dans la bruyère, aux lisières vermeilles,
Le champ qu'on a marqué pour la tâche du jour ;
Les arracheurs en hâte alignent leurs corbeilles ;
Chacun donne à la gourde un baiser à son tour.

Aux morsures des crocs, la glèbe soulevée,
Livre tous les trésors contenus dans ses flancs ;
Groupés sous chaque pied, ainsi qu'une couvée,
Apparaissent au jour les tubercules blancs.

Et chacun veut remplir le premier sa *bocelle*,
La fièvre du travail anime le chantier ;
Et la récolte sort de terre et s'amoncelle
Dans les sacs alignés tout le long du sentier.

Sur le nombre et le poids des fruits on s'extasie ;
On chante, on gouaille, on rit ; les cancans des hameaux,
Le quolibet joyeux, la verte facétie,
Volent de champ en champ, de coteaux en coteaux.

Autour des travailleurs, ainsi que des abeilles,
Grouille déguenillé, l'essaim des pastoureaux,
Amassant la patate, apportant les corbeilles,
Mettant, pour les brûler, les fanes en monceaux.

Bientôt l'âcre fumée en l'azur s'évapore
Et se fond en parfum dont le val est rempli,
Cette odeur des *fourneanx* dont je me grise encore,
Après vingt ans passés dans l'absence et l'oubli.

Aux limites du champ, la jauge enfin confine ;
Il est temps, car le mont est par l'ombre envahi ;
Pour fêter tâche, jour et saison qu'on termine,
Les jeunes dans le soir lancent leur *Tiouhihi*.

Puis les robustes gars aux lueurs des étoiles,
Sur les lourds chariots entasseront les sacs,
Qu'on aperçoit, grâce à la blancheur de leurs toiles,
Semblant assis dans l'ombre ainsi que des poussahs.

Et les bœufs noirs, au joug attelés par les cornes,
Le long de la lisière obscure des hagis,
A travers les coteaux silencieux et mornes,
Ramènent lentement la récolte au logis.

Calfeutrons maintenant les fenêtres, les portes ;
Quand l'hiver descendra du nord avec les froids,
Sans souci, nous pourrons entendre ses cohortes,
Impuissantes rugir de rage sur nos toits.

Nous avons mis ce soir la Providence en cave,
Providence qui rend habitables nos monts :
La pomme de terre est l'orge et la betterave,
La vigne et le froment du sol que nous aimons.

Et, grâce à ses vertus, l'industrie alimente
Notre gousset d'argent, nos verres de boisson,
Et le cochon, gavé de sa chair féculente,
Dans la grasse abondance entretient la maison.

E. Mathis.





JOSEPH JOB, DE BOULAY

(1776-1839)

Dans la liste si intéressante, mais forcément incomplète des Légionnaires de la Moselle sous le premier Empire, que M. Jean Julien a publiée dans le numéro d'août du *Pays Lorrain*, est omis, pour la ville de Boulay, un vieux soldat à qui ses états de service et ses nombreuses blessures valurent l'insigne de l'honneur en 1809.

Joseph Job, fils de Jean-Pierre Job, maître perruquier, à Boulay, et de Suzanne Cabé, son épouse, naquit à Boulay le 10 janvier 1776, et fut baptisé le lendemain par le curé Steiner.

Engagé volontaire à 17 ans, le 1er germinal an II, au 1er Régiment de Chasseurs à cheval, promu au grade de brigadier, le 21 juillet 1807, à celui de maréchal des logis, le 1er mai 1809, il fut nommé membre de la Légion d'honneur le 13 août 1809. Il en fut avisé par la lettre suivante de son colonel :

« Cernahora, le 20 d'Auguste 1809

« Le Colonel du 1er Régiment de Chasseurs à cheval, officier de la Légion d'honneur, Baron de l'Empire, à Monsieur le Chevalier Job, maréchal des logis de la Compagnie d'élite,

« Je m'empresse, Monsieur le Chevalier, de vous adresser votre nomination de la Légion d'honneur que je m'estime heureux de pouvoir vous avoir fait obtenir, comme la récompense de vos bons services dans les campagnes de Pologne et dans cette dernière.



« Je vous adresse un ruban que vous porterez de suite, en attendant l'étoile que le grand Chancelier vous adressera sous peu, avec votre Brevet.

« J'ai l'honneur de vous saluer avec la plus parfaite considération.

« Le Colonel,

« C. Méda. »

A cette lettre en était jointe une autre contenant une invitation à dîner pour le lendemain.

(Ce colonel Baron Méda était l'ancien gendarme qui prétendit avoir tiré le coup de pistolet ayant fracassé la mâchoire de Robespierre, lors de son arrestation, et qui fut promu colonel en 1806, baron en 1808, et tué par un boulet de canon à la Moskowa, en 1812).

Le 26 mars 1812, Joseph Job, qui avait fait toute sa carrière au 1er Régiment de Chasseurs à cheval fut proposé pour la retraite.

Les motifs sur lesquels la demande est fondée, signée par les membres du Conseil d'administration du Régiment sont :

« Dix-huit années d'excellents services, des blessures sans nombre, perte de l'usage presque total de la jambe droite par suite de ces blessures ».

La récapitulation des années de service du 1er germinal an II au 1er avril 1812 s'élevait à 18 ans et 10 jours.

Celle de 14 années de campagne à 23 ans.

Soit un total de 41 ans et 10 jours de services pour 36 ans d'âge.

Suit le certificat des officiers de santé : la proposition de retraite était justifiée !

« Nous soussigné, Chirurgien sous-aide de ce Régiment et Chirurgien de l'hôpital militaire de Maubeuge, certifions avoir visité le sieur Job (Joseph) et avoir reconnu qu'il a reçu :

« *Un coup de feu* à la partie interne de la rotule gauche avec cicatrice adhérente, d'où il résulte un tiraillement très douloureux. Qu'en outre il a une *fracture du fémur droit* à la partie supérieure et un peu moyenne, avec raccourcissement de 3 doigts. De plus une cicatrice transversale sur l'épaule droite située à la partie un peu postérieure et supérieure de la côte de l'omoplate, provenant d'*un coup de sabre* reçu à la bataille d'Yéna (*sic*). *Un coup de sabre* à la partie supérieure de la colonne vertébrale. *Un coup de sabre* à la partie supérieure de l'épaule gauche avec adhérence. *Un autre coup de sabre* à la partie moyenne et externe du bras droit avec adhérence. *Deux autres coups de sabre* qui ont offensé les tendons extenseurs des doigts index, medius et oriculaire (*sic*).

« Enfin *six coups de sabre* sur la tête dont trois considérables avec adhérences.



« En conséquence de ces infirmités nous l'estimons impropre à tout service militaire.

« Maubeuge, le 26 mars mil huit cent douze.

« Signé : Atoch et Variable. »

Le 7 mai 1812, il recevait du chef de la 5e Division du Ministère de la Guerre l'avis de la liquidation de sa pension de retraite : « Le Ministre de la Guerre me charge de vous annoncer, Monsieur, que, sur le compte qu'il a rendu à l'Empereur et Roi, de vos services et blessures, Sa Majesté vous a accordé, par décret du 2 mai 1812, une solde de retraite de deux cents francs ».

Revenu à Boulay, Joseph Job s'y maria le 22 avril 1815, il avait alors 39 ans, avec Demoiselle Anna Baur, âgée de 44 ans, native de Hechling, commune de Bouzonville, qui tenait un commerce d'épicerie dans une maison située à l'angle de la rue de Four Banal et de la rue de Saint-Avold. Sa lune de miel fut de courte durée, l'invasion s'approchait et le 24 mai 1815, il recevait la belle proclamation suivante du Préfet de la Moselle :

« A M. Job Joseph à Boulay.

« Notre Empereur, l'honneur et la patrie vous appellent à coopérer à la défense des places de guerre, pendant que vos jeunes camarades tiendront la campagne, pour repousser toute nation qui oserait attaquer notre liberté et notre indépendance.

« Veuillez vous rendre à Metz sur le champ et vous présenter chez M. le commandant militaire, rue Saint-Marcel, chargé d'organiser le bataillon de vieux soldats français, pour le diriger dans les différentes places.

« L'Empereur continuera à vous payer votre solde de retraite, et vous jouirez en outre de la solde d'activité et de votre subsistance.

« Suivant votre volonté, votre famille touchera votre retraite, en en faisant la déclaration au Maire de votre domicile, qui la transmettra à l'ordonnateur divisionnaire, ou sinon, vous toucherez à votre garnison, votre solde d'activité.

« Le cas d'un refus de votre part ne peut se prévoir, puisque vous êtes français ; il vous couvrirait de honte et vous ôterait tous les droits aux récompenses que l'Empereur et la patrie décernent à ses défenseurs.

« Vous n'aurez d'autre devoir à remplir dans la place, que d'être un modèle de discipline et de courage pour les Gardes Nationales ; d'autre service à faire que celui de leur instruction, et, en cas de siège, vous êtes au poste d'honneur.

« Recevez l'assurance de mes sentiments.

« Le Préfet de la Moselle, Chevalier de la Légion d'honneur, baron de l'Empire.

« Baron Ladoucette. »



Joseph Job partit immédiatement pour Metz. En cours de route, il rencontra un élève apothicaire qui s'y rendait également et n'était rien moins que rassuré, des éclaireurs ennemis battant la campagne. Le chevalier Job le réconforta de son mieux et lorsque, quelques instants plus tard, deux cosaques assaillirent les deux voyageurs, notre vieux soldat, qui en avait vu bien d'autres, s'escrima tant et si bien avec sa canne, qu'il parvint à démonter les deux cavaliers ennemis et à rentrer à Metz avec leurs chevaux et son élève apothicaire indemne, lequel s'était soigneusement accroché aux basques de son habit pendant la bagarre. Satisfait de ce dernier coup d'éclat, le chevalier Job rafistola soigneusement sa canne, toute couturée de coups de sabre. Elle est précieusement conservée aujourd'hui par celui qui communique ces notes.

Pendant le siège de Metz, Joseph Job servit en qualité d'adjudant sous-officier au 1er bataillon des militaires retraités. Le certificat de licenciement du bataillon indique qu'il en fit partie du 30 mai au 29 août 1815.

Les temps héroïques étaient finis pour Joseph Job. Le siège de Metz levé, il rentra à Boulay pour y terminer tranquillement une carrière bien remplie. En 1820, il obtint de Louis XVIII, un brevet de Chevalier de la Légion d'honneur, confirmant sa nomination « pour prendre rang dans la Légion à compter du seize août mil huit cent neuf ». Ce nouveau brevet délivré après envoi de l'ancien brevet original, fut donné au château des Tuileries le 20 octobre de l'an de grâce mil huit cent vingt, signé Louis, et contresigné par le grand chancelier Macdonald.

Le 19 juin 1831, les gardes nationaux formant la 2e compagnie de fusiliers de la garde nationale de Boulay « réunis au nombre de quarante-quatre, sans armes et sans uniformes, en présence de M. Jean-Fredrich Weber, maire, présidant la réunion, à l'effet de procéder » aux termes de la loi du 22 mars 1831, à la nomination de leurs gradés, choisirent comme capitaine Joseph Job, à la majorité absolue. Celui-ci qui, pendant son service au 1er Régiment de Chasseurs à cheval, avait refusé obstinément, à plusieurs reprises, de passer officier, accepta ce poste honorifique.

Il mourut sans descendance directe à Boulay le 11 mai 1839, et fut inhumé dans l'ancien cimetière, le long du mur du passage conduisant à l'ancien cimetière israélite, où sa tombe subsista jusqu'à ce que le cimetière fut désaffecté.

E. Job.



UN SOUVENIR SUR BASTIEN-LEPAGE

A l'heure où se multiplient les expositions d'art et les examens de toutes sortes, rappelons pour la consolation des incompris un souvenir vieux déjà d'il y a 50 ans. Il plaira aux jeunes surtout, à ceux que découragent les rigueurs de la critique. C'était en 1873, raconte André Theuriet, Bastien-Lepage, que la mort a pu surprendre à 36 ans, mais qui reste une des gloires de la Lorraine, était de retour à Paris. Quelques années passées à Damvillers, où ses parents cultivaient eux-mêmes leur modeste bien, avaient suffi à guérir la blessure reçue pendant la guerre de 1870 et à raffermir sa santé. Riche en espoirs, il était pauvre en écus, et le problème douloureux du pain quotidien se posait pour lui. La vieille maman expédiait bien, en cachette, quelques deniers à son Julot et de trop rares commandes de portraits arrivaient parfois ; mais tout cela faisait si peu. Bastien-Lepage s'en alla d'éditeurs en éditeurs, pour placer des dessins et quémander de la besogne dans les périodiques illustrés. Ce fut en vain. Le chiffon épinglé et la bouche en cœur des gravures de modes ne convenaient guère non plus à sa nature rurale. Il dut se résigner à peindre, sur des éventails, de petits amours joufflus et des fleurs de couleur tendre.

Le salaire était minime et le travail contrariant ; Bastien-Lepage trouva mieux. Il advint qu'un négociant lui commanda un panneau-réclame en faveur d'une eau de Jouvence de sa composition, *le lait antéphélique*, capable de réparer la ruine des ans et d'assurer une beauté impérissable. Notre artiste se mit à l'œuvre et réalisa une toile symbolique dans le goût de Watteau, *Au Printemps*. De tonalité claire, elle représentait de jeunes femmes, au costume moderne, qui s'avançaient à pas comptés vers une fontaine défendue par des amours. Pour la première fois, Bastien-Lepage entrait dans la voie du plein air et cherchait à traduire la vie de l'atmosphère à laquelle les êtres et les choses ne participent parfois qu'à titre purement décoratif. Sa toile était remarquable.

Mais là commencent ses malheurs. Satisfait de son œuvre, il résolut de l'envoyer au Salon. Le futur propriétaire qui voyait dans cette tentative un heureux début pour *le lait antéphélique* y consentit bien volontiers, à une condition toutefois, c'est que Bastien-Lepage peindrait au-dessus de la fontaine et sur une banderole faite des sept couleurs du prisme, le nom du nouveau cosmétique et l'adresse du négociant. Et sur son refus d'entrer dans une telle combinaison, l'intransigeant parfumeur laissa la toile pour compte à l'artiste. Ajoutons que cette toile fut très peu remarquée au Salon et que Bastien-Lepage ne vit point son désintéressement récompensé.

L. BARBEDETTE.



Chronique du pays messin

L'événement capital du mois d'août à Metz est certainement l'inauguration du monument élevé dans la Cathédrale à la mémoire de Monseigneur Du Pont des Loges par les Lorrains reconnaissants. Due au ciseau du sculpteur Hannaux, si connu déjà par l'érection dans notre région de nombreuses œuvres, la statue qui surmonte le sarcophage représente le saint évêque en prière, les mains et le visage tendus vers le ciel dans un geste de foi et d'espérance d'une réalité saisissante. Mgr le cardinal Charost, archevêque de Rennes, après avoir été évêque de Lille sous le joug prussien avait accepté de présider la cérémonie fixée au 20 août, 37e anniversaire de la mort de l'évêque de Metz. Le 19, Mgr Charost avait été reçu officiellement à la gare par les autorités du gouvernement ou leurs représentants, et le maire de Metz. Un cortège composé des sociétés musicales et sportives de la ville, ainsi qu'une foule de fidèles l'avaient conduit jusqu'au palais épiscopal.

Le lendemain à 10 h. 1/2, tandis que les appels graves de la Mutte s'étendaient longuement sur toute la région messine, quatre évêques, NN. SS. Pelt, évêque de Metz; Foucault, évêque de Saint-Dié; Nommesch, évêque de Luxembourg; Dontenwill, archevêque de Ptolémaïs; les autorités constituées; presque tous les sénateurs et députés du département; M. le général de Lardemelle, gouverneur de Metz, accompagné de plusieurs généraux et d'officiers de tous les corps et services de la garnison; le maire de Metz et les représentants du Conseil municipal; des délégations des associations religieuses; de nombreux prêtres étaient réunis à la Cathédrale magnifiquement décorée de draperies noires et de drapeaux pour entendre, avec plusieurs milliers d'habitants de Metz et des environs qui remplissaient la nef, la messe officiée par Monseigneur Ruch, évêque de Strasbourg. Le cardinal Charost, en long manteau rouge, après avoir fait une entrée solennelle, monta en chaire et commença le panégyrique de Mgr Du Pont des Loges. Il retraça en termes émouvants dans un discours d'un classicisme impeccable, avec une éloquence digne de Bossuet qui l'avait précédé dans cette chaire, la vie de l'évêque breton et lorrain à la fois. Dans cette vie si bien remplie, il choisit avec soin des paroles et des actes édifiants et typiques qui firent admirablement ressortir la sainteté et le patriotisme de celui qui fut, à si juste titre, pour les Lorrains de toutes confessions, le symbole de la Patrie perdue. La dignité du prince épiscopal, l'attraction qui émanait de toute sa personne lui avaient conquis l'esprit et le cœur même des membres de la famille impériale d'Allemagne, de la reine Augusta en particulier. Cet ascendant lui servit souvent pour défendre la cause de son clergé et de ses paroissiens.

Mgr Charost fit aussi allusion aux rapports de l'évêque avec le maréchal Bazaine; page d'histoire trop peu connue et qui cependant mériterait d'être placée par les érudits à la suite des débats du Conseil de guerre de Versailles qui le jugea et le condamna. Toujours charitable, Mgr Du Pont des Loges ne voulut pas apporter devant le Conseil

une déposition encore plus accablante que toutes les autres. Aussitôt après l'entretien, il avait fait prendre note des paroles du maréchal par son secrétaire particulier, M. l'abbé Willeumier. Cette page, extraite du livre d'Alexis Klein sur « la Vie de Mgr Du Pont des Loges » mérite de figurer in extenso dans le « Pays lorrain » ; c'est de l'histoire locale dont l'importance est capitale pour l'histoire de la France. La voici telle qu'elle fut écrite par M. Willeumier qui en a certifié l'authenticité :

Le 22 septembre 1870, Bazaine dit à l'évêque : « Sans doute l'armée peut quitter Metz, et *je sortirai quand je voudrai et par où je voudrai*. Là n'est pas la difficulté...

« Le gouvernement que Paris a imposé à la France est sans autorité ni pour organiser la défense, ni pour traiter avec le vainqueur, partout c'est la division et l'anarchie. Mes renseignements ne me permettent pas d'en douter. Il n'y a presque pas de jour où des communications indispensables ne soient échangées entre les quartiers généraux des deux armées. Le prince Frédéric-Charles en profite pour me faire passer des extraits de journaux qui me tiennent au courant de la situation en France. Depuis quelques jours, il est vrai, je n'ai rien reçu, sans doute en raison de l'irritation causée par les dernières sorties ; mais cette mauvaise humeur ne durera pas. . Les grandes villes comme Rouen se voient même obligées de demander des garnisons prussiennes pour se mettre à l'abri des agitations et des violences révolutionnaires...

« Et puis les parlementaires qui viennent traiter avec le chef de mon état-major des échanges de prisonniers et de blessés font entendre les mêmes plaintes sur la situation. Le typhus et la dysenterie sont dans leur armée ; l'argent manque et la misère est grande dans toute l'Allemagne qui est presque aussi malheureuse que la France... Pour nous, disent-ils, le maréchal à la tête de son armée représente seul la France. Qu'il entre enfin en arrangement, ses propositions seront accueillies avec empressement et les deux peuples lui devront leur salut. — Jusqu'à présent j'ai agi comme si j'ignorais ces confidences, mais le moment viendra où je ferai mes conditions, et elles seront certainement acceptées. L'armée de Metz, après avoir obtenu une paix honorable, sera ensuite seule capable d'assurer à la France la liberté et la tranquillité nécessaires à l'établissement d'un gouvernement qui ne lui est pas moins nécessaire que la paix

« ...L'évêque était atterré : Est-il donc possible, s'écria-t-il, que la France en soit arrivée là... Et maintenant si la Providence vous destine à conclure la paix, puis à établir l'ordre et l'autorité dans notre malheureux pays, pardonnez ma franchise, mais ce gouvernement est tout indiqué : c'est celui qui aurait à sa tête M. le comte de Chambord. J'ai l'honneur de le connaître et je puis affirmer que c'est le premier gentilhomme et le plus honnête homme de France. — Je partage votre respect, Monseigneur, pour la personne de M. le comte de Chambord, et, si la France lui confie ses destinées, je considérerai comme un honneur de mettre mon épée à son service. »

Parmi les nombreuses pièces littéraires, poésies, etc... qui ont paru à l'occasion de l'érection du monument, il faut accorder une mention toute spéciale à la pièce de vers composée par M. l'abbé François, le poète des grands faits et des gloires de notre Lorraine. Ecrite en l'honneur de Mgr Du Pont des Loges, elle n'est probablement que la première d'une nouvelle série relative à l'histoire de notre région.

A. LALLEMAND.

Chronique meusienne

Les discours de M. Poincaré. — Le progrès en Woëvre. — Une excursion à La Mothe. — Depuis l'ouverture des vacances parlementaires, il ne se passe guère de dimanches où M. Poincaré n'ait à prononcer de discours. L'occasion lui en est surtout offerte par les cérémonies d'inauguration des monuments aux morts qui ont lieu presque chaque semaine

sur notre sol meusien et dont il accepte volontiers la présidence. Le 12 août, à Marville et à Stenay, accompagné de M. Maginot, ministre de la guerre et du maréchal Franchet d'Esperey, il faisait, en un lumineux et saisissant raccourci, l'historique des combats qui se déroulèrent dans la région durant les derniers jours du mois d'août 1914.

Le 26 août, à Chassey, après avoir rappelé les sacrifices que la France s'était imposés en 1871 pour acquitter loyalement ses engagements, il terminait son discours par cette formule lapidaire à l'adresse des Allemands : « Payez-nous ! ou nous restons ! » et le même jour, à Gondrecourt, il rendait un éclatant hommage à l'entr'aide américaine, tout en regrettant l'isolement de nos anciens alliés qui, la paix venue, refusèrent de s'associer à nos revendications.

Entre temps, le lundi 13 août, il était appelé à présider la distribution des prix aux élèves des écoles de Sampigny, la coquette bourgade meusienne où il aime à passer les courts instants de loisir que lui laissent ses fonctions. Le discours qu'il prononça en cette circonstance et par lequel il retraça aux écoliers de Sampigny l'histoire de leur petite cité, est un chef-d'œuvre à la fois de simplicité et d'élégance littéraire. Il a été reproduit *in-extenso* dans le *Republicain de l'Est* de Commercy des samedis 18 et 25 août 1923.

— Le progrès n'est pas un vain mot ! Il se réalise lentement mais sûrement. Ainsi ceux qui ont vu la Woëvre il y a une vingtaine d'années et qui la reverraient aujourd'hui, seraient surpris des transformations qui sont en train de s'y accomplir.

Jadis si déshéritée au point de vue des communications, elle s'est vue doter à la veille de la guerre d'une ligne ferrée (réseau Commercy-Vaux, Verdun-Montmédy) qui, pour n'être qu'à voie étroite, n'en rend pas moins de très grands services.

Voici maintenant qu'on nous annonce l'embranchement Lérouville-Thiaucourt qui réduira la distance de Paris à Metz d'au moins trente kilomètres. Le tracé en est déjà établi et les travaux d'infra-structure ne tarderont pas à être entrepris. Quand on nous aura donné les raccords Conflans-Fresnes-en-Woëvre par Harville, et Etain-Baroncourt (depuis si longtemps attendus), la Woëvre n'aura plns rien à envier aux régions les mieux desservies de France.

En outre, la plupart des villages détruits pendant la guerre, aujourd'hui presque entièrement reconstruits, jouiront bientôt d'un confortable qu'ils n'ont jamais connu : logements clairs et gais, écuries modèles, éclairage électrique, etc... Juste compensation à tant de maux subis, de souffrances endurées !

— Le samedi 18 août, excursion des plus intéressantes à la colline de La Mothe-en-Bassigny organisée par la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. Une trentaine de membres de cette Société si active s'y étaient donné rendez-vous.

Ce fut M. Dumont, le sympathique inspecteur des forêts, en résidence à Bourmont, qui nous fit les honneurs de la colline et nous montra les travaux entrepris par le service forestier pour la mise à jour des vestiges de l'antique forteresse lorraine. Du bastion de Vaudémont, de la pointe d'Ische, du bastion Saint-Nicolas, nous admirâmes ces vastes horizons si chers à notre collaborateur Alcide Marot, l'un des derniers descendants des défenseurs de La Mothe.

Un déjeuner des plus réussis, où ne figurèrent que des mets locaux, telle cette savoureuse soupe au jambon, telle encore cette délicieuse *quiche* lorraine, nous fut ensuite servi en plein air devant le pittoresque *Cabaret Cliquot*, par les soins du dévoué M. Guillaume, directeur de l'agence Peerless de Nancy.

Au dessert, M. Forget, conservateur des eaux et forêts et président de la Société barrisienne des Lettres, Sciences et Arts, prononça un discours à maintes reprises chaleureusement applaudi.

L'excursion se termina par une visite à l'église d'Outremécourt, tout entière construite avec des matériaux provenant des ruines de La Mothe... Et l'esprit plein des souvenirs du passé, à travers les magnifiques frondaisons de la forêt lorraine, je m'en revins *pedibus cum jambis* prendre mon train à la station de Goncourt.

Hannonville-sous-les-Côtes, 9 septembre 1923. Ch. DAUDIER.

La vie artistique à Nancy

LA PROCHAINE EXPOSITION DES AMIS DES ARTS

Je tiens à remercier, tant au nom de M. Victor Guillaume qu'au mien propre, la Société Lorraine des Amis des Arts d'avoir accepté, à l'unanimité, notre proposition d'inviter à son exposition d'octobre cinq maîtres de la jeune école française : Paul Signac, Georges Braque, Henri Matisse, Luc-Albert Moreau et Charles Dufréne. Grâce à la largeur d'esprit de cette société qui est d'ailleurs une des raisons de sa vitalité, ceux des Nancéiens qui ignorent encore les tendances actuelles de la peinture moderne pourront s'en faire une idée, encore que bien légère et incomplète. Nous avons choisi volontairement cinq artistes de tendances nouvelles, mais entièrement différentes, et caractéristiques chacune de quelques-uns des groupes dans lesquels on peut essayer de faire rentrer une partie de l'art nouveau.

Une partie du public nancéien, peut-être, sera choquée par les toiles de quelques-uns ou de tous ces peintres ; mais on aurait tort de les ranger sous l'étiquette collective et dédaigneuse de « cubistes ». Il n'y aura là en effet, qu'un représentant de cette école, Georges Braque, qui en fut, et en est encore un des chefs, avec Picasso, Fernand Leger, R. de la Fresnaye, Metzinger.

Paul Signac, président de la Société des Artistes indépendants, par contre, est un des derniers membres de l'Ecole impressionniste, ou plus exactement et plus étroitement du Groupe divisionniste qu'il constituait avec Senrat et H. E. Cress. Il est arrivé, avec son parti pris, de juxtaposer des touches de couleur pure à des effets d'une intense et remarquable luminosité.

Il est plus difficile de ranger les trois autres peintres qu'ont invité les Amis des Arts, dans une classification aussi précise, par cela même que leur évolution n'est pas terminée, et qu'ils ne se sont guère attachés à suivre une doctrine étroite et constante. Charles Dufréne, que l'on compare souvent et, non sans raison, à Delacroix, est un imaginatif : parti d'éléments empruntés à la réalité, il s'envole dans de larges compositions décoratives, pleines d'une vie harmonieuse et idéalisée. Luc-Albert Moreau, au contraire, s'attarde à suivre la nature de très près, mais non à la manière imposée par les académistes ; il ne la copie pas, il l'interprète, et selon son tempérament très marqué et très personnel. Nous espérons avoir une de ses toiles les plus remarquables et les plus caractéristiques de son talent « les soldats dans la tranchée », qui fut une des peintures les plus admirées du dernier Salon des Indépendants. Matisse, enfin, voit la nature comme une symphonie de couleurs éclatantes et d'harmonieuses arabesques. Souvent, entraîné par la ligne ou le coloris, il déforme, comme le faisaient les primitifs et les orientaux.

Il est évident que ces cinq maîtres, malgré la grandeur de leur nom et de leur talent, ne pourront que donner une idée très approximative de la peinture française, car que de groupes oubliés : les disciples de Gauguin, les disciples de Cézanne, les paysagistes comme Wlamink, les peintres qui comme Valotton s'attachent plus particulièrement aux volumes, les néo-classiques, et tant d'autres. Aussi bien n'est-ce point une exposition d'ensemble de la peinture nouvelle, qu'avec l'aide des Amis des Arts, nous avons voulu

faire là. Nous ne pouvons ainsi qu'en donner une idée très approximative à ceux qui l'ignorent encore.

Il vaut mieux essayer de faire connaître la littérature moderne en faisant lire quelques volumes d'André Gide, de Marcel Proust, de Jean Giraudoux, de Paul Valéry et de Jean Cocteau, par exemple, que de ne rien faire lire du tout. C'est une tentative analogue que Victor Guillanme et moi avons voulu faire là, dans le domaine de la peinture et nous remercions encore une fois les Amis des Arts de nous avoir permis de le réaliser. Nous devons remercier également le bon peintre Colle, qui, en suivant nos efforts, nous a secondé sans se joindre à nous. Il a fait inviter à la même exposition deux peintres très intéressants, et de tendances, sinon de facture analogue, à celles des quelqnes maîtres que nous avions fait inviter ; un artiste déjà ancien mais plein de valeur, Cottet qui sait manier les teintes sombres avec une extraordinaire virtuosité, et un des plus remarquables talents de notre temps, Raoul Dufy.

Ajoutons qu'outre ce groupe de maîtres modernes étrangers à la Lorraine, se trouvera toute la pléiade des artistes luxembourgeois, à qui la moitié d'une des galeries Poirel sera réservée. A tous les points de vue et à tous les goûts, la prochaine exposition des Amis des Arts sera plus intéressante encore que celles qui se sont succédées depuis l'armistice.

Georges SADOUL.

Les livres

Pierre XARDEL. *Les Vœux secrets.* — Berger-Levrault nous présente sous la forme d'un petit livre élégant « Les Vœux secrets » de l'écrivain lorrain Pierre Xardel. Le prosateur d' « Un Chêne » que le Couarail déjà couronnait aux années d'avant-guerre, le poète véhément du « Livre d'Heures du Temps de Guerre », qui s'apparentait à Verhaeren et peut-être à Paul Fort, Pierre Xardel s'exprime cette fois dans une œuvre plus simple, plus harmonieuse, qui marque presque un repos dans l'action, comme une trêve dans le lyrisme abondant et qui témoigne, à notre avis, d'une vision plus juste, parce que plus nuancée, des caractères, des désirs, et des regrets des hommes.

Le goût de l'analyse demeure sensible cependant sous le frémissement des vers, comme le fût enraciné d'un arbre, guide de la sève, par fragments apparaît au travers du dôme agité des feuillages quand l'été cesse de l'accroître et commence de l'éprouver. Pierre Xardel voudra toujours peut-être, c'est un trait de son tempérament, malgré l'émotion et porté cependant sur ces vagues qu'un autre poète nous disait être plus immenses et plus lourdes que le monde, mesurer, c'est-à-dire comparer, et faire un jugement de valeurs. « Les Vœux secrets » s'entourent d'une atmosphère plutôt que d'un décor (et ceci pourra paraître une lacune à ceux qu'un geste, un contour, une couleur enchantent) et cette atmosphère pourrait être celle qui baigne

Les pâles frêles lys qui poussent dans le sable
Et que nourrit l'embrun

chers à notre grand Moréas. Mais plutôt le thème essentiel se fixe, se poursuit et s'achève dans cette lumière haute et diffuse, sœur des méditations d'Angellier, que Pascal lui-même dut aimer, qui plaît aux esprits que le creuset de la Méditerranée n'attendrit point et qui donne aux grands ciels septentrionaux leurs extrêmes perspectives, leur noblesse, leur mystère et leur constante gravité.

Aujourd'hui le poète en nous quittant murmure :

Si l'Amour triste et rose agite un carquois vide
Souris joyeusement à la pâle vertu.

Il y a presqu'un regret dans cette conclusion ; l'alouette encore s'élève et c'est encore le matin.

Louons Pierre Xardel de fixer d'une main heureuse dans un vers dont la coupe variée et la belle qualité sonore atteignent à suivre fidèlement les inflexions souvent subtiles de la pensée, sa vision personnelle « de cette heure brûlante où l'ombre est immobile ».

Réclamons de lui, sans vouloir presser le Temps, puisque toujours, hélas ! il nous devance, d'animer et d'enrichir d'autres chants nombreux les échos du pays natal.

H. P.

Les Vosges et l'Alsace, guide du touriste, édité sous le patronage du Club vosgien. Strasbourg-Paris, librairie Istra, 2 vol. cartonnés de 948 pages, nombreuses cartes (20 fr. le vol.). — Durant la période de vacances qui se termine, favorisée par le temps et prolongée par l'heure d'été, nombreux ont été les touristes qui sont venus visiter les deux versants de nos Vosges. Séduits par le charme de nos montagnes, ils y reviendront et d'années en années il est à prévoir que leur affluence grandira. Mais il faut qu'on leur donne plus de confort dans leurs logis et plus de facilités dans leurs excursions. Le confort : c'est affaire aux hôteliers de comprendre qu'il est de leur intérêt, à côté de l'excellente nourriture qu'ils servent généralement, de fournir un gîte propre et commode. En ce qui concerne la facilité des excursions, il fallait un guide clair et précis. Ce sont ces qualités qu'on trouvera dans les présents volumes. Les éditeurs ne se sont pas contentés de reproduire l'ancien Mündel, qui avait déjà eu onze éditions allemandes et deux éditions françaises, dont une excellente, due à la Section vosgienne du Club alpin de Nancy, qu'il était devenu impossible de se procurer. On ne pouvait se borner à réimprimer sans changement ce vieux guide. La guerre a changé bien des choses dans les Vosges ; elle y a accumulé des ruines et y a multiplié les souvenirs émouvants qu'il convenait de signaler, elle y a ouvert des routes et des chemins nouveaux, comme cette admirable route des crêtes si fréquentée aujourd'hui. La partie historique, souvent tendancieuse, était, elle aussi, à remanier. Ce fût l'œuvre de M. J.-P. Schæchtelin, bibliothécaire à la Bibliothèque universitaire et régionale de Strasbourg et de M. Ernest Gérock, conservateur des Alsatiques au même établissement. Ils se sont parfaitement acquittés de leur tâche. Elle n'était pas des plus facile et ça et là on pourra encore relever de petites imperfections qui disparaîtront dans une édition nouvelle qui sera bientôt rendue nécessaire par le succès que rencontre l'ouvrage. Il est indispensable à ceux qui voudront visiter avec profit les Vosges et l'Alsace.

Emile BADEL. *Victor Huel*, brochure de 15 pages in-12. — Victor Huel, né à Nancy en 1844, est décédé dans sa ville natale il y a quelques semaines, après 64 années de labeur ininterrompu et fécond. Ancien élève de Giorné Viard et de J.-P. Paulus, comme eux, il ne voulut point s'éloigner de son pays et consacra tout son talent et son activité à sa chère province. Il modela et sculpta pour nos places des monuments, pour nos églises des statues et des autels. La liste de ses œuvres est longue, on la trouvera dans cette brochure, luxueusement présentée, que M. Emile Badel a publié peu de jours avant la mort de cet artiste honnête et modeste dont le souvenir mérite d'être conservé.

Victor du BLED. *La Société française depuis cent ans. Quelques salons du Second Empire.* Paris, Bloud et Gay, 1923. XXI-244 pages in-16 (7 fr.). — M. Victor du Bled est un excellent historien ; il a consacré de nombreux ouvrages à l'étude de la Société française depuis le XVIᵉ siècle, a publié une histoire de la Monarchie de Juillet que couronna l'Académie française, une histoire des jeux de cartes et des échecs, sans compter d'autres études variées. Il commence avec ce volume une nouvelle série où il tracera un tableau de notre société française telle qu'il a pu l'observer durant une

vie longue. Depuis 1865, M. du Bled a commencé de prendre des notes sur ce qu'il voyait, entendait, ressentait. Il ne s'est point interrompu depuis 58 ans. Fréquentant les salons mondains les plus en vue, y rencontrant un grand nombre de célébrités, sachant écouter, il notait aussitôt les paroles, les attitudes qui l'avaient frappé. Il a rempli ainsi plus de cinq cents carnets dont il tirera la quintessence dans ses souvenirs. On voit quelle mine précieuse il a à exploiter. Le présent volume qui commence la série fait bien augurer de l'intérêt de ceux qui suivront. Il est bourré de faits, d'anecdotes sur les personnages en vue du second empire, sur la cour de Napoléon III et le monde officiel. Tout un chapitre est consacré à la princesse Mathilde et à ses relations avec les littérateurs et artistes du temps. En résumé, ce livre où est évoqué un passé déjà lointain et un peu oublié, est des plus amusants en même temps que des plus instructifs. M. du Bled annonce que dans un prochain volume, il rappellera ses souvenirs d'enfance dans les Vosges et en Haute-Saône. Nul doute qu'ils ne soient lus avec le plus vif intérêt par nos compatriotes.

Eugène MARTIN. *Notre-Dame de Sion en Lorraine.* Paris, Letouzey, 1923, 159 pages in-16. — M. le chanoine Martin, auquel on doit un très beau livre sur la Dévotion à la Vierge dans le diocèse de Toul, consacre ce volume au plus important et au plus vénéré des sanctuaires de la Vierge en Lorraine. C'est aujourd'hui le lieu d'un des plus grands pèlerinages de France et chaque année viennent y prier des milliers de pèlerins accourus de tous les coins de la Lorraine, voire de l'Alsace. Et notamment, des cantons séparés pendant 50 ans, les fils de ceux qui en 1873 affirmaient leur invincible espoir, viennent aujourd'hui témoigner leur reconnaissance après que la croix de Lorraine brisée a été ressoudée. Tous ceux qui graviront les pentes de la Colline sainte ne pourront avoir un meilleur guide que M. le chanoine Martin, qui, sous une forme élégante, sait voiler une érudition profonde et sûre. Son livre, où il a mis à profit les œuvres des abbés Mangenot et Huriet, est divisé en deux parties. Dans la première il retrace l'histoire du sanctuaire et du pèlerinage depuis les temps où une image de la Vierge remplaça les figures barbares du Mercure gaulois et de Rosmerta, déesse du commerce, devant lesquelles s'inclinaient les Leuques. Ce sont les comtes de Vaudémont, les chevaliers de Notre-Dame de Sion, les glorieuses processions au temps de la Lorraine prospère, les malheurs des guerres du XVIIe siècle, les ravages de la Révolution durant laquelle fut détruite l'antique statue, la renaissance, l'histoire tragique des frères Baillard, les pèlerinages de 1873, etc. Dans la seconde partie, l'auteur en nous décrivant l'église et son trésor, le couvent, le panorama, Vaudémont, la vieille ville déchue, tout en donnant les renseignements les plus pratiques et les plus précis, sait faire comprendre la beauté et la grandeur de la Colline inspirée. C'est un livre indispensable à ceux qui la visiteront.

Ch. SADOUL.

Nouvelles lorraines

Nos collaborateurs. — M. Emile Badel va faire paraître un nouvel ouvrage, ajouté à tant d'autres qu'il a déjà consacrés à notre Lorraine. Dans ce volume qui aura pour titre *A travers les Vosges*, seront rassemblés les articles qu'a publiés notre collaborateur dans le *Télégramme des Vosges*. On en trouvera le prospectus encarté dans le présent numéro.

— M. Jean Colin, dont nous publierons prochainement un important article sur la Lorraine aux temps romains, a donné dernièrement au *Circolo italiano* de Strasbourg, une conférence documentée, sur les dernières fouilles de Pompeï.

Nos confrères. — Nous avons appris avec le plus vif plaisir la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur, de M. Florent-Matter, directeur de la *Revue du*

Rhin et de la Moselle, au titre d'homme de lettres et de publiciste. C'est une distinction hautement méritée qui s'ajoute à la Croix de guerre obtenue par notre confrère à la suite d'une blessure. On sait avec quelle inlassable ardeur, M. Florent-Matter a mis son talent et son activité au service de la cause française, dans *l'Alsacien-Lorrain de Paris* jusqu'en 1918 et dans *la Revue du Rhin et de la Moselle* depuis un an. Nous le prions d'agréer nos plus chaleureuses félicitations.

Revues et journaux. — Sous la rubrique *nouvelles de l'étranger*, nous lisons dans *le Temps* (28 août), que le Maréchal Foch a assisté à Gorcy (*Luxembourg belge !!!*) au service religieux célébré à la mémoire des soldats français morts sur le territoire de la commune, parmi lesquels se trouvait son fils. *Le Temps* qui reçoit ses nouvelles du grand-duché de Luxembourg (souvent tendancieuses) par l'intermédiaire de son correspondant de Bruxelles, recevrait-il par la même voie les nouvelles de Meurthe-et-Moselle. Signalons-lui que Gorcy fait toujours partie de ce département et se trouve dans l'arrondissement de Briey, canton de Longwy.

— Divers articles du n° de septembre de la *Revue du Rhin et de la Moselle* sont consacrés au mouvement séparatiste en Rhénanie que nous devons suivre avec attention. L'abbé Wetterlé publie un intéressant article sur Mgr Dupont des Loges dans ce même numéro où on trouvera des documents, qui méritent d'être médités, sur le régime des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, dont le rattachement au réseau de l'Est est, selon nous, d'intérêt national.

— *Franche-Comté* et *Monts Jura* (août), publient une étude de notre collaborateur L. Barbedette, sur les tombeaux gallo-romains de Luxeuil.

— L'*Opinion* a publié récemment une étude sur la situation politique en Lorraine. Pourquoi l'auteur Trygée, par ailleurs bien documenté, trouve-t-il que les environs de Neufchâteau, sont champenois parce qu'ils ressemblent au Bassigny voisin, et le sud des Vosges, comtois parce qu'ils ont une affinité avec le pays de Luxeuil. Il faudrait renverser les rôles : ce Bassigny était lorrain et la Lorraine s'étendait jusqu'aux portes de Luxeuil, d'où cet air de parenté qui a frappé Trygée.

— On construit beaucoup à Nancy en ce moment. Mais souvent les nouvelles constructions dégradent la cité : témoin cette peu gracieuse tourelle qui écrase la jolie porte Stanislas. L'*Immeuble* et la *Construction dans l'Est* jette un cri d'alarme pour la porte Désilles qui est menacée elle aussi. On parle d'élever dans son voisinage immédiat un immeuble de 20 mètres de hauteur. Espérons avec l'*Immeuble* que la maison qui se construit derrière l'hôtel des Postes ne nuira pas à la place Stanislas. C. S.

Notre appel

Nous avons reçu les sommes suivantes de : M. Henry Boucher, ancien ministre et ancien sénateur des Vosges, 300 francs. Abonnement à 20 francs : MM. Pierre Marot, à Neufchâteau ; Gustave Michel et J. Brongniart, à Raon-l'Etape ; Robert Brongniart, à Paris ; Pernet, facteur des postes, à Vigy (Moselle) ; Mlle Dorget, institutrice à Charmes. — M. Pigeon, instituteur à Dommartin-les-Toul, nous a remis 5 fr. en sus du prix de son abonnement. A tous merci.

Le directeur-gérant : Charles Sadoul.

Ancienne Imprimerie Vagner, 3, rue du Manège, Nancy.





DES PARLEMENTS AUX COURS D'APPEL

Le lundi 24 août 1789, le parlement de Lorraine tint une très courte audience. A sept heures et demie du matin, Me Nicolas Pierson, premier huissier de la Grand Chambre, avait ouvert les portes. Le premier président, Messire Michel de Cœurderoy, deux présidents à mortier, messires François de Vigneron et Claude de Sivry, huit conseillers avaient place sur les hauts bancs. Le fauteuil du roi, au milieu, était resté vide. Le second avocat général Rolland de Malleloy s'était assis sur le bas banc de gauche, les avocats sur les bas bancs de face. Les affaires du jour étaient courtes, fort simples et il était à peine neuf heures quand le greffier Lacroix appela la dernière : Paquin contre Gouverneur.

Me Arnould Henry se leva ; en quelques mots il pria le parlement de vouloir bien renvoyer la cause après vacations. Son jeune confrère, Me Saladin, s'associa à la demande, le premier président, très désireux d'aller au plus vite s'installer en son château d'Aulnois, ne vit pas d'inconvénient à la remise et l'audience fut levée à neuf heures et quart.

C'était la dernière que devait tenir le parlement de Lorraine. Les avocats quittèrent le palais en devisant.

Me Henry était un avocat considéré, bâtonnier des 250 avocats alors inscrits auprès du parlement. Dans son cabinet de la rue Saint-Dizier, il recevait la clientèle la plus choisie et les magistrats, devant lesquels il plaidait depuis 35 ans, avaient pour son talent et son caractère une affectueuse estime. A la sortie, ses confrères l'accompagnèrent, Mes Mollevaut, Mallarmé, Jacqueminot, de plus jeunes aussi, Saladin, Schouller, Zangiacomi.

Sur la place Royale, devant la statue de Louis le Bien-Aimé, deux amis vinrent à eux, les mains tendues : Ambroise Regnier et Antoine Boulay arrivaient de Paris.



Regnier, avocat à Nancy, membre du conseil de l'ordre, avait été nommé député du Tiers aux États Généraux par le collège de Nancy. Antoine Boulay, un jeune homme de 28 ans, complétait à Paris une éducation brillamment commencée. Appelés à Nancy pour des affaires urgentes, tous deux allaient repartir aussitôt qu'ils le pourraient.

24 août 1789 : les esprits bouillonnaient. Les États Généraux, le serment du Jeu de paume, la prise de la Bastille, la nuit du 4 août, dans ces quelques semaines, il s'était passé tant de choses qu'à Nancy on les embrouillait un peu.

Très longuement, le long des rues, Regnier parla de ses joies et de ses espérances. On avait déjà fait de grandes choses, la besogne était maintenant toute tracée. Plus de violence, mais de l'ordre. Il fallait que le peuple fut libre sous un roi qui garderait un pouvoir fort. On avait brisé des chaînes, on devait maintenant chercher des lois vivantes dans le chaos des lois mortes. L'âge héroïque de la législation en France allait commencer. Les yeux noirs et vifs de Regnier étincelaient, sa haute taille se dressait et sous sa parole entraînante semblait apparaître le monde de demain, monde de justice et de fraternité.

Dans le groupe des jeunes, Antoine Boulay parlait de Mirabeau.

Midi avait depuis longtemps sonné quand Regnier rentra chez lui, en sa maison de la rue des Tiercelins. Le lendemain, avec Boulay, il regagna Paris.

Vingt-deux ans après. 15 mars 1811.

A onze heures du matin, dans la même salle d'audience, M. le sénateur, comte Chasset, délégué par l'Empereur, installe solennellement la nouvelle cour d'appel.

Par décret du 23 février, Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, médiateur de la confédération suisse, a nommé premier président de la Cour le baron Henry, président du tribunal d'appel. Le Grand Juge, ministre de la Justice, duc de Massa, a contresigné le décret.

Les avocats du 24 août 1789 ont fait leur chemin. Le duc de Massa di Carrara, Grand Juge de l'Empire, Ministre de la Justice, Grand-Aigle de la Légion d'honneur, c'est Mᵉ Ambroise Regnier ; le premier président, baron Henry, c'est l'avocat de l'affaire Gouverneur, son adversaire, Mᵉ Saladin, est président de chambre, l'avocat général Rolland de Malleloy, assis au banc des gens du roi à la dernière audience du parlement, est conseiller en la cour impériale.

Le jeune Antoine Boulay est devenu Boulay de la Meurthe, il préside le Conseil d'état.

Magique transformation. La raconter, dire la vie de tous ces personnages serait revivre en ses détails « ce temps où se faisait tout ce qu'a dit l'histoire ».

Un tel récit serait hors de saison. Mais dans les grandes épopées, il est toujours des miettes, celles qui traînent dans les couloirs de l'hôtel de Beauvau-Craon où s'était installée le 15 novembre 1751 la cour souveraine, où ont siégé les tribunaux de la Révolution, ne valent-elles pas la peine d'être ramassées.

La nuit du 4 août a vu disparaître les dernières justices seigneuriales, en Lorraine, elles n'étaient plus guère qu'un souvenir. S. A. S. Madame la Princesse Louise-Adelaide de Bourbon-Condé, alors abbesse des 54 très nobles dames chanoinesses de Remiremont, n'a plus pouvoir de juger en la terre abbatiale.

Les événements vont se précipiter. Le 3 novembre 1789, à la veille de la rentrée, l'Assemblée constituante déclare qu'elle ne peut laisser subsister des corps judiciaires, jadis utiles, mais aujourd'hui incompatibles avec la nouvelle constitution. Les parlements resteront en vacances ; seules les chambres de vacations continueront à siéger. Le parlement de Paris, celui de Metz protestèrent contre ce décret qui était un arrêt de mort, celui de Nancy s'inclina, la chambre de vacations avec le président de Vigneron examina quelques affaires.

La loi du 16 août 1790 vint mettre fin à cette agonie ; les scellés seront posés sur toutes les salles du parlement, désormais les magistrats seront élus par le peuple et installés au nom de la nation.

Le 23 novembre 1790, dans l'ancienne Grand Chambre, le président Foissey et les quatre juges prêtent le serment d'être fidèles à la nation, à la loi et au roi et de remplir avec exactitude et impartialité les fonctions de leur office. Le président du conseil général de la commune leur répond en prenant, au nom du peuple, l'engagement de porter au tribunal et à ses jugements le respect et l'obéissance que tout citoyen doit à la loi et à ses organes.

La cérémonie a été fort belle, des sentinelles de la garde citoyenne veillaient aux portes, les hussards de Chamboran et le Royal Alsace-Infanterie formaient la haie. Au milieu d'un grand concours de peuple, le président Foissey a prononcé un discours éloquent et profond et chacun s'est félicité de voir enfin établies les véritables bases de la liberté.

Matériellement, le tribunal de district n'était pas très au large. Le 16 février 1791, il pousse un premier cri d'alarme que tous ses successeurs et sous tous les régimes ont, hélas, répété. Le tribunal est dans la misère, il n'a plus de bois pour se chauffer, plus de chandelles pour s'éclairer, la salle de l'auditoire du ci-devant bailliage, dans laquelle on avait établi un corps de garde, a besoin de réparations urgentes. Sous peine d'interrompre le cours de la justice, il faut augmenter les crédits. Porteur de la délibération, le juge Pitoux est envoyé auprès de MM. les Administrateurs du district. L'histoire ne dit pas si le délégué

réussit dans sa mission ; il est plus probable qu'il n'obtint qu'une très partielle satisfaction.

Le juge Plassiart remplace à la présidence Foissey, élu député à l'assemblée législative, il ne restera pas très longtemps en fonction. Les tribunaux qui avaient donné de si belles espérances sont déjà suspects. Après le 10 août et la chute de la royauté, un nouveau serment est imposé aux magistrats, celui d'être fidèles à la Nation, de maintenir de tout leur pouvoir la liberté et l'égalité ou de mourir à leur poste. Le tribunal de Nancy prête ce serment le 14 septembre 1792, l'an 4 de la liberté, le 1er de l'égalité.

Antoine Boulay s'est engagé ; le 20 septembre, il est avec Kellermann au moulin de Valmy, Regnier est à Haguenau avec le bataillon des volontaires de la Meurthe.

Le 22 septembre, la République est proclamée, la Convention décide le même jour que tout le personnel judiciaire sera renouvelé, les conditions de capacité sont supprimées, désormais le peuple sera entièrement libre dans ses choix. De cette liberté, il ne devait pas faire à Nancy un si mauvais usage. A la presque unanimité des voix, le 27 novembre, il nomme président Ambroise Regnier et quatrième juge, Antoine Boulay, il ne pouvait guère mieux choisir.

Avant de disparaître, l'ancien tribunal avait connu des jours troublés. Le 14 novembre, les magistrats se rendant le matin dans le lieu de leurs séances, ont remarqué avec surprise et plus de peine encore, écrivent-ils aux citoyens administrateurs du district, les traces d'une dévastation presque générale et qu'on leur a dit avoir été commise la veille dans l'après-midi par une foule de gens armés. Ils demandent aux citoyens administrateurs de prendre des mesures urgentes pour prévenir les nouveaux excès que l'on peut avoir encore à redouter.

Le 13 novembre en effet, des émeutiers ont envahi le palais. A leur tête, dit-on, se trouvaient des Marseillais du 10 août, tout a été saccagé, piétiné, brisé. Dans la salle des princes se trouvaient les portraits des anciens ducs de Lorraine, la foule les brûle sur la place de la Carrière dans un immense brasier où elle croit faire disparaître à jamais les souvenirs du passé. Dans les cendres, elle planta un arbre de la liberté.

Les Marseillais étaient d'ailleurs à la mode. Le 28 octobre, les Affiches de Lorraine annoncent qu'un cantique mélodieux a été chanté le dimanche précédent dans plusieurs paroisses de la ville et entendu avec une vraie satisfaction. Le journal donne le texte complet du cantique mélodieux et, sans grand souci de la grammaire, il l'intitule : Hymne marseillaise. Il ajoute, stupéfiante indication, que cet hymne nouveau se chante sur l'air de Sargine. Quel pouvait bien

être cet air de Sargine sur lequel, à Nancy, en octobre 1792, se chantait la Marseillaise ? Mes connaissances musicales sont malheureusement trop modestes pour que je cherche à pénétrer ce petit mystère.

Le 5 décembre, le maire Duquesnoy installe le nouveau tribunal avec le président Regnier et le juge Boulay. Comme d'usage, les congratulations sont générales, le commissaire national, René Aubertin, prononce un discours. Regnier lui réplique, il assure que le tribunal s'emploiera de toutes ses forces à faire fleurir la justice sans laquelle les meilleures institutions ne peuvent se soutenir.

Excellent programme, mais dont les temps troublés rendaient la réalisation bien difficile. La Terreur va commencer. Suspect de fédéralisme, Regnier est destitué en août 1793, il est arrêté le 17 ventôse an II. Un mandat d'arrestation est décerné contre Antoine Boulay qui peut s'enfuir et trouver dans les Vosges, son pays natal, un refuge à peu près sûr. Comment le tribunal fonctionnerait-il ? Colle, un autre juge, est aussi arrêté, le greffier est en prison à Strasbourg. Quel va être le sort des magistrats ?

La Lorraine, heureusement, ne connut ni des Fouché, ni des Carrier. Elle fût une des provinces où les excès de la Terreur s'arrêtèrent à mi-chemin et le 9 thermidor rendit à la liberté Regnier, Boulay et leurs collègues.

Le 24 frimaire an III (15 décembre 1794) le représentant du peuple en mission Génévois les confirme dans leurs fonctions, le lendemain ils sont à nouveau installés, cette fois, semble-t-il, sans grand apparat. Un changement nouveau est encore tout prochain ; la constitution de l'an III a changé le gouvernement, le pouvoir absolu d'une convention sera désormais exercé par le directoire et deux assemblées, les Anciens et les Cinq-Cents. Regnier et Boulay abandonnent leurs sièges de magistrats, l'un est élu membre du conseil des Anciens, l'autre, un peu plus tard, entrera aux Cinq-Cents.

La constitution de l'an III donne enfin aux corps judiciaires une organisation plus stable et plus solide.

Les tribunaux de district trop nombreux sont remplacés par un tribunal unique pour tout un département. Vingt juges assureront le service. Le tribunal de la Meurthe siège d'abord à Lunéville, il sera bientôt transféré à Nancy. Arnould Henry entre dans la magistrature. Alors administrateur du département de la Meurthe, il est nommé président de la première section du tribunal. Avec tous ses collègues, il affirme solennellement qu'il n'a jamais signé d'arrêté séditieux ou contraire aux lois et qu'il n'est point parent d'émigrés, puis, avant de prendre séance, tous jurent de remplir leurs fonctions avec exactitude et probité et aussi le serment de haine à la royauté et à l'anarchie, d'attachement et de fidélité à la République et à la constitution de l'an III.

Regnier et Boulay, celui-ci devenu Boulay de la Meurthe, commençaient à Paris, une grande carrière politique. Leur situation aux Conseils est vite devenue considérable ; ils sont des orateurs écoutés dans les débats de la nouvelle législation qui peu à peu se dégage. Ils furent de ceux qui s'élevèrent contre les mœurs faciles de cette curieuse époque où « la Tallien, soulevant sa tunique, faisait de ses pieds nus, craquer les anneaux d'or ». Il fallait donner au pays des lois fortes et obéies. La régénération de la France était à ce prix.

« Il viendra un temps, s'écriait Regnier à la tribune des Anciens, où la force des institutions ayant régénéré les mœurs, on pourra dire des Français que chez eux les bonnes mœurs sont plus puissantes que ne le sont ailleurs les bonnes lois. Mais ce temps désirable n'est pas encore venu, il faut donc suppléer au défaut des mœurs par la force des lois. La révolution a donné l'essor à toutes les passions, à l'avarice et à la cupidité surtout. Le spectacle des fortunes colossales, rapidement acquises, a enflammé toutes les têtes ; on ne veut plus s'enrichir, comme autrefois, par des moyens lents, on veut aller droit à la fortune et l'emporter d'escalade si l'on peut s'exprimer ainsi ».

Les paroles de Regnier ont- elles beaucoup vieilli ? l'aurore des temps heureux prédits par l'orateur dans un élan d'optimisme a-t-elle commencé à luire ? Il serait hardi de l'affirmer.

Boulay de la Meurthe, aux Cinq-Cents, poursuit la même politique, ennemie de tous les excès, qui veut un pays libre, mais respectueux aussi de l'ordre et de la tranquillité.

A cette idée de liberté politique, sont-ils jusqu'au bout demeurés fidèles ? Ont-ils pensé que les coups d'état répétés du Directoire ou des Conseils menaient la France droit à l'abîme ? L'ambition ou les préoccupations personnelles sont-elles venues jouer leur rôle ? Ce qu'il y a de certain, c'est que Bonaparte s'impose à la France et que dans le coup d'état de Brumaire, Regnier tient une place de premier plan. Dès le début, il est dans le secret de la conjuration et il met tout en œuvre pour en assurer le succès. C'est lui qui propose et fait adopter les décrets qui transfèrent le corps législatif à Saint-Cloud et le placent sous la sauvegarde du général Bonaparte. On sait la suite.

Boulay lui aussi se rallie au nouveau régime. Tous deux, désormais, seront à la tête des grandes affaires de l'Etat. Ils seront des auteurs de la constitution de l'an VIII, ils entreront au conseil d'état, ils prépareront le code civil, ils discuteront toutes les grandes lois, Ils règleront cette formidable question des biens nationaux. Je ne puis guère les séparer dans cette tâche, besogne de grands juristes et de grands politiques.

Pendant le même temps, le tribunal de la Meurthe avait poursuivi son travail judiciaire dans un calme que n'avaient point connu les premiers tribunaux de la révolution. L'étendue de son ressort amenait bien quelque gêne et si la diligence l'Hirondelle ne mettait que trois heures et demie pour aller à Lunéville, elle partait seulement les jours pairs de chaque décade pour revenir les jours impairs. Dans le reste du département, les diligences n'assuraient qu'un service et plus lent et plus rare. Soutenir un procès était alors une bien grosse affaire. Les défenseurs officieux avaient, il est vrai, remplacé les avocats au parlement, mais leur nombre s'était singulièrement réduit, ils n'étaient plus que trente-un. Point de cour qui connut des appels du tribunal que préside Henry. Les tribunaux de département jugent les appels les uns des autres, Meurthe, Meuse, Moselle et Vosges. Ces appels à Nancy se plaident les quintidi et nonidi de chaque décade. Les duodi, quartidi, sextidi et octidi sont réservés aux affaires en premier ressort.

A l'usage, il fut vite reconnu que ces appels mutuels avaient bien des inconvénients, il fallait une juridiction supérieure et un tribunal d'appel, sous la présidence d'Arnould Henry, fut installé à Nancy, le 12 thermidor an VIII (31 juillet 1800). C'est l'ancêtre de la Cour d'appel. Il naquit à une des plus belles époques de l'histoire de France. Bonaparte a vaincu à Marengo l'armée de Melas, l'Autriche va demander la paix, le général Duroc passe en trombe à Nancy pour signer, dit-on, l'armistice en Allemagne. Les prisonniers autrichiens, en longues colonnes, traversent tous les jours la ville. Ils ont assisté à la fête du 14 juillet quand sur la place du peuple, le préfet Marquis, posant la première pierre d'une colonne à la mémoire des défenseurs de la patrie, embrassait quatre vieux soldats. Ils n'ont pu, disent les comptes rendus officiels, cacher leur stupéfaction en voyant ces accolades républicaines, si différentes des coups de bâton de la royauté.

A Nancy, tout est à la paix, à l'espérance. Peu importe qu'en évacuant les arsenaux de Munich, les Français aient découvert une grande quantité de canons, obusiers et autres armes cachées. On va voir bientôt la fin des guerres. Après la Prusse, l'Autriche se soumettra et il ne restera plus qu'un seul ennemi : l'Angleterre. Mais de celle-ci, il ne faut attendre ni ménagement, ni pitié, elle ne recule devant rien pour venir à bout de la France. Une histoire sinistre se colporte à Nancy. Les Anglais, écrivent les journaux, ne se contentent pas de semer l'or pour entretenir la guerre extérieure et susciter la guerre civile, ils ne se contentent pas d'immoler les malheureux soldats et matelots qu'ils trouvent malades dans les vaisseaux qu'ils capturent, ils ont amené quatre animaux féroces qu'on nomme « Hyennes », enfermés dans des cages. Ils en ont lâché une à terre

qui a déjà fait des ravages terribles entre la Maine et la Sèvre Nantaise. On a réuni 140 gendarmes pour faire lever cet animal et le détruire, mais on a senti que si on lui faisait une chasse trop active, on pourrait l'effaroucher sans l'atteindre, on a laissé 60 gendarmes pour le guetter et le détruire.

Et comme si ce n'était pas assez, on apprend quelques jours après, alors que la gendarmerie surveillait la bête féroce, que les Anglais ont lâché une nouvelle « hyenne » dans les environs de Nantes. L'animal a été vu sur les landes de Viais, il est plus gros et plus long qu'un loup, il a le museau allongé d'un pied et un ratelier effrayant, il a le poil hérissé, la balle ne traverse pas son cuir. Il a dévoré à la Bellerie, à trois lieues de Nantes, une fille âgée de 12 ans de laquelle il a sucé le sang et mangé les entrailles et une autre fille de 7 ans à laquelle il a coupé une cuisse et rongé les chairs jusqu'aux os. Tous les environs sont dans la consternation.

Marengo, l'espoir de la paix si désirée, la crainte de la « hyenne » dressée par les suppôts de Pitt à dévorer les petites Françaises n'empêchèrent pas que le Tribunal d'appel fut installé très solennellement. Le préfet Marquis a été délégué à cet effet par arrêté de Cambacérès remplaçant le premier consul. Le 12 thermidor, à onze heures du matin, le préfet a quitté son hôtel avec toutes les autorités civiles et militaires et s'est rendu au palais de justice au milieu d'une haie de garde nationale, sous l'escorte de la gendarmerie, précédé par une musique nombreuse, au son des cloches et au bruit du canon.

L'installation a lieu avec l'apparat et les discours d'usage. Un hommage mérité est rendu au gouvernement tutélaire du premier consul, le préfet et le président se congratulent. Pendant que le préfet s'en retourne avec le même cortége et dans le même ordre, au bruit de l'artillerie, au son des cloches et de la musique, Henry et les douze juges prennent place sur leurs siéges. Ils vont maintenant avoir à connaître des jugements de tous les tribunaux de la Meurthe, de la Meuse et des Vosges.

Le tribunal était d'ailleurs fort bien composé. Les consuls y avaient appelé les magistrats qui s'étaient distingués dans les tribunaux de la Révolution. On y voyait même, étrange avancement, deux anciens juges du tribunal de Cassation qui avaient jadis représenté à la Convention le département des Vosges. Balland ne se résigna pas à abandonner la Cour suprême et à revenir en province. Il parlementa, intrigua et finit par donner sa démission. Couhey vint à Nancy, il retrouva au tribunal d'appel un autre conventionnel des Vosges, Joseph Hugo. Les longues plaidoiries remplacèrent les discours enflammés de Danton, Saint-Just et Robespierre et dans les débats souvent monotones, parfois un peu somnolents, des discussions civiles, tous deux oublièrent les grands jours de la

Convention, le procès du roi, la mort des Girondins et le neuf thermidor. Beaucoup plus tard, quand Louis XVIII réorganisa la magistrature impériale, il leur tint rigueur de leur passé. Ni Couhey, ni Hugo ne furent maintenus dans leurs fonctions en avril 1816. Ils avaient été cependant des modérés de la grande assemblée. Couhey n'avait pas voté la mort du roi. Ennemi des violences et des représailles, il avait proposé la détention et le bannissement trois ans après la paix. Hugo, moins compromis encore, n'avait même pas siégé. Il était malade en ce terrible mois de janvier 1793.

A côté du tribunal d'appel, la cour criminelle commença immédiatement à fonctionner. Son rôle était lourd ; il fallait à tout prix assurer la sécurité du pays compromise par les troubles de la Révolution. Toute indulgence eût été de la faiblesse. Le 18 thermidor, la Cour condamne à mort Antoine Reufenach, fils majeur, de la scierie Seigneulle, commune de Dabo, convaincu d'assassinat prémédité sur les personnes de Dolter-Lebel et Salomon Foltein, bouchers de Romanswiller. Le 21 thermidor, nouvelle condamnation à mort, celle de Charles Laurent, manœuvre à « Noméni », convaincu d'avoir, dans la nuit du 22 au 23 frimaire, assassiné, par un coup de couteau dans la poitrine, sa belle-mère qui était à la cave, occupée à tirer du vin.

Puis les magistrats s'organisèrent en choisissant des avoués et des huissiers. Mais leur premier souci avait été de régler leur budget dont les dépenses étaient lourdes. Il fallait se chauffer et aussi s'éclairer. Seize cordes de bois et soixante livres de chandelles sont nécessaires, sans parler de quelques petits meubles indispensables. Le tribunal sera économe ; pour l'instant, il ne demande qu'une somme de 500 francs qui sera suffisante, espère-t-il, pour payer son bois et ses chandelles.

Les magistrats ne demandent rien pour eux-mêmes et pourtant, si le gouvernement n'épargnait pas les salves d'artillerie et les sonneries de cloches pour donner plus d'éclat à leurs fonctions, il se montrait beaucoup plus parcimonieux sur les traitements. Chaque juge d'appel touchait à Nancy 3.000 francs, il excitait ainsi la jalousie de son collègue de Colmar qui ne recevait, lui, que 2.000 francs. Le président avait moitié en plus, soit 4.500 francs.

Et encore 1.500 francs seulement étaient remis aux magistrats, le reste formait une masse, qui était distribuée en droits d'assistance, suivant le nombre d'audiences auxquelles chacun avait pris part, moyen énergique d'assurer l'assiduité. En 1806, les juges d'appel eurent la satisfaction de voir le traitement de leur président porté à 10.000 francs et en 1811 à 13.000. Pour eux, on les oublia, ils continuèrent à toucher 250 francs par mois, les juges du tribunal d'arrondissement ne recevaient que 125 francs. Cela ne les empêchait pas d'être généreux

à l'occasion; le 14 fructidor an X, le tribunal d'appel verse 1.200 francs pour aider à l'établissement d'un lycée dans la ville de Nancy.

Le 22 prairial an XII, le tribunal d'appel prête serment de fidélité à l'Empereur et le procureur général compare les droits de Napoléon à régner sur la France à ceux qu'invoquèrent jadis Pharamond, Pépin le Bref et Hugues Capet, droits beaucoup plus contestables aux yeux de l'orateur que les titres de l'ancien lieutenant d'artillerie Bonaparte.

Ambroise Regnier était devenu l'un des personnages les plus considérables de l'Empire; depuis le 14 septembre 1802, il est grand juge, ministre de la justice; sa tâche de réorganisation est énorme, elle porte sur 130 départements, 500 tribunaux de première instance et 36 cours impériales, il doit introduire sans secousses les nouveaux codes, à la fois dans l'ancienne France royale et dans les états annexés. Le 15 août 1809, un décret signé de Napoléon Ier, au quartier général de Schœnbrunn, lui conférait le titre de duc de Massa di Carrara.

Au sommet des honneurs, le grand juge n'a pas oublié Nancy. Le duc de Massa avait un petit défaut, il était gourmand et comme tous les Lorrains, il adorait la charcuterie. Boniface Ruch, charcutier à Nancy, rue Saint-Georges, avait alors la spécialité des fines andouilles; toutes les semaines, il expédiait la plus belle par courrier spécial à la place Vendôme. Le ministre n'aimait pas à dîner seul et pour faire fête à l'andouille, il conviait volontiers deux amateurs, ses amis, magistrats de la cour suprême, Brillat-Savarin, le futur auteur de la physiologie du goût et le meusien Henrion de Pansey, celui qui avait dit un jour à Laplace que la confection d'un mets nouveau faisait plus pour le bonheur de l'humanité que la découverte d'une étoile. De celles-ci, avait-il ajouté, on en voyait toujours assez. Le savant ne prit pas la boutade au sérieux, il savait le conseiller très taquin.

Très fier et à juste titre de son illustre clientèle, le charcutier Ruch voulut s'imposer à ses concurrents; sur sa boutique il fit peindre une enseigne : « A l'andouille du grand juge ». Celui-ci s'en amusa beaucoup et continua ses commandes. A la Restauration, une police soupçonneuse fit effacer la réclame qui rappelait trop à son gré, les souvenirs du régime déchu.

Le 27 octobre 1810, des lettres patentes confèrent au président Henry le titre de baron de l'Empire. Ses armes seront d'azur à la barre d'hermine accompagnée de deux fusées d'or, franc quartier des barons, premiers présidents des cours impériales, brochant au 9e de l'écu.

L'empire reprend les traditions oubliées; il a rétabli le 2 nivôse an XI le costume judiciaire, la robe et la toque supprimées en l'an II, il a donné aux tribunaux d'appel le titre de cour et les membres de ces cours s'appelleront

bientôt : les conseillers de Sa Majesté; ils seront inamovibles après 5 ans de fonctions, l'ordre des avocats renaît en 1810 et enfin en 1811, Napoléon donne aux cours une organisation définitive.

A Nancy, je l'ai dit, la Cour est installée solennellement le 15 mars 1811. Le premier président, baron Henry, est assisté d'un nombreux personnel, trois présidents de chambre, vingt conseillers. Le procureur général a deux avocats généraux et quatre substituts.

Aujourd'hui, la Cour d'appel fonctionne encore sous la même forme, réserve faite qu'elle compte un département de plus, les Ardennes et moitié moins de personnel.

Décrire par le menu l'installation du 15 mars serait devenir monotone. Ces cérémonies se déroulèrent dans tout le vaste empire avec la même solennité. Le premier président Latteur à Bruxelles, ses collègues Carbonara à Gênes, Peyretti à Turin installèrent alors les cours impériales au nom de Napoléon. A Nancy, dans le langage pompeux du temps, le sénateur comte Chasset, le procureur général, baron de Metz et le premier président, baron Henry, prononcèrent des discours, puis avant de se séparer la Cour renouvela au comte Chasset le vœu qu'elle avait déjà formé pour obtenir le portrait de Sa Majesté Impériale et Royale. L'image chérie du Prince qui, le premier a donné au pays un corps complet de législation doit être, fut-il dit, le plus bel ornement du temple de la Justice.

Cinq jours après, le 20 mars, un enfant naissait aux Tuileries. C'était le roi de Rome, et Napoléon, en le présentant à ses peuples, pouvait s'écrier que l'avenir était à lui.

Trois ans se passent. L'aigle « qui planait aux voûtes éternelles » s'abat les ailes brisées. En janvier 1814, les armées alliées entrent à Nancy, ordre est donné aux magistrats de se replier devant l'ennemi. Le finlandais David d'Alopeus est nommé « Gouverneur Général des provinces de Lorraine, Barrois et Luxembourg pour les hautes puissances alliées ». Le comte d'Artois, faisant plutôt figure de conspirateur que de prétendant, attend à Nancy les événements.

Puis, ce sont les coups de foudre de la campagne de France, Montmirail et Champaubert. Paris capitule, Napoléon part pour l'île d'Elbe et le comte de Provence devient Louis XVIII.

Quel fut alors le sort de tous ces hommes, avocats du parlement, juristes de la Révolution, magistrats de l'empire. Le premier président Henry touchait au terme d'une longue vieillesse, il est admis à la retraite et nommé premier président honoraire, le 7 mars 1816, à la veille du jour où la Cour allait être à

nouveau installée, au nom de Louis XVIII ; il venait d'atteindre sa 82e année. Il mourut à Nancy le 19 octobre 1816.

Regnier l'avait précédé dans la tombe, le duc de Massa était mort le 25 juin 1814 et avait été inhumé au Panthéon. Henrion de Pansey devint ministre de la justice, puis il rentra à la cour de cassation. En 1828, il en devint le premier président, il avait alors 86 ans.

De tous ces amis, Boulay de la Meurthe devait être le dernier survivant. Resté fidèle au gouvernement de l'empereur, il était devenu ministre d'Etat au retour de l'île d'Elbe. Cette fidélité, la Restauration ne la lui pardonna pas, elle l'exila à Sarrebrück, puis à Francfort.

En 1819, quand il put rentrer en France, c'est à Nancy qu'il se fixa et là où s'était écoulée sa jeunesse, il vécut vingt ans dans la retraite, la méditation et les souvenirs. Il y mourut le 4 février 1840.

De leur vie à tous, je n'ai rappelé que quelques souvenirs et ils ont un peu l'allure d'un conte de fée. N'est-ce point une baguette mystérieuse qui a fait de Regnier un duc de Massa et de Me Arnould Henry un baron de l'Empereur. Mais tout conte entraîne une morale.

A juger ces hommes, je craindrais de devenir pédant. En étudiant leur vie, un critique sévère y trouverait peut-être quelques taches, peuvent-elles faire oublier l'ensemble. Ces hommes, mais ne sont-ils point de ceux qui ont fait la France moderne. Dans le creuset brûlant de la Révolution et de l'Empire, ils ont fondu les lois qui nous régissent encore et les tribunaux d'aujourd'hui diffèrent bien peu de ceux que Regnier a créés, voilà plus de cent ans.

Tous ces personnages ont fait de l'histoire dans une grande époque, ils ont été de bons serviteurs de leur pays.

Est-ce tout et peut-on oublier leur vigueur dans une verte vieillesse. Le premier président Henry prend sa retraite à 82 ans. Henrion de Pansey est nommé premier président de la cour de Cassation à 86. Il avait conservé toute sa verve et tout son esprit. L'année d'avant, en 1827, les électeurs de la Meuse voulaient le nommer député. Il refusa, en invoquant son âge. Passe encore, répondit-il en souriant, si je n'avais que 80 ans.

La retraite d'office et la limite d'âge empêchent les magistrats d'aujourd'hui de suivre ce bel exemple. Si faire du droit et suivre les audiences était le meilleur moyen de rester jeune, on a eu vraiment bien tort de tarir cette fontaine de Jouvence.

Louis Sadoul



CONTES ET RÉCITS VOSGIENS (1)

A FORCE DE VOIR PASSER LES TRAINS

N'EN font-ils pas une, d'affaire, avec leur ligne de Saâles, leur percée des Vosges, et patati et patata ! Non, mais : çà serait-il qu'ils auraient perdu la mémoire, ou bien qu'il n'y en aurait plus que pour *eusse...?*

Le garde-barrière de la Poule-qui-boit, entre Saint-Dié et Saulcy, s'est accoudé à sa barricade fermée. Le train d'Epinal vient de passer. Si des autos veulent franchir la voie, elles n'auront qu'à le dire : avec çà qu'ils n'y prennent pas plaisir, les automobilistes, à corner à tous les vents leur importance ! Pour les cyclistes, ils n'ont qu'à prendre la petite porte, à côté de la barrière ; elle est assez bonne pour eux : des faiseurs d'embarras, qui accaparent la partie de la route où il n'y a pas de cailloux ! Enfin, comme c'est samedi après-midi, il n'y aura pas lourd de voitures attelées pour réclamer le passage...

Et le vieil employé, sec comme de l'amadou, avec des yeux clairs sous des sourcils en broussaille, l'air militaire des hommes astreints à un uniforme, même civil, continue son réquisitoire devant l'unique auditeur dont il souhaite sans doute faire un juge. C'est à croire qu'il en veut, pour de bon, à la nouvelle ligne, — dont on voit d'ici le talus déjà gazonné et la courbe à quelques centaines de mètres, — comme à une rivale personnelle de sa voie à lui, le chemin de fer d'Epinal à Saint-Dié qu'il a servi toute sa vie.

« Vous êtes assez vieux pour avoir connu çà puisque c'était dans les septante : du temps qu'on faisait la ligne d'Epinal, est-ce qu'on faisait autant de chichi ? Et pourtant, du temps-là, il y avait bien plus de mérite. Les gens des Vosges ne sortaient pas de chez eux comme maintenant ; ils étaient bien plus *caserniers*.

(1) Nouvelle série. Voir les années précédentes du *Pays lorrain*, depuis 1904.

— Caserniers ?

— Eh bien, oui ! ils ne sortaient guère de leur patelin, comme nous des garnisons où c'est qu'on faisait notre temps : cinq ans à tirer, pourtant...

— C'est « casaniers » que vous voulez dire ?

— Casaniers, caserniers, c'est tout comme. Enfin, bref, la ligne-ci, que j'ai vu faire, mètre par mètre, çà n'est tout de même pas de la petite bière. Il me semble que le grand remblai, avant Vanémont, encore *nos* tunnels, c'est de l'aussi belle ouvrage que leur fameuse courbe de Raves. Et, pour passer sous la montagne, après Lubine, n'en faut-il pas, de la bricole, et des discussions, et des repérages ! Ils n'ont même pas l'air de se décider par où qu'ils vont percer leur trou. Et, vous aurez beau dire, tant que le tunnel ne sera pas fait, çà ne sera pas la peine de parler de la percée des Vosges... Ils en ont bien pour quatre, cinq ans, allez ! »

Qui sont ces *ils*, à qui le vieil employé en a si fort ? Autant courir de la haie au buisson et du buisson à la haie que de lui demander de préciser : les ingénieurs, les députés, les entrepreneurs, les grosses légumes de Paris, est-ce qu'on sait ? mais ce qui est bien ancré dans son esprit de brave homme et de loyal serviteur, c'est l'inadmissible prétention de toute cette entreprise, nationale pourtant, et urgente, à côté de l'embranchement où il a fait toute sa carrière, d'abord comme homme d'équipe, ensuite comme employé à Saint-Léonard, et maintenant comme garde-barrière.

« On disait de mon temps que la sueur de berger et de cantonnier était rare, rapport qu'ils ne se bougeaient guère : c'était-il aussi le cas pour les travailleurs qu'on a mis sur la ligne-là depuis 19, et qui avançaient comme le jour à la Sainte-Luce, du saut d'une puce ? On en a vu de toutes les couleurs, ma foi, des Russes aussi vifs que des crapauds de plomb, encore des Annamites jaunes comme des citrons, encore des Italiens plus maigres que des sept de pique. Si je vous disais que c'est encore les terrassiers d'ici les plus durs à la besogne, vous pourriez croire que je vante mes pays, parce que, révérence parler, la chemise est plus près que le veston ? Mais c'est un fait, et vous n'avez qu'à demander aux entrepreneurs... Enfin, soit qu'ils aient bridé leur âne par la queue, ou bien qu'ils aient promis plus de beurre que de fromage dans les débuts, ils n'ont pas été aussi vite qu'ils l'avaient dit : combien de fois qu'on avait causé d'inaugurer le tronçon de Provenchères ? Et le voilà seulement qui marche, avec son petit train de rien du tout, qu'on dirait un joujou. Et il a l'air de faire son malin et de s'en croire, quand il s'arrête à la gare de Sainte-Marguerite. La gare de Sainte-Marguerite, je vous demande un peu !

« Mais, tenez, c'est comme leurs gares : encore une autre façon de se moucher plus haut que son nez ! Il leur z'y faut tout de suite un étage sous toit, et des commodités, et tout le reste ! On le disait encore hier au soir, nous deux ma femme : il doit en falloir, de l'entretien, pour tout çà ! Au moins, comme dit l'autre, qui n'a que trois cheveux les a vite peignés : et c'était le cas avec les stations de la ligne-ci.

« Vous rappelez-vous de la gare de Deycimont dans le commencement ? Est-ce qu'elle n'a pas fait l'affaire, pendant vingt ans et plus ? Eh bien ! elle était si petite que, c'est pas de blague, on aurait pu la mettre à couvert, le soir, dans une grange, comme les malins le disaient, rien qu'en la portant entre deux brancards. Et la station de La Houssière, la première année ! Le chef de gare faisait tout le trafic à lui tout seul, vu qu'il n'y avait personne avec lui. Seulement il ne voulait pas en avoir le blâme, quand les voyageurs d'un train le reluquaient par leurs carreaux de portières. Alors, il se plantait sur le quai, sa casquette en bataille, sa sonnette derrière le dos (on avait une cloche à main pour donner le départ au mécanicien) et il criait, comme si ç'aurait été à un employé qu'on ne voyait pas : « Sonnez ! » Sur quoi il derlinguait lui-même sa clochette, toujours derrière son dos : de sorte que MM. les voyageurs pouvaient croire qu'il y avait au moins un personnel de deux fonctionnaires de la Compagnie à la station de La Houssière !

— Eh oui ! monsieur le garde-barrière : tout était pépère en ce temps-là : les trains, les locomotives, les employés et les voyageurs. Il n'y a peut-être que les garde-barrières qui n'ont pas trop changé ?

— Les voyageurs ? mais c'est qu'il a fallu les dresser ! J'en ai vu, moi qui vous parle, qui marchandaient sur le prix du billet. Il y en avait qui ne pouvaient pas comprendre qu'on ne fasse pas un rabais les jours où il n'y avait personne dans le train : point de clients, la denrée baisse de prix. Je m'en rappelle d'un qui voulait payer moins cher au retour de Saint-Dié à Saint-Léonard qu'à l'aller, parce qu'il disait comme çà que çà descendait, et que la Compagnie avait censément la moitié de mal ! Et pas descendre comme la rivière descend : il avait vu sur la carte du réseau que Saint-Léonard était plus bas, alors çà lui paraissait juste de demander un rabais du fait que le trajet, qu'il disait, allait presque tout seul !

— Etait-ce un malin, votre voyageur, ou un niais ?

— Moitié moitié, que je dirais. Mais un qui n'était pas bête, c'était le grand Romary de Claingoutte, entre Saulcy et Saint-Léonard. Il marronnait toujours de ce que le train, comme il disait, passait devant sa maison comme la chance avait passé devant celle de son père : sans vouloir s'y arrêter. Le voilà, un jour,

en plein trajet au départ de Saint-Dié, qui déclare qu'il n'a pas de billet. Il y avait eu de la fraude sur la ligne, et un inspecteur dragonien faisait le contrôle. Mon Romary s'arrange pour le fâcher, le faire monter comme une soupe ; l'autre s'emporte qu'on aurait dit qu'il allait faire tomber le ciel. Enfin, comme un fait exprès, l'inspecteur, que l'autre met au défi d'arrêter le train pour le sortir, tire le cordon de la sonnette d'alarme pour n'en pas avoir le démenti. Mon Romary descend, tire son billet de la poche de son tricot, fait la nique avec pendant que le train repart : il était au kilomètre 54, juste au débouché du chemin de Claingoutte !

— C'est sûr qu'ils n'auront pas d'histoires comme çà à raconter sur la ligne de Saâles. Ce n'est pas là, avec leurs deux voies, qu'ils arrêteraient des trains pour faire descendre un voyageur. Et puis, des express, la communication rapide entre l'Est et Strasbourg... Vous avez beau dire, il s'agira d'une tout autre exploitation que sur votre bon petit embranchement.

— Exploitation ! exploitation ! C'est des mots, tout çà. Voilà quarante-cinq ans que j'ai mis pour la première fois la casquette des chemins de fer, et je n'ai jamais trouvé que deux espèces de gens : ceux qui n'étaient contents de rien, et ceux qui s'arrangeaient de tout, en disant qu'il faut bien endurer ce qu'on n'empêche pas de venir. Et, ma foi, express ou trains mixtes, çà ne fait marcher le temps ni plus vite, ni moins vite. Comme disait ma grand'mère quand on lui demandait son âge : « J'ai l'âge d'un veau, nemme donc, puisque je prends tous les ans douze mois. »

Fernand Baldenne.





Ph. Pietzner, Vienne (Autriche).

Le maréchal de camp, marquis de BOMBELLES

(1744-1822)

D'après un tableau de famille.



LE MARÉCHAL DE CAMP MARQUIS DE BOMBELLES

ÉVÊQUE D'AMIENS (1744-1822)

PARMI les nombreux officiers généraux que, de tout temps la Moselle a fournis à la France, il en est un, le maréchal de camp de Bombelles, qui a présenté cette intéressante et rare particularité, d'être devenu évêque, après avoir passé une partie de sa vie dans la carrière des armes et dans la diplomatie.

Le maréchal de camp marquis Marc-Marie de Bombelles, à qui ces lignes sont consacrées, naquit à Bitche, capitale de la Lorraine allemande, le 8 octobre 1744; il était le fils du gouverneur de cette place frontière Henri-François, comte de Bombelles, lieutenant général des Armées du Roi et de Geneviève-Charlotte de Badins.

Il passa les premières années de son adolescence à la Cour, comme page du duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin et frère des trois princes qui devaient devenir plus tard Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Dès l'âge de treize ans, Bombelles entra dans les mousquetaires et peu après, il prit part aux opérations de la Guerre de Sept-Ans, comme aide-de-camp du général marquis de Bellune. Après s'être distingué en 1760, à la bataille de Corbach, où il fut blessé, il fit preuve, pendant les campagnes de 1761 et 1762 de brillantes qualités de bravoure qui appelèrent sur lui l'attention du maréchal de Broglie, commandant en chef, dont il mérita les éloges. Après avoir obtenu le grade de capitaine dans le régiment de hussards de Bercheny, il continua à servir à ce corps jusqu'à la paix de 1763 qui mit fin à la Guerre de Sept-Ans. A ce moment il quitta la carrière active des armes pour entrer dans la diplomatie, comptant toujours néanmoins dans les cadres de l'armée où il devait devenir plus tard colonel, brigadier des Armées du Roi, puis maréchal de camp. En entrant dans la carrière diplomatique, Bombelles fut d'abord, en 1765, attaché comme conseiller à l'ambassade de France, à La Haye. De là il servit au même titre à Vienne et à Naples, remplit



par la suite les fonctions de ministre de France auprès de la Diète de Ratisbonne et fut ensuite chargé de différentes missions en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et en Allemagne.

En 1778, M. de Bombelles épousa Mlle Angélique-Charlotte de Mackau appartenant à une famille noble d'Alsace et dont la mère était sous-gouvernante de Mme Elisabeth, sœur de Louis XVI. L'enfance de Mme de Bombelles s'était donc écoulée auprès de cette princesse, qui l'avait associée à ses études et à ses récréations qui lui avait voué une vive amitié et qui avait coutume de l'appeler familièrement « sa chère Bombe ».

En 1785, Bombelles, qui était devenu successivement colonel, puis brigadier des Armées du Roi, fut nommé ambassadeur à Lisbonne. Ce fut au cours de cette mission qu'il fut nommé maréchal de camp par brevet royal du 9 mai 1788. Au commencement de 1789, il fut envoyé comme ambassadeur à Venise; peu de mois après le roi lui offrait l'ambassade de Constantinople. En raison des événements de la Révolution, il crut ne pas devoir accepter ce poste et continua à remplir ses fonctions auprès du gouvernement vénitien jusqu'en décembre 1790. Privé de sa qualité d'ambassadeur par suite de son refus de prêter le serment imposé par l'Assemblée nationale, il n'en resta pas moins chargé des pouvoirs du roi, qui l'accrédita secrètement auprès de l'empereur d'Autriche et des Cours de Stockolm et de Copenhague. Privé de traitement, il ne put accomplir sa mission que grâce à une pension de 3.000 ducats servie par la reine de Naples. Mme de Bombelles avait quitté la Cour et l'accompagnait dans ses divers postes. En 1792, le baron de Breteuil, chargé des pleins pouvoirs de Louis XVI donna à Bombelles une mission auprès de la Cour de Berlin. Cette mission prit fin après l'affaire de Valmy. A ce moment le marquis de Bombelles dont la famille avait émigré, alla rejoindre les siens en Suisse au château de Wartegg, près de Roschak, dans le canton de Saint-Gall. Là se place un drame poignant qui décida en fin de compte de sa nouvelle vocation. Un jour de l'été de 1794, Mme de Bombelles, après avoir été naturellement fort affectée par la mort de Louis XVI et de Marie-Antoinette, apprit par des journaux l'exécution de Mme Elisabeth. La douleur et le saisissement qu'elle éprouva, en recevant cette terrible nouvelle furent tels que l'on craignit un moment pour sa raison. Son mari la ramena au calme et parvint à la faire se ressaisir en lui présentant ses enfants. Elle se consacra alors tout entière à sa famille et aux œuvre de charité, vécut encore six années et mourut le 30 septembre 1800, à l'âge de 38 ans, à la suite d'une couche malheureuse, à Brünn, en Moravie, où son mari avait dû se réfugier avec les siens, en raison des opérations des armées françaises en Suisse.

Le lieutenant de l'armée de Condé où le maréchal de camp de Bombelles servit un moment, le rendit à la vie civile. Très affecté par la mort de sa femme, loin de sa famille et de son pays natal, il résolut de se consacrer au sacerdoce. Il était alors père de six enfants. Après avoir pris les dispositions pour assurer leur avenir, il entreprit ses études théologiques dans un monastère où il se retira et où il reçut les ordres sacrés le 15 août 1803. En 1805, il devint curé des villages de Dittonwald et d'Oppersdorff, dans la Silésie prussienne; puis devenu chef du doyenné d'Ober-Glogau en 1807, il exerça ses fonctions pastorales sur quatorze paroisses dont il avait la charge. Ce fut là que cet ancien officier général, devenu le plus charitable des prêtres accordait, avec la plus grande générosité l'hospitalité à ses compatriotes malheureux, quand le pays qu'il habitait devint le théâtre de la guerre.

« Sa conduite dans ces circonstances, dit un de ses biographes, offrait un spectacle à la fois noble et touchant, lorsqu'il parcourait ces mêmes champs de bataille où il s'était illustré et où il avait versé son sang dans sa jeunesse. Il prodigua aux blessés les soins les plus affectueux et, leur ouvrant sa bourse, il fit de sa modeste demeure une ambulance pour les rendre à la vie et pour adoucir leur mort par les consolations de la religion. »

Cette noble conduite de l'ancien officier de la Guerre de Sept-Ans, inspirée par son cœur de Français valut à l'abbé de Bombelles la considération, l'estime et les égards des chefs de l'armée française et particulièrement du général de Vandamme. Après avoir été un moment aumônier à la Cour de Parme, l'abbé de Bombelles rentra en France en 1814, mais ne donna sa démission de sa cure d'Ober-Glogau qu'à la deuxième Restauration en 1815. En 1816, il reçut le titre de premier aumônier de la duchesse de Berry; enfin en 1817, il fut appelé à l'évêché d'Amiens et fut préconisé le 3 août 1839.

Monseigneur de Bombelles était devenu évêque à 75 ans; l'énergie toute militaire qu'il avait conservée sous la mître, l'empêcha, malgré de grandes fatigues, de prendre quelque repos. Les devoirs de sa charge l'appelaient souvent à Paris; il s'y était rendu en décembre 1821 après les fêtes de Noël et le 3 janvier 1822, il officiait à Sainte-Geneviève. Peu de temps après il ressentait les atteintes du mal qui devait l'enlever; son heure suprême avait sonné et ce vaillant soldat, ce prélat distingué rendit le dernier soupir le 5 mars 1822, au palais de l'Elysée-Bourbon, résidence de la duchesse de Berry.

Le 14 mars, il fut inhumé en grande pompe dans la cathédrale d'Amiens. Monseigneur Marc-Marie de Bombelles avait reçu de Louis XVI, le titre de marquis; il était chevalier de Saint-Louis et commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem et Notre-Dame du Mont-Carmel. Son écusson porte :

« Ecartelé au 1er et au 4e d'or plein, au 2e et au 3e de gueules, à la molette d'éperon d'argent; au chef d'argent chargé d'une croix écartelée de pourpre et de sinope, qui est la croix de Saint-Lazare. »

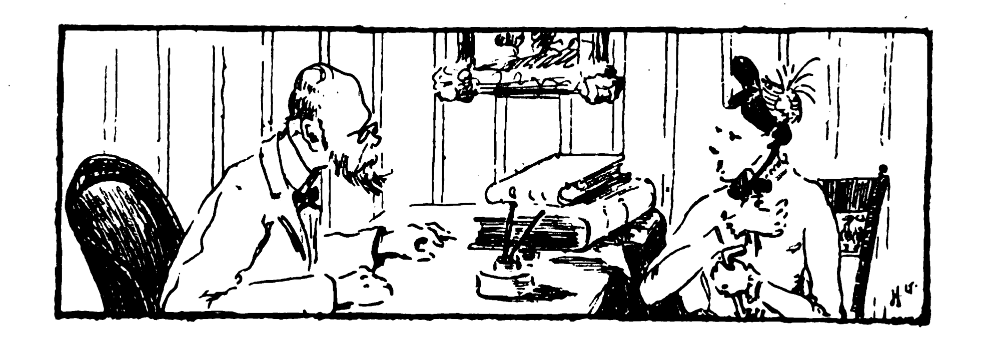
Comme prélat, Monseigneur de Bombelles n'avait pas oublié sa primitive carrière dans l'armée; c'est ainsi qu'il avait conservé sur sa mître épiscopale ses deux étoiles de maréchal de camp. Il ne dédaignait pas les réunions mondaines, où il se rencontrait souvent avec d'anciens compagnons d'armes qu'il revoyait toujours avec plaisir.

Nous avons dit plus haut que le maréchal de camp de Bombelles avait eu six enfants, cinq fils et une fille. L'aîné des fils, le comte Louis de Bombelles, fut ministre d'Autriche en Suisse; le second fut tué au siège d'Ulm en 1806; le troisième, le comte Charles exerça la charge de chambellan de la veuve de Napoléon, Marie-Louise, devenue duchesse de Parme et devint son troisième mari; le quatrième, le comte Henri fut gouverneur du prince héritier d'Autriche qui fut plus tard l'empereur François-Joseph, puis gouverneur du malheureux prince Maximilien, devenu empereur du Mexique et fusillé à Queretaro, enfin le cinquième mourut en 1815, au séminaire de Saint-Sulpice, où il se préparait au sacerdoce. La fille unique du maréchal de camp de Bombelles, dame d'honneur de la duchesse de Berry, épousa en 1819 le comte de Casteja, propriétaire du château de Franserville, près de Chaulnes, dans la Somme; elle reçut la bénédiction nuptiale des mains de son père (1).

Général J. Dennery,
du cadre de réserve (de Metz).

(1) Le portrait qui accompagne cette notice représente le marquis de Bombelles, en uniforme de maréchal de camp de l'ancienne monarchie. C'est la reproduction d'un tableau de famille, qui nous a été remise par un membre de la famille de Bombelles, habitant la Croatie, par l'entremise de M. le commandant de Berckheim, attaché militaire à Vienne, en 1896. Il existe un autre portrait, tableau à l'huile, qui se trouve à l'évêché d'Amiens, représentant le marquis de Bombelles en évêque.





LA MALADIE DES OISEAUX [1]

Le Prosper Claudin et sa vieille, la Claudinette, habitaient un village des Côtes en pays lorrain. Tous deux étaient dans leur soixante-treize, à quelques mois près. Sans descendance, ils achevaient leur vie, esseulés, n'ayant d'autre parenté que de lointains cousins qui les connaissaient à peine.

Claudin était maçon. Il dut lâcher la truelle rapport à ses douleurs et à sa vue qui baissait ferme. Il aimait le métier pourtant !

La Claudinette, très avaricieuse, mena combat pour qu'il reprenne l'outil, lui rabâchant, tard et matin, qu'ils couraient à la mendicité et qu'elle mourrait plutôt que de donner la virie à un homme bon à rien !

Mais le vieux savait bien qu'il avait un quignon d'assuré pour ses jours derniers.

Ils nourrissaient une vache, graissaient un cochon, des lapins, des gelines...

La Claudinette manœuvrait la barque, pas toujours à l'agrément du vouloir de son Claudin ! Lui aimait bonnes pitances, gouttes raides et vins chargés. Elle, rognurait sur tout. On la sobriquait, dans le village, *la grande ratte.*

Lorsque le cultivateur qui entretenait leur bien chariait le fumier aux versaines, elle suivait la voiture ; dès qu'un peu de bouse tombait, elle se précipitait, comme sur un trésor, pour rejeter la flatte sur la charrette, à pleine main !

« Chance qu'elle a trouvé un homme comme le Claudin, disaient les gens, y consent toujou bin c' qu'elle veut !

Le pauvre vert bonnet n'avait rien à marmeuser.

A force de s'entendre rabrouer, il ne répondait plus, lui laissait la gouvernance, pour avoir paix ! Par les froids, si Claudin chargeait l'âtre, elle bisquait. Pour garder la chandelle et le chauffage elle se litait à six heures tapant, aux jours bas. Vitement il devait la rejoindre, sous peine d'engueulade.

(1) Extrait de *Coups de Serpe, récits d'un paysan lorrain,* par Georges Lionnais. Verdun R. Marchal.

— Veut'bin v'ni, vieille remembrance ! hurlait-elle du lit, tout en cognant sur le plumeron pansu.

Lui, docile, répondait :

— Me v'là allons, me v'là !

Il se glissait au long de la vieille ratatinée qui continuait à grogner, par manie.

Aux croquiottes d'hiver, il se levait, parfois, le premier.

Souvent elle l'éveillait raide et lui faisait reproche de ronfler toute la longue nuitée.

. . . .

Claudin, le dimanche, aimait d'être faraud. Quand sa femme lui donnait une glaude maurepassée, il s'en plaignait. Peine perdue !

— C'est fin bon pour ti, vieille couenne !... C'est au rez de la fosse et ça vou'rait êt' fringant, comme un marieux !

Alors, Claudin se mettait en action, glissant le fer chaud sur la glaude, pour la bien plisser. Elle le regardait faire, ricassant. Quelquefois il manœuvrait l'aiguille, reprisait un accroc, rajustait une couture.

. . . .

Les plus grosses raisons naissaient pour l'achat d'une casquette ou d'un foulard.

Prosper prenait le vent d'avance. Mais, elle ne mollissait pas la vieille coriace !

Toujours montait à sa bouche rageuse la menace d'une ruine prochaine.

— Quand j'vous dis qui n' runera !... Une casquette ! Une casquette !... L' Batisse qu'est quarante ans d'âge met acco celle de s' père qu'est défuncté au choléra !

Claudin connaissait le ruton et ne lâchait mot, ayant son idée. Donc, quand le patron d'un bazar cornifiûtait dans la rue, le vieux sortait en cachemuse, faisait marché. Il s'en revenait, flanqué du marchand, et la Claudinette, roulée, jetait les sous sur le dressoir. L'autre empochait vitement ! Lors, commençait une période de maigres sévères.

Elle rognurait, rognurait, acharnée ! Sur la graisse, les œufs, le sucre, l'huile, le pain même. Elle rattrapait, et bien plus, la coûtance de la casquette neuve du malheureux Prosper, soumis de force à des carêmes sans jours gras ! Chance qu'il buvait, en cachette, de grands bols de lait tirés par lui, au pis de la vache... En dépit de continuelles chamailleries, les deux vieux s'aimaient, à leur manière.

L'appréhension de la mort prochaine les resserrait, bongré, maugré. Ils en parlaient dans leurs bons moments d'accord :

— Qu'est-ce qui ad'viendra mi quand ti s'ras pu ? soupirait la vieille, lorsque son homme, plus usé qu'elle, disait qu'il n'avait plus long bail à manger le suç de la terre.

— I faudrait que l' Bon Dieu n' prenne tous les deux l' même jour souhaitait Claudin.

Leur tombe, au cimetière, les attendait. Il ne restait plus qu'à graver les noms sur la plaque de marbre...

S'en venait la fête patronale.

La Claudinette était de noire humeur, car il fallait faire coûtances. Ils invitérent, cette année-là, un cousinot du voisin hameau, pauvre orphelin, pâtureau dans une ferme des parages.

L'avant-veille elle roula trois galettes à pommes, un peu de michot, brioche de ménage, et quelques lourdins au saindoux.

Au moment de tirer la fournée, la Claudinette ne put ôter la taque qui closait l'ouverture. Furieuse, elle cognait sur la tôle, à grands coups de tison. Claudin accourut, parvint à dégager la gueule du four. Las ! Tout y était grillé ! Elle s'en fut, de colère, tout jeter au goret. Quant à refaire la pâte, jamais ! On s'en passerait. Bien triste et frugal fut le repas de fête ! Au soir, voyant qu'on ne lui faisait point invite pour le souper, le gamin, ventre creux, parla de rejoindre la ferme.

La vieille dit :

— Au r'voir m'n étant, vous r'vienrez à la petiote fête ; c'est bintôt !

Il demanda en ricassant :

— I en a donc enco une pu p'tiote ?

Jamais ne le revirent !

Comme Claudin en avait doutance, les jours maigres recommencèrent, à cause de l'avanie survenue à la fournée. La laitue du jardin n'étant pas assez large la Claudinette faisait des salades au mouron. Et le malheureux vieux devait, sous peine d'être au pain tout nu, se garnir les tripes d'herbe des voyettes, mélangée à quelques pommes de terre « à cochons » cuites sur l'âtre !

Un soir en revenant de la forêt où il avait un petit ourdon de taillis à exploiter, il entra chez l'ami Lolot, le charron du village.

En buvant une goutte ils se contaient leurs petites et grandes souffrances, quelquefois leurs joies, aux rares bons jours.

— Et ta Claudinette, demanda Lolot, est-elle enco pareillement rapiate ?

— Ah ! m'ami !... V'là t'i pas qu'elle fait d'la salade avé don mouron !

— C' n'est point croyable !

— Si fait !...

L'ami eut grand besoin de rire, mais il se tint pour ne pas donner peine à Claudin.

— J' vas t' bailler une avizotte ! fit-il, en joie.

Et il fit explique de son plan.

Ils en rigolaient tous les deux, quand la Claudinette entra. Elle était en recherche de « not' vieux » depuis une « longue grande heure » et le croyait mangé par des bêtes, en fôrêt.

Elle eut sincère contentement quand elle le revit, vif et gai.

— Obiau !... V' l'aimez tout plein ? interrogea Lolot, en clignant l'œil.

— Oïl, c' n'est point d'anuit !

Ils gagnèrent leur maison, en accord. Fut bientôt près le souper ! Une large platée de salade au mouron mêlée à d'énormes « biscotins » farineux...

Prosper mangea en nâquillant. Il regagna miette sur le fromage aux écalougnes, y repiquant même, avec audace. En se litant il se plaignit que « ça ne descendait pas ».

Les jaus, dans la calonjotte claironnaient en chœur.

Les poules caquillaient entre elles, sur leur joc, pareilles à des bueuses au lavoir, les matins de lessive, de buée, comme disent nos gens.

L'angelus tinta. Quelques coups lourds tombèrent goutte à goutte du clocher, comme si le bronze rêvait encore. La Claudinette ne dormait plus. Elle se leva. Le feu de crobîlles sèches claira vif dans l'âtre où grinçait un cri-cri. Le vieux dormait bien, lui.

— Hé, Claudin, tu n' sais l'heur' ?

Mot ne répondit ! Elle rechargea, piquante :

— Lève-tu !... I' est belle luratte que l' Minique bat au fléau !

Alors le Claudin se mit à sifflotter l'air de Cadet Roussel.

— I rêve enco, pourtant !... V'là c' qu'arrive d' boire trop d' brandevin avé l' Lolot !

Puis, menaçante :

— Décanille, ou gare à ti !

Elle saisit, de sa patte crochue, l'épaule tous en os de son homme, raide comme cadavre. Elle le hochait durement.

— Vieille engeance !

Claudin, les yeux murés, fit réponse en sifflant l'air populaire :

Malbrough s'en-va-t-en-guerre !
Mironton-ton-ton-taine-et-tonton !

— V'là !... V'là !... V'là c' que c'est !... Avaleux d' goutte !... Cré soulard !

Pour lui couvrir la voix, Prosper siffla comme pinson quand arrive le doux mars :



J'ai du bon tabac...

La Claudinette cria :

— Grande Vierge Mère !... Le v'là qu'est dev'nu fou !...

Chut, d'un coup, toute sa colère. Elle se pencha sur le vieillard.

— Tu m'assotis d'peur, Claudin !...

Répond-m' !... C'est mi, la Claudinette ! Il imita le chant de la merlette, à la croquiotte d'un beau jour chaud. La frayeur la mangeait toute. Un malheur rôdait dans la maison ! Elle courut chez Lolot. Tout justement il était à la boutique, rabotant dur. Elle conta la chose, à longs détails douloureux.

— Ça n' s'ra rin, p'têt bin !... Mais, le père Rigaud va v'nir voir la Nanette qu'est à l'agonie, si v' voulez j' li dirai d'entrer pou l'Claudin...

De suite, elle grogna :

— L' médecin !... L' médecin !... Ça coûte gros !...

Qué grande calamité ! Lolot lui mit en hure que si elle lonzinait à consulter, le mal empirerait. A la fin, le Claudin pourrait devenir fou en furie, choir d'un mal, que sait-on ? Elle consentit mollement. Lolot ferait signe au docteur, en passant. Elle retrouva son homme les yeux toujours murés. Elle minauda pour lui faire garder sagesse :

— M'sieu Rigaud va v'nir ; ça n' s'ra rin !

Et Claudin se mit à siffler l'air à la mode du moment :

Mon académie à moi, c'est ma maison !

Le docteur arriva chez Lolot. Un gamin était allé le quérir. Après quelques mots d'entendement ils allèrent voir le malade. La Claudinette arrosa le terrier de la cuisine, par respect pour le médecin. Dans les braises de l'âtre, une cafetière pansue, pleine d'eau, commençait à bougonner. Entre la crédence de chêne ciré et la fenêtre aux rideaux de cretonne, jaunis par la fumée, se trouvait le lit, fort haut. Dans la ruelle, face au mur, Claudin, enfoncé sous les couvertures épaisses !... On ne voyait que le bonnet de coton rabattu sur la nuque, jusqu'au dessous des oreilles poilues. S'approcha le père Rigaud. Il tira doucement le patient par l'épaule, le plaça sur le dos. Il tâta le poignet, longuement, pour mieux nombrer les menus tressauts du cœur. Dans la pièce basse, triste, les coups du balancier de la Comtoise, enfermée dans son sarcophage verni, tintaient comme un glas !... La Claudinette, au pied du lit, les yeux pâles d'inquiétude, épiait le docteur, ses gestes, son regard, voulant sonder sa pensée. Lolot, mains au dos, buste penché, oreille en avant, attendait... Le médecin

hocha la tête. Au même temps, les lèvres du Claudin s'arrondirent et il imita, dans la perfection, la ritournelle avide du loriot quand mûrissent les bigarreaux.

I rougiront !... I rougiront !...

— Bizarre !... Fortement bizarre !... fit le père Rigaud, inquiet tout plein.

La vieille chignait :

— M' pauv' Claudin !... M' pauv' auv !... Clau... Claudin !...

Alors le docteur parla. Elle écouta, décidée à la résignation. Deux larmes, deux énormes larmes brillaient sur ses joues chichées, pareilles à deux gouttes cristallines sur un parchemin jauni.

— La maladie de votre homme, dit gravement le docteur, demande des soins immédiats. Nous la baptisons, en médecine, *la Maladie des Oiseaux*. Certainement vous avez dû mêler aux aliments absorbés quelques herbages dont les oiseaux font leur nourriture habituelle, du mouron, par exemple.

La Claudinette fut bien quinaude, allez ! Elle en voulait quasiment au vieux docteur d'être aussi savant et d'avoir deviné tout droit. Elle dut faire aveu, à sa courte honte.

— V' savez bin, dit-elle, en chignotant, j' n'y vois pu d' trop, à m' n' âge !... P'têt bin qu'en tondant la salade j'ai mêlé étout du mouron et ça aura eu d' l'effet su l' pauv' Claudin !

— Comme de fait, Madame ; du reste les gens de votre trempe n'attrapent guère cette maladie !

Après l'aveu, le vieux sifflotta, en manière de remerciement, pour le docteur, la ronde de jadis :

Nous n'irons plus au bois,
Les lauriers sont coupés !

Puis, il vira, nez au mur. Et la vieille de sangloter. Mais, lui, le cruel, il se remit à siffler. Le père Rigaud se mordait les moustaches pour ne point éclater. Lolot, ému, parlait bas, comme dans la chambre d'un agonisant.

— Tranquillisez-vous, cependant, ajouta le médecin, la racine, prise à temps, la guérison est probable.

Le pire qui pourrait advenir c'est que votre homme, subitement, perdit la raison...

— Grande Vierge Mère, gardez-m'en ! supplia-t-elle en se signant trois grandes fois.

— Suivez bien mes avis ; et, dans une petite quinzaine, j'ai espérance que, hors d'accident, il sera...

— Quinze jours !

— D'abord aucune drogue pour combattre cette maladie !...

La Claudinette soupira encore, mais de satisfaction cette fois-là !

— Seul un régime approprié est nécessaire...

Claudin, pour approuver l'ordonnance, siffla un air de polka, bien enlevant, ma fi.

— L' pauv' homme !

Le papa Rigaud prit information pour s'enquérir des plats aimés par son client.

Il cita des menus : bouillon de volaille, lapin, fromages, confitures, biscuits ; ne pas oublier le café avec une bonne rincette, si faire se peut.

Comme breuvage, une chopine de blanc vin, à chaque repas... Eviter de lui laisser avaler une seule goutte d'eau !

En résumé, termina le docteur, pour obtenir guérison totale, je fais défense au malade de se livrer à aucune besogne et surtout j'exige qu'il prenne nourriture abondante et qui lui plaise.

— Donc, ajouta-t-il, sur un air de fâcherie, plus de salade au mouron !

Le vieux n'en oubliait pas une esquille ! Il aurait, de joie, embrassé son sauveur s'il n'eût craint de montrer la ficelle !

Alors, pour lui prouver encore gratitude, et donner grand merci, il enfla bellement ses joues roses et siffla un refrain de romance.

La Claudinette demanda le prix « du dérangement ».

— Rien, répondit le papa Rigaud.

Alors elle fit promesse de suivre les ordonnances du docteur.

— J' repasserai d'ici une huitaine, voir comment ça tourne, dit-il en sortant.

Il était neuf heures. Lolot offrit son service pour saigner un lapin. Elle accepta et s'en fut attraper le plus gras de la caloujotte. D'un maître coup de poing derrière les oreilles, Lolot assomma la bête ; avec la pointe du couteau, il fit sauter l'œil, pour garder le sang. Minute après, les chons commençaient à friotter dans la cocotte, au-dessus des braises vives.

Claudin mis en joie par le prochain ripaillon, sifflota :

C'est la mère Michel qui a perdu son chat !

Oyez donc ; il ne goûtait au lapin que deux ou trois fois l'an, aux jours de haut festoiement ! La Claudinette les mettait à la graisse pour les vendre, cuir et viande, à la mère Chargois, la cocassière. Elle invita Lolot à venir boire le café, après dîner.

— Entendu !... Entendu ! répéta-t-il.

Sous le lourd couvercle de fonte, on entendait le friolement étouffé de la viande qui se dorait.

Vint l'heure du repas. Elle s'approcha du lit ; et, mi-voix :

— Avez-v' faim, nout' Claudin ?

Le vieux siffla.

— Je v' demande si v' avez faim ?...

Ouvrant des yeux hébétés, il hocha la tête, pour dire oui. Sa place était prête : dos au feu, ventre à table. Doucettement elle lui donna aide pour s'habiller et appuya un oreiller contre la chaise. Il tenait, comme pour le vrai, son rôle de malade, le vieux rusé ! Temps à autre, il laissait choir sa tête comme s'il eût été pris d'un éblouissement de faiblesse.

— V' sentez-v' une miette mieux ?

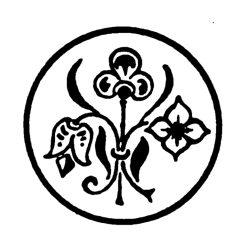
— Une tout' miette !... lâcha-t-il enfin, très bas.

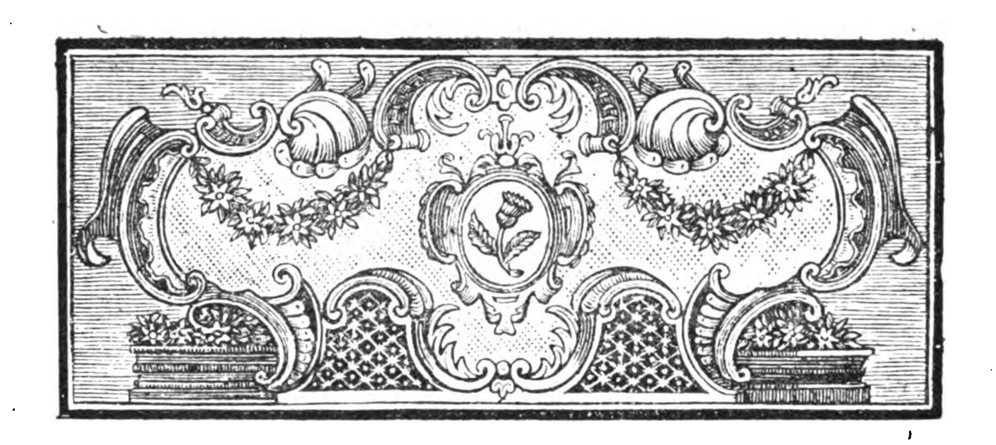
Puis, fatigué par cet effort, il mura ses yeux et longuement soupira. La Claudinette versa la gibelotte. Elle lui fit prière d'y goûter. Il ne put résister longtemps ! Il était fin bon, ce lapin ; et les pommes de terre — des longues, à chair d'or — cuites au juste. Le picolo blanc, pur fils des vignes des Côtes, n'avait pas son deuxième ! Les biscuits fondaient comme beurre sur langue.

Le repas fini, Claudin fi. un somme, ronfla, et niqua sur sa chaise, de droite, de gauche, au grand contentement de son épouse, car le docteur avait prédit que si, après le manger, le malade s'endormait, bon signe ce serait. Lolot s'en vint et, mi-lèvres, demanda des nouvelles. Pouvaient point être meilleures. Il donna conseil, néanmoins, de suivre longtemps le régime ordonné par le père Rigaud... Dès après l'ancien goûteur de mortier véçut comme saint en paradis. La Claudinette lui fricassait les mets qu'il avait en désirance. Il ne sifflait plus que petitement, histoire de montrer que la guérison n'était pas bien complète.

Vieux Claudin, jusqu'à son jour dernier, garda joie et santé, et oncques ne mangea plus de salade au mouron.

Georges LIONNAIS.





LES LÉGENDES DE L'HISTOIRE DE LORRAINE (1)

II. — La légende de divers personnages

Les personnages autres que les ducs nous retiendront moins longtemps.

On montre à Lay-Saint-Christophe, dans une tour ronde, reste de l'ancien prieuré bénédictin, la chambre où serait né saint Arnoul, l'ancêtre de l'illustre famille carolingienne. Mais saint Arnoul vivait au commencement du VIIe siècle et le prieuré de Lay ne fut construit qu'à la fin du XIe. Il n'est pas certain du reste que cette tour fasse partie de la construction primitive, car le prieuré a été remanié et agrandi à plusieurs reprises au cours des âges. Et enfin saint Arnoul, qui n'est assurément pas né dans cette chambre, ne naquit peut-être même pas à Lay, car ce n'est qu'au Xe siècle qu'une charte lui assigne ce lieu de naissance et on ne peut guère croire une affirmation aussi tardive (2).

La même raison nous fera douter que Jeanne d'Arc, après avoir été reçue par le duc Charles II, ait couru une lance sur la place des Dames. Ce fait nous est rapporté par la *Chronique de Lorraine*, qui a été écrite tout à la fin du XVe siècle et qui, fort bien renseignée pour cette fin de siècle, l'est beaucoup moins pour le début. Ne nous dit-elle pas que l'héroïne, dont elle ignore le vrai nom et qu'elle appelle toujours la Pucelle, a repris aux Anglais Paris, Dieppe et même Bordeaux, et ne la fait-elle pas mourir au siége de Rouen ? D'ailleurs qu'était-ce que courir une lance sinon joûter ; or joûtes et tournois avaient été à plusieurs reprises, et sous menaces d'excommunication, interdits par les papes et l'on ne

(1) Voy. le *Pays lorrain*, 1923, p. 385.
(2) Sur tout ceci, voir l'*Histoire de Nancy*, de M. Pfister, t. I. p. 31-34.

voit pas Jeanne, si pieuse, si respectueuse des commandements de Dieu et de l'Eglise, préludant à sa mission par un manquement aussi grave.

Nous ne saurions omettre ici un personnage qui n'est pas Lorrain, mais qui fut mêlé de près, pour le malheur de nos aïeux d'abord, pour le sien ensuite, à l'histoire de Lorraine, Charles-le-Téméraire. Son faste inouï, ses violences, ses guerres incessantes, sa fin dramatique, suivie de l'écroulement de son Etat, tout le prédestinait à devenir un héros de légende. Et il avait à peine disparu que la légende s'emparait de lui, prétendant qu'il n'était pas mort sous les murs de Nancy, qu'il était caché dans une solitude, qu'il allait reparaître et triompher de ses ennemis. Un romancier eut un succès incroyable, il y a juste un siècle, en écrivant un roman sur ce thème : Charles échappé par miracle aux hallebardes suisses, s'est fait ermite dans une grotte du Jura et expie ses péchés en protégeant les faibles et les opprimés (1).

Au point de vue spécialement lorrain et même nancéien, on croit en général que les belles tapisseries conservées au Musée lorrain ornaient la tente du Téméraire devant Nancy et ont été attribuées à René II dans le partage du butin après le triomphe du 5 janvier 1477. Mais cette *Chronique de Lorraine* que nous récusions tout à l'heure, et qui ici mérite toute confiance, nous apprend qu'après la bataille de Morat du 22 juin 1476, les Suisses avaient abandonné toutes les tentes du Téméraire et de sa suite au jeune duc de Lorraine, leur allié, qui les fit amener dans son duché. Ainsi, ces tapisseries pourraient être un souvenir de la victoire de Morat plutôt que de celle de Nancy. En outre, il n'est pas certain du tout que ces tentures, fort belles du reste, soient de provenance bourguignonne. Et enfin, les costumes dont sont revêtus les personnages qui y figurent sont ceux du début du XVI[e] siècle, en sorte qu'elles seraient de vingt-cinq à trente ans trop jeunes pour avoir été prises à Morat ou à Nancy (2). Il n'y a rien de tel qu'un peu de chronologie pour exécuter une légende.

D'après une tradition en honneur à Haroué (3), le baron Enguerrand de Coucy, ayant fait pendre sans jugement deux jeunes gens qu'il soupçonnait de braconner sur ses terres, fut condamné par le roi saint Louis à une forte amende. Touché sans doute par les reproches du roi, il ne crut pas avoir par là assez expié son crime, se retira dans une sombre forêt entre Haroué et Ormes, y vécut en ermite et y mourut presque centenaire après avoir fait beaucoup de bien.

(1) Ce curieux roman du vicomte D'ARLINCOURT est analysé très finement par le regretté Albert COLLIGNON dans les *Annales de l'Est* de 1899, p. 519-528.

(2) Tout cela est exposé par M. Pierre BOYÉ dans les *Mém. de la Soc. d'Archéol, lor.*, 1904.

(3) Rapportée par M. Emile BADEL dans *A travers la Lorraine*, p. 69-72.

Une autre légende tout à fait locale est celle qu'on raconte à Tremblecourt (1) : à une époque qu'on ne précise pas, les bonnes gens se souciant peu des dates, un seigneur de Tremblecourt aurait eu la hardiesse de faire la guerre au roi de France. Vaincu, il prit la fuite, mais fut rejoint et tué en essayant de passer la Moselle à Frouard. Or, dans ce récit, deux événements distincts qui se sont passés en 1358 et en 1596, sont réunis, amalgamés et pas mal dénaturés, bien entendu. C'est ce qu'on appelle du syncrétisme, terme un peu rébarbatif, mais nullement barbare, puisqu'il vient du grec. Le syncrétisme intervient souvent dans la formation des légendes ; en voici un exemple bien curieux qu'on nous permettra d'aller chercher, par exception, hors de la Lorraine : on prononçait le nom d'Ermenonville devant quelqu'un qui s'écria avec conviction : Ah oui, Ermenonville, c'est là qu'Henri IV a enlevé la belle Gabrielle à Jean-Jacques Rousseau !

Cette légende de Tremblecourt repose sur un et même deux faits réels. En voici une autre, toute locale également, dont l'origine est pareille : à Ligny, petite ville de la Meuse, on raconte à tout venant que la fille d'un roi d'Angleterre est enterrée dans l'église ; or, une noble dame anglaise attachée aux Stuarts, lady Tuke, se retira en effet à Ligny, y mourut en 1743 et reçut sa sépulture dans l'église, et cette dame descendait par les femmes d'Edouard III. de sorte que si elle n'était pas fille, elle était très lointaine petite-fille d'un roi (2).

Avec lady Tuke, nous sommes déjà loin du moyen âge, temps de prédilection des légendes. Nous sortons même de l'ancien régime avec un fils illustre de la Lorraine, le maréchal Ney. Il y a une vingtaine d'années, le révérend américain James Weston exposa cette découverte stupéfiante qu'il avait faite : en 1815, on avait feint de fusiller Ney pour contenter les ultras et les coalisés qui réclamaient sa mort, puis on l'avait expédié en secret aux Etats-Unis où il aurait exercé les fonctions de professeur dans les Carolines et ne serait décédé qu'en 1846 (3). Que si l'on s'étonne de voir une légende aussi romanesque éclore en plein xxe siècle et dans un pays aussi positif que les Etats-Unis, nous en citerons une autre plus récente encore, non moins américaine, et qui celle-ci ne touche en rien à la Lorraine. On se rappelle le vol de la Joconde, tableau de Léonard de Vinci, au Musée du Louvre ; peu de temps après, quelque part dans le Far-West, un

(1) Arrond. de Toul, cant. de Domèvre-en-Haye. — Cette légende est expliquée par Henri Lefebvre dans les *Mém. de la Soc. d'Archéol. lor.*, 1894, p. 414-421.

(2) Légende rapportée par Fourier de Bacourt dans le *Bull. de la Soc. des Lettres de Bar-le-Duc*, mai 1903.

(3) Sur cette légende, voir la *Revue critique* du 17 mars 1902.

révérend — encore plus candide que le précédent — raconta en chaire qu'une certaine miss Jocondo avait été enlevée en plein musée du Louvre par un don Juan français ; conclusion : n'allez pas à Paris, cette ville de perdition !

Mais qu'avons-nous besoin d'aller chercher des exemples au delà de l'Atlantique. Tous les lecteurs du *Pays lorrain* n'ont-ils pas dans la mémoire l'étude si curieuse de M. Louis Sadoul sur les fausses nouvelles de la dernière guerre. Ils ont vu là comment la légende se forme spontanément, quelques jours, quelques heures même après que les faits ont eu lieu, et à deux pas de l'endroit où ils se sont passés.

III. — La légende des institutions

Aussi bien qu'à ces hauts et moyens personnages, la légende s'est attachée aux institutions du pays et nous a valu ces grands et petits chevaux de Lorraine qui eurent et ont peut-être encore autant de croyants que l'emprisonnement de Ferry III ou les amours de Raoul et d'Alix de Champé.

Il y avait, nous dit-on, dans le duché de Lorraine quatre familles nobles, — le nombre quatre a une valeur symbolique, — familles particulièrement anciennes et distinguées, dont l'origine se perdait dans la nuit des temps, qui venaient immédiatement après la famille ducale et qui s'appelaient les quatre grands chevaux de Lorraine. C'étaient les familles d'Haraucourt, de Lenoncourt, du Châtelet et de Ligniville. On ajoute même ce détail pittoresque que les chefs de ces quatre maisons gravissaient à cheval et tout armés l'escalier tournant qui menait au premier étage du palais ducal et qui était assez large pour les laisser monter de front. Quel beau sujet de lithographie ou de ballade dans le genre troubadour !

Au dessous des grands chevaux étaient les petits chevaux, dont l'ancienneté était moindre, et qui n'étaient pas tous autochthones comme les précédents. Par malheur, on ne s'entend ni sur leur nombre, — qui est de huit ou de douze, — ni sur leurs noms. Il y a de grosses variantes dans les listes qu'on a dressées de ces familles de petits chevaux.

De tout ceci il n'est pas dit mot par Dom Calmet qui a inséré dans son *Histoire de Lorraine* une longue et savante étude sur la noblesse de ce pays, ni par Bermann qui a publié en 1763 un curieux petit volume sur le même sujet, ni par Durival qui a parlé des anciennes familles dans sa *Description de la Lorraine et du Barrois,* imprimée en quatre tomes de 1779 à 1783. Cependant la légende s'est formée au cours du XVIIIe siècle, mais ces écrivains sérieux et informés n'ont pas jugé qu'elle valût la peine d'être recueillie. « C'était, écrit fort bien

M. Léon Germain (1), une sorte de jeu d'esprit, une récréation d'oisifs, un amusement de société » : et l'on sait combien il y avait d'oisifs et combien on avait besoin d'amusements dans ce monde brillant et désœuvré de la fin de l'ancien régime. Or ce système si peu sérieux eut la bonne fortune d'être adopté et propagé par un écrivain de beaucoup de prestige, Guerrier de Dumast (2). Très enthousiaste de l'ancienne Lorraine, de Dumast était bien aise de lui découvrir une institution *sui generis*, qui ne se rencontrait nulle part ailleurs et qui concourait à faire des Lorrains un peuple d'exception, nous dirons presque un peuple prédestiné.

La vérité, c'est qu'il y avait en Lorraine, depuis des temps très reculés, un corps appelé l'Ancienne Chevalerie, comptant, nous dit Bermann, 291 familles, toutes égales en droits et en honneurs. Ce corps tenait la première place dans les Etats généraux du duché ; il avait le privilège envié de fournir seul les juges des Assises ; il tenait tête au duc et, tout en l'appelant « son très redoubté et souverain seigneur », lui parlait à l'occasion avec une franchise très rude. Il ne s'ouvrait jamais aux anoblis et n'accueillait les familles de vieille noblesse étrangères au duché qu'autant qu'elles acquéraient des fiefs en Lorraine et épousaient des filles de la Chevalerie. Ce nom d'Ancienne Chevalerie remonte au beau temps de l'indépendance lorraine : on le rencontre dans des documents tout à fait officiels, par exemple dans les *Coutumes générales du duché de Lorraine* rédigées en 1594 (titre 1, article 5), et dans des lettres ducales promulguées à la suite des sessions d'Etats de 1552 et 1554 (3).

Quant aux grands chevaux, si l'on tient absolument à les voir mentionnés par un texte ancien, on lira ceci dans le compte des dépenses de la maison ducale en 1559 : « deniers délivrez à l'escuyer de la grande escuyerie pour l'entretènement des grant chevaulx qu'il a en sa charge et le haras » (4). Il est clair qu'il s'agit ici de chevaux à quatre pattes, galopant et hennissant, et qui sait si ce n'est pas ce texte, ou un autre pareil, qui, lu trop vite et mal compris par quelque bel esprit du temps de Stanislas, aura aidé à la formation de la légende ?

Moins importantes, mais bien amusantes, sont deux légendes sur des institutions locales : vers 1609, les habitants de Lagney, près de Toul, changèrent tous mutuellement de biens et de femmes. Ceci nous est rapporté par un écrivain

(1) Mém. de l'Acad. de Stanislas, 1915-1916. Il avait déjà traité cette question en 1896 dans l'*Annuaire héraldique de France* ; auparavant LEPAGE et MEAUME avaient aussi sapé cette fable dans le *Journal de la Soc. d'Archéol lor.*, 1876 et 1877.

(2) D'abord dans son livre *Nancy, histoire et tableau* (1847), note 40 de la seconde partie, puis dans un court article du *Journal de la Soc. d'Arch. lor.*, 1861.

(3) Sur tout ceci, voir nos *Etats généraux des duchés de Lorraine et de Bar* (1904).

(4) Archives de Meurthe-et-Moselle, registre B. 1119, fol. 155.

fort grave et clairvoyant, le même qui a combattu la légende des grands chevaux, Henri Lepage (1). Comme il ne cite aucun document, nous pensons qu'il s'agit là d'une tradition orale sans valeur. Que les gens de Lagney aient eu l'idée de changer de femmes, c'est déjà assez malaisé à admettre, mais changer de biens ! Il faudrait bien peu connaître le tour d'esprit de nos paysans lorrains et surtout de nos vignerons lorrains, car le ban de Lagney est tout en vignes, pour croire cela possible.

A Châtel-sur-Moselle, on aurait résolu autrement le conflit entre les deux sexes : les hommes de cette jolie petite ville n'étaient pas des modèles ; ils buvaient et, après avoir bu, ils battaient leurs femmes. Celles-ci auraient obtenu du duc des lettres patentes datées du 10 mai 1554 — ici, par exception, on allègue une date précise, — et décidant qu'elles seraient désormais les maîtresses trois mois par an, en février, mai et septembre ; que si, pendant ces mois, leurs maris essayaient de les contraindre en quelque chose, elles auraient le droit de les jeter dans la Moselle du haut du pont. Voilà du féminisme à l'état aigu, mais voilà surtout de la supercherie ! Car on ne trouve aucune trace de ces lettres patentes de 1554 dans les collections officielles qui, à cette date assez récente, sont très complètes ; elles ne nous sont connues que par des copies dépourvues de toute valeur. Et alors que tant de documents de grande importance et de bon aloi restent inédits, ce texte plus que suspect a déjà eu l'honneur d'être publié trois fois (2).

(*à suivre*). Emile Duvernoy.

(1) Dans sa *Statistique de la Meurthe*. t. I, p. 639.

(2) Dans le *Journal de la Soc. d'Arch. lor.* de 1880, le *Châtel-sur-Moselle avant la Révolution* de l'abbé Olivier (1898), le *Bull. de la Soc. des lettres de Bar-le-Duc* de 1920. Voir la discussion de ce document dans le même *Bulletin*, 1921.





Chronique du pays messin

Députés et sénateurs de la Moselle ont eu fort à faire pour assister durant septembre à toutes les cérémonies patriotiques auxquelles ils furent conviés. Les inaugurations de monuments furent nombreuses ; en plusieurs endroits, la commémoration des Morts de 1870 fut associée à celle des victimes de la dernière guerre. Ce fut le cas à Devant-les-Ponts et à Rozérieulles. Le Souvenir français a multiplié ses réunions pendant les mois d'été qui ramènent périodiquement l'anniversaire des grandes batailles sous Metz. Quelques communes ont pris l'initiative de rassembler dans un ossuaire commun le contenu des tombes éparses dans la campagne depuis cinquante-trois ans. Telle est la méthode qui a d'ailleurs prévalu sur le front français pour les morts de la grande guerre, et l'on sait quels conflits douloureux ces transferts ont parfois soulevés. Il n'en sera pas de même pour le funèbre rassemblement des morts de 1870 : les villages qui les ont adoptés sont souvent la seule famille encore soucieuse de ces victimes. Mais avec les tombes éparses au coin des bois, au détour des sentiers, le champ de bataille perdra quelque chose de sa vivante émotion ; il ne portera plus les traces d'une lutte qui paraissait toute récente et dont les croix de bois jalonnaient pour l'avenir les péripéties fugitives. Les Allemands eux-mêmes l'avaient compris, et l'on doit noter le respect dont ils avaient entouré les tombes les plus ignorées, celles qui portaient seulement la décente et laconique mention « Hier ruht ein französischer Krieger. » Il n'y a point d'ailleurs à se faire d'illusions : l'oubli, puis la ruine sont l'inévitable sort des tombes isolées. Un jour vient où les recouvre la charrue du laboureur. De tant de batailles livrées au cours des siècles, sur notre sol lorrain, que reste-t-il d'autre que de rares tumuli où vainqueurs et vaincus furent ensevelis pêle-mêle ? Le regroupement dans un cimetière assure du moins au souvenir un éphémère prolongement.

Le petit village de Launstrof, à la frontière sarroise, a inauguré le 16 septembre un modeste monument à un enfant de la commune, Paul Schmidt, tué durant son service militaire, à Essen, le 18 mars dernier, Déjà les obsèques de ce jeune homme avaient été l'occasion d'une imposante manifestation patriotique. La situation de Launstrof, à l'extrême limite du département, donne à ces cérémonies une valeur particulière : les Lorrains de langue allemande partagent vis à vis la nation débitrice les sentiments du reste des Français.

Le clergé messin et l'histoire locale viennent de faire une perte douloureuse en la personne de l'abbé Nicolas Dorvaux, directeur honoraire du Grand Séminaire de Metz, décédé le 8 septembre, à l'âge de 67 ans. Le défunt, né à Boulay en 1856, élève de Mgr Duchesne à l'Institut catholique de Paris, entra dans la Compagnie de Saint-Sulpice et fut professeur à Lyon avant de venir enseigner à Metz durant quarante ans,

Ce prêtre, au visage et à la vie d'ascète, dont l'aspect évoquait les grandes figures de l'Eglise, il y a sept siècles, était le plus laborieux et le plus clairvoyant des historiens. Après avoir publié les *Anciens Pouillés* et l'*Atlas historique du diocèse de Metz*, en collaboration avec M. le chanoine Bourgeat, il fut particulièrement attiré par l'histoire du clergé messin à l'époque de la Révolution. Associé à l'abbé Lesprand, professeur au Petit Séminaire de Montigny, il commença, à une date où toute édition française pouvait être une cause de proscription, la publication des cahiers de doléances des bailliages mosellans, aux Etats Généraux de 1789. Mais l'excès de travail qui ruina la santé de l'érudit ne permit pas au *Comité d'Histoire économique de la Révolution* la longue et fructueuse collaboration qu'il eut souhaité. Le ministère de l'Instruction publique venait de nommer l'abbé Dorvaux son correspondant, quand celui-ci succomba. Sa disparition prive les jeunes historiens du concours d'une mémoire prodigieuse et des ressources d'une savante érudition. Monsieur le Préfet de la Moselle avait tenu à assister lui-même aux obsèques de ce bon serviteur de l'idée française ; l'abbé Dorvaux a été inhumé le dix septembre au cimetière de Basse-Bévoie.

Viticulteurs et maraîchers messins se plaignent, les uns de la mévente de leurs vins, les autres du vil prix auquel les intermédiaires leur proposent d'acheter leurs mirabelles : celles-ci sont payées 0 fr. 15 le kgr. au producteur et les frais de cueillette absorbent moitié de ce bénéfice. Aussi un mouvement coopératif dirigé par le colonel Deville, de Plappeville, président des maires de Metz-Campagne, s'efforce-t-il d'unifier et de stabiliser les prix. De la part des producteurs de fruits, cette tentative a reçu un accueil assez favorable, les intéressés n'ont en effet affaire qu'à un petit nombre de gros consommateurs, fabricants de conserves en particulier, auxquels il leur est assez facile de s'adresser directement par l'intermédiaire d'une organisation collective. Mais les vignerons, rendus plus méfiants par l'échec précédent de quelques tentatives du même genre, regimbent à l'idée d'une association syndicale. L'essai de fondation d'une *Fédération des vignerons de la Moselle* ne semble donc pas encore prêt d'aboutir. Si les buts de ce groupement : recherche de débouchés, reconstitution du vignoble, sont très intéressants, le manque de main-d'œuvre, de plus en plus attirée par les gros salaires de la ville, est à la base de la crise et il apparaît très difficile de la conjurer.

La transformation à la française des services d'Alsace-Lorraine a fait, durant le mois de juillet, quelques pas sérieux : la direction de l'agriculture a été soustraite par décret au commisariat général de Strasbourg ; ses services dépendent désormais directement du ministère de l'agriculture, seul maitre du personnel et des crédits.

C'est également fin juillet qu'a été promulguée une loi qui fixe l'organisation judiciaire dans les trois départements recouvrés. Tous les services judiciaires de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin sont soumis directement à l'autorité du garde des sceaux, ministre de la Justice. Les lois françaises sur la police et la discipline des tribunaux, le recrutement, l'avancement et la discipline des magistrats leur sont applicables. Le *Tribunal supérieur d'Alsace-Lorraine*, créé en 1918, sera dénommé *Cour d'appel de Colmar*. On sait que la ville de Metz a vainement réclamé son transfert dans ses murs. Cette cour gardera d'ailleurs une autorité particulière, car seuls ses arrêts en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique seront reçus en cassation. Les six *Tribunaux régionaux* existants : Metz et Sarreguemines en Lorraine, Strasbourg, Saverne, Mulhouse et Colmar en Alsace, sont maintenus sous la dénomination de *Tribunaux de première instance*. Les *Tribunaux de bailliage* deviennent les *Tribunaux cantonaux*, et les juges cantonaux reçoivent les attributions dévolues aux juges de paix par les lois françaises.

La réforme de la loi municipale est moins avancée : les maires des grandes communes d'Alsace-Lorraine, réunis à Strasbourg le 21 juillet, ont repoussé le compromis qui leur était présenté entre la loi française de 1884 et la loi allemande de 1895, ce projet ne permettant pas d'améliorer les finances lourdement grevées des communes. Ils se sont prononcés pour le maintien de la loi de 1895 jusqu'à la réforme de la législation française.

Metz, 2 octobre 1923. André GAIN.

Chronique des Vosges

A PROPOS DE LA FÊTE D'ÉPINAL ET DES DIVERTISSEMENTS D'AUTREFOIS

Tandis que la Moselle m'apportait, chaque soir, mêlées et assourdies, les sonorités de la *Fête* qui trépidait à quelques centaines de mètres de moi, la curiosité m'est venue de rechercher le genre de réjouissances dont s'accommodait autrefois la cité d'Epinal, et quel était leur caractère.

Le moyen âge, faute de documents, n'a laissé aucun souvenir de cette nature. Depuis la fin du XVe siècle jusqu'au début du XVIIe siècle, les comptes de la ville mentionnent brièvement des représentations de mystères, de moralités et de drames tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, organisées à l'occasion de fêtes religieuses, au milieu des processions, dans les églises ou sur la place du Poiron.

C'est ainsi que de 1473 à 1619 on joua à Epinal les comédies de la Passion, de la Moralité, des Trois Rois, du Miracle de Notre-Dame; le jeu des trois morts et des trois vifs, le mystère de la Sainte Hostie, le jeu de Sainte Barbe, le Miracle de Saint Nicolas, l'Histoire de Saint Jean-Baptiste, celle de la Vendition de Joseph, celles de Saint Paul, de Jephté, de la Patience de Job, de Judas Iscariote, de Suzanne, du Roi David, et d'autres encore.

Mais tous ces divertissements, interprétés souvent par des bourgeois et même par des enfants, sont du domaine scénique et ont un caractère nettement religieux.

En 1621, une troupe de comédiens vint à Epinal, mais j'ignore le genre de divertissement qu'ils offrirent à la population. En 1627, les Dames du Chapitre-Saint-Goéry représentèrent dans la grande salle de la Maison de Ville, une tragédie dont le titre même ne nous est pas parvenu.

Depuis la fin du XVIIe siècle, les feux d'artifice interviennent soit dans les solennités de l'Eglise, à la Fête-Dieu notamment, soit à l'occasion d'événements mémorables : en 1682, pour la naissance du duc de Bourgogne; en 1762, pour la convalescence du Roi; en l'an VI (1798), lorsque la citoyenne Bonaparte vint visiter les Spinaliens.

Jusqu'à la Révolution, ce sont là les seules réjouissances qui aient laissé trace dans les annales de la cité. Il est toutefois probable qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles, des attractions agrémentaient les quatre foires de la Saint Jean-Baptiste, de la Saint Remy, de la Purification ou des Chandelles et de l'Ascension, foires qui étaient annoncées jusqu'à la Mothe et à Bourmont, et qui offraient un grand concours de marchands et d'acheteurs.

La Révolution mit les fêtes à l'ordre du jour et les multiplia d'année en année. En 1798, leur nombre était considérable : Fête des Epoux et de la Jeunesse, en floréal; fête de la Reconnaissance, en prairial; fête de l'Agriculture, en messidor; fête de la Liberté, en thermidor; fête des Vieillards, du 18 fructidor; de la Fondation de la République, en fructidor. Et il y en eut bien d'autres, commémorant des événements heureux ou tristes : Fêtes des Victoires, de la Souveraineté du Peuple, du Malheur; fêtes funèbres en l'honneur des plénipotentiaires de Rastadt et du général Joubert, etc.

On sent, à l'aide de cette rapide énumération, que, comme l'écrivait le ministre de l'Intérieur, François (de Neufchâteau), « une pensée philosophique a présidé à l'ordonnance du système des fêtes. Elles sont politiques ou morales. Les premières ont pour but de rappeler à l'universalité des citoyens, par des images imposantes, le sentiment de leur dignité, de leurs droits et de leurs devoirs, ou de solenniser les époques mémorables et les grands souvenirs des triomphes de la République. Les autres présentent des tableaux moins vastes, moins gracieux, mais revêtus de l'intérêt le plus touchant : elles retracent les vertus des différents âges, des professions diverses ; elles répandent et approprient l'instruction à toutes les époques, à toutes les circonstances les plus marquantes de la vie ; et c'est ainsi que l'institution des fêtes contribue à former à la fois l'homme et le citoyen. »

Sur la Fête des Epoux, le même ministre s'exprimait ainsi : « La société doit particulièrement honorer cette institution (le mariage), à laquelle elle doit sa force, son lustre et peut-être son origine : cette institution dont elle a fixé ensuite les bases, d'accord avec la nature qui, après avoir conduit l'être sensible, par l'attrait du plaisir, à former ces liens, l'y retient par les charmes de l'habitude et de la reconnaissance, par les soins communs et délicieux que l'éducation physique et morale des enfants impose au père et à la mère, dont l'amour dirigé vers ces nouveaux objets, semble passer pour lors à un autre bonheur. »

Le programme de ces fêtes ne le cédait en rien à leurs principes. Lors de la célébration de celle des Vieillards, de jeunes citoyens, choisis parmi les meilleurs élèves des écoles primaires, allaient, dès le matin, orner de feuillage les portes des quatre vieillards désignés la veille par les suffrages de leurs concitoyens, comme ayant la meilleure réputation de probité et de patriotisme.

L'après-midi, les quatre héros de la fête, accompagnés des membres de l'administration municipale se rendaient au temple et, tandis que les tambours battaient aux champs, étaient placés devant l'autel. Le Président prononçait une allocution « analogue à la circonstance », déposait une couronne civique sur le front des vieillards et leur donnait l'accolade. De jeunes citoyennes venaient alors offrir des fleurs et des fruits.

La musique, pendant la cérémonie, exécutait l'air : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille.*

A sa sortie du temple, le cortège se rendait sur la place, devant l'Arbre de la Liberté, où était chanté l'hymne : Amour sacré de la Patrie. Les vieillards étaient reconduits à leurs domiciles avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

Que ces manifestations puissent paraître aujourd'hui, à la fois puériles et trop pompeuses, nous n'en sommes pas moins obligés d'admettre que leur but était fort louable.

De la Fête d'Epinal elle-même, telle que nous la connaissons, il n'est guère fait mention qu'à la fin de l'an VI, pour, d'ailleurs en fixer la date et déroger, pour cette solennité, à certaines ordonnances de police.

« L'administration municipale, considérant que par un usage très antique, les citoyens de cette commune réunissent leurs parents et leurs amis externes le dimanche qui suit le 22 septembre (vieux style), ce que l'on nomme la *Fête*.

« Considérant que cet usage n'a rien que de louable en ce qu'il procure aux familles un moyen de réunion et entretient parmi elles la douce fraternité...

« L'administration municipale arrête, que pour la présente année et pour l'avenir, la réunion des citoyens, connue sous la dénomination de *Fête d'Epinal*, aura lieu le premier jour vendémiaire, correspondant au 22 septembre, et les deux jours suivants,

pendant lesquels trois jours la police autorise les jeux et les danses publiques, en se conformant à la loi et aux règlements.

« Tous rassemblements, jeux et danses publics, autres jours que ceux ci-dessus énoncés, sont défendus. »

René Perrout a consacré une de ses *Promenades sentimentales* à la Fête d'Epinal ; il a narré d'une façon charmante ce qu'était cette fête, d'après le récit que lui en avaient fait les anciens, et il constate avec une certaine mélancolie les transformations regrettables, à son avis, qne le progrès lui a fait subir, au détriment de sa poétique simplicité. Le magicien chamarré qui forçait l'admiration de l'auditoire par son talent de divination, le théâtre des marionnettes de Collignon où s'animaient les naïves légendes de Geneviève de Brabant et de la Tentation de Saint Antoine, déjà popularisées par les images du crû, les jeux simples, quilles, loto, tout cela a cédé la place à des attractions plus tumultueuses, plus brillantes, plus bruyantes, auxquelles les jeunes générations, qui ont évolué, demandent des émotions plus fortes que celles qui plaisaient et suffisaient à leurs devanciers.

Les municipaux de l'an VI pourraient peut-être trouver encore à la Fête d'Epinal son caractère rituélique, mais ils chercheraient en vain sa physionomie familiale.

Epinal, 1er octobre 1923. André PHILIPPE.

Chronique luxembourgeoise

Un communiqué de l'Office de Statistique analyse les données du dernier recensement de la population du Grand-Duché. Il existe chez nous 22 confessions différentes se répartissant en 4 groupes.

La grande majorité de la population luxembourgeoise professe la religion catholique-romaine. En effet, sur 260.767 personnes recensées le 1er décembre 1922, 254.073 se sont déclarées comme adhérents à ce culte (97,43 °/o de la population totale). Dans ces chiffres, les Luxembourgeois sont compris par 224.514 personnes (86,10 °/o) et les étrangers par 29.559 personnes (11,33 °/o).

Le deuxième groupe : protestants, compte 2.830 personnes (1.09 °/o). Ce sont presque tous des étrangers et notamment des Allemands, les Luxembourgeois protestants n'étant que 479.

Le troisième groupe, israélites, comprend 1.358 personnes (0,52 °/o), dont 589 personnes de nationalité luxembourgeoise (0,22 °/o) et 769 étrangers pour ainsi dire tous de nationalité allemande ou *heimatlos* (0,30 °/o), soit 727 dans la capitale.

Les adhérents d'autres confessions sont au nombre de 162.

Le cinquième groupe « sans religion et sans indications de religion » comprend 2.344 personnes (0,90 °/o), 1705 Luxembourgeois et 639 étrangers.

Les mois d'août et de septembre nous ont valu différentes manifestations énonomiques de la plus haute importance, je veux parler de la deuxième Foire commerciale de Luxembourg et de l'Exposition nationale des arts et métiers d'Esch-sur-Alzette.

Alors que la Foire commerciale de Luxembourg, deuxième du nom, ne fut en somme qu'une répétition de la première, organisée en août 1922, l'exposition nationale des arts et métiers d'Esch-sur-Alzette a révélé aux nombreux visiteurs, dont un fort contingent fut fourni par les cantons les plus proches de la Lorraine, de Meurthe-et-Moselle et du Luxembourg belge, ce dont nos artisans locaux sont capables. C'est surtout dans l'ameublement que nos artisans les plus réputés des villes comme Esch-sur-Alzette (Luxembourg) et Diekirch montrèrent une variété de goûts indiquant du premier coup l'influence des grands créateurs de Paris Nancy et Bruxelles.

La conclusion à tirer de ces deux manifestations, c'est qu'il se confirme de plus en plus que la barrière économique élevée entre la France et particulièrement la Lorraine, dans son sens le plus large, et le Luxembourg, fut une hérésie des plus dommageables pour tous les intéressés. Il est à espérer que la fameuse convention franco-belgo-luxembourgeoise dont le vote par le Parlement belge se fait toujours attendre, y apportera les correctifs nécessaires.

D'autre part, la capitale accorda sa large hospitalité à différents congrès, prouvant une fois de plus que la ville de Luxembourg est merveilleusement située et outillée pour des manifestations d'un caractère international où l'hospitalité joue un rôle pacificateur par excellence.

L'association internationale contre le chômage, avec siège à Gand, tint ses assises au Palais municipal, où des discours fort goûtés furent prononcés, entre autres, par le ministre d'Etat, M. Reuter, et par M. Albert Thomas, directeur du Bureau international du Travail, relevant de la Société des nations. La Commission permanente de la Conférence parlementaire internationale du Commerce tint ses assemblées à la Chambre des Députés. Seize nations différentes avaient envoyé des délégués. La France fut représentée par un vieil ami du Luxembourg, M. Ch. Chaumet, sénateur de la Gironde, ancien ministre de la marine, qui prononça à la séance d'ouverture un magistral discours, dans lequel il exalta le rôle économique très important que le Luxembourg aura à jouer dans l'Europe régénérée. Notre ministre d'Etat, M. Reuter, assisté des président et vice-président de la Chambre, prononça à cette occasion un discours inaugural résumant de façon admirable l'historique de la Conférence parlementaire internationale du Commerce, fondée à Bruxelles en 1914, quelques semaines avant l'envahissement du Luxembourg et de la Belgique par les hordes teutonnes.

La Commission alsacienne d'études et d'information, présidée avec tant de dévouement par le colonel de Witt-Guizot, convia, dans le courant du mois de septembre, les quotidiens luxembourgeois à une visite de l'Alsace et notamment de l'Exposition Pasteur qui fermera bientôt ses portes. Tous les journaux, sans distinction d'opinion, furent représentés à ce voyage qui permit à des hommes intéressés à la lutte quotidienne des idées, de s'estimer et de se respecter encore davantage. Je signalerai volontiers à cette occasion le substantiel rapport publié par mon ami, M. Joseph Hansen, dans les colonnes de l'*Indépendance luxembourgeoise*.

M. Marcel Noppeney ayant abandonné, il y a quelques mois, la direction de l'*Indépendance luxembourgeoise*, cette dernière est dirigée depuis lors par M. G.-A. Naymarck, jeune journaliste de nationalité française, qui a réussi à faire sortir le journal de son cadre un peu trop étroit. Il est certain que les grands efforts du seul journal de langue française en Luxembourg, trouveront un jour leur récompense et qu'il jouera le rôle de pénétration et de pondération qui lui fut de tout temps destiné.

L'*Indépendance* n'est pas la seule à avoir subi une évolution. La *Volkszeitung* aux tendances catholiques et francophiles, du moins en ce qui concerne les dernières années de son existence consacrées à la réalisation d'une union énonomique avec la France, a brusquement cessé de paraître. Sous l'impulsion de M. Eug. Hoffmann, le fougueux député francophile du secteur Nord, ce bi-hebdomaire avait semblé reprendre du soufle. Mais l'influence du *Luxemburger-Wort* est aujourd'hui telle qu'aucun journal aux mêmes tendances ne saurait lui résister.

L'*Obermosel-Zeitung*, par exemple, se targuant d'un libéralisme, c'est-à-dire d'un radicalisme très modéré, a réussi, après bien des efforts, à se transformer à partir du 1er octobre en quotidien. L'avenir montrera s'il lui est possible de se maintenir

dans une région dont l'appauvrissement ne va qu'en augmentant depuis l'armistice. Nettement favorable et lié à la viticulture, son existence dépendra de l'essor ou du dépérissement définitif de cette branche de la culture du sol.

Un nouveau périodique, les *Cahiers Luxembourgeois*, vient de voir le jour. Son orientation à gauche limitera sa clientèle. Des noms comme ceux de Braunshausen, Esch, Ries, Weber, Clément et autres couvrent une marchandise de premier choix. Reste à voir s'il aura plus de chance que tous ses devanciers de droite ou de gauche qui pâtissent tous du même mal, une clientèle clairsemée. Nous le souhaitons vivement.

La mort frappe inexorablement dans les rangs du clergé diocésain et maintes figures sympathiques ont disparu dans les derniers mois. Il y a lieu de saluer notamment la mémoire du chanoine J.-B. d'Huart, curé-doyen de Saint-Michel, disparu après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de soixante ans. La voix du peuple l'avait désigné pour le siège épiscopal après la disparition de Mgr Koppes. Le Saint-Siège a jeté son dévolu sur un de ses amis, Mgr Nommesch, et rien n'est parvenu à troubler leurs rapports qui furent de tout temps excellents. Le doyenné a reçu un nouveau titulaire dans la personne de l'abbé Erasmy, installé depuis dimanche dernier.

Je dépose également un hommage de fidèle reconnaissance sur la tombe de M. l'abbé P.-A. Barthel, recteur des sœurs dominicaines et ancien maître de chapelle de Notre-Dame, qui, comme tel, guida les premiers efforts dans l'art du chant de nombreux jeunes gens arrivés à l'âge mûr aujourd'hui. Il est mort à l'âge de 72 ans. Taillé comme dans le roc, un mal incurable l'avait terrassé au bout de deux mois. Comme professeur de chant à l'école normale d'instituteurs, son influence fut énorme. Et si l'art du chant est pratiqué aujourdh'ui avec tant d'enthousiasme dans tous les coins du pays, c'est à lui et à ses deux prédécesseurs, les deux Oberhoffer, père et fils, qu'on le doit en tout premier lieu.

Les efforts incessants de l'*Union des Femmes de France* ont permis à cette organisation charitable de multiplier ses bienfaits et les enfants de l'Est ont goûté, plus nombreux que jamais les bienfaits des colonies de vacances de Walferdange, Itzig, Mondorf et Mont-Saint-Lambert. Les derniers petits hôtes nous ont quittés à la fin de septembre. Nous leur disons un cordial : « au revoir ».

Luxembourg, le 9 octobre 1923. Gust. GINSBACH.

La vie artistique à Nancy

L'EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS

Cette année l'exposition annuelle de la Société Lorraine des Amis des Arts remporte un exceptionnel succès. Jamais, depuis l'armistice le chiffre des entrées n'a été aussi grand, les visiteurs plus nombreux. Il faut en chercher les causes, sans doute, parmi les heureuses innovations qui ont marqué le Salon cette année. Tout d'abord le jury a été plus sévère, et le niveau moyen des œuvres s'est notablement élevé. Puis les invitations qui avaient été lancées : peintres luxembourgeois, maîtres français, ayant nécessité une plus grande cimaise, on a dû installer des petits salons, couper les interminables galeries Poirel de cloisons, et le public se presse dans ces coins attrayants. Il serait désirable de les voir se multiplier et de ne garder que le large ensemble de la galerie centrale. Mais comme il ne suffit point d'avoir des murs, qu'il les faut aussi couvrir, peut-être faudrait-il continuer les deux initiatives qui ont été prises cette année : inviter tous les ans un groupe de maîtres modernes en même temps que les artistes des contrées voisines de la Lorraine : les Alsaciens, les Champenois, les Francs-Comtois, les Belges, les Suisses. Ainsi, connaissant mieux l'effort que tentent les provinces proches,

en même temps que celui de la France même, la Lorraine pourrait mieux chercher un art qui lui soit particulier. Ce qu'il faudrait peut-être développer aussi, c'est la section d'art appliqué. L'ensemble de Daum, les maquettes des architectes Gilbert et Ogé ont obtenu un succès mérité. Pourquoi ne point aussi donner plus d'importance au mobilier et à l'architecture ? Mais c'est là, à vrai dire, moins l'œuvre de la Société, que des exposants eux-mêmes.

Friant est de ces peintres qui identifient l'art à la copie de la nature. D'autres, et de plus grands, l'ont fait avant lui : quelques Italiens, certains Flamands les Allemands de la Renaissance, les sculpteurs grecs. Mais n'est-ce point une immense vanité que ce « Naturisme » ? Un procédé mécanique lui-même déforme, car nous savons bien distinguer une photographie des environs de 1880 d'une autre faite au début du XIXe siècle, mieux peut-être que deux peintures de ces époques. L'artiste, qui, quoiqu'il veuille, pense et vit, interprète et change ce qu'il peint infiniment plus qu'un mécanisme inanimé. Mais si, par hasard, il réussit à s'effacer devant son modèle, l'art disparaît en même temps que lui. Ce qui nous charme chez les anciens Allemands, ce n'est point leur copie servile de la nature, mais leurs procédés de composition, leur coloris, l'arrangement délicat des objets, leur minutie souvent amusante et naïve, bref, ce que dans notre jargon moderne, nous appelons la *déformation*. Il est sans doute exagéré de soutenir qu'elle est en raison directe du beau. Mais, pour en revenir à notre peintre, l'art n'est-il pas infiniment plus profond, dans les panneaux qu'il a peint à l'Hôtel-de-ville et où, par exemple, pour rendre la prairie qui en forme le fond il adopte délibérément le procédé impressionniste des juxtapositions de teintes, que dans « l'Etudiante » où il polit avec soin les ongles de son modèle ?

On comprend qu'apercevant la vanité de cette recherche « naturiste » d'autres artistes se soient refusé au suicide de leur personnalité, Prouvé, pour en prendre un exemple parmi les artistes contemporains de Friant, et exposant, aujourd'hui encore, à ses côtés, au Salon des Amis des Arts, n'essaye pas, tâche aussi vaine que de compter des cheveux ou les feuilles des arbres, de copier de très près ses modèles. Il laisse toute liberté d'action à son tempérament joyeux et frais, à l'aisance forte de sa santé vigoureuse, toujours juvénile et puissante. C'est amplement, avec sa large souplesse qu'il peint les falaises de Normandie, les coins de forêts ombreuses près des plaines brûlantes. Et cela ne l'empêche pas d'être aussi vrai, plus peut être, que d'autres. Que l'on compare son « portrait d'enfant » traité par larges surfaces, et d'une façon qui lui est propre, avec le dessin minutieux, tracé par Friant d'un crayon taillé avec une surprenante finesse, et l'on ne pourra s'empêcher de convenir que la vie circule avec une autre intensité, avec une autre chaleur dans cette bonne tête de gosse rieur, que dans celle de ce jeune homme attentif, derrière son lorgnon, au « ne bougez plus » du membre de l'Institut.

Desch, qui cherche toujours, renouvelle son art et se rencontre avec Bonnard. Il n'oublie pas, malgré tout, sa solide éducation académique, et, dans sa « Femme à la pomme » sous les rudes reflets rouges qui couvre le visage du modèle, on retrouve la construction solide et appliquée de toutes ses autres œuvres, et pour ne parler que de celles exposées aux Amis des Arts, de ses portraits, de ses campanules et de ses roses.

Colle, lui aussi évolue. Pour juger du chemin parcouru, que l'on compare le paysage d'il y a deux ans qu'il montre là, où les nuages de l'orage qui vient, mettent dans la campagne lorraine des taches d'ombre et de lumière et la toile récente où, derrière un premier plan de fleurs s'étend une vallée. Près de lui, et l'encadrant, il a fait placer son maitre, Cottet, dont les robustes et sérieuses qualités se montrent aussi bien dans son académie, dont le modèle, à vrai dire, semble un peu disgracieux, que dans ses souvenirs d'Assouan et dans ses Marines.

De Royer, presque rien cette année, mais une grande chose : deux portraits où il s'applique à faire jouer une symphonie de blancs. De Kind, ses habituelles fleurs rendues avec exactitude. De Renaudin, en particulier une vue de Baccarat où s'affirment ses ordinaires procédés. De Leblanc, ces croquis charmants et ces portraits qu'il nous avait été déjà donné d'admirer au cercle. De Blahay deux portraits et figures et un nu de l'écriture habituellement académique et appliquée qu'il affectionne. De Grandgérard une peinture déjà ancienne, toute embuée de l'atmosphère humide du bord de la mer. De Charbonnier de petits nus, de petites natures mortes d'un caractère effacé et charmant. Cournault hésite, dans une curieuse alternative, entre Friant, et Lebasque ou Vuillard.

Claudin sait rendre la fragilité gracieuse des vases de Daum, les roses précieuses, et le charme profond des intérieurs. Il aime toujours les symphonies délicates des blancs et des teintes claires, et sa matière est toujours lisse, encore que dans ses fonds apparaissent les sortes d'écaille semblables à celles que laisse sur la toile la peinture au couteau. Cet excellent artiste va-t-il évoluer vers un autre sens ? Peccatte s'est délibérément créé un monde dans lequel il vit : c'est un éternel automne, où les teintes éclatantes des feuillages à leur déclin se tempèrent de la laiteuse douceur des brumes qu'affectionne ce peintre charmant et bien personnel. Fragnaud, un Parisien, représente bien — encore que nous ayons admiré sa toile aux « Artistes français » — l'excellente moyenne des artistes qui exposent au « Salon d'automne », et comme eux, il a reçu la leçon de L.-A. Moreau, de Dunoyer de Segonzac, de Jean Marchand, ces maîtres de la jeune génération. Son « nu dans un paysage » est plein d'une ferme grandeur, encore que l'on pusse critiquer la façon dont il a traité le bras de son modèle.

Victor Guillaume, dans son séjour à Vaudémont, s'est entièrement renouvelé. Lui qui cherche toujours, a trouvé une fois de plus. Nous avons certainement en lui un des peintres qui sent le mieux la campagne lorraine où il est né, où il vit, et les paysans qui s'y livrent aux travaux de la moisson. Ses aquarelles sont une attachante et puissante illustration des « Travaux et des Jours ». Pour la première fois, il quitte le paysage pour s'attaquer à la figure, et y réussit avec un rare bonheur. Il sait rendre les gestes sûrs et éternels des paysans qui fauchent, qui lient les gerbes ou qui chargent le foin. Il n'en a pas perdu pour cela ses robustes qualités de paysagiste, comme en témoigne en particulier sa grande aquarelle. Paul-Emile Colin qui est, lui aussi, un des rares artistes de nos robustes campagnes, expose deux petites toiles, insuffisantes à notre sens pour marquer l'effort qu'il fait pour se faire peintre. Quelques autres tableaux que nons avons vu à Paris nous paraissaient infiniment plus significatifs.

Les deux frères Ventrillon ne montrent rien que nous n'ayons déja admiré dans d'autres salles. De Gaston, cependant, une nature morte que nous ne connaissions pas ; un bouquet de fleurs construit d'après les principes d'une solide culture moderne, dans une sourde harmonie de teintes sombres auxquelles le fond sang de bœuf de la salle Poirel nuit énormément. Gaston Goor est des jeunes élèves de l'école des Beaux-Arts, celui dont la peinture mérite le plus d'être encouragée. On l'a malheureusement généralement peu compris. Le public a pris ses grands panneaux décoratifs pour des peintures, et son jugement s'en est trouvé faussé. Ce sont là des figures harmonieuses, où les blancs nombreux sont répartis d'une façon très habile, et dont les courbes élégantes et moyenâgeuses se souviennent à la fois des fresques de Bourdelle et des leçons de Prouvé. Les deux paysages et spécialement une vue de Bouxières témoignent de ses sérieuses et fortes qualités. L'effort de ses deux condisciples, Bossut et encore plus Legrand, n'est pas moins intérressant et témoigne d'un sens pictural et surtout décoratif très poussé.

Une des révélations de ce Salon a été, pour beaucoup, l'œuvre de deux jeunes architectes, Gilbert et Ogé. Ils construisent des maisons selon une saine esthétique utilitaire, en faisant consister presque tout l'ornement dans le juste équilibre des vides et des pleins, en réduisant la décoration à un rôle subordonné et discret. Nous comptons d'ailleurs revenir un jour sur l'œuvre immense qu'ils ont accomplie à Baccarat et dans quelques villages lorrains.

La porte que Jean Prouvé a faite pour le Monument aux Morts de Remiremont est certainement une de ses plus belles œuvres. Massive, lourde, appesantie de tout l'effort des montants de fer forgé dont la forme évoque, par trois encoches dans le métal, les faisceaux de baïonnettes, elle convient à merveille à la destination qu'on lui donne : une porte de caveau. Jean Prouvé est certainement notre meilleur ferronnier, et sa jeunesse est pleine de promesses.

Pour rester dans le domaine de l'art appliqué, il faut louer l'art de Daum, la conception originale et simple qui le guide dans le choix de ses modèles de vases. Mais puisqu'il a trouvé une conception qui lui est propre, que n'abandonne-t-il pas définitivement celle que, dans ses débuts, lui avait indiqué Gallé.

Les bijoux de Hay sont construits avec un modernisme solide et ferme. Il sait sertir les pierres sombres de précieuses volutes d'or et d'argent bruni qui néammoins gardent toujours la rudesse naturelle de la matière. Le vitrail de Grüber, un Saint-Martin partageant son manteau, est d'une belle et forte ampleur. Cet artiste, un des seuls vitrailleurs modernes, a su donner au serti de plomb une importance qu'on avait longtemps négligée. Elle domine, elle détermine toute son œuvre et lui donne aussi la apparence de ses prédécesseurs du moyen âge. Folmer n'est représenté que par deux peintures, mais il s'est appliqué surtout à de précieuses boîtes à poudre, à des étoffes chatoyantes. Madame Cournauit, Madame Haber nous montrent de charmants Batiks. Madame Bachelet expose des tapis sobres, mais d'une belle et harmonieuse conception. Son mari, sculpteur dont l'éloge n'est plus à faire, a ciselé d'intéressantes médailles. Léonard, un artisan de valeur, a des plaquettes saisissantes de vérité Les bronzes et les marbres de Gaston Broquet, d'Alfred Finot sont exécutés avec leur coutumière maîtrise.

Parmi tant d'œuvres d'une égale valeur on hésite à se fixer, et leur nombre ne nous permet pas de les citer toutes. Mentionnons encore cependant les détrempes de Lévy, innondées de couleur et de lumière ; les aquarelles de Gudin, de Paul Charbonnier, de Noëmie des Robert, et celles, très habiles, de Marcot ; les peintures militaires de Aerts, de Huen, le bon imagier de Colmar, et de Chepfer dont l'exposition au Cercle Artistique remporte le plus mérité des succès, les portraits de Mathias Schiff, l'envoi de Remy, très en progrès, le shimmy déformé de l'excellent dessinateur qu'est Thiriat, la baigneuse de Pontoy, les pastels de Mademoiselle Barco et de Madame Gérard-Meunier, la peinture très spéciale de Barotte, les amusants Houillon, les études de Bègue, les paysages de Catol, ceux de Laprévotte, ceux de Serrurier, ceux de Corette qui voit les Vosges d'une étrange façon, et ceux, très probes, d'Urbain ; les sanguines de Mademoiselle Gavet, les vues du Maroc de Madame Marmoiton, le grand panneau d'Ehlinger et les fleurs de Greff et de Lombard, les œuvres de Marks (de Metz).

Nous parlerons dans un prochain article des maîtres français et des peintres luxembourgeois, ainsi que d'une récente exposition qui, dans la galerie Curé, vient de nous révéler le beau talent d'un troisième frère Ventrillon, Georges.

Georges Sadoul

Les livres

Général X... — *Plutarque n'a pas menti.* « La Renaissance du Livre » ; in-16. (7 francs). — Jean de Pierrefeu, le sémillant auteur du G. Q. G., Secteur 1, a publié, il y a quelques mois, un nouveau livre sur la guerre et ses chefs. Le titre qui est une trouvaille : « Plutarque a menti », veut dire qu'il n'y a pas de grands hommes. Et Jean de Pierrefeu, comme dans un jeu de massacre, démolit toutes les réputations militaires de la grande guerre. Il ne massacre pas jusqu'à la dernière toutefois, et il veut bien reconnaître quelque valeur à Pétain et à Galliéni. Mais tous les autres sont des apathiques, des insouciants ou des ahuris. Ils n'ont rien vu, rien compris à la guerre, les opérations se sont déroulées va comme je te pousse et puis un beau jour, comme rien n'est éternel en ce monde, elles se sont tout naturellement terminées. Pour ne pas faire de jaloux, Jean de Pierrefeu met les généraux allemands sur le même pied que les chefs français.

Le Général X... a répondu. Je ne soulèverai pas un masque qui n'est d'ailleurs ni très noir, ni très épais. Les lecteurs du *Pays Lorrain* peuvent savoir sans indiscrétion que le Général X... n'est pas un inconnu pour eux, qu'il est leur compatriote et qu'il a déjà écrit des études militaires remarquées. Ce n'est pas le général Buat ainsi que certains l'ont prétendu.

« Plutarque n'a pas menti » est la réponse des chefs et une réponse justifiée. Le Général X... ne dissimule pas les erreurs commises ; il eut été puéril de les nier. Toute œuvre humaine comporte sa part d'erreurs et de fautes — *errare humanum est* — et les opérations formidables de la grande guerre ne pouvaient aller sans défaillance... Mais ensuite : halte-là.

Le Général X... qui fut un brillant commandant de division, nous montre avant 1914 l'armée française au travail, préparée pour la grande lutte. Cette préparation qui ne s'improvise pas, c'est elle qui nous permit de surmonter les terribles épreuves de la bataille des frontières, c'est cette cohésion, lentement obtenue par des années de travail et de méthode, qui rendit possible le rétablissement de la Marne et plus tard la victoire. Rien ne s'improvise en ce monde, une armée moins que toute chose. Sans doute, elle se modifie, l'armée de 1914 n'avait qu'une lointaine ressemblance avec celle de 1918. Celle-ci était appropriée aux conditions nouvelles de la bataille, inconnues quatre années auparavant. Ce qui rendit possible cette adaptation, ce fut précisément l'action des chefs, que nie si ardemment Pierrefeu.

Il m'est bien difficile d'entrer dans le détail des deux Plutarque. Celui du Général X... est en somme l'exposé très clair, très attachant de ce que fut la guerre ; l'exposé aussi de ce que peut être l'organisation et la préparation d'aujourd'hui et de demain. Tout cela écrit avec un esprit net, précis, par quelqu'un qui a su voir et comprendre.

A tous ceux qui s'intéressent aux questions générales sur l'armée, je ne saurais trop recommander la lecture de ce livre. Il a d'ailleurs un gros succès de librairie, c'est encore un secret que je puis révéler sans être indiscret.

Louis Sadoul.

Stanislas Szpotanski. *Adam Mickiewicz et le romantisme.* Paris, Société d'édition « Les Belles Lettres », 1923, in-16. — Le grand poète romantique polonais est encore si mal connu en France que l'ouvrage de M. Szpotanski peut être considéré comme venant à son heure. Adam Mickiewicz tient une place de premier plan dans cette phase de la civilisation moderne que l'on appelle le *romantisme*. L'auteur a suivi le poète dans l'évolution de sa vie, nous le montrant d'abord victime des bourreaux de sa patrie démembrée et condamné à l'exil sans avoir réussi à réaliser les rêves de sa jeunesse, nous le

présentant ensuite au milieu de ses compatriotes émigrés en France après l'échec de la révolution de Varsovie de 1830, et nous le rappelant enfin professant au Collège de France son cours sur les littératures et les langues slaves et se liant d'une solide amitié avec Quinet et Michelet.

Conscient de la mission de sa nation crucifiée et de son rôle civilisateur dans le monde, Mickiewicz apparaît aujourd'hui comme un des grands artisans de la renaissance politique de la Pologne. Véritable biographie vivante, l'essai de M. Szpotanski a dégagé les traits essentiels de l'admirable poète qui, comme tout ce qui est polonais, ne doit pas laisser indifférents nos compatriotes lorrains. Maurice TOUSSAINT.

Georges LIONNAIS. *Coups de serpe, récits d'un paysan lorrain.* Verdun, R. Marchal, 1923. v-199 pages in-16 (4 fr. 50). — M Georges Lionnais est instituteur à Haraumont près de Dun-sur-Meuse. Il vit là au milieu de terriens de sa race, les aime et les comprend. Je suis persuadé qu'il ne cherche point, comme autrefois quelques-uns de ses collègues, à dépouiller ses jeunes élèves de leur originalité et de leurs qualités de terroir. Je ne serais pas étonné, qu'il se réjouisse de les entendre parler leur vieux patois et peut-être même le parle-t-il quelquefois avec eux. Dans d'autres volumes : *au Pays meusien*, *Fêtes lorraines*, notre collaborateur a célébré les coutumes de jadis. Dans celui ci il a recueilli les bonnes histoires qu'on se transmettait d'âge en âge aux veillées, hélas ! disparues. Un vieux *boquillon*, le père Minique les lui a contées dans la *calougeotte* en planches mal jointes qui, à Haraumont, sert d'école et de logement à l'instituteur Il a fidèlement transcrit ces *fiauves*, souvent gaillardes et rabelaisiennes, en gardant toute la saveur du langage du malicieux bûcheron. Ces histoires sont presque toujours plaisantes et par là elles sont bien dans la tradition des anciens fabliaux. Comme ceux-ci nos *fiauves* n'aiment point le tragique. La vie est dure, la fiction doit être joyeuse. On lira dans le présent numéro du *Pays lorrain* un des contes du recueil. Plus que ce que je pourrais dire, sa lecture permettra à nos lecteurs d'apprécier le mérite de l'ouvrage. Tous les autres, comme celui-là; fleurent bon le terroir. Il en est un cependant, *le billet de logement*, qui aurait pu ne pas y figurer. Il me paraît outrageant pour les paysannes de nos régions envahies. Au surplus, c'est une histoire ressassée depuis mille ans avec d'autres héros en scène.

Dr F. GROSS. *La faculté de Médecine de Nancy* de 1872 à 1914. Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1923. 117 pages in-8. — On sait le rôle important que remplit la faculté de médecine de Nancy et quel rayonnement elle a acquis même en dehors des limites de l'ancienne Lorraine. Son origine est assez récente puisque jadis il n'y avait à Nancy qu'une école supérieure de médecine. Celle-ci ne devint faculté que par le transfert, en vertu du décret du 1er octobre 1872, de la Faculté de médecine de Strasbourg. Il appartenait à un de ceux qui vinrent avec cette dernière à Nancy et qui en fut plus tard le doyen, de rappeler ce qu'il avait vu. Il a suivi notre faculté dès ses premiers pas, en a pu constater tout le développement et les progrès. Il l'a vue timidement installée au début, dans d'étroits locaux place de Grève, s'étendre dans les vastes bâtiments de la rue Lionnois. Il a connu tous ceux qui y ont enseigné ; ce fut le professeur de nombreuses générations d'étudiants. Nul mieux que lui ne pouvait donc écrire son histoire. Il l'a fait de façon claire et documentée. C'est d'abord cette émouvante installation en 1872 quand le doyen Stoltz, les professeurs Léon Coze, Morel, Rameaux, Tourdes et d'autres reprirent en Lorraine, aux côtés des professeurs de l'école de médecine nancéienne, les leçons qu'ils ne pouvaient plus donner en Alsace. Puis la Faculté prend chaque jour plus de vie. Des Instituts d'anatomie, de physiologie, d'hygiène, des dents, se créent. En 1872, 185 étudiants seulement fréquentent les cours. M. le doyen Gross ne nous donne malheureusement pas le nombre des élèves inscrits en 1914, mais il indique qu'il y eut

progression constante et que de 1873 à 1914, 50.867 étudiants furents inscrits, dont 3.117 originaires de Meurthe-et-Moselle, 1.643 des Vosges, 1.121 de la Meuse, 1.337 d'Alsace et de Lorraine, 321 Haute-Saône, 312 Haute-Marne, 206 Doubs, 132 Belfort, 167 Ardennes. L'auteur, dans une dernière partie, montre le rôle que la Faculté a joué dans la vie intellectuelle locale, en participant aux travaux de nos sociétés savantes et des congrès scientifiques. Une copieuse et précieuse bibliographie termine cet excellent volume, qui doit être lu, non seulement par les anciens élèves de la faculté, mais aussi par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire intellectuelle de la Lorraine.

Léopold BOUCHOT. *Vingt-cinq leçons sur l'histoire de Lorraine et du Barrois* (3e édition). Nancy. Librairie V. Berger. 88 pages, petit in-4° (3 fr. 25). — Cet excellent ouvrage en est à son 22e mille, c'est dire le succès qu'il a remporté. Succès très légitime, car l'auteur a su exposer dans ce petit volume de façon très claire, se mettant à la portée des jeunes intelligences, les principaux faits de l'histoire de notre province, des lectures bien choisies suivent chaque chapitre, ainsi que des questionnaires. Le volume est illustré de portraits, de reproductions de vieilles gravures, de vues du pays et de cartes. Une petite critique : pourquoi ne pas avoir indiqué par un trait spécial dans la grande carte de la région lorraine, que partie du Bassigny, avec la Mothe et Bourmont, partie de la Sarre, des vallées d'Alsace et Sarre-Union et ses environs, furent lorrains.

— L'abondance des matières nous oblige à ajourner à de prochains numéros les comptes rendus d'ouvrages de MM. André Hallays, Louis Bertrand, Jean de Pauge, Jean Renaud, Georges Delahache, Henri Dacremont, Albert Troux, de Westphalen, etc.

Ch. SADOUL.

Nouvelles lorraines

Nos collaborateurs. — C'est avec peine que nous avons appris la mort de notre collaborateur, M. Emile Richard. Instituteur à Bussang, il avait été nommé en la même qualité à Paris. Lorsqu'il prit sa retraite, il revint fidèlement dans ses Vosges natales. Conseiller municipal de Bussang, il s'intéressait fort à sa petite ville dont il avait écrit une histoire très documentée. Il y est mort à 58 ans au moment où, libre de ses obligations professionnelles, on pouvait espérer qu'il publierait le résultat de ses nombreuses recherches.

Nos compatriotes. — Le conseil municipal de Guebwiller (Haut-Rhin) a donné au collège de cette ville le nom de Lecocq qui en fut le principal en 1859. Lecocq était né à Etain en 1817. A cause de l'opposition des socialistes, on a préféré, à tort, selon nous, son nom à celui de Pierre Bucher, né à Guebwiller et ancien élève du collège.

Nancy. — Le gouvernement de la République autrichienne a consenti à la restitution des archives lorraines de Vienne. Souhaitons que ces importants documents soient attribués, selon les vœux des Conseils généraux de Meurthe-et-Moselle et des Vosges, non à Paris mais à Nancy.

— La Municipalité de Nancy ayant bien voulu en assurer le gardiennage, les salles du Musée lorrain qui ne pouvaient être ouvertes les jeudi et dimanche, pourront désormais être visitées ces jours-là.

— La Fédération régionaliste française tiendra son Congrès annuel à Reims, les 27, 28 et 29 octobre. Le Congrès étudiera « Le Régionalisme et les Régions libérées ». La municipalité, la chambre de commerce et toutes les associations locales ont accordé leur patronage à cette réunion qui comprendra, outre les séances de travail, des visites aux monuments de la ville martyre et à ses industries renaissantes. Les adhésions sont



reçues au secrétariat de la Fédération régionaliste française, 54, rue de Seine, Paris (6e). La participation au congrès est gratuite.

Revues et journaux. — *L'Est illustré* organise un concours des plus jolis coins de Lorraine. On en trouvera le programme dans le numéro du 7 octobre de cette revue.

— *Menorah* (30 septembre), dans un historique de l'émancipation des juifs de France, relate la révolte des juifs de Lunéville et de Sarreguemines, à la fin du XVIIIe siècle, contre ceux de Nancy qui voulaient les dominer. On trouvera dans ce numéro une vue de la jolie synagogue de Lunéville, construite au XVIIIe siècle.

— On a promis aux Alsaciens et aux Lorrains de respecter leurs lois et leurs coutumes. Est-ce pour cette raison qu'on retarde les réformes de détail les plus utiles ? Foulcrey, jadis annexé, avait sa station de chemin de fer sur la ligne Avricourt-Cirey, et avant 1914 on ne pouvait expédier de la gare aucun colis. Foulcrey est redevenu français en 1918 et c'est seulement depuis le 1er octobre 1923 qu'on a donné à sa gare le régime des autres gares françaises.

— A lire dans les *Nouvelles littéraires* (29 septembre), un intéressant article de M. Maurice Martin du Gard, sur Maurice Barrès à Charmes-sur-Moselle. Le numéro du 13 octobre de cette publication est presque entièrement consacré à Stéphane Mallarmé, dont les origines lorraines assez proches seraient à rechercher.

— *La Révolution dans les Vosges* (14 octobre), suite des articles déjà signalés. Etudes de M. Léon Schwab sur les troubles de Darney en 1792, de M. Henry Hauck sur un Quatorze juillet bonapartiste à Epinal. Notes sur les poinçons des orfèvres d'Epinal en l'an VII, sur un feu d'artifice en l'honneur de Joséphine, etc.

— *La Mothe.* Nous apprenons au dernier moment que les ruines de l'héroïque citadelle lorraine viennent d'être classées comme Monuments historiques.

Erratum. — Au dernier numéro, dans l'article de M. Emile Diderrich, page 416, lire ligne 5, beau-frère au lieu pe beau-père et oncle au lieu de père ; ligne 6, Joseph II au lieu de Joseph Ier ; ligne 21, de Thury au lieu de Fhury. C. S.

Association des écrivains lorrains

Le 25 novembre, M. José Germain, fera à Nancy, Salle Poirel, sous les auspices de la Ligue de l'enseignement, une conférence sur la Confédération des travailleurs intellectuels. Les membres de l'Association des écrivains sont invités à bien vouloir y assister.

Notre appel

Nous avons reçu les sommes suivantes : abonnements à 25 fr., M. Paul Crouzier, à Raon-l'Etape ; Mme Cartier-Bresson, à Nancy ; abonnements à 20 fr , MM. Gustave Michel, Paul Amos, A. Colin, tous à Raon-l'Etape ; P. Béry, à Remiremont ; de Dieuleveult, à Lamarche ; A. Tisserand, Comte Antoine de Mahuet, Marcel Maure, Paul Chenut, Eug. Corbin, Dr Ganzinotty, tous à Nancy.

A tous, merci.

Le directeur-gerant : Charles Sadoul.

Ancienne Imprimerie Vagner, 3, rue du Manège, Nancy





Le jeune Désiré MATHIEU, futur cardinal, et sa sœur

(D'après un daguerréotype).



LE CARDINAL MATHIEU

L'ENFANCE ET LES PRÉPARATIONS

(1839-1862)

François-Désiré Mathieu est né en Lorraine, à Einville-au-Jard, dans l'arrondissement de Lunéville, le 27 mai de l'an mil huit cent trente-neuf, à six heures et demie du soir. Le 30 du même mois, il a été baptisé par son oncle, l'abbé Jean-Baptiste George, curé de Gelucourt, ayant pour parrain M. l'abbé Lély, curé de Guéblange et pour marraine la dame Eugénie George, qui était sa tante. Sa mère, Félicité George, avait alors trente ans; son père, François Mathieu, trente-et-un. Il était le second enfant de ce ménage qui, après lui, n'en devait plus avoir. Une sœur, Marie, l'avait précédé deux ans plus tôt.

François Mathieu était venu s'établir à Einville lorsqu'il avait épousé sa femme, jeune veuve sans enfants. Il était le huitième d'une famille de cinq filles et dix garçons dont l'un, Joseph, était entré dans les Ordres. Il semble que cet abbé Mathieu fût alors comme la gloire de la famille tout entière. Ordonné prêtre à Nancy en 1824 à l'âge de vingt-quatre ans, devenu plus tard chanoine de Besançon, il avait été professeur à Vic, puis il avait fait en 1827 la connaissance du duc de Rohan qui l'avait emmené comme chapelain dans son château de la Roche-Guyon, au diocèse de Versailles, ensuite à Besançon. Mais de Rohan mourait, cardinal, en 1833 et Joseph Mathieu à qui la vie était rendue impossible à Besançon s'en revenait en 1835 dans son diocèse de Nancy, où successivement il fut curé de Bidestroff en 1835, de Juvelize en 1836, aumônier des orphelins en 1841, curé de Manonviller en 1842, de Hériménil en 1851, jusqu'à ce qu'il prît enfin sa retraite et s'établît d'abord à Lunéville, puis à Neufmaisons où il mourut en 1879.



En s'installant à Neufmaisons pour y terminer sa vie mouvementée, l'abbé Joseph Mathieu revenait au berceau de sa famille. On connaissait des Mathieu à Neufmaisons depuis trois générations. Le trisaïeul de cet abbé y était venu de La Chapelle, petit village près de Baccarat, et lui-même descendait de Mathieu établis à Sainte-Barbe de temps immémorial. Il était régent d'école et cultivait des terres acquises par lui ou reçues des seigneurs de Deneuvre. Son fils, le bisaïeul de Joseph Mathieu ne reprit pas l'école, mais les terres. Il fut cultivateur et en même temps régisseur des biens de l'Evêque de Metz, chargé de la surveillance de ses bois et de ses étangs. En 1755, en récompense de sa bonne gestion, il obtint tout le bois nécessaire à la construction d'une maison que depuis lors la famille n'a cessé d'habiter. Elle est toujours debout abritant encore des Mathieu. C'est là qu'est né, aussi bien que Joseph Mathieu, le père du Cardinal. C'est là que descendait le Cardinal chaque fois qu'il venait à Neufmaisons.

Ce bisaïeul, non point du Cardinal, mais de son père et de son oncle, avait de nombreux frères et sœurs et lui-même eut cinq fils et deux filles. Un de ses fils, mort en 1800, eut six enfants, parmi lesquels Jean-Baptiste Mathieu, père de Joseph et de François, les seuls que nous retiendrons de sa progéniture de quinze enfants à qui il a laissé, en plus d'un bel héritage, la réputation enviée d'un homme de bien estimé de tous dans sa commune. C'était un paysan doué d'un grand bon sens. Il avait la dose d'instruction d'un enfant qui grandit au village et dans un temps de révolution. Mais, bien secondé par son épouse, petite femme proprette, active, agile, laborieuse, intelligente, il doubla pour le moins les biens que lui avait laissés son père. « Nous fûmes toujours les enfants les mieux couchés, vêtus, nourris du village, nous apprend l'abbé Joseph Mathieu dans de courtes notes biographiques sur les siens. Ce cher père, chargé d'une nombreuse famille, avait à cœur de donner à ses enfants de l'instruction, de faire de chacun d'eux un homme laborieux, estimable, de bonne conduite, digne de ses ancêtres. » Il ajoute : « C'était un homme droit, franc, obligeant, pacifique, charitable, ennemi des querelles, des procès, des mauvais sujets, patient, indulgent envers ses débiteurs. » Que voilà une déposition intéressante et inattendue ! Elle projette un jour curieux sur la figure de François-Désiré, petit-fils de ce Jean-Baptiste Mathieu, car aussi bien nul homme n'est un isolé. Chacun de nous porte en soi l'image de plusieurs ancêtres et en reçoit secrètement le type idéal qu'il se construit de la vie. C'est un précieux témoignage que celui-ci, nous affirmant du grand-père du futur cardinal, un ensemble de vertus si précises.

L'aîné des enfants de Jean-Baptiste Mathieu fut un fils. Comme le père, s'appela Jean-Baptiste et il eut lui-même plus tard sept enfants. Le second mourut à quatre ans. Le troisième s'appela Nicolas. Le quatrième fut notre abbé Joseph

Mathieu. Le cinquième Dominique; le sixième Jean-Michel; le septième Marie-Anne; le huitième François. L'abbé Joseph eut une prédilection pour ce François et, dès sa plus tendre enfance, il le prit sous sa protection. Il lui donna ses premières leçons et détermina leur père à le mettre au collège de Vic où lui-même, au sortir du séminaire, partit comme professeur. François accomplit au collège de Vic tout le cycle de ses études secondaires, puis il entra au Grand-Séminaire de Nancy où il fit sa philosophie et reçut les Ordres Mineurs; mais, la Révolution de Juillet dispersant les élèves, il s'en alla comme les autres et ne revint plus. En 1830, nous le trouvons à Besançon, chez son frère, le secrétaire de l'archevêque duc de Rohan. C'était son refuge naturel. Il aurait désiré trouver une situation dans la ville; mais l'abbé, que l'avenir inquiétait, qui croyait le régime peu solide, lui conseilla de s'en retourner sagement à Neufmaisons et de s'y faire, comme leurs parents, cultivateur. C'est alors qu'il épousa, en 1836, Félicité George.

Ces George, de leur côté, n'étaient point une petite famille. Ils venaient de Bauzemont, où le 13 février 1798, une Françoise Marchal avait épousé un Jean George. En 1806, ce ménage arrivait à Einville. En 1815, il s'établissait dans la maison où habitent encore leurs descendants, la seule du village dans laquelle apparaissent les derniers vestiges du château ducal d'Einville, notamment cet escalier de pierre en spirale qui monte aux étages. Jean George et Françoise Marchal eurent douze enfants, parmi lesquels cinq garçons dont l'un se fit religieux trappiste et l'autre entra dans les Ordres. Des sept filles, l'une se retira chez les Trappistines d'Ubexy, dans les Vosges, une autre se maria à un Marchal et s'en alla demeurer de l'autre côté de Lunéville, à la ferme de Beaupré, deux autres épousèrent deux des frères Mathieu : Félicité épousa François Mathieu, Henriette épousa son frère puîné, Etienne. L'aîné des enfants de Jean George était un garçon et comme lui s'appelait Jean. Ni il ne se maria, ni il ne rechercha l'abri d'un couvent. Il vécut tranquillement à Einville comme un saint, édifiant sa famille, bon pour tous, indulgent et facile. Quand l'Angelus sonnait, le surprenant dans la rue, on le voyait s'arrêter, se signer et prier dévotement. Il offrait le type parfait de l'homme simple, droit, honnête, aimant sa terre qui le faisait vivre, mais attaché plus encore à son Dieu.

François Mathieu, ayant épousé Félicité George, s'installa à Einville. Sa maison n'était pas loin de l'église au portail de pierres roses. De ce côté, elle ouvrait sur la rue par une large remise qui aboutissait à une cour, et là, dans l'angle, deux petites chambres, où, depuis, un marchand de vin a rangé ses hauts foudres, suffisaient à sa vie. Plus tard, quand les enfants grandirent, on leur installa de belles chambres à l'étage au-dessus. L'ancien séminariste devient dans

son nouveau pays non seulement cultivateur, mais brasseur (1) et marchand de grains. Il est bientôt maire de la commune qu'il administre d'une façon remarquable et, même, il est un des fondateurs de la saline qui se crée pour l'exploitation des sels dont le sous-sol est si riche. A dix lieues à la ronde, on vante la sûreté de son information, sa prudence, sa fermeté et la sagesse de ses conseils.

Ainsi se présente à nous cette famille de paysans lorrains attachés depuis des siècles, sans interruption, sans émigrations, à ce sol âpre et difficile dont elle tire lentement par le travail son enrichissement. Sous ce climat rude, sous ce ciel souvent inclément, dans ce pays si souvent envahi et dévasté, les George, de génération en génération, se déplaçant seulement de Bauzemont à Einville, les Mathieu, se transportant de Sainte-Barbe à La Chapelle, de La Chapelle à Neufmaisons, de Neufmaisons à Einville, tout en arrondissant un bien périodiquement divisé par les partages entre enfants, se forment aussi aux solides vertus dont la base est le catholicisme. C'est leur vie, leurs souffrances, leurs aspirations, leurs efforts, leurs mérites, leur sainteté modeste et ignorante d'elle-même que découvrira leur descendant, lorsqu'il fouillera les archives pour écrire l'histoire de la Lorraine sous l'ancien régime. C'est sa race même que l'abbé Mathieu définira lorsqu'il vantera les qualités solides de cette population de l'est de la France, « son bon sens, la simplicité de ses mœurs, sa cordialité, sa fidélité dans ses attachements ».

Et de cette race forte, probe, économe en même temps que généreuse, intelligente, positive, rude d'aspect et parfois de contact, mais compatissante de cœur, nous avons le plus bel épanouissement en cet historien lui-même, fils de François Mathieu, prêtre et, plus tard, cardinal de la sainte Eglise, reprenant pour lui, afin de la consommer, cette vocation sacerdotale qui n'avait été qu'imparfaite chez son père et qu'une mauvaise santé était venue contrarier et empêcher chez son oncle, ce Jean George, frère de sa mère qui édifiait la commune. Il faisait aboutir en lui ces vertus chrétiennes se cherchant une issue vers le sacerdoce catholique, comme le firent pour d'autres branches de la famille plusieurs de ses cousins, comme l'avait fait, premières tentatives, ses oncles Joseph Mathieu et Jean-Baptiste George. Ainsi l'artiste attend de longues années avant de produire son chef-d'œuvre. Ainsi l'arbre croît longtemps avant de donner sa fleur. Ainsi le hêtre répand abondamment sa semence avant que celle-ci germe et fructifie en un autre hêtre.

(1) Il avait fait son apprentissage à la brasserie Tresté à Raon-l'Etape (N. D. L. R.).

*
* *

Posé dans un repli du sol sans horizons, entre la petite rivière du Sanon et le canal de la Marne au Rhin, borné par des vallonnements derrière lesquels surgissent des pointes de clochers, parmi des prés coupés de ruisseaux bordés de saules et de sureaux, Einville est une ancienne résidence seigneuriale. Les ducs de Lorraine, durant neuf ou dix siècles, y possédèrent tour à tour un rendez-vous de chasse, une maison forte, une métairie, un château avec un grand et beau parc qui était l'orgueil du pays et qui valut au village son surnom d'Einville-au-Jardin.

Il fallut que Stanislas construisît sur le modèle de Versailles le château de Lunéville dont l'architecture, la ligne, la noblesse sont toutes françaises, pour que la résidence d'Einville perdît son charme. Les ducs de Lorraine, dont les manières se remarquaient par leur simplicité, se plaisaient bien au milieu de leurs sujets campagnards. Le beau-père de Louis XV apportait au duché qu'il recevait en compensation d'un royaume, des goûts plus raffinés et plus délicats. A Nancy, il ne se contentait plus des vieux palais. Il constatait leur insuffisance pour un prince, roi détrôné, allié à la cour de France et faisait édifier l'admirable place Royale en l'honneur de son gendre, celle qui maintenant s'appelle, de son nom même, place Stanislas. Là se dressaient des demeures dignes de lui. Le temps était révolu où les charmantes petites princesses de Lorraine, pour s'en retourner au château d'Einville, si leur carrosse manquait, montaient sans façons sur la charrette d'une paysanne qu'elles ravissaient, le long de la route, de leur babil.

De son ancienne splendeur Einville n'a rien gardé, sauf son nom d'Einville-au-Jard, mais que personne ne comprend plus. Le château n'a même pas laissé de ruines. A peine si de ses dépendances demeure, dans la maison des George, un incertain vestige. Seul le souvenir persiste. Le village paisible règne dans son fond tranquille au milieu de ses champs féconds qui lui produisent ses grains, ses fourrages, ses betteraves, ses pommes de terre, son houblon, avec ses quatre cents maisons et son église au clocher rustique et pareil à tous ceux des environs, avant que la guerre ne l'eut détruit. Rien n'y a beaucoup changé. La vie s'y poursuit identique et les hommes laborieux y engrangent aux mêmes époques les mêmes denrées. C'est toujours la même eau salée qui imprègne le sol. C'est toujours la même race forte et sobre dont Désiré Mathieu devra faire l'éloge. Si toutefois les conditions de son existence sont moins dures, sa nourriture moins grossière, ses habits plus fins, elle demeure appliquée à cette terre féconde. Son

effort est invariable et elle continue de la cultiver « avec une passion couronnée de succès ».

C'est là, dans ce cadre modeste, que s'écoula l'enfance de notre personnage. Son père qu'honorait l'estime de tous, était dans les termes d'une vraie sympathie avec tous ses administrés qui admiraient sa sagesse et appréciaient sa prudence en affaires. Il était au mieux avec son instituteur et son curé. Et l'on voyait ainsi ces trois autorités, le maire, le curé, l'instituteur, toujours prêts à s'entr'aider, se respectant, sans se hausser jamais pour paraître davantage, s'accordant amicalement pour mieux servir les intérêts de tous. Le curé, l'abbé Martin, qui, avant de revenir à Einville comme doyen, y avait été jadis comme vicaire, était un homme plein d'entrain, très aimable, très bon, d'une belle humeur souriante. Même, sa gaîté était proverbiale. Elle inspira une chanson populaire naïve qui longtemps se chanta, non seulement à Einville, mais dans les villages d'alentour, aux festins et aux noces. Bref, cette petite commune de 1.300 habitants, avec un notaire, un percepteur et un médecin, était un bourg heureux et prospère. Les rocs de sel de tous grains qui forment son sous-sol portaient un peuple spirituel chez qui la saveur comme le piquant de l'humeur achevaient de caractériser l'esprit de ce pays lorrain.

Désiré Mathieu grandissait auprès de sa sœur Marie. Les deux enfants s'accordaient à merveille. Il est une photographie qui les montre à l'âge de treize ou quatorze ans, l'un et l'autre très graves et se donnant la main. Mais dès l'enfance, ils eurent entre eux cette facile entente : elle, gracieuse et espiègle ; lui, calme et réfléchi. Il montra de bonne heure une intelligence attentive et curieuse. Il n'avait pas huit ans que déjà on le discernait sans peine de ses petits camarades, et, comme il manifestait un assez vif attrait pour les fêtes religieuses et les cérémonies de l'église en même temps que se développait en lui une simple et touchante piété, on commença de songer à le faire entrer au Petit Séminaire. C'est ainsi que germent et apparaissent les vocations que Dieu se prépare. Le milieu les favorise. Les premières leçons de ferveur de la mère disposent l'âme. Les exemples de la famille, les propos entendus, les encouragements d'un curé vigilant et zélé, les acheminent à leur éclosion, que peut tout d'un coup provoquer une émotion religieuse douce et forte : dans la fraîcheur de son cœur l'enfant sent Dieu avec intensité et le désire. Le vicaire de la paroisse se chargea de Désiré et commença les leçons de latin. Mais, presque aussitôt, nommé curé de Haussonville il quittait le pays. Il fut alors décidé que son jeune élève l'y accompagnerait.

Haussonville est très différent d'Einville. C'est un tout petit village de moins de trois cents habitants, de l'autre côté de Lunéville et tout près de Bayon. Il comptait jadis un prieuré des Chanoines Réguliers de Saint-Augustin et le

vénéré Pierre Fourier y a vécu quatre ans. Il possède encore, bien au-dessus des maisons modernes, les hauts et vastes bâtiments d'un château et d'une ferme qui furent le berceau et le fief des comtes d'Haussonville, et l'église paroissiale abrite les tombes de ces fastueux seigneurs. Le village lui-même est blotti au fond d'un cirque de côteaux fertiles dont les terres réputées donnent abondamment le blé, l'avoine, les fruits des arbres et le vin des belles vignes. Et par devant coule tranquillement la toute petite rivière du Mexet.

Le jeune Désiré vivait là sans peine. Il était un peu son maître. Auprès de ces vignerons il trouvait une autre gaité que celle de ses compatriotes du pays du sel et le vin généreux lui éveillait l'esprit. Il furetait partout. Un jour il découvrit dans le grenier du presbytère sous la poussière et les toiles d'araignées, une vieille bibliothèque laissée là par un des prédécesseurs du curé. Sans rien dire, il lui fit de fréquentes visites, s'attardant à lire de gros volumes jusqu'à ce qu'il y fût surpris par le bon curé, son précepteur, que ces longs séjours sous les combles intriguait, qui voulut voir et qui, montant à l'improviste, le dérangea dans la lecture du dernier tome de l'*Histoire Ecclésiastique* de Fleury. Et voilà comment l'histoire fut révélée à ce futur historien qui plus tard devait dire de ce Fleury, son premier maître :

« Un écrivain aimable, élégant, qui ne dit d'injures à personne, qui professe le plus profond respect pour sa Majesté très chrétienne et blâme les Papes du moyen âge avec toutes sortes de circonlocutions polies ».

Se souvenait-il alors de ses lectures précoces ? Gardait-il dans ce jugement, empreint d'une certaine ironie, quelque chose de ses impressions de petit garçon de dix ans ? Qui pourrait affirmer en tout cas qu'il n'a pas, toute sa vie, conservé quelques manières de cet historien dont l'élégance se refuse aux injures ou qui du moins les enveloppe de circonlocutions polies ? Ainsi, de ce séjour d'enfance à Haussonville le petit Mathieu allait rapporter, outre quelques rudiments de latin et de lettres, un avant-goût de l'histoire, peut-être aussi le culte de ce saint Pierre Fourier dont il devait plus tard, évêque, s'approprier la devise et les prémices de ses relations avec le comte d'Haussonville dont il dira bientôt qu'il est « son bienfaiteur insigne ».

Il écrivait à ses parents de naïves lettres dont certaines, pour être d'un enfant de neuf ans, ne manquent pas de quelque tournure, telle celle-ci qu'il envoie pour le nouvel an :

« Haussonville, le 29 décembre 1848.

« Mes chers Parents,

« Je vois arriver avec plaisir le nouvel an pour vous exprimer mes vœux et mes désirs. Que je serais heureux de pouvoir vous embrasser, comme quand

j'étais chez nous, mais puisque je ne le puis pas, je me contenterai de vous souhaiter par lettre une bonne année, une bonne santé, enfin tout ce qu'il peut y avoir de mieux dans la vie. Comme j'ai fait l'année dernière tout ce que j'ai pu pour vous contenter par mon application et par mon ardeur au travail, je veux, chers parents, redoubler d'efforts dès ce jour.

« Voilà tout ce que je vous dis pour le nouvel an, car je suis bien pressé. J'oubliais mes étrennes. Ne croyez pas qu'à cause que je ne suis plus chez nous pour vous les demander, je vous les quitte. Certainement non, et, comme Félicité Vuillemin doit venir bientôt, j'espère que papa viendra la chercher et qu'il me les apportera en venant. J'écrirai aujourd'hui à mon oncle Georges d'Einville, à mon oncle l'abbé, à mon parrain et à Monsieur le curé d'Einville. Je vous prie aussi de faire mes compliments de bonne année à nos garçons et à Mimi Grison. Votre tout dévoué fils.

« Désiré Mathieu ».

Un peu d'âpreté dans la demande. Pas énormément de sentiment, cependant un souvenir pour tout le monde. De la brièveté qui exclut tous les mots inutiles. Du bon sens pratique. De la décision. Tous les traits du caractère lorrain se rencontrent dans ce court billet dont l'accent personnel nous empêche de supposer qu'il ait pu être dicté par le curé précepteur. Toutefois, l'excellent prêtre y avait ajouté quelques mots :

« Mon cher Monsieur Mathieu, écrivait-il, je me sers de la missive de Désiré pour vous offrir et à Madame Mathieu mes souhaits de bonne année ; je vous prie de les croire bien vifs et bien sincères. Désiré va toujours très bien, quant à la santé et quant à l'étude. Je suis toujours plus content de lui. Il fait encore mieux que l'année dernière. Je n'ai vraiment que des choses agréables à vous en dire et cela me fait bien plaisir. Si vous lui envoyez quelques petites étrennes, je vous prierai de lui dire que c'est pour récompenser son application et sa piété, et que vous espérez qu'il vous donnera toujours autant de satisfaction... »

La lettre se termine par des compliments du curé et de sa sœur et par une recommandation dans laquelle, sur le vif, on saisit les préoccupations d'ordre et d'économie des petites vies paysannes, faites d'efforts, de modestes épargnes et de lents progrès vers une situation meilleure :

« Désiré n'a plus de pantalon à mettre tous les jours, ajoute en post-scriptum le curé d'Haussonville. Il faudrait quelques pièces de la même étoffe pour les lui raccommoder. Envoyez-en si vous en avez encore ».

Ainsi s'accomplissait, dans ce décor dominé par la vieille tour du manoir des Haussonville, parmi les vignes qui chaque année répandaient sur la vallée leur parfum, l'enfance studieuse de Désiré Mathieu.

* * *

A l'automne de 1849, le petit homme, âgé de dix ans et quatre mois, partait pour Pont-à-Mousson et entrait au Petit Séminaire, en quatrième. Quelle précocité qui étonna tous les autres. Ses camarades avaient au moins quatorze ou quinze ans. Ses maîtres eux-mêmes furent surpris et mis presque en défiance par cette jeunesse qu'ils n'avaient point accoutumé de rencontrer parmi leurs élèves. Cependant les qualités brillantes dont il fit preuve tout de suite les inclinèrent rapidement à la sympathie. C'était un charme de voir avec quelle gravité inattendue il écoutait leur enseignement, leurs avis, leurs conseils ou de l'entendre expliquer, traduire, réciter les immortels auteurs dont il semblait lui-même déjà s'enchanter. Le doux Virgile, Homère, l'aveugle harmonieux paraissaient le séduire et là où tant de ses compagnons d'étude ne trouvaient qu'une corvée, il cherchait et découvrait un plaisir. Le petit Mathieu d'Einville était vraiment un phénomène. Cette première année scolaire s'acheva pour lui par la première communion, le 18 août 1850, puis il revint dans son village tout chargé de prix et de couronnes.

François Mathieu était fier de son fils. Sa femme était plus fière encore et toute la famille s'enorgueillissait de lui. On raconte qu'une de ses tantes disait, sans plus de réserve : « Notre Désiré sera un jour évêque, archevêque, cardinal, et puis, qui sait ?... pape ! ». Le père de Désiré avait trop de bon sens pour accueillir ces billevesées et sa mère trop de modestie chrétienne pour s'y complaire. La pauvre femme se réjouissait, heureuse, des succès de son fils, mais elle priait Dieu chaque jour de lui en retirer la faveur s'il en devait mal user. Tous deux exerçaient sur lui leur autorité avec fermeté quoique avec douceur.

Pendant les vacances, la maison paternelle retrouvait les deux enfants, et Désiré sa sœur, Marie-Félicité, qui durant l'année scolaire était en pension, chez les Sœurs de la Doctrine chrétienne à Château-Salins d'abord, puis plus tard chez les religieuses bénédictines de Saint-Nicolas-de-Port. La petite fille était plus espiègle que le garçon. « J'aimerais mieux, dit-elle naïvement quand on la mena en pension pour la première fois, voir nos bœufs dans notre cour », et, lorsqu'elle fut chez les Dames de Saint-Nicolas, dans ce monastère dont elle devait un jour devenir la Prieure, elle manifesta tant d'aversion pour la vie religieuse qu'une de ses compagnes déclarait d'elle : « Quand Marie Mathieu sera devenue religieuse, ce marronnier sera changé en poirier. » Mais les relations entre les deux enfants, en dépit de quelques différences de caractère, étaient excellentes. Ils se confiaient mutuellement, avec plus d'abandon que n'en ont à l'ordinaire des frères et des sœurs, leurs impressions, leurs espérances et leurs

petits chagrins. Ils couraient ensemble les champs, les vignes, les prés, les bois. Ils faisaient ensemble les exercices pieux que la règle du Séminaire recommande pour le temps des vacances. Ensemble aussi ils chantaient des cantiques et des psaumes. Tout coin leur était bon pour ces doux échanges de leurs âmes. Ils s'asseyaient dans un pré ou derrière les meules de foin. Ils devisaient en marchant le long de la route. Si bien qu'un jour la jeune fille, que la grâce de Dieu avait saisie, dit à son frère son désir d'entrer au couvent. Désiré de déclarer aussitôt : « Marie, puisque tu veux être religieuse, ne t'occupe pas tant des soins du ménage, perfectionne plutôt ton instruction ; veux-tu commencer le latin ? » Leur mère, plus pratique, faisait bien parfois les gros yeux, mais son fils la rassura : « Maman, lui dit-il, un jour nous vous ferons honneur ». Et les adolescents tinrent parole.

Désiré Mathieu sortait du Petit Séminaire en août 1853, ayant achevé sa rhétorique à quatorze ans et six mois. En octobre suivant, malgré son extrême jeunesse, il entrait au Grand Séminaire de Nancy pour y faire sa philosophie. Mais il était demeuré si petit de taille que, s'il eut revêtu la soutane, on l'eût pris pour un enfant de chœur. Il continua donc de porter des vêtements laïques et ne prit l'habit ecclésiastique que l'an d'après, au début de ses études de théologie.

A cette époque le Grand Séminaire de Nancy occupait, rue de Strasbourg, l'ancien immeuble des Missions Royales de Stanislas, vaste maison dont on montrait comme une curiosité certaines boiseries d'un travail parfait. Sa chapelle qui lui était attenante était l'ancienne église Saint-Pierre. Elle datait du XVIIIe siècle et n'avait cessé d'être paroisse que depuis la construction, en face, de la nouvelle église. Derrière la maison, de spacieux jardins, dessinés à la Française, avec de belles allées ombragées d'arbres centenaires, s'offraient aux jeunes abbés pour leurs récréations que la règle voulait que l'on prît toujours gravement, en se promenant.

François-Désiré Mathieu montra là une application égale à celle qu'on lui avait connue à Pont-à-Mousson. Parmi les professeurs, s'il ne trouva plus le fameux abbé Rohrbacher qui s'était retiré à Paris depuis peu de temps, il eut M. Barnage qui enseignait l'histoire et dont il a dit plus tard que, successeur de Rohrbacher, il s'était presque aussitôt révélé un maître. Ce séminaire d'ailleurs se préparait à compter et à faire voir plusieurs des maîtres les plus éminents de la science religieuse, un théologien de grande envergure comme l'abbé Vacant, un scripturaire solide dans l'investigation et la discussion comme l'abbé Mangenot. Maison illustre et modeste dans laquelle se sont formés d'admirables générations sacerdotales de prêtres généreux, ardents et instruits qui ont valu au diocèse de

Nancy une réputation assurée dans toute la France. On peut lui appliquer ce que M. Mathieu, quelque trente ans plus tard écrivait, en terminant un de ses articles de l'*Espérance*, du Petit Séminaire de Pont-à-Mousson, l'une et l'autre maison méritent le même éloge enflammé et ému :

« O cher asile d'où sont sortis des saints, des martyrs et des milliers de bons prêtres, séjour de la piété, des fortes études, des joies pures et de l'hospitalité aimable, puissent tes fortes murailles braver le temps et les révolutions, t'abriter pendant de longues années encore le printemps de l'Eglise et les meilleures espérances de la patrie ! » (*12 août 1883*).

Malheureusement une tourmente douloureuse a passé. Ces nobles maisons ont été désaffectées. Les séminaristes ont dû se réfugier sous d'autres toits.

***

L'abbé Mathieu reçut la tonsure cléricale à la fin de l'année scolaire 1854-1855, les Ordres Mineurs l'année suivante, en 1856. Il passa encore au Séminaire l'année 1856-1857. Puis, comme il n'avait pas l'âge canonique pour être admis au sous-diaconat, on remit à l'époque où il aurait vingt-et-un ans sa dernière année d'études. Il fut envoyé en attendant au Petit Séminaire de Pont-à-Mousson et chargé de la classe de huitième. Il avait dix-huit ans. Il y resta jusqu'en 1861. Au mois d'octobre, il revint à Nancy pour y achever sa théologie. Le 21 décembre, il recevait le sous-diaconat.

On sait que de la part du jeune clerc, le sous-diaconat est l'engagement irrévocable d'appartenir à Dieu et de se dévouer à son service dans l'Eglise. Au Grand-Séminaire de Nancy, la coutume veut que les journées d'ordinations ne finissent pas sans que l'un des nouveaux ordinands de chaque promotion ne prenne la parole pour adresser quelques mots d'édification à toute la communauté, maîtres et élèves, réunie.

C'est le soir. On est à la chapelle dans le grand silence, dans la demi-obscurité. L'émotion de la cérémonie du matin est encore dans tous les cœurs. L'abbé Mathieu a été désigné pour parler au nom des sous-diacres. On l'écoute. Il édifie. Son allocution est profondément belle, simple, pieuse, pleine d'une généreuse ardeur. Elle laisse voir avec quelle grâce suave il s'élevait sur les sommets. Ecoutons-le marquer et déterminer la grandeur de cette journée qui s'achève et qui est décisive, en exaltant les charmes des tabernacles divins :

« *Concupiscit et deficit anima mea in atria Domini*... Oui, nous pouvons dire que nos âmes aspiraient vers ces saints tabernacles et qu'elles ont tressailli de bonheur en s'y voyant admises ; car, vous tous qui avez passé par les émotions de ce jour, vous savez quel trésor de joies intimes se cache dans les apparentes

austérités de notre sacrifice et qu'à certains moments ce n'est pas la douleur qui emplit nos yeux de larmes !... Voici qu'aujourd'hui, arrivés à l'âge où le cœur veut se donner tout entier, voyant s'ouvrir devant nous le chemin du monde et celui du sanctuaire et pouvant jeter notre vie dans l'une où l'autre de ces voies, sollicités uniquement par l'attrait de la grâce, nous avons dit au monde. aux richesses, aux plaisirs, à toutes ces riantes apparitions qui nous invitaient à les suivre : Retirez-vous ! Nous voulons être à Dieu et à Dieu seul ! Nous voulons nous enchaîner pour toujours au service de l'Eglise, nous fiancer pour toujours à la prière, à la pureté ! Ah ! savourons ce bonheur d'avoir été appelés sans aucun mérite de notre part à nous dévouer ainsi à la plus sainte et à la plus impopulaire des causes, d'avoir été appelés à sacrifier pour Dieu notre liberté à une époque éprise de fausse liberté et les joies même légitimes de notre cœur à une époque molle et esclave du plaisir ! Savourons ce bonheur et donnons-nous tout entier ! A vous donc, Seigneur, nos corps et nos âmes, à vous toutes nos pensées, tous les battements de nos cœurs, toutes les forces vitales de notre jeunesse ! à vous jusqu'à la souffrance et, s'il le faut, jusqu'à l'exil et à la mort !... »

Ce début est grand. Dans son lyrisme il est plein de force et son sentiment trahit cette noblesse juvénile qui est la gloire et le privilège de l'âme chaste. Le jeune sous-diacre, ayant ainsi voué son âme à son Dieu, aperçoit aussitôt les difficultés de la tâche :

« La main de Dieu, continue-t-il, peut seule nous soutenir sur ces hauteurs où elle nous a élevés. Mener la vie des anges dans une nature où frémissent encore tous les mauvais instincts ; garder sainte la main qui touche le calice ; garder pur le cœur où Jésus est entré en maître... c'est une grande et difficile chose et il faut pour cela une grâce que plusieurs n'ont pas méritée. Depuis que cette maison abrite les élèves du sanctuaire, sans doute, il y en a eu qui, le soir d'un jour comme celui-ci, se sentant en paix avec Dieu et avec eux-mêmes, et jetant un regard sur leur avenir, rêvaient une vie toute pieuse et n'admettaient pas même la possibilité d'une défaillance, et ils sont tombés !... Mon Dieu, préservez-nous de ce malheur, et, si un jour nous devions mentir à nos serments, si nous devions trahir la cause de l'Eglise confiée à notre honneur, Seigneur, plutôt mourir aujourd'hui, ici même, dans toute la fraîcheur de nos impressions pieuses et le chaste enivrement de notre sacrifice ! »

Mais, cette vision évoquée, cette perspective d'une chute possible admise, il se rassure :

« Nous persévérerons parce que nous ne mettons pas notre confiance en nous-mêmes et que nous puiserons la force d'accomplir nos résolutions au Cœur même de celui qui nous les a inspirées... La pensée même de nos engagements irrévocables va devenir une de nos forces... Ce souvenir nous accompagnera dans les labeurs de notre ministère, il consolera la dernière saison de notre

vie, il viendra errer autour de notre couche funèbre pour nous soutenir dans nos dernières luttes, raffermir notre courage et nous introduire dans cette éternité qui dédommage de tous les sacrifices et couronne tous les dévouements. Amen. »

Telles sont les belles envolées d'une âme éprise de Dieu et passionnée pour les choses de son service et sa gloire. Ce sont ces pensées, écloses sous la poussée de la grâce d'en-haut et peu à peu épanouies en actes de vertus, qui expliquent les angoisses sacrées dans lesquelles est plongée plus tard une vie de prêtre, lorsque les âmes se perdent sous les yeux de celui qui n'ambitionne que de les sauver.

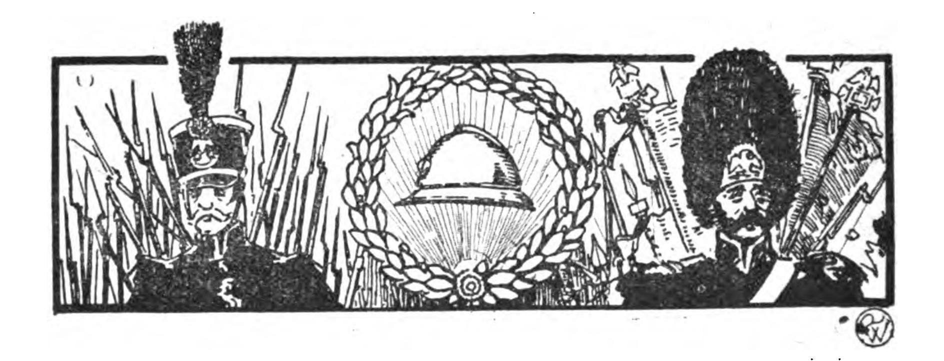
L'abbé Mathieu fut ordonné prêtre le 30 mai 1863. Il n'a jamais démenti les sentiments qu'il exprimait le soir de son sous-diaconat dans la chapelle du Séminaire. Mais il avait une telle vue de ses défauts et une telle peur du pharisaïsme qu'il évita toujours, trop, au gré de quelques-uns, de rendre sa piété publique. Seuls quelques intimes ont bien connu sa ferveur et ceux qui ont eu recours à son ministère. Un jour il se promenait dans un parc avec une femme dont il était l'hôte et qui, s'ouvrant à lui, lui contait ses épreuves et ses malheurs : « Alors, agenouillons-nous et prions, s'écria le cardinal. Dans ces cas là, il n'y a que la prière ! » Et, joignant le geste à la parole, sur le sable des allées, il s'agenouilla et commença le *Notre Père*. Voilà le prêtre en raccourci. Le bien qu'il a fait partout où il a passé achèvera de le peindre.

Quant à l'homme, nous le verrons une des plus vastes et des plus souples intelligences qu'il soit possible de rencontrer. Les si belles promesses de son adolescence se sont réalisées. Ce garçon précoce ne trompait pas ses professeurs, quand il les enchantait par ses réponses. De si magnifiques préparations ne furent pas perdues. Le fils de François Mathieu, fidèle à sa race, attaché à son sol, a donné à son nom un prestige qui doit durer et ce nom même ne doit pas périr (1).

Edmond RENARD.

(1) Ces pages sont extraites d'un volume en préparation sur le cardinal Mathieu. — Dans ce numéro est encarté le portrait du Cardinal encore enfant et de sa sœur. Un autre où, en séminariste, il figure entre son père et sa mère, a été publié par le *Pays lorrain*, 1908, t. v., p. 72. (N. D. L. R.)





LE RÉVEILLON

L'ANNÉE finissait lamentablement sous la pluie et dans la boue. Des ouragans de fer et de feu avaient bouleversé les abris, comblé et nivelé les tranchées. Des trous énormes recélaient dans leurs ombres mystérieuses des groupes d'hommes qui souffraient, veillaient, espéraient. Le sol, à perte de vue, sous la lumière pâle et froide de la lune qui éclairait le champ de mort, donnait l'impression d'un infini de vagues brusquement pétrifiées. On ne pouvait discerner, tant les tranchées étaient près l'une de l'autre, où commençait la ligne ennemie. On croyait que l'entonnoir le plus proche était habité par des camarades du régiment et, au petit jour, on était surpris d'avoir pour voisins des personnages si peu intéressants et animés de telles intentions, qu'il fallait aussitôt les déloger à coups de grenades. Des obus sifflant, miaulant, vrombissant, décrivaient leurs orbes dans l'espace, tandis qu'un infernal tir de barrage, empêchant tout ravitaillement, faisait son œuvre de destruction et de carnage.

Ce soir-là, ils se trouvaient quelques-uns du 8ᵉ tirailleurs, tapis jusqu'à mi-jambes dans la vase gluante d'un trou d'obus. Ils étaient cinq : l'adjudant Philippin, le sergent Lanceran, trois de leurs hommes, enfants du bled, Mohamed-ben-Califat, Lakdar et Mahmoud-Bigit. Pour tromper l'ennui et leur faim, ils fumaient silencieusement, buvaient l'eau bourbeuse dans laquelle ils piétinaient et où croupissaient d'innomables choses. Les indigènes grelottaient dans leur uniforme kaki et résignés, graves, se taisaient. Les deux sous-officiers, par besoin de se sentir moins seuls, plus cœur à cœur, bavardaient à voix basse dans cette amitié si intime, si profonde, si sincère que donnent la confraternité des armes, les souffrances, les heures de gloire et les dangers passés ensemble.

L'adjudant donna un ordre bref.

— Dormez !... Nous veillerons.

— Bien mon yeutenant.

Les tirailleurs ne se le firent pas répéter deux fois. Le fusil entre les jambes, ils s'accroupirent, s'adossèrent à la paroi et se figèrent dans une immobilité de statue.

Ces trois hommes étaient peut-être les plus mauvaises têtes du régiment, terreurs des volailles dans les pays où ils passaient et des cafetiers dont ils subtilisaient adroitement les litres d'alcool, malgré tous les préceptes de Mahomet, mais ardents au combat et vaillants dans la lutte ! Ils témoignaient à Philippin un dévouement sans borne depuis le jour où, s'obstinant à ne pas sortir de l'auberge du père Chopinard, à Ligny-en-Barrois, l'adjudant avait dû employer envers eux, la force brutale à défaut d'autres arguments.

La tête dépassant légèrement la lèvre de l'entonnoir, les Français regardaient devant eux, cherchant à déchiffrer l'énigme de la nuit, dont les ombres épaisses étaient propices à des coups de main. Ils suivaient le cours de leurs pensées...

Philippin revoyait la maison paternelle dont les murs blancs se reflétaient dans la Meuse, près de Saint-Mihiel, le village lorrain violenté et assassiné par les Boches ; son vieux père malade exilé, et, comme tant d'autres, déraciné à l'âge où on n'aspire plus qu'au repos, souffrant mille misères, subissant doublement les malheurs causés par la guerre.

Lanceran songeait à la jolie parisienne qui, l'ayant adopté pour filleul, l'avait accueilli avec tant de grâce et de bonté lors de sa dernière permission. Il rassasiait son cœur de chères illusions. Le charme qui l'isolait du monde entier se dissipa et les beaux rêves s'envolèrent brusquement, comme une brume matinale sous un coup de vent. L'adjudant venait d'exhaler un soupir douloureux, presqu'un sanglot.

— « Vieux, tu n'es pas gai ce soir... Je t'ai connu dans de meilleurs jours.

— J'ai le cafard...

— On a ce qu'on peut... Cela n'a aucune importance. Que nous manque-t-il ? Notre appartement est peut-être un peu humide, mais il est haut de plafond, et nous ne payons pas de location.

— Je n'ai pas le cœur à plaisanter... J'ai faim... On vit comme des bêtes... On ne sait même pas le jour où l'on est...

— Oui, au fait, à quel jour sommes-nous ? Sans blague... ça c'est rigolo ! C'est aujourd'hui Noël !... C'est choisi !... Rien à croûter dans ce nid à rats à l'heure où jadis on faisait le réveillon.

— Le sort a de ces ironies...

— Si on préparait ses souliers... Il se pourrait que le père Noël ne nous oublie pas !

— Grand gosse ! L'expérience de la vie m'a appris que le père Noël ne met rien dans les sabots usés... Puis, vois-tu, je ne crois plus aux miracles.

— Qui sait... »

Ils se turent, l'âme écrasée par les souvenirs dont ils subissaient la nostalgique emprise.

Triste Noël ! Là voix rauque et méchante du canon remplaçait la joyeuse allégresse des cloches ; la mort rôdait sournoise au moment où naissait l'Enfant-Dieu, prometteur de vie et d'espérance. Les lèvres oublieuses des cantiques, exhalaient des plaintes, balbutiaient des prières suprêmes, et parfois blasphémaient... Triste Noël ! Les blessés s'enlisaient, car la bonne terre de France était tellement frappée, retournée, brassée, qu'elle devenait une boue suintante, écumante, hostile... Triste Noël !... Sur les *Hauts-de-Meuse*, le sort de la civilisation se jouait dans la fange, dans le sang et le feu, depuis plus d'un an !... Triste Noël !... Ce n'était plus l'exaltation guerrière du 24 octobre qui nous rendait maître de Douaumont, encore bien moins celle de l'immortelle journée du 15 décembre, qui balayait la côte du *Poivre* et nous poussait jusqu'aux *Chambrettes*, c'était, dans toutes les misères d'un hiver pluvieux, l'attente, la longue faction, l'arme au pied et l'œil au guet dans la boue ; toujours la boue, la boue pour couche, la boue pour demeure, la boue pour linceul. C'était le croupissement et la moisissure avec le froid aux entrailles, la faim qui tiraillait l'estomac et la soif qui embrasait le gosier. Et ce soir-là plus que les autres.

— Lanceran...

— Mon vieux ?

— Ecoute... On vient... Côté boche...

— Debout, vous autres !... Et silence !...

Ils serrèrent leurs fusils contre eux, s'aplatirent contre le remblai.

A une vingtaine de mètres, un bruit de pas se faisait entendre, une ombre se découpait plus noire sur le ciel sombre... L'homme paraissait énorme. Il semblait hésiter, s'orienter. Philippin murmura :

— « Lakdar, va !... Et vivant ! Tu comprends ?... Vivant !

— Oui, ma yeutenant. Li vivant. »

Prudent, agile, silencieux, l'Arabe se glissa, se confondit dans la boue, tandis que l'adjudant attirait l'attention du promeneur nocturne par un appel compréhensif dans toutes les langues, appel discret, plutôt amical et peu compromettant.

« Pss !... Pss !... Pss !... »

L'ombre mystérieuse s'arrêta un instant puis sans hésiter, ayant pris une subite résolution, s'avança vers eux. A peine avait-elle fait quelques pas, que

Lakdar lui sautait à la gorge. Des bras vigoureux descendirent rapidement dans le trou d'obus le boche renversé, bâillonné, entraîné.

— « Ma yeutenant, Lakdar oublié qué'que chose! ».

Et Lakdar-ben-Ali disparut et ne tarda pas à revenir avec deux énormes paniers, que l'Allemand portait précédemment à chaque bras. Grâce au sous-officier qui connaissait suffisamment la langue allemande pour l'entendre et se faire comprendre, ils eurent rapidement le mot de l'énigme. Leur prisonnier était l'ordonnance d'un commandant, dont l'abri se trouvait très proche. Il s'était égaré en portant des victuailles à son chef, pour la nuit de Noël.

A la lueur discrète d'une lampe électrique, ils firent l'inventaire d'un panier ventru et en retirèrent, avec un saint respect, du pain frais, du jambon rose et appétissant, un rôti de bœuf froid mais bien à point, des conserves et une boîte de cigares. Dans l'autre, précieusement emballées, des bouteilles de vins fins et des flacons de Cognac.

Alors les tirailleurs eurent le sourire. Ils n'en pouvaient croire leurs yeux. Devant cette providentielle aubaine, leurs narines se dilataient et leurs dents de loups affamés crissaient d'avance de plaisir. Ils oubliaient leurs misères. Les Français s'illusionnaient et s'imaginaient assister au réveillon dans leur famille. Les Tunisiens croyaient entrer au paradis de Mahomet et voir toutes les splendeurs de l'Orient.

— « Mahmoud, passe-moi ton couteau. »

L'indigène tira de sa poche l'arme terrible qui lui servait à nettoyer les tranchées, l'ouvrit, essuya la lame sur sa capote et la tendit en riant de toutes ses dents blanches dans son visage basané.

— Voilà ce que le père Noël nous envoie, fit Lanceran.

— Li père Noël, ma yeutenant ?

— Oui, c'est lui qui nous ravitaille ce soir.

— Y a bon !... Ça va.

Joignant le geste à la parole, il s'avança vers l'Allemand qui trembla de tous ses membres, implorant grâce dès qu'il vit l'acier briller.

— Kamerades, pardon !

Philippin se saisit du couteau, laissant « Père Noël » gémir et larmoyer. Magnanime il coupa le pain et le jambon, partagea les victuailles en cinq parts égales. Il fit un sort semblable aux vénérables bouteilles. Et bientôt dans l'obscurité profonde, au fond du trou d'obus, commença le plus étrange des réveillons. Pas de vaines conversations. On n'entendait que le bruit des mâchoires

gourmandes, le claquement significatif de la langue contre le palais, les grognements de satisfaction. Ils connaissaient la valeur du temps et, côtoyant journellement la mort, n'étant jamais certains du lendemain, évadés des peines passées et des préoccupations de l'avenir, ils appréciaient et savouraient les joies présentes. Parfois, en phrases brèves, ils donnaient libre cours à leur contentement.

— « Mince de pinard ! »

— Y a bon !

— Cela réchauffe.

— Singarba, ma yeutenant !

— Singarba !

Puis le silence retombait, troublé seulement par le glougloutement du vin bu à même la bouteille et l'écrasement des aliments. Soudain, l'Allemand se mit à pleurer à chaudes larmes. Lanceran, entre deux bouchées, lui demanda :

— Es-tu blessé ?

— Non, mais qu'est-ce que mon commandant va dire, quand il verra que son souper n'arrive pas ?... Laissez-moi le prévenir...

— Que dit-il ? interrogea Philippin en allumant un cigare.

— Il en a du toupet le bonhomme ! Ne veut-il pas que nous le laissions aller prévenir son patron que nous réveillonnons à sa place ! Il a toutes les audaces. Il se fait humble, plat, implorant...

— C'est bien boche !

— Peut-être fait il la bête plus qu'il ne l'est ?

— Possible... Si on pouvait savoir exactement où loge son commandant... On pourrait aller le remercier après le dessert...

— On peut essayer... Eh, le boche ! écoute un peu. Nous te laisserons la vie sauve, mais il faut que tu me répondes franchement et sans mentir... Sinon je t'abandonne aux mains des nègres !

— Des nègres !... Mon Dieu !...

— Oui !... Nous n'en sommes pas encore là... Réfléchis, si tu tiens à ta peau... Où se trouve ton officier ?

— A gauche, au petit poste avancé.

— Combien de mitrailleuses ?

— Deux.

— Et des hommes ?

— Une quinzaine.

— Il y a un boyau qui communique de ce poste aux tranchées ?

— Evidemment.

Aussitôt qu'eut été traduit ce petit interrogatoire, Philippin qui avait dirigé le

faisceau lumineux de sa lampe électrique vers le visage du prisonnier, reprit à son tour :

— Il cherche à nous rouler... Il répond trop carrément et dans son regard, il y a quelque chose de faux, de sournois. On y lit comme une arrière-pensée. Il veut prévenir que nous sommes là ou s'évader... Vous autres, déshabillez-le et fouillez-le consciencieusement... D'abord, un bâillon !... Il faut moins de temps pour dire trois *Ave*, que n'en mirent les tirailleurs à faire leur besogne. Ils trouvèrent sous la tunique du boche un pli dont ils se saisirent.

— Nous y voilà ! Je m'en doutais... Traduis, Lanceran...

— De suite... « Ordre du Général von Steiner, au commandant Rauberthal ». Oh ! Oh ! très intéressant. C'est un ordre de profiter du brouillard pour attaquer au petit jour... Puis, suivent des détails de service... Il faut immédiatement prévenir le commandement.

— Sans doute, mais ce petit poste...

— Comment donc !...

— Mohamed, Lakdar, Mahmoud, approchez... Nous allons nettoyer ce nid de vipères... Des grenades, vos couteaux... Direction à gauche, en rampant... Au cri du chacal, nous sautons dans le boyau. N'oubliez pas qu'ils achèvent nos blessés et qu'ils ne font pas de prisonniers... Compris ?... Faudra en mettre et en vitesse !... Lakdar restera à l'arrière pour empêcher le renfort d'arriver... A un nouveau cri, tout le monde détale et revient ici. Préparez-vous... Serrez le bâillon, vérifiez les liens !

Le prisonnier mis dans l'impossibilité de fuir, de crier, ou de nuire, les fusils et les baïonnettes déposés avec les capotes contre la paroi, les musettes pleines de grenades, ils se glissèrent, le couteau entre les dents, et rampèrent, ne perdant pas de vue, autant que possible, l'adjudant qui ouvrait la marche. Sachant que le poste avait ses veilleurs attentifs aux créneaux, ils allèrent d'abord en ligne droite, dépassèrent leur objectif, revinrent sur la gauche et s'arrêtèrent silencieux et farouches au-dessus du boyau. Un temps d'arrêt pour reprendre haleine, saisir armes et engins. Un cri déchira la nuit, le cri du chacal hurlant à la curée dans les campagnes brûlées du bled... Une série de chutes, un éboulis de pierrailles... Etonné de ce bruit insolite, un Allemand paraît, inquiet, prêt à faire feu. Il s'écroule, le cœur troué d'un coup de couteau. Philippin entre délibérément dans le poste.

— Haut les mains !... Camarades ! ! !

Fébrilement, l'officier saisit son revolver, vise, tire. La balle frôle le casque de l'adjudant.

— Aux grenades !...

Des explosions éclatent, semant autour d'elles l'affolement, la meurtrissure et la mort... Des cris, des jurements, des plaintes, des râles...

« Au couteau !... »

Une ruée sanglante. Les indigènes, heureux de détendre leurs nerfs, assoiffés de vengeance, excités par la poudre et le sang, poussent des cris gutturaux, frappent avec rage de tous les côtés, cependant que leurs sous-officiers réduisent à l'impuissance le chef de poste. Lanceran laisse échapper un juron. Il tombe sur les genoux. Mahmoud enlève son sergent blessé, aidé par Philippin qui vient de mettre les mitrailleuses dans l'impossibilité de fonctionner. Dans le boyau d'accès, c'est une lutte homérique dans l'obscurité complice, où l'on devine à peine la carrure athlétique de Lakdar, qui arrête tout secours boche par un jet continu de grenades.

Courbé, pliant sous le faix, Mahmoud porte sur ses reins, à califourchon, Lanceran dont la cuisse est brisée. Philippin, du haut de la tranchée, encourage Lakdar qui lance d'une main sûre sa provision d'engins mortels. Quand il juge que ses compagnons se sont suffisamment éloignés, il pousse son hurlement de chacal auquel répond un appel semblable. De nouvelles et rageuses détonations retentissent, puis, brusquement règne un silence lourd de mystère et d'angoisse. Deux ombres s'évanouissent, absorbées par la nuit. Des fusées aux clartés éblouissantes s'élèvent, s'éparpillent, retombent en nappes, mettent en relief les moindres détails de ce paysage chaotique. En vain. Tous sont rentrés dans leur trou où ils se terrent.

Encore tout exaltés de leur victoire, ils pansent le blessé qui n'a rien perdu de sa bonne humeur. Ils achèvent les victuailles, accordent les honneurs de larges rasades au cognac équitablement partagé et la nuit de Noël se termine gaiement. L'ennui et l'humidité glaciale se dissolvent comme de légères brumes d'été sous les baisers ardents du soleil.

— Eh, bien ! Philippin, ne crois-tu pas aux miracles ?

— Je crois ce soir à tout ce que tu voudras, même au père Noël, qui apporte des jouets aux enfants, à bouffer et à boire aux poilus.

— Père Noël ? répète Lakdar à demi-ivre.

Il désigne du doigt l'ordonnance boche qui gît plus mort que vif.

— Li, père Noël boche ?... Inutile maint'nant... Moi, couper cabèche ?

— Sacrilège... Je te le défends bien... »

A l'aube, on vit arriver au poste de secours un étrange cortège. Affourché sur Mahmoud, Lanceran conduisait à l'arrière deux officiers poméraniens. A quelques pas derrière, Lakdar s'avançait majestueux, comme un calife de Bagdad. Il

poussait devant lui un simple soldat allemand déguenillé, couvert de boue, chargé, tel une mule, de l'équipement des trois tirailleurs. Comme le major s'étonnait :

— Ti vois, Major, père Noël boche porter barda !...

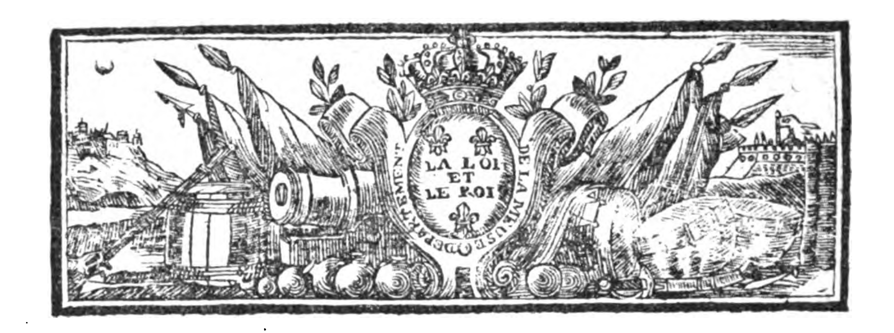
— Oh ! c'est tout une histoire, reprit Lanceran en riant... Mais vite ces papiers au commandement... Nous sommes attaqués dans une heure !...

. . . .

Et voilà comment, conclut Lanceran, que j'avais été voir à l'hôpital de Bar-le-Duc où il avait été évacué et où il venait de me raconter cette véridique histoire, comment le bon petit Jésus de France, en cette nuit de Noël 1916, nous apporta un copieux réveillon, un amusant divertissement et punit la méchanceté des boches, dont l'attaque prévenue échoua piteusement ce jour-là. Jamais je n'aurais cru vivre un aussi joli et aussi intéressant conte de Noël.

Georges Turpin.





LA GRANDE PEUR

A VARENNES-EN-ARGONNE

(1789-1790)

Il est peu d'événements plus curieux, au double point de vue historique et psychologique, que la « Grande Peur », qui secoua les campagnes de France, au milieu de l'année 1789. Vers la fin de juillet, de la région parisienne aux extrémités de la France, se répandit la nouvelle que des « brigands » armés s'avançaient, pillant, brûlant, saccageant tout sur leur passage. Pour leur résister, les paysans s'armèrent de fourches et de bâtons, les gardes nationales récemment formées s'assemblèrent, tandis que de proche en proche le tocsin répandait l'alarme.

Or, comme les mystérieux « brigands » s'obstinaient à ne pas paraître, les paysans armés s'en prirent aux châteaux voisins ; ils les pillèrent, détruisant de préférence les titres de noblesse, et ils déclarèrent une guerre sans merci aux droits féodaux. C'est ainsi que le mouvement de la « Grande Peur », issu d'une sorte de panique collective, s'achevait en révolution sociale.

En attendant qu'on publie une étude d'ensemble sur la « Grande Peur » dans la région de l'Est, il nous a paru intéressant de marquer le caractère spécial de ce curieux phénomène en Argonne. Nous verrons, qu'en réalité il s'y produisit à deux reprises : une première fois, au commencement d'août 1789, la seconde fois au début d'août 1790. Ce second accès de la « Grande Peur » fut, comme il convient à une rechute, beaucoup plus intense que le premier (1)

(1) Notre source principale est un registre des délibérations municipales de Varennes-en-Argonne (1789-1791). Ce précieux recueil, qui contenait les procès-verbaux originaux de l'arrestation de Louis XVI, a été détruit par la guerre de 1914-1918, ainsi que toutes les archives de la ville.



* * *

C'est seulement le 2 août 1789, que la vague de la « Grande Peur », issue probablement de l'Ile-de-France, déferla sur l'Argonne. Ce jour-là, le bourg de Varennes, capitale administrative du Clermontois, fêtait le rappel de Necker et l'éloignement des troupes, qui avaient menacé Paris, avant le 14 juillet. Alors que, dans les rues pavoisées et illuminées, tout était à la joie, la municipalité se réunit à l'Hôtel de Ville, pour parer à un danger inattendu. « Considérant, dit-elle, que les vastes forêts qui environnent cette ville, peuvent être d'un instant à l'autre infestées par des *brigands*, qui, à en croire divers rapports, parcourent la contrée voisine », elle doit de toute nécessité établir « une patrouille » pour veiller à la sécurité publique. C'est pourquoi, à l'issue des Vêpres, tous les hommes âgés de 16 à 50 ans, en état de porter les armes, devront se rassembler à l'Hôtel de Ville, pour former une nouvelle « compagnie bourgeoise ».

Le danger ne parut sans doute pas très imminent, puisque l'organisation définitive de la nouvelle milice (on ne disait pas encore à Varennes : « la Garde Nationale », (1) fut reportée au 30 août suivant. Quant au service régulier de garde, confié de préférence aux deux « compagnies de la jeunesse », il commença seulement, après le 20 septembre. A cette date, il n'était déjà plus question des fameux « brigands ». Il est donc permis de supposer que la « Grande Peur » d'août-juillet 1789 n'avait fait qu'effleurer la région de Varennes (2).

* * *

Beaucoup plus profonde et plus durable fut l'alerte d'août 1790. Il est vrai, qu'à la terreur des « Brigands », se joignait la crainte d'une invasion autrichienne, par le Luxembourg.

Le 3 août, on lit au registre des délibérations de la municipalité de Varennes : « Il a été dit, que le bruit se répandait dans toutes les villes des frontières, que l'*ennemi* était prêt à fondre sur la France à main armée ; que déjà il avait poussé des détachements, qui s'étaient introduits dans l'intérieur du royaume. » Comme on pouvait craindre, que « les ennemis de la Constitution » ne se joignissent à

(1) Ce nom n'apparait que le 7 mars 1790, lors de la réorganisation des 4 compagnies de la milice, provoquée par la démission des officiers nobles.

(2) Il n'en fut pas de même à Ippécourt et Souhesmes, entre l'Argonne et la Meuse. Voir les détails donnés par un Varennois d'origine : CARRÉ DE MALBERG, dans ses *Mémoires* publiés par la revue : *La Révolution Française*, 1911, p. 66, sq., sous la rubrique « Documents inédits ». En réalité, un extrait de ces Mémoires avait déjà été donné en 1894, par l'abbé J.-B. GILLANT : *Les Abbés Méthains et leur sœur*, pp. 23-25. Verdun, 1894, in-8.

l'envahisseur, la municipalité résolut de demander au Directoire du département de la Meuse des fusils, des baïonnettes et des sabres. Elle devait aussi acheter six pièces de canons en fonte, montées sur affûts. En attendant, on réquisitionnerait tous les fusils, qui se trouvaient chez les habitants, et l'on désarmerait ceux d'entre eux, qui n'étaient pas gardes nationaux.

Dès le matin du 4 août, « l'alarme qui venait d'éprouver [Varennes] par l'annonce de *brigands*, que l'on disait venir fondre sur elle à main armée » (1), lui attirait de nombreux défenseurs. Environ 500 gardes nationaux accouraient d'Avocourt, Lachalade, Vauquois, Véry (2), Clermont-en-Argonne, Aubréville, Brocourt, Neuvilly (3), et de Vienne-le-Château (4). Tel avait été l'empressement de ces braves, qu'ils étaient venus à jeun jusqu'à Varennes, et la municipalité dut leur distribuer des vivres à ses frais.

De proche en proche, le bruit de l'incursion des brigands gagna Triaucourt, au sud de l'Argonne, qui requit l'aide de la municipalité de Bar-le-Duc. Celle-ci se réunit d'urgence le 4 août à 8 heures du matin, et elle apprit avec émotion « que des *brigands* en nombre ont déjà brûlé les villages à deux lieues de Varennes, du côté de Dun » (5). Après en avoir référé à l'administration du Département, les municipaux de Bar convoquèrent à l'Hôtel de Ville « les commandants de la garde citoyenne, troupes de ligne et maréchaussée » et décidèrent d'envoyer sur-le-champ, aux environs de Clermont-en-Argonne, un renfort de 50 hommes de pied et de 25 cavaliers. D'autre part, leurs messagers allaient donner l'alarme aux localités voisines, spécialement à Ligny, Revigny, Ancerville et Saint-Dizier. Dans la ville même de Bar et jusqu'à une lieue à la ronde, les patrouilles de jour et de nuit devaient être doublées. En outre, le magasinier de la ville reçut l'ordre de délivrer aux gardes nationaux 8 livres de poudre et 24 livres de chevrotines (6).

Cependant, en Argonne, les redoutables « brigands » n'avaient pas encore paru et nous apprenons le 5 août, par un rapport de Sauce, procureur-syndic de la commune de Varennes, la cause probable de toute cette émotion : « Messieurs, dit-il, nous avons été le jour d'hier accablés de crainte et d'effroi par les alarmes, qui se sont répandues dans les campagnes. On nous annonçait des troupes de *brigands*, qui allaient fondre sur nous à main armée. Ils ravageaient, disait-on, les blés, brûlaient les villages qui nous avoisinent... Le trois du présent mois, à

(1) Registre des délibérations cité.
(2) Ces quatre villages sont encore aujourd'hui du canton de Varennes (Meuse, arrond. de Verdun).
(3) Ces quatre localités appartiennent au canton de Clermont (même département, même arrond.).
(4) Marne, arrond. de Sainte-Menehould, cant. de Ville-sur-Tourbe.
(5) Meuse, arrond. de Montmédy, chef-lieu de cant.
(6) Arch. mun. de Bar-le-Duc. Registre des délibérations, 1790, f° 25.

3 heures du matin, il a paru au-dessus du village de Cheppy (1) un détachement de troupes impériales à cheval, qui cherchaient à s'introduire en France ; ce qui nous a été certioré par M. Marquet, curé et maire du dit lieu. » La prétendue troupe de cavaliers autrichiens n'existait sans doute que dans l'imagination affolée des habitants de Cheppy. Peut-être aussi avaient-ils pris pour un parti ennemi l'un des détachements, que le marquis de Bouillé faisait stationner alors dans la région de l'Argonne (2).

Quoi qu'il en soit, les municipaux de Varennes persistaient à se croire en danger. Or, à l'ennemi, qui menaçait leur ville, ils ne pouvaient opposer que 60 vieux fusils, pour 580 hommes en état de porter les armes. Ils réclamèrent d'urgence au Directoire du département tout un arsenal : 500 fusils et baïonnettes, 500 sabres, 500 gibernes, 600 livres de poudre, 1.000 livres de balles. En attendant, ils envoyaient un messager acheter à Verdun 100 livres de poudre et 380 livres de balles.

Le 15 août, l'émotion des Varennois n'était pas encore calmée. Puisqu'ils ne pouvaient relever leurs murailles, démolies au XVIIe siècle par ordre de Louis XIII, du moins ils résolurent de rétablir leurs fossés, « profonds et larges autrefois de 12 pieds ». Tous les riverains furent obligés de les curer, sous peine de prison.

Quatre mois plus tard, le 14 décembre, les municipaux apprirent par les « papiers publics », le prochain licenciement du « Régiment du Roi », dont ils hébergeaient un détachement depuis le mois de septembre. Aussitôt, considérant que leur « ville placée sur les frontières, est journellement exposée à l'invasion des ennemis », ils réclamèrent le dépôt à l'Hôtel de Ville de Varennes, des armes et des munitions appartenant aux soldats licenciés.

Même en 1791, la crainte des « brigands » hantait encore l'esprit des officiers municipaux. « Attendu les dommages, écrivent-ils le 22 février, que pourraient causer les *troupes de brigands*, qui se trouvent répandues dans les environs de cette ville et qui volent notamment les églises », ils réclament à nouveau du Directoire de la Meuse des munitions avec 300 fusils.

* * *

On sera peut-être tenté de sourire, en constatant cette obstination maladive dans une terreur si peu justifiée et, en somme, si puérile. Pour excuser les

(1) Meuse, arrond. de Verdun, cant. de Varennes, à moins de 2 kilom. de cette ville.

(2) Clermont avait reçu en 1789 un détachement de Royal-Allemand. A Varennes, cantonnent en 1789-1790, des hussards de Lauzun, un détachement de Royal-Allemand, enfin le Régiment d'infanterie du Roi, compromis dans l'affaire de Nancy, et qui fut dissous à Varennes même, le 23 février 1791. La municipalité se plaignit fréquemment du long séjour de ces troupes dans la ville.

Varennois de 1790, il suffira de se rappeler les subites paniques de l'opinion, et la crédulité inouïe des gens en apparence les plus rassis, quand, de 1914 à 1918, circulaient les fausses nouvelles de la guerre.

Ajoutons que la « Grande Peur » de 1789-1791 en Argonne, n'est pas un phénomène négligeable pour l'Histoire. En effet, elle explique l'émotion intense, qui secoua ce pays, lorsque, le 21 juin 1791, il apprit coup sur coup la fuite et l'arrestation du roi, considéré alors comme « le *palladium* de la sécurité publique » (1). D'autre part, les multiples alertes et la mobilisation partielle de 1790, aident à comprendre comment, dès les premières heures de l'arrestation de Louis XVI, 10.000 gardes nationaux en armes purent accourir au secours de Varennes.

On s'était si bien entraîné à faire la police des grands chemins, en Argonne, qu'au lieu de « brigands » redoutables, on y arrêta un jour le plus débonnaire des monarques.

Ch. Aimond.

(1) V. Fournel (de Varennes) : *L'Evénement de Varennes*, p. 187. Paris, 1890, in-8.





FIAUVE DOU BON TEMPS

Lou mâchuron de Diaudine Banfouille

Aiprès lai noce de lou teille, mérieille ai Dambiain ai lai Chaindelou de l'enneille d'aivant évou in féjou d'échoyieures, Coliche Banfouille et sé fomme Diaudine otint pu réjoyis que dâ follons. Coliche ne fejô que fieutai dâ mirelaridaines de danses, et sai fomme otô si tant faraude qu'en airô creuil que l'aivô co envie de fringuai. C'o qui n'otin mi fouéchi de lai convolotte de lou Catiche qu'otô malengroin lai moueilleti dou temps et mauviri l'aute moilleti.

— Mériet-lai don, que dijin lou voisins ; lai convolotte revirerô tertot. Si bin que Coliche et sai Diaudine. aivin aissinti au permeil demandou. »

Ai présent ç'otint quasiment dâ jûne écordeils. Dâ foû, quand Coliche ôto tot enseuti d'aiprenre que lou ménaige de Damblain n'ollô pas trop secundum, et que lai Catiche recevô pu de taloches que d'écus de Lôraine, Diaudine li recolô dâ si tant bounes râjons que l'en obliô lai Catiche et s'nhomme.

— Queu débarras ! me poure Coliche ! Je sons bin é yahhe qu'alle demoureusse fû de toci. »

Dedepu éne pâre de mois, é n'aivin pu de novelles. Si bin que l'aivin conveneuil to lâ dusse que l'irin ai lai fouère ai Damblain le 25 novembre pou vouéye loux étants, et de lai même saboteille, venre lou chanvre de l'enneille qu'aivô étai de sâ moilloux.

Lai voille de lai fouère otô in joû de noces, et Coliche aivô ollai ai lai gogaille sans sai fomme, raiport ai ce que lai Diaudine aivô été fourreye dans des côtenages ai propoû dou dônage dâ dusse mérieils d'auj'd'heuil. Coliche, sans rouâtai ai ces nicquenocques de commères, aivô brâment pompai, ballai et baguenaudai tertot lai sainte joûneille, si bin que l'otô in pou en riolle éprès le soupai. Le Toinot Barbier, qu'otô in bon goilloux, aivô iméginai, é c't'houre lai, de fringuai lai Malâji évou tertot lâs ustensiles de lai queujine. Lolo aivô éne coquelle, Coco éne aute, Francis le tourne-broche, Doudou lai grand marmite ;

et on aivô bailli lai pouâle au Coliche Banfouille. Le Toinot q'mence l'exercice.

« Coliche, qu'i dit, fejais tertôt mâ movements, qu'i dit; et n'obliai-me l'entrechat ai lai trôjime meseure. »

L'aivô pris ène pouâle tote nûve ; é chèque ginguerie dou pî, é fejô in movement roulant de lai main autoû de lai pouâle, et tot aiprès se frottô le visaige su lâ joues, lou minton, lou front et lou neille tot en fringuant ai jambes de laines.

Le Coliche l'imitô dou meuil qu'i povô, sans se doutai que sé pouâle tote piaine de graiche pu nôre que lai chemineille (c'otô dedans qu'évin frit lâ pu gras beignets) sans se doutai que sé pouâle li mascarô lai frimousse quement in diabe de sabbat.

Francis riô ai se decrochai lâ badigoinces ; lai mère Gothon s'en tenô lâ côtes ; et le poure Coliche ne voyô-me que l'otô le tirelupin et creuyô qu'on gabô seulemot sâs âties. Tertot lâ coumères de lai noce venin, ai loû toû, lu fâre vis é vis en pernant loû devanteil dou bout dâ dô, d'aiprès l'usaige, si bin que l'otô in vrai nôrichon d'enfer ai meilleneut.

— Bonsoir, lai compagnie, qu'i dit en oillant lâ douze coups ; je ne balle méshuy ; c'o lai touère ai Damblain aujedeuille.

En ce qu'i musô in lé, sai fomme aivô aiprêtet lai voeilleture de chanvre, si bin qu'i pû se motte dins le leil et dremi ch'qu'au métin :

— Coliche ! Coliche ! V'lai l'aingelus qui seune. Lové-vo vitement. Je n'onme le temps de no mignardai. E' fâ frô le métin ; mottai voute coqueluche su lai tête ; mi je m'enteurteillerô lai figure dans mé cape de laine.

Ai peine si le jou queminço ai bianchi lâ mouâjon. Coliche otô d'jé ai sai pièce, le fouet ai lai main, lai figure encapitonneille quand lai Diaudine se jeûchô su le dâri de l'ai voeilleture, crainte que lai chanvre ne cheuyeusse.

— Otais-vo bin, Diaudine ?

— Mâ oui, Coliche.

— Hue, Cocotte.

Vlai lai cherrette en route. Lâ brouillards se dissipont. In petiot soulot to bian fâ coucou dans lâ freluches et qu'mence ai réchauffai la voyéjou.

Coliche se détorteille et elleûme sai pipe. Dans le moment-lé dusse compégnons qui revenint de lai fouère aivou chéquin in sac de junes gorets su l'épaule s'errêtont tot abeillis.

— En v'lai iunc que revin dou sèbbat, sûrement ; l'ot pu nôr que Luciter.

Et comme i se retoûnint co de rébaubissemot, lai cherrette jâ pesseille :

— Et lai fomme, don ! C'ot in ménaige de sorci.

C'ô étu bin peille quand l'errivint é Dambiain. Per mêlhou, dusse gens de lai noce qui se trovin to lé contin ai tertous lai farce de lai voille, si bin qu'i n'évin

co pas sautai fû de lai voeilleture qu'in grand méquignon heûchô to le monde.

— Holà, les émis, rouâtai-mi les dusse veuils galants !!

Les gens s'émessont; et v'lai qu'i se terdont terto qu'ment si zévint là colique dou miserere.

— Je sommes podiu, me poure homme, que d'jô Diaudine en se quéchant lai tête dans lai biaude de Coliche. Si je nos ensauvions chi not'feille ?

— Ç'o trop long, Diaudine, ç'o trop long.

— Rouâté vôr si ié ène fontaine to-ci, qu'on se désemmâchureusse.

— Je n'en vouèye-mi, Diaudine... Mâ vené évou mi. J'â m'n'ideille.

L'entront terto là dusse dans ène couchelle, devé ène mouâjon tranquille. Coliche impougne le heurteuil de l'euche, qu'i fâ seuner ai grands co.

— Cachi-no, cachi-no, M'sieu le Curi, teurto lé fouère o éprés no.

Le curé, tot ébaubi, ovrô des œils de bû, et pensô ai carnaval.

— V'étaîs diabement nôrs, mâ poures geos. Qui o ce qne ve zai fâ là mâchurons-lé ?

— Baillai-no vitemot de l'eauve, M'sieu le Curi. Je vo conterô cé éprés.

Et Diaudine tote larmoyante :

— Cé vin de not' trop d'éccou, M'sieu le Curi. Ah ! Je fejon moillou ménaige que Catiche.

Le curé pourpensô et jugeô de l'aifâre dans se par-dedans.

— Venâ évou mi, qu'i loû dit. Ailons-en chi voute feille. Ve ve démascarerais to-lé. Pocheune ne vo vouâro. J'ollons pessai poué là jédyin. »

Là bré chéyin ai lai Catiche et ai s'n'homme en rebeuillant las dû mâchurais.

Ma le curi, sans li lâchi le temps dâ jerémiades :

— Catiche, qu'i dit, et vo, Fanfan, aipeurnais en rouâtant vos parents que ce n'o-me là meurguenneries ni là soffiots que fejont là bons ménaiges.

Et se toûnant dou cotai dâ veuils :

— V'étais pu heuroux que lou, neumi ? Ai présent, mâ bonnes geos, désemmâchurai-vo. Et que voute effection fejeusse vergougne ai vos éfants. Ç'o in mâchuron prouvidentiel.

Prouvindentiel vraiment. L'éffection revin dans le jûne ménaige, et là baptêmes itou.

Et Diaudine dijô ai s'n'houme :

« Ç'o drôle to de même, Coliche, que l'ai fellu no motte en carnaval pou fâre écoudié là dusse jobelins-lé.

(*Patois du Barrois lorrain*) Alcide MAROT.

TRADUCTION

LE MACHURON DE DIAUDINE BANFOUILLE

Après la noce de leur fille, mariée à Damblain à la Chandeleur de l'année précédente avec un fabricant de chaises, Nicolas Banfouille et sa femme Claudine étaient plus réjouis que des frelons. Nicolas ne faisait que fredonner des airs de danses, et sa femme était tellement faraude qu'on aurait cru qu'elle avait encore envie de danser. C'est qu'ils n'étaient pas fâchés du mariage de leur Catherine qui était de mauvaise humeur la moitié du temps, et mal tournée l'autre moitié.

« Mariez-la donc, disaient leurs voisins ; le mariage changera tout ». Si bien que Nicolas et sa Claudine avaient consenti au premier demandeur.

A présent c'étaient comme de jeunes accordés. Quelquefois, quand Nicolas était tout ennuyé d'apprendre que le ménage de Damblain n'allait pas trop bien, et que la Catherine recevait plus de taloches que d'écus de Lorraine, Claudine lui rappelait de si bonnes raisons qu'il en oubliait la Catherine et son homme.

— Quel débarras ! mon pauvre Nicolas. Nous sommes bien aises qu'elle demeure hors d'ici.

Depuis une paire de mois ils n'avaient plus de nouvelles. Si bien qu'ils avaient convenu tous les deux qu'ils iraient à la foire à Damblain le 25 novembre pour voir leurs enfants, et de la même sabotée (course) vendre leur chanvre de l'année qui avait été de ses meilleurs.

La veille de la foire était un jour de noces ; et Nicolas était allé au festin sans sa femme, parce que la Claudine avait été mêlée à des commérages à propos du dônage des deux mariés d'aujourd'hui. Nicolas, sans regarder à ces futilités de commères, avait bien bu, dansé et folâtré toute la sainte journée, si bien qu'il était un peu en goguette après le souper. Antoine Barbier, qui était un bon railleur, avait imaginé, à cette heure-là, de danser la Malaisée avec tous les ustensiles de la cuisine. Lolo avait une casserole, Coco une autre, Francis le tourne-broche, Doudou la grande marmite ; et on avait donné la poêle à Nicolas Banfouille.

Antoine commence l'exercice.

« Nicolas, dit-il, faites tous mes mouvements, dit-il ; et n'oubliez pas l'entrechat à la troisième mesure. »

Il avait pris une poêle toute neuve ; à chaque mouvement du pied il faisait un mouvement roulant de la main autour de la poêle et tout après se frottait le visage sur les joues, le menton, le front et le nez tout en dansant à jambes de laine (à jambes molles).

Nicolas l'imitait du mieux qu'il pouvait, sans se douter que sa poêle toute pleine de graisse plus noire que la cheminée (c'était dedans qu'avaient frit les plus gras beignets), sans se douter que sa poêle lui mâchurait la frimousse comme un diable de sabbat.

Francis riait à se décrocher les mâchoires ; la mère Gothon s'en tenait les côtes, et le pauvre Nicolas ne voyait pas qu'il était le bouffon et croyait qu'on raillait seulement ses manières.

Toutes les commères de la noce venaient, à leur tour, lui faire vis-à-vis en prenant leur tablier du bout des doigts, d'après l'usage, si bien qu'il était un vrai noiraud d'enfer après minuit.

— Bonsoir la compagnie, dit-il en entendant les douze coups ; je ne danse plus désormais ; c'est la foire à Damblain aujourd'hui.

Pendant qu'il musait ainsi, sa femme avait apprêté la charretée de chanvre, si bien qu'il put se mettre au lit et dormir jusqu'au matin.

— Nicolas ! Nicolas ! voilà l'angelus qui sonne. Lève-toi vite. Nous n'avons pas le temps de nous mettre en toilette. Il fait froid le matin ; mets ton capuchon sur la tête ; moi je m'entourerai le visage de ma cape de laine.

A peine le jour commençait à blanchir la maison.

Nicolas était déjà à sa place, le fouet à la main, la figure encapuchonnée quand la Claudine se jucha sur le derrière de la voiture, par crainte que le chanvre ne tombât.

— Etes-vous bien, Claudine ?

— Mais oui, Nicolas.

— Hue, Cocotte.

Voilà la charrette en route. Les brouillards se dissipent. Un petit soleil tout blanc fait coucou dans les nuages et commence à réchauffer les voyageurs.

Nicolas se détortille et allume sa pipe.

A ce moment, deux compagnons qui revenaient de la foire avec chacun un sac de porcelets sur l'épaule, s'arrêtent tout ébahis.

— En voilà un qui revient du sabbat, sûrement, il est plus noir que Lucifer.

Et comme ils se retournaient encore d'étonnement, la charrette déjà passée :

— Et la femme, donc ! C'est un ménage de sorciers.

Ce fut bien pis quand ils arrivèrent à Damblain. Par malheur, deux gens de la noce qui se trouvaient là, contèrent à tous la farce de la veille, si bien qu'ils n'avaient pas encore sauté hors de la voiture qu'un grand maquignon appelait tout le monde :

— Holà ! les amis, regardez-moi les deux vieux galants.

Les gens s'amassent; et voilà qu'ils se tordent tous comme s'ils avaient les coliques du miserere.

— Nous sommes perdus, mon pauvre homme, disait Claudine en se cachant la tête dans la blouse de Nicolas. Si nous fuyions chez notre fille ?

— C'est trop loin, Claudine, c'est trop loin.

— Regarde s'il y a une fontaine ici, qu'on se débarbouille.

— Je n'en vois pas, Claudine... Mais venez avec moi. J'ai mon idée.

Ils entrent tous les deux dans une petite cour, devant une maison tranquille. Nicolas saisit le heurtoir de la porte qu'il fait sonner à grands coups.

— Cachez-nous, cachez-nous, monsieur le Curé. Toute la foire est derrière nous.

Le curé, tout saisi, ouvrait des yeux de bœuf et pensait à carnaval.

— Vous êtes diablement noirs, mes pauvres gens, qui est-ce qui vous a fait ces mâchurons-là ?

— Donnez-nous vite de l'eau, monsieur le Curé. Nous vous conterons cela après.

Et Claudine toute larmoyante :

— Cela vient de notre trop bon accord, monsieur le Curé. Ah ! Nous faisons meilleur ménage que Catherine.

Le curé méditait et jugeait de l'affaire en lui-même.

— Venez avec moi, leur dit-il. Allons chez votre fille. Vous vous débarbouillerez là. Personne ne vous verra. Nous allons passer par les jardins.

Les bras tombaient à la Catherine et à son homme en regardant les deux mâchurés.

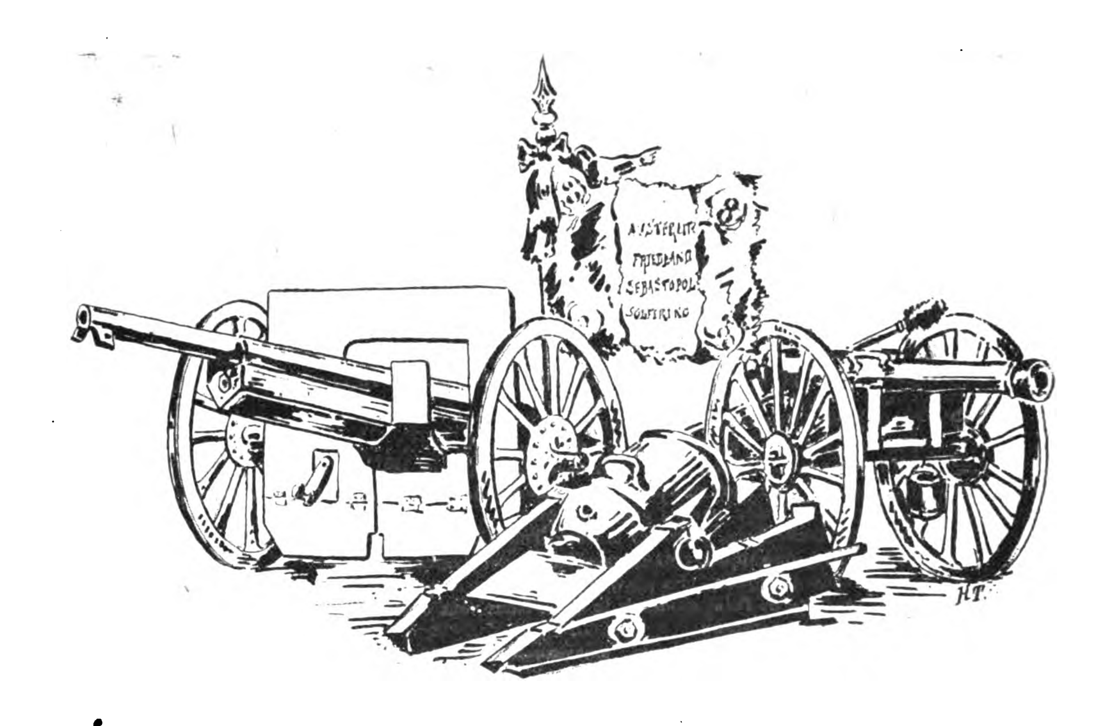
Mais le curé, sans lui donner le temps des jérémiades : « Catherine, dit-il, et vous, Fanfan, apprenez en regardant vos parents que ce ne sont pas les ronchonneries ni les soufflets qui font les bons ménages. »

Et se tournant du côté des vieux : « Vous êtes plus heureux qu'eux, n'est-ce pas ? A présent, mes bonnes gens, débarbouillez-vous. Et que votre affection fasse honte à vos enfants. C'est un mâchuron providentiel. »

Providentiel vraiment. L'affection revint dans le jeune ménage, et les baptêmes aussi. Et Claudine disait à son homme :

« C'est drôle tout de même, Nicolas, qu'il ait fallu nous mettre en carnaval pour mettre d'accord ces deux niais. »





SIERCK PENDANT LA GUERRE DE 1870

Placée comme avant 1870 en avant-garde à l'extrémité de la frontière franco-allemande du côté du Luxembourg, la petite ville de Sierck était restée pendant cinquante ans fidèle à son vieux passé lorrain. Metz et Thionville subissaient les assauts répétés du germanisme ; leur développement économique et militaire favorisait l'immigration allemande toujours croissante. Sierck au contraire refusait de se soumettre à la discipline d'Outre-Rhin et demeurait un îlot de résistance. Dans cette bourgade mosellane, sans garnison et sans industrie, le français était resté sous le régime allemand la langue de la bonne société. C'était d'ailleurs une tradition. Pendant l'Année Terrible, la ville de cœur et d'âme était française, si l'on en juge par les pages qui suivent et qui constituent un précieux chapitre d'histoire lorraine.

Ces pages, nous en devons l'essentiel à la solide documentation de M. Michel Grégoire, Sierckois de vieille roche, qui rassemble depuis de longues années les souvenirs de sa ville natale. Que ce Lorrain, qui, sous l'occupation tudesque, ne désespéra jamais des destinées de sa patrie absente, trouve ici la reconnaissance émue de tous ses compatriotes ! M. T.

* * *

Le 16 juillet 1870, le lieutenant von Bredow, parti de Trèves de grand matin avec six hussards bleus, arrive à Sierck vers dix heures pour se rendre compte s'il n'y a pas de troupes françaises à la frontière. Cette reconnaissance

constitue la première violation du territoire français. Les douaniers d'Apach et les gendarmes de Sierck regardent avec étonnement ces cavaliers qui les informent de la déclaration de guerre entre la France et la Prusse. La nouvelle officielle de l'ouverture des hostilités parvient à Sierck par télégramme à dix heures et demi. Le maire, M. Gillard, signale aussitôt à Thionville par dépêche la venue d'une patrouille ennemie, ce qui cause en France une profonde émotion.

Vers trois heures, arrive de Thionville, où le régiment tient garnison, une patrouille du 11e dragons qui pousse une reconnaissance jusqu'au rocher de Saint-Nicolas. Le soir, le maire, à la réunion du conseil municipal, fait décider la création d'une garde nationale permanente qui doit comprendre tous les hommes valides de la localité. Ils ont pour mission de faire de jour et de nuit des patrouilles autour de Sierck et de surveiller la frontière. Dépourvus d'armes, ils ont leur corps de garde et leur lieu de rassemblement à l'hôtel de ville. Le maire avise de cette formation la sous-préfecture de Thionville qui en informe à son tour le commandant en chef à Metz.

Le 17, le courrier n'arrive pas. Dès le matin, quinze cavaliers du 11e dragons font une reconnaissance jusqu'au pont d'Apach et vers onze heures a lieu à Perl (1) le départ de la landwehr. Au son de la cloche, tous les mobilisés, un baluchon à la main, se réunissent devant la *Bürgermeisterei*. Le maire leur lit le règlement et ils se dirigent ensuite, les uns à pied, les autres sur des voitures, vers Saarburg. A un Sierckois qui se trouve là, le cordonnier Spang dit : « *Adie, mir gin Champagnerwein drenken !* » (2) et l'autre de lui répondre : « *Net sou seïher, mir konnen och Rheinwein drenken !* » (3). A Sierck, réservistes et permissionnaires reçoivent l'ordre de rejoindre immédiatement leurs corps.

Le 18, le maire reçoit une lettre du général en chef de Metz proposant la formation à Sierck d'une garde nationale armée. A quoi le maire répond : « Je considère comme très dangereuse la proposition de donner des armes à une garde qui n'est ni habillée, ni reconnue, ni organisée. Ceux qui en feraient usage s'exposeraient à être considérés par l'ennemi comme des partisans et courraient le risque d'être passés par les armes. Les habitants sont remplis de courage et c'est souvent à grand'peine que je les retiens, pour éviter des malheurs. Ils se bornent à garantir la ville contre les rôdeurs. Jusqu'à présent les patrouilles prussiennes n'ont fait de mal à personne et n'en voulaient qu'au télégraphe qui a été caché, puis remis aujourd'hui en place. »

(1) Perl, premier village allemand en Prusse rhénane.
(2) Adieu ; nous allons boire du champagne.
(3) Pas si vite ; nous pourrons boire du vin du Rhin.

Dès le matin une patrouille prussienne traverse les vignes de Perl et longe la Moselle. Les Sierckois attendent en vain les dragons de Thionville. La panique est générale ; personne ne travaille ; partout des conciliabules ; les cafés regorgent de monde.

Le 19, pas de courrier, pas de nouvelles. La diligence ne marche pas. Tout le monde est anxieux. Comme sur un mot d'ordre donné, chacun renouvelle ses provisions. En un clin d'œil, épiceries, boulangeries, boucheries sont vidées de leurs marchandises et, comme les douaniers sont partis, on va à Schengen (1) acheter tout ce que l'on peut trouver.

Le 20, sont licenciés les élèves du collège de Sierck ainsi que ceux du pensionnat de Rustroff. Toute la journée, c'est un va-et-vient de parents et d'enfants ; beaucoup de voitures ne sont même pas dételées, afin de hâter l'heure du départ. Beaucoup de monde aux alentours du bureau de poste ; l'absence de lettres augmente l'effervescence.

Le 21, journée chaude et orageuse. De bon matin, le capitaine Wallen, du 73e de ligne, arrive à Sierck, sa ville natale, pour examiner les dispositions à prendre en vue d'un campement. Vers six heures du soir, on crie de tous côtés : « Les Français ! Les Français ! » et au même instant apparaît un escadron de dragons qui fait halte sur le rocher Saint-Nicolas et revient sur la Gro pour y camper. Ce détachement est bientôt suivi du 73e de ligne. Tout Sierck est sur le quai, noir de monde. On chante la Marseillaise ; on crie : « A Berlin ! A Berlin ! » « *Der braucht net soou hoart zu sengen ; se gin net emot bis no Pierl* (2), s'exclame le menuisier Schwartz et sa réflexion lui vaut une bonne rossée.

Le 22, il fait une chaleur tropicale. Il arrive encore un bataillon du 73e de ligne qui va camper sur la Gro et dont le médecin-major meurt frappé d'insolation. Le bruit court que beaucoup de troupes sont rassemblées à Konigsmacker. Une grande animation règne dans le camp derrière l'abattoir. Les hommes installent leurs cuisines et vont à la maraude du bois et des légumes. La distribution des vivres est très mal faite en raison de l'absence d'ordre dans les services de l'intendance. De temps à autre, un hussard apparaît sur le Hamelsberg et disparaît aussitôt dans les bois de Perl, dès que les dragons partent au galop dans la direction d'Apach. A la mairie parvient une lettre de la sous-intendance de Metz demandant que soient rassemblés des dons en argent et en nature en vue d'établir une ambulance dans le bâtiment des casernes. La ville par ses propres moyens réunit cinquante lits et met à la disposition des blessés les Sœurs de Saint-Charles se trouvant au collège.

(1) Village du Luxembourg, sur la rive gauche de la Moselle, en face de Perl.
(2) Vous n'avez pas besoin de tant chanter ; ils n'iront même pas jusqu'à Perl.

Le 23, à neuf heures du matin, arrive le général de brigade de Golberg qui va loger chez M. Gillard. De nombreux correspondants de journaux étrangers viennent également à Sierck et se réunissent à l'hôtel de Metz, où de nombreux officiers prennent leurs repas. Le camp des troupes est toujours aussi animé et les déprédations commises dans les jardins provoquent les plaintes des propriétaires.

Le 24, à onze heures du matin, on sonne le boute-selle dans le camp des dragons ; aussitôt à cheval, les cavaliers escaladent au galop la côte de Kirsch et reviennent au bout d'une demi-heure. On attend de nouvelles troupes ; aussi toutes les boulangeries de Sierck sont réquisitionnées ; le four du fort est également mis en état et les boulangers militaires cuisent le pain nuit et jour. Dans l'après-midi, deux affiches sont apposées au mur de la mairie ; l'une est une proclamation au peuple français ; l'autre, une proclamation à l'armée. A sept heures du soir, la musique du 73e se fait entendre devant le kiosque de M. Gillard.

Le 25, grand émoi à Sierck : un drapeau blanc flotte sur le Hamelsberg. C'est un parlementaire prussien qui demande à parler au général français. Le général Golberg se rend à la frontière et le parlementaire s'approchant de lui lui demande des renseignements sur un officier disparu à la suite d'un accès de fièvre chaude. L'après-midi arrive le 1er de ligne qui va s'installer sur le ban de Rustroff. Dans la soirée un coup de fusil ébranle l'air ; c'est une sentinelle avancée qui, près du pont d'Apach, a tiré sur un de ses camarades attardé et qui n'avait pas répondu aux sommations réglementaires.

Le 26, à onze heures du matin, arrivent le 57e de ligne et une batterie de mitrailleuses. Celles-ci, couvertes d'étuis de cuir, sont placées sur le pré de la Gro. Tous les jours les artilleurs sont exercés au maniement de cette nouvelle arme. A midi, près du pont d'Apach, dans les champs, une vingtaine de soldats entourent le cercueil de celui tué la veille à cet endroit.

Le 27, à sept heures du matin, arrive le 20e bataillon de chasseurs à pied, dont fait partie le major Fristo, enfant de Sierck. A trois heures, le 2e régiment de hussards et le 6e de ligne viennent camper sur la Moselle. Le soir, on fait courir le bruit que la frontière sera franchie la nuit prochaine.

En présence de toutes ces concentrations de troupes, M. Gillard demande au général de Cissey (1) s'il est bien renseigné sur les mouvements de l'ennemi. Le

(1) Commandée par le général de Cissey, la 1re division du 4e corps d'armée se composait du 20e bataillon de chasseurs à pied, des 1er et 6e régiments de ligne (brigade Brayer) et des 57e et 73e de ligne (brigade de Golberg). Les 2e et 7e hussards formaient une des brigades de cavalerie du même corps d'armée.

général répond qu'il ne s'en inquiète pas et qu'il ne fait qu'exécuter les ordres de ses supérieurs. Alors le maire de Sierck lui suggère l'idée d'envoyer en Prusse un homme de confiance qui ira de Sierck à Trêves et reviendra par la vallée de la Sarre. Le général accepte l'offre; le soir même, Joseph Kitzinger, agent d'affaires à Sierck, prend sa blouse bleue et son bâton et se dirige sur Trêves en passant par le Luxembourg. M. Gillard lui donne des instructions et lui remet une pièce de vingt francs.

Le 28, au petit jour, trois escadrons du 2ᵉ hussards accompagnés de deux bataillons du 73ᵉ de ligne franchissent la frontière du côté de Perl, sous les ordres du colonel Carrelet du 2ᵉ hussards et sous la direction du capitaine Garcin, officier d'ordonnance du général de Cissey. La reconnaissance pousse jusqu'au village de Borg évacué le matin par l'ennemi et revient avant midi à Sierck par Kirsch. Sierck regorge de soldats; le 1ᵉʳ et le 6ᵉ de ligne campent près du passage de Basse-Kontz et l'on dit que le 57ᵉ doit rejoindre Kirschnaumen. Le temps se maintient au beau. A deux heures, le 6ᵉ de ligne reçoit l'ordre de s'établir à Rustroff.

Le 29, deux compagnies du 20ᵉ bataillon de chasseurs à pied passent le bac à Rudling et vont surveiller les hauteurs du Stromberg. Le reste du bataillon est détaché en observation sur le pont d'Apach.

Le 30, aucun mouvement de troupes. Le sous-intendant Bouvard demande à la mairie un nombre de lits plus grand, mais le maire répond que pour Sierck et Rustroff les dons en argent s'élèvent à 3.400 francs sans compter les dons en nature et que le nombre de lits se monte à 80. Il demande avec insistance que des infirmiers soient envoyés à Sierck pour seconder les sœurs, car il y a déjà plus de cinquante malades et les fonds recueillis pourraient bientôt ne plus suffire à l'entretien de l'ambulance. Le sous-intendant riposte en réclamant l'envoi à Thionville d'une partie des lits, mais le maire s'y oppose en faisant valoir que, si l'appel fait dans les communes du canton a été généreusement entendu, c'est à la condition que les dons servent à l'ambulance de Sierck. L'intendance n'insiste pas, mais n'envoie à Sierck ni infirmiers, ni médecins. Heureusement que les soins du docteur Haushalter et que le dévouement des Sierckoises suffisent! La plus grande animation règne dans tous les camps; les habitants comblent les soldats de douceurs. Les auberges sont remplies; on y paie le vin rouge 0 fr. 40 le litre.

Le 31, Joseph Kitzinger, revenu de son voyage, se rend directement chez M. Gillard pour rendre compte de sa mission. Il raconte qu'après son départ de Trêves, il a remonté à pied la vallée de la Sarre, s'arrêtant dans les auberges des villages. Arrivé à Saarburg, il a logé à l'auberge Salm et passé la soirée à l'Hôtel

de la Poste, rempli d'officiers prussiens. Puis en revenant à Sierck, il a rencontré à Meurich l'armée de von Steinmetz forte de 40.000 hommes qui avaient bivouaqué dans les prés. Et à Kirf il a entendu à l'auberge Irsch des officiers qui parlaient des troupes campées à Sierck et des hauteurs de Borg et d'Eft. M. Gillard et le général de Cissey écoutent avec attention le récit de Kitzinger, qui reçoit une pièce de vingt francs et rentre chez lui.

Le matin, vers dix heures, au rapport, les hommes apprennent qu'ils sont consignés et que sous aucun prétexte ils ne doivent s'éloigner. A trois heures, on donne le signal de départ pour Bouzonville. Il fait un terrible orage. La discipline est très relâchée. Pour alléger leur chargement, les soldats jettent dans les fossés leurs shakos, leurs souliers et même leur pain; les officiers ne disent rien. Une partie de ces troupes prend la route de Kerling; l'autre passe par Montenach. Au moment où les dragons lèvent le camp, un cavalier, nommé Victor Prié, originaire des Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire) reçoit d'un de ses camarades une balle qui lui fracasse la cuisse. Le blessé est transporté chez M. Edmond Renault, qui avec sa femme le soigna pendant toute la guerre. Le 20e chasseurs est laissé à Apach pour surveiller la frontière. Le 1er de ligne est dirigé sur Waldweistroff; le 6e de Rustroff part pour Laumesfeld; le 57e va à Flastroff et le 73e à Halstroff. Tous ces déplacements sont couverts par le 2e hussards.

(*A suivre.*) Maurice TOUSSAINT.





PAR-DESSUS LES RUINES...

LA VOIX DES SOUVENIRS DÉVASTÉS

« Je n'aime pas les maisons neuves;
Leur visage est indifférent;
Les anciennes ont l'air de veuves
Qui se souviennent en pleurant. »
. . . .
Sully PRUDHOMME.

A Monsieur Frédéric DELOR.

VOICI qu'un village neuf a, comme par enchantement, surgi des ruines. La résurrection des pierres, lentement, vient de s'accomplir. *Alleluia!* chantent tous ceux qui l'attendaient avec impatience...

Oui. Des habitations fleurant frais le plâtre et la peinture ont remplacé les vieilles maisons décrépites. Des rues bien droites et bien larges ont succédé aux ruelles tortueuses, Une coquette agglomération s'est emplie d'une sève nouvelle et s'est épanouie dans une existence métamorphosée.

Mais, tandis que les maisons modernes et les fermes-modèles effacent pour toujours la trace des débris des vieilles maisons, voici que chante en moi, plus douce que jamais, la Voix de tous les Souvenirs dévastés que rien ne saura jamais remplacer.

Ce sont ces vieux souvenirs qui prennent, dans les nuits noires, — tels des feux follets tournoyant dans l'obscurité, — la forme d'âmes-fantômes pour s'en venir faire leur ronde autour des maisons neuves, quand le village tout entier s'est assoupi. Ils font entendre une plainte langoureuse que ne perçoivent pas les jeunes, mais que reconnaissent les vieux et les vieilles derrière leurs nouveaux

volets. Et c'est moins pour se plaindre du décor actuel que pour pleurer sur l'ensevelissement de leurs quatre siècles d'existence que les souvenirs du vieux village hantent nuitamment les rues nouvelles et donnent libre cours à leurs gémissements.

Percevez longtemps encore, ô vous les vieux et les vieilles du village reconstruit ! — désormais seules épaves du hameau disparu — l'âme des chaumières éteintes avec l'incendie, qui s'élève par-dessus les toits rouges flambant neuf pour faire entendre la Voix des Souvenirs dévastés. Vous êtes les seuls à vous rappeler le passé..., restant les seuls qui le pouvez... Quand vous ne serez plus là, tout sera fini...

Car si la carcasse du village a fait peau neuve, son cœur, lui aussi, a mué. Ce n'est plus le cœur d'autrefois qui bat au son des cloches nouvelles. La génération qui monte a vu se rompre la continuité des traditions. Et le matérialisme desséchant du siècle a aidé à la rupture, tandis que s'achevait la disparition de tous les symboles vivants qui pouvaient entretenir dans la jeunesse villageoise la flamme des ancêtres..., hommes et choses. Si quelqu'un a pu dire que chaque vieille femme qui s'éteint dans un village est un lexique vivant qui disparaît, l'on peut bien ajouter que chaque vieille maison disparue est un coffret de souvenirs séculaires qu'un impitoyable destin a pulvérisé ou carbonisé.

Les vieux médaillons des aïeux que l'on se confiait de génération en génération, avec une touchante piété familiale, ne sont plus là pour inspirer le saint respect de la famille. Les boucles de cheveux que l'on gardait dévotieusement sous verre ne rappellent plus les âges évanouis où les amours ne s'étiolaient point au caprice des fantaisies. Les fleurs d'oranger, témoins des honnêtes unions, sont désormais absentes pour enseigner le parfait accomplissement des vœux qui agitent les cœurs faits pour s'entendre. Les médailles des grands-pères, qui apportaient au foyer comme un glorieux parfum venu de loin, ne voisineront pas avec les récents lauriers pour dire que ceux-ci ont été cueillis comme furent gagnées celles-là. La crédence de chêne sur laquelle s'alignaient des rangées d'assiettes et que l'on se disputait à l'époque des héritages, a été remplacée par un buffet de sapin sans passé. La salle à manger de chêne sculpté, chef-d'œuvre d'un excellent menuisier qui repose au cimetière depuis longtemps, a été détrônée par des meubles en pitchpin qui ont peut-être du clinquant, mais où manque la main du maître-ouvrier, où manque aussi l'empreinte des fêtes de famille vécues au cours de longues années. La vieille armoire ouvragée, aux garnitures de cuivre, a fait place à quelque armoire à glace que les jeunes filles d'à-présent songent moins à remplir qu'à utiliser comme miroir. Le vieux banc de pierre sur lequel des générations ont jasé de tout ce dont le cœur et l'âme

peuvent s'émouvoir, est déserté par les jeunes couples plus prompts à cueillir des fruits encore verts. Les vieux saints, jadis enfoncés dans leurs niches et à la présence desquels les ménages attachaient un indice de protection, ont été balayés, eux aussi, par des fétiches nouveaux. Le déluge dévastateur a tout emporté de l'âme villageoise. Tandis même, qu'à la chapelle, le latin en *ous* a remplacé le latin en *u*, au bal, le « one step » et le « fox-trott » ont définitivement vaincu le quadrille des « vis-à-vis » et la danse du coq, jadis si populaires.

Il est fini le vieux village, et bien fini... Quelques-uns, parmi lesquels je serai jusqu'au bout, en garderont encore fidèlement le souvenir. Mais quand nous aurons tous ensemble franchi la grille en fer du cimetière, sur le chemin qui mène vers Amance, il ne restera plus pour relier le présent au passé, que le Christ en bronze qu'épargnèrent le fer et le feu, et qui veille, inlassablement, au champ du repos, sur toutes les sépultures...

Et c'est pourquoi, tandis que tous ceux qu'enflamme la nouvelle physionomie du village chantent l'*Alleluia* de la résurrection, mon cœur, surpris par la meute des souvenirs dévastés, chante le *dies iræ* de la poésie villageoise défunte, et se laisse prendre, par les nuits noires, à la ronde mélancolique des Vestiges d'une vie qui fut bonne et belle et dont aucune autre ne pourra faire oublier la noblesse.

Brin-sur-Seille, 1er avril 1923, Jour de Pâques. P. Humbert.





LES LÉGENDES DE L'HISTOIRE DE LORRAINE (1)

IV. — La légende des localités

Tout comme les personnages, les localités ont leur légende.

Qui n'a entendu employer ces appellations courantes : camp de César, camp d'Attila, tour des Sarrazins, maison de Templiers, mur cyclopéen ? Tout cela ne répond pas, ou ne répond qu'à demi à la réalité, on va le voir.

Des camps de César, on en indique partout, dans la Lorraine entre autres, bien que le conquérant des Gaules n'ait pas stationné dans notre pays, ne l'ait peut-être même pas traversé. Il s'entend que camp de César signifie un camp romain, et qu'en outre on croit romaines des enceintes très frustes antérieures ou postérieures à la domination de Rome, datant, soit de l'âge préhistorique, soit de l'époque mérovingienne. Dans les temps troublés, on est bien contraint de se fortifier pour sauver sa vie et son avoir ; de là ces camps de refuge dont on voit partout les restes et qui ne sont pas l'œuvre des Romains, encore moins de César.

En outre, comme nous l'expliquent deux savants fort qualifiés, MM. Jullian et Radet (2), une confusion se fit de bonne heure entre Jules César et cet empereur Julien, du IVe siècle de notre ère, qui porta quelque temps le titre de César, et qui fit de nombreuses campagnes dans l'est de la Gaule, en sorte que l'on put attribuer au premier, bien plus connu, des fortifications élevées par le

(1) Voy. le *Pays lorrain*, 1923, p. 385, 461.
(2) *Revue des Études anciennes*, 1916, p. 118-122.

second. De même en Asie, nous disent ces deux savants, on voyait partout des camps de Cyrus et l'on confondait aisément le grand Cyrus, fondateur de l'empire perse, avec Cyrus le jeune, tué à Cunaxa cent cinquante ans plus tard. La mémoire des peuples ne retient que les noms de quelques grands conquérants, qui ont ébloui et souvent terrifié le monde, et rassemble sous leur nom ce qui a été fait par d'autres. C'est encore là du syncrétisme. Et le plaisant est que des gens instruits eux-mêmes se laissent aller à cette curieuse opération de l'esprit. Lorsque dans un discours à l'Académie française, Jules Janin prononçait cette phrase fameuse : « Cannes, célèbre par la victoire d'Annibal et par le débarquement de Napoléon », il syncrétisait, non pas au profit d'un homme, mais au profit d'une ville.

Les camps dits d'Attila sont également assez nombreux et encore moins authentiques. Chevauchant à la tête d'une immense cavalerie, Attila n'eut ni le temps, ni l'idée de tracer des camps fortifiés. On sait cependant qu'après sa défaite des Champs catalauniques, il forma une enceinte de chariots pour y abriter les débris de ses troupes, mais comme ce fut là sa seule défaite, il n'eut pas d'autre occasion de se retrancher et un camp de ce genre ne laisse pas de traces durables sur le sol. Camp d'Attila, encore une appellation légendaire.

Les tours des Sarrazins ne le sont pas moins. Il n'est jamais venu de Sarrazins dans notre Lorraine, qui a vu passer bien assez d'autres dévastateurs, Germains, Normands, Hongrois, etc. Il faut d'ailleurs tenir compte de ce qu'au moyen âge, on attribuait volontiers aux Sarrazins des constructions qui, de toute évidence, sont d'origine romaine. Pour les hommes de ce temps, assez portés à simplifier, il n'y a jamais eu que deux religions, la chrétienne et la musulmane ; les anciens Romains n'étaient pas chrétiens, donc ils devaient être musulmans, c'est-à-dire Sarrazins, et cette confusion assez étrange a pu se perpétuer jusqu'à nous.

Les maisons de Templiers sont plus authentiques. L'ordre du Temple, fondé au début du XIIe siècle, supprimé au début du XIVe, eut jusqu'à vingt-six maisons dans la Lorraine, le Barrois et les Trois Evêchés (1). Chacune de ces maisons possédait des biens dans de nombreux villages, et souvent le terme « maison de Templier » indique seulement une propriété de ce genre. Enfin, on appela volontiers maisons de Templiers des ruines du moyen âge dont on ne savait pas l'origine. C'est que cet ordre avait frappé l'attention des masses par sa puissance, sa richesse, sa fin tragique, les crimes dont on l'accusa, à tort,

(1) On en trouvera la liste dans un travail posthume d'Augustin DIGOT, *Mém. de la Soc. d'Archéol. lorr.*, 1868.

semble-t-il, et que l'imagination populaire rassembla bien des choses sous ce nom prestigieux.

Restent les murs cyclopéens. On en signalait un près de la ferme de la Trinité, entre Nancy et Dommartemont, et la grosseur des blocs de pierre justifiait assez cette attribution aux cyclopes, ou du moins à une population primitive, analogue à celle qui éleva le mur païen de Sainte-Odile. Mais voici qu'un préhistorien avisé, Jules Beaupré, nous explique que ce mur a été construit pour faciliter l'exploitation d'une carrière, en un temps assez récent, au XVII[e] siècle sans doute (1). Polyphème n'a point passé par là !

Là où se voient de vieilles constructions, il est rare que la tradition populaire ne parle pas de trésors enfouis dans quelque cachette et qu'il s'agit de retrouver. Et, la cupidité aidant, on croit au trésor et on le cherche. Il y en a un dans le puits très profond du château de Pierre-Percée, et nous croyons savoir qu'on a jadis exploré le puits, sans résultat, bien entendu : les seigneurs qui ont construit les châteaux féodaux étaient très pauvres et avaient fort peu d'argent monnayé, encore moins d'or. Il y en a un aussi, et qu'on a cherché sans plus de succès, aux Tours de Séchelles, dans les environs de Darney (2). Il y en a plusieurs dans le sol de l'antique Scarpone, cette ville romaine qu'en 1834 encore, Charles-Léopold Mathieu qualifiait « fille de Troie la grande ». Est-ce à Scarpone même ou sur l'autre rive de la Moselle, à Dieulouard, que s'est passé ce fait dont nous devons la connaissance à un habitant de Dieulouard très versé dans l'histoire de son canton, feu Charles Bussienne ? Des propriétaires pratiquent des fouilles sur leurs terres pour découvrir un trésor enfoui. Ne trouvant rien, ils font venir de Nancy deux somnambules à chacune desquelles ils donnent cinquante francs. Echec complet, malgré le concours de ces extra-lucides qui du moins ont bien gagné leur journée.

Non loin de là, dominant de haut le confluent de la Moselle et de la Meurthe, se dressaient trois fiers châteaux, maintenant en ruines, ceux de Frouard, de Pompey ou l'Avant-Garde, de Custines ou Condé-sur-Moselle. A une époque où l'on ne savait plus leur origine, l'existence de forteresses aussi rapprochées devait intriguer les bonnes gens. Et voici ce qu'ils imaginèrent pour l'expliquer : « C'étoit la résidence de trois princes frères qui se saluoient tous les jours le matin par un coup de canon et s'avertissoient par certains moyens convenus entre eux de ce qu'ils avoient à craindre ou à espérer dans ce jour (3). » Pure fantaisie : au moyen âge, le château de Frouard appartenait au

(1) *Bull. de la Société des Sciences de Nancy*, 1911.

(2) Signalé par le docteur FOURNIER dans les *Annales de la Soc. d'Émulation des Vosges*, 1900, p. 108.

(3) Légende rapportée par LIONNOIS dans son *Histoire de Nancy*, t. III. p. 233.

duc de Lorraine, celui de Pompey au comte puis duc de Bar, celui de Custines à l'évêque de Metz. A cet endroit, ces trois grands fiefs se touchaient et s'affrontaient, les trois châteaux étaient comme des forts d'arrêt, placés à l'extrême frontière et gardant l'entrée des territoires ; leurs possesseurs furent plus souvent en guerre qu'en paix.

Une légende racontée en beaucoup de pays est celle du cavalier intrépide qui se lance au galop dans un précipice et se tire heureusement de cette périlleuse aventure. Cette légende s'est localisée au centre de la Lorraine, entre Sion et Vaudémont, où une falaise élevée et presque verticale s'appelle le Saut de la Pucelle. Il ne s'agit pas, comme on le croit souvent, de Jeanne d'Arc, mais d'une jeune princesse qui vivait, comme l'héroïne, dans la première moitié du xve siècle, de Marguerite, fille d'Antoine, comte de Vaudémont, le redoutable adversaire du bon roi René. Elle était allée, sur sa blanche haquenée, de Vaudémont à Sion, pour prier Marie dans son sanctuaire. Comme elle revenait par le plateau, un cavalier surgit pour l'enlever. Elle fuit et, sur le point d'être atteinte, elle saute du haut de la falaise... Le cheval et la jeune fille restent sains et saufs par la protection de la Vierge, et comme le ravisseur saute à son tour, il se brise les os (1).

La légende s'est localisée aussi aux confins de la Lorraine, sur la route qui mène à Saverne à travers les Vosges : un prince de Lorraine, nommé Charles (il y a eu quatre ducs de ce nom, plus d'autres personnages de leur famille), passant par là sans escorte, fut poursuivi par des cavaliers ennemis. Arrivé au bord d'un rocher escarpé et n'ayant pas d'autre moyen d'échapper, il lance son cheval dans le gouffre ; ni l'homme ni la monture n'ont aucun mal et ils gagnent Saverne où on les reçoit. Les cavaliers ennemis admirent la hardiesse du saut, mais ne jugent pas à propos de l'imiter. Le rocher a gardé le nom de Saut du Prince Charles, et là comme au Saut de la Pucelle, on voit encore, nous dit-on, la trace des quatre fers du vaillant cheval (2).

En bien d'autres endroits de la Lorraine et des Vosges, on remarque, sur des roches parfois très dures, granit ou porphyre, des empreintes de pieds ou d'autres marques analogues ; mais comme elles ne se rattachent pas à des légendes, il n'est pas nécessaire de s'y arrêter (3).

(1) Cette légende est rapportée par l'abbé Didrit dans son *Etude sur Sion-Vaudémont*, p. 37. — A noter que le comte Antoine eut bien une fille du nom de Marguerite, qui se maria en 1432 et mourut vers 1470.

(2) Légende rapportée et commentée par Dagobert Fischer dans le *Journal de la Soc. d'Archéol. lorr.*, 1880.

(3) On en trouvera l'énumération dans le *Bulletin archéologique* publié par le Comité des travaux historiques, 1920, p. CXLVIII et suiv.

V. — La légende des souterrains

Après le sol, le sous-sol, dont l'obscurité favorise la naissance de traditions pleines de mystère. Régulièrement, partout où elle voit une construction ancienne et imposante, l'imagination populaire se persuade que d'immenses souterrains s'étendent au-dessous et tout autour ; et quand elle voit deux de ces édifices à quelques kilomètres seulement l'un de l'autre, elle affirme que des souterrains les réunissent. Sans prétendre épuiser la matière, nous allons donner quelques exemples de ces curieuses traditions ; nous avons trouvé les unes dans des livres que nous citerons à mesure ; les autres nous ont été rapportées par des personnes du pays.

Remarquons d'abord que ces conceptions ne datent pas d'hier : dans *Garin le Loherain*, une des plus belles chansons de geste du XIIe siècle, est décrit longuement le castel de Naisil qui s'élevait sur l'emplacement de la ville romaine de Nasium, du village actuel de Naix (1). Naisil a été construit par Jules César en personne et pourvu par lui de souterrains immenses où l'on peut circuler à cheval et qui permettent de ravitailler la place en cas de blocus, car ils débouchent au loin dans la campagne. Naisil est imprenable ou presque, et son seigneur en est si fier qu'il déclare :

Si je tenoie l'ung piè en paradis,
Et l'autre avoie au chastel de Naisil,
Je retrairoie celui de paradis
Et le mettroie arrier dedans Naisil !

Or l'imagination des siècles suivants creusera dans toute la Lorraine des galeries semblables à celles de Naisil, qu'on en juge.

A Bauzemont, au nord de Lunéville, se voyait un château-fort appartenant à l'évêque de Metz. Un souterrain, dit-on, allait de là jusqu'à Vic, autre possession du même évêque, pour permettre de secourir la garnison (2), souterrain d'importance, car de Bauzemont à Vic, il n'y a pas moins de douze kilomètres. C'est juste la longueur du tunnel du mont Cenis et, en ces temps lointains, on n'avait ni pertoratrices, ni poudre de mine.

A Gondreville, il y eut un ou deux châteaux-forts ; on se souvenait du reste que ce lieu avait été une résidence royale fréquentée par les Carolingiens. Il n'en fallait pas plus pour donner le branle aux imaginations : un souterrain va de

(1) Naix, sur les bords de l'Ornain, dans l'arrond. de Bar-le-Duc et le cant. de Ligny.
(2) LEPAGE, *Statistique de la Meurthe*, t. II, p. 52.

Gondreville à Toul, en passant donc sous la Moselle, ce qui risque de le rendre bien humide, mais qu'à cela ne tienne. La légende ne s'embarrasse pas des rivières. Nous allons le voir.

A Varangéville existait un très ancien prieuré bénédictin ; un souterrain en part et s'étend jusqu'à la ferme de la Crayère, près de Rosières-aux-Salines, en passant sous la Meurthe. Cette tradition était si bien établie que, pendant la guerre de 1914-1918, on rechercha, sans succès bien entendu, ce souterrain pour en faire un abri de bombardement.

La Sarre ne sera, pas plus que la Meurthe ou la Moselle, un obstacle aux traditions de ce genre. On raconte dans le pays qu'un souterrain de dix kilomètres réunit le château de Saarwerden à celui de Niederstinzel situé en amont, près de Fénétrange et de l'autre côté de la rivière (1).

A Bainville-aux-Miroirs, sur la Moselle, en amont de Bayon, était un château très fort dont on admire encore les restes imposants ; en face, sur une colline assez haute, s'élève le château de Saint-Germain. Les gens du pays ne peuvent voir ces deux donjons sans établir entre eux une communication invisible ; il y a cinq kilomètres et la Moselle à traverser ; ce n'est pas un obstacle pour les fouilleurs de galeries imaginaires.

Autour de Pont-à-Mousson, on supposa tout un réseau de souterrains, dont plusieurs passaient sous la Moselle, large et profonde à cet endroit. Tel celui qui part des caves d'une maison de la place Duroc et monte au château de Mousson (2). A onze kilomètres au nord de Pont-à-Mousson s'élevait le château de Prény, un des plus puissants du pays ; de là, des souterrains mènent dans toutes les directions : aux châteaux de Mousson et de Saint-Blaise, à l'abbaye de Sainte-Marie-aux-Bois (3). Une telle citadelle, dont les ruines méritent encore d'être visitées, devait se parer de légendes.

Un autre centre de légendes du même genre, mais sur un terrain plus sec, est la montagne célèbre de Sion-Vaudémont, la « colline inspirée ». Un souterrain réunit le couvent de Sion au couvent d'Ormes, à onze kilomètres au nord-est. Jonction imprudente, contraire aux convenances, car Sion est un couvent d'hommes, Ormes un couvent de femmes, mais la légende ne s'arrête pas à ces détails. Un second souterrain va de Sion à Vaudémont sous le plateau (4).

Dans le canton de Gerbéviller se voyaient jadis deux beaux châteaux, celui de

(1) Rapporté par Dagobert FISCHER dans la *Revue d'Alsace*, 1877, p. 108.
(2) *Journal de la Soc. d'archéol. lorr.*, 1896, p. 161.
(3) *Bull. de la Soc. d'archéol. lorr.*, 1902, p. 207 ; *Bull. de la Soc. d'archéol. de la Moselle*, 1859, p. 178.
(4) OLRY en parle dans son *Répertoire archéologique* du canton de Vézelise et assure que « des personnes dignes de foi » l'ont vu.

Moyen, qui eut encore l'honneur d'un siège pendant la guerre de Trente Ans, et celui de Magnières. Un souterrain les réunira, d'autant plus aisément que la distance n'excède pas quatre kilomètres. C'est peu en comparaison du souterrain qui, du fond de la grotte de Saint-Amon, dans la forêt du même nom, tout au sud de l'arrondissement de Toul, mènerait jusqu'à Toul même (1) : vingt-cinq kilomètres de galerie, bien plus que le plus long tunnel existant, voilà de quoi faire pâlir d'envie tous les ingénieurs du xx[e] siècle.

A côté de cette galerie, celles qui mènent de Dombasle à Sommerviller et du camp de Ludres à Messein, et ne dépassent pas chacune deux kilomètres, font piètre figure (2). Ici, la légende est restée à peu près raisonnable.

Souvent, aprés avoir percé ces souterrains, parfois immenses, la légende y place des trésors qu'il n'est que de savoir retrouver. Tout prés des frontières de la Lorraine, une tradition alsacienne (3) nous assure qu'un souterrain allait du château épiscopal de Saverne à la forteresse du Haut-Barr, juchée sur un sommet abrupt. Dans ce souterrain, aux temps troublés de la guerre de Trente-Ans, on aurait caché un trésor comprenant un grand crucifix en or pur et les statues, de grandeur naturelle, des douze apôtres en argent massif. A plusieurs reprises, on a cherché ce souterrain et ce trésor, mais en vain.

Sous ce rapport, la Lorraine n'a rien à envier à l'Alsace. Dans le canton de Delme, le village de Viviers avait un beau et fort château, qui fut détruit en 1642 seulement, et dont par suite on a gardé le souvenir ; à trois petits kilomètres de là, prés de Tincry, se voient encore les parapets d'un camp romain ou prétendu romain. Du camp au château s'étendait un souterrain. Or, la reine des fées avait à Viviers une de ses plus belles résidences ; quand elle fut chassée du pays par saint Colomban, elle cacha ses trésors, qui étaient immenses, dans ce souterrain où ils sont encore (4). On les a cherchés maintes fois sans résultat, car cette tradition, pour merveilleuse qu'elle soit, inspire une confiance entière aux habitants d'alentour. Mais nous avons dit, au début de cette étude, que nous laisserions de côté toutes les légendes où paraissent les fées. Ces souterrains nous font oublier notre plan. Cessons donc de les parcourir.

VI. — **La légende étymologique**

Les fausses étymologies sont nombreuses ; elles sont aussi, plus qu'il ne semble à première vue, pernicieuses, parce que souvent une légende se crée pour les justifier et que, par là, l'histoire se déforme une fois de plus.

(1) *Bull de la Soc. d'archéol. lorr.*, 1907, p. 135.
(2) *Mém. de la Soc. d'archéol lorr.*, 1862, p. 200 ; Lepage, *Statist. de la Meurthe*, t. II, p. 324.
(3) Rapportée par le *Journal des Débats* du 19 janvier 1906.
(4) Légende rapportée par Emmanuel d'Huard dans l'*Austrasie*, premier semestre de 1841.

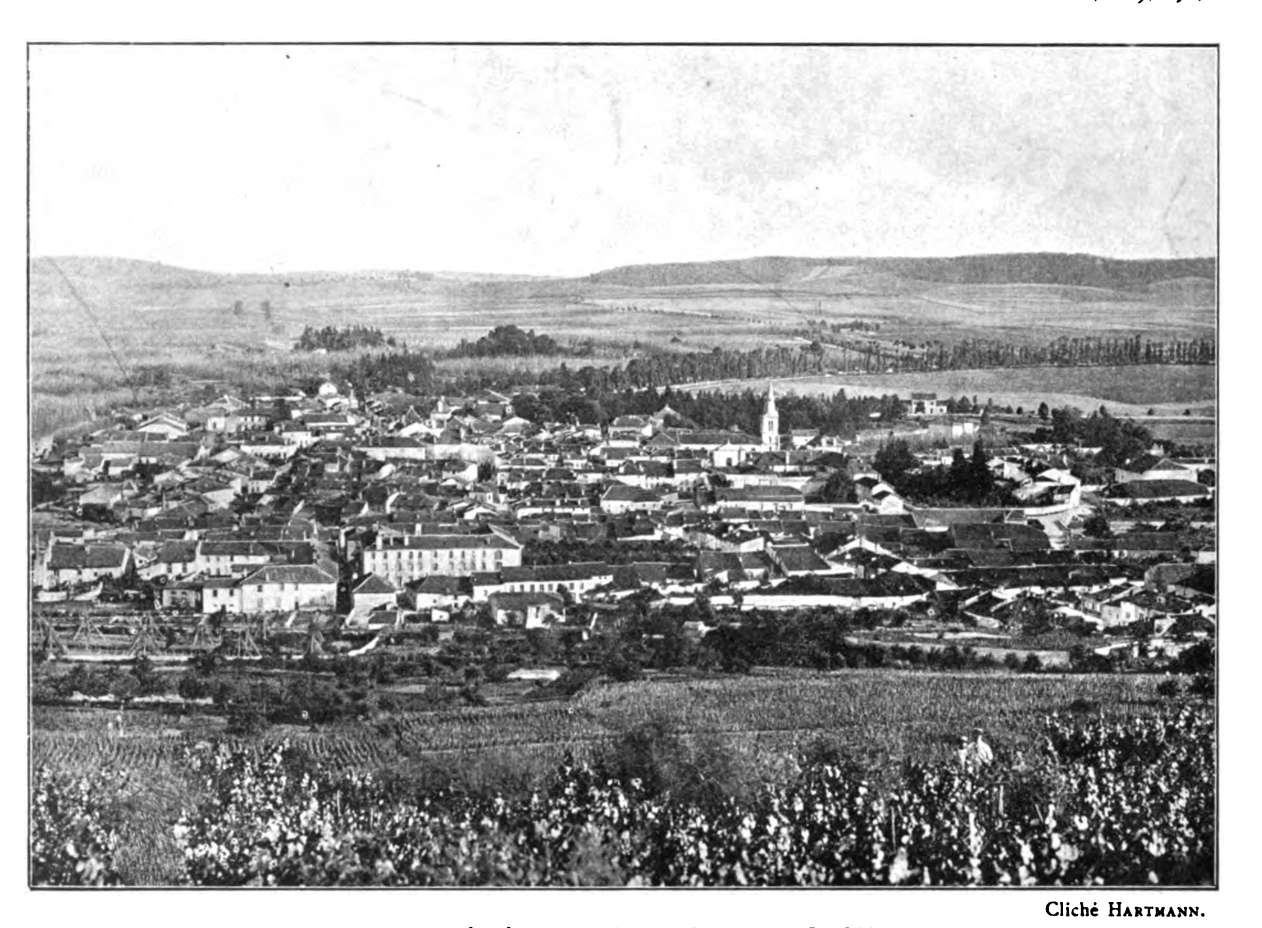
On a par exemple le village de Cesse, dans le canton de Stenay. On cherche ce que ce nom veut dire et voici ce que l'on trouve, ou plutôt ce que l'on imagine : Charlemagne a bâti seize églises dans le pays de Montmédy et celle-ci est la dernière ; Cesse est mis pour Seize. M. Léon Germain, qui rapporte cette plaisante explication, fait observer très justement que la plus ancienne forme de ce nom de lieu est *Setia* qui n'a aucun rapport avec seize, qu'en outre on ne parlait pas encore français au temps de Charlemagne (1).

Le peuple veut trouver un sens aux mots qu'il emploie, et ce sens, il le découvre comme il peut. Le village de Chef-Haut, près de Mirecourt, s'appelle Chevaux en patois. A l'ouest de Vézelise est une colline de forme caractéristique et qui se remarque de loin, où saint Amon, évêque de Toul au IVe siècle, s'était retiré pour vivre en ermite, et qui en avait pris le nom ; ce détail ayant été oublié, la colline est devenue le mont d'Anon. Dans le pays de Briey, un village s'appelait jadis Maix-la-Tour ; quand ce vieux mot de *maix* qui signifie jardin, ne fut plus compris, on chercha un nom connu pour le remplacer, et c'est ainsi que nous eûmes Mars-la-Tour, appellation heureuse du reste, puisqu'une grande bataille devait se livrer près de là, mais longtemps après que le dieu de la guerre avait complété le nom.

Si l'étymologie populaire a laïcisé la colline de saint Amon, ailleurs elle a fait l'inverse. Dans le plus ancien registre paroissial de Pulligny, sur le Madon, nous avons vu le nom du village voisin écrit Saint-Trez au lieu de Ceintrey. Un village qui s'appelait Cembeng au XIIe siècle est devenu Saint-Boing (canton de Bayon). Ceci nous rappelle une plaisante et récente aventure : en 1865, fut élevée, sur le plateau d'Alésia, une statue colossale de Vercingétorix ; or, il paraît que les gens des alentours rendent un culte à ce héros devenu pour eux saint Gétorix. Et voilà créés trois saints que l'Eglise n'a jamais canonisés et qu'à coup sûr elle ne reconnaîtra jamais.

A Nancy même, M. Pfister, dans sa savante histoire de notre ville, nous signale deux curieux exemples d'étymologie populaire : nous appelons Croix-Gagnée un monument qui se nommait au XVIe siècle Croix-le-Gainier, du nom ou du surnom de celui qui l'érigea. Deux rues du vieux Nancy s'appelaient rue du Haut-Bourget, rue du Petit-Bourget, bourget signifiant faubourg, parce que ces rues furent longtemps hors des murs. Un jour vint où le peuple, ne comprenant plus ces mots devenus désuets, voulut les remplacer par d'autres qu'il comprit, et c'est ainsi que nous avons les rues du Haut et du Petit-Bourgeois.

(1) *Bull. de la Soc. des lettres de Bar-le-Duc*, 1921, p. 155.



Cliché Hartmann.

Vue générale de Vic-sur-Seille

Près de Toul est la chapelle de Gare-le-Cou, dont une légende pathétique nous explique le nom : un croisé revenant de Palestine y entre à la nuit tombante et s'endort au pied de la statue de la Vierge. Des voleurs s'approchent sans bruit et vont le tuer, lorsque la statue le réveille en criant d'une voix terrible : Gare le cou (1). Il nous paraît évident que cette histoire a été créée pour expliquer un nom de lieu dont on ne savait plus l'origine et qui sans doute avait été altéré.

C'est surtout aux confins de deux langues que ces tentatives se produisent fréquemment, parce que ceux qui parlent l'une veulent trouver un sens aux mots de l'autre. Dans les Vosges l'allemand *First,* qui a la même signification que *chaume* est devenu en français *fête,* de sorte que nous avons le Château-de-fête, le Gazon-de-fête. Sur la crête des Vosges, un petit lac est appelé par les Alsaciens *Baeren See,* lac des Ours, nom très justifié, car il y eut des ours dans les Vosges, jusqu'au temps de Stanislas. Les paysans du versant lorrain auraient pu traduire ce nom, ils préférèrent l'adapter et le Baeren See est devenu le lac des Perches, bien qu'il n'y ait, paraît-il, pas une perche dans ses eaux. Qui ne sait enfin que, dans la dernière guerre, l'*Hartmannswillerkopf* était appelé par nos poilus le Vieil-Armand ; que, pour les troupiers qui le conquirent, Madagascar était devenu Madame Gascar ? Toujours le même besoin de trouver un sens, vaille que vaille, aux mots qu'on emploie.

A côté des étymologies populaires, il y a certaines étymologies savantes qui ne valent pas mieux, parce qu'elles sont le produit d'une science insuffisante. Les lettrés de la Renaissance aimaient beaucoup rechercher l'origine des noms de lieux. Mais ils ignoraient les lois de la phonétique ; ils ne soupçonnaient pas non plus que pour remonter à cette origine, il faut partir, non pas de la forme actuelle du nom, mais de la plus ancienne forme connue. Et ils voyaient dans Deneuvre *Danorum opus*, une fondation de ces pirates normands du IXe siècle dont beaucoup venaient du Danemark, dans Vandœuvre *Vandalorum opus,* comme si les Normands et les Vandales, qui détruisirent tant de villes et de villages, eurent jamais le temps et le goût d'en bâtir. Du reste, il y a, dans les diverses parties de la France actuelle, huit lieux dénommés Vandœuvre, Vendeuvre, Vendœuvres, et l'étymologie proposée doit convenir à tous. Le savant d'Arbois de Jubainville, qui fut professeur de celtique au Collège de France, nous apprend que les formes primitives de ces noms sont *Dano-briga*, *Vindo-briga*, noms gaulois qui signifient château de Danos, château de Vindos (2).

(1) Légende rapportée par Henri LEPAGE dans les *Communes de la Meurthe*, t. I, page 395.
(2) *Mém. de l'Acad. de Stanislas*, 1887, p. 79, étymologie adoptée par Auguste LONGNON, *Les noms de lieu de la France*, p. 41, 42.

Les mêmes renaissants expliquèrent, de façon plus sensationnelle encore, Tomblaine par *tumulus Alanorum*. Ils supposent, car aucun texte n'en parle, qu'une bataille se donna là entre les Romains et le peuple barbare des Alains et qu'un grand carnage fut fait de ceux-ci. Mais de ce bourg de la banlieue de Nancy, il faut rapprocher l'îlôt de Tombelaine, près du Mont-Saint-Michel. Ira-t-on imaginer un autre massacre d'Alains, et ne vaut-il pas mieux voir dans ces noms de lieu le dieu gaulois Belen que les Romains identifiaient à Apollon ?

Nous relatons sans les discuter quelques étymologies analogues : Vantoux, près de Metz, venant de *Vandi haus*, ce qui signifie demeure des Vandales (ce peuple décidément hantait l'imagination de nos étymologistes improvisés); Framont, au pied du Donon, ainsi nommé parce qu'y avait été enterré Pharamond, ce roi mérovingien que l'on sait maintenant n'avoir jamais existé; Sancy, au nord de Briey, expliqué par une sorte de calembour, château sans si, c'est-à-dire sans point faible; Toul devant son nom au troisième roi de Rome, Tullus Hostilius, qui l'aurait fondé... Si de simples et fortuites analogies de formes permettent de trouver et l'origine d'un nom de lieu et le fondateur de ce lieu, on peut, avec tout autant de sérieux, dire que Pompey a été fondé et baptisé par le grand Pompée, lequel n'est jamais venu dans la Gaule du nord, que Cirey est l'œuvre de Cyrus, lequel n'a jamais mis les pieds en Europe, que Vittel doit son nom à l'empereur romain Vitellius, et Salm au roi Salomon, qu'enfin, dans tous les Raon, si nombreux dans les Vosges, il faut voir le mot égyptien Pharaon, dont la première syllabe aura sombré au passage de la Méditerranée.

Sans prolonger la plaisanterie, nous conclurons par ces paroles de M. Antoine Thomas, un maître en la matière : « Il faut plus de science pour se garder d'une mauvaise étymologie que pour en trouver dix bonnes » (1). Et aux braves gens, — il en est encore, — qui s'adonnent sans préparation à cette recherche périlleuse de l'étymologie de nos noms de lieux lorrains, conseillons de lire d'abord les écrits de ce maître. Ils y trouveront des leçons de méthode et de prudence.

Il est une dernière étymologie que nous signalons à part, parce qu'elle ne constitue pas une erreur, mais une tromperie. Tous les Nancéiens connaissent, entre Malzéville et Dommartemont, ce coin pittoresque — un ravin boisé où a été construit un ermitage — qui s'appelle la Gueule du loup. En vieux français, on disait la Goule le loup, c'est-à-dire le ravin du loup, sans doute parce qu'un loup avait été tué là. Or, à une date très récente, en 1842, le propriétaire de ce bois voulut donner un lustre à sa terre et, comme on était en pleine efferves-

(1) Dans une étude sur la science étymologique et la langue française, *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1902.

cence romantique, voici ce qu'il imagina : une des plus belles jeunes filles de la cour de Lorraine, au milieu du XVIIe siècle, était Jeanne de Vaudémont. Un seigneur avait voulu l'épouser, mais elle l'avait repoussé, le sachant brutal et méchant. En 1656, le célèbre Bourdaloue prêchait dans l'église de Malzéville et Jeanne suivait ses sermons avec piété. Un jour, comme elle arrive à l'église, elle la trouve vide ; on lui apprend que l'éloquent jésuite s'est rendu à l'ermitage voisin de Dommartemont pour s'entretenir avec l'ermite, et elle en prendi aussitôt le chemin. Comme elle arrive dans le bois, le méchant seigneur qu l'avait attirée dans cette solitude par un faux renseignement, se jette sur elle et veut lui faire violence. Mais un énorme loup sort des fourrés et dévore l'agresseur, puis s'en va gentiment sans faire de mal à la jeune fille qui donne au site le nom de Gueule du loup. Cette histoire n'est pas sans analogie avec celle du Saut de la Pucelle que nous avons narrée plus haut, mais s'il y avait une Marguerite de Vaudémont au XVe siècle, il n'y avait personne du nom de Vaudémont au XVIIe, cette maison étant devenue la maison ducale de Lorraine. La prédication du père Bourdaloue à Malzéville est un fait très réel, que commémore à juste titre une inscription placée dans le chœur de l'église, mais elle est de 1665 et non de 1656. Si la légende fabriquée en 1842 ne manque pas d'allure, son invention est assez maladroite (1).

Voilà comment, jusqu'à la fin de cette étude, nous trouvons, tantôt la crédulité, tantôt la supercherie à la naissance de toutes nos légendes historiques. De ces récits, les uns sont d'origine populaire, les autres d'origine savante. On peut se montrer indulgent aux premiers qui nous révèlent certains côtés de l'âme des humbles ; il est difficile de l'être aux seconds qui ne sont que des inventions mensongères et souvent intéressées.

Emile DUVERNOY.

(1) Cette mystification a été dévoilée par Henri LEPAGE dans le *Journal de la Soc. d'archéol. lorr.*, 1885, p. 207-215 ; sa démonstration a été reprise et complétée par AUGUIN dans *La Lorraine illustrée*, et par M. PFISTER dans *L'Histoire de Nancy*, t. II, p. 1003-1006.





Chronique du pays mêssin

L'automne vient donner à l'activité intellectuelle et artistique de la cité messine un intérêt particulier. Les diverses sociétés élaborent leur programme d'hiver et rivalisent d'ingéniosité pour attirer le public. Parmi les groupes les plus récents, il faut citer la *Société des Amis des Musées* dont la création est due à l'initiative de M. Clément, le dévoué conservateur de la bibliothèque et des musées de la ville de Metz. Ceux-ci sont au nombre de trois : le musée général (archéologie, beaux-arts, histoire naturelle) installé dans l'ancien couvent des Petits-Carmes; le musée d'histoire locale logé dans les constructions pittoresques de la Porte des Allemands; enfin, les collections du peintre Migette, dans sa maison de Longeville-les-Metz. Tous trois ont leur intérêt, mais c'est la galerie archéologique dont la valeur est la plus précieuse; en possession de quelques monuments uniques, tels que le bas-relief mithraïque de Sarrebourg ou la colonne de Merten, elle peut compter pour une des plus curieuses de France. Les *Amis des Musées* s'efforcent d'attirer l'attention sur ces richesses et de susciter les largesses des donateurs. Le prix très élevé des moindres pièces de collection interdit en effet presque tout enrichissement par voie d'achat. Pour l'acquisition d'une simple coulevrine marquée aux armes de Metz, seul vestige de sa vieille artillerie municipale, la ville a dû débourser cette année une somme supérieure au crédit dont disposaient ses musées pour l'exercice en cours. Pour se faire connaître et gagner les sympathies du public, la nouvelle Société a notamment inauguré l'été dernier une série de conférences-visites comprenant une excursion dans les rues du vieux Metz et une explication sur place des monuments rencontrés. Le succès a été très vif à l'ancien grenier de la ville, à l'*Hostel Saint-Livier*, à l'Eglise des Trinitaires, etc. La *Société d'Histoire et d'Archéologie* s'était naturellement associée à sa cadette pour l'organisation de ces promenades.

On parle d'ailleurs d'un agrandissement prochain de nos musées. L'Eglise des Trinitaires, consacrée au culte protestant depuis le premier empire, vient d'être remise à la municipalité. Par voie d'échange, la communauté réformée a reçu la disposition de « l'église protestante de la garnison » bâtie en Chambière de 1875 à 1881 et dont la flèche élancée fait partie de l'horizon messin. Il est par suite question de faire des Trinitaires une annexe du musée principal; dans la gentille chapelle du XVIII[e] siècle, la collection de taques lorraines de cheminées tiendrait à l'aise. Il est même permis d'être plus ambitieux : comme il est question de déplacer la caserne des sapeurs-pompiers, toute voisine, pour la transférer place de la Comédie, le musée pourrait également s'étendre dans cet hôtel qui fut, de 1562 à 1789, le couvent des Trinitaires. Ainsi l'on rejoindrait le bâtiment des Petits-Carmes et les collections messines pourraient occuper en liberté toute la longueur de la rue de la Bibliothèque.

Les « Cours universitaires du lycée » de Metz inaugurent leur cinquième cycle d'hiver. On sait qu'ils ont été organisés pour étendre l'action du Lycée à la population adulte. Fréquentés par un nombre variable d'auditeurs (de 100 à 300 et même plus) ils ont d'abord recruté leur clientèle parmi les familles des fonctionnaires venus de l'intérieur, mais la population indigène, d'abord méfiante, n'a pas tardé à être représentée par des auditeurs assidus. Ces cours ont lieu trois fois par semaine, de la Toussaint à Pâques, dans la salle des fêtes du lycée. Les conférenciers sont exclusivement des professeurs de l'établissement; le programme comprend des sujets d'actualité, de littérature, d'histoire locale

et de sciences, traités en séries ou en conférences isolées. Un fonds de projections qui s'enrichit progressivement permet d'étudier l'art français avec variété et avec fruit. Ces cours, au nombre d'une soixantaine par an, sont subventionnés par le gouvernement et ouverts à tous moyennant un modeste abonnement. L'institution, qui a maintenant solidement pris racine, est d'ailleurs la reprise d'une vieille tradition déjà en honneur, rue Saint-Vincent, avant 1870. C'est ainsi que se trouvent atténués les inconvénients de la distance assez grande qui sépare Metz de sa métropole universitaire.

Dans tous les domaines, en effet, on constate la nécessité d'une connaissance plus intime de la France et de sa langue. L'enseignement primaire a, lui aussi, ses cours supérieurs avec les conférences du « Cercle pédagogique » de Montigny. Et n'apprenait-on pas, il y a quelques jours, que des cours de français venaient d'être créés dans les établissements pénitentiaires de Metz, Sarreguemines et Phalsbourg, à l'usage du personnel de surveillance ? Si, d'ailleurs, les membres de l'enseignement à Metz ont eu quelque temps l'impression d'être à l'avant-garde de la lutte pour le français, cette place ne leur est-elle pas, dès mainrenant, ravie par leurs collègues des établissements français de Trêves, de Bonn, de Mayence et demain du lycée français de Dusseldorf?

Le mois d'octobre a été encore, à Metz, le mois des expositions : exposition d'œuvres d'art belges ; exposition de chrysanthèmes ; exposition canine ; exposition mycologique et enfin, sans parler des efforts de la *maison d'art* qui méritent mieux qu'une mention et sur lesquels nous reviendrons.

La séance du Comité consultatif d'Alsace-Lorraine et celle du Conseil général n'ont présenté que peu d'intérêt : à plusieurs reprises il a été question de ces intérêts financiers, qu'a lésés le retour pur et simple des trois départements au sein de la mère-patrie. Les caisses d'épargne d'Alsace-Lorraine ont intenté au gouvernement du Reich, devant le Tribunal mixte, un procès pour obtenir le remboursement de leur participation aux emprunts de guerre allemands. C'est toujours la même question des capitaux non valorisés que nous avons déjà signalée à propos des établissements hospitaliers. A l'heure actuelle, les caisses d'épargne ne peuvent opérer leurs remboursements que grâce aux avances de l'Etat. En fait, c'est celui-ci qui *distribue* gratuitement de l'argent aux petits déposants, puisque ses caisses n'ont rien reçu en échange que du papier sans valeur. Les personnes qui fulminent contre les dépenses du Commissariat ne doivent pas ignorer ces charges, quand elles supputent avec indignation les centaines de millions que l'Alsace-Lorraine coûte à la France.

D'autre part, les porteurs de valeurs mobilières allemandes, à revenu fixe, s'agitent et se voient avec douleur rangés dans la catégorie des porteurs de titres russes, turcs, autrichiens, lombards ou autres. Ils réclament pour commencer un inventaire du portefeuille allemand en France ; ils demanderont ensuite au gouvernement de s'entremettre pour conclure un accord. Mais l'exemple des propositions faites récemment par Vienne n'est guère encourageant.

L'on avait regretté de voir l'assistance diminuer au service fondé à la cathédrale, le 7 septembre, pour les morts de 1870, ainsi qu'au cortège qui se rend ensuite à Chambière. On sait que cette manifestation, qui groupa jusqu'à 40.000 personnes le 7 septembre 1871, fut essentiellement, durant l'annexion, la journée du souvenir. On n'exprimera pas la même plainte à propos du cortège du 2 novembre. Malgré un temps épouvantable, une grande foule suivit les autorités au cimetière de l'île. Devant la pyramide de pierre jaune, les drapeaux s'inclinent, les clairons sonnent au champ et levant les yeux, on relit la lamentation du prophète : « Malheur à moi qui ai vu la ruine de mon peuple et celle de la cité... », plainte désormais sans objet, mais vivant témoignage d'une douleur apaisée.

Metz, le 5 novembre 1923. André Gain.

Chronique des Vosges

Il faut sauver la Place des Vosges a Epinal

Le Conseil municipal d'Epinal a récemment émis un avis favorable sur le principe du classement, comme monument historique, de la Place des Vosges, au moins en ce qui concerne le « rideau », et dans ses parties qui n'ont pas subi les outrages de remaniements désolants.

Nous félicitons nos édiles de cette décision dont nous nous réjouissons nous-mêmes.

Et à cette occasion, je voudrais dire quelques mots des souvenirs historiques de notre ville et faire ressortir l'intérêt qu'il peut y avoir à transmettre à la postérité, tandis qu'il en est encore temps, quelques aspects caractéristiques d'une cité dont l'histoire, presque millénaire, fut très remplie, très agitée, toujours honorable; dont les tendances démocratiques très précoces furent peu goûtées d'une féodalité ombrageuse et rude; dont les bourgeois eurent de tout temps une personnalité affirmée et une conscience très nette de leurs devoirs comme de leurs droits, et tinrent à faire respecter ceux-ci par la force et souvent à leurs risques et périls.

Epinal est fort pauvre en monuments anciens et en vieilles maisons; ses robustes remparts, qui, pendant des siècles, furent à la fois sa sécurité et son orgueil, ont presque partout disparu : à peine en découvre-t-on quelques tours isolées et camardes, noyées dans des constructions plus récentes, et quelques pans de muraille également enfouis au fond de cours ou de venelles. Ses vieilles portes sont successivement tombées sous la pioche des démolisseurs, au cours des trois derniers siècles.

Seule, son église rappelle l'importance de l'abbaye fondée au xe siècle, reconstruite au siècle suivant, sécularisée peu après, autour de laquelle se groupaient, depuis l'évêque de Metz Thierri de Hamelant, fondateur d'Epinal, les cinq *villæ* dépendant de la paroisse de Dogneville, dont deux au moins, Epinal et Rualménil, sont devenues des quartiers de la cité, et dont une autre, Grennevo est demeurée lieudit.

Les ruines du château qu'édifia le même évêque sur l'*épine* que dessinent les vallées d'Ambrail et de Saint-Michel, ne sont plus qu'un souvenir informe de la primitive et puissante forteresse, bien des fois endommagée et remaniée avant d'être systématiquement détruite par Créqui. On y discerne encore quelques pans de maçonnerie, quelques tours découronnées, dont l'appareil peut indiquer le xve siècle, et des vestiges de la chapelle Saint-Georges, peut-être de la fin du xiiie siècle.

Aux abords directs de la ville, peu de chose. Des divers ermitages et de leurs chapelles nous ne pouvons plus voir que celui de Saint-Michel; la chapelle Saint-Antoine, établie au moins dès le xve siècle sur le chemin des Princes, fut, il y a quelques années, mutilée par l'élargissement de cette voie; elle a perdu, outre la moitié de sa petite nef, le campanile rustique qui la surmontait, et dont la pittoresque silhouette faisait partie intégrante du paysage.

Tout ce curieux passé, que le pinceau du peintre Nicolas Bellot, au début du xviie siècle, a fixé dans son ensemble en un tableau bien connu, et dont les dessinateurs Hogard et Pensée nous ont transmis quelques souvenirs épars, est presque anéanti aujourd'hui, et c'est au cœur de la cité, dans la grande ville, aux alentours de la vénérable église Saint-Maurice que l'on peut encore trouver un ensemble, qui ait à peu près conservé sa physionomie primitive avec la place des Vosges, la place de l'Atre et la place Saint-Goéry; encore celle-ci n'est-elle plus qu'un souvenir topographique, depuis la démolition des bâtiments capitulaires et le percement de la rue de la Paix à travers l'ancien cloître.

Malgré les remaniements successifs, les suppressions et les additions, c'est dans les quartiers sis entre la Moselle et le pied du Château que les vestiges historiques sont les plus nombreux.

Si l'on se place sur le terrain archéologique, les arcades de la place des Vosges ne présentent qu'un intérêt secondaire, à l'exception toutefois des deux arcs billetés de l'angle de la rue Saint Goéry, massifs et puissamment contrebutés, qui sont, très certainement des restes de la vieille place du Poiron, et peuvent remonter à la fin du XIIIe siècle. Mais il en va tout autrement pour l'histoire, car, si, au point de vue militaire, si, pour la défense des libertés municipales, le château et les remparts ont joué un rôle prépondérant, la place du Poiron, dénommée pendant quelques années place de la République et devenue la place des Vosges n'a pas eu une moindre importance dans la vie intérieure de la cité : marchés, assemblées du peuple, quelquefois orageuses, spectacles et cérémonies de toutes sortes, en firent le témoin des actes les plus banals comme les plus importants, des joies et des tristesses de nos ancêtres.

J'estime que supprimer ou même mutiler cette place serait faire une blessure grave à notre ville; il y a là un ensemble auquel il serait vandale de porter atteinte.

Le Portail des Bourgeois qui s'ouvre au fond de la rue de l'Eglise, perdrait une partie de son caractère, s'il n'était plus encadré par les deux rangées d'arcades entre lesquelles il est comme serti. N'y a-t-il pas, en outre, dans cette proximité de la grande place et du moutier, la première, s'effaçant un peu pour ne pas masquer l'entrée de l'autre, comme un symbole assez attachant pour être respecté?

Si l'on a pu invoquer, à l'encontre de la seule maison qui ait, extérieurement du moins, quelque valeur artistique à Epinal, je veux parler de l'hôtel Renaissance qui pare le côté opposé de la place, la nécessité un peu tyrannique, de l'alignement, il ne pouvait en être question pour les arcades. Quant aux raisons d'esthétique, elles sont tout en faveur de ce qui existe, car ces galeries, abstraction faite de certain bariolage barbare dont quelques-unes sont engluées — et qui, espérons-le, est amovible — valent bien, pour le plaisir des yeux, et sans douter du talent des constructeurs futurs, les maisons de rapport qui, dans un avenir plus ou moins rapproché, ne manqueraient pas de les remplacer.

Epinal, 6 novembre 1923. André PHILIPPE.

Chronique luxembourgeoise

La Société anonyme des Terres-Rouges à prépondérance française, qui, après l'armistice, a pris la succession, au Grand-Duché, des affaires de la *Gelsenkirchener Bergwerks A.-G.*, a construit à Esch-sur Alzette une nouvelle église.

Celle-ci a été consacrée, le 28 octobre, par Monseigneur Nommesch, évêque de Luxembourg. Elle est dédiée à saint Henri, comte de Luxembourg, époux de sainte Cunégonde, en souvenir du jeune Henri Schneider du Creusot, tombé comme aviateur, fils du président du Conseil d'administration de la Société des Terres-Rouges et en l'honneur de M. le directeur général Henri Coqueugnot. Monseigneur de Luxembourg était assisté de son vicaire général Monseigneur Peiffer et des chanoines Garnich et Origer et d'un nombreux clergé. La Schola des PP. franciscains, de Metz, exécuta les chants liturgiques avec une maîtrise absolue. La nouvelle église est placée sous la garde des PP. franciscains. De belles dimensions, la vaste œuvre fut achevée en 15 mois. La pose de la première pierre eut lieu le dernier dimanche de juillet 1922, la bénédiction des cloches, il y a deux ou trois semaines et la consécration solennelle enfin, le 28 octobre.

La population catholique de la ville d'Esch sait parfaitement gré à la direction des Terres-Rouges de sa générosité, car l'œuvre accomplie en si peu de temps a comblé une lacune sensible. Comptant près de 20.000 habitants, Esch ne possédait encore que deux églises, ce qui est tout à fait insuffisant, comme l'a souligné Monseigneur Nommesch.

Le Théâtre municipal de Luxembourg a fait peau neuve et l'on peut dire que l'œuvre exécutée sous l'intelligente direction de M. l'architecte Georges Trans, a fait honneur à ce dernier et à tous ses collaborateurs. Sans toucher aux propriétés adjacentes, on est parvenu à porter le nombre des places, toutes assises et même très confortablement, de 480 à 715.

Ce qui frappe surtout le visiteur au courant des défectuosités antérieures de la vieille salle, c'est la fraîcheur de la décoration intérieure due au talent du décorateur N. Van Diroct, connu dans le pays entier sous son prénom de Jules et qui est la véritable bonne fée de notre première scène nationale. L'éclairage de la scène est merveilleusement réussi et il est certain que les Baret, les Lugné-Poë et autres impresarii ne ménageront pas leurs compliments à la commission d'administration. Le chauffage antédiluvien qui fut la terreur des abonnés a fait place à une installation des plus modernes et des plus pratiques.

Les changements architecturaux furent exécutés par M. Jacques Schrader, une des vedettes du monde des entreprises de construction de grande envergure et on peut franchement le féliciter d'avoir si pleinement répondu aux vœux de l'architecte.

Et pour comble de bonheur, nous aurons la chance d'applaudir, à la séance inaugurale, la troupe du théâtre municipal de Nancy qui nous offrira le 5 novembre, *Véronique* et le grand ballet *le Baiser de Bouddha*. On nous donnera ensuite, « la Maison avant tout », de Pierre Stump, l'Insoumise, la Rencontre, l'Idée de Françoise, les Vignes du Seigneur, le Feu qui reprend mal, les Cabotins, Colinette, la Cruche, l'Autoritaire, etc.

Cette visite amicale et artistique de la troupe de Nancy, dont l'éloge n'est plus à faire, nous reposera de la vue des affiches annonçant sur les scènes de 2e, 3e et 4e catégorie des opérettes allemandes exécutées par des troupes qui ne songent qu'à drainer notre argent dans les poches teutonnes ou des grivoiseries ineptes à la « Dédé ».

La saison des *Conférences populaires* qui nous amène régulièrement chaque année de nombreux conférenciers de Paris et d'ailleurs, vient de débuter sous des auspices pleins d'espérance. Il y a maintenant quatre associations qui luttent dans une émulation de bon aloi pour l'éducation intellectuelle des masses populaires et de ceux à qui leur labeur quotidien ne permet pas de suivre aussi régulièrement qu'ils le voudraient le mouvement littéraire et scientifique. Ces quatre associations sont les suivantes : L'Alliance française, l'Association pour l'éducation populaire, l'Université populaire catholique et l'Union belge.

A l'Alliance française, M. le doyen de la Faculté des Lettres de Paris Brunot, a traité comme premier conférencier un des innombrables sujets se rattachant à son œuvre magistrale : La Pensée et la Langue.

A l'Association pour l'éducation populaire, M. Esch, professeur à l'Athénée, a analysé avec sa fine psychologie la Princesse de Clèves.

A l'Université populaire catholique, Monseigneur Kirsch, luxembourgeois de naissance, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse), a parlé de l'archéologie romaine de la chrétienté primitive.

A l'Union belge enfin, une jeune poète belge a analysé l'œuvre du poète Van Leerberghe, un des meilleurs auteurs de la Belgique contemporaine.

Il y a encore de nombreuses belles soirées en vue et mainte ville de la province française pourrait jalouser Luxembourg pour son engouement pour les arts, les sciences et la littérature.

Un vétéran des recherches historiques, M. le professeur N. Van Werveke, publie en ce moment une histoire culturelle du Luxembourg. Cette étude fouillée remplit une véritable lacune et sera consultée avec fruit par tous ceux que les destinées tragiques de ce pays intéressent.

Une Association intitulée « Retour à la terre » et ayant pour but le culte de la terre natale et du bien public, vient d'être fondée sous la présidence de M. E Letellier, agronome à Consdorf et du professeur Edm.-F. Klein de Luxembourg. L'Association comprend différentes sections : monuments naturels, monuments d'architecture, langue, mœurs, usages, habitations rurales, mouvement de coopération, culture des bois et forêts, culture ménagère, colonisation rurale, culture générale, art national, économie rustique. Il y aura lieu d'en poursuivre le développement et de ne pas lui ménager les encouragements.

La question de l'institution d'un Office municipal d'orientation professionnelle à Luxembourg, a occupé, à plusieurs reprises, le conseil municipal. L'unanimité sur l'opportunité d'un Office pareil est loin d'être taite et il serait difficile de prévoir le résultat du vote final.

Les vendanges ont donné un résultat misérable. Le comice viticole de Grevenmacher a fait 4.800 litres de moût contre 150.000 litres en 1922 et 35.000 en 1921.

Le 29 octobre S. Exc. Mgr Nicara, nonce apostolique et S. Exc. M. Henry Prather Fletcher, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Etats-Unis à Bruxelles, ont remis leurs lettres de créances à S. A. R. Mme la Grande-Duchesse.

Un traité de commerce vient d'être conclu entre l'Union économique belgo-luxembourgeoisc, d'une part et la Pologne d'autre part.

Notons, en passant, qu'au 1er octobre, le nombre-indice a été de 465 unités, soit une augmentation de 365 °/o sur le chiffre de 1914 alors qu'en juillet, par exemple, cette augmentation n'a été que de 239 °/o en France contre 340 en Luxembourg. On peut juger par là de ce qu'on nous a fait perdre au change, en nous empêchant d'entrer dans une union économique avec la France.

Luxembourg, le 5 novembre 1923. Gust. GINSBACH.

Chronique artistique

EXPOSITION GEORGES VENTRILLON. — AUX AMIS DES ARTS : SECTION LUXEMBOURGEOISE ET JEUNE ECOLE FRANÇAISE. — LE COMITÉ NANCY-PARIS

C'est une famille splendide d'artistes que la famille Ventrillon. Chaque année nous en fait connaître un nouveau talent. Georges, affreusement blessé à la fin de la guerre, s'est rétabli lentement après de nombreuses opérations chirurgicales; aujourd'hui, encore convalescent, il reprend un labeur interrompu depuis plus de dix ans. Comme son frère Gaston, il est allé chercher son inspiration dans les Pyrénées, pays sévère et noble qui, déjà, sut animer des artistes comme Jean Marchand ; contrée étrange et sauvage où, sous des ciels tragiques se dressent d'étonnantes tours carrées de monastères. Les plus belles choses qu'exposa Georges Ventrillon aux galeries Curé, le mois dernier, sont sans doute ses dessins : tracés au crayon gras, très noir, ils ont le grain de certaines lithographies modernes, de Maurice Vlaminck, par exemple. Ils décrivent la beauté âpre des montagnes, la fuite d'une plaine ou d'un plateau mollement ondulé et semé de bouquets d'arbres, une campagne brûlant sous un écrasant soleil de juillet, un château entr'aperçu à travers les arbres d'un parc, un après-midi d'été, un palmier dans un jardin.

Comme son frère, Georges Ventrillon peint au couteau, mais sa matière est moins grasse en même temps que moins épaisse. C'est à peine si, parfois, la toile est recouverte; elle apparaît presque entre deux touches. D'une courbe hardie, un pont enjambe une rivière aux teintes profondes et bleues. Gaston en avait déjà peint un semblable, mais, malgré un certain « air de famille » bien vague, que de différences de tempérament. Une ville à contre jour, d'un gris de velours, s'accroche au flanc d'un coteau. Mais voici une des plus belles choses de l'exposition, un étonnant village en étages, que surmonte une tour rectangulaire, un « ciel gris-clair », comme disait Cézanne, le soleil éclatant éblouit, et des maisons qu'il dévore, on n'aperçoit plus que les ombres triangulaires des pans de mur; au premier plan, un morceau de lande désolé par cet implacable été. On songe un peu (est-ce à cause d'une lumière semblable, d'un étagement comparable) à l'île de Saint-Bartolomeo, une œuvre de jeunesse de Corot, qu'il a peinte en Italie, l'une de celles où le cubisme est comme préformé.

Georges Ventrillon ne s'arrêtera pas à ce bel effort. Il vient de partir pour le Midi achever de guérir sa blessure, et nous attendons avec impatience les toiles qu'il ne manquera sans doute de rapporter.

***

Un lien toujours plus étroit unit la Lorraine et le Luxembourg. La section d'artistes luxembourgeois aux « Amis des Arts » de cette année est une manifestation nouvelle de cette solidarité.

Une des œuvres qui y figurent les domine toutes. C'est une sculpture, un très beau marbre de Mme Reining, « la Douleur ». Pas de mélodrame, mais seulement une tête à l'expression discrète, mais profonde et humaine. Est-ce parce que ce sont là deux sculptures de femmes, mais je songe involontairement à Chana Orloff, dont la facture et l'inspiration sont pourtant bien différentes. Les autres bustes qui se joignent à celui-ci, œuvres de MM. Cito et Wercollier, sont des œuvres excellentes mais bien loin de la pathétique expression de cette figure éplorée.

Kütter me paraît un des meilleurs peintres luxembourgeois, ou, du moins, un de ceux qui suit le plus près le mouvement moderne. Son portrait, par lui-même, se souvient de l'un de ceux de M. Chocquet, par Cézanne, mais vu à travers Munich, Wlaminck inspire ses paysages de Stolzenbourg et de Vianden, cependant que l'artiste se montre plus pleinement personnel dans sa toile, « l'Eté ». Mlle d'Huart, peinte par son père dans une lumière jaune assez étrange, aime, comme Marquet, le reflet des barques dans l'eau. MM. Lang et Wigreux sont encore très près de l'impressionisme et voient la nature sous d'éclatantes tonalités. Tremont est un animalier de grand talent. Noerdinger un paysagiste de valeur. M. Blanc, le dévoué président du Cercle artistique de Luxembourg, peint avec un égal bonheur les portraits et les souvenirs de la guerre. Les toiles de Botomley datent de 1880; on s'en doutait sans regarder le catalogue, mais elles ne sont pas dépourvues de charme discret.

Un artiste mérite une mention toute particulière : Paul de Pidoll, très bon graveur sur bois et illustrateur de beaux livres, mais aussi excellent peintre, comme le montre son paysage de Valdemosa, peu remarqué en général, parce que petit et mal placé, mais fort intéressant.

***

Près de la Section luxembourgeoise se trouvaient quelques-uns des maîtres de la Jeune Ecole française, Charles Dufresne, Henri Matisse, Luc-Albert Moreau, Marquet et Paul Signac. Leur peinture a étonné, scandalisé même bien des Lorrains.

Dufresne et sa « Descente de Croix » a soulevé bien des tempêtes. Quoique directement inspiré de la tradition française, de Poussin, de Delacroix, cet art a, au premier coup d'œil, un aspect « gribouillis » qui étonne et déroute. Hélas, bien de ceux qui le critiquent s'en sont tenus à ce premier coup d'œil. L'art n'est pas toujours, et par essence une chose directe, évidente. Pourquoi veut-on que, sous peine d'être honnie et détestable, une œuvre doit être comprise du premier coup par le premier venu. L'on met bien des notes explicatives en bas des tragédies de Racine. Pourquoi permettre au poète ce que l'on refuse au peintre? Il m'a d'ailleurs fallu, pour ma part, trop d'efforts pour dégager de ce « gribouillis » toute une beauté noble, comme il m'en a fallu jadis pour tirer l'étonnante philosophie de la « Peau de chagrin », de ce que j'avais d'abord pris pour un mauvais roman dans le goût fantastique, pour ne point excuser et comprendre l'effarement d'un public mal préparé devant le « Moïse sauvé des eaux ».

Matisse, également, a surpris bien des gens. Le charme discret de sa « jeune fille tenant un livre » et de sa « Lecture » a été généralement mal senti. Cette peinture distinguée a rebuté par ses déformations, et des voix qui se croyaient autorisées ont dit: « Oui, évidemment, un enfant qui commence. Il a des dispositions, il pourra bien faire. » Au même moment une toile de « l'enfant qui commence » entrait au musée du Luxembourg. Paris, quinze ans après Tokio et les principaux musées du monde, s'apercevait de l'existence d'Henri Matisse.

On a plus généralement compris Luc-Albert Moreau, peintre plus direct. On lui a seulement reproché de faire des femmes trop grasses, trop bien nourries. Plaisant reproche. Certes elles sont vigoureuses et préfèrent à la tisane un Bordeaux épais et lourd, mais les commères de certains Flamands ne sont-elles pas débordantes d'une santé infiniment plus vulgaire? Le public a trop souvent tendance à s'attacher à l'objet même d'une toile, non à ses qualités picturales et devant la peinture « Carnaval » dédaignant la beauté et l'arrangement des objets, il ne songeait qu'à protester de l'absence, dans cette nature morte, d'une cruche et de trois pommes.

Marquet lui, a paru bénin, presque un tantinet insignifiant, et on lui a fait à ses tableaux l'étrange reproche de n'être pas terminés. J'avoue ne pas comprendre. Le port de Marseille est une chose splendide, noyée de pluie et de brume dans l'atmosphère même. Et bien qu'à mon sens Marquet soit avant tout le peintre des villes, son automne à Herblay est d'une étonnante exactitude en même temps que plein de charme.

Signac a, généralement beaucoup plu. Le public, on le voit, s'habitue avec le temps à ce qu'il appelle encore du terme méprisant de « pointillisme ». Des aquarelles qui, il y a 20 ans, auraient soulevé des protestations, qui auraient laissé loin derrière elles celles qu'a suscité la « Descente de Croix », ont paru toutes naturelles. L'art est une question d'habitude autant que de culture.

Aussi, peut-être, est-ce une erreur d'avoir présenté brutalement à un public, trop souvent ignorant, des toiles modernes. Il conviendrait par toute une action, par des conférences, par d'autres expositions, de situer dans le mouvement actuel les toiles des galeries Poirel, de montrer le lien qui unit Delacroix et Dufresne, Corot et Marquet. Il faudrait tracer la courbe du mouvement moderne.

C'est ce que va tenter un comité nouvellement fondé, le comité Nancy-Paris. Il étendra son action, non seulement à la peinture, mais à tous les arts. Il a déjà arrêté un programme de conférences, de concerts et d'expositions d'art. Nos lecteurs en trouveront la liste à la fin du présent numéro, avec toutes les conditions d'adhésion au mouvement de ce comité.

Georges SADOUL.

Les livres

Hans Haug *Les Faïences et Porcelaines de Strasbourg*. Strasbourg, A. et F. Kahn, 1922. 32 pages et 40 pl. in-4° (75 fr.). — Parmi les faïenceries du XVIIIe siècle, il n'en est guère qui ait eu une plus haute importance que celle des Hannong, à Strasbourg. Sa production fut extrêmement abondante et des plus intéressantes. Son influence artistique sur les autres fabriques fut considérable. Si bien qu'aujourd'hui, des marchands et des collectionneurs peu avertis étiquettent *Strasbourg* des productions de Lunéville, de Saint-Clément, voire de Niderviller où l'on s'inspira des formes et des décors des Hannong, quelquefois même en les surpassant d'ailleurs. Les amateurs de céramique ne se contentent plus d'amasser des pièces artistiques ou agréables, ils veulent être documentés sur ceux qui les ont fabriquées et décorées, sur leur évolution et les influences subies. Grâce à M. Hans Haug, les voici amplement renseignés sur la céramique strasbourgeoise. Nul n'était mieux qualifié pour écrire cette monographie que ce Strasbourgeois fervent, artiste autant qu'érudit. Dès ses jeunes ans, il s'intéressait à ces charmantes productions des faïenceries de sa ville natale. Devenu, après l'armistice, conservateur du magnifique musée du Palais de Rohan, il sut y rassembler les pièces les plus remarquables. Il ne s'est point borné à les ranger dans des vitrines avec le goût le plus sûr, ils les a étudiées minutieusement, a entrepris de patientes recherches dans les collections privées, a compulsé, pour en faire l'histoire, les archives, fouillé les bibliothèques, et je crois bien que rien ne lui a échappé. Son texte est complété par 40 planches où sont reproduites des pièces de céramique judicieusement choisies et les monogrammes des fabricants et des artistes qu'on retrouve sur les productions strasbourgeoises.

Lorsqu'en 1709, pour remédier à la misère des finances publiques, les grandes familles eurent envoyé à la Monnaie leur vaisselle d'argent, celle-ci fut remplacée par la faïence. Dès lors, cette dernière trouvant une clientèle riche devint moins grossière, on chercha à la rendre plus fine et plus plaisante à regarder. Un grand nombre de faïenceries allumèrent leurs fours et prospérèrent. Ch.-François Hannong, venu de Hollande à Strasbourg en 1709 y installa en 1715 une fabrique de pipes en terre; en 1721, il s'associa avec un sieur Wachenfeld et adjoignit à sa première industrie, celle de la faïence. Ses premières productions furent copiées sur celles de Rouen et, il y a dix ans à peine, on les attribuait encore à la ville normande. Ce sera une révélation pour beaucoup de voir dans la belle série de planches qui accompagnent le texte de M. H. Haug, la reproduction de nombreuses pièces au décor rouennais qui cependant sortent incontestablement de la fabrique de Hannong. Le décor avec les fleurs dites des Indes, au grand feu, succéda au lambrequin bleu. Ce grand feu qui ne permettait pas l'emploi du rouge, fut remplacé par le feu de moufle qui exige deux cuissons, mais donne des couleurs plus vives et plus plaisantes. Ce fut ce procédé qui permit à Hannong de décorer ses faïences de fleurs copiées sur la nature, à l'imitation de celles qu'on voyait déjà sur les porcelaines de Saxe. Et ce fut le vrai genre *Strasbourg*. Outre la faïence, les Hannong fabriquèrent de la porcelaine. Paul s'y essaya dès 1745, y réussit en 1751, mais le privilège exclusif de Vincennes l'obligea à établir son usine à Frankenthal, en 1754. Joseph reprit la fabrication en 1768, à Strasbourg et à Haguenau. Mais les tarifs douaniers le ruinèrent et, en 1781, il est déclaré en faillite. Il mourut à Munich dans les premières années du XIXe siècle. Ainsi sombra cette industrie dont les productions sont, de nos jours âprement recherchées, et à juste titre, par les collectionneurs. A ceux-ci, comme aux curieux de l'histoire des industries artistiques, le beau livre de Hans Haug rendra les plus précieux services. C'est un

modèle parfait à proposer à ceux qui voudraient entreprendre d'écrire la si curieuse histoire de nos faïenceries lorraines, tant au point de vue fond, qu'aux points de vue forme et présentation.

Emile BADEL. *A travers les Vosges*. Nancy, Société d'impressions typographiques, 1923. 175 pages in-8° (5 fr.). — Sur notre Lorraine, Emile Badel a déjà publié de nombreux et importants volumes. Les Vosges y eurent leur place. Il avait même jadis spécialement consacré à nos montagnes une brochure qui eut plusieurs éditions. Collaborateur régulier du *Télégramme des Vosges*, presque chaque semaine il vient d'y publier des études qui furent accueillies avec beaucoup de faveur. Ce sont elles qui sont réunies dans ce volume. Et il faut féliciter l'auteur d'avoir permis aux lecteurs de les retrouver plus facilement que dans la collection d'un journal quotidien. On aura plaisir à suivre le guide excellent qu'est M. Emile Badel dans cette région que tout bon Lorrain se doit de connaître et de visiter. C'est la plus pittoresque et la plus charmante de leur province. C'est aussi l'une des plus riches en souvenirs historiques et religieux. Aussi l'auteur ne se borne point à des descriptions, il veut instruire son lecteur en traversant les douze villes saintes des Vosges ou ses douze villes de tourisme, ou encore lorsqu'il remonte la si plaisante vallée de la Mortagne. Grâce à lui, le promeneur ne fera pas qu'une promenade agréable, mais aussi pleine de profit, s'instruisant à chaque pas avec son guide.

Henri DACREMONT. *Histoires et Légendes*. Paris, édition de la *Nouvelle Revue*, 1922. 375 pages in-8° (14 fr.). — M. Henri Dacremont n'est pas seulement un excellent poète que connaissent les lecteurs du *Pays Lorrain*, mais c'est aussi un excellent folkloriste et un excellent historien. Ce livre le montre amplement. C'est à l'Ardenne qu'il est pour la plus grande partie consacré. L'Ardenne, comme le nôtre, pays de frontière, morcelé, piétiné, est un peu lorrain. Le caractère de ses habitants est très voisin du nôtre, et l'art populaire ardennais est de la même inspiration que l'art populaire lorrain ; dans nos patois il y a de la parenté, et nous avons des souvenirs historiques communs. Le livre de M. Dacremont doit donc prendre place dans nos bibliothèques lorraines. Il y rappelle tout d'abord les curieuses légendes de l'Ardenne, avec les Quatre Fils Aymon, Doon de Mayence, le grand saint Hubert, si populaire chez nous. Puis c'est l'Histoire avec Bayard défendant Mézières contre Franz de Sickingen, le mariage de Charles IX, c'est la Ligue ayant été établie en 1584 proche de Nancy, le duc Charles III et Henri de Guise cherchant à prendre Sedan ; ce sont les trois princesses de Clèves, à l'histoire desquelles sont mêlés les princes de Lorraine-Guise. C'est encore la Grande Mademoiselle à Sedan, Turenne, duc de Bouillon, et ses relations avec les Anglais, Grétry et Méhul, Wallons des bords de la Meuse, dont le dernier était Lorrain par son père ; la Terreur dans les Ardennes, avec le conventionnel Hentz, de Metz ; Sedan en 1870, et pour terminer, sur l'épopée de la dernière guerre, une page de belle envolée où on retrouve le poète.

Raoul BRICE. *Le Général Brice, chef de partisans lorrains*, édition du *Pays Lorrain*. 80 pages in-8°. — Il nous paraît inutile d'analyser cette biographie dont les lecteurs de notre revue ont apprécié ici même toutes les qualités. Nous nous bornerons à extraire d'une lettre de M. Arthur Chuquet à l'auteur cette appréciation : « Je suis heureux de vous féliciter de votre étude que j'ai lue attentivement d'un bout à l'autre et qui est parfaite de tout point, complète, très intéressante, impartiale : *un modèle de biographie*. Vous avez bien mérité de l'histoire et du pays lorrain. » Cet éloge a tout son prix venant de l'éminent historien des guerres de la République et de l'Empire, qui connaît

particulièrement la question traitée par Raoul Brice, puisqu'il l'a étudiée dans son livre l'*Alsace en 1814*. Le volume de notre collaborateur est en vente dans nos bureaux, au prix de 3 fr. 50.

Ch. SADOUL.

ERB. *En Alsace*. A. Leduc, 3, rue de Grammont, Paris (chaque piéce, 2 fr.). — Les trois pièces musicales que publie M. Erb, professeur au Conservatoire de Strasbourg, sont une suite de tableaux inspirés par l'atmosphère si spéciale de la pittoresque Alsace.

Le Dimanche soir, les Filles d'Alsace chantent au loin... — Au déclin d'un dimanche ensoleillé, des filles d'Alsace à la coiffure flottante se promènent à travers champs. Selon la coutume, elles marchent de front, se tenant par le petit doigt, avec une gracieuse simplicité. Elles chantent. Des gars élancés et forts les suivent à quelques pas : silencieux, solennels, ils marchent également en rangs... Le chant se perd au loin, les silhouettes s'estompent... Est-ce une Cérémonie ou un Culte ?

Les ruines de l'Abbaye de Murbach... — Ruines imposantes ; antiques mélopées, somptueuses processions sous de hautes arcades gothiques, tout un passé disparu à jamais.

La chanson du Finkwiller. — Cette pièce ressuccite le vieux Strasbourg, celui des pêcheurs et des bateliers de l'Ill et de la Bruche, celui du quartier appelé « la petite France ». Un peuple plein de verve l'habite, il a ses bardes à lui, ses poètes qui chantent dans la langue du terroir les joies de la vie au Finkwiller.

Rappelons, pour mémoire, les *Vieilles chansons d'Alsace rajeunies*, de notre merveilleux barde populaire, Maurice BOUCHOR, si heureurement complétées par les *Chants nouveaux pour les petits Français*, du même auteur.

Signalons enfin la charmante fantaisie sur l'air d'une vieille chanson bien française : *Il court, il court, le Furet*, et félicitons la vieille Maison d'Editions musicales, Alphonse Leduc, pour le soin parfait qu'elle a apporté à l'impression de ces œuvres délicates, d'un goût exquis et d'une belle inspiration.

A. PIERROT.

Criminalité d'après-guerre

A la suite de son article sur la criminalité d'après-guerre, publié dans le *Pays Lorrain*, numéro de mai 1923, M. Louis Sadoul a reçu de nombreuses lettres. Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant celle de M. René Le Conte, collaborateur de la *Revue de droit public ;* elle contient de curieux détails sur la criminalité après les guerres napoléoniennes :

« ...Votre article est fort intéressant et va directement à l'encontre des conclusions tirées des guerres de la Révolution et de l'Empire et de la guerre de 1870, pour ne parler que de la France.

« En Italie et en Allemagne, la criminalité avait aussi fortement augmenté après les guerres des unités italienne et allemande. Les guerres civiles de la Révolution avaient laissé derrière elles une écume de bandits (Chauffeurs, anciens Chouans, anciens Vendéens, déserteurs et réfractaires) que les cours martiales du Consulat réussirent à mâter.

« Les guerres du Premier Empire ne provoquèrent pas seulement de nombreuses désertions. Il se forma alors des bandes de réfractaires, d'insoumis et de déserteurs qui écumèrent certaines régions de l'Empire français. de l'Italie et de l'Allemagne.

« En France. les cours prévôtales de la Restauration rétablirent l'ordre. Elles eurent aussi une nombreuse clientèle parmi les anciens grognards, dont beaucoup ne savaient pas se réadapter à la vie civile. Le rôle politique, si contestable, de cette juridiction

d'exception nc doit pas faire oublier les services qu'elle a rendus à la cause de l'ordre. Un délit apparaît très fréquemment à cette époque, l'escroquerie à l'aide d'usurpation d'état civil. Des bandes se formaient qui exploitaient les familles des disparus de l'armée napoléonienne (morts, déserteurs exécutés sommairement, etc.). Elles avaient des adresses que leurs membres se communiquaient. L'aventurier, condamné sous le nom de Mathurin Brunaux, appartenait à ce type d'escroc ; il ne devait s'élever que plus tard à la dignité (si l'on peut dire) de faux dauphin. J'ai trouvé la preuve aux Archives du Ministère de la Marine, qu'il n'était pas plus Brunaux que Philippeaux ; c'était un ancien grognard, comme le prouvaient et ses blessures et ses manières.

« En Allemagne, Werg, dit Naundórff, était également un ancien déserteur.

« Dans un ordre d'idées voisin, Victor Persat et le capitaine Loritz, deux fous devenus faux dauphins, étaient d'anciens combattants de la Grande Armée. Aujourd'hui, l'usurpation d'état civil est devenue presque impossible, grâce à la photographie et aux méthodes d'anthropométrie. Voilà donc un délit qui a à peu près complètement disparu. Les non-déclarations à l'état civil sont également rarissimes. Néanmoins, la guerre générale a fait découvrir un certain nombre d'apaches sans acte de naissance, ils ont été versés d'autorité aux Bat' d'Af'... »

Nous avons tenu à publier cette lettre ; elle est tout à l'avantage des poilus d'aujourd'hui.

Nouvelles lorraines

Nos collaborateurs. — M. Charles Bruneau vient d'être nommé professeur d'histoire des parlers lorrains, à la Faculté des Lettres de Nancy. Cette chaire est une fondation de l'Université, on ne peut que féliciter celle-ci d'avoir créé cet enseignement et de l'avoir confié à l'érudit M. Charles Bruneau.

Nancy. — L'*Immeuble* (21 octobre) donne quelques renseignements sur les transformations de l'Hôtel O'Gorman. Selon notre confrère, qui nous paraît trop optimiste en la circonstance, l'ensemble architectural sera peu modifié, cependant on démolira la grande porte (déjà vendue) et le mur de la cour, autour de laquelle on construira de jolis (?) magasins, d'élégantes (?) marquises, qui se continueront sur la rue Saint-Dizier, les protégeront ; on modifiera et on augmentera les petites fenêtres du toit mansardé. Quant à l'intérieur, la transformation sera complète, les riches boiseries ont déjà trouvé amateur ; au premier étage et aux mansardes, on installera des bureaux et des appartements. Que restera-t-il après cela de l'œuvre admirable de Boffrand ? Un pareil programme ne peut nous donner confiance dans « la science et le bon goût » de l'architecte qui l'a conçu. Voilà Nancy une fois de plus déshonoré. Après la maison de Clodion, l'hôtel O'Gorman est sacrifié, alors qu'il aurait pu être sauvé en y installant un service public. La Caisse d'Epargne eut été bien inspirée en l'acquérant. Elle y aurait trouvé son compte. Cela aurait certainement été moins onéreux pour elle que les coûteuses constructions qu'elle va élever place Dombasle.

— Le comité Nancy-Paris a reçu, dans un déjeuner strictement intime, le peintre Luc-Albert Moreau et le critique d'art Claude-Roger Marx.

Saint Dié. — La Municipalité de Saint-Dié va transférer la bibliothèque, jusqu'ici mal installée à l'Hôtel de Ville, dans l'immeuble de la rue d'Hellieule qu'occupait récemment encore l'externat du Collège de jeunes filles qui a été installé à l'ancien évêché. Si l'ancienne école de la rue d'Hellieule n'a pas été construite en vue d'une semblable destination, elle présentera au moins l'avantage d'être isolée ; elle offrira en outre un excédent de surface murale de plus de cent mètres carrées. De plus, une

vaste cour permet des agrandissements futurs. Les 40.000 volumes de la bibliothèque vont donc recevoir un abri sûr et commode, grâce à la sollicitude éclairée de la municipalité et de son maire, M. L. Burlin. Souhaitons qu'ils trouvent une solution pour le transport du musée. En attendant, celui-ci, reprenant partie des locaux laissés libres par la bibliothèque, va pouvoir être mieux aménagé.

Régionalisme. — Une loi en préparation, mais qui ne sera pas votée, divise la France en régions électorales. La Haute-Marne avec la Meuse, les Vosges et Meurthe-et-Moselle formeraient une de ces régions. La Moselle resterait attachée aux départements alsaciens. N'aurait-il pas été plus logique de la réunir aux autres départements lorrains. Espérons que cette dernière solution sera adoptée quand sérieusement on s'occupera de former les régions.

Revues et journaux. — A signaler dans les derniers numéros des *Nouvelles littéraires*, dont le succès va croissant, une suite d'articles sur le « Salon d'automne » d'E. Jaloux, Florent Fels, L. Rosenthal, illustrés de nombreuses photographies.

— *La Gazette des 7 Arts* publie également d'excellentes critiques de Waldemar Georges, Mallet Stevens, Marcel Temporal et Léon Moussinao sur ce même salon, dans son n° 9 qui vient de paraître.

C. S.

Comité Nancy-Paris

Le Comité « Nancy-Paris » prévoit pour la saison 1923-1924 un cycle de huit conférences, parmi lesquelles :

Décembre : Jean Epstein : Le cinéma (suivie de projections de films). — Henry Prunières, directeur de la *Revue musicale :* La musique (suivie d'une partie de chant et de concert). — *Janvier :* Jacques Rivière, directeur de la *Nouvelle Revue française :* André Gide. Une conférence sur l'architecture. — *Février :* Jacques Copeau, directeur du *Vieux Colombier :* Le théâtre. — *Mars :* André Lhote : La peinture (accompagnée de projections).

Ces conférences auront lieu à la salle Poirel ou au hall de la Chambre de Commerce, à huit heures et demie du soir, un mercredi ou un vendredi, de préférence. Le prix des places est fixé uniformément à 3 fr. 50. Mais l'entrée en sera *absolument gratuite* pour les membres adhérents au Comité « Nancy-Paris ». Ceux-ci auront également entrée aux concerts de musique de chambre, aux expositions (peinture, architecture, eaux-fortes, art appliqué, etc.) qu'organisera le Comité pendant la saison 1923-1924.

Les personnes qui désirent devenir membres adhérents du Comité sont priées d'envoyer leur adhésion, accompagnée du montant de leur cotisation annuelle, 15 francs, à M. Georges Sadoul, secrétaire général, 29, rue des Carmes. Elles recevront par retour du courrier la carte, valable pour la saison, qui leur donnera entrée à toutes les manifestations du groupe.

En l'honneur de Pierre Braun

Nous avons dit qu'un comité s'était formé pour placer au Lycée de Metz une plaque et y fonder un prix rappelant le souvenir de notre collaborateur qui, après avoir professé au Lycée de Nancy, avoir fait vaillamment son devoir durant la guerre au cours de laquelle il fut cruellement blessé, vint enseigner aux jeunes Messins l'amour de la France.

Nous serions heureux de recevoir les souscriptions des lecteurs du *Pays lorrain* qui ont pu apprécier, ici même, les qualités d'historien et de chroniqueur de notre ami et fidèle collaborateur.

Le Pays lorrain.

Le directeur-gérant : Charles Sadoul.

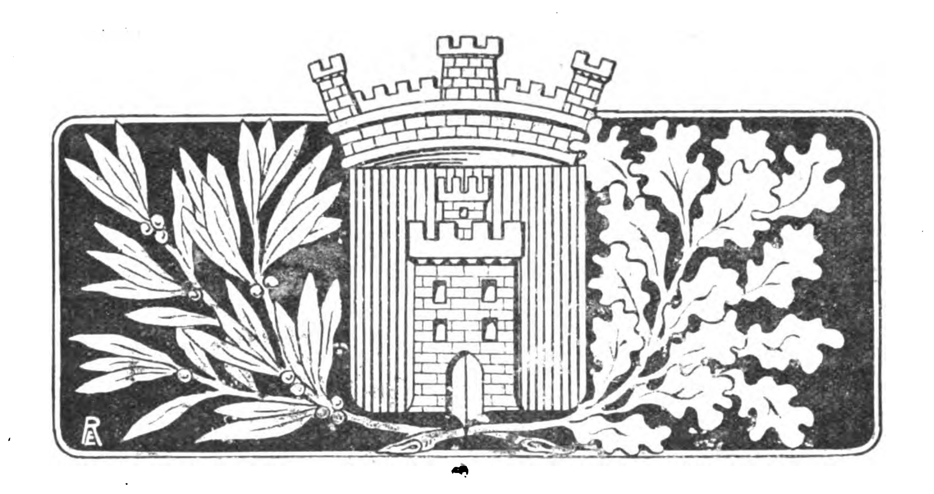
Ancienne Imprimerie Vagner, 3, rue du Manège, Nancy.



Cliché *Revue lorraine illustrée.*

Marie DUPLESSIS (La Dame aux Camélias)

D'après l'aquarelle de J.-C. Olivier et Eug. Guérard.



LE MAGICIEN

Il était une fois, dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Epinal, un magicien. J'allais souvent le voir, car les enfants vivent dans la féerie comme les moineaux sur les toits et les poissons dans l'eau. Je ne me rassasiais pas d'admirer son palais, les richesses accumulées dans ses vitrines et sur une grande table-étagère. J'étais ébloui par les reliures, dorées comme l'habit d'un prince, les brochures multicolores, les vignettes et les enluminures des paroissiens vêtus de chagrin ou de velours et à fermoir d'argent, les grosses mappemondes que je faisais tourner du bout des doigts, les encriers de cristal avec un sujet de bronze. Car il faut vous dire que le magicien était un libraire. Mais j'aurais donné tous ses trésors pour deux layettes en carton vert qui s'alignaient sur un rayon de l'étagère et s'offraient dès le seuil du magasin.

Elles renfermaient des Images d'Epinal, les exquises images de Pinot, contes, batailles et petits soldats, si fines, si éclatantes et si gaies. Dans l'une s'empilaient les images à deux sous, imprimées sur papier glacé et dorées ; dans l'autre les feuilles plus humbles, à un sou, sur papier rugueux, mince, et sans dorures.

J'entrais, je saluais. Et c'était toujours le même dialogue :

— Je voudrais des saints.

— Lesquels ? des dorés ou des pas dorés ?

Je balançais. Qu'allais-je choisir ? La qualité ou la quantité ? Dame, on n'était pas riche. Un sou, c'était un sou, — et avant de le dépenser, on voulait être sûr d'en avoir pour son billon. Les enfants d'aujourd'hui sont plus magnifiques.



Dans la ronde universelle des louis et des écus, ils ne comptent plus que par francs, ou même ils ne comptent plus du tout. On leur donne tout ce qu'ils désirent.

Je finissais par prendre un parti :

— Des dorées.

Alors le magicien soulevait le couvercle de la layette et, laissant retomber le côté mobile, ouvrait le tabernacle. Je n'en finissais pas de feuilleter, de retourner, de manier les images, émerveillé, fasciné, envahi d'un tumulte de rêves et de convoitises, — et d'autant plus irrésolu.

Le magicien s'impatientait, car il était grognon. Ce maître des enchantements était un vieux garçon maussade. En vrai commerçant d'Epinal, il menait tambour battant sa clientèle. Pour les fournitures, plumes, cahiers, papier, il ne livrait pas ce qu'on lui demandait, mais ce qu'il avait en stock, sans s'inquiéter de la commande. S'il recevait de Paris un volume pour un client, il commençait par en couper les pages et par le lire lui-même. Le client avait ses restes. Et tout cela était fait sans mauvaise grâce, avec un dédain auguste et naturel, un détachement d'homme libre.

Donc il perdait patience et me harcelait :

— Décide-toi, voyons.

Il fallait bien me décider. Je tirais l'image d'élection, une feuille de grenadiers ou de voltigeurs, la Campagne de Chine ou la Guerre du Mexique, ou bien encore l'Oiseau bleu ou Cendrillon. Et j'emportais ma précieuse emplette.

— Au revoir, monsieur.

— Au revoir, mon fi. Ferme ta porte.

Celui qui, dans son enfance, a acheté pour deux sous d'Images d'Epinal, a connu le bonheur.

A mesure que je grandissais, je découvrais dans le magasin de nouveaux prestiges : d'abord les beaux livres, les charmantes éditions romantiques, en premier tirage, avec des gravures sur bois, d'après Johannot, Daubigny, Français, Jules Gigoux.

Ensuite je me passionnai pour les tableaux qui tapissaient le petit bureau et la chambre à coucher de mon vieil ami. Car le magicien n'avait pas toujours été libraire. Dans sa jeunesse, il avait appris la lithographie d'art et habité Paris, de 1840 à 1860, au temps du romantisme et sous le Second Empire. Il avait hanté les ateliers, le bal Musard et les guinguettes, fréquenté des bohêmes, des rapins, des lorettes, mordu aux joies de Paris. Il lui en restait quelque chose, beaucoup de choses, des histoires enthousiastes, jeunes-France, sentimentales et

croustillantes, des récits évocateurs d'une époque, comme un album de Gavarni. Il lui en restait son humeur d'artiste — et sa collection. Je vous dis que c'était un enchanteur.

Sa collection, il l'avait formée par bribes — et à peu de frais, n'ayant pas le sou : quelques trouvailles sur les quais, dans les boîtes des bouquinistes, une gouache d'Hubert Robert par exemple, la villa Médicis, qui a été reproduite à l'eau-forte pour illustrer le voyage de l'abbé Saint-Non, — des cadeaux de camarades, des toiles, des esquisses décrochées dans les ateliers, une grande aquarelle du père de Ciceri, des estampes, — et, le joyau de sa galerie, si j'ose dire avec emphase, le portrait, à la miniature et à l'aquarelle, de Marguerite Gautier, (Marie Duplessis), la Dame aux Camélias — qu'il tenait de l'auteur, ou plutôt des auteurs, car ils s'étaient mis deux à la peindre.

Il jouissait de ses richesses, de ses gravures surtout, qu'il préférait, à cause de son ancien métier. C'est lui qui m'initia et qui m'apprit à les estimer. Il les examinait en connaisseur. Il inclinait un peu l'épreuve, afin qu'elle miroitât, que l'œil caressât l'ensemble et distinguât aussi la netteté des tailles, l'éclat des encres, la qualité du tirage. Il avait un faible pour la gravure au burin, qui est noble mais un peu froide, et parmi les maîtres il plaçait au premier rang Henriquel-Dupont et Ferdinand Gaillard, dont les ouvrages donnent à la vérité l'idée de la perfection.

Hélas ! un artiste est un mauvais marchand. Mon ami s'entendait mieux à la beauté qu'au négoce. Il conduisit très mal ses affaires et finit par se tuer.

En attendant, quand le besoin le pressait, il sacrifiait une à une ses merveilles. Le pauvre homme ! Et toujours pour quelques francs. Moyennant un, deux, trois louis, je lui achetai des perles. Ce n'était pas alors la collection des fermiers généraux, des financiers et des parvenus, ignorants et glorieux, à coup de billets de banque et d'enchères frénétiques. Oh ! non ! c'était la collection du Cousin Pons, qui ne payait pas plus de cent francs un chef-d'œuvre, de l'amateur à l'affût de l'occasion, à la chasse des belles choses, avec la patience, le flair, les ruses de l'Indien sur le sentier de la guerre. L'époque à jamais regrettable !

Donc, à mon ami j'achetai entre autres choses le portrait de Marie Duplessis, la Dame aux Camélias. Elle se promène parmi les arbres, les plantes et les rochers d'un parc ou d'une forêt, la tête nue, les bandeaux de ses cheveux noirs pressant l'ovale de son beau visage, un peu triste, où dans une ombre ardente deux grands yeux palpitent. Elle porte une robe à taille longue, un peu ample, qu'elle laisse traîner selon sa coutume, — à quoi l'acteur Régnier, un jour de rencontre aux Champs-Elysées, reconnut, dit-on, la femme entretenue — une

robe bleue avec de fines raies blanches, un col de dentelles, une cravate de soie rose pâle. Elle tient dans ses mains croisées devant elle une frêle ombrelle et un bouquet des champs, tandis qu'à son bras droit, un chapeau bergère est suspendu par un ruban. Grande et svelte, elle s'avance gracieuse, flexible, la tête inclinée, la démarche indolente d'une créole ou d'une convalescente ; une délicieuse apparition romantique, C'est ainsi qu'on se représenterait la troublante Madame Arnoux de l'*Education sentimentale*.

Deux peintres ont collaboré, se sont dédiés à cette image d'amour : Olivier, le portraitiste spinalien à la miniature, qui eut sa petite gloire parisienne et son heure de vogue à la Cour de Napoléon III, a fignolé le visage ; Eugène Guérard, l'artiste lorrain, a peint le reste, le vêtement et le paysage.

Or, un jour de l'hiver 1909, Sarah Bernhardt vint jouer à Epinal la Dame aux Camélias. Elle voulut bien me recevoir à son hôtel, dans la cohue du départ, au milieu des malles, des caisses, des bagages qui encombraient les couloirs de l'hôtel ou se démenait son personnel, emmitouflée dans ses fourrures, les cheveux bouffant sous une toque de velours, gantée et toute parée pour la route.

A la vérité j'avais un talisman : je lui apportais la photographie de mon aquarelle, le portrait de Marie Duplessis. Pour elle qui, avec infiniment plus d'émotion et de vie que mes deux peintres, avait réalisé, animé le personnage, c'était un incomparable document. Elle l'examinait, étudiait les détails, la toilette, rappelait ses souvenirs et prenait à témoin son habilleuse :

— Une fois j'ai joué le rôle de Marguerite Gautier dans le costume du temps. C'était tout à fait cela.

Elle était transportée, ravie, elle remerciait, complimentait : nous devenions amis. Nous parlâmes des Vosges, d'Epinal, des Images naturellement, dont sa grand'mère avait acheté quelques albums pour ses petits-enfants... Mais il fallait partir, l'heure pressait, devant la porte l'automobile trépidait, la foule bruissait : une souveraine en voyage. Avec une cordialité qui ne me parut pas feinte, Sarah Bernhardt m'invita à Paris pour mon prochain séjour.

Le mois suivant, un matin, je me présentai boulevard Péreire. Je venais demander un rendez-vous. On me pria d'attendre dans l'atelier, une très longue pièce, étroite, peut-être trop longue et trop étroite, mais encombrée, selon mon goût, de toutes sortes de collections : des panoplies indiennes, arabes, mexicaines, des ombrelles de plumes, des toukensas brodés et des tentures de l'Orient ; des sièges de tous les styles, de tous les temps et de toutes les contrées ; des toiles, des aquarelles, des dessins, le portrait de Sarah par Clairin et celui de son fils ; des vitrines pleines de bibelots et de livres ; sur les bahuts,

les consoles, les colonnes, des statues, des vases, des chimères, un missel enluminé sur un pupitre, et, sur une sellette, un buste ébauché, en pleine glaise, par la tragédienne; partout des fleurs et des verdures...

Les tapis, moelleux comme des mousses, étouffaient le son de mes pas, et d'une démarche qui semblait aérienne, telles sont les marionnettes de M. Collignon, je m'enfonçais dans la chambre, poursuivant sans vergogne mon inventaire. Je me rapprochais de la cheminée gothique, du divan qu'un dais surmonte et que recouvre un amas de fourrures, peaux de tigres, d'ours ou de buffles. Je devenais, je l'avoue, plus timide. Sarah Bernhardt a parfois, disait-on, de dangereux pensionnaires, un fauve apprivoisé, un jeune crocodile ou simplement quelque dogue féroce. Ces dépouilles de bêtes, ce silence, ces recoins obscurs, tout ce pesant mystère faisaient courir un frisson. Je me sentis presque soulagé d'entendre la voix de la soubrette. Madame reposait encore, mais elle me priait pour le soir, dans sa loge, pendant un entr'acte.

Je n'eus garde de manquer au rendez-vous. On jouait l'*Aiglon*. Au premier entr'acte je priai une ouvreuse de passer ma carte. Elle me considéra d'abord avec défiance. Mais j'avais l'air pacifique, je semblais raisonnable : elle se décida. Un administrateur me conduisit dans une chambre tendue de satin cerise, garnie de divans très bas et de bibliothèques. Ensuite j'entrai dans un deuxième salon, crème et or, la loge de la tragédienne.

Je fus désappointé. J'avais rêvé à des magnificences, de prestige, d'une magie de l'Orient : la tente d'un conquérant, regorgeante de flatteurs, ruisselante de lumières et de gloires. Les illusions heureuses de la province. Ici, il n'y avait pas un visiteur. Dans un coin, sur une table, des instruments de toilette; au mur, suspendus à des patères, des costumes et des accessoires. Les habilleuses allaient et venaient. Et, au milieu de la loge, dans un petit fauteuil Louis XV, Sarah Bernhardt, en costume d'archiduc, réchauffait ses jambes dans une couverture grise.

Je la saluai. Elle me tendit la main gentiment et me fit asseoir auprès d'elle :

— J'ai froid, me dit-elle.

Et frileusement, elle se pelotonnait dans sa couverture.

Je ressentis une immense tristesse. Je la regardais. Je distinguais les offenses irréparables de l'âge. Eh! quoi, cette femme, qui avait les années d'une aïeule, travestie en jeune prince, fardée, transie, abandonnée, c'était l'illustre tragédienne, la glorieuse, la grande Sarah! Je songeai à l'Ecclésiaste...

Où étaient les soirées triomphales, les fabuleuses soirées de légende, quand les adorateurs, à la sortie du théâtre, se couchaient devant elle, comme les fanatiques devant le char de l'idole de Jagernauth, et lui faisaient de leur corps un

tapis sur le trottoir; le temps romanesqne où le noble lord, à la portière de son coupé, lui faisait à genoux les honneurs du pied! Et, lyriquement, je me serais écrié : Ah! mourir à temps, sur la scène, en pleine apothéose.

En vérité, je fis mieux de ne rien dire. Cependant nous causions gaîment. Sarah Bernhardt était charmante. Nous en étions sur la Lorraine. Elle nomma Maurice Barrès. Son hommage fut bref, naïf et cordial.

— Ah! ce Barrès, il a un rude talent.

Elle me parla d'un drame nouveau qu'elle répétait, le procès de Jeanne d'Arc, et m'invita à la première. Hélas! le lendemain je quittais Paris.

Le temps fuyait, l'entr'acte se prolongeait, je pensais au public qui, sans doute, s'impatientait. Je m'excusai de la retenir, mais elle me dit gracieusement de sa voix d'or :

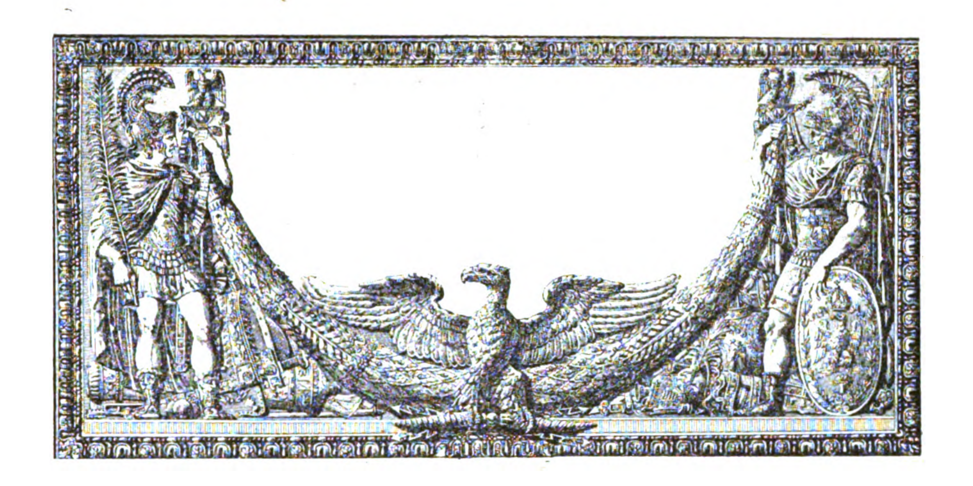
— Mais non, vous êtes gentil!

Il fallut pourtant prendre congé.

Le jour suivant je rentrais dans ma province et depuis je n'ai plus revu Sarah Bernhardt. Mais j'ai toujours dans mon cabinet le portrait de Marie Duplessis, l'aquarelle du magicien,

René PERROUT.





LA LORRAINE AUX PREMIERS SIÈCLES DE NOTRE ÈRE

Par deux fois au cours de son histoire, la Lorraine a connu une magnifique prospérité, qui a fait de cette province l'une des sources les plus riches de notre civilisation nationale. La période la plus éclatante est celle des ducs, qui, du xve au xviiie siècle, ont laissé de superbes monuments de leur libéralité, en même temps que le souvenir d'un luxe inconnu jusque là. Mais cette époque fastueuse ne doit pas en faire oublier une autre non moins enviable : de la Meuse aux Vosges, la région mosellane conserve les glorieux vestiges de la puissance romaine, des siècles déjà lointains où elle vivait, active et prospère, sous le gouvernement des Césars.

De ces deux époques riches entre toutes, deux villes, Metz et Nancy, peuvent raconter les splendeurs. Sans doute, les ruines romaines de la première n'ont point la beauté des monuments des xviie et xviiie siècles nancéiens. Dans l'histoire de l'art, Nancy, seule, demeure le grand témoin du passé, par les édifices de ses princes, depuis le vieux palais ducal de René II, jusqu'aux constructions attribuées à la munificence du souverain de Pologne. Si l'on met à part sa cathédrale, Metz ne saurait être une rivale artistique de la ville de Charles III et de Stanislas. Par contre, elle peut tout aussi bien évoquer l'opulence et la gloire d'un passé aboli. Ce vieux temps gallo-romain n'a pas eu l'originalité de l'époque ducale : dans tout l'Empire on trouve un même gouvernement, une civilisation à peu près uniforme. Mais l'importance durable de cette civilisation doit nous retenir. Par les bas-reliefs et les inscriptions laissés dans le sol lorrain, et les routes tracées par les légionnaires, par la

transformation économique de tout le pays, ces siècles lointains restent solidaires des siècles plus récents.

Lorsqu'ils conquirent la Gaule, cinquante années avant Jésus-Christ, les Romains trouvèrent entre le Rhin et la Meuse, les Ardennes et le plateau de Langres, plusieurs cités gauloises. César nous indique leurs noms : les Médiomatriques dont la capitale était Metz, les Leuques dont le chef-lieu était Toul.

La Gaule de l'Est se transforma rapidement, mais sans violence. On ne déposséda pas les habitants de leurs terres ; et les colons romains qui s'y établirent durent être fort rares. Rome divisa chaque cité en *pagi*, en villes et en *vici* ruraux (1). Sur les principales routes traversant le pays se créèrent des villes et de gros bourgs. On sait peu de chose sur Toul et la cité des Leuques : les ruines les plus importantes se rencontrent à Naix, à Grand, près de Neufchâteau, et au Châtelet, près de Saint-Dizier. Nous sommes mieux renseignés sur le pays des Médiomatiques dont la Moselle était l'artère la plus importante.

Pendant les premiers siècles de l'Empire, la région lorraine n'a pas compté de centres comparables aux puissantes cités militaires du Rhin, Srasbourg, Mayence ou Cologne. Seule *Divodurum Mediomatricorum*, aujourd'hui Metz, quoique éclipsé par Trèves, était, par sa situation sur la Moselle, au point de jonction de deux plus grandes voies militaires de la Gaule orientale, une ville assez prospère. Elle ne possédait pas de garnison. Aucune légion n'y avait son camp. Car toutes les troupes alors gardaient la frontière de l'Est, du Danube à Cologne.

Depuis bien des années, de très intéressantes recherches ont été entreprises sur l'emplacement de l'antique Divodurum. Pour se rendre compte de tout ce que le sol a restitué aux fouilleurs, il faut visiter le musée de Metz, où sont conservés plus de cent trente bas-reliefs, de nombreux bronzes, des vases et objets de toutes sortes. Mais les grands monuments ne sont plus guère visibles. Rien de comparable ici aux ruines grandioses de Trèves. Tout a été rasé. Et pour retrouver le plan de ces édifices, il est nécessaire, si l'on n'a pu assister aux fouilles, de parcourir les savantes dissertations accumulées sur ce sujet par les archéologues messins ou allemands. Un seul monument découpe encore fièrement ses arches sur le ciel lorrain. C'est l'aqueduc amenant jadis, de Gorze à Metz, sur 23 kilomètres, l'eau nécessaire à la ville. On en voit une partie à Jouy-aux Arches. Jeté par-dessus la Moselle, sur une longueur de 1 km. 120 m., formé de cent dix-huit arcades, c'était certainement le pont-aqueduc le plus long de toute la Gaule.

(1) Sur l'administration, voir le beau chapitre de M. R. Parisot, *Histoire de Lorraine*, t. I, 1919.

Les thermes de Divodurum nous sont seulement connus par les anciens écrivains lorrains. Parmi les autres édifices, les plus importants étaient naturellement l'amphithéâtre, qui a laissé quelques traces découvertes en 1902, et peut-être un théâtre dont on n'a pas encore retrouvé l'emplacement. L'amphithéâtre, de 128 m. de diamètre, sur 124. était un des plus grands de la Gaule. Il pouvait contenir vingt-six mille spectateurs. Ceci ne prouve nullement que la ville fût très peuplée (1), mais montre que la population rurale y arrivait en foule les jours de fête. Aujourd'hui encore, les aprés-midi de courses aux « Arénes » d'Arles, ne voit-on pas tous les paysans, toutes les belles filles des environs, descendre de Saint-Remy, des Baux, d'Eyguières, vers l'immense amphithéâtre, qui bientôt retentira comme jadis des cris et des applaudissements. Voilà bien l'aspect que présentait l'amphithéâtre de Metz il y a dix-sept ou dix-huit siècles. Mais le spectacle était autrefois très barbare. Et c'était là un des côtés les moins heureux de la civilisation romaine.

Les restes d'animaux découverts dans l'amphithéâtre de Divodurum, — taureaux, ours, sangliers, cerfs, et aurochs, — montrent que la ville n'avait rien à envier à Rome elle-même. Comme dans la capitale de l'Empire, on organisait, à Metz, des chasses où l'on mettait des animaux féroces aux prises, soit entre eux, soit avec les hommes. Mais l'amphithéâtre ne servait pas uniquement aux chasses. On y assistait certainement, comme partout ailleurs, à des combats de gladiateurs, si populaires pendant cinq siécles dans tout le monde antique. Nos bons Messins prenaient le même plaisir à voir des hommes s'égorger, qu'aujourd'hui les gens du Midi en prennent aux mises à mort des courses de taureaux. Et les personnes les plus sages venaient à ces belles cérémonies sans le moindre scrupule.

On doit supposer que Metz ne faisait pas exception dans l'Empire : le spectacle du théâtre n'était pas plus moral, si l'on en juge par les invectives des Péres de l'Eglise. Que jouait-on de l'Euphrate à la mer du Nord ? Le répertoire classique, Plaute et Térence, y était inconnu. On jouait des pantomimes, on donnait des mimes. Le peuple déjà, dit Boissier, aimait voir « sur la scène un amoureux aimable et bien vêtu, une femme rusée qui fait croire ce qu'elle veut à un époux débonnaire ; quand l'amant parvient à tromper le mari, tout le théâtre éclate en applaudissements ». Les choses n'ont guère changées. — Un autre jour, c'était un spectacle mythologique, comme les amours de Léda et du Cygne, auquel les assistants ne prenaient pas un moindre plaisir. Seules ces récréations nous font entrevoir les mœurs messines d'alors. On

(1) En sens contraire, C. Jullian, *op. laud. infra*, t. V, p. 26 ; cf. t. VI, p. 474, n. 1, et Boissier, *Afr. rom.*, p. 233-234.

regrette qu'un auteur comique ne nous ait rien laissé sur la société de cette ville, ou plutôt qu'un Pétrone n'ait écrit sur Metz un roman dans le genre du *Festin de Trimalcion*.

Il ne faudrait pourtant pas juger uniquement d'après ces plaisirs la vie lorraine à cette époque. A en croire les inscriptions et les bas-reliefs, les Messins priaient les dieux avec ferveur. Ils adoraient les dieux latinisés, Mercure et Apollon, ou la Maison impériale. Mais ils n'oubliaient pas les anciens cultes gaulois, les vieilles bonnes divinités féminines, comme Rosmerta, la déesse de l'abondance, et Icovellauna-Epona, la déesse des chevaux, et Mogontia, dont les bas-reliefs du Musée de Metz nous ont conservé les traits.

Les stèles funéraires et l'épigraphie nous donnent peu de renseignements sur l'industrie et les corporations. Divodurum valait surtout par sa situation sur la Moselle, au confluent de la Seille, à la sortie du riche pays saulnier de Marsal. On voit encore des traces importantes de sauneries, dans les fameux briquetages de la Seille (1). Les Vicani Maro-sallenoses, les indigènes de Marsal, exportaient leur sel vers Metz, d'où, suivant Fortunatus (2), il descendait la Moselle sur des bateaux (corporations des *Nautæ Mosallici,* connues par les inscriptions). — La pêche était une autre ressource des Médiomatriques. Ansone nous décrit longuement dans son poème de *la Moselle*, les quinze espèces de poissons que nourrissait la rivière (3). Il célèbre également les fameux vins récoltés sur les côteaux ensoleillés des deux rives du fleuve, en aval de Metz.

Le reste du pays des Médiomatriques et la cité des Leuques, essentiellement agricoles, étaient peuplées de gros bourgs que nous rencontrons le long des voies romaines. La route de la Moselle se rendait en ligne droite de Lyon à Cologne et permettait de porter rapidement des troupes sur la frontière de Germanie inférieure. De Langres, cette voie pénétrait dans le pays lorrain par Meuvy (Mose). Les autres stations étaient Pompierre-sur-Mouzon (*Noviomagus*), Soulosse-sur-le-Vair (*Solimariaca* ou *Vicus Solliciae*), Toul, la petite capitale des Leuques (*Tullio*), Scarpone, près de Dieulouard (*Scarponna*), l'ancêtre de Nancy. On arrivait bientôt à Metz d'où l'on pouvait continuer sur Trêves, Bonn et Cologne. Toul était le point de départ d'une grande route qui allait par Reims jusqu'à Boulogne-sur-Mer. — De Metz

(1) Le sel s'obtenait, croit-on, en faisant évaporer l'eau sur des bâtonnets d'argile portés à une très haute température.

(2) Au VIe siècle.

(3) La chevaine, la truite, la loche, l'ombre, le barbeau, le saumon, la lotte, la perche, le brochet, la tanche, l'ablette, l'alose, la truite saumonée, le goujon, le silure.

partait une autre voie pour Strasbourg (*Argentoratum*), dont la première station s'appellait *Ad duodecimum* (1). On arrivait ensuite à *Decempagos*, Tarquinpol, sur l'étang de Lindre.

De Tarquinpol, nous pouvons suivre les traces de la voie romaine de Metz à Strasbourg à travers la région des étangs, Desseling, le Stock jusqu'à Sarrebourg. On gagnait ensuite *Argentoratum* en descendant par le Karlsprung sur *Tres Tabernæ*, Saverne, au seuil de l'Alsace.

Les habitants de Sarrebourg (*Pons Saravi* = *Zur Saarbrücke*) adoraient le couple celtique de Sucellus — le dieu au maillet — et de Nantosuelta, la déesse à la ruche. La petite ville a conservé en partie son aspect d'autrefois, bâtie d'est en ouest, le long de sa Grand'Rue, l'antique route romaine. Suivant M. Robert Forrer, l'éminent directeur du musée de Strasbourg, elle fut fortifiée au Bas Empire d'un rempart continu en pierre, épais de trois mètres, et flanqué de tours extérieures demi-circulaires. C'est vers cette époque, à la fin du IIIe siècle, que les soldats qui passaient lui laissèrent à la place des vieux dieux officiels de l'Olympe, complètement abandonnés, le culte persan de Mithra, le Soleil invincible. Cette religion mystique, — sorte de christianisme, dit Tertullien, — était très en honneur dans les légions du Rhin et sa fortune balança longtemps celle du Christ. Près de ce temple se trouvait dressé un autel à Sucellus et Nantosuelta, preuve émouvante de l'esprit de tolérance qui régnait alors. L'abside de la crypte sacrée renfermait le groupe habituel de Mithra tuant le Taureau (au musée de Metz) : symbole de cette religion dont la philosophie séduisait les esprits cultivés, en même temps que ses rites primitifs prenaient puissamment sur les âmes populaires. On a retrouvé ce mithreum souterrain, détruit et bouleversé, avec tout au fond, ligoté par une chaîne de fer, son prêtre massacré à la fin du IVe siècle par l'Eglise triomphante.

Ce ne sont point les villes seules ou les bourgs qui ont eu le privilège de ces belles découvertes. Les établissements agricoles rencontrés par Albert Fuchs, sur les sommets des Vosges, près de Saverne, principalement au Wasserwald, nous paraissent dignes d'attention. Ce sont des groupements de fermes entourées de champs et de pâturages. On y peut étudier la vie rurale des Médiomatriques sous toutes ses formes : la culture, la chasse et l'élevage. La région était donc fort peuplée. La tradition locale s'est en partie déjà vérifiée, qui raconte que « jadis, de Dabo à Sarrebourg, un chat pouvait sauter de toit à toit sans poser la patte à terre ».

(1) Pour son identification, les savants hésitent entre Delme et Dieuze. Nous devons nous prononcer en faveur de la première puisque Delme s'appelait encore « Duodecimum villa » en l'an 998 et « Dodeismes » en 1018.

De nombreuses fermes étudiées par MM. Reusch, T. Welter et Albert Grenier parsemaient tout le plateau lorrain. Des villas rurales importantes ont été découvertes à Rahling, à Mackviller, à Saint-Ulrich, à Sarraltroff, à Téting. Elles ne présentent aucune originalité et sont copiées servilement sur la villa italienne. Mais ces immenses villas nous prouvent que le pays de la Sarre était devenu une région de grandes propriétés agricoles. Les gens pauvres continuaient à habiter les huttes gauloises de la région des Etangs dont on rencontre les caves (mardelles) dans nos forêts (1). Tout le pays était protégé par le Mercure celtique du Donon. Les archéologues ont retrouvé sur cette montagne les quatre petits bâtiments de son sanctuaire et de nombreux bas-reliefs qui lui furent consacrés sous la domination romaine. C'est là que, par les vallées de la Bruche, de Celles et du Blanc-Rupt, les paysans d'Alsace et de Lorraine montaient déjà communier dans le souvenir de la patrie gauloise (2).

* * *

Comment la domination romaine fut-elle accueillie par nos ancêtres ? Voici un problème que l'on peut discuter suivant son tempérament. Un érudit assez notoire, M. Cagnat, se félicitait récemment (3) qu'un pouvoir fort ait présidé pendant quatre siècles au gouvernement de notre pays ! Certes, entre toutes, l'administration de Rome fut tolérante envers les coutumes des peuples, leur langue et leur religion. Mais il est rare dans l'histoire qu'une domination étrangère soit accueillie sans grondements, sans le regret déchirant de la patrie perdue. Depuis cinquante ans, de Metz à Strasbourg, nous en savons quelque chose ! La longue paix romaine eut bien des éclipses : combien de sujets luttèrent pour l'affranchissement. Les révoltes des Gaulois qui nous sont connues — et les autres — nous prouvent la véhémence de leurs désirs.

La civilisation romaine ne profita guère aux Gaulois qu'au point de vue matériel. Par ailleurs elle étouffa en eux toute originalité artistique ou littéraire. Les deux ou trois poètes gaulois qui nous ont laissé quelques morceaux remarquables écrivent en latin. Dans les œuvres d'art de la Gaule romaine, on ne découvre aucun chef-d'œuvre, si ce n'est les sculptures ou l'orfèvrerie de travail grec. C'est une douce habitude, même en Lorraine, de s'extasier devant chaque

(1) Il n'est pas nécessaire d'attribuer ces pauvres cabanes en torchis aux *Germains immigrés*, aux *loqueteux Triboques*, comme le fait E. Babelon dans son malheureux ouvrage, *Le Rhin dans l'Histoire*, I, p. 186 et 187.

(2) Lire sur la Lorraine romaine les admirables pages de Camille Jullian, *Hist. de la Gaule*, t. VI, p. 469 sq. Pour la bibliographie, consultez *Lothringen u. s. Haupstadt*, par Keune, Bour, Welter, etc., Metz, 1913.

(3) *Revue des Deux-Mondes*, 1921, VI, p. 379 ; *Journal des Savants*, 1920, p. 277.

bas-relief qui sort de terre. Si prenantes par les souvenirs sacrés qu'elles évoquent, si intéressantes au point de vue historique ou religieux, les vieilles stèles de Mercure ou de Vénus hospitalisées dans nos grands musées régionaux sont parfois célébrées par les archéologues comme des modèles de beautés. En fait les divinités de Metz et de Nancy ne procurent que des jouissances rares et médiocres.

Mais Rome triomphante sut calmer les mécontents, éteindre les discordes dont elle profitait jadis, apaiser pour jamais les âmes trop guerrières. A tous, elle imposa des lois de justice. Partout elle introduisit une administration remarquable, qui permit à la Gaule de se développer matériellement dans une paix relative que le monde n'a pas retrouvée depuis. Et voilà pourquoi Rome fut tant regrettée.

Le IIIe siècle marque le début d'une grave crise pour la Gaule. Le brigandage redouble, des Barbares parviennent même à forcer la frontière du Rhin. Les villes se rétrécissent à l'intérieur de remparts élevés en hâte avec des pierres tombales, des restes de maisons ou de monuments détruits. Les soubassements romains des murailles de Sarrebourg, de Tarquinpol, de Metz et de Soulosse — où l'on rencontre des fragments de sculptures ou des stèles funéraires — datent de cette époque. A partir de Dioclétien, il y eut un remaniement des divisions administratives. Le pagus de Verdun est détaché de la cité des Médiomatriques et se voit élevé lui-même au rang de *civitas*. La « première Belgique » comprend donc les quatre cités des Médiomatriques, des Leuques, des Verdunois et des Trévires.

Au IVe siècle, Metz et les Médiomatriques profitent d'un auguste voisinage. Trêves, au dernier siècle de l'Empire, est la résidence des Césars, des préfets du prétoire et même des empereurs, successeurs de Constantin, jusqu'au jour où la frontière du Rhin fut abandonnée. Au début du Ve siècle, la lointaine Arles, érigée en métropole, est le dernier refuge gaulois de la Latinité. Son école d'art hellénistique jette un dernier rayon de beauté au crépuscule du monde antique.

Après les temps joyeux, voici pour la Lorraine les jours sombres du Ve siècle. « Siècle de ruine et de décrépitude. » Pendant des années, c'était l'infiltration pacifique des Barbares. Les autres, hors des frontières, harcelés par des hordes orientales, heurtent aux portes de l'Empire. Ils veulent leur part de terres tranquilles, vers le soleil, vers la mer. Leur tourbillon maudit s'écroule sur la Gaule... Le brigandage s'ajoute à ces désastres. Un prêtre natif de Trêves, Salvien, accuse à tort les pouvoirs publics, la mauvaise administration des provinces. Les Pères de l'Eglise voient dans tous ces malheurs la punition des

crimes du paganisme ou la réprobation divine à l'égard des empereurs chrétiens trop lents à poursuivre les hérétiques. Certains espèrent dans les chefs barbares. Et les sublimes bassesses du christianisme adolescent fortifient l'envahisseur.

Les Médiomatriques, comme leurs voisins, sont débordés. Alamans et Francs-Ripuaires passent aisément les marécages du Rhin et envahissent tout l'Est de la Gaule... Les études de MM. Chr. Pfister, Witte et This sur la frontière actuelle des langues française et allemande en Lorraine, montrent bien, — malgré les légers changements survenus au cours des siècles, — jusqu'où les conquérants s'établirent en masse.

Voici les Huns d'Attila. Cette race hardie, dont on a sans doute exagéré le nombre, franchit le Rhin entre Worms et Bingen, puis se met à piller. Attila, qui veut gagner la Loire, envahit le pays lorrain. Le 8 avril 451, il force les remparts de Metz et réduit la ville en cendres. Pour de longues années, ses ruines se revêtent de silence et d'oubli...

Au déclin de la puissance formidable qui dominait la terre, tous sentent que quelque chose de grand va disparaître. L'Empire d'Occident est abattu par les Barbares. En Gaule la culture antique est presque entièrement détruite. C'est la fin de la mission civilisatrice de « Rome éternelle ». Mais sur les débris de ce monde épuisé, un nouveau monde va croître. Il verra se former lentement le jeune Etat lorrain. Aujourd'hui que cette Lorraine naissante s'estompe déjà dans le passé, il convenait de rendre hommage aux grands Romains qui veillèrent à son berceau.

Jean COLIN.

Bisping, près Sarrebourg, août 1923.





LA PIPE DE JACQUES COUSIN

I. — La montagne

Combien bruissantes plus que jamais à cette heure, nos collines d'Argonne ! Combien retentissantes d'un chant d'épopée qui ne s'éteindra plus !

La grande guerre les a remuées jusqu'en leurs assises les plus profondes ; et la rumeur des siècles antérieurs, naguère si perceptible dans la solitude des champs cultivés, s'est perdue parmi la grande voix des canons, s'est éteinte dans le déluge de sang.

Pourtant si nous descendions plus au sud, vers les collines de bénédiction que n'ont point foulées les barbares, le sommet du Chesnu pourrait nous émouvoir encore. Il a toujours ses voix divines, les voix éternelles que rien ne fait taire.

C'est dans son ombre, c'est parmi la chaîne plus humble de sa suite barroise, dans notre Bassigny par lui préservé, que j'écoute encore la chanson des siècles.

Quel coteau n'a pas son refrain, quelle colline n'a pas son couplet, quel sommet désert n'a pas sa ballade à fredonner d'une voix cassée, aux voluptueux soirs de mai, aux poignants crépuscules d'automne ?

Celui-ci s'appelle la côte Sainte-Anne ; il est avec la Mothe, le Neuillon et le Ventemont, de par ses 486 mètres d'altitude, l'un des points culminants de ce pays de la Mothe et Bourmont que tant de pas ont foulé.

Et, de nos montagnes, c'est lui peut-être qui porte le poids des plus vieux souvenirs.

Parmi la couronne de roches abruptes qui ceignent son plateau de vingt hectares, orienté du nord-ouest au sud-est, et légèrement incliné vers le couchant, une pierre s'appelle *la Roche plate* ou *la Tablette des Fées*. C'est là sans doute, sur cette table druidique, qu'elles jouèrent cent fois la destinée de ce pays, les Fées, *les Moires*, *les Normes*, sœurs fatales entrevues chez tous les peuples.

Mais la *Tablette des Fées* n'est point la seule pierre de témoignage de ce sommet où l'on devine, où l'on sent encore un sanctuaire celtique. On a trouvé là-haut de nombreux silex taillés, pointes de flèches, racloirs, poinçons, haches de pierre, etc...

Et l'un des villages qu'abrite l'opulent manteau de verdure de ses versants ne porte-t-il pas un nom révélateur : Brainville (Brenniville) ?

Ce sommet, l'histoire de Lorraine et de Champagne l'ont oublié. Mais ne peut-il rien dire lui-même ?

O suggestives indiscrétions des vieux vocables ! Cette colline, depuis, s'est appelée le mont du *Viel-Chastel*. D'anciens titres en témoignent ; les récits des vieillards se souviennent de ce nom ; et le sentier qui va de la maison-forte de Brainville au sommet de la côte s'appelle encore la *Voie Chastel*.

Qu'était-il, ce « viel chastel » si peu éloigné de la grande voie romaine de Lyon à Trèves ?

Les fers de lance, les médailles et objets de bronze, les glaives, les sépulcres de pierre qu'a plus d'une fois déterrés la charrue sur ces pentes fertiles ne sont-ils pas une réponse suffisante ? Il y a eu là-haut un camp romain, un castellum que les broussailles inextricables accumulées sur les pentes ont dû, jusqu'aux temps féodaux, défendre des invasions barbares.

Fière sentinelle vraiment ! Et comme le grandiose panorama qui se déroule là-haut commente la puissance et le prestige qui furent siens, aux temps des Huns et des Ouigours, des Cabochiens et des Ecorcheurs !

La forte structure oolithique de ce massif de roches sédimentaires, d'une puissance de vingt à vingt-cinq mètres, l'apparentent à cette Vôge et au plateau de Langres qui s'étagent dans son horizon.

A ses pieds, parmi les vastes prairies où l'on voit errer les troupeaux de bœufs, la Meuse serpente, modeste ruisseau qu'on perd et qu'on retrouve ; et si les yeux remontent vers le cirque de collines moins escarpées que douces qui embrasse toute la vallée, ces collines, ces monticules coniques ceints de bois ou de riantes cultures ont tous quelque chose à dire à nos yeux.

C'est la vallée de la haute Meuse.

D'abord étroite et resserrée, elle s'élargit et se développe sur quinze à vingt kilomètres, étalant vers son circulaire horizon un immense tapis de verdure que bordent en gradins des collines d'altitude diverse.

Çà et là des groupes de saules ou de peupliers arrêtent la vue, contrariant d'un heureux hasard les symétriques rangées des arbres des routes. De partout émergent des clochers, des fermes et des moulins. Au midi, les belles collines sombres de Bourbonne ferment l'horizon, séparant le bassin de la Meuse de

celui de la Saône, les versants de la Méditerranée et de la mer du Nord. Dans le lointain, ce sont les tours de la cathédrale de la vieille cité de Langres, le Mont Mercure qui jalonne un souvenir de nos péres les Gaulois, les épais massifs de forêts qui entourent le vallon où dorment les ruines de l'abbaye de Morimond. Et près de Breuvannes, important village renommé jadis par ses habiles fondeurs de cloches, aujourd'hui par ses fabriques de limes et de scies, c'est la colline boisée du Ventemont où les Suédois brûlérent le hameau des Gouttes, où les riches abbés de Morimond avaient élevé une coquette maison de plaisance encore debout.

A l'ouest, c'est le Bassigny champenois qui se révèle. On distingue l'emplacement de l'active et patriotique ville de Nogent, si éprouvée en 1870, dont l'industrie coutellière, connue et appréciée du monde entier depuis le quinzième siècle, est la mère nourricière de toute la population ouvrière du Bassigny. Voilà Montigny-le-Roi, morne aujourd'hui, bruyant autrefois, quand pour l'amour de son castel tant de rivaux se faisaient tuer, Meuvy, l'ancienne Mosa des Romains, dont la table de Peutinger a inscrit le nom à côté de Noviomagus, au long de la voie consulaire de Langres à Trèves, — Choiseul, berceau d'une des plus illustres familles françaises, — Clefmont, la clef de la montagne, dont les minuscules maisons groupées en demi-cercle à mi-coteau disparaissent sous la masse sombre de son vieux castel du moyen âge, si haut, si épais, si carré, si noir sur le soleil couchant !

Plus proche apparaît le gentil et coquet village de Vroncourt, ouvrant comme un écrin son massif de verdure plein de maisonnettes aux toits rouges que domine un petit clocheton de chapelle en ruines à tous les vents penché, et sa triste maison-forte à quadruples tourelles, vrai nid de hiboux où Louise Michel naquit des amours séniles d'un hobereau voltairien. Voici Romain et son coquet château Louis XV, assis à mi-côte, comme il sied aux bergères enrubannées d'antan qu'eussent effrayées des pentes plus abruptes.

Au nord, dans sa ceinture de roches rébarbatives, Bourmont déchu de son importance, poursuivant sur sa crête isolée son éternelle méditation du passé, Bourmont, qui arrêta un instant le regard d'aigle de Hugo en partance pour le Rhin. Là, sur l'emplacement du château-fort détruit par Charles le Téméraire, des tilleuls séculaires s'alignent, menant une imposante allée du seuil de l'église collégiale au calvaire rustique élevé avec les pierres des remparts.

Plus loin, aux profondeurs de l'arrière-horizon, c'est Bourlémont et le Mont Julian, les deux gardiens de la terre sacrée, les prestigieux acolytes du Chesnu.

Mais plus que ses éloquents entours, c'est la côte Sainte-Anne elle-même qui m'occupe aujourd'hui.



Et poursuivi par l'obsession de la grande guerre, dont la grondante artillerie emplit encore tous nos échos, j'évoque d'instinct ce XVII[e] siècle si meurtrier à notre Lorraine, et durant lequel notre vallée souffrit mille morts.

II. — L'ermite.

Depuis combien de temps la montagne du Viel-Chastel n'était-elle plus qu'un sommet désert et silencieux ?

Dans l'anfractuosité d'un de ses grands rochers une statue chrétienne se dressait maintenant, qui absorbait à son profit les païennes vénérations d'antan.

Elle avait donné son nom à la montagne qui s'appelait Sainte-Anne. Un jour de l'an 1590 passa dans la vallée un vieux soldat du Béarnais. Il était originaire du Bassigny et s'appelait Jacques Cousin.

Parti avec les premiers renforts de Langrois qui se portaient au service de Henri IV dans les environs de Dieppe, il s'était trouvé de garde le 21 septembre 1589 dans les retranchements du camp royal, lorsque les lansquenets de Mayenne réussirent à s'y introduire en criant qu'ils étaient protestants et qu'ils venaient se rendre au roi. A peine entrés, ils massacrèrent ceux qu'avait trompés leur supercherie.

Laissé pour mort dans les fossés du retranchement et se croyant perdu, Cousin fit vœu à sainte Anne, patronne de sa mère, s'il en réchappait, de lui élever un oratoire dans son pays du Bassigny. Sauvé, il continua la campagne vers Paris, puis en Normandie. Le 13 mars 1590, dans la plaine d'Ivry, à la nuit tombante, il fut renversé par une charge de cavalerie et abandonné au pied d'un arbre. Sons les furieux élans des lanciers wallons, il pensa cent fois mourir. Ce fut alors qu'il renouvela et compléta son vœu, promettant d'ériger de ses propres mains la chapelle où il finirait ses jours, en pieux ermite.

Quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis qu'il n'était plus coiffé du cabasset, quand, de passage à Brainville, il remarqua cette côte escarpée et solitaire. Ayant appris de son hôte qu'une statue de sainte Anne, vénérée de toute la contrée, se trouvait au sommet, il s'en fut la visiter et passa là plusieurs heures en prières. La tradition nous a conservé le nom de l'enfant de dix ans qui lui servit de guide. Il s'appelait Pierre Mahuet. Dans sa hâte de voir la vénérable image, Jacques Cousin, impatienté de la lenteur du pas de l'enfant, le mit à cheval sur ses épaules.

Le lendemain, il reprit seul le chemin de la montagne et décida d'y demeurer, persuadé que Dieu l'avait amené là.

Il se mit à l'œuvre sans retard, creusant des fondations, préparant et taillant sur place les pierres qui lui étaient nécessaires et qu'il transportait sur son dos.

Il continua et paracheva son œuvre les années suivantes.

C'était du reste, au témoignage des gens du pays, un homme d'une force prodigieuse. Deux siècles après la mort du solitaire, un témoignage est venu prouver et rappeler cette force.

En 1848, le frère J.-B. Oudot, successeur de Jacques Cousin à l'ermitage Sainte-Anne, ayant fait quelques réparations aux dalles du sanctuaire, retrouva la sépulture du vieux soldat. Il se l'était creusée lui-même dans le roc, à l'intérieur de sa chapelle. Le cercueil mesurait deux mètres trente centimètres de longueur ; et les ossements qui s'y trouvaient l'emplissaient tout entier.

Quoi d'étonnant à ce qu'un homme d'une telle stature ait accompli quelques-uns des tours de force que lui prête la légende ?

« Invité par le père Vincent, d'Hâcourt, à venir chercher de la paille pour son petit troupeau de brebis, il emporta toute celle que deux ouvriers avaient battue dans la journée.

« Une autre fois on le vit transporter sur le sommet de la côte, en un seul sac, deux setiers de blé que les demoiselles de Saint-Amand, de Brainville, lui avaient donnés (plus de trois hectolitres).

« Etant allé un jour quérir du fer aux forges de Bazoilles, à cinq lieues de son ermitage, pour garnir de barreaux les étroites fenêtres des trois cellules qu'il avait jointes à la chapelle, il reçut en don tout ce qu'il pouvait en rapporter. La charge fut de sept quintaux (350 kilogrammes). »

Il avait commencé ses travaux par la chapelle, dont la nef, peu large et sans ouvertures, conduisait à un sanctuaire muni de deux fenêtres petites et arrondies. Une grande porte d'entrée s'ouvrait vers l'orient.

La fosse l'occupa plus longtemps. Ce roc était si dur ! Et, pendant les journées de la belle saison, le soin de mener paître ses brebis et la culture de son champ ne lui laissaient pas le loisir de tailler dans la pierre vive. Néammoins il se hâta, quoiqu'il fût jeune, sachant combien est incertain le terme de la vie.

Et les années passèrent. Et Jacques Cousin, témoin de bien des fléaux et be bien des misères, avait fait moult oraisons pour le peuple de la vallée, quand on annonça dans l'épouvante l'invasion des Suédois.

Dès le 3 février 1637, le duc de Saxe-Weimar amenait à Choiseul un corps de troupes qui y séjournait jusqu'au mois de juillet.

Le passage suivant des archives de la paroisse de Meuvy en dit long dans sa brièveté sur les ravages que tout le pays dut subir.

« Les Suédois ont jeté à l'eau un prêtre ; ils ont crevé les yeux à un homme, brûlé et rôti un autre dans un four, etc... »

Tels furent les exploits des alliés de Louis XIII et de Richelieu.

Ces horreurs, les yeux et l'âme du vieux soldat de Henri IV, debout sur son sommet d'élection, les réfléchirent longuement.

III. — Les Suédois.

Un beau matin de février, Jacques Cousin, au cours de son office de matines qu'il chantait seul chaque jour avant le lever du soleil, entendit au dehors une grande rumeur. Depuis quelque temps déjà l'invasion multipliait ses ravages autour de sa tranquille retraite ; mais jamais encore le bruit de la guerre n'avait monté jusqu'à lui aussi intense, à une telle heure. Le vieillard n'en continua pas moins sa psalmodie jusqu'au dernier *amen*, après quoi il se dirigea, à travers les roches, vers un point d'où son regard dominait toute la vallée.

Un frisson le saisit. De toutes parts, luttant avec les premières clartés de l'aurore, le flamboiement des incendies montait vers le ciel. Il se représenta les formidales reîtres tels qu'il les avait aperçus déjà, un soir où, témérairement descendu dans la vallée, il avait eu grand peine à leur échapper.

Et Jacques, s'étonna de ne point voir, à travers les tortillières de la montagne, s'acheminer vers sa solitude la population des villages voisins. Presque chaque jour ils venaient ainsi, et, terrorisés, n'osaient s'abriter dans la chapelle où ils le laissaient seul, mais allaient se blottir dans un petit bois aux profondes cachettes.

Les archives de la paroisse d'Hâcourt nous ont gardé ces souvenirs. « Messire Vincent (le curé de la paroisse) vivait du temps des Suédois. ...Ils débarquèrent dans le Bassigny, près de Choiseul, et se répandirent dans toute la Lorraine. Ce canton-ci en souffrit beaucoup. On mettait des sentinelles sur le petit coteau, près de Huilliécourt. Lorsqu'elles voyaient venir les Suédois, elles battaient la quësse ; pour lors, chacun se sauvait dans un petit bois qui était au haut de la côte de Sainte-Anne. Messire Vincent, qui était fort vieux, a fait plusieurs fois le voyage avec sa crosse. »

Cette fois, ni messire Vincent ni ses ouailles n'apparaissaient.

De toutes parts montait un odeur d'épouvante.

Le vieux soldat écouta un instant. Parfois des cris se rapprochaient, comme si le flux humain battait le pied de la colline. Peut-être commençaient-ils à gravir le sentier. Ah ! si l'âge n'avait refroidi le sang de Jacques !

Il repartit vers son ermitage et en sortit au bout d'un instant, muni d'une vieille arquebuse et d'une haute rapière dont la poignée de fer fenestrée à jour pesait plus de dix livres.

Ce géant courbé par les années et vêtu de bure, avec ses longs cheveux blancs, sa moustache de neige et ses sourcils froncés avait l'air de revenir d'un autre siècle.

S'il n'était plus le beau soldat d'antan, on sentait qu'il lui restait encore quelque force, et que sa vaillance était intacte. N'aurait-il pas tout à l'heure à défendre ce timide troupeau fugitif qu'il ébergeait chaque jour ?

Il leur avait tout donné, jusqu'à sa dernière brebis. Que pouvait-il pour eux maintenant, sinon quelques bons coups de taille ?

Cependant son poste de garde était ici. Il ne devait point quitter cet ermitage exposé aux profanations des hérétiques. C'était en cet asile sacré qu'il devait attendre et les fugitifs et leurs persécuteurs.

Après s'être ainsi consulté, il gagna l'endroit le plus apparent du cirque de roches qui environnait le plateau, s'assit, tira de dessous sa robe une longue pipe qu'il n'avait pas touchée depuis des années et, redevenu soudard, la bourra longuement de ce pétun qu'on appelait, du temps du bon roi Henri, l'herbe de Monsieur le Prieur, à cause du prince de Lorraine, ainsi désigné, qui en avait amené la mode à la cour de France ; et bientôt de légères volutes de fumée s'élevèrent d'un vol aussi calme que les oraisons habituelles.

Quel épouvantable et grandiose spectacle !

Dans la vallée, pareille à une cuve immense, dix villages flambaient. A travers l'épaisse vapeur d'incendie qui cachait tout par instants, le vent faisait des trouées où apparaissaient comme des cierges gigantesques les hauts peupliers des bords de la Meuse. Ici et là, des granges mieux fournies de paille et de foin élevaient vers le ciel de grands jets de flammes.

De tous côtés, sur les routes, dans les champs, dans les prairies, des groupes affolés se pressaient, des cavaliers couraient, bride abattue, tuant et sabrant tout avec des vociférations féroces.

Au moment précis où il s'asseyait, le clocher du bourg Sainte-Marie s'ecroulait dans un grondement.

Par instants, des tourbillons de fumée, au gré des caprices du vent, enveloppaient toute la montagne. Si ses yeux alors ne voyaient plus, il lui semblait que ses oreilles percevaient mieux l'horrible tourmente. Un grêle tocsin, qu'il reconnut pour être celui de Clermont, lui arriva. Mais toutes les autres cloches de la vallée s'étaient tues, fondues déjà sans doute en larmes de feu.

Et des heures passèrent ainsi, sans qu'aucun être vivant parvînt jusqu'à lui, sans que se calmât la tempête de flammes et de sang.

Vers midi, les clameurs se firent plus forcenées ; des voix perçantes de

femmes montèrent; et Cousin, la main sur les sourcils, aperçut à l'extrémité de Brainville une grande aigrette de feu.

Lors le vieillard étreignit sa rapière, et de ses dents contractées serra sa pipe à la briser.

Ces cris (il le devina), c'étaient les religieuses du couvent qui les jetaient; cette flamme, c'était la chapelle Sainte-Barbe qui brûlait.

Jacques Cousin ne se trompait point. Rien ne resta du monastère, sauf quelques débris d'ébène et de cuivre, ainsi qu'un grillage en laiton, derniers vestiges de la riche bibliothèque du couvent, et que l'auteur de ce récit a pu voir encore dans une vieille grange de Brainville.

On a retrouvé, sur l'emplacement de ce monastère, non loin de la station du chemin de fer, des quantités d'ossements de femmes, mis au cimetière sans traces de cercueil, genre de sépultures qui indiquent un ordre monastique très rigoureux.

Ce fut le même jour que les Suédois rompirent la digue de l'étang de Doncourt qui appartenait alors à Gabrielle de l'Isle. Les poissons se répandirent dans toute la vallée et y portèrent une telle infection que les bons villageois qui survécurent voulurent y voir une des causes de la peste qui sévit ensuite en Lorraine.

Puis ce furent les heures du soir. Jamais, depuis la veille d'Ivry. Cousin n'avait autant fêté l'herbe de *Monsieur le Prieur*.

Les cris d'angoisse devinrent plus rares. D'horribles chants, des évohés ignobles montèrent. Aprés le massacre et l'incendie, l'orgie battait son plein.

Alors, sur ce sommet éternel, parmi ces ruines millénaires, Jacques Cousin, pareil dans son immobilité aux pierres de témoignage avec lesquelles il paraissait faire corps, vécut une heure sublime et dit tout bas sa strophe à la légende mystérieuse des siècles.

Il se sentit le dépositaire de tout l'idéal, de tout le divin accumulé depuis les lointaines origines sur cette montagne d'élection, toujours battue par la barbarie des hordes humaines errant de vallée en vallée, et toujours levant vers les cieux la prière, l'aspiration vers l'infini.

La nuit venait. Les villages, en bas, brûlaient toujours; et ces flamboiements se faisaient plus sinistres.

L'ermite se leva, et s'appuyant sur sa grande rapière, rentra dans sa chapelle où il psalmodia de suite, ce qui ne lui arrivait jamais, none, vêpres et complies.

Alcide Marot.



Deux sorciers du bailliage de Vosges au XVIe siècle

JEAN ET CLAUDIN AUBRI (1)

JEAN AUBRI naquit à Saint-Prancher (2) en l'an 1522-23, d'un tisserand qui avait prénom Bastien. Après être demeuré depuis « sa nativité » jusqu'à l'âge de vingt-trois ans auprès de sa mère, il alla à Metz, y passa trois années pour se perfectionner dans le métier de tisserand, revint « au pays » et épousa une « fille » de Repel (3), Alix Bayon. Il travailla, depuis, « comme pauvres gens ont accoustumé de faire pour gaignier leur vie ».

Claudin, son frère, avait vu le jour en 1556-57, passa sa jeunesse dans son village natal, puis séjourna à Mirecourt pendant deux années, chez maître François Verrier, pour y apprendre le métier de retondeur. Instruit en cet état, il revint à Saint-Prancher dont il fit sa « continuelle résidence », après qu'il eut convolé avec Ysabelle Gisel. Puis, trouvant que le métier de retondeur n'était pas assez lucratif, il se fit tisserand comme son frère et, par surcroît, « se mesla » de labourer et de garder les troupeaux, si bien qu'il finit par abandonner la navette pour devenir berger des « bêtes rouges » de Saint-Prancher.

Jean et Claudin semblaient donc voués à une vie calme de par leur métier,

(1) Ce court travail n'a d'autre prétention que de rappeler un des épisodes de la sorcellerie au XVIe siècle. A cette époque, une véritable crise de sorcellerie passa sur le duché. Certains articles, dont plusieurs ont été publiés dans le *Pays lorrain*, par M. Charles Sadoul, ont été consacrés à l'histoire de cette épidémie, que M. Pfister a magistralement exposée dans son *Histoire de Nancy*, (t. II, pp. 555-593) en donnant une copieuse bibliographie ; notre étude ajoutera peu aux travaux antérieurs : elle ne vise qu'à les confirmer. D'ailleurs, l'auteur s'est abstenu de prononcer un jugement quelconque sur les faits qu'il rapportait. Il s'est contenté de « travestir » en langage moderne une information sur le fait de sorcellerie conservée aux archives de Meurthe-et-Moselle (B 4500-4501), au risque de faire perdre au récit, en vivacité, ce qu'il a voulu lui faire gagner en concision. Il a rapporté les prétendus méfaits des Aubri, selon les dépositions des témoins, il s'est servi des paroles des juges pour parler de la conduite du procès : pour dire le vrai, ce procédé n'est pas conforme aux règles de la critique ; mais l'auteur a voulu communiquer au lecteur moins la vérité objective des faits que l'impression produite par la sorcellerie, sur les gens du XVIe siècle.

(2 et 3) Arrondissement et canton de Mirecourt.

malheureusement ils ne se contentèrent pas de manier la houlette et la navette, ils se livrèrent à la sorcellerie, au grand préjudice de leurs voisins.

C'est que nos hommes avaient un fâcheux attavisme : leur père, Bastien, avait été sorcier, « genot », comme l'on disait au XVIe siècle ; il avait « de fame et renommée » empoisonné la mère d'un habitant de ce village, Didier Pierrot ; celle-ci avait « esté malade l'espace d'ung an » et n'avait pu être guérie que « par le moyen d'ung devin ».

Les Aubri ajoutèrent au méfait de leur père, leurs exploits furent innombrables et tous d'une gravité exceptionnelle, c'est du moins ce que nous rapportent les « bonnes gens » qui furent victimes de leurs maléfices.

Loger un sorcier en sa maison était chose redoutable, c'était tout naturellement donner asile au diable et chacun sait que le diable est un mauvais voisin. C'est ce que pensa Claudin Husson, boulanger ; cet homme de sens refusa de louer une partie de sa maison à Claudin qui l'en avait requis. Mal lui en prit, car le même jour « vint un tourbillon de vent qui se mit en [sa] cheminée en telle impétuosité qu'il emporta le feu parmi [sa] chambre ». Cette tempête désastreuse ne pouvait être le fait que d'une invention diabolique que, par dépit, Aubri avait suscitée.

Claudin, nous l'avons dit, était berger du troupeau des « bêtes rouges ». Les habitants de Saint-Prancher avaient un redoutable serviteur. Dès qu'une discussion naissait entre eux et le berger — et Dieu sait si le fait était fréquent ! — notre homme se vengeait méchantement : que de moutons, de bœufs, de chevaux morts grâce à ses sortilèges ! Il fallait, d'ailleurs, si peu à un animal se portant « gaillardement », pour être étendu mort sur le champ, un attouchement, un malin regard suffisaient. Colas Thouvenin perdit de cette façon trois chevaux, Didier Pierrot en vit périr jusqu'à dix en son écurie.

Si la rage des Aubri ne s'était acharnée que sur les animaux, il n'y aurait eu que demi-mal, mais elle n'épargnait pas les individus.

Malheur à qui médisait des sorciers devant Jean et Claudin ! Mengin Variot, laboureur, l'expérimenta à ses dépens. Un jour que l'on suppliciait, à deux lieues de Saint-Prancher, au village de Dolaincourt (1), un « genot » qui avait nom Pierre Braconnier, Variot assista à l'exécution. Rentrant chez lui, il rencontra Jean Aubri, lui dit qu'il venait d'aller « voir fricasser Jean Braconnier » et ajouta malignement qu'il voudrait qu'on en fit autant à tous les sorciers. Ce mot lui coûta cher. Aubri le regarda « d'un œil mauvais » et aussitôt Mengin fut pris de maladie et fut contraint de « se retirer en son logis ». A quelques jours de

(1) Dolaincourt, Vosges, arr. de Neufchâteau, cant. de Châtenois.

là, Claude Aubri se rendit chez Variot « pour demander un bichet à emprunter ». Ce faisant, il s'approcha de notre homme, qui, dès lors, fut guéri de la mystérieuse maladie que lui avait insufflée Jean Aubri, c'est du moins ce que nous rapporte la femme de Variot.

Claudotte, fille de feu Claudin Didellot, éprouva plus gravement la « méchanceté » de Jean Aubri. Celui-ci lui devait la somme de quinze francs pour trois bichets de blé. Le berger ne s'acquittant pas de sa dette, elle se décida à l'aller trouver en son logis. Elle fut accueillie par des insultes. Excédée, elle finit par dire à son débiteur « que c'était trop la faire aller dans la maison d'un genot (sorcier) », puis sortit. Mais à peine avait-elle franchi le seuil de la maison, que Jean « la rappella »; « estimant qu'il s'estoit réadvisé pour luy donner son dehu », notre femme rentra chez son débiteur. Jean la fit asseoir à l'âtre, lui dit qu'il la paierait, et « la priant doulcement, il luy donna du pain ». Elle refusa d'abord cette pitance, mais notre homme « sceüt sy bien avoir qu'elle preit le pain et le mangea ». Les conséquenses de cette imprudence ne se firent pas attendre : « aussytot elle perdit ses esprictz » et fut « tellement perturbée (troublée) », qu'elle abandonna son logis et se mit à errer par les champs pendant plusieurs semaines, si bien qu'elle échoua à Gemmelaincourt (1) chez un sien oncle, Didier Didellot. Celui-ci « fut fort ébahy » de la voir en si « piteux » état et se mit en devoir de la reconduire à Saint-Prancher. En chemin, Didellot et sa nièce rencontrèrent Jean Aubri. Le berger les aborda, donna jour à Claudotte pour acquiter sa dette et « cependant monta sur le pied dextre » de l'ensorcellée. C'est par ce singulier moyen que Jean guérit la malade. En effet, poursuivant sa route, elle redevint « gaillarde » et « marchoit tellement que son oncle ne la pouvoit suivre ». Mais, de retour à Saint-Prancher, elle fut si malade pendant deux jours qu'elle « pensa mourir, mettant dehors par le nez grande effusion de sang qui couloit si fort que tous ceux qui la veoient (voyaient), disoient que c'estoit la sorcerie (sorcellerie) et poison que le dit Jhan luy avoit donné qui sortait de son serveau ». Cette opinion sembla juste, car, au bout de deux jours elle « retrouva son bon esprit ».

Il paraît que les habitants de Saint-Prancher se lassèrent de ces procédés. Les Aubri furent « accusez par commung bruicts et par leurs fames et renommées d'estre sorciers et empoisonneurs ».

Information fut faite par le prévôt de Châtenois, les 6 mai et jours suivants. Le samedi 12, les Aubri furent arrêtés et enfermés au domicile d'André Jacquinot, A minuit, heure fatale, il se produisit en cette maison un incident diabolique.

(1) Gemmelaincourt, arrondissement de Mirecourt, canton de Vittel.

ou du moins que l'on ne pouvait expliquer que par l'intermédiaire de Satan. L'on entendit en cet instant frapper « plusieurs coups bien fort » à la porte de la cour du logis de Jacquinot. Un nommé Husson sortit pour aller voir ce qui se passait, demanda qui frappait, à quoi il ne lui fut point répondu. Cependant, la porte demeurant fermée, il sentit « quelque chose qui avoit passé auprès de luy ». Il revint en la chambre du corps de garde où se trouvaient ses compagnons, leur exposa ce qui venait d'arriver ; tous les hommes d'armes « conclurent, entre eux, que c'estoit un esprit ou un diable qui avoit entré ». Pour se convaincre, flanqués de la femme Jacquinot qui éclairait leurs investigations à l'aide d'une chandelle, nos gens cherchèrent « parmy le logis, hault et bas », si quelque être s'y était introduit. Ils ne trouvèrent âme qui vive ; chacun fut confirmé en son sentiment que « c'estoit le diable ou un esprit malin qui venoit à cause de l'arrest des Aubri ».

Les deux « genots » furent conduits le lendemain à Châtenois, chef-lieu de la prévôté où l'on procéda, les 13 et 19 mai, à leur interrogatoire.

Claudin protesta de son innocence, nia tout ce dont on l'incriminait et affirma qu'il n'avait jamais « dévoyé à la foid de chrétien, ni renyé son Dieu, son créateur, pour servir et adhérer au Diable et à ses œuvres ». Jean maintint les dires de son frère.

A la fin du mois, les dépositions des témoins, les accusations qui pesaient sur les Aubri étaient terribles. La peur du supplice et de la question amena Jean à mettre fin à ses jours. Les juges prétendirent qu' « il s'avoit donné la mort à la suggestion et ayde du diable. »

Le procureur général de Lorraine décida, le 1er juin 1586, que le survivant, Claudin, serait interrogé à nouveau ; le 3, Nicolas Remy, cet « honnête homme » qui se vante d'avoir envoyé neuf cents sorciers à la torture, conclut qu'il y avait « matière de procéder à la question ».

Le prévôt de Châtenois se mit en devoir d'obéir aux injonctions du procureur et de Remy « pour sçavoir par la bouche du dit prisonnier la vérite du dit crime ». Le 4 juillet, Claudin fut couché « sur une eschelle la teste en bas, les pieds en hault » ; « on luy estandit les bras derrière la teste avec un cordeau de lin ».

On lui demanda s'il voulait avouer ses crimes ; il protesta à nouveau de son innocence.

« Luy a esté baillé de l'eau » ; les cordeaux ont été resserrés. « A crié qu'on le tuoit et qu'on luy faisoit perdre les membres, que plus il ne pourroit gagnier sa vie, qu'il estoit innocent des crimes qu'on le chargeoit et criant : « Dieu miséricorde ! ».

« Luy a esté baillé de l'eau ». Il n'a pas voulu parlé, puis s'est écrié : « Debvriez-vous arracher les membres et cœur du ventre ; je suis un honnête homme ».

Par trois fois les cordeaux furent resserrés, en sorte que le malheureux, dans une position intenable, s'écriait : « Je m'en va mourir ». Le prévôt de Châtenois ne put tirer aucun aveu du prévenu. Aubri fut détaché de l'échelle presque inanimé, puis pour le remettre, on lui bailla à souper.

Le 26 juillet 1586, il fut condammé à « estre banni et exilé et à estre relégué du pays », sous peine du hard (1). Aubri, malgré les pires traitements, avait déclaré qu'il n'avait jamais eu commerce avec le diable. Je ne sais s'il aurait pu maintenir cette affirmation avec autant de force après avoir supporté la question, car n'avait-il pas vu Satan en la personne de ses juges et de ses bourreaux ?

Pierre MAROT.

(1) L'aveu de l'accusé était nécessaire pour qu'une condamnation pût être prononcée ; c'est pourquoi Aubri ne fut pas condamné à être brûlé, malgré les témoignages recueillis contre lui. Le bannissement en son cas ne fut pas une peine, mais une simple mesure de sûreté. (N. D. L. R.)





SIERCK PENDANT LA GUERRE
DE 1870 [1]

II

Le 1er août, maintenant que tous les soldats sont partis, la tristesse envahit les cœurs ; on n'ose s'interroger ; on a peur ; on redoute la venue des Prussiens. Tous les grands patriotes du café Long et du café Hoffmann parlent moins fort ; il n'y a que le sieur Mengès qui gesticule dans la rue et veut sauver la France.

Le prince Frédéric-Charles serait à Trèves, à la tête de 50.000 hommes. Vers six heures du soir, huit uhlans arrivent ventre à terre jusqu'au pont d'Apach, où ils s'arrêtent ; puis ils repartent au galop dans la direction de Perl. A la nouvelle de cette incursion, on fait partir de Sierck trois traînards du 6e de ligne, restés dans l'écurie Bourger et qui auraient risqué d'être faits prisonniers.

Six uhlans sont postés sur le Hamelsberg.

Le 2, dès le matin, une patrouille de hussards prussiens s'avance sur la crête qui domine Rustroff et une autre se dirige sur Redig en traversant Sierck.

La population s'émeut ; on parle de se défendre ; Dumont, Pauly et d'autres portent toujours un revolver sur eux ; le docteur Haushalter prépare ses fusils et pistolets. On arrive à tout concilier, grâce aux sages conseils du maire Gillard et l'on prend le parti de ne pas bouger. A une heure, un officier et deux uhlans viennent détruire le télégraphe. Aussitôt on ferme la porte grillée de l'hôtel de ville, où se trouve le bureau télégraphique, et un attroupement se forme sur la place du Marché. La foule devenant menaçante, les deux cavaliers mettent pistolet au poing. Un ferblantier a déjà pris les rênes du cheval de l'officier, quand s'avance le curé Kremer, qui a assisté à la scène. Le curé

(1) Suite. Voy. le *Pays lorrain*, 1923, p. 385, 461, 512.

donne à l'officier sa parole que les appareils seront détruits et sur cette promesse les ennemis se retirent. Le sieur Mengès gesticule toujours, mais il a eu soin de rester chez lui lors de l'arrivée des uhlans.

Le 3, on apprend la prise de Sarrebrück ; les mitrailleuses ont reçu le baptême du feu ; les effets ont été foudroyants. A cette nouvelle, Sierck pavoise et les deux pièces d'artillerie tirent. Les chauvins du café Hoffmann se voient déjà sur le chemin de Berlin. L'impression de cette première victoire est amoindrie dans l'après-midi par une dépêche annonçant de grandes pertes au 66e de ligne, qui se serait laissé surprendre. La division qui a quitté Sierck campe toujours à Bouzonville.

Le 4, revient à Sierck la brigade de Golberg ; deux compagnies du 73e vont camper sur le Stromberg. Le 6e de ligne et le 2e hussards reçoivent également l'ordre de quitter Bouzonville et de rejoindre Sierck qu'on dit menacé. Malgré la fausseté de cette nouvelle, la division du général de Cissey se rapproche de Sierck par crainte d'un coup de main. En cours de route, elle reçoit contre-ordre et se dirige sur Téterchen. Les Sierckois ne comprennent rien à ces mouvements de troupes. Le père Acker, un vieux soldat, déclare que « ces manœuvres sont utiles en guerre pour boucher l'œil à l'ennemi ».

Le 5, à dix heures, ordre est donné à la brigade de se diriger sur Colmen. A trois heures, le camp est levé et tout disparaît par la vallée de Montenach. Ce sont les derniers soldats français qu'on verra à Sierck.

Le 6, pas la moindre nouvelle ; l'anxiété est grande, on va à Schengen chercher des journaux luxembourgeois et belges, mais aucun ne fait allusion aux opérations de guerre.

Le 7, dès le matin, on entend au loin un grondement sourd ; on croit que c'est le canon ; quelques Sierckois gravissent l'Altenberg pour mieux percevoir la direction. Vers le soir, on aperçoit un grand feu de joie sur le Hamelsberg. On entend de la musique : ce sont les Perlois qui fêtent la surprise et la défaite de Mac-Mahon en Alsace. Tout le monde est atterré.

Le 8, la nouvelle de la veille est confirmée. On apprend en outre que le corps d'armée de Frossard a été battu à Spickeren et bat en retraite sur Metz. L'ennemi envahit notre sol : à trois heures, cinquante fantassins prussiens venus de Perl s'arrêtent longtemps à la hauteur du rocher Saint-Nicolas et se concertent. Puis ils viennent jusqu'au petit moulin et prennent M. Lamort pour les accompagner à Sierck. La panique est générale. Les ouvriers quittent leur travail et rentrent chez eux ; des conciliabules se tiennent dans les cafés et au coin des rues.

Le 9, toutes les nacelles sont réquisitionnées et dirigées sur Thionville par les flotteurs Henri Grégoire et Velsche. Vers le soir, une patrouille prussienne atteint Apach.

Le 10, pas de courrier, pas de nouvelles, pas de diligence. On redouble d'ardeur dans les champs pour rentrer les récoltes.

Le 11, départ des gendarmes et des douaniers pour Thionville, où ils vont se mettre à la disposition de l'autorité militaire. S'y rendent également les jeunes gens ayant à leur tête le brave père Pichancourt, âgé de 76 ans et porteur d'un fusil chargé à balles. Le sieur Mengès, lui, reste à Sierck. Le père Long, cafetier, fait sa valise et part pour Paris par la voie belge.

Le 12, à midi, deux uhlans viennent jusqu'au pont d'Apach ; une vingtaine d'autres sont postés sur le Hamelsberg. Dans l'après-midi, panique générale dans tout le pays ; les paysans d'Evendorf, de Kirschnaumen, Haute-Sierck fuient dans les bois avec leurs bestiaux ; ceux de Montenach, de Kirsch, de Rustroff, d'Apach, de Rettel, traversent en bandes la Moselle au gué de Cattenom et gagnent le Luxembourg. M. Gillard et les notables de Sierck vont sur la place pour rassurer tout le monde et pour arrêter cet exode.

Le 13, dès le matin, une cinquantaine de hussards prussiens traversent Sierck, se font servir à boire à l'auberge Bettembourg et poussent une reconnaissance jusqu'à la porte de Thionville.

L'après-midi a lieu la première réquisition. A cet effet arrive un bataillon qui demande un cheval, une vache, deux voitures avec chevaux, du vin, de la bière, des cigares, du tabac, du linge, de la charpie, et qui repart ensuite à Perl. A cinq heures se présente un officier accompagné d'un soldat. Ils font grand tapage en ville, dégaînent et menacent les habitants, puis regagnent Perl.

Le 14, réquisition à Apach ; pas un soldat prussien à Sierck.

Le 15, jour de l'Assomption, une patrouille de uhlans descend du Hamelsberg pour reconnaître la procession qui a lieu. Vers deux heures, un bataillon de *landwehr* fait une réquisition à Rustroff et en passant à Apach, il enlève une voiture de foin.

Le 16, le bruit court que les Français viennent de remporter une victoire près de Metz, entre Saint-Julien et Sainte-Barbe. Quelques volontaires partent encore pour Thionville. A deux heures, passent un escadron de uhlans et un régiment de *landwehr* qui vont loger à Sierck. A sept heures, un autre régiment descend par la route de Manderen pour loger également à Sierck.

Le 17, un grand nombre de bateaux montent la Moselle. Les Prussiens installent un poste d'observation sur le Stromberg. A l'hôtel et dans les cafés règne une grande animation parmi les officiers ennemis.

Le 18, alerte. Quelques dragons sont venus de Thionville en reconnaissance jusqu'au Rédig, où se tient une avant-garde de uhlans. Quelques coups de feu sont échangés; un cheval prussien est blessé à l'encolure. L'ennemi redouble de vigilance. Toute la garnison est en mouvement; les uns sont au fort; d'autres se dissimulent dans les vignes ou montent sur l'Altenberg. Vers le soir, on annonce la victoire de Gravelotte et de Courcelles, ainsi que la jonction de l'armée de Mac-Mahon avec celle de Bazaine.

Le 19, nouvelle alerte, provoquée par des coups de feu...

Le 20, le prince Albert, qui commandait la cavalerie à Gravelotte, aurait été tué; on dit aussi que nous avons été battus et que nos troupes se retirent sur Verdun. En tous les cas, il doit y avoir une grande nouvelle, car les Allemands réunis sur la place Morbach entonnent la *Wacht am Rhein.*

Le 21, on parle d'une bataille sous les murs de Verdun. Les troupes de Bazaine auraient fait leur jonction en Champagne avec celles de Mac-Mahon. Vers quatre heures, on entend une vingtaine de coups de canon et des feux de peloton; on croit qu'une bataille est engagée près de Maizières-lès-Metz. Les Prussiens déclarent avoir gagné la bataille de Gravelotte et affirment que Bazaine est enfermé dans Metz.

Le 22, les ennemis doivent faire une réquisition à Montenach. L'officier demande à être accompagné de conseillers municipaux de Sierck. Le maire désigne à cet effet MM. Weyer, Nathan et Henry, greffier. Ceux-ci, en rentrant le soir, déclarent qu'on ne les y reprendrait plus, car ils avaient failli être écharpés par les paysans de Montenach.

Bonne nouvelle ! Un corps d'armée prussien serait cerné dans les carrières de Jaumont.

L'ennemi demande à la ville 400 francs pour acheter du tabac et des cigares.

Le 23, les Prussiens approcheraient de Châlons-sur-Marne. Le pont de Richemont est détruit. Comme les journaux français n'arrivent plus, on va à Schengen chercher les journaux belges et luxembourgeois. Les Sierckois lisent avidement l'*Etoile Belge*, l'*Omnibus* et le *Luxemburger Wort.*

Le 24, les Prussiens, après avoir essayé de prendre d'assaut le fort du Mont-Saint-Quentin, auraient été repoussés avec de grandes pertes. Bazaine aurait été blessé. Les bruits les plus contradictoires circulent. Les jeunes filles doivent se réunir à l'école pour faire de la charpie avec des draps hors d'usage.

Le 25, Kœnigsmacker aurait à loger deux régiments de *landwehr*. Il serait question de faire le siège de Thionville. Les Prussiens sont arrivés à Châlons.

Le 26, pas la moindre nouvelle ; le découragement est général.

Le 27, l'armée du prince royal serait à Montereau. Nous aurions débarqué 120.000 hommes sur la côte de la Baltique.

Le 28, le canon tonne dans le lointain. Toute la garnison quitte subitement Sierck et se dirige sur Thionville.

Le 29, une grande bataille serait engagée entre Maizières et Hagondange.

Le 30, pas de nouvelles ; on entend le canon. Il doit y avoir une grande bataille autour de Metz.

Le 31, à dix heures, un régiment de *landwehr*, musique en tête, traverse Sierck pour se diriger sur Thionville. En franchissant la frontière près d'Apach, les soldats ont poussé de frénétiques hurrahs. L'armée de Mac-Mahon descendrait sur Senzig pour gagner Trèves. A cette nouvelle, les patriotes du café Hoffmann reprennent courage et comme il n'y a plus de soldats prussiens à Sierck, on entonne la *Marseillaise*. On honore le grand génie de Bazaine qui a attiré, pour la battre, l'armée prussienne sous les murs de Metz.

Le 1er septembre, dès sept heures, une vive canonnade se fait entendre. Toutes les crêtes se garnissent de curieux. Un bataillon de *landwehr* part pour Bouzonville. Vers midi, le bruit du canon semble s'éloigner ; on doit se battre près de Metz. Six cents hommes arrivent à Apach pour y loger. Tous ces événements ont pour résultat d'augmenter la tension des esprits. Certains prétendent que dans quelques jours les troupes françaises seront à Sierck.

Le 2, à huit heures, les hussards noirs logés à Apach traversent Sierck pour se diriger sur Thionville. Vers quatre heures, un millier d'hommes de la *landwehr* franchissent la frontière : 600 sont logés à Sierck, 300 à Kirsch, 100 à Rustroff. Vers le soir, on entend de nouveau le canon.

Le 3, vers une heure, il passe deux escadrons de hussards suivis à trois heures d'un troisième, d'un bataillon de *landwehr*, de trois pièces de canon, de bagages, de voitures de réquisition et d'ambulance. Vers le soir, une triste nouvelle se répand : Napoléon III aurait été fait prisonnier à Sedan et aurait remis son épée à Guillaume. Mac-Mahon serait gravement blessé ; son corps d'armée aurait subi de grosses pertes.

Le 4, passage d'un convoi de 25 voitures à deux roues, venant de Cologne et se dirigeant sur Thionville. Elles sont chargées de vivres et surtout de *schnaps* que les *markedenter* (1) vont vendre aux troupes. La nouvelle de la défaite de l'Empereur se confirme. Le soir, les Perlois allument des feux de joie sur le Hamelsberg, tirent des katzekap (2) et chantent la *Wacht am Rhein*.

(1) Voituriers.
(2) Feux d'artifice.

Le 5, on apprend de Paris la chute de l'Empire et la proclamation de la République.

Le 6, des gens de Richemont et d'Hagondange vont se ravitailler à Schengen et déclarent, en passant à Sierck, que tout est détruit dans leurs villages. Les commerçants de Schengen font de bonnes affaires et vendent surtout le tabac et le sucre qu'ils reçoivent de Belgique ; quant au café, les troupes logées à Sierck en sont abondamment pourvues.

Le 7, le canon gronde. Des troupes arrivent le soir à Sierck. On apprend que Thionville n'est pas bloqué et que l'entrée en ville est facile.

Le 8, on dit que le village de Basse-Yutz doit être rasé, ainsi que toutes les maisons de la périphérie de Thionville. Comme c'est surtout Basse-Yutz qui est en danger, beaucoup d'habitants déménagent leur mobilier et leurs bestiaux.

Le 9, la défaite de Sedan est confirmée. On se lamente. Le temps est beau. Les Sierckois se pressent de rentrer les fruits et surtout les quetsches, que beaucoup mettent en tonneau. Dans certaines maisons, les soldats aident à faire le *gebess*.

Le 10, jour de la fête de Sierck, pas de foire sur la *Grô*. 450 hommes de la *landwehr* arrivent de Perl.

Le 11, quatre officiers français, dont un parent du docteur Haushalter, échappés tous de Sedan, arrivent dans la soirée. Ils viennent au café Long, où se rassemble la bourgeoisie sierckoise, et racontent, portes et fenêtres fermées, les péripéties de la bataille. Leur récit laisse une impression de tristesse et de découragement.

Le 12, pas de nouvelles.

Le 13. Guillaume et son état-major, raconte-t-on, auraient été tués à Laon.

Le 15, passage dans la matinée d'un convoi de 150 voitures à deux roues chargées de lard fumé et d'avoine et escortées de hussards ; dans la soirée, passage d'un convoi allant chercher des blessés.

Le 16, on parle de quelques jeunes gens réfractaires ; c'est la *Nohkermesse*.

Le 17, de six heures à dix heures, il passe plus de 400 voitures venant d'Aix-la-Chapelle et de Cologne. Escortées de uhlans, elles vont ravitailler l'armée du côté de Metz.

Les 18 et 19, il passe toujours des voitures ; absence prolongée de nouvelles.

Le 20, encore un long convoi de voitures, escortées de uhlans. Vers trois heures, une partie du convoi revient au galop dans la direction de Perl. On



pense qu'il a été attaqué à Kœnigsmacker et que beaucoup de carrioles ont été prises par la garnison de Thionville. De cinq heures à dix heures, le canon tonne.

Le 21, réquisition de 150 hottes de vin à Sierck, de 25 hottes à Apach, de deux voitures d'avoine à Kirsch et de deux à Merschwiller. Les dragons prussiens d'escorte font marcher les voitures sur Sierck et les font passer par la route de Montenach. La route de Thionville n'est pas sûre. Les voituriers pris hier à Kœnigsmacker sont relâchés et, en traversant Sierck, ils racontent en détail leur aventure, qui a dû leur coûter 70 voitures.

Le 23, un troupeau de bêtes à cornes traverse Sierck, escorté de 400 soldats. A cinq heures, on entend le canon et des feux de peloton. A sept heures et demie, arrivée de 400 soldats qui couchent à Sierck.

Le 24, le bruit court que Bazaine serait arrivé jusqu'à Luttange et que le camp établi là par les Prussiens aurait été pris. Le château de Ladonchamp, qui servait d'entrepôt de vivres, aurait été également enlevé. Sierck est encore soumis à des réquisitions. Des cuirassiers blancs et des hussards de la mort, campés près de Distroff, viennent chercher du vin, du cuir, de l'eau-de-vie, des étoffes et donnent des bons en échange.

Le 25, 400 hommes de la *landwehr* arrivent par la route de Thionville et se dirigent sur Perl.

Le 26, les Prussiens s'installent à Grand-Hettange et on dit que le siége de Thionville va commencer. Le maire et le curé de Kœnigsmacker, accusés d'avoir tiré sur un officier prussien, auraient été arrêtés et conduits à Perl. A neuf heures, passage d'une division prussienne dont le défilé dure jusqu'à deux heures et demie.

Le 28, on tente de jeter un pont sur la Moselle, près de la digue, mais la violence du courant fait renoncer au projet. Il passe un troupeau de bœufs suivi d'un troupeau de moutons.

Le 29, les Prussiens font du côté de Mondorf une reconnaissance qui dure de trois heures du matin à huit heures du soir. Ils arrêtent un convoi destiné au ravitaillement de Thionville, prennent du sel, du riz, du café et déchargent dans le vestibule de la mairie et sur la place du Marché ces marchandises, dont les Sierckois s'attribuent une bonne part.

Le 30, on commence les vendanges, qui donnent un tiers de la récolte normale, par suite des gelées de printemps. Mais le vin est de bonne qualité. L'autorité militaire allemande accorde l'autorisation de faire venir des bateaux de Remich.

(*A suivre.*) Maurice Toussaint.







Maurice Barrès

C'est avec une profonde douleur que nous ressentons la perte du grand Français et du grand Lorrain que fut Maurice Barrès. Il n'est plus, le poète magnifique, le prestigieux maître de la pensée et du verbe, l'éducateur de tant de jeunes âmes, l'ardent patriote qui nous apprit à ne pas désespérer des destinées de la Patrie ! La France tout entière le pleure d'un cœur unanime, mais combien plus grande encore est notre affliction à nous autres Lorrains. Quelle gratitude ne devons-nous pas à celui dont l'œuvre fut le plus beau et le plus délicat chant d'amour à la terre natale ! C'est lui qui nous l'a fait mieux comprendre et chérir, cette Lorraine qu'avant lui on se plaisait souvent à redire sans beauté et sans caractère propre ; c'est lui qui, fouillant l'histoire de sa petite nation, si souvent meurtrie et dont il eut l'immense joie de voir les deux tronçons ressoudés, nous a montré le rôle qu'elle avait eu et devait encore avoir dans la vie française.

En son œuvre éternelle, hélas ! inachevée, les jeunes générations de Lorrains qui viendront, recueilleront le souffle des grandes et nobles idées qui l'animèrent.

Que Madame Maurice Barrès, qui fut l'admirable compagne de sa vie, que son fils qui sera le digne continuateur d'une grande race, nous permettent de leur apporter ici le témoignage respectueux de notre affliction et de notre douleur. Qu'il nous soit permis d'y ajouter l'humble et modeste mais fervent hommage de notre admiration profonde et de notre reconnaissance infinie pour celui qui a si hautement et si glorieusement honoré notre petite patrie, à laquelle il garda un si pieux et si fidèle amour.

Mais le *Pays Lorrain*, auquel Maurice Barrès, depuis près de vingt ans, voulait bien marquer de façon efficace un intérêt indulgent, se doit de lui rendre un hommage particulier.

Un des prochains numéros de notre revue, où les Lorrains viendront dire ce que fut celui que nous pleurons, sera tout entier consacré à sa mémoire.

Nous voudrions aussi qu'autour du *Pays Lorrain* se groupent en une Société les Amis de Maurice Barrès, et que chaque année ceux-ci viennent s'incliner pieusement avec nous devant la tombe où il repose, au milieu de ces horizons qu'il aima, pour y méditer les grands enseignements qu'il nous a légués.

Charles SADOUL.

Chronique du pays Messin

Novembre est devenu le mois des souvenirs : souvenir des morts qui nous sont chers, souvenir officiel et religieux de tous ceux qui sont tombés pour la Patrie. Ainsi commence novembre si redouté des marins par ses tempêtes qui alternent sans interruption avec la traîtrise des brumes plus redoutables encore. Puis vient la commémoration du 11 novembre, commémoration impressionnante à Metz et dans la Lorraine. Plus peut-être d'ailleurs qu'aux Lorrains eux-mêmes, l'anniversaire de l'armistice rappelle à tous ceux qui viennent de l'intérieur, l'émotion intense des hommes mûrs, la joie des jeunes, les larmes versées par tous à la pensée des parents disparus dans la tourmente, à l'heure où le son des cloches, le grondement des canons désormais pacifiques annoncèrent, il y a déjà cinq ans, la fin de l'horrible cauchemar. A Paris, entre autres, le contraste fut bien frappant entre la joie exubérante de la jeunesse qui traînait les canons boches tout au long des boulevards, et la physionomie sérieuse et pleine d'appréhension de l'avenir des hommes plus âgés qui l'observaient. Les événements n'ont que trop, depuis lors, prouvé combien ils avaient alors raison.

Par contre combien pure, sans mélange, unanime fut la joie de tous les sauveurs et des délivrés qui eurent l'immense bonheur de rentrer ou de voir rentrer nos troupes victorieuses dans Metz reconquise. Le souvenir de ces journées sans égales a été évoqué cette année d'une façon solennelle : les officiers, les équipages des deux croiseurs allemands livrés à la France et baptisés « Metz » et « Thionville », la musique de la flotte, furent reçus dans les deux villes dont ils portent le nom. Cette visite, attendue depuis plus d'un an, avait dû être retardée, par suite du départ pour l'Orient du croiseur « Metz ». La date choisie, l'anniversaire de la rentrée de nos troupes, a fourni aux populations messines et thionvilloises l'occasion de manifester une fois de plus, leur joie patriotique. Les municipalités, les syndicats d'initiative se sont efforcés de donner à ces fêtes un éclat particulier.

Les marins du « Metz » quittaient à peine notre ville que l'on apprenait la venue probable du Président du Conseil à l'occasion d'un nouveau monument. C'est en perspective une belle journée et probablement un discours bien senti à l'adresse de l'Allemagne. Quelle sera la situation politique à l'époque choisie, fin janvier prochain? Quelles menaces M. Poincaré pourra-t-il être amené à formuler à l'adresse de nos voisins? Il est difficile de rien prévoir dans le chaos où se débat l'Allemagne et son gouvernement aussi faible qu'instable.

En tous cas, si le Président du Conseil doit employer l'automobile pour venir assister à l'érection du monument, il serait indispensable de se hâter de réfectionner les routes de Moselle si mal entretenues depuis l'armistice, faute de fonds. M. Loucheur a promis de demander au Parlement les fonds nécessaires pour réparer, au compte des dommages de guerre, nos chaussées détériorées par les charrois des armées allemandes. Espérons qu'en raison de la visite prochaine de notre Grand Premier les crédits demandés seront rapidement votés et le travail exécuté dans le moins de temps possible.

Enfin, pour compléter la revue du mois de novembre à Metz, signalons le mandement de Monseigneur Pelt, évêque du diocèse, annonçant aux fidèles la fin de la reconstruction du Petit-Séminaire détruit en partie le 6 juillet 1922 par un incendie, et le succès de la rentrée des élèves dont le nombre s'élève cette année à plus de 260. Malheureusement les sommes versées en dons volontaires, 800.000 francs, et celles provenant des sociétés d'assurances, 468.965 francs, sont insuffisantes pour couvrir les frais considérables des réparations, qui s'élèvent à 1.540.615 francs. Aussi est-il indis-

pensable de faire encore une fois appel à la générosité des catholiques du diocèse pour obtenir les 270.000 francs manquants. On peut prévoir que cet appel sera entendu et que d'ici peu de nombreuses offrandes ne tarderont pas à couvrir cette somme.

A. LALLEMANT.

Metz et Nancy

L'Académie Nationale de Metz a cru devoir consacrer deux séances à la discussion de ce sujet passionnant : Metz n'est pas en Lorraine. Metz doit se séparer de Nancy. On peut regretter que M. le général-gouverneur de Lardemelle, qui porte un nom également respecté dans les deux villes, ait cru bon de prêter sa haute autorité à la soutenance de cette thèse regrettable. Sans lui, on aurait pu, peut-être, prendre tout cela pour une facétie d'un goût douteux. Il est possible que, stratégiquement, Metz doive s'appuyer sur Verdun et les Ardennes. Nous ne discuterons pas l'opinion d'un éminent militaire. Un autre militaire, également éminent, pourra soutenir le contraire avec une égale autorité. Mais aller jusqu'à dire, sous prétexte de stratégie, qu'il y a danger à orienter les Messins vers Nancy, peut sembler paradoxal. Quelle influence la stratégie peut-elle avoir sur la vie de tous les jours, pourquoi en son nom interdire les relations intellectuelles, voire économiques ? Comme le dit, fort justement, le *Messin*, il n'y a qu'une chose qui importe actuellement, il faut que « l'ancienne frontière soit brisée. Et, surtout, ne nous plaçons pas au point de vue historique ou militaire, mais au point de vue moral, et nous croyons que, justement, la sécheresse de l'érudition historique ou des considérations techniques empêche de voir ce que réclame la conscience populaire, et le cœur des hommes tournés plutôt vers l'avenir que vers le passé, vers la paix que vers la guerre ».

Et, historiquement même, est-ce soutenable ? La Lorraine n'était pas uniquement le Duché, et Rabelais, qui habita Metz, disait couramment Metz en Lorraine. Il y avait une région que, sans distinguer les nationalités variées de ses habitants, on qualifiait de Lorraine. Et, c'est encore plus vrai aujourd'hui, quand la Révolution a aboli, depuis plus de 130 ans, ces vocables désuets de ducaux et d'évêchois, que l'on songe à faire revivre. Les ultras de l'Académie Nationale de Metz vont-ils revendiquer Epinal, Rambervillers, Baccarat, Vic, et interdire aux habitants de ces villes de se proclamer Lorrains ?

Metz est à bon droit fière de son histoire, qu'on laisse aux autres Lorrains le droit d'en être fiers aussi. A nos yeux, il n'y a plus qu'une Lorraine, dont les habitants de même race, aux mêmes coutumes, aux mêmes mœurs, vivant sous un même climat, ont des centres économiques communs et des intérêts semblables. Est-il nécessaire de prolonger, sans utilité, une cruelle séparation de 50 années? Une famille s'est reconstituée, n'est-il pas impie de la désunir, de dénouer une étreinte renouée, avec tant de joie et d'émotion, le 19 novembre 1918 ? Quelques Messins égarés vont-ils renier aujourd'hui cette croix de Lorraine brisée, que leurs pères, il y a 50 ans, placèrent à Sion en y affirmant leur foi en l'avenir. Songeait-on après 1870, songeait-on en 1919, quand la palme d'or cacha la brisure, que cette croix avait été un emblème ducal ?

Nancy n'a jamais eu l'intention d'absorber Metz, pas plus que Bar, Epinal ou Saint-Dié, et voudrait seulement qu'on lui demande plus souvent une collaboration cordiale et fraternelle. Les deux villes sœurs doivent se compléter pour la grandeur de la Lorraine. Concluons, avec le *Messin*, que nous aurions voulu citer plus abondamment : « Il n'y a pas que les frontières fortes qui font la France solide, mais aussi l'union de tous les cœurs, et des querelles de clocher entre villes autrefois ennemies, mais aujourd'hui, toutes deux également françaises, non par l'ancienneté, mais par leur volonté actuelle et vivante de l'être, ne sont pas de nature à fortifier cette union morale, sans laquelle les plus belles armées du monde ne sont que des troupeaux sans âme. »

Charles SADOUL.

Chronique artistique

EXPOSITIONS PROUVÉ, DESCH, GÙILLAUME, FOLMER. — LA MUSIQUE

Dans un même mois, trois des meilleurs artistes lorrains ont exposé leur travail de l'année et nous avons ainsi pu voir, presque en même temps, trois étapes de notre peinture : Prouvé, Desch, Guillaume, sommets différents, mais non ennemis, de notre art lorrain, et qu'il serait curieux de confronter ici.

Prouvé s'est montré, comme toujours plein de ce que je crois avoir appelé déjà sa santé vigoureuse et forte. Elle s'est manifestée cette fois avec une exubérance incomparable : en six semaines de vacances il a tant fait de détrempes, de peintures, de gravures, que le Cercle artistique fut trop petit pour que l'on y pût tout accrocher. Et que l'on n'aille pas croire qu'il y a là seulement une suite de notations hâtives et à peine esquissées, bien au contraire on trouve des morceaux pleins de l'habituelle maîtrise de Prouvé, et d'une incomparable valeur. Ses portraits, d'abord : celui d'un homme barbu, peinture à l'eau où souffle une vie souveraine ; celui de son fils et le sien, à l'eau-forte, sont d'une technique sûre et puissante. Jean Prouvé, un coude sur une table, a les yeux pleins à la fois de rêverie et d'énergie contenue, et l'artiste, les sourcils rapprochés, dans un tic qui lui est familier, semble chercher la couleur et l'image.

Dans ses paysages de Normandie jouent avec une harmonie profonde et sûre le soleil et l'ombre, les teintes joyeuses ou sombres. Ce sont tantôt les plaines fertiles, et tantôt la mer où se reflète l'éclatant soleil de midi au pied des falaises tourmentées. Partout, et dans son moindre croquis, Prouvé garde un sens de la note juste, de la touche indispensable, et l'aisance apparente du bel athlète qui soulève en semblant se jouer, ses poids et ses haltères.

Les larges panoramas, les mille aspects des Côtes normandes, des bœufs au pâturage, de l'océan, n'ont pas inspiré Desch : raffiné, délicat, il a disposé chez lui, dans une lumière chaude et calme, au coin d'une table, quelques fleurs, une somptueuse faïence, de lourdes étoffes brochées, un gâteau surchargé de bougies, et les a peints. Il s'est montré, du moins dans cette dernière exposition (car il y a eu bien d'autres aspects de cet artiste qui évolue sans cesse), le peintre délicat et précieux des intérieurs. Mieux que tout autre, car c'est là surtout qu'il excelle, il sait saisir le charme des natures mortes disposées avec une apparente négligence dans le coin d'un appartement bien clos. Une intimité se dégage de son gâteau d'anniversaire, de sa « belle soupière », et monte comme les odeurs d'une rose très épanouie, belle et prête à s'effeuiller, qui laisse apparaître déjà son cœur parmi ses pétales. Il sait d'ailleurs les peindre à merveille, ces roses, et d'autres fleurs encore : les capucines en cascade, les œillets, les pivoines, et peintre de la femme, il la montre devant un livre feuilleté, ou debout, pleine d'élégance et de charme.

Si de la peinture de Desch semble émaner un parfum distingué de fleurs, de petits gâteaux, de tabac blond, celui qui flotte dans un salon tiède où, près d'une tasse de thé demi-pleine, monte la fumée d'une dernière cigarette, de l'art de Guillaume se dégage l'odeur puissante et rustique des dernières charretées de foin qui s'en retournent, le soir tombant, et du corps des femmes en halette qui s'y vautrent en riant. Là, c'est une distinction pleine de charme et d'habileté, ici la force avec toutes ses rudesses.

Les paysans, dans les travaux des champs, donnent généralement une impression d'apparente gaucherie. On la retrouve dans les aquarelles de Guillaume, comme d'ailleurs dans les bois de Paul-Emile Colin, et cette rusticité est certainement l'une des notations les plus justes du peintre qui s'en va, en sabots, presque en blouse, dans

les « rôyes » de Lay-Saint-Christophe et de Vaudémont, s'asseoir et peindre ces paysans dont il a cherché, ces dernières vacances, à se rapprocher jusque dans sa propre vie.

Ce qui nous a été révélé, surtout, dans cette dernière exposition, c'est Guillaume peintre de figures et de personnages, qui nous était presque inconnu. Jusqu'ici, le paysage l'avait tenté et c'est seulement cela qu'il avait fait ; puis comme l'a dit ailleurs Goutière-Vernolle, un jour, le paysan qui arrachait des pommes de terre dans le champ qu'il peignait, le tenta et à son tour il chercha son inspiration dans le meilleur et le plus fécond des modèles, l'homme. Outre ses tableaux de la vie des champs, il a peint deux remarquables portraits, le sien, sa tête d'apôtre, plein de toute la fièvre de la recherche, et celui d'Henri Hunziker, au visage plein de morbide intelligence.

La galerie Mosser nous a fait voir l'ensemble des œuvres d'un jeune Lorrain encore peu connu ici, Folmer. Ses dessins rehaussés, ses laques, ses bibelots, m'ont paru le meilleur de son exposition. J'ai moins aimé ses peintures à l'huile, dont la matière est pauvre et peu consistante ; néanmoins elle réussit à rendre le charme de certains jours de brume, qu'avaient déjà semblablement compris et rendu Renaudin et Quintard.

Georges Sadoul.

Dernier trimestre de 1923 : feu d'artifice de concerts, convergence de virtuoses vers Nancy ; il en vient même de Bohême et de Cuba. Je veux parler de Mischa Elzon et Pierre Lucas, qui commencèrent la saison musicale par une remarquable audition d'œuvres d'avant-garde et ajoutèrent à la perfection de l'exécution celle d'un programme très choisi : sonates pour piano et violon d'Honegger, de Darius Milhaud, de Germaine Tailleferre et d'Ottorino Respighi. Le public nancéien a probablement voulu manifester sa réprobation devant une telle audace : il n'y avait pas cinquante personnes dans la salle. Tant pis pour les amateurs de ballades de Chopin, car les trois premières sonates étaient singulièrement belles. Seule celle de Respighi offrait peu d'intérêt : la monotalité est certes moins attrayante que la polytonalité.

Mlle Blouet et M. Jamar, qui nous ont donné un fort beau concert au grand salon de l'hôtel de ville, interprétèrent magnifiquement la sonate de Fauré, si belle et si passionnée. H. Hunziker me soufflait méchamment à l'oreille qu'il avait entendu, l'année passée, 17 ou 18 fois la *Sonate à Kreutzer*. Que voulez-vous, il est d'usage qu'elle figure à un programme sur deux. Il est malaisé de quitter d'aussi vieilles habitudes.

Mlle Carl et M. Pollain nous ont fait entendre une sonate de Jullien d'un intérêt bien médiocre. Par contre Mlle Carl nous révéla la souplesse de son jeu dans la splendide « Triana » d'Albenitz et Fernand Pollain joue à ravir de petits morceaux qui ne pourraient réussir à émouvoir que nos grand'mères.

Aucune révélation musicale n'a marqué les deux premiers concerts du Conservatoire ; ce furent deux hommages à la musique classique, et surtout romantique. Risler y remporta un triomphal succès. Fut-il mérité ? Le jeu moëlleux, sucré et cotonneux du célèbre pianiste est fort capable de transporter de joie un public peu averti, et qui ne prête pas assez d'attention à la qualité de l'interprétation.

La musique moderne fut représentée par *L'après midi d'un Faune* de Claude Debussy, suite de pages ensoleillées et voluptueuses comme sait en peindre K.-X. Roussel.

Une seule première audition, œuvre d'un honnête musicien, remarquablement au courant des bons vieux poncifs : *Tableaux maritimes* de Silvio Lazzari.

Au troisième concert j'ai noté une délicieuse partition de Ingelbrecht : « Pour le jour de la première neige au vieux Japon. » C'est un aboutissement de l'impressionnisme musical, mais grâce à son pointillisme, Ingelbrecht retrouve la composition.

C'est une belle page pleine de sonorités rares et raffinées qui font deviner chez le compositeur l'homme de goût et le musicien délicat. Cette série de tableaux puissamment évocateurs fut dirigée par M. A. Bachelet, dont la sensibilité fut en quelque sorte mise à vif par cette musique. Moins séduisante était l'austère ouverture pour un drame, de Marcel Labey, d'écriture « d'Indyste » et non exempte d'un brin d'ennui.

M. Pollain est un excellent violoncelliste et a le goût des choses inconnues : il a exhumé un très intéressant concerto de P.-Emmanuel Bach. Mlle Demeller a une voix très agréable bien qu'un peu menue. Mais les cantatrices vraiment musiciennes savent toujours se faire applaudir. Le concert se terminait par la brillante symphonie de Rimsky Korsakov, *Antar*, si belle qu'elle mériterait une chronique toute entière.

André THIRION.

Echos de la Saint-Nicolas

L'Ecole primaire publique de filles Saint-Nicolas, à Nancy, n'a pas voulu démériter du nom qu'elle porte. Le 5 décembre dernier, les institutrices de cette Ecole ont eu la généreuse initiative de consacrer la dernière heure de classe de la journée à une charmante cérémonie en l'honneur de la Saint-Nicolas.

Des religieuses d'un établissement voisin, — et c'est là l'un des effets les plus heureux de l'union sacrée — avaient bien voulu mettre à leur disposition un bel habit d'évêque. Quand à l'accoutrement du traditionnel père Fouettard, point n'avait été besoin d'emprunt.

Détail touchant : c'étaient les grandes élèves de l'Ecole qui offraient à leurs cadettes les gâteries qu'il est accoutumé de trouver dans la hotte aux délices du bon Saint. L'émouvante visite se déroula fort gentiment.

Tandis que près d'une centaine de petites voix entonnaient la romance populaire :

Saint Nicolas est en voyage,
De sa clochette j'entends le son...

s'approchaient lentement les deux compagnons si attendus. Au fur et à mesure que grossissait le son de leur clochette, le chœur baissait d'intensité, car plus d'une voix, trahie par l'émotion, abandonnait bientôt la chanson. Et, quand parurent les deux célèbres visiteurs, beaucoup avaient totalement perdu courage.

Le bon Saint sermonna bien un peu les plus paresseuses et les moins obéissantes. Mais comme c'est un saint qui toujours se respecte, il laissa tant de douces choses que les sourires revinrent bien vite et l'accompagnèrent à son départ vers les pays merveilleux d'où il était venu.

Où sont hélas ! nos Saint-Nicolas d'antan ? P. H.

A Raon-l'Etape et à La Neuveville-les-Raon, ainsi qu'il le fait depuis trois ans, le Saint lorrain est venu en personne, comme à l'école Saint-Nicolas de Nancy, apporter friandises et vêtements chauds aux enfants des écoles maternelles et de la Consultation de nourrissons. L'arbre de Noël germanique que certaines Sociétés trouvent plus distingué, et choisissent pour exercer leur bienfaisance, n'a pas encore détrôné notre vieux Saint. Celui-ci reste toujours chez nous le bienfaiteur de l'enfance, et il n'est guère de famille dans nos villes et nos villages où on ne le fête. Maurice Barrès a sur saint Nicolas opposé à Noël publié il y a 35 ans, dans un journal de Nancy, une curieuse page que nous reproduirons un jour. C. S.

Les livres

Dr Paul DORVEAUX. *Les pots de pharmacie. Leur historique, suivi d'un dictionnaire de leurs inscriptions*. Toulouse, E.-H. Guitard. 1923. 89 pages in-8o, 15 pl. — Depuis de nombreuses années, l'attention des collectionneurs a été attirée vers les pots de pharmacie. Il en est qui se sont passionnément spécialisés dans leur recherche et en ont rassemblé de nombreux et curieux spécimens. Il existe par ailleurs dans des hôpitaux et dans des musées d'anciennes pharmacies complètes. Les Nancéiens n'ont pas oublié la superbe série des vases de Saint-Charles, qu'ils ne peuvent plus admirer au Musée lorrain, la commission des hospices l'en ayant retirée. Ces vieux pots de pharmacie sont fort intéressants pour l'histoire de la céramique et celle de l'art de guérir. Le Dr P. Dorveaux a donc été bien inspiré en leur consacrant une monographie. Il l'a écrite avec sa conscience et son érudition coutumières. Après avoir recherché l'origine des vases pharmaceutiques, il étudie leurs formes, qui variaient selon leur usage spécial : chevrettes, pots à canons, vases à thériaque, piluliers, etc. Ce lui est une occasion de dissertations philologiques et historiques savantes et curieuses. Il examine ensuite les inscriptions avec leurs erreurs souvent drôlatiques. Il cite les plus importantes collections et termine le volume par un dictionnaire des inscriptions qui tient plus de 40 pages, où les collectionneurs trouveront de très utiles renseignements. De belles planches complètent cet intéressant ouvrage.

Albert TROUX. *Le département des Vosges à travers les âges*, 8 pages in-4°. — Nous avons parlé en son temps de l'excellente *Géographie des Vosges* de MM. Aumégeas et Quillé. Comme nous le prévoyions, ses deux premières éditions ont été rapidement épuisées. Les auteurs ne se sont pas contentés de faire procéder à un nouveau tirage sans modification. Ils ont pensé qu'il était utile d'y joindre un précis historique. Ils ont confié celui-ci à M. Albert Troux, notre compatriote, professeur au Lycée de Besançon. En quelques pages, il a su faire un résumé précis, très accessible aux jeunes intelligences auxquelles il est destiné. On y trouvera, bien condensées, les notions essentielles sur les temps préhistoriques, romains, barbares, du moyen âge, et modernes. La période moderne est à juste titre plus développée. Nous avons lu avec plaisir dans les noms des Vosgiens dont les noms doivent être retenus comme ayant fait honneur à leur pays celui de René Perrout. Cette liste aurait pu — parmi les morts — être un peu plus développée peut-être. En résumé, excellent manuel qui sera fort utile dans nos écoles.

Ch. SADOUL.

— Dans la *Revue des études historiques* de 1923, p. 423-452, M. Paul LÉVY retrace l'*Histoire linguistique de Thionville*, c'est-à-dire qu'il recherche quelle langue fut, au cours des âges, parlée et écrite dans cette petite ville. Au XIIIe et au XIVe siècles, presque tous les documents des archives de Thionville sont en français. Au XVe et au XVIe, ils sont presque tous en allemand. Les habitants ont-ils donc changé de langage ? Nullement, mais le français ayant le prestige d'une langue littéraire et polie, on l'employa longtemps dans les actes, bien que la masse de la population fit usage d'un dialecte tudesque. Quand cela change, c'est que l'allemand commence à prendre tournure, que les classes populaires qui le parlent exclusivement sont arrivées au pouvoir, qu'enfin on veut en quelque manière protester contre l'annexion du Luxembourg par la puissante maison de Bourgogne qui est toute française d'origine et de langage. Et cela va si loin qu'au jour où le duc d'Enghien entre victorieux à Thionville, en 1643, le maire, faute de savoir le français, le harangue en latin. Mais un mouvement inverse

ne tarde pas à se prononcer. En 1659, Thionville est donné à la France par le traité des Pyrénées et, deux ans après, les habitants déclarent librement qu'ils ne veulent plus se servir que du français dans leurs écritures. De fait, le français supplante l'allemand en 1660 pour les comptes municipaux, en 1669 pour les comptes paroissiaux, en 1684 pour les contrats notariés. Non seulement on l'écrit, mais on le parle de plus en plus, si bien qu'en 1870, de l'aveu des Allemands eux-mêmes, les gens de langue française sont en majorité à Thionville. On sait que l'administration du Reichsland fit tout ce qu'elle put, et avec quelque succès, pour retourner la proportion, mais il ne sera pas difficile de rendre au français sa place. Cette dissertation est très bien menée ; l'auteur a fait usage de tous les renseignements, de ceux par exemple que donnent les noms de lieu. Il a très bien vu que la langue écrite et la langue parlée font deux.

E. DUVERNOY.

Nouvelles lorraines

Nos collaborateurs. — M. Jean-Julien Barbé, jusqu'alors archiviste-adjoint de la ville de Metz, a été nommé archiviste. On ne pouvait faire un meilleur choix qu'en la personne de ce travailleur consciencieux, érudit et serviable.

— A signaler dans le dernier volume des *Mémoires de l'Académie de Stanislas* le rapport de M. Edmond Estève sur le prix Stanislas de Guaita, donné à notre collaborateur M. Henri Gaudel, et un important travail de M. Louis Davillé sur le mouvement historique en France.

— A la rentrée solennelle de l'Université, c'est notre collaborateur, M. Charles Bruneau, qui a prononcé le discours d'usage. Il avait choisi comme sujet le patois lorrain. Son discours a été très goûté et très applaudi.

Revues et journaux. — En attendant leur transformation en grand journal, les *Voix lorraines* viennent de publier un numéro hors série avec, entre autres, une belle poésie de Jacques Feschotte : *l'adieu à Metz ;* une page posthume de l'abbé Weyland, des chroniques, etc.

— Les *Nouvelles littéraires* ont consacré un numéro tout entier (8 décembre) à Maurice Barrès, avec de très beaux articles de Paul Bourget, J.-J. Tharand, René Boylesve, Georges Goyau, Victor Giraud, André Rouveyre, Edmond Jaloux, Louis Gillet, H. de Montherlant, Jacques Rivière, P. Drieu de la Rochelle, Jean Cocteau, Xavier de Magallon, Georges Grappe, Marcel Habert, Emmanuel Berl, etc.

— A lire dans la *Revue du Rhin et de la Moselle* (numéro de décembre) de M. le général Hirschauer : *l'organisation des métiers à Metz et en Lorraine* ; de notre collaborateur M. H. Lebrun : *la Saint-Nicolas.*

— Dans *les Cahiers lorrains* (décembre), M. Paul Piquelle donne de curieux renseignements sur la façon dont fut placée la statue de Guillaume II en prophète Daniel au portail de la cathédrale de Metz. Ce semble avoir été une plaisanterie qui à l'époque pouvait passer pour audacieuse.

— A lire dans le *Courrier musical lorrain*, une critique justifiée de notre coûteux grand Théâtre (250.000 francs par an), où l'on économise trop le chauffage ; des vers, des échos, un compte rendu des concerts du Conservatoire de Pierre Bretagne, etc.

— Dans ses derniers numéros, outre les pages consacrées à l'actualité, l'*Est illustré* donne de charmantes vues des plus beaux coins de Lorraine, qui lui ont été envoyées à l'occasion de son concours de photographie.

Metz. — Le 10 décembre, le Cercle musical messin a donné avec succès une représentation du *Miracle de Saint Nicolas* de MM. René d'Avril et J. Guy-Ropartz, avec projections des aquarelles de M. P.-R. Claudin.

Nancy. — Les *Cadets de Lorraine* ont donné salle Poirel une conférence pleine de verve de Louis Forest sur la cuisine française, qui a obtenu un vif succès, ainsi que le concert qui a suivi.

— Les deux premières conférences du *Comité Nancy-Paris* de Jean Epstein sur : le cinéma, et de Henry Prunières sur : la musique, ont attiré un nombreux public.

— A voir en ce moment au Cercle artistique, rue des Carmes, 35, une exposition des œuvres des peintres Gudin et Scherbeck, et du sculpteur Finot. D'autre part M. Henry Blahay expose ses peintures, du 17 au 22 décembre, dans son atelier, 14, rue des Tiercelins.

C. S.

— *Verdun à travers les âges*, tel est le sujet du cours public que M. Robert Parisot professe cette année à la Faculté des lettres de Nancy, le samedi à quatre heures et demie. Ce cours promet d'être des plus intéressants. Verdun, en effet, n'a pas attendu la terrible année 1916 pour devenir une cité catastrophique. Position stratégique importante, place de commerce aussi, située au point où la Meuse, déjà navigable, est coupée par la route très fréquentée de Reims à Metz, Verdun ne pouvait manquer d'être convoitée par tous ; sièges, prises d'assaut, incendies, rien ne manque à ses annales. Ni Metz, ni Toul, ni Nancy n'ont connu de pareilles épreuves. Dans sa première leçon, M. Parisot a exposé ces faits jusqu'à la fin du xe siècle ; il pénètre maintenant dans une période où les documents, plus nombreux et plus explicites, permettent de retracer avec plus de détails et de couleur ces péripéties tragiques.

E. D.

Le Luxembourg et le Pèlerinage de Saint-Nicolas-de-Port au début du XVIe siècle

Dans son histoire du Luxembourg qui vient de paraître, *Kulturgeschichte des Luxemburger Landes* (t. I, 3e livraison, p. 77 et suivantes), et dont il est parlé dans la chronique luxembourgeoise du dernier no, M. le professeur N. van Werveke signale deux jugements du conseil provincial de Luxembourg de l'année 1504, qui portent l'entérinement de la condamnation de deux meurtriers. Un nommé Thil Becker, de Thionville, avait tué Kremer, de Hettange-Grande. Gracié, Thil Becker s'entend condamner, en janvier 1504, à différentes œuvres de réparation, parmi lesquelles, l'esprit de nos jours sera surpris de trouver trois pèlerinages qui devront être faits dans les douze mois suivants : le premier, à « Sant Niclaus », le deuxième, à Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, et le troisième, à Notre-Dame d'Einsideln ; ce dernier peut être fait par procuration. Le 4 mai suivant, un cas pareil se présente par « la rémission obtenue par Pierre Dangloire de l'occision par lui fait en la personne de Collignon de Mourcey. (Collignon de Mourcey était de la prévôté de Bastogne). En oultre feray trois voaiges déans trois mois prouchainement ensivans ledict obit suivant les funérailles qui se feront aux frais du condamné, l'ung à Monsieur S. Nicolas, l'autre à N. D. d'Aye (Aix-la-Chapelle) et ung en N. D. de Haye, et à chascun desdis lieu offreray pour le trespassé ung cierge de ung quart de livre de cire ; desdis voaiges et offrandes feras aus dis parents apparoir déans ledit temps de certifficacion de l'avoir ainsin accomply. »

Emile Diderrich.

Les Lorrains à Paris

La Société des Lorrains de Paris, que préside M. Raymond Poincaré, a donné le 18 de ce mois, son banquet annuel qui a réuni 200 convives. M. André Maginot, député de la Meuse, présidait. M Myron T Herrick, ambassadeur des Etats-Unis, avait à cette occasion, adressé un message où rappelant qu'il était né dans le Comté de Lorraine, dans l'Etat d'Ohio, il affirmait sa sympathie pour notre province, n'oubliant pas la réception qui lui fut faite à Nancy, peu après la guerre. Au dessert, MM. Albert Lebrun et André Maginot ont prononcé des discours chaleureusement applaudis.

Association des Ecrivains lorrains

M. Raymond Poincaré, président du Conseil, et M. le maréchal Lyautey ont bien voulu accepter la présidence d'honneur de l'Association des Ecrivains lorrains.

— L'Association était représentée aux obsèques de Maurice Barrès à Charmes par une délégation qui a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de notre grand compatriote.

— Prière aux sociétaires de bien vouloir verser leur cotisation 1923-24, soit 10 fr., au compte chèque postal 2.042, Nancy, ou de la remettre à M. le baron Jacques Riston, Société Nancéienne, place Saint-Jean. A partir du 1er février, les quittances seront mises en recouvrement.

L'Agenda du « Pays Lorrain »

A partir du 24 décembre, nous tiendrons à la disposition de nos lecteurs l'agenda du *Pays Lorrain*, édité par la pharmacie du Point-Central et la Pharmacie anglaise. Cette année, l'agenda est cartonné et contient de précieux renseignements sur les champignons. Envoi franco : 0 fr. 80.

Notre appel

Nous avons reçu les sommes suivantes : abonnement à 100 fr., M. Paul Lederlin, sénateur des Vosges ; à 30 fr., Edm. Guérin, à Lunéville ; Dr G. Michel, à Nancy ; à 25 fr., Mme Ch. Cartier-Bresson ; M. Ph. Houot, à Nancy ; à 20 fr., MM. le maréchal Lyautey, un anonyme du Pays Messin, Dr Jean Bouloumié à Vittel, L Guillon à Thaon, C. Verlot, député des Vosges, Adr. Richard, à la Verrerie de Portieux, Dr Henry et Société des Alsaciens-Lorrains à Tunis, A. Collin et P. Fortier à Paris, anonyme à Saint-Nicolas-de-Port, Poimiro, Bardet R. Wiener, Delagoutte, Auberger, tous à Nancy ; Ch. Martin-Dorget à Raon-l'Etape ; ont versé en sus de leur abonnement : 25 fr., M. Antonin Daum ; 5 fr., M. Voissement, ancien instituteur à Domèvre-sur-Vezouze. — A tous merci. Nous publierons dans le numéro de janvier la liste des souscriptions reçues pour 1924.

Avis important

Nous serions reconnaissant à nos abonnés de nous adresser par versement au compte chèque postal 2.042, Nancy, le montant de leurs abonnements pour l'année 1924.

Table des Matières (1923)

TEXTE

Pages

Aimond (Ch.). Quelques lettres de soldats de la Première République (1793). 241
— La grande peur à Varennes-en-Argonne (1789-1790) 502
Baldenne (Fernand). Contes et récits vosgiens. A force de voir passer les trains. 445
Bardedette (L.). Un souvenir sur Bastien-Lepage 424
Baret (René). La douce histoire du Coq Hardi. 62
— La mort de la Mère Adèle. 347
Boulanger (G.). Colas-des-Cuches (Nouvelle). 256
Brice (Raoul). Une carrière aventureuse. Le général Brice, chef de partisans lorrains (1814-1815) :
Chapitre Ier. Une mission de l'empereur 5
— II. 1815. La dernière envolée des Aigles 53
— III. La guerre de Partisans. . 106
— IV. La persécution royaliste . 161
— V. L'exil 168
— VI. Conspiration 210
— VII. Les avatars d'un colonel de cavalerie 259
Epilogue. 303
Champenay (F.-G. de). Lo pouoteu de l'Esprèt (fiauve). 78
Colin (Jean). La Lorraine aux premiers siècles de notre ère. 551
Collet (Vital). Aux fêtes villageoises d'aurefois 318
Collignon (Albert). Quelques souvenirs de Verdun d'il y a soixante ans. . 97, 152
Dennery (Général). Le maréchal de camp marquis de Bombelles, évêque d'Amiens (1744-1822) 449
Diderrich (Emile). Le comte de Ferraris et la carte des Pays-Bas 415
Duvernoy (Emile). Les Légendes de l'histoire de Lorraine 385
I. La légende des ducs 386
II. La légende de divers personnages . 461
III. La légende des institutions 464
IV. La légende des localités. 521
V. La légende des souterrains 525
VI. La légende étymologique 527
Germain de Maidy (Léon). Note sur une ancienne coutume populaire : Le hunage ou la holmée. 126
Gobron (Gabriel). Une fiauve de revenants en Lorraine : Les sotrets chez les Bècheloux. 179
— La dioute. 403
Hatton (abbé E.). Un roman lorrain : Les élèves de M. Probus. 66
Humbert (Paul). La voix des souvenirs dévastés 518
Jean-Julien. Le général Richepance au Musée de Metz 131
— Les légionnaires de la Moselle sous le premier Empire 355
Job (E.). Un légionnaire lorrain : Joseph Job, de Boulay (1776-1839). 420
Lalance (Commandant). Les artistes lorrains camoufleurs. 366
Lionnais (Georges). La maladie des oiseaux (conte) 453
Lusamont (Jean). La Lorraine Belge (fin). 83
Malye (Jean). Les protestants messins et la fortune de Deux-Ponts. 399
Marot (Alcide). Lai Chantraine dou père Bontus (fiauve). 272
— Lo rochot dou grand'père (fiauve). . 363
— Lou mâchuron de Diaudine Banfouille (fiauve). 507
— La pipe de Jacques Cousin. 559
Marot (Pierre). Deux sorciers du bailliage de Vosges au XVIe siècle : Jean et Claudin Aubri 567
Mathis (E.). Parfum de fanes (poésie). 418
Migette (A). Les dernières années du peintre Maréchal, racontées par l'un de ses amis. 28, 73
Moselly (Emile). Mon voisin, fragment de journal : 22 août 1913. 121
Noirel (U.). Dialogue patois. 178
Pérette (Julien). Le champ (saynète villageoise). 17
— Les vieux. 206
Perrout (René). Le magicien. 545

Pages

Petit (Henri). L'hiver à Tarquimpol. . 49
— Depuis le château de Nomeny ou la patience lorraine. 351

Renard (Edmond). Le cardinal Mathieu. L'enfance et les préparations (1839-1862) 481

Robert (Edmond des). Voyage de deux carmes au travers de la Lorraine en 1722 . . . . 337, 406

Roy (Hippolyte). Sur le Palais Ducal de Nancy : incendie du « château » dans la nuit du 7 juillet 1627 289

Sadoul (Louis). Fausses nouvelles de la guerre. 24
— Criminalité d'après-guerre 193
— Les Partisans en Conr d'assises. . . 306
— Des Parlements aux Cours d'appel . 433

Pages

Thoni (Jacques). Le Secret du pays natal (roman) :
I. Le silence du père. 145
II. Les témoins qui n'oublient pas. 223, 249
III. L'héritage du sang 310
IV. La famille en paix 316

Toussaint (Maurice). Le séjour de Stanislas à Deux-Ponts. 174
— Sierck pendant la guerre de 1870. 512 572

Turpin (Georges). Le rèveillon (conte de guerre). 494

Valentin (J.). Li mardchands d'·peudchates (poésie patoise) 129

Xardel (Pierre). A la mémoire de Charles Guérin (poésie). 276

Zwingelstein (André). Les genêtres du Thanase (nouvelle) 392

BIBLIOGRAPHIE

Almanach du Combattant, édition des Vosges (Ch. Sadoul). 44

Annales de la Société d'Emulation du département des Vosges (Ch. Sadoul). . 334

Badel (Emile) Victor Huel (Ch. Sadoul). 430
— A travers les Vosges (Ch. Sadoul). 541

Baldenne (Fernand). La croisée des routes, poésies (René d'Avril) 92

Barrès (J.-B.). Souvenirs d'un officier de la Grande Armée (Maurice Toussaint) 330

Bibliographie lorraine 1921 (L. Davillé). 380

Bled (Victor du). Quelques salons du Second Empire (Ch. Sadoul). 430

Bouchot (Léopold). Vingt-cinq leçons sur l'histoire de Lorraine et du Barrois (Ch. Sadoul). 479

Boulogne (Léo). Les trésors de l'écrin, poésies (Dr Pol Serrière). 142

Brice (Raoul). Le général Brice, chef de partisans lorrains (Ch. Sadoul) . . 541

Carré (Lieut.-col. A.). Les engagés volontaires alsaciens-lorrains pendant la guerre (Ch. Sadoul). 333

Chavanne (Lieut.-col. M.). Un coin de vieille France : Vaucouleurs (Ch. Sadoul) 143

Cim (Albert). Petit manuel de l'amateur de livres (L. Davillé) 380

Dacremont (Henri). Histoires et légendes (Ch. Sadoul). 541

Delépée (V. et J.). La Lorraine et la France. Histoire et géographie (R. Parisot) 141

Editions des « Belles-Lettres » (Maurice Toussaint) 40

Dorveaux (Dr P.). Les pots de pharmacie (Ch. Sadoul) 585

Erb. En Alsace (A. Pierrot). 542

Florange (J.). Jetons des maisons de Lorraine-Vaudémont et Lorraine-Guise (Ch. Sadoul). 45

Fontaine (Abbé). Vrécourt, pages d'histoire (M.-C. Idoux) 41

Frazer (Sir J. C.). A travers la Grèce ancienne (Maurice Toussaint). 140

Gain (André). L'école centrale de la Meurthe à Nancy (R. Parisot) 141

Général X... Plutarque n'a pas menti (Louis Sadoul) 477

Germain (José) et Stéphane **Faye**. Le général Laperrine, grand Saharien (Ch. Sadoul) 286

Gorceix (Septime). Le miroir de la France (Ch. Daudier) 379

Grandjean (Georges). Les dépravées, satire (Ch. Sadoul) 334

Grappin (Henri). Histoire de la Pologne (Maurice Toussaint). 332

Grosdidier de Matons (M.). Le comté de Bar, des origines au traité de Bruges (R. Parisot). 140

Gross (Dr F.). La faculté de médecine de Nancy de 1872 à 1914 (Ch. Sadoul). 478

Haug (Hans). Les faïences et porcelaines de Strasbourg (Ch. Sadoul). 540

Jeanton (Gabriel). Le Mâconnais traditionaliste et populaire : fêtes du terroir et coutumes du foyer (H. Roy). . . . 42

Pages

Lacretelle (Jacques de). Silbermann (M. B.) 43

Lalance (C[t]). Trois questions d'histoire messine (Ch. Sadoul) 93

Laverny (Robert). La folle Etoile (Adrien Sadoul) 93

Lionnais (Georges). Coups de serpe (Ch. Sadoul). 478

Martin (Ch.-Eugène). La dévotion à la Sainte Vierge dans le diocèse de Toul (Ch. Sadoul). 44

— Notre-Dame de Sion en Lorraine (Ch. Sadoul). 431

Martin de Briey. Les Vosges : choses et gens de chez nous (Ch. Sadoul) . . 381

Michel (D[r] Gaston). Leçon d'ouverture : clinique chirurgicale (Ch. Sadoul) 94

Morel (Abbé). Au service des pauvres : Pierre Nicole, sœur Antoinette et l'hospice de Vichibure (Ch. Sadoul). . . . 94

Moselly (Emile). Joson Meunier (Ch. Daudier). 379

Mundel. Les Vosges et l'Alsace : guide du touriste (Ch. Sadoul). . . . 191, 430

Nesmy (Jean). L'amour dans le brouillard (C. E.) 142

Pages

Philippe (André). Inventaire des archives communales postérieures à 1789 : ville d'Epinal, période révolutionnaire (Ch. Sadoul). 381

Prillot (E.). Cartes postales du Musée de Metz (Ch. Sadoul) 287

Renel (Ch.). Le décivilisé (Ch. Sadoul) 333

Szpotanski (Stanislas). Adam Mickiewicz et le Romantisme (Maurice Toussaint) 477

Tanant (Général A.). La troisième armée dans la bataille (Louis Sadoul). . 189

Trapenard (J.). Jurisprudence de la commission supérieure des dommages de guerre 191

Trémisot (E.). Les poèmes du Rudlin (A. Pierrot) 42

Troux (Albert). Le département des Vosges à travers les âges (Ch. Sadoul). 585

Varenne (Gaston). Introduction à la vie artistique (Georges Sadoul). 43

Viardin (Louis). La maîtrise des Eaux et Forêts de Neufchâteau avant la Révolution (Ch. Sadoul). 190

Xardel (Pierre). Les vœux secrets (H. P.) 429

CHRONIQUE

Armoiries de Neufchâteau (Note complémentaire sur les) (L. Germain de Maidy). 91
Barrès (Maurice) (Ch. Sadoul) 579
Braun (En l'honneur de Pierre). 544
Bussang. 288
Cartes postales illustrées (Em. Duvernoy). 39
Chronique des Vosges (André Philippe). 38, 134, 233, 326, 375, 469, 534
Chroniques du Pays Messin (André Gain et A. Lallemand). 35, 87, 133, 184, 234, 278, 323, 374, 425, 467, 532, 580
Chronique luxembourgeoise (Gustave Ginsbach). 88, 185, 237, 280, 328, 376, 471, 535
Chronique meusienne (Ch. Daudier). . . 426
Chronique sarroise. 136
Collaborateurs (Nos). 46, 95, 143, 239, 287, 334, 382, 431, 479, 543, 586
Collignon (M. Albert), notice nécrologique (Ch. Sadoul) 86
Compatriotes (Nos). 45, 191, 287, 335, 382
Cours public d'histoire de Lorraine. . . . 591
Criminalité d'après-guerre 542
Dieuze. 46
Diner (Le) du Pays Lorrain 47
Ecrivains lorrains (Association des). 288, 329, 480, 588
Ecrivains (Les) régionalistes à Paris (Pierre Xardel) 284
Epinal. 382
Etudiants (Les) lorrains à Paris (Georges Sadoul) 285
Exposition (Une) d'art franc-comtois (L. Barbedette). 335
Exil (L') de nos œuvres d'art) 336
Fausses nouvelles (Les) de la guerre. . . 96
Ingold (Le Père) (L. Barbedette) 191
La Neuveville-les-Raon. 144
Lorraine (La) et la Sarre. 47
Lorrains (Les) à Paris 95, 336, 588
Lunéville 288
Luxembourg (Le) et le pèlerinage de Saint-Nicolas-de-Port au début du XVI[e] siècle (Em. Diderrich) 587
Maroc (Au) avec « Le Matin » (Charles Sadoul) 229, 283
Metz 144, 587
Metz et Nancy (Ch. Sadoul) 581
Nancy 95, 143, 192, 287, 382, 479, 543, 587
Nancy-Paris (Comité). 544
Neufchâteau (voir Armoiries),
Notre appel . . 47, 144, 240, 384, 432, 480. 588
Nouvelles lorraines (Ch. Sadoul). 45, 95, 143, 191, 239, 287, 334, 382, 431, 479, 543, 586

	Pages
Partisans (A propos du procès des) (Edm. Guérin)	384
Régionalisme. 46,	544
Revues et journaux. . 46, 95, 144, 192, 288, 334, 383, 432, 480, 544,	586
Saint-Dié	543
Saint-Nicolas (Echos de la).	584
Statistiques.	239
Vie artistique (La) à Nancy (Georges Sadoul). 90, 138, 187, 231, 282, 428, 473, 537,	582

Table des planches hors texte

1. La Meuse à Pagny-la-Blanche-Côte (tableau de A. Renaudin) 16
2. Le village de Pierre-Percée en hiver (cliché Jové) 49
3. Vieilles maisons sur la Meuse à Verdun en 1857 (dessin de M. Claude Collignon). 97
4. La Moselle à Corny. Effet du matin, d'après le tableau d'Albert Marks . 193
5. Le général Brice (1783-1851), d'après la lithographie de Thorelle. . . 241
6. Le maréchal de camp, marquis de Bombelles (1744-1822) 448
7. Le jeune Désiré Mathieu, futur cardinal et sa sœur (d'après un daguerréotype) 481
8. Vue générale de Vic-sur-Seille 528
9. Marie Duplessis (La Dame aux Camélias), d'après l'aquarelle de J.-C. Olivier et Eug. Guèrard 545

Cent trente-trois culs de lampe, têtes ee chapitre, lettres ornées, d'après d'anciens Documents et les Dessins de MM. :

Léon Barotte, Henri Bergé, V. de Bouillé, Raoul Brice, E. Chepfer, Pierre Claudin, P.-E. Colin, E. Cournault, P. Coutor, H. Dardenne, G. Demeufve, Léon Demange-Gruet, P. Descelles, Madeleine Deville, Paul Doll. H. Dry, O. Fischer, E. Friant, Ch. Funck, Camille Gauthier, H. Grosjean, Jacques Gruber, V. Guillaume, L. Hestaux, A. Lambert, H. Laprévotte, Albert Larteau, G. Létrillart, A. Lévy, E. Lombard, Gabrielle Maire, Alcide Marot, Paul Nicolas, G. Pains, Charles Peccatte, Alfred Pellon, J. Poitte, Victor Prouvé, Ravaire, Adrien Recouvreur, P. Richy, E. des Robert, Rouppert, Hipp. Scheffler, A. Silice, Ch. Spindler, H. Terver, A. Uriot, G. Varenne, R. Wiener. Emile Wirtz, etc.

Bois originaux de P.-E. Colin.

Ancienne Imprimerie Vagner, 3, rue du Manège, Nancy.

Le directeur-gerant : Charles Sadoul.

